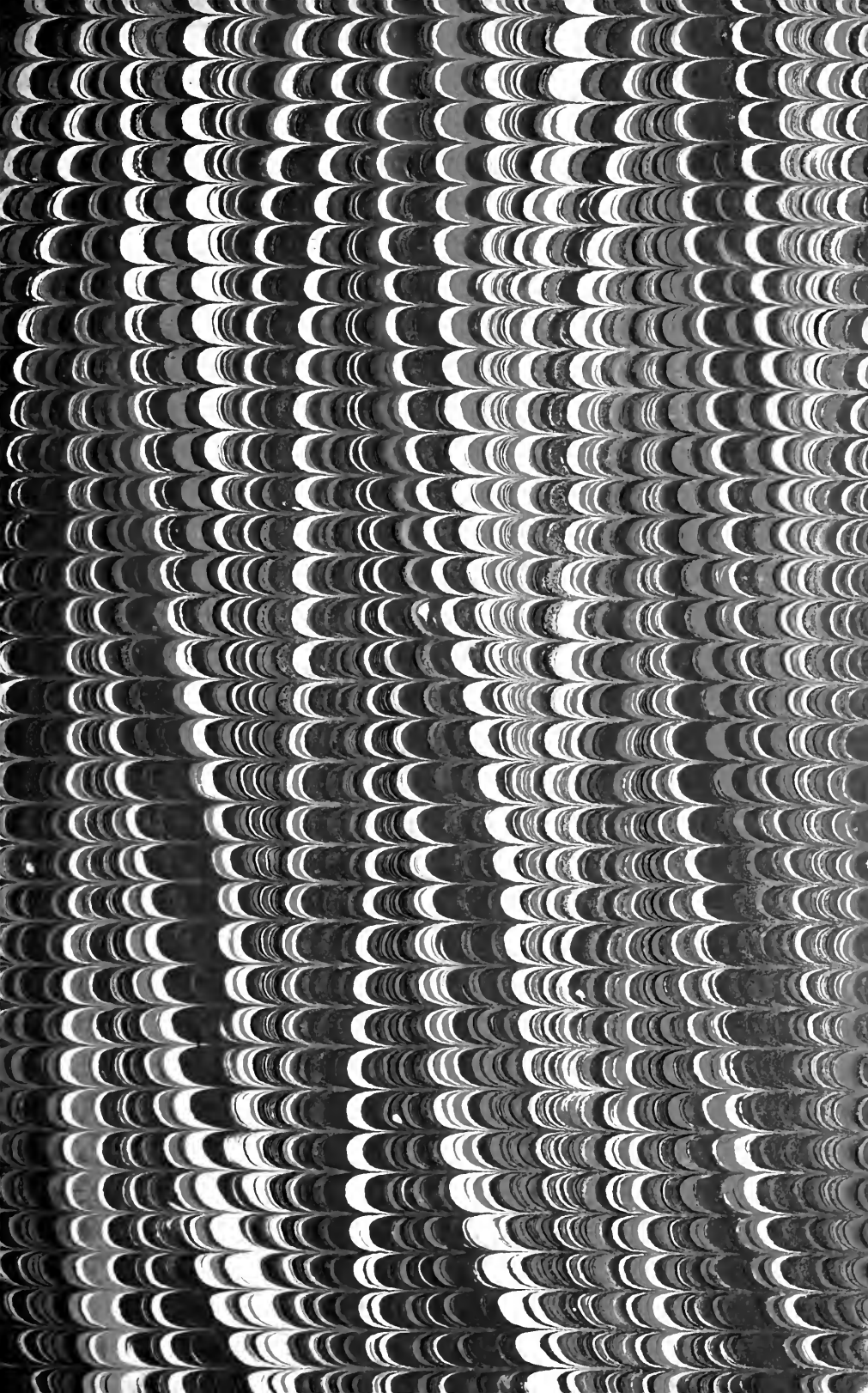






DUKE  
UNIVERSITY  
LIBRARY

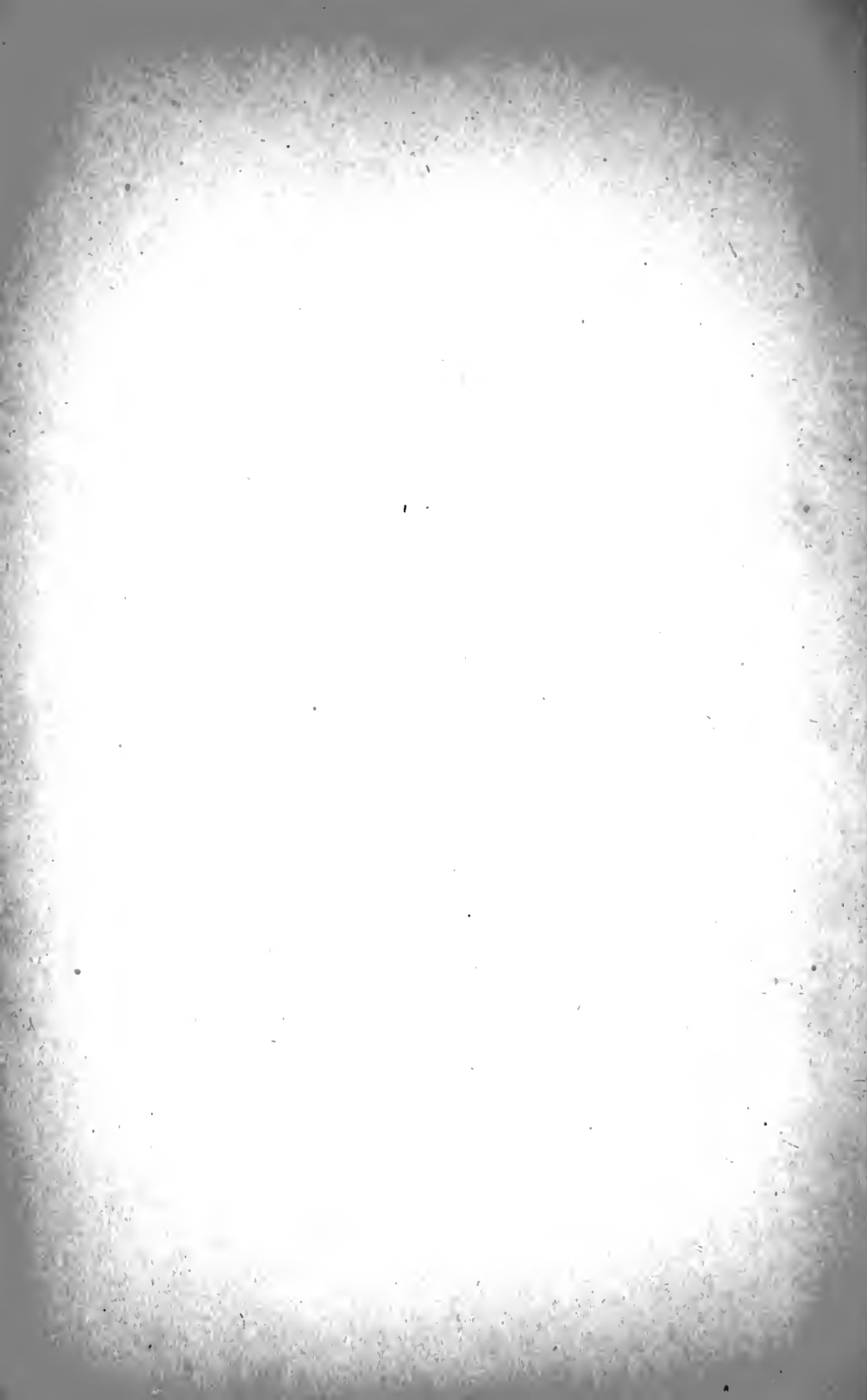
*Treasure Room*

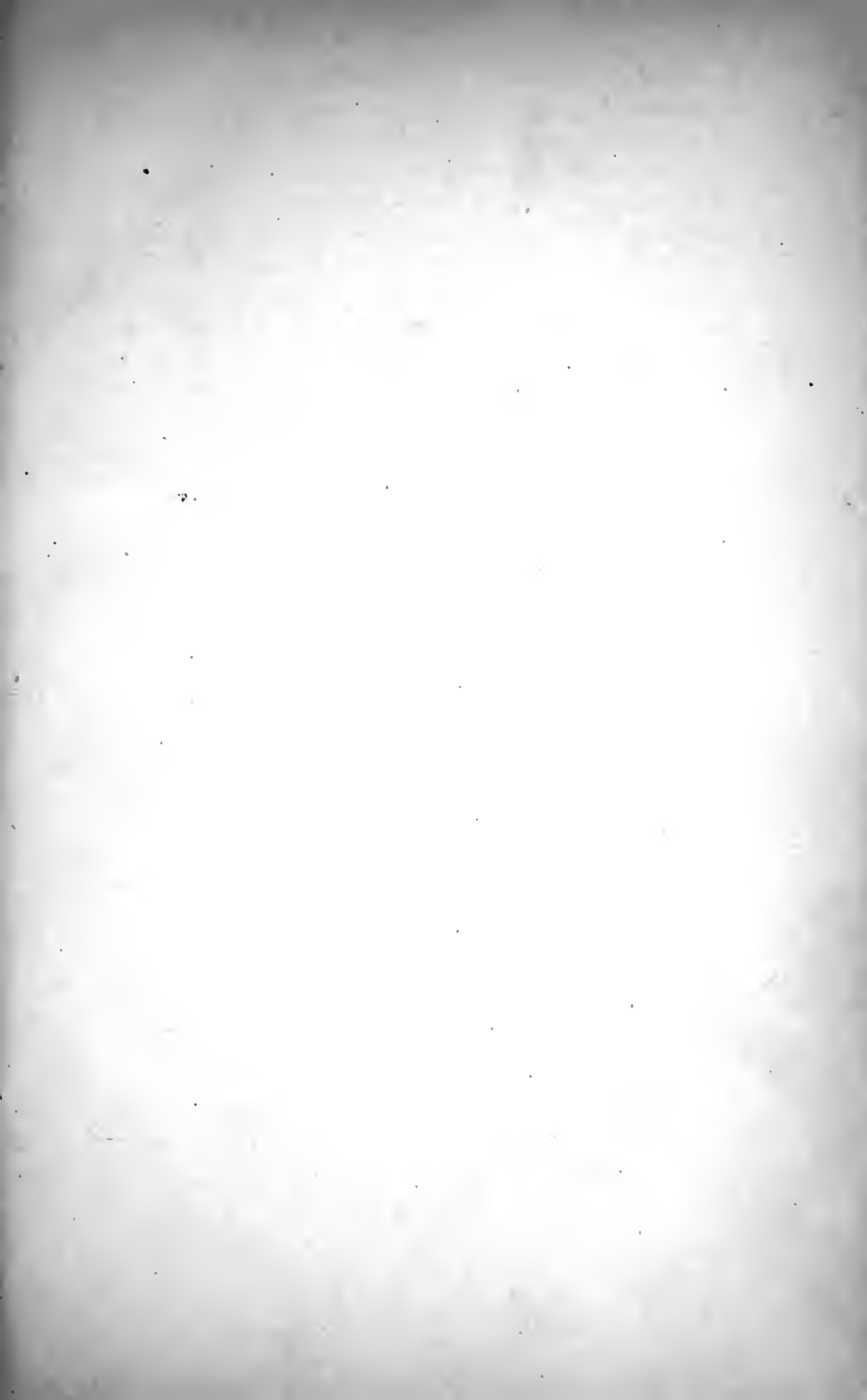


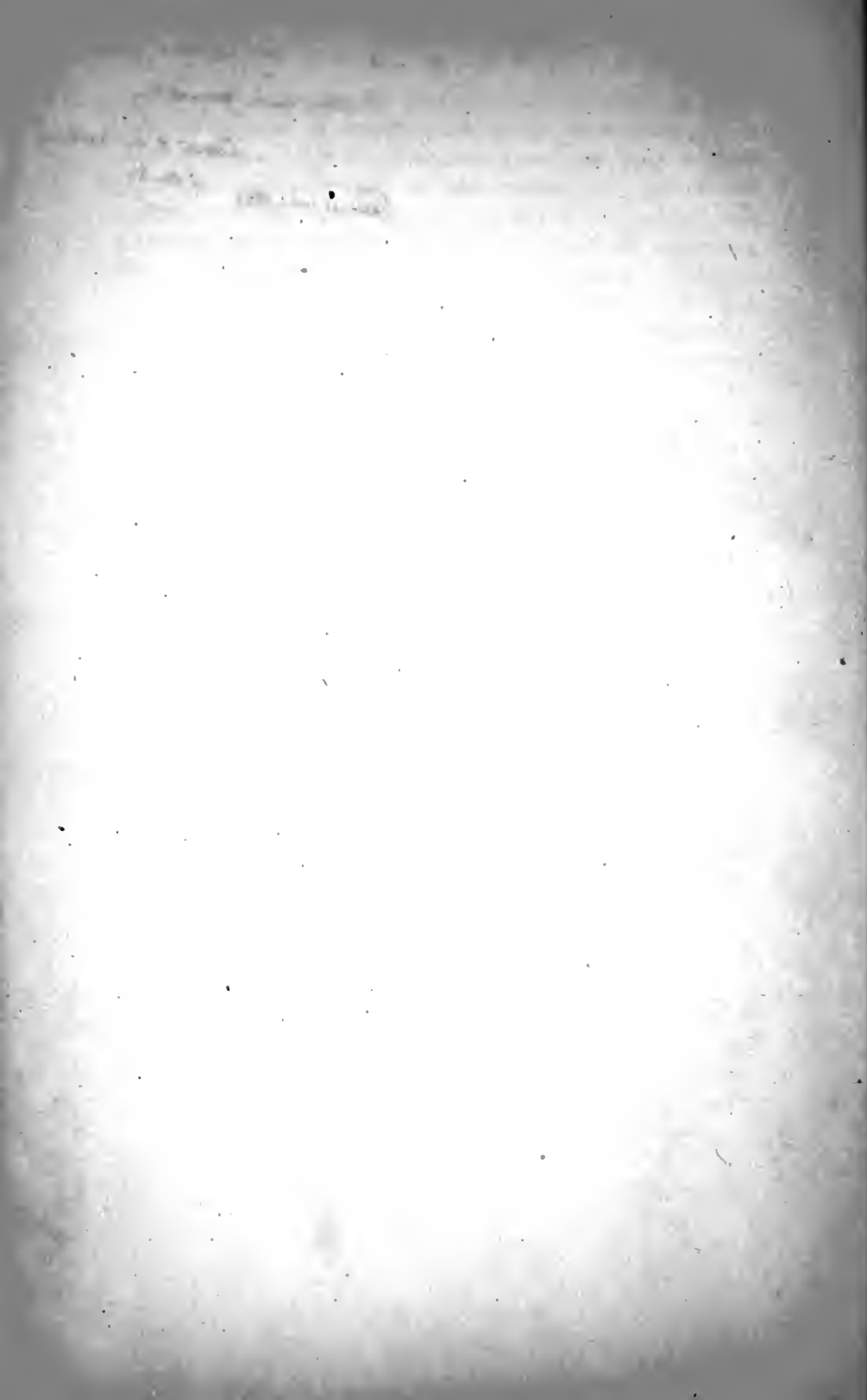
123

123











à M<sup>r</sup> A. Lévy, éditeur, témoignage  
d'estime et de sympathie

Aut<sup>re</sup> :

Comte A. de Bastard

L. de B.

Paris, le juin 1886

## ÉTUDES

DE

## SYMBOLIQUE CHRÉTIENNE.

EXTRAIT DU TOME IV  
DU  
BULLETIN DU COMITÉ DE LA LANGUE, DE L'HISTOIRE ET DES ARTS  
DE LA FRANCE,  
INSTITUÉ PRÈS LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

TIRÉ À CENT EXEMPLAIRES.

# ÉTUDES

DE

# SYMBOLIQUE CHRÉTIENNE.

---

## RAPPORTS

SUR

LES CROSSES DE TIRON ET DE SAINT-AMAND DE ROUEN.

FAITS, EN 1856 ET 1857,

AU COMITÉ DE LA LANGUE, DE L'HISTOIRE ET DES ARTS DE LA FRANCE.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE,

PAR LE COMTE AUGUSTE DE BASTARD,

MEMBRE DU COMITÉ.

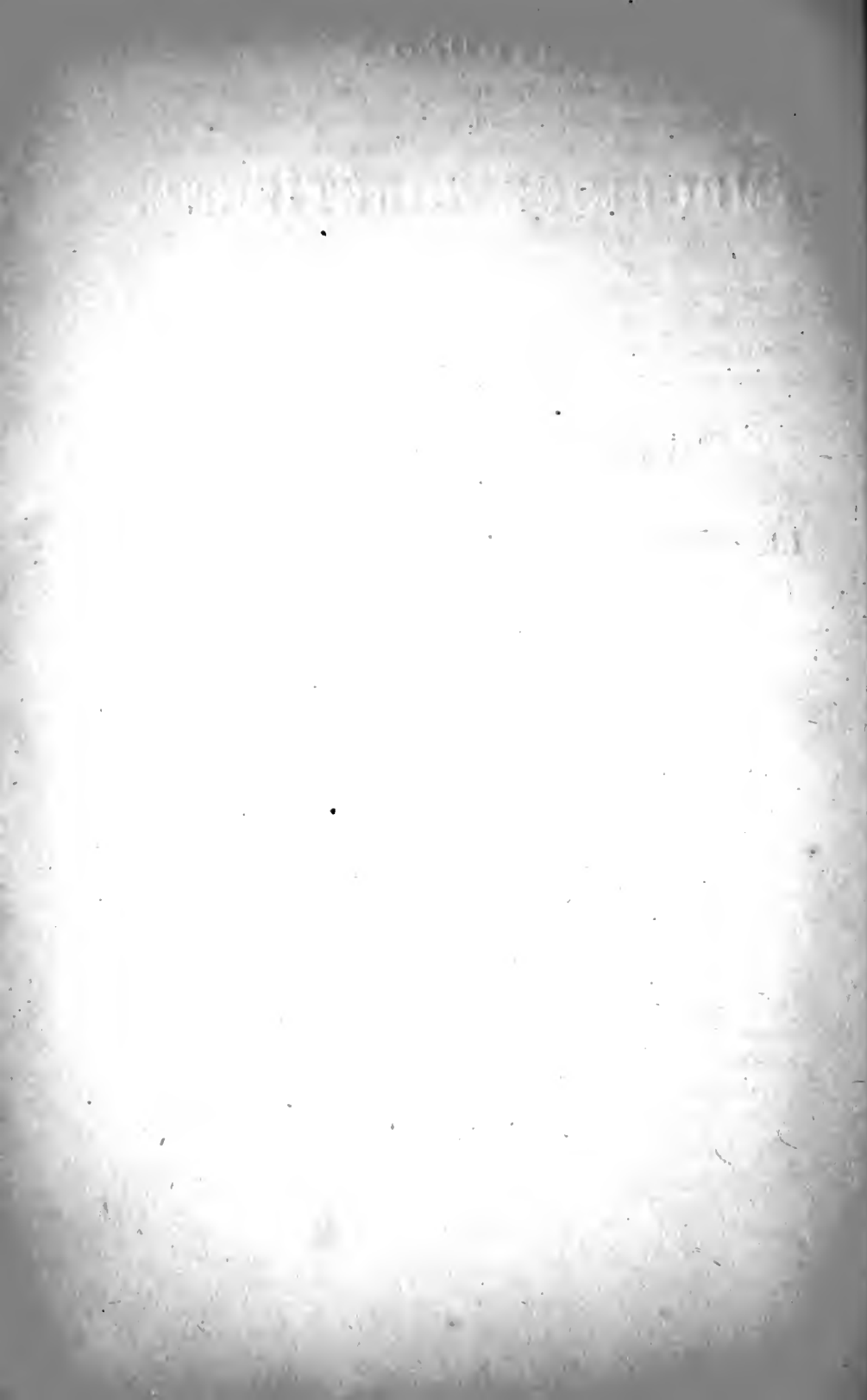


PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

---

M DCCC LXI.



RBR  
B324ET

A MON AMI ET ANCIEN COLLABORATEUR

**LE COMMANDANT WILHELM STENGEL.**

TÉMOIGNAGE

DE DÉVOUEMENT ET DE RECONNAISSANCE.



## AVANT-PROPOS.

---

En livrant ces *Études* à la publicité sous les auspices du Comité historique, auquel elles appartiennent, nous regrettons de n'avoir pu les produire comme nous l'aurions souhaité, c'est-à-dire avec moins d'étendue et plus de méthode. Un mot d'explication à cet égard nous paraît indispensable.

Après la lecture de notre rapport sur la *Crosse de Tiron*. M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique, nous proposa d'appliquer nos recherches à l'histoire critique du bâton pastoral et de la mitre et de les réunir en un seul volume : le nombre des gravures à joindre au texte n'était pas limité. Tandis que nous préparions les éléments de cette nouvelle publication, des circonstances administratives ont rendu nécessaire l'insertion dans le *Bulletin* de nos premiers travaux, et nous avons dû les donner tels qu'ils avaient été lus devant nos collègues, en 1856 et 1857. C'est ainsi que, loin de répondre au titre que l'ouvrage aurait porté (*De la Crosse et de la Mitre*), titre comprenant un double programme, dont les deux parties eussent été naturellement associées, notre livre ne présente pas même un traité complet de la crosse.

Quant à la méthode, quelques mémoires, accompagnés d'une masse d'annotations rassemblées avec soin, mais à peine relues, et réservées pour servir de documents justificatifs, témoignent d'un vice de forme auquel on n'échappe guère lorsqu'on n'a pas eu le temps de refondre et de rédiger les matières qui se sont offertes à l'observation d'une manière imprévue. Le rapprochement et l'analogie des sujets devien-

nent dès lors les seuls guides de l'écrivain. Du reste, plusieurs de ces longues notes<sup>1</sup> n'auraient pas vu le jour maintenant si l'on avait eu le droit de les supprimer et si elles ne se rattachaient les unes aux autres par quelques points. Il est facile de se convaincre, à la simple lecture, qu'une année suffirait à peine pour les remanier, à moins de s'y consacrer tout entier. Nous n'avons jamais craint la fatigue ni repoussé le travail, *non recuso laborem*; mais il n'était pas présumable que les délais de l'impression eussent laissé le loisir nécessaire.

Le nombre considérable de faits archéologiques relatifs aux *symboles chrétiens*, et l'accumulation successive de ces signes, des allégories figurées et de leurs interprétations très-diverses, seront également reçus, nous l'espérons, comme un motif d'excuse. Cela dépend surtout de la valeur accordée ou refusée à ce genre d'investigations, nullement défini en France, et presque méconnu naguère par le monde savant. Il s'agirait, en effet, de savoir si, malgré les obstacles qu'elle a rencontrés dans la précision sévère du dogme, d'une part, de l'autre, dans la confusion des temps, il existe une *symbolique chrétienne*; si, étrangère au paganisme et sortie des saintes Écritures, elle repose sur des idées qui lui sont propres, bien qu'il paraisse difficile de la soumettre à des règles logiques, positives et suivies. Dès longtemps engagé dans cet ordre d'études par la publication des *Peintures et ornements des manuscrits*, nous n'hésitons pas à l'affirmer d'une façon absolue.

Sans doute la doctrine chrétienne, émanation divine et purement spirituelle, n'aurait pas livré les objets de la foi aux témérités de l'imagination des peuples à demi civilisés; sans doute aussi l'esprit symbolique ne devait revêtir des formes constantes qu'au sein des castes sacerdotales de l'Inde et de leurs cultes voués à un naturalisme universel. Ces réserves, si justes qu'elles soient, tendent à garantir l'intégrité du dogme, et il ne reste pas moins, en faveur des *symboles*, de

<sup>1</sup> L'Ane, le Basilic, la Licorne, le Rhinocéros, la Sirène, etc.



larges données qui constituent une réalité historique très-étendue, très-complexe (beaucoup trop complexe, si l'on veut), digne cependant d'être étudiée, ainsi que les époques et les monuments qui la représentent. Et d'abord il faut reconnaître que, si les dogmes s'expriment rarement par des images matérielles, l'esprit figuratif est le fond d'une croyance particulière qui relie l'Évangile à l'Ancien Testament (*Bibles allégorisées*); tous les faits bibliques se traduisant en figures prophétiques, appropriées au sens chrétien : *Hæc autem omnia in figura continebant illis*<sup>1</sup>, dit saint Paul en parlant des Juifs (*1<sup>re</sup> aux Corinthiens*, ch. x, vers. 11). On comprend ensuite que le christianisme, né au moment de la décadence des écoles, destiné à convertir des intelligences païennes et à faire l'éducation de générations ignorantes, ait eu recours à des représentations historiques et allégoriques, interprétées dans les deux sens, où les néophytes trouvaient le seul langage qu'ils pussent entendre.

Forts des paroles de saint Paul et profitant de la liberté laissée à la synagogue, les prêtres, retirés dans les catacombes, y déposèrent leur croyance dans certains sujets de prédilection tirés de l'Ancien Testament. Aux représentations de la parabole et de l'allégorie (le bon Pasteur, Jonas, etc.), ils ne manquèrent pas de joindre le symbole, apporté d'Orient et vieux comme le monde. L'art chrétien, héritier débile de l'art antique, vivant de ses procédés, mais inspiré par les Pères, qu'il s'efforce de traduire, devait emprunter aux Grecs et aux Romains les signes de leur propre symbolique (*le lion, le serpent, etc.*), sans se croire enchaîné à la même interprétation. C'est à ce point qu'on ne citerait peut-être pas, chez les écrivains sacrés, trois exemples purs et simples des *symboles antiques* exposés selon leur acception primi-

<sup>1</sup> « Or toutes ces choses qui leur arrivaient étaient des figures. » Il faut remarquer cependant que les paroles de saint Paul n'embrassent pas l'universalité des faits bibliques. — Voyez aussi p. 180 (580 du *Bulletin*), à la fin de la note 92.

tive<sup>1</sup>. Ainsi, tout en rappelant de temps à autre l'emploi immémorial de ces figures, il faut chercher l'application nouvelle, et repousser les antécédents comme n'ayant aucune analogie avec les idées reçues depuis Jésus-Christ.

L'Église, échappée aux persécutions des empereurs et sortie victorieuse des catacombes, avait gardé, après le triomphe, le voile et les formes à l'aide desquels les chrétiens dérobaient la doctrine à leurs ennemis. Des manuscrits célèbres, exécutés sous les Carlovingiens, nous ont conservé la trace des anciennes compositions emblématiques, qu'on exposait sans danger aux yeux des païens et, plus tard, des iconoclastes. On signalera, parmi les planches des *Peintures et ornements des manuscrits*, certains portiques ou Canons d'Évangiles, les Fontaines mystiques des Heures et des Évangiles de Charlemagne, la Figure de l'Église de ce dernier livre, dit *Codex aureus* de Saint-Médard de Soissons, et la Révélation des mystères de la Loi, dans la Bible prétendue de Charlemagne, écrite pour Charles le Chauve et offerte à ce prince par le comte Vivien, abbé commendataire de Saint-Martin de Tours<sup>2</sup>.

Mais les peintures ne reproduisent pas seulement les signes conservés dans les catacombes; elles en présentent de nouveaux. Ce fait curieux, fourni par une époque dont les monuments de pierre ont disparu, suffit pour prouver l'usage continu des *symboles*; et, comme le très-petit nombre de figures employées jadis a été successivement accru aux siècles postérieurs, nous sommes autorisé à conclure que leur origine découle en partie du besoin de mystère inné chez l'homme, et qui paraît inséparable de tout établissement religieux.

Plus nous avançons vers les temps des légendes, plus nous voyons se multiplier les figures symboliques. Là, sans doute, l'Église crut voir un enseignement puissant, qui venait s'ajouter

<sup>1</sup> Voyez, page 402 (802 du *Bulletin*), le symbole de la Sirène, à peu près le seul emprunt fait à l'antiquité païenne sans variation sensible dans l'interprétation.

<sup>2</sup> Cette peinture se retrouve dans la Bible prétendue d'Alcuin, du *British Museum*, et dans la Bible de Rome, prétendue de Charlemagne, dite de Saint-

à celui de la lettre. Ces représentations d'animaux fantastiques, ces monstres et ces dragons sculptés à profusion sur les murs et sur le mobilier des vieilles églises, les ciselures des vases sacrés, les initiales zoomorphes, les vignettes qui surchargent les marges des manuscrits, ne sont pas des ornements suggérés par un vain luxe : ce sont, comme les vitraux et les autres peintures, des pages offertes à la lecture des fidèles et appropriées à leur instruction, quoique d'une interprétation variable, capricieuse et souvent arbitraire.

Néanmoins, il faut en convenir, ce n'est pas le grand nombre de figures sculptées ou peintes, ni l'abondance des légendes, qui seraient considérés comme le côté vulnérable de la *symbolique chrétienne* si elle prétendait à trop de consistance systématique. Les légendes trouvent leur explication chez les hagiographes, et l'apparition successive des symboles concorde toujours avec le texte des commentateurs. La plus grave difficulté prend sa source dans cette antithèse habituelle, dans ce double courant d'idées rapportant les mêmes objets à des notions contraires entre elles. Nous parlons ici des animaux présentés tour à tour *en bonne et en mauvaise part*, selon qu'ils ont à signifier l'empire du bien ou celui du mal, aucun d'entre eux n'offrant un caractère assez absolu pour ne point se prêter à cette sorte de confusion. Ainsi, par exemple, le lion, symbole de Jésus-Christ, comme *lion de Juda*, devient le symbole de Satan dans le *lion rugissant* de saint Pierre; et le serpent, l'antique ennemi, choisi par le Sauveur comme symbole de la prudence, signifie, selon sa place, l'Antechrist ou le Christ, le juif ou le chrétien, l'hérétique ou le fidèle. Le reptile essentiellement venimeux, la vipère, symbole de l'hérétique, des tentations et du diable, est également le symbole du sage et prudent confesseur. Il n'est pas jusqu'au ver de terre, la plus abjecte des créatures, symbole de la douceur séductrice des méchants et des désirs de la chair, qui ne soit aussi le symbole du Christ (voy. p. 248 et suiv. — 648 du *Bulletin*).

*Paul-hors-des-Murs* : les trois manuscrits, de même que la Bible n° 2 d'écriture franco-saxonne (comme la *Bible de Saint-Paul*), appartiennent au milieu du ix<sup>e</sup> siècle.

La lutte du bon et du mauvais principe, le paradis et l'enfer, préoccupent incessamment nos ancêtres, et l'on comprend que, d'une part comme de l'autre, la force et la cruauté, la prudence et la ruse pourront aller chercher leurs figures chez les mêmes lions et les mêmes serpents. Il convient ici de savoir renoncer à toute uniformité logique : du reste, un examen attentif finit par ramener à la vérité, à condition d'étendre l'examen au plus grand nombre de figures possible. Nous espérons que nos recherches auront été assez persévérantes pour échapper aux illusions d'un système préconçu, assez heureuses peut-être pour éclaircir quelques points d'archéologie sacrée.

Une autre espèce de difficulté est résultée du mouvement intellectuel qui caractérise la dernière période du moyen âge. « Quand la passion d'allégoriser, disions-nous au comité en 1850, ne trouva plus de pâture dans l'Écriture sainte, où tout avait été déjà interprété; quand une explication nouvelle eût pu attirer sur ses auteurs quelque accusation d'hérésie, cette passion porta les allégoristes à chercher dans l'histoire profane et dans les écrits du polythéisme les types des héros du christianisme et diverses significations morales et religieuses. » Ainsi, en se fondant sur les écrits d'un prélat du XIV<sup>e</sup> siècle (Philippe de Vitry, évêque de Meaux), il faudra reconnaître dans *Actéon changé en cerf* Jésus-Christ incarné; et *la lyre à sept cordes* donnée par Mercure à Apollon sera le symbole « des sept articles de la foi (??), des sept sacrements et des sept vertus<sup>1</sup>! »

Cette idée (la concordance des fables païennes avec les faits bibliques), singulière au premier aperçu et remontant à

<sup>1</sup> Voyez page 405 (805 du *Bulletin*) et les notes 91 et 178. — Un livre, encore inédit, de M. l'abbé d'Arlan de Lamothe, curé-archiprêtre de Bouglon (Lot-et-Garonne), tendrait à justifier le système d'interprétation appliqué par l'apologiste du christianisme et par Philippe de Vitry aux sujets de la fable. Nous regrettons d'avoir connu trop tard cet ouvrage érudit, qui touche indirectement à nos recherches, et dont le but spécial est de montrer que les principaux points du dogme, de la morale et de l'histoire des temps primitifs se retrouvent dans le paganisme antique et chez tous les peuples idolâtres.

saint Justin le Philosophe (+ 167), n'était pas, dans sa généralité, nouvelle sur la terre, ni particulière à notre religion. On avait déjà vu les Néoplatoniciens se donner la latitude illimitée de traduire arbitrairement la mythologie, l'épopée antique, au point de vue des théories du jour, et découvrir dans une seule page d'Homère un traité complet de métaphysique et de morale (Porphyre). Un pareil abus d'interprétation universelle, attrayant, mais trop commode pour être pris tout à fait au sérieux, fut accepté plus tard par l'Église comme une sorte de jeu édifiant, permis même aux glossateurs : la liberté qu'il semblait laisser dut paraître souvent moins dangereuse que certains écarts de l'argumentation scolastique.

En effet, les développements donnés au prétendu sens de tant de figures se perdaient les uns dans les autres, accueillis au passage sans conséquence par les esprits, qu'ils amusaient en les instruisant. La prédication vivait aussi de cette précieuse ressource, que nous appellerions volontiers *l'apologue sermonnaire*. Ses éléments se réduisaient alors à des narrations d'anecdotes miraculeuses et à des explications symboliques; les premières servant d'occasion ou de texte pour populariser les doctrines, sous la garantie personnelle et passagère de chaque orateur<sup>1</sup>.

La science, qui, sans prétendre être canonique, conservait les traditions cléricales, la poésie et le roman se prévalaient de la même faculté. Ce goût alla si loin, que la transformation d'un fait en allégorie ne se bornait pas à un seul essai; d'autres constructions analogues s'y ajoutaient bientôt, sur un ton également affirmatif. Faut-il admettre que ces jeux de l'imaginative semblaient à leurs auteurs des révélations de détail, et comme des reflets plus ou moins capricieux de la révélation primitive, foyer commun qui aurait éclairé la nature, l'histoire et toute fantaisie sortie d'un cerveau catholique?

<sup>1</sup> Voyez, pages 248 et 249 (648 et 649 du *Bulletin*), l'allégorie de la bonne vipère et de l'épervier, symbole du diable.

Dans les écoles de l'Orient, il était proverbial que chaque passage de l'Écriture comporte soixante et dix interprétations<sup>1</sup>; contre-partie, peut-être, de la concordance miraculeuse des Septante, lorsqu'ils traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'Ancien Testament. Les lettres profanes, les œuvres du jour, s'assimilaient aux lettres sacrées : l'amour terrestre ne pouvait se séparer de l'amour divin et des visions célestes. Dante, contemporain de Philippe de Vitry, après avoir composé quelques-unes de ses graves et longues odes amoureuses, les reprenait mot par mot dans un commentaire plus diffus encore, pour y découvrir ce qu'il n'avait point songé à y mettre, savoir : une foule de vues théologiques et autres, qui auraient rempli plusieurs volumes, comme celui qui forme la partie inachevée de son Banquet (*Il Convito*, dans ses OEuvres).

Chacun sait que la mode des allusions morales imposées aux œuvres profanes s'est maintenue au temps de la Renaissance; qu'elles devinrent même un accessoire obligé dans les premières éditions de livres aussi mondains que les poèmes de l'Arioste, du Tasse et de leurs successeurs. Mais, en rattachant une pareille manie à l'usage excessif des *symboles*, il importe d'observer que ceux-ci ont souvent acquis une valeur historique et populaire que n'ont jamais eue les combinaisons du bel-esprit allégorique, inséparables du travail littéraire qui en est le motif et l'occasion. Les symboles, subsistant par eux-mêmes, veulent être cherchés, rapprochés, critiqués, et l'interprétation de ces monuments de l'art se justifierait déjà par la curiosité savante qui essaye de se rendre compte des pensées et des habitudes de nos pères.

Demandera-t-on maintenant si l'emploi de telle ou telle figure symbolique varie avec les *nationalités*, comme l'entrelacs,

<sup>1</sup> Littéralement, « soixante et dix faces à la Loi. » On comprend qu'il ne s'agit point ici d'interprétations dogmatiques ou canoniques, mais figuratives, spirituelles et morales, telles que l'Église les permet à tous les sermonnaires et aux écrivains ascétiques.

par exemple, qui nous est arrivé du Nord, et qui, mêlé aux serpents et aux dragons, a produit des initiales dites *entrelacées* ou à *mailles et serpentines*, importées d'Irlande sur le continent? Sur ce point, nos études sont très-imparfaites; mais nous avons lieu de croire que la division en zones géographiques, possible à l'endroit des légendes, ne trouverait pas ici son application. — Quant à l'histoire chronologique des figures, elle s'obtient, avons-nous dit tout à l'heure, au moyen d'une comparaison perpétuelle des écrivains et des monuments. Les érudits italiens et le dernier évêque de Seeland, feu le docteur Münter, ont facilité cette tâche par rapport aux *symboles* usités chez les anciens chrétiens.

La nouveauté, l'originalité peut-être de la matière, seront aux yeux des lecteurs notre meilleure excuse. D'ailleurs, nous le répétons, nos pages représentent quelquefois ce qu'auraient été le texte explicatif des *Peintures et ornements des manuscrits*, quelquefois aussi celui *De la Crosse et de la Mitre*, demandé par M. Fortoul<sup>1</sup>. Nos collègues et nos zélés correspondants, auxquels dans notre pensée ces recherches sont destinées, comprendront la relation naturelle qui nous a conduit du travail graphique au travail critique.

Depuis 1834, nos études sur les manuscrits ne sont pas

<sup>1</sup> Nous sera-t-il permis de rappeler ici que, dans la conversation où le ministre nous engageait à fournir au Comité historique ce nouveau mémoire, il nous promit de donner suite à la décision qui avait été prise, en ces termes, par M. le comte de Salvandy: « Comme indemnité des sacrifices supportés par M. le comte de Bastard, et par suite de la demande qu'il en a faite lui-même en faveur du département où il est né, un exemplaire des *Peintures et ornements des manuscrits*, choisi parmi ceux déposés conformément à la loi, sera envoyé à la bibliothèque publique de la ville d'Auch, chef-lieu du département du Gers » (Arrêté du 5 août 1837, art. 6.) — Cette libéralité en faveur de notre département natal eût été la plus douce récompense de nos labeurs, et nous ne croyons pas encore devoir y renoncer. Notre espoir se fonde ici sur les bons procédés personnels dont nous avons été l'objet à l'occasion de la présente publication, malgré les longs retards résultant en partie de la nature de nos recherches. Ils semblent prouver que nos modestes travaux sont peut-être vus avec intérêt par le ministre éclairé et les honorables fonctionnaires qui dirigent le département de l'instruction publique.

restées sans influence, et, nonobstant le renversement de nos ateliers (1848), notre livre a fait naître plusieurs ouvrages auxquels nous n'avons cessé de contribuer par la libre communication de nos portefeuilles à leurs auteurs. Tandis que divers éditeurs se contentaient de choisir de gracieuses vignettes et les miniatures de la dernière époque, des artistes habiles, fidèles à nos enseignements, assuraient à leurs travaux un intérêt de plus en respectant l'ordre des siècles, en classant, d'après nos planches et nos indications, les ornements par *nationalités*. D'autres éditeurs, plus hardis ou mieux inspirés, ont osé reproduire des manuscrits tout entiers, texte et peintures, malgré les frais excessifs de pareilles entreprises<sup>1</sup>. Nous croyons cependant que l'Exposé sommaire de notre publication, consigné dans la note finale de ce volume, arrive encore à temps, et qu'il donnera lieu à plus d'une réflexion. « On sait maintenant que l'ouvrage est interrompu, et nous ne songeons plus à le continuer. Toutefois il est permis de le prédire; à moins qu'on ne renonce à l'histoire de l'art, la publication sera poursuivie un jour ou un autre, sans autant de luxe peut-être, mais sur les mêmes données [c'est-à-dire, dans l'ordre géographique et chronologique]; son utilité reconnue nous empêche d'en douter. L'idée subsistera donc et devra grandir avec les années, malgré les contre-temps qui en ont arrêté la réalisation aux deux tiers de son cours. L'œuvre sera reprise tôt ou tard avec un égal dévouement et par des moyens perfectionnés qui, diminuant les frais d'exécution, la mettront à la portée de tous les hommes d'étude. Nous mourrons dans cet espoir. » (Page 902 du *Bulletin*.)

Un dernier mot sur la dédicace de notre livre. Ceux de nos vieux camarades de la Garde royale qui ont connu l'ardeur intelligente et dévouée du commandant Wilhelm Stengel, aujourd'hui retiré à Wetzlar; son savoir, sa modestie et ses

<sup>1</sup> Nous signalerons ici les deux plus distinguées d'entre ces publications par les procédés de la chromolithographie : les *Statuts de l'Ordre du Saint-Esprit-audroit-désir*, de 1352, et les *Heures de la reine Anne de Bretagne*.



travaux, à l'occasion des *Peintures et ornements des manuscrits*; ceux-là comprendront pourquoi le nom d'un collaborateur et d'un ami figure à son insu en tête de nos *Études sur la Symbolique chrétienne*. — Notre gratitude conserve de même le souvenir de l'utile concours accordé jadis à ces *Études* par des ecclésiastiques éminents et divers membres de l'Institut, morts aujourd'hui : nous nommerons seulement M<sup>sr</sup> de Quélen, archevêque de Paris (qui a bien voulu nous mettre en rapport avec M. l'abbé Tresvaux du Fraval<sup>1</sup>, chanoine de la Métropole), le baron Silvestre de Sacy et MM. Raoul-Rochette et Lajard. — Enfin nous avons reçu de précieux conseils des nobles ducs d'Hamilton et de Devonshire, possesseurs de manuscrits précieux, mis à notre disposition, et surtout du baron Alexandre de Humboldt : à l'exemple de son illustre souverain, ce savant universel n'a cessé d'encourager nos efforts<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> M. l'abbé Tresvaux du Fraval, alors vicaire général et official de Paris, venait de publier une nouvelle édition des *Vies des Saints de Bretagne*, par dom Lobineau, et cet ecclésiastique érudit et consciencieux nous promit des conseils, qu'il nous a prodigués avec une rare bonté, quant à la date des manuscrits, la nationalité des saints personnages et l'explication des légendes. — Pour cette édition de Lobineau (6 vol. in-8°, 1836-1839), revue, corrigée et considérablement augmentée, l'auteur, Breton lui-même, a consulté les *Vies des Saints* du P. Albert le Grand, l'immense collection des Bollandistes, les Bréviaires et les Propres des divers diocèses de la province, les traditions locales, l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* de dom Morice et dom Taillandier, et les précieux *Mémoires* de l'abbé Gallet (tom. I de dom Morice, col. 543-851), si nécessaires pour guider dans leurs recherches tous ceux qui veulent connaître à fond les commencements de l'histoire de Bretagne. Personne donc ne pouvait être consulté avec plus de fruit, et nous tenions à témoigner ici à l'aimable hagiographe une reconnaissance particulière, inséparable des sentiments de gratitude que nous conserverons toujours pour la mémoire du saint archevêque, son illustre ami.

<sup>2</sup> S. M. Frédéric-Guillaume III avait même demandé à S. M. l'Empereur Nicolas, son beau-frère, d'accorder son suffrage et l'appui de son nom à la section byzantine des *Peintures et ornements des manuscrits*, comprenant les miniatures grecques, arméniennes, russes, slaves, etc. Cependant, en 1848, les planches de cette section et de la section allemande n'étaient pas encore données au public, quoiqu'un certain nombre d'entre elles fussent terminées, le Gouvernement français, fondateur de l'entreprise, ayant dû appliquer, en premier lieu, les fonds disponibles à la partie qui traite des monuments nationaux.

Nous regardons aussi comme un devoir de mentionner les bontés de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique. Il serait superflu de rapporter les causes qui ont suspendu deux ou trois fois l'impression de nos feuilles, soit que ces causes aient tenu aux nécessités du service public, ou qu'elles aient été imputables à l'auteur, souvent arrêté par des recherches nouvelles. Mais nous aimons à répéter que, dans ces circonstances délicates, M. Gustave Rouland, directeur du secrétariat général, chargé de la division des sciences et des lettres, a bien voulu admettre nos retards et les couvrir de sa garantie personnelle. Qu'il nous permette de lui témoigner ici notre reconnaissance. Cette bienveillance d'une administration éclairée paraîtra d'un heureux augure en faveur d'une science peu goûtée jusqu'à ce jour, et à laquelle, comme nous le disons plus loin, on refuse jusqu'à son nom.

Barsac, le 15 novembre 1860.



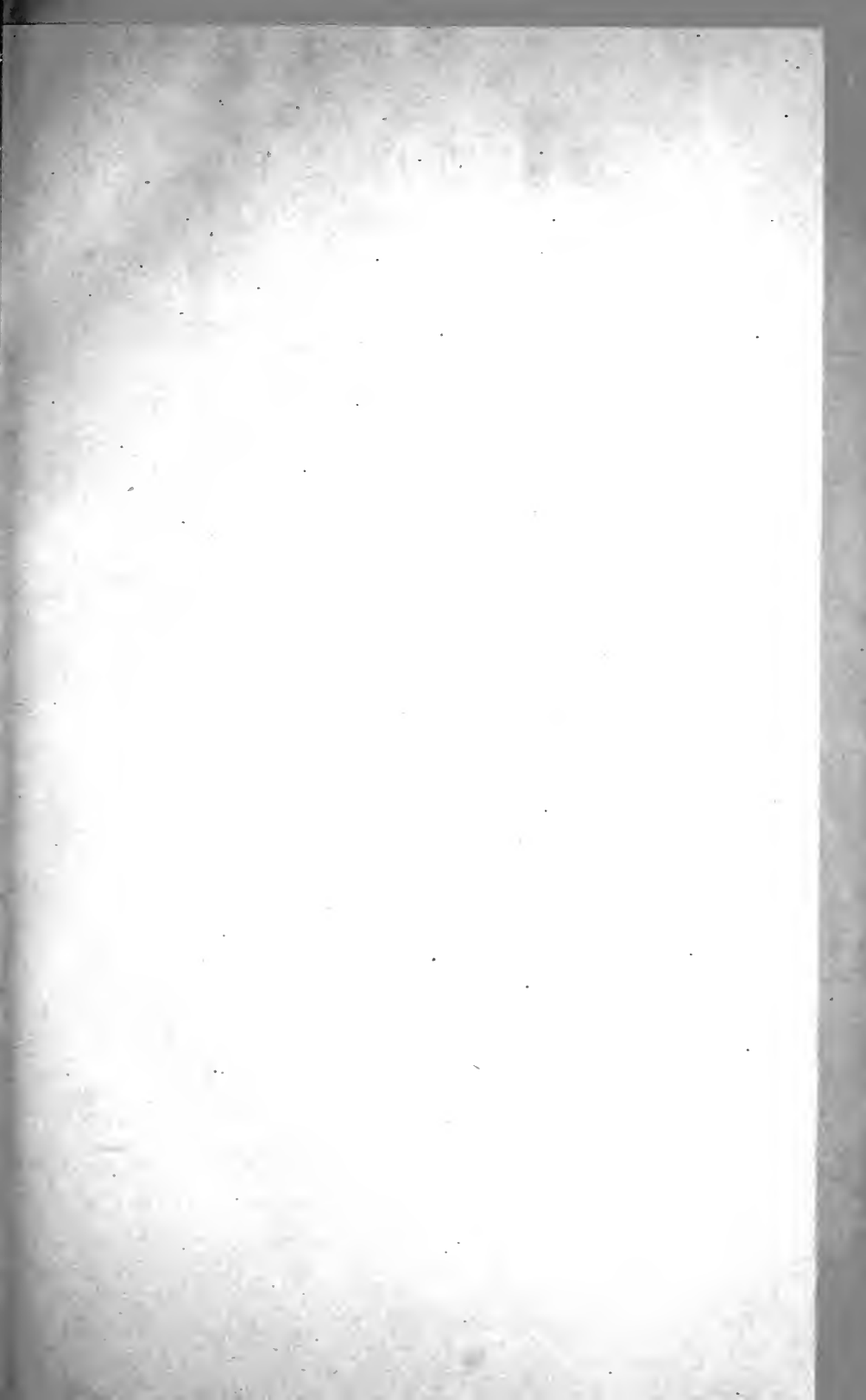
CROSSE D'ABBÉ,

TROUVÉE DERRIÈRE LE SANCTUAIRE DE L'ÉGLISE DE TIRON,

ARRONDISSEMENT DE NOCENT-LE-ROTROU.



Red aux  $\frac{4}{5}$





# RAPPORTS

SUR

## DEUX CROSSES DU XII<sup>E</sup> ET DU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE,

TROUVÉES DANS L'ÉGLISE DE TIRON

(Arrondissement de Nogent-le-Rotrou)

ET DANS UN CAVEAU DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-AMAND DE ROUEN.



(Lucifer avant et après sa chute. — Voyez page 28.)

### § 1<sup>er</sup>.

#### CROSSE DE TIRON.

I. M. Lejeune, associé correspondant de la Société des antiquaires de France, l'un des correspondants du ministère pour les travaux historiques, adresse une crosse en émail, fort endommagée, représentant un serpent dévorant deux autres serpents, et qui aurait appartenu, suivant son opinion, à l'un des premiers abbés de Tiron (xii<sup>e</sup> siècle). « Elle fut trouvée, dit-il, en 1842, dans une ancienne sépulture des abbés de ce célèbre monastère, derrière le sanctuaire de l'église. Elle séjourna donc pendant sept siècles dans une terre humide, où elle fut oxydée par la rouille, ainsi

qu'il est représenté par le dessin; accident qui permet d'en reconnaître la forme intérieure. »

« La crosse détériorée de Tiron, nous dit-on d'un autre côté, ce cuivre rongé si profondément, est tout ce qui reste de l'ancien couvent de ce nom, situé dans l'ancien Perche. Elle a d'autant plus de valeur qu'elle est, comme serpent formant à soi seul l'insigne épiscopal, un morceau exceptionnel. On n'en rencontre pas où le dragon infernal ne soit accompagné d'une image de la Vierge ou de l'archange Michel. Le symbole du serpent remonte à la haute antiquité, et nous touchons peut-être aux premiers siècles de l'Église. Je ne serais pas étonné qu'on découvrit ici l'image du temps dévorant ses propres enfants; car les Gnostiques ont fait beaucoup d'emprunts au paganisme, etc. » Enfin, un ami de M. Lejeune nous écrit aussi : « Ce monument, trouvé aux alentours de l'église de Tiron, est le *seul* reste de l'abbaye de ce nom (1). »

On verra tout à l'heure que les *crosses à serpent* sont éminemment chrétiennes, et modernes, relativement parlant; plus communes qu'on ne pense (2); étrangères au démon, dans la plupart des cas; et nous montrerons à l'Appendice, lettre A, que les souvenirs de l'illustre abbaye n'ont pas tous disparu. Au surplus, l'origine avérée du petit monument, qui daterait du siècle où fut fondé le monastère (1109), la beauté du travail et la singularité de la composition donnent beaucoup de prix à la découverte. Envisagée sous le point de vue de l'art et de l'archéologie, la *crosse de Tiron* doit fixer notre attention; mais elle intéresse surtout la symbolique chrétienne, et ce motif, qui la ramène dans le cercle de nos attributions, ne la rend pas moins digne de nos recherches.

Lors de notre dernière séance (30 juin 1856), chacun de nous le comprit ainsi. On reconnut en même temps que l'interprétation du sujet demandait réflexion; qu'au milieu d'avis différents, il fallait d'abord s'assurer d'une bonne gravure qui permit à nos lecteurs de prendre part à la controverse; et l'un de nos collègues proposa d'en faire l'objet d'une planche en couleurs pour le Bulletin.

Chargé d'expliquer la figure allégorique et d'examiner la question d'opportunité, quant à l'exécution en couleurs, il nous semble que le mode proposé de publication est nécessaire, puisqu'on a de la peine à s'entendre sur les éléments de la composition; les



uns nommant *agneau* ce que les autres appellent *dragon*, ou voyant des *poissons* là où l'on signale des *serpents*. La crosse de Tiron réunit d'ailleurs plusieurs genres de mérite qui motivent une exception. Elle restera toujours, malgré les ravages de l'oxydation, un produit français fort important, en raison de sa date et de la richesse des parties conservées; et nous croyons qu'elle servira de principal fondement aux interprétations futures du serpent des crosses, pris dans sa généralité. Dans cette occurrence, nous devons supposer que les artistes, les archéologues et tous nos correspondants sauront gré au comité de leur avoir présenté, en manière de *fac-simile*, l'image complète et fidèle d'une œuvre d'art remarquable, d'une représentation biblique très-rare, unique peut-être parmi la multitude de bâtons pastoraux mentionnés chez les auteurs, ou dont les débris sont parvenus jusqu'à nous.

II. Abordons maintenant le symbole, et voyons si nous pourrions, sur ce terrain délicat, nous rencontrer avec notre respectable correspondant. Il n'a pas joint de travail littéraire à son envoi; mais il avait écrit précédemment quelques mots d'explication, où nous avons puisé nos premières lignes. Pour faire connaître sa pensée, nous allons achever de citer sa courte notice, telle qu'on la trouve en tête d'une copie manuscrite du Cartulaire de Tiron, offerte par lui, en 1847, à la Bibliothèque royale (*Cartulaires*, n° 200).

« Cette crosse de l'un des premiers abbés de Tyron . . . est faite, dit-il, de deux morceaux de fer amboutés et réunis ensemble par plusieurs goupilles rivées, pour représenter le corps d'un serpent à la tête d'agneau, serrant, dans sa bouche, deux petits serpents. Cet emblème, essentiellement évangélique, semble offrir le triomphe de l'Agneau sans tache sur le péché originel, et sur les hérésies qui se sont élevées contre la religion catholique.

« Cette crosse est fortement dorée dans son ensemble. Le corps du serpent, enlacé par de petits listels dorés, offre, dans leurs croisures, des vides en forme de losanges émaillés de couleur bleue et représentant des espèces d'écaillés. Le ventre du serpent, la tête de l'agneau et les deux petits serpents sont dorés au mat. Deux points bleus en émail dessinent la prunelle des yeux. La forme de la tête de l'agneau et des deux petits serpents est la même sur chacune des deux faces.

« La crosse de l'évêque de Chartres Ragenfroid (en 941), trouvée dans sa tombe, en 1793, et représentée dans l'ouvrage de M. Villemain sur les *Monuments français*, offre le même caractère, à l'exception, toutefois, que la tête de l'agneau, entée sur le corps d'un serpent, est dépourvue des deux petits serpents qui se font remarquer dans celle des abbés de Tyron. »

Un dessin à la plume, de la grandeur de l'original, vient à l'appui de la description qu'on vient de lire. Malheureusement c'est un simple croquis, sans ombres et sans force. Les dispositions des émaux, non plus que les couleurs, ne sont point indiquées, et les proportions de la spirale et des écailles n'ont été ni respectées, ni comprises. Ce travail est à recommencer. Nous ne craignons pas d'ajouter que la crosse reste inédite, le dessin eût-il été gravé, ce qui n'a pas eu lieu, et qu'elle rentre de toute façon dans les règles de publication adoptées par le comité.

Le sens caché sous la prétendue « tête de l'agneau, entée sur le corps d'un serpent, et serrant dans sa bouche deux petits serpents, » semble avoir préoccupé davantage notre correspondant. A cet égard, ses idées ne sont pas les nôtres, ou, pour mieux dire, nous les aurions présentées d'une manière différente. Si les hérésies qui se sont élevées contre la religion catholique ont été figurées sur le bâton pastoral de Tiron (et l'on peut à la rigueur justifier cette supposition), nous reprocherons à M. Lejeune d'énoncer une opinion sans la motiver, de tirer une conséquence avant d'avoir posé les prémisses.

Quant au triomphe de l'Agneau, manifesté sur notre crosse d'une manière détournée, comme sur la plupart des monuments religieux du moyen âge, rien n'indique, selon notre faible sentiment, que l'*imagier* en ait eu la pensée. L'explication d'un sujet symbolique ne consiste pas dans la redite du fait incontestable qui domine constamment les compositions chrétiennes (nous entendons la victoire du Christ, l'établissement de l'Église); mais dans la recherche de la donnée primitive, cachant, si l'on veut, sous un sens anagogique ou mystique, ce triomphe universel auquel les fidèles n'avaient pas à songer, parce qu'une allusion plus rapprochée leur suffisait et était en effet préférable. Suivre une autre marche, prendre ainsi, dès le début, les choses au point extrême, c'est ne

rien expliquer, c'est entrer involontairement dans ce mot inadmissible en archéologie : « tout est dans tout. »

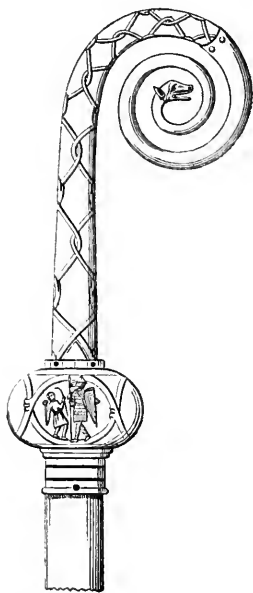
Notre correspondant a donc oublié de nous dire comment il est arrivé à la découverte du triomphe de l'Agneau sans tache sur le péché originel. Entend-il que le bâton pastoral est le symbole du pouvoir spirituel et de l'autorité divine déléguée aux évêques? Que sa vue, dans la main des successeurs de Jésus-Christ, ramène à la crainte de Dieu et, successivement, à la conviction de sa toute-puissance et de son règne ou triomphe éternel? Les masses ne comprendraient pas la subtilité de l'allégorie. M. Lejeune n'a pas été chercher ses analogies aussi loin : il les aura prises dans sa persuasion, deux fois erronée, que la crosse abbatiale de Tiron finissait *en tête d'agneau*, et qu'il avait trouvé au *x<sup>e</sup>* siècle, deux cents ans en arrière, une autre crosse épiscopale terminée de même par une tête prétendue d'agneau.

Sans doute, pour les membres de la section d'archéologie, il s'agit de l'œuvre d'art plutôt que de son commentaire; et il n'est pas à craindre que ce genre d'intérêt, largement répandu sur notre bel émail, disparaisse ou soit amoindri, parce que la description sera faible ou que l'œuvre n'aura pas été bien jugée. Cependant, si l'on parvient à trouver une allégorie directe, à montrer en même temps que ce témoin des siècles passés, curieux par sa matière et son exécution, est l'une des créations exceptionnelles de la symbolique, on aura servi la science, notre exposition laissât-elle beaucoup à désirer.

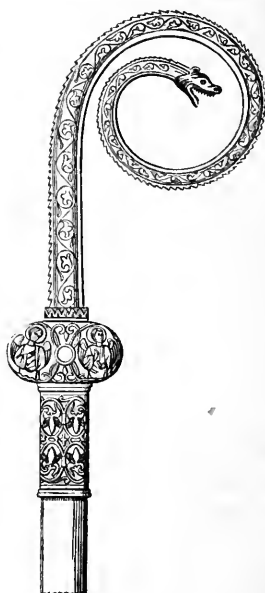
Tel est le motif qui nous engage à poursuivre cette étude, et à nous jeter à notre tour dans le champ des hypothèses. Nous n'avons nulle prétention à l'infailibilité; on le croira sans peine. Mieux que personne nous savons les difficultés qu'éprouve un laïque à posséder la clef de tous les emblèmes, de toutes les figures mystérieuses de l'ancien art chrétien. « Je ne suis point si peu raisonnable, dit saint Jérôme à propos de l'Apocalypse (3), que de me vanter d'entendre tous ces mystères, ni de pouvoir cueillir sur la terre les fruits de ces arbres qui ont leur racine dans le ciel; mais je vous avoue que tous mes efforts ont ce but. » Du reste, en fait d'interprétation, il n'est point d'allégoriste qui ne soit tombé dans de lourdes méprises. Les auteurs italiens, quoique

remplis d'érudition, se sont trompés souvent, et le maître moderne de la science, feu l'évêque de Seeland, n'est pas à l'abri de l'erreur. (FRIEDRICH MÜNTER; *Sinnbilder und Kuntsvorstellungen der alten Christen*, in-4°, Altona, 1825.)

III. La chose ainsi comprise, nous ne pouvons accorder que le bâton pastoral trouvé, dit-on, dans l'église de Saint-Père de Chartres, aujourd'hui Saint-Pierre, attribué mal à propos à l'évêque Rainfroy, *Ragenfredus* (4), successeur d'Aganon, mort vers 960, fût terminé par une *tête d'agneau*, et qu'il ait avec le bâton pastoral de Tiron d'autre analogie que la forme habituelle, à cette date, de l'instrument liturgique en question. Nous ferons connaître ensuite un curieux monument venu de Prully, et nous dirons plus tard



Crosse de Saint-Père.



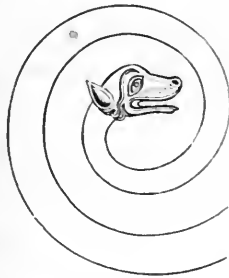
Crosse de Notre-Dame de Prully.

(Réduction au tiers).

ce que nous pensons en général du serpent des crosses, pris en bonne ou en mauvaise part; mais, dès à présent, nous ne craignons pas de combattre la tendance fâcheuse de plusieurs ecclésiastiques érudits à faire vivre côte à côte, au moment de la prière, les fidèles

avec les démons; à reconnaître presque toujours les passions déréglées de l'homme dans les serpents, les dragons mal à propos nommés *salamandres*, les griffons, les chimères et cette masse d'êtres fantastiques qui peuplent nos vieilles églises.

Avant de nier la tête d'agneau, surtout à la crosse de Saint-Père, depuis longtemps en Angleterre et que nous n'avons pas vue, nous avons consulté la planche de Willemin, unique guide de notre correspondant. Nous plaçons cette feuille sous les yeux de nos collègues, et nous attestons qu'ils n'y découvriront avec nous qu'une volute émaillée, ornée du combat allégorique des vertus et des vices, sujet favori du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle (c'est en raison de la date que nous en faisons la remarque); et, sur le nœud.



Crosse de Saint-Père.

(Fac-simile, d'après la planche de Willemin.)

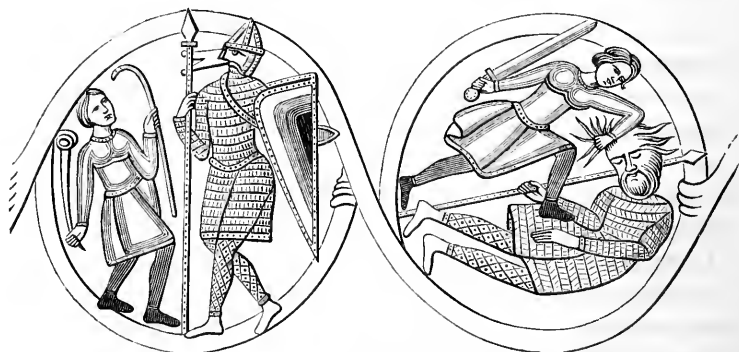
quatre des principaux traits de l'enfance de David (5). Enfin, suivant l'usage assez fréquent de la même époque, la volute se termine par une tête de dragon, à gueule béante bien caractérisée.

Selon notre impression, on n'y remarque rien qui ressemble à un agneau : on peut s'en convaincre par nos deux gravures (6). Les images connues n'en fournissent d'ailleurs pas d'exemple; et nous sommes persuadé que M. Lejeune a mal vu, ou qu'il a pris sa comparaison sur un autre bâton pastoral inédit, dérobé jusqu'à ce jour aux investigations des touristes et des archéologues. Au surplus, le savant auteur du texte joint à la planche de Willemin se sert, comme nous, de l'expression *tête de dragon*; cependant la

question n'est pas là, et nous ne sommes entré dans ces détails, qu'afin de justifier nos doutes sur l'intervention gratuite du nom de Rainfroy, si longtemps après la mort de l'évêque. Tout à l'heure nous verrons que la rectification qui nous occupe n'est pas sans liaison avec la présence du serpent sur les crosses épiscopales et abbatiales du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est dans cette pensée que nous avons donné en même temps une autre crosse, également en émail, d'une date moins hasardée, et qui aurait été trouvée à Notre-Dame de Prully, en février 1856, dans le cercueil de Jean de Chanlay, évêque du Mans, mort en 1291. Le serpent de Prully rappelle celui de Tiron : il ouvre la gueule, montre les dents et semble prêt au combat. L'idée est la même; mais il est facile de voir, en comparant les deux monuments, que si l'évêque en question a réellement usé de cet instrument liturgique, c'est à titre de vénération pour la mémoire de quelque saint prédécesseur; car le XIII<sup>e</sup> siècle commençait à peine, que la crosse trouvée dans son cercueil était déjà fabriquée. Cette relique, précieuse à tant d'égards, nous a été confiée, durant plusieurs mois, avec une grande bonté par M. Husson, aujourd'hui propriétaire des restes de Prully, abbaye située non loin de Montereau-Faut-Yonne, dans le diocèse de Sens, et où Jean de Chanlay a effectivement fini ses jours (7).

#### IV. L'étude du costume nous fournira un puissant argument



(Fac-simile, d'après la planche de Willemin.)

contre la malencontreuse date de 942 - 960, assignée à la crosse

de Saint-Père, et montrera peut-être, contrairement à l'opinion de plusieurs antiquaires, que les émailleurs de Limoges ne sont pas les auteurs de ce curieux travail. En effet, au combat de David et de Goliath, l'une des quatre *histoires* peintes sur le nœud, que nous reproduisons d'après la gravure coloriée de Willemin, il suffira d'opposer les six petits sujets qui suivent notre planche de la crosse de Tiron : nous allons les faire connaître.

Nous commencerons par le célèbre psautier latin du ix<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle, conservé à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall (8). Ce manuscrit, unique par sa richesse, nous montre (n<sup>o</sup> I) des guerriers Francs, nous dirons des Allemands, dont l'armure rappelle le ix<sup>e</sup> siècle et sert de transition entre cette époque et celle où fut exécutée la grande tapisserie de Bayeux. L'ancien bouclier rond est conservé (9); le casque, assez semblable à ceux du temps de Charles le Chauve, n'a point encore de nasal. — Vient ensuite (n<sup>o</sup> II) le bouclier pointu par le bas, arrondi par le haut et de forme plus ou moins allongée, tel qu'il était porté, au xi<sup>e</sup> siècle, par les hommes du centre et du midi de la France, et qui s'est conservé longtemps en Espagne. Nous avons pris cet exemple dans un commentaire sur quelques livres de l'Écriture sainte, renfermant un Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse, écrit dans l'abbaye de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne, au temps de l'abbé Grégoire de Montaner, et peint par Étienne Garsia. (*Apocalypse de Saint-Sever*; Biblioth. impériale, ancien fonds latin, supplém. n<sup>o</sup> 1075.)

Les fantassins font partie de l'armée des dix rois ennemis de l'Agneau. (*Apocalypse*, chap. xvii.)

Jusqu'ici rien ne se rapporte aux peintures de la crosse de Saint-Père, et nous sommes obligé de chercher notre provenance dans le Nord, à une époque plus rapprochée. Déjà l'érudit M. Pottier, ne tenant aucun compte des assertions de Willemin ni de la fausse tradition de Chartres, n'hésite pas à dire que « Goliath (est) revêtu d'une armure maillée complète, portant le casque conique à nasal, la lance à pennon et le grand bouclier pointu, ni plus ni moins qu'un guerrier normand du xi<sup>e</sup> siècle. »

Malgré cette autorité, nous aurons la hardiesse d'ôter encore quelques années à l'émail de Saint-Père; mais, avant de chercher

en plein XII<sup>e</sup> siècle le monument où nous trouverons la similitude désirée, nous puiserons d'abord un exemple antérieur, imparfait suivant notre opinion, dans la célèbre tapisserie à laquelle M. le conservateur de la bibliothèque de Rouen faisait sans doute allusion. Nous apportons ici (n<sup>o</sup> III) quatre personnages choisis parmi ceux qui se rapprochent le plus de Goliath. Les deux principaux nous montrent le duc Guillaume conférant, par l'investiture des armes, l'ordre de la chevalerie au roi Harold, qu'il va bientôt détrôner; HIC : WILLELM : DEDIT : HAROLDO : ARMA : (pl. VIII). Le mot MILITES se lit au-dessus des hommes au milieu desquels nous avons choisi le cavalier à pied tenant une lance garnie de sa flamme (pl. XVI). Quant au personnage de gauche (pl. XVIII), il est accompagné de la légende : ISTE : NUNTIAT : HAROLDUM : DE : EXERCITU : (10). Puis, à côté de cette image incomplète, nous en produisons une autre (n<sup>o</sup> IV) tirée du *Ortus deliciarum*, recueil théologique et scientifique qu'on pourrait presque appeler l'encyclopédie du moyen âge, et qui est conservé à la bibliothèque de Strasbourg (11).

On a la preuve que le *Ortus deliciarum* fut écrit avant 1175, au monastère de Hohenbourg ou Sainte-Odile, en Alsace, sous les yeux de la pieuse et savante abbesse Herrat de Landsperg. Ce manuscrit extraordinaire contient des milliers de figures, et l'on y rencontre un grand nombre de guerriers à pied et à cheval. Nous avons choisi de préférence un épisode du combat des vertus et des vices (folio 203), afin de répéter qu'au XII<sup>e</sup> siècle ce sujet se retrouve sans cesse sur le Rhin et vers le nord de la France, et qu'on le rencontre plus rarement en Italie, en Espagne et dans nos provinces centrales et méridionales.

Le groupe des deux figures représente la *Rapine* personnifiée en soldat, arrachant le casque d'un personnage inconnu, vêtu comme elle; probablement un compagnon de guerre. On lit au-dessus de sa tête : HIC EXERCETUR RAPINA EX AVARICIA NATA (12). Le guerrier armé d'une hache, pris au folio 34, nous a été fourni par le siège de Dan (*Genèse*, chap. XIV, vers. 14).

Les numéros V et VI achèveront cette démonstration pittoresque. Nous arrêterons ainsi tout court la réaction d'un archéologue érudit, qui ne craint pas de rejeter la crosse de Saint-Père à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; et, contrairement à l'opinion générale, nous prouverons, par des monuments exécutés à Limoges aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles



(n° V), que les émailleurs de cette école ne donnaient pas à leurs personnages des armures portées sur le Rhin, dans le nord de la France, en Angleterre peut-être, et surtout en Allemagne. On voit aussi, dans ce même numéro V (*Trahison de Judas*), que le casque conique à nasal va bientôt disparaître (13). Nous ne connaissons pas de miniatures où la transition soit mieux marquée, et l'on comprend qu'arrivée au règne de saint Louis (1226-1270), la révolution est accomplie.

Notre dernière gravure (n° VI), tirée du psautier de ce prince, représente la victoire de Saül sur Naas, roi des Ammonites (*Les Rois*, liv. I, chap. v. 11 (14). Le livre de saint Louis est conservé à Paris, dans le *Musée des souverains*, à côté d'un autre psautier plus ancien, non moins précieux, et sur lequel on lit : « C'est le Psautier Monseigneur Saint Loys. . . . lequel fu à sa mère » (fol. 191). L'inscription est du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

Il est donc incontestable que la crose de Saint-Père de Chartres n'a pas vu le jour avant le xii<sup>e</sup> siècle; — qu'elle rappelle imparfaitement, comme extrême limite, à cinquante ans de distance, la tapisserie de Bayeux, commencée sans doute avant la mort de Guillaume le Conquérant (+ 1087), *mais qui n'a point été finie*; — que la grande similitude des armures de Goliath avec celles du *Ortus deliciarum*, et certaines autres observations, conduisent à rapprocher son exécution du temps où vivait la célèbre abbesse de Hohenbourg; — enfin, que ces mêmes armures, le sujet des peintures et les ornements essentiellement occidentaux, plutôt allemands que français, tendent à dégager notre art national de tout concours dans ce curieux monument (15).

Peut-être faut-il ajouter que l'inscription FRATER WILLELMUS ME FECIT est un témoignage de plus en faveur de la provenance germanique; s'il est vrai, toutefois, que le nom de *Willelmus* ou *Guillelmus* soit regardé comme appartenant aux langues du Nord. (Guérard : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres; Prolégomènes*, page xvi.)

Nous allons maintenant terminer ces recherches préliminaires

<sup>1</sup> La planche annoncée des armures, n'étant pas encore terminée, ne paraîtra pas avec ce rapport, dont l'impression ne pouvait être retardée.

en prouvant que nous ne repoussons pas le bâton pastoral de Tiron à une époque trop reculée, lorsque nous le plaçons, au plus tard, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

V. Parmi les crosses qu'on peut confronter avec la nôtre, afin de déterminer son caractère, nous n'avons rien trouvé de plus analogue, dans le sujet comme dans la forme, que la belle crosse à serpent de la Bibliothèque impériale de Paris, venue du trésor de Notre-Dame, et que nous reproduisons d'après un bon plâtre et un dessin exact de M. Jérôme Ilnicki, à côté de la crosse restituée



Crosse de Tiron, restituée.

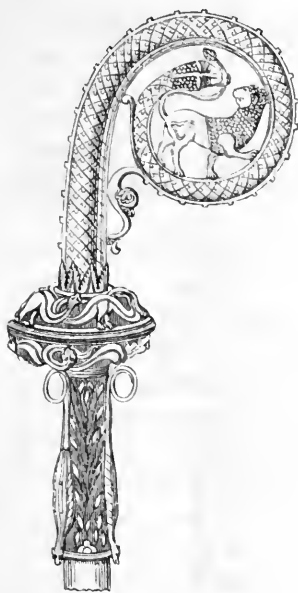
Crosse de Notre-Dame.

(Réduction au quart.)

de Tiron (16). Mais nous n'avons reconnu d'origine incontestable qu'au bâton pastoral d'Hervé, évêque de Troyes, trouvé à la cathédrale de cette ville, sous la chapelle de Notre-Dame, lors des fouilles exécutées pour la construction d'un caveau, en octobre 1844. On sait qu'elles mirent à découvert les restes d'Henri le Libéral, comte palatin de Champagne et de Brie, et de Thibaut III, son fils. Malgré l'absence d'inscription sur la tombe d'Hervé, d'an-

ciens documents historiques, dignes de foi, et la certitude où l'on est que nul autre évêque n'a été enterré dans le même lieu (17), ne permettent pas de révoquer en doute l'authenticité du cercueil. Hervé, élu en 1206, est mort dans le cours de l'année 1223.

La fin du XII<sup>e</sup> siècle avait déjà fait voir des détails pareils à ceux de la douille : des serpents, ou plutôt des dragons, ainsi placés en manière de gargouilles; les ornements du nœud et des cordons d'animaux fantastiques semblablement enlacés. Puis, à partir de cette époque, cette addition symbolique n'est plus abandonnée, et



Crosse de Troyes.



Crosse de Provins.

(Réduction au quart.)

couvre avec la même prodigalité les produits de la peinture, de la sculpture et de l'orfèvrerie. Nous sommes donc obligé de nous rejeter encore plus en arrière, le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle ne nous montrant rien d'analogue au bâton pastoral de Tiron.

Si nous n'étions arrêté par la crainte de multiplier les gravures, nous fournirions sans cesse dans nos travaux les monuments à l'appui de nos assertions : c'est la seule manière de con-

vaincre et souvent d'expliquer. Cependant, malgré ces motifs d'économie, nous n'avons pas hésité à mettre en regard de la crosse de Troyes celle d'un abbé de Saint-Jacques de Provins, trouvée, en août 1851, dans l'ancien monastère de ce nom, sur l'emplacement de l'église. Elles sont tellement identiques l'une avec l'autre, quoique sans répétition servile, qu'on peut les croire sorties du même atelier et fabriquées peut-être dans la même année, c'est-à-dire vers les derniers temps d'Hervé : car les rinceaux de la douille nous ramènent volontiers à l'avènement de Louis VIII (1223), père de notre roi saint Louis. (Voir au *Musée des souverains* le psautier de la reine Blanche.) Au moment de la découverte, les avis furent partagés, et l'opinion du pays resta indécise entre la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (1139) et la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> (1266). Dès lors il nous parut utile de déterminer l'époque véritable de cette magnifique crosse abbatiale, et nous avons profité, pour la rectification des deux dates, de la circonstance qui nous obligeait à produire le bâton pastoral de l'évêque de Troyes.

VI. En n'admettant dans les deux monuments de Saint-Père et de Tiron qu'une tête de *serpent* ou de *dragon*, au lieu d'une tête d'*agneau*, ils n'en sont pas moins du domaine de la symbolique chrétienne : au contraire, ils s'y rattachent davantage. En effet, des études récentes, dont l'honneur ne nous appartient pas, nous ont confirmé dans cette opinion, que la plupart des crosses à serpent, et particulièrement la nôtre, rappellent la verge de Moïse, qui fut changée en serpent dans les mains d'Aaron, son frère, et que nous nommerons désormais *la verge d'Aaron* (18).

« Il paraît que dans l'origine, dit l'abbé Bergier au mot *Crosse*, c'était un bâton pour s'appuyer (??); mais de tout temps cet appui, nécessaire aux vieillards, a été une marque de distinction. Nous voyons les chefs des tribus d'Israël distingués par le bâton, et c'est l'origine du *sceptre* ou bâton de commandement (19). » C'est là, dirons-nous à notre tour, que nous voyons le type du bâton pastoral; et c'est dans la verge d'Aaron, dont nous connaissons le principe, que nous trouvons aussi l'explication pure et simple de la crosse de Tiron.

Nous ferons d'abord remarquer que, parmi les diverses interprétations dont on a cru notre monument susceptible, nous avons

affecté de garder le silence sur celle qui tire sa source de la présence prétendue du démon sous la figure du serpent. En effet, l'idée de faire promener l'esprit de ténèbres, le dragon, l'ancien serpent, par nos évêques dans un temple chrétien, durant le cours de deux ou trois siècles, au même titre que la croix, nous a paru inadmissible. Elle laisse bien loin en arrière tout ce qu'on a dit jusqu'à ce jour à propos des modillons, des grotesques et des animaux fantastiques.

Voilà cependant la première explication qu'on voulait nous proposer *comme généralement admise* et fondée sur la difficulté de comprendre d'une autre façon la volute à serpent simple, telle, par exemple, qu'elle se montre aux crosses de Prully ou de Saint-Père de Chartres. Suivant notre sentiment, la logique naturelle ne permettait pas d'accepter un seul instant une pareille donnée, celle de voir le démon juste à la place même où les Grecs, dit Allegranza, mettent un globe de cristal signifiant la divinité du Christ, roi des cieux (20).

D'un autre côté, des conseils qui nous furent souvent utiles nous excitaient à voir, dans les deux petits serpents, une allusion à l'Ancienne et à la Nouvelle Loi; puis, au lieu du serpent d'Aaron, une image chérie des anciens chrétiens, le *Serpent d'airain* mis par Moïse sur une perche, pour servir de signe aux Israélites mordus par les serpents du désert (21), et qui est la figure de Jésus-Christ élevé sur la croix pour le salut des hommes (22). Nous arrivions au même but, nous disait-on; nous suivions de même notre chemin de prédilection, l'interprétation naturelle, mieux adaptée que toute autre à l'esprit simple et positif des masses.

A part le symbole des deux Lois, que nous n'admettons pas, notre explication est plus littérale: tel est le principal motif de notre préférence. Serions-nous dans l'erreur, notre idée de la verge d'Aaron serait-elle chimérique et en dehors de la tradition, nous ne changerions pas encore de méthode, à l'occasion d'une nouvelle recherche; l'allégorie chrétienne des contrées occidentales reposant d'ordinaire sur une base historique, ou réputée telle, sans cesse dédaignée par l'imagination subtile des Grecs.

Parmi les représentations les plus ordinaires des deux Testaments, nous avons remarqué deux livres ou deux rouleaux (23),

les deux cornes du bœuf (24), un calice et une table (de la loi), deux mamelles, des pinces ou pincettes (25), deux animaux (26), et un animal à deux têtes, signification sans doute analogue à celle de l'aigle éployée, en blason (27). Deux hommes assis, chacun sur un dragon sans ailes, nous ont paru, en raison du texte qui accompagne le sujet, être le symbole de la Nouvelle Loi cachée dans l'Ancienne (28).

On connaît la prosopopée de l'Église et de la Synagogue, répétée si souvent sur tous les monuments de sculpture ou de peinture parvenus jusqu'à notre époque. L'Église victorieuse, ordinairement couronnée, élève sa bannière et porte le Livre des Évangiles, ou reçoit dans une coupe le sang du Rédempteur. L'aveugle Synagogue, *Synagoga excecata*, un bandeau sur les yeux, la tête basse et voilée, soutient avec peine les tables de la Loi, déjà brisées; sa bannière, renversée et rompue sur plusieurs points, s'est échappée de ses mains défaillantes. Dans le *Ortus deliciarum*, ses pieds et ses jambes sont nus. Sa main droite tient le couteau du sacrifice, et, la gauche, une tablette où l'on peut lire : ET EGO NESCIEBAM. Sur ses genoux est une chèvre, dont la signification symbolique lui fait peu d'honneur. (Voyez ci-après, note 100, le *Der beschlossenen Gart des Rosenkrantz Marie.*)

L'âne, imprudent et débridé, *stultus et laxatus*, sert de monture à la Synagogue, et marche à l'abandon, tandis que sa rivale, assise sur l'animal de l'Église aux quatre têtes et aux quatre pieds symboliques d'aigle, d'homme, de lion et de veau (les quatre évangélistes n'en faisant qu'un), est conduite triomphante aux pieds de la croix (29).

Les deux Testaments se reconnaissent encore dans Moïse, personnification naturelle de l'ancienne Loi, et dans Josué, qui, de fait et de nom, est le type du Sauveur; — qui, gravissant avec Moïse le mont Sinaï, est le Christ même ou la Loi nouvelle, sans laquelle l'ancienne Loi ne peut atteindre à rien de sublime; — qui est nommé quelquefois avec Moïse, ou quelquefois omis, parce que le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien; — mais qui succède à Moïse, parce que Jésus-Christ succède à la Loi (30).

Il n'existe point de rapport entre tout ceci et le serpent dévo-

rant de Tiron. Cependant nous sommes loin d'avoir épuisé la matière : car, du symbole proprement dit à l'allégorie mystique, le champ à parcourir est presque sans limites. Ainsi les cinq pains et les deux poissons multipliés par Jésus-Christ (31) signifient les cinq Livres de Moïse et la doctrine évangélique et apostolique (32). Moïse recevant les tables de pierre est placé quelquefois, comme *figure* de l'ancienne Loi, à côté de la Descente du Saint-Esprit (33), qui a précédé la vocation des gentils à la Loi nouvelle, etc.

VII. Heureusement la représentation du serpent d'airain n'est pas seule applicable à la loi d'allégorie perpétuelle, poursuivie, par les écrivains ecclésiastiques et les artistes du moyen âge, entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Suivant Origène et les commentateurs venus après lui, la figure mystique de la verge de Moïse ou d'Aaron se rapproche beaucoup de la figure du serpent d'airain, si même ces figures ne signifient presque la même chose; la croix étant souvent prise pour le Christ (34). Il n'existe donc aucune raison plausible de repousser la traduction littérale du passage biblique, c'est-à-dire, la destruction des serpents produits devant Pharaon par les sages et les magiciens d'Égypte (35).

Le serpent d'airain ne dévorait pas les serpents du désert, mais arrêtait leur malignité. Quiconque avait été mordu par eux le regardait, et il était guéri. C'est par extension forcée de la pensée que le bâton pastoral de Tiron (prétendu *serpent d'airain*) aurait porté les deux serpentaux, et les aurait fait dévorer; ou bien le sens, alors compris, est aujourd'hui tout à fait oublié.

Pour appuyer notre sentiment par une preuve unique et décisive, nous tirerons du *Ortus deliciarum* d'Herrat de Landsperg un passage emprunté aux écrits, alors récents, du bienheureux Rupert, abbé de Deutz ou Duits, près de Cologne, mort en 1135. Avant de le lire, il faut s'identifier par la pensée avec nos aïeux du XII<sup>e</sup> siècle, et se rappeler à quel degré était poussé l'abus de l'allégorie dans les produits de l'art et les œuvres littéraires. Selon notre sentiment, on restera convaincu que ce passage explique le monument de Tiron et la crosse de Notre-Dame de Paris, et qu'il oblige de reconnaître Jésus-Christ même dans le serpent dévorant.

« De ceux qui se moquaient de lui, Jésus-Christ a reçu dans sa main le roseau ou le *calamus*; afin, comme dit saint Jérôme, ou d'écrire le sacrilège, c'est-à-dire le crime des Juifs, ou de tuer les animaux venimeux, c'est-à-dire les Juifs: car il avait la verge en sa main, c'est-à-dire son âme en sa propre puissance, afin de la déposer et de la reprendre à sa volonté. Et, de même, Moïse devant Pharaon jeta sa verge, qui, changée en serpent, dévora les verges des magiciens, aussi changées en serpent, et revint ensuite en sa forme première. Ainsi Jésus-Christ devait, en quelque sorte, déposer son âme pour descendre dans la mort, entrée dans ce monde par le serpent, et pour détruire les serpents des Égyptiens, c'est-à-dire les morts des péchés; après quoi sa verge, c'est-à-dire sa puissance, doit revenir à sa forme première (36). »

Nul n'avait une renommée de science et de piété supérieure à celle du bienheureux Rupert, auteur tout mystique, nourri de grec et d'hébreu, élève de Bérenger et d'Héribrand. Il appartenait à une famille distinguée et faisait oublier sa naissance par son inaltérable douceur et une modestie qui surpassait le savoir. Suivant le bruit public, que confirme son propre témoignage, son intelligence s'était ouverte très-tard, à la suite d'une prière fervente, adressée à la Vierge Marie, devant sa statue en marbre, à Saint-Laurent de Liège. Il n'en fallut pas davantage pour établir sa réputation de sainteté. Elle fut ensuite augmentée à l'occasion du miracle opéré sur les hosties consacrées, lors de l'embrasement de la ville de Deutz; miracle consacré par ce vers, que le pieux abbé fit inscrire sur le grand autel de son église :

Hoc corpus Domini flammis in pyxide vicit.

L'oratoire qu'il fit bâtir, à cette occasion, en l'honneur de saint Laurent, et l'hôpital qu'il y joignit pour recevoir les pauvres, à l'exemple du saint martyr; l'éclat de ses disputes religieuses avec le célèbre Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne; la simplicité de ses mœurs, lorsque, traversant la France, de Deutz jusqu'à Laon et Châlons, il avait un âne pour monture, *vili asello residens*, étant suivi d'un seul domestique; enfin, l'appui particulier de Frédéric, archevêque de Cologne, et de Guillaume, évêque de Palestrina et légat du saint-siège, qui l'aimaient, dit son dernier biographe, à cause de sa vertu et de ses connaissances



rare, imprimèrent à ses divers traités et à ses *Commentaires sur l'Écriture sainte* un respect universel, et leur donnèrent une vogue qui, depuis, ne s'est jamais démentie.

Nous devons insister sur ces détails, afin de faire mieux sentir l'ascendant que le génie de notre saint inspiré exerça sur ses contemporains. C'était le moment, il est vrai, où la symbolique chrétienne, traduite en figures peintes et sculptées, allait arriver à son apogée. Les écrits mystiques de Rupert, à mesure qu'ils se produisaient, étaient lus avec avidité; et sa mort si prompte, à l'âge de quarante-quatre ans, dans tout l'éclat de sa renommée, augmenta cet empressement. Les artistes en tout genre, prêtres ou laïques, subirent aussi l'influence directe de l'abbé Rupert; puis qu'on arrive, par la méditation exclusive de ses commentaires, à dissiper l'obscurité de quelques emblèmes nouveaux, compris alors des fidèles, et qui sont au surplus le développement des idées renfermées, pour la plupart, dans les Pères grecs et latins, sources premières de l'art chrétien.

Rien n'était alors livré au libre arbitre de l'*imagier*. Émeric David contient sur la question des renseignements positifs; et, depuis lui, ils ont été fort étendus. La décadence religieuse, d'où sortit la Réforme, n'avait point encore ébranlé l'édifice catholique. Le peintre et le sculpteur, guidés par les avis de l'évêque ou de l'abbé, étaient nourris, depuis leur enfance, des récits et des allégories qu'ils allaient reproduire sur les murs de nos vieilles cathédrales, pour l'ornement des temples et l'instruction de ceux qui n'avaient point d'autres livres. C'est ainsi qu'ils purent exécuter sans confusion, et surtout sans erreurs, de grands poèmes à sujets multiples, où chaque détail concourt à l'unité.

Sauf l'incorrection du dessin, qui nous blesse avec raison, notre admiration serait complète, si nous pouvions oublier un moment ce qu'il nous plaît de nommer le caprice et la bizarrerie du tailleur de pierres; tandis qu'en nous pénétrant de la science popularisée par ces grands artistes, nous arriverons à saisir chacun de leurs sentiments, et nous reconnaitrons qu'ils furent constamment logiques et sérieux. Pour notre propre compte, nous ne serions nullement surpris de découvrir un jour que les *crosses à serpent*, saes figures accessoires (monuments des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles,

généralement parlant), sont sorties du passage rapporté ci-dessus, ou de quelque autre allusion analogue, tirée de notre auteur et peut-être moins transparente.

Il est donc sage de s'en tenir à la verge d'Aaron, image de la croix du Christ, dès que le bâton pastoral, considéré dans son sens anagogique, n'est autre chose que la figure de la croix de rédemption et de justice. On assure même qu'il faut chercher dans le latin *crux* l'étymologie de notre mot *croisse*; d'où l'on pourrait conclure que la croix portée devant les évêques et la houlette du pasteur sont le même instrument liturgique, considéré sous deux acceptions différentes.

Au surplus, nous engageons vivement les partisans du serpent d'airain à lire et à méditer les deux passages que nous avons donnés de Tertullien à la note 34 : il est très-probable que leur conviction actuelle ne résistera pas à l'évidence d'un pareil témoignage. Le serpent des crosses, en général, ne représente pas, disons-nous, le démon; — le serpent d'airain, selon le grand Tertullien, est le diable affiché sur la croix du Sauveur, *qua serpens diabolus publicabatur* : — ce n'est donc pas la figure que nous irons chercher pour en constituer le bâton pastoral des anciens abbés de Tiron.

VIII. La présence du serpent d'airain serait-elle concédée, ce ne serait pas un prétexte suffisant pour découvrir dans les deux petits serpents la figure symbolique de la Loi et de l'Évangile. Malgré les conseils auxquels nous avons déjà fait allusion, et qui nous engageaient à l'adoption d'un sentiment rapporté seulement par déférence, nous n'oserions prendre la responsabilité de cette interprétation, puisque nous n'avons aucune souvenance des deux Testaments exprimés sous un pareil emblème; et nous ne comprenons pas encore leur point de rapport avec le serpent d'airain.

Un autre savant ecclésiastique, préoccupé peut-être de l'expression de Tertullien, « Nous sommes les petits poissons du Christ (37), » trouve ici deux poissons (deux chrétiens) emportés par le Sauveur, c'est-à-dire par le serpent d'airain, sa figure : c'est rentrer pour la troisième fois dans le champ des conjectures. Cependant, si l'on s'arrête malgré nous à cette nouvelle donnée, et qu'en effet

il y ait ici des poissons plutôt que des reptiles, notre pensée primitive ne sera pas dénaturée : le serpent sera toujours Jésus-Christ, comme nous venons de le voir, et sans qu'il soit indispensable de reconnaître le serpent d'airain. La composition, ainsi comprise, va se trouver directement appropriée à l'instrument liturgique qu'elle accompagne, et rentrera dans les représentations analogues offertes par l'iconographie sacrée depuis les époques les plus reculées.

On sait que *le poisson*, symbole du Christ et des chrétiens (voyez la note précédente), se rencontre souvent sur les images peintes ou sculptées, et s'est ainsi perpétué jusqu'aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles; après quoi, cette figure, toujours symbolique, change complètement de nature. L'aigle (Jésus-Christ) enlève le poisson et l'emporte dans les cieux; des oiseaux aquatiques (les apôtres, les docteurs de l'Église, les évêques, etc.) se livrent à la pêche mystique; des hommes nus (nouveaux, dépouillés du vieil homme), au nombre de quatre, de sept ou de douze, représentés au milieu des eaux (la mer du siècle, toute la gentilité), saisisent dans les filets de la foi les poissons élus parmi la foule qui les entoure, etc. etc.

Le mot de l'Évangile, « Suivez-moi et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes » (saint Matthieu, chap. iv, vers. 9; saint Marc, chap. 1, vers. 17), est l'origine de ces allégories, dont il nous paraît inutile d'apporter les preuves. Et quant au nombre sept (les sept pêcheurs de l'Évangile), qui se divise par trois et par quatre (la sainte Trinité et les Évangélistes), nous renvoyons au célèbre manuscrit d'Herrat de Landsperg, fol. 163, col. 1. Le passage est tiré du *Speculum ecclesie*.

Au lieu de discuter le fond, déjà peu vraisemblable, eu égard au rôle sensuel que joue le poisson, à partir du xi<sup>e</sup> ou du xii<sup>e</sup> siècle (38), attachons-nous d'abord à la forme; sachons à qui nous avons affaire, des poissons ou des serpents. C'est aux naturalistes qu'il appartient de décider en dernier ressort le point controversé; à moins qu'une bonne fortune d'antiquaire ne fasse découvrir un second monument qui lèvera tous les doutes. Jusque-là nous ne saurions admettre que l'ancien bâton pastoral de Tiron n'offrit pas deux serpents semblables, sauf l'émail, au grand serpent de la volute (39).

Ajoutons que sur les sarcophages, les ivoires, les vitraux, etc. le serpent d'airain est représenté d'habitude suspendu par le milieu du corps; quelquefois roulé en spirale au bout d'une perche ou d'un *tau*; plus rarement, comme à Saint-Denis et dans les manuscrits, couché sur un chapiteau de colonne, sous forme de dragon ailé. On le trouve aussi attaché par la queue, la tête en bas (*Heures d'Ango*); mais on ne le rencontre pas formant le cercle, à la manière du serpent des crosses. Enfin avec la verge de Moïse, qui dévorait les serpents, la pensée de M. Lejeune sur les *hérésies* vaincues serait plus probable; car, depuis saint Augustin (354 + 430), et sans doute avant lui, les hérésies peuvent avoir été représentées par les artistes sous l'emblème de serpents.

Suivant le père Berthier, dans son commentaire du psaume xc : « Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon » (verset 13), le célèbre évêque d'Hipponne dit que le démon attaque l'Église de deux manières : comme un lion, en la persécutant à force ouverte; et *comme un serpent*, en lui faisant la guerre secrètement. Durant les tempêtes excitées contre les martyrs, c'était l'enfer déchaîné qui ravageait le troupeau du Seigneur. Depuis le calme rendu à l'Église, ce sont les *hérésies* que Satan tâche de semer parmi les fidèles. Il se glisse *comme un serpent tortueux*, et, sous divers prétextes, il s'efforce de corrompre la foi des simples.

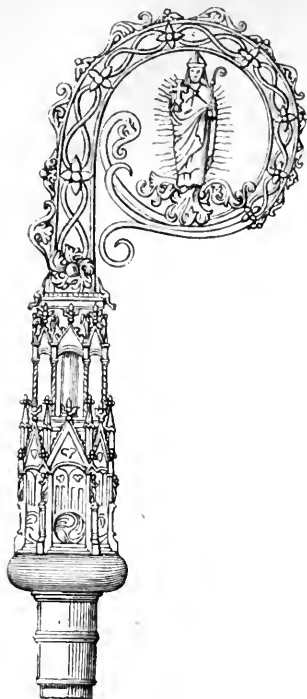
IX. Quelle que soit la valeur des diverses interprétations rapportées ci-dessus; qu'il y ait des serpents ou des poissons; qu'on reconnaisse avec nous la verge d'Aaron, c'est-à-dire la croix du Calvaire, ou Jésus-Christ lui-même; qu'on voie, de préférence, le serpent d'airain, figure réelle, assure-t-on, de Jésus-Christ crucifié (40), tenons pour certain que la crosse de M. Lejeune est un véritable objet d'art, traité avec délicatesse, et d'une date reculée. Cependant, malgré la beauté de l'émail, il serait difficile de prouver qu'elle a vu le jour au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle a appartenu à l'un des premiers abbés de Tiron. Ajoutons que nos musées et les trésors des églises ne renferment pas d'exemple de cette allégorie, et qu'elle n'est encore signalée sur aucune des nombreuses planches consacrées de toutes parts aux divers chapitres de nos antiquités nationales.

Par ces divers motifs, il sera bon, nécessaire peut-être, d'exécuter en couleurs le dessin consciencieux que, sur l'avis de la section, nous avons fait préparer depuis notre dernière séance, et que nous déposons sur le bureau. Toutefois, avant de provoquer une décision finale, il nous a paru utile d'appuyer notre jugement par le rappel des crosses déjà gravées dans les *Monuments français inédits* de Willemin (41), dans le recueil de feu M. Du Sommerard (*Les Arts au moyen âge*), et dans notre ancien Bulletin. On acquerra la preuve que rien de semblable à la crosse de Tiron n'a passé sous les yeux de notre et digne et regrettable collègue, et les fragments arrivés jusqu'à nous seront l'objet de plus vives sollicitudes, lorsqu'on verra l'intérêt que le comité attache à leur publication exceptionnelle par les procédés de la-lithochromie.

Notre planche ne pourra manquer de tourner au profit de l'art et de la science, elle réveillera le goût de l'émail aux couleurs inaltérables, et fournira d'utiles enseignements pour les ouvriers émailleurs. Elle servira à l'histoire de la fabrication limousine de la première époque, s'il est vrai que le monument soit sorti de Limoges (42), et donnera lieu à des recherches archéologiques et autres, dont le résultat, peut-être, ne se fera pas attendre. Enfin elle apportera au clergé, qui compte tant de membres éclairés parmi nos correspondants, un encouragement et un modèle de plus pour rentrer résolument dans les anciennes voies, en cherchant, autant que le permet sa pauvreté actuelle, à mettre le mobilier des églises et les instruments du culte en harmonie avec les temples qui les renferment.

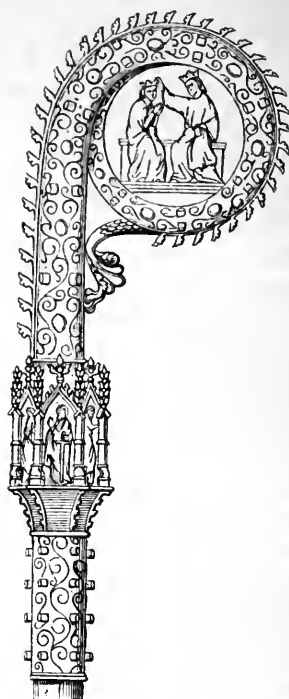
X. Ce n'est pas que nous regrettions précisément l'emploi des *crosses à serpent*, et que nous demandions leur retour comme type du bâton pastoral de nos évêques : le symbole serait aujourd'hui peu compris. Nous aimerions encore moins à rencontrer le serpent foulé aux pieds par la Vierge (ce qui ne se voit pas sur les anciennes crosses), parce que l'idée traditionnelle est de la sorte anéantie (43); mais, au lieu de recopier sans cesse les vilaines formes du siècle dernier, le moyen âge nous en a conservé d'autres certes plus attrayantes, et auxquelles il faudrait revenir, soit qu'on choisisse les *crosses de style architectural*, en général *historiées*, souvent accompagnées de feuilles et de fleurs, où le joaillier et l'or-

févre, portant un défi à l'architecture contemporaine, s'efforcent de la surpasser par la multiplicité des détails et l'accumulation



Crosse d'Hildesheim  
(Hanovre).

(Réduction au quart.)



Crosse de la Sainte-Chapelle  
de Bourges.

(Réduction aux deux septièmes.)

des richesses (14); soit plutôt que, se tenant tout à fait au caractère primitif de l'instrument liturgique, à l'idée fondamentale de la verge fleurie d'Aaron, symbole du sacerdoce, on reproduise les belles *crosses à fleur épanouie*, aussi répandues que les *crosses à serpent*, employées, sans distinction d'idée, les unes ou les autres, et qui, étant de la même époque (xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècle), fournissent une preuve convaincante de la vérité de notre interprétation.

Par erreur du dessinateur, les *crosses à fleur épanouie* sont présentées ici en sens inverse. A tige plus ou moins fleuronée, d'un style simple et gracieux qui n'exclut pas la hardiesse, elles devaient prévaloir sur les *crosses à serpent*; et leur usage, qui semble

maintenant renaître, n'a jamais été complètement perdu. Nous en retrouvons la trace dans le fleuron trilobé du siècle dernier, en nous



Crosse de Toussaints d'Angers.



Crosse du Puy-en-Velay.

(Réduction au quart.)

hâtant de dire que cette époque de mauvais goût (par rapport à la forme du bâton pastoral) avait oublié que la fleur, quelquefois tripartite, ou que la feuille trilobée des *crosses à tige fleuronnée*, étaient ainsi divisées en l'honneur des trois Personnes divines.



Développement de la douille; réduction à la moitié.

On trouvera plus loin (Appendice, lettre D) les réflexions provoquées par les crosses du XIII<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, offertes ici comme modèles à

l'art de notre époque. Nous ne songions pas naguère qu'il nous serait facile de fournir aussi vite, à l'appui de nos paroles, ces quatre exemples remarquables, empruntés à la belle publication du R. P. Arthur Martin. Le *bâton pastoral* est une mine féconde, ouverte désormais aux dessinateurs et à l'orfèvrerie d'église. Puissent nos fabricants savoir l'exploiter!

Il nous reste à justifier les dénominations de *crosses historiées* et *crosses de style architectural*, que le savant jésuite a cru devoir appeler *crosses à sujets de piété*, *crosses à décoration architecturale*. Depuis longtemps nous employons avec lui les expressions de *crosses à fleur épanouie*, *crosses à tige fleuronnée*. Il a consacré un chapitre spécial à ces formes attrayantes de l'instrument liturgique, et il partage en entier notre admiration et nos regrets.

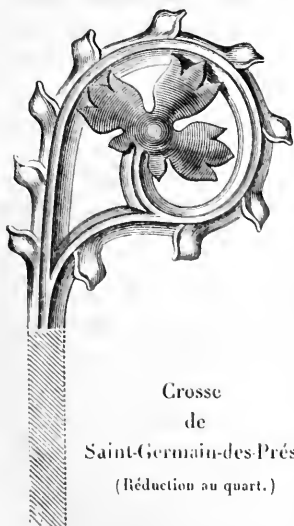
Nous appelons *crosses historiées* celles dont la volute renferme des *Histoires de la Bible*, des sujets de piété, des madones, des personnages quelconques et même des animaux, comme on dit encore *Bible historiée*, *Heures historiées*, en parlant des Bibles et des livres de prières enrichis de peintures ou de simples vignettes. Quant aux *crosses de style architectural*, sans prétendre critiquer le mot *décoration*, lorsqu'on l'applique à l'ornement des divers instruments liturgiques, nous nous sommes trouvé dans l'impuissance d'exprimer, en d'autres termes que nous ne l'avons fait, l'affectation du *xiv<sup>e</sup>* et du *xv<sup>e</sup>* siècle à rappeler autant que possible, sur tous les ustensiles sacrés ou profanes, les reliquaires, les diptyques, les meubles, les coffrets, etc. le caractère de l'architecture du temps; évidemment le temple chrétien lui-même, plus que les détails du monument.

Les admirables *Heures de saint Louis* conservées au Louvre, où les peintures ont pour cadre des constructions ogivales; le traité ascétique de l'*Abbaye chrétienne*, que nous possédons, manuscrit du *xiii<sup>e</sup>* siècle et l'un des plus beaux sans contredit de cette belle période (voyez les notes 45, 48 et 103); la *Vie de saint Denis*, du *xiv<sup>e</sup>* siècle, et une foule d'autres *livres historiés*, prouvent qu'il n'y eut à cet égard, durant deux ou trois cents ans, qu'une seule pensée. Aux *xiii<sup>e</sup>* et *xiv<sup>e</sup>* siècles, époque où les trois arts du dessin sont inséparables et travaillent sur la même donnée, l'architecture doit sa prépondérance à deux causes distinctes et simultanées, l'une matérielle, l'autre symbolique : d'abord, à l'admiration universelle qu'enfantèrent en Occident les merveilles du style ogival; aux nouvelles et colossales proportions des temples; à la profusion extraordinaire des détails accessoires, les flèches, les colonnettes, les dentelures, les galeries, etc. tandis que la peinture et la sculpture ne sont en réalité, avec toute leur magnificence et l'avantage



de la couleur, que les auxiliaires de leur sœur aînée. En second lieu et surtout, comme nous venons de le dire (voyez note 44), à l'idée qui portait à voir dans nos vastes et magnifiques cathédrales, dans chaque église chrétienne, l'image de la Jérusalem céleste, décrite par saint Jean : idée sur laquelle on revenait sans cesse.

Il existe un grand nombre de crosses dont le nœud ou pommeau (pièce essentielle à partir du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle) consiste, par exemple, dans une tour ronde ou à pans, à un ou deux étages, sans aucun ornement. Un tel bâton pastoral ne peut entrer dans la classe des crosses à décoration architecturale, ni de *style architectural*, quoique l'une de ses parties soit composée sur des données architectoniques. L'artiste n'a pas prétendu *orner* sa crosse, mais lui constituer un nœud quelconque, symbole de la divinité du Sauveur (unissant la douille à la volute), sans lequel, suivant les idées du temps, l'instrument liturgique eût été incomplet ; et ce nœud, il l'a composé en songeant à la Jérusalem céleste. (Voyez le *Gemma animæ*, cité par M. l'abbé Barraud, page 11 du mémoire intitulé : *Des crosses pastorales*.)



Crosse  
de  
Saint-Germain-des-Prés.  
(Réduction au quart.)

Il en est de même de certaines crosses de style architectural, du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, également dénuées de tout ornement étranger au caractère particulier de l'époque, c'est-à-dire au style ogival. Séparées de leur douille, elles ressemblent volontiers à un meneau de fenêtre gothique, sans vitrail. Nous songeons ici à la crosse en bois, à feuille trilobée, faite pour la tombe, possédée par M. le comte de Lescaupier, et que le R. P. A. Martin a rangée parmi les crosses à décoration architecturale (fig. 137 du *Bâton pastoral*). Nous la plaçons sous les yeux de nos lecteurs, tout prêt du reste à changer notre dénomination contre celle du maître que nous avons cité, si l'on trouve la sienne préférable à la nôtre.

## § II.

### CROSSE DE NOTRE-DAME DE PARIS.

I. La magnifique *crosse de Notre-Dame*, conservée maintenant au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque impériale, trouve en-

fin son interprétation naturelle par la découverte de la crosse de Tiron. Nul doute, pour nous du moins, que la pensée du serpent dévorant ne soit la même. C'est l'impie, c'est Satan vaincu par la croix : sa tête hideuse a remplacé les serpents de la magie égyptienne. Que pouvons-nous ajouter de plus à cette parole? Le siècle, la matière, la pensée, sont identiques; l'explication du sujet ne sera pas différente!

Dans le *Ortus deliciarum*, écrit au XI<sup>e</sup> siècle, recueil auquel l'on ne saurait faire trop d'emprunts et que nous avons longtemps étudié, tous les réprouvés, lors du jugement dernier (folio 273), ont la bouche relevée, comme le Satan de Notre-Dame, et le nombre en est très-grand. A côté de la tête du serpent, reproduite avec beaucoup de fidélité, de la grandeur de l'original, nous plaçons, en les tirant du même manuscrit (folio 3), les deux têtes *fac-simile* de Lucifer, avant et après sa défaite : seulement notre dessinateur a eu le tort, durant notre absence, de redresser la tête de l'archange déchu, telle qu'on la voit ici : Lucifer, vaincu par saint Michel, est précipité du ciel, *la tête en bas*.

Au folio 255, dans l'enfer, les damnés conservent la bouche



Lucifer avant et après sa chute.

(Calqué sur l'original.)

relevée, comme au jugement dernier. Il en est ainsi de Lucifer enchaîné, des diables, des hommes pervers, de la femme du mauvais riche, des vices vaincus par les vertus, des sirènes, des méchants de l'Apocalypse (fol. 258), de la prostituée de Babylone après sa chute, etc. etc.

Cependant tous les méchants ne montrent pas cette déviation

de la bouche. Dans le groupe de Coré, Dathan et Abiron (fol. 53), deux seulement des cinq Israélites précipités ont les coins de la bouche relevés. On trouve même que l'un des serviteurs du père de famille tué par les vigneron (saint Matthieu, chap. xxi), et le prophète Jonas, rejeté par la baleine (fol. 64), sont ainsi représentés. Ces erreurs, fort rares, n'ont lieu ni chez les saints, ni chez les justes; leur figure est calme, au paradis comme sur la terre, et leur bouche ressemble à celle du beau Lucifer avant sa révolte.

L'effroi, la douleur n'expliquent pas, comme on l'a dit, ce changement d'expression. Aux peintures du crucifiement et de la descente de croix (fol. 150), la Vierge, saint Jean en pleurs, les deux Maries et les autres assistants ne présentent pas cette particularité du visage, essentiellement employée, dans le *Ortus deliciarum*, comme le signe de réprobation.

Nos exemples auraient pu se prendre sur plusieurs autres monuments graphiques moins importants et moins célèbres, prouvant également la justesse de nos remarques. Les vitraux de Bourges et de Chartres, les sculptures et les peintures sur mur viennent aussi les confirmer; mais, pour rester dans les manuscrits, nous citons seulement deux volumes : l'un, de la fin du xii<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de la même époque que le *Ortus deliciarum*, et l'autre, de la fin du siècle suivant. Le premier est un psautier latin-français de la Bibliothèque impériale, aujourd'hui conservé à la Réserve, et classé sous le numéro 1132 bis, dans le Supplément des Manuscrits français. Il appartient jadis à Jean de Berry, surnommé *le Bon* et *le Camus* (1340 + 1416), troisième frère de notre roi Charles V. (*Inventaire du père Berthier.*)

Le deuxième volume est le *Livre des vices et des vertus*, traité souvent recopié; mais notre exemplaire est le spécimen le plus parfait de l'art français à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Son origine serait encore plus illustre, puisque l'on pense aujourd'hui qu'il fut à Philippe le Hardi (1270 + 1285), et l'on croyait même qu'il avait appartenu au roi saint Louis, son père (45). « Ces deux manuscrits sont d'une grande beauté, disions-nous naguère; ayant été faits en France, ils ont l'avantage d'offrir, au point de vue national, de nombreux matériaux pour l'histoire comparative de la peinture sur vélin. On y trouve aussi beaucoup de costumes, et nous les regardons comme une mine féconde encore inconnue, par rapport

aux mœurs, aux usages, à la symbolique chrétienne et à l'explication des figures. »

Dans le psautier de Jean de Berry, les gloses diverses du psaume VII, *Dominus Deus in te speravi* (folio 12 verso), sont accompagnées d'une peinture montrant un lion qui terrasse un homme : la gueule de l'animal symbolique, largement fendue, se contourne vers les oreilles. Le lion est pris en mauvaise part; car la glose interlinéaire porte, *Leo diabolus, quia in illis pugnat*; et la glose marginale, plus mystique, compare également le lion au démon (46). Parmi les divers autres monuments où se voit le même sujet, celui-ci est un des plus curieux, en raison de l'attitude insolente et diabolique du lion <sup>1</sup>.

Les peintures de l'admirable *Livre des vices et des vertus* sont placées dans un couronnement d'architecture gothique, qui rappelle les encadrements du psautier de saint Louis. Des têtes humaines et des têtes fantastiques de démons occupent les rosaces et les intervalles laissés libres par le croisement des arceaux. Les premières ont une grande douceur de visage, tandis que celles-ci présentent toutes cette circonstance d'une bouche démesurément fendue et remontant en cercle vers les oreilles. Nulle part l'intention du miniaturiste n'est plus marquée que dans la peinture du *Mauvais riche* (S. Luc, chap. xvi, vers. 19 et suiv.), où deux masques hideux président au festin (47) : leurs cheveux sont hérissés, leur nez crochu retombe sur la bouche entr'ouverte et prête à dévorer. Au contraire, les rosaces de *la Charité* et du *Pauvre Lazare* sont ornées de la main bénissante de Dieu.

Au-dessus de *la Gloutonnie* (Gloutonnerie), exprimée par l'action la plus dégoûtante qui se puisse commettre à table, à la suite d'une surcharge d'estomac, deux masques de démons applaudissent au dénoûment et tirent la langue; leur bouche remonte également vers les oreilles. La femme du *glouton* soutient sa tête; lui-même se hâte de porter une large coupe sous sa bouche; mais il plonge en même temps de l'autre main dans un plat et saisit deux poissons, le mets sensuel par excellence. Un jeune serviteur, touchant un pain symbolique, essaye de rappeler son maître

<sup>1</sup> Nous voulions donner ici un bois du lion terrassant; mais ce rapport, que nous avions cru oublié, nous ayant été tout à coup demandé, nous n'avons pas eu le temps de faire achever le dessin.

à la vertu de *soubriétéz*, personnifiée par une jeune femme couronnée, au milieu des bois, et debout sur un cochon (??) terrassé. Son disque, ou petit bouclier rond, est rouge, chargé d'un oiseau de couleur verte, semblable à un geai, et dont nous ignorons la signification. Toute cette scène, rendue avec talent, ne manque pas d'intérêt, malgré la répulsion qu'on éprouve pour le principal personnage.

Enfin la préoccupation du peintre a été si forte, à l'égard de ces bouches diaboliques, qu'il a dessiné de la même manière celle du *veau d'or* élevé par Aaron, dans le désert, à la demande des Israélites. (*Exode*, chap. xxxii, vers. 4.)

Au lieu d'être intercalées dans le texte, les neuf grandes miniatures de ce splendide manuscrit sont mises en tête du volume. Parmi les trente-trois sujets qu'elles représentent (48), nous avons remarqué :

1° *La Bête de l'Apocalypse*, qui « était semblable à un léopard ; ses pieds étaient comme des pieds d'ours, sa gueule comme la gueule d'un lion. » (Chap. xiii, vers. 2.) Nous en donnons ici la gravure, rejetant à la note le chapitre que saint Jean lui a consacré (49). On rencontrera difficilement, si nous ne nous abusons, un exemple plus sensible et plus juste à l'appui de nos observations précédentes, et notre gravure, réduite ici aux deux tiers, permettra en même temps d'apprécier à leur valeur les peintures de ce volume extraordinaire. Sous la peinture est écrit : « C'est la vision saint Jehan, que il vit en l'Apocalypse<sup>1</sup>. »

2° *L'Avarice*, opposée à la *Miséricorde* (la Charité), fol. 8 ; et, dans la partie inférieure, le sujet d'*Abraham qui reçoit les anges* (les anges), et de *La bonne dame qui départ son huile* (*Les Rois*, liv. IV, chap. iv). Nos correspondants nous sauront gré d'avoir mis cette image sous leurs yeux. Peut-il rester encore des doutes en voyant la bouche du diable, lorsque, assisté de ses dignes acolytes, il puise avec l'avare dans son coffre-fort ? N'est-ce pas la bouche même du Satan dévoré par le serpent de notre crosse ? En

<sup>1</sup> Ce bois n'est pas fini ; si le graveur nous tient parole, nous le donnerons à la fin du rapport. Quant au sujet suivant, *L'Avarice*, il est à peine dessiné. Nous ne pouvons donc espérer de le faire connaître, et nos regrets sont d'autant plus vifs que la miniature réunit plusieurs genres d'intérêt.

regard de l'Avarice, la Miséricorde, richement vêtue et couronnée, est debout sur un loup terrassé, qui tient encore un agneau dans sa gueule. Elle couvre un homme à moitié nu et l'aide à passer sa tunique; son attribut est une colombe. Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur ce curieux monument, où tout est matière à réflexion, et nous appelons l'attention sur les deux têtes de Mores, dernier souvenir des croisades, au XIII<sup>e</sup> siècle, et qui remplacent les satellites infernaux et habituels des vices personnifiés.

3° *La Proesse triomphant de la Force* (folio 9), en regard de *David et Goliath*.

*La Proesse* est couronnée comme les autres Vertus; mais elle n'a pas de coiffure, et de longs cheveux, signes de force, tombent en boucles sur ses épaules. Sa robe est bleue; son manteau, brun clair, est doublé de vair (fourrure blanche et grise), distinction réservée aux grands personnages. Sa main gauche soutient un disque d'azur au lion passant, qui n'offre rien d'exceptionnel dans l'attitude, la physionomie, la pose et la couleur. Calme et tranquille, elle enfonce sans efforts son glaive dans la gueule d'un autre lion terrassé à ses pieds, et se tient debout sur le corps de son ennemi, qui lui sert ainsi de piédestal. Le lion vaincu est bleuâtre, comme celui de *la Bête de l'Apocalypse*. Sa gueule, conformée de même en demi-cercle, remonte aussi jusqu'aux oreilles; contraste frappant avec le lion du disque, où l'on ne trouve, avons-nous dit, aucune particularité digne d'être signalée.

Le bouclier de Goliath est d'azur au lion rampant d'argent. L'animal héraldique paraît furieux et prêt à s'élancer. Il est armé de griffes terribles, et sa gueule, largement fendue, veut dévorer le jeune enfant, qui a déjà frappé le géant et fait encore tourner sa fronde; mais cette gueule n'est pas relevée en forme de croissant, comme aux exemples qui précèdent.

L'auteur anonyme de la description manuscrite de notre volume, cherchant une allusion dans cette parole de Goliath, « Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton ? » (*Rois*, liv. I, chap. XVII, vers. 43), voit un chien dans le lion du bouclier, et, au besoin, il le prend pour « l'antagoniste du chien du berger David. » Le chien était un animal trop méprisé chez les

Juifs, pour en supposer un à David et même à Goliath; nous trouvons d'ailleurs que son lion, également symbole de la force terrestre, a la tête semblable, sauf les dents, à celle du lion représenté sur le disque de *la Proesse*. Quant au chien de David, s'il eût existé, il aurait été mis à côté de son maître; et nous n'en avons jamais rien lu que dans un sermon, attribué au Père Maimbourg, sur quatre espèces de chiens considérés d'un point de vue moins allégorique que satirique (50).

Goliath porte l'armure des derniers Croisés : une large cotte d'armes recouvre en partie sa jaque ou cotte de mailles. Sa tête est coiffée, par-dessus la jaque, d'un casque bleuâtre, peu élevé, sans visière, rare à cette époque; espèce de bassinet sans rebords, ressemblant assez aux calottes portées jadis dans nos contrées du Nord. (Voyez, à notre seconde planche, les guerriers du *Psautier de saint Louis*.)

Ces deux représentations, *La Proesse* et *Goliath*, offrent divers genres d'intérêt, de costumes et autres; cependant, sauf la question de la bouche contournée, elles n'étaient pas tellement rares que nous dussions demander leur reproduction dans ce rapport, et nous nous sommes contenté de les décrire avec soin. *La Peresse* (Paresse) et *le Labor* (Travail) complètent le folio, l'un des plus curieux de ce volume pour l'étude des usages et l'histoire de l'agriculture au XIII<sup>e</sup> siècle.

CROSSES DE TROYES ET DE PROVINS.

---

Symbole du Lion.

L'explication des crosses de Troyes et de Provins n'offre, à notre avis, aucune difficulté. Dès que le serpent est la verge d'Aaron, c'est-à-dire la verge de Moïse ou la croix du Christ (voyez page 17 et note 34), la figure symbolique renfermée dans la volute sera prise en bonne part. Rien n'empêche d'y voir le lion de la tribu de Juda, dont il est parlé dans l'Apocalypse (chap. v, vers. 5), Jésus-Christ, sorti de la tribu de Juda et de la race de David, et qui a vaincu la mort, le monde et le démon (51). Cette interprétation est si naturelle qu'elle se mêle involontairement, chez quelques ecclésiastiques, à la tendance qui les porte à reconnaître le démon dans le

serpent des crosses; pensée fort étrange, à la prendre d'une manière générale, mais qui trouve une application exceptionnelle dans le *Combat de l'Agneau*, ou la *Victoire de l'archange*, ainsi que nous le dirons suffisamment, § III, à propos de la crosse de Tous-saints d'Angers. Néanmoins le serpent étant reconnu, dans les crosses précédentes, pour Jésus-Christ lui-même, nous aimerions mieux, après mûre réflexion, voir ici, au lieu du *lion de Juda*, l'image des apôtres Pierre ou Paul (52), du docteur (53), du prélat, chef et gardien de son église (54), et de la vigilance de l'évêque (55), symbole né sans doute de la croyance que le lion dormait les yeux ouverts (56), comme le dit Alciat dans ses *Emblèmes* (57) :

Est leo, sed custos, oculis quia dormit apertis;  
Templorum idcirco ponitur ante fores.

Mais le lion est aussi le symbole du juste (58) et de la confiance en Dieu (59), du parfait et du chrétien dans l'Église (60). Il est même le symbole de l'Église tout entière (61); et nous ne pouvons dissimuler notre préférence pour cette dernière interprétation, puisqu'elle est en rapport avec les idées dominantes du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le bâton pastoral, c'est-à-dire dans la croix (dorénavant la même chose), nous voyons le nouvel arbre de vie, dont l'autre n'était que la figure; et dès lors nos volutes nous offrent l'une des *histoires* les plus répétées du moyen âge : nous entendons la représentation d'hommes, de femmes, d'enfants et d'un nombre infini d'animaux réels ou fantastiques s'attachant à cet arbre de vie, et s'entrelaçant dans ses branches d'une manière si intime, qu'ils semblent ne vouloir faire avec lui qu'un seul et même corps.

Vers la fin du § III nous donnons deux exemples figurés qui justifient notre opinion, et sur lesquels nous ne pourrions malheureusement pas nous arrêter. Du Cange cite un inventaire de 1295 où se trouve mentionné le bâton pastoral d'un évêque Richard, conservé dans le trésor de Saint-Paul de Londres. On y rapporte que la volute de la crosse était en corne, et renfermait une vigne qui entourait un lion de cuivre doré (62). « Je suis la vraie vigne, a dit Jésus-Christ, et mon père est le vigneron... » (Saint Jean, c. xv, vers. 1.) La crosse est le bois de la croix, et la vigne est Jésus-



Christ. Que verrons-nous alors dans le lion, s'il ne signifie le chrétien ou l'Église tout entière, représentée, si l'on veut, par son chef vigilant, qui dort les yeux ouverts?

Au surplus, nous n'avons pas épuisé, à l'égard du lion, la série des figures symboliques applicables aux deux crosses. D'autres peuvent y découvrir le Sauveur crucifié (63), interprétation satisfaisante en parlant du bâton pastoral, puisque la verge changée en serpent est la croix du Christ ou le symbole du Verbe, au même titre que l'agneau (*Apocal.* ch. V, vers. 5 et 6) : le lion tient quelquefois sa place sur la montagne de Sion, et les quatre fleuves du paradis coulent également à ses pieds (64). Il est encore le symbole de Dieu, qui, semblable au lion, débonnaire envers les faibles, frappe les pécheurs endurcis et prend en clémence les cœurs repentants (65); — de Dieu, rugissant par les docteurs dans l'évangile et dans la loi, et dont la nature, dit saint Jérôme, est semblable à celle du roi des animaux, qui, par les éclats de sa voix, glace d'épouvante et d'horreur tous les oiseaux et tous les reptiles de la terre, c'est-à-dire le diable et les dogmes pervers des hérétiques (66).

Il nous reste maintenant à faire connaître les autres et nombreuses significations du lion, pris en bonne ou en mauvaise part. De toutes les images symboliques qui se rencontrent dans les églises et sur les monuments chrétiens, il n'y en a peut-être pas une, dirons-nous avec un auteur moderne, qui ait reçu tant de significations et aussi diverses que le lion. (*Christliche Kunstsymbolik und Iconographie*, etc. ut supra, au mot *Löwen*.) Cette observation ne pouvait échapper à dom Calmet. Il rapporte que les Hébreux ont sept termes pour signifier le lion dans ses différents âges; qu'il était fort commun en Palestine; que les auteurs sacrés en parlent très-souvent, et qu'ils tirent de cet animal leurs similitudes et leurs comparaisons. (*Dictionnaire historique de la Bible*, au mot *Lion*.) Nous allons nous attacher surtout aux exemples figurés sur les monuments chrétiens et dans les peintures des manuscrits, et nous continuerons de chercher nos preuves chez les Pères de l'Église et les commentateurs du texte sacré, ne consultant les allégoristes modernes des trois derniers siècles que par rapport à la perpétuité du symbole. (Voyez la fin de la note 171.)

Notre but n'a point été de faire de la science. Les Pères et les auteurs déjà cités dans les notes, la *Glose ordinaire* de Walafride Strabon (+ v. 849), faite sur le latin de la Vulgate, et la *Glose interlinéaire* d'Anselme de Laon (+ 1117); Eucher, évêque de Lyon au v<sup>e</sup> siècle ou, peut-être, un autre Eucher plus nouveau; le vénérable Bède (+ 735), Raban Maur (+ 856), le pieux Rupert (+ 1135), etc. Vincent de Beauvais (*Miroir historial*), le *Physiologus* ou *Bestiaire*, et quelques autres, s'occupant aussi d'histoire naturelle, mêlée à la symbolique, tels que Bochart (*De animalib. sacris*), etc. tous ces auteurs feront obtenir à l'antiquaire et à l'archéologue patients le résultat auquel nous sommes parvenu. Mais, en même temps que nous apporterons un témoignage de plus en faveur des lions de Troyes et de Provins, nous montrerons que la symbolique chrétienne est un vrai dédale, surtout pour un laïque, et qu'on ne saurait l'aborder avec trop de circonspection.

Marchant seul ou au-dessus de ses petits, le lion est le symbole de Jésus-Christ, comme le coq est le symbole du prédicateur, et le bélier celui de l'ordre des prêtres, préparant le troupeau par les bons exemples (67). Dans cette même attitude, il est également le symbole de Jésus-Christ à sa descente aux enfers (68). Dressé sur ses pattes de derrière (69), ou éveillant son petit (70) trois jours après sa naissance, il signifie Jésus-Christ ressuscité (71), le désir de la perfection chrétienne et la progression rapide des choses terrestres vers les choses célestes (72). Les lionceaux sont le symbole des peuples séduits par les princes, mais sauvés par la miséricorde et la vérité (73). Le lion pendu ou cloué à un arbre est le symbole du Christ sur la croix (74). Endormi ou couché, c'est le Christ à sa passion (75) ou le Christ au tombeau (76), qui, dans son sommeil, a vaincu le diable (77). Combat-il le serpent, c'est encore Jésus-Christ (78). Tient-il un autre lion sous ses pattes, c'est la victoire de la croix (79) et le triomphe de la morale évangélique sur la force physique. Saisi par un homme blessé dans la lutte, il est le symbole de l'adversaire (80). Au contraire, parvient-il à le terrasser, ainsi que nous avons vu plus haut, à propos de la *crosse de Notre-Dame*, il devient le symbole du diable (81). Enfin, emporté lui-même et chargé sur les épaules de son vainqueur, comme la brebis du *bon pasteur*, c'est le chrétien en possession de Jésus-Christ (82). Dans le lion combattu par

David enfant (83), mis en pièces par Samson (84), ou traversé par la pique de Banaïas (85), on trouve le diable vaincu par Jésus-Christ et transpercé par la croix. Comme symbole de la force, le lion est monté par la Mort (86).

Avec un seul corps et deux têtes (circonstance fréquente dans les manuscrits), le lion est peut-être encore le symbole de Jésus-Christ et de son Église (87), ou des deux Testaments (88). Les deux grands lions gardiens du trône de Salomon sont aussi les symboles de l'ancienne et de la nouvelle loi (89), comme les douze lionceaux figurent les douze patriarches et les douze apôtres (90). Les sept lions de Daniel sont les sept démons de la mort, ou les sept péchés capitaux (91). Sort-il de sa tanière, c'est Jésus-Christ vainqueur du tombeau; s'agit-il, au contraire, du roi de Babylone, il faut entendre le démon et les auteurs de doctrines perverses (92). Couché dans son antre, il est le symbole de l'impie et de l'hérétique (93). Son lionceau repose-t-il à ses côtés, c'est le diable dans les cœurs obscurs des Juifs, des hérétiques, des infidèles et des méchants (94). Enlacé par le serpent, c'est le fort soumis par le diable ou placé sous son influence (95). S'il est mort, il désigne le Juif et le puissant inique (96) : « car, dit l'Ecclésiaste, un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. » (Chap. ix, vers. 4.)

Ce lion, que nous venons de prendre si souvent en bonne part, est aussi une bête immonde (97), le symbole du démon, généralement parlant (98), de l'Antechrist (99), de la violence, de l'orgueil (100) et de la cruauté; ses dents sont le symbole du diable (101). A Notre-Dame de Chartres, le mot *crudelitas* est écrit au-dessus de sa tête, lorsqu'il est frappé par la *Fortitudo* (102). Au contraire, dans un manuscrit que signale la beauté de ses peintures, le *Livre des vertus*, d'Honoré Bonnet, prieur de Salon (103), le disque de la Force, et peut-être celui de l'Équité, est chargé d'un lion; le triomphe de la Force s'exerce sur un autre lion étendu à ses pieds, et, dans l'histoire en rapport (combat de David et de Goliath), c'est encore un lion qu'on aperçoit sur le bouclier du géant; mais leurs gueules ont une conformation différente. (Voyez ce que nous en avons dit, page 32.)

Nous reviendrons plus loin sur ces apparentes contradictions, qu'explique le titre de *lion d'enfer* : la gueule du monstre vomit

alors des flammes dévorantes (cathédrale de Francfort, etc.) (104). S'il est représenté déchirant sa proie hors des portes de l'église (grand portail de Saint-Jacques de Ratisbonne), c'est encore le diable (105); mais si les lions sont au nombre de deux, attaquant un cerf ou un chevreuil, ils signifient, l'un le peuple païen, et l'autre l'hérétique; le cerf ou le chevreuil s'entend du chrétien (106).

Le lion seul figure la Judée (107), les Juifs (108), les pécheurs (109), le païen et l'hérésiarque ou les hérétiques (110), Satan ou ses membres (111), la force séculière (112), les princes du monde dans l'affliction, *dolentes* (113), le féroce Nabuchodonosor (114), désigné pour autres causes à la note 92, les peuples séduits par les princes (115) et les puissances persécutrices (116). Sa proie est le symbole du prêtre juif, des pervers, des hérétiques et des possédés (117). Est-il en compagnie des dragons, on doit y voir les démons ou les hérésies (118), le diable étant à la fois *lion* et *dragon*. Comme lion, il attaque de vive force; dragon, il tend des embûches (119); celui-là persécute les martyrs, l'autre les confesseurs (120). Au contraire, le lion et le dragon sont-ils foulés aux pieds, il faut y voir le symbole de la chair soumise (121).

Enfin le liou mange-t-il la paille comme le bœuf, on y trouve le symbole de l'homme du siècle; peut-être parce que la paille est le symbole de la doctrine perverse et de la parole simple (122). C'est ainsi qu'en parle Santis Pagnini, et qu'il se rencontre dans une autre Bible allégorisée du XIII<sup>e</sup> siècle, en regard des passages d'Isaïe (chap. XI, vers. 71, et chap. LXV, vers. 25). Nous ne l'avons pas encore vu mangeant la paille après la fin du monde et au renouvellement de la terre (123), du moins nos dessins des *Jugements derniers* ne nous donnent pas cette figure, qui doit s'entendre des temps heureux du Messie (124); mais nous possédons le lion rugissant en face d'un âne qui braie : la représentation se trouve dans un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle (125). Nous ne savons pas interpréter cette dernière allégorie, tandis que le lion, le veau et la brebis, conduits par un petit enfant (*Isaïe*, chap. XI, vers. 6), sont le symbole des grands et des petits dans l'Église (126). Accompagné du pélican, du phénix et de l'aigle, comme au portail de Saint-Laurent de Nurenberg, sculpture du XIV<sup>e</sup> siècle, — et sur un calice de la cathédrale de Mayence, avec la licorne, le

phénix et le pélican (127), le lion sera, selon notre sentiment, le symbole de Jésus-Christ, les trois autres animaux ayant la même signification symbolique : presque toujours, ils sont pris en bonne part; d'ailleurs, nous savons qu'ils étaient portés à côté du lion dans les grandes processions (128).

Il nous faudrait une place que nous n'avons pas pour donner ici tous nos extraits d'auteurs sur le symbole chrétien du lion, et déjà la longueur de ce rapport dépasse toutes nos prévisions. Nous nous sommes cependant borné à citer les principaux écrivains; surtout les plus anciens; à ne fournir, en général, qu'une seule autorité, tandis qu'il eût été facile d'en augmenter beaucoup le nombre.

On a pu s'apercevoir que nous avons négligé tout rappel relatif au lion de Juda (129), depuis l'instant où il tue la mort à sa passion (130), jusqu'au jour où il obtient « par sa victoire le pouvoir d'ouvrir et d'enlever les sept sceaux » (ix<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècle, etc.) (131); également, le lion rugissant de saint Pierre (*I. Epit.* chap. v, vers. 8) (132); sujets sur lesquels les allégoristes ne tarissent pas et que les peintres et les sculpteurs ont constamment répétés.

Nous n'avons pas mentionné non plus le lion en sa qualité de compagnon de l'évangéliste Jean, selon saint Irénée, et de Matthieu, suivant saint Augustin (133), comme il l'est maintenant de Marc, depuis saint Jérôme; mais nous dirons que, sonnante de la trompette à quatre ouvertures, il est peut-être le symbole de la *tuba evangelica* (134), et qu'il est pris quelquefois, d'une manière générale, pour le symbole des évangélistes (135); chose naturelle puisqu'ils sont tous les quatre l'expression canonique du Verbe de Dieu, c'est-à-dire Jésus-Christ même, comme il a été déjà dit.

L'antiquité et les allégories profanes du moyen âge ont été presque toujours négligées dans cette nomenclature, quoiqu'elles figurent parmi nos dessins, à côté des extraits de divers auteurs laïques. Cependant nous ne terminerons pas sans dire que le lion, attribut de la terre personnifiée, parce que la terre dompte tout ce qui est terrestre (136), et de la rhétorique, qui régit l'intellect (137), a lui-même, au dire d'un savant collaborateur, Jésus-Christ pour symbole (?); de telle sorte qu'en voyant le lion on ne sait s'il faut comprendre Jésus-Christ, roi du ciel, roi des rois; ou si, voyant Jésus-Christ, il faut entendre le lion, dominateur du royaume terrestre (138).

Il y a plus : au milieu de la confusion de la bonne et de la mauvaise part (139), on trouve, par exemple, dans saint Grégoire le Grand, que le lion dévorant du prophète Balaam (*Les Nombres*, chap. xxiii, vers. 24) n'est plus le diable, comme à Saint-Jacques de Ratisbonne; c'est le symbole du peuple fidèle, qui se nourrit de la chair et boit le sang de Jésus-Christ (140); — dans saint Jérôme, que le lion devastateur de Jérémie (ch. ii, vers. 30) est le symbole du glaive punisseur de Dieu (141); — et dans le P. Chesneau (*xxxvii<sup>e</sup> emblème eucharistique*), que le Fils de Dieu est semblable au lion dont parle Isaïe (chap. xxxi, vers. 4), « qui se jette sur sa proie qu'on ne peut lui ôter, » etc.

Tout ceci n'est-il point fait pour mettre en déroute la prudence et la sagacité de l'antiquaire le plus exercé? Le lion, le léopard ou tigre et la panthère, quadrupèdes souvent confondus, ne sont plus alors le lion rugissant de saint Pierre « cherchant qui il pourra dévorer » : il faut trouver de nouvelles interprétations à tous ces lions dévorants, et les prendre souvent en bonne part.

D'autres fois, la gueule du lion figure la porte du ciel, ou la bouche de l'enfer. Aux portes de bronze dites de *Korssùn*, entrée principale de Sainte-Sophie de Nowogorod-la-Grande, M. Fred. Adelong a remarqué deux marteaux, formés par des serpents attachés à des masques ou têtes de lion, qui représentent, dit-il, l'entrée de l'enfer : l'opinion de l'auteur repose sur ce fait que la gueule des lions renferme des têtes de damnés (142). Nous pensons, au contraire, que l'un des masques seulement, peut-être celui de gauche, a cette signification; mais que la porte du ciel est indiquée par l'autre, où se trouve, à ce qu'il semble, une tête d'ange, car l'artiste lui a donné des ailes. Saint Augustin et l'abbé Rupert viennent appuyer notre conjecture (143), au surplus difficile à formuler. M. Adelong fournit le dessin de l'un des marteaux et de sa tête, en disant qu'il est le pendant complet de l'autre; mais, probablement, l'une des gueules a des dents, tandis que l'autre en est dépourvue.

Au tympan du grand portail de Saint-Jacques de Ratisbonne, il y a cinq lions et cinq lionnes qui gardent le temple. Les lionnes sont placées à la droite de Jésus-Christ (gauche de l'observateur), et leur gueule est fermée; tandis que les lions sont à la gauche du Sauveur, côté de l'enfer, et montrent les dents (144). Il en est de

même à Saint-Trophime d'Arles. A gauche de l'observateur, trois lionnes, pourvues de crinières, mais reconnaissables à leurs mamelles, reposent paisiblement. En regard, côté de l'enfer, trois lions leur font face et tiennent entre leurs griffes des hommes nus qu'ils dévorent, en commençant par les bras (145); absolument comme dans l'antiquité étrusque, où cette représentation, emblème des tourments réservés aux coupables, se voit aux hypogées de Tarquinia (146). Les masques de lion fixés à droite et à gauche des portes en bronze de Korssùn recevront la même interprétation que les sculptures de Ratisbonne et d'Arles; et il serait aussi facile qu'inutile de multiplier ces remarques sur l'emploi simultané du *roi des animaux* et de la *bête immonde*, comme symboles du ciel et de l'enfer.

On citerait plus volontiers, à propos des lions de Troyes et de Provins, plusieurs sculptures de *lions gardiens*, à l'entrée des églises et autour du sanctuaire, avec la double signification de la vigilance pastorale et de la mansuétude: les exemples abondent de toutes parts. Cependant, faute de place, nous n'en rapporterons qu'un seul, emprunté à Ciampini, parce qu'il caractérise très-bien, suivant notre opinion, la figure que nous voulons expliquer. D'après cet auteur, un des lions placés sur la grande porte de Saint-Laurent *in agro Verano*, à Rome, tenant un sanglier dans ses ongles, est le symbole de l'évêque vigilant et des autres chefs de la communauté; l'autre, qui lui semble plutôt une lionne protégeant un enfant assis à terre, est, pour lui, la figure de l'Église et de son esprit de douceur à l'égard des novices dans la foi (147).

Il faut donc répéter avec Marangoni et d'autres savants italiens que, chez les chrétiens comme dans le polythéisme, les lions sont des animaux éminemment symboliques, préposés surtout à l'embellissement des portiques et à la garde des temples. Par les mêmes motifs, ou plusieurs de ceux qui précèdent, ils accompagnent les trônes épiscopaux, les bases et les chapiteaux de colonnes, la chaire, les stalles, le cierge pascal, les candélabres, les vases sacrés (148), etc. et nous ajouterons qu'ils avaient aussi le droit de figurer sur le *bâton pastoral*, dont ils seraient encore un des plus beaux ornements.

Symbole du tigre.

Après avoir dit que le tigre, le léopard et la panthère sont souvent confondus avec le lion, il ne sera pas hors de propos d'ajouter quelques mots sur ces trois animaux, et de savoir si le rôle qu'ils jouent dans les écrits des anciens et dans le *Bestiaire* justifient les écarts des peintres et des sculpteurs; à supposer toutefois qu'on ait voulu représenter des *tigres*, ce qui nous paraît fort douteux (149). La confusion des sujets complique l'interprétation, on le comprend de reste; mais, en général, il est bon de s'en tenir au lion, qui joue un des premiers rôles dans la symbolique chrétienne, étant nommé si fréquemment dans les saintes écritures, tandis qu'il n'y est parlé qu'une seule fois du tigre. C'est lorsque Éliphas de Théman, un des trois amis de Job, lui dit : « Le rugissement du lion et la voix de la lionne ont été étouffés, les dents des lionceaux ont été brisées. — Le tigre périt parce qu'il n'a plus de proie, et les petits du lion sont dissipés. » (*Job*, chap. iv, vers. 10 et 11. — *Édition de Th. Desoer*, in-8°, Paris, 1819.)

Ce passage montre que la distinction entre les deux animaux était parfaitement établie au temps de Job; mais les Pères et les commentateurs ont pu leur attribuer quelquefois la même signification, toujours prise en mauvaise part. Suivant saint Grégoire le Grand, le tigre, dont parle l'ami de Job, en le réprimandant, est le symbole de l'hypocrisie, à cause de la variété de sa couleur; et il signifie également le diable, dont les ruses se multiplient sous toutes les formes (150). Il est encore le symbole des arrogants, et, parfois, de l'arrogance féminine (151) : sa proie est la vaine gloire, ou la louange qu'extorque l'hypocrite au détriment des justes (152). Nous avons vu précédemment, page 37, que le lion est aussi le symbole du diable et de l'orgueil. (Voyez aux notes 98 et 100.)

Nous ne reconnaissons pas là de titres militants pour le tigre, quoique les allégoristes disent que si « le lion est le roi des bêtes, il est aussi la bête la plus cruelle, » et que le tigre est susceptible comme lui de s'appivoiser et de chasser; ce qui dénote une nature intelligente, susceptible de reconnaissance et d'affection.



Symbole du léopard.

Le léopard, animal cruel et farouche, « extrêmement ennemi de l'homme, à ce qu'on dit, » marque par son nom qu'il tient du *lion* et du *pard* (153). Il est pris en général pour le symbole de l'Ante-christ (154) et des démons (155). La lionne, symbole de l'âme humaine, épouse de son seigneur le lion de Juda, commet un adultère en vivant avec le léopard, parce qu'il est le diable (156). Le léopard signifie encore les pécheurs (157), les hypocrites et les *discordants* (158), la ruse et la cruauté (159), les hérétiques et les Juifs (160), Alexandre le Grand, la diversité des nations (161), et les princes du siècle (162).

Dans le léopard et le loup menacés par un jeune enfant, il faut voir les apôtres gouvernant leurs persécuteurs, les riches et les rois convertis (163). Le léopard est-il couché à côté du bouc, c'est le symbole de l'orgueilleux et de l'humble dans l'Église (164). Enfin il est aussi le symbole de Jésus-Christ (165), et de Dieu, lorsqu'il punit les pécheurs, auxquels il paraît cruel (166); mais cette attribution est exceptionnelle, nullement appropriée au bâton pastoral, et ne nous permet pas de reconnaître le léopard sur les deux crosses qui nous occupent. Une tête de léopard, représentée sur un modillon de Saint-Romain, près de Nielle, avec le mot *Leopardus* (167), montre une large gueule armée de fortes dents et démesurément relevée vers les yeux, en manière de croissant, comme le Lucifer précipité du *Ortus deliciarum* (voir page 28). Rien de pareil n'a lieu sur nos crosses, où les prétendus léopards témoignent à peine de l'étonnement. Cette remarque ne paraîtra pas inutile, si l'on songe qu'une lumière tardive jaillit souvent de l'observation d'un détail négligé par l'archéologue, faute de moyens de comparaison.

Nous ne verrons donc pas ici de léopards; nous écarterons de même la panthère, symbole, chez les anciens, du tapage bachique (168), et dont le rôle, bien différent dans la symbolique chrétienne, est préférable à celui du léopard.

Symbole de la panthère.

La panthère, que Jean de Gênes établit du genre loup, « est,

dit-il, nommée *pan*, c'est-à-dire, tout ou entier, parce qu'elle est l'amie de tous les animaux, le *dragon excepté*, ou qu'elle se plaît dans la société de ses pareils; et elle rend dans une exacte proportion tout ce qu'elle reçoit (169). » Suivant le récit de Foulcher de Chartres, historien du XII<sup>e</sup> siècle (+ v. 1130), l'odeur et la vue des panthères d'Hircanie font sur les troupeaux une impression surprenante : « car, dès qu'ils les sentent, ils se hâtent de se rassembler. Il n'y a, dit-on, que leur aspect farouche qui les épouvante. On fait plus souvent périr par le poison que par le fer ces animaux d'une extrême vivacité (170). »

Jacques de Vitry, qui vivait cent ans plus tard (+ 1244), renchérit sur son prédécesseur : « Les panthères, dit-il, ont une odeur à laquelle d'autres animaux sont merveilleusement sensibles et qui les attire sur leurs traces. En effet, lorsqu'elles se sont repues et rassasiées de leur chasse, elles passent trois jours et trois nuits de suite à dormir dans leur tanière. Lorsqu'elles s'éveillent et poussent leurs rugissements, il sort de leur gosier une odeur extrêmement suave, infiniment plus agréable que celle des aromes les plus précieux; si bien qu'elles attirent toutes les bêtes par la douceur de leur haleine, à l'exception du serpent, que les bonnes odeurs font mourir. Les panthères femelles ne mettent bas qu'une fois; car, lorsqu'elles sont près de ce moment, les petits, n'attendant pas l'heure assignée par la nature, leur déchirent le corps avec leurs ongles et les mettent ainsi hors d'état de porter de nouveau (171).

Avant M. le docteur Bellermann, qui, dans ses *Recherches sur les sépultures des anciens chrétiens, particulièrement dans les catacombes de Naples*, fait voir que les panthères ont passé de l'antiquité païenne à l'antiquité chrétienne (172), M. Raoul-Rochette était revenu souvent sur cette idée, que les types empruntés au paganisme ont servi à exprimer les idées de la religion nouvelle, et il cite un tombeau où des animaux bachiques, tels que chèvres, tigres, *panthères*, sont mêlés à des oiseaux, parmi lesquels se distinguent des paons, symbole connu de l'immortalité (173).

Il est assez vraisemblable que la décomposition du mot en *pan* et *thère* (θηρ, animal), et la crédulité relative à l'organisation de la panthère, sont les motifs de l'emploi symbolique de cet animal, pris généralement en bonne part. Cependant le milieu du moyen

à l'adopte comme le symbole de la superbe des hypocrites confondus par l'esprit de Dieu (174), et son nom avait figuré au viii<sup>e</sup> siècle, avec celui de dragon volant, et autres, dans le catalogue des injures et des imprécations prodiguées par les catholiques à l'iconoclaste Constantin V Copronyme (741 + 775), prince cruel et dissolu (175). Saint Jérôme, au contraire, la place à côté du lion, parmi les bêtes qui sont le symbole de Dieu, alors qu'il s'irrite contre les pécheurs, pour les ramener à lui (176). En Occident, au xii<sup>e</sup> ou xiii<sup>e</sup> siècle, la panthère combat le dragon : elle est le symbole de Jésus-Christ à sa mort et à sa descente aux enfers (177). Dans le *Speculum humanæ salvationis*, elle figure, sous la même acception (symbole de Jésus-Christ), au nombre des animaux qui ont un rapport mystique avec la Vierge (178). Enfin elle est aussi, en 1347, le symbole des prêtres et des prophètes (179), et de l'homme doux et vertueux (180).

Dans tout ceci, nous ne savons trouver de place pour la panthère sur le bâton pastoral et nous y verrons de préférence le symbole du lion, tel que nous l'avons indiqué dans les pages précédentes.

---

Opinion du R. P. Arthur Martin sur les crosses de Notre-Dame de Paris, de Troyes et de Provins.

I. Nos lecteurs voudront certainement connaître les pensées du R. P. Arthur Martin sur les crosses dont nous venons de parler. Voici ses propres paroles, tirées du *Bâton pastoral*, § IX : *Crosses en émail, à têtes de monstres menaçants ou apprivoisés*.

« Parmi les crosses en émail, je n'en connais pas de plus fermement dessinée que celle du xii<sup>e</sup> siècle (fig. 96) conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, et dont nous devons la connaissance et la communication à notre savant collaborateur M. Lenormant, de l'Institut. Est-il besoin de faire remarquer combien le galbe a de noblesse dans sa simplicité et de grâce dans sa force ? Ce sont de ces œuvres que les grands talents ne font éclore que dans les grands siècles.

« Ici tout a sa raison et son charme. Un essaim de ces anges déjà étudiés descend pour servir de modèles, d'associés, d'aides célestes du pasteur. De la volute sort, au contraire, une tête de lion dévorant un animal : dans cette situation, qui est ordinairement celle du serpent, ce lion doit être celui qui *circule en cherchant pour les dévorer* les proies que partout lui fournissent les passions humaines (page 79). »

Le R. P. Arthur Martin ne fournit pas d'autre explication, et l'on s'est aperçu qu'elle repose sur la supposition d'une tête *de lion* dévorant *un animal*, là où nous voyons une tête fantastique de dragon ou de serpent. En France, dans les derniers siècles du moyen âge (xi<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup>), les lions sont généralement de convention et souvent confondus avec les léopards; mais la tête des uns et des autres est courte et ressemble beaucoup aux têtes de nos deux crosses. Quant à l'animal dévoré (si l'on veut y voir un animal), nous ne sommes pas absolument en opposition avec les idées du savant jésuite; le diable et les passions déréglées de l'homme peuvent recevoir, au besoin, la même personnification.

II. Le bâton pastoral de Troyes et de Provins trouve son explication dans le paragraphe x, consacré aux *crosses émaillées à dragons dans la volute, sur le nœud ou sur la douille* (page 81).

« . . . . . En voyant la volute surgir de son nœud, dit le R. P. Arthur Martin, on croira voir un reptile se soulevant de la moitié du corps au milieu de son odieuse couvée. En effet, sur les deux hémisphères du nœud vont grouiller de petits dragons découpés à jour et s'enlaçant entre eux comme pour former une chaîne infernale; c'est-à-dire que la tête de l'un passera à travers une sorte de nœud coulant formé par la queue d'un autre. Ce n'est pas tout; ainsi que la volute et le nœud, la douille aura ses serpents, et ceux-ci descendront entre les rinceaux émaillés de fleurs, la gueule entr'ouverte et pareils à des gargouilles vomissant leurs poisons sur les passants<sup>1</sup>.

« Telle est la crosse suivante (fig. 99), découverte à Provins dans l'emplacement du cimetière de l'abbaye de Saint-Jacques, et dont je dois le dessin à mon honorable collègue de la Société des antiquaires M. Bourquelot, professeur de l'École des chartes. La crosse de Provins est complètement pareille à celle que j'ai pu étudier dans le trésor du chapitre de Troyes, et que l'on a trouvée dans le tombeau de l'évêque Hervée, fondateur de la cathédrale, mort en 1223. Dans cette crosse, le lion a la queue dans la gueule du serpent, comme l'agneau de la figure 63, et l'attitude du noble animal est d'ailleurs toute semblable à celle des agneaux vainqueurs, si souvent reproduits sur les crosses romanes. Ces circonstances me porteraient à penser que le lion est pris ici en bonne part, et qu'il faudrait moins voir dans la scène représentée l'audace du serpent mordant la queue du lion, que le dédain du lion frappant le serpent de sa puissante queue, comme nous verrons tout à l'heure saint Michel le frapper de son glaive. . . .

<sup>1</sup> Les *gargouilles* ne vomissent pas de poisons : dans l'édifice symbolique, chaque pierre a son utilité; tout au plus pourrait-on dire qu'elles représentent les vices ou l'ennemi vaincus, comme on le répète aussi mal à propos de tous les modillons; mais elles n'ont pas eu, dans le principe, cette signification.

« En supposant que le lion remplace ici l'agneau, nous nous retrouverons en présence du contraste souvent signalé entre le triomphe du Fils de Dieu et la défaite de l'ennemi des âmes. La défaite du chef est celle de tous ses satellites, aussi leur attitude sur le nœud et sur la donille n'exprime pas moins leur humiliation que leurs dispositions mal-faisantes. A l'aspect étrange de la double chaîne formée par l'entrelacement des dragons, tel sera peut-être tenté de supposer un simple caprice d'artiste; mais, cette fois encore, ce serait s'appuyer sur son ignorance pour se dispenser de remonter aux sources historiques. »

Une fois ou une autre nous aurons l'occasion d'en finir avec ces *immondes* et formidables dragons ou serpents répandus sur les monuments, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup>. Aujourd'hui, il eût peut-être suffi d'indiquer qu'on admet en bonne part les animaux fantastiques de nos deux crosses. Cependant nous allons faire connaître le symbole chrétien du dragon, afin de justifier une assertion qui doit paraître singulière à la plupart de nos lecteurs.

---

Symbole du dragon<sup>1</sup>.

I. Le cruel léopard, avons-nous vu, est quelquefois le symbole de Jésus-Christ, comme la vipère elle-même, dont la race cauteleuse s'entend des hérétiques, est aussi le symbole du prêtre chrétien, lorsqu'elle est prise sous une bonne acception (181). C'est qu'en effet il y a de bons et de mauvais serpents; puisque, signifiant d'un côté les hérétiques, les pécheurs, les Juifs (182), les furieux, les hommes irrités (183), les calomniateurs envieux, le diable, ses embûches (184) et la colère de l'Antechrist (185), ils s'entendent, d'autre part, des apôtres, des prudents (186), des fidèles (187) et des chrétiens dans l'Église (188). Le serpent est encore le symbole des dissimulés et des trompeurs, qui pourtant peuvent être sauvés (189).

Nous ne sortirons pas ici des généralités, le serpent de Tiron

<sup>1</sup> Le symbole du dragon devait être accompagné de plusieurs gravures intercalées dans le texte; mais il n'a pas été possible de les obtenir en temps opportun. Nous exprimons de nouveau le regret de ne point donner les monuments à l'appui de nos paroles. Nous aurions volontiers supprimé ce dernier chapitre, si nous n'avions songé que nous devons à la mémoire vénérée du R. P. Arthur Martin de rassembler nos preuves avec d'autant plus de soin, qu'il n'est malheureusement plus là pour nous répondre et nous éclairer de ses conseils.

ayant été considéré exclusivement dans le sens littéral et historique. S'opiniâtrer à y voir la figure même du démon équivaudrait à soutenir que les évêques latins et les abbés crossés auraient oublié, durant trois siècles, l'origine et le sens du bâton pastoral. Nous ne pouvons nous associer à cette idée singulière; tout en circonscrivant pour le moment notre opinion (par rapport au démon des crosses), aux volutes simples, composées d'un serpent unique, sans aucuns accessoires ou *histoires* (page 15).

Afin de simplifier la question, nous n'avons point dit alors que le *serpent dévorant d'autres serpents*, quoique inconnu jusqu'à ce jour dans les crosses, n'était pas une représentation rare; et l'on peut croire que les allégoristes n'auront pas manqué d'en fournir l'explication. Voici comment s'exprime la Bible allégorisée du xiii<sup>e</sup> siècle, à propos d'une miniature en regard, où la verge d'Aaron dévore les serpents de la magie égyptienne : « Cela signifie, dit l'auteur de la glose, que les bons prélats, en exposant les paroles de l'Évangile, *dévovent* les faux arguments des Juifs (190). » Nous n'avons pas sous la main le texte original, guide du commentateur; mais nous affirmons qu'il a dû s'appuyer sur une autorité canonique. Au surplus, notre respectable correspondant, tout en confondant le serpent et l'agneau, ne s'était pas éloigné de l'interprétation, et nous nous sommes empressé, à deux reprises, d'en faire la remarque (pages 4 et 22).

Le serpent Schephiphon, que saint Jérôme a traduit par *céraste* (*Genèse*, XLIX, 17), à cause de ses deux espèces de cornes, est le symbole de l'Antechrist, et du Christ au jugement dernier (191). Le serpent est également le symbole des évêques, et, par opposition, comme dirait M. Frédéric Portal (*Règle des oppositions*, page 32), il signifie en même temps les hérétiques et les faux prophètes (192). Enfin il est donné pour attribut à la Prudence (193), à la Sagesse (194), à la Doctrine (195) et à la Dialectique personnifiées (196). De même que, chez les anciens, le serpent pris dans sa bonne acception était le symbole de la force guérissante et rajeunissante de la nature et de la puissance redoutable des génies de la terre (197); de même, chez les chrétiens, le serpent se dépouillant de sa peau est le symbole de Jésus-Christ après sa Passion, vainqueur du Prince du monde et le maître de la vie nouvelle (198).

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il y ait de bons et de

mauvais dragons : les dragons de la magicienne Médée traînaient aussi à travers les airs le char civilisateur de Cérès et de Triptolême. *Dragon* ou *serpent* sont très-souvent pris l'un pour l'autre; et ceux de nos deux crosses, rangés dans la première catégorie, feraient alors partie de la grande famille, avec le même droit que les serpents insidieux, symbole alternatif des juifs et des chrétiens, des hérétiques et des fidèles dans l'Église. (Voy. les notes 182 et 188.)

Cette classification de bons et de mauvais dragons, absolument contraire aux croyances générales, formulées d'une manière si nette par le R. P. Martin, demanderait d'assez longues explications. On peut consulter à ce sujet les recherches de M. Jules de Saint-Genois, archiviste de la Flandre orientale, *Des dragons au moyen âge*. L'auteur résume ainsi son travail :

« Tantôt bon génie (*ἀγαθοδαίμων*), comme parfois chez les Grecs, et ensuite emblème de la vigilance et de la perspicacité, comme chez les populations d'origine germanique; tantôt génie du mal (*κακοδαίμων*), image de la désobéissance, de l'hérésie, de la révolte, comme dans l'Écriture et dans les allégories du christianisme, le *dragon* apparaît partout. Il sert à désigner des choses de caractères tout différents, selon qu'il est emprunté aux mythes chrétiens ou aux mythes germains. Sous les pieds de saint Georges, vaincu par les saints martyrs des premiers temps de l'Église, le monstre indique le triomphe de la religion du Christ. Au sommet des édifices publics, sur les bannières des guerriers du moyen âge, sur le heaume des chevaliers, cet animal fantastique est un emblème de conservation et de vigilance. » (*Messager des sciences historiques de Belgique*; in-octavo, Gand, 1840; 1<sup>re</sup> livr. page 58.)

Aux excellentes paroles qu'on vient de lire, nous allons ajouter une exposition du symbole chrétien, à peine indiqué par M. de Saint-Genois, pour lequel, « dans le christianisme, le dragon n'est donc, en général, que la personnification du mal (page 60). » On va voir, au contraire, qu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, juste à l'époque des crosses de Troyes et de Provins, le dragon put devenir d'un usage universel, et couvrir avec profusion les instruments du culte, les ciboires et tabernacles, les calices, les reliquaires, les sculptures sacrées, les peintures des livres de prières, et, de même,

les ustensiles de la vie civile, les bijoux, les armures, les meubles, les coffrets, etc.

II. Dieu a créé le dragon en créant la nature du diable, transformé en dragon par sa méchanceté (199); ainsi, les serpents dévorant d'autres serpents deviennent à leur tour dragons (200). Le dragon est l'adversaire né du chrétien, l'antique ennemi de la vie actuelle (201); mais il est aussi défenseur, protecteur, gardien fidèle et vigilant, comme nous le dirons tout à l'heure. Figure perpétuelle du mauvais génie, et le seul des animaux qui soit ennemi de la panthère (202), c'est-à-dire de Jésus-Christ (voyez page 45), nous le verrons néanmoins le symbole de David, figure du Sauveur, et du Sauveur lui-même (203). Mêlé aux autres créatures, il louera le Seigneur et chantera sa gloire; il cherchera le même refuge dans l'arbre de vie et s'entrelacera dans ses branches (204).

S'agit-il au contraire de signaler l'enfer, d'établir un symbole compris de tous, le dragon sera choisi dès le principe et durant tout le moyen âge, parce qu'avec lui il n'y a pas de méprise possible. Suivant le dire d'Eusèbe, Constantin le Grand, pour exprimer la défaite du démon, la chute de l'idolatrie et le triomphe du christianisme, s'était fait peindre, devant le vestibule du palais impérial, avec le signe victorieux du salut sur la tête et un *dragon* à ses pieds, traversé de part en part par la pointe de son Labarum, déjà chargé de la croix et du monogramme du Christ (*Vie de Constantin le Grand*, livre III, chapitre III) (205). En 858, afin de prouver à Louis, roi de Germanie, la damnation éternelle de son trisaïeul Charles-Martel, spoliateur des biens du clergé, les évêques des provinces de Reims et de Rouen lui écrivent que saint Eucher, évêque d'Orléans (+ 743 ??), étant un jour ravi en extase, l'avait aperçu au milieu de l'enfer; et ils racontent qu'en effet un *dragon* a été vu s'échappant de son tombeau, dont l'intérieur était noirci comme s'il avait été brûlé (206). Faut-il, au XIII<sup>e</sup> siècle, représenter les trois furies infernales assises auprès de l'Antechrist; au lieu d'une chevelure de serpents, attribut des Euménides, des *dragons* vomissant des flammes couvrent leurs têtes et leurs épaules et les aideront à tourmenter le *filz de perdition* (Judas), et les Juifs ses complices (207). Enfin,



à la même époque et plus tard, la tombe des évêques et des abbés montre quelquefois le pasteur transperçant de sa crosse le *dragon* terrassé (voyez appendice, lettre H); preuve supplémentaire que le serpent des volutes, quand il est seul, ne doit pas être pris pour l'effigie du diable. Les démons ne se dévorent pas entre eux : ce rôle n'appartient qu'à l'homme; *homo lupus homini*, dit la célèbre abbesse de Sainte-Odile, dans son *Jardin des délices*. Il est vrai que les dragons combattant les uns contre les autres signifient les divisions et les guerres intestines de l'hérésie (208); mais les antagonistes sont bientôt réunis contre l'ennemi commun.

Au commencement du III<sup>e</sup> siècle, le dragon est pour Tertullien le symbole de l'idolâtrie (209). Sur une pierre de l'Antiquité chrétienne produite par Aringhi (tome II, liv. VI, chap. 1) et qu'on suppose antérieure au règne de Constantin (306 + 337), on l'expose déjà enroulé au pied de la croix, image toujours conservée; et, du consentement unanime des interprètes, il signifie le démon abattu et vaincu par Jésus-Christ. Peu après, saint Jérôme et saint Augustin le déclarent symbole du diable et des hérétiques (210), qui, soit dit en passant, sont les dents de l'Antechrist (211). Foulant les caux et les fleuves, il s'entend de Satan qui garde sa proie (212). Deux dragons sans ailes, unis par une seule tête d'homme barbu, sont le symbole du mariage avec une païenne (213). La société des lions et des dragons est encore le symbole des démons et des hérésies (214). Nous avons vu plus haut (page 22), d'après saint Augustin, comment les coassociés se partagent la besogne; Pierre Lombard, revenant sur la même idée, indique qu'à ce spectacle terrifiant tous les saints s'écrient d'une voix unanime : « Venez à mon aide, ô Dieu; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! » (*Psaume* LXIX, vers. 2) (215).

Le dragon signifie les Juifs et les Gentils (216), et l'horreur qu'il inspire est telle, au VIII<sup>e</sup> siècle, que sa présence sur les vêtements pronostique l'avènement de l'Antechrist (217). Il est vrai qu'il se nourrit de sang et de chair, et qu'à ce titre il est le symbole de l'enfer, lorsqu'il est représenté se livrant à cet odieux exercice (218); mais, vomissant du feu et la gueule ouverte, il est simplement le symbole de la bouche de l'enfer (219). Après le combat de l'archange, on le montre enchaîné dans l'abîme, à l'aide d'un anneau qui lui traverse le nez (220); et ce même en-

nemi se voit tour à tour vaincu par l'Agneau (221), écrasé par la nouvelle Ève (222), et terrassé par la croix, dont le pied, terminé quelquefois en fer de lance, pénètre dans la gueule du monstre, qui est la Mort (223); il est ensuite porté en triomphe, comme à Metz et à Vicence, lors des grandes processions (224).

A ce propos, nous n'avons pas voulu rentrer dans le travail de M. de Saint-Genois, en faisant la nomenclature des dragons terrestres, portés ou non devant la croix, et dont les éclatantes défaites, depuis saint Georges, ont fourni tant d'aliments aux récits miraculeux. Après la légende du crocodile de Comminges, de la grande-gueule de Poitiers, du graüli de Metz, de la gargouille de Rouen (d'où pourraient venir, au dire de quelques personnes, les *gargouilles* des gouttières), du serpent de Rhodes tué par le chevalier Dieudonné de Gozon<sup>1</sup>, *draconis extincor* (225), et de la célèbre tarasque apprivoisée par sainte Marthe, nous n'aurions pas grand'chose à raconter de notre propre fonds, ayant à peine étudié les hagiographes; mais M. de Saint-Genois cite une trentaine de monstres non moins illustres, d'Orléans, de Lyon, de Bordeaux, de Troyes, de Reims, de Grenoble, etc. et termine par cette observation, que « la France est surtout riche en légendes de dragons. »

Avant de chercher, parmi les autres interprétations chrétiennes du dragon, le motif qui permet de l'accepter en bonne part sur nos crosses et ailleurs, achevons cet exposé sommaire en disant qu'il est, en outre, le symbole du calomniateur (226), du péché pris en général, de la dissolution, des embûches, des fourberies, *nequitia*, de la superbe du diable (227), et des hommes malicieux, même quand il sont revenus à la vertu (228). On a vu précédemment que le serpent est le symbole des dissimulés et des trompeurs, qui pourtant peuvent être sauvés (voyez note 189).

<sup>1</sup> Nous tenons de M. le marquis de Montcalm-Gozon, chef de nom et armes de sa maison, quelques indications sur l'antique château de Gozon, en Rouergue, et sur le *bois des dragonnières*, toujours possédé par les Montcalm, substitués aux Gozon, où le chevalier Dieudonné, qui depuis fut grand maître de l'Ordre (1346-1353), aurait dressé ses chiens, afin de les habituer à combattre le monstre de Rhodes. Ces précieuses indications et plusieurs autres se trouvent réunies à la note 225.

Les deux symboles ont un grand rapport entre eux et nous avons déjà dit que, durant le moyen âge, les écrivains et les artistes ont confondu les deux animaux.

Voilà donc le symbole qui servirait d'ornement au bâton pastoral. On commence par nous montrer le sceptre ecclésiastique, l'instrument liturgique par excellence, dominé par le démon lui-même, comme jadis il était surmonté de la croix. Dès lors rien de plus naturel que de livrer l'accessoire aux immondes satellites, dansant une ronde infernale sur le nœud ou pommeau (page 46), figure incontestée, chez les Grecs et chez les Latins, de la divinité du Sauveur !

III. Par bonne fortune, le dragon (produit d'un aigle et d'une louve), qu'il soit bipède, quadrupède ou sans pattes, ailé ou sans ailes, à tête de serpent cornu ou sans corne, à tête humaine, ou de lion ou d'oiseau (229); le dragon, disons-nous, supporte des interprétations tout à fait contraires; et nous pouvons continuer de le voir avec satisfaction au milieu des objets les plus vénérés, qui tirent même de sa présence un surcroît de relief et de respect.

L'Évangélaire de Saint-Sernin de Toulouse, dit les *Heures de Charlemagne*, écrit par Godesscalc et conservé au Musée des souverains, nous montre un des plus anciens exemples de dragons employés en France pour l'ornement des livres religieux (230) : à ce titre, nous croyons devoir le faire connaître par la gravure. Avant cette époque, on trouve des initiales dracontines qui pourraient bien avoir été importées sur le continent par les Scots-Irlandais. Le dragon était, comme on sait, le symbole des Anglo-Saxons et du peuple des Bretons : ceux-ci avaient adopté le dragon rouge, les autres, le dragon blanc; et l'Irlande, ou le pays de Galles, est appelée *l'île des dragons* dans la prophétie de Merlin (231).

A la fin du ix<sup>e</sup> siècle, le dragon paraît sur l'étendard des Francs : nous en avons recueilli l'image, que nous donnons ici d'après un psautier célèbre, déjà cité (page 9) à propos de la crosse de Saint-Père, attribuée mal à propos à Rainfroy, évêque de Chartres (232). Vers le même temps, l'adoption du dragon comme symbole militaire, les admirables qualités qu'on se plai-

sait à lui reconnaître, la croyance où l'on était qu'un bain de son sang, doué de facultés miraculeuses, rendait les guerriers invulnérables (233), n'empêchaient pas de ranger son nom parmi les injures les plus sanglantes (234).

Dans la mythologie scandinave, les serpents, les chiens et les dragons veillent sur les trésors (235). Au x<sup>e</sup> siècle chrétien, reçus depuis longtemps sous la même acception, ils gardent les fonts baptismaux de l'église de Brick-Kirk, en Cumberland; et la remarque de Fiorillo (*Histoire de la peinture en Angleterre*, t. V, p. 35 et 36), que ces dragons sont « horriblement entrelacés » au milieu du feuillage, nous dit assez que le dragon est pris ici en bonne part (236). C'est ainsi que nous le voyons, au xii<sup>e</sup> siècle, veillant sur les fonts baptismaux de Notre-Dame de Termonde. Nous ne pouvons, à leur sujet, nous associer au sentiment de l'auteur déjà cité, lorsqu'il écrit : « Les trois dragons ou *griffons* (de Termonde) que l'on voit à côté de l'Agneau de Dieu semblent représenter le génie du mal et figurer sur cette antique sculpture pour faire contraste (p. 61). » On voit que la règle des oppositions règne également en Belgique; mais nous nous hâtons de le dire, c'est la seule proposition réellement erronée contenue dans le mémoire de M. de Saint-Genois : elle est même en désaccord complet avec tout son travail.

Nous lui reprocherons cependant trop d'entraînement à l'occasion du symbole qu'il découvre dans tous les dérivés du mot *dragon*. Entre autres exemples, nous nous arrêterons à celui de *dragonnades*, expression française et moderne. « Le nom de *dragonnade*, donné, dit-il, à la sanglante persécution exercée contre les calvinistes en 1684, en France, par Louis XIV, doit probablement son origine au symbole que le dragon était sensé représenter pour les catholiques (page 77). » Or chacun sait que les *dragonnades des Cévennes* furent ainsi nommées parce que les convertisseurs se faisaient accompagner de dragons, cavalerie appropriée par circonstance au service des montagnes, les hommes ayant l'habitude de combattre à pied et à cheval; et le nom de *missionnaires bottés* fut appliqué par extension aux garnisaires envoyés dans les autres provinces pour réduire les protestants. *Dragonner*, d'après Furetière, signifie *vexer, insulter, piller*.

Les princes et les chevaliers ne paraissent pas avoir adopté le symbole du dragon pour leurs sceaux et leurs cimiers avant le XIII<sup>e</sup> siècle (237). Cependant il avait été maintenu sur les étendards et se voyait peut-être dans les armoiries des comtes de Flandre, puisque Philippe d'Alsace disait, en 1183 : « Il n'y a encore rien de fait, si je ne brise les portes de Paris avec mes chevaliers de Flandre; si je n'établis mes dragons sur le Petit-Pont, et si je ne plante ma bannière au milieu de la rue de la Calandre (238). »

Vers 978 à 993, le portrait d'Egbert, archevêque de Trèves, est entouré de dragons qui veillent sur l'image du pontife vénéré; et la vertu de charité les fait enrouler les uns dans les autres, comme aux crosses de Troyes et de Provins (239). A Luxeuil, dans les *Évangiles de l'abbé Gérard* (XI<sup>e</sup> siècle), les évangélistes saint Marc et saint Matthieu reposent sur un fond de lions et de dragons peints au verso du folio, afin de mettre le dessous de la peinture sacrée à l'abri d'un contact profane; tandis qu'une bordure préservatrice de couleur *pourpre*, également mystique, l'encadre par-devant (240). Un dragon, avec apparence divine se montre, au XI<sup>e</sup> siècle, dans un *Livre de bénédictions*, conservé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (241), et, plus tard, nous y rencontrerons Jésus-Christ sous le même symbole. Au commencement du XII<sup>e</sup>, des dragons à tête d'oiseau sont tracés en pourpre, sur un fond pourpre moins foncé; servant ainsi de dessous à l'écriture en capitales blanches d'un Livre des Évangiles (242).

Nos exemples ont été choisis de préférence parmi les peintures des manuscrits, parce que là il ne peut y avoir d'équivoque; les dragons s'y rencontrent aussi fréquemment et remplissent le même rôle que sur les monuments de pierre et de bois. Nous ferons même remarquer à cet égard que le *Psautier de saint Louis*, au Musée des souverains, ne contient guère moins de quinze cents petits dragons, où nous espérons qu'on ne s'avisera pas de reconnaître le démon! Un autre Livre des Évangiles, inscrit à la bibliothèque du dôme de Trèves sous le numéro 129, montre un dragon servant de support au pupitre de saint Matthieu : la tablette sort de sa gueule. L'exemple se répète deux autres fois dans le

même manuscrit (243). Nous avons déjà parlé (page 16 et à la note 28) des dragons qui, au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, accompagnent la personification des deux Lois. En les plaçant maintenant sous les yeux, à l'appui de notre citation, on reconnaîtra le gardien fidèle des trésors qui lui sont confiés; trésors mystérieux, dont la révélation n'est accordée qu'à un petit nombre d'élus.

Enfin deux dragons percés par les javelots de deux personnages appelés les Philistins et les méchants ne peuvent être que le symbole du roi David et de Jésus-Christ lui-même. Voici le passage tiré du psaume LV, vers. 2 : « Ayez pitié de moi, ô Dieu, parce que l'homme m'a foulé aux pieds. . . . » L'image est double, telle que nous la donnons; le commentaire de Pierre Lombard dit en propres termes, à côté du texte sacré, que par David, il faut entendre Jésus-Christ : *per David ergo hic intelligitur Christus* (244). La condition essentielle de toute symbolique est que la réalité soit remplacée par la figure, et de la sorte la doctrine cachée sous le mystère est dérobée aux regards des profanes. Nous en avons fourni plusieurs exemples fort curieux dans nos planches de l'époque carlovingienne; mais celui du dragon, mis ici pour David et Jésus-Christ, gardiens de la loi et victimes de l'impie, n'est pas moins remarquable et décisif, quoiqu'il ne remonte guère qu'à la fin du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle.

IV. Arrêtons-nous à cette date, qui est celle des crosses de Troyes et de Provins, et terminons par un seul emprunt aux sculptures sacrées. Un assez grand nombre d'églises du <sup>xii</sup><sup>e</sup> ou du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle offrent des chapiteaux de colonnes ornés de dragons à têtes d'oiseaux, de lions ou de serpents vis-à-vis d'une coupe, d'un calice, ou buvant dans le vase. D'anciennes peintures, tirées de nos plus anciens manuscrits nationaux, nous offrent la même représentation, ou du moins des sujets analogues, et nous ne savons y reconnaître que les *fidèles* accomplissant le plus auguste des mystères. Cependant, nous ne pouvons dissimuler qu'un allégoriste de nos amis, pense que « la figure peut désigner les pécheurs communiant indignement (245). » Ne trouvera-t-on pas ici le reflet de cette nouvelle croyance que le dragon des chrétiens doit toujours être pris en mauvaise part; idée qui n'est pas soutenable, lorsqu'elle est ainsi formulée dans un sens absolu : tout à l'heure nous avons vu, à l'occasion des fonts baptismaux de Termonde,

qu'elle a fait dévier un moment de la bonne route l'auteur des curieuses recherches sur *Les dragons au moyen âge*.

Celui de nos collègues qui a rendu peut-être le plus de services à l'archéologie, M. de Caumont, a relevé à la cathédrale du Mans le sujet de deux dragons à tête d'oiseau vis-à-vis d'une coupe, et l'a produit, en 1840, lors des séances tenues par la Société française pour la conservation des monuments historiques. Nous croyons même qu'il est gravé dans le Bulletin de la Société; mais nous ignorons encore quelle fut, à cette occasion, l'opinion des archéologues et des autres savants.

Dans le *Gesta Romanorum*, tandis que les serpents figurent comme le symbole des péchés, le dragon est le symbole de la puissance divine (246); et, de même que le *lion dévorant* est le symbole de Dieu punisseur, peut-être aussi le dragon qui dévore les hommes négligents (xii<sup>e</sup> siècle) aura-t-il la même acception (247). C'est une conjecture que nous hasardons; car nous n'avons sous les yeux ni le texte d'où le symbole a été tiré, ni le monument à l'appui. Les dragons, les serpents ou d'autres animaux mordant des hommes, seront alors le symbole de la tentation (248); et leur rôle serait également susceptible d'une double interprétation, lorsque, en embuscade aux pieds de *l'échelle du Paradis*, ils attendent pour les *mordre* ou pour les *dévor*er ceux qui tombent en chemin (249).

Le savant archiviste de la Flandre orientale admet avec nous que le dragon, symbole de la vigilance, peut figurer à ce titre dans les livres de prières : « Nous rencontrons aussi, dit-il, le dragon dans les ornements et arabesques de *la plupart des livres manuscrits*, dans les sculptures, sur les reliures anciennes; partout où il s'agit d'offrir des images bizarres et de reproduire la vieille idée germanique attribuée à cet animal fabuleux (page 82). » Nous n'avons pas voulu nous aider de ce beau travail, qui ne doit pas être écourté, et nous aurait fait trop sortir de notre sujet. Si nous nous sommes rencontré deux ou trois fois, à notre insu, avec l'auteur, c'est en arrivant par d'autres voies. M. de Saint-Genois s'appuie souvent sur les Bollandistes, que nous n'avons pas eu le temps de lire ni d'extraire, et dont nous commençons à peine le dépouillement en 1848, lors de la grande catastrophe,

pour les faire concourir à nos travaux, en même temps que les Pères, les conciles et les historiens.

§ III.

CROSSES DÉJÀ PUBLIÉES PAR WILLEMIN ET DU SOMMERARD,  
ET DANS L'ANCIEN BULLETIN DES COMITÉS HISTORIQUES.

I. Un simple coup d'œil jeté sur les cinq crosses gravées dans l'œuvre de Willemin fera ressortir l'intérêt qui s'attache désormais au monument de Tiron, puisque les investigations incroyables de ce véritable antiquaire et zélé dessinateur ne lui ont fait découvrir aucun exemple de notre sujet biblique. (*Monuments français inédits*; planches XXIX, XXX, XLI, LXXII et CVII; — pages 19, 21, 27, 46 et 64.)

Le bâton pastoral de Saint-Père, faussement désigné comme ayant appartenu à l'évêque Rainfroy (pl. XXX), a été l'objet de nos réflexions, et nous avons renvoyé, pour une plus ample connaissance de ce curieux modèle, à l'Appendice, lettre B. — La crosse en cuivre doré, montrant le chrétien attaché aux branches (planche LXXII), sera donnée, réduite au tiers, à la fin de cette troisième partie de notre rapport, conjointement avec une autre en ivoire de morse (250), possédée par M. Carrand; — et l'on trouvera plus loin, quand nous arriverons au recueil de feu M. Du Sommerard, une description suffisante du magnifique bâton pastoral attribué au vénérable Yves de Chartres (pl. XLI). — Les deux dernières crosses (pl. XXIX et CVII), étant à fleur épanouie, n'ont point d'analogie apparente avec la nôtre; ce qui n'empêche pas de reconnaître une même signification générale à la verge de Moïse changée en serpent devant Pharaon, et à la verge fleurie et sacerdotale d'Aaron.

De ces deux crosses citées en dernier lieu, celle de la planche CVII, tirée du cabinet de feu Petit-Radel, offre beaucoup de rapports avec une autre déjà gravée dans notre ancien Bulletin (tome II, page 124), et dont nous parlerons tout à l'heure (251). Elle est bien datée, du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle; mais nous n'admettons pas avec la même facilité que celle de



la planche XXIX, plus ancienne que la première, ait jamais appartenu à Atalde, archevêque de Sens, mort en 933. Selon Willemin, elle aurait été « trouvée dans son tombeau, dans le chœur de la cathédrale. » Ce monument, qui rappelle le style saxon du  $xn^e$  siècle, et que nous donnons ici, réduit au quart, ne paraît pas devoir être reculé au delà de cette période.



Crosse de Sens.

(Réduction au quart.)

On sait que Sens a été longtemps le refuge de Thomas Becket, archevêque de Cantorbery, et que la cathédrale de cette ville a possédé plusieurs vêtements sacerdotaux du célèbre prélat *Normand* (252). Étant à Sens, il se démit de sa dignité épiscopale; et quoique le pape l'en eût revêtu de nouveau, il est probable que lorsqu'il entra à l'abbaye de Pontigny pour y vivre durant plusieurs années (1166-1168), comme un simple moine, sous l'habit des religieux de Cîteaux, la cathédrale hérita de ses ornements pontificaux et de son bâton pastoral, signe caractéristique du pouvoir spirituel. Cette crosse pourrait donc lui avoir appartenu à meilleur titre, par exemple, qu'une mitre en drap d'or « connue, disait-

on, pour être à son usage, *historiée de saint Jean-Baptiste*, provenant de l'ancien trésor de Sens, » et acquise par nous de notre ami l'honnête M. Signol, marchand de curiosités, qui nous a remis le reçu authentique, signé de l'un des vicaires de N. D. (*sic*). Mais, en défaisant nous-même la coiffure épiscopale, afin de nous rendre compte de sa forme, nous avons découvert avec stupéfaction, au lieu du martyr de saint Jean-Baptiste, l'histoire de la mort de l'archevêque lui-même! En effet, notre mitre prétendue de Thomas Becket a été brodée dans la deuxième moitié du  $xn^e$  siècle, peu d'années après son assassinat, qui eut lieu, le 29 décembre 1170 (253).

II. Plusieurs exemples de crosses ou bâtons pastoraux antérieurs au  $xiv^e$  siècle sont renfermés dans *Les arts au moyen âge*, de feu M. Du Sommerard.

La plus ancienne crosse de ce recueil est en ivoire, et à serpent crucifère; la moitié de la croix est détruite. Attribuée au bienheureux Yves de Chartres, élu évêque de cette ville en 1091, elle nous intéresse indirectement, puisque ce prélat fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la fondation du monastère de Tiron. Sur le montant de la volute, l'artiste a représenté un évêque (sans doute l'un des saints prédécesseurs du bienheureux Yves), revêtu d'habits pontificaux chargés du pallium. Il est debout, sous le dôme symbolique, avec la crosse et la mitre de l'époque : assisté de ses clercs, diacre et sous-diacre, il bénit un religieux et un laïque prosternés à ses pieds. La communauté chrétienne figure symboliquement sur les deux plats de la volute; et, de même qu'au bâton pastoral de Toussaints d'Angers, la crosse d'Yves de Chartres finit par un dragon ailé, tenant dans sa gueule le fragment d'une croix ancrée ou fleuronée dite *gallicane*, fort employée sous les premiers capétiens.

M. Du Sommerard et M. Carrand, possesseur de cette insigne sculpture, ont pensé qu'elle méritait une nouvelle publication, quoiqu'elle ait été déjà gravée et décrite plusieurs fois<sup>1</sup>. Par suite de cette bonne idée, l'autre côté de la volute, que n'avait pas donné Willemin, fut livré à la science, et le nouveau dessin est en effet préférable à celui des *Monuments inédits* (254). Ce bâton pastoral, un des plus curieux du XI<sup>e</sup> siècle, n'a pas été surpassé comme richesse de détails dans le travail de l'ivoire. L'explication des sculptures, fournie très-diversement jusqu'ici, est à refaire; mais ce n'est pas le lieu d'en dire plus long ni d'entrer dans une nouvelle interprétation, qui demanderait un grand développement.

La seconde crosse (*Album*, X<sup>e</sup> série, pl. XXXVIII), dite du XII<sup>e</sup> siècle, ne rentre pas davantage dans le goût de celle de Tiron, quoique la pensée générale soit la même. Elle est en filigrane d'argent, rehaussée d'ornements dorés, et fut donnée à saint Robert, abbé de Molesmes, fondateur de l'ordre de Cîteaux (1098+1110), par Gaultier, évêque de Châlon. L'intérieur est

<sup>1</sup> *Description du département de l'Oise; Collection des antiquités nationales de M. de Saint-Morys*, t. II, p. 208. — *Musée des monuments français*, t. VII, p. 70, pl. XXXVIII, et p. 6 de la Description. — *Monuments français inédits*, pl. XLI, et n. 27 des Monuments du XI<sup>e</sup> siècle.

occupé par une étoile à six rayons, ajoutée sans doute après coup pour soutenir la volute. Cette figure d'une étoile entourée d'un serpent est, pour nous, tout à fait nouvelle et nous paraît insolite; cependant, nous avons entendu dire qu'elle signifiait l'étoile des Mages(?). Le titre de la planche indique que, jadis conservée dans le trésor de l'abbaye de Cîteaux, la crosse de saint Robert a été déposée, en 1799, au musée de Dijon. Nous n'avons pas vu le monument et notre conjecture sur l'addition de l'étoile est peut-être sans fondement (255).

Enfin, deux autres crosses à serpent (parmi celles qui se rapprochent de la nôtre) sont réunies sur la même feuille (*Album*, X<sup>e</sup> série, pl. XXXVII, chap. IX), comme appartenant sans doute toutes deux au XIII<sup>e</sup> siècle. L'une, enrichie de pierreries, offre à la sommité de la douille un énorme dragon qui embrasse toute la partie, et de la gueule duquel sort une manière de serpent qui renferme l'agneau pascal dans la volute. Le tout est doré, sans émail, sans écailles marquées. — L'autre présente des losanges réguliers et remplis d'émail bleu. Des dragons allongés, la tête en bas, suivant l'usage des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, accompagnent la douille au-dessous du nœud, et la volute renferme, comme à la crosse de Saint-Sauveur d'Évreux, dont il va être question, le sujet naïf et délicatement exécuté du couronnement de la Vierge.

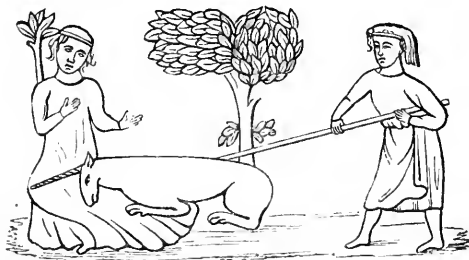
III. Arrivons maintenant à l'ancien *Bulletin des comités historiques*. Ce recueil, qui sert si puissamment à la science de l'archéologie, fait connaître trois crosses, différentes de la nôtre, mais également dignes d'attention. Nous allons nous borner à caractériser leur genre, et à montrer que rien, dans ces monuments, n'atténue les motifs qui nous ont tous conduit à demander la publication de la crosse de Tiron.

1<sup>o</sup> Une *crosse à serpent*, en cuivre doré, trouvée en 1845 dans une sépulture de l'ancienne église de Toussaints d'Angers (256).

Sa volute octogone, indiquant l'époque capétienne, unie et sans ornements, sort d'un calice irrégulier, affectant la même forme octogone, et se termine par la partie antérieure d'un serpent ailé, ou plutôt d'un dragon. La patte ou jambe de l'animal

trouve un point d'appui sur la douille, tandis qu'il se relie à la naissance de la volute par le bout de ses ailes et le haut d'une croix sortant de sa gueule. M. Godard-Faultrier, l'un des correspondants du ministère pour les travaux historiques, auteur de la bonne trouvaille, rapporte la date du bâton pastoral de Tous-saints à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. On peut admettre la date sans la regarder comme absolue : nous n'avons jamais vu de volutes octogones avant le XII<sup>e</sup> siècle. Après avoir dit plus haut que la verge de Moïse (ou d'Aaron) « est la croix du Christ, » nous reconnaitrons dans la croix portée par le dragon la traduction littérale de la pensée d'Origène. Le dragon ou serpent ne tient pas seulement la croix : il est la figure de la croix, la croix même ; et pour rendre cette image sensible, une petite croix sort de sa gueule (257).

Deux autres crosses en ivoire, conservées à Paris, présentent la même circonstance d'une croix sortant de la gueule d'un animal. L'une est la célèbre crosse à serpent d'Yves de Chartres, appartenant à M. Carrand, déjà mentionnée ; l'autre, que nous donnons ici, fait partie de la collection du prince Pierre Soltikoff, et présente une singularité qui vient confirmer notre opinion sur le serpent des crosses, notamment les serpents crucifères. C'est que la croix est soutenue, ou plutôt élevée par une licorne, figure symbolique de Jésus-Christ. Dans l'un et l'autre cas, l'idée est la même. La licorne crucifère occupe le milieu de l'espace : elle est enlacée dans le feuillage, et le serpent de la volute se tient aussi à l'*arbre de vie*, en s'accrochant par sa gueule à l'extrémité de la branche.



Mort de la licorne.

Le symbole de la licorne est suffisamment connu pour qu'on nous permette de passer outre, sans fournir de preuves ; mais nous

aurons prochainement l'occasion d'y revenir<sup>1</sup>. Quant à l'*arbre de vie*, nous sommes obligé de renvoyer à l'Appendice, lettre E.

Ce n'est pas que dans les crosses à serpent ou autres le démon ne se montre jamais, soit comme accessoire, soit même comme figure principale, mais c'est à titre d'ennemi vaincu. En cette circonstance, il constitue, à lui seul, une volute toujours historiée, où le vainqueur, agneau, lion, ange, femme, évêque, etc. quelle que soit sa dimension, joue en réalité le premier rôle. Nous attribuons ce changement radical au besoin d'innovation particulier à l'Occident; peut-être, chez quelque artiste, à l'oubli de l'idée primitive, c'est-à-dire de la verge changée en serpent devant Pharaon. A cette dernière classe de bâtons pastoraux appartiennent naturellement ceux dont la volute renferme la victoire de l'archange Michel, sujet rare, le combat du bélier et le triomphe de la Vierge Marie foulant le diable sous ses pieds; image moderne dans les crosses et que nous n'avons jamais rencontrée avant le xix<sup>e</sup> siècle (258). Nous rangeons dans la même catégorie un petit nombre d'autres compositions qui, de l'assentiment unanime, tels que saint Georges, etc. expriment la défaite du démon, ou, suivant le mot trop cherché de notre correspondant de Chartres, « le triomphe de l'agneau sans tache sur le péché originel. » Dans toute autre circonstance, il nous semble impossible de concevoir l'exposition perpétuelle du démon sur le *bâton de consolation et de correction*.

2<sup>o</sup> Une *crosse à fleur épanouie*, en cuivre émaillé et doré, trouvée

<sup>1</sup> Ne pouvant, faute de temps, fournir l'exemple de licorne crucifère, emprunté à la crosse que M. le prince Soltikoff a bien voulu nous permettre de faire copier, nous donnons à sa place le sujet de la *Mort de la licorne*, préparé pour un rapport terminé depuis deux ans, mais égaré au milieu des embarras causés par le déménagement de nos ateliers. Le R. P. Martin a fait graver la crosse du prince Soltikoff dans le *Bâton pastoral*, figure 70. Grâce à la présence de la licorne, le serpent semble être pris en bonne part par le savant jésuite; mais précédemment (page 48) il avait dit, en parlant d'un autre serpent crucifère (figure 52): « Le monstre est empalé par la croix, croix ornée de pierreries pour symboliser sa victoire. » Voyez, à l'appendice, lettre H, notre second rapport à propos de la crosse à serpent découverte, en juin 1856, sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Amand de Rouen. Nous reprendrons la question, en montrant par les inscriptions de divers bâtons pastoraux à serpent crucifère, qu'il est impossible de reconnaître l'image du démon dans la figure isolée du serpent. (Voy. note 257.)

en 1845 dans une autre sépulture de la même église de Toussaints d'Angers (259).

Ici, plus de l'ancienne forme octogone; point de tête d'animal, plus ou moins fantastique; point de sujet dans la volute, « représentant, dit M. Godard-Faultrier, une branche roulée en spirale, qui se termine par une fleur également émaillée, avec reflets bleus, rouges et verts. » Ce délicieux travail, du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, supérieur à tout ce que nous avons rencontré dans nos longs voyages, est également séduisant par la pureté de l'ensemble et la délicatesse de l'ornement courant. Nous y retrouvons certainement la verge fleurie et *sacerdotale* d'Aaron (260); d'autres y verront peut-être le rejeton de Jessé, d'où sortira la fleur prédite par Isaïe (261); mais cette dernière interprétation s'appliquerait mieux au sujet suivant.

3° Une *crosse historiée*, en cuivre doré, remontant à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et rencontrée, en 1849, au milieu des fouilles exécutées par le génie militaire contre l'église de Saint-Sauveur d'Évreux (262).

L'histoire représentée dans l'intérieur de la volute est le couronnement de la Vierge; sujet moins rare qu'on ne le suppose dans les crosses épiscopales, et qui porte néanmoins M. Raymond Bordeaux, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à croire que la crosse d'Évreux, ramassée au milieu d'une masse considérable de cendres et de débris calcinés, a évidemment appartenu aux anciennes abbesses de Saint-Sauveur. « Les verroteries et la dorure ont été détruites par l'incendie, dit M. Bordeaux. . . . Les fragments de cette crosse, qui était brisée, ont été rapprochés avec un peu de soudure, et elle est maintenant à peu près complète. » Quel que soit son état de conservation, il est certain que la découverte de ces précieuses reliques a doté notre ancien Bulletin d'une charmante planche.

Une tête de serpent, de dragon ou de lion (la gravure laisse la question indécise), termine la crosse de Saint-Sauveur d'Évreux. Celle de Tiron qui, suivant notre jugement, date de la première moitié ou du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, a l'avantage de présenter un corps de serpent dans la totalité de l'enroulement de la volute et de montrer ainsi, chez les artistes du moyen âge, une étude réelle de la nature. A cette occasion et à propos de la date précitée,

constatons ici que l'idée de terminer le bâton pastoral par un serpent ne date guère, en France, que de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et n'a jamais été d'un usage aussi général dans les autres contrées, ainsi que le témoigne Allegranza. Nous avons déjà dit que les crosses à fleur épanouie n'étaient pas moins communes, et qu'elles sont de la même époque (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle).

Une *croisse à serpent*, dite de saint Bernard, non moins curieuse que les précédentes, vient de paraître dans le nouveau Bulletin, t. III, p. 158. Nous n'avons donc pas à nous y arrêter; nous rappellerons seulement que ce bâton pastoral, attribué sans motif et contre toute vraisemblance à l'illustre fondateur de Clairvaux, « l'un des plus beaux modèles de l'humilité chrétienne, » est en ivoire, enrichi de pierreries, et représente le combat du basilic contre le serpent. C'est une *histoire* peu commune sur les crosses; d'une interprétation difficile à fournir en peu de mots, et qui demanderait plusieurs dessins, le basilic, produit d'un œuf de coq et qui tue d'un regard, étant une création fantastique, à propos de laquelle on a beaucoup divagué. Le verset *super aspidem et basiliscum ambulabis...* (psaume xc, verset 13) dit assez qu'il est le symbole du diable: car, selon l'expression d'Orderic Vital, le jaloux ennemi du genre humain porte beaucoup de noms dans les écrits inspirés par le ciel. « En effet, c'est un lion, un loup, un dragon, une perdrix, un basilic, un milan, un sanglier, un renard, un chien, un ours, une sangsue, un céraste et une couleuvre cruelle, qui, tous, nous tendent des pièges et s'occupent de nuire aux insensés par ruse ou par violence » (263). Pour le moment, il nous suffit de savoir que la publication de la croisse prétendue de saint Bernard (1153) ne fait point double emploi, au milieu de nos planches, avec le bâton pastoral de l'abbé de Tiron<sup>1</sup>.

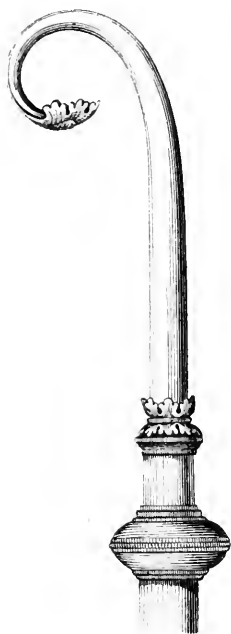
Nous en dirons autant, par occasion, des deux crosses en bois et en cuivre trouvées lors de la profanation des sépultures abbatiales de Saint-Germain-des-Prés. Recueillies et livrées à la science par le créateur du Musée des Petits-Augustins; éditées de nouveau

<sup>1</sup> Nous avons rencontré plusieurs crosses prétendues de saint Bernard; il y en a pour tous les goûts. Les unes, très-riches, comme celle gravée dans notre Bulletin paraît l'avoir été, sont dignes par leur magnificence, à ce qu'on prétend, d'avoir appartenu à l'illustre fondateur de Clairvaux, monastère qui n'avait « alors d'éclat que par les mœurs de ses habitants et n'était riche que de leurs vertus, »

par notre excellent collègue M. Albert Lenoir dans la *Statistique monumentale de Paris* (monographie de Saint-Germain-des-Prés), elles ont été répétées dans le *Moyen âge et la renaissance* (t. III, *Orfèvrerie*, fol. 31), sans autres exemples. Néanmoins, les crosses de travail français sont encore en grand nombre au milieu de nous; toutes variées, très-intéressantes pour l'histoire de l'art et de la symbolique chrétienne, et il serait utile de les faire connaître systématiquement, selon l'ordre des pays et des siècles (264).

IV. C'est au *xiii<sup>e</sup>* siècle, en général, que le couronnement de la Vierge, chapitre intéressant de l'iconographie chrétienne, apparaît dans l'intérieur du bâton pastoral. On y remarque aussi l'annonciation, la nativité, les mages, le crucifiement, la résurrection, etc.

dit un biographe dont le témoignage n'est pas suspect. Les autres, au contraire, justifient par leur simplicité les remontrances du saint abbé contre le luxe de Cluny, etc. Mais, parmi les crosses attribuées à saint Bernard, l'admirable crosse de l'abbaye d'Affligem justifie jusqu'à un certain point son authenticité, par sa similitude avec un bâton de chaire venu de Clairvaux (?), vendu à Francfort sous nos yeux, en 1839, et qui était mentionné dans un inventaire de 1149; cependant l'écriture du registre (peut-être n'était-ce qu'une copie) rappelait le *xiii<sup>e</sup>* siècle. Ce bâton offrait la répétition du nœud ou pommeau de la crosse d'Affligem : il était orné de profils presque identiques, d'une donille également prolongée, au delà du nœud, d'environ 6 à 7 centimètres; finissant aussi par un système de feuilles d'acanthé opposées, mais plus longues, pour recevoir, près de ces feuilles, le gland ou boule qui remplaçait la volute.

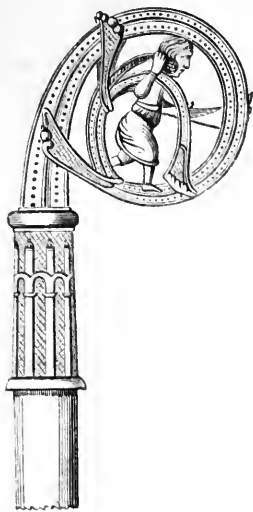


Crosse d'Affligem.  
(Réduction au quart.)

Le R. P. Arthur Martin a donné la crosse de saint Bernard, réduite à la moitié, après l'avoir dessinée à Termonde chez les bénédictins d'Affligem, détenteurs légitimes de ce petit chef-d'œuvre de goût et de simplicité. Nous la publions à notre tour, en nous servant de son excellent dessin (fig. 86 du *Bâton pastoral*). Peut-être s'est-il montré trop sévère sur l'âge du monument, tandis qu'il appréciait l'objet d'art à toute sa valeur : « Si la tradition, dit-il, n'avait pas, comme je le crains, antidaté de quelques années cette volute aux lignes si mâles et si pures, on serait porté à faire tomber sur le génie austère du saint réformateur la sobriété de l'artiste. »



le roi de gloire, l'archange Michel, quelquefois un saint évêque; tandis que les temps anciens montrent de préférence, avec ou sans le serpent, la fleur mystique, l'agneau vainqueur, Adam et Ève tenant la pomme, figure de la chute ou plutôt de la rédemption (265), l'aigle ou le lion, symboles de Jésus-Christ; enfin l'animal et l'homme, nu ou habillé, au milieu des branches (la vigne, l'arbre de vie); idée qui remonte par les monuments au iv<sup>e</sup> siècle,



Crosse publiée par Willemin.



Crosse de la collection Carrand.

(Réduction au tiers.)

qui fut ravivée à l'époque carlovingienne, qu'on retrouve sur tous les produits de la sculpture et de la peinture après l'avènement de la troisième race, et dont les manuscrits permettent de suivre la trace symbolique jusqu'au moment de la Renaissance (266). (La crose tirée de Willemin, a été prise sur la planche LXXII.)

Les saints plus fréquemment répétés, les adorations, les sujets de piété, les Vierges seules, sans l'Enfant, ne se voient guère avant le xv<sup>e</sup> siècle. Surtout on n'y voit point la femme de l'Apocalypse, victorieuse de son ennemi (chapitre XII, versets 1, 3 et 4), et l'on n'y rencontre pas non plus de madones « foulant aux pieds le serpent tentateur, qui, la gueule béante, menace encore la nouvelle Ève de son dard impuissant. »

On comprend que ce simple exposé n'indique pas la prétention de préciser les choses d'une manière absolue, et qu'il se rencontre beaucoup d'exceptions à la règle précédente. Un usage est longtemps à se répandre, et souvent sa durée presque indéfinie, comme en Bretagne, en Aquitaine et dans une partie de l'Allemagne, déjoue toutes les observations. C'est par le concours des circonstances diverses de l'exécution, l'examen minutieux des détails, et l'étude des idées de l'époque, qu'on arrive à fixer avec quelque certitude la date de ce genre de monuments. D'un autre côté, chaque découverte nouvelle témoigne d'une grande variété dans le choix des sujets, et le nombre des anciennes crosses, déjà très-élevé, s'augmente de jour en jour.



Bête de l'Apocalypse.

« C'est la vision saint Jehan, que il vit en l'Apocalypse. »

(Réduction aux deux tiers. — Voyez page 31.)

§ IV.

Opinion du R. P. Arthur Martin sur le serpent des crosses.

Depuis la lecture de notre rapport sur la crosse de Tiron, le R. P. Arthur Martin, qui nous honore de son amitié et nous assiste quelquefois de ses conseils, a bien voulu nous faire présent de son érudite monographie de la crosse, intitulée *Le bâton pastoral* (267). Mais déjà, séance tenante, un de nos collègues nous avait donné avis de la publication récente du savant jésuite. Nous avons promis alors de la faire connaître à la Section, et d'y chercher en même temps de nouvelles lumières à l'appui de notre interprétation générale des crosses à serpent.

Rejetant à l'appendice, lettre F, notre examen rapide de l'ouvrage, nous nous bornerons à mentionner ici qu'il est précédé d'une excellente dissertation sur les *Crosses pastorales*, par M. l'abbé Barraud, chanoine de Beauvais, à laquelle nous consacrerons notre cinquième partie. Le texte n'est pas uniquement descriptif, mais il touche aux questions les plus intéressantes de la symbolique chrétienne. Accompagné de cent cinquante-six gravures en bois et de cinq grandes chromolithographies, on y suit les divers changements subis par le bâton pastoral, depuis sa forme primitive jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

La plus grande partie des monuments, ont été relevés par l'auteur lui-même; quelquefois restitués (ce qui nous paraît un tort), et reproduits sous sa direction avec toute l'exactitude possible. Pour juger cette belle suite d'images, indispensable, selon nous, en matière d'archéologie, il faut se rappeler que l'achèvement d'une telle publication, poursuivie avec tant de persévérance durant plusieurs années, au milieu des devoirs ecclésiastiques, a demandé le concours d'un crayon facile et d'efforts surhumains, un zèle et une abnégation au-dessus de tout éloge. Aussi, devant cette nouvelle manifestation de la science et de l'art réunis au même degré, on ne pourra s'empêcher de convenir une fois de plus que le R. P. Arthur Martin, prêtre éminent, architecte de premier ordre, dessinateur habile et généralement fidèle, n'est pas

l'un des moindres ornements d'une compagnie qui a jeté tant d'éclat.

I. A la vue d'un recueil aussi riche, nous avons d'abord vivement regretté de nous être occupé de la crosse de Tiron avant d'avoir consulté le maître. Croira-t-on cependant que, parmi tant de représentations si diverses, aucune n'offre de sujet semblable au nôtre? et, chose plus pénible, en présence de ce savant et bel ouvrage, nous ne pouvons encore savoir, de la campagne où nous écrivons ces lignes, quelle eût été l'explication du R. P. Arthur Martin; soit qu'avec nous il eût reconnu deux serpents dans la gueule du dragon, soit qu'il les eût pris pour des poissons. Quant à la question générale du serpent, elle ne pouvait échapper à son examen.

« Il est impossible, dit-il, qu'un symbole aussi persévérant, dans un art aussi sérieux, n'ait pas été réfléchi et d'un sens à la fois profond et populaire. N'allons donc pas plus loin sans essayer d'en pénétrer le secret, et ce secret, demandons-le aux analogies, puisque les anciens liturgistes consultés ont omis de nous l'apprendre. » (§ III, *Crosses à serpents, traditions germaniques*; p. 42.) Le savant jésuite pense l'avoir trouvé, pour quelques exemples, dans la mythologie du Nord, et il est manifeste que sa tendance est de reconnaître le démon là où se rencontre le hideux reptile. « En tout cas, dit-il, Satan dans sa défaite, voilà, je ne dis pas toujours, mais ordinairement, ce que signifie le serpent de nos crosses (page 44). »

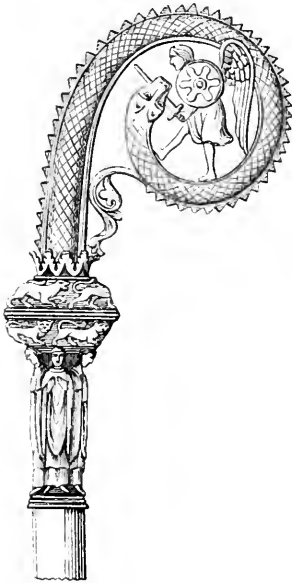
En effet, après avoir exposé que le serpent avait été pris d'abord pour l'emblème de la prudence, et cela dès l'ère des catacombes, et qu'il « ne serait pas invraisemblable que ce sens eût influé sur le choix de la décoration des crosses, pour rappeler aux pasteurs une vertu sans laquelle les autres deviennent des vices, selon l'expression de saint Bernard, et que saint Paul leur recommande comme un devoir spécial de leur charge, » le R. P. Arthur Martin ajoute : « Telle est l'opinion du P. Allegranza. » (*Spiegazione e riflessioni sopra alcuni monumenti di Milano*; 1757, pages 77 et 93). D'autres ont jugé qu'il était plus conforme au génie de l'ancien art de supposer dans les serpents des crosses la verge de Moïse, changée en serpent pour détruire ceux de la magie égyptienne. . . . Souvent, enfin, dans l'art antique, le serpent a

représenté le serpent d'airain : témoin, les sarcophages, les vitraux (XII<sup>e</sup> siècle, *au plus tôt*), la colonne de Milan. Or, de toutes les allusions bibliques, cette dernière serait ici, sans aucun doute, la plus naturelle, après que le Sauveur nous a montré dans le serpent sa propre image (S. Jean, III, 14);..... non une image directe, comme l'entendaient les Ophites, héritiers des Nicolaïtes et des Gnostiques (S. Augustin, *De Hæres.* c. XIII et XLVI); mais bien le serpent d'Ève, de sorte que le rapprochement ne tombe que sur les effets. « Le serpent d'airain, dit saint Grégoire de Nazianze (*Or.* 45; éd. Maur. t. I, p. 363), était non le type, mais l'antitype de Jésus-Christ, sa figure par opposition. »..... « S'il donne la santé, ajoute-t-il, à ceux qui le contemplent, c'est parce qu'ils le croient frappé à mort, entraînant dans sa perte les puissances qui lui sont soumises, et écrasé en un mot comme il méritait de l'être. Aussi quelle sera son épitaphe, sinon ces paroles (I, *Cor.* xv, 55): *Ubi est, Mors, victoria tua? ubi est, Mors, stimulus tuus (ibid.* Osée, XIII, 14)? La croix t'a vaincu! l'auteur de ta vie t'a infligé la mort! tu es étendu sans force, immobile, impuissant, mort et ignominieusement suspendu en l'air (p. 42 et 43) <sup>1</sup>. »

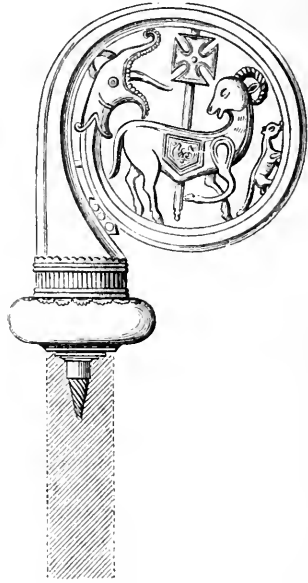
<sup>1</sup> « Dans son commentaire sur ce passage (éd. 1630; t. II, p. 1186), Nicéas remarque qu'il y aurait de l'impiété à nommer l'esprit pervers le type de Jésus-Christ, et qu'ici la comparaison est celle des contraires : « Le serpent conduit au mensonge, Jésus-Christ indique la vraie vie; le serpent n'était pas un vrai serpent, Jésus-Christ était un homme véritable; le serpent tue des serpents ses semblables; Jésus-Christ vivifie les hommes ses frères; enfin, Jésus-Christ sauve ceux qui le croient vivant et la vie même, tandis que le démon guérit à condition que ceux qui le regardent croient, non pas qu'il est vivant, mais, au contraire, qu'il est vaincu par la croix, et exterminé, quant à sa tyrannie. » — Cette manière d'envisager le serpent d'airain me paraît jeter beaucoup de jour sur le passage évangélique, qui n'est pas sans difficulté. Dès lors que le serpent était montré dans l'état de malédiction qui avait commencé après le premier crime, et devait se consommer à la mort du Sauveur et au jugement dernier, on conçoit que les malades, en le regardant suspendu, dirigeaient leur prière vers le Messie, et comprenaient que le Messie seul était l'auteur de leur guérison. » (*Note du R. P. Arthur Martin.*)

Tout ceci s'appliquant au serpent d'airain, nous n'avons pas à nous en occuper; d'ailleurs, nous avons montré, à la note 34, que si Tertullien (160 + 245), né plus d'un siècle et demi avant saint Grégoire (328 + 389), regarde le serpent suspendu à un bois comme la figure de la croix du Sauveur, il considère le serpent lui-même comme représentant le démon. Comme nous, le R. P. Martin a consulté le docte Allegranza, dont nous avons rapporté fidèlement les paroles à la note 20, en les prenant, à ce qu'il paraît, dans un autre ouvrage; mais nous croyons

C'est ainsi que le R. P. Arthur Martin, appuyé de graves autorités, voit le démon dans les crosses à serpent, et que, de toutes les allusions bibliques, celle du serpent d'airain lui paraît, « sans aucun doute, la plus naturelle. » On peut supposer que, devant de telles expressions, ce n'est pas sans beaucoup d'embarras personnel que nous continuons de regarder le bâton pastoral de Tiron comme l'image de la verge d'Aaron, et que nous repoussons encore la présence du démon sur la crosse de nos évêques, à moins qu'il ne s'agisse, avons-nous déjà dit plusieurs fois, de la défaite de Satan, clairement exprimée, comme à ces deux exemples.



Crosse de Tolède.



Crosse de Bâle.

(Réduction au quart.)

La lutte du bélier est exécutée en ivoire : ce bâton pastoral était jadis couvert de peinture, ainsi que la plupart des anciens monu-

qu'après les avoir lues, on aura quelque peine à induire, de cette exposition si claire du symbole chez les Grecs et les Latins, que, de toutes les allusions bibliques, le serpent d'airain soit, *sans aucun doute*, la plus naturelle. Probablement il fallait passer par l'antitype de Jésus-Christ pour arriver au serpent-diable des crosses actuelles. (Voyez ce que nous disons à l'appendice, lettre F, de la crosse exécutée sur les dessins du R. P. Martin, pour M<sup>se</sup> l'évêque de Southarek.)

ments de ce genre. Nous estimons qu'il sort des contrées allemandes où la sculpture en bois et en ivoire n'a jamais cessé d'être en honneur, et nous acceptons sans difficulté le nom de *crosse de Bâle*, qu'il reçut jadis (268). M. le prince Pierre Solतिकoff, possesseur actuel de ce trésor, a bien voulu nous permettre de rectifier sur l'original les erreurs commises par le graveur du R. P. Arthur Martin (fig. 58). — L'autre exemple, le combat de l'archange, sujet rare sur les crosses, a été pris dans le *Bâton pastoral*, où il occupe la figure 102. D'après l'auteur, cette délicieuse crosse, qu'il déclare de travail espagnol, « copié sur quelque monument de France, » serait conservée dans la cathédrale de Tolède (269).

II. Le R. P. Arthur Martin a-t-il été plus fondé à croire avec certitude que le symbole tire une partie de son origine des traditions germaniques? Nous ne le pensons pas. Autant que nous en pouvons juger, son opinion sera reçue par chacun de nous avec empressement, à titre de curiosité seulement, et en la circonscrivant, comme le père Martin lui-même, à deux ou trois monuments exceptionnels, étrangers à la France. Rien ne serait plus intéressant que ces rapprochements où se retrouveraient alors, comme sur le célèbre pilier de Frisingue, rappelé par l'auteur (*Mélanges*, tome I, p. 92, et tome III, p. 63), les anciennes personnifications populaires de l'esprit du mal associées à des idées chrétiennes; et malgré notre interprétation absolue du serpent quand, seul, il constitue la crosse, notre désappointement est vif de ne pouvoir nous arrêter sur une appréciation, évidente selon le R. P. Arthur Martin, hasardée selon notre sentiment, mais en tout cas inapplicable à la crosse de Tiron et à la plupart des autres crosses à serpent.

En effet, « si les légendes du Nord expliquent d'une manière nette et adéquate la crosse de saint Erhard (et qu') elles ne jettent pas un jour moins inattendu et moins complet sur le *tau* de saint Héribert (270), » là, du moins, s'arrêteraient nos concessions de courtoisie à l'égard de l'influence scandinave. Parmi les cinquante crosses à serpent gravées dans le bâton pastoral, ni l'ancienneté, ni l'origine ne viennent appuyer le jugement de l'auteur : nous n'en avons pas d'antérieures au XI<sup>e</sup> siècle (271), et quatre sur cinq, au moins, sont de fabrication française. Puis, Bamberg, Ratisbonne,

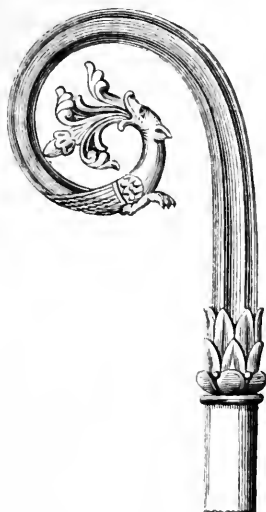
Hildesheim et Cologne n'entrent guère en ligne de compte, à cette date, plus que Bayonne ou Tolède, à propos des croyances religieuses du Nord. En France et sur le Rhin, vers le XI<sup>e</sup> ou le XII<sup>e</sup> siècle, époque moyenne de l'usage des crosses à serpent, les traditions étaient effacées, à supposer qu'elles aient jamais été reçues, et nous ne découvrons leurs traces sur aucun monument national. Sauf un ornement particulier, certainement symbolique, apporté aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles par les Scots-Irlandais (272), tout nous était venu d'Italie ou directement de Grèce, comme en Angleterre d'abord et dans certaines parties des Gaules.

La crosse de Tiron rentrant dans ces généralités reste donc pour nous purement et simplement la verge d'Aaron changée en serpent. Sans les explications précédentes, et abstraction faite de l'origine du bâton pastoral, on pourrait peut-être préférer l'interprétation du serpent d'airain; mais ce serait alors par des motifs à nous inconnus, comme le fait douteux des *poissons* ou l'allusion à l'ancienne et à la nouvelle Loi, toujours en répétant que nous ne comprenons pas la liaison du serpent d'airain avec les poissons, ni des deux serpentaux avec les deux Lois. Inutile d'ajouter que, dans la verge d'Aaron, nous ne reconnaissons point non plus la présence du démon, très-admissible peut-être, selon saint Grégoire de Nazianze, dès qu'il s'agit du serpent d'airain; bien entendu, sans aucune influence de vieilles traditions germaniques. Il nous semble cependant (autant qu'il nous est permis d'en parler), que la pensée de saint Grégoire, de voir dans le serpent d'airain « l'antitype de Jésus-Christ, sa figure par opposition, » sera contraire au sentiment de ceux qui, admettant les poissons, c'est-à-dire les chrétiens, retrouvent nécessairement sur notre crosse à serpent la figure mystique et réelle du Sauveur, ainsi que nous l'avons expliqué à l'occasion de ce symbole (p. 21).

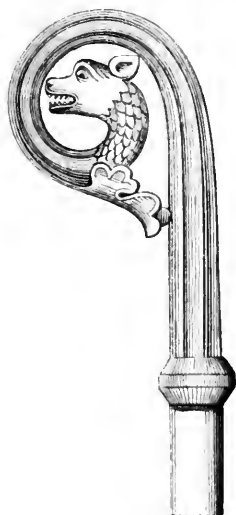
III. Gardons-nous néanmoins de croire que le R. P. Arthur Martin, exclusif dans son système, repousse absolument et en toutes circonstances, à propos de ces deux allégories, notre explication littérale. Il était difficile qu'ayant vu et dessiné avec tant d'amour cette multitude de crosses à serpent ou autres, très-faible spécimen sans doute de la masse encore enfouie sous terre, le souvenir du serpent d'airain et aussi de la verge d'Aaron, venant troubler



son esprit, il ne trouvât matière à l'application des deux passages bibliques, et qu'il ne fit momentanément l'abandon de ses croyances à l'égard du démon, du moins par rapport à la verge d'Aaron. Voici comment il s'exprime, page 66, à l'occasion de deux crosses relevées par lui à Dijon et à Chartres, et portant les numéros 80 et 81 : « Celle de la figure 80 est conservée dans le musée de Dijon, après avoir appartenu à la grande abbaye de Cluny; elle est toute à jour et formée de fils d'argent soudés ensemble. Je n'insiste pas sur l'étoile encadrée dans la volute, son authenticité me paraissant suspecte. Seule et béante, la tête du



Crosse d'Amiens.



Crosse de Chartres.

(Réduction au quart.)

serpent, dans sa honteuse suspension au sommet d'une hampe (273), en dit assez à ceux qui se rappellent le serpent d'airain<sup>1</sup>. — « La gueule est également béante sur la crosse (fig. 81) em-

<sup>1</sup> Nous donnions ici la *Crosse de Cluny* (dite de *Cîteaux*, par M. Du Sommerard), d'après deux dessins tout à fait différents l'un de l'autre, nous proposant de montrer avec quelle circonspection il faut parler de monuments si mal reproduits (du moins l'un des deux); mais les motifs de publication inattendue déjà énoncés nous ont enlevé cette satisfaction, qui venait à l'appui de nos observations subséquentes, à propos de la seconde crosse de Toussaints d'Angers et d'une bénédiction abbatiale.

pruntée à la grande sculpture des portails latéraux de Chartres. Ici la feuille, rapprochée de la tête, permettrait plus aisément que partout ailleurs d'entrevoir une allusion à la verge changée en serpent. » Mais il est facile de voir que cette dernière et unique citation, extraite d'un grand travail, n'atténue pas la pensée dominante, relativement à la signification générale du serpent des crosses (274).

L'auteur du *Bâton pastoral* ne pouvait oublier, dans cette brillante revue de nos monuments nationaux, la crosse à dragon de Toussaints d'Angers, déjà gravée dans notre ancien Bulletin, (tome I, page 91). C'est par elle qu'il ouvre le paragraphe IV, intitulé, *Crosses à serpents empalés par la croix*, et son dessin paraît avoir, sur notre planche, l'avantage de la fidélité, d'une manière sensible. Du reste, nous ne revenons sur un sujet rappelé incidemment dans notre rapport (page 445), qu'afin de montrer comment, dans ces dragons ou serpents ailés si communs du x<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle, le R. P. Arthur Martin retrouve la forme originelle du serpent dans le paradis terrestre.

« Je citerai d'abord, dit-il, la crosse que possède le musée d'Angers (fig. 50), et que l'on a trouvée dans la vieille église de Toussaints. Elle est en cuivre, octogone à sa tige, comme la crosse de Saint-Erhard et comme la plupart des plus anciennes<sup>1</sup>. A la différence, au contraire, du plus grand nombre parmi celles-ci, elle offre la figure du dragon au lieu de celle du serpent. Selon beaucoup de commentateurs, la forme du dragon était celle du serpent avant le premier crime; elle indiquerait donc dans le démon ce qu'il y a de supérieur en sa nature, tandis que, sous les traits du serpent, il se montre tel que l'a fait la malédiction primitive : *Super pectus tuum gradieris*, etc. Sous l'une et l'autre forme; l'arme qui le dompte est la croix (page 47). »

Et plus loin (page 61) : « Un des caractères les plus saillants de l'Éden était, avec les magnificences de la nature, la mansuétude des bêtes. « Là, dit saint Basile (*De Paradiso*), se montraient toutes les variétés des êtres vivants : et tous étaient paisibles, obéissants à l'homme, vivant entre eux avec concorde. Le serpent lui-même

<sup>1</sup> Selon notre opinion, la forme octogone n'apparaît guère en France avant le xii<sup>e</sup> siècle, tandis que le nœud date, au plus tard, de la fin du viii<sup>e</sup>.

n'avait rien d'horrible ; il était doux et docile, et, au lieu de ramper odieusement comme s'il nageait sur la terre, il s'avancait sur ses pieds dans une attitude droite et noble (275). »

Le passage précédent, emprunté au paragraphe VI *Des crosses à serpent broutant le feuillage*, arrive à propos de la crosse que nous venons de donner, à côté de la sculpture de Chartres ; le serpent s'y montre aussi, comme à Toussaints d'Angers, sous la figure d'un dragon ailé. Le musée d'Amiens la conserve aujourd'hui, et on l'attribuera sans hésiter, dit le R. P. Arthur Martin, à la main virile et au poétique élan d'un artiste contemporain de Philippe-Auguste.

IV. Terminons par une observation que nous suggère la seconde crosse de Toussaints, également donnée dans notre ancien Bulletin (tome II, page 124), et que le R. P. Arthur Martin a fait graver d'après son propre dessin, de la grandeur de l'original. (*Crosses à tige fleuronée et à fleur épanouie*, § VIII, n° 89, page 76.) En comparant sa gravure avec la planche du Bulletin, réduite aux cinq neuvièmes, il est difficile de ne pas être frappé de même des infidélités de celle-ci. Nous avons d'abord remarqué quelques différences dans la fleur, et l'oubli impardonnable de la large feuille festonnée qui sert d'appui au grand cintre et consolide l'édifice ; à moins toutefois que cette pièce, manquant aujourd'hui, n'ait été restituée dans la gravure du *Bâton pastoral*.



Gravure du Bulletin,  
Reproduite fac-similé.



Gravure du Bâton pastoral,  
Réduite aux cinq neuvièmes.

L'armature de métal qui accompagne l'émail des deux côtés n'est pas non plus suffisamment indiquée, et divers autres détails de

l'ornement courant n'auraient pas dû être omis sur une réduction plus qu'à la moitié de l'original. Mais c'est surtout au nœud ou pommeau qu'on doit signaler une différence capitale, quoique le monument ait été pris du même côté. A notre planche, un seul ange se trouve reproduit; il ramène le bras droit sur la poitrine et tient sa main fermée, sauf le doigt indicateur, qui est vu *demi-plié à la manière antique*.

Deux anges en regard figurent sur le dessin du R. P. Arthur Martin. L'un semble adorer ou prier; sa main droite est étendue sur la poitrine, tandis que la gauche, cachée sous la tunique, porte respectueusement le livre des Évangiles. Le second ange (celui du Bulletin) *bénit suivant la manière des Latins, en allongeant l'index et le doigt du milieu*. On comprend que le P. Arthur Martin, généralement exact et fidèle, n'a pu se tromper sur ce dernier détail. La chose n'était pas indifférente à ses yeux, puisqu'il sait, sans aucun doute, que les anges sont souvent représentés bénissant, même comme ici, quand ils n'ont point à porter la parole (276).

Dans ces crosses à fleur épanouie, le R. P. Arthur Martin reconnaît la verge d'Aaron; mais sans pousser plus loin l'allégorie. « Ici, dit-il, tout devient fleur, et l'on serait d'abord frappé du contraste entre la pauvreté croissante des idées et les progrès de l'industrie, ainsi que l'épuration du goût, si l'on ne se rappelait le miracle de la verge sacerdotale d'Aaron, dont Dieu avait dit : « A celui dont j'aurai fait choix, sa verge fleurira; » et le lendemain, au milieu des douze verges des chefs de tribus, celle d'Aaron avait germé seule et s'était couverte d'une végétation splendide; *Et turgentibus gemmis eruperant flores, qui, foliis dilatatis, in amygdalas deformati sunt.* » (Num. xviii, 8.)

Cette magnifique crosse de Toussaints, digne de tant d'éloges, réunit, suivant l'expression de notre auteur, la juste mesure, sans laquelle le goût éclairé ne saurait être satisfait. Elle eût certainement mérité une publication en couleurs (277); mais le format de nos planches ne pouvait permettre qu'elle fût ainsi présentée de la grandeur de l'original. Espérons qu'une fois ou une autre nos Bulletins, déjà si répandus et d'une utilité chaque jour plus évidente, seront accompagnés d'un atlas petit in-folio, où des monuments de faible dimension, tels que la crosse de Tiron, échappe-

ront à ce système habituel de réduction, qui dénature souvent leur caractère.



Ornement d'une crosse à fleur épanouie, publié par Willemin, pl. CVII.

(Développement de la douille; réduction à la moitié.)

§ V.

DES GROSSES PASTORALES,

par M. l'abbé Barraud, chanoine de Beauvais.

(Forme ancienne du bâton pastoral.)

L'intéressant envoi de notre correspondant de Chartres et son interprétation du sujet des serpents, nous a permis d'envisager la crosse de Tiron sous des aspects divers. Mais on a vu que nous avons été vainement chercher un appui dans l'érudite et récente publication du R. P. Arthur Martin, puisque, sur le fond même de la discussion, celle des serpents, nous éprouvons le regret de professer une opinion contraire à la sienne (278). Toutefois, nos correspondants auront lu avec plaisir les passages que nous lui avons empruntés; et nous sommes dirigé maintenant par la même pensée, en rendant un compte trop sommaire du *Mémoire de M. l'abbé Barraud, chanoine de Beauvais, sur Les crosses pastorales*. On nous saura gré de n'avoir pu nous résoudre à quitter notre aimable jésuite, ses images attrayantes et son style simple et facile, sans nous arrêter un moment à l'exposé scientifique qui ouvre cette splendide monographie et forme, sous un autre point de vue, un traité complet de la matière.

I. Deux parties distinctes composent le travail de M. l'abbé

Barraud : 1° *Des dignitaires ecclésiastiques ayant le droit de porter la crosse* : les papes, les évêques, les abbés et abbesses; 2° *De la matière et de la forme des crosses*; leurs ornements aux diverses époques, leur signification symbolique, leurs divers noms et leur origine. Mais, avant d'aller plus loin, disons d'abord qu'il en est des *Crosses pastorales* comme du recueil du P. Martin. La lecture des premières lignes oblige de poursuivre jusqu'à la fin; et nous ne craignons pas d'ajouter que l'archéologue zélé reprendra souvent ce volume, où se trouve réunie dans un petit nombre de pages une suite précieuse d'enseignements positifs, puisés aux meilleures sources. Cependant nos engagements avec le comité ne nous permettant pas davantage d'analyser avec l'étendue nécessaire l'Introduction de M. l'abbé Barraud, qui d'ailleurs ne parle pas du serpent des crosses, nous nous bornerons à deux ou trois remarques, sans connexion avec le bâton pastoral de Tiron, mais pleines d'intérêt pour nous tous, à l'endroit des peintures et des sculptures des hautes époques. Puis nous ferons connaître, ainsi que nous l'avons promis, un certain nombre de crosses anciennes, la plupart inédites, et relevées par nos soins sur des manuscrits dont la date est incontestable.

« C'est une tradition constante, dans l'Église romaine, dit le savant ecclésiastique, en s'appuyant de l'autorité de Ciampini, que les successeurs de saint Pierre n'ont jamais porté la crosse, et l'histoire nous montre seulement qu'ils se sont longtemps servis de la fêrule, bâton plus ou moins long, mais toujours droit comme un sceptre. (*De sacris ædificiis, additamentum* : An Romanus pontifex baculo pastorali utatur?) » Cependant, en prenant ce même Ciampini pour guide, on penserait, au contraire, que les papes ont abandonné la crosse vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle : « car, dit-il, Gélase, dont Magri (*in Hierolexicon*) nous a transmis le portrait, avec la crosse, siégea sur le trône de saint Pierre en 1118, tandis qu'Innocent III, qui vécut en 1199, nous dit que le pontife romain ne s'en sert pas; or, comme entre Gélase et Innocent il s'est écoulé l'intervalle de quatre-vingt-un ans, il faut conclure évidemment que, durant cet espace de temps, l'usage avait disparu et était tombé en désuétude (279). »

Les auteurs protestants se trouvent également opposés sur ce point avec M. l'abbé Barraud. Il ne nous appartient pas de tran-

cher la question, assez indifférente au surplus, et où il nous paraît que, de part et d'autre, on n'est pas tout à fait dégagé de certaines préoccupations. Un manuscrit de l'an 1179, du fonds de Saint-Germain-des-Prés, n° 51 (Bibliothèque impériale), nous montre saint Pierre assis, sans mitre, tenant de la main gauche la crosse et une clef, et bénissant de la droite. Cette image, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, viendrait appuyer notre citation de Ciampini; peut-être aussi, comme le dit le R. P. Arthur Martin à propos d'une miniature du XIII<sup>e</sup> siècle, appartenant à M. le duc d'Artemberg, où saint Léon et saint Grégoire ont également une crosse à la main, « la peinture ne prouve ici que l'ignorance de l'enlumineur. » (*Le Bâton pastoral*, p. 25.)

L'exemple ci-dessus, de papes avec des crosses, même au XIII<sup>e</sup> siècle, n'est pas le seul que nous ayons rencontré; mais il est constant qu'après la déclaration d'Innocent III, « baculo pastorali non utitur Pontifex Romanus tum propter historiam (280), tum etiam propter mysticam rationem (du Gange, au mot *Baculus*), » les souverains pontifes ne devaient plus être représentés avec cet instrument liturgique, demeuré spécial aux évêques et aux abbés et abbeses.

A propos de la crosse épiscopale, M. l'abbé Barraud accuse « quelques auteurs » d'avoir prétendu que les évêques ne se servirent de crosses qu'au IX<sup>e</sup> siècle. Le reproche tombe sur un passé déjà loin de nous, et ne peut atteindre les savants actuels, entre autres un Allemand versé dans ces matières et qui assurait en propres termes, il y a près de trente ans, que, vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, l'insigne épiscopal de la crosse commence à être mentionné. (*Rheinwaldt, Kirchliche Archaeologie*; Berlin, 1830, p. 41.) M. l'abbé Barraud cite, il est vrai, un écrit de saint Isidore de Séville (évêque de 601 à 636), qui ne permet pas de révoquer en doute l'usage du bâton pastoral dès le VI<sup>e</sup> siècle; mais la mention qu'en fait, pour la première fois, le quatrième concile de Tolède étant de l'an 633, l'auteur que nous avons cité parle du VII<sup>e</sup> siècle, parce qu'il a voulu appuyer ses assertions sur des actes officiels. Relativement à l'anneau épiscopal, que notre auteur allemand, mu par le même motif, ne sépare pas de la crosse, il sait qu'on en trouve des traces irrécusables plusieurs siècles avant saint Isidore, et si ce n'était pas trop sortir de notre sujet, nous en apporterions facilement les preuves, avec l'aide de ses propres écrits.

D'après le Pénitential de Théodore, archevêque de Cantorbery, la crosse des abbés entrait, au VII<sup>e</sup> siècle, dans les cérémonies de de la consécration abbatiale; c'est un motif de plus pour croire, avec le très-érudit chanoine de Beauvais, que la crosse épiscopale est beaucoup plus ancienne. Il nous sera permis d'ajouter qu'après avoir été chercher tout à l'heure, au temps de Moïse, l'origine du bâton de commandement (*Les Nombres*, ch. xvii, vers. 2, et ch. xxi, vers. 18), nous aurions mauvaise grâce à nier la haute antiquité chrétienne du bâton pastoral. Héritier du *lituus*, ou bâton augural, auquel il ressemble, il aurait pu, suivant notre sentiment, se produire publiquement à la suite de l'édit de Milan, qui déclara, en 313, le catholicisme religion de l'empire; et sans doute il entra dans la liturgie au même titre que l'anneau, dont l'usage est consacré par les Livres sacrés dès les premiers âges du monde (281).

II. La seconde partie du mémoire traite, avons-nous dit, des matières en usage pour « la confection des crosses : » le bois, la corne, l'ivoire (de morse et d'éléphant), le cristal, le plomb, le fer, le cuivre, l'argent et l'or; mais ces dernières crosses, dit l'auteur, n'étaient pas de celles qui pouvaient parvenir jusqu'à nous (282); du reste, le bronze n'a pu sauver davantage ce peuple de statues que l'antiquité grecque et romaine nous avait léguées.

Une circonstance curieuse se rattache aux crosses de plomb; c'est qu'elles étaient exclusivement consacrées aux sépultures, quoiqu'elles ne figurassent point aux funérailles : « faites exprès pour accompagner le mort, ... elles répondaient à ces calices (et à ces croix) de plomb qu'il n'est pas rare de trouver dans les tombes ecclésiastiques (page 9) <sup>1</sup>. » De même chez les anciens, répète à diverses reprises feu M. Raoul-Rochette, tous ces bijoux employés à la parure des morts... consistaient presque toujours en feuilles d'or si minces, avec l'empreinte exécutée au repoussé, qu'il était évident que tout ce luxe de la tombe n'avait jamais pu être à l'usage des vivants; que ce n'était là qu'un appareil mortuaire, destiné à offrir l'apparence ou l'équivalent d'objets réels, qui avaient le double avantage de satisfaire la vanité des morts

<sup>1</sup> Nous donnons ici la petite crosse en plomb trouvée à Fécamp dans le tombeau de l'abbé Guillaume II, vivant au XI<sup>e</sup> siècle, parce que la date est certaine et que la crosse rappelle par sa simplicité la forme ancienne du bâton pastoral;



et la piété des vivants, sans trop accorder à l'une, sans trop exiger de l'autre (283). »

L'indigne violation des tombeaux, en 1793, est venue confirmer ces diverses remarques. Dernièrement encore on a pu voir, dans le caveau ducal de Notre-Dame de Brou, la couronne sépulcrale en cuivre doré que Marguerite d'Autriche, la veuve désolée de Philibert le Beau (+ 1504), la tendre fille de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, duchesse douairière de Savoie, régente et gouvernante des Pays-Bas, avait déposée sur le cercueil du souverain

mais nous ne suivrons pas le Père Martin, à qui nous faisons cet emprunt, dans la voie hasardée du symbole, à propos de la boule qui termine la volute; elle n'est pour nous qu'un simple ornement, eu égard à l'époque où vivait l'abbé Guillaume. « Dépouillée de toutes ses feuilles, dit-il, la tige se réduit ici au fruit qui la termine. L'idée d'un fruit et du fruit de l'Éden se présente d'elle-même après les monuments où nous avons reconnu indubitablement le symbole de la pomme du péché; mais nous n'oserions insister sur notre conjecture quand il s'agit d'un de ces monuments sans valeur, uniquement conseillés par l'économie et faits tout exprès pour n'être jamais vus. » (*Le Bâton pastoral*, p. 73, fig. 87.)

N'en serait-il pas ainsi de la plupart des crosses en bois, trouvées dans les anciennes tombes ecclésiastiques. Voyez, page 27 de ce rapport, la gravure d'une crosse provenant des fouilles de Saint-Germain-des-Prés, et, note 282, l'observation de l'hagiographe Laurent Surius (+ 1578), qui, dit M. l'abbé Barraud, regarde la crosse en bois de saint Burekard comme un fait des plus rares. Sa Vie des saints, en 6 volumes in-folio, a été réimprimée en 1618: la première édition a paru à Cologne en 1570. Quoique Surius soit un auteur sans critique et rempli de fables, il nous a été de quelque secours pour l'explication d'anciennes sculptures. La mission de l'archéologie n'est pas

de gémir sur l'étonnante naïveté du moyen âge, ou de prendre en indignation l'incrédulité de notre époque. Son premier but étant d'expliquer les monuments, la *Légende dorée* et *Les fleurs des vies des saints* rendront plus de services à cette science empirique que tous les écrits des philosophes anciens et modernes. Nous avons souvent regretté que la révolution de 1848, en renversant notre entreprise, nous ait empêché de lire avec suite les Bollandistes et d'en faire un extrait complet dans le sens de nos travaux archéologiques; car on ne peut toucher un seul de ces nombreux in-folio, montant aujourd'hui à cinquante-six volumes, sans y rencontrer les documents les plus précieux par rapport à l'art et à l'histoire, désormais inséparables, comme aux usages et aux mœurs de toutes les époques.



Crosse de Fécamp.

(Réduction aux cinq huitièmes.)

et du jeune époux si vivement regretté<sup>1</sup>. On sait néanmoins comment elle consacra ses trésors et sa vie au magnifique mausolée qu'elle lui fit élever, sous sa propre direction, par les mains les plus habiles (284).

III. Il est bon de constater, après M. l'abbé Barraud, que la signification symbolique de la crosse commence à s'établir au XII<sup>e</sup> siècle (page 11), et le R. P. Arthur Martin fait allusion sans doute à ce passage de son collaborateur, lorsqu'il annonce, à propos du serpent, qu'il demandera aux analogies le secret du symbole, puisque les liturgistes consultés ont omis, dit-il, de nous l'apprendre (page 42 de son mémoire). Il s'agit des diverses parties constitutives du bâton pastoral : la hampe, la pointe, le nœud, la volute, etc. l'instrument liturgique, dans son ensemble, ayant toujours été considéré comme un bâton de consolation et de correction. Suivant Brunon, évêque de Ségni, *Signiensis*, en 1096, la crosse épiscopale était aussi le symbole du discours divin et de la prédication évangélique. (D'Achery, *Spicilegium*, etc. édition de 1723.)

Nous n'aurions donc pas à en parler, si nous ne devions ajou-

<sup>1</sup> *Matériaux pour servir à l'Histoire de Marguerite d'Autriche*, 3 vol. in-8°, imprimés à Lyon par Louis Perrin. — L'auteur, M. le comte de Quinsonas, étant l'un des membres de la commission des sépultures, chargée de restaurer le caveau ducal de Notre-Dame de Brou, a vu et touché la couronne, et il décrit ainsi cet ornement, qui figura le jour de la pompe funèbre : « Couronne ou diadème ouvert à douze pointes arrondies en forme de perles; elle est en cuivre doré, sans émail, avec des pierreries simulées en bosse, au repoussé et peintes. » On ne trouve pas sa description au chapitre des *Funérailles et obsèques du duc Philibert le Beau*, dans le *Compte du trésorier général de Savoie*, Étienne Capris, publié parmi les *Pièces justificatives* de l'ouvrage ci-dessus (III<sup>e</sup> vol.); mais on y lit ailleurs : « Item. A Jehan de la Berchine, orfèvre de Bourg, pour ung chapeau ducal qui feist de lectou doré, pour porter au devant du corps de feu mon dict seigneur à son enterrement, x florins; » environ cent francs valeur actuelle. (*Archives de la suprême cour des comptes de Turin.*) — Relativement à Notre-Dame de Brou et à ses architectes, voyez notre note 284, et, dans M. Jules Baux, la quintessence du *Blason de Brou*, ouvrage des plus rares, publié par Antoine du Saix, aumônier du duc Charles de Savoie, en l'honneur de Marguerite d'Autriche et de son architecte maître Louis van Bogenhem le Flamand (*Hist. de l'église de Brou*). Ce fut ce même Antoine du Saix qui prononça l'oraison funèbre de la duchesse dans l'église fondée par elle sous le patronage et l'invocation de saint Nicolas du Tollenin-lez-Bourg-en-Bresse, nommée depuis *Notre-Dame-de-Brou*, et desservie par l'ordre des Augustins.

ter, à titre d'enseignement archéologique, que pendant longtemps on a pris le peu de longueur de la hampe pour un des principaux caractères d'ancienneté dans le bâton pastoral. On rencontre, il est vrai, au ix<sup>e</sup> siècle, même au x<sup>e</sup>, des hampes courtes et des crosses sans pommeau ou nœud à la naissance de la volute; sans pointe *apparente* à l'extrémité : elles ne subissent aucune altération de forme; et ressemblent, en un mot, à une simple canne recourbée. Cependant nulle de ces circonstances

n'est décisive. Nous en trouvons la preuve dans un monument certain, cité avec raison par les Bénédictins comme étant du viii<sup>e</sup> siècle (285). On voit par notre gravure que le bâton pastoral avait à peu près la longueur qu'on lui donne aujourd'hui. Le nœud, symbole de la divinité du Christ, roi des cieux (voyez note 20), a déjà sa grosseur presque invariable, du moins à partir du xi<sup>e</sup> siècle; et la pointe *menaçante* complète l'allégorie.



Saint Matthieu.

(Réduction  
aux trois cinquièmes.)

Notre exemple est tiré de « l'insigne manuscrit de Gellone; » ainsi l'appellent les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*. C'est un sacramentaire écrit, dit-on, à Saint-Guillem-du-Désert, près de Lodève, avant l'époque du couronnement de Charlemagne à Rome. « On répète, sans en fournir de preuves, qu'il était conservé dans l'abbaye de Saint-Guillem, fondée en 804-806 par saint Guillaume, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine (le même que Guillaume au court nez), qui s'y retira peu de temps avant sa mort. . . . Le livre est rempli de solécismes et de barbarismes, et son orthographe est plus vicieuse que celle des diplômes du même temps. Les fautes y sont si fréquentes, disent les Bénédictins avec affectation, qu'on serait porté à le croire antérieur au renouvellement des lettres. . . . Plusieurs indications littéraires et certaines prières prouvent qu'il a été fait dans une contrée placée sous la domination des rois francs. . . . La liturgie gallicane, l'histoire ecclésiastique, la symbolique chrétienne, la peinture. . . . sont intéressées à sa conservation. » (*Principes de paléographie appliqués aux manuscrits francs*, pages 51 et 56.)

On remarquera que ce personnage, représenté avec le nimbe et le pallium, porte respectueusement sous un espèce de manteau un livre sur lequel est écrit *Mateus*. Nous reconnaitrons donc l'évangéliste Matthieu, qui, en sa qualité d'apôtre, aura paru digne à l'enlumineur carlovingien du pallium et du bâton pastoral. Du reste, ce n'est pas la première fois que nous avons vu les apôtres rangés parmi les dignitaires de l'Église ayant droit de porter crosse. Une miniature allemande du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, représentant la Descente du Saint-Esprit, possédée par M. Falbe, ancien consul danois à Tunis, et maintenant, sans doute, par S. M. le roi de Danemark, donne, à dix des apôtres, des bâtons recourbés, semblables à la crosse de saint Germain, évêque de Paris (p. 98). Placés de même, c'est-à-dire en travers sur la poitrine, il est difficile de les prendre pour un bâton d'appui, *sustentaculum*. Saint Pierre et saint Paul seuls ont une épée, comme sept ou huit des douze apôtres sculptés à l'une des portes de la cathédrale de Bamberg. De leur main gauche, ils tiennent tous un livre ouvert.

La forme entrelacée de la lettre et surtout son encadrement de points rouges indiquent aussi le siècle du livre et l'école du calligraphe. À côté de saint Matthieu, est saint Jean, à tête d'aigle, avec le nimbe, les pieds nus, sans pallium : les ailes de l'oiseau lui servent de manteau et tombent presque jusqu'à terre. Saint Luc, à tête de bœuf (au lieu du *vitulus* couché près de lui), est également pourvu du pallium et du nimbe; ses pieds sont nus. La moitié d'un lion sans nimbe, planté sur une M initiale, constitue saint Marc; et, pour qu'on ne s'y trompe pas, le mot *Marcus* est inscrit sur le livre qui accompagne cette peinture grotesque. Nous ne pouvions donc hésiter à voir saint Matthieu avec les trois autres évangélistes, que leurs têtes *d'aigle*, de *veau* et de *lion* caractérisent tout de suite; tandis que *l'homme* (l'ange), compagnon et attribut de notre saint, n'apportait pas une preuve suffisante d'authenticité, si en effet le mot *Mateus* eût appartenu au X<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Parmi les curiosités sans nombre de ce volume extraordinaire, nous y avons pris, il y a près de vingt ans, la plus ancienne représentation à nous connue d'un Christ français. Depuis lors, notre planche a été souvent reproduite, plus ou moins

<sup>1</sup> Voy. à la note 285 l'explication de ces figures symboliques.

heureusement : nous en avons trouvé la première indication dans le *Nouveau traité de diplomatique* (t. II, pl. XIX, p. 118), qui donne la figure réduite à deux centimètres ! La place n'a pas permis aux Bénédictins de faire davantage ; leur but ayant été de réunir sur la même feuille divers alphabets d'initiales tirées des manuscrits, au nombre de deux cents environ, parmi lesquelles notre saint Matthieu est rangé, comme lettre F, dans les *Anthropomorphiques*. Le même volume, nommé aussi *Livre de Gellone, liber Gellonis*, nous a fourni un autre petit Christ revêtu de la tunique.

Maintenant, à un demi-siècle environ de distance, nous allons montrer un bâton pastoral très-court, sans nœud et sans pointe. Si nous ne nous abusons, nous trouvons ici une des miniatures les plus instructives qu'il soit possible de mettre sous les yeux de nos correspondants : car c'est à eux surtout qu'il faut songer, puisqu'ils ne peuvent étudier les monuments sur place. Nous avons tiré cette petite scène d'un autre sacramentaire écrit pour Drogon, évêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, mort vers 855 ou 857. (Bibliothèque impériale, manuscrits latins, supplément, n° 645.) Elle est prise au folio 52 et inscrite dans la



Le Sacrement de confirmation (??).

(Calqué sur l'original.)

lettre initiale de l'*Oratio ad infantes consignanda*, qui arrive immédiatement après les prières du baptême.

Derrière l'évêque ou l'abbé, se tient l'acolyte portant le saint chrême (??). Notre peinture représenterait donc l'administration du sacrement de confirmation (??) aux petits enfants, telle qu'elle se pratiquait encore dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Ce qui nous porte à reconnaître la confirmation, c'est que l'Église grecque et plusieurs sectes orientales ont conservé l'usage de conférer ce

sacrement après le baptême. On l'administre, comme chez les Latins, par l'onction du saint chrême; le même prêtre qui donne le baptême donne aussi la confirmation (286). Quoi qu'il en soit d'une conjecture peut-être hasardée, disons, pour revenir au bâton pastoral, qu'il n'existe pas dans les manuscrits français, à notre connaissance, de représentation antérieure à l'époque carlovingienne. Le silence des anciens auteurs à l'égard des diverses parties de l'instrument liturgique s'explique par l'origine, relativement moderne, des ornements qui l'accompagnent, ou, plutôt, de l'application qui leur a été faite des paroles de saint Paul à Timothée : « Parlez, pressez, reprenez, suppliez, menacez, etc. » (II<sup>e</sup> épître, chap. iv, vers. 2), fréquemment gravées sur la douille.

Le *Sacramentaire de Drogon*, jadis conservé dans le trésor de l'église de Metz, où la spoliation révolutionnaire est venue le chercher, sera consulté par les liturgistes avec autant d'intérêt que le *Livre de Gellone*; mais il devra au nombre considérable de ses initiales peintes, occupant quelquefois toute la page, et à la variété de leurs sujets, d'être rangé de même parmi les monuments les plus intéressants du monde catholique. Tout sera dit sur l'importance de ce volume vraiment sacré, si l'on songe qu'il a vu le jour un siècle et demi environ avant le célèbre Ménologe de l'empereur Basile II Porphyrogénète (976-1025), écrit après l'an 984, et que l'on croyait renfermer les plus anciennes scènes de martyres représentées par les miniatures. Entre autres détails précieux, reproduits sur nos planches en 1837, le *Sacramentaire de Drogon* contient, dans une simple initiale, le Crucifiement et les figures accessoires (le dragon enroulé au pied de la croix, la résurrection d'Adam, la Vierge et saint Jean, l'Église personnifiée recevant le sang de Jésus-Christ, le prince du monde perdant son empire, etc.), plus complètes que sur aucun autre monument contemporain (287). Le R. P. Charles Cahier S. J. a publié de nouveau ce petit Crucifiement, en 1851, dans un savant mémoire sur *Cinq plaques d'ivoire sculpté, représentant la mort de Jésus-Christ*. (*Mélanges d'archéologie*, tome II, page 52.)

IV. Vers la fin du ix<sup>e</sup> siècle, peut-être au siècle suivant, un autre modèle de bâton pastoral laisse apercevoir quelque séparation entre la douille et la volute. Un sacramentaire de la bibliothèque d'Autun conserve cet exemple : n'ayant pas vu la pein-

ture, nous réservons notre jugement. Au surplus ce nœud, que nous découvrons dès le viii<sup>e</sup> siècle, et qui avait sa raison d'être par son utilité, se trouve sur deux sculptures de l'église de Saint-Thomas de Strasbourg, attribuées au ix<sup>e</sup> siècle, et que nous n'avons pas voulu donner, parce qu'elles sont dans le *Bâton pastoral*, fig. 11 et 12. Nous pouvons juger par nos propres dessins que le R. P. Martin les a, en effet, copiées sur l'original; cependant on peut signaler quelques omissions.

L'aimable entremise de M. le marquis de Ganay, nom cher aux amateurs de manuscrits, et les bontés de M. l'abbé Devoucoux, chanoine de l'église d'Autun, vicaire général titulaire du diocèse<sup>1</sup>, nous ont fait obtenir un calque colorié de la miniature d'Autun,



Bénédictio abbatiale.

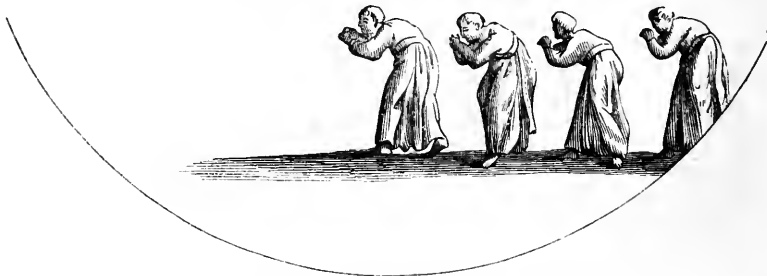
(Calqué sur l'original.)

déjà publiée, en 1717, dans le *Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (t. I, p. 154). Le fond

<sup>1</sup> Aujourd'hui évêque d'Évreux, depuis la translation de M<sup>gr</sup> de Bonnechose à l'archevêché de Rouen.

est gris bleuâtre; les personnages sont en or et les contours sont en minium ou en vermillon. Elle nous montre l'abbé Raganaldus bénissant, avant la communion, ses moines et peut-être les frères lais de l'abbaye; son nom est écrit entre les arceaux, RAGANALDUS ABBA (*sic*). On peut remarquer que le troisième rang de personnages (les frères lais??) est dépourvu de nimbes; ils ont une simple tonsure.

La planche des Bénédictins ne nous inspirait aucune confiance : les cheveux, le costume, l'inclinaison du corps, la jonction des doigts, et ces mains portés à la figure pour exprimer la prière, ne pouvaient appartenir au ix<sup>e</sup> siècle. On en fournit la preuve en donnant *fac-simile* un fragment de leur gravure. Des motifs d'économie nous ont empêché de la reproduire tout entière; du reste, les quatorze personnages se ressemblent. Devant un pareil dessin, destiné à faire connaître les costumes et les



Spécimen de la gravure donnée par les Bénédictins.

usages du ix<sup>e</sup> siècle, nous nous abstenons de toute réflexion; mais, nous le demandons avec sincérité, quel avantage la science a-t-elle à recueillir, lorsqu'on agite des questions d'antiquités nationales sur de pareils témoignages<sup>1</sup>? Quelle que soit

<sup>1</sup> La vérité nous oblige de dire qu'ayant eu l'occasion de montrer à plusieurs personnes instruites et de goût nos deux gravures du *Sacramentaire d'Autun*, les yeux s'arrêtaient avec complaisance sur la pose recueillie des quatre moines du *Voyage littéraire* : on savait gré aux Bénédictins de n'avoir pas reproduit la barbarie du ix<sup>e</sup> siècle. Nous avons beau dire, mais la question n'est pas là; nous sommes à l'époque carlovingienne; l'image est archi-fausse, elle est absurde; nos amis revenaient involontairement à ce témoignage touchant de foi et de



l'utilité incontestable des gravures, mieux vaut une description tronquée qu'une représentation mensongère (288).

La troisième ligne de nos figures, où l'on croit voir la traduction du mot *populum* (??), incomplète chez les auteurs du *Voyage littéraire*, qui n'ont donné que quatre personnages, a été choisie par nous avec intention, le R. P. Martin ayant négligé de la reproduire. Il faut attribuer peut-être l'omission au défaut de place ou de temps, puisqu'il publie cette bénédiction après l'avoir calquée lui-même sur l'original (*Le Bâton pastoral*, p. 21, fig. 10). Sauf l'absence fâcheuse des cinq personnages à courtes tuniques, tonsurés et sans nimbes, diversement interprétés, nous avons trouvé le bois du Père Martin très-satisfaisant.

Si l'éminent artiste, qui, dans l'intérêt de l'archéologie sacrée, relève les sujets les plus barbares, pouvait s'astreindre à copier minutieusement les détails, l'art et la science n'auraient pas de meilleur interprète; mais le pieux et savant jésuite, embrassant beaucoup à la fois, ne peut consacrer à chaque monument le temps nécessaire. Il est certain du moins qu'il ne revoit pas ses dessins: ainsi, par exemple, dans Raganaldus et ses moines, il n'a tenu compte ni des lignes exprimant les tonsures et les ceintures, ni de l'inscription *HIC BENEDICIT POPULUM*, en capitales rustiques, nécessaire cependant pour indiquer l'âge du manuscrit, et appuyer la date de l'architecture, encore carlovingienne.

Au premier aperçu, l'art paraîtrait n'avoir rien à réclamer dans

piété. . . . du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut le reconnaître, le public n'éprouve pas encore le besoin de la vérité en matière d'archéologie: le roman historique commence à passer de mode; mais, l'on voit sans répugnance Charlemagne en roi Jean, dictant ses capitulaires à des secrétaires romains. Quant à la *Symbolique chrétienne* ou autre, elle en est en France à recevoir le baptême; il faut écrire son nom en caractères italiques sous peine d'offenser le dictionnaire officiel. Un néologue très-avancé, qui admet la *Symbolique polythéiste*, ajoute timidement: « Quelques auteurs ont même parlé de la *Symbolique chrétienne*. » Espérons qu'on en parlera beaucoup, et qu'elle ne tardera pas à être traitée ex-professo par les maîtres naturels de la science, même au risque de scandaliser un de nos anciens collègues, fort peu archéologue, s'irritant aujourd'hui de plus belle contre « ces exhumations intempestives dont, au fond, dit-il, la manie résulte de *cet autre travers, la rage de l'archéologie*. » (*Journal des Débats* du 1<sup>er</sup> mai 1858, page 4, dernier paragraphe.)

le *Sacramentaire d'Autun*; cependant ce précieux monument, toujours recherché pour l'histoire de la liturgie, contient plusieurs autres peintures dont les Bénédictins font connaître une partie, très-infidèlement sans doute. Mieux données, elles aideront à l'étude des costumes ecclésiastiques et dédommageront l'antiquaire de la barbarie de notre Bénédiction. N'oublions pas d'ajouter que ce grand médaillon gravé *fac-simile* dans son intégrité, comme nous l'avons reçu du savant et vénérable chanoine d'Autun, est inséré dans un carré renfermant lui-même quatre autres médaillons représentant les vertus théologiques. Le format du Bulletin nous en interdisait la reproduction, qui eût peut-être fait envisager l'œuvre d'art d'un œil moins défavorable (289).

Nos prédécesseurs ont à se reprocher la même omission; mais ils ne sauraient en apporter la même excuse, les deux Bénédictins surtout, qui, du reste, il faut le reconnaître, n'avaient nullement en vue le bâton pastoral. Sa forme les touchait peu; ils se bornaient à signaler l'importance et le luxe du manuscrit, et c'est sur quoi ils se sont étendus. Nous n'avons pas eu le temps de rechercher ce qu'était l'abbé Raganaldus; nous sommes ici trop loin de tous nos livres; mais nous pouvons attester, sans en fournir actuellement la preuve, que le *Sacramentaire d'Autun* est un des plus curieux restes de l'art carlovingien.

V. Au dôme d'Halberstadt, dit M. Adelung, on voit la crosse d'investiture que l'empereur Othon III envoya, l'an 999, d'Italie à Quedlinbourg, à la sœur Mechthilde, en l'élevant aux fonctions d'abbesse. Elle a deux aunes et un quart de long, et son pommeau est un crochet légèrement recourbé (290). — De même, au XI<sup>e</sup> siècle, est le bâton pastoral donné à saint Benoît, sur le retable en or de la cathédrale de Bâle, dernièrement acquis pour le Musée de Cluny. La hampe est sans pointe; la volute se termine par un simple crochet, comme aux crosses plus anciennes, et le nœud, très-marqué, ne porte pas d'ornements. Nous insistons sur ce dernier détail, parce qu'un habile archéologue de nos amis avait cru reconnaître ici des entrelacs.

Peut-être le plus ancien sceau épiscopal, parmi ceux actuellement existants dans les dépôts d'archives de France, le sceau de Hugues, fils de Humbert II, sire de Salins, métropolitain de Chrysolopolis (Besançon), sacré en 1031, mort en 1066, nous montre

l'archevêque tenant un bâton pastoral terminé par un gros gland, ou quelque chose d'approchant. Il est debout, la tête nue, et porte, de sa main gauche, un livre ouvert. L'extrémité de sa crosse, assez forte et cambrée en arrière, fait déjà pressentir la vilaine mode italienne des grosses volutes contournées en point d'interrogation. Le nœud qui la sépare de la hampe est légèrement indiqué.

Enfin nous citerons encore le bâton pastoral de Rothbert, évêque d'Averse, en 1113. Le sceau publié par Muratori, dans ses *Antiquités italiennes du moyen âge* (tom. III, col. 111 et 112, Milan, 1740), représente le prélat assis sur son trône; la tête nue, comme l'archevêque de Besançon. Il bénit de la main droite et tient, de la gauche, un bâton très-court, légèrement recourbé : toutefois nous ignorons si la gravure, en ce moment loin de nos yeux, ne présente pas un léger appendice de nœud à la jonction de la hampe à la volute<sup>1</sup>.....

VI. Sans sortir de la même époque (commencement du XII<sup>e</sup> siècle), nous allons clore nos observations sur la forme ancienne de la crosse chez les Latins, en produisant maintenant d'autres miniatures, qui donneront lieu de revenir sur la citation de Ciampini. Elles attestent les nouveaux efforts de l'art national, lorsque, travaillant sur d'anciennes données, mais avec une énergie qualifiée mal à propos de *renaissance*, il entreprend sur tous les points ces grands travaux d'architecture, de peinture, de sculpture et d'orfèvrerie, interrompus par les invasions des Normands, les guerres

<sup>1</sup> Dans ce paragraphe, nous avons réuni plusieurs autres crosses des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles; complétant ainsi, suivant nos promesses, les belles recherches du R. P. Martin, qui ne travaille guère sur les monuments datés, qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle et même du XIII<sup>e</sup>; mais les motifs indiqués déjà diverses fois ne nous l'ont pas permis, et nous avons dès lors supprimé plusieurs pages de descriptions et de critique historique. Nous ferons nos efforts pour réparer cette lacune par quelque autre moyen. Ce n'est pas que nous tenions beaucoup à nos paroles; mais nous attachons un grand prix à nos copies, parce que les dates des originaux sont étudiées, et que nos gravures sortent toutes de la main d'artistes honnêtes, habiles et dévoués à l'art comme à nous-même, ainsi qu'ils nous l'ont prouvé plusieurs fois depuis la suspension de nos ateliers. Les peintures et les ornements que nous avons donnés seront souvent recopiés d'après nos planches, dont c'est l'utilité incontestable, et notre publication en fait déjà faire d'autres. Grâce à cette reproduction consciencieuse, maintenant connue, chacun pourra interpréter la figure d'une manière différente, et il ne sera pas nécessaire de recourir aux manuscrits, aussi souvent que de nos jours.

civiles, l'établissement des grands fiefs, etc. plus que par la terreur réelle qu'on avait de l'an 1000. Pour ces divers motifs et par rapport aux détails du costume, on ne saurait trop les recommander à l'attention des *imagiers* modernes et des peintres de vitraux. Comme d'habitude nous emprunterons nos exemples au dépôt le plus riche de l'univers en livres ornés de peintures : c'est assez désigner la grande Bibliothèque de Paris, dont nous avons examiné et touché de nos mains la plupart des manuscrits.

Nos premiers personnages servent de frontispice aux deux Testaments, et sont inclus dans la lettre initiale de l'épître de saint Jérôme: *Frater Ambrosius tua michi munuscula perferens*, adressée par l'auteur de la Vulgate au prêtre Paulin, ermite de Nolc; elle contient le dénombrement des livres canoniques et sert d'intro-



Saint Martial de Limoges et saint Jérôme.

(Réduction aux deux tiers.)

duction à l'histoire sacrée (291); nous l'avons déjà citée page 406. Les deux autres figures, où nous reconnaissons d'une manière plus certaine le pape Damase et saint Jérôme, précèdent immédiatement la préface sur le Pentateuque. Elle fut écrite à la demande de Désidérius, prêtre d'Aquitaine ou simple laïque, considérable par son savoir, et commence ainsi : *Desiderii mei*

*desideratas accepi epistolas*, etc. Ces deux sujets ont été relevés *fac-simile* sur une ancienne Bible in-folio, du format dit atlas, écrite à Saint-Martial de Limoges et qui remonterait au XI<sup>e</sup> siècle, si l'on adopte, à l'égard de la date, le sentiment des auteurs très-circonspects de l'ancien catalogue (Bibliothèque impériale; manuscrits latins, ancien fonds, n<sup>o</sup> 8).



Saint Damase, pape, et saint Jérôme.

(Réduction aux trois cinquièmes.)

Nous ne sommes pas le seul qui ayons donné la figure de saint Martial; elle se trouve dans Willemin (*Monuments du XIII<sup>e</sup> siècle*, pl. LXVIII); mais nous sommes le premier qui lui rendons son nom, tout en convenant que notre opinion ne s'appuie que sur le raisonnement. En repoussant saint Martial, il faut admettre Damase dans l'une et l'autre peinture; hypothèse peu soutenable, quoiqu'elle puisse s'appuyer sur les deux effigies ci-après de saint Grégoire le Grand : la première, avec la tiare à fanons; la deuxième, avec la crosse et la mitre d'évêque; mais, du moins, ce n'est pas comme ici dans le même volume, Quant à reconnaître saint Jérôme sous des habits épiscopaux, la chose nous est impossible. Dans le cours du moyen âge, il a été transformé en cardinal, par souvenir, sans doute, de sa participation aux affaires de l'Église, lorsqu'il était secrétaire du pape Damase. Ce n'était pas

un motif suffisant pour en faire un évêque : on assure même que, contraint par Paulin, évêque d'Antioche, à recevoir la prêtrise, notre saint n'osa point en remplir les fonctions et qu'il n'a jamais célébré la messe. Le pieux cénobite est ordinairement accompagné, dans les siècles suivants, d'un lion, symbole de la solitude du désert; souvent on ajoute des livres, ou la pierre dont il avait l'habitude de se frapper la poitrine.

Il eût été plus naturel, dira-t-on, de peindre saint Jérôme et Paulin, nous l'accordons volontiers; saint Jérôme et Désidérius, nous l'avouons aussi, surtout en lisant les paroles inscrites entre les deux figures. Cependant nous ne sommes surpris ni de la rencontre ici-bas de saint Martial, évêque des premiers temps, et du célèbre auteur de la Vulgate, qui vivait encore au v<sup>e</sup> siècle; ni de la contenance respectueuse donnée par le miniaturiste de Limoges à celui qu'admet en sa présence son illustre patron.

Entre autres monuments contemporains de notre Bible et offrant des représentations semblables à celle qui nous occupe, les évangiles de Luxeuil nous montreront l'abbé Gérard II remettant lui-même à saint Pierre (sans crose) le magnifique volume qu'il a fait exécuter sous ses auspices, vers le milieu du xi<sup>e</sup> siècle. On lit au-dessus des figures : « Luxovii pastor Gerardus, lucis amator, « dando Petro librum lumen michi posco supernum (292). » Cette miniature a été reproduite *fac-simile*, en 1841, au moment où nous avons entrepris la section des *manuscrits allemands*. — Également, dans l'une des quatre grandes planches que nous avons publiées en 1844, d'après les *Œuvres choisies de saint Jean Chrysostome* (Biblioth. impériale, manuscrits grecs, fonds de Coislin, n<sup>o</sup> 79), nous trouvons une peinture encore plus extraordinaire. Nicéphore Botaniate, empereur d'Orient, en 1078 (trente ou quarante ans avant l'exécution de la Bible de Limoges), est debout sur l'escabeau symbolique. Le chef de la milice céleste, l'archange Michel et saint Chrysostome, mort depuis sept siècles, se tiennent aux côtés du prince, et paraissent le solliciter eux-mêmes en faveur d'un calligraphe famélique, humblement prosterné; « chétif avorton, gros comme le pied du souverain; servant ainsi d'échelle proportionnelle, comprise de chacun, entre le tout-puissant autocrate et l'humble ver de terre qui mendie sa nourriture (293). » Saint Chrysostome offre à Nicéphore le recueil de

ses œuvres, comme le fait saint Jérôme à l'égard de saint Martial de Limoges.

Après de pareils exemples, qui ne sont pas rares, on s'explique très-bien la présence de saint Jérôme devant un illustre évêque, missionnaire civilisateur, reconnu après de longs débats pour *apôtre de l'Aquitaine* (conciles de Bourges et de Limoges, en 1031). N'est-il pas étrange, cependant, de mettre en rapport personnel saint Michel et saint Chrysostome avec l'homme inique et dissolu qui venait de commencer son règne de trois années par des crimes faits pour rendre sa mémoire odieuse à la postérité.

La présence de saint Damase, au lieu du prêtre Désidérius, s'explique, jusqu'à un certain point, par l'omission de notre deuxième composition à sa véritable place, c'est-à-dire en tête de la Préface sur les Évangélistes, lorsque saint Jérôme adresse au chef de l'Église ces mots souvent écrits dans la peinture : *Novum opus facere me cogis ex veteri*, etc. Il ne peut alors y avoir d'équivoque. Saint Jérôme traite le pape de *summus pontifex*, et c'est en effet Damase qui avait commandé à son secrétaire cette nouvelle version des Saintes Écritures.

Voici donc un témoignage de plus en faveur de l'opinion de Ciampini, à savoir qu'avant le XII<sup>e</sup> siècle les papes, évêques de Rome et souverains pontifes du monde catholique, pouvaient être représentés avec la crosse, du moins en France et dans le Nord. Nous en avons beaucoup d'exemples pris dans le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle; mais nous ne demandons pas mieux que de répéter le mot du R. P. Martin, « ignorance de l'enlumineur, » s'il a voulu peindre saint Jérôme; « ignorance de l'enlumineur, » s'il a voulu représenter saint Damase, mort en 384. (*Le Bâton pastoral*, p. 25, à la note.) Il est certain qu'au IV<sup>e</sup> siècle le successeur de saint Pierre ne se montrait pas ainsi dans la Rome chrétienne, et nous n'admettons pas davantage que le moyen âge ait voulu nous transmettre un saint Jérôme crossé et mitré. Quant à Désidérius, qui serait très-naturellement placé en tête de la préface sur le Pentateuque, puisqu'elle lui est adressée, personne ne songera à le rencontrer sur notre gravure.

Notre observation précédente à propos du bâton pastoral de

Damasc ne nous empêchera pas de prévenir que nous avons rangé la Bible de Limoges n° 8 au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, malgré la date de XI<sup>e</sup> siècle donnée par le catalogue imprimé avant 1789. Cependant une longue expérience nous a convaincu que ses savants auteurs, loin d'exagérer, suivant l'usage, l'antiquité des manuscrits, pèchent plutôt par une réserve trop prudente, où se remarque même une tendance de réaction. Nos bois, réduits avec grand soin aux proportions actuelles, ont été exécutés d'après les planches *fac-simile* que la Bible de Saint-Martial nous a fournies, et nous avons déjà dit que le prétendu saint Jérôme en évêque a été donné par Willemin. Il est gravé de la grandeur de l'original; mais ce consciencieux et habile artiste a omis le nimbe et altéré un peu la forme de la crosse, trop grossie à l'extrémité de la volute.

VII. Notre troisième miniature, offrant la figure de saint Germain, évêque de Paris, signale l'apparition en France des crosses fleuronées et des crosses à fleur épanouie. Elle a été prise dans le recueil des Homélies d'Origène sur quelques livres de l'Ancien Testament, et provient du fonds de Saint-Germain-des-Prés (Bibliothèque impériale). Lorsque nous l'avons publiée, en 1839, conjointement avec celle de saint Vincent, premier patron de la célèbre abbaye rebâtie depuis par Saint-Germain, nous les avons considérées comme appartenant au commencement du XII<sup>e</sup> siècle.

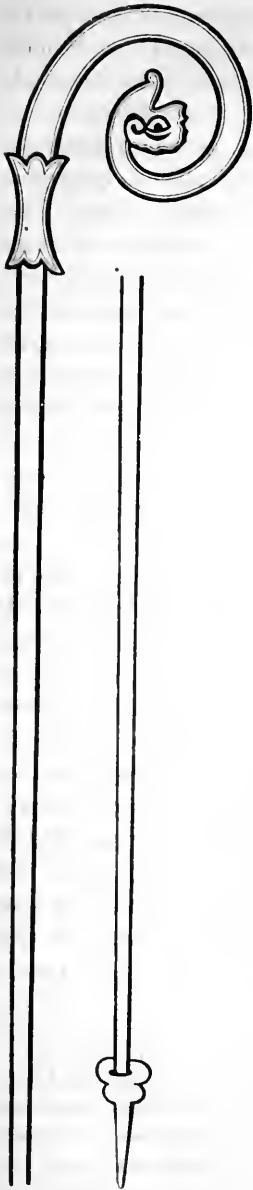


Saint Germain,  
évêque de Paris.

(Réduction au quart  
environ.)

L'absence de croix au *pallium* est assez rare, et l'on ne rencontre pas souvent, non plus, de chasubles ainsi découpées par-devant. Saint Germain et saint Vincent sont placés sous des arceaux qui rappellent les cloîtres





Crosse  
de saint Grégoire le Grand.

(Calqué sur l'original.)

et le derrière du chœur des églises ; il est assez probable que le miniaturiste a peint les deux figures d'après quelque monument de pierre alors existant. Au-dessus de saint Germain, le dôme et les clochetons qui couronnent l'architecture sont surmontés de colombes ; mais, entre les colombes de saint Vincent, au lieu du dôme, est une forte et large tour ; sa plate-forme est occupée par un oiseau noir fantastique, où l'on reconnaît un autour (??), et dont nous ne saurions fournir maintenant aucune interprétation, n'ayant vu cet attribut qu'à saint Quirin, le tribun, en souvenir du respect d'un autour pour la langue du martyr.

La représentation de la verge de Moïse, changée en serpent dans les mains du grand prêtre Aaron, fit naître tout de suite les crosses à tige fleuronnée : aussi voyons-nous les deux modèles apparaître presque en même temps. Tandis que le bâton pastoral de saint Germain, évêque de Paris, porte les premiers rudiments de ces belles volutes à fleur épanouie, qui vont régner au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle concurremment avec les crosses à serpent, une figure de saint Grégoire le Grand, antérieure à la déclaration d'Innocent III, nous montre ici un serpent ou dragon fort singulier, terminant le bâton pastoral donné par le miniaturiste à l'évêque de Rome, comme à tous les autres évêques de la chrétienté ; sa mitre est également semblable à celle de saint Germain, évêque de Paris (294). Il siège sur un trône à baldaquin soutenu par des

colonnes, et supporte de sa main gauche un livre tout ouvert. Le nimbe du pontife est chargé des mots *Gregorius papa*, en caractères du temps; d'ailleurs la colombe inspiratrice, placée au-dessus de sa tête, ne laisse aucun doute sur l'authenticité du personnage.

Dans les médaillons qui entourent cette grande peinture se voient deux évêques avec des crosses moins riches, également terminées par un fleuron, ou quelque chose d'approchant. Elles n'ont pas de douilles, mais un simple nœud, séparant la hampe de la volute. Notre crosse de saint Grégoire le Grand est également sans douille; le nœud, qui s'étend en manière de poignée, peut en tenir lieu, les crosses étant alors généralement plus courtes qu'elles ne le sont aujourd'hui. A cette même date, autant que nous en pouvons juger sur la gravure d'Alleganza, les évêques italiens avaient adopté la crosse à serpent, puisque saint Ambroise est ainsi représenté sur un vieux chapiteau de l'église qui porte son nom à Milan. On peut voir, à la note 20, le passage tout entier d'Alleganza.

En regard de saint Grégoire le Grand, représenté en évêque, nous avons eu le soin d'opposer une autre très-belle peinture du même pontife, sans crosse ni férule, et prise toujours au XII<sup>e</sup> siècle. Il est assis sur un trône carré, bénissant, et tenant le recueil de ses œuvres. Son costume ressemble à celui du pape Damase; seulement le pallium, chargé de croix noires, descend jusqu'à ses pieds, et sa mitre, de forme ancienne, est caractérisée par des fanons ou pendants ornés de franges, omis à la calotte de saint Damase. Cette coiffure papale, d'une haute antiquité dans l'Église, dit-on, mais que nous avons trouvée seulement au X<sup>e</sup> siècle, tend à s'élever de plus en plus. Bientôt les papes recevront le bonnet pointu, qui portera la triple couronne, et dont la hauteur a été très-exagérée de ce côté-ci des Alpes, si l'on en juge par les monuments d'Italie.....<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les deux effigies de saint Grégoire le Grand, l'une en évêque de Rome (??), l'autre sans mitre, ni crosse, avec une tiare (??), et tout à fait différentes de style, quoique contemporaines, n'ont malheureusement pas été terminées à temps pour être offertes à côté du texte; il a fallu s'en tenir à la crosse assez extraordinaire du pape coiffé d'une mitre. Obligé de subir ce désappointement, nous avons supprimé les réflexions que ces peintures, de grande dimension (36, 37 centimètres), suggèrent naturellement, en égard surtout aux deux célèbres monastères où furent écrits les volumes qui nous les ont fournies.

Au moment où nous allons donner le bon à tirer, on nous annonce que les

VIII. Comment terminer les observations précédentes sans faire remarquer, une fois de plus, la singularité de cet assentiment unanime des peintres occidentaux, au XII<sup>e</sup> siècle, pour représenter les papes avec la crosse, dans un temps où le voyage au tombeau des apôtres était si fréquent? Nous accordons que les miniaturistes n'assistaient pas aux entrevues, souvent renouvelées, des rois avec les papes; encore moins aux couronnements des empereurs; ils n'étaient point envoyés en cour de Rome comme porteurs de messages, et la vie des cloîtres était leur partage; mais on ne peut s'expliquer l'ignorance de la coutume romaine dans ces grandes abbayes où les papes recevaient l'hospitalité avec tant d'empressement, lors de leurs voyages en France? Car, depuis Léon IX qui, de 1049 à 1055, y vint trois fois, jusqu'à Alexandre III, qui célèbre la pâque à Paris en 1163 et quitte le royaume après trois ans de séjour, huit papes, durant le cours d'un demi-siècle environ, se montrent successivement en France, à intervalles assez réguliers, et président plusieurs conciles; demeurant dans le même lieu six mois, un an et deux ans de suite (295).

Devant toutes ces considérations, le passage de Ciampini donné précédemment (p. 80) ne mérite-t-il pas plus d'attention que nous ne lui en avons accordé nous-même en le transcrivant? Nous soumettons la remarque à M. l'abbé Barraud, sans prétendre y attacher une grande importance; néanmoins la déclaration d'Innocent III, rapportée plus haut, prouve que, de son temps, on sentait le besoin de fixer à cet égard le cérémonial de la cour romaine. Au surplus, l'étude sérieuse de nos antiquités est à peine commencée, et, quant aux monuments détruits, leur description peut se trouver dans les auteurs.

La plus ancienne description que nous connaissons d'une crosse, dit M. l'abbé Barraud, avec lequel on craint peu de s'égarer, est celle du Moine de Saint-Denis, qui a écrit l'histoire de son patron sous Charles le Chauve. Selon lui, c'était d'après l'antique usage que le bâton se courbait en arc et se repliait vers la terre. En disant tout à l'heure qu'en effet les peintures des manuscrits

deux saint Grégoire seront gravés dans une quinzaine de jours. S'il en est ainsi, ils trouveront leur place à la fin de l'Appendice, avant les notes; et nous aurons soin de renvoyer à cette présente page, comme on a fait précédemment pour la Bête de l'Apocalypse (p. 68).

carlovingiens nous montrent sous cette forme le bâton pastoral, il fallait ajouter qu'en France nos plus anciennes miniatures remontent seulement au règne de Charlemagne.

Honoré d'Autun (+ 1130 à 1143), Hugues de Saint-Victor (+ 1140), Sychard, évêque de Crémone (+ 1215), et Durand, évêque de Mende (+ 1296), ont rédigé, les premiers, sur la question symbolique, les idées qui sans doute étaient plus anciennes que ces écrivains ecclésiastiques. C'est à notre honorable ami M. le comte de l'Escalopier, l'éditeur du *Théophile*, que M. l'abbé Barraud doit la connaissance du texte de l'évêque de Crémone, et il nous apprend que, grâce à cet amateur érudit et zélé, le monde sera bientôt gratifié d'une édition complète de Sychard.

Nous terminerons cet aperçu rapide du mémoire sur les crosses pastorales par la réflexion suivante, empruntée au savant chanoine; la critique peut y découvrir quelques détails contestables; nous aurions voulu surtout que l'auteur eût songé à la verge d'Aaron, type primitif du bâton pastoral; mais l'ensemble du résumé, et surtout les derniers mots nous sont sympathiques et paraîtront justes et convenables à tous nos lecteurs (296).

« De ce coup d'œil général jeté sur l'histoire des crosses, nous tirerons, en finissant, une conclusion tout opposée à l'opinion soutenue par Thomassin, Grancolas, Claude de Vert et d'autres liturgistes modernes, touchant leur origine. D'après eux, cette origine ne serait pas autre que l'usage des bâtons d'appui (*sustentaculum, reclinatorium*), d'abord simplement permis aux infirmes et aux vieillards, et peu à peu devenu général. Lorsque les stalles furent introduites dans les chœurs, les *reclinatoria* durent disparaître, et les prélats les auraient seuls conservés à titre d'insignes honorifiques.

« Ce raisonnement pêche par sa base, s'il est vrai, comme nous l'avons vu, que le *baculus* était un insigne de l'autorité pastorale dès le vi<sup>e</sup> siècle, et même dès le v<sup>e</sup>, tandis que l'usage des *reclinatoria* a surtout fleuri durant les siècles suivants. Sans doute que la crosse pastorale, les *tau* surtout ont dû souvent servir d'appui aux prélats des hautes époques, mais cela sans perdre leur principal caractère. Une critique plus large cherchera de préférence leur origine dans l'instinct qui a de tout temps porté les hommes à donner à l'autorité des symboles analogues. Celui-ci,

en se modelant sur la houlette pastorale, n'a fait que recevoir l'empreinte d'humilité et de douceur particulière au christianisme. »

L'importance de ces études sur le bâton pastoral n'excuserait point la longueur de ce rapport, si l'examen auquel nous venons de nous livrer ne nous avait permis en même temps d'attirer l'attention de nos correspondants sur les *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, où les mémoires en question n'entrent que pour une faible part (tome IV, pages 145 à 257). Rédigés et recueillis par les auteurs de la *Monographie de la cathédrale de Bourges*, les RR. PP. Charles Cahier et Arthur Martin, les *Mélanges* se recommandent aussi par la profondeur des recherches, l'abondance et l'éclat des dessins, la plupart inédits. Pussions-nous, malgré notre insuffisance, contribuer à faire connaître davantage un livre bien conçu, d'une lecture attachante, et que réclame chacun de nos grands dépôts littéraires! Puissent surtout nos ardents désirs et les vœux des archéologues engager ces dignes interprètes des antiquités chrétiennes à poursuivre avec courage une entreprise consciencieuse, féconde en résultats, et dont le terme n'est certainement pas arrivé (297)!

Bachac (en Bazadais), le 7 septembre 1856.



Crosse de la Sainte-Chapelle de Bourges.

(Réduction aux deux tiers. — Voy. p. 24.)

## APPENDICE.

---

L'absence de gravures, plus que le défaut de place, nous réduisant à l'obligation de supprimer les cinq premiers paragraphes de l'Appendice, cotés sous les lettres A, B, C, D, E, nous allons faire connaître, en peu de mots, les matières qu'ils devaient contenir :

1° (Lettre A, page 2 et note 1<sup>re</sup>). — Une notice sommaire de l'ancienne abbaye de Tiron, continuée jusqu'au moment de sa suppression : elle eût montré peut-être que l'illustre congrégation n'a pas été sans influence sur la civilisation du Perche et des colonies françaises d'Amérique. Nous nous étions proposé de joindre à l'indication de son trésor, de ses reliques, de ses manuscrits existants encore à Chartres et ailleurs, les dessins de divers objets curieux, mis à notre disposition.

Entre autres raretés venues de Tiron, nous citerons un ivoire grec de grande dimension, du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, inédit et ignoré. Cette sculpture, que nous avons possédée, intéresse les hagiographes et l'étude du costume militaire. Elle est aussi importante et plus utile que notre grand ivoire de la Vierge Marie, prêté par nous lors de la publication du *Trésor de glyptique*, et dont, à l'insu de nos amis MM. de Parny et Lachevardière, on a dérobé le moule afin d'en jeter, par la *Société d'Arundel*, des épreuves dans le commerce. — Une *pyxide* ou boîte à hosties en ivoire français, du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, inédite, jadis de notre collection, et chargée d'un cruciliement qui trouvera sa place lorsque l'histoire, encore à faire, du crucifix sera réellement entreprise. — Une peinture du XIV<sup>e</sup> siècle, représentant les porcs des abbayes de Tiron et de la Trappe. En échange du droit de panage et glandée, dans la forêt de Nuisement, ils assistent à la messe de la Saint-Jean d'été, un collier de fleurs au cou et un bouquet attaché à la queue; leur tête est relevée, avec une intention pieuse, comme celle des agneaux devant les anges, dans certaines *Annonces aux bergers*. — Enfin l'abbé de Tiron, précédé, dans l'église de Notre-Dame de Chartres, de six laïques qui marchent la bague levée et suivi de quatre clercs. La première moitié de la page, partagée en deux miniatures, montre l'évêque de cette ville porté sur un trône par des hommes de guerre, lors de son entrée solennelle.

Ce précieux manuscrit, et beaucoup d'autres curiosités qui appar-

tenaient à l'abbaye de Tiron, ont échappé aux grands incendies du xv<sup>e</sup> siècle et de 1786; au pillage des reîtres, en 1562, et aux bûchers révolutionnaires, allumés par les écorcheurs qui régnerent à Mortagne, jetèrent au vent les cendres des Rotrou, et détruisirent systématiquement dans le Perche les livres, les chartes et autres documents historiques dont ils purent s'emparer.

2° (Lettre B, page 5 et note 5). — La crosse de Saint-Père de Chartres obligeait de parler succinctement du *Combat des vices et des vertus*, représenté en émail sur sa volute. Nous trouvions à cet égard de grandes ressources dans le recueil théologique et scientifique fait au monastère de Hohenbourg ou Sainte-Otilie, en Alsace, après le milieu du xii<sup>e</sup> siècle; la crosse de Saint-Père et le *Ortus deliciarum* étant contemporains. On comprendra la nécessité des gravures, en se rappelant que l'abbesse Herrat de Landsperg n'a pas consacré moins de dix pages grand in-folio (voy. note 12), divisées presque toutes en trois bandes, pour la seule représentation de ce sujet multiple. Nous en avons donné un spécimen dans notre planche de costumes de guerre et d'armures non encore terminée, et qui doit accompagner la chromolithographie de la crosse de Tiron<sup>1</sup>. (Voy. page 10.)

La crosse de Notre-Dame de Prully confirmait l'idée, déjà ancienne dans notre esprit, que ces crosses à serpent menaçant ont été transformées, au xiii<sup>e</sup> siècle, en crosses *historiées du démon*, ou peut-être dès la fin du xii<sup>e</sup>, lorsqu'on commença à représenter le combat du bélier (crosse de Bâle, page 72). Nous sommes persuadé que la plupart des crosses à serpent, y compris celle de Tolède (même page), quoiqu'elle paraisse en émail, ont subi une transformation complète. La monture nouvelle aide à préciser l'époque du changement, et le recueil du R. P. Martin en fournit, à cet égard, divers exemples bons à signaler. L'agneau pascal

<sup>1</sup> Nous avons choisi de préférence le manuscrit de Strasbourg (*Ortus deliciarum*), parce que les savants auteurs des *Mélanges d'archéologie*, qui ont traité le même sujet à propos de la *Châsse de saint Taurin d'Évreux* (tome II, pages 1 à 15), ont puisé leurs exemples dans un livre français du xiv<sup>e</sup> siècle. (Bibliothèque impériale, manuscrits français, n° 7011, 3, 3.) Le R. P. Martin, auteur du mémoire, a cru devoir consacrer une vingtaine de gravures à la partie qui traite des vices et des vertus. Du reste, on y remarquera, page 11, que la crosse de saint Taurin, apôtre et premier évêque d'Évreux, également reproduite dans *Le Bâton pastoral* (fig. 79), se termine par un serpent, sans adjonction quelconque d'histoires ni de figures symboliques. Le saint bénit la fille de Lucius, Euphrasie, qui, debout, les mains jointes devant le pontife, le remercie de l'avoir rappelée à la vie. En pareille circonstance, après le miracle d'une résurrection faite en présence du démon en fureur, si le serpent de la volute, incliné vers la tête de la jeune ressuscitée, signifie « Satan dans sa défaite, » il faut cesser de regarder

ou *triomphe de l'agneau* (??) ne se voit jamais dans les anciennes crosses; c'eût été répéter la même idée; mais il devient plus tard (xiii<sup>e</sup> siècle et suivants) l'un des sujets ordinaires des volutes, parce que l'ancien serpent menaçant d'Aaron avait l'attitude naturelle du combat. Il en est de même des autres *histoires*, qui se datent d'elles-mêmes par le costume et l'ornement. (Voy. la crose dite de saint Trophime (fig. 83) et sa mitre prétendue du xi<sup>e</sup> siècle.) En un mot, nous avons poursuivi ces recherches, par application à notre travail sur le bâton abbatial de Tiron; mais elles ne pouvaient trouver leur place dans le rapport, et d'ailleurs il n'aurait pas fallu moins de gravures.

3° (Lettre C, page 13). — En parlant des crosses de Troyes et de Provins, on montrait, avec l'aide des dessins, l'extension progressive de la symbolique figurée sur les ustensiles du culte, dès la fin du xi<sup>e</sup> siècle, correspondant aux grandes épopées de la sculpture, où la multiplicité des détails n'enlève rien non plus à l'unité de la composition. Ces deux crosses méritaient une description particulière, que notre planche en couleurs permettait d'abrèger. Nous indiquions en même temps les animaux employés plus ordinairement dans les volutes, et les divers motifs de cette adoption.

4° (Lettre D, pages 25 et 26). — Les crosses à fleur épanouie et de style architectural ont été choisies de préférence à deux époques très-différentes, xiii<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècle; bien qu'elles n'aient pas cessé d'être employées simultanément jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup>. Les premières se contentent de la fleur tripartite, mystiquement comprise; mais, avant le xiv<sup>e</sup> siècle, leur douille est souvent chargée d'animaux fantastiques (pages 25 et 79), dont la pose et l'intention symboliques ne sont pas douteuses. Leur explication exige une série chronologique de représentations à l'appui du texte.

Les crosses de style architectural sont généralement *historiées de la Vierge, de l'enfance de Jésus-Christ, d'un Roi de gloire, etc.* Elles con-

avec respect la houlette du Pasteur. — La chässe de saint Taurin d'Évreux appartient au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, époque de transition. Dans les trois planches où se trouvent représentés les principaux épisodes de l'apostolat de saint Taurin, son bâton pastoral est répété huit fois. Sur ce nombre de volutes, quatre se terminent par une tête de serpent, et les quatre autres par une fleur épanouie. Verrons-nous le démon dans les premières, tandis que celles-ci seront prises en bonne part? Les huit *histoires* de saint Taurin, dessinées par le R. P. Martin lui-même, et auxquelles nous n'avions pas d'abord songé, sont arrivées bien à propos pour prouver l'emploi simultané des deux espèces de crosses aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècle, et justifier surabondamment notre opinion sur la signification du serpent, lorsqu'il constitue la volute de l'instrument liturgique.



tiement alors l'Annonciation, le Couronnement, la Nativité, la Circoncision, les Mages, etc. ou bien encore un crucifiement, Adam et Ève, un ange, un évêque, un saint, etc. C'est aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles que les petits sujets des volutes offrent une expression naïve qui se perd ensuite sous la pureté du dessin. Il était donc convenable, à cette occasion, d'indiquer les plus belles crosses parvenues jusqu'à nous, puisque nous devons, dans notre paragraphe IV, rendre compte du mémoire du R. P. Martin, et le compléter au besoin, ainsi que nous l'avons fait au paragraphe V, lorsque, à propos de l'introduction de ce beau travail par M. l'abbé Barraud, nous avons recherché et montré, sur des monuments authentiques, la forme ancienne du bâton pastoral; mais on ne trouve guère à glaner après le savant et habile jésuite. Il a beaucoup vu; son goût est sûr, son crayon facile, et l'on ne traitera jamais la question des crosses sans puiser largement dans son recueil, sauf à restituer aux monuments leur véritable date, et à différer quelquefois avec lui sur leur interprétation.

5° (Lettre E, page 67). — Enfin, la crosse où l'arbre de vie entre pour élément principal demande, plus qu'aucun autre sujet, le concours des gravures. Ces représentations fréquentes d'hommes et d'animaux, tantôt attachés aux branches de la « vraie vigne, » dont Dieu le Père « est le vigneron (page 34). » tantôt se combattant, se dévorant les uns les autres, ou cherchant à ravager la vigne; ces représentations diverses, disons-nous, ne seraient pas comprises par une simple explication, car il faut prouver qu'en indiquant toujours le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle comme l'époque où naquit ce genre de composition, on se trompe, à notre connaissance, pour la France seulement, de plus de quatre cents ans.

Après avoir montré, avec l'aide des sculptures et des manuscrits, comment le génie de l'homme s'est attaché à rendre de tant de manières, souvent bizarres, l'idée la plus chère au chrétien, celle du refuge dans la vigne du seigneur, nous ne pouvions oublier, par rapport à cette vigne mystique, de nous arrêter sur l'*entrelacs*, figure que nous tenons du Nord, originaire de l'Orient, et dont le temple de Salomon était largement orné, s'il est permis de comprendre ainsi certaines expressions de la Vulgate, et si l'on cherche ses exemples dans un genre particulier d'architecture qui, paraissant se rattacher aux premiers siècles chrétiens, prend sa source dans la Judée ou les contrées voisines.

Plus la place est restreinte, plus les images doivent suppléer au texte. Pour obtenir ces images, il faut du temps, et beaucoup; surtout si l'on veut éviter les reproductions infidèles, très-communes durant les deux derniers siècles. Il faut du temps, parce qu'il diminue singulièrement les frais de dessin, de gravures et de courses de toute nature. N'ayant

ni temps, ni gravures, nous avons été contraint, au dernier moment et après l'impression, de supprimer presque en entier cet Appendice décoloré, quoiqu'il en soit fait mention souvent dans le cours du rapport, et même dès la première note.

---

(F, page 69.)

ANALYSE SUCCINCTE DU BÂTON PASTORAL<sup>1</sup>.

I. « Dans l'histoire d'un simple meuble, dit le P. Martin au début de son travail, on voit en quelque sorte se réfléchir toute celle d'un art, comme sur une goutte d'eau la nature féconde se plaît à peindre un paysage entier. » Développant cette ingénieuse idée et l'appliquant au bâton pastoral, l'auteur en poursuit les modifications successives, après avoir montré d'abord ses plus anciennes représentations sur le *lituus* augural et sur le sceptre des empereurs, toutefois sans prétendre que le *baculus* ecclésiastique fût reçu dans la liturgie à l'époque des catacombes; ni même que le

<sup>1</sup> *Le Bâton pastoral*, étude archéologique par l'abbé Barraud et Arthur Martin, S. J. extrait du tome IV des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, rédigés ou recueillis par les auteurs de la *Monographie de la cathédrale de Bourges* (Charles Cahier et Arthur Martin, S. J.); Paris, chez Poussielgue-Rusand, 1847-1856. — Notre analyse du *Bâton pastoral* devait être accompagnée d'une dizaine de gravures, nécessaires pour donner l'idée générale du beau travail du R. P. Martin, et le compléter autant que possible; cependant, les dessins et les bois n'étant pas terminés, nous avons retranché de cet examen rapide toute la partie additionnelle et descriptive, où nous faisons connaître en même temps les idées générales du grand artiste, par rapport à la forme et à l'ornement des vases sacrés et des divers instruments liturgiques. Nous aurions également supprimé la note ci-après, où nous essayons de justifier l'emploi du dauphin sur le bâton pastoral, si nous n'avions entendu blâmer cette innovation « monstrueuse, » comme un retour au paganisme. Reste la question de goût, réservée tout entière. Si l'on veut de l'art gothique, il est certain qu'il faut le garder dans son intégrité; mais le mélange des époques n'est pas un cas pendable, en dehors de l'institut. Un moyen bien simple de ne pas se tromper est de suivre l'exemple de M<sup>gr</sup> l'évêque de Moulins et d'adopter la crosse à fleur épanouie, symbole de la verge fleurie d'Aaron, et type incontesté, avons-nous déjà dit, du bâton pastoral. De la sorte, on ne soulève aucune difficulté, et l'on promène, au milieu du troupeau satisfait a plus belle houlette qui soit encore sortie des ateliers modernes.

souvenir de la forme connue du *lituus* ait été pour quelque chose dans le choix de la forme usitée plus tard pour les évêques.

A vrai dire, quelle que soit l'ancienneté de l'instrument liturgique chez les chrétiens, les monuments figurés n'apparaissent pas avant le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle; car nous ne croyons pas à la date attribuée aux peintures du livre d'Elnon (page 19), pas plus que nous ne reconnaissons de miniatures, ni même de manuscrits laissés par les Goths d'Espagne (page 18). D'un autre côté, plus hardi que l'auteur, à propos de certaines rectifications de date, nous ne craignons pas de reporter aux premiers temps de la période capétienne, comme extrême limite, le modèle du bâton en bois, largement recourbé, que l'on garde dans l'église de Montreuil-sur-Mer (page 21, figure 8 et 9), et qui se trouve classé au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle dans le *Bulletin du comité* (année 1853, page 146). Son caractère général rappelle l'art carlovingien; nous ignorons s'il porte avec lui des indices d'imitation et d'exécution postérieures. Quant à l'extrémité recourbée du bâton, qui semble avoir été mutilée, nous pouvons attester, contrairement à l'opinion du R. P. Arthur Martin, qu'elle n'a jamais été terminée par une tête de serpent.....

II. La monographie de la crosse est ainsi poursuivie durant le moyen âge et se prolonge jusqu'aux temps modernes. Arrivé à cette époque de décadence dans les arts, la religion et les mœurs, l'auteur donne, pour derniers exemples du style français et espagnol, le bâton pastoral du cardinal de Montmorency-Laval, prince-évêque de Metz, grand aumônier du roi Louis XVI, mort à Altona durant l'émigration (1808), après cinquante-quatre ans d'épiscopat (fig. 153), et celui de l'évêque d'Osmâ, Jean de Palafox, mort en 1659, « prélat de quelque célébrité, dit-il, dans les querelles du jansénisme (fig. 154). » En effet, Jean de Palafox avait été obligé de quitter son évêché d'Angéopolis, au Mexique, à la suite de démêlés fort vifs avec les Jésuites, et nous ne serions pas éloigné de croire qu'en produisant son vilain bâton pastoral notre grand artiste a voulu stigmatiser le pontife janséniste. Ce genre de guerre nous paraît de trop bon goût pour ne pas nous y associer, et nous nous serions donné garde de laisser échapper l'occasion de faire connaître à nos correspondants une dégénération aussi complète de l'ancien art chrétien.

Enfin le P. Martin termine cette curieuse nomenclature par deux crosses exécutées chez M. Poussielgue-Rusand, et dont il a composé les dessins : la première (fig. 155) a été faite, en 1849, pour le sacre et selon la pensée de M<sup>gr</sup> de Dreux-Brézé, évêque de Moulins; l'autre (fig. 156) a été tracée à la demande de lord Arundel et Surrey, pour M<sup>gr</sup> Grant, évêque de Southarck. Ces deux œuvres méritoires, mélange d'un goût nouveau et d'heureuses réminiscences, dignes, à plus d'un titre, de l'insigne prélat et du noble catholique qui les ont désirées, peuvent servir de modèles à l'art à venir, et doivent être signalées comme un essai de changement de point de départ.

Cependant notre prédilection n'est pas la même pour les deux monuments. L'un, celui de M<sup>gr</sup> l'évêque de Moulins, rappelle exclusivement aux yeux des fidèles, par sa tige fleuronnée et sa fleur épanouie, la verge sacerdotale d'Aaron, type du bâton pastoral. (Voyez, page 25, deux crosses à fleur épanouie.) Le second, qui est une crosse historiée (voyez page 24), renferme, suivant l'expression de l'auteur, un sujet de piété; mais il n'en fournit aucune description. Sa volute, à tige également fleuronnée, se termine par une tête fantastique de dragon ailé : le monstre darde sa langue acérée contre la vierge Marie, qui, tenant son divin fils dans ses bras, est représentée debout, calme et triomphante sur le corps de l'antique ennemi. Le globe, signe de l'empire universel, se voit dans la main gauche de l'enfant Jésus, tandis que sa droite élève ou dirige vers le serpent la croix qui a vaincu la mort, le monde et le démon.

Plus en harmonie peut-être avec les idées du moment, cette représentation, *inconnue jusqu'à ce jour sur les crosses*, ôte au bâton pastoral son caractère de simplicité et détourne les idées de sa double signification symbolique. Nous avons déjà dit que le combat de saint Michel se rencontre rarement, et, selon notre sentiment, l'abandon du serpent, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, est venu de la confusion inévitable entre la figure de la verge d'Aaron, changée en serpent, et la figure du démon (l'antique serpent), représenté vaincu par l'archange ou par le bélier.

Les quatre dragons cantonnés sur la douille de cette seconde crosse y figurent-ils au même titre que les grotesques de toute

nature ou monstres quelconques de nos cathédrales? Rien de mieux, puisque chacun d'eux représente « un individu de la grande famille. » Au contraire, l'habile dessinateur, le savant ecclésiastique, a-t-il voulu, suivant son expression appliquée à un autre bâton pastoral (page 84), montrer les satellites de Satan descendant vers l'abîme, leur séjour suprême? Nous nous élevons contre des images ainsi interprétées, dont le sens véritable paraît aujourd'hui perdu, et qui tendent, en raison de leur multiplicité, à laisser croire que nos pères avaient transformé le temple de Dieu en habitation des démons.

III. Nous dirons à ce propos que le désir de faire du nouveau, tout en luttant de forme avec les belles compositions du R. P. Martin, a fait naître l'apparition du *dauphin* sur le bâton pastoral. Un retour marqué vers les images chéries des anciens chrétiens se fait du reste sentir de divers côtés, témoin les sceaux de la plupart de nos évêques. On a donc pu choisir sans répugnance ce nouveau modèle de crosse prétendue gothique, et substituer le dauphin, dont on vante la sympathie pour l'homme, au dragon, qui en sera désormais l'impitoyable adversaire. Les dauphins de convention, à tête grosse et ronde, placés de même à la naissance de la douille, où ils sont groupés, la gueule ouverte en manière de couronne, ne seront pas comparés, il faut le croire, « à des gargouilles vomissant leurs poisons sur les passants » et descendant « vers l'abîme, leur séjour suprême. (Pages 81 et 84.) » Ils accourent probablement pour servir d'associés, de modèles aux chrétiens, comme a dit le R. P. Martin en parlant des anges gravés sur la crosse de Notre-Dame de Paris. (Voy. ci-dessus, p. 45.)

Quoi qu'il en soit de cette symbolique et de la nouveauté de la figure, il est certain que le dauphin a été souvent employé, durant le moyen âge, sur les lampes, les couronnes, les candélabres et ailleurs (du Cange, au mot *Delphinus*); et, quant à son usage dans l'antiquité chrétienne, il ne peut être révoqué en doute, témoin les catacombes et les pierres sépulcrales<sup>1</sup>. Un sar-

<sup>1</sup> Le dauphin, symbole de l'eau chez les anciens (K. O. Müller, *Handbuch der Archäologie der Kunst*, in-8°, Breslau 1835, p. 505), a été peut-être adopté par allusion au baptême; mais, pour fixer notre opinion, nous n'avons, dans notre solitude du Bazadais, ni Clément d'Alexandrie, ni l'ouvrage de Münter. Bosio répète, d'après Dempster (*Etruria regalis*), que les anciens Toscans sculp-

cophage chrétien du musée de Marseille, orné de dauphins, a été trouvé dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Victor fondée vers 408, par Cassien, selon la tradition. (On peut consulter, au sujet du dauphin, Bosio, *Roma Sotterranea*, in-folio, Rome, 1736, t. I, p. 76 et 77; Anastase le Bibliothécaire, et probablement les mémoires de feu M. Raoul-Rochette, *Antiquités chrétiennes des catacombes*.)

taient des dauphins sur leurs tombeaux, et il ne serait pas éloigné d'attribuer la perpétuité de la coutume, chez les chrétiens, au soin qu'a le dauphin de conduire ses morts au rivage, comme pour implorer des hommes une honorable sépulture; mais, dit-il, les abeilles et les fourmis agissent de même, et on ne les rencontre ni dans les peintures, ni sur les sculptures. La préférence s'explique plutôt, dit-il, par ce récit de saint Basile, que le dauphin retire ses tendres petits dans ses propres entrailles, quand il les voit effrayés. Bosio y trouve le symbole du refuge dans le sein de la terre, notre mère, lors des persécutions, c'est-à-dire dans les catacombes; si toutefois les chrétiens n'ont pas voulu faire comprendre que, semblables au dauphin intrépide et joyeux au milieu des plus fortes tempêtes, les saints martyrs et les autres fidèles, triomphant des grandes persécutions, se jouèrent des tourments et de la mort!

Il est certain que la vieille croyance de l'amitié du dauphin pour l'homme et que les récits vrais ou mensongers d'Aristote, d'Élien, de Pline, de Sénèque, etc. avaient passé chez nos aïeux. Ils trouvaient en outre, dans le vorace mammifère aquatique, un grand exemple de respect pour les martyrs. Suivant le Ménologe de l'empereur Basile II Porphyrogénète (976 — 1025), édité par le cardinal Albani en 1727, saint Arrien et ses compagnons, cousus dans des sacs et jetés à la mer, avaient été ramenés par les dauphins aux rivages d'Alexandrie, où des honneurs furent rendus aux martyrs (t. II, au 14 décembre). Le *Speculum humanæ salvationis* de l'an 1323 (bibliothèque de l'Arsenal, Théologie latine, n° 42 B) assure que les dauphins, remplis de pitié pour leurs morts, ne manquent pas de les ensevelir; et, dans le *Livre des vices et des vertus*, déjà nommé plusieurs fois, on lit, d'après le *Livre des natures des bêtes* (le *Physiologus* ou *Bestiaire*): que « si dauphin, quant ils voient un dauphin mort, ils s'assemblent et le portent ou font de la mer, et ilèques l'enterrent. » Le passage est tiré du chapitre intitulé: *Du don de conseil et de la vertu de miséricorde*. L'auteur cite pour exemples le patriarche Jacob, Tobie, sainte Madeleine, Joseph d'Arimathie, les Juifs, les Sarrasins, les autres mécréants et les bêtes; et l'on voit qu'entermer les morts est compté pour la septième branche de l'arbre de miséricorde.

Ami de l'homme, et n'étant jamais pris en mauvaise part, le dauphin peut donc, quoique nouveau sur le bâton pastoral, contribuer à l'ornement de la douille, au même titre que le dragon, symbole de la vigilance épiscopale, et par préférence à beaucoup d'autres membres de la grande famille. Du reste, comme le serpent-diable de Tertullien revient à la mode, nous avons déjà vu, sur les crosses ornées du pacifique dauphin, la volute au serpent-diable, *historiée de la vierge victorieuse*; ce qui s'appellera sans doute la *symbolique éclectique*.

Le manque de place ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails sur une monographie unique jusqu'à ce jour, mais destinée certainement à provoquer divers ouvrages pittoresques de même nature. Tout serait digne de louanges dans *Le Bâton pastoral*, sans la crédulité du R. P. Arthur Martin, par rapport à certaines provenances, lorsqu'il accepte sans les discuter de prétendues traditions que ne justifie pas l'antiquité des monuments. Ajoutons que les dates sont quelquefois erronées et souvent omises : l'esprit du lecteur reste alors dans l'incertitude et attache moins de confiance à des assertions qui, de la sorte, reposent en entier sur le sentiment exclusif de l'auteur. Voici, du reste, les treize divisions de son grand et beau recueil ; cette simple énumération sera toujours préférable aux meilleurs commentaires, et dispense de toute analyse, quand on ne veut pas discuter le travail chapitre par chapitre :

« Le bâton pastoral dans ses formes successives.

« I. Bâtons primitifs, crosses, *tau*, fêrules. — II. Ancien *tau* à feuillage, à têtes de serpents. — III. Crosses à serpents, traditions germaniques. — IV. Crosses à serpents empalés par la croix. — V. Crosses à serpents en lutte contre le bélier et l'agneau. — VI. Crosses à serpents broutant le feuillage. — VII. Crosses à serpents mordant une pomme, ou la gueule vide. — VIII. Crosses à tige fleuronée et à fleur épanouie. — IX. Crosses en émail, à têtes de monstres menaçants et apprivoisés. — X. Crosses émaillées à dragons dans la volute, le nœud ou la douille. — XI. Crosses à décoration architecturale. — XII. Crosses à sujets de piété. — XIII. Renaissance et temps modernes. »

*Le Bâton pastoral* est accompagné, avons-nous déjà dit, de cent cinquante-six gravures et de cinq grandes chromolithographies ; mais, pour la commodité du lecteur, les crosses publiées en couleur à la fin du volume sont également gravées en bois et figurent dans le texte ; exemple que nous avons donné nous-même à l'égard de la crosse de Tiron (p. 12).

(G, page 70.)

DE L'INFLUENCE SCANDINAVE SUR LE SERPENT DES CROSSES.

Les excursions du R. P. Arthur Martin dans la mythologie scandinave, à propos de la crosse de saint Erhard et du *tau* de saint Héribert, sont extraites du § III, intitulé : *Crosses à serpents, traditions germaniques*. Déjà (pages 70 et 71) nous avons fait connaître sommairement la première partie du chapitre que nous allons citer. L'auteur expose que le serpent ou le dragon, employé de mille manières et en divers sens par l'ancien art païen (Lami, *Saggi della dissert. accad. di Cortona*, t. IV), a aussi, dans l'art chrétien, plusieurs significations principales; qu'on l'a pris d'abord pour l'emblème de la prudence, et cela dès l'ère des catacombes; que d'autres ont jugé qu'il était plus conforme au génie de l'ancien art de supposer, dans le serpent des crosses, la verge de Moïse changée en serpent pour détruire ceux de la magie égyptienne, et que souvent, enfin, dans l'art antique, le serpent a représenté le serpent d'airain. Puis, après avoir indiqué de quelle manière le serpent, symbole ordinaire du démon, a pu devenir celui du Sauveur, et être, sur la colonne du désert, à la fois l'un et l'autre à divers égards, le P. Martin ajoute :

« En un mot, le démon avait été représenté par Moïse maudit comme il l'avait été dans l'Éden et vaincu comme il devait l'être au Calvaire : tel il était apparu à saint Jean quand l'apôtre le vit enchaîné; tel l'art chrétien se plut, dès le principe, à le montrer aux yeux des fidèles, depuis cette peinture où Constantin l'écrasait sous la croix, jusqu'aux vers où Prudence le peignait roulant aux pieds de la même croix ses anneaux tortueux et vomissant dans l'angoisse son venin impuissant. Tel nous l'avons vu figuré dans ces Mélanges par l'art carlovingien, et, à nos yeux, nos crosses ne font que nous donner la continuation du même symbolisme pour les époques romane et ogivale. Nul n'ignore que durant tout le moyen âge il était d'usage, dans un bon nombre d'églises, de porter en procession des dragons suspendus au haut d'une pique avant ou derrière la croix, comme pour ajouter au triomphe de celle-ci en montrant le vaincu à côté du vainqueur. Je me figure que la représentation de ces dragons, si conforme à celle du serpent d'airain, aura plus spécialement servi à déterminer de la part des artistes le choix du



symbole qui nous occupe<sup>1</sup>. En tout cas, Satan dans sa défaite, voilà, je ne dis pas toujours, mais ordinairement, ce que signifie le serpent de nos crosses. On s'en convaincra, je le pense, en examinant les nombreuses variantes où la première idée s'éclaircit en s'unissant à des idées analogues, toujours poétiques et fécondes.

« La première de ces variantes, qui s'est présentée à nous dans les figures 35, 36, 37 et 47 (bâtons de saint Héribert et de Gérard, évêque de Limoges<sup>2</sup>), nous montre, si je ne m'abuse, l'esprit du mal sous quelques-uns de ses traits caractéristiques dans la vieille mythologie germanique. Il est, je crois, hors de doute que le dragon dans l'art du moyen

<sup>1</sup> L'usage de porter dans les processions des dragons suspendus venait évidemment de celui des armées romaines, seulement le sens devint nécessairement tout autre. Pour les païens, les dragons étaient les bons génies exaltés par honneur; pour les chrétiens, ils devinrent les démons exposés dans leur honte en opposition avec la croix. Prudence nous peint des soldats dragonnaires mettant sur leurs étendards des croix à la place des dragons (*Lib. de Coronis*, hymn. 1) :

Proque ventosis draconum, quos gerebant, palliis,  
Præferunt insigne lignum, quod draconem subdidit.

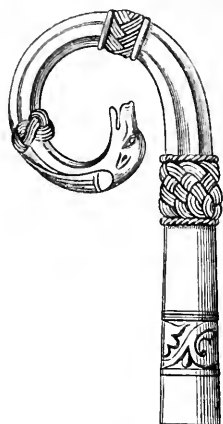
C'était leur devoir à l'époque où l'on voyait des *ex voto sanctis draconibus* (Doni, *Inscript. cl. I*, n° 59). Quand la foi publique eut transformé ceux-ci en démons, leur présence auprès de la croix ne servit plus qu'à un poétique contraste. Jacques de Vitri a sur ce sujet, dans ses Sermons sur les Rogations, des mots précieux aujourd'hui (*Fer. II in lectan. min.* ed. Venet, 1518, p. 762) : « Draco autem in pluribus locis primis duobus diebus deportatur et cruce præcedit cum cauda longa et inflata. Tertio autem die retro vadit, cauda incurvata et dimissa, quod non vacat a mysterio. Per draconem enim diabolus designatur. Per tres dies, tria tempora significantur. Tempus scilicet ante legem, sub lege et sub gratia. Duobus primis diebus, princeps hujus mundi tanquam dominus præcedebat et fere omnes ad se trahebat. Tempore autem gratiæ conculcatus est a Christo nec jam audet ita aperte savire. » — On conserve à Metz, dans la cathédrale, le *Graüli* ou *Graully*, un de ces anciens dragons qui se portaient encore il y a quelques années. On ne sera pas fâché d'en avoir un croquis. Il a deux mètres de hauteur et se trouve représenté dans la triste posture affectée au troisième jour : *cauda incurvata et demissa*; ce qui ne manque pas de mystère, ajoute Jacques de Vitri. Quelque chose de non moins mystérieux, comme nous le verrons tout à l'heure, est la manière dont la tête est soutenue sur la lance. (*Note du R. P. Arthur Martin.*)



Le Graüli  
de Metz.

<sup>2</sup> Le bâton ou *tau* de saint Héribert est donné plus loin, après la crosse de saint Erhard; mais nous ne pouvons montrer à nos lecteurs le bâton de Gérard, puisque cette gravure est à peine commencée. Nous ne nous y arrêterons donc

âge a quelquefois représenté celui des croyances du Nord. En retrouvant le mythe de Tyr dans des chandeliers romans, et celui de Sigfried dans le célèbre pilier de Frisingue (*Mélanges*, t. I, 92, et t. III, 63), nous avons reconnu dans les dragons les anciennes personnifications populaires de l'esprit du mal, associées, du moins à Frisingue, à des idées chrétiennes. Une pareille fusion de souvenirs n'aurait-elle pas lieu ici ? Examinons de nouveau la crosse de saint Erhard. Le serpent sus-



Crosse dite de saint Erhard de Ratisbonne.

[Réduction au cinquième (??)]

pendu est si évidemment l'esprit du mal vaincu, que l'artiste nous le montre enchaîné. Mais quelles sont ces chaînes ? L'esprit se reporte d'abord à l'Apocalypse, où nous lisons (c. xx, 1) : « Et vidi angelum habentem catenam magnam in manu sua, et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et Satanas, et ligavit eum per annos mille. » Ce texte pourrait sans doute, à la rigueur, suffire ; cependant il ne nous donne pas raison des trois chaînes, que l'artiste n'a pas ciselées sans

pas, nous contentant de dire que les extrémités de la poignée se terminent par deux têtes de lions (??), la gueule demi-ouverte. Le R. P. Martin a pris le modèle de son bois dans les *Annales archéologiques* de M. Didron (tome X, p. 177) : « belle collection, dit-il, qu'un archéologue ne saurait feuilleter sans avantage. » On y peut lire l'excellent article de M. l'abbé Têxier sur ce Gérard, évêque de Limoges ; fils de Guy, vicomte de la même ville, et mort à l'abbaye de Charroux, en 1022. Si ce bâton était, en effet, du commencement du XI<sup>e</sup> siècle, nos idées sur l'art de cette époque seraient tout à fait changées. Loin d'être restés en arrière du grand mouvement de l'an 1000, comme on les en accuse avec raison, les artistes du Midi auraient singulièrement devancé ceux du Nord. Au con-

motif; or ces trois chaînes se retrouvent dans les traditions septentrionales. Qu'on se rappelle le combat du monstre Fenris contre le dieu Tyr, les deux premières chaînes brisées comme de la paille, et la dernière, précisément la plus faible en apparence (*Mélanges*, t. I, p. 94, note), comme elle le paraît ici, victorieuse du dragon, désormais prisonnier des Ases et condamné à d'indicibles angoisses jusqu'au jour du jugement, où il sera délié pour un dernier combat. Avouez que si l'artiste germain avait eu le dessein de rendre dans l'occasion la plus propice la tradition germanique, il n'aurait pu mieux s'y prendre. »

A cette explication ingénieuse et savante, que nous ne pouvons admettre, il est permis d'en opposer une autre tirée des commentateurs de l'Écriture. On sait que le nombre trois est familier aux chrétiens, auxquels il rappelle le mystère de la sainte Trinité; et, l'idée de lier le dragon infernal admise (s'il était vrai qu'une crosse à serpent simple eût jamais représenté le démon), il semble naturel d'employer trois liens, au nom des trois personnes divines. Voici comment s'exprime le célèbre Tirin dans son commentaire sur ce passage de Tobie, « alors l'ange Raphaël prit le démon et l'alla lier dans le désert de la haute Égypte » (ch. viii, vers. 3, édition de Desoer, 1819): « Ces liens sont quelquefois jetés autour du démon d'une manière spirituelle et invisible; d'autres fois, ces liens sont rendus visibles par des symboles physiques, comme dans ce cas et plusieurs autres dont parlent Delrio et Casarius. Le démon, dit celui-ci, a avoué que Lucifer, son chef, est étendu au fond des enfers, enchaîné par la vertu de ces trois mots : *Per ipsum, cum ipso et in ipso*, c'est à-dire par la puissance et l'ordre de la sainte Trinité. *Quoniam ex ipso, et per ipsum et in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula. Amen.* » (Saint Paul, *Épître aux Romains*, ch. xi, vers. 36.)

M. l'abbé d'Arlan de Lamothe, archiprêtre de Bouglon, à qui nous devons cette citation, termine ainsi : « Il me paraît évident,

traire, nous avons pu nous convaincre, en visitant les églises de nos provinces méridionales, que les architectes et les sculpteurs ont adopté tardivement notre système de construction et d'ornement. Ne verra-t-on pas ici une nouvelle marque de la répulsion mutuelle, de l'inimitié peut-être des deux races, heureusement éteinte depuis l'avènement de Henri IV, mais qui s'explique par la grande différence subsistant encore aujourd'hui dans les mœurs, les coutumes, les sentiments, et jusque dans la façon de concevoir et de s'exprimer, tout en usant du même vocabulaire.

après cela, que le nombre des trois liens de la crosse de saint Erhard n'offre plus de difficulté. Il s'expliquerait tout naturellement dans les idées chrétiennes, et il est plus qu'inutile d'aller en chercher la pensée et l'explication dans les légendes païennes des peuples du Nord. » Nous dirons encore que, pour rester fidèle à la tradition germanique, l'artiste aurait dû briser les deux plus gros entrelacs, en réservant intact seulement celui du cou, le plus faible, puisqu'ils rappellent les trois chaînes du monstre Fenris, dont les deux grosses furent brisées comme de la paille.

Nous avons suivi l'hypothèse du R. P. A. Martin, que la crosse de saint Erhard représente le démon; ce serait alors le serpent d'airain, antitype de Jésus-Christ, comme l'entend saint Grégoire de Nazianze. Mais M. l'archiprêtre de Bouglon n'y trouve avec nous que le serpent d'Aaron; et nous pouvons ajouter, également d'accord avec un archéologue très-érudit, qu'il ne faut rien voir d'inférial dans le bâton pastoral de saint Erhard, *précisément* à cause des trois entrelacs qui accompagnent la volute. Cette dernière opinion, qui est la nôtre depuis longtemps et dont nous avons déjà touché quelques mots, nous entraînerait trop loin de notre sujet.

Passant, sans interruption, de la crosse de saint Erhard au *tau* de saint Héribert, « œuvre des premières années du XI<sup>e</sup> siècle (??), » le R. P. Martin continue de la manière suivante :

« J'ajoute que si les légendes du Nord expliquent d'une manière nette et adéquate la crosse de saint Erhard, elles ne jettent pas un jour moins inattendu et moins complet sur le *tau* de saint Héribert. Que les deux têtes de dragons, languissamment penchées auprès des scènes où Jésus-Christ meurt et ressuscite, soient l'image du démon vaincu, rien de plus évident; mais où trouver dans les traditions chrétiennes le motif des entrelacs bizarres enchaînant la mâchoire supérieure du monstre? Une circonstance aussi peu naturelle peut-elle s'expliquer par un caprice d'artiste? N'est-il pas présumable qu'elle renferme quelque allusion de nature à être comprise par les contemporains, et que le ciseleur a voulu rendre par là quelque croyance populaire relative à la défaite de l'esprit du mal? Examinons maintenant le peu qui nous reste de ces traditions primitives, et nous éprouverons le plaisir des petites découvertes en trouvant que ce qui nous aura paru plus inexplicable dans la ciselure n'est qu'une traduction littérale d'une ancienne légende.

« Parmi les représentants du mal dans la mythologie septentrionale, la

première place appartient à Loki, le père du dragon Fenris. Le caractère de Loki répondait tellement à celui du Satan de l'Évangile, que ces deux êtres sont aujourd'hui encore confondus dans le langage, au témoignage de Finn Magnussen (*Lexicon*, v° *Loki*). On appelle le mensonge *la parole de Loki*; l'odeur du soufre, *l'odeur de Loki*; le bois à brûler, *le bois de Loki*; le diable se nomme *Loke* et *Laake* en norvégien, et *Lake* en suédois. Parvenu au terme de ses crimes, Loki est enchaîné, comme Fenris, auprès du fleuve infernal, et doit rester prisonnier des Ases jusqu'à la fin des temps, où il sera, comme Fenris, un moment déchaîné pour un dernier combat et une défaite définitive. Il ne serait pas impossible que l'idée de cette captivité temporaire eût été puisée dans la sublime figure de l'Apocalypse par les peuplades asiatiques qui émigrèrent vers le nord de l'Europe dans les premiers siècles de l'ère



Tau de saint Héribert (XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle).

(Réduction au quart.)

chrétienne. Quoi qu'il en soit, le fait impressionna puissamment les imaginations, et nous en avons la preuve dans les nombreuses variantes du même thème, dues à la liberté des récits populaires (*id. ibid.*). L'histoire de Fenris n'est sans doute qu'une de ces variantes, et j'en vois une autre dans le châtimeut subi par Loki pour avoir créé l'or en enlevant la blonde chevelure de la déesse Sifa.

« Aussitôt que Loki eut accompli ce dernier crime, pour le malheur des humains, il se vit saisi par le puissant dieu Thor, qui voulut lui briser la mâchoire. Toute sa ressource pour se sauver fut de promettre avec serment de procurer à Sifa une nouvelle chevelure pareille en apparence à la première. Mais une telle œuvre ne pouvait être accomplie que par la science magique des nains. Loki s'adresse donc à ceux-ci, qui

consentent à le servir, mais à condition qu'il les payera de sa tête. Le travail achevé, Loki est livré aux nains par le dieu Thor, et les nains s'apprétaient à lui couper le cou lorsque le dieu a l'esprit de leur objecter qu'il a engagé sa tête et non son cou. Leur haine ne peut donc s'exercer loyalement que sur ses mâchoires. Armé de l'alène du travailleur qui a confectionné la chevelure magique, le nain Brock perce en effet et entaille à souhait les mâchoires de Loki, et les attache ensuite avec une courroie appelée *vortari*. Mais en les cousant il les a tellement déchirées, qu'elles ne laissent pas de pouvoir s'ouvrir encore. Telle est la légende, et ne suffit-il pas de l'énoncer pour que la courroie savamment entrelacée autour de la mâchoire perde tout son mystère. Il n'y a pas jusqu'à la circonstance de la gueule béante qui ne soit rendue, et si dans l'intérieur de la gueule un lien joint les deux mâchoires, il se trouve encore que ce lien rappelle le pieu ou le glaive dont les dieux transpercèrent la mâchoire inférieure du dragon, fils de Loki, de manière à ce que la pointe restât fixée contre la mâchoire supérieure (*Mêlanges*, t. I, p. 94 et pl. XVI), absolument comme les habitants de Metz ont représenté leur *Graüli* (page 188), en obéissant, je le suppose, aux mêmes traditions germaniques. »

Ici encore nous ne pouvons nous associer à ce rapprochement, car nous ne découvrons pas sur le *tau* de saint Héribert de mâchoires percées, ou entaillées à souhait, ou attachées *ensemble* par l'entrelacs. La mâchoire supérieure seule est entourée de l'ornement symbolique, et nous ne prendrons pas le soutien intérieur pour l'image d'un pieu ou d'un glaive qui aurait transpercé la mâchoire inférieure du dragon. Au surplus, le P. Arthur Martin dit plus loin :

« Je ne serais pas surpris que plusieurs cherchassent dans le chapitre XL de Job et dans ses commentateurs l'explication du *tau* du saint Héribert et des entrelacs de la mâchoire du monstre : *In sudibus*, est-il dit dans Job, vers. 19, *perforabit nares ejus*. . . . vers. 21 : *Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabit maxillam ejus?* Tout en préférant mon explication comme plus littérale, je ne nierai pas que celle-ci ne soit assez naturelle, et peut-être coexistaient-elles. Le théologien, le prélat, n'avait sans doute en vue que l'Écriture; mais l'artiste, en rendant l'idée scripturale, pouvait accorder quelque chose à des traditions populaires qui s'en écartaient si peu, qu'il y a lieu de les croire dérivées de cette source primitive. » (P. 53.)

C'est à propos d'une célèbre peinture d'Aquilée, représentant la prise du Léviathan, et où nous avons choisi nous-même un

Christ de l'école byzantine, que le savant Père Martin donne cette dernière explication, la seule qui soit satisfaisante. Cependant, après avoir dit que nous aurions cherché uniquement dans le passage de Job l'interprétation du *tau* de saint Héribert, nous devons ajouter, à notre tour, que la critique la plus sévère ne saurait reprocher à notre auteur un rapprochement inattendu, contraire à la tradition, il est vrai, et qui ne nous paraît pas rigoureux, mais qui peut avoir existé de la part du sculpteur, à l'insu des fidèles et de saint Héribert. Nous reconnaissons donc le côté piquant de la question, et nous partagerions, sous toute réserve, avec le sagace et savant Jésuite, ce qu'il appelle modestement le plaisir des petites découvertes, si nous trouvions, en effet, que ce qui lui a paru de plus inexplicable dans la ciselure n'est qu'une traduction littérale d'une ancienne légende.

---

(H.)

CROSSE DE SAINT AMAND DE ROUEN.

---

*Rapport sur une crosse trouvée à Rouen, dans un caveau de l'ancienne abbaye de Saint-Amand*<sup>1</sup>.

J'ai reçu de M. l'abbé Cochet le dessin colorié du bâton abbatial de Saint-Amand de Rouen, attribué au <sup>xiii</sup>e siècle, et qu'il nous a signalé le jour même où j'apportais le résultat de mes recherches sur la *crosse de Tiron*. Suivant le désir de notre savant collègue, je m'empresse de communiquer à la section cette nouvelle représentation de crosses à serpent. Je n'ai pas oublié non plus ma promesse de parler des inscriptions gravées ici autour de la douille. Il a bien été touché quelques mots (page 88 et note 34) du parti qu'on en peut tirer contre l'opinion qui voit toujours le démon dans le serpent; mais je n'ai point insisté sur un détail alors inutile. C'était étendre un travail déjà trop long pour

<sup>1</sup> Ce rapport a été lu à la section d'archéologie par M. le comte Auguste de Bastard, dans la séance du 16 février 1857. (Voir *Bulletin du Comité*, t. IV, p. 22 et 49.) La découverte de la crosse de Saint-Amand de Rouen avait été annoncée par M. l'abbé Cochet à la séance du 28 juillet précédent, t. III, p. 676.

nos Bulletins, et qui demandera dans quelques parties, lors de l'impression, presque autant de notes que de phrases.

En même temps, et désirant ne plus revenir sur la question, je profiterai de la circonstance pour parler d'une découverte récente où je trouve la confirmation de mon sentiment. Il s'agit d'une tombe analogue, semblable, dirai-je volontiers, à celle de l'archevêque Henri Sanglier, en ce sens qu'elle nous montre le dragon également terrassé par la crosse. La signification de ce dragon ou serpent n'est pas douteuse; son expression le dit de reste. Afin de mieux établir le contraste, je rapprocherai ensuite cette figure du serpent crucifère, symbole de Jésus-Christ, conservé dans le musée d'Angers et décrit par le R. P. Arthur Martin au chapitre des *Crosses à serpents empalés par la croix* (§ IV, p. 47 et suiv. fig. 50 à 57 du *Bâton pastoral*; dans le tome IV des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*); et je terminerai par une représentation rhénane du x<sup>e</sup> siècle, qui nous montrera la Mort enchaînée, couchée sur le dos, et vomissant encore du feu contre son vainqueur, à moins qu'on ne préfère y voir le sang jaillissant de sa bouche sous le coup de la croix. Je place ces quatre dessins sous les yeux du comité, qui jugera de l'opportunité de leur reproduction dans notre Bulletin.

I. La crosse de Saint-Amand, quoique oxydée, est mieux conservée que celle de Tiron, avec laquelle, d'ailleurs, je ne veux pas la comparer (voy. p. 12) : sa forme est peu gracieuse, tandis que l'autre restera une œuvre d'art, qui joint au mérite du travail une ancienneté beaucoup plus grande. Cependant elle n'est pas dénuée d'intérêt, et M. l'abbé Cochet ne s'est pas trompé en supposant que son envoi me fournirait le motif d'une observation supplémentaire sur les crosses à serpent. J'y puise, en effet, une force nouvelle en faveur d'une opinion que je crois fondée; c'est à savoir que le démon n'a jamais pu constituer, à lui seul, le bâton pastoral, pas plus qu'il ne faut s'opiniâtrer à le voir, en bloc et d'une manière absolue, dans les modillons des vieilles cathédrales. Le dessin porte l'inscription suivante, que je copie textuellement : « Crosse en cuivre doré (xiii<sup>e</sup> siècle), trouvée, le 10 juin 1856, à Rouen, rue Impériale, dans un cercueil de pierre de Saint-Leu, déposé dans un caveau sépulcral, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Amand (1035-1791). On la considère comme une

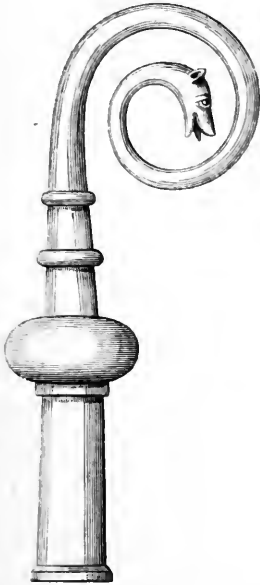


crosse d'abbesse. » M. l'abbé Cochet ajoute de sa main : « Au bas de cette crosse, entre le nœud et l'entrée de la douille, on lit, en caractères profondément gravés (omis sur le dessin), ces trois paroles de saint Paul, qui forment trois lignes commençant par des croix :

- † ARGUE (reprenez).
- † OBSECRA (suppliez).
- † INCREPA (menacez).

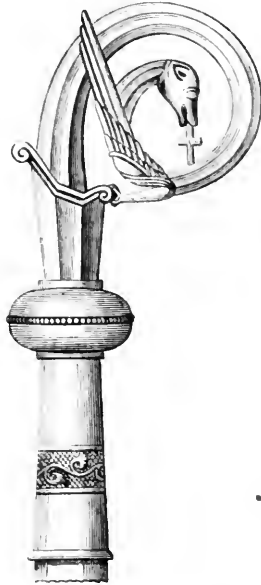
(Saint Paul, *Epist. II ad Timoth. cap. iv, vers. 2.*) »

On accordera sans peine, ai-je déjà dit, qu'au triomphe de l'Agneau, au combat de l'Archange, à la victoire de la Vierge,



Crosse de Saint-Amand de Rouen.

{Réduction au tiers (??).}



Crosse de Toussaints d'Angers

{Réduction au tiers.}

sujet moderne sur les crosses, le vaincu n'est qu'un personnage accessoire du triomphe (voyez p. 63). Même à la chute de nos premiers parents, comme on peut le voir par l'exemple que je

fournis ici<sup>1</sup>; dans cette histoire terrible, qui nous fut si fatale, où l'antique serpent remporte la victoire, tous les yeux se tournent vers Adam, canonisé par le Livre de la Sagesse (ch. x vers. 1 et 2), et vers sa compagne, également placée parmi les saints sur les calendriers de nos aïeux. Mais, dans la crosse de Saint-Amand, le serpent est l'unique personnage. Il forme, à lui seul, l'instrument liturgique; de telle sorte que, s'il est la représentation du démon, l'évêque ou l'abbé, inséparablement uni durant deux ou trois siècles à l'ennemi du genre humain, aurait porté la bannière de l'enfer au milieu des plus augustes cérémonies!

II. Avant de parler des inscriptions, la seule chose qui puisse nous intéresser dans cette crosse de Saint-Amand, je vais d'abord donner en entier le passage de saint Paul : « 1. Je vous conjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivants et les morts à son avènement *glorieux*, et dans l'établissement de son règne, — 2. d'annoncer la parole. Pressez *les hommes* à temps et à contre-temps; REPRENEZ, SUPPLIEZ, MENACEZ, sans jamais vous lasser de les tolérer et de les instruire. » (Traduction de Le Maître de Saci; Paris, in-8°; Didot, 1817.)

Aurait-on rappelé, au-dessous de l'effigie du démon, l'essence d'un texte aussi respectable, éminemment approprié à l'idée primordiale de la houlette? Ceux mêmes qui songeraient au serpent d'airain, comme à l'allusion biblique la plus naturelle (mais comprise selon l'interprétation de saint Grégoire de Nazianze, voyez page 71), peuvent-ils indiquer le moindre rapport entre les trois mots de saint Paul et la figure élevée par Moïse contre la morsure des serpents? (Voyez la note 34, où nous rapportons le sentiment de Tertullien.) Rien de plus naturel, au contraire, que de lire sur le bâton pastoral, symbole de la prédication évangélique (page 84), les conseils adressés par l'apôtre des nations

<sup>1</sup> Il s'agit de la crosse de Saint-Pierre de Saumur, représentant l'histoire d'Adam et d'Ève. L'arbre de vie s'élève au milieu de la volute et sépare nos premiers parents, encore nus : le serpent n'a point la gueule béante. Le dessin nous est arrivé trop tard pour être gravé à temps; mais on peut voir la crosse dans le P. Martin, fig. 103. Voici son explication : « Vous voyez surgir du pied de la volute l'arbrisseau dont les fruits devaient empoisonner le monde, et Adam reçoit la pomme des mains de sa compagne sous les regards du serpent, tourné du côté d'Ève, comme pour donner à sa vanité les conseils qu'elle devait si bien suivre, ou pour rappeler par quelle voie préférée il a séduit l'homme. » (P. 85.)

à Timothée, premier évêque d'Éphèse, à celui qu'il nomme son cher fils dans la foi, son frère, le compagnon de ses travaux, un homme de Dieu, ayant en lui la grâce qui lui avait été donnée, suivant une révélation prophétique, lorsque les prêtres lui imposèrent les mains. (*I<sup>re</sup> épître de saint Paul à Timothée*, chap. I, vers. 2, et chap. IV, vers. 14. Voyez aussi Dom Calmet, *Dictionn. hist. de la Bible*, édit. in-8°, t. V, p. 430.)

Des sentences analogues, inspirées par le passage de saint Paul, et gravées sur le bâton épiscopal ou abbatial, ne sont nouvelles pour aucun de nous : on les a souvent rencontrées et relevées. Elles sont mentionnées par du Cange, rappelées dans les *Monuments inédits* de Willemin, dans les études sur les crosses pastorales de M. l'abbé Barraud, et le R. P. Arthur Martin en rapporte divers exemples auxquels je n'avais pas cru non plus devoir m'arrêter en parlant de son travail; ne m'étant occupé du *Bâton pastoral* que par rapport à la crosse de Tiron. Aujourd'hui, placées sur une crosse à serpent simple, sans croix, sans pomme, sans fleur ou feuille dans la gueule, elles ne pouvaient être passées sous silence.

III. En général, les inscriptions appartiennent aux crosses à serpent les plus anciennes, c'est-à-dire aux volutes sans *histoires* dans l'intérieur; car il m'est impossible de croire à la contemporanéité du serpent et de ces agneaux, ou autres sujets, ajoutés certainement après coup. Tel est, par exemple, l'agneau pascal du bâton pastoral conservé dans la cathédrale d'Hildesheim et qu'on prétend, sans fondement réel, avoir appartenu à Othon I<sup>er</sup>, fils du duc Othon I<sup>er</sup> de Brunswick-Lunebourg, mort à trente-trois ans, en 1279 (fig. 63). Beaucoup de ces crosses, semblables, quant à l'expression menaçante du reptile, à celle de Notre-Dame de Prully (voyez ci-après), ont été dénaturées aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, lorsque la mode des fleurons et des crosses de style architectural a pris le dessus sur l'ancienne volute. Le serpent ne se comprenait plus comme verge de Moïse, et l'on en fit, au moyen de figures accessoires, l'image de l'antique ennemi. La pensée de ces restaurations m'agitait depuis longtemps; j'en ai maintenant réuni les preuves.

Il est inutile de transcrire les diverses paraphrases des paroles de saint Paul, et les inscriptions d'autre nature gravées sur les douilles des crosses à serpent crucifère. J'en rapporterai seulement

deux ou trois; entre autres, celle de la cathédrale de Metz, gravée sur une plaque d'argent :

† GENS. SUBJECTA. PAREM.

† TE. SENTIAT. EFFERA. GRANDEM.

† SPE. TRAHE. DILAPSOS.

† PUNGEQUE. TARDIGRADOS <sup>1</sup>.

La volute de la crosse de Metz est en ivoire et de forme octogone; les fleurons qui l'accompagnent et plusieurs indices prouvent qu'elle approche du xiii<sup>e</sup> siècle. Symbole des quatre évangiles, les quatre fleuves du paradis sont personnifiés près du nœud, et servent ainsi de développement aux paroles de l'apôtre. Un arbuste croît à côté de chaque personnage; « ces arbrisseaux fertiles sont les saints, et les fruits sont leurs œuvres <sup>2</sup>. »

Je citerai encore une crosse également octogone et en ivoire, du xii<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle, dite de saint Licar ou saint Lizier, évêque de Conserans, dans l'Ariège, mort en 545 ou 548, après un épiscopat de plus de quarante ans. Elle conserve ces mots : *Cum iratus fueris, misericordie recordaberis*; « conseil touchant donné par l'Église au pasteur, pour qu'il sache imiter son cœur de mère, » et qui ne s'accorde guère avec la présence du démon. D'après le R. P. Martin, les petits ornements circulaires gravés sur la volute sont « des indices d'une haute antiquité. » (*Le Bâton pastoral*, fig. 51.) Sans discuter cette opinion très-contestable, je me borne à ramener l'attention sur les ornements de la douille; ils justifient la date que je viens de donner au monument : on ne devait pas s'attendre à voir saint Lizier en cette affaire. — Enfin, sur une autre crosse, dite de Saint-Annon de Cologne, attribuée à saint

<sup>1</sup> « Que le peuple soumis trouve en toi un égal, l'orgueilleux un supérieur; retiens par l'espérance ceux qui s'écartent, et aiguillonne les retardataires. »

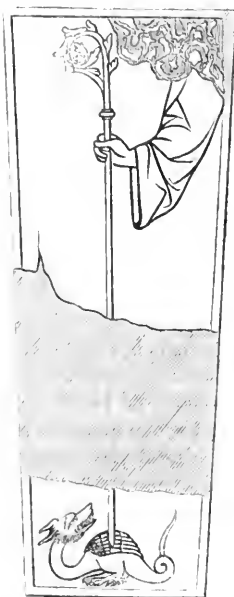
<sup>2</sup> Pseudo S. Eucher, *Commentarii in Gen.* I, 1; *Bibl. PP. Max.*, t. VI, p. 874. « Paradisus Ecclesia est : sic enim de illa legitur in Cantico Canticorum : *Hortus conclusus soror mea*. A principio autem paradisi plantatur, quia Ecclesia catholica a Christo in principio omnium condita esse cognoscitur. Fluvius de paradiso exiens imaginem portat Christi de paterno fonte fluentis qui irrigat Ecclesiam suam verbo prædicationis et dono baptismi. Quatuor autem Paradisi flumina quatuor sunt Evangelia ad prædicationem cunctis gentibus missa. Ligna fructifera omnes sancti sunt, fructus eorum, opera eorum. Lignum autem vitæ, Sanctus Sanctorum, Christus videlicet, ad quem quisque si porrexerit manum vivet in æternum. » (*Le Bâton pastoral*, fig. 54.)

Godehard ou Gothard, évêque de Hildesheim, mort en 1038, et dont les ornements sont, *au plus tôt*, du XII<sup>e</sup> siècle, les conseils de saint Paul sont réunis dans cet hexamètre : *Sterne resistentes, stantes rege, tolle jacentes*. La crosse prétendue de saint Godehard est en ivoire, à huit pans et se termine par une tête de dragon unicorne (licorne??), tenant une croix grecque dans la gueule. (Page 49 du *Bâton pastoral*, fig. 53.)

IV. Si la présence du démon ne peut s'allier avec l'idée de la houlette et les recommandations de saint Paul, elle ne se comprendra pas davantage avec un certain emploi symbolique du bâton pastoral. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer sur les pierres tumulaires d'évêques et d'abbés béatifiés le dragon foulé aux pieds du saint et maintenu par la hampe, qui pénètre dans sa gueule ou le perce d'outre en outre. J'allais citer la tombe d'un abbé de Prully, à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, en indi-



Tombe de Henri Sanglier,  
mort en 1144.



Tombe de l'abbé Norbert,  
mort en 1270.

Réduction au vingt-cinquième.

quant une découverte récente; mais l'ordre chronologique appliqué aux personnages, plutôt qu'aux deux monuments, probablement contemporains, m'oblige de parler d'abord de la tombe d'Henri Sanglier, archevêque de Sens, mort en 1145 (nouveau style). Ce prélat appartenait à la maison de Bois-Roques, et joua un rôle assez important. Il avait commencé la réédification de sa cathédrale; le vaisseau principal, qu'achevèrent ses successeurs, dit M. André Pottier, subsiste encore aujourd'hui.

Willemin fournit l'exemple que je reproduis. (*Monuments du xiii<sup>e</sup> siècle*, planche LXVIII, page 44.) Investigateur persévérant et honnête, il lui avait été permis de puiser dans la précieuse collection de dessins historiques rassemblés par un savant établi à Sens, et dont la famille, originaire du pays Basque, a laissé partout de nobles souvenirs et un nom toujours porté avec distinction. Je veux parler de Théodore Tarbé, connu par son goût pour les antiquités. Son père, Pierre Hardouin, s'est également occupé de *Recherches historiques sur la ville et le diocèse de Sens*, et un autre de ses frères, Tarbé des Sablons, compléta ces travaux, aujourd'hui si précieux, par des *Détails historiques sur le bailliage de Sens*<sup>1</sup>.

L'archevêque est debout sur le dragon bipède et sans ailes. L'ennemi paraît terrassé, mais non dompté. C'est en vain que la crosse va traverser sa gueule menaçante, il ne subira jamais sa défaite sans fureur et grincements de dents. De l'autre main, le pontife impassible bénit les assistants; mais la présence des anges et

<sup>1</sup> La *Biographie universelle* (tome LXIV, page 524) porterait à croire que les Tarbé sont originaires de Sens; mais nos recherches personnelles sur le midi de la France nous ont appris que la famille avait pour berceau le pays Basque, où elle s'appelait de Tarbe. Ce fut Bernard de Tarbe, aïeul de Pierre Hardouin Tarbé, dont nous venons de parler, qui, le premier, quitta sa province pour s'établir à Sens; il y est mort en 1720. Pierre Hardouin laissa quinze enfants: l'aîné, Louis Hardouin, fut l'un des ministres de Louis XVI. Lorsqu'il « demanda sa démission, au mois de mars 1792, le roi, en l'acceptant, dit le même ouvrage, daigna lui en exprimer ses regrets dans une lettre écrite tout entière de sa main. » Nous avons rapporté que Tarbé des Sablons, frère de Théodore et, par conséquent, du ministre, ajouta aux travaux de son père des *Détails historiques sur le bailliage de Sens*; il est également auteur d'un *Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures*; et son fils, Tarbé des Sablons, avocat général à la cour de cassation, qui avait concouru à la préparation des Ordonnances du 17 avril et du 16 juin 1839, sur le système décimal, donna, en 1840, une nouvelle

leurs encensements laissent supposer qu'il a reçu dans le ciel la récompense de son zèle épiscopal. La pierre n'appartient pas au XII<sup>e</sup> siècle : les anges, le dragon, la position de la figure, la forme de la crosse et celle de la mitre, sur laquelle est tracé le nom de l'archevêque (HENRICUS : *Aper*), tout me porte à regarder la gravure comme postérieure de plus d'un siècle à la date de la mort.

Ces remarques ne pouvaient échapper au savant auteur du texte de Willemin : « La tombe de Henri Sanglier, dit M. André Pottier, gravée en creux sur pierre de liais, avec incrustation de mastic de diverses couleurs, est remarquable par sa forme trapézoïde. Le costume du prélat est d'une grande richesse, mais le style du dessin et la forme de quelques-uns des ornements pontificaux semblent indiquer une époque postérieure au XII<sup>e</sup> siècle; peut-être cette tombe aura-t-elle été refaite comme tant d'autres. Quoiqu'il en soit, ce costume, extrêmement complet, peut offrir un excellent modèle aux artistes.

« On y distinguera les sandales, ornées d'une croix; l'aube ou tunique, tombant jusqu'aux talons, par-dessus laquelle est immédiatement placée l'étole; la dalmatique, fendue sur les côtés et diaprée de riches feuillages, qui simulent une étoffe brochée; la chasuble, infundibuliforme, bordée d'orfrois; le long manipule, à franges, et le pallium posé, mais non fixé par-dessus la chasuble. L'enroulement de la crosse est élégant; la mitre, à fanons pendants, est d'une hauteur assez rare sur les monuments de cette époque reculée. On lit, avec quelque étonnement, le nom du prélat sur le bandeau inférieur de cette coiffure. »

La seconde tombe a recouvert les dépouilles de Norbert, quinzième abbé de Prully, mort en 1270. Ces deux fragments, réduits ici au vingt-cinquième, viennent d'être ramassés au milieu

édition de cet ouvrage important. Ce savant magistrat faisait alors paraître, sous le titre modeste de *Recueil des lois et règlements à l'usage de la cour de cassation*, un livre très-remarquable sur l'organisation, les attributions et la procédure de cette cour. Le double travail du mathématicien et du jurisconsulte altéra sa santé, et, bien jeune encore, il fut enlevé à la carrière brillante à laquelle il était destiné. (Voir le *Moniteur universel* et *Le Droit, bulletin des tribunaux*, du 12 novembre 1844.)— Tarbé de Saint-Hardouin, colonel sous l'Empire, et Tarbé de Vauxclairs, inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller d'État, mort pair de France, étaient tous deux frères du ministre de Louis XVI. M. Tarbé des Sablons, fils de l'avocat général, est auditeur au Conseil d'État.

des ruines de son monastère, où nous avons puisé, comme on sait, la crosse trouvée dans le cercueil de Jean de Chanlay<sup>1</sup>, évêque du Mans. (Voy. p. 7.) Je me fais un devoir de reconnaître ici l'aimable empressement de M. Fichot, l'un des auteurs des *Monuments de Seine-et-Marne*, à me confier l'empreinte sur laquelle M. Jérôme Ilnicki a fait sa réduction.

Tout est identique dans ces deux tombes contemporaines. Le dragon écrasé par la crosse, qui va le traverser de part en part, menace encore la main de Norbert; et, comme l'arche-

<sup>1</sup> Malgré d'assez grands efforts, les renseignements obtenus sur Jean de Chanlay, ou Chanlets, sont insignifiants; du moins ils ne sont pas de nature à nous intéresser au point de vue de l'art ou de l'archéologie. On sait qu'il était originaire de Chanlay, près de Joigny (Yonne); qu'il fut évêque du Mans vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et qu'obligé de fuir son diocèse, à la suite d'un schisme provoqué par son despotisme, il trouva un refuge à Notre-Dame de Prully. Cette abbaye comptait des bienfaiteurs parmi ses ancêtres et conservait leurs tombeaux, décorés d'un écusson d'argent, à la croix d'azur. Cependant la crosse trouvée près de ses ossements nous devenant de jour en jour plus utile, j'ai fait une nouvelle tentative, par l'entremise de M. Georges Husson, qui, dans toute cette affaire, a été d'une bonté rare. Il s'est adressé directement à M<sup>sr</sup> l'évêque du Mans. Cet honorable prélat, nouveau venu dans son diocèse, n'avait pas encore eu le temps, comme il l'écrit lui-même à M. Husson, de se familiariser avec les anciennes gloires du pays; mais il indique dom Piolin, bénédictin de Solesmes. « Ce savant religieux, dit-il, publie une *Histoire de l'Église du Mans*, qui en est au troisième volume, qui va jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Il prépare le tome suivant, et il doit avoir sous la main tous les matériaux de l'époque à laquelle appartenait J. de Chanlets (*sic*). Vous savez, Monsieur, que chez les bénédictins la bienveillance va de pair avec la science; et je ne doute pas que dom Piolin ne se fasse un plaisir de satisfaire à vos *desiderata* (12 février 1857). » — Dom Piolin, sollicité à son tour, répondit de l'abbaye de Solesmes, le 4 avril suivant, que Jean de Chanlets, ou Chanlay, élevé directement par le pape à la dignité d'évêque, fut mal reçu au Mans, où les chanoines se montrèrent très-offensés d'être privés de leur droit d'élection. « On l'accuse, dit dom Piolin, d'avoir donné quelque nouvelle occasion aux mécontentements par trop de sévérité. Quoi qu'il en soit, après plusieurs années d'un épiscopat qui ne produisit presque aucun fruit, à cause de ces contrariétés, un schisme ouvert se déclara dans le clergé et une partie nombreuse des fidèles. Jean de Chanlay essaya de tenir bon contre l'orage; mais enfin il fut obligé de s'enfuir secrètement et de se retirer en l'abbaye de Prully (*sic*), où il s'occupa uniquement d'œuvres de piété et de travaux littéraires. » Puis il ajoute: « Les membres de l'Institut qui continuent l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins de Saint-Maur, ont consacré un article assez long à Jean de Chanlay, qui est tout rempli d'erreurs; il en est de même du chapitre que les anciens historiens de l'Église du Mans ont consacré à ce prélat. Je crois avoir vengé la mémoire de ce vénérable personnage, et expliqué d'une manière



vêque de Seus, le vigilant abbé jouit de la béatitude céleste. La pensée de récompense éternelle, en échange d'une lutte passagère, se retrouve sur les monuments du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

plus conforme à la vérité l'opposition qu'il éprouva dans le diocèse du Mans. *Signé* : frère Paul Piolin, religieux bénédictin. — Heureusement la disette des renseignements attendus de Solesmes a été compensée jusqu'à un certain point; car il a été possible de constater, par deux épitaphes relevées à Prully, que Jean de Chanlay était mort le 4 des calendes de septembre 1291.

<sup>1</sup> L'opinion singulière que le serpent des crosses est la figure du démon vient d'être consignée, une fois de plus, dans un travail très-intéressant sur l'abbaye de Prully, par M. Eugène Grésy, membre résidant de la Société des antiquaires de France. M. Grésy décrit la tombe de Norbert, s'arrête sur la main qui descend du ciel, « figuré au sommet de la dalle par un triple rang de nuages, » et il termine ainsi : « On n'a pas hésité à ranger le défunt au nombre des bienheureux, à montrer qu'il recueillait déjà dans le séjour éternel la récompense du combat qu'il avait soutenu sur la terre contre le démon, et ce triomphe sur l'enfer est symbolisé par le dragon terrassé sous la pointe de la crosse. » Ces bonnes paroles n'empêchent pas l'auteur de voir le diable dans la volute des crosses à serpent. Parlant de Gilbert, dix-neuvième abbé de Prully, mort en 1316, dont la tombe « représentait, comme celle de l'abbé Norbert, une main tenant une crosse et foulant de la pointe deux dragons, » M. Grésy ajoute : « Ce sont deux rares exemples à noter pour la symbolique du bâton pastoral; car la figure du démon, qu'on rencontre ordinairement à l'extrémité de la volute, acquiert une signification plus positive lorsqu'elle est établie à sa place normale, sous le fer de la crosse. » (*Notice sur l'abbaye de Preuilly* (sic), dans le tome XXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 1857.)

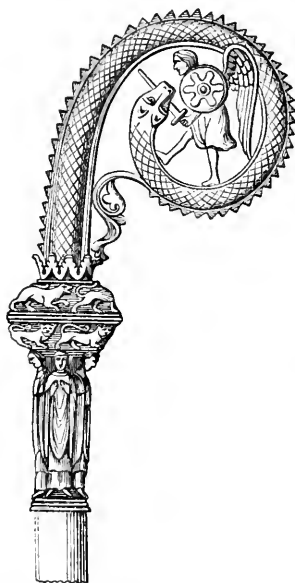
Ainsi démon en haut, démon en bas; le démon partout, mais d'une signification plus positive, à ce qu'on dit, quand il est représenté recevant les coups qu'il se donne à lui-même, par la crosse à serpent. Or remarquez que la crosse à serpent est d'un usage aussi général, dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, que la crosse à fleur épanouie; et très-souvent les deux formes se combinent l'une avec l'autre. Ou l'évêque cesse d'être vigilant et ne combat plus l'antique serpent; ou, pour le frapper, il prendra dans sa main ce serpent-diable de nouvelle création, faisant ainsi tuer la mort par la mort! — Voyez à l'appendice, page 105, la note relative aux huit crosses représentées sur la châsse de Saint-Taurin, monument du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : quatre des volutes finissent par une tête de serpent, et les quatre autres par une fleur épanouie. Cet exemple, qui n'est pas unique, montre avec quelle réserve doit être accueillie l'opinion du R. P. Arthur Martin, lorsqu'il voit les démons sur le bâton pastoral. Pour mon compte, je persisterai à les chasser de nos vieilles cathédrales, comme les vendeurs ont été chassés du temple; à ne les reconnaître, ni sur les crosses à serpent (sans adjonction d'autres figures), ni dans les modillons et la plupart des animaux fantastiques, dont le moyen âge se montre si prodigue, avons-nous dit, que le seul psautier du roi saint Louis compte jusqu'à quinze cents dragons mêlés sans scrupule aux fleurs de lis symboliques de France et aux tours de Castille de la reine Blanche.

On lisait autour de la tombe :

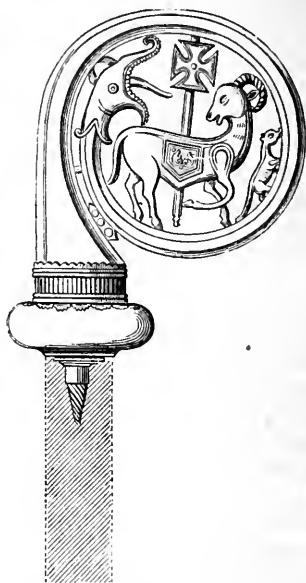
† HIC . IACET . Dominus . NoRBERTus . quondam . aBBAS . PRULLIATI (sic).  
ANIMA . Ejus . requiescaT . IN . PACE . AMEN.

Les lettres en caractères italiques n'existent plus, la pierre ayant été cassée par le milieu et dans le haut.

V. Après avoir montré tout à l'heure les dragons de la cathédrale de Sens et de l'abbaye de Prully, je demande la permission



Crosse de Tolède.



Crosse de Bâle.

(Réduction au quart.)

de produire de nouveau les crosses de Tolède et de Bâle, gravées avec grand soin pour mon premier travail (voy. page 72), afin qu'on puisse les comparer avec celle de Toussaints d'Angers donnée ci-dessus. La crosse de Toussaints est un monument français d'un goût très-pur, et fait, plus qu'un autre, pour combattre le système du R. P. Martin<sup>1</sup>. L'expression du serpent, la pose de sa tête,

<sup>1</sup> Sur la crosse de Toussaints d'Angers, négligée dans notre premier rapport, voyez note 275, à la partie additionnelle, quelques réflexions que le manque de place ne nous a pas permis d'insérer ici.

par rapport à la croix, ne rappellent en rien la fureur du serpent de Bâle. Et puisque la crosse de Tolède est revenue sous nos yeux, j'ajouterai, par occasion, que cette représentation de saint Michel, certainement postérieure à l'exécution de la volute, indique du moins un vrai combat : je n'en saurais dire autant de toutes ces crosses où l'on a cru généralement reconnaître la lutte de l'archange et du démon<sup>1</sup>. La tranquillité du serpent de Toussaints n'est pas exceptionnelle; on la retrouve sur les autres crosses à serpent crucifère gardées à Paris, à Lyon, à Saint-Lizier, à Metz, à Hildesheim, etc. Au contraire, dans la plupart des volutes à serpent

<sup>1</sup> Je dois signaler deux représentations singulières, qui ne sont peut-être pas sans relation avec les crosses auxquelles je fais allusion : il s'agit d'un ange tenant un serpent ou dragon obligé de se mordre la queue, pour former l'initiale du mot *Deus* ou *Dominus*. — L'une est à l'oraison de l'exorcisme : *Exorcismo* (sic) *super elictos* (sic) *quos acoliti, imposita manu, super eos dicere debent*. Un poignet orné d'un bracelet tient la lettre ophiomorphe (serpentine), et on lit : ..... *Te quesumus, Domine, ut mittere digneris sanctum angelum tuum*, etc. Et, plus loin, *Ergo, maledicte diabole, recognosce* (sic) *sententiam tuam, et da honorem Deum vivum* (sic) *et vero*, etc. — L'autre initiale montre la figure de l'archange Michel, les ailes déployées, les pieds nus, revêtu d'une longue tunique à manches courtes, et tenant élevé doucement le serpent de ses deux mains. La queue du reptile est nouée à son extrémité, de manière à ce qu'elle ne puisse glisser entre les dents, *tant qu'il vaudra garder sa queue fermée*. Je n'ai pas le manuscrit maintenant sous les yeux pour en extraire le texte, mais il ne peut y avoir de doute sur la présence de saint Michel; car, d'après mon dessin, le prince des anges ouvre, avec son D ophiomorphe, l'oraison qui se récitait « le 3 des calendes d'octobre, à la dédicace de la basilique de saint Michel, archange. » — La fête de la dédicace de l'église élevée à l'archange, après son apparition au mont Gargan, dans la Pouille, est inscrite dans les plus vieux calendriers : elle a lieu maintenant l'avant-veille des calendes d'octobre. L'événement se passa en 492, sous Gélase I<sup>er</sup>, et la montagne devint pour la chrétienté un lieu célèbre de pèlerinage. (Voy. Ribadeneira, *les Fleurs des vies des saints*, au 8 mai; 2 vol. in-folio, Paris, 1646; traduction de René Gautier, l'Angevain, dédiée à la Chancelière; — et celle du P. Simon Martin, de l'Ordre des Minimes, Paris, in-folio, 1654, avec dédicace « Au Saint des saints, Nostre-Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu et de la sacrée Vierge. »)

Ces deux initiales sont tirées du *Sacramentaire de Gellone* (ut supra), fol. 33 et 113 verso. On voit, par les citations latines, que je ne me suis pas compromis, lorsque j'ai dit précédemment (p. 85), sur la foi des Bénédictins, que « le livre est rempli de solécismes et de barbarismes, et que son orthographe est plus vicieuse que celle des diplômes du même temps. » Dans les deux cas, le serpent sera-t-il pris en mauvaise part? On n'oserait l'assurer; car nous avons vu (p. 47) que, symbole de Jésus-Christ, il s'entend aussi des apôtres, des évêques et des fidèles. A la première initiale, l'acolyte, l'exorciste, le prêtre et le chrétien sont placés peut-être sous l'égide du bon serpent, comme sur les crosses où le R. P. Arthur Martin reconnaît mal à propos le combat de saint Michel.

renfermant l'*histoire* de l'Agneau pascal, par exemple, le reptile a la gueule béante, darde sa langue et paraît transporté de fureur : les serpents paisibles, comme celui de Saint-Amand de Rouen, se prêtaient difficilement à la nouvelle transformation.

Je ne saurais donc admettre, dans la crosse de Toussaints, de serpent *empalé par la croix* ; ni reconnaître le combat de saint Michel, autrement que par les coups mortels portés à Lucifer. Les plus anciennes représentations, comme les productions récentes des derniers siècles, ne montrent *jamais* l'archange autrement que luttant à outrance, parfois corps à corps, ou debout, triomphant sur le corps de l'ennemi, qui est terrassé, vaincu, subjugué, mais non soumis. Cette sorte de volute est très-rare ; je ne l'ai pas vue deux fois dans toute ma vie de voyages et d'investigations, et j'ai dû recourir à la crosse de Tolède afin que l'exemple fût concluant. Il en est de même pour la croix. Quand elle frappe le serpent, ou la mort, ou le dragon d'enfer, elle les traverse de part en part, et la figure du vaincu exprime la rage autant que la douleur.

A cette observation répétée, que les historiens des Pères du désert et autres hagiographes nous montrent l'antique ennemi, serviteur docile, obéissant avec empressement aux ordres des saints personnages, je répondrai qu'il s'agit alors du démon déjà dompté sur le calvaire. C'est ainsi qu'au crucifiement du ix<sup>e</sup> siècle (*Sacramentaire de Drogon*), le Prince du monde, témoin du mystère, semble résigné, et le globe, symbole de son pouvoir terrestre, s'échappera sans efforts de ses mains défaillantes. A la victoire de saint Michel, au contraire, la révolte vient d'éclater ; l'ennemi sera toujours représenté furieux, combattant à outrance, maintenu, au milieu de ses convulsions, dans la posture de la défaite et de l'humiliation, ou ne cédant qu'après avoir reçu le coup de la mort, au plus fort du combat. Avec Jésus-Christ, la lutte n'est pas admise : le triomphateur est impassible et calme comme la puissance ; cependant la Mort, vaincue, ne cesse d'exhaler sa fureur. Telle la montrent les miniatures, les vitraux et les anciennes peintures sur mur.

Depuis Charlemagne, la plus ancienne représentation que je connaisse de la *Défaite de la Mort* est du x<sup>e</sup> siècle. Elle est peinte dans un missel d'Allemagne, conservé à la bibliothèque de l' Arsenal, jadis possédé par le chapitre de l'église de Worms et donné, en 1674, au prince de Bournonville, vice-roi de Catalogne

et de Navarre. Assis sur un trône, le Christ, imberbe, aux blonds cheveux, est revêtu d'une tunique blanche. Son manteau est bleu, semé de points jaunes; un nimbe d'argent, croisé d'or, entoure sa tête. La Mort, déjà terrassée et les mains entravées, a été réduite à lui servir de marche pied (*Psaum. cix, vers. 1*). Transpercée par la pointe de la croix et tenue à la chaîne comme un vil animal, son visage est livide et décomposé, mais son œil montre assez qu'elle n'est pas soumise. Ses cheveux hérissés (signe caractéristique du démon, lorsqu'il est joint à la lividité), et son vêtement serré, sont d'un brun ardent, ombré en rouge. Aussi bien que sa



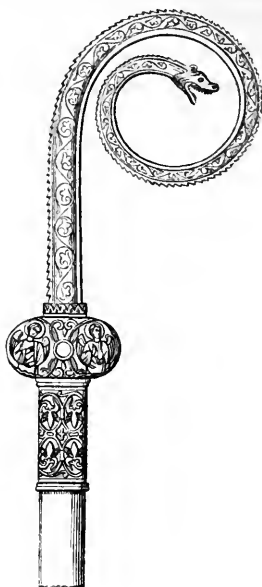
Le Christ vainqueur de la mort.

(Réduction aux deux cinquièmes.)

figure, ses membres sont de couleur bleuâtre, tirant sur le noir. J'ai dit que, dans un dernier accès de rage, sa bouche vomissait des flammes, tandis que d'autres y reconnaissent le sang jaillissant de son horrible blessure; j'oubliais d'ajouter que le collier et la chaîne, symboles de l'esclavage éternel, sont en or, comme la croix du vainqueur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Puis-je quitter le missel de Worms sans dire qu'il contient aussi l'une des plus anciennes représentations de *Jésus-Christ, roi de gloire, imploré par la Vierge*? La peinture n'est pas moins barbare; mais l'archéologue, ecclésiastique ou laïque, sera loin de la trouver indifférente. Elle a été également relevée et gravée pour la

VI. La découverte faite à Saint-Amand de Rouen n'aura pas été sans utilité. Elle a fourni l'occasion de comparer le serpent ou dragon, soit comme figure du Sauveur, soit comme figure de l'antique ennemi. Dans la crosse de Toussaints, loin d'être supplicié par la croix, son attitude est calme et débonnaire; il est le symbole du salut et de la paix. Représente-t-il la verge de Moïse,



Crosse de Notre-Dame de Prully.

(Réduction au tiers.)

c'est-à-dire la puissance de Dieu, sa gueule est souvent ouverte et menaçante, comme à la crosse de Notre-Dame de Prully. On le voit semblablement sur les crosses *historiées du combat du Bélier*,

section allemande, restée inédite, des *Peintures et ornements des manuscrits*. — Le miniaturiste germain place le Christ sur un trône semblable et lui donne un livre fermé, de forme allongée; et, de la droite tout ouverte, tournée en dehors, le bras demi-tendu, il bénit sa mère, debout devant lui. La Vierge, au nimbe d'or, nommée Étoile d'or de la mer, *aurea Stella maris*, porte un voile blanc et une tunique pourpre semée de points d'argent. De la droite, elle bénit son fils de la même manière, et tient, comme lui, de sa main découverte, un livre long et fermé.

*du triomphe de l'Agneau*, etc. mais, ou ces crosses sont modernes (xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècle), ou elles ont été dénaturées pour subir une transformation en harmonie avec l'idée nouvelle. Enfin de même que la crosse de Tiron, représentation certaine des serpents de la magie égyptienne dévorés par la verge de Moïse, nous montre exclusivement la croix du Christ dans le bâton pastoral, de même la crosse de Saint-Amand de Rouen nous dit assez que l'effigie de Satan n'a rien à faire avec les conseils de saint Paul aux évêques.

Tout ceci tend donc à justifier l'avis que j'ai émis à grand regret, lors de mon examen de la crosse de saint Erhard (p. 116), contre la doctrine d'un ecclésiastique éminent, digne de nos respects à tous les points de vue, qui laisse après lui des regrets universels<sup>1</sup>, et sera toujours consulté dans la plupart des questions relatives à l'iconographie chrétienne. J'ai dit, à ce sujet, que le serpent pris dans sa généralité, et lorsque, *seul*, il constitue la volute des crosses, ne peut jamais s'entendre du démon; j'ajoute aujourd'hui que sa bonne signification est la même lorsqu'il porte ou élève la croix. (Voy. page 62.)

<sup>1</sup> Mon excellent et honorable ami M. le comte Ferdinand de Lasteyrie vient de publier dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France (1857, 1<sup>er</sup> trimestre), une *Notice sur la vie et les travaux du R. P. Arthur Martin*, mort à Ravenne, le 24 novembre 1856. « Le P. Martin, dit-il en finissant, laisse après lui de grandes richesses inédites, un nombre incalculable de dessins recueillis en France, en Allemagne, en Espagne; plus de huit cents dessins sur bois, prêts à être gravés, et dont la moitié, au moins, se rapportent à un grand travail sur les carrelages historiques, qu'il se disposait à publier. Il préparait une description de l'Alhambra, accompagnée de nombreuses planches, un grand travail sur les catacombes de Rome, et il avait en portefeuille divers mémoires sur les émaux, les ivoires, les étoffes, etc. Beaucoup de ces matériaux seront sans doute difficiles à mettre en ordre, faute de notes qui en indiquent suffisamment la provenance. Espérons toutefois que ces travaux ne resteront pas sans fruit pour la science que le P. Martin cultivait avec tant d'amour. » — Il paraît certain que le R. P. Charles Cahier, auquel les *Mélanges d'archéologie* doivent le plus grand nombre de leurs mémoires scientifiques, a bien voulu consentir à publier les travaux de son ancien collaborateur; tâche difficile, comme le fait remarquer M. de Lasteyrie, et qui demande une patience et une abnégation que la religion et l'amitié peuvent seules expliquer.

Plus d'une fois, dans mon premier travail, j'ai osé m'élever contre une prétendue influence scandinave qui se serait retrouvée sur le serpent des crosses, et j'ai été jusqu'à dire qu'on ne découvrirait les traces de cette influence sur aucun monument national (page 74). Cependant aujourd'hui il me paraît difficile de

Une dernière réflexion sur le même sujet ne sera pas inutile. Il est certain que le moyen âge ne voyait pas les représentations du démon avec notre indifférence; et si, de nos jours, les enfants seulement les poursuivent à coups de pierre sur les sculptures des cathédrales, il n'en était pas de même autrefois; car on peut s'assurer que beaucoup d'anciens livres manuscrits contiennent des peintures de diables, piquées, salies et déchirées. Sur quelques volumes, du reste très-bien conservés, ce genre d'images a été exclusivement lacéré. Et si l'on nous objecte que, dans les missels et les Heures, les crucifix sont quelquefois effacés, surtout au *Te igitur* du Canon de la messe, on répondra qu'ici c'est par suite de baisers répétés. On peut attester qu'à cette époque de foi les fidèles, animés d'un saint zèle, n'auraient pas permis qu'on promenât en triomphe l'antique ennemi dans leur église. L'instrument liturgique, ainsi compris, n'eût pas manqué d'occasionner quelque scandale au milieu du troupeau, et le serpent-diable, remplaçant la douce houlette du pasteur, eût été invectivé peut-être en pleine procession, comme le Graüli de Metz. (Voyez page 52 et Appendice, lettre G.)

En résumé, malgré le nombre déjà considérable des crosses à serpent découvertes jusqu'à ce jour, et la publication future de quelques-uns de ces monuments dans notre Bulletin, pour servir à l'interprétation de la crosse de Tiron, j'attache de l'importance

nier que le R. P. Martin ait rencontré sur les bords de la Loire certaines traditions mythologiques du nord-est de l'Europe, conservées sur des sculptures du milieu ou de la fin du x<sup>e</sup> siècle. Cette découverte semble suffisamment établie par un *Mémoire sur deux chapiteaux du prieuré de Cunault-sur-Loire*, lu par le P. Martin à la Société des antiquaires de France, dont il était l'un des membres résidents. Un de ces bas-reliefs représente une curieuse Annonciation de la Vierge, et sur l'autre le savant jésuite « croit voir, opposées au mystère de l'incarnation, » la confusion et la fuite, pour un voyage sans retour, de Wäinämöinen, dieu des mers, adoré des Finnois, repoussé avec mépris par l'ondine Vellamo, lorsqu'un enfant, le fils de Mariatta (Jésus-Christ), vient s'emparer de son empire. On est obligé de convenir que nulle explication satisfaisante n'avait encore été donnée des deux compositions; tandis qu'avec le *Kalwala* (la grande épopée finnoise, reconstituée, en 1831, par le docteur Lönnrott, et traduite, il y a quelques années, par M. Léouzon-Leduc), l'énigme du prieuré de Cunault-sur-Loire est peut-être maintenant devinée. Le mémoire du P. Martin, publié peu de temps après sa mort, vient d'être inséré dans le tome XXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*; il est accompagné de la gravure des deux chapiteaux.



à la communication de M. l'abbé Cochet, en raison des trois mots gravés sur la douille du bâton abbatial de Saint-Amand; car je ne me rappelle pas les avoir encore vus sur une crosse à serpent simple, je veux dire sans adjonction de figure, symbole ou allégorie quelconque, comme la croix dans la gueule, etc. Je n'hésite donc pas à demander l'autorisation de faire graver le dessin de notre respectable collègue, à côté du serpent crucifère de Tous-saints d'Angers, du Christ vainqueur de la mort et des tombes ecclésiastiques de Sens et de Prully, afin de compléter un rapport dont le comité a bien voulu demander l'impression.



Saint Grégoire le Grand.

(Réduction aux deux onzièmes. — Voyez page 100.)

---

## NOTES.

---

Les notes, dans notre manuscrit, se trouvent à leur place naturelle; c'est-à-dire au bas des pages; mais, pour économiser les frais d'impression, il a fallu les rejeter à la fin du rapport. Elles sont nombreuses sans doute; mais, quand il s'agit d'une excursion dans le domaine de la symbolique chrétienne, domaine si peu exploré jusqu'à ce jour, nous était-il permis de faire un pas sans appuyer d'une autorité chacune de

nos interprétations, sans indiquer le monument qui en était l'objet? Le lecteur ne nous blâmera donc point d'avoir, à cet égard, multiplié nos citations. Peut-être nous reprochera-t-il de nous être parfois éloigné de l'objet même de la note, d'avoir cédé avec trop de facilité à l'attrait de telle ou telle *curiosité* archéologique, et d'avoir ainsi manqué à la première loi de toute composition littéraire, celle de l'unité. Sur ce point, il faut en convenir, nous avons besoin d'indulgence. Autre chose, d'ailleurs, est d'accumuler les preuves et de les avoir sous les yeux, afin de soumettre à des collègues certains détails utiles pour la discussion; autre chose est de les livrer au public ainsi agglomérées. D'un autre côté, le remaniement des notes obligeait de revoir le texte; d'intercaler ici une ligne, là un passage, et nous avons abandonné le manuscrit à peu près tel qu'il était, nous contentant d'ajouter quelques titres qui faciliteront les recherches : on s'apercevra que ces divisions sont venues après coup, et sans qu'on eût songé d'abord à établir de chapitres.

Un autre inconvénient s'attache maintenant à notre rapport. Plusieurs dessins importants, promis au comité en 1856, vus avec intérêt par un ministre bienveillant, curieux de la science et trop tôt enlevé aux lettres et à l'archéologie, ont été presque oubliés par les artistes qui s'étaient chargés de la gravure. La planche des costumes militaires et plusieurs bois non moins essentiels manqueront quant à présent. Notre longue absence de Paris n'en est pas la seule cause; le temps aussi nous a fait défaut, et nous n'avons pu mettre la dernière main à un travail auquel déjà nous ne songions plus, lorsqu'il nous a été tout à coup redemandé officiellement, pour être inséré *sans retard* dans le Bulletin final du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

---

(1) Page 2. Les *Antiquités et chroniques percheronnes*, par L. Joseph Fret, curé de Champs, membre correspondant de la Société des antiquaires de Normandie, et un manuscrit inédit, nous ont fourni, à propos de l'abbaye de Tiron et de son trésor, quelques renseignements ignorés des historiens. Ils ont été réunis à la suite de ce rapport (Appendice, lettre A). Nous avons rectifié en même temps, d'après la traduction de M. Guizot, le passage d'Ordéric Vital, cité par M. l'abbé Fret, sur les premiers moines de Tiron, objet de surprise et de terreur pour les crédules Petits-Percherons, qui les prenaient pour des Sarrasins venus du Grand-Perche par des souterrains éloignés, dans le but de ravager leurs campagnes.

(2) Page 2. Si l'on songe aux centaines, aux milliers de crosses épiscopales et abbatiales portées, en France seulement, durant le cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le nombre des *crosses à serpent* arrivées jusqu'à nous paraîtra fort restreint; mais la rareté est plus apparente que réelle. Ici même, afin d'aider à l'interprétation du bâton pastoral de Tiron et d'acquiescer plus de certitude sur le temps de son

exécution, nous produisons cinq autres crosses à serpent, déjà publiées ou qui le seront prochainement : 1° une crose du XII<sup>e</sup> siècle, trouvée à l'abbaye de Saint-Père de Chartres, prétendue de Rainfroy ou Ragenfroid, évêque de cette ville vers 942, donnée par Willemin; 2° la crose de Jean de Chanlay ou Chanlets, évêque du Mans, trouvée à l'abbaye de Prully, diocèse de Sens, appartenant à M. Georges Husson, et qui va paraître dans le bel ouvrage de M. Charles Fichot, l'un des auteurs des *Monuments de Seine-et-Marne*; 3° la crose d'un abbé de Saint-Jacques-lez-Provins, dont nous devons le dessin aux bontés de notre honorable ami M. de Haut de Sigy; 4° la crose presque identique d'Hervé, évêque de Troyes, connue par la notice de feu M. Arnaud, inspecteur des monuments historiques; 5° la magnifique crose de la Bibliothèque impériale, encore inédite, provenant du trésor de Notre-Dame de Paris. — Le musée du Louvre, le musée de Cluny et divers amateurs de Paris, M. Carrand, le prince Pierre Soltikoff, etc. en possèdent une douzaine de même nature, mises à notre disposition à propos de ce rapport. Nous en avons rencontré au moins autant lors de nos excursions en France et à l'étranger, et l'on pourrait ajouter que les crosses à serpent et les crosses à fleur épanonic entrent, pour le plus grand nombre, dans celles qui nous restent de ces temps reculés.

*Note additionnelle.* — La récente et splendide publication du R. P. Arthur Martin (*le Bâton pastoral*, tome IV des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*) contient une cinquantaine de représentations diverses de crosses à serpent, et confirme amplement ce que nous avons avancé avant de connaître ce remarquable recueil. Le bâton pastoral de Tiron est donc loin d'être unique; mais ce qui lui donne, à nos yeux, un prix infini (en dehors de la beauté de l'émail, certainement occidental et de la grande époque), c'est qu'il justifie notre opinion sur le serpent considéré dans sa généralité, et qu'il fournit une explication satisfaisante de la crose conservée au Cabinet des Antiques. (Voir ce que nous en disons au § II, page 27 de notre rapport; on trouvera la gravure page 12.)

(3) Page 5. *Epistola sancti Hieronimi ad Paulinum, presbyterum*, § XLIX. Cette lettre de saint Jérôme est en tête des Bibles manuscrites et des premières Bibles imprimées; elle mentionne plusieurs figures du Nouveau Testament qui se trouvent dans l'Ancien, et contient un dénombrement abrégé de tous nos livres saints.

(4) Page 6. Pour la traduction de *Ragenfredus* en Rainfroy ou Rainfroi, nous avons suivi l'exemple de feu M. Guérard, qui fera toujours autorité par sa conscience littéraire. (*Prologomènes du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, pages CCLX, CCLXVIII, etc.) A Chartres, l'ancien *Ragenfredi clausum*, aujourd'hui Clos-Geoffroy, donné par notre évêque, a porté longtemps le nom de Clos-Rainfroy. L'abbé Lebœuf, dans ses *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, tome I, page 157, appelle également Rainfroy le grand archidiacre d'Auxerre, *Ragenfredus*, assassin de saint Tétric, son évêque, vers 707; et (de même qu'à Chartres) « il y a, dit-il, un canton proche Auxere (*sic*) à l'orient, que les titres appellent *Mons-Rainfredi*, et que le peuple nomme *Morinfroy* pour *Mout-Rainfroy*. (*Ibid.* page 747.) M. l'abbé Migne écrit *Raginfroi*.

(5) P. 7. Voyez à l'Appendice, lettre B, ce que nous disons, d'après la planche de Willemin, sur la crosse de Saint-Père de Chartres; monument intéressant, contemporain du célèbre *Ortus deliciarum* de l'abbesse Herrat de Landsperg, et qui devrait être l'objet d'une étude spéciale et comparative. Nous nous bornerons à parler avec développement du *combat des vices et des vertus*; laissant de côté la question de l'émaillure; car il nous paraît impossible de nous y arrêter sans avoir vu le monument, depuis longtemps en Angleterre.

Nos deux médaillons gravés nous offrent le jeune David prêt à combattre Goliath, et sa victoire sur le géant; les deux autres montrent David terrassant un lion, et David sacré roi par le prophète Samuel. (*Rois*, livre I, chap. xvi, vers. 13 et chap. xvii, vers. 34 et 35, 49 et 51.) Voici la description sommaire de ces quatre sujets, suivant l'ordre des livres saints :

I. *David est sacré roi par Samuel*. Le fils d'Isaïe est représenté assis, la jambe gauche croisée sur la droite (posture significative), seul et jouant de la harpe. Debout, derrière lui, le prophète le bénit et verse, de la main gauche, le saint chrême sur sa tête. Point d'ampoule; une simple corne.

II. *David vainqueur des lions*. Le jeune berger, la houlette sous son bras droit, marche sur le lion terrassé. Il ouvre la gueule de la bête et lui arrache l'agneau qu'elle allait dévorer. Simplement recourbée, sans fer ou tête, sans pointe et sans nœud séparant la hampe de la crosse proprement dite, la houlette est semblable à l'ancien bâton pastoral des évêques. — Sur la planche de Willemin cette histoire vient en dernier.

III. *David en présence de Goliath*. Le géant a le casque à nasal; il est armé de la cotte de mailles du XII<sup>e</sup> siècle, de la lance et du bouclier long, pointu, suspendu à l'épaule, couvrant le corps jusqu'au genou. David, demi-renversé, lance sa fronde de la main droite, tandis que la gauche porte la même houlette symbolique, qu'il tient en avant avec affectation, pour l'opposer à la lance du Philistin.

IV. *David vainqueur de Goliath*. Il foule de son pied droit le géant renversé. Celui-ci, qui tient encore sa lance, est vu de face et couché sur le dos, quoique ses jambes soient retournées, la pointe des pieds en terre. De la main gauche, David le saisit par les cheveux, et la droite, armée du large glaive du Philistin, est prête à frapper pour séparer la tête du corps.

Ces bandes lisses, qui, dans notre dessin, entourent les deux épisodes de David et de Goliath, sont chargées d'inscriptions que des motifs d'économie ne nous ont pas permis de reproduire par la gravure; mais nous les transcrivons ici textuellement.

Autour du premier médaillon on lit : « † *Scribe faber lima : David hec fuit unctio primi* (lisez *prima*). Écris, ouvrier, à l'aide de ta lime : ceci fut le premier sacre de David. » — Autour du second : « † *Urse cadis vermi : pagus a puero sic inermi*. Ours, tu tombes en proie aux vers; ainsi le païen est vaincu par un enfant sans armes. » — Autour du troisième : « † *Hic funda fusus propriis male viribus usus*. Ici est terrassé par la fronde celui qui fit un mauvais usage de sa force. » — Enfin autour du dernier : « † *Golias cecidit : David hic caput ense recidit*. Goliath est tombé; ici David tranche la tête avec l'épée. »

Pour la troisième inscription le R. P. Arthur Martin a mis : « *Hic fundo fusus*

*proprie malis viribus auctus*; » et cette lecture est d'autant plus singulière, qu'il dit, à l'occasion de la crose de Rainfroy (fig. 84) : « Ce beau monument de cuivre émaillé ne nous est connu que par le dessin de Willemin (Tome I, pl. XXX), et nous renvoyons, pour les détails, à cet ouvrage indispensable à tout antiquaire français. » On peut supposer que le P. Martin a reçu d'un autre côté, d'Angleterre peut-être, la copie des inscriptions, la crose étant actuellement possédée par M. Douce, qui l'a acquise de M. Meyric. Elle faisait jadis partie du cabinet de M. Crochard, à Chartres.

(6) P. 7. *Note additionnelle.* L'insertion de notre rapport dans le Bulletin ayant été décidée, nous avons cru devoir répéter ici *en fac-simile* la tête du serpent de Saint-Père de Chartres. Elle a été calquée scrupuleusement sur l'ouvrage de Willemin (*Monuments français inédits*, pl. XXX) et gravée avec le plus grand soin par l'habile M. Alexandre Pons. Tous nos bois sont dessinés par M. Jérôme Hnicki, officier polonais, sous-chef de peinture de nos anciens travaux, artiste unique pour la précision et le fini des détails. De concert avec M. G. Regamey, de Lausanne, il a réduit d'un cinquième et reporté sur pierre la crose de Tiron, donnée en couleurs à la demande du comité, ainsi que la planche au trait destinée à faire connaître les armes offensives et défensives de nos guerriers, du x<sup>e</sup> siècle au xiii<sup>e</sup>. M. Regamey est connu par la conscience qu'il apporte aux reproductions du moyen âge, et il vient de fournir de nouvelles preuves de son talent, comme ornementiste et lithographe, dans la splendide *Imitation de Jésus-Christ* publiée par M. Curmer, l'éditeur aristocratique par excellence.

(7) P. 8. L'abbaye de Notre-Dame de Prully, Preully ou Previlly, cinquième fille de Cîteaux, mal à propos nommée Preuilly, et fondée, en 1116, par Thibaut, comte de Champagne, a été quelquefois confondue avec l'abbaye bénédictine de Preuilly, dans la basse Touraine. Celle-ci dut sa naissance, un siècle auparavant (1001), à Effroy, seigneur de Preuilly et de la Roche-Posay.

Relativement à l'orthographe adoptée dans ce rapport pour le nom de Prully, contrairement à l'usage suivi par quelques personnes, notre dernière autorité est une histoire de l'abbaye de Prully, *Pruliacum* (sic), continuée jusqu'à la Révolution. Dans une déclaration demandée par l'Assemblée constituante à tous les religieux, dom Nicolas Littard, prêtre, ajoute à son nom la qualité de dernier prieur de Prully (sic), en déclarant, le 6 novembre 1790, « vouloir rentrer dans le siècle. » (*Manuscrits de M. Georges Hussou.*) L'abbaye ne comptait alors qu'un seul profès; tous les autres religieux, au nombre de neuf, non compris l'abbé, Charles-François de la Rochefoucauld, étaient des dignitaires: prieur, sous-prieur, doyen, maître des hôtes, chantre, dépositaire, sacristain, grenetier et procureur-cellerier. M. Eugène Grézy, membre résidant de la Société des antiquaires de France, à qui nous empruntons la nomenclature ci-dessus, afin d'avoir l'occasion de le citer, n'a pas cru devoir suivre la même orthographe pour le nom de Prully. (*Notice sur l'abbaye de Preuilly* (sic), *Seine-et-Marne*, dans le tome XXIII des *Mémoires de la Société.*) C'est un travail fait avec conscience, et il serait à désirer que les restes des anciens monastères et des simples prieurés fussent ainsi décrits par ceux de nos correspondants qui habitent près de ces ruines respectables, toutefois en accompagnant de planches la notice historique.

— Les *Mémoires de la société archéologique de Touraine* (t. IV et VI) contiennent,

sur l'abbaye de Saint-Pierre-de-Preuilly et sur la seigneurie de ce nom, première baronnie de Touraine, des recherches pleines d'intérêt. M. le chanoine Bourassé, président de la société et l'un des correspondants du comité, avait déjà publié (t. III du même recueil) une *Notice sur l'église de Preuilly*, accompagnée de deux planches; et il montre, dans son excellente description, qu'il n'existe pas de monuments « où l'on puisse étudier avec plus de fruit la naissance et comme les premiers linéaments de l'architecture romano-byzantine. »

(8) P. 9. *Psalterium aureum* ou *Codex aureus*, n° 22. Ce magnifique volume, par lequel nous nous étions proposé d'ouvrir la section allemande des *Peintures et Ornaments des manuscrits*, est attribué mal à propos au moine Folchard, calligraphe célèbre, qui acheva vers le même temps, pour l'abbé Hartmot, un autre psautier non moins admirable, également conservé dans l'ancienne bibliothèque de l'abbaye (n° 23). Nous y avons copié ces deux vers, sans doute déjà publiés :

Hunc preceptoris Hartmoti jussu secutus,  
Folchardus studuit vite patrare librum.

« Folchard, par l'ordre de Hartmot, son supérieur, continuant (l'œuvre commencée), mit ses soins à terminer ce livre de vie. » — Le psautier était certainement écrit à l'époque où l'abbé Hartmot se démit des fonctions abbatiales et se retira dans sa cellule: or le fait eut lieu en l'année 883.

Nos trois guerriers sont tirés du n° 22, et choisis parmi les combattants qui accompagnent le psaume LIX.

(9) P. 9. L'adoption du bouclier pointu n'a pas complètement fait cesser l'usage du large bouclier rond, nommé depuis rondache: il était peut-être réservé pour les combats singuliers. Au commentaire sur l'Apocalypse, que nous allons citer, il protège le Verbe de Dieu dans sa lutte contre le dragon (chap. XIX, vers. 20); il est porté par Goliath, dans le *Ortus deliciarum*, fol. 54; — Willemin en donne un fort curieux qu'il tire d'un psautier du XII<sup>e</sup> siècle (*Monuments inédits*, pl. LXXIII), et la tapisserie de Bayeux en offre sept ou huit exemples: on y rencontre même le grand bouclier carré, aux coins arrondis. (Voy. planches XX, XXI, XXII et XXIII de l'édition *variorum* donnée, en 1838, par l'infatigable érudit M. Achille Jubinal, membre de la Société des antiquaires de France.)

(10) P. 10. Les figures de la tapisserie de Bayeux ont, en moyenne, environ 0<sup>m</sup>,25 de hauteur; notre réduction est donc, à peu près, au septième.

(11) P. 10. En voici le titre: *Incipit Ortus deliciarum, in quo collectis floribus scripturarum assidue jocundetur turmula adolescentularum*. Le volume est daté au folio 319, et il est facile de montrer que cette date, de l'an 1175, n'a point été copiée servilement dans un manuscrit plus ancien.

(12) P. 10. Le combat des vertus et des vices du *Ortus deliciarum* ne contient pas moins de dix pages grand in-folio, divisées presque toutes en trois bandes ou sujets d'environ 0<sup>m</sup>,14 de hauteur: ici nos figures sont réduites, environ, aux deux cinquièmes.

(13) P. 11. Le personnage isolé est Juda (frère de Siméon), désigné par le Seigneur lui-même, après la mort de Josué, pour combattre les Chananéens. (*Juges*, chap. 1, vers. 1 et 2.) Il est fourni par la seconde Bible de Limoges, en 2 vol. in-folio, écrite dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, longtemps avant le *Ortus deliciarum*. (Biblioth. impériale, ancien fonds latin, n<sup>o</sup> 8.) Nous aurions hésité entre cette figure et plusieurs autres de la même époque, également tirées de notre collection de costumes, si nous n'avions tenu à montrer ce que l'abbé de La Rue appelle un « bonnet à la phrygienne... extraordinaire, dit-il, pour le temps; » circonstance qui lui fait mettre en suspicion de date l'authenticité du portrait en émail d'un comte d'Anjou, jadis conservé dans la cathédrale du Mans et possédé maintenant par le musée de la ville d'Angers. Au surplus, il n'a pas été mieux inspiré en déclarant que « la forme de son bouclier était inusitée au XI<sup>e</sup> siècle. » (*Réponses aux mémoires publiés à Londres contre les Recherches sur la tapisserie de Bayeux*, p. 13, col. 3, de l'édition *variorum*, ut supra.) Ces erreurs, assez multipliées, affaiblissent un peu la force des arguments apportés par le savant ecclésiastique à l'appui de son opinion sur l'ancienneté de la célèbre tapisserie, monument qui reste toujours pour nous, comme en 1838, du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. (Voyez p. 25, col. 2, de l'édition *variorum*.)

Notre figure de Juda a été réduite aux quatre septièmes : le bouclier a été donné, grandeur de l'original, dans les *Monuments inédits* de Willemin, où il est placé avec raison parmi les écus des chevaliers du XI<sup>e</sup> siècle. (Pl. LXXIII.)

La *Trahison de Judas Iscariote* a été prise dans une histoire de Jésus-Christ en figures, placée en tête d'un Livre des Évangiles, mais probablement exécutée pour un riche psautier, à moins qu'on ne suppose avec nous que ces admirables sujets, dont les proportions sont exceptionnelles (0<sup>m</sup>,23 sur 0<sup>m</sup>,16), ont dû servir de modèles pour nos plus belles verrières. C'est en effet un remarquable et rare spécimen de l'art limousin, du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Des bordures variées et du meilleur ajustement accompagnent chacune des trente peintures, qui toutes sont sur fond d'or, joignant ainsi la magnificence orientale au dessin et aux couleurs caractéristiques de notre nation. Ce n'est pas sans motif que nous avons placé à côté l'une de l'autre les peintures de ces deux manuscrits, exécutées à des époques diverses; la persévérance déjà signalée du Midi dans ses usages s'y trouve parfaitement indiquée; il s'agit seulement de comparer les costumes avec ceux du Nord durant cette période de temps.

(14) P. 11. On lit au verso du feuillet 77 : « En ceste page est conntè Saül et li fill Israhël se combatent contre leur enemis, et coument Saül ocit le roi et vainquirèt leur enemis. » Le psautier de saint Louis contient sous la même forme, en français du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, soixante et dix-huit descriptions, souvent plus longues, et que nous avons fidèlement relevées. Il serait intéressant de les publier au profit de la philologie, en même temps qu'on donnerait une notice comparative de ce splendide volume avec le psautier de la reine Blanche de Castille. Ces deux manuscrits, exécutés de nos jours par des artistes laïques, choisis dans les sommités du talent, ainsi qu'on a dû faire au XII<sup>e</sup> siècle, coûteraient de 80 à 100,000 francs de notre monnaie !

(15) P. 11. *Note additionnelle*. La gravure de Willemin a été copiée par le

R. P. Arthur Martin pour le *Bâton pastoral*, fig. 84. (Voir le § I de notre Rapport.) Or voici comment s'exprime le savant jésuite à propos de la prétendue tête d'agneau et de l'attribution de la crose de Saint-Père de Chartres : « Nous trouvons encore le serpent à gueule béante dans la crose attribuée à Régenfroi, évêque de Chartres, élu vers 941 . . . ; la forme élégante de la crose et son brillant symbolisme me la feraient estimer du *xii<sup>e</sup>* siècle, plutôt que du *x<sup>e</sup>*. » (P. 70, fig. 84.) — Ajoutons aussi qu'au *x<sup>e</sup>* siècle nous n'avons pas d'exemple de volute terminée par une tête de dragon. Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion, on comprend ce qu'a de précieux, dans la cause, le jugement d'un homme aussi compétent que le R. P. Arthur Martin, en fait d'archéologie chrétienne.

Nous avons tout à fait oublié de rapporter qu'en 1853 M. le comte de Laborde, jugeant l'âge de cette crose sur le dessin de Willemin, la regarde également comme appartenant au *xii<sup>e</sup>* siècle. « Les compositions dont le pommeau est revêtu sont épargnées en relief, dit-il, et gravées dans un style et un mouvement qui ne peuvent remonter plus haut que cette époque. » (*Émaux en taille d'épargne*; page 16 de la *Notice des émaux, bijoux et objets exposés dans les galeries du Musée du Louvre*. Paris, 1853.)

Notre reproduction de la crose de Saint-Père est annoncée comme étant réduite au tiers de l'original. N'ayant pas eu l'occasion d'étudier le monument, nous avons accepté sans contrôle le travail d'Amédée Pérée, graveur de Willemin, qui indique une réduction aux deux tiers. Le combat de David et de Goliath, calqué avec soin, semble cependant agrandi d'un septième; mais c'est une illusion produite par la manière de présenter le nœud. Au surplus, la question importe peu pour le quart d'heure : l'occasion d'expliquer les peintures symboliques de la volute reviendra (Appendice, lettre B), et le monument sera repris avec la fidélité que nous nous efforçons d'apporter dans nos publications.

(16) P. 12. L'interprétation générale de cette crose est la même que celle du bâton pastoral de Tiron; nous y revenons au § II de ce rapport, page 27, et nous dirons plus loin ce que l'on doit penser du lion placé dans les volutes des crosses de Troyes et de Provins. — En donnant du monument de Tiron une image restituée, nous avons usé de documents contemporains; d'ailleurs, à côté de la planche en couleurs, la restitution n'a rien de grave et ne peut tromper personne.

(17) P. 13. Voyez *Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de pierre à la cathédrale de Troyes*, par M. Arnaud, page 7. Nous avons rejeté à l'Appendice, lettre C, la description du magnifique bâton pastoral de l'évêque Hervé et de la crose presque identique recueillie, en 1844, sur l'emplacement du couvent de Saint-Jacques-lez-Provins. L'excellente planche de la notice, mise à notre disposition par notre ancien camarade et ami M. le comte Édouard de Chamoy, et un dessin colorié de M. Charles Fichot, moins grand que nature, nous ont servi pour notre gravure de la crose de Troyes. Celle de Provins a été rédnite sur une peinture de M. Marin, possédée par M. Brunet de Presle, membre de l'Institut, et qui est de la dimension de l'original; nous avons déjà dit que nous en devons la communication aux bontés de M. de Haut de Sigy. — On apprendra avec douleur que la belle crose de Provins n'existe plus, du moins pour la France, malgré les engagements pris à cet égard; c'est aussi l'un des motifs



qui nous ont porté à la publier, quoiqu'elle ne fût pas indispensable dans ce Rapport.

*Note additionnelle.* Le recueil du R. P. Arthur Martin contient le monument de Provins, d'après un dessin de M. Bourquelot, et nous savons qu'il paraîtra de nouveau, à côté de la crosse de Jean de Chaulay, dans une des prochaines livraisons des *Monuments de Seine-et-Marne*, par MM. Aufauvre et Fichot. Néanmoins nous n'éprouvons pas de regret en montrant une fois de plus que le moyen âge s'est copié souvent lui-même dans les produits de l'orfèvrerie : les peintures des manuscrits ne nous ont presque jamais offert d'exemple d'une pareille répétition. L'idée reste la même; mais les miniaturistes ont plus d'indépendance et s'abandonnent à leur imagination pour les détails accessoires et le choix des couleurs, qui, généralement parlant, n'offrent rien de symbolique.

(18) P. 14. « Le Seigneur dit encore à Moïse et à Aaron : « Lorsque Pharaon « vous dira : Faites quelque prodige pour vous *faire croire*, vous direz à Aaron : « Prenez votre verge, et jetez-la devant Pharaon; (et elle sera (changée) en serpent. » (*Exode*, chap. iv, vers. 2, 3 et 4; et chap. vii, vers. 8 et 9.) (*La Sainte-Bible*, édition in-8° de Th. Desoer; Paris, 1819. C'est la reproduction de la Bible de Cologne, imprimée en 1739 et où l'on n'a pas suivi Le Maître de Sacy.) Nous nous reprochons de n'avoir pas toujours usé de cette dernière traduction. À défaut du latin, il faut prendre la version qui s'en rapproche le plus; les Pères et les commentateurs ayant travaillé sur la Vulgate ou sur les Septante, et non sur l'hébreu.

(19) P. 14. « Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit : « Parlez aux enfans « d'Israël, et recevez d'eux une verge pour chaque tribu; douze verges de tous « ceux qui sont les princes du peuple, chacun dans sa tribu, et vous écrirez le « nom de chacun d'eux sur sa verge. Mais vous écrirez le nom d'Aaron sur la « verge de Lévi; car chaque chef de tribu aura la sienne. » (*Les Nombres*, chap. xvii, vers. 2 et 3.) — « C'est là le puits que les princes ont creusé : les chefs du peuple en ont fait sortir l'eau par l'ordre de celui qui a donné la loi, et sans autre instrument que leurs bâtons. » (*Ibid.* chap. xxi, vers. 18.)

*Note additionnelle.* La pensée de prendre chez les Juifs l'origine et la forme du bâton pastoral occupe en ce moment un ecclésiastique du diocèse d'Agen, versé, au point de vue liturgique, dans les antiquités catholiques. M. l'abbé d'Arhan de Lamothe, archiprêtre de Bouglon (Lot-et-Garonne), a bien voulu, pendant les vacances de 1856, nous communiquer le premier essai de ses recherches, et nous lui avons demandé avec instance d'envoyer au comité ce curieux document, comme l'annexe naturelle d'un rapport où, suivant son opinion, nous aurions eu le tort d'adopter (§ IV) certaines idées qui demandent une prompt rectification, à l'endroit de la prétendue influence des vieilles traditions germaniques sur les crosses épiscopales, et de leur association à des idées chrétiennes.

Il s'agit du système mis en avant par le R. P. Arthur Martin, dans le *Bâton pastoral*, à propos de la crosse attribuée un peu gratuitement à saint Erhard et du tau de l'archevêque Héribert. Du reste, notre douteuse adhésion intéresse seulement ces deux monuments, et nous n'avons pas dissimulé que la crosse de

saint Erhard et (avec le père Martin lui-même, page 53) que le *tau* de saint Héribert trouvent leur interprétation dans les saintes Écritures. (Voyez à l'Appendice, lettre G; nous y donnons la gravure des deux monuments, et les explications ingénieuses du savant jésuite.)

(20) P. 15. *Note additionnelle.* On verra plus loin, S IV, que le R. P. Arthur Martin est d'un avis tout à fait contraire au nôtre et à celui du P. Allegranza. Nous nous estimons heureux de n'avoir pas connu sa pensée quand nous avons fait notre travail : il est probable que son témoignage et ses réflexions auraient jeté de prime abord un grand trouble dans notre esprit. Au surplus la citation d'Allegranza mérite d'être donnée tout entière : « Les chrétiens, dit-il, ont coutume d'exprimer par le serpent cette vertu, qui est la régulatrice des autres, sans laquelle, dit saint Bernard (*in Cantic.*), toute vertu tournerait en vice; je veux dire la prudence, expressément recommandée par Jésus-Christ à ses disciples, quand il leur dit : « Soyez prudents comme des serpents. » (Saint Matthieu, chap. x, vers. 16). Et, puisque cette vertu doit être un des caractères particuliers des évêques (saint Paul, *I<sup>re</sup> à Timothée*, chap. III, vers. 2), j'observe que bien souvent l'emblème de la prudence a été placé autour de leurs images. Le bâton pastoral des Latins finit presque toujours, *quasi semper*, à l'extrémité de la volute par une tête de serpent, là où celui des Grecs est terminé par une boule de cristal, symbole de la divinité du Christ, roi des cieux. » Ici Allegranza renvoie à Isidore de Séville (*Des divins offices*), et il continue de la sorte : « Saint Ambroise aussi, dans un bas-relief de pierre, à la porte latérale du midi de la basilique qui porte son nom, tient dans sa main gauche une crosse terminée par un serpent, *un simil rocco serpentato*; et, dans la main droite, une espèce de thyrses avec trois nœuds de rubans qui flottent sous la pomme du thyrses, *una specie de tirso con tre capi di nastro, i quali sotto il cono superiore.* » Le P. Allegranza ajoute en note : « D'autres diraient un fruit de pin, de tout temps dédié à Cérès; » et il renvoie, pour le dessin, à la lettre initiale de sa dissertation.

Le passage qu'on vient de lire est, en effet, tiré de la *Dissertation sur le Serpent d'airain de Saint-Ambroise*, à Milan, qui passait pour être du même airain que celui de Moïse, ou, selon dom Calmet, « qu'on montre comme étant celui de Moïse; mais on en croit ce que l'on veut, » ajoute, en finissant, le savant abbé de Senones. (*Dictionn. de la Bible*, au mot *Serpent*; tome V, page 222 de l'édition in-8°.)

Nous avons voulu reproduire ici la figure de saint Ambroise d'après le livre assez rare du P. Allegranza; le temps a manqué au graveur. Heureusement, elle a été donnée par le R. P. Martin dans le *Bâton pastoral*, fig. 24. Nous ne saurions trop recommander l'étude de ce petit monument, où tout est à considérer : la mitre, dont l'ancienne forme est déjà altérée; la chasuble, entièrement ouverte sous les bras, mais conservant encore l'apparence de l'antique ampleur; le siège, à têtes de dragons; la crosse à serpent, semblable, quant à la position du reptile, aux crosses de Saint-Père de Chartres (page 7) et de la châsse de saint Taurin d'Évreux; enfin la *férule*, que l'archevêque tient de sa main droite. « La *férule*, dit le R. P. Martin, a été, en général, un *baculus* simple ou orné d'une tête arrondie. . . . Sur un vieux chapiteau de l'église de Saint-Ambroise, à Milan, le saint tient à la fois la crosse et la *férule*; nous reproduisons ce monument d'après le P. Allegranza (fig. 24). La hampe se termine ici par une pomme de pin rete-

nue par des bandelettes flottantes : on dirait le thyrses des anciens. Ne serait-ce pas aux bandelettes de la férule milanaise qu'il faudrait attribuer le symbole iconologique de saint Ambroise, dont on a, au xv<sup>e</sup> siècle, figuré quelquefois la douceur par une ruche d'abeilles, et toujours indiqué la fermeté apostolique par un fouet? Nous savons, par un cérémonial rédigé vers 1130, que les férules étaient très en usage dans l'antique liturgie milanaise. L'archiprêtre, l'archidiaque, les primiciers, les maîtres des enfants de chœur avaient chacun leur férule pendant les offices. Bien plus, vingt vieillards avaient droit à la férule dans les processions, et la férule laïque du vicomte terminait la marche. » (Muratori, *Antiq. ital.* tom. IV, p. 821.)

Le R. P. Martin a supprimé, dans son dessin, la lettre I gravée en plein sur saint Ambroise, suivant l'usage de la typographie, et qui ouvre la dissertation du savant dominicain : *Io quando scrissi duc anni*, etc. Comme nous ignorons la forme du pallium porté par l'illustre archevêque, si toutefois le sculpteur lui a donné cet ornement, nous avons cru plus sage de faire copier l'image *fac-simile*, telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage italien.

(Malgré la précipitation apportée à l'impression d'un travail devenu pour nous fastidieux, puisqu'il paraît avant son heure et sans qu'on ait pu l'abrégé, on nous fait espérer qu'avant la fin du tirage la figure de saint Ambroise, qui trouvait ici sa place, sera terminée. Nos lecteurs ne seront donc pas privés de cette représentation, rejetée, note 279, à la suite de l'opinion du P. Martin sur la férule et la crosse épiscopales. Tant que faire se pourra, nous ne négligerons pas une pareille bonne fortune, spécialement à l'adresse des correspondants du comité; appliquant ainsi aux gravures le mot que, sous l'autorité de du Cange (verbo *Armigeri*) nous écrivions en 1834, à propos des *miniatures* : « Très-souvent, dit-il, elles placent sous nos yeux ce que la lecture des écrivains nous fait à peine comprendre. . . . *cum ob oculos nobis persæpe proponant, quæ legendo apud scriptores vix percipiuntur.* »)

(21) P. 15. « Et le Seigneur dit à Moïse : « Faites un (serpent) brûlant (d'airain), et mettez-le sur une perche (pour servir de signe); et quiconque, ayant été mordu par les serpens, le regardera, sera guéri. » — Moïse fit donc un serpent d'airain, et il le mit sur une perche (pour servir de signe); ainsi, lorsque les serpens avoient mordu quelqu'un, il regardoit le serpent d'airain, et étoit guéri. » (*Les Nombres*, chap. xxi, vers. 8 et 9.)

(22) P. 15. « Et comme Moïse éleva dans le désert le serpent d'airain, il faut que le Fils de l'homme soit de même élevé en haut. » (Saint Jean, ch. iij, v. 14.)

Pour le serpent d'airain, sa figure, ses diverses interprétations, voyez Origène, *Sur Job*, homélie 4, et *Sur saint Jean*, homélie 4. — Saint Ambroise, *Du Saint-Esprit*, ix, 2, et *Sur le psaume cxviii*, sermon 3. — Tertullien, *Contre les Juifs*, chap. xi, et ci-dessous, en avant-dernier lieu, l'article d'Augusti, *Handbuch*, etc. — Saint Grégoire de Nysse, *De la vie de Moïse*. — Saint Augustin, 3, *De la Trinité*; *Sur le psaume lxxiii*; *Sup. Gal.* 3; *Sur saint Jean*, 12; et *Sermons*, 101. — Chrysostome, *Sur saint Jean*, homélie 26. — Saint Jérôme, *Sur Daniel*, 10. — Saint Grégoire le Grand, *Sur Ézéchiel*, homélie 23. — Rupert, 3, *Sur saint Jean*. La plupart des indications qui précèdent sont tirées du *Sylva allegoriarum*. Nous avons beaucoup puisé dans cet ouvrage, devenu rare,

mais nous n'avons pu le citer chaque fois, parce que nos extraits ne portent pas tous leur source.

Bottari, *Sculture e pittura sagre*, etc. Roma, 1737 à 1754, t. III, p. 23, à propos des peintures apportées par saint Augustin en Angleterre, le serpent d'airain et Jésus-Christ se servant de pendants l'un à l'autre. — Raban Maur, *De laudibus sanctæ crucis*, etc. Augsbourg, 1605, liv. II, fol. 5 verso, 6, etc. et à la *Declaratio* (explication) de la fig. XI. — D'Achery, *Spicilegium*, etc. Paris, 1723, t. I, p. 621, 622. — F. de Lasteyrie, *Hist. de la peinture sur verre*, pl. V. Le serpent a la forme d'un dragon. A l'imitation du serpent de bronze de Milan (voyez la fin de cette note), il est couché en travers sur le chapiteau d'une colonne, et porte un crucifix, qui paraît planté entre ses deux ailes. Ce curieux vitrail est antérieur à l'an 1180. — Le serpent est placé de même, sous la forme de dragon ou serpent volant, sans crucifix sur le dos, dans une miniature du riche psautier latin-français, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. (Manuscrits français, supplém. n° 1132 bis, folio 2.) Le serpent d'airain, mis en rapport avec la cène de Jésus-Christ, est aussi représenté au fol. 135 du même manuscrit : il est lié à l'extrémité de la perche par le bout de sa queue. — Jacques de Vitry, *Hist. des Croisades*, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France* (collection Brière), t. XXII, p. 197. L'article est curieux. — *Livre des Vices et des Vertus*, au chap. des *Degrez de chasteté* (chasteté). — Statue de Moïse à la porte de droite du grand portail de la cathédrale de Reims. Le serpent a également la forme d'un dragon. — *Bible allégorisée en figures*, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, fol. 41, col. 1, fig. 1. — *Ortus deliciarum* d'Herrat de Landsperg, fol. 53; l'explication est au folio 70. — *Der beschlosscn* (sic) *Gart des Rosenkrantz Marie*, imprimé entre 1484 et 1492, fol. 55 verso, et 156, col. 1. Cet ouvrage est rare et résume en partie la symbolique du XV<sup>e</sup> siècle. Au fol. 202, on voit un chevalier tenant, de la main droite, une bannière chargée d'un crucifix, et, de la gauche, une seconde bannière à l'effigie du serpent d'airain. — *Heures d'Ango*, de 1515. La perche qui porte le serpent se termine par une petite fourche, sur laquelle le reptile pend également des deux côtés. Nous nous proposons de revenir sur ce manuscrit extraordinaire, qui s'ouvre par une pièce de vers du célèbre armateur, à l'occasion de la naissance de sa fille Marie. Au point de vue de la symbolique, du costume et de l'art réunis, les *Heures d'Ango* nous paraissent l'emporter sur tous les autres volumes religieux de l'époque. — Augusti, *Handbuch der christlichen Archæologie*; Leipzig, 1837-1838, t. III, p. 596 et 597. L'auteur rapporte divers passages de Tertullien à l'appui de ce sentiment, que le serpent d'airain, considéré d'une manière générale, désigne la croix du Christ, mais que le serpent en lui-même représente le diable. Nous dirons ci-après, note 34, comment il faut entendre ces passages, que nous donnons dans toute leur étendue. — Enfin le P. Joseph Allegranza, de l'ordre des Prêcheurs, qui a fourni deux dissertations sur le serpent de bronze de Saint-Ambroise, à Milan : *Sacri monumenti antichi di Milano*; in-4°, Milan, 1754, et *Spiegazione e riflessioni sopra alcuni monumenti antichi di Milano*, in-4°, Milan, 1757. Le serpent de Milan est placé sur une colonne, comme celui des vitraux de Saint-Denis, mentionné ci-dessus; mais ce n'est pas un animal fantastique, il n'a point d'ailes et ne porte point de crucifix. Il est permis de faire remarquer que ce serpent de bronze, qui tient la tête haute comme le serpent d'Épidaure, forme un anneau et revient sur lui même, ne pourrait

être mis ainsi attaché sur une perche, suivant le commandement du Seigneur à Moïse. (*Les Nombres*, chap. XXI, vers. 8 et 9.) Le P. Allegranza termine sa deuxième dissertation par l'épigramme suivante de saint Ennodius, tirée de Sirmond (t. I, p. 1116), et qui résume la croyance de l'Église à l'égard d'un symbole diversement interprété. Ce motif nous engage à la reproduire :

Occisor mortis, dux vitæ, planta salutis,  
 Aspice, nunc serpens ecce venena fugat  
 Et quod supplicii species, et mortis imago,  
 Jam fuerat miseris, est mihi certa salus.

« Meurtrier de la mort, guide de la vie, plante du salut, regarde, voici que maintenant le serpent met en fuite les venins; et ce qui, de tout temps, avait été pour les mortels l'image du supplice et l'emblème de la mort, est pour moi le salut assuré. »

(23) P. 15. Raban Maur, *De laudibus sanctæ crucis*, etc. Biblioth. impér. fonds de Saint-Germain latin, n° 59, fol. 40 verso. La lettre initiale T, d'où cette figure est tirée, est à la fois anthropomorphe et phylloforme. Deux adorants, adossés au montant qui est couvert d'entrelacs, soutiennent la traverse de cette espèce de tau, terminée à chaque bout par un livre que leurs doigts maintiennent ouvert. Les adorants contemplant humblement les deux Lois; leurs têtes et leurs genoux sont à demi inclinés, et la main qui est libre est étendue sur la poitrine, en manière de prière ou de bénédiction. Ce petit sujet est extrêmement curieux. On lit à côté : « Te, sancte Pater, invoco Dominum cæli et terre, « ut sis michi in hoc carmine doctor et rector; et inchoato operi pius et clemens « annuus sensum opifici : et verba sobria tribuens, ut possim fideliter pandere ad « sancte crucis æternam laudem; et ad gloriam Novi Testamenti quid Lex prisca « figuris significet modo in gratia ipsis rebus spiritualiter observandum, etc. »

Dans un des panneaux du grand portail de Sainte-Sabine, à Rome, ouvrage du XIII<sup>e</sup> siècle (?), Moïse est représenté recevant, les mains couvertes, les tables de la Loi, qui ont la forme d'un rouleau; Josué, figure de la Loi nouvelle, ouvre les bras en signe d'étonnement. « Le Deutéronome est la seconde Loi, dit saint Jérôme, et la figure de la Loi évangélique. » (*Lettre à Paulin*, ut supra, S XVI.)

(24) P. 16. Ciampini, *Vetæra Monumenta, in quibus præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura*. Romæ, 1690; t. I, p. 294 : « Luc est le bœuf, dit-il, et cela vient de ce qu'il a commencé son livre en parlant du prêtre Zacharie, et de ce qu'il a traité plus spécialement de la passion et du sacrifice du Christ; car le bœuf est l'animal consacré aux sacrifices des prêtres : ainsi il est comparé au bœuf, dont les deux cornes signifient les deux Testaments; et les quatre pieds sont l'image des quatre évangélistes, dont Luc contient les maximes, etc. » Ciampini a fait cet emprunt au *Rational des divins offices*; mais nous avons cru devoir suivre ici le texte de l'auteur italien. — La figure des cornes et des quatre pieds du bœuf se rencontre au VIII<sup>e</sup> siècle parmi les initiales historiques du Sacramentaire de Gellone, et nous les avons publiées dans nos *Écritures franques*, prétendues visigothiques. (Voyez la note 285, où nous faisons connaître ce manuscrit, nous étendant avec détail sur les attributs des quatre évangélistes.)

Le manuscrit du VIII<sup>e</sup> siècle dit que les quatre pieds signifient les quatre évangiles, et le peintre en fait un seul paquet, qu'il surmonte de la tête du bœuf.

(25) P. 16. Un calice d'or et les Tables de la Loi, en marbre vert, couronnent les montants d'un trône sur lequel est assis Dieu le Père, vieillard à barbe et à cheveux blancs; sa tunique est bleue et son manteau cramoisi, doublé de vert. Il bénit de la droite, à la manière des Latins, et la gauche supporte le globe du monde, divisé en trois sections (l'Asie, l'Afrique et l'Europe). Cette peinture est tirée d'un livre d'heures, fait en France au XV<sup>e</sup> siècle, et qui appartenait, en avril 1842, à M. le docteur Demons; nous en avons le calque dans notre collection, au mot Dieu le Père.

Comme nous sommes au XV<sup>e</sup> siècle, époque de grande transformation pour la symbolique et pour toutes choses, nous voyons, sur le globe tenu par Dieu le Père, les trois parties du monde alors connu. Cette interprétation nous est fournie par les Heures du sire de Tournebu, où la quatrième partie de la terre, récemment découverte, est nommée avec les trois autres sur la boule portée par Dieu le Père, à la représentation de la sainte Trinité. Le manuscrit est du XV<sup>e</sup> siècle, et l'inscription est postérieure d'une centaine d'années à l'exécution de la boule, qui reste divisée en trois parties. Mais si nous avions dû parler d'une peinture du XI<sup>e</sup> siècle, nous aurions dit que le monde est divisé en gentils, en chrétiens saints et en chrétiens méchants. Dieu le Père, ou Jésus-Christ, présidant à l'accomplissement des mystères de l'Apocalypse, tient aussi un globe partagé en trois sections, lorsque « on délia ces quatre anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils devoient tuer la troisième partie des hommes. » (*Apocalypse*, chapitre IX, vers. 15); et le commentateur nomme la section désignée à l'ange exterminateur: c'est la gentilité, qui est hors de l'Église. Nous avons pris cette indication dans un *Traité de théologie appuyée sur l'Apocalypse*, écrit dans l'abbaye de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne. (Bibliothèque impériale, ancien fonds latin, supplément, n° 1075, fol. 147 verso et 148.)

Deux mamelles, source des deux doctrines, sont mentionnées et dessinées dans ce même volume du sire de Tournebu, et c'est sur cette autorité que nous les avons d'abord citées, à côté des rouleaux et des cornes du bœuf. Maintenant nous regrettons leur suppression, à laquelle nous avons consenti, parce que nous n'avions pas su encore les reconnaître ailleurs, d'une manière certaine, sous leur forme allégorique; mais depuis nous avons vu que le commentateur de l'Apocalypse de Saint-Sever (*ut supra*; fol. 15 v. col. 1 et 2, 33 v. et 53 v. à 54) les désigne positivement comme figure des deux Testaments. « Les deux mamelles représentées, dit-il, dans la personne du Christ, ou dans celle de la fiancée du *Cantique des Cantiques*, figure de l'Église chrétienne, sont, comme source de la doctrine divine, le symbole de l'Ancien et du Nouveau Testament, de la Loi et de l'Évangile. » Il n'est pas rare de rencontrer, dans les crucifix peints, des ornements variés et des points symétriquement rangés autour des mamelles d'où sort le lait de la doctrine évangélique.

Pour les pincés ou tenailles, voyez la *Bible de Théodulphe*, évêque d'Orléans, manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle; Biblioth. impér. ancien fonds latin, supplém. n° 697, *De variis ædificiorum vocabulis*, au mot *Forcipes*. — « Les pincés, dit notre auteur, doi-

vent s'entendre des deux Testaments de la Loi, se contenant l'un l'autre (comme les deux branches de la pince sont indispensables l'une à l'autre?) *Forcipcs utrumque Testamentum Legis alterutrum se continens.* Théodulfe cite à l'appui le passage suivant d'Isaïe : « En même temps l'un des Séraphins vola vers moi, tenant en sa main un charbon de feu, qu'il avoit pris, avec des *pincettes*, de dessus l'autel. — Et, m'en ayant touché la bouche, il me dit : « Ce charbon a touché vos lèvres, votre iniquité sera effacée, et vous serez purifié de votre péché. » (Chap. VI, vers. 6 et 7; édition de Th. Desoer.)

La représentation du récit d'Isaïe figure sur nos planches du 1<sup>x</sup> siècle; nous étions loin de nous douter alors de l'interprétation mystique donnée par un savant et illustre prélat, contemporain de Charlemagne, et notre explication se fût bornée, quant aux *pinces*, à la citation du prophète. A peine aurions-nous osé dire qu'il s'agit ici de l'autel des parfums, situé dans cette partie du temple qu'on nommait le *saint*, où Isaïe se représentait être dans sa vision, ou de celui des holocaustes, dans le vestibule extérieur, sur lequel le feu était toujours allumé. — Nous avons employé le mot de *pinces* ou *tenailles* au lieu de *pincettes*, parce que ce dernier terme offre aujourd'hui une image différente, l'union des deux leviers par le centre étant plus intime, et la traduction d'ailleurs plus correcte. Un de nos collaborateurs, mû peut-être par le même sentiment, avait rendu *forcipcs* par *ciseaux*. Ceci prouve une fois de plus que, dans les questions difficiles, il faut s'en tenir au texte latin de la Vulgate.

(26) P. 16. Santis Pagnini, Lucensis, *Isagogæ ad mysticos sacræ Scripture sensus*; Lyon, 1536, chap. vi, p. 57. Cet article intéressant traite des diverses espèces d'animaux considérés au point de vue général de la symbolique. D'après le *Speculum humanæ salvationis* (biblioth. de l' Arsenal, théologie latine, n° 42 B, fol. 11 verso, col. 1 et 2), les deux grands lions gardiens du trône de Salomon sont les symboles de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi. (Voyez les *Gloses* et les *Bibles allégorisées en figures* du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle.) On a cru reconnaître aussi les deux Lois dans l'agneau et le lion assistant ou prenant part à l'ouverture du Livre des sept sceaux; mais nous n'avons rien trouvé qui pût confirmer ou démentir cette opinion.

(27) P. 16. Il paraît que le lion à deux têtes est le symbole de Jésus-Christ et de l'Église. (Tertullien, *Exhortation à la chasteté*, dans le *Panthéon littéraire*, p. 251, col. 1, du *Choix des monuments primitifs de l'Église chrétienne*.) Peut-être aussi est-il le symbole des deux Testaments. Toutefois nous n'avons d'autorité que le sentiment très-arrêté d'un éminent collaborateur à ce sujet; mais l'emploi des animaux fantastiques à deux têtes est si fréquent, qu'il est difficile de ne pas y attacher une idée symbolique; et ce que l'on pense, par exemple, du lion à deux têtes relativement aux deux Testaments peut s'appliquer à plusieurs autres animaux pris en bonne part et de même signification.

(28) P. 16. *Psautier latin* de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle; biblioth. de Sainte-Geneviève, *manuscrits latins* in-f°, B. n° 20. C'est à l'initiale, à la fois anthropomorphe et zoomorphe, du psaume LXXII, *Quam bonus Israel Deus*, que se trouvent les deux personnages mystiques. Voici le passage allégorique : « David enim, homo quidam filius Jesse, regnavit in Israel tempore Veteris Testamenti in

« quo Novum Testamentum erat, sed occultum sicut et Christus in David et in Abraham erat, sed occultus, ut fructus est in radice, sed non apparet. Noverunt autem pauci prophete et Christum et Novum Testamentum esse in occulto et pronuntiaverunt utrumque revelandum. » (Voyez la gravure à la note 244.)

(29) P. 16. Herrat de Landsperg, *Ortus deliciarum*, conservé à la bibliothèque de Strasbourg. La prosopopée de l'Église et de la Synagogue se trouve au milieu d'enseignements chrétiens et archéologiques qui intéressent le crucifiement, et qu'on trouverait sans doute ailleurs, mais après de longues recherches. Nous avons publié, avec tout son texte, la peinture du *Ortus deliciarum* pour la section allemande des *Peintures et Ornaments des manuscrits*, et les R. P. Charles Cahier et Arthur Martin, S. J. l'ont donnée en partie dans la *Monographie de la cathédrale de Bourges*.

(30) P. 16. Tertullien, *Contre les Juifs et contre Marcion*, 3. — Clément d'Alexandrie, *Dans le Pédagogue*, 7. — Origène, *Sur les Nombres*, homélie 21 et 22; et *Sur Josué*, homélies 1 et 11. — Saint Augustin, *Questions sur l'Exode*, 103. — Saint Cyrille, *Sur saint Jean*, 36; et *Contre Julien*, 8. — Saint Chrysostome, *Sur Isaïe*, homélie 1. — Et l'abbé Rupert, *Sur Josué*, 3. Ces sept indications, et beaucoup d'autres du § II, sont tirées du *Sylva Allegoriarum totius sacræ scripturæ*, par Jérôme Laurent, de l'ordre de Saint-Benoît; in-folio, 1622.

(31) P. 17. Saint Matthieu, chap. xiv, vers. 17 et 19. — Saint Marc, chap. vi, vers. 38 et 41. — Saint Luc, chap. ix, vers. 13 et 16. — Saint Jean, chap. vi, vers. 9 et 11.

(32) P. 17. Santis Pagnini, Lucensis, *Isagogæ ad mysticos sacræ Scripturæ sensus*; Lyon, 1536, chap. xvi, p. 354 et 355. « Il y a deux poissons, dit cet auteur, parce que la prédication du Christ, qui brilla par les apôtres, resplendit dans l'Écriture évangélique et dans l'Écriture apostolique. » Et plus loin : « Or les deux poissons, qui donnaient au pain un goût agréable, semblent signifier les deux personnes par lesquelles le peuple était gouverné, afin que, par elles, il reçût la direction des conseils, *consiliorum moderamen*; c'est-à-dire, la personne royale et la personne sacerdotale, auxquelles s'appliquait aussi l'onction sainte. »

(33) P. 17. *Heures d'Ango*, de 1515. Dans ce beau manuscrit, le sujet de Moïse, infiniment plus petit que la miniature de la descente du Saint-Esprit, est renfermé dans le cadre et placé tout à fait dans le bas de la page.

(34) P. 17. La verge de Moïse est la croix du Christ, dit Origène : *Virga Mosis est crux Christi*. Par la verge d'Aaron, dit à son tour Pierre Damien, entendez le bâton de la croix : *Baculum autem crucis intellige*. (Cornelius a Lapide, *In Exod.* cap. vii, vers. 11.) — Nous empruntons ces deux passages concluants au travail déjà cité de M. l'abbé d'Arlan de Lamothe, archiprêtre de Bougion (voy. note 19), et nous avons souvent regretté de n'avoir pas été soutenu, avant la lecture de notre Rapport, par les savantes recherches de cet éminent ecclésiastique.

Il ne faut pas croire, au surplus, que tous les docteurs de l'Église regardent



le serpent d'airain lui-même comme la figure de Jésus-Christ. Tertullien, né dans le milieu du II<sup>e</sup> siècle, parle du serpent d'airain dans plusieurs de ses écrits; mais son but exclusif est de prouver que le serpent d'airain est une *figure*, un symbole, et non un acte d'idolâtrie. Il ne tient pas à établir que ce soit un symbole plutôt qu'un autre, pourvu que ce soit un symbole. Cependant, des deux passages transcrits ci-dessous, il résulte clairement (du moins pour nous) que le serpent suspendu à un bois, *pendens in ligno* (*ligno impositum*, dit Tertullien), est la figure de la croix du Sauveur. Dans ce symbole collectif, le serpent en lui-même représente le diable, et le bois qui le porte représente la croix, au haut de laquelle le serpent vaincu est montré comme un trophée. Peut-être trouvera-t-on ici, soit dit en passant, l'explication de l'emploi fréquent chez les anciens chrétiens du serpent d'airain, de préférence à plusieurs autres figures. Voici nos deux passages, dont l'indication nous a été fournie par le savant Augusti. (*Handbuch der christlichen Archæologie*; Leipzig, 1837-1838, t. III, p. 596-597.)

1° *De Idolatria*, p. 106: « Mais, dira quelqu'un en s'élevant contre l'exposition publique d'une image défendue, pourquoi donc, dans le désert, Moïse a-t-il fait en airain l'image d'un serpent? Ne confondons pas les figures qui étaient dressées devant le peuple avec une intention mystérieuse, non pour déroger à la loi, mais pour en être une application. Autrement, si nous interprétons ces choses comme les adversaires de la loi, ne tombons-nous pas, nous aussi, dans l'erreur des Marcionites, en attribuant l'inconstance au Tout-Puissant? Ces sectaires l'anéantissent en le présentant comme un être changeant, puisqu'il défend ici ce que là il ordonne. Mais si l'on reconnaît que cette image du serpent d'airain, en façon de crucifié (de pendu??), *suspensi in modum*, a désigné la figure de la croix du Sauveur, qui devait nous délivrer des serpents, c'est-à-dire des anges du diable, puisque, par elle, il a suspendu le diable, c'est-à-dire le serpent tué, ou, si quelque autre explication de cette figure a été révélée à de plus dignes (l'apôtre affirmant que tout arrivait alors au peuple par figure), on comprend que le même Dieu, dont la loi avait défendu qu'on fit aucune image, a pu, par un précepte extraordinaire, ordonner une image de serpent. » — « Sed, ait quidam adversus similitudinis in-terdictæ propositionem, cur ergo Moses in eremo simulacrum serpentis ex ære fecit? Scorsum figuræ, quæ dispositioni alicui arcana præstruebantur, non ad derogationem legis, sed ad exemplarium causæ suæ. Alioquin, si hæc ut adversarii legis interpretemur, nunquid et nos, quod et Marcionitæ, inconstantiam adscribimus Omnipotenti? Quem illi hoc modo destruunt ut mutabilem, dum alibi vetat, alibi mandat. Si quis autem dissimulat illam effigiem ærei serpentis, suspensi in modum, figuram designasse Dominicæ crucis, a serpentibus, id est ab angelis diaboli liberaturæ nos, dum per semetipsam diabolum, id est serpentem interfectum suspendit, sive quæ alia figuræ istius expositio dignioribus revelata est, dummodo Apostolus affirmet omnia tunc figurate populo accidisse: bene quod idem Deus qui lege vetuit similitudinem fieri, extraordinario præcepto serpentis similitudinem indixit. »

2° *Adversus Iulcos*, p. 221: « Pourquoi Moïse encore, après que toute image a été défendue, pourquoi expose-t-il aux yeux et à la vénération d'Israël un serpent d'airain placé sur un bois, en façon de crucifié (de pendu??), *pendentis habitu*, dans le temps même où les Hébreux, après leur idolâtrie, sont exterminés par les serpents? Sinon qu'ici il avait en vue la croix du Sauveur, sur laquelle le serpent

*diable était exposé* (affiché), et qui opérât le salut pour chacun de ceux qui, ayant été blessés par cette sorte de serpents, c'est-à-dire par les anges du diable, se tournaient, de leurs péchés, vers le sacrement de la croix du Christ : car celui qui portait les yeux sur elle était délivré de la morsure des serpents. — « Idem. « rursus Moses post interdictam omnis rei similitudinem, cur æneum serpentem « ligno impositum, pendentis habitu in spectaculum Israeli salutare proposuit, eo « tempore quo a serpentibus post idolatriam exterminabantur? Nisi quod hic Domi- « nicam crucem intentabat, qua serpens diabolus publicabatur, et læso cuique ab « ejusmodi colubris, id est angelis ejus, a delictorum peccantia ad Christi crucis « sacramenta intento, salus efficiebatur. Nam qui in illam tunc respiciebat, a morsu « serpentium liberabatur. »

Nous avons suivi, pour notre citation de Tertullien, l'édition la plus estimée, celle de Nicolas Rigault, in-folio, Paris, 1634 : elle offre quelque différence avec le texte donné par Augusti. Ainsi, par exemple, au lieu de *qua serpens diabolus publicabatur*, l'édition de l'auteur allemand porte *designabatur*; tous les légistes sentiront la différence du mot; et, puisque les connaissances de Tertullien dans les lois romaines ont donné lieu de conjecturer qu'il avait fait de la jurisprudence une étude spéciale, ou comprend que nous attachions quelque prix au mot *publicabatur*, qui, en terme de palais, rappelle l'affiche officielle, l'acte public et notoire, la manifestation ou exposition par autorité de justice.

Après avoir lu ces passages de l'un des plus illustres docteurs de l'Église, éprouve-t-on une grande satisfaction à voir l'évêque promener au milieu des fidèles la figure du serpent d'airain, qui, en lui-même, représente donc le démon et ne porte avec lui, historiquement parlant, aucune allusion au bâton pastoral, tandis que la verge de Moïse, dans la main d'Aaron, est le symbole de tous les devoirs imposés à l'évêque; devoirs qui s'inscrivaient jadis sur la douille de l'instrument liturgique, en empruntant les paroles mêmes adressées par saint Paul à son cher Timothée, premier évêque d'Éphèse. (*II<sup>e</sup> à Timothée*, chap. IV, vers. 2.) Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter à ce dernier détail, qui prouverait une fois de plus que le serpent des crosses ne peut être pris, en général et quand il est seul, pour l'effigie du diable. (Voir notre deuxième rapport, page 121.)

Dans les *Cinq livres contre Marcion* (livre II, chap. xxii), Tertullien parle encore du serpent d'airain, toujours pour dire que la représentation ordonnée à Moïse n'avait aucun rapport avec l'idolâtrie, et n'avait pour but que de guérir ceux qui étaient infestés par les serpents volants du désert; mais il ne traite point du symbole, et se contente d'ajouter : « Je ne dis rien sur le sens figuré de ce remède, et taceo de figura remedii. (P. 470.) Nous avons regardé comme inutile de citer textuellement ce morceau, rapporté de même dans le *Handbuch der christlichen Archæologie*, d'où il avait été d'abord extrait par notre cher collaborateur et ami M. le commandant Stengel.

Du reste le sentiment de Tertullien n'a rien de contraire, dans sa généralité, à la croyance que le serpent d'airain est la figure du Sauveur, de la victime expiatoire, puisque Jésus-Christ a dit : « Et comme Moïse éleva dans le désert le serpent d'airain, il faut que le fils de l'homme soit de même élevé en haut. » (Saint Jean, chap. III, vers. 14.) Au folio 70 du *Ortus deliciarum*, on lit : « Le serpent d'airain suspendu, dont la vue guérit le peuple de la morsure des serpents, est

Jésus-Christ étendu sur la croix, dans la foi duquel le peuple est délivré de la plaie du péché. Le serpent d'airain guérit le venin, et, de même, Jésus-Christ, le péché. » Nous ne voyons pas d'opposition dans les deux textes, selon la manière de les envisager : on peut étendre le symbole, suivant la parole même de Jésus-Christ, mais sans le torturer pour en faire effectivement un instrument du culte, et l'un des plus importants au point de vue de la liturgie ou de la discipline. Aujourd'hui, on va plus loin : l'allégorie contestable du serpent d'airain ne suffit même plus; et, pour qu'on ne s'y méprenne pas, certaines crosses actuelles, de France et d'Angleterre (fort rares heureusement), nous offrent, au lieu de la verge fleurie d'Aaron, un dragon monstrueux vaincu par la Vierge, que l'animal fantastique « menace en vain de son dard impuissant. »

(35) P. 17. « Moïse et Aaron, étant donc allés trouver Pharaon, firent ce que le Seigneur leur avoit commandé. Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle fut (changée) en serpent. — Mais Pharaon fit venir les sages, c'est-à-dire ceux qui usent de prestiges, et ces magiciens de l'Égypte firent aussi la même chose par leurs secrets enchantemens. — Chacun d'eux jeta sa verge, et elles furent (changées) en serpents; mais la verge d'Aaron dévora les leurs. » (*Exode*, chap. VII, vers. 10, 11 et 12.)

(36) P. 18. « Harundinem quoque, sive calamum, ab illudentibus accipere non recusavit (Jésus-Christ) in manu sua, quo, ut ait Iheronimus, sacrilegium, id est scelus, scriberet Judeorum, sive ut venenata interficeret animalia, id est Judeos. Habebat namque in manu sua virgam, id est suam in propria potestate animam; ut volens poneret atque iterum sumeret eam. Et sicut Moyses, coram Pharaone, suam projecit virgam que versa est in colubrum, devoravitque versas in colubrum virgas magorum, iterumque rediit in virgam. Sic ipse (Jésus-Christ) nunc suam quodammodo positurus erat animam, ut descenderet in mortem, que per colubrum intravit in mundum, colubrosque Egyptiorum, id est mortes absumeret peccatorum; atque iterum in virgam, id est in potestatem, rediret pristinam. »

La traduction de ce passage n'étant pas tout à fait exacte, nous croyons utile de la donner ici, telle que nous l'avons retrouvée dans nos extraits du *Ortus deliciarum*, depuis notre retour à Paris. C'est M. Boutteville, ancien professeur au lycée Bonaparte, qui avait bien voulu se charger de revoir cette partie de nos travaux. « De ceux qui se moquaient de lui, Jésus-Christ ne refusa pas non plus de recevoir dans sa main le roseau ou le *calamus*, afin, comme dit saint Jérôme, ou d'écrire le sacrilège, c'est-à-dire le crime des Juifs, ou de tuer les animaux venimeux, c'est-à-dire les Juifs : car il avait en sa main une verge, c'est-à-dire son âme en sa propre puissance, afin de la déposer et de la reprendre à sa volonté. Et, de même que Moïse, en présence de Pharaon, jeta sa verge, qui fut changée en serpent, et dévora les verges des magiciens changées en serpent, et revint ensuite à la forme de verge; ainsi Jésus-Christ allait en quelque sorte déposer son âme pour descendre dans la mort, entrée par le serpent dans le monde, et pour détruire les serpents des Égyptiens, c'est-à-dire les morts des pécheurs; puis, pour retourner de nouveau à sa verge, c'est-à-dire à sa puissance (première). » (*Ortus deliciarum*, f° 142, verso. Le chapitre est intitulé : *De eo quod clamide coccinea indutus est Dominus noster JHS. XRS.* — Voyez ce que nous disons, à la fin du § II,

à propos des serpents ou dragons (les chrétiens, les fidèles) qui, à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, couvrent à profusion certains instruments liturgiques, tels que la crosse émaillée du trésor de Cologne et beaucoup d'autres.)

Rupert, parlant des prodiges que fit Moïse en présence de Pharaon, paraît persuadé, disent les bénédictins, qu'il n'y eut aucun changement réel dans ce que firent les magiciens. (*Commentaire sur l'Exode*, chap. xxx et xxxiii.) Il croit que les verges de ces magiciens restèrent telles qu'elles étaient, *illæ enim virgæ erant quod fuerant*; mais que, par des enchantements et certains secrets, ils fascinèrent les yeux, en sorte que leurs verges paraissaient des serpents: *fascinauerunt Magi oculos hominum, ut... virgæ viderentur eis speciem habere draconum*. Il en dit autant des grenouilles que firent les magiciens, et de l'eau qu'ils changèrent en sang, *præstigiatores ranas falsissimas et sanguinem fallacem fascinatis oculis ostenderunt*. (Voy. *Les écrits véritables de Rupert, abbé de Tuy ou Duits*, à l'article qui lui a été consacré dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, page 445; la notice n'a pas moins de 166 pages.)

A l'exemple de l'*Histoire littéraire*, la *Biographie universelle* (tome LXXX) a maintenu le nom de *Tuy* au monastère de Saint-Héribert, près de Cologne; on trouve aussi *Thuy*, *Tuit*, *Duits* et *Deuts*. En l'appelant *Deutz*, nous avons suivi l'usage actuel.

Dans son écrit *De incendio oppidi Tuitii sua ætate viso Liber aureus* (25 août 1128), adressé aux religieux de son monastère, Rupert, abbé de Saint-Héribert de Tuy, comme il se désigne lui-même, ne donne pas un détail circonstancié de l'événement (chose inutile, puisqu'il parlait à des personnes qui en avaient été témoins); mais il y rapporte, disent les bénédictins, « un fait miraculeux, qui seul prouve combien il était persuadé de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Le feu ayant pris à l'église paroissiale du lieu, le curé, nommé Étienne, qui avait oublié d'enlever le Saint-Sacrement, quoiqu'il eût eu la précaution de retirer plusieurs autres choses, ce qui lui causait une vive douleur, passant à travers les flammes et les débris de la charpente, qui était toute enflammée, alla à l'endroit où était une boîte de bois, qui renfermait le corps de Notre-Seigneur, et la trouva saine et entière, quoique la flamme eût consumé tout ce qui était autour, savoir: une autre boîte remplie d'hosties non consacrées, les burettes, un encensoir, etc. qui étaient dans une armoire voûtée, pratiquée près de l'autel. » — (*Littéralement*: « Une pyxide de bois, renfermant le corps du Seigneur était près de l'autel et placée, selon la coutume, dans une niche ou abside pratiquée dans le mur, avec revêtement de bois, petite porte et serrure: *pyxidem ligneam et in ea corpus Domini cum habuerat, secus altare, de more repositam in fenestra, sive absida, introrsus in muro tegulis ligneis compacta cum ostiolo et sera*. Il s'y trouvait aussi d'autres vases appartenant au saint ministère, tels qu'une autre pyxide contenant des hosties non consacrées, une burette d'étain, et un encensoir, et des candélabres, et quelques linges; toutes choses que nous devons rappeler, dit le bienheureux Rupert, à l'occasion d'un si grand miracle. » Puis il ajoute: « Dans la violence de ce vaste incendie, non-seulement la basilique elle-même, mais encore toute l'étendue du château, *totum castelli spatium*, était comme un seul foyer, alimenté par toute sorte de matières; le feu, concentré dans l'intérieur de la basilique, n'en était que plus furieux, et l'abside elle-même

brûla avec tout ce qui était dedans ; seule, la pyxide, avec le corps du Seigneur, demeura intacte, *sola autem pyxis illa, cum corpore Dominico, incolumis et intacta permansit.* \*)

« Le curé, comblé de joie, apporta la boîte à Rupert, qui n'en ressentit pas moins que lui. Le lendemain, qui était un dimanche, notre pieux abbé fit porter processionnellement, en actions de grâces, le corps de Notre-Seigneur dans la boîte qui avait été préservée des flammes. Pour conserver le souvenir de ce miracle, il fit placer cette boîte sur l'autel, avec un corporal, qui, dans le même incendie, avait été l'instrument d'un autre miracle, ayant été jeté dans les flammes, qui le repoussèrent, sans l'avoir endommagé, jusque dans la partie de la ville que le feu épargna. Au-dessus de la boîte il mit cette inscription : *Hoc corpus Domini flammis in pyxide vicit.*

Rupert ne dissimule pas l'inquiétude qu'il eut que, le feu venant à gagner son monastère, il ne perdît ce qui faisait en ce monde sa plus douce consolation, c'est-à-dire ses ouvrages, et surtout ceux qui n'étaient point encore sortis de ses mains : *Eheu ! quam timui ne illud opus meum arderet quod mihi in hac vita major consolatio est, scilicet opus librorum quos elaboravi.* » Et, à la suite de ce terrible incendie, il composa son livre *De la Méditation de la mort*, « ce qui fait la perfection de la vie du sage. » (Cap. v et vi, p. 556-557.)

On sait que le lieu où se conservaient ainsi les hosties consacrées d'avance a souvent varié, de même que la matière et la forme du vase qui les contenait ; depuis le bois, comme nous le voyons ici, le cristal et l'ivoire, jusqu'à l'or ; depuis la tour antique et la colombe, peut-être non moins ancienne (??), suspendue au-dessus de l'autel, jusqu'aux coffrets des temps intermédiaires et aux coupes (ciboires) de la dernière époque. (Voir Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus.*)

(37) P. 20. « Sed nos pisciculi secundum *ἰχθῦν* nostrum Jesum Christum in aqua nascimur ; nec aliter quam in aqua permanendo salvi sumus. Ita Quintilla monstrosissima (*Montani erroribus deccepta*), cui nec integre quidem docendi jus erat, optime nōrat pisciculos necare, de aquā auferens. » (Tertullien, *De baptismo*, § I.) On a souvent dit que ΙΧΘΥΣ, nom grec du poisson, se forme en réunissant dans leur ordre les initiales des cinq mots suivants : *Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ* (Jesus Christus, Dei filius, Salvator), et qu'il faut attribuer à cette circonstance singulière la répétition fréquente du poisson sur les monuments des hautes époques. Un écrivain allemand assure même que la signification mystique du poisson (telle que nous venons de l'indiquer), paraissant appartenir à l'époque du christianisme, n'est qu'un remaniement d'une plus ancienne symbolique cabalistique, qui, sous cette image, dit-il, comprenait Jésus-Christ fils de Dieu, comme Messie (*Christliche Kunst Symbolik*, etc. in-8°, Francfort, 1839, p. xxi de l'introduction, et p. 64, au mot *Fische*).

Le respect des anciens chrétiens pour leur figure de prédilection ne s'est pas conservé durant le moyen âge. Dès le x<sup>e</sup> siècle, elle commence à perdre sa signification primitive, et bientôt sa liaison avec le baptême et l'eucharistie est complètement oubliée. Tout ce qu'il y a d'essentiel à connaître sur la question a été savamment exposé par les érudits italiens et résumé par le docteur Frédéric Münter. (*Sinnbilder und Kunstvorstellungen der alten Christen*, 1<sup>re</sup> partie, p. 48, et *Antiquarische Abhandlungen*, p. 59 à 73.) M. Cyprien Robert, dans l'*Université catholique*, et feu Raoul-Rochette, dans ses Mémoires intéressants sur les

Antiquités chrétiennes des Catacombes, reviennent sur le même sujet; mais l'*Histoire de Dieu* de notre ancien collègue M. Didron embrasse la matière avec plus d'étendue.

On trouve aussi, à ce propos, la mention de plusieurs auteurs modernes, bons à consulter, dans une notice récente de M. Germain, professeur à la faculté des lettres de Montpellier, sur une bague d'or découverte, en 1851, près de Montbazin, département de l'Hérault. « Sur le chaton de cette bague, dit l'auteur, est gravé un poisson nageant, élevé au-dessus de deux espèces de reptiles ou de deux chenilles, si on préfère les y voir, qui, engagées dans le corps de l'anneau et sculptées en relief, viennent aboutir par la tête à la partie inférieure de ce même chaton. » (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1855.)

(38) P. 21. Saint-Augustin, parlant des chrétiens, dit qu'il y a de bons et de mauvais poissons (apud *Herrat de Landsperg*, fol. 238). Au XII<sup>e</sup> siècle, les poissons sont aussi quelquefois le symbole des pécheurs, et des chrétiens qui nagent dans les soins de ce monde; ce qui explique comment, à cette époque, des sirènes tiennent des poissons dans leur main. Mais, en général, au moyen âge, le poisson perd ses anciennes significations : on ne le voit sur les tables qu'à titre de mets préféré. Dans une Bible allégorisée en figures, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, acquise depuis 1848 par le *British Musæum*, et qui fut à M. le docteur Demons, le poisson indique exclusivement la sensualité. Il figure au même titre dans le *Ortus deliciarum*, écrit avant 1175. Au folio 215, le clerc précipité par ce vice de l'échelle des vertus incline des bras et du regard vers la *mensa clerici*, représentée par deux poissons, au-dessus desquels on lit *pisces*, et par une coupe, avec le mot *ciphus*.

Cependant, selon le *Speculum ecclesie*, cité au folio 115, et selon l'abbé Rupert (+ 1135), les poissons que prirent les disciples, et qu'ils firent cuire sur des charbons ardents (saint Jean, chap. XXI, vers. 6 à 14), sont encore le symbole des chrétiens qui ont reçu la sainte onction; également le symbole de Jésus-Christ et des élus. La pêche miraculeuse racontée par saint Jean est peinte au folio 162 verso. A côté de Jésus-Christ, est un poisson; à ses pieds, un pain, et le passage de Rupert en regard. Ordéric Vital, mort vers 1150, dit aussi : « Le poisson est la foi du baptême invisible, à cause de l'eau qu'il procure, ou parce qu'il provient de lieux invisibles, indestructible qu'il est dans les orages du monde, etc. » (Livre I, p. 54; tome XXV de la Collection Brière).

(39) P. 21. « En remarquant le soin avec lequel l'artiste a ciselé de la même manière, sous le ventre des trois reptiles, les plis transversaux que n'ont jamais les poissons, on acquerra la certitude que nous avons trois serpents sous les yeux. » Cette observation judicieuse a été faite par M. de Linas, notre collègue, durant la lecture du Rapport, et nous avons eu l'attention de faire sentir sur la chromolithographie de la crose de Tiron les plis transversaux, auxquels le dessinateur n'avait pas songé.

On pourrait ajouter que la queue est également celle des reptiles; mais, encore une fois, plusieurs personnes de grand mérite persistent à croire que l'intention de l'imagier a été de représenter des poissons, *puisque*, disent-elles, *la crose nous montre le serpent d'airain*. Le procès roule donc entre cette dernière

figure et la verge d'Aaron ou de Moïse, que nous continuerons de reconnaître sur la plupart des crosses à serpent, comme nous reconnaissons la verge fleurie d'Aaron sur toutes les autres crosses en général.

(40) P. 22. *Note additionnelle.* Le doute qui devait rester à propos du serpent d'airain (figure rendue possible, au dire de quelques personnes, par le fait des poissons substitués aux serpenteaux) est éclairci depuis la publication du *Bâton pastoral* (tom. IV des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*. — Le premier volume de ce remarquable ouvrage a paru en 1847.)

Suivant le R. P. Arthur Martin, appuyé de l'autorité de saint Grégoire de Nazianze et de son commentateur Nicéas, le serpent d'airain n'est plus l'image directe du Sauveur, mais bien le serpent d'Ève; ce n'est plus le type, mais l'anti-type de Jésus-Christ, sa figure par opposition; la comparaison est celle des contraires, etc. Nous transcrivons en entier ces curieux passages au § IV de ce Rapport. Heureux de n'avoir plus l'embaras du choix entre les deux interprétations, puisque nous n'admettons pas la présence du démon sur la crosse de nos évêques (lorsqu'il serait, comme ici, l'élément unique ou principal du sujet), le R. P. Arthur Martin nous ramène à son insu à la verge d'Aaron, et nous oblige de confesser que nous n'aurions jamais dû nous écarter de cette explication. De plus, le serpent d'airain étant repoussé comme image directe du Sauveur, il devient inutile de rechercher si nos deux petits animaux sont de la classe des reptiles ou de la classe des poissons; le démon n'a rien à faire avec les petits poissons du Christ. — On a pu remarquer que Tertullien est plus explicite encore que saint Grégoire (voyez note 34); mais nous sommes amplement satisfait de la citation fournie par le R. P. Martin (p. 43 de son Mémoire), et nous n'en demandons pas davantage pour conserver la ferme croyance que le serpent d'airain n'a rien à faire avec le bâton pastoral.

La crosse abbatiale de Tiron demeure donc, en définitive, ce qu'elle était pour nous dès le début, c'est-à-dire, l'image de la verge d'Aaron dévorant les serpents de la magie égyptienne; et nous n'avons plus à rechercher les divers sens que les commentateurs du texte sacré ont donnés, soit à la figure symbolique du poisson, soit au serpent d'airain lui-même.

(41) P. 23. Nous connaissons les reproches mérités par l'auteur de cette publication : manque d'ordre, fausses dates, grande crédulité, etc. mais, tout balancé, l'œuvre de Willemin est supérieure aux recueils qui avaient précédé le sien et à la plupart de ceux qui l'ont suivi. Pour être juste jusqu'au bout, il faut ajouter que ce beau travail eût été lettre close sans le commentaire historique et descriptif de M. André Pottier, conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen.

(42) P. 23. M. Carrand, l'un de nos connaisseurs les plus exercés, reconnaît ici la belle époque de Limoges, ville où se fabriquaient deux sortes d'émaux très-différents : les objets d'art proprement dit, dont le nombre est toujours restreint, et les produits de qualité inférieure, regardés à tort comme sortis de l'Allemagne, qui, de même que Limoges, tira directement ses enseignements de la Grèce. Nous sommes incompétent pour intervenir dans le débat; mais notre excellent collègue et ami feu M. Du Sommerard a montré le premier que l'école limou-

sine fleurissait au XII<sup>e</sup> siècle (*Les Arts au moyen âge*, tome III, page 146, dans la grande note consacrée à la peinture sur émail et au doge de Venise Piétro Orseolo, p. 142-150); et quant aux temps antérieurs, nous engageons les archéologues à étudier la belle Bible de Saint-Martial de Limoges, écrite et peinte au X<sup>e</sup> siècle, et conservée au département des manuscrits latins de la Bibliothèque impériale (ancien fonds, n<sup>o</sup> 5). Elle nous a fourni trois planches de portiques (Canons des Évangiles), où se retrouvent les couleurs favorites de Limoges, et, depuis notre publication, ces portiques ont servi à la restauration de plusieurs églises du midi de la France.

Nul doute que la Grèce n'ait envoyé en Occident, à diverses reprises, des émailleurs, mandés peut-être par Charlemagne et ses fils, ou venus à la suite de la princesse Théophanie. Il est également certain que les moines, persécutés à Constantinople, trouvèrent un refuge en Italie et dans le midi de la France, et qu'ils purent donner à la vieille cité de Limoges d'utiles notions dans l'art de l'émaillage. En 1044, un siècle avant l'exécution de notre crose, on voit Pons, évêque de Marseille, et Isarn, abbé de Saint-Victor, concéder aux moines grecs la troisième partie des revenus de l'église Saint-Pierre, construite à Auriol, dans le comté de Marseille. (*Annales ordinis Sancti Benedicti*, tom. VI, p. 557.) Mais le sol français ou allemand, qui reçut la semence byzantine, donna bientôt des fruits si variés et si peu semblables aux produits originaires, que c'est à tort qu'on les a longtemps désignés et qu'on les désigne encore aujourd'hui sous la dénomination absolue d'*art byzantin*. L'émail de notre serpent n'a plus rien de grec, la chose est incontestable. A-t-il été fabriqué à Limoges? C'est possible et même probable. Au surplus, notre planche de la crose de Tiron sera nécessairement consultée à propos d'une question dans laquelle nous ne saurions intervenir; alors il faudra se souvenir que ce petit monument n'est point émaillé sur or, comme on l'avait d'abord pensé. Voici les causes de l'illusion: pendant la vitrification, ou par le refroidissement, la matière a éclaté sur quelques points. Le champ de cuivre, mis à nu, ayant pris sa part de la dorure générale, appliquée après la polissure sur les filets réservés, on a pu croire que l'émail reposait sur une feuille d'or, et la lithochromie a dû rendre cet effet.

(43) P. 23. Il est bien compris que nous entendons parler seulement des crosses et de la substitution, sur l'instrument liturgique, du serpent d'Ève à la verge sacerdotale d'Aaron, car des monuments très-anciens, du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, nous montrent le serpent sous les pieds de la Vierge. L'iconographie du moyen âge révélera peut-être cette *histoire* dans l'intérieur d'une volute, mais jamais elle ne figurera comme partie constitutive du bâton pastoral. Est-il nécessaire d'ajouter, à propos d'idées traditionnelles, que les Grecs ne connaissent pas la volute, et que le bâton de leurs évêques finit par une boule de cristal, tandis que celui de leurs abbés a la forme d'un T majuscule? Néanmoins le passage suivant, tiré du *Hierolexicon sive Sacrum dictionarium* des frères Magri (in-folio, Rome, 1677), laisserait croire que les évêques maronites seuls portent la boule de cristal: «Hodie, episcopi et abbates græci baculo ejusdem formæ utuntur in «pontificalibus... ad modum T majuscule... Maronitarum autem episcopi, in «summitate baculi globum aliquando crystallinum, et sæpe gemmatum, cum «cruce superposita ferunt, quæ forma etiam a Latinis antiquitus gerebatur.» (Page 64, au mot *Baculus pastoralis*.)



(44) P. 24. Il ne faudrait pas induire des deux exemples choisis ci-dessus que les crosses de style architectural appartiennent exclusivement à la dernière période du moyen âge : dès le XII<sup>e</sup> siècle on en trouve déjà en ivoire et autres matières, où la douille relie la hampe à la volute par un édifice orné de colonnes ou par une espèce de forteresse romane, avec ou sans ouvertures. A cette date, les diverses parties constitutives du bâton pastoral avaient reçu, chez les Latins, une interprétation symbolique. La forme sphérique du nœud ou pommeau signifiait, dans les deux églises, la divinité du Sauveur (voyez page 15), et l'extension naturelle de l'idée fut la représentation de la Nouvelle Jérusalem : «... Le tabernacle de Dieu avec les hommes. (*Apocalypse*, chap. xxii, vers. 3.) » C'était l'une des images les plus goûtées à cette époque chez les Occidentaux, celle dont la sculpture appliquée aux églises faisait un usage universel.

(45) P. 29. On lit à la fin du volume : « Cest livre compila et parfist uns freres de l'ordre des Preescheors, à la requeste dou roi de France Phelippe, en l'an de l'Incarnacion Ihucrist, mil deus cenx et soissante et neuf. Deo gracias! » Cet exemplaire du *Livre des vices et des vertus*, en effet, le plus beau que nous ayons jamais rencontré, compte cent quarante-six folios, de 26 centimètres sur 18, et s'ouvre par neuf grandes miniatures qui tiennent toute la page; mais l'inscription ci-dessus montre que le manuscrit a été mal daté : nous croyons même qu'il n'a pas vu le jour avant le règne de Philippe le Bel (1285—1314), auquel il aurait appartenu, et l'inscription pourrait indiquer que l'ouvrage a été composé sur la demande de son père, le roi Philippe le Hardi.

La date du manuscrit se prouve par l'écriture et les ornements, par les armures (Goliath, etc.), les costumes des classes élevées et ceux des paysans (voyez *le seneur*, personnification du Travail, et *le laboureur* assis nonchalamment, pendant que ses bœufs, attelés d'un *collier*, tracent à eux seuls le sillon); également par la forme des couronnes et la manière de rouler les cheveux sur le devant de la tête, et par l'architecture, encore romane en quelques endroits (folios 5 et 9), etc. etc. Cependant les encadrements en arc ogival de l'arche de Noé (folio 7) sont surmontés de six petits clochetons indiquant l'art gothique, non dans ses détails, mais dans son aspect général; car le toit du navire, entouré d'une dentelure crénelée, rappelle les fortifications religieuses et autres du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. Sous le rapport de l'architecture, les miniaturistes sont quelquefois de plus d'un siècle en arrière. Au surplus, comme on ne sait ce que peut devenir ce volume, tout à fait extraordinaire par la beauté de ses miniatures, nous avons cru utile de consigner plus loin les trente-trois sujets qu'il renferme, et les divisions du texte qui s'y rapporte. (Voyez note 48.)

(46) P. 30. « Dominus Deus meus in te speravi : salvum me fac ex omnibus persequentibus me, et libera me. Nequando rapiat, ut leo, animam meam, dum non est qui redimat, neque qui salvum faciat. » (*Psaum.* VII, vers. 1 et 2.) On lit en marge : « Propria verba, Domini est liberare, leonis rapere. Expiatus autem ab omnibus spiritualibus nequitiis, a diabolo liberatur. » — Les peintures de ce beau volume, exécutées, dit-on, à Saint-Waast d'Arras, n'ont été terminées qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, par une main italienne. (Voyez la fin de la note 204.)

(47) P. 30. A propos de nos remarques sur la signification du poisson, vers

la fin du moyen âge (page 21 et note 38), nous devons signaler ici que le plat du milieu, sur les tables du Mauvais riche, de la Gloutonnerie et de l'Atrampance (tempérance), se compose de poissons.

(48) P. 31. Voici les peintures de ce manuscrit, dont il est aussi question à la note 45 : 1° Moïse reçoit les tables de la loi. — 2° Moïse brise ces tables. — 3° Adoration du veau d'or. — 4° La Vision saint Jehan (Bête de l'Apocalypse). — 5° La Prudence. — 6° L'Atrampance (tempérance). — 7° La Force. — 8° La Justice. — 9° L'Humilité. — 10° L'Orgueil. — 11° Le Pécheur. — 12° L'Hypocrite. — 13° L'Amitié. — 14° David et Jonathas. — 15° La Haine. — 16° Saül et David. — 17° L'Équité. — 18° La Félonie. — 19° L'Arche de Noé, « qui senefie pès (paix). » — 20° Moïse séparant les deux Israélites (*Exode*, chap. 11, vers. 13 et 14). — 21° La Proesse (valeur, courage). — 22° David et Goliath. — 23° La Paresse. — 24° Le Travail. — 25° La Miséricorde (charité). — 26° Abraham qui reçoit les angres (anges). — 27° L'Avarice. — 28° La bonne dame qui départ son huile. (*Rois*, liv. IV, chap. iv.) — 29° La Sobriété. — 30° La Gloutonnerie. — 31° La Charité. — 32° Le mauvais riche. — 33° Le pauvre Lazare. — Nous avons commencé, au prix de grands sacrifices d'argent, la publication de ces admirables peintures, lorsque la révolution de 1848 est venue arrêter subitement l'entreprise des *Peintures et Ornaments des manuscrits*, au moment où l'ouvrage était arrivé aux deux tiers de son exécution.

Les divisions du texte sont celles-ci : I. *Des Dix Commandements*; page encadrée, superbe initiale, petite figure de Dieu bénissant selon le mode des Latins; vignettes, grotesques, onze riches initiales phylloformes, sur fond d'or. — II. *Ce sont les articles de la foi*; treize initiales, phylloformes, anthropoformes, zoomoformes et ornithoformes. — III. *C'est la vision saint Jehan que il vit en l'Apocalypse*; quarante-quatre initiales semblables aux précédentes. — IV. *Comment on entent bien à morir*; treize initiales semblables, moine, évêque, chevaliers, etc. — V. *Comment vertuz est bien proufitable*; deux lettres initiales. — VI. *Comment on espont* (explique) *la patenostre*; onze initiales. — VII. *Des VII dons dou Saint-Esperit*; quarante-sept initiales semblables aux autres, exécutées avec le même luxe, la même richesse et la même finesse de pinceau. — L'écriture est superbe et soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin : on comprend de reste que ce manuscrit exceptionnel a été fait pour l'un de nos rois.

Comme monument de philologie, le *Livre des Vices et des Vertus* n'est pas moins remarquable; nous en parlons, parce qu'on ne s'en est pas encore occupé; mais la question n'intéresse pas spécialement notre volume, et l'on peut la reprendre sur les autres exemplaires conservés dans les divers dépôts publics. Disons seulement que ce *Livre des Vertus* est celui qui est cité avec tant d'éloges par le P. Berthier, comme ayant appartenu à Jean de Berry, grand amateur de reliques et de curiosités, mort en 1416, qui avait fait exécuter, par des artistes laïques français et flamands, les plus belles miniatures et les plus beaux manuscrits alors existants dans le monde. Il est question de ses *reliques* à la note 204.

(49) P. 31. « 1. Et je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur *chacune* de ses têtes un nom de blasphème.

« 2. Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard; ses pieds étoient comme des pieds d'ours; sa gueule, comme la gueule d'un liou; et le dragon lui donna sa force (grec, *son trône*) et sa grande puissance.

« 3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort; mais cette blessure mortelle fut guérie, et toute la terre, en étant dans l'admiration, suivit la bête.

« 4. Alors ils adorèrent le dragon, qui avoit donné sa puissance à la bête; et ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête? et qui pourra combattre contre elle?

« 5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, et qui blasphémoit; et elle reçut le pouvoir de faire (grec, *la guerre*) durant quarante-deux mois.

« 6. Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu; pour blasphémer son nom, son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

« 7. Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux saints, et de les vaincre; et la puissance lui fut donnée sur *les hommes* de toute tribu, de (tout peuple), de toute langue et de toute nation.

« 8. Et elle fut adorée par tous ceux qui habitoient sur la terre, dont les noms n'étoient pas écrits, dès le commencement du monde, dans le livre de l'Agneau, qui a été immolé.

« 9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende. » (S. Jean, *Apocalypse*, chap. xiii; d'après l'édition de Th. Desoer.)

(50) P. 33. Suivant le récit, fort suspect, d'Antoine Arnauld, auteur de l'anecdote, le père Maimbourg aurait dit en parlant du chien de David: « C'était un brave chien et qui avoit tant de courage qu'il est à croire que, cependant que son maître se battait contre Goliath, ce chien, pour n'avoir pas le déshonneur à demeurer sans rien faire, alla chercher de l'occupation contre les loups. » Il est très-douteux, avons-nous dit, que Moïse eût un chien, et probablement ses compatriotes n'en avoient pas, même pour la chasse. « Dans l'Orient, assure dom Calmet, on se sert plutôt de lions, de léopards ou de quelques autres animaux semblables, qu'un cavalier porte en croupe, ou devant lui à cheval; et, lorsqu'il aperçoit le gibier, il ôte une espèce de bourrelet que l'animal a sur les yeux, et, lui montrant sa proie, il se jette dessus avec une très-grande avidité. » (*Dictionnaire historique de la Bible*, t. II, p. 93. — Voyez Bayle, *Dictionnaire historique et critique*; Paris, 1820, t. X, p. 135.)

On conserve à la Bibliothèque impériale un livre grec des quatre Évangiles, du xi<sup>e</sup> siècle (ancien fonds, n° 64), sur lequel nous nous arrêterons plus loin, et qui contient en effet un exemple de chasse où le léopard fait l'office de chien. Mais pour revenir au prétendu chien de David et justifier nos paroles, nous ajouterons qu'ayant lu très-attentivement l'Ancien Testament, nous n'y avons pas trouvé un seul passage qui témoignât de la moindre affection, chez les Juifs, pour l'animal méprisé encore aujourd'hui par eux, ni de son emploi à la garde des maisons: car, lorsqu'il est question du chien, peut-être dans le sens de gardien, c'est lors du séjour des Israélites chez les Égyptiens. (*Exode*, chap. xi, vers. 1.) Job, contemporain de Moïse, et dont « les chiens gardaient les brebis » (*Job*, chap. xxx, vers. 1), régnoit en Idumée, province d'Arabie; et Tobie parlait de Ninive, en Assyrie, lorsqu'il se mit en chemin, suivi du chien de la maison, pour aller dans la ville de Ragès, au pays des Mèdes. (*Tobie*, chap. vi,

vers. 1 et chap. XI, vers. 9.) Cependant les mœurs du chien n'étaient pas inconnues aux Juifs (voyez *Juges*, chap. VII, vers. 5, et *Prov.* chap. XXVI, vers. 11 et 17), et il est probable que ces animaux erraient dans les villes de Palestine, comme, de nos jours, à Lisbonne et à Constantinople : c'est ainsi qu'ils ont pu se trouver, à point nommé, pour lécher le sang du roi Achab, en compensation du meurtre de Naboth, et manger la chair de l'impie Jézabel dans le champ de Jezrahel.

Le monument le plus ancien où nous avons rencontré David avec un chien est un *Recueil de commentaires sur les psaumes, les cantiques et les prières de la Bible*, manuscrit grec du IX<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, conservé de même à la Bibliothèque impériale (ancien fonds, n<sup>o</sup> 139). Le jeune berger est entouré de son troupeau. Inspiré par la Mélodie, assise près de lui, il joue de la lyre; l'Attention et la Montagne de Bethléem, personnifiées, prêtent l'oreille à ses chants, auxquels les chèvres et les brebis elles-mêmes ne paraissent pas insensibles. Aux pieds de David se tient un chien de Laconie, dont l'expression désagréable fait une parfaite opposition avec tout ce qui l'entoure. Nous ne nous arrêtons pas sur ce beau volume, ni sur la peinture en question, déjà publiée plusieurs fois, et que nous avons nous-même fait reproduire *fac-simile*; mais nous avons annoncé que nous revendrions sur le numéro 64, livre d'une beauté égale, quoique dans un autre genre, et qui contient le petit sujet de la classe au léopard. Suivant l'usage alors suivi, il offre, aux premières feuilles, une suite de portiques symboliques appelés *Canons d'évangiles*, qui contiennent la Concorde, c'est-à-dire le rapport numérique des quatre évangélistes entre eux, séparant, table par table, le récit propre aux quatre, à trois, à deux et à un seul. Ce n'est pas le lieu de nommer les auteurs d'un travail omis dans les Bibles depuis six à sept cents ans, mais auquel, avant cette époque, on attachait un grand prix : nous n'en parlerions même pas ici en passant, s'il n'en était pas question ailleurs dans ce Rapport. Les portiques ou canons, symboles de l'église et de la Jérusalem céleste, peut-être aussi de Dieu le Père (la Porte), remplis des paroles du Fils (le Verbe), paroles inspirées par le Saint-Esprit (la Sagesse); les portiques, disons-nous, sont ornés d'habitude, chez les Grecs et chez les Latins, avec une grande magnificence, et ceux du numéro 64 atteignent, en variété de détails, ce que la peinture et la sculpture ont imaginé de plus riche, dans des proportions différentes : aussi avons-nous usé largement du volume pour notre publication des *Manuscripts byzantins*.

L'un de ces Canons d'évangiles est surmonté par le petit sujet de chasse que nous avons cité. Un homme, un valet peut-être (nous dirions un piqueur, s'il était à cheval), dirige de son geste un léopard, une panthère, vers un cerf et une biche qui fuient de toute la rapidité de leurs jambes, montrant par leur effroi qu'ils ont compris l'étendue du danger qui les menace. La panthère se lance à sa manière, par bonds impétueux, et entraîne son conducteur, agile comme la bête elle-même et non moins rempli d'ardeur. — Ajoutons, à ce propos, qu'avec cet admirable manuscrit, l'un des derniers témoignages d'un art en pleine décadence, on pourrait faire un cours assez étendu d'histoire naturelle : tigres ou panthères, éléphants, chamæaux, chevaux, poulains et leurs mères, buffles, lièvres et lapins, griffons fantastiques aux ailes d'or, cerfs, biches, chevreuils, paons, pintades, canards, faisans, hérons, éperviers ou faucons, perdrix, coqs, perroquets, veuves, cailles, etc. figurent sur les planches que le volume nous a fournies, et nous n'avons pas tout copié. Il contient aussi des arbustes, des fleurs, des fontaines mystiques et de formes diverses, où viennent se désaltérer les ani-

maux, et de petites compositions semblables à celle que nous avons décrite : un berger jouant de la flûte, une chasse à l'épervier, etc. Toutes ces espèces d'animaux, citées à dessein malgré l'ennui de la nomenclature, attestent, chez le peintre, une étude approfondie de la zoologie; mais il n'en est pas de même avec la figure humaine : le dessin des évangélistes est ce qu'il y a de plus représentable dans cet art, devenu oriental, et montre qu'en Grèce, vers le XI<sup>e</sup> siècle, les préceptes de l'antiquité étaient presque anéantis. (Voir, à la note 293, ce que nous disons des portraits de Nicéphore Botoniate et de saint Jean Chrysostome.)

(51) P. 33. Dom Calmet, *Dictionnaire historique de la Bible*, t. III, p. 417. de l'édition in-8°, au mot *Lion*.

L'ancien évêque de Seeland, le docteur Frédéric Münter, ne parle pas du *lion de Juda*, par rapport à l'Apocalypse. Il ne donne même presque rien sur l'antique symbole du *lion*, qui, chez les Persans, dompte le taureau, par allusion à la victoire momentanée d'Ahriman sur le bon principe. Il rappelle seulement que si le lion a été mis en effet sur la bannière de la tribu de Juda, c'est par allusion à la prophétie de Jacob, où Juda est appelé « un jeune lion » (*Genèse*, chap. XLIX, vers. 9); ce qui explique comment le symbole a pu passer aux chrétiens. « Cependant il ne se rencontre que rarement, dit-il : car les lions du prophète Daniel n'ont rien à faire ici. » (I<sup>re</sup> partie, p. 87.) L'auteur se réservait d'en parler à la partie de l'ouvrage consacrée aux *Histoires de l'Ancien Testament* (II<sup>e</sup> partie, p. 71).

Nous devons faire remarquer, pour la justification du savant professeur de l'université de Copenhague, qu'il s'est exclusivement occupé des anciens chrétiens, *alten Christen*, les premiers chrétiens n'ayant point laissé de monuments; et il se borne à rapporter un exemple de *lion marchant*, fourni par Mamacchi. (*Origines et antiquitates Christianæ*, Roma, 1749-1751, tome III, page 91.) Il promet plus de développements dans une seconde édition, à la condition, dit-il (avant-propos de la II<sup>e</sup> partie), que son éditeur voudra bien la doter d'un plus grand nombre de figures. (Voy. note 257, quelques mots sur le livre du docteur Münter.)

A Copenhague, comme à Paris, la plainte est la même. C'est toujours à l'absence de beaucoup de gravures, venant à l'appui du texte, qu'on doit attribuer l'insuffisance de tous les traités de *symbolique* et l'opiniâtre incrédulité que soulève la matière. En parcourant nos pages du *lion*, on a vu que le symbole est susceptible d'interprétations très-diverses, selon qu'il est pris en bonne ou mauvaise part; mais s'il nous avait été possible de parler plus souvent aux yeux, l'intérêt archéologique eût été décuplé, et la négation ne serait plus possible.

(52) P. 34. *Sacramentaire de Gellone*, Bibl. imp. fonds de S<sup>t</sup>-Germain, manuscrits latins, n° 163, fol. 92 verso. — Nous avons trouvé notre figure symbolique à la fête de saint Pierre et saint Paul, le 3 des calendes de juillet (au lieu du 29 juin). Le lion est debout, la queue fièrement redressée; sa tête est engagée dans un O initial de feuilles et d'entrelacs, qui fait ainsi l'office de nimbe. Un de nos collaborateurs croit voir le mot *Leo* écrit sur sa cuisse. Le lionceau est accroupi et lève la tête vers son père, qu'il semble appeler. Ce volume extraordinaire (voy. note 285) offre des exemples très-variés de lettres zoomorphes, parmi lesquelles se trouvent plusieurs fois le lion et son petit.

(Voyez notre planche d'*Initiales symboliques tirées du Sacramentaire de Gellone*, dans les *Écritures franques*, prétendues visigothiques.)

(53) P. 34. Saint Grégoire le Grand, XXX, *Moral.* 11 : « Les lionceaux en embuscade dans leur antre (*Job*, chap. XXXVIII, vers. 40) sont les saints docteurs, quand ils considèrent les arguments à faire valoir, et que cependant ils se tiennent en silence dans leurs pensées, comme dans des antres; mais, lorsqu'ils trouvent le moment opportun, ils s'élançant tout à coup : ils ne taisent rien alors de ce qui est à dire, et tiennent, par la morsure de leur âpre assaut, la tête des superbes, et *cervicem superbientium morsu aspere increpationis tenent.* »

(54) P. 34. *Deutsche Predigten des XIII und XIV Jahrhunderts*, édités par Herm. Leyser, 1838, p. 52. — L'auteur, rappelant ce passage d'Isaïe, *clamavit leo super speluncam suam*, dit que le lion criant au-dessus de son antre est le pasteur de la chrétienté, qui doit, lui aussi, par sa prédication et sa doctrine, bannir toute iniquité de son troupeau.

(55) P. 34. Boldetti, *Osservazioni sopra i cimeteri de' santi martiri*, etc. Roma, 1720, p. 448. — Mamacchi dit aussi que, chez les anciens chrétiens, le lion était le symbole du courage et de la vigilance, et il cite Boldetti à l'appui de son opinion. Mais il ajoute : « Je ne fais pas d'objection à ce qu'on voie aussi, dans le lion, le symbole de Jésus-Christ, nommé par la sainte Écriture le lion de la tribu de Juda : « Nihil autem impedio, quo minus quisquam leonis symbolo Christum «judicari putet, qui Christus leo de tribu Juda, in sacris Bibliis appellatur. » (*Origines et antiquitates christianae*; Roma, 1749; t. III, lib. III, cap. 1, § III, n° 29.) Cette réflexion peint l'incertitude de Mamacchi, et probablement de Boldetti, sur les figures et les représentations du lion de Juda, et prouve que les deux savants italiens n'ont étudié ni les monuments du moyen âge, ni les peintures des manuscrits. A cet égard, les archéologues modernes auront un grand avantage sur leurs devanciers, s'ils apportent dans leurs travaux la même conscience littéraire et la même abnégation.

(56) P. 34. « Le lion dort les yeux ouverts, dit Jacques de Vitry (+ 1244); et, avec sa queue, il efface la trace de ses pas, afin de n'être pas découvert par le chasseur. » (*Histoire des Croisades*, liv. I, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*; collection Brière, t. XXII, p. 182.) Voyez la description du lion, du tigre, du léopard et de la panthère (animaux quelquefois confondus), dans Aristote et Albert le Grand, son commentateur; dans Élien, auteur du III<sup>e</sup> siècle, né en Italie, mais qui écrivit en grec; dans Oppien, poète grec du même temps, sur la chasse et la pêche, ou dans Pierre Angeli, qui le reproduit en partie. Il faut lire surtout le *Catholicon* de Jean de Gênes (il y est question de symbolique) et le *Physiologus* ou *Bestiaire*, les historiens des croisades et les voyageurs en terre sainte; Baldensel dit que, de son temps (1336), il y avait encore des lions en Palestine. Consultez enfin les auteurs d'emblèmes sacrés ou profanes, tels qu'Alciat, Chesnaux, etc. (Voy. les notes 65 et 171.)

(57) P. 34. André Alciat, *Emblemata, cum Claudii Minois commentariis*; in-8°, ex officina Plantiniana Raphelengii, 1608. Ils ont été traduits en vers français

par Lefebvre (1536), par Aneau (1549) et par Claude Mignaut (1584). Le commentaire développe le symbole et recherche le motif de son adoption. (Voyez à la table le mot *Lion*.) Les deux vers que nous avons donnés sont tirés de l'emblème XV, *Vigilantia et custodia*. L'édition de Lyon de 1668, petit in-8° carré, de 226 pages et une table, est accompagnée de gravures assez curieuses, où nous avons pris, pour d'autres travaux, la *Gula* et l'*Avaritia in aulicos*. Le lion qui nous occupe est placé devant la porte et garde le temple. A l'article *Respublica, salus publica*, la gravure représente le temple d'Esculape et le serpent d'Épidaure sur un piédestal, adoré par la multitude. Le commentateur dit que ce serpent d'Esculape peut s'entendre du *serpent d'airain*, c'est-à-dire la figure du Christ mis en croix, en conséquence le véritable Esculape des âmes languissantes. Cette interprétation ne sera pas désagréable à ceux qui voient le serpent d'airain, *c'est-à-dire le démon*, dans la volute des crosses à serpent.

(58) P. 34. *Notes selon S. Augustin (sic) sur les Proverbes, l'Écclésiaste et le Cantique des Cantiques*, manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle, de notre collection. — *Sylva allegoriarum*, p. 332. L'auteur ne cite pas d'autorité : elle est peut-être dans Bède, *Sur les Proverbes*, III. Le lion, paisible au milieu d'autres animaux féroces, peut trouver ici son explication.

(59) P. 34. *Sylva allegoriarum*, ut supra, p. 332. De même que pour le *juste*, la figure actuelle est prise de ce proverbe de Salomon : « Le méchant fuit sans être poursuivi de personne; mais le juste est hardi comme un *lion* et ne craint rien, *propter securitatem conscientiae*. » (Chap. XXVIII, vers. 1.) (Voy. le vénérable Bède, *sur les Proverbes*, III (??) A côté du verset est une chasse ou une intention de chasse, représentée par un homme accompagné de son chien, et sonnait du huchet : un lapin les regarde et ne paraît pas très-effrayé.

(60) P. 34. *Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse*, fol. 57 r. et v., 91 et suiv. (Bibl. imp. anc. fonds latin, suppl. n° 1075). Copie du XI<sup>e</sup> siècle.

(61) P. 34. *Traité de théologie*, etc. ut supra. — Santis Pagnini, Lucensis. *Isagogæ ad mysticos Sacræ Scripturæ sensus*; Lugd. 1536, lib. IX, cap. XIX, XX, XXI, p. 459-463. On y voit aussi la *lionne*, symbole de l'Église et de Babylone.

(62) P. 34. « *Baculus ejusdem (Ricardi) cum cambuca cornea, continens interius vineam circumplectentem leonem de cupro deaurata (sic)*. » (Du Cange, *Glossaire latin*, verb. *Cambuca*, in voce *Cambuta*.)

(63) P. 35. Dans l'énumération des dons offerts à l'église de Sainte-Marie-Transtévérine, après plusieurs objets décrits par Anastase le Bibliothécaire (*Vie du pape Grégoire IV*), viennent ces mots : « *Signum Christi habet historiam in modum leonis incapillatam, cum diversis operibus purissimis auris pendentibus in catenulis quatuor, et uncino uno. Item : Gabatham saxiscam habet in modum leonis, cum diversis historiis serpentium, et in medio stantem pineam, et quatuor leunculis exauratam, qui pendent in catenulis tribus et uncino uno.* — « Une image du Christ, ayant une figure de lion à crinière, avec divers ornements d'or pur, suspendus à quatre chaînes et un crochet. *Item* : un

bassin à la saxonne (??), avec l'image d'un lion historié de serpents ; au milieu, se dresse une tige; ce bassin est orné de quatre lionceaux d'or et suspendu par trois chaînes et un crochet.» (Voyez du Cange, *Glossaire latin*, au mot *Incapillatus*); il donne une partie de ce passage, et dit, là on ailleurs, que ces bassins ou disques servaient à supporter des cierges ou des lampes (voy. au mot *Gabatha*??). La *gabata* des Romains s'entendait d'un plat fort creux (Danet).

Les mots *habet historiam in modum leonis*, qu'on trouve, au 1<sup>er</sup> siècle, dans Anastase le Bibliothécaire, viennent justifier le terme de *crosc historiée*, employé ci-dessus (page 26), lorsque la volute du bâton pastoral renferme, non-seulement des *histoires de la Bible*, mais des personnages quelconques, et même des animaux.

(64) P. 35. A l'un des sarcophages de Saint-Victor de Marseille, dessinés dans les manuscrits de Peyresc (Bibl. imp. fonds latin, n° 6,012), le lion occupe, sur l'éminence, la place de l'agneau; deux cerfs se désaltèrent au fleuve qui sort de la montagne; mais l'artiste a oublié d'indiquer cette dernière circonstance du fleuve ou de la source se partageant en *quatre* courants, figure symbolique des quatre Évangiles ou des quatre évangélistes.

(65) P. 35. Rupert, *Sur Osée*, ch. XIII, vers. 7 et 8: « Consumit (Deus) autem quasi leo; quia, ut leo parcat prostratis, ita Deus punit peccantes, sed parcat pœnitentibus. » (*Sylva allegor.*) — « Le lion ne nuit point aux hommes, dit un historien des croisades, à moins qu'il ne soit provoqué par eux et mis en fureur; il épargne les suppliants, attaque lui-même ceux qui l'attaquent et redoute son maître, quand il est tout petit et que celui-ci le bat. » (Jacques de Vitry, *ut supra*.) Nous savons très-bien, soit dit une fois pour toutes, que la plupart de ces croyances populaires, reproduites encore dans l'*Orpheus eucharisticus* ou *Emblèmes sacrez* (édition de 1667), nous viennent des anciens, d'Aristote, de Pline, d'Élien, etc. mais en citant quelquefois les auteurs et les historiens du 1<sup>er</sup> au 14<sup>ème</sup> siècle, nous prouvons la perpétuité de la tradition, et l'on s'explique mieux l'application de ces mêmes idées jusque dans les derniers siècles du moyen âge. (Voyez, à la note 171, un extrait du *Bestiaire* sur le lion, oublié ici.)

Le peuple pense encore que les petits du lion dorment, à leur naissance, trois jours et trois nuits, et que le troisième jour ils s'éveillent au rugissement de leur père; d'où le rapport avec la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Qui d'entre nous n'a pas entendu répéter que le lion redoute le chant du coq (on connaît l'enseigne du *Coq hardi*), et qu'il ne peut se tourner comme les autres animaux? Les anciens avaient en effet cette idée que son cou se composait d'un seul os; qu'on le prenait en lui jetant un manteau sur la tête. (Le P. Chesneau cite Pline, liv. VIII, § XVI, et y trouve, à ce propos, son XLIV<sup>ème</sup> emblème eucharistique).

Enfin dom Calmet répète, après Kimchi, mais sans y croire, que « le lion, quand il est à la chasse, décrit un grand cercle sur la terre avec sa queue. Toutes les bêtes sauvages qui se trouvent dans le cercle y demeurent enfermées, comme si elles étaient environnées de rets. Elles se roulent en pelotons, les pieds ramassés sous le ventre, sans oser ni fuir, ni se défendre; ainsi le lion les dévore et les mange sans résistance, etc. » (*Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*; édition in-octavo, au mot *Lion*.)



L'auteur du *Sylva allegoriarum* s'exprime ainsi, au mot *Quiescere* : « Requiescens etiam Deus die septimo, requiem Christi significavit in sepulchro. Requievit ut leo rex pacificus, et constans : quia mortuus est quando voluit, et surrexit. Et, ut catulus leonis, quia inde mortuus est, unde natus est. Fertur catulus leonis natus, tribus diebus ac noctibus dormire : tertio autem d'ie fremitu leonis excitari. Requievit in spe caro Christi, quia in sepulchro sperabat resurrectionem; vel quia Ecclesia sperat etiam resurrectionem, ut caro Christi. » (Bède, *Sur la Genèse*, II, 49; — saint Augustin, *Sur saint Jean*, traité 17; — et saint Jérôme, *Sur le psaume xv.*)

(66) P. 35. « Rugiens leo, dicitur Deus protegens Ecclesiam adversus principes gentium. Et rugit Dominus de excelso, quum graviter minatur. Et rugit in iudicio de Sion. Et rugit nunc per doctores in Evangelio et Lege. Natura autem leonum esse dicitur, ut, cum infremuerint et rugierint, omnia animalia contremiscant, et fixo gradu se movere non possint. Itaque et Dominus, cum, instar leonis, rugierit, et intonnerit, ac dederit vocem suam, cunctæ aves et universa volatilia perhorrescent; hoc est, diabolus et dogmata perversa hæreticorum conticescent. » (*Sylva allegoriarum*, au mot *Rugire*.)

(67) P. 36. Bède le Vénérable, *Sur les Proverbes*, XXX : « Gradiuntur autem bene tria, nempe leo significans Christum, et gallus prædicatores, et aries ordinem sacerdotum bonis exemplis gregem instruendum. » (*Sylva allegoriarum*, au mot *Ambulare*.) — Voyez aussi un tableau de Jésus-Christ et de la Vierge dans l'église de Saint-Sébastien de Nürenberg; on y lit auprès du lion et de ses trois petits : *Leo suos catulos excitat rugitu cum potenti*.

(68) P. 36. *Der Marnner*, etc. collection Manesse, édit. de Zurich; t. II, p. 176. col. 2, et Meister Chuonrat von Wuirzburg, même collection, t. II, p. 200.

(69) P. 36. Saint Ambroise, *Sur Joseph*, II. — Santis Pagnini, *ut supra*, liv. X, chap. xxxiv, p. 593. — On peut recourir à la note 75, où le passage relatif au lion endormi ou couché, symbole du Christ à sa passion, fait également mention du lion qui se relève, se redresse et est l'espoir des nations.

Par une extension dont nous ne nous rendons pas compte et que l'extrait du commentaire n'exprime même pas, le verset de la Genèse relatif à la gerbe de Joseph (ch. xxxviii, vers. 7) est appliqué au lion dressé sur ses pieds de derrière, symbole de Jésus-Christ ressuscité : « Manipulus Joseph stans, Christum significare potest; et, ut erat consurgens, designat ejus resurrectionem. » Nous comprenons bien que la gerbe s'entende du Christ; mais nous ne voyons pas comment on y a découvert le lion.

(70) P. 36. *Physiologus*, *De natura animalium et bestiarum*<sup>1</sup>; biblioth. des ducs de Bourgogne, à Bruxelles, n° 10,074, au chapitre *De Leone regis bestiarum*. D'après le *Physiologus*, le lionceau arrive mort en ce monde : la mère le garde

<sup>1</sup> Ce manuscrit de la bibliothèque de Bruxelles, que les auteurs du catalogue regardent, dit le R. P. Charles Cahier (*Mélanges*, t. II, p. 89), comme appartenant aux dernières années du x<sup>e</sup> siècle (??), a fourni un texte généralement bon, mais souvent tronqué. Il est coté 10,074 et relié avec les numéros 10,066-10,075 et autres. J'en dois la connaissance, ajoute le savant jésuite, à M. Stengel, qui per-

trois jours; le père arrive ensuite, souffle sur la face de son petit et lui donne la vie. — *Speculum passionis Domini*, petit in-folio; Nuremberg, 1519; fol. 49 verso, col. 1. Nous allons citer le passage, qui fait connaître plusieurs figures symboliques appliquées à Jésus-Christ: «Le Seigneur vint donc le dimanche de grand matin, accompagné d'une multitude honorable d'anges et, reprenant le plus saint des corps, il brisa le sépulcre fermé, ressuscitant par sa propre puissance. Ce qui fait dire à saint Augustin: Après les dérisions et le fouet, après les coupes de vinaigre et de fiel, après le supplice de la croix et les blessures, enfin après la mort elle-même, et après le retour des enfers, il surgit de son trépas avec un corps nouveau. Une vie cachée renaît de la destruction, et, dans la mort, ressuscitera le salut réservé, qui doit revenir plus beau encore après le trépas. Alors la jeunesse du Christ fut renouvelée comme celle de l'aigle; alors le lion réveilla son lionceau; alors le phénix commença une nouvelle vie; alors, avec le même limon et les fragments du vase, le potier a fait un autre vase comme il a plu à ses yeux; alors Jonas est sorti sain et sauf du ventre de la baleine; alors le candelabre a été revêtu d'or; alors a été relevé le tabernacle de David, qui était renversé; alors a resplendi le soleil, auparavant dans le nuage; alors a été vivifié le grain de froment, qui, en tombant dans la terre, était mort; alors le cerf a repris ses cornes (sa puissance); alors Samson a emporté les portes de la cité et s'en est allé; alors Joseph, délivré de sa prison, est octroyé et constitué le maître de l'Égypte; alors la nourriture distribuée est entourée de joie, *tunc concisus succus circumdatur lætitia*, etc.»

(71) P. 36. La représentation du lion éveillant ses petits se trouve dans une *Bible de Saint-Sulpice de Bourges*, du XII<sup>e</sup> siècle (bibliothèque de Bourges, n° 1743, à l'initiale du chapitre 1 des *Actes des apôtres*). — Voyez aussi le calice en vermeil, avec émaux, de la cathédrale de Mayence: nous en donnons une description sommaire à la note 127.

(72) P. 36. Saint Jérôme, *Sur Ézéchiel*, ch. I, vers. 7: «Et pedes animalium recti designant velocem accessum a terrenis ad cælestia.» — Origène, *Sur les Nombres*, ch. XXXI, vers. 24, à l'homélie XVI; — et saint Grégoire, XXII, *Moral.* 21: «Erigi quasi leonem est imitari perfectionem Christi.»

(73) P. 36. *Gloses diverses sur le psaume LVI.* (Psautier latin-français de la Biblioth. impériale, manuscrits français, supplément, n° 132 bis, fol. 99.) Voici le passage: «Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam, et eripuit animam meam de medio catulorum leonum.» Dans la glose en interligne, au-dessus de *misericordiam*, on lit *Christum*; au-dessus de *animam* est écrit *ecce ipse se suscitavit*; et les mots *populi a principibus seducti* sont au-dessus de *catulorum*. Nous

met à peine que je prononce son nom, craignant sans doute qu'un mot de plus ne devienne un éloge de son obligeance et de la modestie avec laquelle il dissimule en quelque sorte ses sérieuses études sur le moyen âge.» — Notre pensée ayant toujours été de mettre en tête de ce rapport (lors du tirage à part) le nom de notre excellent camarade, collaborateur et ami, M. le commandant Stengel, et de consigner ainsi d'une manière durable, autant qu'il dépend de nous, notre profonde reconnaissance à l'occasion de ses grandes recherches pour la publication des *Peintures et ornements des manuscrits*, nous avons cru qu'on lirait ici avec plaisir l'opinion exprimée sur son compte par le principal auteur des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature.* (Avant-propos du *Physiologus* ou *Bestiaire*.)

donnons en même temps les deux autres gloses marginales latines du même manuscrit, afin d'avoir les trois sens, allégorique, moral et anagogique :

Glose marginale de gauche : « *misericordia*, pro nobis mortuus est; — *veritas*, « ut predixit; — *surrexit*, ad justificandos nos. » Et sur la glose marginale de droite : « Jam declarat quid misit et de quibus eripuit. Misit verbum in quo misericorditer egit : in quo et promissiones implevit. »

(74) P. 36. *Gesta Romanorum*, traduction allemande; édition d'Adelbert Keller, 1841, p. 102 et 103. « Ainsi pendu ou cloué à un arbre, il fait fuir le dragon (le diable) qui dévorait les âmes. »

(75) P. 36. Santis Pagnini, *ut supra*, p. 593. L'auteur rapporte la troisième lettre de saint Cyprien à Cécilius, dans laquelle il dit : « La bénédiction de Juda exprime la figure de Jésus-Christ, parce qu'il avait à être loué et adoré par ses frères (Juda signifie *louange*), et parce qu'il avait été opprimé par les maus de ses ennemis, pour lesquels il a porté la croix et vaincu la mort. Et parce qu'il est lui-même le lion de la tribu de Juda, il se couche dormant dans sa passion et se relève, et est lui-même l'espoir des nations. » (Voy. ci-après les versets 9 et 10 du chapitre XLIX de la Genèse, commençant par les mots : « Juda est un jeune lion. . . Le sceptre ne se retirera pas de Juda; » ils sont la clef d'une foule d'allégories relatives au lion et toujours prises en bonne part; cette célèbre prophétie contient toute l'histoire des Juifs et du Christ qui leur est promis. On sait que la tribu de Juda, d'où ils tirent leur nom (*Judæi*), fut la plus nombreuse, et qu'elle donna des rois à la nation, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone.)

(76) P. 36. Origène, *Sup. Genesis*, homil. XVII et *Sup. Cant.* homil. II. — Saint Augustin, *De Trinitate*. — Bède, *Sup. Genesis*, XLIX, vers. 9 : « Accubans « leo designat Christum in sepulchro, in quo, non necessitate, sed potestate, jacuit : et, ut catulus leonis, quia tribus diebus et noctibus in cubili sepulchri « jacens, in ipsa morte, mortis imperium vicit. Accubuit autem sicut voluit, et « quandiu voluit. » Voici le passage de la Genèse qui a donné lieu au commentaire : « Juda est un jeune lion. Vous êtes monté, mon fils, après avoir ravi la proie. Juda s'est abaissé, il s'est reposé comme un lion qui est dans sa force, et comme une lionne; qui le réveillera? — Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé, et à qui les peuples obéiront. » (Ch. XLIX, vers. 9 et 10; édition de Th. Desoer.)

(77) P. 36. Origène, *Sup. Num.* homil. XVII, et in divers. homil. VI : « Dormivit « Christus ut leo, quia moriendo vicit diabolum. » Le verset de la Genèse déjà cité à la note précédente a fourni de même l'allusion actuelle, concurremment avec ce passage des Nombres : « Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion et comme une lionne; qui osera le réveiller? » (Ch. XXIV, vers. 9.) — Dans les Psaumes on lit aussi : « Je me suis couché et endormi et je me réveille tranquillement, parce que le Seigneur fait mon appui. » (*Psaum.* III, vers. 6.) C'est à ces trois versets qu'Origène attache son commentaire.

(78) P. 36. *Sacramentaire de Gellone*, *ut supra*, fol. 235 recto. Les deux animaux forment l'initiale du mot *Domine* à la *bénédiction de l'eau et du sel* pour

l'aspersion dans l'intérieur des maisons, *in domum*. Le lion, debout, tient le serpent sous ses griffes et le dévore, en commençant par la queue. Ce sujet d'un lion dévorant un serpent n'est pas unique dans ce singulier manuscrit. — Nous avons trouvé le lion mordu par un serpent dans une lettre initiale de la Chronique d'Eusèbe de Césarée, écrite en 1163. Le texte en regard ne paraît pas avoir de rapport avec la figure, à moins qu'on ne veuille chercher l'allusion sur la même page, mais dans une autre chronique, celle de Sigebert, moine de Gemblours, où il est question de la chute de l'empire romain.

(79) P. 36. *Speculum passionis*, etc. ut supra, fol. 52, col. 2. — *Vetus missale Sanctæ-Geneviève* (biblioth. Sainte-Geneviève, manuscrit latin, in-fol. BB. n° 1). — Saint Grégoire, *In Ezechiel*. hom. IV, t. IV, de l'édition de Venise, 1769.

(80) P. 36. Lauret, *Sylva allegoriarum totius sacræ scripturæ*, ut supra, p. 33; l'auteur ne cite pas d'autorités. « Et capiunt leonem non sine vulneribus (Ézéchiel, ch. XIX, vers. 8), qui, post lapsum, in adversarium fortiores insurgunt. »

(81) P. 36. *Gloses diverses sur le psaume VII*, vers. 2 et 3. (Psautier latin-français, ut supra, fol. 12 verso.) Voyez, page 30, ce que nous avons dit de cette figure, et, à la note 46, le passage cité; mais il faut ajouter à ce propos que le lion terrassant est souvent confondu avec le lion vengeur (voyez note 146).

(82) P. 36. Cette peinture, dont nous avons le calque, est fort rare; l'explication se trouve dans un psautier in-4°, écrit vers 1414 et appartenant, en 1842, à M. le marquis de Ganay, qui l'avait acquis de M. E. Charre. Elle remplit l'initiale du *gimel* au psaume CXVIII, *Retribue servo tuo, vivifica me*, et on lit auprès, comme titre : « Uns qui ait un loyen (lion) en son col receyt le loyer de Dieu. »

Une autre peinture jointe au même livre, mais plus moderne, représente un lion seul avec le mot *desertum* au-dessus de sa tête. L'écriture est du XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être du XVII<sup>e</sup>, et nous n'avons pas souvenance d'avoir vu d'autres monuments où le lion fût d'une manière absolue le symbole de la solitude; cependant l'auteur de la *Christliche Kunst Symbolik* dit, au mot *Lion*, qu'il fut très-anciennement employé dans cette acception : du reste, l'allusion n'est pas cherchée et s'applique naturellement à saint Jérôme, qui vécut dans la solitude. Quelques anciens ont expliqué de même le lion de saint Marc, parce que le troisième verset de son Évangile commence par ces mots : *Vox clamantis in deserto*.

(83) P. 37. La sirène accompagne quelquefois David combattant ou jouant de la harpe, comme à la porte méridionale de Saint-Étienne de Bourges, ou sur un chandelier publié par l'*Archeologia*, t. XXIII, p. 322, pl. XXVIII. M. Meyrick vieillit ce dernier monument de plus d'un demi-siècle, en le plaçant au commencement du XII<sup>e</sup>. — Un de nos collaborateurs pense qu'au lieu de sirènes il faut y voir des autruches.

(84) P. 37. *Speculum humanæ salvationis* (ms. de la biblioth. de l'Arsenal, théologie latine, n° 42, B. fol. 23 r° et v°). — Le manuscrit est de l'an 1324; l'auteur dit que Samson et Bananiás (*sic*) ont la même signification symbolique par rapport à Jésus-Christ. Il est probable que les Pères et les allégoristes parlent de Banaiás, mais nous n'avons pas eu le temps de faire cette recherche. (Voy. la note suivante.)

(85) P. 37. Banaïas de Cabséel, symbole de Jésus-Christ vainqueur du diable, est représenté par un homme à cheveux courts, dans une peinture de la Résurrection et de la Visite des saintes femmes au tombeau. (*Sacramentaire de M. le comte de Fürstemberg-Stammheim.*) Au bas du groupe, on lit : *Leo Banaïas*. Il était fils de Joïada, capitaine des gardes de David. Il tua les deux lions de Moab (II, *Rois*, ch. XXIII, vers. 20), c'est-à-dire qu'il prit les deux villes d'Ar ou Ariel, ou la ville d'Ar, partagée en deux par l'Arnon. Il tua aussi un lion qui était tombé dans un puits, au temps d'une grande neige. Il combattit contre un géant haut de cinq coudées, et qui était armé de lance et d'épée, quoique lui n'eût que son bâton, et il le renversa mort sur la place, etc. (Dom Calmet, *ut supra*, au mot *Banaïas*. Le texte de la Bible est bien préférable à l'analyse de Calmet; mais nous ne l'avons pas sous la main quand nous écrivions la note.)

*Erratum.* Page 37, ligne 2, au lieu de : on trouve de même, etc. lisez : « on trouve le diable vaincu par Jésus-Christ et transpercé par la croix. Comme symbole de la force, le lion est monté par la Mort. » — Le mot *créée* doit être supprimé, faute de développement.

(86) P. 37. Une pensée, sans doute semblable, montre le lion ainsi dompté dans la *danse des morts* à Lübeck. (Jac. Grimm, *Deutsche Mythologie*, page 865 de la 2<sup>e</sup> édition; Göttingen, 1843.)

(87) P. 37. Tertullien, *Exhortation à la chasteté*. (*Panthéon littéraire, Choix de monuments primitifs de l'Église chrétienne*, p. 251, col. 1.)

(88) P. 37. Dans plusieurs Bibles, le lion à deux têtes semble avoir cette signification; mais nous n'avons pas d'autorité qui puisse être produite à l'appui de cette conjecture. Un savant et honorable archéologue anglais regarde, dans certain cas, le lion de Juda comme le symbole de l'Ancien Testament (*Description de la Bible* (prétendue) *d'Alcuin*, page 16). Notre *Bible de Charles le Chauve* (n<sup>o</sup> 1), jadis prétendue de Charlemagne, pourrait appuyer cette opinion fort ingénieuse, mais qui ne repose, à notre connaissance, sur aucun texte.

(89) P. 37. *Speculum humane salvationis* (manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, théologie latine, n<sup>o</sup> 42 B. fol. 11 verso, col. 1 et 2). — *Bible allégorisée en figures*, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, du *British Museum*, acquise depuis 1848, et appartenant jadis à M. le docteur Demons, fol. 82 verso, col. 1.

Le souvenir des lions gardiens de Salomon fit établir de même des lions, ou des masques de lions, sur les sièges épiscopaux et les trônes des rois. Il paraît que les empereurs de Constantinople avaient auprès d'eux des lions gardiens du trône, dressés pour cet usage, ou peut-être des lions automates. Luitprand, évêque de Crémone au X<sup>e</sup> siècle, raconte, dans le récit de son ambassade auprès de Nicéphore-Phocas, que les lions du trône de Constantinople hurlèrent et que les oiseaux artificiels chantèrent au moment où il fut présenté à l'empereur. (*Luitprandi historia*, ap. Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. II, pars I, p. 469. Les œuvres de Luitprand, auteur d'une *Histoire de l'Allemagne, de 862 à 964*, ont paru à Anvers, en 1640.) — Les lions apprivoisés, toujours d'usage en Asie, n'étaient pas inconnus à l'Occident : du Cange parle des lions au mot *Agricolantes*. Il y en avait à la cour de Louis, margrave de Thuringe, mari de sainte

Élisabeth ; et, suivant le récit publié par Muratori, Philippe le Long, roi de France (1316 à 1322), jouait avec un lion aussi familièrement qu'on jouerait avec un petit chien : « Anco iocava con lo liono sì domesticamente, como aicuno iocara con uno caciolino. » (*Antiq. italicæ mediæ ævi*; Milan, 1740, t. III, col. 373 B.)

Quant aux tigres apprivoisés à l'usage des princes, pour en trouver la mention durant l'histoire du moyen âge, il faut rester en Orient. On lit dans Gibbon que les ambassadeurs de l'Inde apportèrent à l'empereur Théodose le Jeune un fort beau tigre privé; c'était vers l'an 446. Le comte Marcellin semble attacher à ce fait une assez grande importance, disant que, dans ce même temps, Attila sollicita lui-même la paix et les présents qu'il avait précédemment refusés. (*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, ch. xxxiv; édition de Paris, 1812, t. VI, p. 285, note 1; traduction de M. Guizot.)

(90) P. 37. *Speculum humanæ salvationis* et Bible *allégorisée*, comme à la note précédente. — « Le trône d'ivoire de Salomon désigne, selon Rupert, la grandeur de la majesté du Christ, dans le dernier et terrible jugement. L'ivoire en indique la pureté; et il était revêtu d'or, parce qu'à ce moment se révélera la justice d'or de la divinité. Il avait six degrés: car le jugement s'accomplira en six arrêts. . . . Les deux mains placées, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, désignent le jugement et la miséricorde. Les deux lions, auprès de chaque main, sont, dans les deux cas, le symbole du puissant et formidable jugement de la vérité: car tout impie sera condamné par la gauche, et c'est à peine si le juste sera sauvé par la droite. Les douze lionceaux debout sur les six degrés seront les douze apôtres; douze, c'est à-dire, les juges universels, préposés aux rétributions équitables de l'une et l'autre main. »

Voici les trois versets des *Paralipomènes*, auxquels se rapporte le commentaire de Rupert: « Le roi (Salomon) fit, de plus, un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'un or très-pur. — Les six degrés par lesquels on montoit au trône, et le marchepied, étoient d'or, avec deux bras qui le tenoient de chaque côté, et deux lions près de ces deux bras. — Il y avoit douze autres petits lions posés sur les degrés de côté et d'autre: il n'y a jamais eu de trône semblable dans tous les royaumes du monde (Liv. II, chap. ix, vers. 17 à 20). » (Édit. de Th. Desoer.) — Saint Jérôme dit aussi, dans son commentaire sur le prophète Michée (chapitre v, vers. 8), que le lion, parmi les bêtes de la forêt, et le lionceau, parmi des troupeaux de brebis, sont la figure des apôtres convertissant les gentils par leur prédication. « Et transit leo super jumenta, quum apostoli prædicando convertunt gentes. » (*Sylva allegoriarum*, ut supra, au mot *Transire*; voyez le même ouvrage, au mot *Cathedra*.)

(91) P. 37. *Speculum humanæ salvationis*, ut supra, fol. 22 verso, col. 1 et 2. « La fosse aux sept lions de Babylone désigne l'enfer, et les sept lions, tous les démons, indiqués par le nombre sept; les démons attaquant les hommes par sept causes mortelles. — Le nom de ces péchés mortels sont: l'orgueil et l'envie, la colère et la paresse (*accidia*)<sup>1</sup>, l'avarice, la gourmandise et la luxure. Ce sont

<sup>1</sup> Notre traduction est prise de l'Italien, où l'*accidia*, paresse, saineantise, est, en effet, indiquée comme l'un des sept péchés capitaux (*Dictionn. d'Alberti de Villanova*); mais du Cange renvoie aux mots *acedia*, *tædium*, nouchalence, tiédeur, ennui, dégoût, et cite ces deux définitions: « Est tædium et

là les traits des démons et les armes du diable. — L'auteur avait dit plus haut que « le purgatoire est figuré par Daniel dans la fosse aux lions. » Ainsi, enfer, car la fosse est le séjour de sept démons; purgatoire, car Daniel, tourmenté momentanément, est visité par Habacuc, qui, transporté par l'ange du Seigneur, lui apporte sa nourriture. (*Daniel*, chap. xiv, vers. 32 à 39.)

On voit aussi, dans le même ouvrage (fol. 35, col. 2), que le Pharaon et ses Égyptiens, enfermés dans la mer Rouge (*Exode*, chap. xiv, vers. 22 à 30), sont la figure des damnés renfermés avec Lucifer et les démons. (L'étendard des Égyptiens et le bouclier des cavaliers portaient, suivant le miniaturiste, une tête de nègre, vue de profil<sup>1</sup>.) — Et les tourments des damnés se retrouvent également (*ibid.*) dans les supplices que Gédéon fit éprouver aux soixante et dix-sept anciens

• *anxietas cordis, que infestat anachoretas, et vagos in solitudine monachos; — melancholie species, que monachorum propria est.* » On lit aussi dans le *Livre des vices et des vertus*, au chapitre où se trouve décrite et expliquée la Bête de l'Apocalypse, que la quatrième tête de la Bête est paresse, appelée en langage cléricale *accide* : « Li quarz est persee, que l'en apèle en clerjois *accide* » (fol. 16). Et, plus loin, l'auteur dit encore : « Li quarz chiés (*sic*) de la male beste est *accide*; c'est persee et anuiz de bien faire. Cist vices est une trop male raiue qui giète mout de males branches : car *accide* fait que li hom a mauvais commencement, et plus mal amendement, et puis trop mal definement » (fol. 23). — Nous avons déjà parlé du *Livre des vices et des vertus* aux notes 45 et 48.

<sup>1</sup> Cependant, au fol. 32, col. 1, les Égyptiens, même lorsqu'ils assiègent la ville de Saba (Méroé), sous la conduite de Moïse, ont pour enseigne le scorpion, symbole du démon, les Égyptiens étant pris pour les démons : . . . . *exercitu Egyptiorum; id est demonum mundam*. Également, aux folios 37, 38 et 40, on trouve le scorpion sur la bannière des soldats qui figurent à la passion de Jésus-Christ. — D'après Pierius (ut *infra*, p. 202), le scorpion est le symbole de l'Afrique.

A propos du scorpion, Maternus le nomme avec le basilic et les déclare tous deux les symboles du diable. (*De l'erreur des religions profanes*, dans le *Panthéon littéraire : Choix de monuments primitifs de l'Église chrétienne*, pages 762 et 763.) On peut lire aussi, dans Orderic Vital, le discours étrange que le vénérable Serlon, évêque de Seez, tint à Henri 1<sup>er</sup> d'Angleterre, dans le bourg de Carentan, sur les gués de la Vire (*Vada Vira*, aujourd'hui les Vais ou Vès). C'était le jour de Pâques 1105, lorsque ce prince vint en Normandie pour en déposséder son frère le duc Robert. L'église était encombrée des meubles des paysans, qui venaient y chercher un refuge, et le roi dut s'asseoir dans un lieu peu convenable, au milieu des papiers de ces pauvres laboureurs. A ce spectacle, l'évêque, poussant de longs soupirs, se mit à prêcher avant le service et peignit, dans les termes les plus forts, les malheurs du Cotentin et de toute la Normandie; puis, disent les Bénédictins, « il donna une marque singulière de son zèle contre les cheveux longs que le roi et toute sa cour portaient alors; usage qu'une fausse interprétation de saint Paul faisait regarder, par les dévots du temps, comme un péché contre nature. » (*Art de vérifier les dates.*) « *Vir quidem si comam nutriat, ignominia est illi.* » (*Corinth.* I, chap. xi, vers. 14.)

« Dans cette année même, dit le prélat, Robert de Bellême a brûlé dans mon diocèse l'église de Tournay (arrondissement d'Argentan), et il y a fait périr quarante-cinq personnes des deux sexes. . . . Votre frère (le duc Robert) dissipe en bagatelles et en frivolités les richesses de son puissant duché! Il est souvent, faute de pain, obligé de jeûner jusqu'à nones. La plupart du temps, il n'ose se lever de son lit; et, faute de vêtements, il ne peut aller à l'église, parce qu'il manque de culottes, de bottines et de souliers. . . . Tous, comme les femmes, vous portez de longs cheveux. . . . Ce n'est pas pour leur ornement ou leur plaisir que l'on ordonne aux pénitents de ne pas se raser la barbe et de ne pas couper leurs cheveux. . . . Par leurs longues barbes, ils ressemblent à des boues, dont les libertins et les courtisanes imitent honteusement l'infâme lubricité; et les honnêtes gens les regardent à bon droit comme abominables, à cause de la détestable odeur de leurs débauches. . . . Les prévaricateurs endurcis évitent de se raser, de peur que les barbes coupées ne blessent les maîtresses auxquelles ils donnent des baisers; et, couverts de soie, ils imitent beaucoup plus les Sarrasins que les chrétiens. Voilà qu'ils ont tourné l'extérieur négligé du pénitent en appareil de luxure. En effet, ces fils obstinés de Béal se couvrent la tête de la chevelure des femmes, tandis qu'ils portent au bout de leurs pieds des queues de scorpion, se montrant ainsi femmes par la mollesse, et serpents par l'aiguillon. Cette espèce d'hommes a été désignée sous la forme de *sauterelles*, il y a mille ans, par Jean, dans l'Apocalypse qu'il publia à Pathmos, et dans laquelle il nous donne, à cet égard, des détails évidents. . . . C'est pourquoi, glorieux monarque, je vous

de la ville de Soccoth (*Juges*, chap. viii, vers. 16), lorsque, pour les punir de leur refus, il leur fit briser le corps avec les épines et les ronces du désert. Enfin, nous les avons encore dans les tortures que David fit subir aux habitants de Rabbat-Ammon et de toutes les autres villes des Ammonites (*Rois*, liv. II, chap. xii, vers. 31), quand il « les coupa avec des scies, fit passer sur eux des chariots avec des roues de fer, les tailla en pièces avec des couteaux, et les jeta dans les fourneaux où l'on cuit la brique. » (Les deux miniatures représentent des hommes nus, suspendus par les bras ou par les pieds, et qu'on frappe à coups redoublés, ou dont on ouvre le corps avec des râtaux à dents de fer.)

C'est à l'occasion de cette œuvre mystique que nous écrivions, il y a quelques années : « Quand la passion d'allégoriser ne trouva plus de pâture dans l'Écriture sainte, où tout avait été déjà interprété; quand une explication nouvelle eût pu attirer sur ses auteurs une accusation d'hérésie, cette passion porta les allégo-

prie de donner à vos sujets un louable exemple; que surtout ils voient par vous-même comment ils doivent se coiffer. » A ces mots, ajoute le chroniqueur, le roi et tous les grands obéirent avec joie, et l'expéditif prélat tira aussitôt de sa manche des ciseaux, et tondit, de ses propres mains, d'abord le roi, puis le comte de Menlan et plusieurs autres seigneurs. Toute la suite du roi et les assistants se firent de tous côtés tondre à l'envi, etc. » (Orderic Vital, *Histoire de Normandie (Historia ecclesiastica)*, livre XI, traduction de M. Louis du Bois, de Lisieux, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XXVIII, p. 182 et suiv.)

Ce discours bizarre à la fois et pathétique de l'évêque de Sées nous indique que les *habits de soie*, la *barbe*, les *cheveux longs* et les *souliers pointus* étaient portés par la noblesse normande dans les premières années du XI<sup>e</sup> siècle, mais que l'usage des longues chevelures chez les hommes cessa spontanément à la cour d'Angleterre : enseignement précieux, qui peut servir à constater une fois de plus la date de certaines sculptures et peintures anglaises, postérieures à l'année 1105. — On sait que les *souliers à la poalaine*, c'est-à-dire à longues pointes, droites ou recourbées, reparurent plusieurs fois durant le moyen âge, et comment les Français durent abattre ces pointes, lors de la bataille de Nicopolis (1396), pour combattre avec plus de facilité.

*Note additionnelle.* De nouvelles recherches nous ont prouvé qu'il en fut des cheveux longs comme des souliers pointus. Ils avaient disparu déjà plusieurs fois chez les Normands avant l'évêque de Sées, et ils reparurent après lui; une grande circonspection sera donc apportée par les archéologues dans l'emploi de la règle posée ci-dessus. Saint Anselme, archevêque de Cantorbury, n'avait cessé de s'élever contre cette habitude efféminée de la jeunesse anglaise. Le jour des Cendres 1094 (nouveau style), peu de semaines après son sacre, il prononça un sermon qui produisit un grand effet, et les cheveux furent coupés (Charles de Rémusat, *Saint Anselme de Cantorbéry*, in-8°, 1853, p. 160). En 1102, au concile de Londres, présidé par le même prélat, il fut ordonné que tous ceux qui auraient de longs cheveux les couperaient, de manière à laisser paraître les oreilles et que les yeux ne seraient jamais couverts : « car, dit le même auteur (p. 319), on entendait généralement à la lettre le passage où saint Paul dénonce, comme une ignominie pour un homme, l'habitude de laisser croître ses cheveux (1, *Cor.* xi, 14); et, dans un signe de recherche et de vanité, on voyait la marque d'un vice détesté. Aussi, un anathème formel est-il prononcé contre ces odieux désordres qui s'étaient, dit-on, depuis la conquête, singulièrement propagés en Angleterre, et paraissaient avoir souillé jusqu'au clergé. Il faut bien, sur cette preuve et sur d'autres analogues, croire que le mal maudit par le concile et plusieurs fois dénoncé par Anselme était, au moyen âge, un vice assez commun. Mais, malgré de graves autorités, je n'hésite pas à voir une exagération puérile dans cette sévérité systématique contre les longues chevelures. Ce fut, depuis et avant même les rois chevelus, une parure chère aux races guerrières de la Germanie, que celle qui est ici proscrite par l'Église, tout au moins comme le signe d'une vie efféminée. Quand, en 1105, touchés par un sermon, le roi Henri et ses barons armés firent couper leurs longs cheveux par Serlon, évêque de Sées, dans l'église de Carentan, on peut croire qu'ils étaient bien zélés de plaire au clergé de cette Normandie, qu'ils venaient conquérir, ou même, que, dans leur ardeur belliqueuse, ils aimaient à déposer, pour le combat, une parure des jours de luxe et de mollesse; mais on ne saurait supposer que le roi et son armée fussent une horde infâme de débauchés impudents. L'Église a sagement réformé tout cela, et préfère aujourd'hui, je n'en doute pas, la longue chevelure artificielle des courtisans de Louis XIV, à la tête rasée des favoris de Henri III.



ristes du moyen âge à chercher, dans l'histoire profane et dans les écrits du polythéisme romain, les types des héros du christianisme et diverses significations morales et religieuses : témoin, le *Gesta Romanorum*, le *Speculum humanæ salvationis*, la paraphrase en vers français des Métamorphoses d'Ovide, par Philippe de Vitry (voy. note 270), et même, qui le croirait ? l'allégorie de l'animal monstrueux par la description duquel commence l'Art poétique d'Horace<sup>1</sup>. » (*Bulletin des comités historiques*, section d'archéologie, juin 1850, page 170.)

Afin de justifier nos paroles, et de montrer en même temps les difficultés d'interprétation qui naissent d'un pareil développement donné à la symbolique, nous avons réuni, en les tirant du même livre, certaines allégories sacrées et profanes, dont quelques-unes paraîtront singulières : on les trouvera à la note 178. Le *Speculum humanæ salvationis* contient aussi un très-grand nombre de symboles et de figures donnés par les écrivains plus anciens. Tels sont, par rapport à Jésus-Christ : l'aigle, le phénix, le pélican, l'éléphant et peut-être la salamandre, l'arbre, la vigne, le vase d'argile, la mer d'airain et ses douze bœufs, le soleil, le guerrier, la pierre angulaire, la pierre rejetée, Moïse, Joseph, Samson, Josué, Absalon, David, Salomon, Jonas, etc. et pour la vierge Marie : l'arche de Noé, l'échelle de Jacob, le buisson ardent, la verge d'Aaron, la verge de Jessé, la toison de Gédéon, l'arche d'alliance, la tour de David, le temple et le trône de Salomon, le candélabre à sept branches, le jardin fermé, la porte close, la fontaine scellée, l'étoile de la mer, la lune, la table du soleil, Rebecca, Judith, Esther, Sara, femme du jeune Tobie, etc. etc. mais il en est beaucoup d'autres, particulières à notre auteur, ou que, du moins, nous n'avons pas su découvrir dans les écrits de ses prédécesseurs.

Par exemple, trouvant sur une vieille porte trois chevaliers du XIV<sup>e</sup> siècle penchés sur une fontaine, ou bien l'un des trois puisant de l'eau pendant que ses camarades font le guet, reconnaîtra-t-on facilement dans ce groupe les images Gaspard, Melchior et Balthasar, dont l'arrivée à Bethléem (fol. 11 et 42) fut la IV<sup>e</sup> joie de la vierge Marie (voy. note 275), et qui auraient été ainsi préfigurés par les vaillants Abisaï, frère de Joab, Sobochaï d'Husatbi, et Banaïas de Cabséel, que nous avons rencontré précédemment (note 85) comme figure de Jésus-Christ<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Si un peintre s'avisait de joindre une tête humaine à un cou de cheval, et d'y attacher des membres de toutes espèces, qui seraient revêtus de plumes de différents oiseaux, de manière que le haut de la figure représentât une belle femme, et l'autre extrémité un poisson hideux, je vous le demande, Pisons, pourriez-vous vous empêcher de rire, etc. » (Traduction de Charles Batteux, in-8°, Paris, 1823.)

<sup>2</sup> Tels sont les noms rectifiés, des vaillants soldats, qui, selon l'auteur du *Speculum*, rapportèrent à David de l'eau de Bethléem ; mais la Bible ne les fait pas connaître et dit seulement, au livre II des Rois (chap. xxiii, vers. 13) : « Trois braves, qui étaient d'entre les trente principaux, étaient venus . . . . trouver David dans la caverne d'Odollam ; » et, au livre I des Paralipomènes (chap. xi, vers. 15) : « Trois d'entre les trente braves étaient venus trouver David, etc. » — Flavius Josèphe, à l'occasion de ce fait mémorable, indique trois autres braves : Jessen, fils d'Achen ; Éléazar, fils de Dodi ; Sebes, fils d'Ili ; et ce détail, du reste insignifiant, vient à l'appui du reproche fait au célèbre historien juif de s'être éloigné trop souvent des livres saints. Dom Calmet, de son côté, n'a cru devoir nommer qu'un seul de tous ces braves : c'est Éléazar, fils d'Ahod, petit-fils de Dodi, qui arrêta les Philistins à Phesdomim, et les battit « jusqu'à ce que sa main se lassât de tuer, et qu'elle demeurât attaché à son épée. » (*Rois*, ut supra, vers. 10.) — N'oublions pas d'ajouter que David ne voulut jamais boire l'eau apportée par les trois braves ; « il en fit une libation au Seigneur, en disant : « Que Dieu me préserve de faire cette faute en sa présence, et de boire le sang de ces hommes qui m'ont

Ces trois vainqueurs de géants traversèrent le camp des Philistins, puisèrent de l'eau dans la fontaine qui était à la porté de Bethléem, et l'apportèrent à David, pressé de la soif (*Rois*, liv. II, chap. xxiii, vers 15 et suiv. et *Paralipomènes*, liv. I, chap. xi, vers. 16 à 20). L'auteur ajoute, il est vrai, en paraphrasant saint Paul (*Corinth. I*, chap. x, vers. 6 et 11) : « Tout ce qui a été fait pour les Juifs a été figuré ; mais les Chrétiens ont tout reçu en réalité. *Omnia ergo, quæ circa Judæos facta sunt, figurata fuerunt; Christiani autem omnia in veritate receperunt* » (fol. 28 verso).

Ne s'attacherait-on, dans l'exemplaire de l' Arsenal, qu'à l'étude des miniatures, la récolte serait encore abondante par rapport à l'art, aux costumes et aux usages.

(92) P. 37. *Glose ordinaire*, sur Jérémie, 14 : « Ascendens leo de cubili de-  
« signat Christum resurgentem. *Jérém.* iv, 7 : Quantum ad literam vero, dicitur  
« de rege Babylonis; et potest intelligi de authore perversorum dogmatum et de  
« diabolo. » — On lit dans la *Bible allégorisée en figures*, appartenant jadis à M. le  
docteur Demons, fol. 181, col. 2, fig. 1 : « Non possumus cavere a crudeli bellua,  
id est diabolo, sine penitencia; quociens enim vastatur Ecclesia, fit ira Dei aperta. »  
— Jonas, évêque d'Orléans, s'exprime de même à propos d'un autre passage de  
la Genèse, chap. xxix : *De Cultu imaginum. . . adversus hæresin Claudii, præsulis  
Taurinensis*, etc. Antverpiæ, 1565, lib. III, p. 137 et 138.

(93) P. 37. *Gloses diverses sur le psaume x*<sup>1</sup> (Psautier latin-français de la  
Bibliothèque impériale, manuscrits français, supplément, n° 1132 bis; fol. 25  
verso) : « Les yeux du pécheur s'attachent sur le pauvre; ils lui dressent des em-  
bûches en secret, comme le lion dans sa caverne. Le pécheur dresse des em-  
bûches pour ravir le pauvre. » — On lit en marge : « *Leo in spelunca; quia in eo  
vis et dolus; vis in impio, dolus in miraculis.* Le lion dans sa caverne : car en lui  
se trouvent la violence et la ruse; la violence dans l'impie, la ruse dans les arti-  
fices. »

Nous ne comprenons pas le mot *miraculis*. Voici la traduction du verset par  
Le Maître de Saci : « Le pécheur se tient assis en embuscade avec les riches,

« apporté cette eau au péril de leur vie. Ainsi, cette raison l'empêcha d'en boire. » (*Paralipomènes*, ut  
supra, vers. 19.)

Il sera question, à la note 255, des sept joies de la Vierge, sur lesquelles les écrivains du moyen âge  
ne sont pas d'accord.

<sup>1</sup> Il s'agit du psaume ix, dont les Hébreux ont fait ix et x, eo le coupant en deux. La divisio  
n'est pas ancienne, elle ne se trouve pas dans les Septante, et, en conséquence, les pères grecs ne  
l'ont point reçue, ni même les latins, qui ont suivi l'*Italique*, où elle ne se rencontre pas non plus.  
Seulement le numérotage des versets recommence, ou ne sait pourquoi, au verset 22. A partir de la  
deuxième partie de ce psaume ix, nommée *Psaume x* chez les Hébreux, leurs Bibles sont toujours en  
avance d'un numéro; et, comme ils ont également partagé le psaume cxiii, ils comptent cxvi le cxiv  
de la Vulgate. Mais la nouvelle anticipation cesse à l'instant, parce qu'ils ne font qu'un psaume,  
le cxvi, des cxiv et cxv. Notre cxvi reste alors cxvii chez les Hébreux, et ainsi de suite jusqu'à cxlvi  
et cxlvii, qu'ils réunissent et appellent, avec nous, cxlvii; de telle sorte que les trois derniers  
psaumes, de même que les huit premiers, ont partout le même chiffre.

Cette manière de compter, qui n'est pas indiquée dans les manuscrits où le mode hébreu est quel-  
quefois suivi, ajoute assez de difficultés aux recherches, quand il s'agit, sur les indications des Pères  
et des commentateurs, de retrouver les passages relatifs à tel ou tel produit de l'art. Voilà pourquoi  
nous signalons une circonstance en dehors, au premier aperçu, du domaine de l'archéologie pittoresque.

dans les lieux cachés, afin de tuer l'innocent. Ses yeux regardent toujours le pauvre; il lui dresse des embûches dans le secret, ainsi qu'un lion dans sa caverne. Il se tient en embuscade afin d'enlever le pauvre; afin, *dis-je*, d'enlever le pauvre lorsqu'il l'attire *par ses artifices*. Il le jettera par terre après qu'il l'aura surpris dans son piège; il se baissera, et il tombera avec violence sur les pauvres lorsqu'il se sera rendu maître d'eux.» (*Psaume IX*, 11<sup>e</sup> partie, vers. 8 à 11, et, pour quelques Bibles, vers. 30 à 33.)

(94) P. 37. Saint Jérôme, *Sur le psaume XVI*. — Saint Grégoire, 27, *Moral.* 18. — On lit dans le psaume XVI, vers. 12 : « Mon ennemi ressemble à un lion qui brûle d'ardeur de dévorer sa proie, et à un lionceau qui se tient en embuscade. » Et dans le psaume CIII, vers. 21 et 22 : « Les lionceaux rugissent alors (durant les ténèbres) après leur proie et demandent à Dieu leur nourriture. — Aussitôt que le soleil se lève, ils se retirent et se couchent dans leurs cavernes. » Enfin, dans Job, chap. XXXVIII, vers. 8 : « Alors les bêtes rentrent dans leurs tanières, et elles demeurent dans leurs retraites. » C'est en commentant ces divers passages que saint Jérôme et saint Grégoire entendent ici, par le lion et son petit, non « le diable accompagné des Juifs aux cœurs obscurcis, » comme nous l'avons dit, par erreur, dans le texte, mais « le diable dans les cœurs obscurs des Juifs, des hérétiques, des infidèles et des méchants. »

(95) P. 37. *Archeologia*, t. XXIII, p. 312, pl. XXVIII. Deux lions entourés d'un serpent sont placés aux deux côtés d'un médaillon chargé d'un cavalier, d'un chasseur (?); c'est l'homme du monde, le puissant : car, près de lui, David enfant, l'homme de Dieu, est montré combattant le lion, qu'il vainquit. Deux sirènes ailées, symbole du chant, accompagnent David; mais nous avons déjà dit, à la note 83, qu'un de nos collaborateurs voit ici des autruches, et, précisément à ce propos, nous revenons plus loin sur les divers symboles de cet oiseau, qui est pris, selon les cas, en bonne et en mauvaise part (note 270, dans la 2<sup>e</sup> partie, où l'on traite de la Sirène).

(96) P. 437. *Notes selon saint Augustin (sic) sur les proverbes*, etc. ut supra. — *Bible allégorisée en figures*, ut supra, fol. 145, col. 1. — A propos de ce passage de l'Ecclésiaste, les commentateurs ajoutent que le chien vivant est le pauvre juste; c'est aussi le païen vivant en Dieu et préférable au juif infidèle, qui, plein d'orgueil, meurt dans son iniquité. Selon Dom Calmet, ce proverbe marque « que la mort rend méprisables ceux qui, d'ailleurs, sont les plus grands, les plus puissants et les plus terribles. » On disait jadis : « Vaut mieux goujat debout qu'empereur enterré. »

(97) P. 37. *Etherii et Beati adversus Elipandum* (Tolet, archiepisc.), lib. 1; chez Canisius, *Lectiones antiquæ*, Anvers, 1725, t. II, partie 1, p. 334. Dans le même écrit, p. 342, le lion figure parmi les symboles de Jésus-Christ, entre lesquels nous remarquons aussi le bouc, le serpent et la pierre d'achoppement; mais, p. 356, le lion, le léopard et l'ours sont les symboles du diable! (Voyez note 100, les idées des derniers siècles du moyen âge sur certains animaux.)

(98) P. 37. Augusti, *Handbuch der christlichen Archäologie*, etc. t. III,

p. 677. — Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, lib. IV, cap. xxx, p. 262. Dans le Cantique des cantiques (chap. iv, vers. 8), l'époux invite l'épouse à fuir des *cavernes des lions* et des *montagnes des léopards*, c'est-à-dire, d'après saint Jérôme, l'orgueil des démons : « Fuge cubilia leonum, fuge superbiam dæmonum. »

(99) P. 37. *Traité de théologie*, etc. ut supra, fol. 49 recto et verso. « C'est ainsi que David avait dit, en faisant parler le Père à son Fils : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras le lion et le dragon. » Il a dit l'aspic pour la mort; il a appelé basilic le péché; il a dit le dragon pour le diable dressant en secret des embûches, et le lion pour l'antechrist. »

Nous avons pris ce passage dans le chapitre intitulé : *Du Dragon*; et, pour ne pas avoir à y revenir plus tard (p. 47), nous dirons tout de suite que « le dragon est le serpent, c'est-à-dire le diable. Il est aussi le Léviathan, c'est-à-dire le serpent des eaux, qui se roule dans la mer du siècle, avec une astuce pleine de volubilité. » Dans tout ce qui suit, le dragon ou serpent est pris en mauvaise part. Il marche sur la poitrine et sur le ventre, parce qu'il cherche à séduire, ou par une pensée d'orgueil, ou par la luxure, ou par la voracité du ventre. Il y a inimitié entre la semence du diable et la semence de la femme, car la semence de la femme est un acte de bonne œuvre; il dresse des embûches à son talon; c'est-à-dire, à son âme. « C'est ainsi qu'il chercha, sans y réussir, à séduire le Christ, quand il le vit devenu homme. Alors donc il (Jésus-Christ) lui écrasa la tête; et il ne l'écrasa pas au moyen de sa puissance, parce qu'il était Dieu, mais par son humilité d'homme, qui est la mort, etc. »

On trouvera plus loin les développements dans lesquels il a fallu entrer par rapport au dragon, au serpent, à l'aspic, etc.

(100) P. 37. *Notes selon saint Augustin* (sic), etc. sur les *Proverbes*, ut supra. L'allégoriste tire ses comparaisons du Cantique des cantiques (chap. iv, vers. 8, cité à l'avant-dernière note). Saint-Augustin, ou le commentateur inconnu, dit également dans la glose : « *Leones*, propter superbiam vel violentiam; pardi, propter crudelitatem, vel variationem malignarum artium. » *Der beschlossen* (sic) *Gart des Rosenkrantz Marie* (le Verger du Rosaire de Marie), fol. 79. Ce dernier ouvrage, rare et curieux, paraît avoir été imprimé entre 1484 et 1492. Il résume la plupart des croyances pieuses de l'époque sur la Vierge Marie et rappelle souvent le *Mariale*, ou *De Laudibus beatæ Mariæ Virginis*, etc. imprimé à Strasbourg, également en 1493<sup>1</sup>. Notre auteur réunit en même temps une foule d'emblèmes, d'allégories et de symboles étrangers à la Vierge, mais qui rentraient dans son sujet.

Ainsi, par exemple, à propos de la toison de Gédéon arrosée par le Seigneur (*Juges*, chap. vi, vers. 37 à 40), l'un des principaux symboles de Marie, le lion est signalé comme le symbole de l'orgueil : « *Item*. La pluie ne des-

<sup>1</sup> Le *Mariale*, plus vieux de deux siècles que le *Der beschlossen* (sic) *Gart des Rosenkrantz Marie* (littéralement : *Le Jardin fermé de la couronne de roses de Marie*), contient la liste, par ordre alphabétique, des prérogatives et des perfections de la sainte Vierge. Il a pour auteur Jacques de Voragine ou Varagine, archevêque de Gênes, compilateur de la Légende dorée, mort en 1298. — Plusieurs ouvrages, relatifs à la vierge Marie, ont paru sous le même titre, entre autres, celui de Pierre Canisius, mort en 1597.

cent que dans la laine de *brebis*, c'est-à-dire dans les âmes simples et innocentes, et non dans la laine de *chèvre*, à cause de son peu de chasteté; ni dans la laine de *lion*, à cause de l'orgueil; ni dans la laine de *renard*, à cause de la tromperie; ni dans la laine d'*âne*, à cause de la paresse; ni dans la laine de *chameau*, à cause de la bosse de l'avarice; ni dans la laine de *loup*, à cause du brigandage; ni dans la laine de *chien*, à cause de la calomnie; ni dans la laine d'*ours*, à cause de la gloutonnerie; ni dans la laine de *vache*, à cause de la nonchalance; ni dans la laine de *veau*, à cause de la lubricité; ni dans la laine de *cheval*, à cause du désaccord; et sic de aliis.»

La gravure qui accompagne la citation montre Gédéon en chevalier du xv<sup>e</sup> siècle, à genoux, à côté de la toison.

(101) P. 37. *Deutsche Predigten des XIII und XIV Jahrhunderts*, édités par Hermann Leyser, 1838; Quedlinburg et Leipzig, p. 18. — Voyez, à la note 134, la lettre de Jarunton ou Gérente, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, aux moines de Saint-Hubert des Ardennes: il y est question des dents du lion (dévorant) que Dieu brisera dans sa colère.

(102) P. 37. *Bulletin monumental, ou Collection de mémoires sur les monuments historiques de France*, dirigé par M. de Caumont. Paris, 1845, t. II, n<sup>o</sup> 6, p. 432; chapitre *Description des vices et des vertus*, par Jourdain et Duval, dans *Le grand portail de la cathédrale d'Amiens*. — En se rappelant, plus tard, que la cruauté est un des caractères du lion, comme l'indique l'inscription de Chartres, il ne faut pas oublier que c'est un cas exceptionnel. D'une manière générale, dans la symbolique chrétienne et réserve faite du *lion rugissant* de saint Pierre (*Épître I*, chap. v, vers. 8), le roi des animaux est pris en bonne part.

(103) P. 37. Voir, note 45, notre opinion sur ce volume, qu'on sait avoir appartenu à Philippe le Hardi (ou, plutôt, à Philippe le Bel); ce qui met son exécution entre 1280 et 1314. Le dernier possesseur a écrit sur le 1<sup>er</sup> feuillet :

Cil que fist Livre des Vertus  
Fut grans amis du bon Jhésus,  
Et si fist Somme de tous Vices.

Nous persistons à croire que le livre était à peine commencé à l'avènement de Philippe le Bel, et ce prince hérita du chef-d'œuvre commandé par son père.

On a répété et défiguré, de la manière suivante, sur le recto du dernier feuillet de garde, l'inscription finale du manuscrit: « Ce livre a esté commancée et achevée par un frere de l'ordre des Précheurs, à la requeste du roy de France Philippe, en l'an mil deux cens soixante et neuf. Signé: PEYRAT. » Le caractère de la note, quoique moderne, prouve que ce chef-d'œuvre de calligraphie a quitté, au moins depuis deux siècles, la bibliothèque de nos rois; mais nous ignorons si l'on est fondé à voir ici, comme on l'a dit, la signature de Du Peyrat, prêtre et trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, mort en 1643, auteur de *l'Histoire ecclésiastique de la cour, ou les antiquitez et recherches de la chapelle et oratoire du roy de France, depuis Clovis I<sup>er</sup>*, in-folio, Paris, 1645.

Après avoir examiné très-longtemps et très-attentivement le volume, nous ne

lui trouvons de rival que dans le célèbre manuscrit de l'*Abbaye chrétienne*, où nous avons puisé l'une de nos plus belles planches du XIII<sup>e</sup> siècle, et sur lequel nous allons nous arrêter, parce qu'il renferme plusieurs modèles de crosses d'abbesse. L'art français de cette époque s'y montre d'ailleurs à son apogée relatif, dans trois grandes peintures qui surpassent en finesse et en expression le *Psautier du roi saint Louis*, du musée des Souverains. Aussi lui avons-nous emprunté deux figures d'abbesses crossées, une représentation de Dieu le Père, le Couronnement de la Vierge, et le groupe ci-dessous de la sainte Trinité, afin de mettre ces divers sujets en regard des petites compositions fournies, vers le même siècle par les volutes du bâton pastoral.



Le Père, le Verbe et le Saint-Esprit.

(Calqué sur l'original.)

Près de cette dernière image, une religieuse de l'ordre de saint Dominique semble en extase devant le mystère incompréhensible, qu'elle adore à genoux, mais en ouvrant les bras, presque à la manière antique; et on lit, à côté, les célèbres paroles de saint Jean, : PATER, VERBUM, SPIRITUS SANCTUS, HI TRES, UNUM SUNT <sup>1</sup>. La pieuse dominicaine vient sans doute de renouveler ses vœux : les images du *soleil* et de la *lune*, au-dessus de sa tête dans les rosaces des arceaux gothiques, apprennent que la vierge chrétienne, engagée dans la religion, appartient au Seigneur *et le jour et la nuit*. « Heureux est l'homme. . . . qui met toute son affection dans la loi du Seigneur, et qui la médite le jour et la

<sup>1</sup> « Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit; et ces trois sont une même chose. — Et il y en a trois qui rendent témoignage dans la terre, l'esprit, l'eau et le sang; et ces trois sont d'accord (grec, pour) attester une même chose. » (Saint Jean, *Épître II*, chap. v, vers. 7 et 8; édition de Th. Desoer.)

nuit (*Psaume* 1, vers. 2). (Voyez la prosopopée *du jour et de la nuit*, à côté du prophète, dans le beau manuscrit grec du x<sup>e</sup> siècle, conservé à la Bibliothèque impériale sous le n<sup>o</sup> 510.)

(De tous les dessins analogues, réunis pour être montrés ensemble, le Couronnement de la Vierge, donné pages 24 et 103, la *Vierge de Sigy*, de la note 222, et notre sainte Trinité, sont les seuls dont la gravure soit maintenant finie. Ce dernier bois avait sa place marquée dans l'un de ces passages de notre rapport supprimés faute d'images à l'appui. — Les miniatures de l'*Abbaye chrétienne* offrent, par leur extrême finesse, une telle difficulté de reproduction, que MM. Hnicky et Pons, nos excellents et zélés dessinateur et graveur, ont été contraints d'alterner avec d'autres sujets moins délicats, et n'ont pu arriver à temps. Du reste, si l'on veut bien prendre la peine de considérer l'épreuve ci-dessus, on comprendra les lenteurs d'un travail pour ainsi dire *fac-simile*.)

Maintenant, en faveur de l'*Abbaye chrétienne*, nous allons répéter ce qui a été déjà fait, note 48, pour le *Livre des vices et des vertus*, lorsque nous avons indiqué, dans leur ordre, les belles peintures de ce magnifique volume : car il est probable que bientôt l'un et l'autre sortiront de France <sup>1</sup>.

*Première peinture*, trois sujets : 1<sup>o</sup> *la Cour céleste*. Dieu le Père est seul dans une gloire, accompagnée de quatre médaillons qui renferment la colombe descendant du ciel, l'agneau blessé portant sa bannière, la vierge Marie et saint Pierre. La peinture comprend aussi les symboles des quatre évangélistes, et, tout autour, les ordres divers de la hiérarchie céleste. (Nous n'avons fait graver ni ce sujet, ni les deux suivants, parce qu'ils ont été donnés dans les *Peintures et ornements des manuscrits*.)

2<sup>o</sup> *Adoration de l'abbesse*. Elle est à genoux, en adoration devant la Sainte-Trinité, et tient une belle crosse terminée par une fleur trilobée. Derrière elle, une dominicaine dans la même posture.

3<sup>o</sup> *La leçon de lecture*. L'abbesse ou la maîtresse des novices, armée de verges, fait lire deux jeunes nonnains, debout devant elle, et leur explique les beautés du texte. Le groupe est béni par une main céleste entourée d'un nimbe croisé. Sauf le dernier mot, il est difficile de déchiffrer les caractères tracés sur le livre. Peut-être faut-il y voir ce passage de saint Paul aux Hébreux, *Quem enim diligit Dominus, castigat* ; ou ces mots, *Ego quos amo arguo et castigo*, adressés par saint Jean aux anges ou évêques des églises de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée <sup>2</sup>.

Sur cette planche, comme sur les deux autres, le costume des religieuses est

<sup>1</sup> Un ancien possesseur du *Livre des vices et des vertus* et du traité de l'*Abbaye chrétienne*, jadis reliés en un seul volume couvert de tabis rouge et enrichi de pierres précieuses, assurait que le manuscrit provenait du monastère de Poissy et qu'il était mentionné dans un inventaire antérieur à la grande révolution. Malgré nos recherches, nous n'avons rien trouvé de positif à cet égard. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que la ville de Poissy, dans le Mantois (Seine-et-Oise), célèbre par le baptême de saint Louis et le colloque de 1561, contenait en effet une abbaye royale de religieuses dominicaines et un couvent d'ursulines, l'un et l'autre particulièrement chéris de nos rois, et que le manuscrit en question doit être rangé avec justice parmi les plus illustres produits de l'ancien art français.

<sup>2</sup> « Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants. » (*Épître aux Hébreux*, chap. xii, vers. 6.) — « Je reprends et châtie ceux que j'aime..... » (*Apocalypse*, chap. iii, vers. 19 ; traduction de Le Maistre de Saei.)

parfaitement indiqué dans tous ses détails; mais, selon notre opinion, les nuances des étoffes sont un peu arbitraires. Dieu le Père (tunique bleue, manteau pourpre, doublé de menu vair) est représenté avec des cheveux blancs; les moustaches et la barbe sont courtes. Il bénit à la mode latine; et sa main gauche soutient, sur ses genoux, le globe du monde divisé en trois parties et surmonté d'une grande et haute croix dite *gallicane*, c'est-à-dire, terminée par des feuilles trilobées. La Vierge (tunique bleue, manteau rouge), assise sur un trône, et priant, tournée vers l'image de Dieu, a, sous sa couronne, la coiffure des religieuses; deux cierges brûlent à côté d'elle. Saint Pierre (manteau bleu, doublé en rouge) est également assis devant l'Éternel; il tient les deux clefs et le livre des Évangiles. Les trônes, les flambeaux, les encensoirs et les détails de l'architecture méritent aussi l'attention de l'archéologue.

*Deuxième peinture*, quatre sujets : 1° *La Confession*. Une dominicaine à genoux devant un moine de son ordre. La main de Dieu bénit le groupe comme au sujet précédent; et un ange apporte du ciel un long rôle, sur lequel est écrit : *Si vis delere tua crimina, dic miserere*. Charmantes têtes de religieuses dans les rosaces gothiques.

2° *Couronnement de la Vierge*. Le trône de Dieu, sur lequel la Vierge occupe la droite, est érigé au-dessus d'un autel. Un ange tient un flambeau allumé, deux autres portent le soleil et la lune. Une dominicaine, à genoux devant le groupe, prie avec ferveur.

3° *Jésus-Christ montre ses plaies*. Une dominicaine, dans un prie-Dieu très-bas, est à demi prosternée devant l'image du sauveur, couronné d'épines, sortant du ciel, vu à mi-corps, et montrant ses plaies. Le sang des mains et du côté est reçu dans un calice placé sur un autel. L'ange du calvaire tient une croix rouge à côté de Jésus-Christ, et un long rôle porte ces mots : *Pro vitu populi, respice quantum tui*.

4° *La sainte Trinité*, dont on vient de donner la gravure. La croix de Jésus-Christ est verte, et le sang des pieds tombe aussi dans un calice également placé sur un autel. Ici Dieu le père a une tunique rouge et un manteau bleuâtre doublé de vair : la ceinture du Sauveur est blanche, comme à la plupart des crucifix. (On a vu, p. 184, les paroles de saint Jean, écrites à côté de la religieuse en extase.)

*Troisième peinture*, deux sujets : 1° *Le saint Sacrifice*. Le prêtre (saint Dominicain ??) prie devant l'autel chargé d'un calice. Sa tête est entourée d'un nimbe. Un autre prêtre, faisant les fonctions de diacre, tient, au-dessus de la tête de l'officiant, le *stabellum* antique; le sous-diacre a les mains croisées sur la poitrine. Il nous semble que les ornements sacerdotaux des trois ecclésiastiques ne sont bien caractérisés que par le manipule. Dieu bénissant apparaît au-dessus de l'autel, et sa main gauche porte un rôle où se lisent ces mots : *Ego sum vita*. L'abbesse, accompagnée de cinq dignitaires de l'ordre (??), et sa crosse à la main, assiste au sacrifice; près d'elle, une religieuse sonne les cloches; d'autres sont aux fenêtres. L'église et l'architecture du couvent fourniraient facilement matière à quelques réflexions : les sept clochetons se terminent par le soleil, la lune, le coq, la bannière ou girouette à la croix, et par des pointes trilobées.)

2° *Procession de dominicains*. Un jeune acolyte, vêtu de blanc, habit ordinaire des dominicains dans la maison, porte la croix, de forme gallicane; deux jeunes



religieuses marchent après, avec les cierges. Viennent ensuite le diacre, chargé du livre des Évangiles, et saint Dominique (?), remarquable par sa belle stature. Il est suivi de tout le couvent, et la procession est fermée par l'abbesse tenant sa crose à gauche, et un livre de la main droite.

(104) P. 38. L'emblème du lion vomissant du feu par la gueule paraît venir de l'Orient : c'est ainsi que les peintres persans représentaient Julien l'Apostat, qui était pour cette nation un objet de terreur et de haine (Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, chap. xxiv; Paris, 1812, t. IV, p. 494). — La gueule du lion d'enfer et du dragon est mentionnée au chapitre intitulé : *De confession*, dans le *Livre des vertus*, signalé plus haut. — A l'enfer représenté sur la porte septentrionale de la cathédrale de Francfort, Judas Iscariote occupe le premier plan dans la gueule du lion. Un diable renverse dans sa bouche un sac d'argent rougi; sans doute les trente pièces qui furent le prix de sa trahison (*Saint Mathieu*, chap. xxvii, vers. 3). Le deuxième damné porte un vase dans la main droite; et, de la gauche, il s'arrache les cheveux. La chaudière d'enfer contient trois damnés; d'autres sont en dehors, dans les flammes. On y aperçoit aussi une sirène-oiseau qui s'y précipite en tenant un enfant dans ses bras. Plus bas, dans l'enfer, est un diable assis, à tête de cochon, avec un enfant sur ses genoux. Le *Ortus deliciarum*, de l'abbesse de Hohenbourg, nous montre également le jeune antechrist au fond de l'enfer, sur les genoux de Satan.

(105) P. 38. *Traité de théologie*, etc. ut supra, fol. 49 v. 50 et 51. Ce sujet d'hommes et d'animaux dévorés par des lions revient souvent sur les monuments et dans les peintures des livres; nous avons cru inutile de multiplier les preuves, nous contentant de renvoyer à la deuxième Bible, format atlas, de Saint-Martial de Limoges (Manuscrits latins, ancien fonds, n° 8); nous avons déjà dit qu'elle était du commencement du XII<sup>e</sup> siècle (p. 98). Les lions dévorant ou paraissant



Le lion ravisseur.

(Calqué sur l'original. — Voyez page 38.)

dévorés des hommes y figurent souvent; mais le plus notable exemple est à la lettre initiale de l'Évangile selon saint Luc : *Quoniam quidem multi*, etc. (t. II,

fol. 192 verso). Le lion emporte l'homme en le saisissant par la tête, et, comme on le voit par notre gravure, celui-ci ne semble pas très-effrayé : au contraire, il s'attache très-étroitement à son ravisseur. Dans le corps de la lettre, autour de cette petite scène, se trouvent cinq poissons, chacun dans un compartiment particulier, au milieu de l'entrelacs mystique.

Nous n'avons pas encore cherché l'explication de ce petit sujet ; elle se trouve probablement dans l'Évangile de saint Luc. Cependant il faut se rappeler que le Psautier, *Librum vitæ*, comme l'appelle le calligraphe Folchard (note 8), étant le livre le plus en usage, et accompagné d'allusions connues, les figures qui s'appliquaient spécialement à cette partie de la sainte Écriture ont dû se répandre ailleurs, quoiqu'elles fussent quelquefois sans rapport avec les textes qu'elles devraient expliquer. — Cette même Bible, dite aussi de *Saint-Martin de Limoges*, comme la Bible n° 5, nous montre, dans l'ornement du B (*Beatus vir*) qui ouvre les Psaumes (t. I, fol. 208 verso), des lions dévorant réellement des hommes. D'autres animaux y paraissent également, et ces figures trouveront leur interprétation par la lecture des premiers versets : « *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum, et in via peccatorum non stetit . . . . — Quoniam novit Dominus viam justorum, et iter impiorum periebit* » (vers. 1 et 6).

Au baut de la lettre, des colombes buvant dans un vase se rapportent aux mots *Beatus vir* et aux justes. Deux hommes nus, armés de poignards ; un lièvre, qu'un chien saisit par la patte ; des chiens qui se regardent avec colère ; des lions dévorant des hommes, en les attaquant par la tête ; un homme tirant une flèche à un dragon, un autre combattant avec une hache, un troisième mordu à la tête par un serpent et, à chaque pied, par un poisson : toutes ces figures paraissent avoir rapport aux impies ; les poissons seuls laissent des doutes ; mais l'artiste a songé peut-être au Léviathan, « qui est le serpent tortueux et ennemi. » (Voyez *Job*, chap. XL, vers. 20, 21 et suiv. et chap. XLI, vers. 1, 2 et suiv.) Bochart moutre au long que c'est le crocodile. (*De Animalib. sacr.* part. I, lib. I, cap. VII et part. II, lib. V, cap. XVI et XVII.)

(106) P. 38. *Traité de théologie*, etc. ut supra, fol. 110 v. et suiv. — *Glose interlinéaire sur Isaïe*, chap. LIX, vers. 15. — Nicolas de Lira, *Sur Isaïe*, chap. XXXVIII, vers. 9 et suiv. — Isaïe dit, chap. LIX, vers. 15 : « La vérité a été en oubli, et celui qui s'est retiré du mal a été exposé en proie, *prædæ patuit*. . . » Et la glose interlinéaire interprète ainsi : « *Pateus prædæ, fideles*, quos *Judæi* et « infideles impie persequuntur. » — Deux lions terrassant un chevreuil sont représentés sur un piédestal, à la cathédrale de Bourges, et se rencontrent ailleurs.

Le *Traité de théologie* du XI<sup>e</sup> siècle, dans la partie du commentaire relative aux *Quatre chevaux de l'Apocalypse*, justifie aussi notre interprétation ; mais le passage est d'une analyse difficile, et sa longueur ne permet malheureusement pas de le donner tout entier. L'auteur cite le verset 8 du chapitre VI : « En même temps, je vis paraître un cheval pâle ; et celui qui étoit monté dessus s'appeloit la Mort ; et l'enfer le suivoit ; et le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages. » (*Bible de Le Maître de Saci*.) Puis, il expose que le monde est divisé en deux parties : le peuple de Dieu et le peuple du diable ; et le peuple du diable se compose des chrétiens et des païens combattant contre l'Église, etc.

Il part de là pour établir que, par les bêtes sauvages, il faut entendre absolument tous ceux qui, sous le nom de chrétienté, sont dits les hommes du siècle, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas dans l'Église, les païens, les hérétiques, etc. L'auteur ajoute que les peintures attachées à son commentaire présentent ces bêtes sauvages dans les hommes méchants, *unde et has bestias in hominibus malis subjecte formule picturarum demonstrant*; renversant ainsi les règles ordinaires de la symbolique, où l'on ne voit guère les hommes servir de symboles aux animaux (voyez note 138).

(107) P. 38. Origène, *Sur Jérémie*, homélie 8; — Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, 22, et *Sur le psaume XV*; — Cyrille, 12, *Sur saint Jean*, 14. — « L'héritage qu'a abandonné le Christ est la Judée, qui lui est devenue comme le lion dans la forêt, quand les Juifs l'ont mis à mort. » Jérémie avait dit : « *La nation que j'avais choisie pour mon héritage est devenue à mon égard comme un lion de la forêt; elle a jeté de grands cris contre moi, c'est pourquoi elle est devenue l'objet de ma haine.* » (Chap. XII, vers. 8.)

(108) P. 38. Notkeri tertii Labeonis (monachi Sangallensis) *Psalterium Davidicum latine in theotiscam veterem linguam versum*, apud Schilter: *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, in-folio, Ulmæ, 1728, tom. I. L'auteur applique aux Juifs ces trois versets du Psalmiste : « Leur fureur ressemble à celle d'un serpent, à celle d'un aspic sourd, qui se bouche les oreilles, — Qui n'écoute point la voix des enchanteurs, non pas même celle de l'homme qui sait le mieux l'art d'enchanter. — O Dieu, brisez-leur les dents dans la bouche; brisez, Seigneur, les mâchoires de ces lions. » (*Psaume LVII*, vers. 5, 6 et 7; édition de Th. Desoer.) Voyez la note suivante.

Or, voici comment les Juifs eurent les dents brisées dans la bouche : « Les Juifs voulaient le mordre (le Christ), quand ils lui demandèrent : « *Licet census dare Cæsari, an non*, doit-on payer le cens à César, ou non ? » Alors il ne répondit ni *licet*, ni *non licet*, on doit ou on ne doit pas; mais il brisa leurs dents dans leur bouche en disant : « *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo*, donnez à César ce qui est sien, et à Dieu ce qui est sien. » De là, ils s'en retournèrent vers ceux qui les avaient envoyés, avec ces mots : « *Quod nemo possit respondere ei*, que personne n'était capable de lui répondre. »

La seconde partie du verset, « Brisez, Seigneur, les mâchoires de ces lions, » fournit à Notker des réflexions analogues : « C'étaient des *aspides in astutia*, malicieux; *leones in crudelitate*, féroces; *fremitus leonis*, le rugissement du lion, était : *crucifige, crucifige*, alléons, clouez-le à la croix (*hæc in, negele in an chriuze*). Mais, du moment que *crucifixus*, le crucifié (littéralement le pendu, *der irhængeno*), fut là, et que *fideles*, des chrétiens, se formèrent de toutes parts, et que *reges*, des rois, l'adorèrent, à quoi aboutit alors leur *sevitia*, férocité? Où en vinrent-ils alors? Alors furent brisées les grosses dents des lions. »

C'est ainsi que le commentaire teutonique de Notker Labeo, composé sur sa version du psautier en cette langue vulgaire dite *translatio barbara*, est hérissé de latin, toujours traduit phrase par phrase; et nos versions françaises de ces citations latines ne représentent littéralement que la version teutonique, dont Notker les accompagne.

(109) P. 38. *Gloses diverses sur le psaume VII*, vers. 2 et 3; dans le psautier latin-français, *ut supra*, fol. 100 r. et v. et 127 r. et v. C'est dans le psaume LVII, cité tout à l'heure (note 108), que notre auteur prend le lion comme symbole des pécheurs. Deux sujets peints, ayant rapport aux trois versets, se voient en tête du psaume. L'un montre l'enchanteur tenant un livre ouvert devant le serpent roulé en spirale; l'autre représente des anges armés de flèches qu'ils dirigent contre des lions dressés sur leurs pattes. Ces deux peintures sont de la main italienne, chargée, au XIV<sup>e</sup> siècle, de terminer ce beau psautier latin-français, qui fut à Jean de Berry, troisième frère du roi Charles V.

Pour bien comprendre le psaume LVII et le parti que les allégoristes en ont tiré, il faut lire Bochart sur l'aspic, et la dissertation de dom Calmet sur les *Enchantements des serpents*. L'endroit où l'Écriture parle de l'aspic sourd, qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, est des plus fameux. « On assure, dit le savant bénédictin, que cet animal se bouche les oreilles pour ne pas entendre celui qui le veut charmer; et c'est à quoi le Psalmiste fait allusion, lorsqu'il dit que la fureur du méchant est semblable à celle du serpent et de l'aspic sourd, qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. » — Et plus loin : « Les uns croient qu'il y a une sorte d'aspic réellement sourd, et qui est le plus dangereux de tous, et que c'est de celui-là que parle ici le Psalmiste; d'autres veulent que, lorsque l'aspic est vieux, il devienne sourd d'une oreille et se bouche l'autre pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. D'autres prétendent que l'aspic, de même que les autres serpents, a l'ouïe très-fine; mais, que, quand on veut l'enchanter, il se bouche les oreilles par artifice, en appliquant l'une fortement contre terre, et se bouchant l'autre avec le bout de sa queue. »

Le savant abbé de Senones, parfois, ne manque pas de crédulité; mais ici il appuie son témoignage sur saint Augustin, Cassiodore, saint Isidore, archevêque de Séville et le vénérable Bède. Répétant ce qu'Aristote et d'autres disaient de l'aspic, ils avaient à l'envi rapporté tous ces contes et fourni aux commentateurs plus récents la plupart de leurs interprétations. Le devoir de dom Calmet était d'enregistrer ces traditions populaires, à l'appui de sa dissertation savante sur les enchantements des serpents : du reste, les écrivains qu'il allègue et Aristote, avant eux, peuvent n'avoir pas été plus crédules.

Nous traiterons plus loin (note 263) de l'aspic et du basilic, à propos du célèbre verset du psaume xc : « Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, etc. » le mot aspic ayant été quelquefois traduit par *lion*. Ici, nous nous contenterons de répéter après Aristote, dans son Histoire des animaux, que l'aspic est une espèce de serpent venimeux engendré en Afrique : on rapporte que, quelquefois, il vole. Il est ovipare, et son venin tue presque sur-le-champ; point de remède, dit-on, contre sa blessure. — Et dom Calmet, dans son commentaire du psaume xc, écrit que l'aspic est un petit serpent fort venimeux; on tient, ajoute-t-il, qu'on ne guérit point de sa blessure. Sa piqure fait congeler le sang dans les veines et dans les artères. Souvent ceux qui en sont mordus meurent soudainement, quelquefois au bout de trois heures; mais jamais ils ne vivent plus de huit heures. (*Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par le R. P. dom Augustin Calmet, religieux bé-

nédiclin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, in-folio. Paris, 1724, t. IV, p. 417.)

Enfin, au dire de saint Jérôme, *Sur Isaïe*, chap. XI et LIX, et de saint Augustin *Sur le psaume LVII*, l'aspic se bouche une de ses oreilles contre terre, parce qu'il aime les clioses présentes; et il bouche l'autre oreille avec sa queue, parce qu'il se plaît aux choses passées. Et d'après saint Grégoire le Grand (xv, *Moral.* 7 et 8), il désigne aussi les suggestions secrètes des esprits immondes, qui se glissent d'abord par un peu de persuasion dans le cœur des hommes; ou bien, au contraire, comme il tue sur-le-champ, il désigne les tentations violentes.

(On nous a parlé, à Tours, d'un commentaire indiquant au chrétien le moyen de se mettre à l'abri des enchantements du démon; c'est de coller une de ses oreilles sur les piliers de l'église et de réserver l'autre pour la parole de Dieu; mais, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas su rencontrer cet ouvrage.)

(110) P. 38. *Notes selon saint Augustin* (sic) *sur les Proverbes*, etc. ut supra, chap. XXVIII, vers. 15; — Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, chap. IV, vers. 7. — Le lieu d'où sort le lion, lorsqu'il s'élançe de sa tanière (*Jérémie*, chap. IV, vers. 7), ce sont les âmes habitées par les diables et les conciliabules des hérétiques. Ailleurs saint Jérôme dit que ce lion de Jérémie sort de sa tanière, lorsque le diable et l'hérésiarque trament de nouvelles fourberies. — Un méchant prince est au peuple pauvre, dit Salomon, un lion rugissant et un ours affamé. » (*Proverbes*, chap. XXVIII, vers. 15.) Le commentaire interlinéaire, attribué mal à propos à saint Augustin (qui n'a point écrit sur les Proverbes), désigne la sainte Eglise dans le peuple pauvre; et le lion est, pour l'auteur, le symbole du diable et des hérétiques.

(111) P. 38. Saint Grégoire, XIII, *Moral.* 15; — et saint Jérôme, *Sup. Nahum*, 3. — Le frémissement des méchants ou du lion contre les bons est l'indignation et l'envie du diable et de ses membres, et l'attaque de la tentation contre les bons. Le *Sylva allegoriarum* fournit à ce sujet beaucoup d'autorités bibliques qu'on pourra consulter au mot *Fremere*.

(112) P. 38. Jean de Gênes, *Catholicon*, au mot *Miraculum*. Il n'est pas le seul auteur qui donne le lion pour symbole des rois et de la force séculière; mais, comme il mêle la symbolique à l'histoire naturelle, nous l'avons nommé quelquelsois, afin de le faire connaître à nos lecteurs.

(113) P. 38. *Glose ordinaire sur Jérémie*, chap. LI, vers 38. Les lions secouant, exécutientes, leur crinière sur Babylone, peuvent s'entendre des princes du monde dans l'affliction, dolentes. Ce dernier mot, qui nous a échappé et que nous avons omis dans notre texte, donne à la figure une acception toute différente. Du reste, on vient de voir (note 112) que le lion est aussi le symbole des rois et de la force séculière.

(114) P. 38. Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, chap. V, vers. 5 et 6. « Percutit leo de sylva, hoc est rex Babylonis, vel diabolus. » — « J'irai donc trouver les grands, dit Jérémie. . . . mais j'ai trouvé que ceux-là avaient tous ensemble (avec encore plus de hardiesse) brisé le joug du Seigneur et rompu ses liens.

— C'est pourquoi le lion de la forêt les dévorera; le loup qui cherche sa proie sur le soir les ravira; le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur leurs villes, etc. » (Édition de Th. Desoer.)

(115) P. 38. *Gloses diverses sur le psaume LVI*, vers. 4; dans le psautier latin-français, *ut supra*, fol. 99. Nous avons déjà donné, à la note 73, le passage que nous venons d'indiquer. Il se rapporte plus particulièrement aux lionceaux, symboles des peuples séduits par les princes, *mais sauvés par la miséricorde et la vérité*.

(116) P. 38. *Gloses diverses sur le psaume XXXIV*, vers. 17; dans le psautier latin-français, *ut supra*. La miniature, mise en tête du psaume, montre, avec d'autres sujets utilement allégoriques, deux lions marchant l'un à côté de l'autre. Ce n'est pas là que nous aurions reconnu les *puissances persécutrices*; mais, à la glose interlinéaire du verset, au-dessus du mot *leonibus*, on lit : *A potestatibus servientibus*.

(117) P. 38. Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, 4, et *Sur Habacuc*, 1, — et saint Grégoire, XIX, *Moral.* 23; — Arnobe et Saint Jérôme, *Sur le psaume XVI*, — et Rupert, v, *Sur l'Apocalypse*. — C'est la proie du lion et non le lion lui-même, comme on pourrait l'induire de nos paroles, qui est le symbole des méchants sous l'empire des démons ou des hommes pervertis par les hérétiques; de même, la proie des loups sont les hommes vaincus par le démon. « Le lion guettant sa proie (*Psaume XVI*, vers. 12) est le diable cherchant toujours quelqu'un à dévorer. Il désigne aussi les prêtres des Juifs s'élevant contre le Christ; également les hérétiques. Ainsi quatre anges étaient préparés à nuire aux hommes... *Item, hereticos. Sic erant parati quatuor angeli ad nocendum hominibus.* » (*Apocalypse*, chap. IX, vers. 15.) — Nous avons extrait du *Sylva allegoriarum*, au mot *Parare*, ce dernier passage assez énigmatique, du moins pour nous autres laïques.

(118) P. 38. Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, chap. x, vers. 22; voyez aussi *Nahum*, chap. II, vers. 11 et suiv. — Rien, dans Jérémie ou Nahum, ne justifie l'expression « en compagnie des dragons, » dont nous nous sommes servi; et nous n'avons pas, en ce moment, d'autre autorité sous la main. « *Habitaculum draconum et leonum est Hierusalem, quum anima recipit dæmones, aut aliqua ecclesia hæreses,* » dit saint Jérôme en faisant allusion à l'expression de Jérémie et à ce verset de Nahum sur Ninive : « Où est maintenant cette caverne de lions? Où sont ces pâturages de lionceaux? Où est cette caverne où se retireraient le lion, la lionne et leurs petits, sans que personne les y vint troubler? » (Édition de Th. Desoer.)

(119) P. 38. Saint Augustin, *Hom.* 36. Nous avons cité ce passage, p. 22 d'après le père Berthier, sans songer que nous l'avions dans nos extraits. On a vu que le savant jésuite a traduit le mot *draco* par serpent. En effet, chez les allégoristes et chez les *imagiers*, c'est presque toujours le même animal, parce que c'est la même pensée. Le dragon a la vue prompte, très-subtile et pénétrante, dit Pierius (*ut infra*, p. 184 D et 188 A), et voilà pourquoi les *serpents* sont appelés *dragons*. La confusion a duré jusqu'à la fin du moyen âge. Le *ser-*

peut tué par Girart de Nevers, au moment où il va sacrifier la belle Euriant, est représenté, vers 1455, sous la forme d'un quadrupède palmipède à queue de serpent. Il a des ailes membraneuses, armées de piquants, semblables à celles des chauves-souris, caractère assez ordinaire des figures de dragons, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. « Euriant vist venir un grant et horrible *serpent*, et dist à Girart : « A « (ah), Sire, par Dieu, sauvez-vous; regardez venir contre vous une beste moult « horrible et espoentable. » Grosse avoit la teste, et les yeux plus ardens que feu : la quehue (queue) avoit moult grande et escherlée (en forme de cercle). Lors



Un dragon, au XV<sup>e</sup> siècle.

(Tiré du Roman de Girart de Nevers.)

Girart laissa la belle Euriant et regarda la horrible beste qui venoit contre lui, le (à) grant pas. . . . lequel *serpent* venoit gulle ouverte, gettant une flamme moult horrible et puant. » (Bibl. imp. mss. français, fonds de la Vallière, n<sup>o</sup> 92, fol. 59 r. et v.) La miniature est au folio 57. La queue *escherlée* autorisait, jusqu'à un certain point, l'artiste à représenter un *dragon*.

Les bois déjà gravés pour être jetés dans le texte d'une publication prochaine de *Girart de Nevers* et de *la belle Euriant* nous ont donné la faculté de mettre sous les yeux de nos lecteurs un fragment de la peinture dont il vient d'être question : sa dimension ne permettait pas qu'elle fût produite tout entière. La première moitié de la composition montrait la belle Euriant agenouillée aux pieds de Girart, déterminé à lui couper la tête : c'est pour exécuter sa résolution sans témoins, qu'il l'a conduite à Fontainebleau. Déjà il soulève les cheveux de sa maîtresse et s'apprête à la frapper, lorsqu'elle aperçoit le dragon arrivant du fond de la forêt.

(120) P. 38. *Gloses diverses sur le psaume LXIX*, dans le psautier latin-français, *ut supra*, fol. 120. Les mots *lion* et *dragon* ne se trouvent pas dans le psaume,

mais la glose les nomme et les définit selon saint Augustin, en commentant la préface : « Au chef des chantres<sup>1</sup>, *Psaume de David*, en mémoire (de ce que Dieu l'avait sauvé) (édition de Tb. Desoer); — ou bien : « Pour la fin, *Psaume de David*, en mémoire de ce que Dieu l'avait sauvé. » (Traduction du P. de Carrières, donnée par la *Bible de Vencc.*) Les six derniers mots ne sont pas dans l'hébreu, de telle sorte que le titre est resté incompréhensible. On sait, au surplus, que les interprètes ne se sont jamais accordés sur le sens de ces titres ou préfaces comptés quelquefois, dans les psautiers, pour le verset 1, et qui, souvent, n'ont aucun rapport avec le corps du cantique. Encore aujourd'hui, d'habiles théologiens soutiennent que les titres des psaumes ne sont point inspirés, ni reçus au rang des écritures canoniques; mais on doit les respecter parce que l'Église les a conservés. (Voyez *Bible de Vencc.*, in-8°, Paris, 1829, t. X, p. 7 et 9; *Dissertation sur les titres des Psaumes*, et aussi ce que nous disons à ce sujet, note 125, à la fin de la contre-note commençant par les mots : *Or les enfants de Dieu.*)

Il nous suffisait, en cette circonstance, que les figures symboliques fussent mentionnées par la glose et fournies par la peinture à l'appui. Or dans la peinture qui suit la glose, après la préface, précédant ainsi le texte du psaume, l'une des bêtes de l'Apocalypse a l'apparence d'un lion tacheté; l'autre a le corps d'un dragon.

(121) P. 38. Saint Jérôme, *Sur Isaïe*, 7 et 16 (apud dom Lauret, *Sylva allegoriarum totius sacræ scripturæ*, in-folio, 1622, p. 150)<sup>2</sup>. « Conculcare etiam leonem et draconem est subjicere carnem, quæ solet adversus spiritum surgere, simul cum dæmone incitante. » (*Psal. xc*, vers. 13.)

(122) P. 38. Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, lib. XIII, cap. 1 : pag. 686. Saint Jérôme, commentant ce passage de Jérémie : « Quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le froment? dit le Seigneur » (chap. xxiii, vers. 28), rappelle le froment qui deviendra le pain céleste, suivant la parabole de saint Jean Baptiste (*Saint Mathieu*, chap. iii, vers. 12), et compare la doctrine perverse aux pailles qui n'ont pas de moelle et ne peuvent nourrir le peuple des croyants, mais sont foulées en chaumes vides, *sed inanibus stipulis conteruntur.* Et, expliquant le passage d'Isaïe : « Le lion mangera la paille comme le bœuf » (chap. xi, vers. 7), je pense, dit-il, que, dans les Saintes Écritures, il faut entendre par pailles *les paroles simples.* — Saint Augustin, dans son livre *De vera*

<sup>1</sup> Dom Calmet, au mot *Lamnazabach*, rappelle les quatre principaux maîtres (chefs des chantres) qu'on rencontre souvent à côté de David; par exemple aux frontispices des *Bibles* et des *Heures* de Charles le Chauve. L'article contient de curieux détails sur la musique des Hébreux. (*Dictionnaire historique de la Bible.*)

<sup>2</sup> Nous n'indiquons pas toujours de la même manière le *Sylva allegoriarum*, parce que nous avons travaillé sur plusieurs exemplaires. D'après Moréri, édition de l'abbé Goujet (1769), la première édition a paru à Barcelone en 1570, sous le titre de *Sylva allegoriarum totius Scripturæ Sacræ, mysticos ejus sensus, et magna ex parte litterales complectens*. Cet excellent ouvrage, dont nous n'avons jamais pu acquérir qu'un seul exemplaire, a été réimprimé plusieurs fois à Venise, à Paris, à Cologne et à Lyon. — Dom Jérôme Lauret, né en Castille, abbé de Saint-Felix-de-Guixoles en Catalogne, vers 1564, a mis trente ans à composer son livre. « Le but que s'est proposé l'auteur est de procurer l'intelligence du sens, tant littéral que mystique, des Saintes-Écritures, par le moyen des faits et des sentences qu'il a recueillis de différents écrivains. » (*Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, 4 vol. in-4°, Bouillon, 1772.) Ce recueil est attribué à dom Jean-François, mort en 1791.



*religione*, chap. vi, dit aussi : « Cette église catholique tolère ses enfants charnels. . . . comme des pailles qui protègent dans l'aire le froment, jusqu'à ce qu'il soit dépouillé d'un semblable abri; mais, comme dans cette aire chacun est, à sa volonté, ou paille ou froment, on y tolère le péché ou l'erreur de tel ou tel, jusqu'à ce qu'il trouve un accusateur ou qu'il défende, avec une opiniâtre animosité, une doctrine perverse, etc. »

(123) P. 38. Lactance, *Institutions divines* (Panthéon littéraire, *Choix de monuments primitifs de l'Église chrétienne*, pag. 700, col. 1 et 2).

(124) P. 38. Dom Calmet dit, au mot *Lion*, page 418, que « tout cela est hyperbolique, pour marquer le bonheur et la paix dont on jouira dans l'église de Jésus-Christ; » et cette réflexion s'applique aux deux versets suivants d'Isaïe (chap. xi, vers. 6. et 7.) : « Le loup habitera avec l'agneau; le léopard se couchera auprès du chevreau; le lion, le veau et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les couvrira tous. — Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages, leurs petits se reposeront les uns avec les autres, et le lion mangera la paille comme le bœuf. » Isaïe répète encore (chap. lxxv, vers. 25) : « Le loup et l'agneau iront paître ensemble; le lion et le bœuf mangeront la paille. » (Voyez ci-après, note 126, l'interprétation symbolique de ces divers animaux, selon la *Bible allégorisée*.)

(125) P. 38. La figure du lion rugissant en face de l'âne qui braie se voit très-rarement. Nous l'avons trouvée, dans un encadrement de peinture, au traité de Raban Maur *De Laudibus sanctæ crucis* (manuscrits latins du fonds de Saint-Germain, n° 59, fol. 25 verso); et, si notre mémoire nous sert bien, ce volume du xi<sup>e</sup> siècle, ou tel autre exemplaire de Raban Maur, écrit vers la même date, offre quelques sujets tirés des fables d'Ésope.

#### Symbole de l'âne.

Selon le *Bestiaire*, l'âne sauvage serait le symbole du diable dans ce passage de Job : « L'âne sauvage crie-t-il lorsqu'il a de l'herbe? et le bœuf mugit-il lorsqu'il est devant une auge pleine de fourrage? » (Chap. vi, vers. 5.) Les Égyptiens trouvaient aussi quelque chose de diabolique dans l'âne (Pierius, page 145); et, peut-être le *Bestiaire* (ouvrage probablement très-ancien, et sans doute modifié sur beaucoup de points) aura pris d'eux cette opinion, que nous n'avons pas su rencontrer ailleurs, jusqu'à ce jour, parmi les auteurs qui touchent à la symbolique chrétienne. Toutefois on peut consulter Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, lib. XII, cap. viii, pag. 675 et 676. Le chapitre est curieux et trop long pour une note.

Faisant allusion à ce verset de Job et aux autres passages bibliques où il est question de l'onagre, Théodulfe, évêque d'Orléans, ne va pas si loin que l'auteur du *Bestiaire* : chez lui l'âne sauvage est le symbole des liens de la chair; il signifie l'amateur de vaine gloire et les princes des Juifs<sup>1</sup>; et saint Grégoire l'entend de l'hérétique et des Juifs orgueilleux « à cause de l'enflure de leur esprit<sup>2</sup>. » — D'accord avec Raban Maur, ils y voient aussi les moines et les contemplatifs<sup>3</sup>; mais le

*Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse* prend l'onagre, ou *âne sauvage*, pour le symbole du mauvais chrétien dans l'Église<sup>4</sup>.

Quant au *Sylva allegoriarum*, dont nous avons fait grand usage, il n'y a pas d'exagération à dire que plus de trente articles sont consacrés à l'onagre. Dom Laurent s'appuie de préférence sur Origène, Tertullien, Hésychius, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Grégoire le Grand et l'abbé Rupert, et montre, tour à tour, le quadrupède symbolique représentant les Juifs, les hérétiques, le pécheur, les gentils, le gourmand, le voluptueux et le pécheur converti; également saint Jean-Baptiste, Jésus-Christ lui-même, et les saints du ciel, livrés à la contemplation des anges et des choses divines<sup>5</sup>. Saint Grégoire le Grand, dans son commentaire du Job (*Sinnbilder*, etc. ut supra, 1<sup>re</sup> partie, p. 42), ne craint pas de comparer l'onagre au Christ, qui n'avait pas entendu la voix du diable, puisque celui-ci n'avait rien obtenu de lui (voyez le texte du docteur Münter, à la note 257).

Les commentaires de l'abbé Rupert témoignent, dans l'écrivain (ou l'a vu p. 157), une manière particulière d'envisager les Livres saints. D'après lui (voyez *Sylva allegoriarum*, au mot *Pharan*), voici pourquoi l'âne sauvage est le symbole des Juifs: « *Pharan*, lorsqu'on entend *Onagre*, signifie les Juifs: le Seigneur apparut du mont *Pharan*, quand le Christ est sorti des Juifs. — *Pharan*, ut interpretatur « onager, designat Judæos; et Dominus apparuit de monte *Pharan*, quando Christus « ortus est ex Judæis. » (*Deuteron.* cap. xxxiii, vers. 2<sup>6</sup>.) Nous ne savons pas précisément en quels termes le même Rupert a parlé de l'âne d'Abraham; mais nous voyons que (d'après lui) ce patriarche, préparant son âne pour aller dans la terre de *Moria* et sacrifier *Isaac* (*Génèse*, chap. xxi, vers. 3), désigne le prêtre subjuguant les pensées irraisonnables lorsqu'il offre l'Eucharistie; et, deux cents ans plus tard, *Nicolas de Lira* (+ 1340) trouve qu'Abraham préparant son âne « désigne Dieu paissant le peuple judaïque, et l'ornant par la loi et les prophètes<sup>7</sup>. » Pour le fond, comme pour l'expression, les allégoristes des derniers temps éprouvent surtout le besoin de dire des choses nouvelles.

L'âne est le symbole de la sagesse, suivant les docteurs de la cabale (*saphiroth*); et le symbole de la sagesse du monde, qui est folie auprès de Dieu, dit un manuscrit du xiv<sup>e</sup> siècle, où se trouve expliqué en latin le vieux proverbe: « Qui à arne tent, à arne vient<sup>1</sup>. Beaucoup y tendent, n'allant pas, avec Abraham et Isaac, à la montagne de la vision (*Génèse*, ut supra); mais ils restent avec l'âne. Ce sont des ânes paissant des chardons. Ils s'imaginaient de trouver des délices sous des ronces (*Job*, chap. xxx, vers. 7). Il vaut mieux tendre au cheval de selle du roi, *ad equum de sella*, avec *Mardochée* (*Esther*, chap. vi, vers. 7 à 12)<sup>2</sup>. »

D'après ce passage, on comprend que l'âne ait été quelquefois peint et sculpté en maître d'école (chapiteaux de Saint-Benoit-sur-Loire), comme symbole du docteur ignorant<sup>3</sup>, ou bien (même église), recevant des coups de bâton, lorsque, à

<sup>1</sup> L'orthographe *arne* n'est pas toujours suivie dans notre manuscrit; témoin le proverbe: « Autre chose pense li asnes, autre chose li asniers. » Ce petit traité mystique sur nos vieux adages est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et se trouve relié avec la *Légende dorée*, L'allusion au cheval de selle d'Assuérus revient une seconde fois, à la suite du proverbe suivant: « Aïse veit à pié, qui son cheval maine en destre. » « Ainsi, dit l'auteur, (il en sera) des pauvres pénitents qui auront, dans le paradis, le cheval de selle du roi (*Esther*, chap. vi). » (*Legenda aurea Sanctorum, cum Proverbiis gallicis*, H. L. 6.)

l'exemple du chien, il veut caresser son maître, et monte sur lui. Du reste, on lit dans la description du *Grand royaume des cieux*, que la sagesse de Salomon y serait réputée folie. « Là, le conseil de Jéthro (*Exode*, chap. XVIII, vers. 13 et suiv.) et d'Achitophel (*Rois*, liv. II, chap. XVI, vers. 23) serait insanité d'esprit; là, la science d'Aristote et des philosophes serait grossièreté. . . . . Là,



Le Sage du monde.

(Tiré du *Hieroglyphica*, p. 456.)

le bienheureux sera plus sage que Salomon et Augustin, Jérôme et Grégoire, Ambrois et Thomas d'Aquin.» (*Speculum humane salvationis*, ut supra, fol. 36 r° et v°.)

Suivant Théodulfe, l'âne est le symbole du corps humain, de la gentilité, de la synagogue et de l'homme imprudent ou insensé<sup>11</sup>. Aux *Évangiles d'Osfrid*, livre IV, chap. v, l'âne qui porta Jésus-Christ, lors de l'entrée à Jérusalem, est aussi le symbole du genre humain; voici le passage tiré de la traduction latine, faite sur l'allemand du 19<sup>e</sup> siècle : « Ici nous devons rappeler avec soin les faits spirituels. Dans le chemin et la procession (*l'Entrée*), et dans le chant du peuple, que désigne la bête de somme? Que signifient aussi les vêtements, et les branches coupées et placées sur le chemin? Nous sommes cette bête de somme, reconnaissez-le en vous-mêmes, à cause de notre stupidité. Nous le sommes de toute manière : l'âne, nous le savons, est un animal très-stupide. Ne m'en veuillez pas de ces paroles, etc. — « Illic debemus referre studiosa spiritualia facta. « In itinere et processione (*Introitu*), atque in populi cantu, quid jumentum designat? Vestimenta quoque quid significant, et rami quos absciderunt et in viam « posuerunt? Jumentum illud sumus nos, agnosce hoc ipse apud te, propter stupiditatem. Sumus nos illud omnimodo. *Asinus*, scimus nos hoc, est pecus multum stupidum. Ne odi me de his verbis; est libidinosum valde, *ist huarilingz ha to*, etc.<sup>12</sup>. » — Le même auteur nous apprend que les *rampeaux* portés par le peuple à l'entrée à Jérusalem sont les symboles de l'Écriture sainte.

Nous avons vu plus haut (note 100) que l'animal aux longues oreilles, ainsi

qu'on le nommait (Zieman n, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*), est, selon le *Der beschloss*en (sic) *Gart des Rosenkrantz Marie*, le symbole de la paresse; mais il faut ajouter qu'il est réhabilité dans le même ouvrage et proposé avec l'ours, la salamandre et l'autruche, comme symbole de la patience. « Parmi les éléments, dit la Patience, je suis la terre, qui, plus elle est foulée et écrasée, plus elle produit de fruits. Parmi les animaux, je suis l'ours, que les coups engraisent (?); et la salamandre, qui est nourrie par le feu de l'adversité; et, selon ma bouche, je suis un âne qui mange volontiers des chardons et des choses piquantes; et je suis l'autruche, qui digère le fer<sup>10</sup>. »

Comme l'onagre, l'âne, chez les chrétiens, est donc pris en bonne et en mauvaise part; c'est une question de place ou de sens général (voyez note 139). De même, l'âne d'Antrone, en Thessalie, recherché des anciens à cause de ses qua-



L'enfant de Jupiter.

(Tiré du *Pegme* de Pierre Coustau, p. 118.)

lités et de sa haute taille, et comparé aux *enfants de Jupiter*, c'est-à-dire, aux hommes qui excellent par la beauté des formes, unies à la vigueur de l'âme et de l'esprit; l'âne d'Antrone est aussi le symbole des vaines prétentions, et, selon Pierre Coustau, de ceux « qui ne font rien digne de l'attente de leurs forces (voyez le *Pegme*, page 120). » Le singulier et remarquable portrait que cet auteur en donne d'après nature, dans les *Narrations philosophiques*<sup>1</sup>, et que nous

<sup>1</sup> Parmi une centaine, environ, de vignettes fort bien dessinées, dont Pierre Coustau accompagne ses *Narrations philosophiques*, nous avons également choisi la figure du *lion élément*, afin de l'adjoindre la page 435 ou à la note 65 (voy. note 171), et celle des *aspics*, symbole de l'amitié : car, dit-il,

L'aspic jamais de sa loge ne sort,  
Qu'il n'aye un autre aspic qui le deffende;  
Afin que, si par l'homme est mis à mort,  
Le survivant à venger sa mort teude.

Mais le défaut de temps n'a pas permis de faire graver le dernier sujet. — Le *Pegme* (c'est-à-dire, machine théâtrale, assemblage de pièces de rapport, piédestal, selon Cicéron), le *Pegme* a été mis

montrons incidemment, en le prenant dans un autre travail, est accompagné des vers suivants :

Cest asne-cy, d'admirable stature,  
D'Antrone vint, où, de toute mémoire,  
Les asnes sont aussi grans par nature, etc.

Chez Santis Pagnini, l'âne est le symbole de la paresse des fous, de la luxure des hommes pétulants, et de la simplicité des gentils : l'ânesse s'entend de la synagogue<sup>13</sup>. L'âne est encore le symbole des pensées charnelles<sup>14</sup> : il indique l'hérétique<sup>15</sup>, le peuple juif et le peuple païen ; mais, plus habituellement, comme nous venons de le dire, l'ânesse qui porta Jésus-Christ signifie les juifs, et l'ânon les païens<sup>16</sup>. L'ânesse et l'ânon, attachés à la vigne, sont le symbole de l'Église<sup>17</sup>. Tandis que le bœuf représente le peuple juif, l'âne couché près de la crèche représente le peuple païen<sup>18</sup>. Succombant sous le fardeau, il s'entend de la chair vaincue par le péché<sup>19</sup>. Il est aussi le symbole d'Issachar, cinquième fils de Jacob et de Lia, et figure de Jésus-Christ (??)<sup>20</sup> ; et sa mâchoire, dans les mains de Samson, autre figure de Jésus-Christ, sera la confession du peuple des gentils, le Christ ou plutôt sa chair<sup>21</sup>.

Enfin, on le trouve encore comme symbole des diacres<sup>22</sup> ; et, très-probablement, à la fête des fous, il était le symbole vivant du Sauveur (voyez la *Prose de l'âne*). Il ne serait même pas impossible qu'il se rencontrât quelque analogie entre cette dernière allégorie et les imputations dirigées contre les chrétiens, lorsqu'ils furent défendus par Tertullien de l'accusation absurde d'adorer un dieu à tête d'âne<sup>23</sup> ; accusation que Tacite avait aussi portée contre les Juifs et qui a été réfutée par Josèphe.

A l'égard de l'âne, de l'ânesse et de l'ânon, nommés si fréquemment dans les Livres saints, Dom Lauret n'est pas moins complet qu'au sujet de l'onagre et de son poulain ; et ses autorités sont en général les mêmes : ce sont Origène, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Grégoire le Grand, le vénérable Bède, l'abbé Rupert et Nicolas de Lira. Dans cette véritable forêt d'allégories, l'âne est également le symbole des Juifs, des hérétiques et des Gentils ; des moines laborieux et persévérants, et du corps de Jésus-Christ ; mais, en plus, il signifie, l'orgueil, l'idolâtrie, la paresse des sots, la vie charnelle et l'immondice : dix ânes sont le symbole des docteurs sortis des gentils.

du latin en français par Lanteaume de Romieu, gentilhomme d'Arles ; le privilège est de l'an 1553. Ce charmant in-12, de 424 pages curieusement encadrées, imprimé à Lyon, en 1560, chez Macé Bonhomme, et devenu très-rare, nous a été signalé par M. le marquis de Boisgelin, ancien pair de France, auquel appartient l'exemplaire dont nous nous sommes servi. Le volume doit même à cette circonstance d'avoir échappé au dernier incendie du magnifique château de Saint-Fargeau, bâti par Jacques Cœur, où périt presque en totalité (le 7 juin 1855) la bibliothèque formée par les soins de la duchesse de Montpensier (la Grande Mademoiselle), nièce de Louis XIII, et par les Peletier-Saint-Fargeau et Mortefontaine, derniers possesseurs de cette belle terre.

Le nom de Coustau est omis dans la *Biographie universelle*, qui ne mentionne pas davantage son traicteur, probablement le poète satirique Jean de Romieu, mort après 1584, secrétaire ordinaire du roi et frère de Marie de Romieu, Vivaraise, auteur de la *Messagère d'amour ou Instruction pour inciter les jeunes dames à aimer*, d'une *Hymne à la rose*, imitée en partie d'Anacréon, et de divers autres poésies légères, remplies d'esprit, de grâce et de naturel.

De même, symbole de l'aveugle synagogue, du pécheur, de la chair et des désirs insensés, l'ânesse nous offre, seule ou avec l'ânon, les significations déjà connues; mais on les trouve aussi représentant Ève, mère de tous les vivants, saint Pierre et saint Paul envoyés aux Gentils, et les pécheurs que va chercher la miséricorde de Dieu; enfin, comme conséquence de la pensée, les deux préceptes de la charité et le symbole de l'âme. (*Sylva allegoariarum*, etc. page 123.) Cette dernière interprétation, tirée d'Origène, de saint Hilaire et de saint Ambroise, rappelle ce que l'on a vu plus haut du sentiment de Théodulfe et de Notker.

«Axa, c'est-à-dire attifée, ou ornée, ou lascive, ou déchirure, ou fracture, fille de Caleb, femme d'Othoniel (*Josué*, chap. xv, vers. 15 et 16; et *Juges*, chap. 1, vers. 12 et 13), signifie aussi l'âme, qui est assise sur une ânesse, quand elle est gouvernée par des mouvements irraisonnables; et datur ei irriquam saperius et inferius, hoc est, duplices lacrymæ.» (saint Grégoire le Grand, 111, *Dialogue* 34.)<sup>24</sup>

D'après la *Bible allégorisée en figures*, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, acquise récemment par la bibliothèque de Londres, l'ânesse de Balaam serait le symbole de saint Pierre, retournant en arrière et reniant le Seigneur; l'ange, le symbole de Jésus-Christ, et le devin ou prophète Balaam, qui consentait, pour un profit, à maudire le peuple d'Israël, et aima, suivant l'expression de saint Pierre, la récompense de son iniquité (II<sup>e</sup> *Épître de saint Pierre*, chap. 11, vers. 15), Balaam serait le symbole des mauvais prélats s'élevant, pour un lucre temporel, contre la volonté de Dieu (fol. 41 verso, col. 1, fig. 2). L'histoire figurée de Balaam et de son ânesse se trouve aussi représentée au 2<sup>e</sup> portique des *Canons d'évangiles*, dans la *Bible de Cantorbéry*, conservée à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (manuscrits latins, in-folio, L. A. 5, 3). En regard, et peut-être sans connexion, est représentée l'histoire du paralytique qui emporte son lit. Au dessus des deux portiques se trouvent aussi la mort personnifiée, un homme mort, deux lapins, un rat et un hérisson, figures symboliques de la mort (27). La pose de Balaam sur l'ânesse n'est pas moins énigmatique; il étend les bras et désigne sa main gauche avec l'indicateur de la droite. L'ânesse a la tête tournée de son côté et lui parle, tandis que l'ange, placé devant, tient son épée et fait mine de défendre le passage<sup>25</sup>.

On n'en finirait pas, si l'on voulait rechercher toutes les allusions et les figures symboliques dont l'âne et l'ânesse ont été l'occasion. Nous n'avons pas dit que les ânes luisants sont les corps ornés de chasteté, et qu'ils peuvent être dits les ânes doux, sur lesquels s'assied Jésus-Christ; d'où nous est venu l'ordre monastique des ânes (les Frères des ânes), autrement dit de la Sainte-Trinité ou des Mathurins, affranchi seulement en 1267 de l'obligation de chevaucher exclusivement sur des ânes<sup>26</sup>. Jésus-Christ, et, dans la suite, plusieurs saints évêques et abbés, saint Athanase, saint Martin et tant d'autres, ayant choisi l'ânesse pour monture, on se demande d'où peut venir cette peine infamante, établie avant le VI<sup>e</sup> siècle à l'égard des grands criminels, et qui dure encore en Espagne, de chevaucher à rebours sur une ânesse<sup>1</sup>, tenant à la main la queue

<sup>1</sup> Suivant les récits d'un savant géologue de nos amis, membre de l'Institut de France, nos voisins de la péninsule ibérique vont encore plus loin. Ainsi que nous, ils ont, dans les campagnes, l'usage

de l'animal (Grégoire de Tours et Mabillon<sup>27</sup>); tandis que les anciens, qui croyaient la peau de l'âne propre à arrêter les tempêtes, croyaient aussi à l'efficacité de la posture contre la piqure du scorpion, insecte pris en mauvaise part, chez eux comme chez les chrétiens (*Journal historique de Verdun*, avril 1726, p. 301, et Pierius, page 15).

L'âne, tombant dans la citerne (*Exode*, chap. XXI, vers. 33) est le simple induit en erreur; — portant un fardeau étranger (*Exode*, chap. XXIII, vers. 5), il désigne la force de l'union conjugale; — mais celui d'Amalec (*Rois*, liv. I, chap. xv, vers. 3) souille l'honnêteté du lit<sup>28</sup>.

Eu ajoutant à l'exposition ci-dessus que les ânesses et les bœufs sont les simples d'esprit; et que l'ânesse, seule, s'entend de la partie inférieure de l'homme (voyez le *Sylea*, pages 108 et 109), et des âmes sottes, perverses et pécheresses (ânesses égarées de Cis, *Rois*, liv. I, chap. ix, vers. 3), il nous reste à mentionner (puisqu'on nous n'avons pas su en parler à sa place, page 10 et note 26) que, selon saint Jérôme, dans son commentaire d'Isaïe, les hommes montés, l'un sur un âne,

de promener, sur la monture de Vulcain (Émeric David, *Jupiter*, in-8°, Paris, 1833, p. CLXXXVIII), le mari battu ou trompé par sa femme, le visage tourné vers la queue; de même qu'en Pologne, où le baudet est pour ainsi dire inconnu, l'époux infortuné est promené pareillement sur un cheval, dont il porte le collier au cou. Mais la noblesse castillane, héritière de l'ancienne chevalerie, avait pris l'âne en telle aversion, sans doute comme symbole de couardise et d'impudicité, que, dans l'ordre royal de Charles III, nul n'était reçu grand-croix si une enquête préalable n'établissait que, depuis l'âge de raison, le récipiendaire n'avait jamais été vu sur cette vile monture. — Inutile d'ajouter que la figure de l'âne est presque inconnue en blason, et la mule, chérie des Espagnols, n'y paraît pas davantage: Palliot ne leur consacra pas d'articles. Cependant l'âne, ou des parties de l'âne, se rencontrent chez lui, dans un petit nombre d'écus anglais et allemands: nous pourrions citer les ASKREW et ROCHNELL, d'Angleterre; BELLDORFF, en Misnie; BRECKENDORF (sic), en Bavière; LANORINSKY, en Silésie; RIEDESEL et EISENBACH, dans la Hesse, etc. (Voyez *La vraie et parfaite science des armoiries*, ou l'*Indice armorial de Louvan Geliot*, augmenté, etc. par Pierre Palliot, in-folio, Paris, 1664.)

Cet auteur rappelle, d'après Paredin (*Ann. de Bourgogne*, liv. II, p. 174), le proverbe bourguignon l'âne Burdin, comme ayant pour origine l'histoire de Maurice Burdin ou Bourdin, devenu, quoique Français, archevêque de Braga en Portugal, compétiteur de Gélase II, et qui prit le nom de Grégoire VIII († 1122). Caliste II, successeur de Gélase, s'empara, dit-il, de la personne de Bourdin; mais, « au lieu de la faire mourir, . . . il le fit affubler d'une peau de chèvre sanglante, les cornes dressées sur son front; puis il le fit monter, les uns écrivent sur un chameau, les autres, plus vraisemblablement, sur un âne, à rebours, tenant la queue de la bête comme les rênes d'une bride; et, en cet état, le fit marcher par Rome en triomphe. » Nous avons usé d'abord du récit de Palliot (faible autorité historique), parce qu'il est le seul où nous ayons trouvé l'explication naturelle du proverbe l'âne Burdin; mais Suger, abbé de Saint-Denis, dit dans sa *Vie de Louis le Gros*, citée par Duchesne, que les soldats « montèrent dessus un chameau, bête tortue, cet anti-pape tortu, voire l'Antechrist, » couvert de peaux de chèvres sanglantes, au lieu de la chape de pourpre dont les papes étaient revêtus. (*Histoire des papes et souverains chefs de l'Église*, in-folio, Paris, 1653, tome II, page 87.) La *Biographie universelle*, au mot Bourdin, et d'autres auteurs veulent que ce soit une peau de mouton. Quoi qu'il en soit, Maurice Burdin, placé à rebours sur sa monture, âne ou chameau, et tenant la queue au lieu de bride, fit son entrée à Rome dans cet équipage. (Voyez ci-après, note 295, le paragraphe relatif à Caliste II; il y est question de Bourdin.)

On expliquera peut-être comment le proverbe en question eut une vogue plus durable dans la province de Bourgogne, en songeant que le pape Caliste II, qui fit ainsi finir le schisme Bourdin, était Gui de Bourgogne, fils ou petit-fils de Guillaume, surnommé le Grand, comte de Bourgogne; et que le pape Gélase II, obligé de quitter Rome et de chercher un asile en France, avait imploré l'assistance du comte de Bourgogne et de Gui, alors archevêque de Vienne. — Suivant Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique* (t. IV, p. 262), Paredin aurait donné une fausse étymologie de l'âne Burdin: « car il est visible, » dit-il, « que Burdin a succédé par corruption à Buridan; » mais il est impossible de suivre ici l'éminent critique, qui n'apporte aucune preuve à l'appui de son opinion, si ce n'est que l'âne de Buridan est une espèce de proverbe, et que Buridan a été l'un des plus renommés philosophes du XIV<sup>e</sup> siècle.

et l'autre sur un chameau, peuvent désigner Jésus-Christ et le diable, ou les deux Testaments. « Ascensor asini et ascensor cameli designare possunt Christum et « diabolum, vel utrumque Testamentum. » Le verset commenté est celui-ci : « Et la sentinelle vit un chariot conduit par deux hommes, montés, l'un sur un âne, et l'autre sur un chameau, etc. » (*Isaïe*, chap. XXI, vers. 7.) Il faut convenir, une fois de plus, que la symbolique chrétienne présente de singulières anomalies; et l'on comprend aussi que, les voyant si multipliées, on ait eu la pensée, toujours combattue par nous, de les soumettre à de certaines règles. (Voyez les sources mentionnées ci-dessous, sous le n° 28.)

Parmi les saints auxquels on donne l'âne pour compagnon, on peut citer saint Marcel, pape, qui avait servi, dit-on, dans une écurie (*Iconographie et symbolique chrétiennes*, pages 11 et 59); — saint Antoine de Padoue, de l'ordre des Franciscains (+ 1231), devant lequel un âne s'agenouilla avec respect, au moment où le saint lui présentait une hostie consacrée<sup>1</sup>; — saint Gerlach de Belgique (fin du XI<sup>e</sup> siècle), parce qu'apprenant la mort de sa femme, le farouche soldat, touché par la grâce, monta sur un âne et tourna le dos à ses biens, *und kehrte seinen Gütern den Rücken*. On le représente vêtu, en hermite, une épine dans le pied, un arbre creux et un âne à côté de lui : la pointe ou épine rappelle qu'il se blessa, de la manière la plus douloureuse, au pied dont il avait, dans son enfance, frappé sa mère. L'arbre creux désigne son genre de vie comme ermite (*Iconographie*, etc. au mot *Esel*, âne).

Dans cette revue, déjà longue, il n'est question ni de l'âne qui braie en face du lion rugissant, ni de l'âne qui vielle; et, sur la première des figures, nous n'en savons guère plus aujourd'hui qu'au moment où nous lisons notre rapport. Cependant on voit dans l'homélie *Natalis virginum* d'Eusèbe, évêque gallican du V<sup>e</sup> siècle, un passage qui peut mettre sur la voie du symbole. (Il s'agit des cinq vierges sages et des cinq vierges folles, image des cinq sens, selon Origène, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Grégoire le Grand.)

« ... Mais les cinq vierges folles, ayant reçu des lampes, ne prirent point d'huile avec elles. Telle fut Dina, fille de Lia, qui, tandis que Jacob séjournait auprès de la ville de Salem, sortit comme une folle et une insensée, pour voir les femmes du pays, et que Sichem, fils d'Emor, prince de cette contrée, enleva; et il dormit avec elle. Qu'entendons-nous, en effet, par Dina, fille de Lia, sinon ces esprits insensés et charnels, qui, à l'imitation de leur mère, ayant de la chassie dans les yeux (*Genèse*, ch. XXIX, vers. 17), et portant des lampes éteintes, peuvent être très-facilement séduits? Qu'entendons-nous par Sichem, qui signifie épaupe, sinon les hérétiques, qui, comme des hommes forts, s'efforcent de porter dans leur troupeau tous ceux qu'ils peuvent séduire? C'est avec raison que Sichem

<sup>1</sup> Un hérétique, qui disputait sur le sacrement de l'autel, avait demandé ce miracle. De même, un jour, d'autres hérétiques de Rimini ayant refusé d'entendre saint Antoine, celui-ci appela les poissons; ils lui obéirent, et, à la fin de son sermon, ils inclinèrent la tête pour recevoir sa bénédiction. C'est ainsi que saint Huvare (??) ou Hervé, *Hervacus*, abbé, aveugle, mort évêque de Senlis en 1307, avait commandé aux grenouilles de se taire lorsqu'il prêchait en rase campagne (*ut supra*, aux mots *Fische* et *Frösche*, poissons et grenouilles), et saint François d'Assise, aux hirondelles, un jour qu'il prêchait dans un village. « Écoutez le sermon et taisez-vous, leur dit-il; ce qu'elles firent, et attendirent sa bénédiction avant que de s'envoler. » (*Vie du séraphique père saint François, fondateur de l'ordre des Mineurs*, dans Ribadeneira, *ut supra*, édition française de 1646, an 4 octobre, tom. II, p. 350.)



est dit fils d'Emor, puisque Emor signifie *âne*. Ainsi donc cette épaule et cet âne en portent beaucoup dans la perdition éternelle. C'est avec raison que *les hérétiques sont dits aussi fils de l'âne*, puisqu'ils n'ont pas une intelligence saine et raisonnable, et qu'ils mettent leur confiance bien plutôt dans leur voix forte et retentissante que dans quelque raison<sup>29</sup>.

L'âne qui braie en face du lion rugissant (le docteur) serait alors le symbole de l'hérétique (??), défendant ici, « avec une opiniâtre animosité, une doctrine perverse. » (Voyez, note 122, la réflexion de saint Augustin, et, page 35, le passage où saint Jérôme compare au roi des animaux Dieu rugissant par les docteurs, dans l'Évangile et dans la Loi.) Les points d'interrogation indiquent notre incertitude; cependant, à propos de l'hérétique, on nous fait deux objections que nous ne pouvons accepter. L'âne, dit-on, n'est pas l'hérétique, puisqu'il est représenté sur un pied d'égalité avec le roi des animaux; — et, d'après la parole même de saint Augustin, la figure de l'hérétique n'aurait point été reproduite dans un livre consacré aux louanges de la sainte croix. Cette dernière induction, très-hazardée d'ailleurs, se réfute d'elle-même: car notre composition ne paraît pas au milieu d'un crucifiement, ni même à côté de la croix: elle est perdue, avon-nous dit, dans l'encadrement de la page, au milieu de plusieurs autres sujets.

La réponse à la première objection ne sera pas moins précise. L'âne, symbole du diable (comme l'indique le *Bestiaire* à propos de l'onagre), et le lion, symbole de Jésus-Christ, peuvent être représentés à côté l'un de l'autre, en manière d'interlocuteurs: car, sans parler de la tentation dans le désert, où l'on dira peut-être que le démon ne connaissait pas Jésus-Christ, révélé au Prince du monde seulement par la Passion et la mort du Calvaire, le livre de Job nous apprend que Dieu (ou Jésus-Christ, suivant Notker dit Labeo<sup>30</sup>) a conversé à deux reprises avec Satan<sup>1</sup>. Le miniaturiste, en cette circonstance, aurait traduit la Bible à la lettre, ainsi que le moyen âge nous en apporte tant d'exemples.

<sup>1</sup> Or les enfants de Dieu s'étant un jour présentés devant le Seigneur, Satan se trouva aussi parmi eux. — Le Seigneur lui dit: « D'où viens-tu? » Il lui répondit: « Je viens de faire le tour de la terre, et je l'ai parcourue tout entière. » — Le Seigneur ajouta: « N'as-tu point considéré mon serviteur Job? Car il n'a point d'égal sur la terre; c'est un homme simple et droit de cœur, il craint Dieu et fuit le mal. » — Satan lui répondit: « Est-ce sans intérêt que Job craint Dieu? — N'avez-vous pas remarqué de toutes parts sa personne, sa maison et tous ses biens? etc. » (Job, chap. 1, vers. 6 à 13 et chap. 11, vers. 1 à 7; édition de Th. Desoer.)

(Ici, nous devons donner, d'après un monument du XI<sup>e</sup> siècle, la gravure de Satan au moment où il frappe Job dans sa personne et dans ses biens, Job lui-même, sa femme et ses amis, et celle de l'Éternel sous la figure de Jésus-Christ; justifiant de la sorte l'opinion de Notker Labeo (+ 1022), si clairement exprimée, du reste, deux cents ans avant le célèbre moine de Saint-Gall, dans la Bible de Charles le Chauve (Musée des Souverains), lorsqu'on lit, à côté de l'image de Dieu (peinture de la Création): CHRISTUS EVAM DUCIT ADA; — ADAM VOCAT REDEMPTOR.)

La substitution fréquente du Fils au Père, durant le moyen âge, et l'intervention directe du Sauveur dans l'œuvre de la Création, trouvent leur explication par ces premiers versets de l'Évangile selon saint Jean: « 1. Au commencement était le Verbe, . . . et le Verbe était Dieu. — 3. Toutes choses ont été faites par lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. » Quant au sentiment particulier que nous prêtons à Notker, il nous a paru résulter de son commentaire sur le titre ou préface du psaume IX, (1<sup>er</sup> verset de la Vulgate), ainsi conçu: — *In finem pro occultis filii, psalmus David.* « Les jugements du Christ, dit-il, sont les *occulta filii*, les actes cachés du Fils. Ses actes actuels sont les *occulta*, désignés au psaume (ou servant d'inscription au psaume); et c'est *in fine seculi*, à la fin des temps, qu'il doit faire ses *manifesta*, actes manifestes. Ainsi, dans ce monde, ici-bas, il aveugle quelques-uns *ad damnationem*, pour leur damnation, *ut Judam, Herodem. Antiocham*; et il en éprouve (ou frappe, ou rassasie)

Pour revenir à l'hérétique nous répéterons avec les *Heures de Catherine de Clèves*, peintes vers 1450, ces mots, écrits au-dessus de la tête de Pilate : *Versinnet dat ende*, « méditez la fin » (en toute chose, considérez la fin). Nous ne connaissons pas le sort futur de l'âne et, peut-être après son discours, au lieu du *lion rugissant* trouvera-t-il devant lui le *lion vengeur* (voyez note 146). L'Église, très-différente du monde, ne juge pas sans entendre, et le célèbre évêque d'Hippone n'a jamais refusé de convaincre les hérétiques et de discuter avec l'âne qui braie. — L'Europe, au surplus, ne connaît pas encore le secret d'arrêter le braiment. Il faut aller jusqu'en Chine, où les lions n'abondent pas, pour voir l'application de l'ingénieux procédé. A cet égard, on consultera avec fruit les récits du père Huc, que nous n'avons plus sous la main. En parcourant ces voyages intéressants, surtout par rapport à la science antique du Tibet et des prêtres de Bouddha, nous avons pu compléter l'explication d'une peinture du XIV<sup>e</sup> siècle, montrant des bataillons qui payent, en monnaie de singe, leur droit d'entrée dans une ville. L'âne, relégué derrière la troupe, porte les bagages, et le procédé chinois, que nous ne comprenons pas alors, l'empêche de troubler le concert de flûte et de cornemuse donné aux soldats de garde.

Quant à l'âne qui vielle, nous avons cru longtemps que c'était la mise en action, dans les données du moyen âge, de l'ancien proverbe latin, l'âne à la lyre, imaginé contre les ignorants. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on disait encore l'âne au luth, « quand aucun s'ingère, dit Pierius (*Hieroglyphiques du Porc*), de chose qui n'est de son gibier et qui passe sa capacité. » L'âne qui vielle serait alors une variation de l'âne en maître d'école, symbole du docteur ignorant, et, probablement, c'est à ce titre que l'animal aux longues oreilles a été choisi par Buridan pour le sujet de son célèbre dilemme. La vielle, instrument favori de nos aïeux, durant près de cinq cents ans, et qui avait servi de transition entre la lyre et le luth, aurait ainsi, suivant nos idées, conservé la tradition symbolique, que nous tenons des anciens.

Au contraire, notre excellent collaborateur et ami M. Stengel, serait assez porté à chercher plutôt l'interprétation de l'âne qui vielle dans les passages sui-

d'autres ad emendationem, jusqu'à leur amendement, ut Job; toutes choses qui proviennent de son secret jugement (occulto) judicio. »

C'est donc avec l'aide de la glose ci-dessus, littéralement citée, en conservant l'emploi des deux langues (voyez note 108), que nous avons tiré l'induction relative à la présence de Jésus-Christ dans l'histoire de Job.

On a vu, note 120, que les interprètes ne se sont jamais accordés sur le sens des titres ou préfaces des psaumes, sans rapport apparent avec le reste des versets. Ici, par exemple, on peut lire et ponctuer de la manière suivante : *In finem : pro occultis filiis. In finem* serait, si l'on veut, l'indication du mode musical et *pro occultis filiis* les premiers mots d'un autre morceau de poésie, dont l'air est adapté au nouveau cantique (?). En effet, dans l'édition que nous avons souvent suivie, celle de Th. Desoer (*La sainte Bible*, in-8°, Paris, 1819), le titre du psaume 1x est ainsi traduit : « Pour le chef des chantres, sur le dessus d'un instrument de musique de Laban, cantique de David. » Il y a loin de cette version à celle de Le Maistre de Saci, où on lit : « Pour la fin, psaume de David, pour les secrets du fils. » Lorsqu'on s'entend aussi peu sur la valeur propre des mots, il est bien permis de différer sur l'interprétation générale. A cette occasion, répétons une fois de plus que les sculptures et les peintures chrétiennes s'expliquent à l'aide de la Vulgate ou des traductions littérales de cette version, et point en allant rechercher actuellement dans l'hébreu une signification peut-être plus rigoureuse des termes de la Bible. Si le temps ne nous avait manqué, nous aurions substitué la Vulgate ou la traduction de Le Maistre de Saci à toutes nos citations tirées de l'édition de Th. Desoer.

vants d'Amos, le quatrième des petits prophètes. Parlant des habitants de Chanaan, d'Emath la Grande et de Geth, au pays des Philistins, Amos dit : « Ces hommes sont couchés pour manger sur des lits d'ivoire, et ils satisfont leur mollesse sur leurs couches criminelles; ils mangent les agneaux les plus excellents, et les veaux les mieux engraisés. — Ils accordent leurs voix avec le son de la harpe, et inventent pour eux-mêmes des instruments de musique, comme David en inventoit pour le Seigneur. — Ils hoient le vin à pleines coupes; ils se parfument d'huiles de senteur les plus précieuses; et ils sont insensibles à l'affliction de Joseph. » (Amos, chap. vi, vers. 4, 5 et 6; édition de Th. Desoer.)

« Selon le *Sytra allegoriarum*, page 284, au mot *Efferre*, les individus dont il est ici question, dit M. Stengel, sont la figure des hérétiques. Dans un manuscrit du roi, du XII<sup>e</sup> siècle, on voit sur la même page, en marge, un âne qui vielle et un renard qui joue aussi d'un instrument. Je crois qu'on a voulu, sur cette dernière page, représenter les Juifs par l'âne, et les hérétiques par le renard<sup>31</sup>. »

Mais, puisque la symbolique chrétienne se plaît dans les contrastes, il nous sera permis aussi de prendre en bonne part l'âne musicien.

Bien avant l'époque latine, l'âne musicien, venu d'Orient en Italie, se retrouve dans l'antique Égypte, en compagnie du lion, chantant et jouant ensemble de la harpe et de la lyre. Ils se voient ainsi sur le grand papyrus du musée de



Caricature égyptienne.

(Tiré de l'*Égypte ancienne*, pl. XXXIV et page 211.)

Turin, à côté d'une armée de rats, qui, conduits par leur roi, assiègent les chats dans leur forteresse; véritable caricature d'un tableau sculpté et peint dans le temple d'Ihsamboul (campagne de Rhamsès-Sésostris).

Nous avions pensé d'abord que le rôle de ces deux animaux musiciens était symbolique, mais tel n'est pas l'avis de M. Champollion-Figeac, qui les a publiés sous le titre de *Caricatures historiques* ou *politiques*. (Voyez l'*Égypte ancienne*, pl. XXXIV et page 211, dans l'*Univers, ou Histoire et Description de tous les peuples*,

in-8°, Paris, 1839.) Le savant égyptologue ne fournit aucune explication et se contente de réunir, sur la même planche, l'âne et le lion et les combattants gratesques qu'on vient de mentionner<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, en présence d'une telle autorité, nous ne pouvions nous permettre de changer une désignation choisie avec réflexion. Déjà, précédemment, nous avons eu l'occasion de montrer que, chez les Égyptiens, peuple sérieux et dévot, des artistes en liesse se moquaient aussi du symbole. (Voy. *Bulletin des Comités historiques*, juin 1850, page 178. Il s'agit d'un chacal offrant une oie à la déesse Pascht, et selon M. Prisse d'Avesnes, qui connaît si bien les monuments égyptiens, c'est une véritable caricature, où la religion nationale est tournée en dérision.)

La symbolique chrétienne ne procède pas des païens, quant à son ensemble (voyez, note 270, le Symbole de la Sirène); mais ces notes montrent souvent qu'elle tourne à son usage les croyances populaires, et qu'elle exprime, par des figures analogues, certaines idées inhérentes à notre nature, manifestées semblablement chez tous les peuples religieux. Quoi de plus simple en effet que de faire célébrer l'Éternel par les êtres créés, lors même qu'on ne voudrait pas reconnaître l'homme sous le symbole de l'animal. Cette pensée mystique, si bien rendue par le Psalmiste<sup>2</sup>, appartient à tous les cultes épurés. C'est ainsi que sur les chapiteaux, déjà cités, de Saint-Benoît-sur-Loire (XI<sup>e</sup> siècle), l'âne, le béhémoth<sup>3</sup> et le centaure, sont représentés louant le Seigneur sur des instruments

<sup>1</sup> Chacun sait qu'on doit à Champollion le Jeune, mieux nommé l'Égyptien, l'explication des hiéroglyphes, restés jusqu'à lui indéchiffrables, et qu'il est mort, âgé de quarante et un ans, laissant inachevés la *Grammaire égyptienne*, et le *Dictionnaire*, classé selon les divers caractères dont se forment les trois sortes d'écritures, hiéroglyphique ou sacrée, hiératique ou sacerdotale, et démotique ou vulgaire, qui composent l'ancienne langue écrite de l'Égypte. M. Champollion-Figeac, son frère aîné, alors l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale et professeur à l'École des Chartes, dut compléter et publier les deux ouvrages, ainsi que les quatre volumes in-folio du *Voyage en Égypte*: lui seul pouvait être chargé d'un pareil travail (voir Silvestre de Sacy, *Éloge de Champollion le Jeune*). Mais plusieurs personnes ignorant encore sa part personnelle à l'heureuse découverte des hiéroglyphes, une plume plus érudite racontera comment il fut le maître et l'unique directeur de son jeune frère, auquel il remit, en l'envoyant en Égypte, des instructions qui le guidèrent dans ce nouveau labyrinthe et lui firent obtenir le résultat prévu avant son départ. Et l'on rappellera en même temps que cet ancien correspondant de l'Institut de France (nommé en 1814) a consacré cinquante-six ans de sa vie à l'avancement de la science, depuis la *Description d'un monument souterrain, existant à Grenoble* (église du X<sup>e</sup> siècle), publiée en 1803, jusqu'à celle de son grand ouvrage, intitulé : *Les peuples anciens et modernes*, dont le tome I, *La Perse*, a paru en 1858. — Nous n'avons pas voulu dire autre chose, quand nous avons saisi avec empressement l'occasion de nous arrêter une minute sur le nom de M. Champollion-Figeac. Ceux de nos amis qui, durant tant d'années, nous ont entendu répéter qu'après MM. Guizot, Thiers, Montalivet et Salvandy, nous lui sommes redevable d'avoir pu mettre au jour, assez rapidement, les deux premières parties des *Peintures et Ornaments des manuscrits*, et acquérir une masse considérable de modèles, sur lesquels repose l'achèvement de la publication, ceux-là comprendront que nous ayons éprouvé le besoin de consigner ici, par écrit, l'expression de notre reconnaissance.

(M. de Caumont, dans son *Bulletin monumental* des dernières années, range parmi les monuments mérovingiens la crypte qu'a fait connaître M. Champollion, et les chapiteaux qu'il en donne ne laissent pas de doute quant à l'âge de ces sculptures; mais la crypte elle-même est de l'époque capétienne, ayant été construite sous les rois bourguignons ou burgundes.)

<sup>2</sup> « Louez le Seigneur, créatures de la terre; et vous, dragons, avec tous les abîmes; — Feux et grêle, neige et vapeurs, vents et tourbillons qui exécutez ses ordres; — Montagnes avec toutes les collines, arbres fruitiers avec tous les cèdres; — Bêtes sauvages avec tous les animaux domestiques, reptiles, et vous, oiseaux, qui volez. » (*Psaume CXLVIII*, vers. 7, 8, 9 et 10; édition de Th. Desoer.) — Ce psaume admirable doit avoir inspiré souvent les artistes de toutes les époques.

<sup>3</sup> La trompe ou trompette, *taba*, *buccina*, *bacca*, donnée au béhémoth de Job (chap. XL, vers. 10),

différents. Les anciens racontaient que l'éléphant, symbole moderne de chasteté, adore le soleil. A leur tour, adoptant ce récit, les chrétiens en tirent le symbole du devoir envers le Créateur; et, naguère encore, on mettait, en tête des livres de prière, la figure d'un éléphant prosterné devant le soleil levant.

Il ne faut pas conclure de nos paroles que l'âne musicien et, généralement, les animaux musiciens, soient toujours exclusivement symboliques. Vers la fin du moyen âge, ils tendent aussi à tourner au grotesque, mais le fond de la pensée religieuse n'a pas changé; les écarts, quoique nombreux à cette époque, sont une



Grotesque italien.

(Tiré d'un Pontifical du XIV<sup>e</sup> siècle.)

exception produite par la nature même du sujet, et dont le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle ne furent pas exempts. Parmi les ânes musiciens de l'époque chrétienne et qui font partie de nos calques, nous avons choisi de préférence celui que nous venons de donner, parce qu'il est tiré d'un Pontifical latin, écrit en Italie au XIV<sup>e</sup> siècle (Biblioth. de Sainte-Genève, BB, L. 50). Les monstres et les figures grotesques y sont multipliés; mais, contrairement à l'usage, ils ne sont nullement en regard des textes auxquels ils pourraient se rapporter<sup>1</sup>. Un autre exemple d'âne musicien,

comme nous voyons (note 134) au lion de Trèves de la même date, a fait supposer que le tailleur de pierres avait voulu représenter un éléphant; la trompette, qu'il tient baissée, étant prise à tort pour sa trompe. Du reste, suivant Dom Calmet (*Dictionnaire*, etc. ut supra, au mot *Béhémot*), on n'est pas fixé sur l'animal dont Job décrit assez au long les propriétés. Bochart y voit l'hippopotame, Sanctius le bœuf, et les pères l'entendent du démon; mais la plupart des interprètes le prennent pour l'éléphant. A l'informe et grossier chapiteau en question, il ressemble plutôt à un bœuf sans cornes. « Les rabbins enseignent, dit notre auteur, que le béhémot est le plus grand des animaux à quatre pieds que Dieu ait créés; qu'il en fit deux au commencement, le mâle et la femelle. Il tua la femelle et la sala, pour en faire un régal aux élus, au temps du Messie. Le mâle vit encore, et il le tuera dans ce même temps, pour le donner aux Israélites ressuscités. Ils sont si persuadés de ces rêveries, qu'ils jurent souvent sur leur part du béhémot. »

<sup>1</sup> Dans cet exposé du symbole de l'âne, il n'a pas été fait mention des ânes-monstres composés,

que nous n'avons pas eu le temps de faire graver, se voit dans une Bible écrite en France, un siècle auparavant, en tête du *Prologue de saint Jérôme* au prophète Osée (Biblioth. de l' Arsenal, Théologie latine, n° 4 A, in-folio). Là, non plus, la figure ne se lie pas au texte en regard; aucune allusion n'y est faite aux animaux musiciens, et cependant la figure est certainement symbolique. Elle rentre dans la classe des animaux musiciens des églises, comme ceux de la chapelle de saint Loup, à Saint-Benoît-sur-Loire, sculpture plus ancienne encore (1080 à 1107) que les dernières nommées, ou, comme celui du XII<sup>e</sup> siècle, placé sur un siège épiscopal de pierre, à la salle capitulaire de Mayence.

Enfin, quoiqu'il ait été publié, nous aurions aimé à montrer ici l'âne musicien d'un bas-relief en marbre, placé au-dessous d'une cène, au *parapetto* postérieur du pupitre, *pulpito*, dans la basilique de Saint-Ambroise de Milan. En consultant le père Allegranza (*Sacri monumenti antichi di Milano*, ut supra), à l'occasion du serpent d'airain, nous nous sommes aperçu que l'éminent auteur prend cet âne pour un veau, et il ajoute (page 125) qu'il a vu souvent le veau dans les églises, mais jamais avec une harpe dans les pieds. La vérité est que nous n'avons pas encore rencontré de figure symbolique d'évangéliste avec un instrument de musique, le lion musicien de la note 134 ne pouvant être pris pour le compagnon de saint Marc, puisqu'il ouvre le 5<sup>e</sup> verset du chap. 1<sup>er</sup> de saint Luc; et nous avons dit (p. 39) que, sonnante de la trompette à quatre ouvertures, il est peut-être le symbole de la *tuba evangelica*. Du reste, nous ne mettons aucun empêchement à ce que les animaux mystérieux des grands prophètes et des évangélistes jouent d'un instrument; mais nous ne les avons pas encore ainsi rencontrés.

Parmi les autres Bibles qu'on peut consulter sur les animaux musiciens, nous recommanderons celle dite des *Capucins Saint-Honoré*, peinte en Angleterre au XIII<sup>e</sup> siècle (Biblioth. impériale, fonds des capucins), et celle de l' Arsenal, faite en France vers le même temps (Théologie latine, n° 4 A, in-folio); enfin, le beau Missel, également français, du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, conservé aux archives de la préfecture, à Bourges, et qui a été en partie consumé par le dernier incendie.

Maintenant nous n'aurons pas plus de difficulté à reconnaître le roi David dans l'âne à la harpe, que nous n'en avons eu tout à l'heure à voir l'âne ou l'ânesse (pris d'ordinaire en mauvaise part) signifier néanmoins sainte Ève, notre première mère, les moines laborieux, les diacres, les pécheurs repentants,

comme ici, de divers animaux, ou de l'âne-centaure, dont les allégoristes se sont préoccupés. Le vénérable Hildebert, évêque du Mans, puis archevêque de Tours (+ 1134), dit que l'*homocentaure* présente une double forme où l'âne est confondu avec le corps humain :

Est homocentaurus itidem natura biformis,  
In quibus est asinus in humano corpore mixtus<sup>32</sup>.  
Quamplures homines sic sunt nunc ore bifformes,  
Unum dicentes, aliud tibi mox facientes;

et il le prend, ainsi que la sirène, monstre mi-parti femme et oiseau, pour le symbole de ceux qui disent une chose et en font une autre. (Voyez le poème intitulé : *Physiologus*, dans les œuvres complètes du vénérable Hildebert, publiées par dom Antoine Beaugendre, in-folio, Paris, 1708, colonnes 1176 et 1177.) Ne pas confondre ce *Physiologus* avec celui attribué à Hugues de Saint-Victor, mort en 1140. Les ouvrages de l'archevêque Hildebert l'ont fait mettre au rang des pères du XII<sup>e</sup> siècle. J. L. Chalmel en fait un grand éloge dans son *Histoire de Touraine* (t. I, p. 445 et suiv.), et il cite, comme preuve de ses talents en poésie, ses dix vers sur un hermaphrodite, dont on a longtemps ignoré l'auteur, et que quelques-uns, dit-il, s'étaient appropriés avant que ses manuscrits fussent livrés à l'impression.

l'Église chrétienne et le genre humain tout entier; ou bien encore le Précurseur du Messie, les princes des apôtres, les saints du ciel, et le Christ lui-même.

Selon la marche de cette note, nous nous bornerons à une seule preuve, qui nous sera fournie par un beau psautier latin du XII<sup>e</sup> siècle, appartenant jadis à l'illustre comte de Thott, et conservé aujourd'hui, sous le n<sup>o</sup> 143, dans la bibliothèque de Copenhague, riche, dit-on, de quinze mille manuscrits et de quatre cent mille volumes imprimés. Le feu roi de Danemark, S. M. Christian VIII, de grande et honorable mémoire, a daigné nous permettre de puiser dans ses collections particulières et de faire copier, pour notre ouvrage, à sa Bibliothèque royale, les peintures les plus remarquables de quelques manuscrits. Nous avons profité largement de cette autorisation, surtout pour le *Psautier de Thott*<sup>1</sup>.



Le roi David.

(Calqué sur l'original.)

Avant d'entrer, à propos de *l'âne à la harpe*, dans les détails qui termineront cette note, nous demanderons au Psalmiste la justification du miniaturiste français. Si David est montré sous les traits du bon animal aux longues oreilles (Ziemann), symbole injuste de la stupidité, c'est que lui-même s'est représenté comme une *bête de somme*, en présence du Seigneur, *ut jumentum factus sum apud te; et ego semper tecum* (psaume LXXII). « Mon âme, dit-il, était remplie d'amertume, et mes os comme percés d'un aiguillon. — J'étais stupide et sans

<sup>1</sup> En consignait ici le témoignage de notre profonde reconnaissance envers ce monarque éclairé, trop tôt ravi à l'amour du Danemark, nous n'oublierons pas d'ajouter que les bontés de Sa Majesté la reine Caroline-Amélie, née princesse d'Augustenbourg, n'ont pas été moins grandes. Digne élève du savant et pieux évêque de Seeland (le docteur Münter), l'homme le plus érudit de ce siècle en fait de symbolique chrétienne de la première époque, Sa Majesté la reine a daigné nous montrer l'intérêt particulier qu'elle attachait à nos travaux; et nous avons puisé dans sa conversation une force nouvelle pour mener à bonne fin une entreprise toujours difficile, mais que rendent presque impossible nos révolutions successives.

connaissance; j'étais devant vous comme une bête. — Mais, néanmoins, je suis toujours demeuré à vous; vous m'avez pris par la main droite, etc.» (versets 21, 22 et 23; édition de Th. Desger<sup>1</sup>).

La lettre D, où nous avons pris (folio 153) le fragment que nous offrons ici, commence le psaume LIX, indiqué dans le livre sous le n° LX, selon la manière de compter des Hébreux : «*Deus, repulisti nos, etc. O Dieu, qui nous avez rejetés et nous avez détruits; vous vous êtes mis en colère, et vous avez eu ensuite pitié de nous.*» (*Bible de Le Maître de Saci.*) Suivant le savant traducteur, David, dans ce psaume, se plaint à Dieu de ce qu'il a paru quelque temps l'abandonner, et le livrer, ainsi que son peuple, à ses ennemis; et il le conjure de venir le secourir. Et comme si, tout d'un coup, Dieu l'avait exaucé, il le remercie de son prompt secours, dont il décrit le succès par la défaite des Sichinites de Galaad, de Moab, et des Iduméens. La peinture représente, en effet, les peuples ennemis sous l'emblème d'un combat contre des animaux féroces, l'ours, le lion, etc. *L'âne à la harpe*, ou plutôt le *Psalmiste*, blessé lui-même d'un coup de lance, quoique placé hors du champ de bataille, puisqu'il occupe la sommité de la lettre, chante le triomphe prochain des Israélites et rend grâce au Seigneur.

Nous avons dû nous borner à reproduire la pointe de ce D, et l'on comprend que le seul motif d'économie nous a empêché de donner l'initiale tout entière, certainement l'une des plus curieuses, parmi les 167 (Notice Molbech) qui enrichissent le livre. Comme la plupart des psautiers de luxe, le manuscrit du comte de Thott s'ouvre par l'*Histoire de Jésus-Christ*, représentée en seize grandes et magnifiques peintures, tenant toute la page : les calques de ces peintures font également partie de notre collection. Nous n'avons pas à nous y arrêter; mais nous saisisons cette occasion pour offrir nos sincères remerciements à M. C. Molbech, l'un des conservateurs de la bibliothèque de Copenhague, qui a bien voulu guider nos recherches au milieu de tant de trésors, et se prêter avec empressement à toutes nos demandes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le Maître de Saci, dans son commentaire du verset 23, développe ainsi la pensée de David, par rapport au mot *jumentum* de la Vulgate : «*Étant enfin devenu comme une bête. . . .*» Explication : «*Par l'impuissance où je me trouvais de raisonner et de pénétrer dans les conseils de votre sagesse.*» (édition in-folio, Paris, 1717). — On a vu plus haut, à l'extrait des *Évangiles d'Ofrid*, que nous sommes tous cette bête de somme, à cause de notre stupidité, *jumentum illud sumus nos, propter stupiditatem*; paroles également inspirées par le passage du psaume. C'est aussi l'un des motifs qui font désigner les fidèles sous le terme de *jumenta*; et souvent la symbolique figurée leur donne, en conséquence, la forme de *bêtes de somme*. Au surplus, ce qu'on dit ici des *jumenta* s'applique à d'autres animaux.

<sup>2</sup> Il y a près de trente-cinq ans que ce savant et aimable professeur, alors secrétaire de son riche dépôt, a donné, du *Psautier latin du comte de Thott*, une longue description qui nous dispense d'entrer dans plus de détails. On la trouvera dans le numéro 6 de la *Nouvelle feuille du soir* (Nyt Aftenblad), à la date du 5 février 1825. M. Molbech incline à l'opinion que le livre est d'origine anglaise; et une annotation de sa main, jointe, sur notre exemplaire, à la note imprimée, montre (page 45) que, s'appuyant sur le calendrier où se trouvent, selon l'usage, diverses indications astronomiques, et où le jour de Pâques est marqué au 27 mars, il renvoie son exécution aux années 1155 ou 1227. Il termine en disant : «*La première (date est) indubitablement la bonne, det første apatvielelg det rette.*»

Ce genre de calcul est souvent hypothétique : on arrivera plus certainement à la vérité, quant à la date du *Psautier de Thott*, en remarquant que saint Thomas Becket, archevêque de Canterbury, canonisé en 1172, et dont le meurtre abominable eut tant de retentissement, n'est pas compris dans les litanies. — Relativement à l'origine du *Psautier*, M. Molbech y signale plusieurs saints particuliers à l'Angleterre, et il fait remarquer qu'ils ont été omis dans un autre *psautier latin* du XIII<sup>e</sup> siècle, fait



(N'ayant pas eu le temps de raccourcir cette note, faite pour un antiquaire de nos amis, à l'occasion du *lion rugissant en face de l'âne qui braie*, et de compléter, par l'indication des sources et la citation des autorités, les parties que nous aurions coöservées, nous avons laissé subsister les renvois de notre manuscrit aux copies textuelles des auteurs dont nous possédons les extraits; de manière à répondre plus facilement aux doutes qu'on veut bien nous proposer quelquefois, sur plusieurs de nos assertions. Ces copies sont ici désignées telles qu'elles sont rangées dans nos boîtes.)

<sup>1</sup> Boîte IX, Carte 92. — <sup>2</sup> B. 18, CC. 136 et 139; B. 19, C. 339. — <sup>3</sup> B. IX, CC. 91 et 92; B. 18, CC. 138 et 289; B. 16, C. 12. — <sup>4</sup> B. XI, C. 322. — <sup>5</sup> B. 20, CC. 166 à 209. — <sup>6</sup> B. 20, C. 193. — <sup>7</sup> B. 20, C. 183. — <sup>8</sup> B. 19, C. 427 c. — <sup>9</sup> B. 23, C. 5573; B. XII, C. 195. — <sup>10</sup> B. 4, CC. 1016 et 1047. — <sup>11</sup> B. IX, C. 90. — <sup>12</sup> B. 17 bis, C. 957. — <sup>13</sup> B. 18, C. 133. — <sup>14</sup> B. XIII, C. 507. — <sup>15</sup> B. 6, C. 18. — <sup>16</sup> B. XII, CC. 71, 73 et 74; B. 16, C. 491; B. 18, CC. 132 et 135. — <sup>17</sup> B. 18, C. 134. — <sup>18</sup> B. XII, C. 212. — <sup>19</sup> B. XI, C. 321; B. 20, CC. 177 et 178. — <sup>20</sup> B. 16, C. 490. — <sup>21</sup> B. 12, C. 1037. — <sup>22</sup> B. 2, C. 28. — <sup>23</sup> B. 7, C. 237; B. 23, C. 5574; B. 24, CC. 39 et 40. — <sup>24</sup> B. 20, C. 220. — <sup>25</sup> B. XIV, C. 30; B. XIII, C. 8. — <sup>26</sup> B. 7, C. 56. — <sup>27</sup> B. 7, C. 236; B. 12, CC. 429 et 626; B. 16, C. 34. — <sup>28</sup> B. 20, CC. 168 à 178 et 210 à 221. — <sup>29</sup> B. 6, CC. 17 et 18. — <sup>30</sup> B. 17 bis, C. 227. — <sup>31</sup> B. 20, C. 180. — <sup>32</sup> B. 3, C. 608.

(126) P. 38. Saint Jérôme, *Sur Isaïe*, XI, vers. 6 : «Et morantur simul vitulus, leo et ovis; hoc est, magni et parvi in ecclesia.» On a vu ce verset d'Isaïe : «Le loup habitera avec l'agneau; le léopard se couchera auprès du chevreau; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, etc.» comme ci-dessus, note 124. Nous croyons que ces passages du prophète expliquent la réunion de ces animaux sur divers monuments de pierre et autres, et dans les peintures des manuscrits.

A propos de ce même verset : *Et morantur simul vitulus*, etc. on lit dans la Bible allégorisée, déjà citée : «Par le loup, est signifié Paul; par l'agneau, Pierre; par le léopard, le prédicateur; par le chevreau, le pénitent; par le veau, l'homme pieux; par l'ours, le cruel; par le lion, l'orgueilleux; et par la brebis, les humbles,

sur le continent et conservé de même à Copenhague où nous l'avons vu (ancienne collection, n° 1606); mais, lorsqu'il s'agit de peintures, cette indication n'est pas suffisante pour décider la question de nationalité. Les miniaturistes de Saint-Wast d'Arras écrivaient et ornaient des livres qui sortaient du convent; témoin le beau psautier latin-français de Jean de France, premier duc de Berry : or le Psautier du comte de Thott est dans le style et la manière caractéristiques de cette célèbre abbaye.

Nous donnons ceci pour une simple opinion; cependant il est certain que, dans l'histoire de l'art, le monument doit être restitué au pays d'où l'artiste est sorti. Les tableaux de Léouard de Vinci exécutés en France sont des peintures italiennes, et les anciens graveurs de la monnaie britannique ne seront point revendiqués par l'Angleterre, quoiqu'on ait interdit aux artistes étrangers d'inscrire leur nom sur le poinçon.

M. Molbeck fait connaître une douzaine des belles lettres initiales qui distinguent le Psautier du comte de Thott, et naturellement *l'âne musicien* ne pouvait être oublié. Toutefois le savant professeur ne touche point à la symbolique; il se contente de dire à la fin de sa description : «Enfin, la pointe supérieure du D est formée par un âne qui joue de la harpe; sans rien ajouter de plus : «*Endelig bestaer D'ets overste Spids af en Esel, der spiller paa Harpe*» (page 43, ligne 6). (Voyez, note 199, le dessin du *Dragon, gardien de la loi*, tiré du même psautier.)

qui sont en général dans l'Église. « Per *lupum*, significatur Paulus; per *agnum*, « Petrus; per *pardum*, predicator; per *hedum*, penitens; per *vitulum*, pius; per « *ursum*, crudelis; per *leonem*, superbus; per *ovem*, humiles, qui sunt communiter « in Ecclesia. » (Fol. 167, col. 2, fig. 3.)

(127) P. 39. Ce calice en vermeil et d'un travail exquis, remontant au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, est orné de feuilles de vigne dans le style gothique. Sur le nœud sont des émaux qui représentent les attributs des quatre évangélistes et l'histoire symbolique de Jésus-Christ, figurée par la licorne sur le sein de la Vierge, le pélican et ses petits, le phénix sortant des flammes et le lion éveillant ses lionceaux. Au pied du calice, la Passion du Sauveur et le martyre de saint Étienne. Du reste, voici l'ordre de ces derniers sujets, tels qu'ils se trouvent dans des encadrements en forme de cœurs renversés : Trahison de Judas; Jésus devant Hérode, qui a les jambes croisées; la Flagellation; Portement de croix; Jésus mort, attaché à la croix, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean; Descente de croix; Mise au tombeau, et Lapidation de saint Étienne. — On dit qu'avant la révolution ce calice appartenait à l'église Saint-Étienne de la même ville. (Voyez sur le lion, le pélican, le phénix et la licorne, la splendide et savante *Monographie de la cathédrale de Bourges*, pages 77 à 82, 96 à 102, 105, et 130.)

(128) P. 39. Nous ne nous rappelons pas en ce moment où nous avons lu le fait que nous consignons ici: ce pourrait être dans Pierre Diacre, bibliothécaire du Mont-Cassin, puisqu'il est question du pélican, figure symbolique assez récente: Pierre Diacre mourut après 1140. En tout cas, du Gange, au mot *Staurrophori*, cite, d'après le même auteur, l'*Aquilifer* et le *Leonifer*. (Lib. IV, *Chron. Casin.* cap. xxxix.) Ne pas confondre ici le pélican, l'aigle et le lion, avec le dragon vaincu, l'*ancien serpent*, également porté dans les processions, à la suite de son vainqueur, Jésus crucifié. (Consultez aussi, pour l'aigle, la *Monographie de la cathédrale de Bourges*, page 127.)

(129) P. 39. Sur le lion de Juda, qui est Jésus-Christ (*Apocalypse*, chap. v, vers. 5), voir Raban Maur, *De laudibus*, etc. Augsbourg, 1605, fol. 3; — Saint Bernard, *Sermon 1*, sur la Résurrection; — Rupert, 4, sur l'*Apocalypse*; — d'Achery, *Spicilegium*, Paris, 1723, tome II, page 434, au *Chronicon Besuence*, écrit de 1129 à 1135. Il y est question du lionceau, du lion rugissant et du lion de Juda, avec leurs diverses significations symboliques. — Voyez aussi Augusti, *Handbuch der christlichen Archäologie*, etc. tome I, page 444. — *Deutsche Gedichte des zwölften Jahrhunderts*, etc. édités par H. F. Massmann, 1837, tome II, page 303; — *Litauic*, éditée par le même, 1837, page 45, col. 1; — *Speculum humane salutacionis*, ut supra, fol. 42, col. 1; — *Sacramentaire de Gellone*, ut supra, fol. 201 verso; — *Notes selon saint Augustin (sic) sur les proverbes*, etc. ut supra, *Proverbes*, chap. xxx, vers. 29 et 30; — *Manuscrits de la bibliothèque de l' Arsenal, Théologie latine*, n° 155, A. in-4°; — *Etherii et Beati adversus Eripundam*, etc. ut supra, tome II, page 342; — *Traité de théologie*, etc. ut supra, folio 44 r. et v.

(130) P. 39. *Der beschlossen (sic) Gart des Rosenkrantz Marie*, ut supra, fol. 18 verso, colonne 2. Le lion de Juda (Jésus-Christ), tuant la mort à sa passion, nous

a fourni cette prière : « O toi, fort lion de Juda, comment t'es-tu vaincu toi-même, au point de tuer l'éternelle mort? — O Marie, tu es sa mère, et nous sommes ses frères (du lion de Juda); qui pourrait ne pas mettre son espoir en toi? Amen.»

(131) P. 39. D'Achery, *Spicilegium*, etc. ut supra, tome I, page 444, à propos de la signification du double alphabet tracé sur le pavé, lors de la consécration des églises.

(132) P. 39. Sur le *Lion de Saint Pierre*, qui est le diable ou Satan (*I<sup>re</sup> Épître de Saint Pierre*, chap. v, vers. 8), voir Arnobe; — *Les Hymnes* de Prudence, *Cathermerion IV*, *Ymnus Post cibum*, vers 76 à 80; — Saint Jérôme, *Sup. Amos* 3; — *Etherii et Beati adversus Elipandum*, etc. ut supra, tome II, page 356; — *Notkeri Psalterium*, etc. ut supra, tome I, page 48, col. 1; — Nicolas de Lira, *Sur Amos*, 3; — *Bible allégorisée en figures*, ut supra, fol. 181, col. 2, fig. 1; — Saint Paul, *II<sup>e</sup> à Timothée*, chap. iv, vers. 17; — *Deutsche Predigten*, etc. ut supra, page 18; — Mabillon, *Annales bénédictines*, Lucques, 1739, tome V, pages 324, 325 et 634; — *Litanie*, éditée par H. F. Massmann, ut supra, tome I, p. 60; — *Bible de Théodulfe*, Biblioth. imp. manuscrits latins, supplément, n<sup>o</sup> 687; — *Gloses diverses sur les psaumes* dans le psautier latin-français, ut supra, fol. 164; — *Livre des vertus*, manuscrit déjà cité aux notes 45 et 103; — Foulcher de Chartres, *Histoire des Croisades*, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, ut supra, tom. XXIV, p. 11.

(133) P. 39. Saint Augustin dit au *Livre de la Concorde des Évangiles* : « Ceux-là me paraissent avoir trouvé le vrai sens, qui ont compris le lion dans Matthieu, l'homme dans Marc, le veau ou bœuf dans Luc et l'aigle dans Jean, plutôt que ceux qui ont attribué l'homme à Matthieu, l'aigle à Marc, le lion à Jean. » Saint Augustin fait sans doute allusion à saint Irénée (+ vers 202), le premier des écrivains ecclésiastiques où se trouvent mentionnés les noms des quatre évangélistes, et qui, en effet, compare Matthieu à l'homme, Marc à l'aigle, Luc au veau et Jean au lion. « Les évangélistes, dit-il, sont au nombre de quatre; ni plus ni moins, parce qu'il y a quatre parties du monde (les quatre points cardinaux?) et quatre vents principaux : car, comme l'Église est répandue par toute la terre, il faut qu'elle ait quatre colonnes qui la soutiennent. » Cet ordre a été suivi par Juvenius, poète espagnol, qui vivait sous le règne de Constantin le Grand, rappelé par saint Isidore avec Sédulius (*apud* Muratori et Fabricius), et qui a composé une histoire de Jésus-Christ en vers latins (*Historiæ Evangelicæ libri IV*). — Saint Athanase (+ 373) applique, au contraire, le veau à Marc et le lion à Matthieu. Mais saint Jérôme, rangeant les choses comme nous les voyons aujourd'hui, attribue l'homme à Matthieu, le lion à Marc, le veau à Luc et l'aigle à Jean. Les motifs du choix de saint Jérôme ont été très-bien résumés dans ces quatre vers du même Sédulius, prêtre du v<sup>e</sup> siècle, auteur du *Paschale carmen* et de l'*Opus paschale* :

Hoc Matthæus agens, hominem generaliter implet;

Marcus, ut alta fremit vox per deserta leonis;

Jurâ sacerdotis Lucas tenet ore juveni;

More volans aquilæ, Verbo petit astra Joannes.

« Matthieu, dans son ouvrage, montre l'humanité en général; — Marc est semblable à la grande voix du lion, qui frémit dans le désert; — Luc désigne, par la face de bœuf, les droits du prêtre; — Jean, qui vole à la manière de l'aigle, s'élève par le Verbe jusqu'aux astres. » — (Un illustre cardinal de notre époque, connu par de savants écrits, faisant allusion à ces vers de Sédulius, dit que saint Jean s'occupe de la régénération intérieure; que saint Matthieu s'adresse de préférence aux Juifs, saint Luc aux Grecs et saint Marc aux Gentils.)

On voit que tous les auteurs sont unanimes pour reconnaître saint Luc dans le veau ou bœuf, parce que, selon l'expression de saint Augustin (*Super Johannem*), le bœuf est la plus grande victime dans le sacrifice des prêtres. « Nul n'a douté, dit-il, que le bœuf ne désignât Luc, qui, comme un animal dévoué aux holocaustes, s'attache, dans la marche de sa narration, au temple et à Jérusalem. Avant nous, la plupart ont pensé que, dans les quatre animaux, le lion est l'image du roi, parce que cet animal, à cause de sa force terrible, semble roi des animaux; et saint Matthieu, qui fait valoir surtout la personne royale du Christ, est indiqué par le lion; d'où vient aussi que, dans l'*Apocalypse*, le lion a été mentionné avec la tribu royale elle-même là où il est dit : *Vicit leo de tribu Juda*. (Chap. v vers. 5.) Selon Matthieu, les mages vinrent, dit-on, de l'Orient, pour chercher et adorer le roi, dont une étoile leur avait appris la naissance; et le roi Hérode lui-même redoute ce roi nouveau-né, et, pour arriver à le tuer, il massacre grand nombre de petits enfants. »

Saint Jérôme veut que l'homme soit l'attribut de Matthieu, « qui commence à écrire de l'homme, *Liber generationis Jesu Christi*; » et les motifs de saint Augustin, pour le donner à Marc, sont que Jésus-Christ, homme, est surtout l'objet de Marc; parce qu'il ne dit rien, ni de son pouvoir royal, ni de son pouvoir sacerdotal, mais qu'il parle seulement de l'humanité du Christ. Ailleurs (l. IV) saint Augustin trouve que Marc participe aussi du lion et du veau, c'est-à-dire de Matthieu et de Luc, « ces trois évangélistes s'étant occupés surtout des actions de l'humanité de Jésus-Christ, Jean de sa divinité. . . . et, comme deux puissances sont données à l'âme, l'une active, l'autre contemplative, que figuraient les femmes de Jacob, Lia, dont le nom signifie *laborans*, et Rachel, dont le nom signifie *visus, principium*, on doit comprendre que les trois premiers évangélistes ont eu en vue la puissance active, et Jean, la contemplative. . . . L'aigle est Jean, qui contemple l'éternelle lumière; car on dit que les petits de l'aigle sont, par leurs parents, soumis à cette épreuve : suspendus aux serres de leur père, ils sont ainsi exposés aux rayons du soleil; celui d'eux qui le contemple d'un œil ferme est reconnu un véritable aiglon; au contraire, celui dont le regard chancelle, est rejeté comme illégitime. » (Voyez notes 135 et 285.)

Nous devons faire remarquer, à propos de l'interprétation ci-dessus des noms de Lia et de Rachel, par saint Augustin, que, dans toutes les *Explications des noms Chaldéens, Hébreux, Grecs et Latins*, jointes aux Bibles, Lia signifie *laborieuse, fatiguée*, et Rachel, *brebis*, sans autre commentaire.

Par une singulière méprise d'enlumineur, deux miniatures du xv<sup>e</sup> siècle, tirées de la *Collection d'heures du sire de Tournebu*, donnent le veau pour attribut à saint Marc, comme le voulait saint Athanase; tandis que le lion repose aux pieds de saint Luc. Dans ces mêmes volumes, peints par le même homme,

deux anges accompagnent saint Matthieu : l'un porte le livre, l'autre semble dicter. Saint Jean, assis sur un rocher de l'île de Pathmos, est ravi en extase devant la femme de l'*Apocalypse*, placée dans l'angle de l'image. L'aigle tient l'écritoire suspendue à son bec, selon l'habitude de l'époque, et semble aussi en contemplation. Nous n'avons pas rencontré en France d'autres exemples où l'attribution canonique des figures symboliques fût intervertie.

*Note additionnelle.* Une circonstance, d'un certain intérêt doit être signalée; c'est que la présence du lion ne suffit pas pour faire reconnaître, soit saint Matthieu, soit saint Marc. Ainsi les lions sont donnés au prophète Daniel; en général, il est vrai, au nombre de deux; mais nous l'avons vu, hors de la fosse, parlant au Seigneur, ayant un seul lion près de lui. Le prophète Joël, déchiré par un lion, est également représenté avec cet attribut; de même saint Jérôme, qui ne sera pas reconnu davantage, s'il n'a pas le chapeau de son prétendu cardinalat.

Saint Ignace, évêque, et saint Basile, tous deux martyrs; saint Gerasime, qu'un lion servit dans sa grotte; saint Macaire de Rome, dont le tombeau fut creusé par deux lions; saint Pontien, saint Venantius abbé, sainte Natalie, sainte Prisca et sainte Marciana, ont aussi des lions pour attributs. Les hagiographes en indiquent les divers motifs, qu'il serait trop long de rapporter.

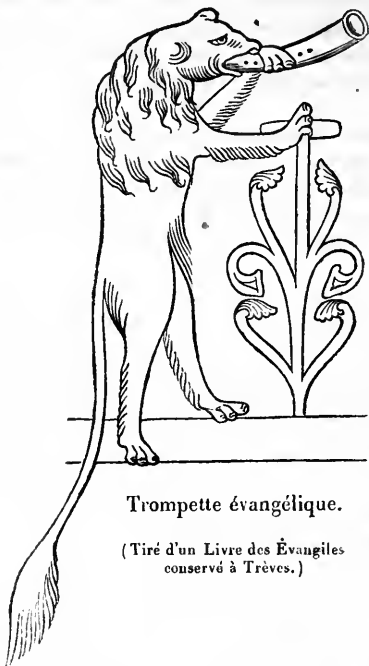
Relativement à l'ange, au veau<sup>1</sup> et à l'aigle, il existe moins de confusion. L'aigle cependant est donné pour compagnon au prophète Elisée; mais il est plus ordinairement à deux têtes, par allusion à la demande d'Elisée à son maître Élie. « Je vous prie de faire que j'hérite une double portion de votre esprit » (*Rois*, liv. IV, chap. II, vers. 9); ce qui lui fut accordé, quoique ce fût (dit la Bible) « une chose bien difficile. » — Les anges, les bœufs ou taureaux et les aigles, compagnons de saints et de saintes, ne sont pas moins nombreux que les lions: ils sont mentionnés dans les auteurs indiqués plus haut, et nous préparons, depuis plusieurs années, un recueil des *Attributs des saints*, ou seront tous les emblèmes que nous avons su rencontrer.

(134) P. 39. On le trouve ainsi représenté dans un Livre des Évangiles conservé à la Bibliothèque de Trèves, sous le n° 124. Le lion, appuyé sur un bâton en forme de tau, qui sort d'un arbuste, sert de F initiale au cinquième verset de l'Évangile selon saint Luc : « Fuit in diebus Herodis, regis Judæe, sacerdos quidam, etc. » — Le diable oppose aussi sa trompette à la trompette évangélique: Jaranton ou Gérente, abbé de Saint-Bénigne de Dijon (+ 1111), écrivant à l'abbé et aux moines de Saint-Hubert des Ardennes, leur parle de la *tuba Sathanae*, des loups qui se jettent avec fureur dans le camp du Seigneur, des dents du lion (dévorant), que Dieu brisera dans sa colère, etc. (Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti*; Lucques, 1740, t. V, append. p. 634.) — Voy. la gravure p. 216.

(135) P. 39. Raban Maur, *De laudibus sanctæ crucis*, etc. ut supra, expli-

<sup>1</sup> Saint Bernard, fondateur et premier abbé de monastère de Tiron, de l'ordre de Saint-Benoit (+ 1116), et auquel on veut attribuer la *croix* qui fait l'objet de ce rapport, est représenté avec un veau à côté de lui. Plus ordinairement, il est entouré d'outils de tourneur, et un loup lui ramène ou lui apporte le veau égaré dans les bois.

cation (*declaratio*) de la figure XV, fol. 31 et 32. La figure est au fol. 29 verso : *De quatuor Evangelistis et Agno in crucis specie constitutis*. — Les quatre attributs des évangélistes, ou seuls ou séparés, peuvent être pris à leur tour pour le symbole de Jésus-Christ; et les passages suivants de saint Ambroise et de saint Jérôme aideront à l'interprétation plausible de certaines compositions peintes ou sculptées, où les animaux mystérieux figurent avec cette acception. Saint Ambroise dit, en parlant de Luc (*Super Lucam*) : « La plupart pensent que Notre-Seigneur est représenté sous quatre formes d'animaux. En effet, il est homme, étant né de Marie; lion, à cause de sa force; veau, comme victime; aigle, par sa



Trompette évangélique.

(Tiré d'un Livre des Évangiles  
conservé à Trèves.)

résurrection. » Et Jérôme, en parlant de Marc (*Super Marcum*) : « Jésus-Christ est homme par sa naissance; veau, par sa mort; lion, par sa résurrection; aigle, par son ascension. » — Voici le texte des Pères, d'après Ciampini : « Plerique putant Dominum nostrum quatuor formis animalium figurari. Ipse enim est homo, quia natus est ex Maria; leo, quia fortis est; vitulus, quia hostia; aquila, quia resurrectio. — Christus est homo nascendo, vitulus moriendo, leo resurgendo, aquila ascendendo. » (Édition de 1690, page 193.)

· Dans les Bibles, l'ordre des Évangiles a peu varié : on commence par saint Matthieu; puis suivent les textes de saint Marc et de saint Luc, et l'on termine par saint Jean. C'est ainsi que, dans un évangélaire dit de *Charles le Chauve*

(voyez notes 197 et 222), on lit, au-dessus d'un Christ ayant à sa droite et à sa gauche les symboles des quatre évangélistes :

Quattuor hic rutilant, uno de fonte fluentes :  
Matthei, Marci, Lucæ libri, atque Johannis.

On pourra dire, il est vrai, que les règles de la poésie ont dominé le versificateur : quoi qu'il en soit, l'ordre habituel est indiqué par les deux vers. Au contraire, s'il s'agit d'un simple fragment des quatre Évangiles, comme en tête de tous les Livres d'Heures, ou de la représentation des quatre interprètes, le plus jeune des apôtres, « le disciple que Jésus aimait, » occupe le premier rang. Le publicain Matthieu, appelé directement à l'apostolat et qui a reçu chez lui le Sauveur, vient ensuite. Luc, médecin de profession, disciple et parent, dit-on, de saint Paul, l'un des soixante et dix disciples et le compagnon de Cléophas dans le voyage d'Emmaüs, est nommé le troisième. Enfin le dernier est saint Marc, disciple et interprète de saint Pierre, peut-être son neveu, également l'un des soixante et dix disciples (ou soixante et douze, *ad libitum*). C'est ainsi que les figures symboliques des quatre évangélistes sont disposées sur le pupitre de sainte Radegonde, monument du plus haut intérêt, appartenant à l'époque mérovingienne, conservé dans le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, et publié, en 1853, par notre honorable ami M. Paul Durand, dans les *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, tom. III, p. 159.

Cependant le célèbre manuscrit de saint Emméran de Ratisbonne, conservé à Munich, présente une exception à cette règle générale. Les quatre Évangiles y sont rangés selon l'ordre habituel ; mais, sur la peinture du *Roi de gloire* (folio 6 verso), il n'en est pas de même, quant aux évangélistes. Matthieu occupe l'angle supérieur de droite (gauche du spectateur), et Jean l'angle supérieur de gauche : Marc est au-dessous de Matthieu, et Luc vient en dernier. Sur notre *Bible de Charles le Chauve*, au contraire (Bibliothèque impériale, manuscrits latins de l'ancien fonds, n° 1), et, à Rome, sur la *Bible de Saint-Paul-hors-des-Murs*, toutes deux indûment prétendues, jadis, de Charlemagne, Jean est le premier, Matthieu vient après, et les deux autres, comme aux évangiles de saint Emméran. Isaïe, Jérémie, Ézéchiël et Daniel sont placés aux quatre angles du losange inscrit dans le carré.

Étant à Munich, nous avons copié sous les figures des évangélistes les quatre vers ci-dessous, déjà publiés par dom Colomann Sanftl; et nous n'avons pas voulu les donner à côté des vers de Sédulius (note 133), parce qu'ils venaient déranger la règle de saint Jérôme, qui fait loi pour l'Église latine :

Humanum Christi describit Mattheus ortum.  
Scribendo penetras cælum tu mente, Johannes.  
More boat Marcus frendentis voce leonis.  
Mugit amore pio Lucas in carmine Christi.

« Matthieu décrit la naissance humaine du Christ. — Toi, Jean, en écrivant, tu pénétrés au ciel en esprit. — Marc, de sa voix, crie à la manière du lion rugissant. — Luc mugit d'un pieux amour dans son poème du Christ. »

Ce manuscrit in-folio, qui fut d'abord à l'abbaye de Saint-Denis, a été écrit vers

878 par Béringer et Liuthard, calligraphes de Charles le Chauve. Il renferme une belle représentation de cet empereur, siègeant sur son trône et protégé par la main de Dieu, ouverte et sortant du ciel. A côté du porte-glaive, et de l'écuyer qui tient la pique et le bouclier, le peintre a personnifié la France et la Gothie (duché de Septimanie), et les mots *Francia* et *Gotia* sont écrits à côté de ces deux personnifications. Leur costume est riche et rappelle la cour de Byzance. Une couronne murale orne leur tête, et leurs mains couvertes élèvent vers le prince des cornes d'abondance, d'où sortent des touffes de lis symboliques. Nous croyons aussi avoir reconnu un lis de jardiin sur le bouclier impérial.

L'ordre des animaux mystérieux, lorsqu'ils sont représentés seuls, a également varié dans l'antiquité chrétienne, non selon le goût du peintre, comme le suppose Ciampini; mais parce que leur signification n'était pas encore bien déterminée. Selon les mosaïques publiées par cet auteur, l'homme, le lion et l'aigle occupent tour à tour le premier rang, et le bœuf n'a pas constamment le dernier.

D'un autre côté, on a la preuve qu'en 462, peut-être avant le milieu du v<sup>e</sup> siècle, l'interprétation de saint Jérôme était adoptée; et les plus anciennes mosaïques, *offrant les animaux mystérieux*, ne remontent guère avant cette date. On peut consulter, pour les temps modernes, le *Rational des divins offices* (liv. 1<sup>er</sup>, chap. III, nomb. 9). L'évêque de Mende ne parle point des anciennes peintures; mais il explique pourquoi ces figures accompagnent les évangélistes et pourquoi elles portent des livres. En effet, le livre ou rouleau, *volumen*, ne paraît pas longtemps avant le vii<sup>e</sup> siècle : ensuite, les animaux mystérieux en sont presque toujours pourvus; et, dans les mosaïques, au lieu de rouleaux, ce sont des livres, *codices*, enrichis de pierreries.

Nous avons eu souvent le tort de donner le nom de *volumes* aux *codices*, appelés jadis *libri quadrati*; mais l'usage a prévalu de désigner ainsi les livres imprimés et pliés, et, par abus, il s'est étendu jusqu'aux anciens manuscrits.

Achevons maintenant la digression en ajoutant que les symboles des évangélistes exécutés sur les mosaïques sont, en grande partie, les plus anciennes de ces figures avec date certaine. Elles renferment, par ce seul motif, un haut intérêt; et, bien que des représentations aussi simples semblent, sous le point de vue iconographique, promettre peu de variété, il y existe néanmoins des différences de forme que nous avons remarquées. Les animaux sont entiers ou vus à mi-corps, ou représentés par une simple tête, avec ou sans nimbe; leurs ailes sont au nombre de deux ou de quatre, avec ou sans yeux. On examinera les livres qu'ils tiennent, les places qu'ils occupent, soit seuls ou avec les évangélistes, soit avec le Christ, saint Pierre et saint Paul, ou avec les douze apôtres; toutes circonstances dignes d'attention et qui mériteraient même d'être l'objet d'un travail particulier, parce qu'elles aident à découvrir l'âge du monument.

(136) P. 39. Théodulfe, évêque d'Orléans, mort en 821, *Carmina*, édition de P. Sirmond, *Opera varia*; in-folio. Paris, 1696, tome II, page 1082. Il dit, en parlant de la terre personnifiée :

Quodque subest illi rabies inimica leonum,  
Hoc est quod tellus terrea cuncta domat.



« Et si la rage ennemie des lions lui est soumise, c'est que la terre dompte toutes les choses terrestres. » — On sait que Cybèle, personnification de la terre, est représentée traînée par des lions, ou avec un lion couché près d'elle.

(137) P. 39. Théodulfe, *ibidem*, comme à la note précédente, page 1079. L'attribut est mentionné dans un traité en vers intitulé : *Des sept arts libéraux, représentés dans une peinture*, « De septem liberalibus, in quadam pictura depictis. » Le poète s'exprime ainsi, aux vers 85-88, en parlant de la rhétorique personnifiée :

Corporis arx alas revehit, caput atque leonis,  
Fecerat artificis quæ bene docta manus.  
Verborum levitas alis, virtusque leonis  
In capite eloquii congrua signa dabant.

« Le sommet du corps porte des ailes et une tête de lion, exécutées par la main habile d'un artiste. Les ailes expriment l'agilité des paroles; et la force du lion, dans sa tête, est le signe convenable de l'éloquence. » Ce petit poème a été attribué à un Ancien; néanmoins, ce qui est dit en particulier de la sagesse, *sapientia*, autoriserait peut-être à y voir l'œuvre d'un chrétien.

(138) P. 39. L'opinion de notre collaborateur, rapportée par déférence, repose principalement sur le passage suivant, tiré des débris d'un magnifique Livre des Évangiles, du XI<sup>e</sup> siècle, format in-folio, écrit au monastère de Luxeuil, par les ordres de l'abbé Gérard ou Gérard (voyez p. 496) :

Convenit omnimodis Christo natura leonis.  
Cujus ad occursum timet omnis turba ferarum.  
Hic stans, intrepidus, proprio de robore fisus.  
Bestia nulla sibi feritate valet sociari.  
Non oculos claudit, cum membris somnia tradit.  
Sic, caro cum Christi requievit in ore sepulchri,  
Spiritus infernum vigilans confregeret (sic) imum.  
Plebs pia gaudebat hinc (nunc), et perversa timebat.  
Hinc victor rediit, et demonis agmina vicit.  
Fortis, servorum deducens millia secum.  
Nemo resistebat illi, quia nemo valebat.  
Fit leo surgendo, de terra soma levando.  
Auxilio cujus, pius auctor codicis hujus,  
Abba GERART, vivat anime (sic), et de morte resurgat.

« La nature du lion convient de toute manière au Christ. A sa rencontre, toute la foule des bêtes féroces est saisie d'effroi. Lui, debout, intrépide, se confie dans sa propre force. Aucune autre bête ne peut lui être assimilée pour la férocité. Il ne ferme pas les yeux, quand il livre ses membres au sommeil. Ainsi, lorsque le corps du Christ reposa dans le tombeau, son esprit vigilant brisa les profondeurs de l'enfer. Le peuple des bons se réjouissait alors, et le peuple des méchants tremblait. Il sortit de là vainqueur, et triompha des phalanges du démon. Puissant, il ramena avec lui des milliers de ses serviteurs. Personne ne lui résistait, parce que personne ne le pouvait. Il devient lion surgissant, en élevant son corps de terre. Que, par son secours, le pieux auteur de ce livre, l'abbé GERART, vive de la vie de l'âme et ressuscite de la mort. »

On nous pardonnera d'avoir donné ces vers symboliques et peu corrects, afin de les sauver de l'oubli; car le manuscrit est aujourd'hui tout à fait dépecé, et l'on ne peut savoir ce que deviendront les feuilles qui ont survécu au sacrilège patriotique de 1793. Un amateur d'antiquités en a recueilli une partie notable et la conservait encore à Luxeuil, il y a quelques années. Grâce aux bontés de M. Amédée Thierry, membre de l'Institut, nous avons eu longtemps ces précieux débris à notre disposition, et nous en avons tiré un grand parti pour la section allemande de notre publication. (Voyez notes 240 et 292, où nous revenons sur les *Évangiles de Luxeuil*.)

Suivant la pensée du même collaborateur et ami, l'inscription

Marce, tuis scriptis vox est similita leonis,

placée au-dessus de la figure de saint Marc, dans le même Livre des Évangiles, immédiatement sous le lion qui occupe le haut du portique, montre que cet évangéliste est également le symbole du lion. On y lit aussi, sur un des folios suivants, le vers de Sédulius, déjà donné à la note 133 :

Marcus, ut alta fremit vox per deserta leonis.

Si nous hésitons à reconnaître, dans les vers qui précèdent, Jésus-Christ et saint Marc comme symboles du lion, nous n'entendons pas nier absolument la possibilité de la chose : car, vers le XI<sup>e</sup> siècle, les *bêtes sauvages*, auxiliaires de la Mort contre la quatrième partie de la terre (*Apocalypse*, chap. vi, vers. 8), sont représentées par les hommes méchants, qui figurent dans les peintures attachées au commentaire de ce livre mystique. Le fait de la représentation figurée est signalé par l'allégoriste lui-même; nous l'avons rapporté à la note 106. Cela n'empêche pas notre auteur d'avoir dit, quelques lignes plus haut : « Par la bête, nous entendons absolument tous ceux qui, sous le nom de chrétienté, sont dits les hommes du siècle, et *hos bestia ceteros sub nomine christianitatis, qui seculares esse dicuntur, omnes omnino accepimus*; » alors, il ne faisait point allusion aux miniatures de son volume. Jésus-Christ et saint Marc peuvent donc aussi, dans un cas donné, servir de symbole à l'égard du lion pris en bonne part, puisque les hommes méchants sont le symbole des *bêtes sauvages*. En effet, lorsque saint Jérôme dit que la nature de Dieu rugissant par les docteurs est semblable à celle du roi des animaux, Dieu sera pris pour symbole du lion. Dans les vers de Luxeuil, au contraire, la nature du lion convenant de toute manière au Christ, le lion sera le symbole de Jésus-Christ.

(139) P. 40. Voyez, dans saint Augustin (*Lib. de Doctrina christiana*, lib. III, cap. v; chez Santis Pagnini, *ut supra*, chap. XXI, p. 15 et 16), comment les mêmes choses ont des significations différentes. Nous n'avons pas le *Livre de la doctrine chrétienne* sous les yeux pour citer les paroles du saint évêque d'Hippone; mais voici comme s'exprime Santis Pagnini dans la partie préliminaire de son ouvrage (*Isagogæ ad Sacras literas liber unicus*) : « Avant tout, dit-il, il faut considérer l'espèce de langage et faire attention que le même mot n'emporte pas toujours la même signification. . . . Car chaque locution indique tantôt un objet, tantôt un autre, de manière à faire entendre, ou des choses contraires, ou des

choses seulement différentes. Contraires, quand elle est prise, tantôt en bien, tantôt en mal; ainsi que nous avons dit plus haut du *levain*. Il s'agit du levain qu'une femme prend et qu'elle mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée (*Saint Matthieu*, chap. XIII, vers. 33; et *Saint Luc*, chap. XIII, vers. 21); et, par opposition, «du levain d'Hérode, dont il faut bien se garder» (*Saint Marc*, chap. VIII, vers. 15), et du levain des Sadducéens et des Pharisiens, qui est l'hypocrisie» (*Saint Matthieu*, chap. XVI, vers. 6, 11 et 12; *Saint Marc*, chap. VIII, vers. 15; et *Saint Luc*, chap. XII, vers. 1).

«Tel est l'endroit où le lion signifie le Christ, là où il est dit: «Le lion de la tribu de Juda a vaincu.» (*Apocalypse*, chap. V, vers. 5.) Il signifie aussi le diable, là où il est écrit: «Le démon, votre ennemi, tourne autour de vous, comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.» (*1<sup>re</sup> de Saint Pierre*, chap. V, vers. 8.) De même, le serpent est en bonne part dans ces paroles: «Prudents comme des serpents» (*Saint Matthieu*, chap. X, vers. 16); en mauvaise part, dans ces autres paroles: «Le serpent séduisit Ève par ses artifices» (*II<sup>e</sup> aux Corinthiens*, chap. XI, vers. 3); le pain, en bonne part: «Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel» (*Saint Jean*, chap. VI, vers. 51); en mauvaise part: «Manger le pain pris en cachette est plus agréable» (*Proverbes*, chap. IX, vers. 17); et ainsi de plusieurs autres. Par exemple: le calice dans la main du Seigneur signifie peut-être la colère de Dieu, ou plutôt la grâce des écritures passant des Juifs aux gentils. *L'eau* signifie le peuple, comme dans l'*Apocalypse* (chap. XVII, vers. 1); et l'Esprit-Saint, comme dans ce passage où il est dit: «Il sortira des fleuves d'eau vive de son cœur» (*Saint Jean*, chap. VII, vers. 38); et d'autres interprétations encore, suivant les endroits où se trouve le mot, etc.

«Et de même, les autres choses (non pas telle ou telle d'entre elles, mais toutes et chacune) désignent non-seulement deux objets opposés entre eux; mais quelquefois un grand nombre, SELON LA PLACE QU'ON LEUR DONNE DANS LE DISCOURS. «Sic et alia res; non singulæ, sed unaquæque earum, non solum duo aliqua diversa, sed etiam nonnunquam multa significat, pro loco sententiæ sicut «posita reperitur» (page 16 de Santis Pagnini). (Voyez la note 187.)

C'est vers le 5<sup>e</sup> siècle que saint Augustin traçait ces préceptes de la nouvelle symbolique; qu'aurait-il dit s'il avait vécu au 14<sup>e</sup>, où l'on écrivait, par exemple, que la tour de Babel préfigurait la Pentecôte? (*Speculum humanæ salvationis*, ut supra, fol. 28 verso, col. 1 et 2.) Cependant, tout en trouvant de l'étrangeté dans ce rapprochement, on comprend un certain rapport éloigné entre les deux choses, tandis qu'il en existe beaucoup d'autres où nous ne savons plus rencontrer la moindre analogie avec celles qui leur sont opposées. (Voyez la note 171.)

(140) P. 40. Santis Pagnini, Lucensis, *Isagogæ*, etc. ut supra, lib. XVI, cap. IV, p. 753, 754. Il faut se rappeler, en lisant ce passage tiré de l'*Homélie XVI*, que saint Grégoire a suivi la version des Septante. «Tu es donc le vrai peuple, ô Israël, toi qui sais boire le sang, et qui as appris à manger la chair du Verbe de Dieu, et à boire le sang et à puiser le sang de cette grappe, qui est de la vraie vigne, et de ses branches, que le Père émonde. Le fruit de ses branches est à bon droit appelé le sang des blessés, sang que nous buvons dans leur parole et leur doctrine; toutefois si nous nous dressons comme les lionceaux et si nous bondissons comme le lion.»

Le texte de la Vulgate porte : « Ecce populus ut leona consurget, et quasi leo erigitur; » tandis que saint Grégoire a lu dans les Septante : « Ecce populus sicut catulus leonis exurget, et sicut leo exultabit. »

(141) P. 40. Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, 2 : « Vastator leo est gladius punitivus Dei. » (*Sylva allegoriarum*, au mot *Destruere*.) « Pourquoi voulez-vous entrer avec moi en jugement ? Vous m'avez tous abandonné, dit le Seigneur. — C'est en vain que j'ai frappé vos enfants ; ils n'ont point été instruits par le châtiement : votre épée a dévoré vos prophètes, comme fait un lion qui ravage tout. » (*Jérémie*, chap. 11, vers. 30.)

(142) P. 40. Fried. Adelung, *Die Korssünschen Thüren in der Kathedraalkirche, zur heiligen Sophia in Nowgorod*. Berlin, 1832, pl. I, n° 15.

La perte momentanée d'un portefeuille de calques, assez excusable au milieu d'un déménagement d'ateliers, et parmi tant de papiers remués depuis quelque temps, nous avait laissé supposer que M. Adelung ne faisait connaître qu'un seul des marteaux de Nowogorod, celui qui renferme la tête du chérubin ; mais, tout dernièrement, nous avons retrouvé le dessin du second marteau, montrant les cinq têtes de damnés. Notre excellent collaborateur et ami M. Stengel ne s'était donc pas trompé en supposant qu'ici le lion devait avoir des dents, et nos conjectures subsistent en leur entier : nous ne regrettons pas néanmoins nos citations, supplémentaires et confirmatives, des lions et lionnes sculptés sur les portails de Saint-Jacques de Ratisbonne et de Saint-Trophime d'Arles.

Voici le passage transcrit à côté de notre dessin du second marteau : « Suivant une coutume très-commune au moyen âge, dit M. Adeluug, le marteau de la porte est représenté sous la forme de deux serpents unis par le milieu, et attachés à un énorme masque de lion ; mais cette tête, très-bien travaillée, est ici encore employée dans un but moral. L'imagination pieuse de l'artiste a représenté la gueule garnie d'effroyables dents, comme étant l'entrée de l'enfer, et l'a caractérisée par cinq têtes de damnés, d'âges divers et, probablement, de différents états. Quelque épouvantable que soit le contraste d'un portail d'église orné d'un marteau à *bouche d'enfer*, l'effet que devait produire, sur l'esprit et la conscience de ceux qui entraient, la terrifiante gueule de *l'Imperator del doloroso regno*, comme l'appelle Dante, était néanmoins bien calculé ; et, sans doute, afin d'augmenter cette impression, l'interprète postérieur ajouta l'avertissement suivant : АДЪ ПОЖИРАЕ ГРЪШНЫХ (*sic*) ; c'est-à-dire, *l'enfer dévore les pécheurs.* »

*Note additionnelle.* M. le comte Melchior de Vogüé a bien voulu nous communiquer le dessin, fait par lui à Sainte-Sophie de Nowogorod, des masques de lion fixés aux portes de Korssün. Nous y remarquons une notable différence avec la gravure de M. Adelung ; car ici la tête unique (le chérubin) n'a pas d'ailes ; et, de la sorte, la question se trouve un peu modifiée. N'ayant pas vu Nowogorod, lors de notre voyage en Russie, il ne nous appartient pas de décider entre l'un ou l'autre des deux honorables archéologues : *Non nostrum. . . . tantas componere lites.*

Ce remarquable monument de bronze contient, dans ses bas-reliefs, le buste de Wickmann, *Wicmannus*, évêque de Magdebourg (1152-1192) : le prélat est vu de face, et bénit suivant la mode *latine*. Sa crosse est sans ornements, ni figures

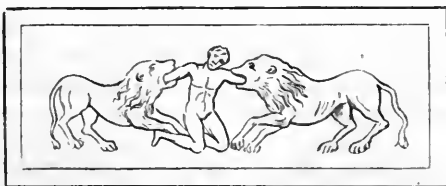
accessoires; et sa mitre ressemble aux mitres allemandes, françaises et anglaises du même temps. Au surplus, l'époque de l'épiscopat de Wickmann montre assez que les portes de Korsstûn sont bien datées, quand on reporte leur exécution à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ou à la première moitié du XIII<sup>e</sup>.

(143) P. 40. Saint Augustin, *Sermon CVII*, — et Rupert, *Sur les Juges*, XVI. « Examen apum in ore leonis mortui, quod vidit Samson, est multitudo fidelium in ore Christi; vel sunt fideles, quos eruit Christus de ore diaboli. » (*Sylva allegoriarum*, au mot *Examen*.) Le passage des *Juges*, dont il est ici question, est au chapitre XIV, verset 8.

(144) P. 40. A ce même portail, que nous avons nommé tout à l'heure, page 438, deux lions dévorent, l'un un cerf ou un chevreuil, et l'autre un homme qu'il saisit par le milieu du corps. Nous n'avons pas l'ouvrage sous les yeux, et nous ne pouvons dire quelle est la place donnée à ces lions dévorants. (Popp (Juste) et Bülow (Théodore), *Architecture du moyen âge à Ratisbonne*, cahier 2, pl. II.)

(145) P. 441. Voyez la lithographie du portail de l'église de Saint-Trophime, à Arles, publié par M. de Wiebeking. Les hommes dévorés sont *uus*, comme à la gravure des hypogées de Tarquinia, donnée à la note suivante; mais le mot a été oublié à l'impression. — Nous avons déjà dit, note 105, combien étaient fréquents les sujets d'hommes et d'animaux dévorés par des lions; nous avons vu aussi qu'il ne faut pas toujours les prendre en mauvaise part (page 40). Les lions vengeurs du crime ne seront pas assimilés au lion d'enfer (page 37), et nous rangerons volontiers dans la première catégorie les lions dévorant des animaux malfaisants; tels, par exemple, que les renards représentés sur un chapiteau de colonne, au chœur de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire: les lions ont l'air d'avaler les renards, plutôt qu'ils ne les dévorent. Sur d'autres chapiteaux de cette église, la même scène est reproduite; mais les lions sont doubles, et les corps sont réunis par une seule tête. Cet exemple d'animaux à deux corps et à une tête n'est pas rare, surtout dans les manuscrits.

(146) P. 41. Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monumens*, depuis



Les lions vengeurs.

(Tiré des hypogées de Tarquinia. — Voyez page 441.)

sa décadence, au IV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à son renouvellement, au XVI<sup>e</sup>; in-folio; Paris, 1823, tome IV. *Architecture*, pl. XI.

Nous avons fait dessiner le sujet des *lions vengeurs* tiré des hypogées de Tarquinia, afin de le donner en exemple des emprunts de l'art chrétien à l'antiquité païenne; mais la feuille où ces lions devaient figurer était déjà tirée, que le graveur avait à peine commencé son travail. Nous ferons de même, s'il est possible, avec le *crucifiement* du Sacramentaire de Drogon, mentionné page 48 et à la note 287. Quant aux deux figures des papes Grégoire le Grand et Gélase II, avec le bâton pastoral et la mitre (tirées du *Hierolexicon*), qui devaient entrer dans la partie supprimée de ce rapport, faute de gravures à l'appui, elles seront données à la note 279.

D'Agincourt fait aussi cette remarque « que lorsque les Romains, inspirés par le génie du christianisme, appliquèrent les souterrains de Rome au service de la religion; ils suivirent en cela des exemples pratiqués auparavant, et que, souvent, ils se conformèrent aux usages qu'avaient suivis leurs pères eux-mêmes, sous l'empire du paganisme. » (Tome I, *Architecture*, p. 23.) En effet, Dempster raconte qu'en l'année 1691, ayant eu l'occasion de visiter, avec Ciampini, les environs de l'antique Phalaris, aujourd'hui Città-Castellana, ils virent plusieurs places, ou *loculi*, creusées par étages, comme dans les catacombes à l'usage des chrétiens, et il en donne une vue (*Etruria regalis*, tome II, pl. LXXXII), qui offre leur entière ressemblance. (Voyez tome III, page 9, vers la fin de la description des *Catacombes étrusques de Tarquinia*.)

(147) P. 41. Ciampini, *Vetera monumenta, in quibus præcipue musiva opera sacrarum profanarumque ædium structura*, in-folio; Rome, 1690, t. I, p. 33. — Ciampini donne également sur ses planches (tabl. XXVII) les deux lions placés dans le vestibule de l'église Saints-Jean-et-Paul. Le lion de droite tient un porc-épic; celui de gauche presse, de sa patte gauche, un petit enfant, et, de la droite, une tête de bœuf. Sur l'épistyle (architrave) se tient un aigle qui enlève dans ses serres, non un serpent, mais un lionceau ou quelque autre animal difficile à reconnaître. « Au reste, dit l'auteur, si c'est un lionceau, il désigne le diable (??), suivant ce passage bien connu de la première épître de saint Pierre : « Soyez sobres et veillez, car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. » (Chap. v, vers. 8.) Le sentiment de Ciampini, à l'égard du lionceau, sera révoqué en doute; les lionceaux étant le symbole des peuples séduits par les princes, et sauvés par la miséricorde et la vérité (Voyez p. 36).

Ne pourrait-on pas répéter ici les paroles appliquées plus haut à Mamacchi et à Boldetti, que l'étude des miniatures et des sculptures du moyen âge aurait été d'un grand secours aux érudits italiens pour l'interprétation des monuments de l'antiquité chrétienne. (Voyez note 55.)

(148) P. 41. Marangoni, *Delle cose gentilesche e profane, trasportate ad uso e adornamento delle chiese*, cap. LXVIII, p. 365 à 368. Cet auteur rapporte une foule d'exemples. Restant fidèle à son titre, il avait fait connaître, d'après Élien (*De Animal.* lib. XII, cap. viii), la coutume orientale de mettre les lions à l'entrée des temples, principalement des temples dédiés au soleil. Les lions y paraissent comme vengeurs des parjures et des autres scélératesses qui pouvaient souiller les lieux saints. Dans la suite, dit-il, les Romains adoptèrent cet usage et pla-

cèrent aussi des statues de lions aux portes des temples, comme gardiens des choses divines. — Marangoni, mort plus de cinquante ans après Giampini, revient sur plusieurs indications données par ce dernier auteur, en y ajoutant quelquefois de nouvelles interprétations.

(149) P. 42. Les croyances populaires du moyen âge, à l'égard du tigre, sont moins extraordinaires que celles du lion, et leur cercle est plus restreint. Aristote n'a pas connu le tigre; il rapporte, sur oui-dire, que les chiens de l'Inde viennent d'une chienne et d'un tigre. Il n'est pas rare de trouver dans les animaux fantastiques, peints ou sculptés, des individus participant de l'un et de l'autre genre. — Chez les Prasiens, peuples de l'Inde, on trouve des tigres deux fois grands comme le lion. On assure qu'ils ont trois rangs de dents, et leur queue est armée de dards, qu'ils lancent comme des flèches. (*Officiæ Joannis Tarvisii tætoris Epitome*; Lyon, 1613, tome II, p. 200.) — « Je ne sais pas, dit Foulcher de Chartres dans son *Histoire des Croisades*, chap. LXXIX, en parlant des tigres de l'Irécanie, si c'est la légèreté ou la force qui les aide le plus à mouvoir leurs pieds : il n'y a rien de si éloigné qu'ils ne puissent l'apercevoir; rien devant eux qu'ils n'atteignent aussitôt. » (*Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, collection Brière, *ut supra*, tome XXIV, p. 257.)

Suivant Jacques de Vitry, qui répète les histoires de Claudien (IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle), de saint Ambroise, d'Albert le Grand, etc. les tigres de l'Irécanie semblent voler plutôt que marcher. « Ils sont extrêmement féroces et se livrent à des accès de rage inconcevables; surtout lorsqu'ils poursuivent les chasseurs, après que ceux-ci leur ont enlevé leurs petits. Les chasseurs mêmes ne pourraient leur échapper, s'ils n'avaient soin de jeter sur leurs chemins de petits boucliers en verre, devant lesquels les tigres s'arrêtent en voyant leur image comme dans un miroir, et croyant avoir retrouvé leurs petits, ils embrassent et accablent ce verre de leurs caresses; mais ensuite ils le brisent avec leurs pieds, sans y trouver rien de plus, et, pendant ce temps, les chasseurs leur échappent par la fuite. » (*Histoire des Croisades*, liv. I, *ut supra*, tome XXII, p. 187.)

Le père Chesneau, qui a découvert dans cette histoire la matière d'un *Emblème eucharistique* (n<sup>o</sup> LX), dit, après Oppien, que le tigre est le plus beau des animaux, comme le paon est le plus beau des volatiles. Sa gravure représente d'énormes boules de verre, au lieu des petits boucliers, et il assure que « la tigre femelle, pour lors se voyant trompée, s'en afflige jusques à en mourir de tristesse. » (*Emblèmes sacrez sur le très saint et très adorable sacrement de l'Eucharistie*; Paris, 1667, p. 122.) Voyez Bochart, *De animalib. sacr.*; Élien, *De animalib.*; d'Herbelot, *Biblioth. orientale*; le *Catholicon* de Jean de Gênes au mot *Tigris*, et les auteurs déjà cités pour le lion. Le *Bestiaire* répète les mêmes contes, en les défigurant. — Au surplus, les anciens n'en savaient pas long sur le tigre; car Auguste fut le premier qui fit voir à Rome un tigre apprivoisé; mais Claude en montra quatre à la fois. Pline ne parle pas des boucliers de verre: il rapporte qu'à la chasse les ravisseurs des petits tigres les abandonnaient successivement l'un après l'autre pour protéger leur fuite, et les commentateurs ont allégorisé de même sur ce récit du naturaliste romain.

(150) P. 42. Eucher, *Livre des formules spirituelles*, chap. v. — Saint Grégoire

le Grand et *Glose ordinaire* sur *Job*, chap. iv, vers. 10 et 11, apud *Sylva allegoriarum* : « Le tigre, ainsi que le dit l'ami de Job, en le blâmant, désigne les hypocrites, parce qu'en même temps qu'ils ont l'air de prendre la couleur blanche, ils sont marqués çà et là de la couleur noire des vices. Souvent, en effet, alors que la blancheur de la chasteté est enlevée, se produit la souillure de l'avarice. Le tigre désigne aussi les arrogants; et le diable lui-même est appelé tigre, à cause de toutes les formes que prend sa fourberie. » (Nous invitons à voir l'errata, où la phrase de notre texte est rectifiée dans le sens que nous venons d'indiquer.)

(151) P. 42. *Bible de Théodulfe*, évêque d'Orléans, manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle, Biblioth. impériale, mss. latins, supplément, n<sup>o</sup> 687, *De Bestiis et ceteris animantibus* (sic). On a pu voir, à la note précédente, que le tigre désigne les arrogants, et nous ajoutons qu'il est parfois le symbole de l'arrogance féminine (et non particulièrement, comme porte notre texte). *Tigris, femina* (dit Théodulpe) *interdum arrogantia*. Puis il ajoute le verset de Job : « Le tigre périt parce qu'il n'a plus de proie. . . . » (Chap. iv, vers. 11.) Nous pensions d'abord qu'il fallait voir ici la tigresse, au lieu de l'arrogance féminine, et la citation d'Eucher nous paraissait confirmer notre sentiment. Cependant tel n'a pas été l'avis d'un savant et excellent collaborateur, *tigris* s'entendant du mâle et de la femelle; et, tout en faisant nos réserves, nous avons abandonné la tigresse jusqu'à plus ample informé.

(152) P. 42. Saint Grégoire le Grand, *Sur les Rois*, liv. I, chap. xiv; et *Morales*, X : « La proie vers laquelle se tourne le peuple poursuivant les ennemis doit s'entendre des prédicateurs qui se tournent vers leur propre louange, en voyant que d'autres ne les louent pas. Ainsi, la proie du tigre (*Job*, chap. iv, vers. 11) est la vaine gloire, ou la louange que les hypocrites arrachent des peuples par violence : car, par la proie, il faut comprendre les biens d'autrui enlevés violemment. Or tout hypocrite, en simulant une vie de justice, extorque la louange, qui n'est due qu'au juste, et ravit ainsi le bien d'autrui. »

(153) P. 43 Dom Calmet, *Dictionnaire*, etc. ut supra, au mot *Léopard* : « On veut, dit-il, qu'il soit engendré d'un pard et d'une lionne, et d'une lionne (ou un lion) et d'une panthère. Il paraît, par l'Écriture, qu'il ne devait pas être rare dans la Palestine. Le nom de *léopard* ne se trouve que depuis le IV<sup>e</sup> siècle, et l'auteur de la Vulgate met toujours *pardus* et jamais *leopardus*. » — Suivant Isidore, dans son livre XII, cité par un ancien *Bestiaire*, « le léopard est une beste très-cruelle engendrée par advoultrie (adultère) de la lionne et du pard; » et dom Lauret rapporte, d'après Aristote, que le léopard est un animal farouche, tacheté, dont la femelle est appelée léopard ou panthère, *pardalis* et *panthera*. Or, ajoute-t-il, la panthère est le seul de tous les animaux qui répande une suave odeur; et cela, même pour les bêtes; d'où vient qu'en se cachant elle fait la chasse à celles qui prennent plaisir à son odeur. (Voyez ci-après, note 171, page 232. les connaissances de nos aïeux sur la panthère, et de nouvelles preuves de la confusion faite, par les modernes et les anciens, entre la panthère et le léopard; et même, sous certains rapports, entre la panthère et le lion.)



(154) P. 43. Saint Augustin, *Homil. X.* — *Bible de Théodulfe, évêque d'Orléans, ut supra.* — La bête semblable au léopard sera l'Antechrist, dit saint Augustin : « car à l'Antechrist se réunira une multitude diverse de peuples de mœurs différentes, *quia cum Antichristo varii populorum multitudo, et moribus diversa, congregabitur.* » — Selon Théodulphe, « le léopard est l'Antechrist arrosé (c'est-à-dire, tacheté ou bigarré) par la variété de sa malice, *malitiæ varietate adpersus.* » — Et la bête qui montait de la mer était semblable à un léopard. » (*Apocalypse*, chap. xiiii, vers. 2.) Il s'agit de la bête de l'*Apocalypse*, dont on peut voir la description à la note 49, page 164, et la représentation, page 68.

(155) P. 43. Saint Ambroise, *De Virginibus*, 3 et 6; et *Bible de Théodulfe, ut supra.* — Le léopard, dit ce dernier auteur, est le diable ou le pécheur par les mœurs changeantes, « de même (dans Jérémie, chap. xiiii, vers. 23) que l'Éthiopien ne changera pas de peau, ni le léopard son caractère. » Littéralement : « Si un Éthiopien peut changer sa peau, et un léopard la variété de ses couleurs, vous pouvez aussi faire le bien, vous qui n'avez appris qu'à faire le mal. » (*Bible de Le Maître de Saci.*) — Page suivante, note 159, on trouve que le léopard est appelé diable par saint Ambroise, à cause de sa cruauté.

(156) P. 43. *Gesta Romanorum*, traduction allemande; édition d'Adelbert Keller, p. 69 et 70. — Pline raconte que « le lion reconnaît à l'odeur du pard l'adultère de sa compagne, et déploie sa puissance tout entière pour sa vengeance; c'est pourquoi la coupable se lave dans une eau courante, ou ne le suit que de loin. » (Livre VIII, § 17.) — Le père Chesneau fait de l'historiette le thème d'un *emblème eucharistique* (n° LIV); la gravure montre le lion accroupi, assistant d'un air sévère au bain de la lionne, dont l'attitude trahit la faute, et à qui l'on fait dire:

Je lave l'horreur de mon vice,  
De peur d'en souffrir le supplice.

L'auteur engage l'âme criminelle « à se laver entièrement dans les eaux de la pénitence, afin que le nître de sa contrition et les fontaines de ses larmes dissipent l'odeur infâme de ses péchés, et qu'étant parfaitement épurée, elle puisse goûter les caresses de son époux sur les autels, etc. » Le chapitre xliii repose sur les mêmes données; mais c'est une cigogne adultère et punie qui fournit la *Source de l'emblème.* — La perpétuité des symboles durant tout le moyen âge n'est pas moins extraordinaire que leur origine, car la moindre observation de la nature suffisait pour détruire une grande partie de cet échafaudage.

(157) P. 43. Saint Ambroise, *De Virginibus*, 3 et 6; — et *Bible de Théodulfe, ut supra.* — Le léopard, dit saint Ambroise, désigne les Juifs et les pécheurs, mais particulièrement les ravisseurs et, en outre, les affections désordonnées qui sont cruelles envers l'âme. Théodulphe dit aussi que le léopard est le diable ou le pécheur, par les mœurs changeantes. (Voyez ci-dessus, note 155, la citation textuelle du savant évêque d'Orléans, et le passage de Jérémie, chap. xiiii, vers. 23.)

(158) P. 43. Santis Pagnini, Lucensis, *Isagogæ ad mysticos sacræ picturæ sensus*, Lyon, 1536, liv. IX, chap. xix, xx et xxi, p. 459 à 463 : « Si, par les

sommets des montagnes, nous entendons les personnes élevées en dignités, par la couche des lions et les monts des léopards, sont justement désignés les princes et les ministres, qui s'abandonnent à leur cruauté et trompent, par leur ruse, ceux qu'ils ne peuvent offenser par la violence. Les léopards en effet portent toujours des taches sur la peau : quels autres que les hypocrites ou les *discordants* (les hommes de discorde, *discordes*) sont signifiés par eux? Dans ceux-là, en effet, qui pratiquent la cruauté, les démons sont couchés comme des lions. Et, comme des léopards, ils édifient des montagnes dans ceux qu'ils poussent à rechercher la gloire de la louange; en même temps qu'ils leur permettent de mêler quelques vertus à leurs vices. Ceux-là donc imitent réellement la variété du léopard : car, en même temps qu'ils mêlent les vices avec les vertus, ils sont en quelque sorte partagés sur leur peau bigarrée par une dissemblance de couleur. »

Suivant saint Grégoire le Grand (*Cantique des cantiques*, chap. iv), « Les léopards sont aussi les *hypocrites*, parce qu'ils mêlent les vertus aux vices; » ou, suivant Richard de Saint-Victor (*De Vitio mutabili*, XI), « les léopards sont le symbole de la fourberie elle-même des hypocrites, qui, par leurs œuvres, attachent une chose et en cherchent une autre, qu'ils aiment d'une façon perverse. » Nous avons vu plus haut, note 150, que les *hypocrites* sont également désignés par le tigre, « parce qu'en même temps qu'ils ont l'air de prendre la couleur blanche, ils sont marqués çà et là de la couleur noire des vices. »

(159) P. 43. *Notes selon saint Augustin (sic) sur les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques*, manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, de notre collection. « Veni de Libano, sponsa, . . . veni de montibus pardorum. » (*Cantique des cantiques*, chap. iv, vers. 8.) La glose porte : « Pardi, propter crudelitatem, vel variationem malignarum artium. » — Saint Ambroise dit également : « Le léopard est appelé diable, à cause de sa cruauté, et, comme il est tacheté, il signifie les hérétiques couverts des taches de leurs erreurs. » — On a vu, page 37, qu'un des caractères du *lion* est également la cruauté, puisqu'à Notre-Dame de Chartres le mot *crudelitas* est écrit au-dessus de sa tête.

(160) P. 43. Saint Ambroise, *ut supra*. — Saint Grégoire le Grand, sur le *Cantique des cantiques*, iv. — Richard de Saint-Victor, *De vitio mutabili*, XI. — Relativement aux *hérétiques*, notre justification, tirée de saint Ambroise, se trouve à la note précédente; et les *Juifs* sont mentionnés par le même Père, avec les pécheurs, à la note 157.

(161) P. 43. Saint Jérôme, *Super Jerem.* 5, et *Super Dan.* 7. — Rupert, *Super Hoc.* 13 et *Abac.* 1. — *Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse*, Bibl. imp. ancien fonds latin, suppl. n<sup>o</sup> 1075, fol. 163 verso, col. 2, et ailleurs. Le commentateur cite les versets indiqués et ajoute : « Pardus dicitur rex Alexander, vel ejus regnum velox et tyrannicum, varios habens populos. » On a déjà pu voir, à la note 154, une citation de saint Augustin, indiquant que la bête (de l'Apocalypse) semblable au léopard (chap. xiii, vers. 2) sera l'Antechrist : car, à l'Antechrist, se réunira une *multitude diverse de peuples*, de mœurs différentes.

Nous voyons ici, dans les mouchetures du léopard, une allusion à la *diversité des nations*, mais nous devons convenir que le symbole n'est pas direct. Il a été complété par ce passage du *Traité de théologie* de Saint-Sever. Citons d'abord

le verset de l'Apocalypse : « Cette bête que je vis était semblable à un léopard ; ses pieds étaient comme des pieds d'ours ; sa gueule comme la gueule d'un lion . . . etc. » Elle ressemble au léopard, dit le commentateur, à cause de la diversité des nations, *propter varietatem gentium* ; à l'ours par la malice et la fureur, *vesaniam* ; au lion par la force de corps et l'arrogance du langage, *linguæ superbium*.

(162) P. 43. *Chronicon Besunce*, apud d'Achery, *Spicilegium*, etc. in-folio, Paris, 1723, tome II, p. 434, *De domno abbate Stephano*<sup>1</sup>. « En ces jours, l'époux appela à lui sa fiancée ; c'est-à-dire que le Christ appela son Église, pour qu'elle vint, de la couche des lions et des monts des léopards, à travers la montagne de la myrrhe et les collines du Liban. » (*Cantique des cantiques*, chap. IV.) « Les princes en effet qui, auparavant, avaient été semblables aux lions par leur cruauté et la terreur qu'ils inspiraient, et aux léopards à cause de la variété de leurs iniquités, purifiés par l'hysope, c'est-à-dire, par une humble confession, sont, au moyen d'une mortification parfumée de myrrhe, devenus plus blancs que la neige du mont Liban. » (Voyez le passage de saint Grégoire le Grand, note 158.)

L'auteur de la chronique vivait de 1129 à 1135, au moment où la symbolique allait trouver sa plus grande application figurée dans les produits des trois arts du dessin : alors, aussi, les écrivains s'étudiaient à raconter les choses les plus simples dans un langage mystique, dont chacun possédait la clef, puisqu'il était puisé dans les Livres saints. Ainsi le passage que nous avons cité à l'appui de notre mention du léopard, symbole des *princes du siècle*, a été pris dans le chapitre consacré à faire connaître le gouvernement de l'abbé Étienne, élu en 1088.

Le pieux biographe célèbre d'abord les aïeux des deux lignes et rappelle complaisamment les charges occupées par eux : car, dit-il, la noblesse, d'ordinaire, sert beaucoup, pour soi, à conserver l'humilité (!) et, pour les églises de Dieu, à résister aux ravisseurs, *quoniam solet plerumque nobilitas et sibi ad conservandam humilitatem, et ecclesiis Dei ad resistendum raptoribus, plurimum prodesse*. » Il ajoute ensuite : « Ce petit des lions, *iste leonum catalus*, fut changé d'abord en agneau, puis constitué dans l'Église comme un bélier pour la défendre de ses cornes et pour y procréer des agneaux spirituels ; et cela se fit par la grâce de Dieu. Ce fut une œuvre de la droite du Très-Haut. Je veux, si je puis, quoique dans un discours non élégant, mais vrai, *non faceto, vero tamen sermone*, raconter de quelle manière il a abandonné le lion rugissant et a suivi le lion de la tribu de Juda ; et comment l'agneau immaculé l'a fait agneau lui-même, pour qu'il le suivit partout où il irait. »

Qu'à la suite de cet écrit le monastère veuille consacrer le souvenir d'un pasteur regretté, le peintre et le sculpteur, s'inspirant des paroles de l'historien, composeront, sur la naissance et les premières années de l'abbé Étienne, une scène allégorique, inintelligible aujourd'hui sans le passage précité ; mais dont

<sup>1</sup> Nous ne sommes pas certain de notre indication, ayant des extraits de la première édition de dom Luc d'Achery, en 13 volumes in-4°, de 1653 à 1677, et nous n'avons ici, ni l'une, ni l'autre édition. Un semblable mécompte nous arrive (page 81) avec le savant et très-pieux bénédictin dont nous invoquons aussi le témoignage, d'après l'édition en 3 volumes in-folio, sans pouvoir citer le volume qui nous l'a fourni.

e sens, toujours sérieux, aura satisfait les générations familiarisées avec le langage figuré de la symbolique chrétienne.

(163) P. 43. Dom Lauret, *Sylva allegoriarum totius sacræ Scripturæ*, in-folio, 1622, page 624. Lisez : « Conduits par un petit enfant; » le mot *petit* a été passé à l'impression. Voici le passage : « Puer parvulus minans lupum et pardum de-  
« signat apostolos regentes persecutores suos, et divites, et reges conversos. » (*Isaïe*, chap. XI, vers. 6.) L'auteur ne cite pas d'autorité. — La Vulgate porte : « . . . et puer parvulus minabit eos, » que Le Maistre de Saci et les traducteurs de Cologne ont rendu par : « et un petit enfant les conduira tous. »

(164) P. 43. Anselme de Laon, *Glose interlinéaire sur Isaïe*; et Santis Pagnini, Lucensis, ut supra, lib. VII, cap. XI, p. 346 et 347. — Anselme prend sa comparaison dans le verset 6 déjà cité du chapitre XI : « Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera auprès du chevreau; . . . et il dit : *Accubans pardus cum hædo est superbus cum humili in Ecclesia.*

On lit dans Santis Pagnini : « Et le léopard, qui d'abord ne changeait pas sa moucheture, ayant été lavé dans la fontaine du Seigneur, s'est couché avec le chevreau, non celui qui est à gauche, mais celui qui est immolé dans la paille du Seigneur. Et il est à remarquer que ce n'est pas l'agneau et le chevreau qui habitent et se couchent avec le loup et le léopard, mais le loup et le léopard qui imitent l'innocence de l'agneau et du chevreau. Et saint Augustin, au livre II des *Questions des Évangiles*, expliquant ce passage de la parabole de l'enfant prodigue : « Vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis » (*Saint Luc*, chap. XV, vers. 29), se demande quel est le chevreau que le fils aîné n'a jamais reçu pour se réjouir. Le *pécheur*, il est vrai, est ordinairement indiqué par le nom de *chevreau*; mais loin de moi, dit saint Augustin, la pensée d'entendre ici l'Antechrist. En effet, je ne vois pas moyen de justifier cette opinion; car il est tout à fait absurde que celui auquel il est dit : « Vous êtes toujours avec moi » (verset 31), ait demandé à son père de croire à l'Antechrist; et il n'est pas possible de comprendre, par ce fils, ceux des Juifs qui croiront à l'Antechrist. »

Tout ceci fait allusion à des opinions précédemment exposées, et que nous n'avons pas à rechercher. Nous voulions seulement faire remarquer que, d'après saint Augustin, le *chevreau* est le symbole du pécheur, tandis que le *bouc* est le symbole de l'humble dans l'Église; mais l'humble et le pécheur ont peut-être la même signification symbolique. Au surplus, du moment que le savant évêque d'Hippone avoue ne pas comprendre l'allégorie, nous ne nous chargerons pas de l'expliquer.

(165) P. 43. *Litanie*, éditée par H. F. Massman, Quedlinbourg et Leipsig, 1837; p. 45, col. 1. Nous croyons que, sous le nom de léopard, Jésus-Christ est invoqué comme sauveur et rédempteur; mais, n'ayant pas le texte sous les yeux, nous ne pouvons savoir, en ce moment, s'il s'agit du jugement dernier, ou du léopard occupant le chemin de l'Assyrie (*Osée*, chap. XIII, vers. 7) et comparé, par les commentateurs, à Dieu punissant les pécheurs. (Voyez, à la note suivante, le passage du prophète.)

(166) P. 43. Denis, dit l'Aréopagite, *De la Hierarchy céleste*, II. — SANTI Pagnini, *ut supra*, liv. IX, chap. XLIX, p. 504. — Le prophète Osée, racontant les abominations d'Israël, fait ainsi parler le Seigneur : « Et moi, je serai pour eux comme une lionne, je les attendrai comme un léopard sur le chemin de l'Assyrie. Je viendrai à eux comme une ourse à qui l'on a ravi ses petits, etc. » (chap. XIII, vers. 7 et 8). Le glossateur annote ainsi : « Quelquefois Dieu est appelé panthère, et aussi léopard ; c'est lorsqu'il punit les pécheurs, auxquels il semble cruel, *quibus crudelis videtur.* » — Nous nommons aussi SANTI Pagnini et nous renvoyons, en outre, à la note 176 (p. 239), où l'on trouvera un passage allégorique applicable à la panthère plutôt qu'au léopard ; mais il ne faut pas oublier que ces animaux ont été souvent confondus. On en a la preuve à la note 153, et l'on sera tout à fait convaincu en lisant la note 171. (Voyez aussi la note 168.)

(167) P. 43. *Séances générales tenues en 1840 par la Société française pour la conservation des monuments historiques* ; Caen, 1841, page 67. — Les lions ou léopards qui nous ont été ici signalés à cause de leurs trois rangées de dents (réminiscence supposée des tigres persiens de la page 225), ne sont autres que la bête ressemblant à un ours, de la vision de Daniel, et qui avait en effet « trois rangs de dents dans la gueule. » (Chap. VII, vers. 5.) Cet ours est ordinairement accompagné du lion à ailes d'aigle, du léopard à quatre ailes et quatre têtes, et de la bête à dix cornes, « fort différente des trois autres. » On les trouvera réunis, sur une de nos planches du XI<sup>e</sup> siècle, à côté de la grande statue à tête d'or et aux pieds de fer et d'argile, que vit en songe Nabuchodonosor (*Daniel*, chap. II, vers 31 et suiv.) : la représentation est d'un grand effet.

Dans une Bible du XII<sup>e</sup> siècle, manuscrit d'origine méridionale, appartenant à M. J. Barrois, la figure du prophète Daniel est accompagnée des animaux symboliques, placés aux quatre angles de la peinture. Le lion et l'ours sont bleus, le léopard est tacheté de rouge et de bleu, et la bête à dix cornes est toute rouge ; tandis que, dans le traité de théologie déjà cité (*Apocalypse de Saint-Serger*), le rouge est affecté au lion, le bleu à l'ours, le vert tacheté de jaune, rouge et bleu, au léopard, et le rouge à la bête à dix cornes. Enfin, dans ce même volume, où les quatre animaux sont représentés une seconde fois, le lion passe du rouge au rose tacheté de bleu, l'ours et le léopard ne subissent aucun changement, et la bête à dix cornes se montre rouge-brun tacheté de bleu et de jaune. Il faut conclure de ces différences, rendues sensibles par la coïncidence de patrie et de contemporanéité des deux manuscrits, que la prétendue symbolique des couleurs n'avait pas de règles bien fixes. — Nous en avons suffisamment parlé, il y a quelques années, lors de la magnifique et savante publication de M. l'abbé Auber sur la cathédrale de Poitiers (*Bulletin des comités historiques*, cahier de septembre et octobre 1850, p. 238 et suivantes), et nous sommes convaincu que, depuis cette époque, la question n'a pas avancé d'un pas, du moins dans le sens indiqué par M. Frédéric Portal. (*Des couleurs symboliques*, etc. *ut supra*, Paris, 1837.)

(168) P. 43. Müller, *Handbuch der Archäologie der Kunst*, in-8°. Breslau, 1835, 2<sup>e</sup> édition, p. 481. — On verra tout à l'heure, page 238, que la figure de la panthère, adoptée aussi par les païens comme emblème de la mort, avait

d'abord passé chez les chrétiens à titre de symbole funéraire; et nous faisons connaître plus loin, note 173, l'ouvrage de Marangoni, qui rend le mieux compte de ces emprunts successifs d'une religion à l'autre; mais l'auteur ne traite pas des tombeaux. Ajoutons que si le char de Bacchus est traîné habituellement par des panthères, il l'est aussi par des tigres; ainsi la confusion faite, par les allégoristes chrétiens, entre les deux quadrupèdes, se remarque déjà dans la symbolique des anciens.

Tout ceci n'empêche pas d'avancer, page 402, que la *Sirène* est, à peu près, le seul emprunt fait à l'antiquité par les chrétiens, c'est-à-dire dans son acception primitive, sans variation sensible durant tout le moyen âge; et, quant à la panthère, nous allons faire remarquer, page suivante, que saint Jérôme la range parmi les figures symboliques de Dieu. Si elle est prise, exceptionnellement, en mauvaise part, elle s'entend aussi des prêtres, des prophètes et des hommes doux et vertueux. (Voyez note 177, page 239.)

(169) P. 44. Jean de Gênes, *Catholicon*, au mot *Panther* : . . . « Et dicitur a pan, « quod est totum vel omne; quia omnium animalium sit amicus, nisi draconis; vel « quia et sui generis societate gaudet; et, ad eandem similitudinem quicquid accipit, reddit. »

(170) P. 44. Foulcher de Chartres, *Histoire des Croisades*, chap. LXXIX, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France* (collection Brière), t. XXIV, p. 257. La clef des divers symboles de la panthère se trouve en partie dans les auteurs déjà cités à propos du lion. (Voyez note 56, page 168.)

(171) P. 44. Jacques de Vitry, *Histoire des Croisades*, liv. I; *Mémoires*, etc. ut supra, p. 184; traduction de M. Guizot. — Au mot *Vesmetum*, du Cange tire, d'un des *Physiologus* ou *Bestiaires* rimés, une citation qui témoigne de l'entraînement de tous les animaux vers la panthère,

Dont ist une tant bonne odour  
De sa bouche, pour vérité.  
Qu'en toute la vesineté  
N'a nule beste qui se tiengne,  
Qui maintenant à li ne viengne.

Tous les *Bestiaires* sont unanimes pour vanter la bonne odeur de sa gueule. Claude Élien, écrivain du III<sup>e</sup> siècle et qui traite de la panthère dans son liv. V, chap. XL, parle de la bonne odeur de sa peau. Il assure, comme Foulcher de Chartres, que les animaux s'effrayent à la vue de sa tête hideuse, et qu'elle la cache dans les buissons, montrant seulement le reste de son corps odoriférant.

Pour beaucoup de ces contes, il faut remonter à Aristote, mais surtout à Plinie, qui les répète, les amplifie et en ajoute d'autres. « L'odeur de la panthère, dit celui-ci, a pour les autres animaux un attrait étonnant; mais son aspect farouche les effraye. Elle cache donc sa tête et saisit les animaux attirés par un charme irrésistible » (liv. VIII, § 29). Nous croyons devoir rappeler qu'Aristote parle seulement des biches, comme attirées par l'odeur de la panthère. Le poète

Manuel Philé, d'Éplèse (+ 1340), répétant Élien, célèbre aussi cette odeur douteuse. On disait qu'elle n'était sensible que pour les bêtes : Aristote en avait parlé par ouï-dire.

Ce que raconte Jacques de Vitry des flancs de la panthère déchirés par ses petits, lorsqu'ils viennent au monde, a peut-être pour origine ce passage de Pline, relatif à la lionne : « D'après une ancienne opinion populaire, dit-il, la lionne n'a qu'une portée, parce que, pour se délivrer, elle se déchire le ventre avec ses ongles. Aristote a un autre système; il nous apprend que la lionne, à sa première portée, met bas cinq petits; qu'à chacune des années suivantes elle en a un de moins, et qu'après avoir été réduite à un elle reste stérile » (liv. VIII, § 17). — Aristote attribue aussi au lion le déchirement de la mère par le petit.

Un manuscrit intitulé *De Bestiis mundi*, possédé par Bernardin de Saint-Pierre et dont nous avons dû la communication à notre camarade et ami M. le général Gazan, indique la panthère (*lisez* léopard) comme figure d'Alexandre le Grand, qui bondit sur la terre. A l'exception du serpent, c'est-à-dire le diable, tous les animaux, dit le compilateur, chérissent le lion (*lisez* panthère) et le recherchent. Pline, Aristote et le *Physiologus* sont nommés et confondus dans leurs récits; et c'est ainsi qu'on attribue à la panthère, sur le témoignage de Pline, ce qu'Aristote rapporte de la lionne, quant à l'ordre et au nombre de ses petits. Cependant au chapitre du lion la confusion n'existe plus, lorsqu'il est parlé des trois vertus ou qualités du lion, prises dans sa tête, sa poitrine et sa queue, aussi redoutable que ses dents.

Traitant mystiquement de ses trois natures, l'auteur dit, avec les Bestiaires : 1° que, sur les montagnes où il règne, son odorat est si subtil qu'il découvre les chasseurs et efface avec sa queue les marques de ses sentiers; comme Jésus-Christ avait caché les traces de sa divinité. 2° Il dort les yeux ouverts, comme le corps de Jésus-Christ dormit durant trois jours, quand son esprit veillait pour la garde de son peuple. 3° La lionne enfante, les uns disent par la gueule, un cadavre de sa forme et ressemblance, qu'elle garde ainsi mort durant trois jours et trois nuits. Le mâle arrive alors, touche son petit, le lèche, souffle longtemps sur sa face et le ressuscite par de terribles rugissements. C'est ainsi que Jésus-Christ, ayant subi l'injuste Passion et laissé sa mère désolée, alla vaincre la mort aux enfers, d'où son père le rappela trois jours après; et il reprit, par sa propre volonté, son corps, qu'il garde dans le ciel.

Puis suivent la plupart des croyances rapportées précédemment aux notes 56, 65, 70, 138 et autres. Tous les animaux craignent le lion, sauf le coq, qui ose monter sur lui. Le lion redoute le feu, la lance du chasseur, le cri désagréable des roues de charrettes, et le chant lointain du coq [suivant saint Ambroise, le lion fuit surtout devant le coq blanc]. Il ne faut ni le regarder quand il dévore sa proie, ni le blesser sous peine de grand dommage; mais il n'attaque pas le premier. Du reste, sa conduite est un exemple de déboussaiereté, car il épargne les pauvres et ceux qui l'implorent après l'avoir offensé; et jamais les petits n'ont en rien à craindre de sa fureur. C'est ainsi que le roi des cieux agit à l'égard des pécheurs : il punit les récalcitrants et pardonne aux cœurs pénitents.

Tout cela est tiré d'Aristote ou de Pline. Celui-ci raconte que, seul de tous

les animaux féroces, le lion connaît la clémence : quand on le supplie, il fait grâce à ceux qu'il a terrassés. On pense en Libye qu'il comprend les prières. . . . et l'on a cru qu'en mourant il mord la terre et pleure. (Aristote avait dit que le lion est libéral, généreux, grand, ardent pour la victoire; mais doux, juste et capable de s'attacher à ceux avec lesquels il vit.) Cependant, quelque terrible que soit cet animal, ajoute Pline, « le mouvement des roues, un char vide, la crête, et plus encore, le chant d'un coq, lui font peur » (livre VIII, § 19). — Il sera bon de consulter Pierius, auquel nous faisons, en général, peu d'emprunts; car nous ne nous rencontrons guère sur la même route. L'article *Lion* est traité savamment par cet auteur, qui rappelle plusieurs des croyances populaires rapportées ci-dessus<sup>1</sup>.

Nous joignons ici la gravure du *Lion clément*, tirée du *Pegme* de Pierre Coustau (in-12, Lyon, 1560. p. 179), afin de montrer comment l'antique croyance de la clémence du lion s'est perpétuée après le moyen âge. Au-dessous de la figure, on lit ces quatre vers :

Le fier lion en grand ire se met  
Contre celui qui lui fait résistance;  
Et, toutefois, sa colère il remet,  
Quand on luy fait devoir d'obéissance.

<sup>1</sup> Les *Hieroglyphiques* de Jan-Pierre Valerian (Valeriano Bolzani), vulgairement nommé *Pierius*; autrement, *Commentaires des lettres et figures sacrées des Egyptiens et autres nations : Œuvre réduite en cinquante huit livres, auxquels sont adjoins deux autres de Caius Curio, touchant ce qui est signifié par les diverses effigies, et pourtraits des dieux et des hommes; nouvellement donnez aux François, par J. de Montlyart, avec un indice très-ample (de 74 pages); in-folio, Lyon, chez Paul Frelon, M.DC.XV, en l'imprimerie de Jacques du Creux, dict Molliard. — Cet ouvrage est considéré comme la mine la plus riche des temps modernes en explications d'emblèmes et de figures allégoriques; mais il contient peu de matériaux applicables aux symboles chrétiens, encore moins à l'interprétation des sculptures ou des peintures du moyen âge. » Pierius, dit son biographe, s'efforce d'expliquer, par les symboles égyptiens, grecs et romains, presque toutes les branches de la science et de l'art; mais on a trouvé qu'il a dépensé en cela plus d'érudition et d'imagination que de jugement. » (Ugoni, *Biographie universelle*.)*

L'auteur de la *Hieroglyphique sacrée* mérite cette critique sévère; mais il faut accuser surtout l'époque où il vivait, les regards se tournant alors de préférence vers l'antiquité profane. Cependant ses allusions chrétiennes, assez rares, relativement parlant, pour un gros volume de plus de 800 pages in-folio à longues lignes, font entrevoir quelquefois le point de jonction des deux symboliques. Du reste, nous tiendrons le même langage en parlant des *Discours* et des *Tableaux hieroglyphiques* de Pierre Langlois de Belestat, 2 volumes in-4°, Paris, 1583; des *Emblèmes* d'Alciat et du père Chesneau, religieux augustin de la communauté de Bourges, et de la plupart des allégoristes modernes. Ecclésiastiques ou laïques, ils cherchent également leurs *Emblèmes sacrés* dans les auteurs païens plutôt que dans les Pères et les commentateurs, et l'on ne saurait les toucher avec trop de circonspection. Quant aux *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum* (in-folio, Cologne, 1601), d'Egidius ou Gilles Sadeler, surnommé le *Phénix de la gravure* (+ 1629), accompagnés des explications de Jacques Typoïus (Typoest), nous n'avons guère su y trouver, comme chez les autres, que des devises fort ingénieuses et une *Hieroglyphique* exclusivement profane.

Valeriano Bolzani, né en 1477 à Bellune, dans la Marche trévisane, et non à Bolzano en Tyrol, mourut à Padoue en 1558, âgé de quatre-vingt-un ans. La première partie de son livre, la *Hieroglyphica*, parut d'abord à Bâle, en 1566. Notre traduction, par J. de Montlyart, est accompagnée de 300 gravures sur bois et d'un magnifique frontispice symbolique, orné du portrait de l'auteur. — Dix-huit ans après la mort de Pierius, le Tourangeau Gabriel Chapuis (+ 1613), auteur d'une foule de traductions, avait publié de nouveau : *Les Commentaires hieroglyphiques, ou Images des choses de J. P. Valerian, esquels, comme en un vif tableau, est ingénieusement dépeint et représenté l'état de plusieurs choses antiques, etc.; plus, deux Livres de Caius Curio, touchant ce qui est signifié par les diverses images et portraits des Dieux et des hommes; in-folio, Lyon, chez Honorat, 1576.*



La *Narration philosophique* est précédée de cette épigraphe : « Pardonner aux humbles et courir sus aux orgueilleux. » (Ce dessin devait se trouver page 35, ou du moins à la note 65 (p. 170); mais la gravure n'était pas encore achevée.)



Le lion élément.

(Calqué dans le *Pegme* de Pierre Coustau, page 179.)

*Note additionnelle.* Tout ce qui précède relatif au lion avait sa place page 170. La feuille allait être tirée, quand l'omission a été reconnue, et l'on a dû se contenter, note 65, de renvoyer à celle-ci. Nous en dirons autant du passage suivant, omis à l'impression, et qui s'appliquait aussi au dernier paragraphe de la page 35, où il est question des nombreuses significations du lion. On y parlait, en citant les exemples, de l'emploi fréquent, dans les armoiries, du roi des animaux, et des motifs symboliques et autres qui ont fait prédominer cette figure en blason. Maintenant nous nous contenterons de dire en résumé, qu'ayant eu l'occasion de faire dépouiller plus de vingt mille blasons français, tirés de nos anciens armoriaux, travail recommencé après la publication du *Dictionnaire héraldique*, formant le tome XIII de la nouvelle *Encyclopédie théologique*, publiée en 1852 par M. l'abbé Migne, nous avons reconnu que le lion, *roi des animaux*, symbole de Jésus-Christ, entre pour un sixième dans la composition des anciens écus : c'est la pièce héraldique qui, en France, est le plus usitée. L'aigle, *roi des oiseaux*, également symbole de Jésus-Christ, occupe le premier rang des habitants de l'air, et la rose, *reine des fleurs*, symbole de la vierge Marie, marche à la tête du règne végétal. La croix, symbole du salut, et l'étoile, autre symbole de Marie, des saints et des docteurs (voyez Eucher), brillent aussi parmi les pièces les plus recherchées. Nous avons dit quelques mots, page 111, de la symbolique du dauphin, prétendu *roi des poissons*.

Le roi des astres se montre rarement dans les anciennes armoiries françaises, quoique l'étoile, c'est-à-dire la Vierge, ait enfanté le soleil (*Breviaire de Saint-Bénigne de Dijon*), d'où les autres étoiles, nature ignée, tirent leur lumière (*De quatuor complexibus mundi* ??), comme les saints tirent leur lumière de Jésus-Christ. Et la lune, reine des nuits, qui enfante le rayon, *cum in solem stella parvis, velut luna rutilum*; la lune, symbole de l'Église, et plus tard de la Vierge elle-même, ne se voit, pour ainsi dire, nulle part; tandis que le croissant, souvenir vrai ou prétendu des croisades, se rencontre partout. L'institution des ordres du Navire, dit d'Outre-mer ou du Double-Croissant, par saint Louis (1262 ??),

Palliot, p. 495), et du Croissant par le roi René (1448), avec la devise : **LOZ** (*Loz* en Croissant), indique assez que cette figure, prise chez tous les peuples pour symbole de progrès, d'honneur et de puissance, ne rappelait à l'esprit aucune idée païenne, comme le soleil et la lune à l'égard d'Apollon et de Diane<sup>1</sup>. Ou sait

<sup>1</sup> Suivant M. le marquis de Villeneuve-Trans, dans son *Histoire de saint Louis, roi de France* (t. III, p. 329, 330), l'ordre du Double-Croissant serait de l'année 1268. Il reçut le nom d'ordre du Navire ou d'Outre-mer, « symbole d'un trajet périlleux pour tous les affiliés ; » et aussi du Double-Croissant « pour rappeler la seconde guerre déclarée aux Infidèles. » L'auteur décrit le collier avec beaucoup de soin d'après Hélyot et d'Ambreville, et ajoute que « le roi permit aux jeunes chevaliers admis dans l'ordre de placer, au cimier de leur blason, un navire aux banderoles de France, sur un champ d'or (§ CXXXI).

L'Avant-courrier des mémoires d'Anjou, par Claude Siariel, donne la date de 1269 (manuscrits de la Bibliothèque impériale), et Palliot celle de 1262. Ce dernier entre plus avant dans la symbolique du collier, qu'il décrit ainsi : « Le collier de l'ordre était fait de doubles coquilles entrelacées et de doubles croissants, aussi entrelacés et passés en soutoir ; et, au bas du collier, pendait un navire. Chacune de ces pièces avait son sujet. Les coquilles représentaient la grève et le port d'Aigues-Mortes, où il fallait s'embarquer, les croissants signifiaient que c'était pour aller combattre les infidèles qui suivaient le loi de Mahomet, lequel portait pour armes le croissant ; et le navire dénotait le trajet de la mer et le voyage qu'il fallait faire pour une si glorieuse et si pieuse entreprise. » (*La vraie et parfait science des armoiries*, ut supra, p. 495.)

« Quelques auteurs ont révoqué en doute, dit M. de Villeneuve (*Hist. de saint Louis*, etc. p. 624), l'existence de cet ordre de chevalerie, et prétendent même que saint Louis n'en fonda jamais. Cependant le témoignage d'une foule d'historiens contemporains ne permet pas de le supposer. Celui du Navire s'éteignit après son saint instituteur. On a répété que Charles d'Anjou et ses successeurs l'adoptèrent et continuellement à le donner, en le mettant sous la protection de saint Nicolas, évêque de Myre. » (Hélyot, *Histoire des ordres religieux et militaires*, t. VIII, p. 280. — *Histoire des rois de Sicile de la maison d'Anjou*, etc.)

Quant à l'ordre du Croissant, pareille incertitude règne chez les historiens. Les uns le confondent avec le Double-Croissant ; d'autres, comme Dupin et Guénon, avec l'ordre de la Lune, créé en 1459, par Jean d'Anjou, duc de Calabre, et dont le signe était un croissant d'argent attaché sur le bras (Villeneuve, *Histoire de René d'Anjou*, t. II, p. 285 à 287). Palliot (p. 500) le fait instituer en 1464, année de son abolition, et ceux même qui le confondent avec l'ordre de la Lune adoptent cette dernière date (le père Anselme, *Histoire généalogique*, article du roi René). — Il est certain que l'ordre du Croissant a été fondé le 11 août 1448, sous l'invocation de saint Maurice, patron de la ville d'Angers et qu'il n'eut que seize ans de durée : car une bulle du pape Paul II, ennemi de René, vint le supprimer vers 1460. Vengeance indigne d'un pontife, qui croyait ainsi, dit M. de Villeneuve (*Hist. de René d'Anjou*, etc. p. 45), délier d'un serment sacré les chevaliers napolitains, incertains encore s'ils embrassaient le parti de Jean d'Anjou ou celui de Ferdinand d'Aragon. Ailleurs (p. 287), l'auteur dit que Pie II proscrivit entièrement l'ordre de la Lune en 1464, ainsi que celui du Croissant, comme une association dangereuse dirigée contre Ferdinand d'Aragon.

Il doit y avoir ici quelque méprise, Paul II n'étant monté sur le trône pontifical qu'en 1464, au moment de la mort de Pie II. Des erreurs comme celles-ci ne sont pas les seules qu'on puisse reprocher à notre auteur. Il en est de plus graves, qui ne permettent pas de prendre pour un guide très-sûr l'honorable et consciencieux écrivain.

M. de Villeneuve recueille avec amour (*ibidem*, p. 39 et 285) ce qui intéresse l'ordre noble du Croissant, où nul ne pouvait être admis, dit Papon, dans son *Histoire de Provence* (statuts de l'ordre), s'il n'était duc, prince, marquis, comte ou vicomte ; de sa personne, sans reproches ; issu d'une race antique et illustre ; noble par ses lignées paternelle et maternelle. L'auteur fait tout connaître, depuis le hérald d'armes, surnommé *Croissant d'or*, jusqu'au chancelier Charles de Castillon, l'un des secrétaires du bon René ; mais nous verrons tout à l'heure qu'il commet des omissions par rapport aux noms des chefs ou *élu-nateurs* : c'est le titre que portait le grand maître de l'ordre. Les insignes se composaient d'un collier en or, formé de coquilles, supportant une étoile d'or, à laquelle était suspendu, par un ou plusieurs chaînons peints en rouge, un croissant d'or, sur lequel on lisait : **LOZ EN CROISSANT**. Le nombre des chaînons indiquait celui des actions d'éclat du chevalier, usage qui s'est renouvelé de nos jours pour la *médaille de Crimée*. — La rédaction de Palliot est différente, en ce qui touche l'ordonnance du collier : « L'ordre du Croissant, dit-il (p. 500), fut institué . . . . l'an 1464, en l'honneur de Dieu, soutien et augmentation de l'Église et exaltation de la chevalerie, du nombre de trente-six chevaliers, qui portaient le manteau de velours eramoisi rouge, doublé de satin blanc, le mantelet de velours blanc, la soutane de même couleur, sur le côté droit de laquelle ils portaient un croissant d'or, sur lequel était gravé au

d'ailleurs que, dans l'ordre du Double-Croissant, tout était symbolique, les coquilles, le navire, *les croissants*; et cette dernière figure signifiait, au dire des auteurs, qu'on allait combattre les infidèles. On se rappelait encore le songe de Gui, fils du comte de Bourgogne, et comment, la veille de son éléction à la papauté, sous le nom de Caliste II (1119), un ange lui apparut durant son sommeil, et « lui mit un croissant sur les genoux, pour l'avertir qu'en bref il serait le chef universel de l'Église universelle. » (Palliot, *ut supra*, page 221.) — Le croissant mis sous les pieds de la Vierge Marie est une création moderne, remontant à peine au xv<sup>e</sup> siècle.

Il est donc évident que la symbolique entre pour beaucoup dans la composition des écus de nos aïeux. Malgré tout ce qu'on raconte de leur amour pour la chasse, « dont les trophées, dit on, étaient le seul ornement des vieux châteaux, et figuraient aux tournois, » c'est à peine si le *cyf*, le *sanglier* ou sa *hure*, tous réunis, concourent, avec les autres pièces dans la proportion d'un sur cent.

Nous avons touché légèrement à la science du blason, et dans le seul intérêt

hurin ce mot Loz, qui signifiait Loz en croissant. A ce croissant, qui était suspendu par trois chaînettes au collier, fait d'une chaîne d'or à trois rangs, on y reconnaissait la valeur et générosité des chevaliers, parce que l'on y attachait et pendait autant de petits bâtons d'or façonnés en colonnes, ou ferrets d'aiguillettes d'or, qu'ils s'étoient trouvés en batailles, mines ou sièges de villes. »

L'historien de René d'Anjou nous apprend (page 44) que ce prince, par modestie ou humilité, ne voulut point d'abord être le chef ou sénateur de l'ordre, et, pour la première fois (1445), il nomma Guy de Laval (Montmorency), à la fois son grand chambellan, son grand veneur et son grand sénéchal. On attachait beaucoup d'importance à la dignité de sénateur, qui ne durait qu'une année : René le devint en 1449, et, successivement, Jean de Cosa, comte de Troie dans le royaume de Naples (1450); Louis de Beauveau (1451); Bertrand de Beauveau (1452); Jean d'Anjou, duc de Calabre (1453), et Ferry de Lorraine en 1454. (Nous remarquons encore ici que Jean de Cosa est cité ailleurs (p. 288), et d'après Montfaucon, comme sénateur en 1451.) Le nom des autres sénateurs, ajoute M. de Villeeneuve (p. 44), ne nous est point parvenu. Cependant, à la page 336 et aux pages suivantes, consacrant une notice à la famille de Valori, son allié, « à laquelle, dit-il, la France doit une foule de personnages distingués dans les fastes militaires et dans ceux de la diplomatie, » il ajoute « qu'elle est originaire de Florence, où elle fut élevée onze fois (douze fois d'après Pompeo Litta) à la suprême magistrature, avant que Cosme de Médicis eût rendu le pouvoir héréditaire dans sa maison; » puis il rapporte (p. 355) que « Gabriel de Valori obtint par son rare mérite l'affection du roi René, qui le nomma chambellan, premier écuyer, gouverneur du fort de Château-Renard (baronnie inféodée à sa famille pour la deuxième fois), et, enfin, chevalier et sénateur de l'ordre du Croissant d'or, avec titre de vicomte. » Ce fut ce même Gabriel de Valori qui fut gouverneur de Cozenza, viguier d'Arles en 1466, comme son père, et qui, l'année suivante, présida les états généraux de Provence. (Voyez La Roque, *Les blasons des armes de la royale maison de Bourbon et de ses alliances*, in-4°, Paris, 1626, pages 110 à 113; — et Pompeo Litta, *Maisons illustres d'Italie*, planche XXVII.)

On peut remarquer à ce propos que, dans un ordre composé, pour les trois quarts, de chevaliers français, le roi choisit deux Italiens pour sénateurs ou grands maîtres : les Cosa de Naples et les Valori de Florence. Les papes Pie II et Paul II ont sans doute outre-pasé leurs pouvoirs, en s'arrogeant le droit de détruire un ordre souverain : toutefois, partisans de Ferdinand d'Aragon, ils n'avaient pu se méprendre sur l'intention qui présidait à ces nominations italiennes.

Les noms des chevaliers donnés par M. de Villeeneuve diffèrent aussi de ceux fournis par les autres historiens ; mais, chez tous, on voit, non sans étonnement, que, lors des premières promotions et sur des listes peu nombreuses, composées de personnages considérables, les mêmes familles paraissent plusieurs fois. Nous remarquons, répétés deux fois, les Beauveau, les Valori et les d'Agout ou d'Agout. A cet égard, l'ordre de la Toison d'or avait fourni un fait plus extraordinaire : car, à sa fondation (1429), sur vingt-quatre chevaliers seulement, les Lannoy et les Brimeu (aujourd'hui éteints), absorbant le quart de la liste, reviennent, chacun, jusqu'à trois fois. De même, dans l'ordre du Saint-Esprit, trois princes de la grande maison de Lorraine et trois membres de la maison des Cars figurent à la première promotion (1578), composée de huit prélats et de vingt-sept chevaliers.

de l'archéologie, quelquefois afin d'aider à l'interprétation d'une figure rare; mais nous avons acquis cette conviction, que les auteurs modernes n'arriveront à un résultat complet, qu'en passant par la symbolique chrétienne, et en étendant leurs recherches sur toute l'Europe, comme nous l'avons fait nous-même sur plusieurs de nos anciennes provinces. Ajoutons une simple observation, relative à la symbolique et faite pour combattre l'opinion qui porte à regarder, comme plus anciennes que les autres, les pièces dites honorables (voyez page 303). Ces figures, au contraire, ne paraissent, en général, qu'après les animaux; mais nous accordons volontiers qu'avant la mode universelle des blasons, et depuis qu'une certaine règle a présidé à leur usage, on ait voulu conserver de préférence le souvenir d'un fait de guerre récent, d'un triomphe dans les tournois. C'est ainsi que des palissades rompues, des barrières franchies et des portes brisées, ont pu se voir sous le nom de *pals*, de *bandes*, de *chevrons*, etc. sur des écus jadis sans figures, comme, par exemple, aux maisons d'Aragon, de Menou, de Morosini, de Neufchâtel, de Starckenberg, etc. Souvent on s'est contenté d'adjoindre les pièces honorables à la figure symbolique: les d'Andelet, les Brandon-Suffolk, les Conty-Roquencourt-Gaucourt, les d'Estouteville-Villebon, les Ligny, les Montluel, les Moutmirail, les Mornay, les Namur, et beaucoup d'autres, ont ainsi conservé le lion, qui était leur blason primitif<sup>1</sup>.

(172) P. 44. D' Christ. Fr. Bellermann, *Ueber die ältesten christlichen Begräbnisstätten, und besonders die Catacomben zu Neapel*, etc. Hambourg, 1839, p. 35 et 36. — La panthère et le bouc apparaissent sur les tombeaux des anciens, dit le docteur Bellermann, parce qu'ils se rapportent à la mort. — Dans les mystères de Bacchus, ce Dieu était le maître de la nature, le créateur des âmes et le guide de leurs destinées: il les reconduisait aussi au ciel (Creutzer, *Symbolique et mythologie*, III<sup>e</sup> partie, page 408). De là les attributs de Bacchus dans les tableaux et sur les vases funéraires; de là le lion, le cerf, la panthère, employés comme ornements sur les murs des tombeaux étrusques.

(173) P. 44. *Premier mémoire sur les antiquités chrétiennes des catacombes*, dans le tome XIII des *Mémoires de l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres), p. 127 et 128. Si le paon est pris pour le symbole de l'immortalité, c'est, apparemment, parce que sa chair passait pour incorruptible. A ce titre, il est le symbole des justes dans le ciel et des damnés, qui brûleront éternellement sans que leurs corps puissent être consumés. Mais le paon est aussi le symbole du démon, de la vaine gloire, de la pénitence et de la résurrection. (Voyez saint Augustin, la *Glose ordinaire*, et saint Antoine de Padoue.)

<sup>1</sup> Ces recherches sont du chevalier de Saint-Pons, homme excellent, voué aux travaux historiques, et fort érudit en ces matières. Il est mort à Paris en 1832, emporté par le choléra, à l'âge de quatre-vingts ans, étant tombé, à la fin de ses jours, dans une extrême misère. Capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis (après avoir pris part, dans sa jeunesse, à la guerre qui précéda le premier démembrement de la Pologne), il fut mêlé, jusqu'à l'époque de la Révolution, à diverses négociations diplomatiques. M. le comte d'Hauterive, conseiller d'Etat († 1830), et dont nous ne pouvons prononcer le nom sans respect après avoir eu le bonheur de travailler sous sa direction, regardait le chevalier de Saint-Pons comme un homme profondément versé dans la connaissance du moyen âge et de l'antiquité. Il nous a raconté qu'il lui devait la première pensée de l'*Iconographie grecque et romaine*, publiée, en effet, par Ennius Visconti, à la demande et sur le rapport du comte d'Hauterive, avec les fonds du ministère des Affaires Étrangères.

A la page 224, nous avons cité Seroux d'Agincourt, qui, avant feu Raoul-Rochette et le docteur Bellermann, avait fait remarquer l'adoption par les chrétiens de certains usages suivis dans l'antiquité païenne; mais, un demi-siècle avant d'Agincourt, le savant chanoine d'Agnani, Marangoni, protonotaire apostolique, prenant la défense de Boldetti, avait montré les nombreux emprunts faits au paganisme, à l'usage et pour l'ornement des églises. (*Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese dissertazione*, in-4°, Rome, 1744.) L'art chrétien a procédé de même de l'art antique, et c'est ainsi que, dans les catacombes, on distingue très-bien les peintures du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle d'avec celles qui, plus récentes, sont données cependant comme ayant précédé les autres. — Nous possédons vingt-quatre portefeuilles contenant environ neuf à dix mille calques, rangés, sous six cents mots, dans un ordre géographique et chronologique, et nous n'avons rien, sur ces questions délicates, sans une parfaite certitude.

(174) P. 45. Dom Jérôme Lauret, *Sylea allegoriarum totius sacræ Scripturæ*, in-folio, 1622, p. 523; l'auteur ne cite pas d'autorité : « Et montes pardorum » (*Cantique des cantiques*, chap. IV, vers. 8), *superbia hypocritarum*. Hos montes « subvertit spiritus. » — Dans la phrase précédente, page 44, au lieu de terre, lisez le mot grec *ther* (θηρ, animal).

(175) P. 45. Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, in-8°, Paris, 1812, t. IX, p. 181 et 183; traduction de M. Guizot. « Tout le fiel de la haine religieuse, dit cet auteur, s'est épuisé dans la peinture que les partisans des images nous ont laissée de la personne et du règne de ce prince; de cette panthère tachetée, de cet Antechrist, ce dragon volant, ce rejeton du serpent qui séduisit la première femme. Selon eux, il surpassa les vices d'Héliogabale et de Néron. . . . Les iconoclastes révèrent ses vertus : ils le regardèrent comme un saint; et, quarante ans après sa mort, ils priaient sur son tombeau. Le fanatisme ou la superstition propagèrent une vision miraculeuse. On publia que le héros chrétien s'était montré sur un cheval blanc, agitant sa lance contre les païens de la Bulgarie; « fable absurde, dit l'historien catholique, puisque Copronyme est enchaîné avec les démons dans les abîmes de l'enfer. » (Chapitre XLVIII.)

(176) P. 45. Santis Paguini, *Isagogæ ad mysticos sacræ Scripturæ sensus*, Lyon, 1536, lib. IX, cap. XLIX, p. 504. Ajoutez ces mots passés dans le texte : que la panthère est le symbole de Dieu, alors qu'il s'irrite contre les pécheurs pour les ramener à lui. — « Dieu se change aussi en panthère et en lion contre les hérétiques et contre l'Église négligente; et il leur enlèvera la proie qu'ils ont précédemment ravie à l'Église, afin que, par la captivité, soient sauvés ceux qui, par la liberté, avaient péri. » *Hæreticis quoque et Ecclesiæ negligenti, Deus in pantheram vertitur et leonem, et tollet ab his prædam, quam Ecclesiæ ante rapuerunt, ut capti salventur, qui liberi perierant.* — On a vu, note 166 (p. 231), que quelquefois Dieu est appelé panthère, . . . . lorsqu'il punit les pécheurs, auxquels il semble cruel.

(177) P. 45. Meister Chuonrat von Winzberg (*collection Manesse*), édit.

de Zurich, t. II, p. 200 : « La panthère est semblable à toi, elle qui, avec son odeur, répand beaucoup de douceur. Le dragon la fuit; mais il combat contre elle, et souffre d'elle la mort. Ainsi le dragon d'enfer a été étendu, vaincu . . . . . Que tes blessures (ô Christ) nous affranchissent des douleurs de la mort. » (*Das pantier ist dir gelich*, etc.)

(178) P. 45. Biblioth. de l' Arsenal, Théologie latine, n° 42 B; fol. 42, col. 1. — Nous avons déjà fait connaissance avec le manuscrit où nous puisons maintenant la figure de la panthère, symbole de Jésus-Christ; et l'on a pu voir qu'au moment où il fut composé (1324 à 1326), l'emploi de l'allégorie atteignait ses dernières limites, sur les monuments comme dans les livres, les artistes se conformant toujours au goût de leur époque. L'exemplaire de l' Arsenal, écrit en Italie au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, a donc suivi, de peu d'années, le manuscrit original : les peintures sont du même temps et sortent aussi d'une main italienne.

Notre volume nous fournit le nom de neuf animaux ayant un rapport mystique avec la Vierge, et qui, tous, sont les symboles de Jésus-Christ : « Vierge très-pure, tu étais si puissante par ta grande chasteté, que, par elle, tu prenais l'*unicorne* (la licorne), que personne ne pouvait prendre. Du *lion* très-fort, tu faisais un *agneau* plein de douceur. Tu as dompté, ô Vierge, l'*aigle*, que personne ne pouvait dompter. Tu as vaincu et dompté le très-fort Samson. Tu as vaincu et subjugué le très-sage Salomon. Vierge solitaire, tu as pris le *pélican* de la solitude. Tu as attiré à toi la *salamandre*, par le feu de ta charité. Très-douce vierge, tu as adouci la très-féroce *panthère*. Humble vierge, tu t'es soumis le très-grand *éléphant*. Tu as rendu jeune le *phénix* unique et très-ancien. »

*Note additionnelle.* Depuis la lecture de notre rapport, nous voulions revenir, avec la section d'archéologie, précisément à propos de la crose de Tiron, sur le *Speculum humane salvationis*, livre curieux et fait, plus qu'aucun autre, pour déchirer le voile qui couvre les derniers produits de la symbolique figurée. Dès le xii<sup>e</sup> siècle, cette science bizarre, mais réelle, avait perdu son ancien caractère de simplicité. Le besoin du langage allégorique était devenu général, et les œuvres de l'art, témoignage certain, comme on vient de le dire, des idées dominantes, durent montrer à leur tour cette exagération de mysticité, que nous osons traiter d'extravagante, sans croire manquer de respect pour les choses sacrées.

Faute de place, et ne pouvant saisir ici qu'un seul côté de l'ouvrage, nous nous bornerons à rapporter les figures spéciales à la Vierge Marie, comme protectrice, médiatrice et *défensatrice*, et celles de Jésus-Christ crucifié ou terrasant le démon; laissant de côté tous les symboles proprement dits (le jardin, la fontaine, l'étoile, le lion, le phénix, l'éléphant, etc.); de même que les nombreuses allégories étrangères à la Mère et au Fils, ou qui ne s'appliquent pas spécialement aux trois caractères de la Vierge, ou à la mort et à la victoire du Christ; car chaque événement important de la vie du Sauveur, chaque personnage nommé dans sa Passion, est l'occasion et l'objet de nombreuses *figures*. Ainsi, pour ne donner qu'une seule preuve de leur abondance et de leur singularité, celles de la Madeleine, par exemple, sont prises à la fois dans le repentir de David, la captivité de Manassès et le retour de l'enfant prodigue; — la victoire de Jésus-Christ sur le démon, dans la tentation d'avarice, était *présfigurée* par la victoire du jeune David contre le lion et l'ours « qui *présfigurent* convenablement l'avarice; »

également, par la défaite de Goliath, et la mort de ce dragon de Babylone que Daniel fit crever en lui jetant dans la gueule des masses de poix, de graisse et de poils (*Daniel*, chap. xiv, vers. 26), etc. etc. Les peintures marchent à l'appui du texte, et nous sommes très-porté à croire en effet que, là où l'on rencontre David combattant, il faut entendre le Christ triomphant de la mort; et probablement il en est de même pour les autres figures.

La *Vierge protectrice*, d'où sortit l'unique et très-vieux phénix, qu'elle a rajeuni (f° 42); la *Vierge, table du soleil et tour de Barris* (??) (forteresse non mentionnée dans la Bible et qui appartient, peut-être, à l'antiquité païenne<sup>1</sup>), occupe la première place. Impératrice et reine du ciel, Dieu le Fils, dont elle est mère, fille et épouse, lui donne la moitié de son royaume. Elle tient dans ses mains le salut des hommes. En dehors du culte de respect et d'honneur qui lui a été toujours rendu, et qui a pris chaque jour, depuis saint Bernard, un plus grand développement, l'auteur s'est attaché à lui tresser une couronne symbolique dont, au besoin, il cherche les éléments dans l'histoire profane.

Dès le premier folio, ainsi placé sous le patronage de Marie, le *Speculum humanæ salvationis* nous dit qu'armée contre le diable des armes de la Passion du Christ, elle a été *présfigurée* par Judith de Béthulie, qui, parée de ses habits de fête, la tête coiffée d'une mitre (tiare papale, dans la miniature) et les pieds chaussés de sandales, etc. frappa à deux reprises sur le con d'Holopherne, général des Assyriens, lui coupa la tête et jeta par terre son corps mort (*Judith*, chap. x et xiii, vers. 10).

La victoire de Marie sur le démon a encore été *présfigurée*, 1° par Jabel (fol. 24 verso), femme d'Abel, Cinéen, qui mit un des grands clous de sa tente sur la tempe de Sisara, et lui en transperça le cerveau, l'enfonçant jusque dans la terre (*Juges*, chap. iv, vers. 21) : ainsi Marie a perforé notre ennemi par les clous de la sainte croix; — 2° par Tomyris, reine des Massagètes (*ibid.*), qui, s'étant emparée du corps de Cyrus, roi de Perse, « le plus cruel des homicides, » lui coupa la tête et la jeta dans une urne (une outre) remplie de sang humain, en disant : « Monstre, rassasie-toi maintenant de sang humain, dont tu as été si altéré et dont tu n'as pu jamais te rassasier durant ta vie. » Ainsi le diable, homicide dès le principe, ne pouvait se rassasier de la damnation des hommes; mais la reine du ciel le vainquit lui-même par la Passion de son fils, et il se rassasia lui-même par l'éternelle damnation qu'il nous préparait.

Comme *Vierge médiatrice*, Marie a été « *présfigurée* par trois figures » : 1°, dit l'auteur (fol. 31 v°), par Abigaïl, femme de Nabal du Carmel, homme dur, brutal et très-méchant, qu'elle sauva de la fureur de David, en le faisant passer pour insensé (*Les Rois*, livre I, chap. xxv) : car le vrai David (Jésus-Christ) tuerait souvent de tels fous (les pécheurs) dans sa fureur; si notre Abigaïl, c'est-à-dire

<sup>1</sup> *Barris* peut revenir à *Bari*, moderne *Bari*, très-ancien port, au sud des états de Naples, sur l'Adriatique, dont il était question au moyen âge beaucoup plus qu'aujourd'hui. La *tour* serait-elle un *fanal*? Le port de Bari est maintenant ensablé. Il ne faut pas oublier non plus que l'exemplaire sur lequel nous travaillons a été fait en Italie, et l'auteur du traité est probablement Italien; mais nous n'avons pas eu le temps de vérifier le fait.

notre Marie, n'apaisait pas sa colère; — 2° (fol. 31 v°) par la femme sage de Thécua, qui, à l'instigation de Joab, réconcilia David avec son fils Absalon, le fratricide (*Les Rois*, liv. II, chap. xiv) : or, celui qui pêche audacieusement contre Dieu est fratricide, parce qu'il s'efforce de crucifier de nouveau son frère, c'est-à-dire Jésus-Christ; — 3° (fol. 31 v°) par la femme fort sage de la ville d'Abéla, qui parla si sagement à tout le peuple, à l'occasion du révolté Séba, fils de Bochri, de la montagne d'Éphraïm, qu'en même temps on coupa la tête de Séba et on la jeta à Joab, qui fit aussitôt lever le siège d'Abéla et retourna à Jérusalem (*Les Rois*, liv. II, chap. xx). Séba, se soulevant contre le roi, désigne le vice de l'orgueil, qui entre dans Abéla, c'est-à-dire dans l'âme du pécheur; et le prince de la milice céleste, indigné contre elle, est enfin réconcilié par la femme fort sage, c'est-à-dire par Marie, etc.

Peut-être aurions-nous dû commencer par dire de quelle manière la vierge Marie est devenue *médiatrice*.

« Chaque jour, dit l'auteur, Dieu s'irrite contre le monde, à cause de ces trois vices (l'avarice, la superbe et la luxure); mais la vierge Marie, notre médiatrice, apaise sa colère. Nous en avons une marque dans une vision, un songe authentique, qui se montra divinement à notre très-saint père béni Dominique. Il vit, en effet, Dieu levant la main droite et sur le point de lancer, d'un visage irrité, trois traits contre le monde. Aussitôt la bienheureuse Marie se présente en *médiatrice* et, par sa douce intervention, apaise sa colère. Elle lui offrait de très-vailants athlètes, qu'elle voulait envoyer pour la conversion des pécheurs. L'un était le bienheureux père des Frères prêcheurs (Dominique), l'autre le bienheureux François, père des Frères mineurs. Par cette bienheureuse vision, le Seigneur fit connaître au monde que Marie est la médiatrice entre le monde et Dieu. Or, que la bienheureuse Vierge dût être un jour notre médiatrice, c'est ce qui avait été autrefois *préfiguré* par trois *figures* (Abigail, femme de Nabal, — la femme sage de Thécua, — et la femme fort sage d'Abéla). »

« Nous venons d'entendre, dit l'auteur (fol. 32, col. 1), comment Marie est notre médiatrice. Il est bon de savoir maintenant comment elle est notre *défensatrice*; car elle nous défend de la vengeance de Dieu et de son indignation; également, des attaques continuelles du démon et des tentations du monde. » Et le miniaturiste, à son tour, pour exprimer sa puissance, lui donne une taille gigantesque, qui lui permet d'abriter tous les chrétiens sous son vaste manteau; mais, dans la peinture, la protection de la reine du ciel s'étend surtout sur les papes, les cardinaux, les moines et les religieuses. Nous remarquons, entre autres détails, que la tiare papale est ornée d'une seule couronne, et que le chapeau des cardinaux n'a point encore la forme conventionnelle adoptée vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

La *Vierge défensatrice* (fol. 32 verso) se reconnaît dans la femme de Thèbes (tribu d'Éphraïm) qui, jetant d'en haut un morceau d'une meule de moulin, cassa la tête à Abimélech, fils de Gédéon, assassin de soixante-neuf de ses frères, et lui enfonça le crâne (*Les Juges*, chap. ix, vers. 53). Aussitôt il appela son écuyer et lui dit : « Tire ton épée et tue-moi, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme. L'écuyer, faisant ce qu'il lui avait commandé, le tua » (vers. 54). Abimélech signifie le démon de l'orgueil. — Michol, fille de Saül,



qui descendit David, son mari, par une fenêtre, et mit à sa place, sur son lit, une statue qui avait la tête couverte d'une peau de chèvre (*Rois*, liv. I, chap. xix, vers. 12 à 17), — et Tharbis, fille du roi d'Éthiopie, faisant livrer à Moïse la ville de Saba (Méroc), assiégée par les Égyptiens placés sous son commandement (voyez dom Calmet et Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*), sont aussi les figures de la vierge *défensatrice*, venant au secours de ceux qui l'aiment, dans toutes leurs tentations. (Les Égyptiens, pris ici pour les démons, ont un *scorpion* sur leurs bannières. Voyez page 177, à la note.)

« Moïse était très-aimable et beau de figure; » Tharbis l'avait vu combattre du haut des remparts, « et elle se complaisait tellement dans la beauté de Moïse » qu'elle lui fit proposer de l'épouser et de rendre la ville; ce qui eut lieu. « Par l'aimable et beau Moïse, Dieu est désigné. Celui-ci fut porté à la colère contre le monde à cause de la faute d'Adam et d'Ève, nos premiers parents. C'est pourquoi il dévasta le monde avec une armée d'Égyptiens, c'est-à-dire de démons, et ce siège dura plus de cinq mille ans; et nul ne fut trouvé dans le monde qui pût suffire à apaiser la colère de Dieu et à faire lever le siège. Enfin, la fille du roi, c'est-à-dire Marie, l'aima et adoucit sa colère par sa pieuse intervention, etc. »

Ainsi, dans un cas donné, les *figures* ci-dessus sont l'interprétation, plus ou moins difficile, de certaines peintures et sculptures représentant, par exemple (comme dans les miniatures du *Speculum* ou des autres manuscrits), une femme à genoux devant un roi assis sur son trône, ou devant un guerrier couronné, ou montrant à ce même guerrier une tête humaine fraîchement coupée. Tout ceci nous ramène indirectement à la crose de Tiron, objet de ce rapport. Là où l'on croit reconnaître le démon, « *non toujours, mais ordinairement,* » nous voyons Jésus-Christ lui-même. Entre ces deux solutions, la distance à parcourir est certes plus grande qu'entre la vierge Marie et nos *histoires* bibliques ou autres, à une époque où la plume, le pinceau et le ciseau n'employaient plus, pour ainsi dire, qu'un langage mystique ou allégorique.

Les *figures* de Jésus-Christ ne sont ni moins nombreuses, ni moins extraordinaires, et l'on a vu tout à l'heure où l'auteur a été chercher les allégories de la tentation dans le désert. Un roi poignardé (fol. 23 v<sup>o</sup>) est la figure de Jésus-Christ terrassant le diable avec la croix. Le roi Eglon s'était emparé de la ville des Palmes (Jéricho). Ayoeh (lisez Aod), ambidextre, fils de Céra, de la tribu de Benjamin, se dévouant pour ses concitoyens, qui gémissaient depuis dix-huit ans sous le joug des Moabites, *préfigura* le Christ, lorsqu'il perça de son glaive ce terrible ennemi d'Israël. Aod se servait donc de la main gauche comme de la droite; il pénétra chez le roi de Moab, tira la dague qu'il avait cachée du côté droit, et, de sa main gauche, la lui enfonça si avant dans le ventre, que la poignée y entra tout entière avec le fer, et se trouva serrée par la grande quantité de graisse qui se rejoignit par-dessus (*Juges*, chap. iii, vers. 13 à 27). « Or, Eglon était un roi très-gros et des plus gras; . . . et, à cause de son ventre si gras, il signifie le diable ayant un ventre des plus amples, d'où les démons à gros ventre (?), et qui introduisit tout le genre humain dans ce ventre, lorsqu'il domina l'homme par le doux manger de la pomme; mais le Seigneur Jésus-Christ lui perfora le ventre, quand il transperça les portes de l'enfer par le glaive de sa Passion, etc. »

L'histoire profane et la fable sont mises à contribution, comme l'histoire sacrée, et notre auteur y trouve de même des *figures* de Jésus-Christ. Codrus, dernier roi d'Athènes (fol. 18 v°, col. 1), *assiégé* dans sa capitale, lors d'une invasion de l'Attique par les Héraclides, avait appris de l'oracle d'Apollon que le parti dont le chef périrait sous les coups des ennemis serait vainqueur. Il quitta ses habits royaux, se précipita dans les rangs des Doriens et fut tué dans la mêlée. Ainsi le Christ nous a aimés au point de souffrir volontairement la mort, et nous a délivrés du *siège* des démons. — Le vaillant Antipater l'Iduméen (fol. 33 v°, col. 1), père d'Hérode le Grand, accusé devant Jules César « d'être un soldat infidèle et inutile à l'empire romain, » se dépouilla de ses vêtements en présence de l'empereur et lui montra les blessures reçues à son service, ajoutant qu'il n'était pas nécessaire de se justifier quand on produisait de pareilles cicatrices. Ainsi Jésus-Christ, *préfiguré* par cet Antipater, se tient toujours pour nous devant son père et lui prouve, par ses blessures, qu'il fut un vaillant soldat; et, pendant que le Christ montre au Père les cicatrices de ses blessures, Marie, notre avocate, montre au Fils les mamelles qui l'ont allaité.

Éléazar, frère de Judas Machabée (fol. 18, col. 2), mort sous le bel éléphant qu'il supposait être celui du roi Antiochus Eupator (*Machabées*, liv. I, chap. vi, vers. 46); — Absalon (fol. 19, col. 2), suspendu dans les branches d'un chêne entre le ciel et la terre, et percé de trois dards par Joab (*Rois*, liv. II, ch. xviii, vers. 9 et 14); — David, roi d'Israël, jouant de la cithare devant l'arche, et méprisé par Michol sa femme (*Rois*, liv. II, chap. vi, vers 5 à 17), sont les *figures* de Jésus crucifié. David, jouant de la cithare, *préfigurait* le Christ, parce que, semblable aux cordes de la cithare, il s'étendit lui-même sur la croix; et ce même roi David (fol. 21, col. 1), exprimant sa douleur au convoi funèbre d'Abner, assassiné par Joab pour venger la mort de son frère Asaël (*Rois*, liv. II, chap. III, vers. 31), est la figure de la Vierge à la mort du Christ.

Nous ne prétendons pas, d'ailleurs, que toutes ces *figures* appartiennent au xiv<sup>e</sup> siècle; ce sont plutôt les motifs allégués à l'appui de l'allégorie qui constituent le caractère spécial de notre *Speculum*.

Terminons par une dernière *figure*, plus étrange peut-être; par Évilmérôdach, donné, comme ayant *préfiguré* les Juifs, qui, après la mort de Jésus-Christ se moquèrent de lui, et les chrétiens, qui, par leurs péchés, le crucifient une seconde fois. Suivant le récit de saint Jérôme et de plusieurs interprètes (dom Calmet, au mot *Évilmérôdach*), ce fils et successeur du grand Nabuchodonosor, après avoir ôté du sépulcre le corps du roi son père, le fit traîner dans les rues de Babylone, à la vue de tout le peuple; et, par l'inspiration de Jéchonias, roi de Juda, son ami, qu'il avait tiré de prison, et élevé au-dessus de tous les rois qui étaient à sa cour, il en donna le corps haché à trois cents corbeaux, de peur qu'il ne revint de la tombe, comme il était revenu de sa métamorphose en bœuf. C'est ainsi, dit un annotateur moderne, à propos de ce « passage un peu obscur, » que les chrétiens hachent, par leurs péchés, leur roi mort sur la croix, etc.

(179) P. 45. *Die Zeichen des jüngsten Tages*, apud Moriz Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, Leipzig, 1841, t. I, p. 120 et 121. : « La panthère

désigne dans sa bonté les prêtres et les prophètes, avec lesquels nous recouvrions la santé, si nous voulions leur être obéissants.»

Daz bezeichnet in sincer gut  
Die briester und die propheten,  
Mit den wir alle sölten genesen.  
Ob wir in gehorsam wölten wesen.

(180) P. 45. Meister Chuonrat von Wurzburg, *ut supra*, t. II, p. 206, col. 2. — Ce même volume, qui nous a donné la panthère comme symbole de Jésus-Christ, montre les idées du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle sur divers animaux, sur la gueule de feu des dragons, leur nez allongé, etc. (Der Marner, *Collection Manesse*, etc. t. II, p. 176, col. 2.) — Nous avons aussi trouvé la panthère (ou le léopard) comme symbole de l'homme doux et vertueux (?) dans une peinture sur vélin, faite en Allemagne vers 1450, et dont le sens nous a échappé durant longtemps. Elle représentait des quadrupèdes, parmi lesquels nous avons remarqué des léopards ou des panthères, et des oiseaux de diverses sortes, principalement des colombes et des palmipèdes (cygnes, oies, canards, etc.), au milieu des fleurs et des arbustes. Trois anges groupés, à peu près comme dans les *Heures de Marguerite de Clèves* (page 21), chantaient également le *Te Deum*, et les animaux semblaient se joindre à eux, comme dans les magnifiques *Heures d'Augo* (voyez page 272). On lisait au-dessous : « Les patriarches, les prophètes, les justes, les doux, les simples et les vertueux, attendent la venue du Messie. »

Ce ne pouvait être ni le paradis terrestre ni le paradis céleste; et l'absence des dragons ou serpents et du grand léviathan nous empêchait d'y voir la traduction de ce verset du psaume cxlviii : « Louez le Seigneur, créatures de la terre, et « vous, dragons, avec tous les abîmes » (édition de Th. Desoer), lorsque nous avons été mis sur la voie par le passage suivant du *Speculum passionis Domini* (in-folio parvo, Nuremberg, 1519). L'auteur raconte que Jésus-Christ, après avoir brisé les portes de l'enfer, se trouve au milieu des justes, qui lui rendent des actions de grâce, à cause de leur délivrance; et il ajoute : « Au milieu de ces louanges, de ces chants et de l'allégresse, ils restèrent dans les limbes, presque jusqu'à l'heure du dimanche, en présence des anges qui se trouvaient là, et qui se réjouissaient avec eux. Ensuite le Seigneur les accueillit (les prit par la main<sup>1</sup>), *accepit eos*, les tira de l'enfer, dans l'ivresse de la joie; et, marchant glorieusement devant eux, il les plaça dans un paradis de délices. Et, après être resté quelques instants avec eux, et avec Élie et Énoch, qui le reconnurent, l'adorèrent et se livrèrent à la joie; il leur dit : « Il est temps d'éveiller mon corps; « je vais partir et le reprendre. » Tous alors se prosternant, lui dirent : « Allez, Seigneur, roi glorieux, et revenez bientôt, s'il vous plaît; parce que nous aspirons « après votre corps glorieux. »

« In talibus laudibus et canticis et jubilationibus, steterunt in limbo usque « prope horam diei dominice, in conspectu angelorum ibi existentium, et cum

<sup>1</sup> Souvent, dans les peintures, Jésus-Christ prend les justes par la main et les tire ainsi des limbes, et peut-être aurions-nous dû traduire simplement : le Seigneur les prit par la main. Puisque Jésus-Christ était au milieu de ses élus déjà depuis la veille, il n'avait plus à les accueillir et à les recevoir en sa grâce.

« eis jubilantium. Perinde accepit eos Dominus, educens ab interis in exultatione. « Et, ante eos gloriose procedens, posuit eos in paradiso deliciarum. Aliqua vero « morula facta cum eis, et cum Helya et Enoch cum recognoscentibus, adorantibus et exultantibus, dixit eis : « Tempus est ut excitem corpus meum; vadam « et resumam illud. » Et tunc omnes procedentes dixerunt : « I, Domine, rex gloriose, et cito redi, si placet; quia gloriosum corpus tuum plurimum affectamus » (fol. 58 verso, col. 2).

La peinture en question fait partie de la collection de M. le marquis de Ganay (*Miniatures détachées de leurs volumes*).

On a pu remarquer, note 70, que le *Speculum passionis Domini* nous avait déjà fourni sur les figures symboliques un passage fort intéressant. La plupart des circonstances relatives au spectacle de la Passion sont traitées de même avec connaissance de la symbolique chrétienne, mêlée à une grande naïveté. L'auteur touche à beaucoup de questions qui s'y rattachent : la beauté ou la laideur du Christ, avant et pendant la Passion, sa calvitie mystique, les rapports de l'habit monacal avec le vêtement traditionnel de l'*Ecce homo*, la description du Calvaire, l'histoire de Longin et de Malchus, le même qui, après avoir été guéri au jardin des Oliviers, frappa Jésus-Christ devant Anne le grand prêtre, etc. Enfin, tous les symboles de la résurrection : l'aigle, le phénix, l'arbre, le soleil, le guerrier, le vase d'argile, fait avec d'autres vases cassés, etc. et nous nommons cette dernière figure, choisie parmi beaucoup d'autres, parce que les Grecs, encore maintenant, le jour ou la veille de Pâques, mettant ainsi le symbole en action, jettent par les fenêtres de vieux pots de terre, au moment même où l'on égorge l'agneau sur le seuil de la porte inondée de son sang.

Les gravures ne manquent pas non plus d'intérêt et prouvent, comme nous avons déjà dit, qu'une foule d'anciennes compositions, peintes et sculptées, ont tout à fait disparu, et que leur souvenir ne se retrouve que dans les xylographies du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle. Un sujet rare, reproduit au fol. 60 de ce volume, confirme notre réflexion. Il représente Jésus-Christ après sa résurrection, se montrant d'abord à la vierge Marie. Le fait n'est pas mentionné dans le Nouveau Testament; mais la croyance d'une première apparition du Fils ressuscité à sa mère inconsolable est ancienne dans l'Église.

L'exemplaire sur lequel nous avons travaillé, remarquable par sa conservation et la honte des gravures, porte en marge du fol. 50 l'inscription suivante : « Nomina « latronum (*sic*). Latro a sinistris dictus *Dismas*; a dextris, *Gemmas*, Hinc. versus :

Gemmas et Dismas, medio divina Majestas :  
Dismas damnatur; Gemmas ad astra vocatur<sup>1</sup>.

Le même volume contient aussi un cahier de quatre feuilles, écrit vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, où l'on a réuni diverses prières latines et françaises, et l'énumération des principaux symboles de la vierge Marie. Ils figurent au milieu d'invocations à la Mère et au Fils, sous forme de litanies : *Rosa mystica*, *Turris davi-*

<sup>1</sup> Selon le *Ortus deliciarum* d'Herrat de Landsperg (fol. 150), écrit, avons-nous dit, vers 1175, le nom du mauvais larron (c'est-à-dire, celui de gauche) serait *Gemas* ou *Gestas*, *Gemas vel Gestas latro*; et le bon larron s'appellerait *Tismas*, *Tismas latro et alia nomina latronum Cachā, Chāna (sic??)*.

*dica*, etc. *ora pro nobis*; mais nous n'avons rien vu de nouveau, ou qui méritât l'attention, si ce n'est une prière déjà rencontrée par nous en Danemark sur un Livre d'Heures manuscrit des derniers temps, et que M. C. Molbech n'avait garde d'oublier dans la description de ce riche dépôt. (*Nouvelle feuille du soir*, Nyt Aftenblad, in-4°, p. 30. — Voy. p. 209 et 210.) La version de la feuille danoise est préférable à la copie moderne du *Speculum Passionis*; malheureusement nous devons nous borner aux huit vers suivants, n'ayant pas encore reçu de Copenhague cette charmante invocation, à laquelle les archéologues auront peut-être recours, s'ils veulent expliquer la préférence de certains miniaturistes pour telle ou telle fleur, parmi les six que nous allons nommer :

O rose très-odoriférante  
Et vray lys de virginité,  
Violette très-florissante,  
Marguerite d'humilité,  
Marjolaine de pureté,  
Romarin flairant comme balme.  
Par ta grant clémence et pitié,  
Ayez pitié de ma povre âme.

Pas plus en Occident qu'en Orient nous n'avons étudié la symbolique des fleurs. Néanmoins nous pensons, et c'est une idée déjà vieille dans notre esprit, que les peintres ont été souvent décidés, dans leur choix, par le nom et la propriété vraie ou prétendue de la fleur, autant que par l'attribution traditionnelle. *L'herbe que Dieu marcha*, la *croix de Jérusalem*, l'*Angélica*, etc. etc. reviennent

A l'*Évangélaire d'Egbert* (Biblioth. de Trèves, n° LXXXII), plus vieux de deux siècles que le *Ortus deliciarum* (978 à 993), le larron de gauche se nomme également Cosmas (*sic*), et celui de droite Dismas (B. XII, C. 968 et B. X, C. 33).

Il y aurait donc ici confusion des larrons entre eux, non quant à leur place à côté du Sauveur, mais pour le nom; ou plutôt, le poète se serait simplement trompé: car les Grecs, d'accord avec nos deux manuscrits, élèvent des chapelles au bon larron sous le nom de saint Dymas ou Dismas. Dom Calmet, qui nous fournit cette dernière remarque (*Dictionnaire*, ut supra, au mot *Larron*), fait connaître les divers noms des deux voleurs. « Le faux *Évangile de l'Enfance de Jésus*, qui, dit-il, est un ouvrage très-ancien, raconte que, pendant la fuite du Sauveur en Égypte, l'Enfant Jésus, la Vierge et saint Joseph tombèrent dans une bande de voleurs qui étaient tous endormis, à l'exception de deux, dont l'un voulait tuer toute cette sainte compagnie; mais que l'autre l'en détournait; qu'alors Jésus-Enfant prédit qu'un jour ces deux voleurs seraient attachés à côté de lui à la croix; que l'un entrerait en paradis, et que l'autre irait en enfer. Le premier s'appelait Titus et le second *Damachus*. Le faux *Évangile de Nicodème* les nomme l'un *Demas* et l'autre *Gertas*. Une histoire persane de la vie de Jésus-Christ leur donne les noms de *Vicimus* et de *Justinus*. L'auteur des *Fleurs*, ou *Heureils* attribués à Bède, les appelle *Matha* et *Joca*. Les chrétiens orientaux appellent le bon larron *Laas-al-Jemin*, le larron de la droite. Saint Hilaire met aussi le bon larron à la droite, et le mauvais à la gauche du Sauveur. »

Le savant Bénédictin consacre un assez long article aux deux larrons, qui, tous deux, insultèrent d'abord Jésus-Christ (*Saint Mathieu*, chap. XXVII, vers. 44, et *Saint Marc*, chap. XV, vers. 32). Il raconte que « plusieurs Pères ont donné au bon larron le nom de martyr, à cause du témoignage qu'il a rendu à la vérité dans un temps où elle paraissait presque abandonnée de tout le monde. Il fut baptisé dans son propre sang, etc. » Mais on est partagé sur l'interprétation de cette parole de Jésus-Christ : *Hodie mecum eris in paradiso*. Soit, dit-il, qu'on entende sous le nom de *paradis* le lieu de repos où les âmes des saints attendaient la venue du Messie, ou le paradis terrestre, où l'on place Énoch et Élie, ou le ciel, où les bienheureux jouissent de la béatitude. Dom Calmet expose ensuite comment les églises orientales, la grecque et la latine, ont cru devoir rendre un culte public à un saint si favorisé de Dieu. Puis il termine ainsi : « La croix du bon larron et celle de son compagnon furent trouvées avec celle du Sauveur par sainte Hélène. On ajoute que la croix du bon larron fut envoyée à Constantinople, et de là transportée à Nicésie, en Chypre. »

trop fréquemment dans les vignettes, à côté de la rose et de la violette, pour qu'il ne soit pas permis de supposer ici un peu d'intention mystique. Mais, sans doute, tout cela doit avoir été l'objet d'un travail antérieur, facile à retrouver, et dont ceux qui ont « la rage de l'archéologie » ne manqueront pas de tirer parti.

(181) P. 47. *Gesta Romanorum*, das ist *Der Rœmer Tat*, édition d'Adelbert Keller, in-8°, Quedlinburg et Leipzig, 1841, dans la *Bibliothek der gesammten deutschen National-Literatur von der ältesten, bis auf die neuere Zeit*, t. XXIII, chap. XLIV, p. 68 et 69 : *Von einer Glocken, und von einer Natern* (d'une sonnette et d'une vipère). — On verra plus loin que le serpent ou le dragon est le symbole de Jésus-Christ lorsqu'il est pris en bonne part, et il n'est pas jusqu'au ver de terre, la plus abjecte des créatures, symbole de la douceur des méchants et des désirs de la chair (*Sylva allegoriarum*, ut supra, au mot *Dulcedo*), qui ne soit aussi le symbole du Christ. L'acception que nous prenons ici de la vipère, comme symbole du *prêtre chrétien*, n'est pas plus étrange. Cependant, puisqu'elle a paru hasardée, nous donnerons en son entier la légende d'où nous l'avons tirée, et nous nous arrêterons plus loin sur le *ver de terre*. Nous devons à M. Viguier la traduction de ce passage allemand et de beaucoup d'autres plus anciens, rassemblés ou indiqués avec tant de soins, de sagacité et de zèle par notre ancien camarade, collaborateur et ami, M. le commandant Stengel.

« Théodose, empereur romain, régna à Rome très-puissamment. Il était (prince) sage; et il perdit la vue. Il établit un tribunal à l'usage de tous. Il avait une sonnette à son palais. Ceux qui avaient une affaire quelconque à porter tiraient une corde pour sonner; et, au bruit de la sonnette, arrivait le juge préposé pour faire justice à tous, sur-le-champ.

« Or il se trouvait là une vipère, près de la sonnette et sous la corde, dans une maçonnerie. C'est là qu'elle avait son nid; et, dans ce nid, de jeunes serpenteaux. Et quand ils furent en état de pouvoir ramper, ils se glissèrent dehors. Pendant ce temps, la mère se tenait devant cette place, au soleil. Puis elle revient, et elle ramène ses petits. Mais, pendant ce temps, survient un épervier, qui se met dans le nid des vipères. Alors arrive la vipère avec ses petits, et elle ne peut rentrer dans son nid. A l'instant, elle se pend à la corde et fait si bien que la sonnette retentit, comme si elle eût dit : « Juge, viens, et fais-moi justice, puisque l'épervier a si injustement pris possession de mon nid. »

« Le juge, dès qu'il eut entendu la sonnette, vint aussitôt et ne trouva personne. Le juge s'en alla. La vipère recommence à sonner. Le juge l'entend et, comme il accourait bien vite voir qui c'était, il vit que la vipère redoublait le tintement, et qu'un épervier s'était introduit dans le nid, et y restait. Il courut aussitôt vers l'empereur, et lui fit connaître le fait des vipères et de l'épervier. Alors l'empereur dit au juge : « Va vite; chasse du nid l'épervier, et tue-le, afin que la vipère occupe de nouveau son nid avec ses petits. » Ainsi fut fait.

« La nuit, comme l'empereur était dans son lit et reposait, voilà la vipère qui vient; elle portait une pierre dans sa gueule. Les camériers virent venir la vipère, et le dirent à l'empereur. « Alors, dit l'empereur, ne la troublez pas; je crois qu'elle ne songe point à nuire, ni à faire mal à personne. » La vipère vint jusqu'au lit, posa la pierre sur les yeux de l'empereur, et se retira aussitôt. L'empereur frotta ses yeux avec cette petite pierre, et s'en frotta aussi le front; et à

l'instant il recouvra la vue : ce dont il ne fut pas fâché ; mais dont il eut, au contraire, une grande joie ! et il s'avisa que cela venait de ce qu'il avait rendu leur nid aux vipères.

« La vipère ne fut plus retrouvée. Et l'empereur, aussi longtemps qu'il vécut, conserva la petite pierre blanche ; et, en grande joie et satisfaction, il révéra *Maria hilf* (Notre-Dame de Bon-Secours). *Adjwa*, etc.

« Très-chers (frères), l'empereur représente (dans cette histoire) tout homme vivant mondainement, et aveugle relativement à Dieu, qu'il ne veut ni connaître ni aimer ; mais qui jouit de prospérité, selon le monde. La sonnette suspendue est la langue du prédicateur, et la corde de la sonnette est la sainte Écriture. Il faut qu'on fasse tinter la sonnette à certaines époques, où le prédicateur doit faire connaître ce que c'est que vertu et mal faire : comme quoi l'homme, par la vertu, peut aller au ciel, et, par le péché, en enfer. Et la vipère, qui fait là son nid, et la corde, représentent tout sage confesseur ; lequel doit s'établir avec la sainte Écriture dans le cœur des pécheurs. Et le juge, c'est ta conscience ; il faut qu'elle vienne, et qu'elle chasse l'épervier hors du nid. Quant à l'épervier, c'est le diable, qui infeste le nid, c'est-à-dire, le cœur de l'homme.

« Pour ce qui est de la vipère apportant une pierre par laquelle l'empereur redevient clairvoyant, cela n'est autre que le prudent confesseur, qui, par douces paroles et bons enseignements, donne au pécheur bonne espérance à la vie éternelle, de sorte qu'il ne diffère point (de se convertir). En effet, quand un homme reconnaît son péché, Dieu lui pardonne son méfait ; et, à l'aide d'une semblable pierre, un homme reprend les moyens d'obtenir la vue spirituelle, et, par suite, la vie éternelle. Amen. »

Plus habituellement, la vipère est le symbole de l'hérétique et des tentatives du diable (*Sylva allegoriarum*, au mot *Vipera* ; et d'Achery, *Spicilegium*, etc. in-folio, Paris 1723 : *De electorum sempiterna retributione*, t. I, p. 322, 323). — Elle est aussi le symbole du démon même ; car, dit la *Gloss ordinaire* sur les *Actes des Apôtres* (chap. xxviii, vers 1 à 7), saint Paul, secouant et jetant dans le feu la vipère par laquelle il avait été mordu, lorsqu'il était dans l'île de Malte, signifie les prédicateurs, qui secouent le diable par les bonnes œuvres et par l'exemple, et le plongent en enfer.

La vipère et le basilic d'Israël, sortant d'une terre d'affliction et de misère (chap. xxx, vers 6), sont, selon saint Jérôme, le symbole des démons expulsés de la Jérusalem céleste, personnifiée dans la lionne et le lion du prophète Nahum (chap. ii, vers 11 et 12). (Voyez aussi le *Sylva allegoriarum* au mot *Leo*.)

Le moyen âge pensait que les vipères mordent les damnés dans l'enfer, tandis que ceux-ci mangent des serpents ; et la croyance se trouve implicitement marquée dans l'extrait d'un sermon allemand du xiii<sup>e</sup> siècle. « L'homme peut bien dire, ainsi que Job : « Peut-on manger d'une viande fade, sans l'assaisonner avec le sel, et se nourrir de ce qui n'est propre qu'à donner la mort ? » (Job, chap. vi, vers 6 ; édition de Th. Desoer.) — Or l'homme le mange ; c'est ce qui arrive aux méchants, qui se sont corrompus dans les choses mondaines : (ainsi) ce n'est pas seulement en enfer qu'est le manger serpents et vers. Comme dit Job : « Ils sucent la tête du serpent et la langue de la vipère les mord » (Job, chap. xx, vers. 16).

— D'après notre édition : « Il sucera le venin des aspics; et la langue de la vipère le tuera. » (*Deutsche Predigten des XIII und XIV Jahrhunderts*, édités par Herman Leysér; Quedlinburg et Leipsig, 1838, page 20.)

Avant de nous engager davantage sur le symbole du serpent et du dragon, toujours confondus, il faudrait connaître les idées de nos aïeux à leur égard, afin de mieux saisir les allégories diverses que les commentateurs sacrés ont tirées de leurs habitudes réelles ou prétendues. Cependant cette note est déjà très-longue, et nous avons à prouver d'abord que *le ver est le symbole de Jésus-Christ*. En conséquence, nous renvoyons nos lecteurs à la note 199 (p. 264), où nous nous arrêtons de nouveau sur la nature du dragon.

Suivant Origène, le Christ, fils de l'homme, est appelé un ver, *dicitur vermis* : car il est né, comme pourriture, de la pourriture; c'est-à-dire, mortel, de la mortalité. Adam a été homme, et non fils de l'homme; mais le Christ est dit Fils de l'homme, et non homme, parce qu'il n'était pas l'homme ancien, comme Adam, de la race duquel il est lui-même issu. (*Sur Ézéchiël*, homélie I.) — « Dieu, dit aussi saint Jérôme, a préparé le ver, lorsqu'il a fait s'incarner son Fils. » (*Sur Jonas*, chap. 1v, vers. 7<sup>1</sup>.)

Théodulfe, évêque d'Orléans, au mot Ver, *Vermis*, ajoute *Christus pro humilitate*, dans ce verset 7 du psaume XXI, où David, figure de Jésus-Christ, se compare au ver de terre : « Et moi, je suis un ver de terre et non un homme; je suis l'opprobre des hommes, et l'objet du mépris de mon peuple » (*Bible manuscrite*, ut supra). *Le ver*, dit encore le même Théodulfe, est le symbole du désir du siècle, ou de la conscience du péché, ou le Christ lui-même, comme plus haut, dans Isaïe, « leur ver ne mourra point » (chap. LXVI, vers. 24).

Le bienheureux Rupert, et peut-être d'autres avant lui, expliquant le chapitre XVI de l'Exode, vers. 19, voit également le symbole de Jésus-Christ dans les vers qui corrompent la manne du désert, gardée pour le lendemain, contrairement aux ordres de Moïse : « Car, dit-il, comme le ver est engendré de la manne, sans accouplement, ainsi, le Christ, fils de Dieu, a été seul conçu et est né, sans le concours de l'homme, du sein de la Vierge. . . ce qui est un scandale pour les Juifs : car ils estiment honteux à Dieu, et indigne à lui, d'avoir pu naître d'une femme » (liv. III, chap. XVIII). (Voyez Santis Pagnini, *ut supra*, liv. X, chap. xxx.)

On lit dans un *Processionnal* de Saint-Martin d'Autun, écrit au XII<sup>e</sup> siècle, et cité par M. l'abbé Devoucoux dans son *Ancienne liturgie du diocèse d'Autun* : « Les

<sup>1</sup> Un siècle après saint Jérôme, Ennodius, évêque de Pavie (511), dans son discours prononcé en mémoire d'Épiphanus, son prédécesseur, donne à Jésus-Christ les noms suivants, parmi lesquels figure le ver :

- « Fons, Via, Dextra, Lapis, Vitulus, Leo, Lucifer, Agnus,
- « Janua, Spes, Virtus, Verbum, Sapientia, Vates,
- « Hostia, Virgultum, Pastor, Mons, Rete, Columba,
- « Flamma, Gigas, Aquila, Sponsus, Patientia, Vermis,
- « Filius excelsus, Dominus, Deus, Omnia Christus. »

(Münter, *ut supra*, I<sup>o</sup> partio, page 18.)

Au même endroit, dans d'autres pièces de vers, Jésus-Christ reçoit plus de cinquante noms différents (Colonne, Enfant, Soleil, Tête, Fleur, Maison, etc.), qui ouvrent une grande voie à l'interprétation des figures symboliques.



aubes sont en soie ou en laine, parce que la soie est produite par un ver dont les transformations successives sont un symbole de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ. Le Christ, en effet, s'est élancé du tombeau vers les cieux, comme le ver à soie, qui vient de percer la prison qui l'environne, allonge ses antennes et étend ses ailes en se balançant dans les airs. Le poil de la brebis indique l'innocence, etc.» (*Congrès archéologique de France. — Séances générales tenues à Sens, à Tours, à Angoulême et à Limoges, en 1847, etc.* in-8°; Paris, 1848, page 249.)

Enfin le *Ortus deliciarum* dit en propres termes : « Par la manne, entend sainte Marie, de laquelle est né le ver Christ, de qua vermis Christus natus est. » Lui-même dit en effet : « Je suis un ver et non un homme. » (*Psautre* XXI, vers. 7.) « L'homme naît de l'union de l'homme et de la femme; mais le Christ est procréé de la Vierge seule, comme le ver est formé de terre pure, ut vermis ex mundi humo formatur. » (Fol. 70, col. 2.) C'est en ce sens que Maternus a dit : « Puisque Adam a été formé d'une terre vierge, il était à propos que Jésus-Christ naquît d'une vierge. » (*De l'erreur des religions profanes, dans le Choix des monuments primitifs de l'église chrétienne*, ut supra, p. 766, col. 1.)

Ailleurs la savante Herrat de Landsperg, puisant ses enseignements dans le *Speculum ecclesiæ*, donne à ses chères compagnes, comme elle les appelle, des notions différentes d'histoire naturelle. Le ver ne s'engendre pas du pur limon, mais de la chair de l'homme, pour une partie : car la moelle se change en serpents et la cervelle en crapauds, in *bufones*. — Du reste, ceci n'est pas plus extraordinaire que de voir un lézard sec se convertir en vipère (Aristote, *apud* Pierrius, p. 178).

Lorsqu'on avance de pareilles assertions, on doit au lecteur de citer textuellement : voici donc le passage du *Ortus deliciarum*. Si la science peut y trouver à reprendre, l'enseignement moral n'en est pas moins d'une haute portée, et nous croyons qu'il est bon à tous les âges et à toutes les époques d'en faire son profit :

« L'homme en effet, conçu d'un germe immonde, est né de la femme fragile. Vivant peu de temps, il est agité comme le roseau par les tentations, et rempli de quantité de misères. L'homme sort comme une fleur d'enfance. Il est accablé dans sa jeunesse de toute espèce de douleurs. Manquant de forces dans sa vieillesse, il fuit comme une ombre. S'évanouissant dans la mort, il est reçu de nouveau dans la terre. Tout homme entre avec douleur dans le monde; avec douleur, il le quitte. A peine né, il pleure : car il pressent ses fatigues et sa douleur future. Dans la suite, appliquant, comme une araignée, toute son étude à un travail inutile, c'est-à-dire vain, il thésaurise; ne sachant pour qui il entasse. Un peu après, il abandonne ses richesses à des étrangers, et le sépulcre seul sera sa demeure dans l'éternité.

« Et ainsi l'héritage de l'homme sera les vers, les bêtes, c'est-à-dire les crapauds, et les serpents. Sa chair, en effet, se change en partie en vers; elle est en partie consommée par eux, en partie réduite en pourriture; puis elle retourne en poussière. Sa moelle se change en serpents; son cerveau, dit-on, se change en crapauds; et, parce que l'homme a cédé, pour pécher, aux conseils du serpent, il meurt, et après sa mort il est changé en serpents.

« Sicque homo vermes, mada, bestias, bufones, serpentes hereditabit. Caro namque ejus partim in vermes vertitur, partim ab ipsis consumitur, partim in

« putredinem; deinde in pulverem redigitur. Medulla ejus in serpentes, cerebrum, dicitur, verti in bufones, croten; et, quia homo serpenti ad peccandum consensus, moritur; et, post mortem, in serpentes vertitur. » (*Ex Speculo ecclesie*, dans le *Ortus deliciarum* d'Herrat de Landsperg, folio 22, col. 2.) Les mots explicatifs en allemand sont ainsi jetés dans le texte.

Pour terminer cette digression sur *le ver*, figure mystique du monde <sup>1</sup>, et rentrer dans notre sujet, nous montrerons par deux citations du *Glossaire français* de du Cange, au mot *Verms* (édition de Firmin Didot frères, t. VII, in-4°, Paris, 1848), que ce terme peut s'entendre des vers, des dragons, des serpents et des bêtes malfaisantes :

De serpens et de vivres (givres) grans,  
Et de venimos vers volans.

(*Partenop.* vers 675.)

As verms e as bestes salvages.

(*Chron. des ducs de Norm.* liv. 1, vers 118.)

Voyez Raynouard, t. V, page 510, au mot *Ver*, et comparez *Vers*. — La *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoit, trouvère anglo-normand du XI<sup>e</sup> siècle, a été publiée, pour la première fois, d'après un manuscrit du Musée britannique, par M. Francisque Michel (Imprimerie royale, in-4°, Paris 1836-1844, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*). M. Francisque Michel a lu : « As *verins* e as bestes salvages, » et, rappelant ce mot dans l'excellent *Glossaire* qui termine le tome III, il dit : « *VERINS*, Bêtes fauves, *ferinæ*. » Nous étions très-porté à suivre cette lecture : on connaît l'exactitude de l'éditeur, et il a soin de prévenir, dans l'introduction (tome I, page XXVII), « qu'il a fait passer toutes les épreuves en Angleterre, où elles ont été collationnées avec le plus grand soin par sir Frederick Madden, gentilhomme de la chambre du roi et garde adjoint des manuscrits du Musée britannique. » D'un autre côté, on connaît également la pureté des textes sortis des presses de MM. Firmin Didot, et, le nouveau du Cange portant la date de 1848, nous avons pensé que leur version ne devait pas être repoussée légèrement; car le mot *verms*, qui manque dans l'ancien *Glossaire français*, s'y trouve précédé d'un astérisque, comme tous les articles ajoutés au travail des Bénédictins. D'ailleurs l'édition, unique jusqu'à ce jour, de la chronique en question, ayant été certainement consultée, on doit croire que l'auteur de l'article *Verms* s'est adressé à Londres et qu'il n'aura pas rejeté sans motif la lecture de M. Francisque Michel, et son interprétation du mot *verins*. Restent enfin les règles de la quantité qui semblent militer en faveur de *Verms*, composé d'une seule syllabe.

*Note additionnelle.* Nous avons néanmoins conservé quelques doutes sur la bonne

<sup>1</sup> On doit à cette pensée les statues de belles et jeunes filles dévorées de vers par derrière, qui se rencontrent quelquefois parmi les sculptures extérieures des églises. Nous possédons une tête en ivoire conçue dans les mêmes idées : le revers de la tête du moribund est déjà livré aux vers, et à ces petits animaux tout particuliers qui peuplent les cimetières et ne vivent que de cadavres. (Voy. *Würmer*, dans la *Christliche Kunstsymbolik*.)

lecture du mot *verms*, lorsque nous avons été averti de profiter de notre voyage à Tours pour consulter un manuscrit de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, venu de Marmoutier, conservé maintenant à la bibliothèque publique de Tours, sous le nom d'*Histoire de Normandie, en vers* (n<sup>o</sup> 63), et qu'on doit considérer, jusqu'à nouvelle découverte, comme l'édition originale de la *Chronique des ducs de Normandie*, attribuée à Benoît de Sainte-Maure par le savant abbé de La Rue (*Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-saxons*, Caen, 1834). Le manuscrit était inconnu à M. Francisque Michel, quand il a fait sa publication, puisqu'il dit, page xxvii de l'introduction que « le seul manuscrit qui contienne cet ouvrage est conservé à la bibliothèque Harléienne, au Musée britannique, sous le n<sup>o</sup> 1717. »

La chronique de Marmoutier porte très-lisiblement au vers 118 : « As vers e as bestes sauvages; » et M. Francisque Michel, qui, plus tard, a connu ce texte et en a fourni les principales variantes, ne manque pas de signaler celle-ci. On se demande alors quel dépôt public ou particulier renferme le troisième exemplaire où a été prise la citation du moderne du Cange; le manuscrit Harléien et celui de Marmoutier donnant *verins* et *vers*. Il est donc permis de supposer que, dans ce nouveau travail des mots inconnus à du Cange, la mauvaise lecture de *verms* pour *verins*, sur l'édition imprimée, a été l'occasion d'un article que cette faute d'inattention aura fait sortir de la plume érudite à laquelle on doit les additions actuelles.

Disons encore, à l'appui de ce dernier sentiment, que le mot n'existe pas chez Roquefort, où on lit seulement VERME, Vermez, *Verms*, ver de terre (*Glossaire de la langue romane*), et qu'il s'agit ici, non des vers de terre, mais des serpents et de toutes les bêtes sauvages dont la terre est peuplée.

La chronique de Marmoutier, que feu M. Salmon, archiviste paléographe de regrettable mémoire, songeait à publier, ne porte pas de titre : le premier feuillet indique seulement qu'elle appartenait, en 1716, à la congrégation de Saint-Maur. Elle s'ouvre, comme le manuscrit harléien, par une grande initiale peinte, et les divisions des paragraphes (marquées ici par de grandes lettres en couleur, sans ornements) nous ont paru, au premier aperçu, être les mêmes dans les deux manuscrits; mais ce n'est pas le lieu d'empiéter sur un travail que ne manquera pas de faire, une fois ou une autre, l'un des membres de la *Société archéologique de Touraine*, en donnant du moins une édition complète des variantes. Du reste, on peut tenir pour certain que si M. Francisque Michel avait connu à temps le manuscrit original gardé à Tours, il l'aurait mis au jour de préférence à la copie plus moderne de Londres.

Son travail était malheureusement terminé, et il a dû se borner à la publication des variantes importantes, en les faisant précéder toutefois d'une amende honorable de deux pages, sous le nom de *Description du manuscrit*. Il avoue que Benoît, nommé d'abord par lui « trouvère anglo-normand du XII<sup>e</sup> siècle, » pourrait, ainsi que le pensait l'abbé de La Rue, être Benoît de Sainte-More ou Sainte-Maure, auteur du *Roman de Troie*. Mais, dit le consciencieux éditeur, « les passages que nous avons cités pour prouver que notre auteur était Normand peuvent tout aussi bien le désigner comme Tourangeau. Personne n'ignore que la Touraine faisait alors partie des possessions de Henri II, sous le règne et par l'ordre duquel Benoît écrivait, et qui sans doute avait choisi, pour remplacer Wace, un béné-

dictin de Marmoutier, parce que son père, Geoffrey-le-Bel, avait trouvé un historien dans l'un des moines de cette abbaye. » Nous ne discuterons pas l'assertion un peu paradoxale, nous contentant de faire remarquer que les variantes, encore qu'elles occupent une soixantaine de pages (t. III, p. 499 à 559), sont loin de restituer intégralement le texte du manuscrit de Marmoutier. Dans les seize vers suivants, le mot *verins* a donné lieu à une variante, comme il vient d'être dit; c'est la seule que M. Francisque Michel a cru digne de son attention :

CHRONIQUE IMPRIMÉE.

Quant li mundes fu establiz  
E damne Deus out departiz  
Les elemenz chascun par sei  
Od le conseil de sun segrei,  
5. Plout li que fust li firmamenz  
Clartez et enluminemenz  
Al monde e as creations  
E as diverses regions.

- .....  
111. Veez cum Deus l'ad ordené,  
Qui del tut à la poesté :  
As angres li clers ceus, li beals,  
E l'air desuz est as oiseals;  
115. La mer, les eves as peissons;  
La terre est abitations  
As poeples des humains lignages,  
As *verins* e as bestes salvages.

CHRONIQUE MANUSCRITE.

Quant li mundes fu establiz,  
Et dam le Dex oct départiz  
Les elemenz chascun par sei,  
Od le conseil de son segrei,  
5. Ploct li que fust li firmamenz  
Clartez et enluuinemenz  
Au monde, e as créacions,  
E as diverses régions.

- .....  
111. Veez com Dex l'a ordené,  
Qui deu tot à la poesté :  
As angres li clers ceus li beals,  
E l'air desoz est as oiseals;  
115. La mer, les eves as peissons;  
La terre est abitations  
As poples des humains lignages,  
As *vers* e as bestes sauvages.

On jugera, par notre citation, de l'intérêt philologique qui s'attacherait à une nouvelle publication de cette *Chronique en vers des ducs de Normandie*; mais il faut ajouter encore, comme second exemple, que, dans près de cinquante vers (de 92 à 138), lus à propos de notre recherche, nous avons relevé, en moyenne, une variante par ligne, tandis que M. Francisque Michel n'en a trouvé que trois (vers 118, 125 et 137) : il n'y a pas lieu de s'arrêter aux variantes qu'il signale à propos des vers 119 et 120, les deux manuscrits étant conformes dans ce passage. Cependant, assure l'honorable éditeur : « Bien que le manuscrit de Tours ne diffère jamais presque essentiellement de l'autre, comme il présente du secours pour l'amélioration de notre texte, nous n'avons pas hésité à le collationner en entier, avec un soin qui ne doit laisser à personne l'espoir d'y faire des découvertes après nous. » (Tours, le 18 décembre 1859.)

(182) P. 47. Notker dit Labeo, *Psalterium*, etc. apud Schilter, *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum*, in-folio, Ulm, 1728, t. I.

L'auteur commente le psaume LVII, où nous avons trouvé, note 108 (p. 189), que le lion était le symbole des Juifs et des pécheurs, lorsque David s'écrie : « . . . Seigneur, brisez les mâchoires de ce lion. » Les versets 5 et 6, déjà donnés à cette note 108, se rapportent à la fureur d'un serpent, à celle d'un aspic sourd, qui se bouche les oreilles, qui n'écoute point la voix des enchanteurs, etc. C'est dans ce passage que Notker prend son symbole; les hérétiques, les pécheurs et les Juifs s'étant égarés du ventre de leur mère, c'est-à-dire, du ventre de la sainte Église, *a ventre sanctæ Ecclesiæ*; s'étant mis à disputer avec Étienne,

le protomartyr. et s'étant bouché les oreilles dès qu'ils entendirent le nom du Christ.

Nous renvoyons aux notes 109, 199 et 263 (pages 190, 264 et 376), où l'on a parlé avec étendue des serpents connus sous les noms d'*aspic* et de *basilic*.

(183) P. 47. Santis Pagnini, *Isagogæ ad mysticos sacræ Scripturæ sensus*, in-folio, Lyon, 1589, lib. viii, cap. iii, p. 388 : « . . . C'est pourquoi il est dit aux furieux et aux emportés : Leur fureur les rend semblables au serpent, etc. (Psaume LVII, vers. 5). Et il est dit des hommes méchants : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère à venir? » (Saint Matthieu, chap. iii, vers. 7.) — « . . . . . Quamobrem furiosis dicitur et iracundis : Furor illis secundum « similitudinem serpentis, etc. Et, de omnibus nequam : « Generatio viperarum, « quis ostendit vobis fugere a ventura ira? »

(184) P. 47. De même que le serpent est pris pour le dragon et, réciproquement, le dragon pour le serpent, de même quelques commentateurs disent, du reptile en général, ce que d'autres n'appliquent qu'à certaines espèces. Ainsi, suivant Origène (*Sur le Lévitique*, homélie xvi; *Sur les Rois*, homélie iii, et *Sur saint Luc*, homélie xxxi), les aspics, sortes de serpents venimeux, peuvent désigner les démons les plus dangereux; quelquefois les envieux calomniateurs, qui circonviennent les simples par des propos captieux; les hérétiques aussi et les Juifs. (Voyez, à la note 109 (p. 190), les autres significations de l'aspic et les croyances de nos aïeux à son égard.)

(185) P. 47. *Diu Buochir Mosis* (Les livres de Moïse), vers 5716 et suivants; dans les *Deutsche Gedichte des zwölften Jahrhunderts und der nächstverwandten Zeit*, édités par H. F. Massmann, Quedlinburg et Leipsig, 1837, t. II, p. 305-306. — « Le serpent cornu, — c'est la colère de l'Antechrist; — lequel naîtra à l'époque — comme j'ai lu (c'est-à-dire, marquée dans l'Écriture). — Dès qu'il sera venu, — alors le monde prendra fin, — Sa puissance sera si grande, — qu'il n'aura pas son égal. — Grande sera son arrogance. — Il prétend devenir Dieu. — La foi chrétienne, — il voudrait la détruire, etc.

On ne peut se dissimuler que l'interprétation paraîtra forcée, lorsqu'on verra prendre ici le serpent cornu pour le symbole spécial de la *colère* de l'Antechrist. — Cette modification, quoique fondée sur le sens littéral du 2<sup>e</sup> vers n'était pas, dira-t-on, dans l'idée de l'auteur, qui a désigné la *personne* même de l'Antechrist par une circonlocution assez poétique et provoquée peut-être par la rime :

Der gihurter wurm,  
Daz ist des Antichristes zorn;  
Der giborn wirt uone dan  
So ich gilesin han.

Les langues anciennes offrent beaucoup d'exemples semblables en poésie; mais, en examinant les divers représentations de la *Bête de l'Apocalypse*, on y rencontrera quelquefois le péché capital de la *colère* représenté par un serpent, et, parmi les sept têtes de la Bête, se trouve quelquefois celle d'un serpent cornu : chaque tête reproduit un animal différent, et reçoit une explication

symbolique que nous ne pouvons rapporter en ce moment. (Voyez le *Der beschlossenen* (sic) *Gart des Rosenkrantz Marie*, ut supra, fol. 191, et ci-après, à la note 226 (p. 317), la gravure d'une Bête fantastique tirée de cet ouvrage.)

(186) P. 47. Attonis episcopi libellus *De Pressuris ecclesiasticis*, partie I<sup>re</sup>, dans le *Spicilegium* de d'Achery, in-folio, Paris 1723, t. I, pages 414 et 415, *De Judiciis episcoporum*. Le double symbole se prend des paroles de Jésus-Christ, lorsque, donnant à ses disciples ses sublimes instructions, il leur dit ces paroles : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. » (*Saint Matthieu*, chap. x, vers. 16.) Atton, évêque de Verceil, commente le verset et plusieurs autres passages du Nouveau Testament (*Saint Matthieu*, chap. vii, vers. 24 et 25, et chap. xvi, vers. 17 et 18; *Saint Luc*, chap. xix, vers 46; et *Première aux Corinthiens*, chap. i, vers. 24, et chap. x, vers. 1). Il fait ainsi connaître, en moins de deux pages, les symboles de la maison, de la plaie, des fleuves, des vents, de la pierre (angulaire), de la sagesse, du fondement de l'Église, des architectes et des pierres de l'édifice; de même, le symbole des brebis, des loups, des serpents et des colombes. Ces explications sont tirées des Pères; mais l'évêque Atton, vivant vers le milieu du x<sup>e</sup> siècle, est un des premiers écrivains qui aient eu la pensée de les rapprocher les uns des autres. (Voyez la note 188, page 257.)

(187) P. 47. *Saint Augustin*, *De Doctrina christiana*, apud Santis Pagnini, *Isagoye*, etc. ut supra, pages 9, 10; voyez aussi pages 15 et 16. Voici le passage, qui est des plus intéressants par rapport à l'étude de la symbolique : « L'ignorance (où nous sommes) des choses (de la nature), ainsi que l'écrivit saint Augustin au même chapitre (l. II, chap. xvi), rend obscures certaines locutions figurées, qui, pour la plupart, dans les saintes Écritures, sont allégoriquement employées, comme exprimant quelques similitudes tirées des animaux, des pierres, des plantes et autres objets. Par exemple, en ce qui touche le serpent, c'est un fait connu qu'il expose tout son corps aux coups pour défendre sa tête. Cela nous explique le précepte du Seigneur, qui nous ordonne d'avoir la prudence du serpent, c'est-à-dire de défendre notre tête; qui est le Christ, et d'offrir plutôt aux coups notre corps, de peur que la foi chrétienne, qui est comme notre tête, ne périsse en nous, si, pour épargner notre corps, nous renions Dieu. — Autre fait. Le serpent, resserré dans les fissures d'une caverne, dépose, dit-on, son ancienne peau et prend de nouvelles forces. Combien cela concorde avec le précepte d'imiter la ruse du serpent et de dépouiller le vieil homme, comme dit l'Apôtre, pour revêtir le nouveau; et de sortir par les ouvertures étroites, selon cette parole du Seigneur : « Entrez par la porte étroite! » (*Saint Matthieu*, chap. vii, vers. 13 et 14; et *Saint Luc*, chap. xiii, vers. 24.)

« ET, DE MÊME QUE LA CONNAISSANCE DE LA NATURE DU SERPENT EXPLIQUE PLUSIEURS SIMILITUDES QUE L'ÉCRITURE A COUTUME DE PRENDRE CHEZ CET ANIMAL, DE MÊME, L'IGNORANCE DE LA NATURE DE QUELQUES AUTRES ANIMAUX, CHEZ LESQUELS L'ÉCRITURE TROUVE ÉGALEMENT PLUSIEURS SIMILITUDES, ENBARRASSE SOUVENT LE LECTEUR. IL EN EST AINSI POUR LES PIERRES, LES PLANTES, OU TOUTES CHOSES TENANT (à la terre) PAR DES RACINES. — « Ut ergo notitia naturæ serpentis illustrat « multas similitudines, quas de hoc animante Scriptura dare consuevit; sic, « ignorantiam nonnullorum animalium, qua non minus per similitudinem com-

memorat, impedit plurimum lectorem. Sic lapidum, sic herbarum, vel quæcumque tenentur radicibus.»

Il arrive ainsi, dit-il encore à propos du lion, qu'un seul et même animal, considéré dans ses diverses qualités, peut raisonnablement être comparé à des objets forts différents les uns des autres; *ita fit, ut unum animal, consideratis ejus qualitatibus, rebus a se discrepantibus rationabiliter comparetur.*» (Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, liv. IX, chap. XXI, page 463.) Et nous avons vu, note 139 (page 220), que le même Père, dans le *Livre de la Doctrine chrétienne* (liv. III, chap. v), généralise tout à fait la question et dit que les choses, « non pas telle ou telle d'entre elles, mais toutes et chacune, » peuvent avoir, non une signification unique, mais deux, et quelquefois un grand nombre : *cela dépend de la place et du sens général.* On ne saurait trop le répéter, l'antiquaire ne connaîtra sa collection, l'archéologue n'expliquera les monuments de sculpture et de peinture qu'en envisageant les objets sous le double point de vue de la bonne et de la mauvaise part. C'est la véritable base de toute interprétation et l'une des principales clefs de la symbolique chrétienne.

(188) P. 47. S'il n'y avait pas de bons serpents, Jésus-Christ n'aurait pas choisi ce reptile pour en faire le symbole de la prudence (*Saint Matthieu*, chap. x, vers. 16). S'appuyant sans doute de cette comparaison, Philon le Juif, ou le Platonicien, dit que le chemin sur lequel est le serpent désigne les œuvres de l'intempérance et de la volupté; mais que le chemin sur lequel est le bon serpent, qui est la voie droite, est la tempérance (*De Agricoltura*, sur le chapitre 1x de la *Genèse*, joint, par les anciens, au traité *De Plantatione Noc.* — La justification complète de l'assertion, *les serpents sont le symbole des chrétiens dans l'Église*, se trouve dans notre même *Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse* (ut supra, fol. 57 recto et verso); mais le passage est long et souvent obscur. Nous en tirerons seulement la partie relative à la symbolique figurée, et l'on verra que la citation peut s'appliquer aussi aux prudents et aux fidèles dont il vient d'être question. (Voyez les deux notes précédentes.)

« L'arche de Noé, dit l'auteur, est le type de l'Église, selon les paroles de l'apôtre Pierre. Peu ont été dans l'arche de Noé, c'est-à-dire huit âmes ont été sauvées par l'eau, *per aquam*. Ainsi de vous. Le baptême également vous sauvera aujourd'hui; et, de même que, dans l'arche, étaient des animaux de toute espèce; ainsi, dans cette Église, sont des hommes de toutes nations et de toutes mœurs. De même que là se trouvaient les léopards et les boucs (voyez page 230), les loups et les agneaux, de même ici se rencontrent des justes et des pécheurs, c'est-à-dire des vases d'or et d'argent, avec des vases de bois et d'argile. Et l'arche avait ses nids, l'Église a plusieurs demeures. Huit âmes d'hommes ont été préservées dans l'arche. »

(Ici l'auteur du *Traité de théologie* place des réflexions sur le nombre huit, en s'appuyant de l'*Ecclésiaste*, des *Psaumes* et du prophète *Ézéchiel*.)

« Et vous trouverez beaucoup d'autres choses signifiées dans cette manière des Écritures. C'est ainsi que le corbeau est envoyé de l'eau, *de aqua*; et il ne revint pas; et, plus tard, la colombe annonce la paix de la terre. De même aussi le très-noir oiseau, c'est-à-dire le diable, ayant été expulsé par le baptême de l'Église, la

colombe du Saint-Esprit annonce la paix à notre terre. L'arche est construite en commençant par trente coudées, et décroissant peu à peu jusqu'à la dernière coudée. De même aussi l'Église, qui consiste en beaucoup de degrés, se termine, à la fin, par les diacres, les prêtres et les évêques.»

(Ici nouvelle comparaison de l'arche et de l'Église, de Noé et de Jésus-Christ, qui a planté l'Église, et a souffert, et a été couvert par son fils cadet (les Gentils) : « Les Juifs se sont moqués de Dieu crucifié et les Gentils l'ont honoré. »)

« Le jour me manquerait, si je voulais comparer en détail tous les sacrements de l'arche avec l'Église. Que sont, *quid sint* (sic), parmi nous, les aigles? qui sont les colombes? qui, les lions? qui, les cerfs? qui, les vers? qui, les serpents? Je dirai brièvement ce qui touche à la question présente. Non-seulement séjournent dans l'Église les brebis, non-seulement y voltigent les oiseaux purs, et le froment est semé dans le champ; et parmi les brillantes cultures dominent aussi les bardanes, les tribules et les stériles avoines. Que fera l'agriculteur? Arrachera-t-il l'ivraie? Mais la moisson en toute partie est (serait) bouleversée. Chaque jour l'industrie du paysan écarte, par le bruit, les oiseaux. Il les effraye par les images (épouvantails) et par le claquement du fouet. Il leur tend des embûches. Cependant les bêtes rapides, l'onagre lascif, font des incursions dans les champs. Les souris, dans les greniers, emportent le froment. La fourmi, en grand nombre, pille la moisson. Ainsi personne, en semant, ne possède son champ avec sécurité. Pendant que dort le père de famille, son ennemi vient y semer l'ivraie, etc. »

(189) P. 47. *Le Pasteur de Saint-Hermus*, liv. III; *similitude IX*, chap. 1, vers. 13, et chap. xxvi, vers. 1, 9, 10, 11 et 12, dans le tome XXVI de la *Bible de Venise*, 5<sup>e</sup> édition, in-8°, Paris, 1832, pages 217 et 255 : « Quelques-uns d'entre eux cependant (les serpents qui habitent la neuvième montagne), après avoir fait pénitence, ont obtenu le salut; et les autres pourront également l'obtenir, s'ils ont recours à la pénitence; autrement ils recevront la mort de la main de ces femmes, dont ils ont la force et la puissance (c'est-à-dire qui leur inspirent le mal; autrement, qui les tiennent sous leur puissance, *glose*.) » L'auteur fait allusion à des vices personnifiés en femmes, qui paraissent dans cet ouvrage.

Les trois *Livres d'Hermas*, les *visions*, les *préceptes* et les *similitudes* sont rangés au nombre des apocryphes par l'Église latine; cependant ils ont eu toute la vogue et toute l'estime d'une partie très-considérable des premiers pères de l'Église grecque, qui les ont même mis au nombre des Livres saints. C'est un des plus anciens monuments du christianisme; mais l'original grec a été perdu. L'auteur vivait au 1<sup>er</sup> siècle; on le croit disciple de saint Paul et habitant de Rome; il écrivait vers l'an 92.

(190) P. 48. *Bible allégorisée en figures*, du xiii<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle, conservée au *British Musæum*, folio 21 verso, colonne 2, figure 1<sup>re</sup>. C'est le manuscrit déjà cité plusieurs fois et que nous avons acquis de notre ami l'honorable docteur Demons.

(191) P. 48. Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, liv. II, chap. xxix, p. 156-160. — Saint Ambroise compare l'Antechrist au céraste d'Égypte, parce qu'il est armé, contre la vie des fidèles, des cornes de la puissance et de la mor-



sure de sa prédication pestilentielle; mais, pris en bonne part, il exprime le juge prudent et puissant. — Selon saint Grégoire le Grand (XXXI, *Moral.* 18), le céraste peut signifier, non le Christ et l'Antechrist (comme nous avons dit dans notre texte), mais l'Antechrist et aussi le Christ, lorsque, au jugement dernier, il viendra tout à coup pour condamner les méchants. — Il désigne encore ceux qui épouvantent les autres par la puissance; allusion à ces paroles de Jacob (*Genèse*, chap. XLIX, vers. 17) : « Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, et un céraste dans le sentier, qui mord le pied du cheval et qui fait tomber à la renverse celui qui le monte. » Le *schephiphon*, selon Dom Calmet (*ut supra*, t. V, p. 219), est un serpent « de la couleur du sable dans lequel il se cache et où il attend la proie. Le nom de céraste lui vient de ce qu'on lui voit des espèces de cornes de chair, ou deux éminences en forme de grains d'orge. »

Le serpent immonde est mis en opposition avec l'Agneau immaculé dans d'anciennes formules d'exorcismes et d'excommunications. On lit à la collecte de l'exorcisme du pain d'orge et du fromage : « Je l'exorcise, maudit dragon, très-immonde basilic, serpent rendu inoffensif par la parole de vérité et le signe de lumière, par Dieu tout-puissant et Jésus-Christ Nazaréen, Agneau immaculé. » (Étienne Baluze, *Capitularia regum Francorum*, in-folio, Paris, 1780, tome II, pages 658 et 659, § 7 : *Incipiunt collectas ad malis factis reprimendis*, etc.)

Erratum. Page 48, ligne 26, au lieu de : symbole du Christ et de l'Antechrist, lisez : est le symbole de l'Antechrist, et du Christ au jugement dernier.

(192) P. 48. Saint Cyprien, *De l'unité de l'Église catholique*. (Panthéon littéraire. *Choix de monuments primitifs de l'Église chrétienne*, p. 382, col. 2°.)

(193) P. 48. Anastase le Bibliothécaire, *In Nicolao I*, page 208, cité dans le *Glossaire latin* de du Cange, au mot *Ophisticus*. Voici le fragment de phrase donné par ce dernier auteur : « Le troisième jour de sa consécration, mangeant avec les autres, il resplendissait d'une parole ophistique (c'est-à-dire prudente), *tertio consecrationis ejus die Augusto, convescens, ophistico famine resplendebat.* » Après *ophisticus*, du Cange met *serpentinus, prudens*, et ajoute : « Car on sait que le serpent est le symbole de la prudence, *constat enim serpentem esse prudentie symbolum.* » — Le serpent porté par la Prudence dans le Sacramentaire de M. le comte de Fürstenberg-Stammheim se trouve sur un encadrement orné au commencement de la messe : les trois autres vertus cardinales sont aussi à la même page. Le manuscrit est de 1170 à 1180.

(194) P. 48. *Bible allégorisée en figures*, *ut supra*, manuscrit du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, fol. 133, col. 1, fig. 1. L'insensé est armé d'une massue, et le sage ou docteur porte un bâton autour duquel s'enlace un serpent. Ce dessin à la plume est une copie de celui qui se voit dans une autre *Bible allégorisée en figures*, plus ancienne, conservée à la Bibliothèque impériale, fonds de Saint-Germain latin, n<sup>o</sup> 37, fol. 40, col. 2, fig. 1. — Au fol. 133 v<sup>o</sup>, col. 2, fig. 3, le sage tient seulement un livre à la main, et le fou a l'habit ouvert par-devant, comme dans le dessin ci-dessus.

(195) P. 48. Dans la *Bible allégorisée* citée à la note précédente (même folio), à côté du septième verset des *Proverbes de Salomon*, chapitre 1, « La crainte

du Seigneur est le commencement de la sagesse, » on lit : « *Timor Domini principium sapientie; sapientiam atque doctrinam stulti despiciunt.* » Nous avons pris, comme on voit, dans les mêmes miniatures, nos deux symboles de la sagesse et de la doctrine.

(196) P. 48. Théodulfe, évêque d'Orléans, mort en 821. — *Livre des poésies (Carmina)*, publié dans la *Bibliothèque des Pères* et ailleurs, et par le Père Sirmond, in-8°, 1646; mais la meilleure édition est celle qu'on a donnée dans la collection des œuvres du même Père Sirmond, *Opera varia*, in-folio, Paris, 1696, t. II, p. 915 à 1128.

(197) P. 48. K. O. Müller, *Handbuch der Archæologie der Kunst*, in-8°, 2<sup>e</sup> édition, Breslan, 1835, p. 481. — Les chrétiens, héritiers de l'art et des habitudes de l'antiquité, ont continué, durant plus de mille ans, à choisir le *serpent* comme symbole de la *Terre*. De même les figures d'Apollon et de Diane, à la scène du crucifiement, ont tenu, plus longtemps encore, la place des images du soleil et de la lune. Parmi les représentations nombreuses du serpent dans cette acception à l'époque carlovingienne, et qu'on peut revendiquer comme faites en Occident sous l'inspiration byzantine, nous nous contenterons de citer un bas-relief en ivoire, de l'école gréco-franque de Metz, enclâssé dans la couverture d'un Évangélaire dit de *Charles le Chauve*. Le manuscrit appartient il est vrai, à la deuxième moitié du 1<sup>x</sup> siècle; mais son origine est douteuse, et l'on sait seulement qu'il appartient au premier maréchal de Noailles (+ 1708) avant d'entrer dans la collection du roi (Bibliothèque impériale, manuscrits latins de l'ancien fonds, n° 323.)

Ce bel ivoire nous montre le Roi des rois, la tête entourée d'un nimbe crucifère. Il est assis dans une gloire richement ornée de perles et de fleurons trilobés, composée de deux cercles inégaux de grandeur, et de la forme nommée par les Anglais, avec peu de convenance, *vesica piscis*. Deux anges, portant une haste terminée par une feuille également trilobée, se tiennent debout près de la *gloire*. Jésus-Christ remet un livre à saint Paul, à sa *droite*; une clef et une petite croix à saint Pierre, du côté *gauche*<sup>1</sup>: tous deux, la tête tournée vers le Sauveur, avancent

<sup>1</sup> Les anciens chrétiens auront sans doute trouvé que la parole divine exprimée par le *livre* des Évangiles, ce symbole du Verbe, devait avoir la prééminence sur les *clefs*, symbole de la puissance, puisque la porte du royaume des cieux n'est ouverte qu'à ceux déjà nourris de ces paroles qui « sont esprit et vie » (*Saint Jean*, chap. vi, vers 64). Tel est probablement, pense notre ami M. Stengel, le motif qui a fait donner à l'apôtre des Gentils la place d'honneur, à la droite du roi de gloire; tandis que saint Pierre occupe le second rang. Et comme cette représentation de la délivrance du livre et des clefs par Jésus-Christ était très-fréquente, on s'est habitué à voir saint Paul à droite et saint Pierre à gauche, ainsi que nous les montrent encore les sceaux en plomb de la chancellerie romaine, quoique leurs images n'y soient point accompagnées de celle de Jésus-Christ. (Voy. à ce sujet la page 482.)

Au surplus, nous attachons peut-être trop d'importance à cette circonstance, car M. Lenormant n'a pas marqué la place des deux apôtres lorsqu'il a décrit cet ivoire, de la manière suivante, dans le *Trésor de glyptique*: « Jésus-Christ, assis sur le trône céleste et majestueusement drapé, semble remettre d'une main les clefs du ciel et de l'autre le livre de la loi divine à deux apôtres, qui, placés sur la terre, déploient, en les soulevant, des manteaux dans lesquels ils s'apprentent à recevoir les présents du Sauveur. Ces deux apôtres, en raison des attributs que le Christ leur confère, ne peuvent être que saint Pierre et saint Paul, les chefs et les patrons de l'église romaine. Aux pieds du Christ, etc. » — La suite de ce passage est continuée ci-après, dans cette même note 197, et la description de la sculpture chrétienne par le savant membre de l'Institut se trouve ainsi donnée tout entière.

les mains, qu'ils tiennent, par respect, cachées sous leur manteau, selon l'usage des Grecs; et ils reçoivent dans un linge les attributs caractéristiques de leur mission. Les figures de nos deux apôtres étant usées par le frottement, la tonsure de saint Pierre n'est pas très-sensible, non plus que la calvitie de saint Paul; mais la barbe de celui-ci affecte la forme pointue conservée à ses statues par le moyen âge, jusqu'au moment de la grande révolution religieuse qui altéra si profondément les traditions de l'art chrétien.

Au-dessous de la figure principale, entre les deux apôtres, est la *prosopopée de la Terre et de la Mer*<sup>1</sup>, rendue par un personnage barbu, nu jusqu'à la ceinture, assis ou posé sur les vagues, qui, d'après l'antique croyance, donnèrent naissance à la Terre, mère de l'Océan. Sa tête est armée de cornes, symbole de la puissance (voyez page 362), attribut ordinaire des fleuves; de sa main droite il tient un serpent dont on ne voit que la tête (??), et l'autre main laisse échapper, d'un vase renversé, les ondes sur lesquelles il repose. Puis, afin de rendre l'allégorie plus complète, le sculpteur a mis sous le bras droit de la figure l'aviron ou la rame antique, emblème de la navigation, tandis qu'un deuxième serpent, remarquable aussi par l'extrémité trilobée de sa queue, s'enroule sous le bras gauche et complète le symbole de la terre, figurée quelquefois par deux serpents.

Pour ne pas allonger cette note, on ne citera pas ici les peintures où la terre et la mer sont ainsi représentées par deux figures, il est vrai (*un homme et une femme*), au lieu du personnage unique de notre bas-relief: tels sont encore les deux ivoires de Metz, dont l'un est aujourd'hui à Paris (Bibl. imp. mss. latins, supplém. n° 650), celui de S. M. le roi de Bavière, et ceux de Bamberg et de Tongres, contenant la même représentation symbolique. Ces cinq crucifiements de Jésus-Christ intéressent plus particulièrement le style gréco-germain, et sont d'ailleurs moins anciens<sup>2</sup>. Cependant il ne nous est pas permis de passer sous

<sup>1</sup> Le mot *prosopopée*, pris en lui-même, ne signifie pas exclusivement la figure dont il est question dans les traités de rhétorique: nous estimons qu'il désigne aussi, d'une manière plus générale, toute espèce de personnification mystique ou hypothétique quelconque.

<sup>2</sup> Parmi les sculptures et les peintures où se rencontrent des *prosopopées de la Terre et de l'Océan*, nous signalerons surtout le diptyque de Tuttilo, moine de Saint-Gall (le Roi de gloire entouré des quatre évangélistes, etc.); — le crucifiement qui porte le nom de l'évêque de Metz Adalbéron (l'un des deux ivoires dont nous venons de parler), conservé aujourd'hui à la bibliothèque de cette ville, — et une magnifique miniature de la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle, également venue de Metz à Paris (Biblioth. impériale, anc. fonds), publiée, pour la première fois, dans les *Peintures et ornements des manuscrits*. Elle fait partie d'un canon de la messe écrit en lettres d'or, représente un Hommage de la cour céleste et même de l'univers entier au Roi de gloire, puisque la Terre et la Mer y prennent part, et elle offre cette particularité que le cœur des vierges est conduit par la mère de Dieu; tandis que, plus tard, Marie est assise souvent à la droite du Fils, ou entre le Père et le Fils, un peu au-dessous, paraissant recevoir aussi une partie des hommages adressés aux trois personnes divines.

Les quatre autres crucifiements de Paris, de Bavière et de Tongres, diocèse de Liège, cités tout à l'heure, ont été donnés et savamment expliqués par le R. P. Charles Cabier, dans le tome II des *Mélanges d'archéologie* (pl. IV, V, VI et VIII, p. 39 à 77). Sous le roi Maximilien I<sup>er</sup>, lors de la sécularisation des établissements religieux, l'ivoire de Bamberg a été transporté à la Bibliothèque royale de Munich, où il est conservé parmi les manuscrits latins sous le n° 37. L'ivoire de Saint-Gall est connu et vient d'être publié de nouveau, p. 185 du Manuel archéologique de M. Henri Otte (*ut infra*, voy. p. 416); mais le *Crucifiement d'Adalbéron*, encore inédit, à ce que nous croyons, et que nous n'avons pas eu la bonne fortune de voir lors de notre passage à Metz, mérite une mention particulière. Suivant l'opinion de M. Stengel, qui nous a fait connaître jadis ce monument, c'est le plus bel ivoire du moyen âge, au milieu de tous ceux qu'il a rencontrés, et il le considère comme produit sous une influence grecque incontestable; probablement, comme étant une suite de L'école gréco-franque de Metz, ravivée

silence l'interprétation, différente de la nôtre, donnée par M. Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'un des conservateurs du Cabinet des antiques, dans sa description de l'ivoire de notre Évangélaire :

« Aux pieds du Christ, dit M. Lenormant, le *démon renversé* tourne, en rugissant, sa tête vers le Sauveur. Son front est armé de cornes; sous son bras, on remarque, en guise de sceptre, comme une espèce de *houlette*. D'une main, il dirige un serpent qui s'enroule autour de son corps; de l'autre il tient renversé un vase d'où s'échappe un *noir poison dont la terre est couverte*. Cette représentation du *démon*, dans laquelle quelques traditions de l'art mythologique luttent encore avec les formes propres à la croyance nouvelle, donne à notre bas-relief un grand intérêt de curiosité. » (*Trésor de numismatique et de glyptique*, 1<sup>re</sup> partie; *Bas-reliefs et ornements, ou mélanges typoglyphiques*, in-f°, Paris, 1836, p. 16.)

Il eût été nécessaire de montrer la figure de ce *démon renversé*, qui, pour nous, est simplement une *prosopopée de la Terre et de la Mer*; mais notre graveur ne peut nous la fournir en temps utile. Du reste, nous avons repris ailleurs cette question intéressante, à propos de l'opinion étrange de M. Lenormant, textuellement reproduite dans nos descriptions des *Rois de gloire*, du *Démon*, et de l'*Évangélaire de Charles le Chauve*. Les deux bas-reliefs en ivoire, enchâssés dans la couverture de l'Évangélaire (Jésus-Christ et la Vierge), et où nous ne savons reconnaître des *diptyques*, ont été gravés par les procédés de M. Achille Colas, et se trouvent au *Trésor de glyptique*, pl. XX. — Il est question de la même Vierge, p. 295.

Maintenant, et seulement par rapport à la *prosopopée*, nous allons fournir une nouvelle explication de l'Homage de l'univers au Roi de gloire, en l'empruntant au R. P. Charles Cahier (*Mélanges d'archéologie*, etc. t. II, p. 62), afin de l'opposer à l'interprétation du *démon renversé*. Du reste, M. Lenormant n'est point nommé, l'auteur se contentant de dire que cette sculpture ayant été « publiée à une époque où l'étude du moyen âge était bien peu avancée encore, elle peut recevoir aujourd'hui (1851) une interprétation plus satisfaisante. » D'autres ont été moins mesurés et n'ont pas craint de reprocher, en termes très-durs, à l'honorable membre de l'Institut, ses inconcevables méprises et la légèreté habituelle de ses jugements.

« Entre les deux apôtres, dit le P. Cahier, un personnage demi-nu, à la barbe touffue et négligée, est assis sur le sol et élève le regard vers la scène principale. Sa tête, un peu fruste, est cornue et peut bien avoir été armée des *chela* antiques (pièces de crabes). Sous son bras gauche est une rame, et la main droite

par les renseignements successifs que reçut l'Allemagne à cette époque. « Cette tablette, nous écrit-il, a sans doute fait partie de la couverture d'un livre des Évangiles ou de liturgie. Ce Christ est adoré par deux anges, et la croix, au pied de laquelle sont accroupis Adam et Ève, repose sur une colonne dont la base offre un carré renfermant le buste d'un homme tonsuré. Là se trouve l'inscription suivante, en lettres capitales: ADALBERO CRUCIS XPI SERVUS (sic). Le personnage représenté est Adalbéron 1<sup>er</sup> (+ 929) ou Adalbéron II (+ 1005), évêques de Metz. On y voit les personnifications ou *prosopopées de la Terre et de l'Océan*, du Soleil, de la Lune, de l'Église et de la Synagogue, les hommes sortant des tombeaux, les quatre évangélistes, etc. Ceux-ci sont rangés en ligne au pied de la croix, Matthieu est à la droite (gauche du spectateur), puis viennent Marc, Luc et Jean; chacun d'eux ayant pour tête celle de l'animal mystique qui lui sert de symbole. » — Le premier des Adalbéron était frère de Frédéric 1<sup>er</sup>, comte de Bar; le second, dit le *Jeune*, appartenait à la maison de Lorraine et était neveu de l'empereur Otton 1<sup>er</sup>. Ils ont occupé pendant longtemps le siège épiscopal de Metz, et l'histoire, autant que le style de la sculpture, fera connaître quel est celui des deux illustres prélats auquel on est redevable de ce beau monument.

paraît tenir un poisson (??); mais, tandis que de l'autre main il épanche une urne, un serpent s'enroule autour de son bras droit. Le sujet de tout le bas-relief est assez évidemment la mission des apôtres et comme un abrégé de ce que peignent d'anciennes miniatures, sous le titre *Festum divisionis apostolorum*. Cela étant, quel sens aura-t-on prétendu donner à la figure mythologique qui s'y mêle? Si ce n'était le serpent, qui ne convient point à un fleuve, on pourrait songer que c'est le Jourdain, personnifiant en quelque façon la Palestine (Winckelmann, *Monum. indél.* n° 21; — Buonarroti, *Vetri*, etc. p. 7), et que son rôle est ici de rappeler le texte d'Isaïe (ch. 11, v. 3), quand il prophétisait la prédication de l'Évangile par toute la terre : *La loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem*. Mais les divers attributs qu'a reçus cette figure portent à croire qu'elle est placée là afin d'agrandir immensément l'horizon du tableau, en désignant la portée du ministère que reçoivent les apôtres envoyés pour prêcher à toute créature. (Matth. XVIII, 19 : *Euntes ergo docete omnes gentes*. Cf. Marc, XVI, 15). Il semble que ce soit une manière de rendre palpables ces paroles du roi prophète que tant de docteurs, et l'Église elle-même, appliquent à la mission apostolique (*Psaum. XVIII, vers. 5*) : *L'éclat de leur voix s'est étendu à la terre entière et leur parole a atteint les limites du globe.* »

(Suit, à propos de la *prosopopée* même, une assez longue note où l'auteur établit très-bien qu'on ne pourrait opposer, « comme fin de non-recevoir, le sexe de l'unique figure en laquelle auraient été réunies ces deux personnifications de la Terre et de l'Océan, et dire qu'une femme eût été préférable à une figure virile pour cette réunion; puisque les personnifications prennent ordinairement, dans l'art grec, le sexe indiqué par le genre grammatical du nom qu'elles symbolisent. »)

On a déjà vu, page 217, que l'Évangéliste de Charles le Chauve nous a fourni deux vers indiquant correctement l'ordre des évangélistes entre eux; mais nous avons dû faire remarquer en même temps que les règles de la quantité auraient bien pu dominer le poète. Nous en citrons maintenant quatre autres, écrits en regard de saint Luc et du veau, son compagnon, parce qu'ils justifient le passage où, nous fondant alors sur une simple analogie, nous avons dit, que le taureau était aussi le symbole de Melchisedech :

Te quoque, præcipuum sermonibus, optime Luca,  
Mystica votivi præscripsit forma juvenci;  
Sacra sacerdotis tractantem munia veri,  
Melchisedech, typicam cujus tulit ante figuram.

« Toi aussi, illustre Luc, distingué par tes écrits, — la figure mystique du taureau consacré est devenue ton emblème; — à toi, qui exposes la fonction sacrée du prêtre véritable, — de Melchisedech, dont antérieurement il (le Messie) avait emprunté la figure typique. »

Il sera parlé brièvement, page 295, de la sculpture fixée à la partie postérieure de l'Évangéliste. Elle n'est pas moins riche que l'autre et elle montre, par certaines dispositions allégoriques, rappelées avec affectation et répétées de la même manière sur les deux ivoires, qu'un seul artiste est l'auteur de ce beau travail.

liv. VII, chap. xxxiii, page 382. Dans son sermon VI, sur le psaume cxviii, saint Ambroise cite ce passage du *Cantique des cantiques* : « Voilà mon bien-aimé qui me parle et qui me dit : Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, mon unique beauté, et venez. — Car l'hiver est déjà passé; les pluies se sont dissipées; elles ont cessé. — Les fleurs paraissent sur (notre) terre, le temps de tailler les arbres est venu; la voix de la tourterelle se fait entendre, etc. » (Chap. II, vers. 10, 11 et 12.) Le commentaire porte principalement sur les mots suivants : *L'hiver est déjà passé, les pluies sont dissipées, les fleurs paraissent.* « C'est, dit saint Ambroise, le serpent qui, lorsque l'hiver est passé, se voulait dépouiller du vêtement de son corps, pour se revêtir de beauté au printemps. » Et, plus bas : « Avant la venue du Christ, c'était l'hiver; le Christ est venu, il a fait l'été. Toute chose alors était vide de fleurs, dépouillée de vertu; le Christ a souffert, et toutes choses ont commencé à être fécondées des germes de la grâce nouvelle. La pluie de la luxure a disparu, et les noirs nuages des vices ont été dissipés par la sérénité printanière d'une conscience pure. . . . La pluie empêchait les fleurs; mais maintenant les fleurs apparaissent sur la terre. Les bonnes fleurs, ce sont les apôtres, qui ont répandu l'odeur de leurs écrits et de leurs œuvres. »

(199) P. 50. Arnobe le Jeune, *Sur le psaume ciii*, dans le *Sylva allegoriarum totius sacrae scripturae*, au mot *Figura* : « Formavit Deus draconem, quia ipse creavit diaboli naturam, qui per malam voluntatem factus est draco. » — L'auteur rappelle ce passage d'Isaïe : « Parce que c'est moi qui renferme les esprits dans les corps, et que c'est moi qui ai créé les âmes » (chap. LVII, vers. 16), et le rapproche du psaume ciii, où on lit (vers. 25 et 26) : « Cette mer si grande et si vaste est remplie de poissons innombrables; . . . là se trouve Léviathan, que vous avez formé pour se jouer dans la mer <sup>1</sup>. »

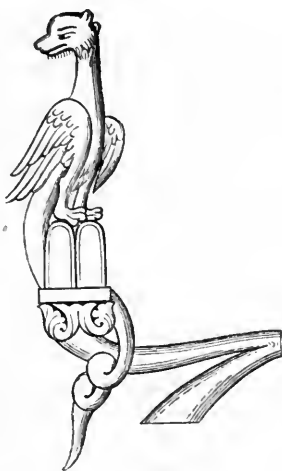
Léviathan, disent les interprètes, ne peut s'entendre que de la baleine; mais comme le psaume tout entier est consacré à louer la grandeur, la sagesse et la puissance de Dieu, à l'occasion du monde sensible, image, selon saint Paul, du monde spirituel, Arnobe le Jeune, dont le commentaire moral et allégorique est fort court, n'est point entré dans les difficultés de la lettre. — Page 142 de la Bible allégorisée de M. Barrois, le dragon ou Léviathan trouble la mer; et sous la figure est écrit ce passage d'Isaïe : « Mais les méchants sont comme une mer toujours agitée, qui ne peut se calmer, et dont les flots vont se rompre sur le rivage avec une écume sale et bourbeuse. » (Chap. LVII, vers. 20; édition de Th. Desoer.) — Il est dit un autre mot, page 287, du dragon qui foule les eaux, et de son interprétation.

Notre but principal en ce moment est de montrer le dragon sous son mauvais côté : déjà l'on a vu, page 249, que les damnés mangent des serpents dans l'enfer, et que le rôle des vipères est de mordre les damnés; ce qui explique leur rage continuelle. Cependant nous exposerons plus loin (p. 53 et suiv.), que le dragon est pris aussi en bonne part, et qu'à ce dernier titre il devient d'un grand usage, dès le XI<sup>e</sup> siècle, et surtout aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> : on pourrait

<sup>1</sup> C'est ainsi que traduisent les hébraïsants de Cologne; mais Le Maître de Saci dit, vers. 28 (sic) : « . . . Là se voit ce monstre que vous avez formé pour s'y jouer; » (Autrement : « afin qu'on s'en joue. ») *Draco iste quem formasti, ad illudendum ei.* (Édit. in-12, 1696, chez Guillaume Desprez.)

même avancer que le moyen âge a présenté les dragons bien plus souvent en bonne part qu'en mauvaise. Disons tout de suite, à cette occasion, que le beau Psautier du comte de Thott (*Bibliothèque royale de Copenhague*, n° 143), d'où nous avons tiré le *roi psalmiste* sous la figure de l'âne à la harpe (voy. page 209), nous montre, indubitablement, au XII<sup>e</sup> siècle, notre animal fantastique sous une bonne acception. L'exemple se rencontre, folio 217, à la lettre initiale D du psaume LXXXI, marqué LXXXII, suivant la manière de compter des Hébreux : « Dieu s'est trouvé dans l'assemblée où on juge au nom de Dieu; il est au milieu des dieux pour les juger. » (Vers. 1; édition de Th. Desoer.) Ce D, dont nous n'offrons que la pointe, afin d'épargner les frais de gravure, renferme une peinture inspirée par les mots qui précèdent. L'Éternel est représenté debout, les pieds nus, et l'artiste lui a donné, avec intention, une taille qui dépasse de moitié celle des autres personnages (voy. page 96). Sa tête vénérable est entourée d'un nimbe non croisé. De sa gauche, il soutient un long rôle, où se trouve le texte du psaume, et sa droite appuie, du geste indicateur, les motifs du jugement.

Ces juges iniques, « qui ne connaissent et n'entendent rien, et marchent dans



Le dragon, gardien de la Loi.

(Calqué sur l'original.)

les ténèbres» (vers. 5), sont figurés par deux hommes debout sous cette main menaçante, pendant que le souverain juge prononce les paroles suivantes : « . . . . Vous êtes des dieux; vous êtes tous les enfants du Très-Haut. — Mais vous mourrez comme Adam; vous tomberez comme cet ange qui était le premier des princes. » (Vers. 6 et 7). De l'autre côté de Dieu sont les pauvres, les orphelins et les affligés, pour lesquels il prescrit la justice. (Voy. aux vers. 3 et 4.) Ils sont accroupis aux pieds de leur puissant protecteur et s'attachent à son manteau.

Il n'y a donc pas à s'y méprendre; le dragon est mis ici comme gardien de la

loi divine, de l'Ancien et du Nouveau Testament, figurés peut-être par les deux tables du mont Sinai. Ce rôle ne pouvait être rempli par le démon.

Dom Lauret consacre un long article au *dragon*, et fait connaître ses diverses significations symboliques, d'après Origène, Arnobe, saint Jérôme, saint Augustin, saint Euclier et le bienheureux Rupert. Le dragon, dit-il d'abord, est une espèce de serpent de grande dimension, *magis corporis*, vivant dans l'eau, pestilentiel et horrible. — Les dragons signifient d'ordinaire Satan et ses compagnons, et ses membres; et Lucifer est appelé le *grand dragon*, en comparaison de dragons plus petits. (Ici vient l'indication des passages tirés du *Deutéronome*, de *Job*, des *Psaumes*, de la *Sagesse*, d'*Isaïe*, de *Jérémie*, d'*Ézéchiel*, de *Daniel*, de *Malachie*, de *saint Marc* et de l'*Apocalypse*, sur lesquels se sont appuyés les auteurs cités tout à l'heure.)

Le dragon est diable dans les hérétiques, au moyen desquels il dresse en secret des embûches; comme *lion*, il était dans les princes, par lesquels il poursuivait ouvertement les fidèles. Il peut aussi, à certains passages indiqués, signifier l'Antechrist et les tyrans. Le diable a commencé à être dragon depuis le temps de Pharaon : *Cæpit diabolus esse draco, a tempore Pharaonis*. — Les dragons dans lesquels ont été changées les verges des Mages (*Exode*, chap. vii, vers. 8 à 13), peuvent signifier les ruses du diable et les déceptions de la science humaine. (Nicolas de Lira, *Sur l'Exode*, chap. vii.)

Le dragon qui doit être foulé aux pieds est, d'après saint Bernard (*Sermon XIII*, *Qui habitat*, etc.), la chair contraire et rebelle à l'esprit. C'est encore l'esprit de colère qui souffle le feu (*Psaum. xc*). — Les dragons sont aussi les hommes pervers, malicieux et envieux, et particulièrement les Juifs; et la malice elle-même, au dire de saint Grégoire et de saint Jérôme, c'est le dragon, dont le lit est une âme dépravée. — Les dragons qui sont invités à louer Dieu sont les gentils invités à recevoir la foi, afin de louer Dieu avec elle, *ut, cum ea, laudent Deum*. (*Psaum. cxlviii*, vers. 7, et *Isaïe*, chap. xliii, vers. 20. Voyez ci-après, page 272, les passages cités.)

Parmi les auteurs tenant encore au moyen âge, Jean de Gênes nous paraît avoir mieux réuni qu'aucun autre les idées de ses devanciers sur la nature du *dragon*. Voici ce passage curieux, et nous présenterons ensuite avec plus de détails la question des *serpents volants* : on verra tout à l'heure qu'ils nous intéressent à divers titres.

« Le dragon, comme on rapporte, rampe sur la terre, nage dans les eaux, vole dans l'air. C'est ce qui se lit dans la *Glose sur Isaïe* (chap. xxvii, vers. 1), à propos de Léviathan, ce serpent immense à divers plis et replis. Et, comme dit Isidore (de Séville), en son livre xii, le dragon est le plus grand de tous les serpents et de tous les animaux sur la terre; lui qui, souvent enlevé des cavernes et transporté dans l'air, est poussé par la force de l'air. Il porte une crête, a la tête petite, et est pourvu de petits canaux, par lesquels il respire et tire la langue. Sa force n'est pas dans les dents, mais dans la queue; et il nuit plutôt par son atteinte que par ses coups. Il ne nuit pas par le poison; mais, pour causer la mort, les poisons ne lui sont pas nécessaires: car il tue celui qui l'a lié. L'éléphant n'est pas en sûreté contre lui par la grandeur de son corps: car, se tenant caché auprès des sentiers par lesquels les éléphants ont coutume d'aller, il enroule ses nœuds au-



tour de leurs jambes et les fait périr en les étouffant. Il naît en Éthiopie et dans l'Inde, au milieu des chaleurs ardentes de l'été. Et, comme dit Ambroise dans l'*Hexaméron*, les dragons, pour la plupart, sont sans pieds, comme les poissons. Et c'est par opposition qu'on appelle *dragon marin* un certain poisson qui, aux nageoires, a des aiguillons tournés vers la queue.» (Jean de Gênes, *Catholicon*, au mot *Draco*.)

Fouclier de Chartres répète le récit d'Isidore de Séville, que nous avons emprunté au *Catholicon*, et dont Strabon (*libro ultimo*) est le premier auteur. La différence des deux textes ne mérite pas d'être signalée; seulement il faut remarquer que l'historien des Croisades applique, à l'animal décrit, la qualification de *vrai dragon*. Quelle idée concevait-il donc des dragons *fabuleux*? « Il y a, dit-il, une pierre qui est taillée de la cervelle des dragons. Le dragon est le plus grand des serpents ou des animaux qui rampent sur la terre. Souvent, sortant des cavernes, il s'élance dans l'air, qu'il ébranle; il porte une huppe et tue tous ceux qu'il enveloppe. » Et Fouclier de Chartres continuant la description, à peu près comme la donne Jean de Gênes, termine en déclarant aussi que « le dragon n'a pas de pattes. »

Au dire de très-bons esprits, l'existence de serpents volants ne peut être mise en question. En effet, le témoignage ci-après d'Hérodote paraît d'un grand poids; mais nous confessons n'avoir point consulté, sur ce point, les maîtres modernes de la science. Dom Calmet (+ 1757) consacre aux serpents volants un article spécial, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, et le jésuite Paquot, dans ses annotations sur Molanus (édition de 1771), rassemble, à cet égard, des preuves que nous nous bornerons à indiquer. Elles établissent d'une manière indubitable quelle devait être l'opinion de nos aïeux; et c'est là, principalement, ce qu'il importe de connaître par rapport à la symbolique. Molanus (chap. xiv) traite des anciennes représentations de martyrs, en commençant par saint Étienne, protomartyr. Il rapporte, sur le témoignage d'Évode, évêque d'Uzalis<sup>1</sup>, contemporain de saint Augustin, qu'un dragon d'une immense grandeur, *immense magnitudinis*, s'était montré dans les airs, un jour de marché, au-dessus de la ville. Frappée de terreur, la population suspendit toute affaire, courut à l'église et implora la protection du saint, qui, avec la permission divine, chassa le dragon. Le jour suivant, un marchand inconnu, plus véritablement un ange, *verius angelus*, apporta au diacre Sennodus une toile peinte où, vers la partie droite, se

<sup>1</sup> *Uzalensis episcopus*; c'est *Uzalis*, colonie d'Afrique, voisine d'Utique: saint Augustin en parle dans la Cité de Dieu. Evode fut le premier qui bâtit, en Afrique, une église du nom de Saint-Étienne, disent *Les nouvelles Fleurs des vies des Saints*, par le R. P. Pierre de Ribadeneyra (édition de 1654); et l'auteur ajoute: « Du temps que les Vandales ruinèrent la province d'Afrique, saint Gaudiose, évêque, apporta à Naples une fiole de verre, pleine de sang caillé de saint Étienne, laquelle se garde encore aujourd'hui fort dévotement en l'église du même saint Gaudiose. Et c'est une chose merveilleuse que, mettant la fiole sur l'autel, durant la célébration des mystères de la messe, le sang se fond et devient aussi liquide que s'il venait d'être tiré de la veine. Et cela, remarque Baronio, ce même jour que l'on célébra la fête de la translation des sacrées reliques, le troisième jour d'août; où il remarque de plus, qu'en l'année 1152, que fut faite la réforme du calendrier, par le pape Grégoire XII, ce sang parut se liquéfier, non pas dix jours après, à son ordinaire, mais le même jour que l'on comptait cette année là, en suite de cette réformation, le troisième d'août; Dieu faisant voir par ce prodige l'état qu'il fait au ciel des ordonnances de son viceire en la terre » (tom. II, col. 188, B, D et E). — Cette dernière observation est omise à l'occasion du sang de saint Janvier, évêque de Bénévent, dont le miracle de liquéfaction est rapporté, dans le même volume, au 19 septembre (col. 489, C).

voyait saint Étienne, avec une croix glorieuse appuyée sur ses épaules. Du bout de sa croix (de la pointe acérée), il frappait une des portes d'Uzalis, d'où le dragon effrayé se sauvait devant l'ami de Dieu, *amico Dei*. Mais ce serpent nuisible, que la fuite ne protégeait pas, était (aussi représenté) abattu et terrassé sous le pied triomphal du saint martyr, etc. Nous n'avons prolongé ce récit, qu'afin de montrer comment les artistes des temps passés ont pu représenter saint Étienne, et d'indiquer une fois de plus qu'on a toujours employé indifféremment, et presque dans la même phrase, le mot *serpent* ou *draco* pour exprimer le même animal, réel ou fantastique.

Le Père Paquot, craignant qu'on ne traitât de fable le miracle d'Uzalis, *ne cui id fabulosum videatur*, cite au lecteur plusieurs ouvrages ou auteurs qui parlent des serpents oiseaux ou ailés, *voluerium seu pennatorum*. (Il nomme : *Le Deutéronome*, chap. VIII, vers. 15; *Isaïe*, chap. XIV, vers. 29 et chap. XXX, vers. 6; Hérodote, liv. I, chapitres LXV, LXVI, et liv. III, chap. CXCVII et CXCVIII; Cicéron, *De la nature des Dieux*, § XXXVI; Flavius Josèphe, *Antiquités des Juifs*, liv. VII, chap. v; Lucain, *La Pharsale*, liv. VI, vers. 677 : *Arabum volucer serpens*, et liv. IX, vers 727 : *Vos quoque, qui cunctis*, etc.)

Dans ce dernier passage de Lucain, donné en entier par le P. Paquot, le poète abuse de son privilège, en disant que ces serpents ailés d'Afrique ont une telle dimension, qu'ils embrassent dans leurs replis de grands bœufs et même des éléphants :

Rumpitis ingentes amplexi verbere tauros;  
Nec tutus spatium est elephas : datis omnia leto.

On a vu qu'Isidore de Séville et Jean de Gênes avaient adopté, peut-être d'après Strabon ou Lucain, sur la dimension monstrueuse du *serpent volant*, une opinion que celui-ci tenait des Grecs et qui venait de l'Orient.

Suivant Solin (*Solinus*, II<sup>e</sup> siècle), « les marais de l'Arabie produisent des es-saims de serpents ailés, dont le venin est si prompt, que la mort suit la blessure, avant que la douleur soit ressentie » (chap. XXXII). Ammien-Marcellin (IV<sup>e</sup> siècle) dit aussi que « les ibis luttent (en Égypte) contre des bataillons, *agminibus*, de serpents ailés qui sortent des marais d'Arabie » (liv. XXII). Saint Jérôme (chap. XIII d'Isaïe) pense que le mot hébreu דנין peut signifier « les grands dragons, qui sont cornus et volants, *qui cornuti sunt, et volantes*. » Saint Augustin (*Sur le psaume CXLVIII*) fait mention de dragons portés dans les airs, *feruntur in aera*. Le *Mercur de France*, du mois de décembre 1745, raconte qu'un grand serpent ailé vola plusieurs fois, *non semel volavit*, au-dessus de la petite ville de Badonviller dans les Vosges (Meurthe), et qu'il fut vu de toute la population, *toti civitati conspicuus*.

Nous n'avons pas été rechercher le fait dans le *Mercur de France* et nous ne nous l'article pour lui ; car il n'atténuera pas les témoignages ci-dessus, *en ce qu'ils ont d'admissible* ; pas plus que les récits du véridique Marco Polo, sur les hommes à têtes de chien de l'île d'Angamanam (Andaman??), ne nous empêchent d'accorder toute créance à l'ensemble de ses voyages dans l'Inde, l'océan Indien et la Chine. Il y a à prendre et à laisser. C'est ainsi que, sans tirer à conséquence,

notre collection de monstres s'est enrichie dernièrement de la gravure d'un être humain à cou de chameau, ayant, au lieu de bouche, le bec robuste et recourbé de l'aigle ou du perroquet : il débarqua à Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle et dut être préparé pendant quatre mois pour recevoir le baptême. Malgré les détails les plus circonstanciés joints à la gravure de Balthazar Montcornet (+ après 1670), nous ne croyons ni au monstre, ni au baptême. Cependant notre homme-chameau mérite d'être connu ; et, par le même motif, nous avons reproduit *fac-simile* la peinture des *Habitants de l'île d'Angamaum* dans le premier essai de publication de miniatures tenté par nous en 1834, sous le titre de *Librairie de Jean de France, premier duc de Berry*, in-folio.

Enfin le P. Paquot termine par les mots suivants cette curieuse énumération : « Que celui qui en voudra savoir davantage consulte, parmi les auteurs modernes, Jules-César Scaliger (+ 1558), Pierre Belon (+ 1564), Jérôme Cardan (+ 1576), Ulysse Aldrovande (+ 1605), Vincent le Blanc (+ 1640) et Bochart <sup>1</sup> (+ 1667).

<sup>1</sup> *Hierozoicon, sive Historia animalium Sanctæ Scripturæ*, 2 et 3 vol. in-folio et 3 vol. in-4<sup>o</sup>, Leipsig, 1793-1796. Quoique tombé en désuétude, Bochart doit être considéré comme l'un des écrivains qui connaissent le mieux les Livres saints ; il est auteur de la *Géographie sacrée*, et nous l'avons déjà cité plusieurs fois. Ses dissertations sur divers animaux ne sont pas à dédaigner : on y remarque, parmi les plus curieuses, celles du phénix, du griffon et des dragons.

Le nom de Bochart, mal écrit, nous avait conduit jadis au dominicain Borchard, Brocard, Burcard ou Burchard (sans prénom connu), voyageur en Terre-Sainte en 1532, et dont la relation fut imprimée d'abord dans le *Catena temporum*, traduit en français sous le titre de *Mer des histoires*, mieux appelée *Mer fabuleuse des histoires* (2 vol. in-fol. Paris, 1488) ; ledit Borchard, confondu quelquefois lui-même avec le cordelier Bonaventure Brocard, autre voyageur en Terre-Sainte, au XVI<sup>e</sup> siècle. Inutile à peu près pour l'étude de la symbolique, le voyage du dominicain Borchard, fait à une époque où les chrétiens étaient encore en possession de la Palestine, se parcourt avec grand intérêt, à côté des autres historiens des Croisades. Sa carte, gravée en bois en 1488, « la plus ancienne peut-être de cette sorte qui existe », disent Villenave et Eyriès, figure très-bien à côté du *plan de Jérusalem*, entré depuis vingt ans dans notre collection (*Calques in-folio*, au mot JÉRUSALEM).

Notre plan manuscrit est de l'an 1308 : s'il n'est que le second plus ancien, parmi ceux connus jusqu'à ce jour ; s'il n'est pas le plus piquant comme image des monuments, il est le plus exact ; en ce sens qu'il approche davantage des travaux modernes. Nous l'avons fait réduire et graver pour un travail ultérieur, en suppléant certains noms omis ou mal écrits sur le calque. Du reste, le public ne peut traîner à en jouir ; car nous l'avons mis à la disposition de notre honorable ami M. de Rozière, éditeur du *Cartulaire du saint Sépulchre*, et d'un jeune voyageur en Orient, archéologue zélé, habile et consciencieux dessinateur, qui, si nous ne nous trompons, tiendra un jour, parmi les savants, un rang analogue à celui qu'il occupe dans la société.

Depuis la rédaction de cette note nous avons su que les Voyages en Terre-Sainte de Sanuto (Marino), dit *Torcello* ou *l'Ancien*, écrits après 1306, contenaient le plan dont nous venons de parler ; inutile d'ajouter que la gravure est infidèle : c'était l'usage au XVII<sup>e</sup> siècle. La relation de Torcello entre dans le Recueil des Croisades publié par Jacques Bongars : *Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum*, etc. in-4<sup>o</sup>, Hanovre, 1611, t. II, où elle porte le titre de *Liber secretorum fidelium crucis, super Terræ Sanctæ recuperatione et conservatione*. . . . . eujus auctor Marinus Sanutus, dicitur Torcellus, patricius Venetus, etc. La carte de Jérusalem n'est pas à tous les exemplaires ; elle manque à celui de la bibliothèque Maxarine (n<sup>o</sup> 6393), sur lequel nous avons travaillé.

Torcello avait fait cinq voyages en Palestine et en Orient ; il entreprit de prêcher une septième croisade, et présenta, en 1321, au pape Jean XXII, quatre cartes géographiques de la Méditerranée, de la Terre-Sainte et de l'Égypte. Soutenu par le bon accueil qu'il avait reçu du pontife romain, il sollicita, par ses lettres, l'intervention des princes européens, auxquels il envoya des copies de son ouvrage, et, probablement, il y joignit son *plan de Jérusalem* : nous croyons que le nôtre, qui est de l'an 1308, porte avec lui tous les caractères d'un travail original. On peut le comparer, pour l'exactitude, avec le plan ou carte de Jérusalem, du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, de la bibliothèque de Bruxelles, donné par M. Lefewél dans son atlas, et reproduit, par M. Edouard Charton, dans les *Voyageurs anciens et modernes*, in 8<sup>o</sup>, Paris, 1857, t. II, p. 178.

et il se convaincra que c'est en vain que Benoit de Maillet (+ 1738), nommé aussi Telliamed, fait l'incrédule, dans sa *Description de l'Égypte*, lettre ix, lorsqu'il dit que, selon lui, des serpents de cette espèce n'ont jamais été vus par personne en Égypte, *et comperiet frustra esse incredulum illum de Maillet, qui et Telliamed, quum videri sibi ait ejusmodi angues, in Ægypto, a nemine unquam conspectos fuisse.* » (Molanus, *De Historia SS. imaginum*, etc. ut supra, p. 53, à la note E.)

La plupart des autorités précédentes ont été empruntées, par le P. Paquot, au *Dictionnaire de la Bible*, de Dom Calmet; et c'est encore chez ce dernier auteur que se rencontrent les notions les plus positives sur le *serpent volant*, le seul qui nous intéresse réellement, par rapport à la crose de Tiron, puisqu'il paraît qu'à cette espèce appartenaient les « serpents brûlants qui blessaient le peuple par leurs morsures » (*Nombres*, chap. xxi, vers. 6), et qui servirent de modèle à Moïse pour élever le *serpent d'airain* (*ibid.* vers. 8).

« Le seraph, dit l'abbé de Sénones, est un serpent volant, et c'est le *seul* serpent que nous connaissons qui ait des ailes<sup>1</sup>. Le nom de *seraph* signifie proprement brûler, et l'on croit qu'on lui a donné ce nom, ou à cause de sa couleur, ou à cause de l'ardeur et de l'altération qu'il cause par sa morsure. Hérodote, qui avait vu de ces serpents, dit qu'ils avaient assez de ressemblance avec celui que les Grecs et les Latins ont appelé *hydre*. Bochart s'étend fort pour prouver que c'étaient de véritables hydres. Le même Hérodote dit qu'il fut expédié à la ville de Butus, pour voir ces serpents volants, dont il avait ouï parler. Il vit près de cette ville de grands amas d'os et d'échines de ces animaux, qui avaient été mis à mort et dévorés par les ibis. Le lieu, dit-il, où on les voit, est une gorge assez étroite, qui s'ouvre du côté de l'Égypte. Lors donc qu'au commencement du printemps ces serpents veulent se jeter de l'Arabie dans l'Égypte, les oiseaux nommés ibis se jettent dessus, et en font périr un grand nombre. Les ailes de ces serpents ne sont pas de plumes, comme celles des oiseaux, mais semblables à celles des chauves-souris.

« Il dit ailleurs que ces serpents ne sont pas grands; qu'ils sont tachetés ou de diverses couleurs; qu'il y en a une si grande quantité dans l'Arabie, que les hommes n'y pourraient pas subsister, si la Providence avait permis qu'ils se multiplissent autant qu'ils le devraient naturellement; mais les Arabes racontent que la femelle fait mourir le mâle dans leur accouplement, et que les petits font mourir leur mère en naissant. Ils aiment les odeurs et assiègent les arbres qui portent les aromates, et les marais où croît la casse aromatique. Les Arabes les chassent d'autour des arbres par la fumée du styrax; et, pour aller cueillir la casse, ils se couvrent de peaux, et s'enveloppent la tête à l'exception des yeux, puis vont dans ces marais, d'où ils chassent les serpents ailés, dont le vol a quelque chose de terrible, et dont la morsure est très-dangereuse.

« Nous nous sommes un peu étendu sur ces serpents nommés *seraph* dans l'Écriture, parce que ce sont eux qui firent tant de dégât dans le camp d'Israël, et qui firent mourir tant de monde dans le désert. . . . C'est une figure du serpent *seraph*, dont on vient de parler, que Moïse fit mettre au-dessus d'une pique;

<sup>1</sup> Aristote dit de l'*aspic*: « On rapporte que quelquefois il vole. » (Voyez pages 190 et 380.)

assurant les Hébreux que tous ceux qui auraient été mordus des serpents, et qui le regarderaient, seraient guéris. L'effet suivit sa promesse. . . . Ce serpent d'airain fut conservé parmi les Israélites, jusqu'au temps du roi Ézéchias, qui, ayant appris qu'on lui rendait un culte superstitieux, le fit mettre en pièces, et lui donna par dérision le nom de *Nohestan*, c'est-à-dire, un certain je ne sais quoi d'airain,» (*Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, 6 vol. in-8°, Toulouse, 1783, t. V, p. 220 et 221.) — Nous avons déjà rapporté, page 148, ce que pense le savant bénédictin du serpent brisé par les ordres d'Ézéchias, et dont les débris ont servi, croyait-on, pour l'érection du célèbre *serpent d'airain de Saint-Ambroise de Milan*.

(200) P. 50. Claude Paradin, *Devises héroïques et emblèmes*; Paris, 1614, page 276 : « Si un serpent ne mangeoit l'autre, jamais ne deviendrait dragon; ainsi les riches et les puissans croissent au dommage d'autrui. » La gravure montre un dragon ailé dévorant un serpent, avec la devise : *Unius compendium, alterius dispendium*, nul n'y perd, qu'autre n'y gagne. » Cette citation de Claude Paradin est la seule autorité du moyen âge que nous puissions fournir en ce moment; mais on connaît l'ancienneté de la croyance à laquelle nous faisons allusion. Pierius n'avait garde d'oublier ce dicton des Grecs contre les grands : « Si le serpent ne mange le serpent, il ne deviendra point dragon; car, ajoute-t-il, entre les serpents, on appelle dragons ceux qui sont de la plus grosse et plus immense taille, bien que les auteurs prennent indifféremment ce nom pour quelconque serpent. » (Page 187, A.)

On voit, par cette dernière phrase, qu'il faut attribuer à l'antiquité païenne la confusion faite durant le moyen âge, et signalée, pages 192, 279 et ailleurs, entre le *dragon* et le *serpent*.

(201) P. 50. C'est ainsi que le dragon est désigné, en 985, dans la vie de saint Willibald ou Willibaud, évêque d'Eichstaedt, mort vers 786, disciple et compagnon de saint Oniface, et souvent confondu avec saint Willehade, évêque de Brème, mort en 789. « Le très-brave soldat du Christ prenait chaque jour des armes célestes et le casque du salut éternel orné d'une aigrette, pour combattre bravement, dans le stade, contre l'antique ennemi de la vie actuelle. L'épée acérée de l'Esprit-Saint brillait dans sa main. » — « *Sumebat quotidie miles Christi fortissimus arma cœlestia, et cristato vertice galeam salutis aeternæ, in stadia contra hostem antiquum presentis vitæ acriter pugnaturus, Spiritus Sancti machæra fulgebant acuta.* » (Par un auteur anonyme, dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, in-fol. Anvers, 1725, édit. Basnage, t. III, p. 17.)

Le dragon est également nommé plusieurs fois l'ancien et l'antique ennemi dans le *Bénédictional de Saint-Æthelwold*, évêque de Winchester (963-984), conservé au château de Chatworth, dans le Derbyshire (*Bénédictions* CXV et CXVI). Sa Grâce le duc de Devonshire nous a confié cet admirable manuscrit durant plusieurs jours; nous y avons puisé des enseignements d'un haut intérêt, par rapport à la liturgie et à la peinture chez les Anglo-Saxons. Il a été publié, en 1832, par M. John Gage, de l'Académie royale de Londres, dans le tome XXIV de l'*Archæologia*, et le duc de Devonshire a bien voulu nous envoyer un des exemplaires de luxe tirés à part.

(202) P. 50. Voyez, pages 43, 44, 232 et 233, les deux passages de Jean de Gènes, dans son *Catholicon*, et de Jacques de Vitry, dans son *Histoire des croisades*, à propos de l'éloignement réciproque de la panthère et du serpent.

(203) P. 50. La figure se voit dans un psautier latin de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, déjà cité note 28, p. 553. (Biblioth. de Sainte-Geneviève, manuscrits latins, in-folio, B, n<sup>o</sup> 20.) L'initiale du psaume LV, *Miserere mei, Deus*, est fermée à sa base par deux dragons bipèdes, opposés queue à queue, ayant la tête et les ailes basses, et qui semblent terrassés. Deux personnages (costume du XII<sup>e</sup> siècle) les enfourchent et les frappent à deux mains avec un javelot armé d'un large fer. L'un de ces hommes est tête nue; la coiffure de l'autre a des ailes et rappelle le casque de Mercure, dont on affuble le bourreau et les Philistins durant deux siècles, comme au psautier du roi saint Louis (*Musée des Souverains*). Plus loin (page 56), nous revenons sur cette singulière image, que nous ferons connaître par la gravure, et nous citons, à la note 244 (page 336), la préface du psaume LV et les versets qui nous ont porté à reconnaître, dans nos deux dragons, les symboles de David et de Jésus-Christ (??).

(La gravure promise page 56, et que nous venons de rappeler, n'était pas encore gravée au moment de l'impression du texte; nous l'avons jointe à la note 244, p. 336. Il ne faut pas oublier, en lisant ces notes, que, dans notre manuscrit, elles se trouvent au bas des pages, n'étant point destinées à paraître ainsi après le Rapport, à la suite les unes des autres. C'est un arsenal où nous trouvons des armes contre toute attaque; mais nous n'avions pas songé à les donner ainsi, sans les avoir beaucoup raccourcies et quelquefois remaniées, pour en faire disparaître les répétitions.)

(204) P. 50. Les Heures toutes particulières du célèbre Ango, appartenant, en mars 1842, à M. le docteur Demons, nous ont fourni le plus bel exemple de dragons chantant les louanges de Dieu. Le peintre les a mis en regard du verset 7 du psaume CXLVIII : « Louez le Seigneur, créatures de la terre; et vous, dragons, avec tous les abîmes » (édition de Th. Desoer). Suivant Dom Lauret (dans son grand article du *Dragon*, page 278), « les dragons qui sont invités à louer Dieu sont les Gentils invités à recevoir la foi, afin de louer Dieu avec elle, *ut, cum ea, laudent Deum.* » L'auteur renvoie de même au psaume CXLVIII et au chapitre XLIII d'Isaïe, verset 20, où on lit : « Les bêtes sauvages, les dragons et les antruches me glorifieront, parce que j'aurai fait naître des eaux dans le désert et des fleuves dans une affreuse solitude, pour donner à boire à mon peuple, au peuple que j'ai choisi. »

Ces dragons des Heures d'Ango sont jaunes sous le ventre et d'un gris bleuâtre sur le dos; leurs ailes éployées, semblables à celles des chauves-souris, sont également jaunes ou gris brun, et leur queue est *éserchelée*, sans anneaux, comme celle du dragon de Girart de Nevers (voyez page 193). — Le verset 10 du même psaume, « Bêtes sauvages, avec tous les animaux domestiques, reptiles, et vous, oiseaux qui volez (louez le Seigneur), » est également représenté, dans un charmant paysage, par un cheval, un serpent et diverses bêtes sauvages. Ces derniers animaux, de même que les dragons ci-dessus, ont l'air d'adorer le Seigneur, et l'on croit entendre leurs rugissements d'allégresse.

Attribuées d'abord au xv<sup>e</sup> siècle, quoique de la première moitié du xvi<sup>e</sup>, les Heures du célèbre armateur nous ont été signalées par M. le comte Édouard Raczyński comme offrant, à cette époque, une preuve décisive des progrès de la perspective en France et dans les Pays-Bas; mais le roman de Girart de Nevers (Bibliothèque impériale, fonds de la Vallière, n<sup>o</sup> 92), qui date de la fin du règne de Charles VII, et beaucoup d'autres volumes exécutés vers le même temps, avaient déjà montré l'habileté de nos miniaturistes et leur entente de la perspective. Jehan Fouquet, surtout « bon peintre et enlumineur du roi Louis XI (manuscrits français, n<sup>o</sup> 6891), a fait faire à l'école française ses plus notables progrès. « Il a plus de perspective aérienne et linéaire qu'aucun de ses devanciers, que pas un de ses contemporains et que beaucoup de ceux qui l'ont suivi. » Nous nous exprimions ainsi, il y a plus de vingt ans, à propos de ce grand peintre, dans une lettre adressée à notre honorable ami M. Paulin Paris, qui a cru devoir l'insérer dans son beau travail sur les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi* (in-8<sup>o</sup>; Paris, Techener, 1838, tome II, page 265). Du reste, selon notre opinion, le talent de Fouquet s'était formé en Italie, où il avait passé plusieurs années, et il dut y laisser la réputation d'un artiste habile. « Quoique le faire de Fouquet le rapproche de l'école flamande, disions-nous encore, le style plus élevé de ses ouvrages et le goût de l'architecture qui s'y rencontre prouvent qu'il a vu l'Italie et qu'il a fait de ses monuments une étude attentive. »

Un voyageur florentin, Francesco Florio, *Florius*, décrivant les merveilles d'une église de Tours, Notre-Dame, surnommée *la Riche*, où figuraient des tableaux de notre compatriote, ne craint pas de placer le nom de Fouquet à côté de ceux de Polygnote, d'Apelles et de Prométhée. « Là, dit Florio, je compare les images des saints de l'ancien temps avec les modernes, et je suis frappé de la supériorité de Jean Fouquet, *Fochctus*, sur les peintres de bien des siècles antérieurs. Ce Fouquet, dont je parle, né à Tours, a surpassé incontestablement, par son talent de peintre, non-seulement ses contemporains, mais tous les anciens. Que l'antiquité vante Polygnote, que l'on célèbre Apelles; pour moi, je serais trop content de mon partage, si j'étais capable d'atteindre, par un digne langage, à la hauteur du mérite extraordinaire des œuvres de ce peintre! Et n'allez pas croire que cet éloge soit une fiction poétique de ma part: il ne tient qu'à vous de prendre comme un avant-goût du talent de cet artiste, dans notre église de la Minerve (à Rome), si vous prenez la peine d'y regarder le portrait *peint sur toile* du pape Eugène. C'est pourtant un ouvrage de la jeunesse de l'auteur; mais avec quelle vérité et quelle puissance d'illusion il a su rendre son personnage. Croyez-moi, je puis réellement vous affirmer que ce Fouquet a le pouvoir de donner la vie à ses figures avec son pinceau, et d'égaliser presque le miracle de Prométhée. »

« Hic tum imagines sanctorum prisce temporis comparo cum modernis, et quantum Johannes Fochetus ceterorum multorum sæculorum pictores arte transcendat, mente pertracto. Est autem hic de quo loquor Fochetus, vir Turonensis, qui facile pingendi peritior, non solum sui temporis, sed omnes antiquos superavit. Laudet vetustas Polygnotum; extollant alii Apellem; mihi autem superque satis tributum esse opinarer, si digna ejus ac egregia in pingendo facinora congruis verbis assequi valerem! Ne vero poemata me fingere arbitreris, in sacratio nostro in Miuvera poteris de hujus viri arte aliquid prægustare, si ibi in tela pictum Eugenium pontificem advertere curarevis, quem tamen in ipsa adhuc juvenata exis

tens, sic vere transparenti visione valuit in talem effigiem deducere, ne dubita, nam vera scribo, potens est hic Fochetus vivos penicillo effingere vultus, ac ipsum pene Prometheus imitari!» (*Francisci Florii Florentini, ad Jacobum Tarlatum Castellionensem, de probatione Turonica, apud dom Martène, Histoire de Marmoutier, partie II, tome II, pièce 308.*)

Ce manuscrit de dom Martène est à la Bibliothèque impériale, et l'on trouvera le passage relatif à Fouquet vers la fin du récit de Francesco Florio. Notre voyageur florentin naquit vers 1420; il écrivait en 1477, et l'on croit qu'il était dans la cléricature. Il appelle déjà la Touraine le verger de la France (*Turonia... est Franciæ viridarium*; il signale la poire de *Bon-Chrétien*<sup>1</sup> et compare la richesse du trésor de l'abbaye de Saint-Martin à celui de Saint-Marc de Venise). — La relation publiée, annotée et corrigée par M. A. Salmon, est tout au long dans les *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, tome VIII, page 105; et le même recueil, tome III, page 116, nous apprend qu'en 1511-1512 un maître maçon (entrepreneur<sup>??</sup>), du nom de Jacquet Fouquet (*sic*), travaillait à Tours: il appartenait probablement à la famille de notre grand artiste.

Daus ces derniers temps, M. Du Sommerard et M. le comte de Laborde se sont occupés de Fouquet, signalé, depuis l'année 1828, par J. L. Chalmel, qui lui a consacré, sous le nom de Fouquet (*sic*), un article biographique dans son *Histoire de Touraine* (in-8°, Tours, 1828, tome IV, page 186): il cite François Florius, *De commendatione urbis Turonicæ*, mais sans donner le passage ci-dessus. On suppose que Jean Fouquet naquit aussi vers 1420; il avait donc moins de vingt-sept ans quand il fut appelé à peindre le pape Eugène IV, mort en 1447; et Chalmel assure même qu'il n'était âgé alors « que d'environ vingt et un ou vingt-deux ans. » Cet auteur dit aussi qu'il fut en grande réputation sous le règne de Charles VII; et nous savons, par les comptes de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans et de Milan, qu'il vivait encore en 1472.

Jean Brèche, avocat, poète et littérateur, né à Tours en 1514, « le plus bel ornement de cette ville, » au dire de Jean Imbert, nous apprend que Fouquet eut deux enfants, Louis et François, peintres comme lui et qui soutinrent la réputation de leur père: « Quo certe alter non fuit præstantior, inter pictores, » Johannes Fouquetus (*sic*); utque ejusdem filii, Lodoïcus et Franciscus. — Dans les *Nouvelles sur les cours de France*, par le baron de Crespy-le-Prince, chef d'escadron d'état-major, on lit que Fouquet eut une fille du nom de Jeanne, mariée à Hugues de Sassenage, parent de la belle Marguerite de Sassenage.

<sup>1</sup> « Hic regnat lata Ceres, ac hylarior Lenæus pater, quo tota patria vinis abundat gratiosis, quæ nec sua viriditate sanguinem grossum generent, nec sua siccitate humidum radicale consumant. Fructus præterea hic saluberrimi nascuntur, quibus nec felicioribus Hesperidum hortos abundare puto, inter quos genus est pitorum quod, per excellentiam, *Bonum-Christianum* vocant, tantæ pulchritudinis ac suavitatis, sive crudum comedas sive coctum, ut de bonitate fructuum Paradisi nobis fidem possit efficere. Est autem fructus hujus arboris super omnia alia pira major ac durabilior, peculiaris tantum solo Turouensi, adeo ut si alibi inseratur vel plantetur, aut omnino fructus non reddat aut omnino degeneret. » — Les Tourangeaux ne sont pas aussi bien traités à diverses époques. Aleuin est sévère (726) en parlant d'eux (*Lettres à Charlemagne*), et, neuf siècles après, l'abbé de Longuerue (Louis Dufour, † 1733) disait d'André Duchesne: « Il était de Tours, ville qui, je crois, n'a jamais donné que lui qui ait eu du nom dans les lettres. Ces gens aiment la bonne chère, la bonne pâtisserie, et ne songent qu'à boire et à manger. » Jugement très-injuste, car peu de provinces, plus que la Touraine, ont produit une suite de personnages aussi remarquables dans les armes, les sciences, les lettres et les arts. (Voy. Chalmel, *Tablettes chronologiques*, etc. p. iij.)



maîtresse de Louis XI. La nouvelle intitulée *la Fille de Fouquet*, et dont la source nous est inconnue, a paru, en décembre 1834, dans *France et Europe*, recueil périodique, in-8°, imprimé à Paris, chez Fournier et C<sup>ie</sup>. A cette époque, nous avons envoyé à notre camarade et ami la preuve de l'existence de Jean Fouquet en 1472, et il l'a rapportée, en note, à la suite de la nouvelle et de nos réflexions sur le mérite de l'illustre maître.

M. de Crespy-le-Prince, peintre lui-même, élève de David et auteur de charmants tableaux, *Turenne endormi sur l'affût d'un canon*, *Mademoiselle de Clermont*, *l'Orpheline*, *le Convoi du pauvre*, etc. nous avait demandé de l'aider dans la publication des peintures attribuées à Fouquet, mais nous avons eu le malheur de perdre cet excellent camarade avant qu'il eût pu exécuter sa pensée.

(Voir, à la Bibliothèque impériale, le beau volume français des *Anciennetés des Juifs* (ancien fonds, n° 6891, olim 404), écrit pour Jean de France, dit le Bon ou le Camus, premier duc de Berri, et peint presque en entier par Fouquet. Ce prince, ami des arts, grand bâtisseur d'églises et de châteaux, avait fait faire les trois premières miniatures; mais sa mort, qui eut lieu en son hôtel de Nesle, à Paris, le 15 juin 1416, fit suspendre l'exécution des autres peintures, reprises seulement dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.)

<sup>1</sup> Nous avons en le tort de promettre, à la note 48 (p. 164), de parler ici des manuscrits et des reliques de Jean de Berry, troisième fils du roi Jean. C'était à l'appendice, lettre D, qu'à propos de la *croix de la sainte chapelle de Bourges*, publiée pages 24 et 103, nous nous étions proposé de faire connaître très-sommairement les trésors de tout genre, livres à miniatures et autres, statuettes d'or, d'argent et d'ivoire, croix et reliquaires enrichis de pierreries, curiosités religieuses, bijoux, objets d'histoire naturelle, médailles, tableaux, pierres précieuses, camées et camaïeux, etc. dont ce prince dévot et sensuel avait doté le délicieux édifice qu'il avait élevé à Bourges sur le modèle des saintes chapelles de Paris et de Vincennes. Nous aurions montré, en même temps, la première lettre d'une chartre représentant le roi Charles V au moment où, sa couronne en tête, il donne à son frère un gros et long morceau de la vraie croix, enchâssé dans une grande croix que celui-ci reçoit à genoux, tandis qu'un ange joue du violon et complète, à la fois, la scène et la lettre initiale. Mais on a déjà dit, page 106, que, faute de gravures à l'appui du texte, il a fallu supprimer ce complément du rapport. Nous nous bornerons donc, pour remplir une partie de nos engagements, à mentionner quelques-unes des reliques de Jean de Berry, en abrégeant les citations et conservant, autant que possible, les termes mêmes des inventaires :

Une dent de l'enfance de Notre-Dame; — Une partie de sa ceinture; — De la terre où Notre-Dame donna en Bethléem de son lait; — Du sépulcre Notre-Dame, du vaul (vallée) de Josaphat; — Des trois Enfants de la fournaise, venus de Langres (non retrouvé dans les Inventaires); — Du manteau du prophète Élie, de saint Georges et de saint André, donnés par l'empereur de Constantinople; — De la pierre dont saint Étienne fut lapidé; — De la manche de l'habit de saint Jean évangéliste; — Du figuier Pharaon, où Dieu, Notre-Dame et Joseph se mussèrent (se cachèrent) en Égypte; — Une pierre que Notre-Seigneur mua, au désert, en forme de pain; — Une grosse pierre qui est contre venin; — Une pierre qui garde d'avoir soif; — Une épée de saint Georges; — Du tombeau de sainte Catherine du mont Sinaï; — Du fust de la porte de l'église que saint Pierre fit bâtir à Rome par l'ennemi (le diable); — Un mouton d'or pertuisé (à jour) pour mettre oisellez de Chypre (boules ou pastilles de benjoin et autres parfums du Levant, sous forme d'oiseaux); — Un grand denier d'or bien pesant, auquel est contrefait au vif le visage de Julius César; — Un corps d'un Innocent (massacré par Hérode), donné par le doge de Venise; — De l'éponge du tableau où Notre-Dame pleura de saint Étienne (?); — Du gril de saint Laurent, etc. Ces deux dernières reliques, dit Le Laboureur, historiographe de France, lui venaient de messire Jean de Châteaumorant, qui les avait rapportées de Constantinople; et non-seulement, ajoute le même auteur, le pape Clément (Robert de Genève), son parent à cause de la duchesse sa seconde femme, lui en fournit à souhait, mais il lui en vint de tous côtés. (*Histoire de Charles VI, roi de France*, in-folio, Paris, 1663, t. I, p. 85.) — On s'apercevra qu'il a été fait mention de quelques objets étrangers aux reliques; nous ne savons s'il faut en accuser nos extraits; ce genre de confusion n'était pas rare durant le moyen âge.

Les inventaires apprennent aussi que Jean de Berry possédait nombre d'autres reliques insignes se rattachant directement à Jésus-Christ, telles que celles de l'abbaye de Saint-Denis, de la Sainte-Chapelle

(205) P. 50. A défaut d'Eusèbe, nous avons extrait ce passage du père Allegranza. (*Sacri Monumenti antichi di Milano*, in-4°, Milan, 1757, p. 96, dans la *Dissertation sur le serpent d'airain de saint Ambroise*, à Milan, déjà mentionné à la

de Paris, ou de Notre-Dame-du-Puy, données ci-après, aux pages 357 et 390. Par exemple : De la colonne où Notre-Seigneur fut lié ; — Des Courroies Notre-Seigneur ; — De la toble Notre-Seigneur ; — Du fust de la vraie croix ; — De la robe Notre-Seigneur ; — De l'éponge Notre-Seigneur ; — Du clou dont fut cloué Notre-Seigneur en la croix ; — Du tableau Notre-Seigneur (??) ; — Une épine de la sainte couronne ; — Des draps de l'enfance Jésus-Christ ; — Du linceul (*linceo*) dont Dieu était ceint, quand il lava, à la cène, les pieds de ses apôtres ; — Du suaire Notre-Seigneur ; — Du diadème Notre-Seigneur, étant au tombel.

(Nous nous arrêtons à ce dernier article pour faire remarquer que nous n'avons su trouver sa mention dans aucun autre catalogue de reliques. Il s'agit sans doute du linge que Nicodème, saint Jean et les trois Maries durent placer autour de la tête du Christ, pour étancher le sang qui coulait de son front, et sur lequel reposa sa tête dans le sépulcre. Au surplus, on peut recourir à la page 384 ; on y verra le dessin d'un Christ au tombeau, où ce diadème de la tombe est parfaitement indiqué : c'est également le seul exemple figuré que nous ayons jamais su rencontrer.)

Tout ce qui précède montre assez l'abondance des reliques moins célèbres, parmi lesquelles brillent cependant celles de saint Jean-Baptiste, des douze apôtres, des soixante et douze disciples, de Lazare et de sainte Marthe, sa sœur, etc. — L'œil de saint Étienne ; — De la barbe de saint Pierre, de l'église de Poitiers ; — De l'huile distillée du corps de saint Nicolas ; — De sainte Marie l'Égyptienne ; — La voile de sainte Agathe ; — Un chef des onze mille vierges, etc. etc.

Voici un passage de dom Millet, qui montre comment Charles V a pu donner au duc de Berry, son frère, ce gros et long fragment de la vraie croix : « La grande pièce du bois de la vraie croix, possédée par l'abbaye de Saint-Denis (dit-il, en son inventaire de 1638), avait un pied et demi de long (0<sup>m</sup>,48), sur une grosseur d'un pouce et demi en carré (0<sup>m</sup>,04). « Ce présent fut fait à Philippe-Auguste, en l'an 1209, par Baudouin, empereur de Constantinople. Nous tenons d'un ecclésiastique que la partie envoyée était beaucoup plus longue, trois pieds, pensait-il ; et c'est sur le morceau réservé que les rois exercèrent leur pieuse générosité. » (Voyez page 86 du *Trésor sacré ou Inventaire des saintes reliques et autres précieux joyaux qui se voyent en l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis-en-France*, 2<sup>e</sup> édition, in-18 ; Paris, 1638.)

Quant à la relique nommée ci-dessus *Tableau de Notre-Seigneur*, nous supposons qu'il s'agit de la tablette clouée au haut de la croix et portant l'inscription ordonnée par Pilate, ou, peut-être, la petite planchette horizontale, *suppedaneum*, sur laquelle ont reposé les pieds de Jésus-Christ durant son supplice. Il en est également fait mention en ces termes, par le même inventaire du Trésor de Saint-Denis, page 91 : « Un petit tableau d'or, garni de perles, rubis et émeraudes, sur lequel sont gravés ces mots : *Du Tableau de Notre-Seigneur*. » A côté, étaient encore du bois de la vraie croix et une couronne d'or garnie aussi richement, autour de laquelle on liait ces mots : *Cy a de la Corone d'espines dont Notre-Seigneur fut couronné*. Et ces trois insignes reliques étaient renfermées dans une chasse d'argent doré appelée la *Sainte-Chapelle* (c'était la copie de la Sainte-Chapelle de Paris), d'autant plus qu'elle est faite en forme de chapelle, et qu'en icelle, il y a quelques parcelles de toutes les reliques de la Sainte-Chapelle de Paris. On voit, dans cette chasse, deux verges d'or qui traversent de part en part, auxquelles sont suspendues douze petites fioles de cristal, six à chacune, garnies de petites bandes d'or émaillées et, sur l'émail, de petits écriteaux en or qui dénotent les reliques qui sont en chacune des fioles. Sur la première est écrit : *Du Sang de Notre-Seigneur*, etc. » (1<sup>o</sup> Du sang de N.-S. ; — 2<sup>o</sup> Du suaire de N.-S. ; — 3<sup>o</sup> Des cheveux de N.-S. ; — 4<sup>o</sup> De l'éponge de N.-S. ; — 5<sup>o</sup> De la robe de N.-S. ; — 6<sup>o</sup> Du sépulcre de N.-S. ; — 7<sup>o</sup> Du linceul dans lequel N.-S. fut ceint en la Cène ; — 8<sup>o</sup> De la pierre du Mont-Calvoire ; — 9<sup>o</sup> Du drap dont N.-S. fut vêtu en son enfance ; — 10<sup>o</sup> Du lait de la sacrée Vierge Marie ; — 11<sup>o</sup> Du couvre-chef de Notre-Dame ; — 12<sup>o</sup> Du chef de Saint-Jean-Baptiste.)

Puis suit la description du pendant de la *Sainte-Chapelle* contenant vingt-quatre reliques insignes : « Une autre très-belle chasse d'argent, de médiocre grandeur, faite sur le modèle de l'église de *Notre-Dame de Paris*, ses deux tours, le petit clocher, le portail et tout le reste ; très-bien représenté et fort industrieusement élaboré. Cette chasse, ou petite église, était jadis enclose en une ville toute d'argent, qui représentait La Guierche, et fut donnée, par le roi Louis XI, pour un vœu fait au glorieux martyr saint Denis. »

Nous avons prolongé la citation pour faire remarquer que Dom Félibien omet la plupart de ces détails intéressants. S'il eût écrit à notre époque, sans altérer en rien la vérité, il n'aurait pas craint non plus de rapporter (en leur refusant tout valeur historique) les pieuses légendes et les traditions fabuleuses qui se rattachent à la fondation de l'église abbatiale de Saint-Denis par Dagobert, notamment le miracle de la guérison du lépreux, racontant au roi comment Jésus-Christ, accompagné de saint Pierre, de saint Paul et de la cour céleste, avait fait lui-même la dédicace de la nouvelle église. Dom Germain Millet rapporte la légende tout au long et ne se permet pas de la discuter.

page 148. On trouvera, page 305, la suite de cette citation et l'analogie établie par l'auteur entre le dragon vaincu par Constantin et les monstres ou dragons portés aux processions chrétiennes.) Marangoni revient sur ce détail de la vie de Constantin, pour montrer qu'il faut aussi regarder comme symboliques les dragons (ou serpents) peints au pied de la croix et ceux qui sont représentés sous les images de saint Georges et de beaucoup d'autres saints. (*Delle cose gentilesche e profane, trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese*, in-4°, Rome, 1744, p. 47.)

Un autre ouvrage du même écrivain ecclésiastique, publié l'année précédente et que nous allons citer, l'avait dispensé de réfuter plus longuement toutes ces légendes fabuleuses de dragons vaincus par les saints, prises encore à la lettre par un grand nombre de chrétiens, et qui remontent, pour la plupart, au moment où la prédication de l'Évangile renversa dans chaque contrée le culte des faux dieux. La matière était délicate, et le pieux et savant chanoine d'Agnani s'appuie avec habileté sur le célèbre cardinal César Baronius (1538-1607), bibliothécaire du Vatican, auteur des *Annales ecclésiastiques* (42 vol. in-f°; Lucques, 1738-57).

« Bien que tels et tels peintres, dit Marangoni, nous représentent saint Maron ayant à ses côtés le dragon et la princesse, et prêt à exterminer celui-là en délivrant celle-ci (tout comme il a été en usage chez les anciens de peindre saint Georges, et plusieurs autres saints dans de semblables attitudes), il ne saurait exister une chose plus fabuleuse que la fiction du dragon et de la fille du roi sauvée de la gueule du monstre. En réalité, rien de cela n'est dans l'histoire; mais c'est un pur symbole, cioè non è istoria, ma un simbolo, signifiant, que toute province, toute ville peut implorer, par de tels saints, le suprême secours contre les efforts du dragon infernal. A propos de quoi (dans ses annotations au *Martyrologe romain*, sous la date du 23 avril), traitant des peintures de ce même saint Georges, sujet d'une connexion intime avec le nôtre, le cardinal Baronius s'exprimait savamment de la manière suivante :

« Cette peinture de saint Georges, où il est représenté en chevalier, tuant un dragon du fer de sa lance, tandis que, près de lui, une jeune fille est placée dans une attitude suppliante et implore son secours, j'estime qu'elle reproduit une image symbolique, bien plutôt qu'un fait aucunement historique; puisqu'en effet rien absolument de pareil ne se lit dans aucun des anciens actes. Mais il plaît à Jacques de Voragine (+ 1208), sans l'appui d'aucune autorité, de rapporter à quelque fait historique les personnages figurés dans cette scène. laquelle, selon l'usage de nos devanciers, a plutôt voulu exprimer, sous les traits de cette vierge, l'image allégorique de quelque province ou ville, implorant l'assistance d'un si grand martyr contre la puissance du démon. — *Pictura illa sancti Georgii, qua effingitur eques armatus, qui hasthæ cuspide draconem interfecit, juxta quem etiam virgo posita, manus supplices tendens, implorat auxilium, symboli potius, quam historiæ alicujus, opinor expressam esse imaginem; in nullis enim actis antiquis quicquam cujusmodi legitur. Sed a Jacobo de Voragine, absque aliqua majorum auctoritate, ea ad historiam referuntur; quæ potius, in virgine illa, typum exprimunt, more majorum provinciæ, vel civitatis alicujus, quam adversus diaboli vires tanti martyris imploret auxilium.*

« Que dans les temps les plus reculés, ajoute Baronius, les chrétiens aient eu coutume de produire ce genre de peintures symboliques, c'est ce qui nous est

« suffisamment enseigné par Eusèbe, dans la Vie de Constantin le Grand (liv. III, « chap. III), où il traite du portrait de cet empereur, accompagné du dragon transpercé par le prince au milieu du corps et précipité dans la mer. » (*Memorie sagre e civili dell'antica città di Novara, oggidì Città-Nuova, nella provincia del Piceno, etc. in-4° Rome, 1743.*)

On ne sait rien de la vie de saint Georges de Cappadoce, que les Grecs rangent parmi les *Grands martyrs*, sinon que son culte est très-ancien dans les deux Églises : sa mémoire est honorée le 23 avril. (Voyez, à ce mois, le Ménologe de l'empereur Basile II Porphyrogénète, *Menologium Græcorum*, etc. édité par le cardinal Albani, in-f°, Urbin, 1727, tome III, p. 68. Ce troisième volume n'a pas de gravures.) — « Les anciennes légendes, dit l'auteur de la *Christliche Kunst-symbolik*, attribuent à saint Georges, outre sa victoire sur le dragon, tant de miracles et d'actions diverses, que, déjà, dans le premier temps de l'Église (??), on recommandait d'apporter de la précaution dans l'emploi de ces livres apocryphes et autres semblables, et que Pie V (1565-1572) ordonne enfin d'écarter tous ces récits dans son bréviaire romain. » (Voyez *Rüstung*, armure.)

Alban Butler et son traducteur Godescard (Lyon, 1818) ne parlent, au 14 février, que de saint Maron, abbé en Syrie (v<sup>e</sup> siècle), fêté, le 9 de ce mois, par le *Martyrologe universel* et par les Maronites, qui le reconnaissent pour leur patriarche. Quant au Maron martyr, omis par la plupart des hagiographes, et dont il est sans doute question dans cette note, *Les fleurs des Vies des Saints* (édition de 1646) ne parlent pas du miracle du dragon et de la princesse. Le P. Ribadeneira, ou son annotateur, se contente de dire, au 15 avril : « Saint Maron (martyr à Rome) fut chargé sur ses épaules d'une grosse pierre, que septante personnes eurent assez de peine à mettre; laquelle, toutefois, il porta gaiement, comme si n'eût été que de la paille, l'espace de deux lieues : au bout de quoi, il fut décollé. Son corps fut inhumé sous cette grosse pierre par les chrétiens qui se convertirent par ce miracle. »

Pour beaucoup de ces saints personnages, leur existence et leurs bienfaits ne peuvent être révoqués en doute; mais il arrive trop souvent, comme on pourra voir, p. 443 et suiv. à l'égard de saint Martial (III<sup>e</sup> siècle), premier évêque de Limoges, que les détails fournis par les hagiographes et leurs récits miraculeux ne soutiennent pas le moindre examen. Les légendes n'en sont pas moins curieuses, et c'est là, avons-nous déjà dit, que se trouve l'explication d'un grand nombre de sujets peints et sculptés. À cet égard encore, l'étude des miniatures est un des plus grands secours que puisse rencontrer l'archéologie.

Le dragon terrassé aux pieds de son vainqueur, image presque inséparable de l'archange Michel, est souvent aussi l'attribut des saints qui, à l'exemple de saint Georges de Cappadoce, purgèrent, dit-on, les campagnes de certains monstres dévastateurs; et la même allégorie exprimera de même la défaite du paganisme. Le nombre de ces héros de l'Église est assez considérable; mais, à l'exception du populaire saint Georges, dont la légende chevaleresque inspira les artistes de toute la chrétienté, leur image est facile à reconnaître; parce qu'elle ne s'étend guère au delà du théâtre de leurs exploits. Saint Théodore d'Héraclée, soldat romain; saint Florence (Florentius Vindemialis); saint Longin, qui perça le côté de Jésus-Christ; sainte Marthe, sœur de Lazare, et sainte Marguerite d'An-

tioche; saint Cyriaque, diacre; saint Hilarion, hermite; saint Jean de Reims, bénédictin; saint Marcel, évêque de Paris; saint Romain, évêque de Rouen, et sans doute plusieurs autres, sont presque toujours ainsi représentés. Saint Magnus ou Mang, fondateur du monastère de Füssen, dans les Alpes Juliennes (+ 666) est entouré de dragons, de serpents et de diverses bêtes féroces, parce que, dans sa mission toute de civilisation, il a extirpé à la fois le paganisme et les bêtes féroces qui ravageaient ces contrées.

Des motifs, quelquefois analogues, ont donné naissance à l'attribut exclusif du serpent. On le trouve, pour une cause ou pour une autre, avec sainte Anatolie et sainte Christine, saint Didyme le Grec, saint Hilaire, évêque d'Arles, saint Paternus, saint Phocas d'Antioche, saint Jacques de la Marche (d'Ancone), saint Romain, évêque de Rouen, nommé ci-dessus, et surtout avec saint Patrik ou Patrice, l'Armoricain, apôtre d'Irlande (+ 490), nommé d'abord Sucher ou Socher, que saint Germain d'Auxerre appelait Mogon, et auquel, d'après notre auteur allemand, le pape Célestin conféra le titre de patrice. On met des serpents à ses pieds, parce qu'il a chassé d'Irlande tout les animaux venimeux, et souvent, ajoute-t-il, « il est aussi fait allusion, dans des images peintes et sculptées, au trou de saint Patrice, parce que ce saint accorda la faculté aux incrédules de jeter un coup d'œil (par cette ouverture) dans le feu du purgatoire. » (Voy. *Schlange, Drachen, Lindwurm*, pages 161 et 309; — et, sur saint Patrice, ci-après, page 485.)

*Note additionnelle.* De nouvelles considérations sur le même sujet ont paru dans la *Symbolique de l'art chrétien et Iconographie chrétienne*<sup>1</sup>. A l'article *Dragons, Serpents, Monstres reptiles* (*Drachen, Schlange, Lindwurm*), l'animal fantastique, le dragon est exclusivement présenté comme le symbole du mal et l'adversaire de l'Agneau : on sait maintenant ce que l'on doit penser à cet égard (voyez ci-dessus, pag. 47 et suivantes). Nous nous hâtons d'ajouter que, sur ce point seulement, c'est-à-dire, par rapport à l'attribution exclusive, nous différons d'avis avec le savant archéologue : sauf cette appréciation erronée, sa doctrine nous paraît orthodoxe. Pour lui, comme pour nous, dragon ou serpent est le même animal. « L'ancien langage allemand, dit-il, emploie indifféremment dragon pour serpent, et vice versa, afin de désigner également, et le mal personnifié (le diable), et le mal abstrait (les pensées impies et les plaisirs coupables). De même, dans les usages de la symbolique chrétienne, l'impiété est représentée par le dragon ou serpent, etc. »

Après avoir montré l'analogie de certaines légendes entre elles et comment il faut prendre, pour de simples allégories, ces victoires des « champions du

<sup>1</sup> *Christliche Kunstsymbolik und Iconographie; Ein Versuch die Deutung und ein besseres Verständnis der kirchlichen Bildwerke des Mittelalters zu erleichtern: Symbolique de l'art chrétien et Iconographie chrétienne; essai (où l'on se propose) de rendre plus aisée l'explication des ouvrages figurés (sculpture et peinture) des églises du moyen âge, et d'en donner une meilleure interprétation; in-8°, Francfort-sur-le-Mein, 1839.* — Ce volume, de 222 pages, a été traduit en entier pour nos travaux par M. Bouville, ancien professeur au lycée Bonaparte, qui nous a été signalé par M. le baron Alexandre de Humbolt, comme « l'un des hommes comprenant le mieux l'allemand, et dont l'honnêteté littéraire ne pouvait être surpassée. » Sa bonté, son amitié et son goût particulier pour les antiquités religieuses l'ont porté à revoir aussi toutes nos traductions des passages latins; mais nous devons avouer que ce motif, dont on ne se plaindra pas, a retardé quelquefois l'impression de nos feuilles.

Christ » sur les dragons ou serpents monstrueux<sup>1</sup>, l'auteur se demande s'il ne faut pas chercher, parmi les animaux fossiles de l'ordre des sauriens, le type de ces créations singulières. Cette même pensée nous a souvent agité à la vue des *initiales dracontines* prodiguées sur les manuscrits occidentaux du x<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle; et notre satisfaction n'a pas été médiocre, en rencontrant ici une opinion très-discutable sans doute, puisque l'histoire est muette à cet égard; mais qui trouve un puissant appui dans la similitude extraordinaire de ces grands reptiles sauriens avec les dragons de l'antiquité et du moyen âge.

Les exemples choisis d'abord pour être mis ici sous les yeux de nos correspondants étaient tirés d'une Bible abrégée, offerte, dit-on, à l'infortuné Conradin, fils de l'empereur Conrad IV, peut-être durant le cours de l'expédition que termina la bataille de Tagliacozzo et l'assassinat juridique du dernier des Hohenstauffen (1268). Nous avons rencontré au xiii<sup>e</sup> siècle, surtout dans la haute Italie, des peintures plus belles, nous n'en avons jamais vu d'aussi fantastiques quant à l'encadrement des sujets et au développement qu'y reçoivent des dragons occupant quelquefois toute la marge de la page.

Nous allons maintenant donner la parole à notre auteur, non sans exprimer le regret de tronquer cet excellent article, qui ajoute une force nouvelle aux paroles du cardinal Baronius, rapportées au commencement de cette longue note :

« D'anciens écrivains catholiques ont déjà exprimé l'opinion que le dragon tué par saint Romain de Rouen, saint Marcel de Paris et d'autres, est seulement un symbole du diable, dont ces saints auraient détruit la puissance par la prédication de l'Évangile. En beaucoup de cas, assurément, c'est ainsi qu'il faut entendre les légendes de dragon, qui sont extrêmement nombreuses. L'image mal comprise peut avoir amené le récit du combat, à une époque où la signification symbolique s'était déjà évanouie. Cependant il ne faut pas oublier ici une circonstance remarquable. Les dragons et les géants appartiennent, d'après nos croyances populaires, à ce monde méchant et effroyable, qui s'est mis en opposition avec la pure création de Dieu; mais qui n'échappera pas au jugement de Dieu. Différents mythes racontent comment l'orgueil des géants a été puni. Dans nos contes populaires, ils se montrent presque craintifs et peureux, désespérant du bonheur céleste; leur règne est passé. Ainsi qu'eux, les animaux qui leur appartiennent sont condamnés. Cette notion s'est fondée sur la multitude de traces ou de débris d'une nature détruite, toute différente de la nôtre, qui se sont présentés si fréquemment sous forme de pétrifications.

« A ces espèces appartiennent en particulier les races disparues des lézards géants (sauriens), que nous pouvons bien nommer des *dragons*; puisque, dans toute leur structure, ils ont la plus grande ressemblance avec ces reptiles ou dragons, dans les vieilles images de saints. Ajoutons que les plus anciennes de ces images

<sup>1</sup> La légende de saint Julien de Cilicie raconte comment un horrible dragon, qui, depuis longtemps avait établi sa demeure dans un temple de Jupiter, après la ruine de ce temple, se répandit çà et là dans le pays et engloutit les habitants : ce qui s'accorde avec le fait historique que le paganisme se maintint dans le pays, longtemps encore après que les temples eurent été ruinés dans les grandes villes. Il en est de même en d'autres endroits. — Saint Julien, martyr, proposé par saint Jean Chrysostome, son panegyriste et son historien, comme un des plus parfaits modèles de la patience chrétienne, fut cousu dans un grand sac de cuir rempli de sable, avec des couleuvres, des vipères, des scorpions et d'autres insectes venimeux, et jeté à la mer.

présentent entre elles un accord si marqué dans le dessin caractéristique du corps de dragon, qu'il est permis de douter que ces figures soient sorties exclusivement de l'imagination des artistes. Suivant la manière de voir des anciens chrétiens, *der älteren Christlichen*, ces êtres appartiennent au royaume du Méchant : car ils sont marqués de ses signes caractéristiques ; ils sont voués à subir la défaite.

« Dans les anciennes légendes des saints convertisseurs de peuples païens, la propagation du christianisme est généralement accompagnée de la destruction des animaux dangereux et des diverses améliorations qui peuvent rendre une contrée habitable. Y aurait-il lieu d'admettre que quelques sauriens isolés, même après la grande catastrophe géologique qui fit périr ces espèces d'animaux géants, auraient prolongé sur la terre leur pénible existence ? Il n'est pas sans importance de rappeler que, dans les endroits où les géologues ont trouvé à l'état fossile ces lézards géants on rencontre généralement des fables populaires où il est question de poissons gigantesques, de reptiles ou de dragons, nommément dans la France, si riche en histoires de dragons, ainsi que dans les contrées du haut Mein, d'où nous avons les plus beaux modèles de sauriens de toute espèce.

« Eu conséquence, on peut être amené à conclure que le dragon appartenant à l'histoire de la nature s'est confondu avec le dragon symbolique, quand on voit le nombre si extraordinaire de mythes de dragons que l'on peut citer. Au surplus, il suffit de considérer la haute antiquité des mythes orientaux (relatifs au serpent) et l'usage biblique de ce mot appliqué à Satan pour conclure qu'en général les récits chrétiens de dragons ne sont point provenus de traditions celtiques et germaniques ; mais qu'on s'est borné à les faire passer directement dans les légendes chrétiennes. (Pages 43 et 44.)

La défaite du *dragon* est souvent exprimée par une autre allégorie, celle de la *source jaillissante*, là où le saint a planté son *bâton* dans la terre. Comme le remarque très-bien le même auteur, au mot *Quellen*, sources (pages 145 et 146), la répétition fréquente et même innombrable du miracle oblige presque à admettre que cette image était en général symbolique. Moïse faisant sortir l'eau du rocher se trouve souvent reproduit dans les peintures cycliques des catacombes. « Depuis l'époque la plus ancienne, il était ordinaire, dit-il, à la manière de sentir des chrétiens, de concevoir et de comprendre la signification sensible de l'eau dans cette connexion mystique. Je dois admettre en conséquence, que le récit sans cesse répété de telles sources, dont tant de légendes font mention, est provenu de l'image mal comprise. Un chroniqueur du VIII<sup>e</sup> siècle (Bède) raconte que, dans l'étable de Bethléem, la nuit où naquit le Christ, avait jailli une source auparavant inconnue<sup>1</sup>. Ici se produit de la manière la plus évidente la na-

<sup>1</sup> Dans le chapitre intitulé : « A sçavoir-môn (*sic*) si l'église du Puy (en Velay) est la première dressée en l'honneur de Notre-Dame, » le P. Odo de Gisey (*ut infra*, p. 66 et suiv.), en lui donnant le sixième ou le septième rang, quoique la dédicace en ait été faite par les anges, raconte, d'après saint Damase, pape, que Calixte I<sup>er</sup> (222-230), éleva une église « en l'honneur de la sacrée Vierge, Mère de Dieu. . . . au delà du Tibre, et, à l'endroit où la Vierge accoucha, sourdit un ruisseau d'huile. » Tout ce chapitre est fort curieux : l'auteur (que nous retrouverons plus tard, page 297) met en première ligne « le superbe édifice des Argonautes, que l'oracle d'Apollon prédit devoir être consacré à la Vierge ! . . . et la fameuse église de Chartres, ouvrage des druides gaulois, environ 500 ans devant la

ture du symbole. Quand Bède suppose à la source un but domestique, cela prouve seulement qu'il a reçu la légende d'un temps ancien, et que lui-même ne l'a plus comprise.» (Selon nos extraits, le vénérable Bède dit qu'on la vit sourdre à la porte de Bethléem, et qu'elle coulait encore de son temps.)

«Ailleurs, c'est en général le *bâton* du saint, qui fait naître la source. Remarquons encore que les saints auxquels on attribue de semblables miracles sont précisément ceux qui ont surtout agi comme apôtres (missionnaires) pour la propagation de l'Évangile. Peut-être faut-il chercher dans ce bâton la forme originelle du *bâton pastoral* des évêques, et toute la légende pourrait se traduire dans ce sens : le ministre (épiscopal) enseignant (l'Église) a produit ici, par tel ou tel serviteur de Dieu, une vie nouvelle; il en est ainsi (pour rappeler seulement quelques exemples) de saint Macaire, patriarche d'Antioche; de saint Julien, apôtre du Mans; de saint Josse ou Jodocus de Ponthieu, de saint Clément de Rome, etc.

«Outre le bâton, ce sont aussi la prière, les larmes et le sang des martyrs, auxquels ces sources miraculeuses doivent leur origine. C'est la prière qui opère ce miracle dans la vie de saint Columban, de saint Antonin de Toulouse, de saint Clément de Rome; et il est dit encore de celui-ci, que l'Agneau (de Dieu) lui montra l'endroit de la source. Une source jaillit là où tombent les larmes du pieux suppliant, comme dans la légende de saint Rieul; ou bien elle est produite par le sang des martyrs, comme dans la légende de sainte Julitta, de l'apôtre saint Paul, etc.»

(On raconte de même que lorsque saint Agrève du Vivarais, évêque du Puy, (VII<sup>e</sup> siècle), fut décapité par l'ordre d'une femme impie, une *source* d'eau salubre sortit du lieu où sa tête s'arrêta. Odo de Gisey, *ut supra*, p. 168.)

«Dans un ancien manuscrit allemand, il est dit de la mort de saint Paul « que lorsque la tête lui fut tranchée, du miel et du sang sortirent de son corps, et que la tête fit trois sauts et prononça, chaque fois, trois fois le nom de Jésus-Christ. Mais, lorsqu'elle toucha la terre, trois belles fontaines parurent, qui subsistent encore; et leur eau fait mouvoir la roue d'un moulin. Les fontaines « sont placées à cinquante pieds l'une de l'autre.»

Voir aussi *Rome chrétienne*, par M. Eugène de la Gournerie, in-8°, Paris, 1843, t. I, page 15. L'auteur se contente de mentionner les trois fontaines, sans parler du miel et du lait qui se répandirent avec le sang. Nous n'avons pas eu le temps

naissance de Notre-Seigneur; avec son autel dédié *A la Vierge qui devait enfanter*, VIRGINI PARTURÆ, où, depuis, une chemise d'icelle fut mise par Charles le Chauve, roi de France, au dire de plusieurs écrivains.» Des églises érigées « en l'événement, » la célèbre *Nuestra Señora del Pilar* de Saragosse, bâtie par l'apôtre saint Jacques, et l'Oratoire non moins célèbre du Mont-Carmel, ne viennent encore qu'en deuxième et quatrième rang (liv. I, chap. xv). — L'auteur fait aussi connaître, au chapitre xxv, les vierges les plus célèbres de France, comme Notre-Dame de Chartres, du Puy-en-Velay, d'Embrun en Dauphiné, de Roquemadour en Quercy, de Liesse en Picardie, de Haute-Faye en Agenais, de Cléry près d'Orléans, de l'Île-Barbe, sur le Rhône, du Grau-les-Agde, près de l'embouchure de l'Hérault, etc. et huit ou dix autres « moindres en grandeur, mais possible pareilles en dévotion. . . . et renommées pour les miracles.» Dom Millet dit que la chemise de la Vierge a été transférée de Besançon à Chartres par Charles le Chauve (*le Trésor sacré de Saint-Denis*, *ut supra*, p. 172). — Voyez, aux corrections, notre observation sur Notre-Dame du Grau, confondue ailleurs avec Notre-Dame de la Crau.



de vérifier s'il est question du miracle dans *l'Esquisse de Rome chrétienne* par M. l'abbé Ph. Gerbet, 2 vol. in-8°, Paris, 1844.

Un charmant petit volume, publié sans nom d'auteur en 1855, et qui n'est pas dans le commerce, parle seulement de la source d'eau pure que saint Pierre et saint Paul firent jaillir dans la prison Mamertine, où ils étaient détenus avant leur supplice. Nous rentrons encore dans la donnée ci-dessus : car, avec cette eau, « ils baptisèrent leurs gardiens, qui se convertirent au christianisme. » (*Voyages en Italie*, 1843-1853, in-12 de 262 pages, Paris, 1855, partie II°, page 97.)

Il ne nous appartient pas de soulever ici le voile de l'anonyme et de chercher l'interprétation des initiales G. de B. qui terminent le volume ; mais nous croyons que l'auteur de cette promenade trop rapide, ancien membre du conseil d'État et de nos assemblées législatives, pourrait avoir rempli, dans ces dernières années une haute mission militaire en Italie ; et voici près de vingt-cinq ans, si nos souvenirs ne nous font défaut, que l'Académie des sciences aurait couronné un ouvrage plus sérieux, sorti de la même plume, sur l'établissement des Français dans la régence d'Alger, et les moyens d'en assurer la prospérité.

(206) P. 50. Étienne Baluze, *Capitularia regum Francorum*, in-folio, Paris, 1780, tome II, colonne 109, § VII : *Ut privilegia et immunitates ecclesiarum conservet*. Après avoir exposé que saint Eucher, évêque d'Orléans, transporté mentalement, durant sa prière, dans un autre siècle, avait vu le prince Charles (Martel) tourmenté au fond de l'enfer, les évêques de Reims et d'Orléans ajoutent que, revenu à lui, notre saint manda saint Boniface (évêque de Mayence), Fulrad, abbé de Saint-Denis-en-France, et le premier aumônier du roi Pépin (le Bref), leur disant qu'il leur donnait, pour preuve de ses paroles, d'aller à ce tombeau, afin, s'ils n'y trouvaient pas le corps, qu'ils tinsent son récit pour chose vraie. « Ceux-ci se dirigèrent alors vers le susdit monastère, où le corps de ce Charles avait été inhumé ; et, ouvrant son tombeau, on aperçut subitement un dragon s'en échapper ; et tout l'intérieur fut trouvé noirci comme s'il avait été brûlé. Et nous-mêmes, écrivirent les évêques, nous avons vu des hommes qui ont vécu jusqu'à nos jours, lesquels avaient assisté à la chose, et, de vive voix, nous ont attesté avec vérité ce qu'ils ont vu et entendu. » — « Ipsi autem pergentes ad prædictum monasterium, ubi corpus ipsius Karoli humatum fuerat, sepulchrumque illius aperientes, visus est subito exisse draco, et totum illud sepulchrum interius inventum est denigratum, ac si fuisset exustum. Nos autem illos vidimus, qui usque ad nostram ætatem duraverunt, qui huic rei interfuerunt, et nobis viva voce veraciter sunt testati quæ audierunt atque viderunt. »

Il faut ajouter que les critiques, et, parmi eux, le cardinal Baronius, rejettent la légende de Charles Martel, principalement par ce motif, que saint Eucher mourut dix ans avant ce prince ! Toute cette discussion, relative à la damnation de Charles Martel, est rapportée par dom Germain Millet, p. 187 et suivantes du *Trésor sacré de Saint-Denis*, in-18, Paris, 1638<sup>1</sup>. — En général, le clergé se

<sup>1</sup> L'honnête bénédictin, qui ne peut oublier le bienfaiteur de son abbaye et les immenses services rendus à la religion chrétienne par l'illustre vainqueur d'Abdérame, fait remarquer : que Duplex, au tome I de son *Histoire de France*, réfute péremptoirement « cette imposture et pure fable ; » — que si le cardinal Baronius (*Annales*, t. IX, ann. 731-741) « prouve, par de bons auteurs, que saint Eucher était mort dix ans auparavant Charles Martel, le docte Molanus dit quatorze ; » — « enfin, toujours d'après Baronius, que saint Boniface, évêque de Mayence (l'un de ceux que la même fable dit avoir

montre peu favorable aux Carolingiens : la mémoire de Charlemagne elle-même ne fut pas épargnée. Walafride Strabon, abbé du célèbre monastère de Reichnau, fondé sous les Mérovingiens (724), représente l'illustre empereur « livré, dans l'autre monde, à un supplice toujours renouvelé, pour le punir de ses adultères. » (Desportes-Boscheron). (Voir le *De Visionibus sancti Wettini, canonici Basileensis.*) Strabon composa ce poème de neuf cents vers étant âgé de dix-huit ans, et c'était sous le règne de Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, qu'il s'exprimait aussi librement.

(207) P. 50. Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, peintures, pl. LXXII, d'après un manuscrit des *Tragédies de Sénèque*, conservé à la bibliothèque du Vatican, n° 355 de la bibliothèque des ducs d'Urbino. Les trois furies sont nues, assises, les jambes croisées, au milieu des flammes; on lit en latin, au-dessus « de leurs têtes : *Furies infernales.* — Bible du XII<sup>e</sup> siècle, de M. J. Barrois, manuscrit d'origine méridionale, déjà cité page 231. « Le siège de l'Antechrist, au fond des enfers, est soutenu, en manière de supports héraldiques, par deux dragons bipèdes, armés d'une pique, à peu près comme Palliot les donne au Portugal (page 598). Cependant nous avons vu, page 55, et nous verrons plus loin, à la page 335, que des dragons supportant les pupitres des évangélistes peuvent être pris en bonne part. Il en est de même dans toute la symbolique chrétienne; ainsi que l'a dit saint Augustin, « cela dépend de la place et du sens général. » (Voyez page 220.) A cette même page 335, on rappellera que des figures humaines, placées en manière de supports, se rencontrent en France et en Allemagne dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Le traître Judas est appelé *filz de perdition* (et non de la perdition, comme nous avons dit dans le texte), et les Juifs, *enfants du diable*, dans l'Évangile selon saint Jean (chap. XVII, vers. 12, et chap. VIII, vers. 44). On peut aussi lire, à cet égard, le *Sylva allegoriarum* au mot *Filius*, où se trouve énuméré ce qu'on doit entendre par les fils de fornication, le fils de l'apôtre, les fils d'Abraham, etc. lesquels, selon saint Augustin, ont été produits, les uns pour la liberté et les autres pour la servitude; pour une liberté louable ou pour une damnable servitude, comme Philippe Simon, et, même, pour une damnable liberté, etc. On trouvera, dans le même ouvrage, les figures symboliques de ces divers personnages.

(208) P. 51. « J'appellerai l'épée contre Gog, sur toutes mes montagnes, dit le seigneur notre Dieu, et ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées. » (*Ézéchiel*, chap. XXXVIII, vers. 21.) A l'occasion de ce passage du prophète, on lit dans le *Sylva allegoriarum* : « *Dirigitur gladius uniuscujusque in fratrem suum, quando hæresis pugnat adversus hæresim.* » Or on voit ci-après

assisté à l'ouverture du sépulcre de Martel), exhortant à la vertu Carloman, roi d'Austrasie, fils du même Martel, ne lui propose autre modèle, ni patron, que son propre père Charles Martel. » Et dom Millet termine ainsi : « Quant à ce que Martel, fils de Pépin, voulut être enterré hors de l'église de Saint-Denis, la face dessous, pour l'extirpation des péchés de son père, cela fait pour moi et démontre manifestement qu'il ne croyait pas qu'il fût damné..... Il ne pouvait ignorer, étant chrétien, que l'Église ne prie point Dieu pour les damnés. De là est que ce grand docteur de l'Église, saint Augustin, disait que, s'il savait que son père fût damné, il ne prierait non plus pour lui que pour le diable. »

que cette interprétation de saint Jérôme s'applique aux *dragons* combattant les uns contre les autres, puisque l'illustre docteur lui-même et saint Augustin les prennent pour le symbole du diable et des hérétiques. — Voir, dans Guïars des Moulins, le symbole des deux *dragons combattants* (*Bible historiales*, manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, in-folio, Théologie française, n° 12, au songe de Mardochée (*Esther*, chap. x, vers. 5 et suivants). Le songe est ici dans le corps de l'histoire d'Esther, et point à la fin, selon l'usage des anciennes Bibles. Guïars des Moulins composa son livre de 1291 à 1294, et le manuscrit de l'Arsenal est de l'an 1317.

(209) P. 51. Tertullien, *De la couronne du soldat* (Panthéon littéraire; *Choix de monuments primitifs de l'Église chrétienne*, page 340, col. 1): « L'apôtre, dit-il, commande de faire un long et éloigné divorce d'avec l'idolâtrie, de ne s'en approcher en façon quelconque. Le dragon terrestre ne laisse pas d'attirer par son haleine les oiseaux de bien loin, pour les englotir. »

(210) P. 51. Saint Augustin, dans le livre de *la Cité de Dieu*, et saint Jérôme, *Sur Isaïe*, disent que les maisons de Babylone sont occupées par les *dragons* lorsque le monde est rempli de démons et d'hérétiques. (Voyez le *Sylva allegoriarum*, au mot *Implere*.)

« Cette Babylone, dit le prophète, si distinguée entre les royaumes du monde, dont l'éclat inspirait tant d'orgueil aux Chaldéens, sera détruite, comme Sodome ou Gomorrhe, que le Seigneur a renversées. — Elle ne sera plus jamais habitée, et elle ne se rebâtera point dans la suite de tous les siècles; les Arabes n'y dresseront pas même leurs tentes, et les pasteurs n'y feront point reposer leurs troupeaux. — Mais les bêtes sauvages s'y retireront; ses maisons seront remplies d'oiseaux funestes; les autruches y viendront habiter, et des monstres horribles y feront leurs danses. — Les hiboux hurleront à l'envi l'un de l'autre dans ses maisons superbes; et les dragons habiteront dans ses palais de dehors. » (Chap. XIII, vers. 19, 20, 21 et 22; édition de Th. Desoer.)

« Constantin, entrant dans Rome après ses nombreuses victoires, refusa, dit Molanus, de laisser élever sa statue sur une place publique de Rome, si elle ne portait dans la main une lance en forme de croix, avec cette inscription : « *HOÇ SA-LUTARI SIGNO, VERO FORTITUDINIS INDICIO, CIVITATEM VESTRAM TYRANNIDIS JUGO LIBERAVI*, par ce signe du salut, véritable indice du courage, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie. » (Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. III, chap. xxxv.) Bien plus, dans un tableau qu'il avait fait mettre à la porte du palais, il se fit voir à tous les yeux ayant, au-dessus de sa tête, le signe de la Passion et du salut, *salutaireque Passionis insigne*, et, dans le même tableau, la BÊTE hostile et ennemie, qui avait attaqué l'église de Dieu par la tyrannie des impies, était représentée sous la figure du DRAGON transpercé d'une lance et précipité au fond de la mer. « Ainsi l'empereur, par cette peinture symbolique et allégorique, *subtili et artificiosa pictura*, cherchait à reproduire les paroles prophétiques. » (Eusèbe, *ibidem*, liv. II, imo III, chap. III.)

Et le père Paquet ajoute en note : « Ce passage d'Eusèbe mérite d'être remarqué. Il prouve que, dans la pensée générale des chrétiens, au temps de Constantin, la Bête de l'Apocalypse n'était autre chose que l'empire romain, favorable à

l'idolâtrie et persécutant les saints et les disciples du Christ.» (Molanus, *ut supra*, lib. II, cap. LXIV, p. 198; *De statuis principum, potissimum Constantini Magni.*)

Bosio ou plutôt Bottari (*Roma sotterranea*, 1737 à 1754) fait connaître, pl. XXX de son premier volume (p. 47), la forme du nouveau labarum et du monogramme du Christ, inscrit dans une couronne. Selon la description minutieuse qu'en donne Eusèbe, dans la *Vie de Constantin le Grand*, liv. I, chap. xxxi, il se composait, dit-il, d'une haste dorée, avec une traverse qui formait la croix, au sommet de laquelle était une couronne ornée de pierres précieuses, renfermant le nom adorable du Christ. — S'il faut en croire le récit d'Ordéric Vital (*Histoire de Normandie*, *ut supra*, t. III, liv. VII, p. 147 et 148), le labarum fut perdu par les Grecs, devant Durazzo, au temps de l'empereur Alexis Comnènes (+ 1118), dans une affaire avec les Normands. « Ils perdirent alors, dit le chroniqueur, une croix d'airain, que l'empereur Constantin avait fait faire à l'image de celle qu'il vit dans les cieux, au moment où il allait en venir aux mains avec Maxence. A leur retour du combat, les Normands firent naître dans le cœur de leurs compagnons d'armes une grande joie et l'espérance de la victoire. Quant aux Grecs, ils conçurent une profonde affliction et une grande défiance de leurs forces, par la perte qu'ils avaient faite de la croix du Seigneur, qu'ils travaillèrent de tous leurs moyens à racheter par de grandes sommes d'argent. Mais Guiscard regarda comme indigne de conclure un tel marché, parce qu'il estima que l'airain qui composait cette croix était, par la vertu du Christ, plus précieux que tout l'or du monde. C'est pourquoi il porta toujours cette croix avec lui, dans beaucoup de circonstances périlleuses. Après sa mort, le couvent de la Sainte-Trinité de Venosa l'a conservée respectueusement jusqu'à ce jour, et la révere avec plusieurs autres reliques de saints <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Le savant Augusti, qui traite du labarum avec quelque étendue dans son *Manuel d'archéologie chrétienne*, réfute d'abord, « comme étant en opposition directe avec l'histoire, » cette assertion de certains écrivains, que l'usage de la figure de la croix n'a commencé, chez les chrétiens, qu'au siècle de Constantin. (Voyez, page 51 de ce Rapport, la mention d'une croix gravée sur pierre, et qu'on suppose antérieure à Constantin.) — Cet empereur, ajoute Augusti, n'a fait que rendre publique la croix, qui, auparavant, avait été un objet et un motif de haine et de persécution, et, en l'élevant, sous le nom de labarum, au titre de bannière de l'empire, il lui a donné une plus haute importance. Eusèbe, à la vérité ne mentionne pas la découverte, l'*Invention* (littéralement la trouvaille) d'Hélène; mais il raconte pourtant (*Vita Constantini Magni*, lib. I, cap. xxviii et xli) d'une manière détaillée, et, en partie, comme témoin oculaire et auriculaire, comment Constantin, après l'apparition publique, vue de toute l'armée, de la croix céleste, et après l'apparition nocturne du Sauveur et l'instruction qu'il en reçut, avait fait imiter par des artistes le signe symbolique du salut, *σωτήριον σημειον και σύμβολον* (chap. xxxi), et l'avait constitué bannière de l'empire. — L'ancien labarum portait une aigle.

Par rapport à la narration et à la crédibilité du fait, il a régné de tout temps une grande diversité d'opinions. Les relations des anciens laissent incertain si l'apparition de la croix a eu lieu dans les Gaules ou devant Rome; si c'est durant la guerre contre Maxence ou contre Licinius. — Le plus grand nombre se déclare pour le pays au delà des Alpes; mais la question reste indécidée entre Besançon, *Bisanthium*, *Vesontium*, et Trèves ou Cologne (Manso, *Leben Constantins d. Gr.* p. 85). — Ces mêmes relations laissent également incertain si l'apparition de la croix a eu lieu en réalité, ou seulement dans la vision de l'empereur. Selon quelques écrivains, l'apparition est réelle et peut s'expliquer en faisant la part ou de la physique ou de la psychologie. A cet égard, répond Augusti, ce que l'empereur assurait à Eusèbe, étant d'un âge avancé, sans être d'une haute vieillesse (car Constantin mourut à soixante-quatre ans), ce qu'il assura, dis-je, de la manière la plus solennelle, *ὄρακις πιστωσαμένου τὸν λόγον* (chap. xviii), mérite toute croyance. Suivant d'autres, ce n'est qu'une fable et une

(211) P. 51. Mabillon, *Annales bénédictines*, ut supra, tome V, page 634, 2<sup>e</sup> colonne. L'abbé Jarunton, ou Gérente, dont nous avons parlé note 134 (p. 215), rappelant l'hérésie de Cérinthe, recommande aux moines de Saint-Hubert des Ardennes d'éviter toute communication « avec ceux qui, par l'hérésie, se séparent du corps de Jésus-Christ; qui, par l'avarice, sont les flèches du diable, les dents du gosier de l'Antechrist, *dentes in faucibus Antechristi*, la race rusée des vipères et les instruments de l'antique serpent. » Dans la Bible déjà citée de M. Barrois, des flèches enflammées partent de la bouche de l'Antechrist, et le mot *αἵρεσις*, hérésie, est écrit sur ses crochets, ou *dents* monstrueuses, qui ressemblent à des défenses de sanglier.

(212) P. 51. Saint Jérôme, *Sur Ézéchiel*, chap. xxxii, vers. 2, et chap. xxxiv, vers. 27 et 28. La figure du dragon foulant les eaux, c'est-à-dire d'un monstre marin, représenté à la manière antique, n'est pas rare, surtout dans les peintures des catacombes, ou saint Jérôme a dû souvent la voir; mais le dragon ne tient pas de proie, qui s'entend ici, d'après un commentateur inconnu, des hérétiques et des impénitents. « Et conculcat draco flumina, quum diabolus non parcit hæresiarchis, semel in suam potestatem redactis, » dit saint Jérôme, *apud Sylva allegoriarum*. On lit, dans le même passage, toujours d'après saint Jérôme, que le diable foule les eaux, lorsque, conjointement avec les hérétiques, ils troublent la sainte Écriture, *perturbant sacram scripturam*.

(213) P. 451. *Decretum Gratiani*, Bibliothèque impériale, *Manuscrits latins*, *Ancien fonds*, n° 3893, fol. 291; ce manuscrit est de l'an 1314. L'annotation suivante accompagne la figure : « *Legitur in Esdra*, etc. On lit, dans Esdras, que les enfants d'Israël, au retour de la captivité de Babylone, renvoyant leurs femmes légitimes, épousèrent des femmes étrangères, par l'influence desquelles un grand nombre d'entre eux s'adonnaient à des dieux étrangers. » (Voyez *Esdras*, liv. I, chap. x, et liv. II, chap. xiiii.) Nous n'avons pas eu le temps de donner cette figure, ni celle du folio 302 verso, où se trouve la représentation d'une cérémonie nuptiale.

Les exemplaires du *Décret de Gratien*, enrichis de peintures, sont rares et fournissent matière à des observations toutes spéciales. La Bibliothèque impériale en possède un second plus curieux encore que celui-ci. Un troisième exemplaire, conservé en 1727 par le chapitre d'Alby et que nous supposons venir de Jean de France, premier duc de Berry, et du cardinal d'Amboise, est cité dans le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, page 67. « Il est embelli, disent-ils, de plus de soixante miniatures d'une beauté charmante. » Le n° 3893 contient un pareil nombre de dragons et autres figures mystiques qui ont été l'objet d'un travail fort curieux (*Essai sur les dragons*), mais donné comme incertain par notre excellent collaborateur et ami M. le commandant Stengel. Autant qu'on en peut juger, le dragon, dans ce dernier manuscrit (n° 3893), est pris quelquefois en bonne part, et, plus généralement, sous une mauvaise acception. Au folio 312 verso, une tête

allégation trompeuse. Déjà Gélase Cyeizène, *Cyeizenas* (*Act. conc. Nic. lib. I, chap. iv*, dans Hardein, *Conc. t. I, p. 351*), manifeste cette opinion (*Handbuch christlichen Archæologie*, in-8°, Leipzig, 1837, t. III p. 589 on 569 et suiv.)

d'homme vis-à-vis d'un simple *dragon*, en regard des mots *vir maleficus impeditus*, est probablement le symbole de l'adultère, ou le vice lui-même; mais au folio 316, une tête d'homme, en face d'un *dragon* qui se mord la queue, peut, d'après le texte, s'entendre de la pénitence et de la contrition, etc.

(214) P. 51. Saint Jérôme, *Sur Jérémie*, chap. x, vers. 22; voyez aussi *Nahum*, chap. 11, vers. 11 et suivants. — La rectification déjà faite à la page 192, du symbole du lion, s'applique également à ce passage relatif au *dragon*; nous ne pouvons qu'y renvoyer. On y trouvera la citation de saint Jérôme, tirée du *Sylva allegoriarum*; et nous ajoutons ici le verset de Jérémie, où les *dragons* sont mentionnés: « Un grand bruit s'entend de loin, un tumulte effroyable, qui vient de la terre de l'aquilon, pour réduire les villes de Juda en un désert, et les rendre la demeure des dragons » (édit. de Th. Desoer).

(215) P. 51. Pierre Lombard, *In Psalterium*; bibliothèque de Sainte-Genève, manuscrits latins, in-folio, B, n° 20, au psaume LXIX, commençant par ces mots, après la préface: « Deus in adiutorium meum intende: Domine, ad adjuvandum me festina. » (Voyez, pages 192, 271, 279, etc. la preuve de la confusion faite dans tout le cours du moyen âge entre le *dragon* et le *serpent*.)

(216) P. 51. Saint Grégoire le Grand, *Moral.* lib. xxix, cap. 18; apud Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, liv. VII, chap. 111, pages 335 et 336. « Les ânes sauvages se tiennent sur les lieux les plus escarpés; ils attirent fortement l'air comme les dragons: leurs yeux sont tout languissants, parce qu'il n'y a point d'herbe. » (*Jérémie*, chap. xiv, vers. 6; édit. de Th. Desoer.) — Par ces paroles, dit saint Grégoire, est prédite l'orgueilleuse et si méchante persécution des Juifs. « Ceux-ci, en effet, ont été appelés ânes sauvages (onagres) à cause de l'enflure de leur esprit; ils ont été appelés *dragons*, à cause de la violence de leur pensée. Ils se sont tenus sur le rocher, parce que ce n'est pas en Dieu, mais dans les puissances supérieures de ce monde, qu'ils ont mis leur confiance, en disant: « Nous n'avons d'autre roi que César. » Ils ont attiré les vents comme des *dragons*, parce que, enflés d'un esprit d'orgueil, ils ont été gonflés d'une superbe pleine de malice. Leurs yeux se sont abaissés, parce qu'ils se sont détachés de l'objet qu'ils avaient en vue. »

Page 266, on trouve la description du *dragon*, tirée du *Catholicon* de Jean de Gênes, indiquant pourquoi Jérémie a pu dire des ânes sauvages qu'ils attirent l'air comme les dragons; ce qui explique aussi pourquoi les anciens, et nos aïeux à leur exemple, avaient pour étendards d'énormes dragons « aspirant les vents et se gonflant de la queue et des ailes, » comme le rapporte Guillaume le Breton, dans son récit de la bataille de Bouvines. (Voyez cette citation à la page 325.)

(217) P. 51. *Lettre de saint Boniface de Mayence* (Wilfrid) à Cuthbert, archevêque de Cantorbery, en tête du Concile de Cliffe, ou Cloveshou, en Angleterre, dans du Cange, aux mots *Clavatura* et *Vermiculatus*. « . . . Parce que ces ornements des habits, comme ils les appellent, nommés par d'autres les turpitudes (des habits), consistant en larges bordures et en images de *serpents*, sont autant de signes précurseurs transmis par l'Antechrist pour annoncer sa venue. » — « . . . Quia « illa ornamenta vestium, ut illis videtur, quod ab aliis turpitudine dicitur, latissimis

« clavis et vermium imaginibus clavata, adventum Antichristi ab illo transmissa  
« præcurrunt. »

L'usage byzantin de broder des animaux, et entre autres des dragons sur les vêtements, durait encore au XII<sup>e</sup> siècle. Suivant le poëme de *Kuninc Ruother* (aux vers 218-233), il est dit des messagers envoyés par ce roi à Constantin, « que leurs manteaux étaient garnis de pierreries jusqu'à terre....., et les dragons entièrement d'or; c'est ainsi qu'ils avaient coutume de les porter. »

Dic drachen van schiren golde :  
Also siz haben wolden.

(*Deutsche Gedichte des XII Jahrhundert und der nächstverwandten Zeit*, édités par H. F. Massmann, in-8°, Quedlinburg et Leipzig, 1837, tome II, page 165, colonne 2. — Voir aussi les notes de Jean Weitz, dans son édition de Prudence (*Aurelii Prudentii. . . . opera*, in-8°, Hannovera, 1613), pages 568 et 577 : il y est question de dragons sur les vêtements de soie.)

(218) P. 51. *Ethrii et Beati adversus Elipandum* (Tolet. archiepisc.) lib. I; chez Canisius, *Lectiones antiquæ*, Anvers, 1725, tome II, partie I, page 314. — « Le dragon, qu'est-ce autre chose, sinon le diable? C'est la BÊTE qui tire son nom de *vastare* (dévaster), parce qu'elle ne mange pas l'herbe, mais répand le sang et déchire la chair dont elle vit. Cette bête, qu'est-ce autre chose que l'homme qui détruit l'homme? — « Draco, quis alius, nisi diabolus est? BESTIA a *vastando* « nomen accepit, quia non herbas mandit, sed sanguinem effundit, et carnem la-  
« cerat, unde vivit. Hæc bestia, quid aliud nisi homo est, qui hominem perimit? »

Quant au dragon dévorant un homme, symbole de l'enfer, consulter le *Guide de la peinture*, cité par M. Didron dans ses *Annales archéologiques*, Paris, in-4°, 1814, tome I, page 245, colonne 2, et p. 246, colonne 1, au chapitre : *Comment on représente le temps mensonger de cette vie*. Il s'agit du vieillard de soixante et quinze ans : « Et, au-dessous de ce vieillard, faites un tombeau, dans lequel est un grand dragon ayant dans la gueule un homme à la renverse et dont on ne voit plus que la moitié. Près de là, dans un tombeau, est la Mort, armée d'une grande faux; elle l'enfoncé dans le cou du vieillard, qu'elle s'efforce de tirer en bas. . . . au-  
près du vieillard, écrivez : « Hélas! hélas! ô mort, qui peut t'éviter? » Auprès du tombeau, ces paroles : « L'enfer tout dévorant et la mort. » Auprès de celui qui est dévoré par le dragon : « Hélas! qui me sauvera de l'enfer tout dévorant? »

(219) P. 51. *Annales archéologiques*, ut supra, tome I, pages 249, col. 2, et 250, col. 1. Le moine Barlaam raconte allégoriquement la chute d'un homme qui, fuyant rapidement devant une licorne, pour ne pas en être dévoré, tomba dans un profond précipice. Retenu dans sa chute, il vit au fond du gouffre un dragon terrible, vomissant du feu, et qui, la gueule ouverte, aspirait à le dévorer. . . . « L'horrible dragon, dit le moine en expliquant l'allégorie, c'est la gueule de l'enfer, qui veut nous dévorer tous. »

Nous avons voulu prendre cet exemple et l'exemple précédent en Orient, afin de montrer la conformité des idées dans les deux églises.

(220) P. 51. *Deutsche Gedichte des Zwölften Jahrhunderts und der nächstver-*

wandten Zeit, t. 1, p. 7, vom Glauben (Glauben), publiés par Massmann dans la *Bibliothek der gesammten Deutschen National-Literatur*, Quedlinburg et Leipzig, 1837. — Voir l'*Apocalypse*, déjà citée, de *Saint-Sever-Cap-de-Gascogne* : l'ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne à la main, prend le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et l'enchaîne pour mille ans (*Apocalypse*, chap. xx, vers. 1 et 2). Si le temps ne nous avait fait défaut, nous aurions donné cette petite composition exécutée dans le midi de la France, afin de la mettre en regard d'une miniature allemande du XIII<sup>e</sup> siècle, prise dans un manuscrit fort extraordinaire, et dont nous n'avons jamais vu que deux exemplaires ornés de peintures. Il s'agit des *Révélationes de sainte Hildegarde, abbesse de Bingen et de Mont-Saint-Rupert, et de sainte Élisabeth, abbesse de Schœnan*<sup>1</sup> (diocèse de Trèves).

L'un de ces volumes, celui du XIII<sup>e</sup> siècle, nous a fourni une douzaine de calques qui sont dans notre collection; il ne contient que les révélations de sainte Hildegarde; nous y reviendrons tout à l'heure. L'autre, du XIV<sup>e</sup>, exécuté de même par un artiste allemand, appartenait, en 1840, à un libraire de Hambourg; nous avons pu l'étudier à loisir. Il y est dit, au prologue du livre I, que les visions célestes de sainte Élisabeth de Schœnan furent l'objet des louanges et des recommandations du pape Eugène III, à l'instar des révélations de sainte Hildegarde. A notre connaissance, ce fait, qui est possible, puisque Eugène III a régné de 1145 à 1153, n'est consigné dans aucun texte imprimé, et, en tout cas, il n'aurait pas eu lieu au concile de Trèves, qui s'occupa d'Hildegarde, et se tint en décembre 1147 ou dans les premiers jours de 1148; car Egbert, frère germain et secrétaire d'Élisabeth, expose que sa sœur fut visitée par le Seigneur, pour la première fois, en 1152. Nous prenons cette circonstance dans un exemplaire à nous appartenant, où les deux ouvrages mystiques sont réunis sous la même pagination (*Prologue*, page 157), et où tout concourt en effet à placer les deux saintes sur la même ligne. (*Revelationes sanctarum virginum Hildegardis et Elizabethæ Schœnauensis, ordinis sancti Benedicti*, in-folio, Cologne, 1628.)

Les peintures du manuscrit de Hambourg, malgré leurs rapports généraux avec les symboles et les allégories, n'offrent pas en réalité l'intérêt qu'elles semblent présenter, les visions de la sainte s'écartant souvent des habitudes de l'art. Il en serait de même pour une époque plus rapprochée, si l'on cherchait la pensée traditionnelle dans les *Ravissements de sainte Thérèse* ou dans la *Vie de la Sainte Vierge*, par l'abbesse Marie d'Agreda, visionnaire espagnole du XVII<sup>e</sup> siècle, et, de nos jours, dans la *Douloureuse passion* de sœur Anne Catherine d'Emmerich (+ 1824); et quoique le volume, dont nous avons les calques, soit d'un temps plus reculé que celui de Hambourg, nos observations restent les mêmes. On y trouve, entre autres compositions, des représentations de l'Église personnifiée, du démon en diverses circonstances, du dragon enchaîné dans l'abîme, un crucifiement, des costumes de guerriers, sainte Hildegarde plusieurs fois, etc. Ces figures sont des documents utiles, aidant à classer les monuments contempo-

<sup>1</sup> Cette sainte Élisabeth est omise dans la plupart des *Vies des Saints*. Nommée Élisabeth de Sconaugia par les Bollandistes (*Acta sanctorum junii*, t. III, p. 604 à 643), son monastère (de l'ordre de Saint-Benoît et non de l'ordre de Cîteaux) est également appelé *Monasterium Beatæ Virginis in Sconaugia*. En France, elle porte le nom d'*Élisabeth de Sconauge* ou *Schœnauge*. On lit, au 18 juin, dans le *Martyrologe universel* de Claude Chastelain : « 1165, à Sconauge, au diocèse de Trèves, [sainte] Élisabeth, vierge, recommandable par l'observance de la vie monastique. » Et en note : « Non encore béatifiée. »



rains, mais qui doivent être consultés avec précaution lorsqu'on les étudie par rapport à la symbolique.

*Note additinnelle.* Élisabeth de Schœnau mourut le 18 juin 1165, à l'âge de 36 ans. Elle en avait à peine 23, au moment de ses révélations, dont il paraît qu'elle était fort troublée. Sainte Hildegarde, dans une de ses lettres, la rassure, tout en la comparant à un vase d'argile; et l'engage à rester humble, comme cet Agneau dont elle est la trompette, instrument qui produit des sons, et n'agit pas de lui-même; à conserver les mœurs de l'enfance, parce que Dieu fouette sans cesse ceux qui chantent dans sa trompette, de crainte que le vase d'argile ne se brise, etc. C'est la lettre qui commence ainsi: «Écoute, ô fille troublée, *Audi, ô filia sollicita*, etc.» puis elle termine en lui disant: «O (ma) fille, que Dieu fasse de toi le miroir de la vie! *speculum vite*.»

Suivant l'ancien usage, l'éditeur des *Révélation*s rassemble en tête du volume les témoignages relatifs à sainte Élisabeth, parmi lesquels, sous le nom de *Testimonium angeli*, figure l'apparition d'un ange qui, lui montrant plusieurs volumes, lui aurait dit: «Ceci est le Livre des voies de Dieu, *viarum Dei*, que tu devras faire connaître, quand tu auras visité sœur Hildegarde, et que tu l'auras entendae.» (*Elogia*, p. 5, § V.) «Et ainsi, ajoute la vierge dans sa vision, ce livre commença à se remplir le jour que je fus revenue d'auprès d'elle.» (Voyez livre III, chap. vi, p. 189.) Heureusement il existe d'autres documents authentiques de l'existence de sainte Élisabeth; car une *preuve* fondée sur l'apparition d'un ange, apparition révélée par la sainte elle-même, peut, religieusement parlant, être fort respectable, et n'avoir en même temps qu'un poids léger devant un tribunal composé d'archéologues étrangers au catholicisme.

Baronius dit que sainte Hildegarde florissait vers 1160 (*Elogia*, page 1, § 1), mais le pape Eugène, qui approuva solennellement ses écrits, et saint Bernard, qui les présenta au concile de Trèves, moururent tous deux en 1153. — On acquiert ainsi la preuve qu'Hildegarde brilla plusieurs années avant l'époque indiquée par le savant cardinal, et même avant qu'elle eût achevé d'écrire ses Révélation, nommées par elle *Scivias* (le secret, ou la connaissance, l'intelligence des saintes voies??). Elle raconte à l'exorde, qu'étant dans sa 43<sup>e</sup> année (vers 1141), elle vit une grande lumière, *maximum splendorem*; qu'une voix partie du ciel lui ordonna d'écrire, et plus loin elle ajoute que dix ans ont été consacrés à son œuvre, *vix opus istud decem annis consumans ad finem perduxi*. Le livre ne fut donc tout à fait terminé que vers 1151; or on a vu que le concile se tint, au plus tard, dans les premiers jours de 1148. Eugène III, qui le présidait, était assisté de dix-huit cardinaux et de plusieurs évêques et abbés. On y examina les écrits de sainte Hildegarde; le pape lui-même les lut en présence de tout le clergé: tous les assistants en rendirent grâce à Dieu et à saint Bernard en particulier. Le pape en écrivit à la sainte, lui recommandant de conserver, par l'humilité, la grâce qu'elle avait reçue, et de déclarer avec prudence ce qui lui serait révélé (*Pagi, Mabillon, Art de vérifier les dates*). C'est donc en 1147 ou 1148 qu'Hildegarde dut briller de son plus grand éclat. Elle vécut encore plus de 30 ans après le concile, n'étant morte qu'en 1180, âgée de 82 ans: les papes Eugène III et ses trois premiers successeurs, Anastase IV, Adrien IV et Alexandre III, la visitèrent et se recommandèrent, eux et l'Église romaine, à ses prières.

(221) P. 52. Muratori, *Historiæ romanæ fragmenta, ab anno Christi 1327 usque ad 1354, neapolitana sive romana dialecto scripta, auctore anonymo; in his habetur vita Nicolai Laurentii, sive di Colà di Rienzo* (liv. III, chap. xii), dans les *Antiquitates Italicæ mediæ ævi*, etc. in-folio, Milan, 1740, t. III, col. 509, C, D. « Après que Colas di Rienzo fut déchu de son pouvoir (décembre 1347), il résolut de s'éloigner et d'aller trouver le pape. Avant son départ, il fit peindre sur le mur de Sainte-Marie-Madeleine, en la place du château, un agneau décoré de l'écusson des armoiries de Rome, lequel tenait (comme) à la main une croix; sur la croix, était perchée une colombe. Cet agneau tenait sous chacun de ses pieds l'aspic, le basilic, le lion et le dragou (*Psaum. xc, vers. 13*). La peinture achevée, les gens du bas peuple de Rome (les balourds, les vauriens) insultèrent cette représentation en la couvrant de boue <sup>1</sup>. Un soir, Colas di Rienzo alla secrètement, et sans être reconnu, pour voir la peinture avant son départ. Il la vit, et vérifia la manière ignominieuse dont elle avait été traitée par la populace. Alors il commanda que, durant un an entier, une lampe brûlât devant cette image. Il partit de nuit, et erra longtemps comme un pèlerin. Ce fut pendant sept ans. Il allait, déguisé de son mieux, par crainte des puissants ennemis qu'il avait à Rome. » — Rienzo fut massacré en 1354.

« Da puoi che Colà de Rienzo (*sic*) cadde da lo suo dominio, deliberao di parti-  
 « rese, e jiresene denanti a lo Papa. Nanti la soa partita, fece pegniere ne lo muro  
 « de Santa-Maria-Matalena, in piazza de Castiello, un' agnulo armato con l'arma  
 « de Roma; lo quale teneva in mano una croce. Sù la croce, stava una palommella.  
 « Li piedi teneva quesso agnulo sopra lo aspido, e sopra lo basalisco, e sopra lo  
 « liono, e sopra lo traone. Pento que fo, li valordi de Roma li jettaro sopra lo  
 « loto pe destratio. Una sera venne, Colà de Rienzo (*sic*), secretamente desconos-  
 « ciuto, pe bedere la fiura, nanti soa partentia. Viddela e conubbe, cha poco  
 « l'havevano honorata li valordi. Allhora ordenao, che una lampana li ardessi  
 « denanti, uno anno. De notte se partio, e gio longo tiempo venale. Anni foro  
 « sette. Jiva forte devisato, de paura de li potienti de Roma. »

A côté du texte de l'auteur anonyme, Muratori donne une version latine, très-utile pour l'interprétation du dialecte napolitain ou romain. Cependant, nous

<sup>1</sup> Selon toute probabilité, l'insulte faite à la peinture par les gens du peuple avait pour motif l'écusson héraldique, non-seulement chargé des armoiries de Rome, mais sans doute du blason personnel de Rienzo, qui portait *d'azur, au soleil d'or, le champ semé d'étoiles d'argent*. On lit, en effet, dans le même récit (*ut supra*, col. 525 B. et 399 C.), qu'à Tivoli, les deux écus étaient mêlés sur l'étendard du tribu : « Stava sio stennuardo, in Tivoli, con soa arma : *De azzuro, a sole de auro, e stelle de arjento, e co l'arma de Roma.* »

Au temps de sa puissance, Rienzo, grand ami de Pétrarque et l'un des hommes lettrés de son époque, se promenait ainsi chaque jour, attachant un grand intérêt aux sculptures dont Rome était jonchée. Nul, dit-on encore, ne le surpassait dans la science des vieilles inscriptions. Il traduisait toute écriture antique en langue vulgaire, et expliquait parfaitement les sujets gravés sur ces marbres : *quessi fiure de marmo justamente interpretava* (B. 17, CC. 303 et 334). — Le reproche fait à Rienzo, « homme de basse naissance, » d'avoir pris des armoiries n'est point fondé : car, à cette époque de symbolique universelle, les bourgeois, tout comme les nobles, les marchands, les maîtres ouvriers, etc. usaient également d'un signe allégorique, et, fort souvent, c'étaient des *figures parlantes*. François Baroncelli, d'une naissance inférieure à celle de Rienzo, qui lui succéda dans la tyrannie peu après sa fuite de Rome, et le surpassa dans ses excès, « avait porté plus loin que le premier tribu, dit le P. du Cerceau (p. 338), le faste politique de la dignité de son tribu, ayant pris pour armes un globe celeste entouré d'un rinceau d'olivier rampant, et de bandelettes rouges et blanches, avec le nom du sénat et du peuple romain; emblème qu'il avait fait mettre au bas de ses portraits, sur les drapeaux, et sur la monnaie qu'on avait battue en son nom. »

n'avons pas cru devoir suivre servilement le savant italien, qui, arrêté peut-être par les mots *lo quale teneva in mano una croce*, a traduit *agnilo* par *angelus*, au lieu d'*agnus*; mettant ainsi sous les pieds d'un *ange* les quatre animaux terrassés.

Les passages du psaume xc: « Parce qu'il a commandé à ses anges de vous garder, . . . ils vous porteront dans leurs mains, etc. » et le verset suivant: « Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon » (vers. 11, 12 et 13), s'entendent de Jésus-Christ, et les commentateurs ne manquent pas de renvoyer, pour leur application, aux paroles prononcées par le démon lors de la *Tentation dans le désert*. (*Saint Matthieu*, chap. iv, vers. 6, et *Saint Luc*, chap. iv, vers. 10.) Nous ne pouvions donc voir un *ange*, qui n'est jamais représenté foulant ainsi les quatre animaux sous ses pieds, tandis que l'*agneau*, vainqueur du *dragon* (*Apocalypse*), revient souvent sur les monuments. (Voyez notre gravure de la *croix de Bâle*, pages 472 et 532.) Toutefois, avant d'oser corriger Muratori, nous avons consulté un de nos collègues du Cercle agricole, très-entendu dans les anciens dialectes napolitain et romain, et son suffrage a justifié notre témérité. — Telle était au surplus l'opinion de notre collaborateur et ami M. Stengel, qui, dans ses extraits de la *Vie de Colas de Rienzo*, d'après Muratori, avait rangé le passage en question au mot *agneau*; tout en accompagnant la citation d'expressions latines, prises dans la traduction, et intercalées par lui dans le texte italien (voyez B. 17, C. 391).

Ne peut-on pas dire aussi, ajoute notre savant collègue, que la confusion de Muratori sur le mot *agnilo* tient beaucoup à ce que *agnolo* (forme populaire toscane pour *angelo*), est très-répandu, même dans les bons textes (Boccace, par exemple), et s'offre d'abord au lecteur lettré comme interprétation de *agnilo*. L'accent prosodique sur l'*a*, en ce cas, empêche de se raviser; mais *agnilo*, populaire napolitain ou romain, est encore plus rapproché de *agnello*, agneau, forme seule approuvée; d'où, populairement, *agniclo*, *agnilo*, avec l'i accentué.

*Note additionnelle.* Thomas Fortiocca, dont le nom paraît avoir échappé à Muratori, rapporte, dans sa *Vie de Rienzo*, l'histoire de la peinture ordonnée par le tribun avant son départ de Rome; et il le fait, à peu près dans les termes de l'auteur anonyme cité tout à l'heure. L'opuscule parut en 1624, à Bracciano, ville du Patrimoine de saint Pierre. « Le père Sanadon (+ 1733) l'avait autrefois traduit, dit le premier éditeur du P. du Cerceau, et sa traduction, qu'il avait donnée à celui-ci, a été utile. » (*Conjuratiou de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi*, in-12, Paris, 1733, p. vii de la lettre de l'éditeur.) Malheureusement le P. du Cerceau dénature les événements par les intentions qu'il prête aux acteurs. Ainsi, s'appuyant de Fortiocca, il raconte que Rienzo était enfermé depuis un mois au château Saint-Ange, où il s'était réfugié à la suite de la révolution qui lui ôta le pouvoir, lorsqu'il apprend le triomphe de Louis de Hongrie, et comme quoi Jeanne de Naples a été obligée de faire le royaume avec le prince de Tarente, son époux (15 janvier 1348); et il ajoute: « Cette nouvelle, si intéressante pour Rienzi, parvint bientôt à Rome, d'où il résolut de partir secrètement. Avant son départ, il laissa un ordre qui marque bien l'espérance dont il se flattait, de se voir bientôt rétabli dans sa dignité. Depuis qu'il s'était retiré au château Saint-Ange, il avait fait peindre sur les murs de l'église de Sainte-Madelcine, dans la grande place du château, un ANGE avec les armes de Rome, tenant en main une croix surmontée d'une colombe, et foulant aux pieds un aspic et un basilic, un lion et un dragon,

pour faire entendre par ce symbole qu'il serait un jour rétabli dans sa dignité (??); qu'alors il humilierait, les grands qui l'avaient renversé et qu'il les écraserait, suivant ces paroles du psaume xc : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » La populace, par dérision, avait couvert de boue cette peinture énigmatique. Rienzi, avant son départ, fut curieux de voir cet hiéroglyphe, qu'il regardait comme le gage de son retour. Il se rendit dans la place, en habit de moine, et, piqué de voir cette image défigurée d'une manière si outrageante pour lui (??), il ordonna à ses amis qu'on tint devant elle une lampe allumée, durant un an entier. Cette nuit-là même il sortit de Rome, et s'embarqua pour aller à Naples, où il arriva sur la fin du mois de janvier (p. 245 et 246).

Il n'y a pas lieu de revenir sur le mauvais emploi du mot *ange*, pour *agneau*. Le P. Sanadon avait naturellement traduit ainsi, et son collègue le P. du Cerceau n'avait rien de mieux à faire que d'adopter sa version; tous deux ignorant le patois romain, *lingua volgare romana*, qu'avait employé Fortifiocca et qui avait trompé Muratori. Il est de même inutile de s'arrêter sur le détail de la lampe qui dut brûler, durant un an entier, devant l'image de l'agneau (Jésus-Christ). Cette recommandation montre assez qu'il s'agit ici d'une image purement religieuse dans le goût de l'époque, et nous avons eu tort, sans doute, en supposant que les armoiries de Rienzo étaient mêlées à celles de Rome. Mais ce qui nous frappe ici, c'est l'identité presque complète de certains mots, de certains arrangements de phrases dans les deux traductions; et nous sommes très-porté à croire que notre nouvel auteur et l'écrivain anonyme de Muratori, usant du dialecte napolitain ou romain, sont un seul et même personnage.

Le P. du Cerceau, il est vrai, ne parle pas d'aller trouver le pape, mais, en résultat, comme Rienzo commença sa longue pérégrination de sept ans par le royaume de Naples, notre auteur a pu passer l'intention première sous silence. Il aura encore pensé (lui ou le P. Sanadon), qu'*habit de moine* était, pour Rome, une interprétation heureuse de *secretamente*. On peut être certain, au surplus, que le P. du Cerceau n'avait pas lu Muratori, et cette circonstance ajoute un intérêt de plus au récit de sa *Conjuration*. Muratori, de son côté, quoique mort seulement en 1740, à l'âge de 77 ans, n'a pas connu l'opuscule imprimé dans la petite ville de Bracciano en 1624 : travaillant sur un manuscrit, il aura cru la relation inédite. Si notre remarque a quelque valeur, on nous pardonnera l'extension de cette note incidente, à propos d'un savant aussi recommandable. — Voici le titre de Fortifiocca; il nous est fourni par la lettre précitée de l'éditeur : *Vita di Cola di Rienzi, tribuno del popolo Romano, scritta in lingua volgare romana, di quella età, da Tomao Fortifiocca scribasenato*, etc. in Bracciano, 1624.

(222) P. 52. Jean Molanus, *De Historia SS. imaginum et picturarum, pro vero carum usu contra abusum*, etc. édition de Noël Paquot, in-4°, Louvain, 1771, livre III, chapitre xxxiii, page 334; sous ce titre : *Cur Mariæ sub pedibus serpens pingatur*. Richard de Wassebourg, archidiacre de Verdun (*Antiquit. Belgicarum* lib. II), et, d'après lui, Antoine Demochares (*De Sacrificio missæ*), rapportent que Pulchronius, évêque de Verdun et disciple de saint Loup, assista en l'année 451, au concile de Chalcedoine, composé de six cent trente évêques (520 év. ou 536 suiv. *l'Art de vérifier les dates*), et qu'il y fut ordonné de chanter dans les églises cette

antienne : « Réjouissez-vous, Vierge Marie; vous avez seule vaincu toutes les hérésies. » Il ajoute que cet évêque construisit une église en l'honneur de Marie, et y plaça un tableau représentant la Sainte Vierge. Sous ses pieds, on voyait le serpent, qui signifiait les hérétiques et tous les ennemis de Marie condamnés au concile de Chalcedoine, auquel cet évêque avait assisté.

D'après le *Sylva allegoriarum*, au mot *Conterere*, « la femme écrasant la tête du serpent a été la bienheureuse Vierge, qui n'a cédé à aucune suggestion du diable; mais a toujours eu le diable sous ses pieds, étant affranchie même du péché originel. » Et saint Grégoire de Nysse assure, dans son sermon de la Nativité, que le serpent n'est pas mort, quoiqu'il ait la tête écrasée. « La semence de la femme, qui est le Christ, dit-il, a écrasé la tête du serpent, c'est-à-dire, a détruit la puissance du diable. Et, après que la tête a été écrasée, le corps vit encore pour exercer les fidèles. » — L'Église a dû se préoccuper de savoir si la tête écrasée impliquait l'anéantissement du tentateur. Milton, qui était théologien, fait dire à Satan, à peu près (liv. x) : « Sa race un jour m'écrasera la tête; toutefois, n'est-il pas beau à moi d'avoir conquis un monde au prix d'une *écrasure* (a braise), mot qui n'implique pas une lésion mortelle.

Sur les images de la Vierge Marie, on peut consulter Jean Molanus (*ut supra*, pages 146 et 147); disons seulement que les plus anciennes représentations françaises arrivées jusqu'à nous ne remontent guère au delà du ix<sup>e</sup> siècle. En lui donnant le nom d'*initiale historique*, nous avons pris dans le Sacramentaire de Gellone, manuscrit de la fin du viii<sup>e</sup>, une prétendue image de la Vierge tenant l'encensoir, usurpant ainsi les fonctions du prêtre; mais la moindre étude du costume montre la profonde méprise dans laquelle sont tombés, à ce sujet, les savants auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique*, qui sans doute ont regardé, comme étant de l'époque carlovingienne, les mots *Scā Maria*, écrits à côté de la figure. Cependant nous avons reproduit fidèlement cette inscription plus moderne; nous contentant de la donner d'une encre pâle, afin d'éveiller l'attention sur ce détail. — Voir aussi les Évangiles (*codex aureus*) de Saint-Médard de Soissons, à peu près du même temps, et qui nous ont fourni plusieurs planches.

On nous assure que l'image sculptée de Notre-Dame de Romigier, à Manosque (Basses-Alpes), appartient à l'époque mérovingienne; n'ayant vu ni le monument, ni le dessin, nous ne pouvons en parler. Jusqu'ici, à notre connaissance, ce que la France possède de plus ancien en vierge sculptée est une plaque d'ivoire, probablement sortie de l'école gréco-franque de Metz, et enchâssée dans la couverture d'un Évangélaire qui appartient, dit-on, au roi Charles le Chauve (voyez page 260). Nous l'avions fait relever pour la placer à côté de notre plus ancienne figure de Jésus-Christ, trônant comme roi de gloire, fournie par les miniatures nationales, et tirée des Heures ou Évangélaire de Charlemagne; mais notre dessinateur n'a pas été en mesure de livrer à temps son travail. La Vierge ou plutôt la madone, vêtue d'une chasuble, tient respectueusement, de ses deux mains, son divin fils sur ses genoux. Deux anges, deux messagers célestes, caractérisés par la haste, s'inclinent devant elle, et des roses symboliques sont placées aux pieds de son trône, comme on peut voir à notre gravure du *Roi de gloire*, page 322. L'enfant Jésus bénit de la main droite et tient, de la gauche, le livre des Évangiles, auquel le sculpteur a donné la forme d'un rouleau, *volumen*. Cette forme antique du livre s'est conservée longtemps pour

l'Enfant Jésus; mais l'emploi des *codices* ou *libri quadrati* sont aussi très-anciens. En Allemagne et en Angleterre, aux *x<sup>i</sup>* et *xii<sup>e</sup>* siècles, l'Enfant porte souvent un livre fort alongé, comme le Sacramentaire de l'abbaye de Prüm ou le Psautier de saint Thomas Becket.

Divers autres manuscrits francs du *viii<sup>e</sup>* et du *ix<sup>e</sup>* siècle contiennent aussi des miniatures où paraît la mère de Dieu : une des plus curieuses certainement est celle qui nous la montre, dans une représentation de la Cour céleste, conduisant le chœur des vierges. (*Canon de la messe en lettres d'or*, jadis conservé à Metz et qui fait partie maintenant de la Bibliothèque impériale de Paris: ce livre remarquable a fourni de même plusieurs planches aux *Peintures et ornements des manuscrits*. Nous en avons déjà parlé page 261, à la note 197.)

L'étude des *Vierges miraculeuses* prouvera certainement que le caprice seul n'a pas guidé les fabricants de crosses historiques dans leur choix de vierges ou de madones. Ainsi nous avons reconnu la madone druidique de Chartres, établie sur son pilier, couronnée à l'antique, revêtue de sa chape brochée à fleurs, et portant un sceptre fleurdélié, au milieu d'une crosse du *xvi<sup>e</sup>* siècle, qui provenait de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Trappe; mais l'indifférence du moyen âge en matière de costume rend ce genre de recherches très-difficile à l'égard des autres vierges. Dernièrement encore on nous a montré une charmante statuette de bois, honorée, près de Paris, sous le nom de Notre-Dame-du-



La Vierge de Sigy, dite *Notre-Dame-du-Pu*.

(Réduction au sixième.)

*Pu* (*sic*), haute de 33 centimètres, exécutée à la fin du *xiv<sup>e</sup>* siècle, suivant le goût de l'époque, et apportée, du Velay en l'Île-de-France, vers le milieu du *xv<sup>e</sup>*. On la regardait sans doute alors comme la représentation identique de la célèbre statue du Puy, surnommée *La Vierge Noire*, qu'on a voulu faire remonter jusqu'au temps du prophète Jérémie, né 630 ans avant Jésus-Christ, la lui

attribuer même<sup>1</sup>, et dont nous donnerons plus loin la véritable image, bien différente de celle-ci. L'anecdote mérite d'être racontée :

En 1447, Antoine du Roux, écuyer, originaire du Vélav, échanson du roi Charles VII et bailli de Cordes en Albigeois, possédait cette statuette. Selon la tradition, il l'avait trouvée dans un chêne des forêts d'Auvergne, et elle le suivait toujours à la guerre. Devenu possesseur du fief noble de Sigy, près de Montereau, il consacra à sa vierge protectrice la chapelle du château, et, plus tard, son fils Jean fit construire l'église actuelle du hameau, sous l'invocation de *Notre-Dame-du-Puy*, qui en est restée la patronne. Sa fête fut fixée au cinquième dimanche après Pâques, et son office solennel était celui de la Vierge miraculeuse du Vélav. Ce récit se trouve consigné sur un *vidimus* en parchemin de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, constatant que, le 21 mai 1591, Jean du Roux, H<sup>e</sup> du nom, seigneur (marquis) de Sigy, écrivit à messieurs du chapitre de Notre-Dame-du-Puy en Auvergne (*sic*), pour leur exposer les faits qui précèdent, et aussi que, par suite des guerres de religion, l'office de Notre-Dame-du-Puy se trouve perdu; et il sollicite les instructions nécessaires pour le rétablir à Sigy, dans toute sa pureté, etc.

Jusqu'au moment de notre grande révolution, la statuette, conservée au château, était portée processionnellement à l'église, le jour de la fête, et réintégrée de même à la chapelle seigneuriale. Elle échappa par miracle aux profanations révolutionnaires, les habitants de Sigy l'ayant alors placée dans leur église. Cet état de choses a duré jusqu'en l'année 1847, époque où mourut le dernier marquis du nom de du Roux. Son petit-neveu et son héritier, M. Marc de Haut,

<sup>1</sup> Le Père Odo de Gissey, de la compagnie de Jésus, a discuté ce point d'archéologie religieuse dans son *Histoire de Notre-Dame-du-Puy* qu'il appelle aussi *Notre-Dame-du-Mont* (in-12, Lyon, 1620). C'est un terrain sur lequel nous n'essayerons pas de le suivre; nous contentant de consigner ici, qu'afin d'appuyer le sentiment de ceux qui attribuent à Jérémie la statue en bois de sésin (cédre??), de la Vierge du Puy, commandée ou faite par lui, en Égypte, il allègue, après les autorités scientifiques, les preuves ou convenances suivantes : « La troisième convenance, dit-il (page 227), est que les couleurs de cette image et leurs figures ressemblent les façons du Levant, comme l'œil en peut assurer ceux qui s'y connaissent. La quatrième, est que la robe de la Mère et de son Enfant est toute bordée de franges à la mode judaïque. La cinquième, que les faces sont noires, teint merveilleusement agréable aux Égyptiens et Sarrasins, où elle a été peinte et d'où elle a été apportée, comme nous avons dit. — Tout n'est pas de cette force, et le P. de Gissey est parfois assez érudit : le privilège apprend que l'ouvrage a été revu par son confrère le P. M. Coysard.

Parmi beaucoup de miracles qui ne soutiennent pas la lecture, et dont la croyance heureusement devient inutile à notre époque, l'auteur fait connaître un grand nombre d'anciennes églises, et recherche, avec plus ou moins de bonheur, les origines de certains usages religieux : les cloches ont précédé le temps de saint Paulin, évêque de Nole (p. 75); l'usage de réciter l'*Angelus* trois fois le jour était établi au Puy un quart de siècle avant que Louis XI eût obtenu l'indulgence de Sixte III (p. 573), etc. etc. — De bonnes remarques sur les caons d'Eusèbe de Césarée, sur les manuscrits et les bibliothèques, accompagnées de l'éloge et de citations de l'illustre Théodulfe, évêque d'Orléans, donateur de quelques volumes en faveur du chapitre du Puy, entre autres, de la magnifique Bible qui porte son nom et nous a fourni deux planches pour notre publication des *Peintures et ornements des manuscrits* (p. 235 à 239, 256, 281); — des détails sur le pallium et son explication mystique d'après Innocent III et autres écrivains (p. 136), — et quelques statuts du diocèse du Puy, vers le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, où se trouvent (p. 524) les prescriptions relatives au vin du sacrifice, aux araignées tombant dans le calice, les défenses faites aux médecins de rien ordonner « que le malade ne fût confessé, sous peine d'excommunication, » et les obligations, pour les curés, « de signifier les usuriers, les parjures, les concubinaires, les sorciers ou excommuniés manifestes, etc. etc. » Tels sont les épisodes qui font supporter la lecture d'un livre qui ne manque pas d'un certain savoir; mais où la crédulité du moyen âge et l'absence de toute critique se montrent à chaque page.

propriétaire actuel du château et de l'ancien marquisat de Sigy, a hérité, en même temps, de la précieuse madone, toujours nommée, par les habitants du pays, Notre-Dame-du-Pu ou du Peu.

C'est sous ce dernier nom que le Puy était quelquefois désigné par ses propres habitants. Un ancien dicton en fournit la preuve. Suivant l'auteur déjà cité, le partage de Jean de Curnenis, évêque du Puy et premier comte du Velay (1296 + 1308), avec le roi Philippe le Bel, de la seigneurie de sa ville épiscopale en échange d'Anduze, dans les Cévennes, donna lieu « à ce vieux proverbe, parmi ceux du Puy et du Velay, qui disent en leur langage :

Ben fu l'évesque del Peu buze,  
Quand changet le Peu per Anduze.»

(*Ut supra*, page 483.)

Les détails qui précèdent sur la *Vierge de Sigy* nous ont été révélés à l'occasion du délicieux monument érigé naguère, par les soins de mademoiselle Marie de Haut, à l'entrée d'une chapelle de l'église de Sigy, afin que cette précieuse et authentique relique de famille, définitivement établie dans le lieu saint, y fût exposée avec plus d'honneur à la vénération des fidèles. Il a été exécuté à Paris



Notre-Dame-du-Puy, dite la *Vierge noire*.

(Calqué sur la gravure de Sarret.)

par d'habiles sculpteurs en bois, sur les dessins qu'a bien voulu nous communiquer notre ami M. Émile Boeswillwald, de Strasbourg, très-digne architecte de la Sainte-Chapelle de Paris, depuis la mort de notre regrettable collègue



M. Lassus, et dont nous sommes fier d'avoir prédit les succès, dès les premiers jours de son arrivée parmi nous.

D'autres *crosses historisées d'une madone à l'oiseau*, portées peut-être par les abbés de Preuilly ou de Saint-Jacques, peuvent avoir leur origine à la *Vierge de Sigy*, également sous le nom de *Noire-Dame-du-Puy*, du *Peu* ou du *Puy*, quoique la *Vierge noire* soit, comme le montre notre dessin, d'une époque et d'un pays où il n'était pas d'usage de représenter de la sorte la mère et l'enfant.

Nous n'avons pas à nous arrêter sur cette dernière image. On remarquera que les deux personnages sont vus à mi-corps et cachés par l'autel<sup>1</sup>. D'après nos

<sup>1</sup> *Note additionnelle.* Il faut tenir en suspicion toutes les anciennes gravures, et souvent regretter que les auteurs ne se soient pas contentés d'une simple description. Aurait-on jamais cru que le Père Odo de Gissej, joignant à son *Histoire de Notre-Dame-du-Puy* le portrait de la célèbre vierge, n'eût pas exigé de son dessinateur une copie fidèle. La chose est telle cependant; et le travail de Sarret (reproduit ci-dessus avec un grand scrupule) est si loin d'être exact, qu'après avoir vu de nos yeux le livre que nous citons à l'aide de nos extraits, nous sommes contraint, au moment de la correction des épreuves, d'ajouter, à une note déjà trop étendue, le texte descriptif du pieux jésuite.

Après avoir consacré le chapitre VIII à rechercher « si l'image de Notre-Dame-du-Puy est celle que fit, ou fit faire (en Égypte) le prophète Jérémie, » il continue de la manière suivante : « Au chapitre précédent, j'ai discours de la matière de l'image de Notre-Dame; sa forme et figure sera pour celui-ci, laquelle je décrirai, tant plus par le menu, que plus particulièrement je l'ai contemplé deux et trois fois, lorsqu'on lui lève les riches manteaux et atours dont elle est magnifiquement ornée; et ce la semaine sainte (le vendredi saint), en laquelle ordinairement on la lave avec une éponge baignée dans le vin, quoique l'année présente 1610, l'on ne l'ait découverte, ni lavée, qu'environ la Saint-Jean-Baptiste.

« Or elle a, de longueur et hauteur, environ une coudée et demie des plus petites, ou de deux bons pieds (64 à 65 centimètres). — Son chef est de médiocre grosseur, plein de majesté et de modestie; la face longuette, et le nez à proportion, lequel tient un peu de l'aquilin; la bouche bien séante, et d'une belle façon; le menton un peu court, mais de bonne grâce; les yeux sont aucunement éminents, et d'étoffe diverse du reste de l'image : car quelques-uns tiennent que ce sont pierres d'agate, façonnées en prunelles d'œil; d'autres jugent que ce sont deux perles d'excellente grandeur, pointes et agencées de telle sorte qu'elles paraissent à guise de deux beaux yeux, avec vivacité, que vous diriez qu'elle regarde ses spectateurs, gravement toutefois. — Tout le teint du visage de la Mère et de l'Enfant tire sur l'Éthiopien et More. — La tête de la Mère est rehaussée d'une couronne à l'antique et à l'impériale, de l'épaisseur d'un petit doigt, et étoffée de perles sur des carrés, et, en sa façon, approchant quelque peu de la forme de fleurs de lis, sur le milieu du front et entre les deux oreilles, lesquelles sont couvertes d'oreillettes emperlées, et recamées de diverse orfèvrerie. Au sommet de la couronne et du thiare, il y a une colombe juchée. Voilà le crayon du chef, et coiffure d'icelle.

« Quant au reste et posture de son corps, elle est assise sur un siège non de beaucoup dissemblable à un tabouret, tenant son petit Fils en son giron et sur ses genoux; non tout debout, ains comme s'il se voulait asseoir, l'une des mains pendante, l'autre un peu élevée par dessus celle de sa Mère. Il est revêtu d'une tunique ou robe rouge, mais plus bruno que la couleur de celle de sa Mère, laquelle est émaillé de menus cercles blancs, encerrants certaines croissettes blanches, telles que sont celles qu'en termes d'armoiries on appelle *croix croisées*. Sa ceinture est large, de couleur jaune; un long bout d'icelle pend sur le devant, en forme d'un passément. — La cotte de la Mère est bien de même couleur rouge, mais plus claire et incarnadine; les manches sont larges, et pendantes à rebras; toutefois retroussées jusques aux coudes; la robe, ou le corset, qui paraît comme sortant de dessous cette cotte et manches, autour du col et à l'ouverture du sein, se montre d'un vert clair, et comme passément sur les épaules, au gorgerin, et aux extrémités des manches, et du rond de la robe, laquelle est bordée d'une double frange naissante des deux cottes dont semble être vêtue cette image, et, desquelles, celle de dessus, et qui descend moins, est de pourpre; celle de dessous, et qui s'avalle plus bas, est verte. Le reste de la robe, particulièrement depuis le demi-cielurion en bas, paraît comme brodé de fleurettes blanches à fond rouge, mélangées de menues losanges, relevées sur même fond; hormis que, par devant, s'étend, du haut en bas, une bande large et jauvâtre qui la partage en deux. Le corps, et ce qui enserre la poitrine et les cottes, est tout marqueté de fleurons et rosettes entassées dans des petits ronds à la façon d'Orient, et selon qu'on voit aujourd'hui maintes étoffes qui nous sont apportées

calques, la gravure de Sarret, donnée en 1620 par le P. Odo de Gissey ou son éditeur, place la vierge dans une niche de pierre, sous un large baldaquin d'étoffe damassée, terminé par une grosse fleur de lis. Ce travail paraît appartenir au XVI<sup>e</sup> siècle. Un triple nimbe rayonnant et flamboyant, probablement brodé sur le baldaquin, environne sa tête, et on lit, au bas de la gravure, ces paroles du Cantique des cantiques : *Nigra sum, sed formosa*. « Je suis noire, mais je suis belle, ô filles de Jérusalem, comme les tentes de Cédar, comme les pavillons de Salomon. — Ne considérez pas que je suis devenue brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma couleur, etc. » (Chap. 1, vers. 4 et 5; *Bible de Le Maître de Saci*.)

Cependant, avec l'aide des documents fournis par l'historien et panégyriste de la Vierge noire, on s'expliquera comment la statuette de Sigy pouvait différer de ressemblance avec l'illustre patronne du Puy, quoiqu'elle portât son nom, qu'elle vint du Vivarais et que son Office fut le sien. En effet, celle-ci, d'origine byzantine, n'a pas d'existence, dans la contrée, avant le règne de saint Louis, vers l'an 1253, dit le P. Odo de Gissey (liv. II, chap. III à VII). Il ajoute, il est vrai (p. 219) : « On ne trouve mémoire aucune, particulière et expresse, du nom de celui qui l'a baillée. » Mais il avait aussi raconté (p. 216) que le sceau du chapitre du Puy, aux années 1263 ou 1266, portait « relevée en cire, l'image de Notre-Dame, toute différente de celle d'aujourd'hui (la Vierge noire); étant assise comme dans un trône, portant son fils au bras droit et, de la main gauche, un sceptre avec une fleur de lis au bout, et l'enfant une semblable (fleur de lis) en sa gauche, où la figure du sceau d'aujourd'hui (1610) représente l'image qui est à présent sur l'autel. » Enfin il ajoute encore (p. 218) : « L'Église du Puy a relui en miracles avant que saint Louis y fit ce rare présent; cependant elle n'était point sans une autre image de Notre-Dame, qui depuis, comme j'ai appris, a été longuement gardée derrière le maître autel. »

Il n'y a donc pas lieu de trop s'étonner si la *Vierge de Sigy*, « trouvée dans un chêne des forêts d'Auvergne, » ne ressemble nullement à la *Vierge noire*. Durant plusieurs générations, les hommages durent s'adresser de préférence à l'ancienne madone, qu'on croyait remonter (*ut supra*) à l'époque où saint Mar-

de là. — Les pieds se jettent dehors, depuis les chevilles chaussées de noir, et bien proportionnés au reste de l'image; toutefois, plutôt petits que trop grands, qui est la beauté des pieds en l'un et en l'autre sexe.

« Les couleurs sont si vives après tant de siècles, que l'on jugerait qu'elles y sont couchées depuis peu d'années, et ça fort artistement par la main d'un grand maître. En cet endroit, je ne tairai pas une remarque que fait André Favyn, au livre III de son *Histoire de Navarre*. Discourant de saint Denis, apôtre des Français, il raconte donc de lui, qu'à son retour de Jérusalem (où il se trouva, avec les apôtres, au trépas et à la sépulture de la Mère de Dieu), il apporta en France un portrait d'icelle au naturel, où l'on voyait la Vierge tenir sur ses genoux son petit enfant, étant la coutume de la primitive Église de la peindre de cette façon, et non debout; — et qu'à Paris, encore aujourd'hui, se voit une image de Notre-Dame, tirée sur le portrait de saint Denis.

« Ce récit confirme le mien, touchant l'image du Puy : car il semble que les premiers chrétiens aient pris, comme patron et modèle, l'image commencée par Jérémie pour représenter Notre-Dame, au moins en plusieurs endroits, ainsi qu'à la Valicelle, à Vaccivière, et ailleurs bien souvent. » (*Histoire de Notre-Dame-du-Puy*, *ut supra*, liv. II, chap. IX, p. 228 et suivantes.)

Où a jugé peu nécessaire de respecter la détestable orthographe du P. Odo de Gissey, qui écrivait en 1610, et dont le privilège est de 1620. Beaucoup des expressions employées par lui étaient insolites déjà de son temps; mais le seus général en donne suffisamment la clef.

tial, apôtre de l'Aquitaine, fit dresser l'autel principal de cet « habitacle des anges, » c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> ou au 11<sup>e</sup> siècle, suivant l'opinion de l'époque (voy. note 280, p. 440 et 443); et l'on comprend dès lors que le bailli de Cordes ait préféré sa statuette comme nationale et plus antique. Tout ceci sont des conjectures, puisque la description du sceau ne s'accorde pas avec notre dessin de la Vierge de Sigy, qui est debout et n'a pas de sceptre.

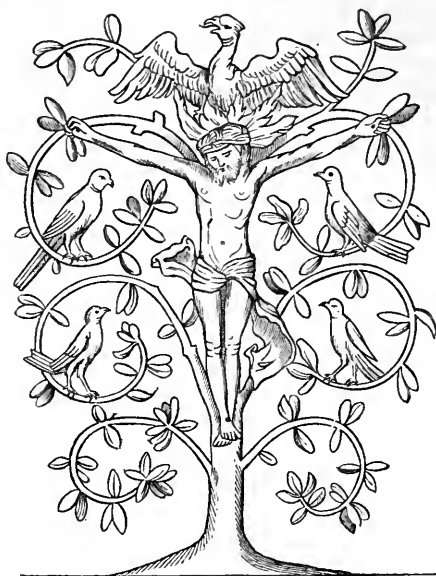
(223) P. 52. Un exemple remarquable de cette représentation est donné par une miniature du 11<sup>e</sup> siècle. Jésus-Christ, vu à mi-corps, allonge le bras droit vers la terre et bénit suivant la mode latine. De sa main gauche, il tient un bâton d'une longueur démesurée, surmonté d'une croix, comme aux bâtons épiscopaux, et terminé, à la pointe, par un fer de lance qui s'enfonce dans la tête d'un dragon ailé et bipède, placé loin de Jésus-Christ. Le bâton est accompagné d'une flamme enroulée près du fer, assez semblable aux bannières portées plus tard par le Sauveur, quand il sort du tombeau. Cette grande distance de Jésus-Christ au dragon est remplie par quatre médaillons renfermant trois bustes d'hommes et celui d'un ange, échelonnés en ligne droite et rattachés les uns aux autres par un nœud ou entrelacs; on lit en regard : ABRAHAM, ISAAC, JACOB, MATTHEUS. Le dernier médaillon, contenant l'attribut de l'Évangéliste, est attaqué par le dragon, symbole évident du démon. Un petit quadrupède fantastique, non ailé, mord la queue fleuronnée du dragon; et, tout à côté, Adam et Ève (ADAM, EVA), encore dans les limbes, tendent des bras suppliants vers Jésus-Christ et les patriarches.

(Nous espérons montrer à nos lecteurs cette composition singulière; mais la réduction et le dessin sur bois sont à peine terminés, et il ne faut pas songer à promettre la gravure, même pour notre tirage à part.)

On verra (page 135) la *Défaite de la mort*, empruntée à un manuscrit allemand du 1<sup>e</sup> siècle. Là l'ennemi est personnifié; il ne s'agit plus du symbole, tandis qu'une pensée analogue est allégoriquement exprimée par l'enroulement du dragon ou serpent dans le monogramme du Christ, et, mieux encore, au pied de la croix, montrant ainsi aux yeux que l'antique ennemi, vainqueur sur l'arbre de la science du bien et du mal, lors de la faute de nos premiers parents, a été vaincu sur l'arbre de la croix, le véritable arbre de vie.

Par suite de cette interprétation (l'Ancien Testament étant en tous points la figure du Nouveau), le milieu du moyen âge peint quelquefois la croix de couleur verte, et cet usage se retrouve encore ici (voy. p. 302). Le poteau est un tronc d'arbre épuisé de son écorce ou à peine équarri; deux branches forment les traverses du nouvel arbre de vie. Des oiseaux de diverses espèces, symbole des chrétiens, perchent ou cherchent un refuge dans le feuillage du salut; et l'arbre mystique, surmonté du phénix au milieu des flammes, et portant Jésus crucifié, a le titre de « *Mai de l'Église chrétienne ou de l'âme dévote, Der Mey der Christgläubige Kirche, oder der andechtige Se (Seele)* » (*Der beschlossenen (sic) Gart des Rosenkrantz Marie*, ut supra, fol. 91 verso). — Une peinture des *Saintes femmes au tombeau*, tirée d'un Sacramentaire appartenant au comte de Fürstenberg-Stammheim et que nous voulions donner, montre le phénix, symbole de la résurrection du Christ, déjà sorti des flammes: il semble occupé à se refaire un nid. (Voy. sur le phénix, p. 172 et 240; et, aux corrections, la mention supplémentaire d'autres autorités, omise lors de l'impression de cette note.)

Les croix avec le serpent remontent à l'antiquité chrétienne, et nous avons parlé (page 51) de la pierre publiée par Aringhi; mais nous ne connaissons pas de sculptures ou de peintures françaises qui nous offrent un pareil exemple avant le ix<sup>e</sup> siècle. (Voyez la page 461.) Au surplus, chez les Latins, les plus anciens crucifix encore existants datent, au plus tôt, de la fin du viii<sup>e</sup>. On ne suppose pas apparemment que nous puissions nous arrêter sur le célèbre crucifix de Lucques, *ouvrage de Nicodème*, rapporté de Syrie en 702, et toujours conservé dans la cathédrale de cette ville<sup>1</sup>, ni sur le *vieux crucifix* de l'abbaye de Saint-



Le Mai de l'Église chrétienne.

(Réduction d'un cinquième.)

Denis, malheureusement brûlé par les Huguenots en 1567, qui était en la grotte derrière le grand autel, et qu'on tenait avoir parlé au roi Dagobert (+ 638) (*Le Trésor sacré de Saint-Denis*, ut supra, p. 506 et 507). Grégoire de Tours (+ 595) est le plus ancien auteur qui fasse mention positive d'un *crucifix*.

<sup>1</sup> On lit dans la Vie de saint Wulphy, dit le reclus de Saint-Riquier, curé et patron de Rne-en-Ponthieu, vivant sous le roi Dagobert, que cette petite ville avait obtenu miraculeusement l'un des trois crucifix façonnés par Nicodème, disciple secret de Jésus (*Nouvelles Fleurs des vies des Saints*, édit. de 1654, tom. I, col. 116 C). L'abbaye de Saint-Denis n'avait qu'une copie du fameux crucifix de la ville de Lucques, » donné par la reine Blanche d'Évreux, deuxième femme de Philippe de Valois, et placé dans la chapelle de saint Hippolyte, martyr (dom Félibien, ut supra, p. 533); mais elle comptait, parmi ses reliques, une image du Christ bien autrement précieuse: c'était, sous un beau cristal, un *crucifix fait du bois de la croix de Notre-Seigneur*, attaché sur une croix d'or et taillé des propres mains du saint Pontife Clément III, qui en fit présent au roi très-chrétien Philippe-Auguste, et sa majesté l'offrit au glorieux martyr saint Denis et à ses compagnons. Et ce crucifix était reu-

Constantin avait défendu le supplice de la croix; et, d'ailleurs, les représentations de crucifix n'étant mentionnées par les écrivains que longtemps après ce prince, on en est réduit, sur la question, aux simples conjectures. Les images de crucifix grecs sont plus récentes: car, à notre connaissance, on n'en trouve point dans les manuscrits ou ailleurs avant la fin du ix<sup>e</sup> siècle ou le commencement du x<sup>e</sup> (Bibliothèque impériale, manuscrits grecs de l'ancien fonds, n<sup>o</sup> 510). Heureusement, au milieu de cette stérilité, les peintures du *Ménoïoge* de l'empereur Basile II Porphyrogénète nous offrent le martyr de saint André, apôtre, et de plusieurs autres saints dont nous ne pouvons en ce moment rechercher les noms, et qui, tous, ont péri sur la croix. C'est ainsi qu'à défaut, chez les Byzantins, de crucifix datés, nous savons comment, aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, les peintres et les sculpteurs de Constantinople devaient représenter la mort du Sauveur. — A cette époque, dans ce célèbre *Ménoïoge*, saint André était crucifié sur une croix droite, semblablement à Jésus-Christ, tel que nous le trouvons déjà au milieu du ix<sup>e</sup> siècle parmi les miniatures du *Sacramentaire du Drogon*, évêque de Metz (voyez page 466), et tel qu'il se montre toujours jusqu'au xiv<sup>e</sup>, comme nous allons le dire plus loin dans cette même note 223.

*Note additionnelle.* Puisque nous avons dû nommer saint André, nous ne laissons pas échapper l'occasion de rectifier à son sujet, et à propos de la croix penchée ou faite en X, une opinion généralement admise par les généalogistes, mais erronée. Ils assurent que la plupart des *sautoirs* employés dans les blasons de France «viennent de ce que, pendant les divisions des maisons de Bourgogne et d'Orléans, ceux qui tenaient le parti du duc de Bourgogne portaient des croix de saint André. . . . .» «La dévotion à saint André, ajoutait dernièrement l'un d'entre eux, a aussi contribué sans doute à rendre fréquent en armoiries le sautoir qui figure la croix sur laquelle, selon la tradition, mourut ce martyr.»

On sait maintenant, par les exemples de nos deux manuscrits, ce qu'il faut penser de cette prétendue *tradition*, et l'on verra tout à l'heure si le *sautoir* est fréquent en armoiries, et s'il faut attribuer sa présence aux querelles de Bourguignons et des Armagnacs.

Lorsque nous nous sommes livré, à propos des symboles, aux recherches héraldiques mentionnées à la page 235, nous avons appris incidemment dans quelle proportion figuraient en blason les *pièces honorables*. c'est-à-dire le chevron, la fasce, le chef, la bande, la croix, le pal, le *sautoir*, etc. rangés ici suivant leur

fermé dans «un tableau ou étui d'or pur, pendant à une chaîne d'or d'un pied de long; garni, aux quatre coins, de quatre piliers d'or, avec leurs chapiteaux et petites tourelles d'or.» (*Le Trésor sacré de Saint-Denis*, p. 89.) Nous-même avons aussi possédé (sans l'authentique) un christ d'un centimètre de haut environ, sculpté, disait-on, dans le bois de la vraie croix par Clément III, renfermé dans un cristal de roche serti d'or, et qui nous a été vendu, par un marchand honorable de Vienne, comme provenant de la collection de reliques d'une princesse Lubomirska, et primitivement du grand maréchal de Pologne, le noble et savant prince Lubomirski, mort au commencement du siècle dernier, et qui s'était complu à former un cabinet de curiosités et d'antiquités de toutes sortes. — Dom Félibien fait remarquer (p. 537) que, sur le reliquaire d'or renfermant le «*crucifix fait du bois de la vraie croix*», travaillé, à ce que l'on croit, des propres mains du pape Clément III, on voit gravées les armes de Berry; ce qui marque, dit-il, qu'il a appartenu autrefois à Jean, duc de Berry, ou à son fils, Jean de Berry, comte de Montpensier. (Il est question, à la page 275, de la passion de ce duc de Berry pour les reliques.)

importance numérique<sup>1</sup>; et nous avons trouvé que si le chevron et la fasce se montrent dans les anciens écus français une fois sur huit (douze à treize sur cent), le pal et le sautoir n'y figurent pas pour deux et demi sur cent. Encore, afin d'obtenir ce nombre de deux et demi sur cent, il a été nécessaire de faire entrer dans l'addition tous les petits sautoirs nommés *flanchis*, et, malgré cette aide, le sautoir n'arrive qu'au dix-huitième rang. On ne doit donc pas dire qu'il est fréquent en armoiries.

Le calcul du sautoir, en se servant du *Dictionnaire héraldique* de la nouvelle *Encyclopédie théologique* (tome XIII), montre, par exemple, que les provinces de Bourgogne, de Franche-Comté et de la Bresse réunies comptent, pour douze seulement, dans le nombre total; tandis que l'Auvergne figure pour treize, l'Île-de-France pour quinze, et la Normandie pour quarante et un, etc. L'Orléanais, le Poitou, la Provence offrent aussi un nombre de chevrons double de celui des trois provinces citées. Il n'est donc plus permis, après ces calculs, de regarder le sautoir comme un meuble d'écu essentiellement bourguignon. D'ailleurs il faut ajouter qu'à cette époque les anoblissements n'étaient pas fréquents, et que la plupart des anciennes familles Bourguignonnes qui ont des sautoirs dans leur écu portaient ainsi leurs armoiries bien avant la querelle des ducs de Bourgogne et d'Orléans.

Enfin, des quatre ou cinq cents blasons de ville donnés dans le *Nouveau dictionnaire héraldique*, quatre seulement portent un sautoir: c'est Craon, en Anjou; Issoire, en Auvergne; Montdidier, en Picardie, et Ribérac, en Gascogne. Cependant les ducs de Bourgogne ont changé les armoiries de plusieurs villes de leur domination, comme Autun, etc. et ils n'auraient pas manqué, sans doute, de leur imposer quelquefois un sautoir, si cette pièce eût été essentiellement bourguignonne.

Au surplus, l'idée de chercher la forme du sautoir dans la croix de saint André n'est pas soutenable; car, d'une part, à l'origine, la croix de saint André était semblable à celle du Sauveur (voyez page 466); et, d'un autre côté, c'est à partir du *xiv<sup>e</sup> siècle* seulement que l'usage était venu de la présenter en travers, affectant même une position horizontale; puis elle a été successivement relevée, et a reçu la figure d'une X. Dès lors les anciens princes de Bourgogne, qui avaient fondé la première Sainte-Chapelle de Dijon, en 1172, et y avaient élevé un autel en l'honneur de saint André, n'ont pu lui donner, au *xii<sup>e</sup>*, la croix caractéristique qui, depuis, a porté son nom.

(224) P. 52. Du Çange, au mot *Draco* (n<sup>o</sup> 2), rappelle que le dragon, symbole du démon et de l'hérésie, était porté, avec les bannières, aux processions

<sup>1</sup> Le *Dictionnaire* de l'Académie nomme les pièces honorables dans l'ordre suivant: le chef, la bande, le pal, etc. Paillot se contente d'indiquer, après La Colombière, que, « de toutes les honorables, le chevron est le plus usité, » et il appelle honorables ordinaires la bande, la barre, le chef, la croix, la fasce, le pal, le sautoir, etc. Dans l'Armorial de l'échevinage de Châlons-sur-Marne, publié en 1856 par M. Édouard de Barthélemy, le chevron entre au moins pour un tiers dans la composition des cent treize écus qu'il fait connaître; viennent ensuite le sautoir, la fasce et le lion: c'étaient les quatre pièces que donnait le plus fréquemment le juge d'armes de France aux anoblis, et l'on joignait volontiers les pièces en sautoir à l'anoblissement militaire. Les étoiles et la rose, comme figures accessoires, ne sont pas moins nombreuses et comptent pour le quart, ou même pour le tiers, dans les blasons accordés depuis Louis XIV.

ecclésiastiques, et il cite les *Usages du monastère de Fleury* (Saint-Benoit-sur-Loire), où on lit que « le dimanche des rameaux il y avait deux processions; à la deuxième (au monastère de Fleury), les bannières et les dragons vont devant. »

Ailleurs, dit-il, d'après Jean Beleth et Guillaume Durand, « à la procession, on porte l'eau bénite, l'encensoir sans feu et la croix, et le dragon sur une perche. Un des enfants, dans une lanterne préparée par son maître, apporte une chandelle allumée, pour avoir du feu à l'instant, si celui qui est dans la gueule du dragon (voy. page 325) vient à s'éteindre. Le même jour, le dragon est porté par le trésorier, etc. » — Une autre fois, *rursum* : « Les bannières et les dragons marchent en tête; vient ensuite le porteur d'eau bénite. » (Voyez Beleth, *Courte explication des divins offices*, chap. CXXIII, et Durand, *Rational ou Manuel des divins offices*, liv. VI, chap. LXXXIX, n° 12, et chap. CII, n° 9<sup>1</sup>.)

Comme preuve de cette opinion que le dragon est le symbole du démon, du Gange cite les mots de saint Augustin (*homélie XXXVI*), « Leo et draco est : leo propter impetum, draco propter insidias, » et son commentaire sur le verset 13 du psaume LXXIII, « contrivisti (contribulasti) capita draconum in aqua (in aquis). » — Le même auteur produit en même temps ce passage d'un vieux poème, semblant indiquer que, chez les Anciens, l'enfer était le séjour du dragon : « Salut, ô véritable Apollon, illustre Pæan ! toi qui repousses le dragon d'enfer, *pulsor draconis inferi*. » (*Vetus Carmen*, edit. a Barthio, lib. XXXIV, advers. cap. 1.)

Nous faisons cette dernière citation sans être parfaitement convaincu de l'existence du dragon dans l'enfer des païens; car ni Homère, ni Virgile ne le mentionnent. Ces vers ressemblent beaucoup à d'autres vers adressés à Jésus-Christ, suivant le goût d'une certaine école lettrée des premiers siècles. Mais, au lieu de s'arrêter à cette supposition, on pourrait encore traduire le *pulsor draconis inferi*, par : « Toi, qui as banni de ce monde le serpent de l'abîme » (littéralement : *expulseur du dragon d'en bas*); allusion à la victoire d'Apollon, qui, quatre jours après sa naissance, tua, de ses flèches, le serpent Python, fils de la Terre, persécuteur de Latone, sa mère; triomphant ainsi symboliquement de la barbarie du monde primitif. A son tour, par analogie, le commentateur chrétien aura songé au dragon de l'Apocalypse.

Le P. Allegranza touche à la même matière par les mots suivants, pris du passage déjà donné, en partie, page 50, où il est question de Constantin le Grand, représenté traversant de part en part, de la pointe du Labarum, un dragon terrassé sous ses pieds : « Et, de même que Constantin entendit établir par cette image le symbole de l'idolâtrie surmontée, abattue et domptée; de même on portait le serpent, avec la croix et la bannière, dans les processions des grandes litanies et des Rogations, ainsi qu'on peut le voir au livre de Claude, évêque d'Angers, *Des Processions*, ch. III. Recourez également à l'ouvrage intitulé *Le Sacerdotal*, du très-docte cardinal Lambertini, *Notification*, n° 3, d'où il apparait

<sup>1</sup> Jean Beleth, liturgiste célèbre du XII<sup>e</sup> siècle, et disciple de Gilbert de la Porcé, fut le génie inspirateur de Guillaume Durand, évêque de Mende, surnommé le *Spéculateur* et le *Père de la pratique*, à cause de son *Speculum judiciale*. Celui-ci naquit en 1230 et mourut à la fin de 1296. Il est quelquefois confondu avec un autre Guillaume Durand, son neveu, évêque de Mende après lui (+ 1328), auteur du *Tractatus de modo generalis concilii celebrandi*, ouvrage estimé, composé à l'occasion du concile de Vienne (1311-1312) et souvent réimprimé.

comment, encore à présent, pareil usage est pratiqué dans maintes localités, en mémoire de ces animaux féroces qui dévastaient les campagnes. C'est là que saint Mamert puisa la pensée d'instituer les Rogations; et tel est le motif de ce qui se passe à Vicence, où, de nos jours, on continue de porter, aux processions publiques, en avant de la croix, le dragon fixé sur un bois de lance.» (*Sacri Monumenti antichi di Milano*, in-4°, Milan, page 96.)

Voyez, page 115, l'extrait du *Bâton pastoral*, à propos du Graüli de Metz et des dragons des processions.

(225) P. 52. « L'histoire du dragon tué par le grand maître Gozon (1346 — 1353), dans sa jeunesse, est une fable à mettre au rang de tous les exploits des héros de l'Arioste et du Tasse. Il a subsisté de vieilles tapisseries où ce conte était représenté à côté des hauts faits non moins romanesques de l'archevêque Turpin. »

C'est ainsi que s'exprime le chevalier Louis de Boisgelin (+ 1816), dans *Malte ancienne et moderne*<sup>1</sup>. Personne, jusqu'à ce jour, n'a contesté le savoir et le patriotisme de l'auteur. Soldat intrépide, comme il l'a montré au siège de Toulon, où il commandait un régiment, il a voulu rendre un dernier hommage à la mémoire d'un ordre célèbre, à l'illustration duquel il aura puissamment contribué par ses travaux littéraires; et l'on doit croire qu'en écrivant les lignes ci-dessus il obéissait à de profondes convictions. On ne l'accusera pas non plus de mauvais vouloir à l'égard de l'irréprochable Dieudonné de Gozon; car il a soin de faire remarquer en citant (après l'*Art de vérifier les dates*, et après Paoli, t. II, p. 401) un bref de Clément VI (28 juin 1346), que, loin d'avoir recherché le magistère, et de s'être donné lui-même sa voix, comme plusieurs historiens le lui reprochent, Gozon, au contraire, déjà lieutenant général du grand maître dans le gouvernement de l'île de Rhodes, n'accepta le rang suprême qu'à regret, le trouvant trop pesant, et fit plus tard, auprès du pape, plusieurs tentatives, afin d'obtenir l'autorisation de se démettre de la grande maîtrise.

Ainsi, soit dit en passant, tombe, à son égard, l'échafaudage d'intrigues élevé par l'abbé de Vertot, sur la foi d'écrivains mal informés, et le singulier discours que le classique, mais trop léger académicien, fait tenir à Gozon dans le conclave, pour s'y concilier les suffrages, après la mort du grand maître Hélon de Ville-neuve (1346); discours où l'abbé termine par ces mots : « Il parla ensuite magnifiquement de ses propres vertus, et le combat contre le serpent ne fut pas oublié<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Trois volumes in-8°, Paris, 1809; édition française publiée par les soins de son ami le marquis de Fortia de Piles, t. II, p. 27. Le livre avait paru d'abord en Angleterre (*Ancient and modern Malta*, 3 vol. in-8°, Londres, 1804), où le chevalier de Boisgelin s'était retiré auprès de son oncle, l'illustre cardinal de Boisgelin de Cicé, ancien archevêque d'Aix, depuis archevêque de Tours, et mort à Angervilliers en 1805. Il y manque un chapitre intitulé, *Malte métallique et littéraire*, qui se trouve sans doute dans les manuscrits déposés à la bibliothèque publique d'Aix en Provence. Le chevalier de Boisgelin est également auteur de divers ouvrages très-estimés, et, entre autres, d'un voyage en Danemark et en Suède (*Travels through Deamark and Sweden*, 2 vol. in-4°, Londres, 1810).

<sup>2</sup> *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, 4 vol. in-4°, avec portraits, Paris, 1726; t. II, p. 43 et 44. — Il faut consulter : Bosio (Giacomo), *Istoria della santa religione et militia di san Giovanni Gerolimitano*, in-folio, Rome, 1594 et 1602, Naples, 1684, et Venise, 1695; — et Paoli (Paulo Antonio), *Dell'origine ed instituto del sacro militare ordinar di san Giovanni Battista Gerolimitano, detto poi di Rodi, oggi di Malta*, in-4°, Rome, 1781. Ces deux écrivains sont les plus sûrs parmi ceux qui ont traité de l'histoire générale de l'ordre et des grands maîtres.



Le chevalier de Boisgelin est-il aussi fondé à nier l'aventure du *Dragon de Rhodes* ? à comparer le monstre amphibie au fabuleux *kraken* et au poulpe géant ? Nous ne le pensons pas. Ce combat merveilleux, digne du héros qui en a recueilli l'honneur et la récompense, mérite toute croyance. Il a été raconté, d'abord sans contestation, à une époque où l'on savait très-bien ce qui se passait en Orient ; où l'on était en rapports journaliers avec l'ordre qui rendait à la chrétienté et à l'Europe de si grands services, et dont les annales abondent en récits authentiques non moins singuliers<sup>1</sup>. Plus tard, les écrivains modernes, systématiquement ennemis de l'extraordinaire, ont trouvé simple de nier à la fois le monstre et la victoire, dépouillant ainsi l'exterminateur du dragon, *extinctor draconis* (Bosio, t. II, p. 84), d'une gloire qui, après tout, lui aurait été attribuée, par une population reconnaissante, comme au chevalier le plus capable d'avoir mené à bonne fin une entreprise aussi périlleuse.

On a trop oublié que les preuves matérielles de ce mémorable combat continuèrent, durant plusieurs siècles, d'être exposées à tous les yeux. « Cette ville (de Rhodes), dit le voyageur Thévenot, au XVII<sup>e</sup> siècle, a trois portes : une du côté de la mer, où se vend le blé, et deux du côté de terre, par l'une desquelles j'ai passé, qui est du côté où était la caverne du dragon que tua le chevalier Déodat de Gozon, de la langue de Provence, ainsi qu'il se peut voir dans l'histoire des chevaliers de Saint-Jean. La tête dudit dragon était autrefois sur cette porte ; mais, depuis quelques années, les Turcs l'ont transportée sur la porte de la Marine. » Et, plus loin : « Pour entrer dans la ville de Rhodes par la porte de la Marine, on passe premièrement par une petite porte, au-dessus de laquelle sont deux écussons de deux croix, l'une *pleine* et l'autre *ancrée* ; puis on entre à main gauche par une grande porte, au-dessus de laquelle est la tête du dragon, qui est beaucoup plus grosse, plus large et plus longue que celle d'un cheval. Elle a la gueule fendue jusqu'aux oreilles, avec de fort grosses dents de chaque côté. Jusque tout au haut, elle est plate, a les yeux un peu plus grands que ceux d'un cheval, le trou de la narine tout rond. La peau est tirante sur le gris blanc, peut-être à cause de la poussière qui est dessus, et paraît être bien dure<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Évidemment la description fantastique du serpent ou crocodile, que donne Boyssat, a contribué à jeter du doute dans quelques esprits. Voici le passage de cet auteur : « Il y avait, en l'île de Rhodes, un grand dragon en une caverne, d'où il infectait l'air de sa puanteur et tuait les hommes et les bêtes qu'il pouvait rencontrer ; et était défendu à tous religieux, sur peine de privation de l'habit, et à tous sujets de passer en ce lieu-là, qui s'appelait *Maupas*. Le dragon, qui était de la grosseur d'un cheval moyen, avait une tête de serpent, des oreilles de mulot, couvertes (*sic*) d'une peau fort dure et écaillée ; des dents fort aiguës, la gorge grande, les yeux caves, luisants comme feu, avec un regard effroyable ; quatre jambes comme un crocodile, les griffes fort dures et aiguës ; sur le dos, deux petites ailes ; dessus, de couleur d'un dauphin, dessous, jaunes et vertes comme était le ventre, et la queue comme un lézard. Il courait, battant de ses ailes, autant qu'un bon cheval, avec un horrible sifflement. » (*Histoire des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, par le sieur de Boyssat, seigneur de Liciou, augmentée par Jean Baudoin et Frère Anne de Naberat, commandeur du Temple d'Ayen, conseiller et aumônier servant la reine ; 2 vol. in-folio, Paris, 1643, t. I, p. 67. Il existe une édition de 1659.) — Voy. p. 193, l'image d'un dragon au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> *Relation d'un voyage fait au Levant*, par le sieur de Thévenot, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1665, p. 223. Il paraîtrait que la tête du serpent ou crocodile se trouvait encore à Rhodes au commencement de ce siècle. Le colonel Rottiers la vit en 1825. « Pour peu, dit-il, que l'on se connaisse en ostéologie, il n'est pas difficile de juger que ce fragment de squelette est celui d'un grand requin (??), dont ces mers abondent. Il n'est pas rare d'en voir dans le port qui nous fait face, et c'est sans doute là qu'il aura été pris. Celui-ci devait être d'une grandeur extraordinaire, ce qui lui aura valu l'honneur de figurer au-dessus

L'abbé de Vertot cite aussi Thévenot, d'après l'édition de 1673; mais infidèlement, suivant son habitude. Il lui fait dire « qu'on attacha la tête de ce serpent ou de ce crocodile sur une des portes de la ville de Rhodes, comme un monument de la victoire de Gozon; qu'elle y était encore de son temps, ou du moins son

de cette porte. » (*Description des monuments de Rhodes*, dédiée à S. M. le roi des Pays-Bas, in-4°. Bruxelles, 1830, p. 236.) — Le récit du colonel Rottiers est singulier. Si le requin, dont la longueur ordinaire varie de dix à quinze mètres, abonde dans ces parages, la population, accoutumée à voir ce poisson, qu'elle sait ne pouvoir vivre hors de l'eau, n'a pu reconnaître ici le dragon vaincu par Gozon. Or il était d'antique tradition, parmi les Rhodiens, que le monstro était au moins amphibie; en effet, dit un charmant auteur, « la plupart des sauriens sont des animaux essentiellement terrestres, » et l'on savait aussi que le dragon habitait une caverned'où sortait un petit ruisseau. La tête du requin, « aplatie et d'une laideur hideuse, avec un museau arrondi, » ne permettait pas de confondre l'horrible scélérat, « le plus remarquable de la famille des squales, » avec le crocodile, dont la structure, tout à fait différente, ressemble à celle du lézard; c'est-à-dire qu'il offre une tête déprimée sous l'angle facial, allongée, étroite et pointue. Dans la description de Thévenot (que sa naïveté véridique fera toujours préférer au prétentieux Rottiers), cette « tête, beaucoup plus large que celle d'un cheval, » convient assez au serpent, et « la gueule fendue jusqu'aux oreilles, avec de fort grosses dents de chaque côté, » peut encore appartenir au crocodile, tandis que la gueule du requin, « immense et disproportionnée avec son corps, est un véritable gouffre, qui peut engloutir un homme. »

D'un autre côté, il ne faut pas supposer que le colonel Rottiers mette en doute la victoire du jeune chevalier. Au contraire, son atlas fournit même à ce propos une planche coloriée, reproduisant une fresque conservée à Rhodes dans une maison particulière, « tout près de la rue des Chevaliers, » et peinte plus de quarante années avant la prise de la ville par Soliman II (1522). Nous y reviendrons tout à l'heure. Il suffit, pour le moment, de rappeler que cette peinture authentique, la plus ancienne probablement du mémorable combat, montre, terrassé par Gozon, un crocodile de la grande espèce, au lieu du dragon fantastique, sorti du récit de Boissat. Il en sera de même de tous les monuments, médailles, ivoires, bas-reliefs ou miniatures d'origine rhodienne, antérieurement au règne du dernier héros de Rhodes, le grand Villiers de l'Isle-Adam. — Le colonel Rottiers fait aussi cette observation que, de toutes les maisons et habitations de chevaliers visitées par lui, aucune ne lui a paru avoir un caractère de vétusté plus prononcé que celle où se trouve la fresque de Gozon (p. 244).

Nous avons pris les détails techniques de la construction du requin dans la délicieuse *Histoire naturelle* de M<sup>me</sup> Achille Comte (2 vol. 1837, avec figures). Cet ouvrage, adopté par le conseil royal de l'instruction publique, écrit avec un grand charme et rempli de réflexions ingénieuses et philosophiques, est encore le seul où des tables méthodiques font comprendre, d'un coup d'œil, les divisions des classes et des ordres consacrés par la science. Ainsi, à vingt-cinq ans de distance, M<sup>me</sup> Achille Comte nous apporte, d'une autre manière, le secours qui nous fut si spontanément accordé par son savant et aimable mari (alors chef du bureau des compagnies savantes et des affaires médicales au ministère de l'Instruction publique), lorsqu'il réunit ses efforts à ceux de son chef et ami, afin de constituer, sous les auspices du Gouvernement, la publication *fac-simile* des Peintures et ornements des manuscrits français. Qu'à lui et à M. Hippolyte Royer-Collard, chef de la division des sciences et des lettres, reviennent une large part de la reconnaissance que nous aurons toujours pour les quatre ministres créateurs ou protecteurs de cette grande et malheureuse entreprise, et pour tous ceux, banquiers, savants, fonctionnaires publics et autres, qui ont bien voulu nous aider de leur généreux concours!

M. V. Guérin a également publié une *Étude sur l'île de Rhodes*. Il raconte qu'en 1831 « cette tête (du dragon) n'avait point encore été enlevée de la porte Sainte-Catherine (aujourd'hui, porte du Bazar, p. 118), car il en est question dans M. Michaud (*Correspondance d'Orient*, t. IV, p. 21). Quelques années plus tard elle disparut, puisque M. Ross ne la retrouva plus en 1843. On m'a dit, ajoute M. Guérin, qu'elle avait été jetée à la mer. » (*Voyage dans l'île de Rhodes*, in-8°, Paris, 1856, p. 119 et 120.) Dans cette simple esquisse, l'auteur, trop limité, trouve cependant moyen (chap. VIII) de s'étendre et de donner des indications nouvelles sur le *Colosse de Rhodes*, monument de bronze, haut de soixante et dix coudées, dit Pline (*Hist. nat.* XXXIV, 18), et renversé par un tremblement de terre, cinquante-six ans après sa construction. S'appuyant sur le colonel Rottiers, il prouve, contrairement à l'opinion encore accréditée, que cette célèbre statue du soleil n'a point été placée à l'entrée du grand port, mais au port des galères. Caoursin, de Douai, chancelier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1477, Savary de Brèves et Caylus, avaient déjà combattu cette erreur, mais leur sentiment n'avait pas été suivi. — Les cent cinq autres colosses de Rhodes, dont chacun, au dire de Pline (*loc. cit.*), aurait fait la gloire d'une ville, sont l'objet des remarques de M. Guérin, dans le chapitre qui contient le résumé de ce que l'antiquité nous apprend sur les principaux monuments de l'ancienne Rhodes.

*effigie*; qu'il l'y avait vue, etc.» (p. 27). Cependant le même auteur résume assez bien le débat, sans oser se prononcer absolument, puisqu'il invente le détail de l'*effigie*. Après avoir rappelé le combat des légions romaines, durant la guerre punique, contre un grand serpent, proche du fleuve Bagrada, et avoir rapporté, en s'appuyant sur Florus, Valère-Maxime, Orose, Aulu-Gelle et Zonarès, comment Attilius Regulus fut obligé de recourir aux machines de guerre et d'assiéger ce monstre de cent pieds de long (?), comme on aurait fait d'une forteresse, il ajoute : « Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien d'exagéré dans la longueur du serpent d'Afrique, ni soutenir tout ce qu'on a rapporté de la grandeur monstrueuse du crocodile de Rhodes; mais ce qui paraît certain par les historiens du temps, par la tradition et même par des inscriptions et des monuments authentiques, c'est que Gozon tua un animal redoutable et que, par cette action, il acquit une grande réputation, surtout auprès du peuple de Rhodes, qui le regardait comme son libérateur. » (P. 29.)

Notre but, quoique tendant à infirmer le jugement du chevalier de Boisgelin, n'a pas été de reprendre et de peser le témoignage des historiens; d'insister sur le respect extraordinaire des musulmans pour un trophée chrétien; de montrer que la victoire de l'homme sur le crocodile n'est pas un fait très-rare (sauf la grandeur monstrueuse), et qu'il y aurait lieu, tout au plus, de chercher autre chose; encore moins, de raconter de nouveau les détails du combat de Gozon, qui rappelle les victoires d'Hercule sur les lions de Némée et du mont Cithéron. On peut consulter le véridique et trop crédule Boyssat, le *Dictionnaire historique et critique* de Chauffepié, ou la question de probabilité est très-bien discutée, avec preuves à l'appui; certains auteurs italiens, tels que Pantaléon, Bosio, Pozzo, Paoli, etc. cités avec beaucoup de soin dans *Malte ancienne et moderne* (t. 1, p. xxxiii et suiv.), et l'inexact Vertot lui-même. Nous nous contentons d'ajouter à son sujet, que le brillant académicien juge souvent les hommes et les choses avec une incroyable légèreté, étend ou mutile les documents, même les épitaphes dont il rapporte le texte à sa manière<sup>1</sup>. Ses récits sont quelquefois aussi

<sup>1</sup> Suivant l'abbé de Vertot (page 54), « on ne mit sur le tombeau de Gozon que ces mots : *Cygist le vainqueur du dragon* : mais, selon Boyssat, l'inscription était en latin, plus courte et plus énergique : *Draconis extinator*. » Et, bientôt après, dit ce dernier auteur, mourut le grand maître de Gozon, le 7 de septembre 1353, ayant vertueusement vécu et gouverné la Religion par l'espace de sept ans. Et fut mis sur son tombeau ce mot : *Draconis extinator*. Et se voit encore cette histoire représentée en des vieilles tapisseries de la Religion. » Puis il ajoute sans interruption : « Le chevalier Foxan écrivit qu'en la maison de Gozon se trouvait encore une pierre sortie de la tête de ce dragon, de la grosseur d'une olive; reluisante, de diverses couleurs, singulière contre tous venins, et qu'elle fait bouillir la liqueur où elle est plongée. On l'appelait la pierre du grand maître, et demeurait toujours héréditairement à l'aîné de la maison de Gozon » (at supra, p. 70); — mais, dit un auteur moderne, « quand, tombée entre les mains d'Henri IV, la pierre du grand maître put montrer ses vertus au grand jour, sa puissance s'évanouit et l'on n'en parla plus. » (*Monuments des grands maîtres de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont (marquis de Villeneuve-Trans), 2 vol. in-8°, Paris, 1829; t. 1, p. 144.)

Nous reviendrons, quelques lignes plus bas, sur un énépithète élevé à Gozon, vers l'époque de la Renaissance; mais ce grand maître ayant élu sa sépulture dans l'église de Saint-Étienne, d'où il était parti pour combattre le dragon, les mots ci-dessus auront sans doute été placés en tête de l'inscription de sa pierre tumulaire, aujourd'hui brisée, et vue par le colonel Rottiers. Ainsi tomberait le reproche que M. de Villeneuve adresse à Vertot, « pour avoir prétendu, sur la foi de Naberat, qu'on ne mit d'autre inscription sur le tombeau de Gozon que ces mots : *Extinator draconis*. » Naberat, ou plutôt Boyssat, n'avait pas à rapporter l'inscription du énépithète, qui n'était pas celle de la tombe. Cependant il est convenable d'ajouter que l'omission volontaire de la grande inscription moderne, comme

dénaturés que ses portraits gravés des quarante premiers grands maîtres; car il semble les avoir défigurés à plaisir en donnant, presque à tous, une pose héroïque et les armures du xvii<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du xviii<sup>e</sup> <sup>1</sup>.

L'opinion semble revenir au sentiment de Thévenot, qui ne mettait en doute ni le combat de Gozon, ni le trophée existant encore, il n'y a pas trente ans, sur une des portes de Rhodes. Néanmoins, telle n'était pas la manière de voir de M. Raoul-Rochette. Parlant des serpents nombreux qui, dans les temps primitifs, avaient infesté toute l'île et lui avaient valu le surnom d'*Ophiusa*, serpents d'une grandeur si prodigieuse, suivant le témoignage de Diodore de Sicile (liv. V, chap. LVIII), qu'ils dévorèrent beaucoup d'habitants, le savant membre de l'Institut semble adopter la pensée du chevalier Louis de Boisgelin, et fait cette remarque : « Il est assez singulier de trouver, à une époque aussi ancienne, l'origine des *fables* qui reparaissent dans l'histoire moderne de Rhodes, lorsque cette île était au pouvoir des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. » (*Histoire critique des colonies grecques*, tom. I, p. 339.) Mais (répond M. Guérin) ces fables, comme le fait observer très-bien M. Lacroix (*l'Univers; Îles de la Grèce*, p. 105), avaient, sans doute, un fondement réel, exagéré ensuite par l'imagination des Grecs; et l'histoire du dragon tué, à tant de siècles de distance, par le chevalier Gozon, ne doit point être non plus reléguée, comme un conte puéril, au nombre des faits purement imaginaires.

« Elle doit, elle aussi, selon nous, avoir sa part de vérité, ainsi qu'il serait facile de le prouver et par l'inscription qu'on lisait jadis sur le tombeau, actuellement brisé, de ce chevalier, et par l'ancienneté de la tradition qui rapporte cet événement; tradition qui, d'âge en âge, remonte jusqu'à ce chevalier lui-même; et, enfin, par une vieille peinture à fresque qu'on voit encore maintenant à Rhodes, dans la maison d'un Turc. Cette fresque a été décrite et reproduite avec soin par le colonel Rottiers (*Description des monuments de Rhodes*, page 241; — atlas, pl. XXVIII). Si elle n'a point été exécutée du temps même de Gozon, elle doit assurément l'avoir été à une époque où le souvenir de cet événement était

mensongère quant à sa date, ne dispensait pas les auteurs cités de rappeler en totalité celle de l'église Saint-Étienne; et le colonel Rottiers, n'ayant vu que des fragments de cette dernière inscription, on est réduit aux conjectures.

Laissée aux Montcalm par substitution, la pierre du grand maître, richement entourée, fut conservée avec le même soin dans cette famille, et n'a disparu que depuis la grande révolution. Nous tenons ces détails du marquis de Catellan, pair de France, des deux chevaliers de Catellan, ses frères, et ils nous ont été répétés par M. le marquis de Villeneuve-Lévis, ancien baron des États de Languedoc. Probablement l'expérience tentée par Henri IV ne l'engagea pas à s'adjuger cette relique précieuse, comme avait fait Louis XI, d'une pierre contre tout venin et toute pestilence, qui appartenait à Louis de Luxembourg, dit le comtable de Saint-Pol. Dévot, superstitieux et sanguinaire, Louis XI ne craignit pas de s'approprier cette pierre, léguée par l'infortuné comtable à son petit-fils, au moment d'avoir la tête tranchée en place de Grève, le 19 décembre 1475. (*Biographie universelle* t. LXVI, p. 250, art. GUIENNE.)

<sup>1</sup> A la préface du tome I, page vi, Vertot indique comment il s'est procuré cette suite d'images, et il renvoie au livre X, tome III, page 165. Là il raconte, d'après Bosio (livre VIII), que le chevalier de Bourbon, grand prieur de France dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, fit « faire une magnifique tapisserie, où, sur un fond de soie rehaussé d'or, on voyait tous les portraits des grands maîtres représentés au naturel, et tirés d'après d'excellents originaux qu'on avait apportés de Rhodes; et sitôt, dit-il, qu'un meuble si riche et si curieux fut achevé, le grand prieur l'envoya à Malte, et le consacra pour orner la principale église de cette île. »

encore présent à tous les esprits, et elle peut être regardée comme une véritable pièce historique. Là le monstre, représenté expirant sous les coups du héros, n'est autre chose qu'un crocodile, animal qui n'a plus rien de fantastique comme le dragon, et dont la présence dans l'île de Rhodes, tout étrange qu'elle est, n'en est pas moins possible et peut être expliquée. — Aujourd'hui les seuls serpents qu'on rencontre dans l'île sont des vipères et des couleuvres. » (M. V. Gnérin, *ut supra*, p. 44 et 45.)

Nous avons examiné attentivement, dans l'ouvrage du colonel Rottiers, la planche en question. S'il est vrai, comme il l'assure, p. 373, que les fresques du mont Philerme ont été rétablies et repeintes à l'huile après le siège de 1480, et qu'on ne se soit écarté en rien de l'ancienne composition, les peintures originales étaient du xv<sup>e</sup> siècle déjà avancé. Or l'armure des grands maîtres représentés aux grottes du mont Philerme étant la même que celle de Gozon, il faut conclure que la fresque de ce chevalier n'est pas plus ancienne non plus, et qu'elle remonte seulement à la deuxième moitié du xi<sup>e</sup> siècle. Le colonel Rottiers n'en admet pas moins l'historiette, prétendue traditionnelle, que les peintures des caveaux en question seraient l'ouvrage d'un frère servant de l'ordre, nommé Sebastiano de Florence, élève de Cimabué, « à une époque où les arts étaient dans l'enfance! »

Pour abrégé et ne pas entrer dans de nouvelles descriptions (une image valant toujours mieux que les meilleurs discours), nous fournissons la composition relevée par P. J. Witdoeck, ou Aspro Madilli, peintre de Rottiers, et nous parlerons tout de suite, en le reproduisant de même, du cénotaphe élevé, vers la même époque, sans respect pour la vérité historique, à la mémoire de Dieudonné de Gozon. Le crocodile, comme on voit, est devenu chien-géant; ses ailes appartiennent au genre chauve-souris: c'est au flanc du monstre que s'adresse l'un des dogues, et le cheval est d'une tranquillité qui passe toute vraisemblance<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Note additionnelle. Toujours la même excuse, quand il s'agit des bois promis lors de la rédaction du Rapport. Nous allons offrir en échange, non sans vifs regrets, la description du cénotaphe reproduit en lithographie dans les *Monuments des grands Maîtres*, et celle de la peinture du xv<sup>e</sup> siècle relevée par les soins du colonel Rottiers. Voici d'abord l'inscription dont nous avons fourni seulement les premiers mots: il n'y avait pas d'intérêt à rapporter, comme étant du xiv<sup>e</sup> siècle, une inscription nullement contemporaine, où se remarque l'absence de tout sentiment chrétien, composée, avons-nous dit, dans les idées philosophiques de la fin du xv<sup>e</sup>, et qui d'ailleurs est informée et mutilée.

On lit donc: « Le génie vainqueur de la force. — Dieudonné de Gozon, simple chevalier, tua un serpent monstrueux, d'une horrible grandeur. — Nominé commandant perpétuel ordinaire des troupes et lieutenant extraordinaire de grand maître, d'abord chef du conseil d'élection, il fut, par un exemple peu commun, désigné grand maître des chevaliers par les électeurs. — Ce monument a été posé aux frais des chevaliers français provençaux, l'an 1366 » (lisez: de 1460 à 1480). Des dates aussi mensongères se répètent à chacun des trente premiers grands maîtres, et jamais une critique judicieuse n'arrive au secours du lecteur. Pour l'auteur, tous les cénotaphes sont authentiques, tandis qu'il n'y en a pas quatre, dans le premier volume, qui ne rappellent la renaissance italienne.

Autre remarque: depuis le troisième grand maître, mort en 1167, la plupart des inscriptions sont précédées, de même, d'une sentence semblable à celle du monument de Gozon. Par exemple: « N'est point barbare qui immole les barbares; — Heureux qui a vécu obscur; — On retient l'empire par les mêmes moyens qu'on l'a conquis; — La prudence militaire est le plus ferme appui de l'empire. — « Les dieux et vos méurs, dit-on à Pierre de Cornillon (+ 1355), vous donneront d'abord les plus belles récompenses, *Pulcherrima prœmia Dii moresque dabant vestri.* » Sur le cénotaphe de Jacques de Milly (+ 1461), on lit: « Les Romains de la République faisaient cas de l'audace à la guerre et de la justice dans la paix, *Audaciam in bello, in pace justiciam Rom. R. P. curabant.* » Tout sort du même siècle et de la même fabrique, inscriptions et tombeaux. Ce qui fait mettre dans la bouche d'Alphonse de Portugal (+ 1204) ces étranges paroles, en regard à la date: « A moi mort, moi vivant, j'ai

Longtemps nous avons repoussé ce dernier témoignage, ne voulant pas chercher d'appui dans un monument mensonger; cependant il est incontestable que les égarements fantastiques du sculpteur, à une époque où l'on croyait encore aux dragons, n'enlève rien au fait en lui-même. Du reste, l'inscription du cénotaphe, élevé, à ce qu'on prétend, treize ans après la mort de notre héros, n'est pas plus authentique. Elle commence par la sentence: *Ingenium superat vires*, le génie triomphe de la force. Vient, après, l'énumération des victoires et des dignités du grand maître: *Deodatus de Gozon, eques, imanam (sic) serpentem interficit. Ordinario perpetuo militiæ*, etc. Dieudonné de Gozon (simple) chevalier, tua un serpent monstrueux. Commandant perpétuel ordinaire des troupes, etc. et l'on

élevé ce tombeau, *Vivens, mihi mortuo, poni jussi.* L'auteur du recueil traduit ainsi: « Je me suis fait bâtir ce tombeau pendant ma vie, afin d'y reposer après ma mort. »

Mais cette absence, chez l'historien, des premiers éléments d'archéologie, et nombre d'erreurs déjà signalées, note 171, à propos des ordres du Croissant et du Double-Croissant, ne nous empêcheront pas de répéter volontiers, avec M. Quérard, dans la *France littéraire* (t. X, p. 193): « Les ouvrages de M. le marquis de Vileneuve sont recherchés; ils portent l'empreinte d'un savoir modeste, d'un travail facile et d'une diction des plus pures. » Cet éloge doit s'étendre aux frères de notre auteur; et l'on pourrait ajouter qu'ils ont également brillé par l'aménité du caractère, la sûreté de leur commerce et l'élevation des sentiments.

L'inscription de Gozon est gravée sur un piédestal oblong. Le jeune chevalier, vu de trois quarts, occupe le milieu du monument. Son armure est celle des soldats italiens du temps de Louis XI: on y remarque les chaussures encore pointues, la genouillère et l'épaulière, ou ailette chargée de la croix de l'ordre, introduite plus tard, en France, lors des expéditions d'Italie. Son bouclier, ovale, le défend de l'atteinte du monstre, qui, redressé, cabré devant lui, reçoit un coup d'épée dirigée dans la gorge, non loin de la blessure causée par la lance, dont le tronçon est resté dans la plaie. Le dragon, la tête renversée en arrière et sur le point d'expirer, occupe l'extrémité du cénotaphe. Ses formes sont celles d'un chien-géant avec les oreilles de cheval et les ailes de chauve-souris, très-grandes et déployées. Un des dogues saute au flanc du monstre, qui déjà l'avait entouré de sa longue queue, tandis que son compagnon, à demi couché et blessé sans doute, se contente d'aboyer. Derrière Gozon, à l'extrémité opposée du piédestal, le sculpteur a eu la hardiesse de placer le cheval. Le tranquille animal, presque de face, les quatre pieds rassemblés et, du reste, assez massif, assiste trop paisiblement à un combat qui ne semble point l'effrayer. Il n'a pas de bride; sa tête est surmontée d'un beau panache à trois plumes et la selle est couverte d'une housse à large frange, réguant aussi sur la poitrail et à la croupière. Tous ces détails appartiennent à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

La peinture de Rhodes n'a point de rapports avec la composition précédente. A l'entrée d'une caverne d'où s'échappe un ruisseau, le crocodile, frappé à mort, est renversé sur le dos, les pattes en l'air, et sa queue, sans force, est allongée sur la terre. Le sang s'échappe en abondance d'un coup de lance au flanc; le tronçon de l'arme brisée est encore engagé dans la plaie. Contre la tête du crocodile expirant, Gozon, armé d'une épée droite et courte, vient de tomber de cheval et d'être renversé sur le dos par les derniers efforts du monstre. Il est montré au moment même de sa chute, la jambe droite et le bras gauche en l'air, l'autre pied engagé sous le crocodile; un des chiens, mi-boule-dogue, mi-chien de berger, est étendu mort à côté du reptile, tandis que l'autre, frappé de terreur, abandonne le champ du combat. Le cheval fuit dans la campagne. Poursuivi par le domestique, celui-ci se retourne au milieu de sa course et regarde son maître, qui paraît l'appeler. Point de caractère au harnachement de ce cheval de race arabe; il n'a qu'une selle légère, brida et étriers; rien de décidé non plus au costume du domestique, dont le vent soulève le manteau. Stupéfait, nu-tête, les cheveux épars, l'effroi se peint sur sa figure.

Gozon porte un casque allongé, à petits bords; une cotte blanche pend à la ceinture et descend aux genoux: toute son armure, avons-nous dit, se trouve répétée sur les fresques du mont Philarme, datées, négativement, de la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle. — La peinture, au premier aperçu, offre un ensemble et une harmonie de lignes inconnus avant la Renaissance; mais, selon notre opinion, le dessinateur Witdoeck, ou le lithographe Van Genk, sont les auteurs, pour les trois quarts, de ce beau ciel nuageux, de ces masses de rochers surplombant et de la perspective aérienne et linéaire. Les archéologues doivent encore s'estimer heureux si les artistes qui prétendent copier avec esprit leur laissent, dans le costume, quelques points de repère.

raconte ensuite que les chevaliers de la langue de Provence ont érigé ce monument, à leurs frais, en l'année 1366 ! Pas un sentiment de piété, pas un souvenir de religion dans ce long exposé, ni dans aucune des autres inscriptions de ces prétendus tombeaux, antérieurs au xvi<sup>e</sup> siècle; au contraire, force sentences et devises philosophiques, selon la mode italienne de l'époque.

(Dans une note additionnelle, perdue lors de l'impression de cette feuille, nous parlions aussi, sur la foi du même écrivain, d'une autre fresque également tirée des caveaux de Notre-Dame du mont Philerme et relative au combat de Gozon; mais la perte est peu regrettable, car nous avons reconnu depuis qu'il s'agissait des victoires de saint Michel et de saint Georges. L'auteur, poursuivant sa méprise, fait présenter au Sauveur, par la sainte Vierge, Hélion de Ville-neuve et Dieudonné de Gozon, tandis que le colonel Rottiers voit simplement, dans la même peinture, le grand maître Hélion présenté à Jésus-Christ par deux femmes ayant des nimbes : la Vierge et la Madeleine !)

Laissant de côté le fond de la question, qui, pour nous, n'offre pas un doute — surtout en voyant, dans le dragon, non un requin, mais un crocodile ou un serpent monstrueux, moins grand que les boas, qui ont quelquefois jusqu'à dix mètres de longueur, — il faut constater que la certitude de l'héroïque aventure est de tradition dans l'ancien Rouergue. Le nom de *bois des Dragonnières*, donné au xiv<sup>e</sup> siècle, et *du vivant du grand maître Dieudonné de Gozon*, à la forêt qui occupait le pied de la montagne dont le château de Gozon couronnait la cime, apporte une présomption de plus en faveur de la réalité du combat. Cette désignation, contemporaine du fait contesté, et prise du dragon même, puisqu'on ne la trouve pas dans les titres du xiii<sup>e</sup> siècle, est devenue si inséparable du sol, consacré en quelque sorte par le souvenir historique, qu'elle reste encore aujourd'hui attachée aux vastes terrains que les acquéreurs de ce domaine national ont défriché en entier. « Chacun vous montrera, dit notre notice manuscrite, le *bois des Dragonnières* <sup>1</sup>, où l'intrépide chevalier allait exercer ses énormes chiens. — Là ces animaux s'aguerrissaient en étant lancés tout affamés contre le ressemblant et répugnant simulacre du monstre indomptable, et ils ne pouvaient conquérir leur nourriture qu'en s'endurcissant à l'aller dévorer dans le bas-ventre, seul endroit vulnérable de cet étrange ennemi <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Nous trouvons la désignation de *bois des Dragonnières*, employée, en 1821, par Dureau de la Malle, dans une notice consacrée au marquis de Montcalm Saint-Véran (+ 1759), commandant en chef les troupes chargées de la défense des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale. « Les grands bois de la terre de Gozon, vendue, dit-il, domanialement, portent encore le nom de *Dragonnières*. D'après la tradition, c'est là que le chevalier Dieu-Donné exerçait ses chiens à la poursuite d'un dragon artificiel, avant d'attaquer celui qui désolait l'île de Gozo (sic). La même tradition de la famille Montcalm a conservé le nom du fidèle domestique qui accompagna ce héros : il se nommait *Ronstan*. » Vincens-Saint-Laurent écrit aussi dans la même notice que la famille de Montcalm, « originaire du Rouergue, joint ordinairement à son nom celui de *Gozon*, sous lequel s'illustra, au xiv<sup>e</sup> siècle, le grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui obtint cette dignité, pour avoir, dit-on, délivré l'île de Rhodes d'un dragon qui la ravageait. » (*Biogr. univ.* t. XXIX, p. 470.)

<sup>2</sup> Cette partie vulnérable de l'animal, le seigneur de Licieu (Boysat) la désigne aussi, mais par un nom qui semblera assez étrange si l'on s'attache à l'idée d'un serpent ou d'un crocodile. C'est sous la gorge, dit-il, où la peau se trouve tendre, que Gozon, librement descendu de son cheval, dressé comme les dogues, plongeait son épée, et tua ainsi « le monstre, que l'un des deux chiens afferra par les *génétoires*, chose qui vexa et retarda aucunement (en quelque sorte) le dragon. » (P. 68.)

N'oublions pas d'ajouter, comme indices supplémentaires, qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, époque où l'on trouve, moins rarement qu'au XIII<sup>e</sup>, des *cimiers* et des *supports* aux armoiries de la noblesse, les Gozon adoptèrent le *dragon ailé* décrit par Boyssat, et les Montcalm durent le prendre également, lorsqu'ils furent substitués aux Gozon (4 mai 1552)<sup>1</sup>. « Les Aveyronnais, nous écrit de son côté M. le marquis de Montcalm, tiennent toujours beaucoup à mettre au premier rang des faits historiques de leur ancienne province les souvenirs de la forêt des *Dragonnères*, ainsi que du château et du grand maître Diendoné de Gozon. Un établissement d'écoles secondaires ayant été fondé à Saint-Affrique, sur la plus grande échelle, par les RR. PP. Jésuites, un de leurs professeurs, heureusement doué comme poète, ne put, dès le premier concours public, mieux contenter les nombreuses familles réunies pour la distribution des prix, qu'en célébrant la mémoire du grand maître qui illustra les *Dragonnères*. Son exploit contre le monstre, puis sa condamnation par désobéissance, et finalement son élévation au rang suprême, furent versifiés par le poète en un drame que les élèves représentèrent publiquement, et qui fut l'objet d'une acclamation générale. Un célèbre poète allemand a, lui aussi, pris ces mêmes faits pour sujet d'une de ses charmantes ballades. »

(On observera, pour mémoire, que Schiller, dans la ballade en question, *Der Kampf mit dem Drachen*, suppose que le chevalier (qu'il ne nomme pas) a désobéi à la défense, faite par le grand maître, de combattre le monstre, qui avait déjà dévoré plusieurs chevaliers. Le grand maître écoute avec sévérité le récit qu'il fait de sa victoire, préparée par l'usage d'un mannequin, afin d'aguerrir son cheval

<sup>1</sup> En effet, les dragons ailés sont encore ainsi portés par M. le marquis de Montcalm, chef de nom et armes de sa maison, et par les autres membres de cette famille. L'écu de Gozon était de gueules, à la bande d'azur bordée d'argent, à la bordure composée d'argent (Vertot); et, selon le marquis de Villeueuve-Trans, la bande était d'argent et chargée d'une cotice d'azur. Il est, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, placé sur le tout des armoiries de Montcalm, qui aujourd'hui se blasonnent ainsi: Écartelé, aux 1 et 4, d'azur, à trois colombes d'argent (concession de Louis XI aux Montcalm); aux 2 et 3, de sable, à la tour d'argent sommée de trois tourelles de même, qui est Montcalm; sur le tout, de Gozon. Devise de la concession, portée en bas: MON INNOCENCE EST MA FORTERESSE, et, près du cimier, les deux mots gravés sur la tombe du grand maître: DRACONIS EXTINCTOR.

La note 237 (p. 330) prouve que l'emploi des devises sur les cimiers n'était pas chose insolite chez les chevaliers bannerets, qui avaient leur nom pour cri de ralliement. On a dit que les Gozon criaient DRAGON, DRAGON; mais nous n'en avons pas encore trouvé la preuve dans les livres de généalogie ou de blason. Ce fait bien établi, seulement au XVI<sup>e</sup> siècle, ajouterait une grande probabilité à tout ce qui précède. Les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, du marquis d'Aubais (Charles de Baschi), qu'on nous engageait à consulter, pour y trouver cette preuve, ne nous ont rien fourni: peut-être avons-nous mal cherché (3 vol. in-4<sup>e</sup>, Paris, 1759). — Au surplus, très-peu de familles criaient DRAGON. Les Quen, Quien ou Chien du Sauterre (haute Picardie), subsistant encore dans les Quien de la Neufville, et dont la branche dite des sires de Longueval et de Framerville s'allia plusieurs fois avec les Montmorency, avaient, comme ces derniers, un chien pour cimier, et criaient DRAGON, DRAGON. Mais ce cimier étant sans doute ailé, à l'instar du chien ailé, porté de même en cimier par les seigneurs de Véronne, du nom de la Scala (les Câne et Maestino), il aura été pris « pour un dragon par quelques historiens, qui, ne connaissant pas l'antique valeur du chien comme symbole, crurent faire plus d'honneur aux sires de Longueval en changeant leur nom de CHIEN en celui de DRAGON. » (Sirius. — *Aperçus nouveaux sur le culte de l'Idolâtrie*, in-8<sup>e</sup>, Nantes, 1852, p. CXLII et suivantes. Voir à ce propos, et par rapport à Sirius, ce que le savant anonyme dit des Mor-an-Ci (Montmorency) et des Ro-Han, Ro-Kan (Rohan). — Ce qui nous touche surtout dans cet ouvrage, c'est une quarantaine de figures bien choisies, qui enrichissent une Introduction très-curieuse sous le double point de vue philosophique et archéologique. Du reste, l'impression d'un texte aussi chargé de notes, de citations et de sources littéraires, n'était pas chose facile; mais l'auteur a eu la bonne fortune ou l'esprit de choisir, pour éditeur, notre érudit et consciencieux correspondant M. Auguste Guérand, membre de la société des antiquaires de l'Ouest et de la société académique de Nantes.



et ses deux chiens. Le jeune homme se dépouille de l'habit de la Religion et se retire humblement, sur l'ordre de son supérieur, devant la foule intimidée, lorsque, tout à coup, celui-ci le rappelle, l'embrasse et lui dit de reprendre sa croix, en récompense de son humilité obéissante.)

Tel fut enfin l'attachement des anciens habitants de Gozon à la mémoire du grand maître, qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, lors de la démolition du château de Gozon (l'un des plus grands faits d'armes accomplis en Rouergue durant les guerres de religion), la population rurale qui vivait à l'abri de ces puissants créneaux ne voulut pas s'éloigner et chercha un refuge sur le coteau le plus voisin, qu'elle appela, du nom de ses affections, *Las Costes-Gozon* (le Coteau-Gozon). En 1793, on dut quitter à grand regret la terminaison aristocratique de *Gozon*, pour s'appeler *Las Costes* tout court; et croira-t-on qu'il ait fallu une persistance de plus de quarante ans, pour qu'enfin, en 1857, un décret de l'Empereur ait restitué à cette commune son vieux nom bien-aimé de *Las Costes-Gozon*<sup>1</sup>?

La même notice manuscrite consacre quelques pages à la *tarasque*, d'où la ville de Tarascon-sur-Rhône tire son nom. Mais ici, comme le fait remarquer notre auteur, nous sortons de la réalité pour entrer dans la symbolique. Il partage tout à fait, en parlant de la tarasque, le sentiment du cardinal Baronius à l'égard du dragon de saint Georges (voyez note 205, p. 276); il pense que ce monstre allégorique (réel selon les hagiographes), est « l'image du paganisme vaincu en Provence par l'arrivée de Lazare, le ressuscité du Sauveur, et de ses deux immortelles sœurs Marthe et Marie, accompagnées de saint Maxime, premier évêque de la contrée. » On sait que le débarquement, l'apostolat et la mort de ces saints personnages ont été peints par Vien, maître de David, dans une suite de tableaux remarquables, conservés à l'ancienne collégiale de Sainte-Marthe de Tarascon : plusieurs notices, sur Vien et ses ouvrages, ont passé ces tableaux sous silence.

« La tarasque, ajoute la notice, continue d'être figurée par une tortue gigantesque et fantastique, haute de quinze pieds, avec une queue de douze pieds, des écailles pointues et une gueule vomissant des flammes. Jadis la noblesse et la municipalité se partageaient, chaque année, l'honneur d'être les douze chevaliers chargés, en grand costume et appareil, de faire manœuvrer ce monstre en public. Ces jours-là étaient et sont encore, malgré tous changements sociaux et politiques, ceux des plus grandes solennités et joies tarasconnaises; on conserve également l'usage, lors de la procession de la Pentecôte, de promener la tarasque à la suite du clergé. »

<sup>1</sup> Les restes du château de Gozon, situé sur un pic isolé (le pic de Gozon), entre Milhau et Saint-Affrique, appartiennent toujours, nous a-t-on dit, à M. le marquis de Montcalm-Gozon, petit neveu du héros du Canada. C'était une antique forteresse féodale, qui passait pour imprenable avant l'emploi de la poudre; ayant, à peu de chose près, la longueur du château des Tuileries, et entièrement bâti en pierres de taille. Les matériaux provenant de cet immense édifice suffirent à la construction d'une église et d'un village de neuf cents feux, laissant encore de nobles et vastes ruines. Dans ses dépendances, figurait une tour détachée, toujours célèbre sous le nom de *tour de Gozon*, au pied de laquelle on venait jurer et signer, en présence des notaires, les engagements de haute importance passés entre particuliers. Ce genre d'actes se rencontre dans les dépôts publics de la moitié méridionale du département de l'Aveyron, et l'on n'oublie pas d'y mentionner la tour, d'où partait la juridiction très-étendue de la maison et seigneurie de Gozon.

M. le marquis de Montcahn nous écrit aussi, à propos de la tarasque, que le nom de sainte Marthe « est resté, heureusement, si vénéré et redouté dans cette ville, que, même aux cabarets les plus ignobles, il ne s'y trouverait pas un bas esprit fort assez impudent pour oser insulter la patronne de Tarascon! »

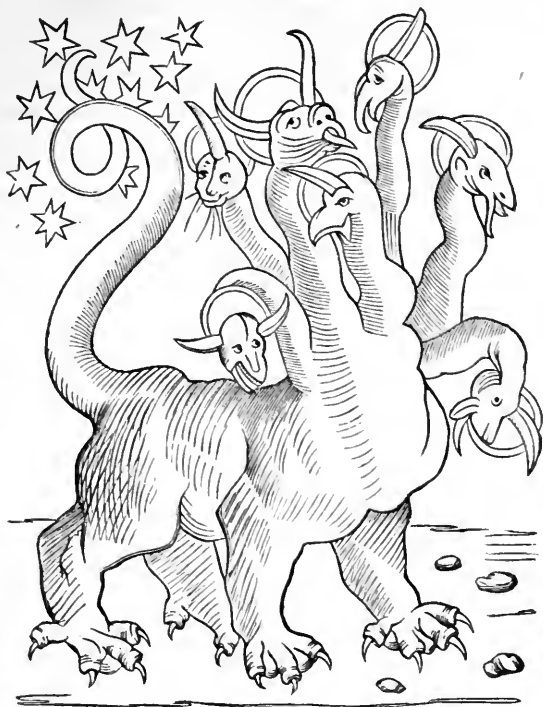
Dans une autre notice manuscrite sur les *Dragons et monstres portés aux processions*, où il est également question du dragon ou crocodile de Rhodes et de tous les animaux plus ou moins fabuleux de l'antiquité païenne, l'auteur fait un rapprochement mal fondé entre la tarasque, être fantastique comme on vient de le voir, et le chameau réel de saint Afrodise, premier évêque de Béziers. Le seul point de ressemblance que nous ayons trouvé entre les deux animaux, c'est que notre grande révolution a sévi de même contre la mémoire de l'un et de l'autre; leur fête avait été supprimée. La tarasque, avons-nous dit, rappelait aux esprits la défaite du paganisme, le chameau avait été la monture de celui qui, au III<sup>e</sup> siècle, établit le christianisme à Béziers. La tarasque était souvent l'objet de huées, comme le Graüli de Metz, tandis qu'à la procession de la Caritach, le jour de l'Ascension, le simulacre du chameau, suivi d'une nombreuse et brillante escorte, parcourait majestueusement les rues de la ville. « D'abondantes aumônes, provenant de ses propriétés personnelles (le fief du Chameau), prises sur les revenus consacrés à la fête de ce puissant et drôlatique seigneur, étaient distribuées à la classe indigente; mais, en 1793, les patriotes de l'Hérault brûlèrent le simulacre chéri des Biterrois, imaginèrent de comprendre le chameau sur la liste des émigrés, et purent ainsi confisquer, au profit de la nation, le patrimoine des pauvres! » Le tour était bien joué.

Nous devons ces derniers renseignements à notre excellent camarade et ami M. le vicomte de Ginestet, ancien chef de bataillon et officier des gardes à pied de S. M. le roi Charles X. — *Le Martyrologe universel*, de Claude Chastelain (in-4°, Paris, 1709), mentionne saint Afrodise au 22 mars; cependant, ni les *Fleurs des vies des saints*, ni le *Dictionnaire historique des saints personnages*, ne donnent son histoire. Adrien Baillet (*Les Vies des saints*), et Alban-Butler (traduction de l'abbé Godescard), n'en parlent pas non plus. On nous assure que nous trouverons les plus amples renseignements sur ce saint évêque, son chameau et la fête de la Caritach, dans Pierre Andoque, conseiller au présidial de Béziers, auteur de *l'Histoire du Languedoc, avec l'état des provinces voisines*, jusqu'en l'année 1610 (in-folio, Béziers, 1648), et, par le même auteur, dans le *Catalogue des évêques de Béziers*, in-4°, 1651; également dans le *Gallia christiana*, t. VI, et dans *l'Histoire générale de Languedoc*, par dom Vic et dom Vaissette. Parmi les écrivains de notre époque, on peut consulter le journal intitulé : *Mosaïque du Midi*, 1837, t. I, p. 106; le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, t. I, p. 11 et 324 et les t. III et IV du même recueil; enfin, *l'Histoire de la ville et des évêques de Béziers*, par C. Sabatier (Béziers, 1854). — Voir aussi les légendes du Berri, puisque Gallesinius et Casinius font saint Afrodise évêque de Bourges.

(226) P. 52. *Der beschlosen* (sic) *Gart des Rosenkrantz Marie*, ut supra. La Bête de l'Apocalypse est représentée au folio 191 (et non 201), avec sept têtes fantastiques différentes les unes des autres: ce motif nous a porté à reproduire ici le dessin de l'artiste allemand, quoiqu'il n'ait pas suivi la description faite au chapitre XIII de l'Apocalypse, rapporté ci-dessus, à la page 164. (Voyez aussi

notre gravure de la page 68, où se trouve, d'après une miniature française du XIII<sup>e</sup> siècle, la traduction fidèle de la vision de saint Jean.)

On lit en effet, dans le texte descriptif: « La première (tête) est une méchanceté extrême, comme qui dirait un *dragon*; en tant que c'est la bête la plus méchante, la plus habile et la plus traîtresse, et qui nous représente le diable et les



Bête fantastique, d'après l'Apocalypse.

(Calqué sur le *Vergier da rosaire de Marie*. folio 191.)

autres *circonciseurs*, ses serviteurs, etc.» Fol. 191, 2<sup>e</sup> col. lignes 1 à 6.) Il est fort question des Juifs dans ce chapitre.

Voyez aussi le passage des *envieux* et des *médisants* au *Livre des vices et vertus*, fol. 22, 1<sup>re</sup> col. et 37 v<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> col. (description et explication de la Bête de l'Apocalypse), où ils sont comparés aux *basilics* et aux *serpents*. « Li envieux a trois manières de venin : en œvre ausi, comme il a en sa bouche ou au cuer. . . . . Dont il est de la nature au basilique : car nule verdure ne puet durer devers lui, ne en herbe, ne en buisson, ne en arbre. » Et plus loin : « Ce sunt li mesdisant dont Salemons dist qu'il mordent comme serpent en traïson. Et cist venins en tue trois à un cop : celui qui dist, et celui qui escoute, et celui de qui il mesdit.

Ce est la très trueuse beste que l'on apèle hyène, qui deffuet les cors des genz morz, et les menjue.»

(227) P. 52. Santis Pagnini, Lucensis, *Isagogæ ad mysticos sacræ scripturæ sensus*; in-folio, Lyon, 1536, liv. II, chap. xxiii, pag. 152 et suivantes. Malheureusement, ce chapitre est trop long pour qu'on puisse le faire connaître : Nous voyons aussi, dans nos extraits, qu'on peut y trouver le *dragon à crinière de lion*.

(228) P. 52. « En effet, sous le nom des *dragons*, ne sont-ce pas les esprits ouvertement malicieux qui sont représentés, lesquels rampent toujours sous la terre dans d'infimes pensées? *Quid enim draconum nomine, nisi in aperto malitiarum mentes exprimentur, quæ per terram semper in infimis cogitationibus repunt?* » C'est ainsi que s'exprime saint Grégoire le Grand (*Moral.* lib. XXXI. cap. vi), à propos de ce passage d'Isaïe : « Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifient, parce que j'aurai fait naître des eaux dans le désert, etc. » (chap. xliii, vers. 20). — Santis Pagnini, *Isagogæ*, etc. ut supra, liv. VII, chap. v, p. 338. Tout ce chapitre, intitulé *Du Héron*, offre en lui-même beaucoup d'intérêt, et montre avec surabondance comment les mêmes objets ont des sens tout à fait différents. Par exemple, selon notre commentateur, l'autruche est le symbole de la synagogue, mais saint Jérôme y voit l'Église chrétienne; et l'aigle, symbole certain de Jésus-Christ, est souvent pris pour symbole du diable, *aquila saepe* (sic) *pro diabolo ponitur*, etc. (Voy. pages 220 et 256 la symbolique de saint Augustin.)

(229) P. 53. Raban Maur, *De Laudibus sanctæ crucis*, manuscrit du xi<sup>e</sup> siècle; Bibliothèque impériale, fonds de Saint-Germain, manuscrits latins, n<sup>o</sup> 59, fol. 14. — *Bible de saint Martial de Limoges*, xi<sup>e</sup> siècle; Bibliothèque impériale, manuscrits latins de l'ancien fonds, n<sup>o</sup> 8, tom. II, fol. 234 v<sup>o</sup>, 245 et 259. — *Séances générales tenues, en 1840, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques*, in-8<sup>o</sup>, Caen, 1841, page 69. Il s'agit de rinceaux composés de serpents à bec d'oiseau, sculptés à Ruffec, et que M. de Caumont signale également en Poitou et dans d'autres provinces. — *Bible allégorisée en figures*, xiii<sup>e</sup> siècle; Bibliothèque impériale, fonds de Saint-Germain, manuscrits latins, n<sup>o</sup> 37, fol. 190, col 2, fig. 3. — *Bible manuscrite du xiii<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-4<sup>o</sup>, A 9, à la préface de saint Jérôme sur *Tobie*, et, dans le même volume, au prologue de l'*Apocalypse*. Ces trois derniers monuments nous offrent des dragons bipèdes, à tête d'hommes, de femmes et d'enfants. — *Histoire de Girart de Nevers et de la belle Euriant s'amie*, xv<sup>e</sup> siècle; Bibliothèque impériale, fonds de la Vallière, n<sup>o</sup> 92 (voyez page 193). — Santis Pagnini, *Isagogæ ad mysticos sacræ Scripturæ sensus*, in-folio, Lyon, 1536, liv. VIII, chap. xxx et xxxi, pag. 427-429. — Jean Molanus, *De Historia SS. imaginum*, etc. ut supra, liv. II, chap. xiv, pag. 53 et 54, sous le titre : *Martyrum vetustæ aliquot imagines commendantur*, à la note E, qui est du P. Noël Paquot. Cet article sur les *dragons ailés* est très-important (voy. page 268). — Comparez aussi les *dragons ailés* et sans pieds qui sont attachés au char de Germanicus, dans le beau camée du cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale.

Malgré l'attention que nous apportons ici à ne rappeler que des manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris, nous citerons en dernier lieu le cé-

lèbre Psautier latin du XII<sup>e</sup> siècle, qui fut jadis au comte de Thott, et que nous avons vu, en 1840, à la bibliothèque de Copenhague (n<sup>o</sup> 143). M. E. Eckersberg, artiste habile et consciencieux, en a relevé pour nous les dessins : nous y avons déjà pris le roi David, sous le symbole de l'âne à la harpe, c'est-à-dire chantant et jouant de la harpe (page 209), et le dragon, gardien de la Loi (page 265).

Ce livre, connu du monde savant par la notice de M. C. Molbech (voy. page 210), contient un nombre prodigieux d'initiales de grande dimension, remarquables surtout par la quantité de dragons, pris en bonne et en mauvaise part, qui entrent dans leur composition. Beaucoup d'entre elles devraient être publiées, et nous n'aurions pas manqué d'en donner ici deux ou trois des plus singulières, si des considérations financières n'avaient arrêté notre zèle.

(Beaucoup de notes, et surtout celle-ci ne sont pas suffisamment développées, ce qui ne veut pas dire que, dans l'ensemble du travail, un grand nombre d'entre elles ne soient trop étendues et en dehors du sujet *actuel* ; mais le défaut de temps nous oblige de les donner telles quelles, sans raccourcir ou rectifier les unes, sans allonger les autres. Avec l'aide de nos indications, chacun des lecteurs du Bulletin pourra faire, au besoin, les recherches qui lui auraient été épargnées si nous avions pu donner les textes qu'on n'a pas sous la main. Nous regrettons aussi de ne pas faire connaître les peintures et les sculptures sur lesquelles se rencontrent les serpents et les dragons dont nous parlons : toute mention de figures symboliques, sans dessins à l'appui, perd son plus grand intérêt, et leur interprétation paraît souvent alors une pure spéculation de l'esprit.

Qu'on nous permette à ce sujet une dernière réflexion. L'utilité du *Dictionnaire critique et historique* de Bayle, et celle des *Arts au moyen âge* résulte surtout, comme on sait, des notes au milieu desquelles le texte est perdu. Ce n'est pas que nous prétendions trouver, dans ces exemples, de nature très-différente et très-éloignés l'un de l'autre, une justification difficile à l'égard de notre travail ; mais nous répéterons cependant qu'il est nombre de circonstances où les preuves demandent un développement particulier. L'archéologie surtout, c'est-à-dire, selon la belle définition d'Émeric-David, la connaissance de la religion dans ses rapports avec les arts<sup>1</sup> ; l'archéologie, science empirique, veut l'application de cette règle, et peut-être avons-nous à nous reprocher de n'avoir souvent cité qu'un auteur à l'appui de nos assertions, tandis qu'il eût fallu accumuler, pour beaucoup de symboles, les sources de diverses natures, comme au *serpent d'airain*, aux *lions de Juda* et de *saint Pierre*, etc. pages 149, 212 et 213.

Enfin, si des reproches mérités nous ont été déjà faits, des paroles encourageantes venues des sommités de la science ne nous ont pas non plus manqué. Dernièrement encore nous lisions ce passage des *Mélanges d'archéologie*, à propos de la scène du *Loup écologiste*, bas-relief en pierre de la cathédrale de Fribourg en

<sup>1</sup> Jupiter : — *Recherches sur ce Dieu, sur son culte et sur les monuments qui le représentent ; ouvrage précédé d'un Essai sur l'esprit de la religion grecque*. 2 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, 1833, tome I, pages iv et v. Cette introduction à l'étude de la mythologie est riche d'idées et de faits dont les analogues se rencontrent dans l'histoire de la religion chrétienne. « Toute recherche archéologique qui n'est pas guidée, dit l'auteur, par cette étude indispensable (la connaissance de la religion) ne saurait conduire à une instruction solide ; . . . toute production des arts a eu pour principal objet de rendre avec fidélité les idées religieuses auxquelles elle se rapporte. L'archéologie pourrait être définie : la connaissance de la religion dans ses rapports avec les arts. »

Brisgau : « Ce n'est pas, dit le savant éditeur du *Bestiaire*, ce n'est pas sans recourir à des sources nombreuses et fort variées que l'on peut interpréter les scènes étranges dans lesquelles le moyen âge a mis en jeu tant d'animaux divers, ou sous divers aspects extravagants en apparence. » Et ailleurs, résumant les indications qu'il fournit pour des études ultérieures appliquées à la symbolique chrétienne, le R. P. Charles Cahier avait ajouté ces mots remarquables : « Il conviendra de réunir sur chaque point un certain nombre de témoignages, dont l'accord puisse établir que les idées adoptées par l'interprète moderne étaient bien réellement dominantes autour de l'artiste, et faisaient partie du domaine commun où devait puiser celui-ci. » (*Mélanges*, t. I, p. 90; et pour le *Loup écolier*, *ibid.* p. 126.)

Du reste, nous devons un dédommagement aux lecteurs de notre abondance involontaire, et nous leur donnerons, par compensation, à la fin de notre travail, le chapitre tout entier qui nous a fourni cette dernière citation (voy. page 504). Le R. P. Martin, d'aimable et vertueuse mémoire, ayant été la cause involontaire du développement inusité qu'a reçu le *Rapport sur la crosse de Tiron*, il nous semble aussi qu'en cherchant maintenant un appui nouveau dans les études plus sérieuses du R. P. Charles Cahier, les regrets qu'inspire la perte de son habile collaborateur seront un peu adoucis; puisque, d'ailleurs, le savant jésuite a bien voulu nous répéter à nous-même qu'il ferait connaître au public, dès qu'il en aurait le loisir, une grande partie de ces dessins de toute nature dont nous avons parlé (page 137), recueillis par le P. Martin en France, en Allemagne et en Espagne, déjà dessinés sur bois, et prêts à être gravés.

(230) P. 53. Au risque de paraître téméraire, nous ne craignons pas d'affirmer que ces *dragons*, placés aux deux côtés d'une tête humaine, sont l'expression



Ornement mystique (VIII<sup>e</sup> siècle).

(Calqué sur l'original.)

d'une pensée symbolique répétée durant le moyen âge sous tant de formes diverses; et, nous appuyant sur le beau manuscrit même où nous avons calqué les deux animaux, nous aurions profité de la circonstance pour traiter la question de ces groupes prétendus inexplicables, si nous avions eu le temps de faire graver les bois nécessaires. A cet égard, les recherches de M. Stengel sont très-curieuses, et nous espérons que, par lui ou par nous, elles seront un jour connues. Toutefois, s'appuyant sur Habacuc, traduction des Septante, *In medio duorum animalium cognosceris*, etc. (chap. III, vers. 2), rien n'empêche d'ajouter, dès ce moment, que, suivant Origène, deux animaux, au milieu desquels on reconnaît Dieu, paraissent pouvoir signifier le Fils et le Saint-Esprit; mais cette allégorie est dangereuse, *periculosa*, dit Tertullien, parce qu'elle semble donner à la deuxième et à la troisième personne divine un rang inférieur au Père. Les deux animaux pourraient plutôt s'entendre de Moïse et d'Élie, au milieu desquels le Christ a

été transfiguré et déclaré Fils de Dieu. Ils peuvent encore désigner saint Pierre et saint Paul, les Juifs et les Gentils, ou bien les deux larrons, et, certainement, selon saint Jérôme, les deux Testaments. — Cette dernière allégorie se trouve rappelée p. 16, parmi les autres figures de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi. (Voy. *Animaux*, B. XI, c. 28.)

L'*Évangélaire de Saint-Sernin* (Saint-Saturnin), ou *Heures de Charlemagne* (Évangiles des principales fêtes de l'année), est écrit en lettres onciales d'or, sur vélin teint en pourpre. Chacune de ses pages offre un encadrement différent, avec des ornements saxons, francs ou byzantins, d'une étonnante diversité. Nous en avons publié la plus grande partie, sous le nom de *Recueil d'ornements*, et là nous avons puisé le fragment ci-dessus. — Malgré de récentes découvertes, l'*Évangélaire de Saint-Sernin* est encore notre plus ancien monument national daté (778 ou 779), contenant des peintures proprement dites, et les planches qu'il a fournies ouvrent la publication de la deuxième série de nos *fac-simile* (*Peintures et ornements des manuscrits*, 1<sup>re</sup> livraison, planches I à VII<sup>1</sup>).

Empreint des plus grands souvenirs, exécuté peut-être sous les yeux d'Aleuin, l'instituteur de l'école Palatine, il mentionne, à l'année 781, l'entrée de Charlemagne dans la basilique de Saint-Pierre-de-Rome, et le baptême, fait par le pape Adrien I<sup>er</sup>, de Pépin, nommé depuis *Carloman*. Après plus de mille ans, offert par la ville de Toulouse, qui le tenait de Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine, il parut en l'église de Paris (1811) pour le baptême du roi de Rome, fils de l'Empereur Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche<sup>2</sup>!!! C'est aussi ce glorieux monument qui nous a donné la représentation, également la plus ancienne dans les manuscrits français, de Jésus-Christ imberbe, trônant comme *Roi de Gloire*, tel qu'on le voit dès l'origine des peintures chrétiennes. Une miniature non moins curieuse, placée en tête du texte et composée d'animaux sym-

<sup>1</sup> D'après nos recherches, le plus ancien livre des Évangiles accompagné de peintures dont l'histoire fasse mention (??) est celui du Mani, chef des Manichéens, mort en 277. On sait que Mani, habile musicien, mathématicien, astronome, médecin et géographe, excellait aussi dans l'art de peindre. Nous voudrions pouvoir citer en entier le passage de Moshéim. (*De Rebus Christian. ante Constant. Magn.* p. 737. — B. 3, C. 340 et B. 23, C. 563g.)

<sup>2</sup> Les vers suivants du calligraphe Godescalc, pris dans une pièce de vers de sa composition en l'honneur de Charlemagne, indiquent que l'*Évangélaire* a été commandé pour l'usage de ce prince ou pour celui de la pieuse Hildegarde, mère de Louis le Débonnaire. On sait que ce prince naquit en 778 :

Hoc opus eximium Franchorum scribere Carlus,  
Rex pius, egregia Hildgarda cum conjugé, juseit;  
Quorum salvifico teatur numine vitas,  
Rex Regum, Dominus, celorum gloria, Christus, . . . .  
Ultimus hoc famulus studuit complere Godesscale.

Hildegarde la Vénérable ou la Bienheureuse, comme l'Église l'appelle, l'une des cinq femmes de Charlemagne, mourut le 30 avril 783, et, par cette circonstance, l'époque précise où fut exécuté l'*Évangélaire* devient encore plus certaine. Issue d'une illustre maison de Souabe, Hildegarde fut toujours tendrement aimée de l'empereur, son mari, qui fit rois ses trois fils, Charles, Pépin et Louis, et avait fiancé sa fille Rotrude, en 787, à Constantin Porphyrogénète. Cependant les Bénédictins font observer (*Art de vérifier les dates*, 1770, page 537) que Rotrude mourut en 810, à l'âge de trente-cinq ans, sans avoir été mariée, mais non, disent-ils, sans avoir été mère. La date du manuscrit se tire de plusieurs autres indications, et surtout d'une Table des fêtes mobiles commençant à 779, et terminée avec 815. L'empereur mourut le 28 janvier 814; la table de ses *Heures* a donc pu lui servir jusqu'à son dernier jour. (Voir nos *Principes de paléographie appliqués aux manuscrits francs*.)

boliques, reporte naturellement la pensée sur les croyances des anciens chrétiens et les compositions mystiques sous lesquelles ils cachaient la doctrine.

(Comparer avec la *Fontaine mystique* qui ouvre les Évangiles, *Codex aureus*, de Saint-Médard de Soissons. Il est vrai que, là où nous voyons une *fontaine mystique*, un savant professeur reconnaît l'image d'un *vivarium*, fait pour rappeler les *parcs* et les *viriers* de Byzance, afin de récréer les yeux du monarque français!)



Jésus-Christ, roi de gloire (viii<sup>e</sup> siècle).

(Réduction au quart.)

Au point de vue de l'art, la barbarie de toutes ces images prouve évidemment la profonde incapacité des peintres francs avant l'arrivée des artistes grecs; néanmoins, il est impossible de ne pas reconnaître le genre saxon dans les grandes initiales des principaux chapitres. Par un contraste singulier avec les peintures informes qui accompagnent le texte, ces initiales ont une perfection incomparable, attestant, chez le calligraphe, le dernier degré de l'habileté, et nous en avons tiré cette induction qu'à la fin du viii<sup>e</sup> siècle les Scots-Irlandais et les Anglo-Saxons, leurs émules, très-reculés aussi dans l'art de la peinture, avaient introduit sur le continent un nouveau style dans la manière d'orner les manuscrits, en tant que cela touche les initiales et l'ornement proprement dit.

Le livre d'*Heures de Charlemagne* offre divers genres d'intérêt. Comme paléographie, il fournit le plus ancien exemple daté de la minuscule *nouvelle*, dégagée en partie de la *mérovingienne* et tendant à la *caroline*, ou minuscule proprement dite. Elle est employée exceptionnellement pour cette petite pièce de vers en l'honneur du héros; aussi avons-nous cru devoir lui consacrer une planche dans notre publication et la donner en son entier. — Ce chef-d'œuvre de chrysographie contient aussi, à la fin, un calendrier relevé par nos soins avec le tableau des fêtes mobiles; ces deux fragments ont été l'objet d'un travail particulier et comparatif



avec le petit nombre de calendriers renfermés dans les manuscrits grecs, francs, italiens et saxons du VIII<sup>e</sup> et du IX<sup>e</sup> siècle.

Rapproché des *Évangiles* dits de *Charlemagne* (ou *Livre du Sacre*), actuellement à Vienne, écrits en lettres d'or et d'argent, sur vélin teint en pourpre, nous estimons que le manuscrit du Louvre est antérieur à celui de Vienne de près d'un demi-siècle. L'écriture de celui-ci appartient en effet au commencement du règne de Lothaire (817), et les quatre grandes initiales, de même que les peintures, rappellent les *Évangiles d'Ebbon*, évêque de Reims, puis d'Hildesheim, mort en 851; le même qui présida le concile où fut déposé Louis le Débonnaire. Il faut donc ranger ces *Évangiles* prétendus de Charlemagne (au surplus l'un des plus riches monuments et des mieux conservés qui se puissent rencontrer), avec notre magnifique bible n<sup>o</sup> 1, dite faussement de Charlemagne par les Bénédictins, avec la splendide bible (non terminée) de Saint-Paul-hors-des-Murs, jadis prétendue de Charlemagne, et avec la belle bible aujourd'hui prétendue d'Alcuin, du *British Museum*. Les trois in-folios en question ont été faits vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, après les *Évangiles d'Ebbon* et le livre de Vienne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ces *Évangiles* de Vienne, appelés aussi le *Livre du Sacre*, parce qu'ils servaient au sacre des empereurs, se composent, avons-nous dit dans un autre travail, de deux cent vingt-quatre folios de vélin teint en pourpre, dont deux sans écriture. Le texte courant est en belle onciale d'or, de vingt-six lignes à la page. Les lettres ou dédicaces, prologues, arguments, sommaires (*Novam opus, Plures fuisc. Eusebius Carpiano, etc.*) et l'incipit des quatre *Évangiles*, en capitale rustique d'or; les titres courants et les *explicit*, ainsi que les chiffres de divisions et les annotations marginales, en rustique d'argent. Sur l'avant-dernier feuillet, une autre main a tracé les mots *Pater noster* en onciales d'or; plus bas, d'une troisième main, on lit en rustique d'argent: *In nomine Dni*, et immédiatement au-dessous, à l'encre, écriture du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle: *In nomine Dni Di summi*. — L'or garde tout son éclat; mais, quoique très-beau, l'argent a noirci et verdi par places, comme dans la plupart des manuscrits. Le vélin, généralement épais, offre des feuilles aussi minces, aussi transparentes que le magnifique psautier romain, prétendu gallican, écrit en grosses lettres onciales d'or et d'argent, et qui fut à l'usage de saint Germain, évêque de Paris (+ 576). Sa couleur tire sur le rouge plutôt que sur le bleu; néanmoins quelques feuillets sont tout à fait bleus et d'autres presque blancs.

Le deuxième quaternion (qui devrait ouvrir le volume) se compose de neuf folios, par addition d'un folio dans le milieu du cahier. Les huit premiers contiennent les dix *Canons d'Eusebe*, ce seize tableaux. Le dernier recto est consacré à la peinture de saint Matthieu; le verso n'a pas d'écriture. Les trois autres évangélistes occupent le verso des feuillets dont le recto reste blanc, et, selon l'usage général, ils précèdent immédiatement le texte. Ces trois dernières peintures ont été faites sur des folios ajoutés au premier quaternion de chaque évangile; mais le vélin est identiquement teint en même pourpre que celui de tout le manuscrit. Les portiques de ces canons, d'un art très-grossier, sont loin d'égaliser les portiques des *Évangiles d'Ebbon*, leurs contemporains, et ceux des *Évangiles (Codex aureus)* de Saint-Médard de Soissons, aujourd'hui à Paris, de Saint-Riquier, de Trèves, et du *British Museum*, qui, tous les quatre, appartiennent aux dernières années du règne de Charlemagne. Les ornements offrent peu de variété; il en est de même des chapiteaux et des bases de colonnes. (Nous avons choisi, pour les publier, le troisième et le cinquième portique.)

Après les quatre *Évangiles* viennent le capitulaire *De circulo anni* (indication des évangiles des dimanches et fêtes) et le *Lectiones Evangeliorum de diversis causis*, en capitale rustique d'or, titres en argent; mais cette partie paraît n'avoir pas été terminée (??), le verso du dernier folio n'ayant que deux lignes d'écriture, et le volume conservant, à la fin, deux autres folios teints du même pourpre. (Principes de paléographie appliqués aux manuscrits francs.)

Il ne sera pas autrement question, dans cette description sommaire, de la peinture des quatre évangélistes, notre carnet de voyage étant muet sur ce point, par le motif que saint Luc et saint Jean devaient être copiés pour entrer dans notre publication des *Manuscrits francs*; mais la révolution de 1848 a mis bon ordre à ce projet, comme à bien d'autres. On pourra se faire une idée du style du miniaturiste, c'est-à-dire du peintre d'Épernay, en examinant nos planches des *Évangiles d'Ebbon*, sauf qu'à Vienne la miniature est sur un fond pourpre, ce qui produit un aspect tout différent; il en est de même des quatre grandes initiales. Remarquons encore, à l'appui de la date, que deux de ces

(231) P. 53. Greith, *Spicilegium Vaticanum*, introduction, pages 88, 89 et 105, à la note. On voit, page 95, que les deux fils de Guillaume le Conquérant, Robert et Guillaume, se combattent comme deux dragons.

(232) P. 53. *Psalterium aureum* ou *Codex aureus* de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Gall, n° 22. De même que le n° 23 ce magnifique psautier, en capitale rustique d'un centimètre de hauteur, était attribué au célèbre calligraphe Folchard (voy. p. 144, note 8); mais le bibliothécaire de Saint-Gall, le P. Weidmann, qui avait d'abord soutenu cette opinion, ne le pensait plus en décembre 1842, au moment de notre voyage en Suisse. C'est un des volumes les plus curieux que nous ayons rencontrés. Il a, sur le psautier des Pays-Bas, du temps de Drogon, fils de Charlemagne, l'avantage de la couleur, une dimension quadruple quant aux sujets, et une grande supériorité dans le dessin. Le premier folio contient quatre vers contre les ravisseurs des livres. On les a fait lire au général (maréchal) Molitor lors de l'invasion française (1800); le général sourit, et l'abbaye conserva ses richesses. Le vénérable P. Weidmann, aujourd'hui le seul survivant des bénédictins de Saint-Gall, resté alors comme interprète, raconte, dans son Histoire de la bibliothèque du Chapitre, les tranches qu'on eut à cette occasion et avec quelle joie on vit les troupes françaises partir subitement pour la Bavière. (*Geschichte der Stifts-Bibliothek von Sankt-Gallen*, von Fr. Weidmann, Bibliothekar, in-8°, p. 180 et 181.) Saint-Gall possède encore ses plus beaux manuscrits; le maréchal Molitor, protecteur (??) de l'ancienne abbaye, nous en parlait avant nos études en Suisse, et il nous signalait déjà les miniatures conservées par le P. Weidmann, pour que nous en fissions la tête de notre section allemande des *Peintures et ornements des manuscrits*.

évangélistes sont entourés d'ornements employés spécialement dans les Évangiles de l'empereur Lothaire.

Ce célèbre manuscrit de Vienne est aujourd'hui couvert d'un velours de soie ponceau, et les ivoires dont il fut sans doute orné au 11<sup>e</sup> siècle ont été remplacés, vers la fin du xv<sup>e</sup>, par un bas-relief en vermeil, enrichi après coup de dix-neuf pierres précieuses. La sculpture (de 34 centimètres de hauteur sur 26 environ), représente, sous la figure d'un vieillard à barbe vénérable, Dieu le Père (??) et non saint Charlemagne, que quelques-uns se plaisent à y voir. Assis, la tête entourée d'un nimbe et chargée de la couronne impériale, l'Éternel bénit de la main droite, qui est à demi soulevée et étendue (les deux derniers doigts restent pliés); l'autre main tient un livre fermé et repose sur le genou gauche. Aux quatre angles sont les symboles des évangélistes, ainsi rangés, en commençant par la gauche du spectateur: en haut, l'aigle de saint Jean et l'homme de saint Matthieu; en bas, le lion de saint Marc et le veau de saint Luc. Entre les quatre animaux, aux deux côtés de la figure, est le sujet de l'Annonciation. A gauche, Marie debout, inclinée devant son prie-Dieu, écoute les paroles de Gabriel, qui occupe le côté opposé; le sceptre de l'ange se termine par un lis brisé en partie, et confirme notre opinion sur l'âge du bas-relief. — Le verso de la couverture est orné de cinq clous, et les deux agrafes sont ciselées.

Nous ne sommes entré dans ces détails qu'afin de justifier notre opposition à reconnaître ici la représentation de saint Charlemagne. Nous y voyons, si l'on veut, l'Ancien des jours du prophète Daniel, c'est-à-dire Dieu le Père (saint Jérôme, *Commentaire sur Daniel*); mais c'est également, Jésus-Christ trônant comme roi de gloire, par qui toutes choses ont été faites (*Saint Jean*, chap. 1, vers. 3). Cependant nous reconnaissons que, vers la fin du moyen âge, la figure du Père remplace souvent celle du Fils créateur. En tout cas, le grand empereur n'a rien à faire avec les symboles des quatre évangélistes, pas plus qu'avec la couronne impériale dite de Charlemagne, remontant à la deuxième moitié du 8<sup>e</sup> siècle.

Il est question du *Livre du sacre* dans le texte qui accompagne la représentation des ornements impériaux, conservés maintenant à Vienne; nous l'avons su trop tard, étant en Autriche, pour avoir le temps de consulter l'ouvrage. — En leur état actuel, ces Évangiles dits de Charlemagne ou *Livre du sacre*, ont 35 centimètres de hauteur sur 26. Le texte et les peintures occupent 22 centimètres sur 16, et les marges ont à peu près gardé, malgré les reliures successives, les proportions d'usage au 11<sup>e</sup> siècle.

La gravure que nous avons promis de donner ici n'est pas terminée. Nous avons pris notre exemple au psaume LIX. Le dragon ressemble à un gros poisson; il est porté sur une longue perche, et le feu sort de sa gueule, comme aux dragons des processions chrétiennes (voyez page 305). Peut-être ne faut-il voir dans ces espèces de flamme que la représentation du vent comme il sera dit ci-après, telle qu'on la trouve au folio 119 du *traité de Théologie*, souvent cité à propos des quatre vents du monde (*Apocalypse*, chap. VII, vers. 1), et dans le *Ortus deliciarum*, à la Création de l'air. La queue se termine en pointe flottante et acérée. Le porte-étendard ou *dragonnaire*, suivi du roi David (?) et d'une troupe de cavaliers, occupe presque toute la place, et sert ainsi d'explication au verset 2, seul texte de cette page et de la page en regard: . . . *Et Syriam (sic) Sobal et convertit Joab et percussit Edom (sic), in valle Salinarum XII milia*. C'est-à-dire: «Lorsqu'il (David) brûla la Mésopotamie de Syrie et la province de Sobal; et que Joab, étant revenu, frappa l'Idumée dans la vallée des Salines, par la défaite de douze mille hommes.» (*Bible de Le Maître de Sici*.)

Nous avons vu plus haut (page 209) ce sujet représenté dans une initiale tirée du Psautier de Copenhague, à ce même psaume LIX; mais, dans le symbole de *l'âne à la harpe*, David est opprimé et blessé, quoiqu'il célèbre déjà sa victoire future; tandis qu'ici il paraît à cheval, à la tête de ses troupes. Le peintre s'est attaché à rendre les versets 10 et 11: «Moab est comme un vase qui nourrit mon espérance. Je m'avancerai dans l'Idumée et la foulerai aux pieds: les étrangers m'ont été assujettis. — Qui est celui qui me conduira jusque dans la ville fortifiée? Qui est celui qui me conduira jusqu'en Idumée? — Ne sera-ce pas vous, mon Dieu, etc.» Quelques-uns prétendent que David a voulu dire «qu'il ferait un bain du sang des Moabites, où il laverait ses pieds», et c'est en effet ce que nous avons vu dans un autre psautier: la miniature représente le roi psalmiste entouré de morts et de blessés. Ici, sur la page opposée au *dragonnaire*, la cavalerie et l'infanterie de David attaquent deux places fortes de l'Idumée, et se préparent à les incendier. A l'une de ces deux attaques, l'étendard royal est une baunnière flottante à trois pointes.

(On comprend les regrets que nous devons éprouver de ne pouvoir présenter aux yeux de nos lecteurs un *dragonnaire* du IX<sup>e</sup> siècle; car pour l'étude des armures à cette date, le *Codex aureus* de Saint-Gall est un guide sûr et une source féconde où nous avons largement puisé. Entre autres sujets, il nous fournit ici les trois premiers personnages de notre seconde planche: voy. n<sup>o</sup> I.)

Le XIII<sup>e</sup> siècle nous montre encore le *dragon* porté comme principal étendard à la tête des armées allemandes, et l'on apprend en même temps avec quelle pompe et sous quelle forme singulière il était exposé aux yeux des soldats. Guillaume le Breton (+ après 1226), dans son récit de la victoire de Bouvines (1214), décrit ainsi ce dragon fantastique: «Bientôt Otton (VI), arborant les bannières de l'empire, comme s'il voulait déjà célébrer par avance le triomphe dont il se croit sûr, élève dans les airs son étendard. Il fait dresser au-dessus d'un char un pal, autour duquel s'entortille un *dragon*, qui se fait voir ainsi au loin et de tous côtés, se gonflant de la queue et des ailes, aspirant les vents, montrant ses dents horribles, et ouvrant son énorme gueule. Au-dessus du dragon,

plane l'oiseau de Jupiter, aux ailes dorées; et toute la surface du char, resplendissante d'or, rivalise avec le soleil, et se vante même de briller d'un plus grand éclat<sup>1</sup>.

« Quant au roi, il lui suffit de faire voltiger légèrement dans les airs sa simple bannière, formée d'un simple tissu de soie d'un rouge éclatant, et semblable en tout point aux bannières dont on a coutume de se servir pour les processions de l'Église, en de certains jours fixés par l'usage. Cette bannière est vulgairement appelée *l'oriflamme* : son droit est d'être, dans toutes les batailles, en avant de toutes les autres bannières; et l'abbé de Saint-Denis a coutume de la remettre au roi toutes les fois qu'il prend les armes et part pour la guerre. »

Le poëte nous dit, au chant suivant, quel fut, après la défaite des confédérés, le sort du char, du dragon et de l'aigle impériale : « Quant au char sur lequel Otton le réprouvé avait déjà dressé son dragon, et suspendu par-dessus son aigle aux ailes dorées, bientôt il tombe sous les coups innombrables des haches; et, brisé en mille morceaux, il s'allige de devenir la proie des flammes; car on veut que du moins il ne reste aucune trace de tant de faste, et que l'orgueil ainsi condamné disparaisse avec toutes ses pompes. L'aigle, dont les ailes étaient brisées, ayant été promptement restaurée, le roi l'envoya sur l'heure même au roi (des Romains), Frédéric (II), afin qu'il apprit par ce présent qu'Otton ayant été repoussé, les faisceaux de l'Empire passaient en ses mains par une faveur du ciel. » (*La Philippide*, chants XI et XII, traduction de M. Guizot, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, in-8°, tome XII, pages 321 et 352.)

Cet usage des dragons pour étendards nous venait des Romains, qui, eux-mêmes, l'avaient reçu de peuples plus anciens. Ils donnaient aussi au dragon un caractère fantastique. « Le *dragonnaire*, dit M. de Saint Genois, en s'appuyant sur l'Encyclopédie méthodique (*Antiquités; voyez Dragons*), était, chez les Romains, celui qui portait à la guerre un dragon fait d'étoffe de pourpre et lié au haut d'une pique. Ce monstre était couvert de poils, sa gueule restait démesurément ouverte, pour que le vent qui s'y engouffrait fit jouer et flotter la langue et la queue, qu'on peignait de différentes couleurs. La tête était de métal; on conçoit qu'un tel étendard devait avoir un aspect terrifiant. » (*Des dragons au moyen âge*, dans le *Mes-sager des sciences historiques de Belgique*, année 1840, in-8°, Gand, p. 80.)

(233) P. 54. Plusieurs passages des *Nibelungen* rappellent cette croyance : « . . . . La main du héros a tué un *dragon*. Il se baigna ensuite dans son sang, ce qui double son courage, et lui a donné une peau si ferme qu'aucune arme ne

<sup>1</sup> L'emploi des chars porte-étendards, qui furent d'un usage général en Italie, ne se rencontre pas en France (?); mais on en voit la trace en Angleterre, près d'un siècle avant l'époque où nous sommes. A la bataille d'Allerton, dite de l'*Étendard*, livrée contre les Écossais, en 1137, non loin d'York, l'archevêque Thurstan avait fait dresser sur un chariot l'étendard royal surmonté d'un crucifix, et il le fit placer au milieu des Anglo-Normands. Ceux-ci remportèrent la victoire, et cette glorieuse journée, qui coûta la vie à 11,000 Écossais, prit, de cette circonstance, le nom de bataille de l'*Étendard*. — La première mention du *carocium*, en italien *caroccio*, date de 1039, et la dernière de 1325. D'après Arnulfe de Milan, c'est à Géribert, archevêque de cette ville, qu'on en attribue l'invention : Tassoni parle du char de Bologne dans son poëme de la *Secchia rapita* (liv. VI, stances 27). Le char fut employé aux croisades et adopté par les Templiers. Il avait quelquefois la forme d'une tour, et c'est ainsi que le docteur Münter, à propos de l'étymologie du nom de *Danbrog* (bourg, place de sûreté, quartier général des Danois, le lieu où se trouvait le *caroccio*), explique les armoiries de la prévôté de Roschild : un éléphant chargé d'une tour : c'est-à-dire, suivant son interprétation, la pureté religieuse unie à la prudence.

peut le blesser.» (*Nibelunge Lied*, édition de Schönhuth, in-8°, Tubingue, 1834, chant III, page 29.) Chriemhilde, parlant à Hagène, lui dit aussi : « Mon mari est brave et très-fort en même temps. Lorsqu'il tua le dragon près de la montagne, le courageux chevalier se baigna dans son sang. C'est pourquoi nulle arme ne l'a blessé depuis dans les combats. . . . Tandis que le sang chaud coulait des blessures du dragon, le bon et brave chevalier s'y baigna; mais il lui resta large comme une feuille de tilleul (qui ne fut pas couvert par le sang). Là on peut le blesser; ce qui me prépare beaucoup de soucis. (*Nibelunge Lied*, etc. ch. XV, p. 259 et 260.)

(234) P. 54. Nous ne pouvons que renvoyer à la page 239, où, parlant de la panthère, nous avons cité un passage de Gibbon (*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*), qui s'applique également au dragon. — Dans Byzinius (*Origine de la guerre des Hussites*, chez Ludwig, tome VI, page 161), on lit ce passage cité par du Cange : « Il pronostiquait que ce même roi (de Hongrie) serait le dragon rouge dont il est parlé dans l'Apocalypse : « Ipsumque regem « (Hungaria) draconem rufum fore, de quo in Apocalypsi præsignabat. » (*Glossaire latin*, aux mots *Præsignare* et *Præsignare*.)

(235) P. 54. Voyez Jacob Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> édition, Göttingue, 1843, pages 923, 929, 930 et suivantes. — Le serpent porte une couronne d'or (page 929).

(236) P. 54. « Il ne s'est conservé, dit Fiorillo, que peu de monuments de ce temps. Le plus important peut-être est celui des fonts de baptême de Bride-Kirk, en Cumberland. Ils sont pourvus de quatre bas-reliefs et d'une inscription danoise. Les bas-reliefs se rapportent au Danois Érick, fils de Harald Harfagre, roi de Danemark. Après la mort de celui-ci, Érick fut chassé par son frère Haco, et s'embarqua avec ses partisans pour l'Écosse, dont il ravagea les côtes, et jusqu'aux provinces anglaises elles-mêmes. Athelstan, qui avait connu son frère, lui offrit son amitié et même le royaume de Northumberland, s'il voulait purger le nord de l'Angleterre des pirates et accepter la religion chrétienne. Érick le fit, et cette action est précisément le contenu de l'inscription. . . . Les ornements sont très-rares et représentent des dragons horriblement entrelacés, et du feuillage. »

Quoique connu de tout temps dans les Gaules, surtout depuis l'arrivée des Francs, l'*entrelacs* a fait dans nos contrées, et généralement sur le continent, une seconde invasion à la suite des missionnaires Scots-Irlandais. L'institution de l'école palatine (780) favorisa son développement, et bientôt il ne connut plus de limites. On verra peut-être avec intérêt ce que nous en disions à la fin de 1847, dans un travail qui allait voir le jour au moment de la Révolution :

« Les livres des îles Britanniques, surtout les plus anciens, se distinguent de ceux du continent par le goût singulier, original et bizarre des initiales; par la profusion extraordinaire de nœuds et d'*entrelacs* employés avec une intention mystique, et qui se voient également en Irlande et en Angleterre sur les monuments en pierre, comme dans les manuscrits. Varié à l'infini et d'une étonnante délicatesse, l'*entrelacs*, déjà connu de l'antiquité et des peuples du nord de l'Europe, paraît avoir été affectionné plus spécialement dans les trois royaumes Bri-

lanniques, et l'on doit attribuer aux missionnaires irlandais tels que saint Colomban, fondateur et premier abbé des monastères de Luxeuil et de Bobbio (en 590 et 612), et son disciple saint Gall (+ 646), la grande faveur dont cet ornement a joui durant tout le moyen âge, principalement en France et dans la haute Italie.

« L'entrelacs anglo-saxon du VII<sup>e</sup> et du VIII<sup>e</sup> siècle ne se borna pas aux ornements et aux initiales des livres, il s'étendit aussi aux figures d'hommes et d'animaux, dont il trace les contours, avec peu de naturel il est vrai, mais avec finesse et habileté<sup>1</sup>. Il enfanta chez nous, au IX<sup>e</sup> siècle, ces admirables *lettres entrelacées*, dites aussi *en treillis* et à *mailles*, auxquelles j'ai donné le nom de *gallo-franques*,

<sup>1</sup> Un livre des Évangiles, en caractères anglo-saxons, légué à la cathédrale de Trèves par le comte Kesselstadt, l'un de ses chanoines, est orné des figures des quatre évangélistes, formées de traits entrelacés avec une précision étonnante, et ai fins en même temps, et si rapprochés, qu'ils sont presque imperceptibles. Appartient encore à ce même style les Évangiles de Lichtfeld, dits le *Livre de saint Ceadda*; mais les entrelacs y sont exécutés d'une manière moins délicate, autant qu'on en peut juger par la gravure de Hickes, représentant saint Luc et le veau, son compagnon (page VIII de la préface du *Linguarum veter. septentrionalium Thesaurus*).

« On peut lire dans William Camden (*Topographia Hiberniæ*, t. II, chap. xxxviii et xxxix) la description, par Silvestre Girald Barry (Giraldus Cambrensis, + v. 1220), des représentations mystiques des quatre évangélistes, exclusivement composées d'entrelacs et tirées des *Évangiles de Kildare* « monument sans pareil, » exécutés, dit-on, par un ange, à la prière de sainte Brigide (lisc: au VIII<sup>e</sup> siècle). Ce manuscrit est en effet le plus magnifique qui soit sorti du pays de Galles ou d'Irlande. « Si par hasard, dit Giraldus, vous ne considérez ces figures que d'une manière superficielle et avec peu d'attention, comme on le fait le plus ordinairement, au lieu d'un travail d'ensemble et d'un système complet d'entrelacs, vous n'apercevrez que de simples traits sans liaison, ne présentant absolument aucune délicatesse, tandis que le tout est d'une finesse exquise. Au contraire, si, faisant un effort d'attention, vous fixez sur les objets un regard scrutateur, afin de pénétrer à fond les mystères de l'art, vous ne tarderez pas à saisir des enlacements ai déliés et si subtils, ai bien ménagés et ai resserrés, si enchevêtrés et si étroitement unis, si remarquables enfin par la vivacité des couleurs, encore fraîches comme le premier jour, que vous serez tenté de dire : « c'est plutôt l'œuvre d'un ange que celle d'un homme. » — Plus loin, nous continuons de la sorte :

« Après avoir constaté l'emploi de la figure, il faut découvrir son origine, et dès lors la recherche est plus difficile. L'entrelacs des îles Britanniques est-il venu directement du Nord, comme on peut le supposer? ou faut-il aller le chercher dans la partie septentrionale de la péninsule de l'Inde, nommée plus particulièrement Hindoustan? A l'instar des célèbres temples à colonnes d'Irlande (les *tours rondes*), cherchera-t-on son origine à Bhaugulpore ou sur les bords de la mer Caspienne, ce qui rapproche de la Perse? et Pline rapporte que les rites des Druides ressemblaient singulièrement à ceux des Perses! D'autre part, sans donner plus d'importance qu'elles n'en méritent aux découvertes d'un savant antiquaire anglais, le général Vallancey, sur le rapport existant entre les langues carthaginoise et irlandaise, découvertes dont il s'est fait peut-être trop d'honneur, et que repousse absolument sir Thomas Moore, dans son *Histoire d'Irlande* (chap. iv), ira-t-on, avec ce dernier écrivain, chercher par la voie de l'Espagne, à Carthage, à Tyr ou en Égypte, la mère patrie des anciens Hiberniens? Je n'essayerai pas d'éclaircir le point historique, et je crois même que M. de la Ponce, mon ancien condisciple et ami, le seul Français qui soit aujourd'hui de l'académie royale d'Irlande et l'un des hommes qui connaît le mieux les familles irlandaises et les premiers siècles des îles Britanniques, y regardera à deux fois avant de faire connaître son opinion sur la matière.

« Toutefois, je rapporterai simplement que, dans les beaux *Évangiles de saint Willibrord* (sic), en caractères anglo-saxons et venus d'Éternach, la figure de l'homme, ou compagnon de saint Luc, a l'apparence générale d'une pagode hindoue; le lion de saint Marc rappelle les lions de Persépolis; le veau de saint Luc fait songer au bœuf Apis; et l'aigle de saint Jean est semblable à la colombe des pyramides. L'île sacrée, qui fut le berceau de l'île des saints, la Samothrace des mers de l'Ouest, avait-elle religieusement conservé des types orientaux, qu'elle fit servir ensuite au christianisme? c'est ce que je ne rechercherai pas davantage. Je me borne à énoncer le fait : de nouveaux Vallancey en tireront leurs conclusions. » (*Principes de paléographie*, etc. ut supra, p. 82.)

(Voir Vallancey, *Grammaire irlandaise*, et *Défense de l'ancienne histoire d'Irlande*; O'Brien, *Dictionnaire irlandais*; Wisé, *Recherches sur les premiers habitants, les premières langues*, etc. de l'Europe; le colonel Hervey de Montmorency (famille irlandaise), *Recherches sur l'origine et l'usage primitif de la tour irlandaise*, dans Thomas Moore, *Histoire d'Irlande*, traduite de l'anglais par Defauconpret, Paris, 1835.)

par opposition aux *initiales franco-germaines* et *franco-saxonnes*, et qui font l'un des plus riches ornements des livres exécutés dans la France centrale pour l'empereur Lothaire et le roi Charles le Chauve. » (*Principes de paléographie appliqués aux manuscrits francs*, pages 81 à 83.)

*Note additionnelle.* Nous avons préparé, à propos de l'*entrelacs*, un assez long exposé de cette figure symbolique, employée très-fréquemment, et qui nous aide ici à prendre en bonne part les dragons de l'église de Brick-Kirk; mais, comme nous l'avons déjà dit, p. 107, à la fin du § v, de pareilles questions, tout à fait nouvelles en archéologie, ne doivent pas être étranglées, et puisque notre travail, loin de paraître sous une forme nouvelle (*De la crosse et de la mitre*), voit le jour prématurément et sans gravures à l'appui, nous pensons qu'il est plus sage de supprimer, dans le texte et dans les notes, les parties qui ne peuvent se passer du secours des images. — On peut consulter les *Costumes du moyen âge chrétien*, par M. J. de Hefner, à propos du roi lombard Raclis, pris sur une miniature<sup>1</sup> d'un manuscrit de la Cava (1<sup>re</sup> division, p. 28 et 29, et explication de la pl. XIX). — Voir aussi *Sylva allegoriarum*, ut supra<sup>2</sup>; — *Der beschlossene (sic) Gart des Rosenkrantz Marie*<sup>3</sup>; — Hariulfus, *Chronicon centulense, sive sancti Richarii*, liv. III, chap. II<sup>4</sup>; — Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, t. III, p. 75 et 76, texte, *Explication des planches*<sup>5</sup>. Ce passage, d'une vingtaine de vers latins du XII<sup>e</sup> siècle, contient aussi des détails instructifs sur le mécanisme de la calligraphie, ou plutôt de la peinture des manuscrits; — Santis Pagnini, *Isagogæ*, ut supra, liv. III, chap. v, p. 173, 174, et liv. V, chap. xvi, p. 298<sup>6</sup>; — *Lettre de l'empereur Charlemagne à Offa, roi des Merciens*, dans les *Capitularia regum Francorum*<sup>7</sup>, — et parmi les manuscrits, le *Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse*, où se trouvent les représentations de l'*alpha* et de l'*oméga*, exclusivement composés d'entrelacs (voy. ci-après, p. 414)<sup>8</sup>; — la seconde Bible (n<sup>o</sup> 8) de saint Martial de Limoges<sup>9</sup>; — le *Ortus deliciarum* d'Herrat de Landsperg<sup>10</sup>; — les évangiles coptes de la bibliothèque impériale, in-folio du XII<sup>e</sup> siècle, — et les statuts de l'ordre du Saint-Esprit-au-droit-désir, ou du Nœud (1352).

Dans le *Ortus deliciarum*, au chap. *De usura et symonia* (fol. 237 v<sup>o</sup>, col. 2), la *ligature* est prise en mauvaise part : *Scilicet beati erant quibus Dominus fecerit flagellam de fuviculis, non ligaturam*. Il s'agit des vendeurs chassés du Temple, corrigés par Jésus-Christ et des liens pour l'enfer; mais on y lit aussi, d'après le *Genma animæ*, que la *ligature* de la sandale de l'évêque est le mystère de l'incarnation du Christ, qui sera délié par la main de la prédication, *quod solvitur manu prædicationis*.

L'*entrelacs*, comme tant d'autres figures symboliques, peut donc recevoir de fâcheuses interprétations<sup>11</sup>. Cependant s'il est rangé parmi les choses appartenant à la magie<sup>12</sup>, s'il est défendu aux chrétiens (qui tenaient cet usage des païens), de suspendre pour remède des ligaments, des liens, *ligamina*, aux cous des hommes et des bêtes<sup>13</sup>, il n'est pas interdit d'en orner les armes défensives<sup>14</sup>. Nous trouvons l'*entrelacs* en mauvaise part, il est vrai, dans Santis Pagnini; tandis qu'au même chapitre (liv. III, chap. v), il est pris, par Origène (*Sur le Cantique des cantiques*) pour le symbole du corps de Jésus-Christ : « Mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe. . . . » (Chap. I, vers. 12). — « Il semble, en effet, dit le célèbre docteur, que le corps soit en quelque sorte l'attache et le lien de l'âme; attache qui, dans le Christ, est le lien de la puissance et de la grâce

divine. Que si l'on rapporte les termes en question à chaque âme (humaine), l'attache de la goutte (de myrrhe) signifiera les harmonies (la conglutination) des dogmes entre eux, *dogmatum continentia*, la cohésion des doctrines divines, *constrictio divinarum sententiarum*, et les *nœuds* de leur adhérence intime, *ac nodositas* (assemblage de nœuds). En effet, les motifs de la foi, *fidei rationes*, sont puisamment *noués* entre eux, et (comme) serrés par les *liens* de la charité<sup>15</sup>. — Voir Scipion Maffei, dans l'*Arte magica declinata*, Vérone, 1750, et tous les commentaires sur le *vinculum caritatis* (*Osée*, chap. XI, vers. 4).

On assure qu'Origène enseignait une doctrine mystique qui se rapprochait de celle des gnostiques; mais c'est surtout dans le livre des *Principes* que se trouvent les erreurs; et ses *Commentaires sur toute l'Écriture sainte* (2 vol. in-fol. Rouen, 1668) n'en sont pas entachés. (Voy. la préface d'Huet, évêque d'Avranches.) D'ailleurs nous n'avons pas à rechercher si les allusions du savant interprète sont forcées: les discussions théologiques restent en dehors de la cause, et il ne nous appartient pas plus d'y toucher, que de contester les faux miracles et les légendes apocryphes. Notre but, pour le moment, est de mettre les archéologues sur la voie de l'*entrelacs* et des autorités qui ont porté les artistes chrétiens à conserver le vieux symbole de l'union et de la charité.

<sup>1</sup> Boîte 3, Carte 638. — <sup>2</sup> B. 21, C. 1191. — <sup>3</sup> B. 4, C. 806 a. — <sup>4</sup> B. 2, C. 251. — <sup>5</sup> B. I, C. 242. — <sup>6</sup> B. 18, CC. 546 et 547. — <sup>7</sup> B. 4, C. 264. — <sup>8</sup> B. XI, C. 651. — <sup>9</sup> B. XII, C. 1761. — <sup>10</sup> B. XII, CC. 643, 644 et 645. — <sup>11</sup> B. XII, CC. 643 et 2210. — <sup>12</sup> B. 16, C. 257; B. 14, C. 442. — <sup>13</sup> B. 2, C. 252. — <sup>14</sup> B. 16, CC. 507 et 597. — <sup>15</sup> B. 18, C. 547.

(237) P. 55. Au siècle suivant, les *dragons* sont d'un usage fréquent sur les casques; on les place même sur la tête des chevaux (consulter le *Trésor de Glyptique*). Nous avons vu à Bruxelles un casque du XI<sup>e</sup> siècle, surmonté, comme *cimier*, d'un dragon monstrueux: à cette époque, les *cimiers* acquirent un développement tout particulier. On lit dans le *Lohengrin*, publié par Goerres (Heidelberg, 1813, p. 130): « Sur les *cimiers*, les guerriers portaient des poissons, des oiseaux et des *dragons* » (XI<sup>e</sup> siècle). Et, plus anciennement, Guillaume le Breton parlant du comte de Boulogne, pris à la bataille de Bouvines (1214), décrit ainsi le cimier qui le faisait reconnaître: « Sur le haut de sa tête, le brillant *cimier* de son casque agite dans les airs une double aigrette, tirée des noires côtes (fanons et barbes) que porte, au-dessous de l'antre de sa gueule, la balcine, habitante de la mer de Bretagne; en sorte que le chevalier, déjà grand de sa personne, ajoutant ainsi à sa grande taille ce bizarre ornement, semblait encore plus grand. » Quelques pages plus loin, le poète, racontant la capture du comte, va nous apprendre que l'ampleur de son cimier pensa lui devenir funeste. « Un certain jeune garçon, nommé Cornut, l'un des serviteurs de l'élu de Senlis. . . . tourne cependant autour du comte. Écartant les deux *fanons de balcine*, et bientôt rejetant le casque tout entier, il le marque d'une large blessure sur son front mis à découvert. » (*La Philippide*, chant XI, *ut supra*, p. 333 et 349.)— Dans les *Nibelunge*, parlant de Volker, il est dit: « Son archet (son épée) coupe le dur acier; il brise les signes (*nerl*, cimiers) resplendissants sur les casques. » (*Nibelunge Lied*, édition de Schœnhuth, Tubingue, 1834, chant XXXIII, p. 590.)

Parmi les *Fragments de l'histoire romaine*, cités plus haut (page 292), l'écrivain



anonyme de la *Vie de Cola di Rienzo*, en dialecte napolitain ou romain, dit qu'à la bataille de Crécy (1346) « les Anglais regardèrent, et remarquèrent que les Français s'avançaient vers le camp. Ils les reconnurent aux reflets mouvants des casques polis et des cimiers, *quesso conubbero a lo sciannare de li cmi lucienti e de li cimieri.* » (Muratori, *Antiquitates italicæ mediæ ævi*, in-folio, Milan, 1740, t. III, col. 377 C.) Et, plus loin, énumérant une armée ennemie : « Voilà que tout d'un coup, dit-il, s'avancèrent derrière eux la noble troupe impériale, Tudesques, *Todeschi*, et Toscans, et les comtes d'Allemagne, habitués à la guerre. Beaucoup (portaient) des cimiers ; leurs cornemuses et leurs timbales retentissaient, *molti cimieri : loro cornamuse sonaïno, e naccari.* » (Ut supra, col. 497 C.)

Enfin le même auteur, certainement contemporain des événements qu'il raconte, montre, par une anecdote curieuse, qu'au XIV<sup>e</sup> siècle les *devises* écrites accompagnaient déjà les *cimiers* (usage qui s'est prolongé, par les *cris*, jusqu'à nos jours), et qu'un sens moral était quelquefois attaché à leur rédaction.

Il s'agit de Luchino Visconti, seigneur de Milan (1339-1349), prince d'une humeur si sombre, qu'on ne le vit jamais rire. A l'exemple de Massinissa, roi de Numidie, et de Denis, tyran de Syracuse, il se faisait garder par deux chiens monstrueux du Caucase, gros comme des lions, laineux comme des moutons, *doi cani alani . . . grossi como lioni, lanuti como pecora* (col. 305 C), auxquels, par parenthèse, il donna à dévorer un jeune Allemand qui lui avait offert des cerises, *lo quali li havea presentato cerasc*. Le crime de ce malheureux fut d'avoir frappé ou blessé un de ces animaux, ou tel autre chien appartenant au prince, et qui avait aboyé contre lui, *perchè havea feruto uno suo cauc, lo quale li havea abaïato.* » (Col. 305 B.)

Mais, dit notre auteur, « le seigneur Luchino fut un homme très-juste, *molto justo* ; ni pour or, ni pour argent, il n'aurait permis d'injustice. . . . Il avait un fils naturel nommé le seigneur Bruzo. . . . Un jour, celui-ci se présenta devant son père et, se mettant à genoux, il lui demanda la grâce (d'un meurtrier de Lodi), parce que lui (Bruzo) n'était qu'un pauvre chevalier, et qu'il pouvait (disait-il) gagner quinze mille florins (près de douze cent mille francs), s'il parvenait à sauver la vie de ce malfaiteur. Après l'avoir entendu, messire Luchino, son père, donna l'ordre à l'un de ses gentilshommes, *ad uno suo douziello*, de lui aller chercher son casque dans sa chambre. Le casque, très-bien fourbi et reluisant, était surmonté d'un beau *cimier* garni de velours rouge (lambrequins??), sur lequel étaient brodées des lettres d'or. Quand il fut apporté, Visconti dit à son fils : « Bruzo, lis ces lettres-ci. » Les lettres furent lues : elles formaient le mot JUSTITIA. Visconti dit alors : « Cette justice que nous portons pour enseigne, nous « la mettrons de fait en pratique : je ne veux pas que quinze mille florins pèsent « plus que mon casque, lequel est pour moi de plus grand poids que ma sei- « gneurie. Va, retourne à Lodi, et fais justice ; et si tu ne la fais pas, je la ferai de « toi ! » — « De sopra era uno bello *cimiero* de velluto vermiglio copierto. Erance scritte lettere da aoro. Quanno l'elmo fo benuto, disse : « Bruzo, liei quesse lettere. » Le lettere fuoro lesse, diceano : JUSTITIA. Disse dunque : « Noi in apparentia la « justitia porremo in effetto. Non boglio che quindici milia fiorini pesino più de « lo elmo mio, lo quale pesa più de la mia signoria. Va, torna a Lodi, e fa la jus- « titia. E se quessa non farai, io la faraiò di te. » (Ut supra, col. 307 B, C.)

(Muratori traduit *quindici millia fiorini* par *quindecim aureorum millia*. C'est

qu'en effet il n'y avait en Lombardie que des florins d'or, qui, en 1339, valaient 11 fr. 20 cent. de notre monnaie, au pouvoir actuel, et septuple de 78 fr. 40 cent. soit 168,000 francs, au pouvoir actuel de 1,176,000.)

Suivant *La vraie et parfaite science des armoiries* (p. 174), les ducs de Nevers, du nom de Clèves, écrivaient le mot FIDES autour du cimier de leur casque (c'était le mont Olympe surmonté d'un autel chrétien), et du Cange cite au mot *cimeria* un passage de Rymer (t. V, p. 569, col. 2), d'où il résulte qu'Édouard III portait sur son casque un cimier autour duquel était une inscription ainsi conçue : EDWARDUS, DEI GRATIA, REX FRANCIE ET ANGLIÆ, ET DOMINUS HIBERNIÆ. (*In conventionibus Edwardi III, regis Angliæ, cum Januensibus, anno 1347.*) — Les rois d'Écosse écrivaient IN DEFENS. pour ma défense, autour du lion qu'ils avaient pour cimier de leur casque; d'autres y mettaient de simples lettres. (Palliot, *ibid.* p. 169 et 172.)

Le chevalier de Saint-Pons avait pour opinion que le cri de ralliement était brodé sur les lambrequins et autour des cimiers; or l'on sait que le cri se prenait souvent du nom même des familles. Qui ne connaît le vieux dicton de Picardie :

Ailly, Mailly, Créqui,  
Tel nom, telle arme, tel cri.

Le seigneur de Montoisson avait fait graver sur son casque les mots À LA RESCOUSSE, MONTOISSON, qui lui furent donnés, à titre de concession héraldique, par le roi Charles VIII, en récompense de sa belle conduite à la bataille de Fornoue (1495). Et si l'on s'en rapporte au témoignage de Guillaume le Breton, il paraît que les lambrequins ne servaient pas seulement de préservatif contre la chaleur, mais aussi de signe de ralliement. « Les vêtements de soie attachés au haut des armures pour faire reconnaître, dit-il, chaque chevalier à des signes certains, sont tellement frappés et déchirés en mille lambeaux par les massues, les glaives et les lances qui frappent à coups redoublés sur les armures pour les briser, qu'à peine chaque combattant peut-il encore distinguer ses amis de ses ennemis. » (*La Philippide*, ut supra, chant XI, p. 328.) — Il s'agit probablement des chevaliers bannerets, qui ne se distinguaient pas seulement par les bannières, mais par des lambrequins de couleur, chargés d'armoiries et sans doute de broderies portant le nom du chevalier ou son cri de ralliement.

(238) P. 55. Guillaume le Breton. (*La Philippide*, chant II, édition Brière, 1825, t. XII, p. 47 et 48.) Le poète raconte comment Philippe-Auguste réduit sous le joug le comte d'Arras (Philippe d'Alsace) et les gens de la Flandre. Le comte dévaste les environs de Corbie et de Senlis, et saccage le château du comte Albéric, seigneur de Dammartin. Tout fut livré au fer et au feu; et c'est à cette occasion que le comte de Flandre s'écriait : « Il n'y a encore rien de fait, etc. » mais le roi de France, arrivant au secours de ses sujets, assiégea le château de Boves, ce qui détermina la soumission du comte.

Nous avons pris dans *La Philippide* notre exemple de dragon sur les étendards, afin de rappeler à l'attention de nos lecteurs un poème trop peu consulté par les archéologues, et où l'on trouve de grands secours pour établir la patrie et la date approximative de divers monuments religieux. Par exemple, si le peintre ou

le sculpteur donne une arbalète aux trois ou quatre soldats qui veillent d'habitude près du tombeau de Jésus-Christ, on sera certain que le travail est postérieur au XII<sup>e</sup> siècle, du moins qu'il n'est pas national, et l'on verra plus loin qu'il peut appartenir aux premières années du XIII<sup>e</sup>. « En ce temps (1198), dit Guillaume le Breton, nos enfants de la France ignoraient entièrement ce que c'était qu'une arbalète et une machine à lancer des pierres; dans toute son armée, le roi n'avait pas un seul homme qui sût manier de telles armes, et l'on pensait que tout chevalier n'était que plus léger et mieux disposé pour combattre. » (*Philipp.* etc. p. 51.)

Le récit de la bataille de Bouvines, du même auteur, donne un terrible démenti à cette prétendue légèreté d'armure qu'on aurait recherchée dans les combattants. Quant au moment de l'adoption de l'arbalète, il l'indique très-bien lorsque, décrivant le siège de Château-Gaillard (1203), il raconte les exploits des chefs qui « s'élançèrent sur les tours de bois, et avec eux tous ceux qui connaissent, par un long exercice, l'art de se servir des arbalètes, etc. (*ibid.* p. 187). » C'est donc entre 1198 et 1203 que la nouvelle arme offensive fut introduite dans nos armées. Avant d'avoir trouvé cette indication, nous avions déjà reconnu que les manuscrits nationaux antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle n'offrent pas de soldats avec des arbalètes, mais nous avons ignoré la date précise du changement d'armure.

(239) P. 55. *Évangélaire d'Egbert*, conservé dans la bibliothèque de Trèves. Ces dragons ailés ont des pieds d'oiseaux. Vers le haut du cadre, deux quadrupèdes avaient chacun un dragon. — On conserve à Cologne une magnifique crose émaillée du haut en bas et couverte en entier d'un semé de dragons d'or, que nous ne consentirons jamais à prendre pour des démons, comme nous allons le dire plus loin, à propos du Psautier de saint Louis.

(240) P. 55. N'ayant plus sous les yeux ces fragments des *Évangiles de Luxeuil* (voy. page 219), écrits pour l'abbé Gérard ou Gérard, nous ne nous arrêterons pas à la figure de saint Matthieu, sur laquelle nous ne saurions rien dire d'assuré. Mais le *fac-simile*, en notre possession, de la magnifique représentation de Jésus-Christ comme *Roi de gloire*, nous montre, pour verso de la feuille, un fond de pourpre léger, recouvert par soixante et dix lions d'un pourpre plus foncé, avec leurs contours en or. Une bordure aux couleurs allemandes, vert, rose et bleu<sup>1</sup>, où

<sup>1</sup> Ces couleurs, qui sont particulières au midi de l'Allemagne, à l'Empire peut-être, se rencontrent toujours dans les grandes initiales des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Combinées ensemble, et, généralement, à l'exclusion de toute autre couleur, elles se trouvent rarement dans les livres écrits vers le nord, en Saxe, en Westphalie, sur les bords du Rhin et en Suisse; je les ai vues cependant sur des manuscrits conservés à Cologne, à Trèves et à Mayence. Elles servent aussi comme fonds de peintures et pour les bordures et encadrements des pages, et étaient employées à la décoration des églises, ainsi que Bamberg et Nuremberg en fournissant la preuve (de mémoire je ne peux citer les édifices); probablement les vitraux allemands les plus anciens les reproduisent de la même manière. Enfin cette disposition tripartite du vert, du bleu et du rose, paraît également avoir été chère aux Lombards, aux Padouans (aux Gibelins??); car les manuscrits du XII<sup>e</sup>, et même du XV<sup>e</sup> siècle, sortis de la haute Italie (Venise exceptée), offrent encore ces couleurs, combinées avec l'entrelacs mystique.... Dans ces livres italiens des derniers siècles du moyen âge, les trois couleurs se montrent, à l'exclusion de toute autre nuance, suivant l'arrangement primitif des anciens Allemands, et employées de même par teintes tendres et délicates. (Extrait d'une note ou Lettre au R. P. dom Weidmann, bibliothécaire de l'ancienne abbaye de Saint-Gall, en date du 19 décembre 1842.)

Notre extrait n'est pas textuel: treize à quatorze ans d'un travail assidu, dans une science toute d'observation, modifiait beaucoup les idées. Notre illustre professeur et ami M. Arago nous disait

l'on a voulu chercher le *funiculus triplex* mentionné par l'*Ecclésiaste* (chap. iv, vers. 12), encadre le pourpre des trois côtés accessibles au toucher. Au recto, Jésus-Christ, assis dans sa gloire, est accompagné de huit médaillons : les prophètes Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel et les quatre évangélistes. Ces derniers ont des ailes; leur corps est celui d'un homme, et leur tête est empruntée aux animaux mystérieux qu'ils ont pour attributs. (Voyez à la page 457 les deux gravures tirées du Sacramentaire de Gellone.) La figure du Christ n'offre rien de particulier, et toute cette peinture, quoique d'une rare magnificence, est cependant moins extraordinaire et offre d'ailleurs moins d'enseignements que le *Roi de gloire* de la Bible de Charles le Chauve, conservée à la Bibliothèque impériale (Manuscrits latins, ancien fonds, n° 1). Nous avons publié les huit miniatures de cette belle Bible : sept d'entre elles étaient inédites.

Saint Marc, placé sous un portique symbolique (comme il arrive souvent pour les évangélistes, voy. page 166), occupe le milieu d'une page richement ornée et entourée d'une large bande de pourpre. Au verso, douze dragons bipèdes, non ailés, renfermés dans des médaillons, partagent avec douze aigles, disposés de même, la mission protectrice; et ces vingt-quatre médaillons sont gracieusement reliés entre eux par des croix fleuronnées.

(Voir aux pages 219 et 480 ce que nous disons du manuscrit de Luxeuil, aujourd'hui détruit.)

(241) P. 55. *Liber benedictionum*. (Biblioth. de Sainte-Geneviève, manuscrits in-8°, B B 38.) Ce manuscrit renferme plusieurs lettres ornithomorphes, où les oiseaux ont constamment au bec une fleur symbolique, à moins qu'ils ne soient employés à supporter une initiale. Le dragon bipède et ailé dont il est ici question forme la lettre *dracontine* (ophiomorphe) B. D'un caractère inoffensif, et tenant aussi une fleur symbolique dans sa gueule, il doit être pris en bonne part.

Dans le même livre, à une autre bénédiction, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe qui supporte une lettre initiale, tient en même temps le serpent sous ses griffes, semblables aux serres de l'aigle, et celui-ci darde contre la bénédiction manuscrite, ou contre l'oiseau vainqueur, une langue armée d'un triple dard. La colombe forme la pointe supérieure du D dans le mot *Deus*, et on lit à côté : « *Deus qui apostolos Christi Filii sui*, etc. Que le Dieu qui, aujourd'hui, par la venue du Saint-Esprit, a consolé les apôtres rendus comme orphelins par la retraite du Christ son fils, nous délivre de toute malice, en laissant toujours habiter en nous ce même esprit ! *Amen.* » La bénédiction supportée par la colombe est ainsi conçue : « *Quique dignatus est diversitatem linguarum*, etc. Que celui qui a daigné réunir la diversité des langues dans la confession d'une seule et même foi vous fasse persévérer dans cette même foi, et, par elle, parvenir à la contemplation de sa grandeur, *Amen.* »

Comme il n'y a pas d'hésitation à signaler ici le Saint-Esprit sous la forme de la colombe, le serpent sera donc le diable ou Satan, tandis que plus haut il avait

qu'arrivé au terme de sa vie il se prononçait avec hésitation sur certaines questions d'astronomie physique que jadis il croyait très-bien connaître. « *Cum consummaverit homo, tunc incipiet*. . . . Lorsque l'homme sera à la fin de cette recherche, dit Salomon, il trouvera qu'il ne fait que commencer, et lorsqu'il se sera flatté de pouvoir enfin se reposer, il tombera dans un profond étonnement. » (*Ecclésiastique*, chap. xviii, vers. 6. — Édition de Th. Desoer.)

une tout autre acception. — Au surplus, nous avons rencontré souvent le sujet du dragon ou serpent terrassé par la colombe, notamment dans le *Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse*, déjà cité plusieurs fois.

(Les deux dessins qu'il eût été bon de faire connaître à l'appui de la note ne sont pas gravés.)

(242) P. 55. Ce curieux manuscrit des quatre Évangiles est conservé à la *Bibliothèque du dôme de Trèves*, sous le numéro 134 : nous possédons le calque de ses diverses peintures, parmi lesquelles on remarquera saint Marc portant un nimbe radié. Un des fragments montre un lion, au milieu de cinq dragons ailés et bipèdes : ces dragons ont une *tête d'oiseau* et non de serpent, comme le portent beaucoup de nos exemplaires, sur lesquels la correction n'a pas été faite. Tous ces animaux sont inscrits dans des losanges, accompagnés de fleurs, et entourés d'une espèce de grecque irrégulière, les lignes, qui reviennent sur elles-mêmes, ne formant pas toujours des angles droits. Par-dessus les cinq animaux, le mot *Mattheum* est écrit en grosse capitale romaine, et le 1<sup>er</sup> verset de saint Luc, *Quoniam quidem multi*, etc. repose également sur six figures symboliques, deux lions et quatre griffons.

Ailleurs, deux dragons couchés servent de supports à la lettre isolée A (*Alpha* ??), qui les enlace : peut-être faut-il les prendre en mauvaise part, comme dans ce passage de Raoul de Caen, où Baal, c'est-à-dire le diable ou le *dragon*, est vaincu par l'*alpha*. Il s'agit d'un combat des Turcs contre les Francs : «...Tout à coup, par un retour de fortune, celui qui allait être vaincu reprend la victoire ; celui qui avait tout à l'heure l'avantage a maintenant le dessous ; l'un fuit, l'autre met en fuite ; *Baal* est précipité, l'*Alpha* le terrasse de sa main.... Alors les hommes de l'Occident entraînent tout après eux, et ceux que l'Orient avait envoyés sont entraînés. » (*Histoire de Tancrède*, chap. xc, traduction de M. Guizot, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, collection Brière, tome XXIII, p. 174-175.)

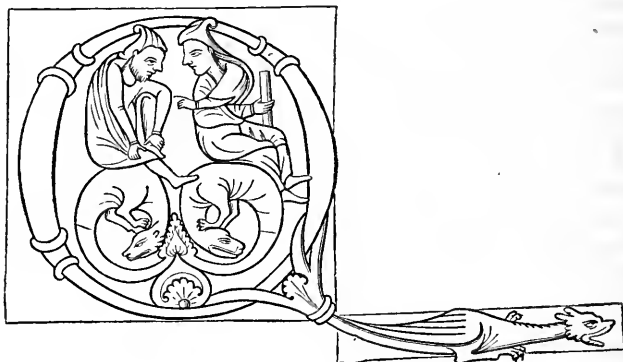
(243) P. 56. Les deux autres exemples ne sont pas moins remarquables. A la peinture de saint Luc, c'est un serpent enroulé autour du pupitre qui tient dans sa gueule l'encrier de l'évangéliste, tandis qu'avec saint Jean l'artiste revient au dragon, rentrant ainsi dans la confusion faite durant tout le moyen âge entre le serpent et le dragon. Il lui fait enlacer le pupitre et mordre le bas de la planchette qu'il a l'air de soutenir. Ne pas confondre ce dernier dragon avec celui qui s'échappe de la coupe placée d'habitude entre les mains de saint Jean l'Évangéliste, et qui sera pris en mauvaise part ; car il rappelle le miracle auquel le saint dut la vie, lorsque, sur le point de boire une liqueur empoisonnée, le poison se sépara du breuvage, sous la forme d'un dragon ou d'un serpent, et abandonna la coupe, que saint Jean ne tient pas toujours à la main <sup>1</sup>. (*Symbolique et Iconographie chrétiennes*, p. 18 et 98.)

<sup>1</sup> Par un motif semblable, le vénérable Jacques de la Marche (d'Ancône), religieux franciscain (+ 1476), honoré à Naples le 28 novembre, est aussi représenté avec une coupe et un serpent dans la main. D'autres fois, on le voit tenant la coupe sans le serpent, en souvenir de son extrême soumission aux ordres de son supérieur. Il avait, un jour, porté le vase à ses lèvres et allait boire, au moment où il reçut une lettre du pape qui lui enjoignait de se rendre en Hongrie, et il fit à l'instant ses préparatifs de voyage, avant d'avoir apaisé sa soif.

Tout à l'heure, en usant, page 55, du mot *support* à propos d'une peinture faite après le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, nous n'avons pas entendu parler le langage du blason; les supports héraldiques sont très-rares à cette époque. Cependant nous avons vu dans des manuscrits des bords du Rhin, écrits avant les évangiles de Trèves, deux ou trois exemples de figures humaines servant de véritables supports, et, dans la Bible méridionale de M. Barrois, également du XII<sup>e</sup> siècle, les deux dragons armés de piques, soutenant le siège de l'Antechrist, n'ont été ainsi figurés qu'à titre de *supports* (voy. page 284). — Les miniatures, prises dans les livres allemands du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, font partie de la riche collection de calques comprenant aujourd'hui 9,000 à 10,000 pièces, et que nous avons eu l'occasion de citer plusieurs fois (voy. page 239).

(244) P. 56. Nous donnons ici la personnification des deux lois, — et les figures symboliques de David et de Jésus-Christ, promises dans le texte; mais des retards de gravure n'ont pas permis de les faire paraître à la place indiquée.

La première de ces compositions est insérée dans l'initiale du psaume LXXII. Nous l'avons dit à la note 28 (p. 153), en indiquant la source de ce passage latin



Prosopopée de l'Ancien et du Nouveau Testament <sup>1</sup>.

(Réduction aux deux tiers.)

de Pierre Lombard. Nous avons alors négligé de le traduire et nous le rétablissons maintenant; mais n'ayant plus le manuscrit sous les yeux, nous ne savons pas à quel verset s'adressent les réflexions du commentateur. « Un certain homme en effet, David, fils de Jessé, régna en Israël au temps de l'Ancien Testament, dans lequel était le Testament Nouveau; mais caché, comme le Christ l'était aussi en David et Abraham; mais caché, comme le fruit l'est dans la racine, sans paraître. Un petit nombre de prophètes ont connu que le Christ et le Nouveau Testament étaient cachés, et ont prédit la révélation de l'un et de l'autre. »

L'un des deux personnages, l'Ancien Testament (??), naïf dans sa pose, semble

<sup>1</sup> Voyez, sur le terme de *prosopopée*, détourné de son sens ordinaire, ce qui est dit à la page 261.

écouter avec étonnement l'exposition doctorale de son compagnon, qui gesticule de la main gauche et tient, de l'autre, le rôle sacré de la nouvelle loi. Dans cette hypothèse, la présence des dragons rappelle le symbole de la vigilance, et les trésors dont ces animaux, doués d'une vue subtile, avaient ordinairement la garde.

La seconde de nos compositions a été déjà décrite à la page 272, où l'on peut recourir<sup>1</sup>; et nous nous contenterons de rapporter, à l'appui de notre interprétation, la préface et les premiers versets du psaume LV, *Miserere mei, Deus, quoniam conculcavit me homo* : « 1. Au chef des chantres, sur l'oppression que souffre le corps de ceux qu'on tient éloignés (*grec et Vulgate, des choses saintes*). (Excellent



David et Jésus-Christ.

(Calqué sur l'original.)

psaume de David, composé lorsqu'il se trouva dans Geth, entre les mains des Philistins.) — 2. O Dieu, ayez pitié de moi; car l'homme, tout faible qu'il est, me veut dévorer, et il m'opprime en me faisant une guerre continuelle. — 3. Mes ennemis sont toujours près de me dévorer, et le nombre de ceux qui me font la guerre est grand, ô Très-Haut. — 4. Au jour où je serai le plus effrayé, j'espérerai en vous.» (Édition de Tb. Desoer.)

Voici la traduction de Le Maistre de Saci : « Pour la fin, pour le peuple qui

<sup>1</sup> La symbolique est moins obscure dans cette seconde initiale : Pierre Lombard dit formellement, dans son commentaire, *per David ergo hic intelligitur Christus*. Néanmoins, au lieu d'y trouver David et Jésus-Christ, l'un de nos collaborateurs nous écrit que, dans les dragons, il reconnaît plutôt ceux qui souffrent, ou les corps de ceux qu'on tient éloignés. Des commentateurs, dit-il, ont peut-être expliqué ces deux versets comme prophétisant la persécution de l'Église.

Quant à la figure précédente (la prosopopée), le même collaborateur nous assure qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour y reconnaître une personnification de l'Ancien et du Nouveau Testament; qu'il ne peut aller aussi loin, et il nous engage à supprimer la gravure jusqu'à plus ample certitude. Deux motifs nous ont empêché de déférer à un conseil toujours sage, celui de l'abstention dans le doute : d'une part, l'engagement de publication renouvelé deux fois, et, de l'autre, la pensée d'obtenir des allégoristes et des archéologues une explication plus satisfaisante. Heureuse sera notre erreur, si le résultat, en définitive, est de provoquer un nouvel examen d'où la lumière peut sortir. — En tout état de cause, cette initiale Q pourrait être donnée comme exemple incertain de la signification du nombre deux, qui est mauvaise, nonobstant les deux ailes, les deux cornes, les deux séraphins, les deux mamelles, etc. et les nombreuses figures peintes et sculptées de la Charité et de la Concorde.

a été éloigné des saints, David mit cette inscription pour titre, lorsque des étrangers l'eurent arrêté dans Geth. 1. Ayez pitié de moi, mon Dieu, parceque l'homme m'a foulé aux pieds; il n'a point cessé de m'accabler tout le jour, et de m'accabler d'affliction. — 2. Mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour : car il y en a beaucoup qui me font la guerre. »

« Ce psaume, dit Saci, semble avoir été composé par David après qu'il se fut échappé des mains des Philistins et de la puissance du roi Achis, en contrefaisant le fou, et retiré dans la caverne d'Odella, où un grand nombre de malheureux se retirèrent auprès de lui. Les saints pères l'ont expliqué de Jésus-Christ. »

(245) P. 56. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici le dessin d'un chapiteau de la cathédrale du Mans, déjà publié par M. de Caumont dans les *Séances générales tenues, en 1840, par la Société française pour la conservation des monuments historiques* (in-8°; Caen, 1841, pages 89 et 90). La question proposée était celle-ci : « Existe-t-il dans le département des sculptures présumées symboliques? Que pense-t-on de ces sculptures? »

M. de Caumont appelle d'abord l'attention sur celles représentant deux oiseaux qui se terminent ordinairement en serpent et qui boivent dans un calice. On en voit sur l'un des chapiteaux du portail de Saint-Porchère de Poitiers, qui est du XI<sup>e</sup> siècle; mais ils ont peu de relief et bien moins de mouvement et d'élegance que dans le siècle suivant.

Ces oiseaux ont presque toujours, au XII<sup>e</sup> siècle, une attitude particulière; leurs ailes, relevées, vont former ou soutenir les volutes de chapiteaux. M. de Caumont cite à ce sujet un beau chapiteau de la cathédrale du Mans, dont il montre le dessin, et ajoute qu'il a trouvé ce sujet sur beaucoup d'autres chapiteaux du XII<sup>e</sup> siècle ou de la fin du XI<sup>e</sup>; depuis, ils sont en général dépourvus de calice. Cependant, dans la chapelle Saint-Paul du prieuré de Parthenay, il existe deux de ces oiseaux, avec une seule tête faisant la volute et buvant dans un vase.

(246) P. 57. *Gesta Romanorum*, das ist *Der Ræmer Tat*, édition d'Adelbert Keller, in-8°, Quedlinburg et Leipzig, 1841, dans la *Bibliothek der gesammten deutschen National-Literatur von der ältesten, bis anf die neuere Zeit*, tome XXIII, pages 128 et 129.

(247) P. 57. *Gloses diverses sur le psaume xc* (Psautier latin-français de la Bibliothèque impériale, Manuscrits français, supplément, n° 1132 bis, f° 164.) Le célèbre passage, *Super aspidem et basiliscum ambulabis*, etc. (vers. 13), nous a fourni l'indication du dragon dévorant les hommes négligents. Dans la glose interlinéaire, au-dessus de *aspidem* on lit : « L'église foule aux pieds le serpent, parce qu'elle redoute son astuce; il tue par le venin, *qui veneno*; » et au-dessus de *basiliscum* : « Roi des démons; il tue par le souffle, *qui flatu*. » Poursuivant le verset, le commentateur ajoute, au-dessus de *leonem* : « Le lion sévit ouvertement contre les martyrs; le dragon tend des pièges, par le moyen des hérétiques, pour qu'ils corrompent l'Église du Christ, *ut corrumpant virginem Christi*. » (Voy. pour notre traduction de *virginem* par Église, la II<sup>e</sup> aux Corinthiens, chap. XI, vers. 2.)

La glose latérale, plus explicite, commente ainsi les deux premiers mots : « *Super aspidem*. C'est déjà une manifestation de la puissance divine, qui triomphe de tant d'ennemis. Tous ces noms conviennent au diable : *aspic*, quand il renverse



secrètement; *basilic*, quand il empoisonne à découvert; *lion*, quand il persécute avec violence; *dragon*, quand il dévore les négligents. Mais, à l'arrivée du Seigneur, tout cela a été mis sous ses pieds.»

On verra plus loin, lorsqu'il sera question de la crosse dite de saint Bernard (page 65), les divers noms du diable. La nomenclature est curieuse et nous y avons eu recours dans les occasions où il n'était pas possible de prendre les animaux en bonne part. Le passage a été fourni par Orderic Vital.

Les commentateurs ayant exclusivement travaillé sur la Vulgate ou sur les Septante, il convient, si l'on veut user d'une traduction, de choisir la plus rapprochée du latin ou du grec. Au lieu de suivre cet excellent conseil, c'est-à-dire d'adopter, une fois pour toutes, Le Maître de Saci ou le P. de Carrières, qui joint au mérite de la fidélité l'avantage d'une courte paraphrase insérée dans le texte, dont elle éclaircit les obscurités sans en altérer le sens (*Sainte Bible de Venise*, tome I, page 10), nous avons trop souvent copié la Bible française de Cologne de 1739, réimprimée avec luxe par Th. Desoer (in-8°, Paris, 1819). Au milieu de beaucoup d'autres versions, anciennes ou modernes, nous avons choisi celle-ci, parce que, faite sur l'hébreu, elle indique en même temps ce qui est pris du grec des Septante et du grec du Nouveau Testament. Mais au point de vue de nos recherches, la symbolique doit avoir la préférence sur la philologie.

C'est le *basilic* du psaume xc qui nous inspire les réflexions précédentes. Lorsque nous avons voulu citer textuellement, en français, le verset 13, à l'appui du commentaire de saint Augustin, rappelé par le père Berthier (page 22), nous avons alors reconnu, dans la traduction, l'absence du mot *basilic*. L'ancienne Vulgate, toujours conservée pour les psaumes, dit: *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem*. Le Maître de Saci traduit: «Vous marcherez sur l'aspic et sur le *basilic*, vous foulerez aux pieds le lion et le dragon;» tandis qu'on lit, d'après l'hébreu, dans la Bible de Cologne: «Vous marcherez sur le *lion* et sur l'aspic, vous foulerez aux pieds le lionceau et le dragon.» La suppression, peut-être moivée, du mot *basilic*, supprime aussi de fait le passage de la glose cité tout à l'heure, et enlève leur raison d'être aux représentations du *basilic* sous les pieds de Jésus-Christ.

Mais, selon dom Calmet, le mot *lion* ne serait même pas convenable: car, dit-il, le terme hébreu que l'on a traduit par *basilic* signifie un *aspic*, «du consentement des meilleurs interprètes.» (*Dictionnaire*, etc. ut supra, au mot *Basilic*.) Et dans son commentaire littéral sur le verset 13 du psaume xc, il traite la question avec plus de profondeur, et finit son grand passage sur le *basilic* par les réflexions suivantes: «Au reste les interprètes ne conviennent pas de la signification précise des deux termes hébreux, que l'on a rendus par *l'aspic* et *le basilic*: les uns le traduisent par *le lion* et *l'aspic*; d'autres, *le serpent* et *l'aspic*, d'autres, *le lion* et *le basilic*; et d'autres, *l'hydre* ou *aspic noir*, et *l'aspic*. Nous tenons pour *le lion* et *l'aspic*. Le terme *schacal* signifie indubitablement un lion, en plusieurs endroits de l'Écriture; et *peten*, un aspic, du consentement des meilleurs interprètes.» (Voy. p. 376, à la note 263, le symbole du *basilic*.)

«Quant au *lion* et au *dragon*, les termes de l'original signifient proprement un *jeune lion* et un *crocodile*, ou un dragon marin; de manière que les deux membres du verset signifient presque la même chose. «Vous foulerez aux

pieds le lion, qui est dans toute sa grandeur, et l'aspic; et vous marcherez sur le jeune et vigoureux lion, et sur le dragon marin. » Il oppose l'aspic, qui est un animal terrestre, au *tannin*, qui est un animal aquatique, tous deux des plus dangereux et des plus cruels. » (*Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par le R. P. dom Augustin Calmet, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe; in-f°, Paris, 1724, tom. IV, p. 414.)

Cependant les hébraisants de Cologne n'ont pas été de l'avis de dom Calmet, soit qu'ils n'aient pas voulu répéter en français le mot *aspic*, soit plutôt, comme l'indiquent les remarques de la *Bible de Vence* (in-8°, 1829), contrairement à l'opinion de l'abbé de Senones, que leur version par le mot *lion* fût plus correcte. Quoi qu'il en soit, il résulte de leur traduction que la symbolique chrétienne, par rapport au *basilic*, serait presque anéantie, du moins, dans l'emploi figuré, si fréquent, du verset en question.

(248) P. 57. Jonas, évêque d'Orléans, vers 825, *De Institutione laica*, liv. III, chap. xx, *De electorum sempiterna retributione*; dans le *Spicilegium* de d'Achery, in-f°, Paris, 1723, tome I, page 322. « Heureux celui qui souffre patiemment les tentations et les maux, parce que, lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. » (*Épître catholique de saint Jacques*, chap. 1, vers. 12.)

La note suivante et la précédente montrent le rôle plus agressif que le *dragon* joue quelquefois contre les négligents.

(249) P. 57. Voyez l'*Échelle du Paradis* de Jean Climaque, abbé du Mont-Sinaï (+ 605), dans le manuscrit mentionné sous le n° 207, qui fut à Jean Sambucus (+ 1554), historiographe de Maximilien II, et sommairement décrit dans le *Catalogue des manuscrits grecs et orientaux de la Bibliothèque impériale de Vienne*, édition de Daniel de Nessel (in-f°, Vienne et Nuremberg, 1690, page 306). « Il faut remarquer, dit l'auteur du catalogue, une ancienne image de l'échelle du paradis, laquelle s'étend de la terre jusqu'au ciel et consiste en trente échelons, dont chacun porte son titre particulier. Notre Sauveur le Christ se tient au sommet de l'échelle, *stat servator noster Christus*, et reçoit, en étendant la main, les moines qui montent à sa droite. Sous le premier échelon, le plus bas, est étendu le dragon infernal, englobissant, dans sa gueule béante, les moines précipités du côté gauche de l'échelle. . . . »

Jésus-Christ est reconnaissable par un large nimbe croisé qui entoure sa tête. Sa main gauche tient un livre roulé, *volumen*, et l'autre saisit bénignement l'un des quatre moines qui montent à l'échelle. Du côté gauche, trois moines (ayant sans doute manqué l'ascension) sont précipités vers la terre. Le dragon bipède, non ailé, posté au pied de l'échelle, se redresse vers sa proie et s'appête à englobir. Quelque chose d'antique se montre encore dans l'animal symbolique, et par ce motif, nous l'avons fait graver ici de la grandeur de l'original, en même temps que nous donnons, réduit au tiers, l'ensemble du sujet.

Les échelons, numérotés suivant le système grec A, B, Γ, etc. portent en effet le titre des trente vertus que le moine doit avoir pratiquées pour obtenir le paradis<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> 1. De la fuite du monde; — 2. De l'indifférence à l'égard des passions mondaines; — 3. Du pé-

depuis la fuite du monde, jusqu'à la charité (l'amour divin) : A — ΠΕΡΙ ΦΥΓΗΣ ΚΟΣΜΟΥ, . . . A' — ΠΕΡΙ ΑΓΑΠΗΣ, . . . etc.

(Les deux gravures annoncées ne sont pas terminées, parce que, n'étant pas satisfait de la planche de Nessel, maladroitement répétée par Kollar, nous avons tenu à recevoir de Vienne un nouveau dessin, pris sur l'original. Nessel n'indique pas la date du manuscrit; il se contente de dire *chartaceus antiquus et bonæ notæ*; mais, d'après sa détestable planche, le livre serait du XII<sup>e</sup> siècle aussi bien que du IX<sup>e</sup>.)

(250) P. 58. Avant le XIII<sup>e</sup> siècle, la dent de morse, mammifère amphibie qui atteint quelquefois jusqu'à sept mètres de longueur, était souvent employée pour de petits objets tels que crosses, crucifix, boîtes à hosties, statuettes, coffrets, etc. L'un des signes caractéristiques de cette matière très-dure et très-compacte est qu'on ne voit point sur sa coupe de lignes courbes, comme dans l'ivoire de l'éléphant, mais de simples granulations, circonstance ignorée des imitateurs ou contrefacteurs, et qui aide, pour sa part, à découvrir la fausseté de sculptures prétendues du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, du reste fort bien payées, comme originales, par les amateurs d'outre-Manche. A ces époques, l'ivoire était très-rare en Occident, surtout dans le Nord; et quoique les canines du morse soient d'énormes défenses arrondies en dehors, comme elles se recourbent en bas et en arrière, et qu'elles sont creusées d'un sillon longitudinal à leur face interne, elles ne peuvent fournir de morceaux d'une grande étendue.

(251) P. 58. *Note additionnelle.* M. André Pottier a fait cette remarque, répétée par le R. P. Arthur Martin, que la crosse de la planche CVII, également donnée dans le *Bâton pastoral*, fig. 94, n'est pas d'un goût irréprochable; la volute étant unie à la douille par un ange couronné, vu à mi-corps, faisant face en arrière. Sauf ce détail répréhensible, elle ressemble beaucoup, ainsi que la plupart des crosses à fleur épanouie, à celles qui viennent de figurer à côté de nos deux crosses de style architectural.

(252) P. 59. Thomas Becket (et non Becquet), archevêque de Canterbury, était avant tout ecclésiastique, et sa patrie de cœur était Rome, source et palladium, à cette époque, des libertés publiques et de la civilisation; ainsi, quand nous lui attribuons la qualité de *Normand* nous voulons dire que sa famille n'était pas anglaise. Depuis la publication de deux (??) manuscrits conservés à Londres, son origine est mieux connue. On a la preuve que ce prétendu représentant de la nationalité saxonne appartenait à la race conquérante, et le véritable rang qu'il occupait dans l'ordre de la noblesse est également fixé par suite de la découverte d'un texte

lerinage; — 4. De l'obéissance; — 5. De la pénitence; — 6. De la pensée de la mort; — 7. De l'affliction; — 8. De la déboussaiereté; — 9. De l'oubli des injures; — 10. De l'abstention en fait de jugement; — 11. Du silence; — 12. Du mensonge; — 13. De la paresse; — 14. Du jeûne; — 15. De la chasteté; — 16. De la cupidité; — 17. Du renoncement à la richesse; — 18. De l'insensibilité; — 19. Du chant sacré; — 20. De la veille; — 21. De la timidité; — 22. De la vaine gloire; — 23. De la présomption; — 24. De l'exemption de malice; — 25. De l'humilité; — 26. Du jugement; — 27. De la prière; — 28. Du repos; — 29. De l'absence d'émotions; — 30. De la charité.

Il semble que les trois moines précités tombent des degrés 12, 23 et 30, qui répondent au *μενηση*, à la présomption et à la charité.

précieux, faite à Paris, comme on verra plus loin (p. 349). Toutefois, nos propres recherches nous donnent la conviction que Thomas ne provenait pas non plus d'un Normand; car son père sortait du Beauvaisis, province limitrophe de la Normandie, mais qui n'y fut jamais annexée, et dépendit plus tard du gouvernement de l'Île-de-France. Le lieu même où habitait la famille de l'illustre primate est indiqué par des renseignements que M. le comte de Merlemont a bien voulu nous fournir, et qui contribuent à rendre incontestable le fait de la nationalité. On les produira tout à l'heure, après avoir rapporté d'abord ce que l'on pensait naguère à cet égard; car nos correspondants n'ont pas toujours les livres sous la main. Nous en pouvons juger nous-même aujourd'hui, du fond du Bazadais, où l'archéologie, cependant, n'est point une science absolument dédaignée.

Les anciens auteurs s'accordaient assez généralement à regarder Thomas Becket comme issu d'une famille saxonne fixée à Londres. C'est ainsi qu'en parlent tous les hagiographes. Baillet, Fleury et le *Dictionnaire historique des saints personnages* assurent que son père et sa mère étaient *bourgeois* de Londres, et, suivant Alban Butler, dans Godescard, le père était un *gentilhomme*, médiocrement favorisé des biens de la fortune. Citons maintenant Augustin Thierry, qui, au milieu d'opinions très-diverses, a cherché la vérité, mais ne l'a pas rencontrée. « Parmi la foule d'Anglais, dit-il, qui, cédant au besoin de subsister, s'attachèrent, comme valets, aux riches Normands, et les suivirent dans les expéditions d'outre-mer, portant leurs lances, et menant en main droite leurs chevaux de bataille, se trouvait, au temps du roi Henry 1<sup>er</sup>, un homme de Londres que les historiens appellent Gilbert Becket. Il paraît que son vrai nom était Beck, et que les Normands, parmi lesquels il vécut, y joignirent un diminutif familier commun dans leur langage, et en firent Becket, comme les Saxons en faisaient Beckie ou Beckin. (*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. IX, *Aventures de Gilbert Becket*<sup>1</sup>.)

<sup>1</sup> Nous ne saurions dire à quelle édition appartient le présent extrait d'Augustin Thierry; à la 1<sup>re</sup> peut-être, où nous avons puisé, lorsqu'elle a paru, les titres de divers ouvrages (in-8°, Paris, 1815). Mais la 5<sup>e</sup> (1835), aujourd'hui sous nos yeux pour la collation de ces notes, n'offre aucun changement quant au fond de la question. L'auteur substitue le terme d'*écuyers* et *gens de service* à celui de *valets*; il ne parle plus des *expéditions d'outre-mer*, de *lances*, de *main droite* et de *chevaux de bataille*, et il supprime le nom de *Beckin*: « Parmi la foule d'Anglais qui, cédant, dit-il, au besoin de subsister, s'attachèrent aux riches Normands, comme *écuyers* et *gens de service*, se trouvait, au temps du roi Henry 1<sup>er</sup>, un homme de Londres, que les historiens appellent Gilbert Becket. Il paraît que son vrai nom était Beck, et que les Normands, parmi lesquels il vivait, y joignirent un diminutif qui leur était familier, et en firent Becket, comme les Saxons en faisaient Beckie. » — Enfin, dans la 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> édition (la dernière donnée par l'auteur, in-8°, Paris, 1856), on trouve la rédaction suivante: « Sous le règne de Henry 1<sup>er</sup>, il y avait à Londres un *jeune bourgeois*, *Saxon d'origine*, mais *assez riche* pour faire compagnie avec les Normands de la ville, et que les historiens du temps appellent Gilbert Beket (*sic*). Ou peut croire que son vrai nom était Bek (*sic*), et que les Normands, parmi lesquels il vivait, y joignirent un diminutif qui leur était familier, et en firent Beket (*sic*), comme les Anglais de race et de langue en faisaient Bekie (*sic*). »

Vers les derniers temps de sa vie, M. Augustin Thierry a connu l'origine *normande* de l'illustre primate, et cette découverte, qui transforme en roman historique les plus beaux chapitres de son livre, aura jeté un grand trouble dans son esprit. L'édition posthume préparée par lui avec tant de soin, et sous l'empire d'idées nouvelles, va donc faire jouer à Thomas Becket un rôle tout différent et non moins dramatique, dont il n'est pas difficile d'entrevoir les données; mais ce parti, quel qu'il soit, ne nous ennuiera pas à l'excellent écrivain la confiance qu'on lui avait déjà retirée en sa qualité d'historien. Parmi les auteurs français, M. Émile de Bonnechose est encore le seul, à notre avis, qui ait montré l'archevêque de Canterbury sous son véritable jour, en exposant, avec autant de franchise et d'impartialité que de talent, l'origine et le caractère de sa lutte avec le roi d'Angleterre.

M. Emile de Bonnechose, savant et consciencieux écrivain de l'*Histoire des quatre conquêtes de l'Angleterre*, prenant son autorité dans les deux manuscrits de Londres, tient un tout autre langage<sup>1</sup>. « Cet homme si justement célèbre, dit-il, n'était pas Saxon, comme on l'a cru jusqu'à présent; il était Normand de race, ainsi qu'il résulte de plusieurs documents incontestables; et nous ne saurions trop insister sur ce point, à cause des graves conséquences qui ont été déduites de l'opinion contraire et trop accréditée. Thomas Becket était originaire du Vexin normand<sup>2</sup>, patrie de l'archevêque Thibaut, avec lequel son père avait eu, en Normandie, des relations de voisinage et, selon toute apparence aussi, de parenté (??). »

L'auteur ajoute, sous forme de note : « J'ai reconnu ce fait, il y a déjà deux ans, dans mon *Histoire des quatre conquêtes de l'Angleterre* (t. II, p. 437), en m'appuyant de l'autorité d'une publication récente, faite par le docteur Giles, d'un manuscrit contemporain et anonyme, conservé dans le palais Lambeth à Londres. Ce que j'avais alors sur l'origine normande de Thomas Becket se trouve aujourd'hui démontré jusqu'à l'évidence, à l'aide d'un passage de la biographie la plus détaillée et la plus authentique du célèbre primat, par son clerc et son familier, Guillaume, fils d'Étienne. Voici ce passage décisif, qui a été remarqué pour la première fois par le savant M. Lenormant, et sur lequel il a bien voulu appeler mon attention :

« Subinde prodeuntibus annis et meritis, adhæsit Theobaldo bonæ memoriæ. Cantuariensi archiepiscopo, per duos fratres Bolonienses, Baldivium archidiaconum et magistrum Eustachium, hospites plerumque patris ejus, et familiares archiepiscopi, in ipsius notitiam introductus : et eo familiaris, quod præfatus Gilbertus cum domino archipræsidente de propinquitate et genere loquebatur, ut ille ortu Normanus, et circa Tiernici villam, de equestri ordine, natu vicinus. » (*Vit. sanct. Thom. auct. W. fil. Stephan. edit. ab J. A. Giles, vol. I, p. 183, 184.*) « Lorsqu'il eut grandi en âge et en mérite, il s'attacha à Thibaut, de pieuse mémoire, archevêque de Cantorbéry, et fut introduit auprès de lui par deux frères de Boulogne, l'archidiaque Beaudoin et maître Eustache, qui étaient souvent reçus dans la maison de son père, et qui tous deux appartenaient à celle de l'archevêque. Cette introduction se fit d'autant plus facilement que (le susdit) Gilbert (père de Becket) s'entretenait quelquefois de sa parenté et de son origine

<sup>1</sup> *Saint Thomas Becket de Cantorbéry* (*Revue contemporaine* de janvier 1854, in-8°, Paris, t. XI, p. 347-380). Dans cet article remarquable, qui est moins une biographie qu'un portrait du célèbre primat, l'auteur renvoie aux sources toutes les fois qu'il se trouve en opposition avec un écrivain dont le nom seul est une autorité puissante (M. Augustin Thierry) ; « et j'ai dit ma pensée, ajoute M. de Bonnechose, sans m'écartier jamais du respect qui est dû à un de nos maîtres dans l'art et dans la science. » — Voyez plus loin ce que nous écrivons un honorable et savant correspondant à propos des deux manuscrits de Londres. Pressé par le temps et loin de Paris, nous n'avons pu faire cette recherche ; mais il est certain qu'il se rencontre, chez M. de Bonnechose, une apparente confusion de textes dont nous ne nous rendons pas bien compte. Quant au fond de la question, nos doutes sont exprimés, suivant l'usage suivi dans ce rapport, par deux points d'interrogation (??).

<sup>2</sup> Dans son excellente *Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés* (4 vol. in-8°, Paris, 1857-1859), ouvrage qui a obtenu le prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le même auteur s'exprime de la manière suivante : « Cet homme illustre, auquel on a de nos jours attribué une origine saxonne, était né, selon une autorité irrécusable (Giles, *Introduction aux lettres de Thomas Becket*), d'un Normand de condition honorable, quoique médiocre. » (Tome I, liv. II, chap. II, p. 306.)

« avec l'archevêque, NORMAND COMME LUI D'ORIGINE, né aux environs de TIERCEVILLE<sup>1</sup>, et de l'ordre équestre. »

« Il y a en latin quelque obscurité dans la construction de la dernière phrase; mais la conclusion, relative à l'origine normande de Thomas Becket, est la même(?), soit que le pronom ILLE se rapporte à son père ou à l'archevêque Thibaut<sup>2</sup>.

« Voici maintenant la traduction du texte extrait par le docteur Giles du précieux manuscrit anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle, gardé au palais Lambeth à Londres, et dont l'auteur assure avoir connu personnellement Édouard Grimm, l'un des clercs de l'archevêque. Après avoir dit que beaucoup d'habitants de Rouen et de Caen quittèrent ces deux villes et vinrent s'établir à Londres, séjour plus favorable aux marchands, il ajoute : « De ce nombre fut un certain Gilbert, surnommé « Becquet, originaire de Rouen, distingué entre tous par sa naissance, par son « industrie et par sa fortune. Il sortait d'une famille honorable, mais appartenant

<sup>1</sup> « Entre trois endroits qui portent le même nom en Normandie, mon honorable ami et savant compatriote M. Auguste Le Prévost, reconnaît TIERCEVILLE en Vexin, ou les lieux environnants, pour la patrie de Gilbert, père de Thomas Becket. Son opinion à cet égard est fondée sur les relations de parenté(?) qui existaient en Normandie entre Gilbert et le primat Thibaut, que l'on sait originaire du Vexin, et elle est fortifiée par l'auteur anonyme du manuscrit Lambeth, qui indique, comme patrie du même Gilbert, Rouen, capitale de la Normandie et ville du Vexin. » (*Ibid.* p. 349.)

<sup>2</sup> Au sujet de l'interprétation que nous venons de transcrire, et sur laquelle des doutes se sont élevés dans notre esprit, on nous communique des remarques que nous ne saurions omettre :

« 1<sup>o</sup> Le texte latin n'offre aucune obscurité. La pureté du style, presque trop rare pour l'époque à laquelle on le fait remonter, n'aurait point comporté des fautes telles que l'emploi de *ille* pour *ipse*, de *Normannus* et de *vicinus* pour *Normanno* et *vicino*, s'il eût fallu l'entendre comme le traducteur; tandis qu'au sens inverse, il n'y a rien à dire absolument. — 2<sup>o</sup> Un seul mot pouvait donner lieu à quelque incertitude, *propinquitate* signifiant également parenté et voisinage : or, on voit dans l'expression qui suit, *natu vicinus*, l'intention marquée de lever l'équivoque, en insistant sur ce que le lieu natal de Gilbert était voisin de celui de l'archevêque. S'il y avait eu *parenté* entre eux, comme on l'a compris, la progression naturelle des idées n'aurait pas amené à la fin une circonstance d'un intérêt beaucoup moindre. Il faut donc entendre que Gilbert causait avec l'archevêque du voisinage de leur lieu natal et de leurs familles, étant lui, Gilbert, Normand comme le prélat . . . etc.

« Il serait possible que M. Auguste Le Prévost eût, par devers lui, des preuves particulières sur cette parenté; mais cela paraît peu probable, ou bien il faudrait les donner, et, vraisemblablement, M. Le Prévost est parti du texte même qui nous occupe. Le contre-sens de la *parenté* est grave : ce serait un élément historique dont il n'est d'ailleurs nullement question.

« Je regrette, ajoute le même correspondant, d'avoir à reprocher à M. Émile de Bonnechose une faute plus complexe par la confusion où elle entraîne le lecteur : c'est d'avoir cité (de seconde main sans doute, n'ayant pas le livre et recevant la citation de M. Lenormant), d'abord un passage, texte et traduction, avec mention du titre du livre qui le contient, livre publié par le docteur Giles comme impression d'un manuscrit contemporain, conservé dans le palais Lambeth à Londres; — et ensuite un autre passage ainsi annoncé : « Voici maintenant la traduction du texte *extrait* par le docteur Giles « du précieux manuscrit anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle, gardé au palais Lambeth à Londres, etc. » Il y a là, ce me semble, un imbroglio qui consiste dans le double emploi, avec des annonces distinctes, du même manuscrit, considéré d'abord comme publié intégralement par le docteur Giles; puis, comme si c'en était un autre, simplement *extrait* par le docteur, lequel aurait eu bien tort de ne donner de son extrait que la traduction, en anglais probablement. Le même procédé par lequel un document unique se trouve dédoublé en deux documents successifs se produit dès le premier alinéa de notre citation.

« Enfin, dans ce qui suit, je trouve très-contestable que les riches bourgeois de la cité de Londres eussent, au XI<sup>e</sup> siècle, le titre de *barons*. La citation subséquente ne prouve rien à cet égard. Le mot *varon* ou *baron*, dans le style emphatique et poétique des langues du Midi, a partout signifié non un titre de noblesse, mais une qualification aussi vague que *vir* en latin. » (Voir les poèmes italiens et le 1<sup>er</sup> vers de Camoëus.)

« à la classe bourgeoise. Il se montra fort industrieux dans son commerce et gouverna très-bien sa maison, selon son état. Il épousa une femme nommée Rose, « de Caen. » Ce même Gilbert, dit plus loin l'auteur, fut père de Thomas Becket<sup>1</sup>.

« Après avoir lu ces deux textes si remarquables, l'incertitude ne saurait plus subsister que touchant la distinction plus ou moins grande de la famille du primat. L'opinion la plus probable est que son père était au nombre des habitants les plus considérés de Londres, où il exerçait une charge importante, et dont les principaux citoyens avaient le titre de *barons* (??). Entre les nombreux témoignages sur lesquels cette opinion s'appuie, je suis heureux de pouvoir citer un texte précieux qui m'a été fourni avec une rare obligeance par M. Léopold Delisle, qui, bien jeune encore, fait déjà autorité dans la science. Ce texte est extrait du poème manuscrit de Garnier de Pont-Sainte-Maxence, sur la vie de Thomas Becket, conservé à la Bibliothèque impériale (suppl. français, n° 2636) :

Scint Tômas l'areevesque, dont precher m'oz,  
En Lundres la cité fuit pur veir engendrez

<sup>1</sup> La suite de nos recherches, appuyées sur les travaux de Pierre Louvet, va montrer les erreurs contenues dans ce peu de mots de l'auteur anonyme, où l'on apprend seulement que Thomas Becket sortait de la race conquérante. Gilbert, son père, n'était point originaire de *Rouen* et n'appartenait point à la classe *bourgeoise*. Il ne paraît pas non plus que sa femme fût de *Caen* et qu'elle s'appelât *Rose* : car d'anciens chroniqueurs s'accordent à la prendre pour *Sarrasine* et à la nommer *Mathilde* ou *Mahault*, ou *Mahalz*, ainsi qu'on le voit dans *Garnier de Pont-Sainte-Maxence*. Voici comment s'exprime M. Augustin Thierry, en renvoyant à *Jean Brompton*, bénédictin anglais, connu pour avoir donné son nom à une chronique qui n'est pas de lui, mais qui, sans lui, aurait sans doute été perdue. On présume que l'auteur vivait du temps d'Édouard III ; il a copié Roger de Hoveden en beaucoup d'endroits de son ouvrage.

« Gilbert Beckie, selon l'orthographe saxonne, dit M. Thierry, et Becket selon la normande, se rendit donc à la croisade sous la bannière d'un seigneur de race étrangère, pour courir la fortune au royaume de Jérusalem, et essayer si lui-même, avec un peu de bonheur, ne deviendrait pas haut baron en Syrie, comme les valets d'armée de Guillaume le Conquérant l'étaient devenus en Angleterre ; mais les Arabes se défendirent avec plus de succès que les Saxons. L'anglais Becket fut fait prisonnier de guerre, et devint esclave dans la maison d'un chef mahométan. Tout malheureux et méprisé qu'il était, il obtint l'amour de la propre fille du chef sarrasin dont il était le captif. S'étant évadé par le secours de cette femme, il revint dans son pays ; et sa libératrice, ne pouvant vivre sans lui, abandonna la maison paternelle pour venir à sa recherche. Elle ne savait que deux mots intelligibles pour les habitants de l'Occident, c'étaient *Londres* et *Gilbert*. À l'aide du premier, elle s'embarqua pour l'Angleterre sur un vaisseau de marchands et de pèlerins ; et, par le moyen du second, courant de rue en rue et répétant Gilbert ! Gilbert ! à la foule étonnée qui s'amasait autour d'elle, elle retrouva l'homme qu'elle aimait. Gilbert Becket, après avoir pris sur cet incident miraculeux les conseils de plusieurs évêques, fit baptiser sa maîtresse, changea son nom sarrasin en celui de Mathilde, et l'épousa. Ce mariage fit grand bruit par sa singularité, et devint le sujet de plusieurs romances populaires, dont deux, qui se sont conservées jusqu'à nos jours, renferment des détails fort touchants. Enfin, en l'année 1119, Gilbert et Mathilde eurent un fils, qui fut appelé Thomas Becket, suivant la mode des doubles noms introduite en Angleterre par les Normands. Telle fut, selon le récit d'un grand nombre d'anciens auteurs, la naissance romanesque d'un homme destiné à troubler d'une manière aussi violente qu'imprévue l'arrière-petit-fils de Guillaume le Bâtard dans la jouissance heureuse et paisible du pouvoir conquis par son aïeul. » (*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 1<sup>re</sup> édition (??), tome II, page 377.)

Dans la 5<sup>e</sup> édition du même ouvrage, ces derniers mots : « Telle fut, selon le récit d'un grand nombre d'anciens auteurs, etc. sont ainsi modifiés : « Telle fut, selon le récit de quelques anciens chroniqueurs. Les autres changements, quoique significatifs, n'importent point à la question qui nous occupe : Le haut baron en Syrie, les Arabes, le prisonnier de guerre et le chef mahométan ont disparu ; les valets d'armée de Guillaume sont transformés en sergents de Normandie, et la maîtresse de Gilbert n'est plus la propre fille du chef sarrasin dont il était le captif. On ferait un gros livre des variantes et des variations de M. Augustin Thierry et de sa manière d'interpréter les anciens textes ; témoin, entre autres détails, tout ce qu'il a su découvrir dans la Chronique de Vézelay.

Des baruns de la cit estrez et alevez ;  
E Gilleberz Becchez fut ses pere apelez ;  
E sa mere Mahalz de nette gens fut né.

« Garnier commença à travailler à son poème deux ans après la mort de Becket :

L'an secund, ke li sainz fu en l'église ocis,  
Comenchai cest Romanz.

« Il n'épargna rien pour découvrir la vérité ; il fit, à cette intention, le voyage de Cantorbéry, *a Cantorbire fu*, et consulta les personnes qui avaient vécu dans la familiarité de saint Thomas : *Des privez saint Thomas la vérité apris.* » (Tiré de la *Revue contemporaine* de janvier 1854, in-8°, Paris, t. XI, p. 348 et 349.)

Arrivons maintenant au Beauvaisis, d'où sortait, avons-nous dit, le père de Thomas Becket.

Pierre Louvet, avocat au parlement de Paris, imprimait en 1640, dans ses *Anciennes remarques de la noblesse Beauvaisine et de plusieurs familles de France*, que « la famille et maison des Becquets (*sic*) prend sa source et dénomination de la seigneurie de Becquet, village distant d'une lieue de Beauvais, dont elle a joui jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle. »

La suite des actes relevés par Pierre Louvet depuis l'an 1178 constate, pour les Becquet ou Béquet, une famille d'extraction noble ; à telles enseignes que, vers 1388, l'évêque-comte de Beauvais avait porté plainte contre les maire et pairs de cette ville « de ce que les communiers avoient fait Thomas Béquet (*sic*), qui était noble, leur maire, prétendant qu'ils n'en devaient élire autres que non nobles. » — « Ces remarques me donnent une violente présomption de croire, dit notre auteur, que Gillebert Béquet (*sic*), gentilhomme renommé, père de saint Thomas Béquet, estoit natif du Beauvaisis et sorty de cette maison de Béquet, lequel s'estant mis en la suite et au service du roy d'Angleterre, qui lors estoit duc de Normandie, se croisa avec lui en terre sainte. » — Après sa canonisation (1173), « ses parents du Beauvaisis firent bâtir en son honneur les chapelles de la Neuville-sur-le-Vuault et de l'hospital des pauvres clers, où sont à présent les enfans de chœur de l'église de Beauvais. » — (Neuville-sur-le-Vault appartenait à Milly-en-Beauvaisis, commune située sur la frontière de Normandie, et ce motif lui donnait, aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, une certaine importance.)

Louvet termine ainsi : « Par un ancien antiphonier de l'église de Saint-André de Beauvais, ce saint personnage est appelé la *louange de la France* et la lumière d'Angleterre. « O martyr constantissime, — confessor invictissime, — Thoma, « *genma sacerdotum, — laus Francorum, — lux Anglorum, — rege, pater, ecclesiam, — pro qua sudisti sanguinem, — et, pro salute omnium, — funde precas ad Dominum.* »

Il est probable que Louvet aura pris, en partie, les éléments de son article *Becquet* dans le cartulaire des Dames de Saint-Paul-lez-Beauvais, dont nous avons dû également l'indication à notre ancien camarade et ami M. le comte de Merlemont, fort au courant des anciennes familles de sa province, et qui a bien voulu nous prêter l'ouvrage de Louvet, difficile à rencontrer. Il paraît, d'après



le privilège donné au libraire, qu'il devait s'appeler : *Histoire, antiquitez et généalogies de la noblesse du Beauvaisis.*

De nouvelles preuves, touchant la famille et la patrie de Thomas Becket nous sont encore fournies, 1° par plusieurs manuscrits aujourd'hui conservés au château de Merlemont; 2° par la *Description historique et archéologique du canton de Gamaches*, autrefois du Vimeu, à présent du département de la Somme. (Cette publication de M. Darsy est entrée dans les *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, t. XV.) En écrivant Becquet (*sic*) et non Becket, le nom du primat d'Angleterre, l'auteur a soin de faire remarquer que Pierre Louvet, l'abbé Carlier (*Description du Valois*), le Père Ignace (*Histoire d'Abbeville*), et le *Dictionnaire historique universel*, suivent la même orthographe, qui, selon notre opinion, devrait être adoptée à titre de souvenir de son origine nationale. Cependant on doit ajouter que cette orthographe a constamment varié, puisque, dès l'an 1215, on trouve au Plouy même, en Beauvaisis, Békét (*sic*) pour Becquet, qui est le vrai nom français; mais nous avons voulu suivre l'usage généralement adopté.

Un autre écrivain de l'Oise, adoptant le récit d'Augustin Thierry, met en doute la noblesse des Becket: « Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, dit M. Graves, naquit à la Neuville-sur-le-Vault (commune de Milly), de Guilbert Becquet (*sic*), qui n'était pas gentilhomme, comme le prétend Louvet, mais un simple bourgeois, qui fit le voyage de Jérusalem en expiation de ses péchés, etc. » (*Statistique du canion de Marseilles*, dans l'Oise (1833), p. 57.) — « Je ne sais, ajoute à ce sujet un savant correspondant, où M. Graves a pris que le père de Thomas n'était pas gentilhomme. En général, il ne les aimait guère, et était fort de l'école d'Augustin Thierry. »

Il résulte de la *Description historique et archéologique du canton de Gamaches*, « que Thomas Beket (*sic*) ou plutôt Becquet, archevêque de Cantorbéry et lord-chancelier d'Angleterre, serait né au Plouy (hameau de la commune de Vismes, qui a donné son nom au pays de Vimeu), terre qui appartenait à sa famille, et que celle-ci existait encore au XVII<sup>e</sup> siècle. . . . La terre du Plouy était passée de la famille de Becquet dans celle d'Acheu (*sic*), sous le règne de Charles VIII, de 1483 à 1498, par le mariage d'Antoinette Becquet, dame du Plouy, avec Pierre d'Acheu. » (Suivent les armoiries des Becquet : *d'azur aux barres d'argent*, ou *fretté d'argent et d'azur*. Les d'Acheux (*sic*), toujours existant, alliés aux d'Estourmel, aux Brossard de Normandie et aux Du Quesnoy, portent : *d'argent; au 1<sup>er</sup>, à la croix ancrée de sable; au 2<sup>e</sup>, à l'aigle éployée du même*. — Ce blason n'indique pas la division de l'écu, qui, sans doute, est *parti, coupé* ou *mi-parti*. Suivant Paillot, p. 672, d'Acheu (*sic*) porte *d'argent, à une aigle de sable*.)

M. Darsy fait remarquer, en finissant, que l'archevêque, obligé de fuir d'Angleterre, vint chercher un premier asile dans le voisinage de sa patrie présumée; d'abord à Abbeville, puis dans l'abbaye de Dommartin. Soumettant ensuite à ses lecteurs trois arguments d'Augustin Thierry en faveur de la nationalité saxonne de l'archevêque de Canterbury, il les rétorque fort spirituellement, en disant que, si Thomas Becquet fit ses études à Paris, ce ne fut pas pour perdre son accent anglais, comme l'avance témérairement l'historien de la conquête, mais, au contraire, en souvenir de la patrie; — que s'il vécut jeune dans la compagnie et l'intimité des grands, on ne doit pas en attribuer la cause à sa *souplcsse* et à son

langage épuré, mais à son origine noble et non saxonne; à sa communauté d'origine avec les dominateurs du pays; — enfin que si le roi jeta les yeux sur lui pour l'élever au trône épiscopal de Canterbury, ce prince le fit sans doute à cause de sa vraie origine, et non parce qu'il le considérait comme dégagé de toute espèce d'intérêt de nation pour les opprimés d'Angleterre, par cela seul, eût-on supposé, qu'il avait passé sa jeunesse au milieu des nobles conquérants.

Nous avons oublié de mentionner que Pierre Louvet, en son *Histoire de Beauvais* (t. I, p. 81), dit expressément « qu'en la chapelle de Milly-Saint-Hilaire est la chapelle de saint Thomas Béquet (*sic*), archevesque de Cantorbie, fondée par les gentilshommes *ses parens*. » Or il est à observer que Milly et la Neuville-sur-le-Vault, dont il a été question plus haut, sont à une distance très-rapprochée (quatre kilomètres environ) du hameau ou fief des Becquet (*sic*), paroisse et commune de Saint-Paul-lez-Beauvais. Quant à certains documents généalogiques fournis par Louvet (*Anciennes Remarques*, etc. ut supra) sur la nationalité de Thomas Becket, nous avons cru inutile de les rapporter; car chaque lecteur désireux de poursuivre l'investigation pourra toujours, avec plus ou moins de peine, consulter cet auteur. Mais, puisque nous avons eu la bonne fortune de recevoir itérativement de M. le comte de Merlemont quelques renseignements nouveaux, accompagnés d'extraits authentiques et inédits, nous nous empressons de les donner ici, afin de contribuer à l'éclaircissement d'une question qui ne peut manquer d'intéresser tous nos correspondants.

Extrait du *Dénombrement et Aveu de la pairie de Boubersch* (Boubers) rendu au roi, à cause de son comté de Ponthieu, par Guérard, seigneur de Boubersch et de Domwast, chevalier, le 1<sup>er</sup> mars 1367 (manuscrit in-folio de 316 feuillets, de la bibliothèque du château de Merlemont, fol. 232, recto):

« *Fief au Plouich* (le Plouy). Item. Pierre Becquet (*sic*), escuyer, sieur du Plouich, en tient ung fief pour ung seul hommaige de Boucques et de Mains, ainsy comme il s'estend et peult estendre, tant en manoir, terres harrables, cens, rentes et aultres choses qui cy-après s'ensuyvent. Primes, ung manoir, bos attenant au dict manoir, estant en la ville de Ploych (*sic*), contenant xxxiii journaux de terre ou environ, accostant et aboutant aux terres du dict Pierre, etc. » (S'ensuit, jusq'au folio 342, le détail du fief et des arrière-fiefs du Plouy.)

Cet extrait, dit M. le comte de Merlemont, sert à établir d'une manière certaine l'existence d'une famille de gentilshommes du nom de Becquet (*sic*), seigneurs du Plouy en Vimeu, dès le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. « Était-ce une branche de la famille du Beauvaisis? Cela est possible; car la distance de Milly en Beauvaisis au Plouy en Vimeu n'est pas de plus de douze à treize lieues. »

(M. le comte de Merlemont a eu entre les mains le cartulaire de l'abbaye de Saint-Paul-lez-Beauvais, « près de laquelle, nous dit-il, était situé le hameau et fief du Becquet (*sic*). Il y est question des seigneurs de ce fief. Malheureusement, ce cartulaire a été vendu à un Anglais par le libraire Dumoulin, en 1858. »)

Extrait d'un manuscrit qui paraît être de la main de Louvet, et qui fait également partie de la bibliothèque du château de Merlemont:

« 1215. Ecclesia Sancti Symphoriani rehabeat duos calices, turibulum et tabulas argenteas, quæ redemi a Stephano Beket (*sic*): *Ex testamento Philippi, epi-*

*scopi.* » — (Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, le même qui fut fait prisonnier, la massé à la main, dans un combat contre les Anglais. L'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais, située sur une élévation, au-dessus du faubourg Saint-Jean, était occupée par l'ennemi dès que celui-ci menaçait la ville. Il est probable que, le monastère ayant été dépouillé dans quelque circonstance analogue, les objets mentionnés seront tombés entre les mains d'Étienne Bêket, et l'évêque, qui les lui a rachetés, ordonne qu'après sa mort ils soient rendus à l'Église à laquelle ils ont autrefois appartenu. M.)

« 1388. Accord fut passé, le 26 mai 1388, faisant mention de la plainte formée par l'évêque de Beauvais, de ce que les bourgeois avaient fait Thomas Becquet (*sic*), noble, leur maire, laquelle nomination fut tenue pour non faite. » — (Le maire de Beauvais ne pouvait être noble : aussi les familles de bourgeoisie anciennes évitèrent, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, de se faire anoblir, afin de ne pas perdre le droit d'être maire ou pair de la ville. M.)

« 1245. Andreas Becquet (*sic*), civis Belvacensis. » — (Cette dernière citation prouverait qu'il y avait à Beauvais, en 1245, une famille de bourgeoisie du nom de Becquet; mais la précédente citation prouve aussi qu'il y en avait une autre de gentilshommes: c'était peut-être la même. M.)

Terminons ces recherches par la strophe suivante, tirée de la *Vie de saint Thomas, archevêque de Canterbury*; elle nous apprend qu'il appartenait à l'une des plus nobles familles de Londres (Bibliothèque impériale, manuscrits français, fonds du Roi, n° 7268 A. 3. 3; Colbert, 3745, folio cxxviii; à la suite de la *Chronique des ducs de Normandie*, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*, in-4°, Paris, 1844, t. III, p. 462) :

Il esteit de Londres, né  
Des plus nobles de la cité,  
(Nus le creum);  
A joie de tut son parenté,  
Si cum Deus l'out esgardé,  
(Ben le savum).

Le manuscrit harléien du Musée britannique n° 3775 transpose les deux petits vers de la manière suivante : « Ben le savum, — Nous le creom (*sic*), » enseignant par là que *beaucoup* savaient la noblesse des parents de Thomas Becket. Dans ses dernières strophes, l'auteur se nomme lui-même « frère Benet (Benoît) le pécheur. . . . Qui ceste vie nus ad mustre, — De Latin en Romanz translâté, — Pur nus aider: . . . . » Nous pensons, d'après la contexture des vers, que le poème est d'une époque relativement rapprochée; mais la chronique latine de la Vie de saint Thomas, connue par cette traduction *en romanz*, ayant été faite peu de temps après l'assassinat (29 décembre 1170), nous avons ici, sur la noblesse des Becket, un témoignage de plus et qui paraît irrécusable.

(253) P. 59. Citerait-on un seul cabinet qui ne fournit matière à pareille anecdote? Mais l'acquéreur n'est pas vraiment déçu si l'objet, en soi-même, réunit des mérites de diverses natures. Tel est le cas de notre mitre prétendue de saint Thomas Becket, vendue comme *historiée de saint Jean-Baptiste* : quelle que soit la richesse de la sacristie ou du musée qui la possédera, elle en sera toujours

l'un des principaux ornements. Plein de confiance dans le reçu authentique de *l'un des vicaires de N. D.* (sic), le costume moderne des assassins ne nous choquait pas autrement, et ne pouvait nous arrêter : Romulus, un chapelet à la main, accompagnant au cimetière, derrière la croix et les cierges, le corps de son frère Rémus, et l'autel du temple de Jérusalem portant déjà un crucifix, lors du mariage de la Vierge Marie, nous avaient préparé à voir sans étonnement la *Décollation de saint Jean* par un chevalier français du XI<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. L'abbé Rive a publié le mariage de Saturne avec Cybèle. « C'est un évêque, dit-il, en aube, ceinture, étole, chape, mitre et bague, qui leur donne la bénédiction nuptiale dans une église dont la nef est coupée par une balustrade surmontée, au milieu, d'un calvaire <sup>1</sup>. »

Outre cette mitre de Thomas Becket, « connue pour être à son usage, » nous possédons : « un émail (prétendu) du temps de Constantin le Grand, » représentant un crucifix habillé, peint à Limoges, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle; un coffret en ivoire de morse, du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup>, « dans lequel saint Léger, évêque d'Autun (massacré en 678), renfermait les hosties consacrées; » enfin, la reine Blanche (lisez : une vierge), « tenant le jeune roi saint Louis. » Notre statuette est armoriée de France et de Castille, comme d'autres madones de la même époque, témoins les vitraux de Chartres : l'enfant à *les pieds nus*; il bénissait certainement, mais le poignet droit est cassé. (Voyez aux corrections un mot de plus sur cette figure.)

Qu'importe ici le dire du vendeur, vantant sa marchandise : le Christ habillé est sans prix, à cause de sa rareté; le *coffret de saint Léger* est couvert de sculptures précieuses, eu égard à la date du XI<sup>e</sup> siècle, et la madone d'ivoire, du XIII<sup>e</sup>, est un petit chef-d'œuvre national de goût et de noblesse. Du reste, nous ne frappons que sur notre collection, et notre crédulité n'a pas de bornes en présence des objets qu'on a la bonté de nous montrer, à moins qu'on n'exige un avis.

Cependant tout n'est pas déception pour l'acheteur. En 1851 nous eûmes la bonne fortune de faire restituer à l'époque carlovingienne une croix d'argent doré, couverte de filigranes et de pierres précieuses, semblable à la couverture des Heures de Charles le Chauve ou des Évangiles de l'empereur Henri le Saint. Elle avait été achetée, sur la foi du catalogue, comme appartenant au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans notre lettre à M. Strauss, en date du 18 mars 1851, et qu'on vient de nous rappeler, nous justifions notre expression de « rarissime monument carlovingien, » traitée, par un archéologue romantique, d'impropre et de fautive (sic); et, depuis, nous avons en la satisfaction d'apprendre que cette admirable et précieuse croix, monument rarissime en effet, et acquise pour N. S. P. le Pape, était classée parmi les ustensiles religieux du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle.

La justice nous oblige d'ajouter que malgré la valeur exceptionnelle donnée tout à coup à la croix carlovingienne, et les offres spéciales et fabuleuses faites à son possesseur, afin qu'elle fût détachée de la vente, M. Strauss n'a point augmenté ses prétentions à l'égard de la société avec laquelle il traitait, en ce moment, pour l'achat de la collection entière.

<sup>1</sup> *Prospectus d'un ouvrage proposé par souscription par M. l'abbé Rive, in-12 de 70 pages, Paris, 1782, p. 8. Cet opuscule est rare; notre exemplaire, annoté de la main de l'abbé Rive, porte la signature J. J. de Bure, l'ainé.*

Le dessin de la croix est joint au catalogue, où il porte le numéro 1 ; beaucoup d'autres objets, plus modernes et non moins remarquables, occupent les autres planches, qui méritent d'être conservées par les antiquaires et consultées par les orfèvres. La vente devait avoir lieu les 10 et 11 mars 1851, et a été annoncée sous ce titre : *Catalogue d'une importante réunion de vases et ustensiles du culte catholique... du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle... provenant des églises et monastères supprimés de la Suisse*, etc. Imprimerie et lithographie Maulde et Renou, in-4°, Paris, 1851.

Il est certain que la mitre prétendue de saint Thomas de Canterbury conserve l'une des plus anciennes représentations connues de son martyr. Nous n'aurions pas manqué d'en donner le dessin, si ce vénérable monument n'eût été réservé pour un mémoire ultérieur (*De la crosse et de la mitre*), suspendu malgré nous, quand il a fallu livrer à l'impression le rapport sur la crosse de Tiron.

Nous ne nous attacherons pas non plus à décrire le meurtre de l'archevêque, tel qu'on le voit sur la mitre, lorsqu'elle est dépliée. Ce serait répéter, moins heureusement, le récit de M. Émile de Bonnechose, qui a le mieux résumé, en peu de lignes, le dernier acte de ce drame épouvantable.

Les quatre chevaliers se nommaient Reginald Fitz-Urse, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville et Richard (le) Breton<sup>1</sup>. Ils entourent Thomas Becket : « L'épée de Reginald s'abattit sur sa tête, et, du même coup, entama le bras d'Édouard Grim, qui, seul, après la fuite de tous les autres, était resté auprès de l'archevêque, et le tenait étroitement embrassé. Guillaume de Tracy porta le second coup sur la tête de sa victime sans l'ébranler; il redoubla. L'archevêque tomba et reçut dans sa chute, de Richard Breton, un quatrième coup, si violent, que l'épée se brisa sur les dalles. Les meurtriers, après cet horrible attentat, quittèrent l'église et se firent place à travers la foule en criant : « Pour le roi ! pour le roi ! » (*Histoire d'Angleterre*, ut supra, t. I, p. 326.) — Un homme d'armes, appelé Guillaume Mautrait, poussa du pied le cadavre immobile, en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais » (*Histoire de la conquête*, etc. livre IX); et « un clerc nommé Ilugues, posant le pied sur le cou du très-saint martyr (ce que j'ai horreur d'écrire), répandit le sang et la cervelle sur le pavé; et puis il dit aux autres : « Allons-nous-en d'ici, il n'en relèvera pas. » (*Fleurs des vies des Saints*, édit. de 1654, t. II, col. 1153, E.) — Un *Fragment de la vie de saint Thomas* dit aussi que les meurtriers se partagèrent ses vêtements, et l'auteur part de là pour établir un rapprochement entre sa mort et celle de Jésus-Christ; mais il paraît qu'il s'agit du pillage de sa maison, et non des habits qu'il portait sur lui. (Le martyr et les derniers faits de Thomas Becket sur le continent, son entrevue avec le roi, etc. se voient au portail de la cathédrale de Bayeux, côté du sud.)

On connaît le repentir et la triste fin des quatre chevaliers, qui moururent sans postérité<sup>2</sup>, mais dont les familles, assure-t-on, ne sont point encore éteintes. Il

<sup>1</sup> Voyez, pour le nom des quatre chevaliers, le tome III de la *Chronique des ducs de Normandie*, pages 492 et 681, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*.

*Note additionnelle.* Suivant un très-honorable collaborateur, nous commettons une erreur en écrivant que les quatre assassins de l'archevêque moururent sans postérité, car la légende de saint Thomas assure, dit-il, que leurs descendants naquirent tous avec une queue, et c'est ainsi qu'on peut les reconnaître. Sur le fait de la postérité, nous n'avons rien trouvé qui dût détruire votre assertion; et, quant à

faut lire aussi, dans M. de Bonnechose, le tableau touchant et vrai des remords et de la pénitence d'Henri II, et les appréciations pleines de justesse, à cet égard, de l'impartial écrivain. Son récit forme un singulier contraste avec les expressions de *comédie*, d'*ignoble scène d'hypocrisie*, d'*appareil de contrition*, etc. etc. que nous trouvons dans les 1<sup>re</sup> et 5<sup>e</sup> éditions de M. Augustin Thierry.

A défaut de la coiffure épiscopale de l'illustre primat, nous possédons, pour quelque temps encore, sa magnifique chasuble de damas, *historiée d'aigles et de feuilles de vigne*, au monogramme du Christ, ses souliers de damas blanc à fleurs, avec la croix d'or, et sa tunicelle de soie pourpre, garnie de *clavi* (laticlave antique, conservé pour les diacres en mémoire de saint Étienne proto-diacre), et de quatre petites sonnettes ou grelots, qui rappellent les habits sacerdotaux du grand prêtre des Juifs (*Exode*, chap. xxxix, vers. 25 et 26).

La chasuble dite de saint Thomas n'a pas moins de 1<sup>m</sup>,45 de hauteur, ce qui indique un homme de grande taille. Comme toutes les chasubles de l'époque, elle ressemble à un cône tronqué : l'ouverture du haut permet seulement le passage de la tête, tandis que le tour est de 4<sup>m</sup>,70. Il faut se rappeler l'usage où l'on était alors de relever le vêtement sur l'avant-bras, produisant ainsi un admirable déploiement d'étoffe et des plis d'un heureux effet; mais la fatigue de la posi-

l'histoire de la queue, elle s'applique à un autre fait, relatif à Thomas Becket, et raconté par le P. Ribadeauyra, dans les *Fleurs des vies des Saints*, au 29 décembre, édition française de 1646 :

« Le courroux du roi contre le saint ayant été divulgué partout (quoique chacun le révérait comme un saint), il n'est pas croyable combien il fut méprisé et moqué du vulgaire; de manière que Polidore Virgile, historien exact des choses d'Angleterre, écrit que, passant environ ce temps-là (décembre 1170) par un village, les paysans, par risée, coupèrent la queue du cheval sur lequel le saint prélat était monté; dont Dieu les châtia en telle sorte, que tous les enfants de ceux qui lui firent cet affront naquirent depuis avec une queue, comme des bêtes; ce qui dura jusqu'à ce que leur génération fut finie. » (*La Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, martyr.*)

Augustin Thierry raconte aussi, d'après Roger de Hoveden, auteur presque contemporain, que, peu de jours avant l'assassinat, la ville de Canterbury était en rumeur, « pour de nouvelles excommunications que venait de prononcer l'archevêque contre des hommes qui l'avaient insulté, et notamment contre Renouf de Broc, qui s'était divertie à mutiler un de ses chevaux, en lui coupant la queue. » (*Histoire de la conquête*, etc. 1<sup>re</sup> et 5<sup>e</sup> édition, tome III, page 188.)

On dit que la même punition fut infligée par saint Augustin ou Austin, premier archevêque de Canterbury, docteur et apôtre de l'église anglicane († 607), en expiation des insultes et moqueries dont lui et ses compagnons avaient été l'objet, lors de leur arrivée chez les Anglais, qui, probablement, les appelèrent *mangeurs de grenouilles*; mais peu de personnes savent que la descendance des individus *quouëz* à cette occasion s'est retrouvée, dit Augustin du Paz, dans l'année 1552. Durant le siège de Metz, par Charles-Quint, raconte cet auteur, les impériaux s'emparèrent de la ville et du château d'Hesdin, bientôt repris par les ducs de Vendôme et d'Étampes. « Furent aussi reprises, dit-il, plusieurs villes et châteaux sur les impérialistes, comme Tournon, Layon et Simes, et le château le Compte, qui fut pris d'assaut; parceque ceux qui étaient dedans ne se voulerent jamais rendre, encore que leur capitaine s'en fût fui par-dessus les murailles, qui eût bien voulu se rendre. Mais ses soldats, qui étaient Anglais forbanais, que la reine d'Hongrie (sœur de l'Empereur) y avait mis, aimèrent mieux mourir en la brèche que de se rendre. Et furent appelés les *Anglais quouëz*, pour ce qu'on leur trouva au bas des reins, au bout de l'épine du dos, une petite queue. Il est à croire qu'ils étaient de la race de ces Anglais qui, par moquerie, attachèrent des *grenouilles* à la queue des chaperons de saint Augustin et autres saints personnages moines, envoyés par saint Grégoire annoncer l'Évangile aux Anglais, qui, en punition de leur moquerie, se trouverent *quouëz*. » (*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, enrichie des armes et blasons d'icelles*. . . . avec l'histoire chronologique des évêques de tous les diocèses de Bretagne, in-folio, Paris, 1719; page 74 de l'*Histoire généalogique des maisons de Penthevro (sic) et d'Avaujour*. — Voir aussi deux feuilletons de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* (20 octobre et 24 novembre 1854), où il est longuement question des *hommes à queue*, à propos des Niam-Niams à queue, tribu d'anthropophages située à l'extrémité sud du Soudan.)

tion, le poids de la soie fortement doublée, ou peut-être la nécessité pour le prêtre d'avoir des acolytes près de lui, portèrent le clergé à fendre les deux côtés de l'habit sacerdotal, puis à le raccourcir. Bientôt, exagérant cette mutilation regrettable, on arriva, dès le *xvi<sup>e</sup>* siècle, à l'échancrure mesquine qui se voit de nos jours et qui fit perdre au vêtement toute sa dignité.

Nous avons fait graver, pour un autre travail, un morceau de cette chasuble de saint Thomas de Canterbury, et nous le donnerons ultérieurement avec la Table des matières et la planche promise à la page 11. On s'est arrangé de manière à montrer la disposition des aigles placés, quatre par quatre, autour et en regard de la feuille de vigne. Ils tiennent aussi une petite feuille mystique, et cette circonstance nous confirme dans la pensée qu'il faut voir sur la grande feuille de vigne la première lettre du mot *Χριστός*. La chasuble est en soie écarlate doublée de lin ou de chanvre, seules toiles qu'il soit encore permis d'employer pour les habits sacerdotaux : les rosaces et les feuilles de vigne sont d'un très-beau jaune d'or, et les aigles, de la couleur du champ, se détachaient alors par le tissage. On nous dit que cette admirable étoffe doit venir de l'Orient (??). C'est ainsi que nous l'entendons si, par cette expression, on veut parler de Constantinople : la forme des aigles est grecque; il faut donc y reconnaître un tissu byzantin et nullement arabe ou persan <sup>1</sup>.

Étant à Copenhague, chez M. le comte Alexis de Saint-Priest, qui voulut bien nous y donner durant quinze jours la plus gracieuse hospitalité, on nous fit voir une magnifique crose *historiée*, du *xiv<sup>e</sup>* ou *xv<sup>e</sup>* siècle, qu'on assurait venir de la chapelle de Fontainebleau, et avoir appartenu à Thomas Becket. Outre la fausseté de l'attribution, le prix élevé qu'exigeait l'amateur ou marchand rendait impossible son acquisition. La volute renfermait la statuette d'un évêque recevant une sainte ampoule de la Vierge Marie (??). Notre anecdote de la mitre *historiée* de saint Jean-Baptiste nous a fait supposer, depuis, qu'il y avait de même inversion d'idées, et que la crose en question pouvait représenter le primat de Canterbury; car, au rapport de Du Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, saint Thomas raconte qu'il eut une semblable vision : la recherche en est à faire par l'honneur possesseur de ce petit chef-d'œuvre de ciselure nationale. D'un autre côté, l'église de Thomery, près de Fontainebleau, et celle de Saint-Saturnin, à Fontainebleau même, ayant été consacrées par notre saint, le nom de *crose de saint Thomas de Cantorbéry* a pu se prendre aussi de l'une ou de l'autre église. (Nous recueillons cette dernière indication dans une *Notice sur le duc de Penthièvre et la terre de la Rivière*, par M<sup>me</sup> la comtesse d'Armaillé, née Ségur.)

Une *ccinture* ecclésiastique, un *bracelet* et une *étole*, jadis gardés à Sens, et d'un travail tout différent, accompagnent les habits pontificaux de Thomas Becket. On veut, sans trop de fondement, que la dernière de ces reliques soit un pieux

<sup>1</sup> Une mitre et une chasuble, dites aussi de saint Thomas de Cantorbéry, ont été gravées, sans description à l'appui, p. 126 et 127, du *Congrès archéologique de France; séances tenues à Sens, à Tours, à Angoulême et à Limoges en 1847, par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, in-8°, Paris, 1848. Ces deux vêtements sacerdotaux peuvent, en effet, remonter au *xii<sup>e</sup>* siècle. La mitre est pointue, et les fanons, courts et plus larges à leur extrémité, ont l'air d'être terminés par une rangée de petits glands accompagnés de frange. L'étoffe de la chasuble paraît unie et n'avoir ni fleurs, ni figures.

héritage de saint Loup, dit *saint Leu*, archevêque de Sens, mort en 623. Les deux autres (la ceinture et le bracelet) viennent, avec plus de réalité, de saint Edme ou Edmond, archevêque de Canterbury. Marchant sur les traces de son prédécesseur, pour le maintien des libertés de l'Église; en lutte avec le roi, les principaux seigneurs du royaume et son propre chapitre, saint Edme quitta l'Angleterre et vint chercher un même asile dans le diocèse d'Auxerre et à l'abbaye de Pontigny, où il mourut le 26 de novembre 1241.

L'histoire des manuscrits, par rapport à la richesse de leurs couvertures, trouve quelque chose à recueillir sur ce beau bracelet, composé de quatre médaillons brodés en or, où se trouvent saint Pierre, saint Paul et deux autres apôtres (?), tenant chacun un livre couvert de pierreries. Nous remarquons aussi que le bleu et le vert dominant dans les broderies de l'étole (le rose ou le rouge dans les franges), et des losanges d'entrelacs entourés de carrés en sont le principal ornement. La ceinture, large d'environ trois centimètres, en tricot de soie rouge, très-fin, doublé de soie tannée, est brodée en or avec beaucoup de goût : les bouts, très-étroits et pendant jusqu'à terre, sont plats comme la ceinture; et, au point d'intersection, sont adaptés deux cordonnets d'attache, également nattés, terminés par des houppes rouges. Ce petit ornement, fort curieux, ne paraît pas avoir été brodé en France, et divers motifs, qu'il est inutile d'exposer, nous font supposer ici, peut-être gratuitement, une origine allemande.

(254) P. 60. *Album*; V<sup>e</sup> série, pl. XXXVII. — *Note additionnelle*. La crose d'Yves de Chartres se trouve dans le *Bâton pastoral*, pl. XVII, et, par cette dernière publication, elle est connue en son entier et surtout mieux donnée. (Voy. dans Alexandre Lenoir l'étrange description qu'en fait Cambry, t. II, p. 208.)

La nouvelle et docte explication du R. P. Martin ne ressemble en rien, on le comprendra sans peine, à celle de ses nombreux devanciers; mais nous devons avouer qu'elle ne nous a pas satisfait davantage. Voici ses propres paroles : « Comme sur les crosses précédentes, une croix s'enfonce dans la gueule du monstre, qui est ici un dragon, l'être hybride et terrible. . . . Cependant sa force, indiquée par sa crinière de lion et sa corne de licorne, n'a pas pu le protéger contre son vainqueur, et, retirant la patte, comme fait l'animal souffrant, il rend sensible son impuissance et son désespoir. » (Page 51.)

D'abord nous ne voyons pas ici les objets de la même manière : sur la planche du père Martin (pas plus que sur la crose) nous ne découvrons ni croix *enfouée*, ni crinière de lion, ni corne de licorne; et rien n'atteste la souffrance du dragon. Quant au fond, nous ne savons trouver ici que la verge de Moïse. Or cette verge miraculeuse, qui, dans les mains de son frère Aaron, est changée en serpent pour hâter la délivrance des Israélites; — qui, portée par lui-même, sépare les flots de la mer Rouge et fait sortir l'eau du rocher; — qui, suivant Origène et Pierre Damien, « est la croix du Christ » et « le bâton de la croix » (voy. note 34); cette verge miraculeuse ne sera point assimilée à l'*esprit pervers*, dont elle eût été la figure. C'est avec raison que durant deux ou trois siècles elle aura paru dans les cérémonies de l'Église au même titre et avec le même droit que la crose à fleur épanouie, image incontestée de la verge sacerdotale d'Aaron.

L'auteur du *Bâton pastoral*, continuant donc de voir le démon dans le serpent crucifère, nous ne pouvons, sur ce point principal et sur les conséquences qu'il en tire par rapport aux autres figures, adopter l'opinion du savant jésuite, qui



n'en reste pas moins, à tous les yeux et aux nôtres, l'un des plus dignes interprètes de la symbolique chrétienne.

Il paraîtrait que le nœud, inconnu à Willemmin, aurait été retrouvé par M. Carrand, grâce au plus singulier hasard. « Cet antiquaire, digne par son zèle de ses bonnes fortunes, était, dit le P. Martin, déjà possesseur de la volute, lorsque, passant par Beauvais, il voit près de la cathédrale des enfants de chœur jouant à la balle avec une pomme qui semblait d'ivoire ciselé. Il s'approche, reconnaît ému une œuvre d'art remarquable et du même style que sa volute. Il l'achète, l'emporte, et quelle est sa douce surprise en s'apercevant que la pomme et la volute étaient les fragments du même monument! » — « La chronique locale (ajoute la note) raconte que, pendant la révolution, lorsqu'il fut question d'introduire dans la cathédrale de Beauvais l'évêque constitutionnel de l'Oise, on ne trouva point de crosse, et qu'un amateur prêta celle d'Yves de Chartres. On conçoit que, dans les jours de désordre qui suivirent, la volute et le nœud aient été séparés et soient devenus la proie du premier occupant. » (P. 51.)

Nous n'avons pas voulu enlever à ce récit ce qu'il avait de piquant, surtout par rapport à l'évêque de l'Oise; mais le R. P. Martin fait ici confusion. Nous tenons de M. Carrand lui-même que, dans une de ses excursions archéologiques, il trouva chez M. Mansard, marchand de curiosités à Beauvais, le morceau d'ivoire en question. Il le reconnut tout de suite comme appartenant à la crosse d'Yves de Chartres, et il se hâta de l'acquérir, afin de compléter le monument entré depuis longtemps dans sa riche collection d'objets du moyen âge.

(255) P. 61. *Note additionnelle.* La crosse en question, publiée dans le *Bâton pastoral* (fig. 80), aurait appartenu, dit le R. P. Arthur Martin, « à la grande abbaye de Cluny. » Il révoque également en doute l'authenticité de l'étoile de la volute, et ne cherche pas à l'expliquer. (Voyez § IV de notre rapport, p. 75.) Rien, en effet, n'autorise à signaler l'étoile miraculeuse des Mages sur la crosse de Cluny. — La gravure que nous donnons ici, réduite au quart de l'original, a été prise sur la planche de M. Du Sommerard et sur la gravure du R. P. Martin.

Les monuments où l'étoile des Mages figure seule doivent être rares. Des vitraux du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle, venus de Saint-Bonnet de Bourges (?), la montrent, il est vrai, à côté des trois Personnes divines, lors du couronnement de la Vierge. L'enfant Jésus est dans le milieu du champ d'azur; mais nous avons toujours pensé que le panneau avait subi quelques restaurations à cette place, aussi bien que vers le bas, où Marie a les pieds nus, chose très-rare<sup>1</sup>, à moins qu'elle

<sup>1</sup> Marie a presque toujours les pieds chaussés; et l'on ne connaît, en général, d'exception à cette règle qu'à la Vierge aux sept tristesses, figure peu commune, même dans les peintures de la *Présentation au Temple*, où elle paraît, d'ordinaire, dans son costume conventionnel. S'agit-il exclusivement de rendre la prophétie de Siméon, la Vierge est montrée debout, les bras pendans, la tête basse et le cœur percé par un glaive. Nous n'en avons vu d'exemples que dans les manuscrits peints en Italie: ailleurs, la Vierge aux sept tristesses a le cœur percé de sept glaives.

Le *Speculum humanæ salvationis* de l'Arsenal (Théologie latine, n° 42 B) montre deux fois Marie ou Vierge aux sept tristesses. A la première (folio 39), elle est debout; les pieds nus, écartés; point de nimbe autour de la tête; et, contrairement à l'usage suivi dans le reste du volume, elle a un manteau à capuchon gris par-dessus une tunique blanche, et un scapulaire blanc. — La seconde fois (même folio), sa robe montante descend jusqu'à terre; son manteau et sa tunique sont de

ne soit représentée en vierge aux sept tristesses (douleurs, *tristitia*), lorsque, par exemple et suivant la prophétie de Siméon, « son âme même sera percée, comme par une épée. » (*Saint Luc*, chap. 11, vers. 35.) Cependant l'étoile, quoique isolée, peut avoir fait partie du vitrail primitif; car on lit dans une prière des *Sept joies de la Vierge Marie*, au paragraphe *De tertio gratulari*: « L'étoile marque l'unité, les trois rois la Trinité, et l'encens est la prière; en même temps, l'or (indique) la puissance, et la myrrhe la mortalité; le tout sans aucun doute. »

Stella notat unitatem,  
Tresque reges Trinitatem,  
Et thus est oratio;  
Aurum simul potestatem,  
Ac myrrha mortalitatem;  
Totum sine dubio.

Cette prière, d'une écriture du xv<sup>e</sup> siècle, se trouve en tête d'un Bréviaire de Saint-Bénigne de Dijon, de la fin du xiii<sup>e</sup>, conservé à l' Arsenal (Théol. lat. in-8°, n° 135); et on y a joint la recommandation suivante: « *Nota*. Quiconque récitera souvent et dévotement cette prière, en l'honneur de la mère de Dieu, peut être certain de se réjouir avec Elle en paradis, durant toute l'éternité. »

Le platonicien Synésius, le grand Synésius, comme l'appelle Bossuet, élève de la célèbre Hypathie, et devenu évêque de Ptolémaïs en 410, a laissé des hymnes religieuses où les trois symboles de l'encens, de l'or et de la myrrhe reçoivent, sous une inspiration lyrique, le même interprétation. Nous prenons la traduction de M. Villemain, membre de l'Institut (*Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique, dans ses rapports avec l'élevation morale et religieuse des peuples*, p. 424): « O bienheureux immortel, ô Fils glorieux de la Vierge, Jésus de Solyme. . . . . lorsque, du sein d'une mortelle, tu jaillis sur la terre, la science des Mages, devant une étoile levée dans les cieux, s'arrêta stupéfaite; se demandant quel était ce nouveau-né, quel serait ce Dieu inconnu: un Dieu, un mort ou un roi? Allons, apportez les présents, les saintes prémices de la myrrhe, l'offrande de l'or, les pures vapeurs de l'encens! Tu es Dieu, reçois l'encens. Tu es roi, je t'offre l'or: la myrrhe conviendra pour ta tombe.

Saint Irénée (+ v. 202) est le premier, peut-être, qui ait fourni la même interprétation, également consacrée par les vers de l'Espagnol Juvencus, qui vivait sous Constantin le Grand, et de Sédulius, prêtre du v<sup>e</sup> siècle. Cependant l'hymne de l'Épiphanie, suivant le beau rite de Paris, a consacré d'une autre manière le symbole des présents offerts par les Mages. L'auteur de l'hymne y voit aussi la charité, l'austérité et le désir des choses célestes.

Offert aurum caritas,  
Et myrrham austeritas,  
Et thus desiderium:  
Auro rex agnoscitur,  
Homo myrrha; colitur  
Thure Deus gentium.

Cette dernière interprétation mystique de l'offrande des Mages se voit déjà

couleur pourpre: c'est à peine si l'on découvre la pointe de ses pieds *chaussés*; et néanmoins, dans cette seconde circonstance (*Présentation au temple*), elle arrive pour entendre les paroles de Siméon. A l'une et à l'autre peinture, on ne voit pas de sang auprès du glaive unique qui perce le cœur de Marie.

Sans rien modifier des paroles qui précèdent, ajoutons qu'il existe un petit nombre de statues célè-

dans un manuscrit italien du XII<sup>e</sup> siècle (Biblioth. impériale, Manuscrits latins de l'ancien fonds, n<sup>o</sup> 320), et elle est probablement très-ancienne. On la trouve au folio 3, sous forme d'annotation, et conçue en ces termes : « Magi isti rectibantur suis propriis nominibus, hoc modo. Primus vocatus fuit GASPARD, qui fuit rex Tarsis; et iste obtulit Jesu mirram, quæ significat abstinentiam. — Secundus vocatus fuit MELCHIOR, qui fuit rex Arabum; et iste obtulit Jesu thus, quod significat orationes. — Tertius nomine vocatus fuit BALDESAL (sic, pour BALTHASAR), qui fuit rex Sababa; et iste obtulit Jesu aurum, quod significat elemosinam. »

L'auteur de l'annotation s'appuie, quant au pays des Mages, sur le psaume LXXI, vers. 10 : « Les rois de Tharsis et les îles lui offriront des présents; les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des dons. »

Nous aidant de dom Calmet, de Bosio et des autres érudits italiens, nous avons réuni ce qu'ils rapportent des Mages (sujet employé dans les crosses, voy. p. 66), et les significations symboliques de leurs présents; — leur nombre, qui varie jusqu'à douze, et reste fixé à trois; — leur qualité, rois, devins, philosophes, etc. — leurs montures et celles de leur suite, chameaux, ânes et chevaux; — leur âge, leurs vêtements et leurs coiffures, identiques quelquefois avec les vêtements et les coiffures des Enfants de la fournaise, et qui finissent par se transformer, dans chaque contrée, en habits royaux et en couronnes du moyen âge, variant selon les siècles; — leurs pays, la Perse, l'Arabie, etc. — enfin le lieu et l'époque de la scène, suivant que l'étoile les conduit après leur entrevue avec Hérode; — toutes questions sur lesquelles se sont exercés les Pères grecs et latins; mais le défaut de place, plus que l'opportunité, nous interdisait, au milieu de tant d'incidents, d'introduire ici un nouveau chapitre; le lecteur pouvant, au besoin, faire les mêmes recherches, à l'aide de nos indications <sup>1</sup>.

bres de la madone avec les pieds nus: ici, l'exception confirme la règle. — Voyez d'Agincourt (+ 1814), *Histoire de l'art par les monuments, depuis le 11<sup>e</sup> siècle jusqu'au 13<sup>e</sup>*, et le comte Cicognara (+ 1834), *Storia della scultura*, 3 vol. in-folio; Venise, 1813-1818, pour faire suite à l'*Histoire de l'art chez les Anciens*, par Winckelmann (+ 1768).

<sup>1</sup> Le trésor de Saint-Denis, cité déjà plusieurs fois, conservait, parmi ses reliques insignes, « de la myrrhe que les Mages offrirent à Notre-Seigneur » et qui dut servir pour sa sépulture. Elle figurait, sans doute, à côté d'une épaule de saint Jean-Baptiste; — de l'un des bras du vieillard Siméon, — et du « corps d'un des petits Innocents, occis jadis par le commandement du tyran Hérode. » Ce que nous avons dit aux pages 275 et 302 indique quelles devaient être, à cet égard, les richesses de la première abbaye du royaume. On y voyait aussi des ossements du grand prophète Isaïe, qui vivait 600 ans avant l'Incarnation; — des cheveux et des vêtements de Notre-Dame, donnés par Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles le Bel (voy. sur les cheveux de la Vierge, la note 266, p. 391); — du lait et de la robe de la sacrée Vierge Marie; — quelques pièces des petits drapelets dans lesquels Notre-Seigneur fut enveloppé dans la crèche de Bethléem; — de la robe de Notre-Seigneur; — du drap dont il fut vêtu dans son enfance; — de l'éponge de Notre-Seigneur; — du précieux sang et de l'eau qui coulerent du côté de notre Sauveur, après le coup de lance; — un des trois ou quatre clous avec lesquels notre Sauveur fut attaché à la croix, donné à Charlemagne par l'empereur Constantin V et transporté d'Aix-la-Chapelle par Charles le Chauve. (Dom Félibien raconte, p. 528 et 537, comment le clou de Saint-Denis fut perdu et retrouvé; — et, quant à la myrrhe des Mages, voyez dom Millet, *nt supra*, p. 97.)

On ne mentionne que les articles de dom Millet, omis page 276. La vraie croix s'y trouve nommée; mais il faut ajouter que des fragments de cette relique insigne, venus de divers côtés, reparaissent fréquemment dans les inventaires. Des apôtres, nous citerons seulement : une dent et des vêtements de saint Jean l'Évangéliste, — et la main droite de saint Thomas; « le doigt qu'il mit dans la plaie de Notre-Seigneur est tout étendu. » (L'église de Saint-Martin-lez-Limoges croyait posséder ce doigt célèbre, qui lui avait été donné par les Vécotiens, en 1012.) — Parmi les ossements ou reliques sans nombre

Le *Speculum humane salvationis*, manuscrit de l'an 1324 ou 1326, gardé dans le même dépôt (Théologie latine, n° 42, fol. 11), contient une étoile des Mages à treize rayons. L'enfant Jésus debout, nu et vu à mi-corps, est en prière dans le champ de l'étoile; un large nimbe croisé entoure sa tête. On lit à côté : « Au jour même où le Christ était né en Judée, les Mages virent une étoile nouvelle dans laquelle apparaissait l'Enfant; sur sa tête resplendissait une croix d'or. Ils entendirent une voix qui leur disait : « Allez en Judée, et vous y trouverez le roi « nouveau-né, etc. » — Cette citation doit être tirée du livre apocryphe de Seth.

On pourrait induire du passage précédent et de nos deux peintures que, si la volute de la crose conservée à Dijon avait renfermé l'étoile des Mages, elle eût été chargée peut-être de la figure de l'Enfant Jésus. Cependant telle n'était pas l'étoile portée par les moines Bethléémites : elle était rouge, et à cinq rayons seulement. On lit dans Matthieu Paris (1257), à propos d'une maison accordée, dans la province de Cambridge, in *Cantabrigia*, aux frères Bethléémites, que « leur

des saints de tous les siècles, nous nous bornerons à faire remarquer : des os et des cheveux de la Madeleine; — une verge de fer du gril sur lequel saint Laurent fut rôti; — trois corps des onze mille vierges (saintes Paoffède, Seconde et Sémbarie); — un œil du glorieux martyr saint Léger, « auquel Ébroin, maire du palais de France, fit si cruellement arracher les yeux; » — et trois bras, de saint Apollinaire, de saint Théodore et de saint Georges. « Ces trois reliques faisaient partie, dit le pieux bénédictin, du très-riche joyau et très-précieux reliquaire nommé l'*Écrin de Charlemagne*, à cause qu'il a jadis servi à la chapelle de ce saint empereur : il a été donné par Charles le Chauve. » (Voyez la gravure dans Félibien.)

Enfin, parmi les curiosités : un vase en cristal de roche, qui servit au temple de Salomon; — une des cruches dans lesquelles Notre-Seigneur changea l'eau en vin, « à ses noces de Cana en Galilée; » — le portrait de saint Denis l'Aréopagite, en tête du manuscrit grec de ses œuvres; — les épées de Charlemagne, de Turpin, archevêque de Reims, du roi saint Louis de France, et « de la généreuse amazone Jeune la Pucelle; » — le miroir du prince des poètes, Virgile, qui est de jayet (jais); — et « le cor d'ivoire (du moins l'un des cors de chasse) de Roland; car il peut y en avoir plusieurs, depuis que le sieur du Pleix, en son Histoire de France, dit qu'il y en a un à Saint-Séverin de Bordeaux. »

Tout ce qui précède se trouve dans le *Trésor sacré de Saint-Denis* (ut supra, de la page 51 à la page 135), et, en partie, dans l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, par dom Michel Félibien (in-folio, Paris, 1706). Ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs ne parle de la lanterne portée par Malchus au Jardin des Oliviers, et que mentionne le P. Odo de Gissey, dans son inventaire des reliques de Notre-Dame du Puy, comme possédée par le trésor de Saint-Denis (voy. page 390).

Le nom de Jean de France, premier duc de Berri, paraît souvent, à propos des reliquaires et des joyaux dont il se montre prodigue envers Saint-Denis, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle de Paris, Notre-Dame-du-Puy, Saint-Benoît-sur-Loire, et tant d'autres célèbres églises et abbayes, françaises et étrangères, qui lui accordaient, en échange, quelques parcelles de leurs reliques insignes pour ses Saintes-Chapelles de Bourges, de Poitiers et de Riom, ou pour sa propre collection. C'est ainsi qu'en 1401, il offrit en grande pompe à l'abbaye de Saint-Denis « une image mitrée de saint Benoît, en vermeil, représenté au naturel de la ceinture en haut, » du poids de 250 mares d'argent, orné et vêtu d'or. La mitre était enrichie avec une profusion incroyable de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de camées, de plus de 300 perles orientales « et d'une médaille d'agate que l'on croit représenter l'empereur Domitien. » Ce richissime reliquaire contenait une partie du chef et du bras de saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, « comme le duc l'avait promis, » lorsqu'il obtint une partie considérable du chef de saint Hilaire, pour mettre dans la collégiale de son nom à Poitiers; et c'était, dit Félibien, *un des plus précieux ornements de tout le trésor* (p. 318). Le bon roi Dagobert, surnommé, par Guillaume de Nangis (année 640), *larron de reliques et de corps saints*, s'était emparé, lors de la conquête du Poitou, du corps de saint Hilaire, en même temps que des portes de l'église de Saint-Pierre de Poitiers, du pupitre du chœur et de la cuve en porphyre, dite de Dagobert, « où l'on tient pour certain que saint Martin fut baptisé par saint Hilaire. » — Le tout fut déposé à Saint-Denis, avec le corps de saint Firmin, pris à Amiens, et celui de saint Servin ou Saturnin de Toulouse, rendu depuis à cette ville. Suivant dom Millet (p. 66 et 66), ce dernier corps fut échangé contre les corps de saint Romain, de saint Hilaire, évêque de Mandes en Gévaudan, et de saint Patrocles, évêque de Grenoble : « Les Tolosains bien joyeux de remporter leur bon patron, et les religieux [de Saint-Denis] encore plus d'avoir trois corps saints pour un. »

habit ressemble à celui des prédicateurs (les Frères prêcheurs ??) ; mais leur cape, sur la poitrine, est marquée d'une étoile rouge à cinq rayons, au milieu de laquelle est une certaine rotondité de couleur aérienne (demi-sphère??), pour rappeler l'étoile qui a paru à Bethléem, à la naissance du Seigneur. » (Du Cange, au mot *Bethleemitaë*.) — L'azur du ciel remplace l'image de l'enfant-roi, et nous ne nous opposons pas à ce que cette couleur soit regardée *ici* comme symbolique.

Un historien du 11<sup>e</sup> siècle, cité par l'académicien Fréret, dans son *Examen critique du Nouveau Testament* (in-12, Londres, 1777, page 87), assure que l'étoile des Mages effaçait par son éclat la lumière du soleil et de la lune; et, par un petit poëme allemand de l'*Enfance de Jésus*, du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, on apprend que, lors de sa naissance, « les (autres) étoiles envoyèrent aussi leur lumière (durant) la nuit, et même au matin, avec un éclat merveilleux; (mais) celle-ci (celle des Mages) était une des plus grandes qui jusqu'alors eût été vue. Par là les gens furent instruits, à Jérusalem et en d'autres lieux, que bien certainement le sauveur du monde, Christ, était né. Dès lors (les gens) furent instruits au loin et auprès, grâce à cette merveille. Toutefois, un assez bon nombre se trouvait parmi eux, dont le cœur entretenait bon (sentiment de) piété<sup>1</sup>. » (*Die Chintheit Jesu*, Gedichte des XII und XIII Jahrhunderts, édition in-8°, par K. A. Hahn, p. 79, col. 1 et 2; Quedlinburg et Leipsig, 1841.) — Voyez aussi les notes de Weitz, dans son édition de Prudence.

Chez les Grecs, l'étoile des Mages brille en effet d'un éclat merveilleux. On la voit quelquefois sortir de trois rayons lumineux et descendre ainsi jusque sur la tête de l'Enfant Jésus, entre le bœuf et l'âne. (Voyez les Bollandistes, 1<sup>er</sup> tome de mai, p. LVI, et l'Épître de saint Ignace aux Éphésiens.) — L'étoile des Mages a été l'objet de diverses publications, auxquelles on peut recourir. C'est une simple étoile, un ange, une comète ou le Saint-Esprit; ou plutôt, selon dom Calmet, un météore enflammé, comme la colonne de nuée dans le désert.

On a vu, page 179, que l'auteur du *Speculum humanæ salvationis* (biblioth. de l' Arsenal, Théologie latine, n° 42 B, fol. 39 à 42) regarde l'arrivée des Mages à Bethléem comme la 14<sup>e</sup> joie de la Vierge Marie, tandis que, dans le Bréviaire de Saint-Benigne, l'arrivée des Mages est indiquée comme la 11<sup>e</sup>. Mais ce n'est pas seulement une question d'ordre; il y a divergence sur le fond. Selon le Bréviaire, les sept joies *terrestres et temporelles* de la Vierge sont : 1° l'Annonciation; 2° la Nativité; 3° l'Arrivée des Mages; 4° la Résurrection; 5° l'Ascension; 6° la Descente du Saint-Esprit; 7° l'Assomption; tandis que le manuscrit de l' Arsenal donne les sept joies suivantes : 1° l'Annonciation; 2° la Visitation; 3° la Nativité; 4° l'Arrivée des Mages; 5° la Présentation au temple; 6° le Retour de Jésus, retrouvé au milieu des docteurs; 7° l'Assomption. (Les sept joies *célestes et éternelles*, révélées à saint Thomas de Canterbury, sont dans un *livre de prières* de la même bibliothèque de l' Arsenal, Théologie latine, in-12, n° 305, fol. 85 et 86.)

Les joies de la Vierge Marie sont quelquefois au nombre de douze. En voici l'énumération d'après des Heures manuscrites du XV<sup>e</sup> siècle : 1° l'Annonciation;

<sup>1</sup> Nous devons à l'obligeance de M. Vignier, ancien inspecteur général de l'Université et l'un de nos collègues du Cercle agricole, la traduction de ce passage et de plusieurs autres, de siècles antérieurs (Otfred, Notker, etc.), insérés ou cités dans ce rapport.

2° la Visitation; 3° la Nativité; 4° l'Adoration des Mages; 5° la Présentation au temple; 6° le Retour d'Égypte; 7° Jésus retrouvé au milieu des docteurs; 8° « la VIII<sup>e</sup> joie fut quant Notre Dame, avec son chier Filz, fut aux noces saint Jehan l'évangéliste, son cousin; et, quant le vin failli, son chier Filz mua l'eau en vin (*Saint Luc*, chap. 11); 9° la Résurrection; 10° l'Ascension; 11° la Descente du Saint-Esprit; 12° l'Assomption (bibl. de l'Arsenal, manuscrits in-12, Théologie latine, n° 321, fol. 97 et 98).

A la même époque, *les joies terrestres* s'élèvent même jusqu'à quinze, et comme il n'est plus question de la joie causée par le Retour d'Égypte, on obtient quatre joies nouvelles, à leur ordre historique : 1° la joie que sentit la Vierge quand elle sentit remuer l'enfant; 2° l'Adoration des bergers; 3° le miracle des cinq pains et des deux poissons (*Matth. xiv*, 17; *Luc*, ix, 13; *Marc*, vi, 38, et *Jean*, vi, 9); 4° la Mort de Jésus-Christ! joie toute mystique : « Très-douce Dame. . . . Pour icelle grant joie que vous eustes, *quant vostre chier filz souffri mort en la crois*. Douce Dame, priés-lui que la mort, que il souffri, nous deffende de la mort d'enfer. » (*Livres d'Heures* de notre collection, Prière à Notre-Dame.)

D'après le premier manuscrit (le *Speculum* de l'Arsenal), les *sept tristesses* seraient : 1° la Prophétie de Siméon (*Saint Luc*, ch. 11, vers. 34 et 35); 2° le Motif de la fuite en Égypte; 3° la Perte momentanée de Jésus-Christ, au milieu des docteurs; 4° l'Arrestation, au jardin des Oliviers; 5° le Crucifiement; 6° la Descente de croix; 7° le Temps de la passion. — Nous n'avons pas ici les livres nécessaires pour éclaircir la question, plus importante à l'endroit des sculptures qu'elle ne le paraît en ce moment, toujours à cause des allégories ou *figures* qui ont préfiguré ces divers événements. (Voyez toute la note 178, p. 240 et suivantes.)

(256) P. 61. La crosse de Toussaints d'Angers est gravée dans le *Bulletin des comités historiques* de septembre et octobre 1849, tome I; sa description se trouvait au Bulletin de juin précédent, p. 191 du même volume; elle fait aujourd'hui partie du musée d'antiquités de la ville d'Angers.

(257) P. 62. Nous avons eu le malheur d'être ici d'un avis absolument opposé à celui du P. Martin, qui a consacré un article spécial aux *crosses à serpents empalés par la croix*, § 4, p. 47, c'est-à-dire aux crosses identiquement semblables à celle de Toussaints d'Angers, par laquelle au surplus il ouvre le chapitre. Il signale le démon sur tous ces monuments, et n'admet point d'exception. Sans être de force à lutter contre un ecclésiastique éminent, nous nous permettrons de faire remarquer que le serpent n'est jamais représenté avec une croix sortant de sa gueule, lorsque, dans son rôle de Satan, il est vaincu par l'Agneau ou par l'Archange. *La descente aux enfers*, sujet constamment répété, et que nous n'avons pas encore rencontré sur les crosses, nous montre, il est vrai, la Mort ainsi domptée par la croix; mais c'est Jésus-Christ en personne qui l'enfonce dans la gueule béante du monstre, d'où s'échappent Adam et Ève, et tous ceux qui étaient morts dans la grâce de Dieu avant la venue du Sauveur. (Voy. aussi notre gravure de la page 135.) — Le P. Martin reconnaît également le démon dans le serpent des crosses, lorsqu'il tient une pomme dans sa gueule (p. 65).

Quelques lignes plus loin, continuant la revue des crosses à serpent crucifère, nous citons une crose appartenant au prince Soltikoff, différente de celles-ci, en ce que la croix est soutenue, ou plutôt élevée, par une *licorne*. Or, si l'on veut bien s'arrêter quelques instants avec nous sur le *symbole de la licorne*, il ne sera pas possible de la prendre ici en mauvaise part. Ensuite on se demandera comment on aurait songé à donner au serpent, sur les crosses, le rôle de la licorne, s'il n'eût pas existé entre eux ce rapport essentiel, à savoir, que tous deux, au besoin, s'entendent de Jésus-Christ.

### Symbole de la licorne.

Le célèbre Michel Scott (+ 1291), prétendu magicien, auteur d'une des plus anciennes traductions latines d'Aristote, compte la *licorne*, qu'il nomme *ligorius*, au nombre des bêtes fortes et audacieuses, avec le *lion*, l'*ours*, le *dragon*, le *chicu*, etc.<sup>1</sup> Cet animal mystérieux, regardé à tort comme fabuleux<sup>1\*</sup>, confondu jadis avec le rhinocéros unicolore, figure, dès les premiers siècles, parmi les symboles du Christ, en ce sens que sa corne est le symbole de la croix<sup>2</sup>. Plus tard, il est nommé en tête des neuf animaux (lion, agneau, aigle, etc. voy. p. 240) qui ont un rapport mystique avec la Vierge, et sont également les symboles de Jésus-Christ<sup>3</sup>. Il faut donc savoir ce qu'en pensaient nos aïeux, et montrer quels sont les auteurs de cette perpétuelle confusion.

Voici d'abord la description sommaire, donnée par dom Lauret (*ut supra*, au mot *Unicornis*), avant qu'il expose l'emploi de ces deux animaux dans la symbolique chrétienne; et l'on remarque qu'il applique encore au rhinocéros la légende de la jeune fille sur le sein de laquelle la licorne s'assoupit et se livre aux chasseurs. Jacques de Vitry avait fait la même confusion, comme on le verra plus loin; mais nous n'entendons la reprocher ni à l'un ni à l'autre, puisqu'elle avait passé des Anciens à Isidore de Séville (voyez ci-après l'extrait du docteur Münster). D'ailleurs dom Lauret ne fait pas à proprement parler de l'histoire naturelle; ainsi que nous, il rassemble les traditions, les croyances de l'antiquité ou du moyen âge, telles que les allégoristes ont pu les suivre; appliquant aux écrits la mission que nous nous sommes donnée par rapport aux œuvres de l'art.

« L'*unicorne*, dit-il, est un animal ayant au front une seule longue corne, qu'il aiguise contre les pierres, et dont il perce l'éléphant. C'est un animal de grosseur moyenne, de couleur de buis, *buxei coloris*. L'ongle du pied fendu en deux, ou plutôt entièrement solide, comme dans le cheval, *aut potius sonipes*; mais il a un talon, et est appelé, par Aristote, *âne indien*. Il habite dans le désert.

« Quant au *Rhinocéros*, c'est un animal avec une corne sur le nez. Il diffère de

<sup>1\*</sup> Le Père Hue, prêtre missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare, prouve, d'une manière indubitable, l'existence de l'antilope en question dans les montagnes du Tibet, non loin de lae d'Atdza (*Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Tibet et la Chine, pendant les années 1844, 1845 et 1846*, 2 vol. in-8°; Paris, 1850, t. II, p. 416 à 421). On y voit que M. Hodgson, résident anglais au Népal, est enfin parvenu à se procurer une licorne, appelée *tehirou* dans le Tibet méridional, qui confine au Népal, et que le docteur Abel a proposé, en conséquence, de donner au tehirou le nom systématique d'*Antilope-Hodgsonii*. Rechercher, dans le même volume, ce que raconte l'auteur sur la similitude existant entre la crose, la mitre, la dalmatique, la chape et les autres vêtements sacerdotaux portés par les grands lamas, et les insignes et ornements de nos évêques. Ce récit est au chapitre III, avant la description de l'*arbre des dix mille images*.

l'unicorne par la férocité et par la forme, car l'unicorne a le corps d'un cheval, et le rhinocéros celui d'un bœuf; aussi quelques-uns l'ont appelé *bœuf égyptien*. Il est ennemi de l'éléphant, avec lequel il se bat, après avoir d'abord aiguisé sa corne contre des rochers : il lui ressemble par la taille, ayant les jambes plus courtes. Il est de couleur de huis, *colore buæus*, a le corps un peu bossu, l'aspect sauvage, *horribilis*, et une force prodigieuse. On raconte qu'il perd son courage sur le giron d'une vierge, et qu'il est ainsi pris par les chasseurs.»

Nous emprunterons maintenant à Pierius (*ut supra*, p. 26) la description abrégée de la licorne et du rhinocéros, parce qu'elle fait mieux comprendre les divers symboles tirés de la licorne, et les motifs qui ont conduit les artistes à modifier sa figure habituelle.

«En plusieurs endroits des saints Cahiers, le Monocérot et le Rhinocérot (comme qui dirait *unicorne* et *naricorne*) se prennent confusément pour une même chose, tant par les modernes que par les anciens théologiens; lesquels, ignorant l'histoire, ont estimé que deux diverses créatures ne fussent qu'une : ainsi trouverez-vous que les uns mettent *unicorne*, et les autres *naricorne*, en un même endroit; ce que je pense être advenu de ce que (comme nous avons dit) la plupart d'iceux ont cuidé que le rhinocérot et le monocérot ne fussent qu'un, au lieu qu'ils sont bien différents; joint que Pline même en traite séparément; car, au livre VIII, chap. XXI, il dit que le monocérot est une très-félonne bête, ressemblant de corps au *cheval*, de la tête au *cerf*, des pieds à l'*éléphant*, de la queue au *sanglier*; qui hurle fort hideusement, et porte une corne noire au milieu du front, longue de deux coudées. Laquelle description désigne celle qu'on appelle communément *halicorne* ou *licorne*, tant amie (ce dit-on) de pudicité, qu'elle ne peut être attrapée, sinon par le moyen d'une fille vierge, que les veneurs font asseoir là où ils savent que la bête s'en va boire et viander; car la licorne accourt vers cette pucelle, se couche auprès d'elle et pose la tête en son giron, puis s'endort d'un bien profond sommeil; et la fille, donnant le signal aux chasseurs, ils viennent hâtivement, et prennent la fère (la bête sauvage) sans aucune peine. Et ce, pour se prévaloir seulement de sa corne, que l'on tient avoir beaucoup de vertu contre les poisons : car la seule râclure en est de grande efficace (*sic*) pour les guérir; et dit-on, que mettant une pièce de cette corne sur le couvert, si, d'aventure, on a servi quelque viande empoisonnée, la corne se prend à tressuer. Mais Pline, parlant du rhinocérot, livre susdit, ch. XX, lui donne une corne, non pas au front, mais bien au muffle; ajoutant qu'après le dragon l'éléphant n'a point de plus cruel ennemi, et ce que nous avons ci-dessus allégué (même ch. XXIV) touchant leur combat.»

Pierius établit ensuite, dans le même chapitre (p. 27), comment, en lisant les saintes Écritures, il faut entendre quelquefois *licorne*, et quelquefois *rhinocéros*. Cependant il n'est pas encore décidé si les Juifs ont connu cet animal comme un être réel ou mystique (voyez Frédéric Münter, *ut supra*, 1<sup>re</sup> partie, p. 42). Les Septante, dit le savant évêque, traduisent par *μονοκέρας* (*Deutéronome*, ch. XXXIII, vers. 17), et, de même, le texte latin d'avant saint Jérôme, *unicornu*. La Vulgate, au contraire, donne *rhinocéros*. D'autres rapportent ce mot au buffle sauvage, et le passage de Job (ch. XXXIX, vers. 9 à 12), où il est dit que, vainement, on voudrait l'atteler à la charrue, paraît donner la prépondérance à



cette (dernière) opinion. — Voyez Bochart (*Hierozoïcon*, à l'article *Licorne*); il la prend pour un oryx.

La licorne n'est pas toujours le symbole de Jésus-Christ; mais c'est son rôle le plus ordinaire, et sa corne désigne la puissance de Dieu le Père<sup>4</sup>. Les cornes, caractère générique et distinctif des fleuves et peut-être de l'Océan dans l'antiquité, sont en général, chez les chrétiens et par tradition de l'art païen, le symbole des dignités, des sublinités, des puissances, des dons du Christ<sup>5</sup> et des rois<sup>6</sup>. A ce titre, la licorne doit peut-être l'honneur d'avoir été choisie pour support des armes d'Écosse, puis d'Angleterre<sup>7</sup>. Elle est encore, selon Münter (voyez ci-après), le symbole de la discipline et de la chasteté monacales (??), de l'espérance unique<sup>8</sup>, de l'austérité<sup>9</sup>, des pécheurs superbes<sup>10</sup>, et du simple pécheur<sup>11</sup>. Mais on doit croire qu'il s'agit ici du rhinocéros, car il est très-rare de rencontrer la licorne proprement dite sous une mauvaise acception.

Au surplus, la place nous manque pour apporter ici la preuve de ces deux derniers symboles, en citant tout entier un morceau de poésie tiré des *Signes du dernier jour* (le jour du Jugement, *Die Zeichen des jüngsten Tages*), d'après le manuscrit de l'an 1347, conservé à la bibliothèque de Munich. L'homme s'y trouve comparé à l'animal (la licorne??) dont la corne, comme une scie, abat les grands arbres, quand il va dans la forêt. « Il abat les grands arbres, — quand il s'en approche. — Il abat la forêt, en la sciant. — Et, d'une ou d'autre manière, lui sont — tous arbres indifférents; — qu'ils soient grands ou petits. — Il en a abattu un si grand nombre, qu'on ne peut plus y passer désormais. — Cet animal nous représente l'homme, — qui ne peut renoncer (à son vice); — qui, dès l'âge d'enfance, — pêche contre la pureté, etc. » (*Apud Moriz Haupt, Journal d'antiquités allemandes (Zeitschrift für deutsches Alterthum)*, in-8°, Leipzig, 1841, t. 1<sup>er</sup>, p. 120.)

Quoique la licorne soit presque toujours prise en bonne part, cependant elle paraît souvent dans des circonstances très-différentes les unes des autres et avec certaines variétés de formes que nous nous étions proposé de faire connaître à nos correspondants. A cet effet, et pour répondre au désir que nous avait exprimé le dernier ministre de l'instruction publique, précisément à l'occasion des figures symboliques de Jésus-Christ et de la Vierge Marie (par conséquent de la licorne), nous avons rassemblé un assez grand nombre de représentations de licornes à partir du 1<sup>er</sup> siècle, jusqu'au commencement du 16<sup>e</sup>. Les magnifiques *Heures d'Ango*, datées de cette dernière époque, nous offrent la bête mystique conduisant les autres animaux (les chrétiens) dans les gras pâturages, — montée par l'Église ou par la Vierge Marie (??), — se laissant entourer et caresser par les saints (??), que représente un groupe d'enfants nus, — ou trainant un char antique occupé par un géant (Jésus-Christ). On lit à côté le passage de David : *Exultavit ut gigas, ad currendam viam*, etc. « Cet astre paraît comme un époux qui sort de sa chambre nuptiale; il s'éclance plein d'ardeur, comme un géant, pour fournir sa carrière. » (*Psalm. xviii*, verset 6; édition de Th. Desoer.)

Dans le manuscrit d'Ango, la licorne est toujours blanche et tient du cheval.

Le *rhinocéros*, qui mystiquement signifie Dieu, comme le fait entendre saint Grégoire<sup>12</sup>, est le symbole du Christ, dont la force est comparée, dans les

*Nombres*<sup>11</sup>, à celle des cornes de l'oryx (le rhinocéros); et le fils des unicornes<sup>22</sup> est encore le Christ, né des Juifs, qui se glorifiaient dans la loi comme dans une seule corne<sup>13</sup> (voy. pages 511 et 459). La corne du rhinocéros est le symbole de la croix<sup>14</sup>; et, suivant Eucher, l'Écriture entend, par cet animal, l'homme fort et robuste (*Job*, chap. xxxix, vers. 12). Il se prend également des prédicateurs sortant des gentils et défendant la foi dans l'Église<sup>15</sup>; aussi désigne-t-il spécialement saint Paul, l'apôtre des nations, qui réfutait et confondait les chrétiens judaïsants, dans leur prétention de suivre en même temps la loi judaïque et l'Évangile<sup>16</sup>. Sa force est encore le symbole des vertus et de la charité des gentils arrivant à la foi<sup>17</sup> et du prince converti<sup>18</sup>. Par ce dernier motif, et comme signification de la puissance et de la force, il est mentionné dans l'ordination des rois : « Que les cornes du rhinocéros, dit l'archevêque, deviennent ses propres cornes; qu'il puisse, avec elles, repousser les nations jusqu'aux extrémités de la terre<sup>19</sup>. » Il peut également s'entendre des saints; car ce sont des *unicornes* ceux dont la ferme espérance est dirigée vers cela seul, dont il est dit : « Je n'ai demandé au Seigneur qu'une seule chose et je la lui demanderai toujours, *Unam petii a Domino, hanc requiram.* » (*Psaum. xxvi*, vers. 4; édition de Th. Desoer.)

Cependant le rhinocéros désigne aussi la fatuité, le puissant du siècle ou les puissances elles-mêmes, et les superbes qui veulent se distinguer exclusivement; qui, emportés par la manie d'une arrogance insensée, laissent exalter leur personnage par les faux discours du monde, tandis que leurs propres misères les réduisent à rien. Il est enfin le symbole du démon, des Juifs, des mauvais rois<sup>20</sup>, du prince de la terre<sup>21</sup>, du superbe en général, et du prince orgueilleux<sup>22</sup>.

La légende du rhinocéros est en tout point celle de la licorne; et le moyen âge, comme on sait, en fait l'application à l'un ou à l'autre, suite de la confusion existante entre les deux animaux. « Lorsque les rhinocéros sont saisis par les chasseurs, dit Jacques de Vitry (+ 1244), ces animaux remplis d'orgueil meurent uniquement de colère. Il n'y a pas de chasseurs, si forts qu'ils soient, qui puissent s'en rendre maîtres. Pour y parvenir, ils présentent à leur regard une vierge belle et bien parée; celle-ci ouvre son sein, et aussitôt, oubliant toute sa férocité, l'animal vient se reposer sur le sein de la jeune fille, et est pris alors dans un état d'assoupissement. » — « Le monocéros ou licorne, est une autre bête, espèce de monstre horrible qui a un affreux mugissement. . . pris, on peut bien le mettre à mort; mais il n'y a aucun moyen connu de le dompter<sup>23</sup> (??).

Meister Rumsiant, poète allemand, contemporain de Jacques de Vitry, dit en parlant de la licorne : « Un animal a (excité) la furie impitoyable — de tous les chasseurs: c'est l'unicorne, *das ist das Einhorn*. — Longtemps on le chassa. Nul ne put le prendre. — Pourtant le prit, ainsi qu'il m'a été dit, — une pure, simple, soumise vierge. — Voyez : alors il commença à être fatigué (à approcher de sa

<sup>11</sup> « C'est Dieu qui les a tirés de l'Égypte : l'élevation de ce peuple est semblable à celle des cornes de l'oryx. » (Chap. xxiii, vers. 22; édition de Th. Desoer.)

<sup>22</sup> « La voix du Seigneur brise les cèdres; le Seigneur brise les cèdres même du Liban. — Sa voix les fait sauter comme de jeunes taureaux; elle fait bondir les montagnes du Liban et du Saron comme les petits des licornes. » (*Psaum. xxviii*, vers. 5 et 6; édition de Th. Desoer.)

fatigue, *da begondê er siner muede nahen*). — Il se plaça dans le sein de la vierge, — et se rendit à elle captif, de sa propre volonté. — Puissants, forts et grands (qu'ils étaient), — tous les chasseurs n'avaient pu l'atteindre; — mais, du moment qu'il se fut livré à elle, captif, — sa chair fut toute fraîche abattue; — un chasseur le tua avec la pointe (l'épieu, le fer de lance).

(On reconnaît ici la gravure donnée à la page 62.)

« La glose nous dit, et c'est vérité : — Dieu eut beaucoup de ressentiment durant bien cinq mille ans, — et jusque-là, grand nombre de morts — furent retenus en l'enfer. — Mais, (ô) Fils unique de Dieu, ici-bas te chassa — ton père, lorsqu'il nous racheta de bien des maux. — Il te chassa (vers) nous, au corps de la pure vierge, — comme on chasse l'unicorne<sup>1</sup> — dont toutes filles et toutes femmes sont affolées. — Or cela n'était sûrement pas ce que te demandait celle — qui te mit enfant au monde. — Dieu te chassa ensuite bien trente-trois ans. — Et, pour nous, fut accompli ce que ton père avait dit :

« Als man den Einhorn jeit  
Des alle Meide und elliu Wib getiuret sint  
Das sie dir niht wol beheit  
Diu ze Kinde dich gebar. »

(Les derniers vers contiennent une équivoque dont la crudité naïve serait, de nos jours, assez choquante en un pareil sujet : tout ce texte, d'ailleurs, est entièrement dépourvu de ponctuation.)

Enfin, obligé de nous borner dans une matière qui tiendrait un volume, si nous faisons connaître tous nos matériaux, nous donnerons ici, d'après le *Der beschlossenen (sic) Gart des Rosenkrantz Marie* (n° 65 r° et v°), l'explication mystique de la licorne, symbole de Jésus-Christ, lorsqu'elle est venue s'approprier dans le sein de la Vierge : cet ouvrage curieux a été imprimé entre 1484 et 1492.

« Elle (Marie) est la vierge qui a apprivoisé dans son sein virginal l'impétueuse et sauvage licorne, ainsi qu'il est écrit au chapitre *Renoecrontis* (sic), de la licorne, animal si furieux, si impétueux et si fort, qu'il ne peut être pris par aucun artifice des chasseurs, sinon par une belle vierge, dans le giron de laquelle il se couche, et y repose tranquille, doux et apprivoisé; de manière qu'il y oublie toute sa force et son impétuosité et en perd toute conscience. La licorne est le Christ, à la puissance duquel nul ne saurait résister : le Christ, fils de Dieu, que l'on vit si emporté et si furieux, lorsque, pour une seule pensée (d'orgueil), il précipita hors du ciel Lucifer et les siens, et qu'il chassa du paradis Adam et Ève, pour avoir mordu à la pomme, et qu'il noya le monde entier par le déluge, et fit périr les Sodomites par le feu et le soufre; et autres choses semblables.

<sup>1</sup> Cet animal n'est pas la licorne, nous dit-on; il a un autre nom. Pour nous tenir au sens rigoureux, nous avons traduit *Einhorn* par *unicorne*; cependant Münster ne l'appelle pas autrement que *licorne* (voy. plus loin, à la note additionnelle). — On ajoute : « Il est représenté dans le *Physiologus* allemand publié par Karajan, éditeur de Vienne, et il est probablement aussi dans les *Bestiaires* publiés par le P. Cahier (*Mélanges d'archéologie*). » — S'il n'est pas question de la *licorne*, le moyen âge connaît donc un troisième animal qui partage avec le *rhinocéros* (par confusion de nom) le privilège de ne pouvoir être pris que sur le sein d'une vierge, également figure de la Vierge Marie. Nous n'avons plus le temps de faire cette recherche; nous nous bornons à signaler l'observation et les sources indiquées.

« La licorne était ainsi impétueuse et furieuse dans le ciel et sur la terre, jusqu'à ce que l'illustre Vierge Marie Notre-Dame la reçût gracieusement dans un château, dans sa maison, c'est-à-dire, dans le sein de son corps virginal, et l'endormit avec sa chair virginale<sup>1</sup>, dans laquelle elle se mut (remua) selon la divinité, d'une manière incompréhensible et miséricordieuse, afin que les chasseurs payens et Juifs pussent la prendre, et qu'elle pût être conduite volontairement à la mort, et être crucifiée, comme l'entend la glose sur Job (chap. xxxix, vers. 9 et suiv.): « Ne voulez-vous pas servir la licorne, qui meurt d'indignation, alors qu'elle se voit prise; de même, le Christ est mort par un effet de son indignation contre le péché. C'est en ce sens qu'il a dit : *Abii amarus* (Ézéchiel, chap. iiii, vers. 14); — je m'en allais plein d'amertume dans l'indignation de mon esprit; c'est-à-dire, je m'en allais volontairement plein d'amertume; *scilicet*, plein d'amertume de ma douleur, à cause de l'indignation de mon esprit contre le péché. » — Voici la traduction de Le Maistre de Saci : « L'esprit aussi m'éleva, et m'emporta avec lui, et je m'en allai plein d'amertume, et mon esprit rempli d'indignation; mais la main du seigneur était avec moi qui me fortifiait. »

Malgré ce qui précède sur la licorne, et l'application de sa légende remontant au vi<sup>e</sup> ou vii<sup>e</sup> siècle, notre devoir, maintenant, est de faire connaître une idée bien différente, émise sans contradiction, il y a quelques années, devant une réunion d'archéologues, d'antiquaires, de savants professeurs et d'hommes éminents à divers titres. Son auteur la produisait comme principale argumentation contre ce qu'avait de trop absolu (à propos des modillons de Saint-Pierre de Poitiers) un système qui tendrait à reconnaître une pensée symbolique dans ces milliers de figures sculptées sur les chapiteaux. « A l'appui de son opinion il ne citera, dit-il, qu'un seul fait qui lui a été rappelé par plusieurs membres du congrès [de Tours] : A Caen, sur l'un des chapiteaux de l'un des piliers de la belle église de Saint-Pierre, on voit le philosophe Aristote marchant à quatre pieds et sa maîtresse montée sur son dos, un fouet à la main; — Palmerin d'Angleterre traversant la mer à genoux sur sa bonne épée; — la LICORNE poursuivie par les chasseurs et se réfugiant dans le sein d'une jeune vierge (la légende voulait que cet animal ne pût être pris que par une vierge); — emblèmes qui peuvent avoir pour but de prémanir l'homme contre les dangers de l'amour, en montrant dans quel aveuglement, dans quel excès il peut précipiter les plus forts et les plus sages, mais qui n'ont rien de religieux; qui sont empruntés, non aux livres saints, mais aux romans de chevalerie; non aux légendes de l'Église, mais à celles dont l'Église blâmait l'usage<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Boîte IX, Carte 547. — <sup>2</sup> B. XIII, C. 225; B. XIV, C. 572; B. 4, CC. 887 et 888; B. 16, C. 657; B. 22, C. 2952; B. 24, C. 4262. — <sup>3</sup> B. XIV, C. 482. —

<sup>1</sup> Par ce motif, que la licorne est devenue le symbole de la virginité de Marie, elle accompagne les images de sainte Justine et de saint Cyprien l'enchanteur, martyrs du iv<sup>e</sup> siècle; mais quelquefois les deux saints portent aussi des *épées*, instruments de leur supplice.

<sup>2</sup> Le savant et aimable ecclésiastique contre lequel les coups étaient dirigés a répondu en publiant l'*Histoire de la cathédrale de Poitiers* (2 vol. in-8°); et son livre sera désormais le modèle des monographies religieuses. Est-ce à prétendre qu'il soit exempt de toute erreur dans les explications des sculptures? Nous ne le pensons pas; mais on dira de M. le chanoine Auber, comme du cardinal Baroniüs : « Quand on entre le premier dans une carrière immense et très-épineuse, il est permis de faire des faux pas. » Nous en savons quelque chose pour notre compte, nous qui nous estimerions encore heureux si le nombre de nos fautes ne surpasse pas ici le nombre de nos pages. Relativement aux mo-

<sup>4</sup> B. 22, C. 2952. — <sup>5</sup> B. 18, C. 838. — <sup>6</sup> B. 22, C. 2951. — <sup>7</sup> B. 9, C. 680. — <sup>8</sup> B. 17 bis, C. 229. — <sup>9</sup> B. 5, C. 964. — <sup>10</sup> B. 17 bis, C. 230. — <sup>11</sup> B. 13, C. 863. — <sup>12</sup> B. 18, C. 1172; B. 24, C. 4262. — <sup>13</sup> B. 22, C. 2952. — <sup>14</sup> B. 16, C. 1139. — <sup>15</sup> B. 24, C. 4265. — <sup>16</sup> B. 24, C. 4269. — <sup>17</sup> B. 24, CC. 4262 et 4263. — <sup>18</sup> B. 24, C. 4263. — <sup>19</sup> B. 15, C. 136. — <sup>20</sup> B. 18, C. 1172; B. 22, C. 2952. — <sup>21</sup> B. 18, CC. 1170 et 1171. — <sup>22</sup> B. 18, CC. 1170 et 1173. — <sup>23</sup> B. 25, C. 505.

*Note additionnelle.* L'histoire symbolique de la licorne a été traitée au commencement de ce siècle, avec autorité et science, par l'évêque de Seeland, feu le docteur Frédéric Münter (*Sinnbilder*, ut supra, 1<sup>re</sup> partie, page 41 et suiv.). M. Cyprien Robert, dans son cours d'Hiéroglyphique chrétienne (*Université catholique*, tome VI), et récemment les auteurs de la *Monographie de la cathédrale de Bourges*, les RR. PP. Charles Cahier et Arthur Martin, et de la société de Jésus, sont revenus sur cette intéressante question. Ces derniers ouvrages sont dans toutes les mains; il est inutile d'en parler, et nous n'éprouvons qu'un regret, c'est de n'avoir pu les consulter, lorsque, loin de Paris, nous avons fait la note actuelle. Mais le traité de symbolique du docteur Münter est moins connu en France, puisqu'il n'est pas traduit. On lira donc, avec plaisir et avec fruit, son chapitre de la licorne, et d'ailleurs les recherches précédentes seraient incomplètes si l'on n'y joignait la pensée de ce savant évêque sur l'origine du symbole chrétien.

I. « La licorne, *das Einhorn*, joue un rôle important dans les mythes de la doctrine de Zoroastre. L'existence de ce bel animal fut longtemps révoquée en doute, même lorsque des relations à peu près certaines eurent témoigné qu'on l'avait vu au xv<sup>e</sup> siècle, près de la Kaaba de la Mecque. Mais, depuis que Turner a rapporté qu'il habitait les hautes montagnes du Tibet, on recommence à le prendre avec plus de certitude, comme réellement existant, quoique ce soit une espèce extrêmement rare. A commencer par Ctésias, beaucoup d'auteurs de l'Antiquité en font mention, et, bien que leurs descriptions ne s'accordent pas tout à fait entre elles, il en résulte cependant qu'il a dû appartenir au genre des chevaux ou des ânes, et que son signe caractéristique était une corne droite ou courbée, au front. Il est décrit comme étant très-craintif et sauvage, ce qui lui fait chercher la solitude et le rend très-difficile à prendre. Sa corne passait chez les anciens pour un contre-poison certain, au point que des coupes faites de cette corne auraient neutralisé l'effet du poison. De là venait que, dans l'Inde et en Perse, la licorne était un animal pur. . . . »

(« La main de justice surmontant le sceptre (??), *die Main de Justice auf dem Scepter*, remise aux rois de France, lors de leur sacre, à Reims, était dit-on, faite en corne de licorne. ») — Voir sa description dans le *Trésor sacré de Saint-Denis*, ut supra, p. 124, et, p. 133, la mention de la *corne de licorne*, de « six pieds et demi et un pouce, » envoyée à Charlemagne « par Aaron, roi de Perse (sic). . . . l'an 807, » et donnée à l'abbaye de Saint-Denis par Charles le Chauve.

dillons de Saint-Pierre de Poitiers et aux figures des chapiteaux, sans croire à l'utilité, à la possibilité peut-être d'une interprétation poursuivie jusque dans les détails, nous écrivons de nouveau qu'on ne peut s'empêcher de répéter, avec l'auteur de cette belle monographie : « Ceux-là seuls ne connaissent pas le christianisme, ou vont jusqu'à méconnaître son esprit, qui se persuadent trouver, dans les figures grotesques de ses temples, autre chose que l'animation sensible d'une pensée religieuse. »

« Les Perses représentaient cet animal merveilleux sous une forme plus simple et plus grande que nature. Nous le voyons sculpté dans des proportions colossales sur les murs de Persépolis; avec et sans ailes, en lutte avec le lion, qui l'attaque par derrière. On en a aussi des représentations réduites; je possède un petit vase d'airain, de la forme d'un encrier, où il est figuré combattant avec le lion. . . . »

(« Ce vase fut trouvé en construisant une route militaire dans le Caucase. La représentation elle-même garantit son antiquité. La licorne a les sabots pleins et non fourchus. Comparez *Link*, page 181, où le contraire est soutenu. »)

II. « Si dans le paganisme oriental la pureté et la force étaient exprimées symboliquement par la représentation de la licorne, cet animal reçut néanmoins chez les plus anciens chrétiens, autant qu'il est permis d'en juger, une tout autre signification. Car, chez ces derniers, il n'était question que de la *corne*, pour en faire le symbole de la croix<sup>1</sup>; probablement, en vue de la vertu qu'on lui attribuait, de rendre inoffensifs tous les poisons; vertu que les chrétiens transportèrent du mal physique au mal moral.

« La corne de la licorne (à laquelle il a déjà été fait allusion dans l'Ancien Testament) ne peut être assimilée, dit Justin le Martyr, dans le *Dialogue avec Tryphon*, à aucune autre chose, si ce n'est aux signes qui représentent la croix. Il dit encore : « Parmi toutes les espèces de cornes, la licorne seule est l'emblème de la croix. » Tertullien en fait mention dans le même sens, au troisième livre « *Contre Marcion*, chap. xix, disant que, par cette corne, on ne désignait pas le rhinocéros unicolore, mais le Christ, parce que le poteau de la croix est unicolore (c'est-à-dire, formé d'une tige unique); et au livre *Contre les Juifs* (s'il en est l'auteur), chap. x, il dit à peu près la même chose; avec la différence seulement que, dans ce passage, il paraît faire allusion à la corne du rhinocéros.

« Il est possible que l'impropriété et le mauvais goût de cette allusion aient été sentis plus tard. Dès lors on adopta, à l'imitation de l'Orient, l'animal tout entier comme symbole; et Grégoire le Grand lui-même ne se fait pas scrupule, dans son Commentaire sur Job, d'assimiler l'âne sauvage au Christ, refusant d'en-

<sup>1</sup> Ou du pieu même de la croix, ou de la cheville appliquée au milieu du montant, et sur laquelle les crucifiés étaient comme à cheval, ἐφ' ᾧ ἐπαρχοῦνται οἱ σταυρούμενοι (sur laquelle posent les crucifiés), ainsi que dit Justin, *Dialogo cum Tryphone*. (Johs, Augsburg, page 276. Le livre *Adversus Judæos*, parmi les écrits de Tertullien, chap. x, cité plus bas, donne la même définition : *unicornis autem medio stipite palus*, aux unicolores (est) un pieu au milieu de la tige.) Irénée aussi, *Adversus Hæreses*, tome II, page 42 (Massuet, chap. xxiv, page 151), parle, mais sans faire allusion à la licorne, des cinq bouts de la croix : *et unum in medio, in quo requiescit qui cruci affigitur* (et un, au milieu, sur lequel repose celui qui est attaché à la croix). — Sur ce petit siège, *sedile*, appliqué à la croix, voyez Henrici Kippingii, *De cruce et cruciariis*. »

Le docteur Münster, qui, sans doute, connaissait Molanus, édition Paquet, se borne cependant à cette seule autorité. Quoi qu'il en soit de cet oubli, les passages de Justin, de saint Irénée et de Tertullien, à propos de la proposition que la corne du rhinocéros est le symbole de la croix de Jésus-Christ, se trouvent au Supplément du IV<sup>e</sup> livre de Molanus, pour le chapitre iv (*De Historia SS. imaginum et picturarum*, in-4<sup>o</sup>, Louvain, 1771, page 424). Il s'agit de savoir si le Christ élevé en croix était assis sur un chevalet, *equileo insederit*. La gravure empruntée au livre de Juste-Lipse, *De cruce*, offre le chevalet taillé en vive arête, et sortant du milieu de la croix, à l'instar de la corne du rhinocéros (qui sort du milieu de son front). Mais rien ne prouve que la croix de Jésus-Christ ait ainsi reçu cette addition de cheville ou de chevalet, placé horizontalement dans le pieu ou montant de la croix, pour soutenir le corps des crucifiés. En tout cas, l'usage avait prévalu, dans les représentations les plus anciennes du crucifié, de suppléer au chevalet par le *suppedaneum*, tablette horizontale, supportant les pieds du Sauveur.

tendre les discours du diable, qui (au désert) ne peut rien obtenir de lui : *Contemnit multitudinem civitatis; clamorem exactoris non audit.* (Und selbst Gregor der Grosse trug kein Bedenken, im Commentar über den Hiob (Buch XXX, cap. XVIII, zum XXXIX cap. Hiob's), den wilden Esel mit Christo zu vergleichen, der die Stimme des Teufels nicht gehört habe, weil dieser ihm nichts habe anhaben können.)»

(Voir Job, chap. XXXIX, vers. 5, 6, 7 et 8; et le symbole de l'âne, page 196, à la note 125.)

« Cette allégorie s'étendit davantage, quand on raconta de la licorne qu'elle ne pouvait être prise sans qu'une vierge lui ouvrit son sein : alors, elle arrivait, posait sa tête dans le giron de la jeune fille, s'endormait, et devenait ainsi la proie des chasseurs. Cette fable que Grégoire rejette parce qu'il l'avait entendu raconter du rhinocéros est rapportée avec grande confiance par l'archevêque de Séville (Isidore). Et, de cette manière, la licorne devint une image du Christ; la jeune fille devint la Sainte Vierge; et, le tout, un symbole de l'incarnation de Notre-Seigneur. Dans la suite, la licorne passa dans les armoiries des familles nobles, et devint même l'un des supports des armes d'Écosse, puis des armes de la Grande-Bretagne, après la réunion avec l'Angleterre. Ainsi on ne se contenta pas du seul sens religieux de cette figure: on y ajouta la force et la bravoure attribuées à la licorne; et, de la sorte, on en fit un emblème de toutes les vertus guerrières et morales.»

(« J'ai traité cette matière plus au long dans mes *Recherches sur l'origine des Ordres de chevalerie du royaume de Danemarque*, in-8°, Copenhague, 1822, p. 59. »)

III. « Parmi les restes du plus ancien art chrétien, je n'ai trouvé aucune trace de ce symbole. La corne seule, à laquelle pensaient principalement les chrétiens, n'était pas propre aux ouvrages d'art, quelque simples qu'ils fussent alors; et comme notre connaissance se réduit presque à ceux que l'on voit à Rome et dans l'Occident, nous ne pouvons même pas décider si l'Orient a jamais fait usage de ce symbole. Nous le trouvons d'abord en Allemagne, peu avant la période carlovingienne. Le plus ancien monument parvenu jusqu'à nous (??) est une crosse en ivoire, qu'on montre encore à présent à Fulde, et qui fut en la possession de saint Boniface ou de saint Sturm<sup>1</sup>, premier abbé institué par lui à Fulde. Dans la courbure de cette crosse, est une licorne à genoux (??) devant une croix.»

(« Voyez la copie dans mes planches lithographiées (I<sup>re</sup> partie, pl. I, n° 11). Elle est tirée d'Eckard, *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, etc. t. I, p. 640. »)

« Ce monument est donc du VIII<sup>e</sup> siècle (lisez du XII<sup>e</sup>). On l'explique comme

<sup>1</sup> C'est Sturm, en latin *Sturmius*; mais en France on le nomme Sturm ou Sturmes. (Voyez le *Martyrologe universel* de Claude Chastelain, chanoine de l'Église de Paris, in-4°, 1709; — et la traduction française d'Alban Butler, par l'abbé Godescard : *Vies des pères, des martyrs et des principaux saints*, in-8°, Lyon, 1818.)

<sup>2</sup> La crosse prétendue de saint Boniface, ou de saint Sturm, est tout simplement une crosse à serpent du XII<sup>e</sup> siècle, et, probablement, ce motif aura empêché le P. Martin de la publier dans le *Bâton pastoral*, où il aurait dû la placer au VIII<sup>e</sup>. — Dans le dessin donné par Eckhart et copié par le docteur Münter, nous ne savons reconnaître qu'un agneau (une licorne si l'on veut) portant la croix en manière d'Agneau pascal, comme à la crosse de Bâle donnée ci-dessus, pages 72 et 132. Les deux monuments ont beaucoup d'analogie entre eux et avec la seconde crosse du prince Soltikoff, citée page 63, quoique celle de Fulde soit plus grossière : du reste, ils sont tous les trois de la même

un symbole de l'abbaye de Fulde (??), située dans une solitude, puisque la licorne aime la solitude. Une seconde figure contemporaine représente Troandus, grand seigneur de ce temps, qui avait fondé le monastère de Holzkirchen, dépendant de Fulde, parce que son fils unique avait été, selon la tradition, tué à la chasse par un animal unicolore inconnu. Il tient une licorne dans ses bras. » (*Ibidem*, et à la planche I, n° 12.)

« Cette tradition est une fable. Jamais il n'y eut de licornes en Allemagne; mais la licorne qu'embrasse Troandus sera le symbole du monastère fondé par lui.

« Une troisième représentation se prend d'une peinture tirée d'un vieux manuscrit, où Radegaire, troisième abbé de Fulde, qui vivait au commencement du ix<sup>e</sup> siècle, est debout dans un édifice, le bâton pastoral à la main, et, près de lui, se voit une licorne qui s'élançait sur un troupeau de brebis, et le met en fuite. C'est l'image de l'expulsion des moines dégénérés (??), que cet abbé trouva nécessaire. Ici la licorne est donc l'image de la discipline et de la chasteté monacales (??) (Voyez page 372, et à la fin de la note). Dans les représentations postérieures, elle est appliquée, sans aucun doute, à la Conception immaculée. Il se trouve des licornes sur des peintures du xv<sup>e</sup> siècle, dont quelques-unes ont été décrites en détail, mais sur lesquelles nous ne pouvons nous arrêter ici, attendu qu'elles sont trop rapprochées de notre époque. »

(« L'une d'elles, qu'on dit être de la main du roi René de Naples, est conservée à Aix, et reproduite en gravure par l'atlas du *Voyage dans les provinces du Midi de la France*, de Millin, t. II, pl. XLIX et p. 345. Une autre est dans la bibliothèque grand-ducale, à Weimar. Voyez mes *Recherches*, ci-dessus citées, p. 62. ») (*Sinnbilder und Kunstvorstellungen der alten Christen*, in-4<sup>o</sup>; Altona, 1825, 1<sup>re</sup> partie, p. 41.)

Il n'est pas permis d'abandonner le docteur Münter sans montrer la nouvelle inadvertance de ce savant prélat, qui n'est guère plus heureux avec la représen-

époque, et ils ont vu le jour en Allemagne dans les mêmes contrées. Ajoutons que les viii<sup>e</sup>, ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles n'ont jamais montré de crosses *historiées* (voyez le *Bâton pastoral*). Cependant nous trouvons plus loin, page 433, qu'en parlant de la crose (lisez bâton d'appui) de saint Remi de Reims, mort vers 533, le P. Paquet dit *argenteam cambutam figuratam*, que l'on traduit quelquefois (voyez page 447) par les mots *argent ciselé*. En effet, le bâton de saint Remi ne porte pas de figures d'hommes ou d'animaux.

Nous aurons tout à l'heure à reprocher une seconde erreur au docteur Münter, habile critique littéraire et très-bon connaisseur en fait d'antiquités classiques; mais, lors de son voyage en Italie, il avait négligé les monuments chrétiens, qu'il n'a guère étudiés, comme il le dit lui-même, que dans les auteurs italiens. Voici ses propres paroles : « Nos considérations sur les anciennes œuvres de l'art chrétien se bornent à celles qui ont été produites par le pinceau, le ciseau, le burin et d'autres instruments de la plastique : l'architecture en est totalement exclue. Des travaux importants, de nombreux écrits lui ont été consacrés, principalement par les savants italiens : qu'il me soit permis d'y renvoyer mes lecteurs; je ne pourrais que les copier, sans apporter une connaissance spéciale; car j'avoue qu'à l'époque où il me fut donné de contempler les produits de l'Antiquité, j'éprouvais bien aussi quelque admiration pour les débris de l'architecture chrétienne; mais ce qui m'attirait surtout, c'étaient les œuvres plastiques de l'Antiquité : et je ne puis que regretter sincèrement d'avoir consacré trop peu d'attention alors à celles du christianisme, me laissant absorber presque sans partage par la supériorité de l'art romain et grec, en Italie et en Sicile. » (*Sinnbilder*, etc. ut supra, 1<sup>re</sup> partie, p. 5, § 2.) — Dans son *Avant-propos* de la II<sup>e</sup> partie, le docteur Münter annonce qu'il s'est appuyé presque exclusivement sur Bottari; cependant, pour les représentations remarquables, il cite quelquefois, dit-il, les planches d'Aringhi et de Bosio, qui eut la gloire d'écrire le premier sur ce sujet d'érudition; mais les planches insérées dans les trois ouvrages sont à peu près les mêmes, Aringhi et Bottari s'étant servis des cuivres de Bosio, ce qui fait que l'ouvrage primitif est peu recherché aujourd'hui.



tation de Radegaire, troisième abbé de Fulde, qu'avec le bâton pastoral prétendu de saint Boniface (+ 755), ou de saint Sturme, mort quatre ans après l'illustre martyr. Nous avons examiné la gravure qu'en donne le père Christophe Brower (*Fuldensium antiquitatum*), et, selon notre conviction, loin d'être contemporaine de Radegaire, la peinture remonte à peine au x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle. L'architecture, les cheveux de l'abbé, sa crosse, son costume, conduiraient même à une date plus rapprochée; mais le père Brower était mort en 1617, et l'on connaît assez les infidélités des graveurs du xvii<sup>e</sup> siècle. (Voy. la note 288, p. 474.) Nos réflexions n'enlèvent rien au mérite des *Antiquités de Fulde*, ouvrage exact et justement estimé : il est certain, du reste, que Georges d'Eckhart ou Eckard (+ 1730), lui a emprunté sa gravure; exemple déjà donné par Mabillon dans les *Annales bénédictines*. (Voyez l'édition de 1739, tome II, page 389.)

Puisqu'il ne nous a pas été possible, malgré notre excellent dessin, de mettre sous les yeux du lecteur cette licorne impétueuse (cheval unicolore, aux pieds fourchus), excitée par un pasteur orgueilleux et dissipant les timides brebis, nous donnerons du moins la traduction de treize vers, faits jadis à l'occasion du prétendu portrait, et rapportés par Brower (*ut supra*, page 89). Nous allons rejeter au bas de la page un extrait de la *Glose interlinéaire*, qui, de l'avis de notre camarade et ami M. Stengel, pourrait s'appliquer à Radegaire, dont la licorne impétueuse serait alors le symbole personnel<sup>1</sup>.

« Ce personnage (dit le Père Brower, en exposant les griefs contre Radegaire, in *Ratgario quid culpatum*) a été mentionné dans les anciennes *Annales des Francs*, où on lit à l'année 818 : « Radegaire, abbé du monastère de Fulde, accusé par ses frères et convaincu, est déposé, et convictus, deponitur. »

« Les membres de la communauté, encore dans la vivacité de leurs ressentiments, s'exprimèrent sur son compte sans ménagement; Candide en particulier (dont l'écrit se trouve toutefois mutilé dans ce passage) rapporte, au nombre des sujets d'accusation contre l'abbé, « la rigueur d'un pasteur emporté, indiscreti pastoris, sous l'administration duquel bon nombre de moines, auraient été renvoyés vers d'autres monastères, sous prétexte de recevoir quelque emploi utile; et cela, comme s'exprime Candide, « pour lui avoir fait les moindres réponses, en des termes indispensables, propter quamdam parvisimam responsionem necessariæ dictionis. » Et (ce qui dans le temps donnait lieu à un spectacle et à des récits déplorables) on vit des vieillards, même décrépits, senes atque decrepiti, traînés malgré eux, sans nulle pitié, vers des demeures nouvelles. C'est pourquoi Modeste, dans le livre en question des poésies de Candide, a donné un dessin remarquable de Radegaire, ayant près de lui un monocéros, qui dirige sa corne et s'élançait contre un troupeau de brebis; et il ajoute les vers de Candide :

<sup>1</sup> « Frapper homme ou femme de la corne, c'est mal gouverner, soit l'âme, soit le corps, on s'est scandaliser le disciple par un langage violent : « Percutere cornu virum, aut mulierem, est non gubernare animam, et corpus, vel, effrenato sermone, alicujus discipulum scandalizare. » (Sur l'*Exode*, chap. xxxi.) Ce chapitre, contient les « Ordonnances de justice » (lois civiles, règlements de police), que Dieu ordonne à Moïse de proposer au peuple d'Israël, touchant les serviteurs, les larcins, les querelles, les homicides, la peine du talion, etc. — Le passage de la *Glose interlinéaire* est peut-être contemporain de la peinture, Anselme de Laon, auteur de la *Glose*, étant mort en 1117, et non en 1109, comme nous avons dit, page 36, en le confondant, quant à la date de la mort, avec saint Anselme, autre célèbre théologien du xi<sup>e</sup> siècle, d'abord abbé du Bec en Normandie, puis archevêque de Canterbury.

« Cependant, il arriva qu'épuisé par la vieillesse et la maladie, Sturm, fondateur et premier abbé du monastère de Fulde, quitta aussi la lumière de ce monde pour passer, c'est notre foi, au sein de la lumière éternelle. Après sa mort, d'une acclamation unanime, on élut régulièrement Bangolf, gros et robuste enfant de Germanie, *larya Germanica proles*, en qualité de père, antérieurement désigné, à juste titre, par la bouche même de son prédécesseur. Bientôt, se retirant, *jam cessante*<sup>1</sup>, il eut pour successeur Monocéros, qui (chose triste à dire) n'avait pas honte de faire souffrir les vexations les plus déraisonnables au troupeau que le hasard lui avait fait confier; jusqu'à ce que, contraint par une force supérieure, il abandonnât le pâturage, les fontaines limpides, les lieux charmants et les hautes étables, et s'éloignât, par la fuite, du royaume de ses aïeux.

« Dulcia namque loca et stabula alta, coactus,  
« Descriit, atque fuga regnis decessit avitis<sup>2</sup>. »

Il est donc certain que l'abbé Radegaire vécut en désaccord avec ses moines, que de graves violences peuvent lui être reprochées, et que, sur l'ordre de Louis le Débonnaire, il fut obligé, vers 818, de quitter l'abbaye et de se démettre de ses fonctions. Que reste-t-il maintenant de cette application de la licorne prise en bonne part, frappant des moines dégénérés, et symbole prétendu de la discipline et de la chasteté monacales?

Cette opinion de l'évêque de Secland, fournie par Eckhart, comme nous allons voir, a égaré de même l'auteur de la *Symbolique de l'art chrétien et de l'iconographie chrétienne*, qui se fonde sur l'anecdote de Fulde pour voir dans la licorne le symbole de la vie claustrale, de la discipline monacale et de la solitude contemplative (au mot *Einhorn*). Au surplus, le père Brower a pu donner lieu à ce malentendu, lorsque en marge du récit il analysait ainsi le dessin de Modeste: « La rigueur excessive représentée par une figure de licorne, *Monocerosis schematic austeritas expressa*. » Cependant, en regard des vers de Candide, il fait de la licorne le symbole personnel de Radegaire, *Ratgarius monoceros*.

Avant de quitter le père Brower, il faut savoir qu'en citant la peinture de Modeste nous entendons parler du sujet primitivement composé par ce moine, et non de la miniature même qui a servi au graveur des *Antiquités de Fulde*. Celle-ci, avons-nous déjà dit et répété avec intention, est du x<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle; donc le manuscrit d'où elle sort n'est qu'une copie plus récente des vers épiques de Candide; car le poète et l'artiste étaient contemporains.

Dans le chapitre du *Costume ou habillement des moines de Fulde, leur régime et leur règle* (chap. xvi, *ut supra*, page 169), l'auteur débute ainsi: « Un collègue de

<sup>1</sup> Voir ci-après le récit de Mabillon, qui nous justifie de n'avoir pas voulu trouver, dans les mots *jam cessante*, la mort de l'abbé Bangolf.

<sup>2</sup> Christophe Brower, *S. J. Fuldensium antiquitatum libri IV*. in-4° oblong, Anvers, 1612, liv. 1, page 89. — On reconnaît ici une réminiscence de ces vers de Virgile, décrivant la fuite du taureau vaincu par son rival.

Multa gemens ignominiam plagasque superbi  
Victoris, tum, quos amisit inultus amores  
Et stabula adspectans, regnis excessit avitis.

(*Les Géorgiques*, liv. III, vers 226, 227 et 228.)

Candide, Modeste, qui exerçait l'art de la peinture, a donné, dans un manuscrit très-ancien sur parchemin, quelque modèle du costume antique. Nous sommes d'avis que la postérité ne doit point ignorer ce dessin, bien que, de nos jours, il soit bien peu d'amateurs des tristes *casques*, pour parler comme Martial, et qu'on dise plutôt, comme le berger de Calpurnius : « Ah ! plutôt à Dieu que je n'eusse pas sur le corps ce grossier vêtement de campagne ! » — « Etsi rarus amator jam sit *tristium lacernarum!* Sed,

« O utinam nobis non rustica nobis inesset ! »

Et, plus bas, la gravure, tirée du manuscrit que le père Brower vient de rappeler, montre Candide lui-même, tenant un livre ouvert dont il indique un passage à Modeste assis devant lui. On lit au-dessous : « Ceci doit être la représentation (du costume, de la tenue) d'un prier, dans laquelle on nous fait voir Candide et Modeste *conversant* entre eux. » — « Prioris id esto schema, quo Candidus et Modestus dissertantium inter se ritu componuntur. »

Nous allons maintenant donner le passage d'Eckhart, seule autorité citée par le docteur Münter, afin de faire mieux juger, après ce qui précède, le parti que celui-ci en a su tirer :

« Parmi les ruines de l'ancienne basilique (de Fulde), on a trouvé deux pierres. L'une représente Notre-Seigneur Jésus-Christ sur un âne, donnant sa bénédiction de la main droite, et au-dessous est écrit : « Le cavalier, *Æques, sive eques.* » Plus bas, est, debout, un homme orné d'une barbe fourchue : son bras gauche embrasse un monocéros d'une espèce particulière, bondissant sous lui, et, de sa main droite, il caresse la queue de l'animal. Autour et au milieu, on lit ces mots : « Ô Christ ! que ta droite s'étende trois fois sur notre maison, *Edibus in nostris ter sit tua dextera, Christe!* »

« Je ne doute point, ajoute Eckhart, que le vieillard représenté ne soit Troandus, fondateur du monastère de Holzkirchen : ce personnage affectionne le monocéros ; c'est-à-dire l'abbaye de Fulde (??). Cette maison est comparée au monocéros, parce qu'à cette époque elle était unique en Franconie, *in Francia*; construite sur de vastes proportions, dans le désert de la Buchovie (Buchan), de même que le monocéros est représenté comme un animal unique, et vivant (*régnant*) seul dans le désert (*sur les montagnes*). Le monocéros bondit sous le bras de Troandus, qui le caresse, parce que le monastère de Fulde était à cette époque très-florissant, et que Troandus lui portait un vif attachement.

« Les moines de Fulde conservent encore, parmi les reliques sacrées de saint Boniface, une crosse dont la partie supérieure est en ivoire, ou faite de l'os d'un animal marin, et l'on croit que cette crosse fut celle de saint Boniface. Quant à moi, si cet objet est aussi ancien, je croirais qu'il a dû appartenir plutôt à l'abbé Sturme et que, peut-être, il lui a été donné par saint Boniface. Sur cette crosse est sculpté un monocéros fléchissant les genoux devant la croix (??); ce qui indique la dévotion des solitaires de Fulde envers la croix (??); ou du moins, sert à leur rappeler ce devoir.

« Le monocéros, continue Eckhart, est représenté par les anciens écrivains comme un animal solitaire et farouche en même temps. De là vient que, lors-

que Candide voulait exprimer les violences, *feritatem*, de l'abbé Radegaire, bannissant ses moines, il le compara au monocéros, en ces termes : « Bientôt se retirant, il (Bangulfe, *sic*) eut pour successeur Monocéros, etc. » (Ici sont les six derniers vers du poëte Candide, rapportés plus haut d'après le père Brower.) Dans un manuscrit authentique de ce poëme, le moine Modeste a peint la figure de l'abbé Radegaire, debout, sur la porte du monastère, et à côté de lui un monocéros poursuivant un troupeau de brebis, qu'il met en fuite, et par lequel on désigne les moines. Le monocéros a donc servi anciennement à représenter l'abbé, ainsi que le monastère lui-même. » (Georges d'Eckhart, *Commentarii de rebus Franciæ orientalis et episcopatus Wirceburgensis*, etc. 2 vol. in-f°; Wurtzbourg, 1729, tome I, page 639, § clvi.)

On peut lire aussi dans le tome II des *Annales bénédictines*, à l'année 802, l'histoire de Radegaire et de ses dissentiments avec ses moines. Mabillon est d'avis que les religieux de Fulde avaient maintenu l'esprit de concorde avec leurs précédents abbés; que Bangulff, ou Bangolff, avait renoncé *volontairement* à la prélature par goût pour la vie privée, et qu'il se retira en 802 dans un monastère de son nom, appelé jadis *Bungolf's-Münster*, sans y être déterminé par une influence étrangère, ni, comme le croyaient quelques-uns, par l'opposition de ses moines; « ce dont on trouve la preuve, dit-il, dans une supplique qu'ils avaient présentée à Charlemagne, » en l'année 811. Il ajoute que le moine Candide a mis en écrit son histoire, sur l'invitation de l'abbé Eigil, nommé à la place de Radegaire, mais son ouvrage s'est perdu; et que celui-ci, ancien élève de Sturme, fut un personnage remarquable, tant par sa noblesse que par son orgueilleuse dureté, qui enfin, après seize ans de gouvernement, amena sa déposition par ordre de Louis le Débinaire : *vir fuit non magis nobilitate prædictus, quam ferocia.* » (Page 335.)

À l'année 811, revenant sur les querelles et les discussions violentes, *dissensiones*, qui s'élevèrent à Fulde, Mabillon dit qu'elles provenaient « de l'orgueil et de la sévérité excessive, si non du zèle exagéré de l'abbé Radegaire, *ex ferocia et nimia severitate Ratgarii abbatis, ne dicam ex immodico zelo.* » (Page 367.) Il rapporte le *supplex libellus* des moines de Fulde à Charlemagne et termine par cette réflexion : « On voit, par la supplique précédente, que Radegaire avait donné lieu à ces agitations, non pas tant par un zèle ardent pour améliorer la discipline, zèle qui doit être lui-même contenu par beaucoup de prudence et de discrétion; mais plutôt par l'emportement aveugle d'un naturel violent : *sed ex cæco quodam naturæ ferocioris impetu.* Quand tel est le caractère d'un chef, s'il ne s'applique à le réprimer, de grands troubles, dans les monastères, en sont la conséquence habituelle. » (Page 370.)

Enfin, page 388, avant de donner, d'après Brower, la représentation, *schema*, de Radegaire, Mabillon écrit encore ces mots : « Le moine Modeste a montré par une image remarquable la dureté et l'emportement de Radegaire, *Ratgarii feritatem ac facinus.* L'abbé, dépouillé de son manteau monastique, *absque monastico cucullo exhibitur*<sup>1</sup>, y paraît lui-même avec le bâton pastoral, ayant, à côté de lui, la figure d'un monocéros qui s'élance, la corne dirigée contre des brebis. » (*Annales*

<sup>1</sup> D'après le P. Brower (*ut supra*, chap. xvi, page 169), l'abbé Radegaire serait ici représenté en costume d'archimandrite : *Archimandrite quidem amictum in Ratgario alicubi expressimus.* Ce chapitre xvi traite du costume ou habillement des anciens moines de Fulde, de leur régime et de leur règle.

*ordinis sancti Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ*, in-fol. Lucques, 1739, tome II, pages 335, 367 à 370, 388 et 389, 414 et 415.) La représentation de l'abbé Radegaire, mal copiée sur Brower, est à la page 389.

L'honnête et savant bénédictin ne regarde point ici *la licorne* comme le symbole de Fulde, et l'on ne trouve même pas, qu'à ces époques reculées l'abbaye ait jamais adopté cet emblème. Nous demanderons alors de nouveau si l'on peut, sur la foi du docteur Mûnter, prendre encore la peinture de Modeste pour « l'image de l'expulsion de moines *dégénérés*, » si, dans cette composition allégorique, traduction pittoresque et contemporaine d'un poème du IX<sup>e</sup> siècle, « la licorne est l'image de la discipline et de la chasteté monacales, » ou bien, « de la vie claustrale et de la solitude contemplative? »

(258) P. 63. *Note additionnelle*. Nous faisons allusion à la crosse exécutée dernièrement pour l'un de nos archevêques; mais, depuis que ces lignes sont écrites, Je père Martin nous a fait connaître (p. 112 du *Bâton pastoral*) que ce nouveau modèle, composé par lui à la demande de Monseigneur Grant, évêque de Southwark, avait été adopté en France par plusieurs archevêques ou évêques, tandis que pour d'autres prélats, conservateurs décidés des antiques usages, il avait dû reprendre, en le perfectionnant, l'ancien motif des crosses à fleur épanouie. Il est certain que nous n'avons jamais rencontré sur les crosses, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la Vierge écrasant le dragon. (Voy. l'Œuvre des Coypel.) Cette figure est donc moderne, et si elle se montre d'une manière détournée au XV<sup>e</sup> siècle, comme à la gravure 130 du *Bâton pastoral*, la chose est du moins très-rare et d'une époque où la symbolique chrétienne allait tomber en oubli.

(259) P. 64. Voyez, dans le *Bulletin des comités historiques* d'avril 1850, t. II, la charmante gravure sur pierre faite à l'Imprimerie nationale, d'après le dessin de M. Dainville; la description est à côté, p. 124. De même que la précédente, la deuxième crosse de l'ancienne église de Toussaints a été donnée au musée d'antiquités de la ville d'Angers.

(260) P. 64. Le sacerdoce fut confirmé à Aaron par le miracle de sa verge, qui fleurit dans le tabernacle du témoignage: « Elle avoit poussé des boutons, il en étoit sorti des fleurs, et (les feuilles s'étant ouvertes), il s'étoit formé des amandes toutes mûres. » (*Les Nombres*, ch. XVII, vers. 8. *Bible de Cologne*, réimprimée par Th. Desoer; Paris, 1819.)

(261) P. 64. « *Virga, Maria; flos Mariæ, Christus est*, dit saint Ambroise » (*Lib. de Benedic. Patriarcharum*, cap. IV). — Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine (*Isaïe*, ch. XI, vers. 1; édition de Th. Desoer). Le Maître de Saci traduit suivant la Vulgate: « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, etc. et *creditur virga de radice Jesse.* » Cette différence, dans la version française, prouve itérativement que, par rapport à l'explication des monuments de l'art chez les Latins, il faut s'en tenir au texte de la Vulgate ou à sa traduction littérale. (Voyez note 125, page 204 et ailleurs, nos réflexions précédentes sur le même sujet.)

(262) P. 64. *Bulletin des comités historiques* de septembre et d'octobre 1851 (t. III, p. 225). La crose de Saint-Sauveur d'Évreux est aujourd'hui conservée dans la collection archéologique qui dépend de la bibliothèque de cette ville.

(263) P. 65. Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, livre XI, traduction de M. Guizot, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, collection Brière, tome XXVIII, page 143. « Mille autres noms encore, continue le même historien (+1150), n'échapperont pas aux lecteurs ingénieux; car ils proviennent des divers artifices qu'emploie cet ennemi des hommes. Il en corrompt et il en tue des quantités innombrables. Quelle douleur! le plus souvent on les voit périr en nombreuse phalanges. Roi saint, bon Jésus, suprême pontife, préservez-nous d'être avec les damnés, atteints par l'antique serpent; tirez-nous, au contraire, purs de vice, du milieu des tempêtes de ce monde, et, par votre clémence, réunissez-nous aux saints dans votre cour céleste. Ainsi soit-il! » (Voyez, page 338, comment et en quelle circonstance les commentateurs appliquent au diable les noms d'aspic, de basilic, de lion et de dragon.)

On rapporte, dit Grégoire de Tours, que saint Jean, abbé de Moutier-Saint-Jean (dans le pays de Tonnerre), avait voulu construire un monastère nommé *Reomaüs*: et, comme les frères souffraient d'une grande pénurie d'eau, il trouva un puits d'une immense profondeur, où habitait un basilic, le pire des serpents. Par l'invocation divine, il tua le serpent, purifia le puits et rendit l'eau potable pour les frères. (*De gloria confessorum*, édition Ruinart, in-fol. Paris, 1699, chap. LXXXVII, col. 970 et 971). — Orderic Vital raconte aussi qu'en 847 Léon IV « mit en fuite, par ses prières et ses mérites, un basilic qui, retiré à Rome dans de noires cavernes, tuait de son souffle quiconque l'approchait. » Et il ajoute: « Ce bienheureux pape, au moyen d'un signe de croix, éteignit un incendie violent qui dévorait la rue des Saxons. » (*Ut supra*, livre II, tome XXV, page 435.) — Un dragon-basilic habitait, sur les bords de la Loire, une caverne où fut enterré saint Mesmin ou Maximin, abbé de Micy, son vainqueur (+ 520).

#### Symbole du Basilic.

Laissant de côté, pour le moment, ce que Pline et les anciens racontent du basilic, nous citerons d'abord, d'après la traduction de M. Guizot, deux de nos principaux historiens des croisades, Foulcher de Chartres (+ XII<sup>e</sup> siècle) et Jacques de Vitry (+ 1244): on pourra se convaincre qu'ils ont puisé leurs renseignements à la même source.

« Le basilic, dit Foulcher de Chartres, a un demi-pied de longueur; blanc comme une mitre, il a la tête marquée de lignes; il nuit, non-seulement aux hommes et aux animaux, mais aussi à la terre, qu'il corrompt et consume. Partout où il est, sa retraite est fatale; il détruit les herbes et fait périr les arbres. Il corrompt même l'air, au point qu'aucun oiseau ne vole impunément dans un air infecté de son souffle pestilentiel. Lorsqu'il marche, la moitié de son corps rampe, l'autre est droite et haute. Les serpents même frémissent à son sifflement, et, lorsqu'ils l'entendent, ils se hâtent de fuir dans quelque lieu que ce soit. Une bête féroce ne le dévorerait pas, un oiseau ne toucherait pas tout ce qu'il a mordu. Il est cependant vaincu par les fouines que les hommes mettent dans les trous où

ils se cachent (*sic*). Enfin, les gens de Pergame ont attaché les restes d'un basilic à un grand voile pour en couvrir un temple d'Apollon, remarquable par la main-d'œuvre, afin que les araignées n'y pussent faire leur toile, ni les oiseaux y voler.» (*Histoire des croisades*, chap. LXXX, dans les *Mémoires*, etc. ut supra, t. XXIV, page 272.)

Comme le lion est le roi des animaux, dit à son tour Jacques de Vitry, le basilic est le roi des serpents, et c'est pourquoi les Grecs lui ont donné ce nom de *basiliscus*, qui signifie *petit roi*. Tous les serpents le redoutent et le fuient, parce qu'il les tue seulement par son souffle; son regard empoisonné est également mortel à l'homme, et nul oiseau ne passe devant ses yeux sans être aussitôt frappé. Il est long d'un demi-pied, et marqué de taches blanches; la terre qu'il touche en est souillée et brûlée; il détruit les plantes, corrompt et tue les arbres. Tout ce qu'il atteint d'une morsure périt aussitôt; il ne se nourrit ni d'animaux, ni d'oiseaux. Dans une maison où l'on conserve la moindre petite partie du corps d'un basilic, on ne voit jamais entrer ni serpents, ni oiseaux; et les araignées n'y tendent plus leurs filets. Les fouines cependant triomphent du basilic; si l'on en fait entrer une dans le lieu où ce serpent se cache, il fuit dès qu'il l'aperçoit, et la fouine le poursuit et le tue. (*Histoires des Croisades*, livre I, dans les *Mémoires*, etc. ut supra, tome XXII, page 194.)

La puissance destructive du basilic, par le seul fait de son regard, est également consignée dans le *Gesta Romanorum* (ut supra, p. 9 et 10); aussi le basilic, qu'on tue avec un miroir (*ibid.* p. 11), est le symbole de l'orgueil, qui est le premier de tous les péchés mortels. — Voyez Raoul Rochette, sur la vertu de la peau du basilic. (*Peintures antiques inédites*, Paris, 1836, p. 99, à la note.)

Au mot *Basiliscus*, le *Sylva allegoriarum*, dit que le basilic est ailé : « C'est le serpent que les latins appellent *regulus*; le plus dangereux de tous. » On assure, ajoute dom Lauret, qu'il a le venin dans les yeux, et qu'il tue par le regard ou par le souffle. — Du Cange dit aussi : « *Regulus* est le même serpent que Pline appelle *basilic*; » puis il cite Luitprand (*Histoires*, liv. I, chap. v), qui traite des différents serpents, et ce passage d'Isidore de Séville : « Les basilics, *reguli*, comme les scorpions, recherchent les lieux arides, et, lorsqu'ils arrivent près de l'eau et y mordent quelqu'un, ils le rendent hydrophobe et lymphatique. Le *sibilus* est le même que le *regulus*. Ce nom lui vient de ce qu'il tue par son sifflement, avant de mordre ou de brûler. » (Liv. XII, *Origines*, chap. iv.)

Suivant Herrat de Landsperg, abbesse de Hohenbourg ou Sainte-Odile, en Alsace, l'Éthiopie fournit le basilic et ces dragons monstrueux dont le cerveau contient une pierre (bêzoard); et le commentaire marginal ajoute que le *basiliscus*, mot grec, ou *regulus* en latin, est ainsi nommé, parce qu'il est le *roi des serpents*. C'est pourquoi ceux qui l'aperçoivent prennent la fuite : « car il les tue de son souffle, *quia, flatu suo, eos necat.* » (*Ortus deliciarum*, écrit avant 1175, folio 14 verso, col. 2.)

Animal plus merveilleux encore, le basilic-oiseau naît d'un œuf de coq, enfoui dans le fumier. — Hormis sa queue de serpent, sa ressemblance est celle du coq. Cette fable est antérieure au christianisme. Plusieurs auteurs de l'antiquité ont écrit que le basilic provenait de l'œuf d'ibis. « Les philosophes, dit Pierius, en allèguent cette raison, que cet oiseau est fort glouton, dévorant toutes sortes

de serpents et d'animaux venimeux, et que les œufs d'icelui, nourris de leur virulente putréfaction, font naître ce pernicieux animal. A cette occasion, les Égyptiens, qui portent autrement beaucoup de révérence à l'ibis, cassent ses œufs quand ils en trouvent; à ce qu'ils n'engendrent rien de semblable. »

Malgré cette origine (du coq ou de l'ibis), le basilic n'est pas toujours représenté sous la figure d'un volatile: il est souvent dépourvu d'ailes, ou bien sa tête se termine en oiseau de proie, par souvenir peut-être du basilic-épervier des Égyptiens.

Terminons ces recherches avec dom Calmet, qui résume tous ses prédécesseurs, et réfute complètement leurs nombreuses erreurs :

« Le basilic, dit-il, est une autre sorte de serpent, qui tue par ses regards. Son nom de *basiliscus*, ou *regulus*, c'est-à-dire *petit roi*, montre qu'il est considéré comme le roi des serpents. Galien dit qu'il est jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchâtres, qui lui font paraître une espèce de couronne. Élien assure qu'il n'a pas plus d'une palme, ou quatre doigts de long [Aétius et Pline lui donnent trois palmes et douze doigts], et que son venin est si pénétrant, qu'il fait mourir les plus grands serpents par sa seule vapeur. Il tue ceux dont il a mordu l'extrémité du bâton. Il chasse tous les serpents par le bruit de son sifflement.

« Pline décrit un serpent qui tue ceux qui l'ont seulement regardé; il le nomme *Catoblepus*, parce qu'il n'élève jamais la tête, et qu'il l'a toujours penchée vers la terre; il ajoute que le basilic fait la même chose. Que c'est un serpent qui se trouve dans la Cyrénaïque, long d'environ douze doigts, ayant sur la tête une tache blanche, en forme de couronne; qu'il chasse tous les serpents par son sifflement, qu'il fait mourir les plantes, non-seulement par son attouchement, mais même par son souffle. Il brûle les herbes, et brise les pierres où il passe. Solin assure que ceux de Pergame achetèrent chèrement le corps mort d'un basilic, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans un de leurs temples; il ne lui donne qu'un demi-pied de long, et enchérit encore sur tout ce que nous avons rapporté de Pline. Dioscoride cite Érasistrate, qui rapporte les remèdes qu'on employait contre la morsure du basilic. — J'ai vu à Paris, chez les pères Récollets du faubourg Saint-Laurent, une manière de serpent, qu'on disait être le corps d'un basilic. C'est une espèce de petit oiseau, à peu près comme un coq, mais sans plumes; ayant la tête élevée, et des ailes presque comme la chauve-souris, de grands yeux, le col assez court. — (Ces dernières indications vont être rectifiées ci-dessous, par dom Calmet lui-même, dans son Commentaire littéral sur la Bible.)

« Mais, malgré tout cela, les naturalistes modernes soutiennent que le basilic est un serpent fabuleux. Galien lui-même avoue qu'il n'en a jamais vu: et comment en verrait-on, puis que sa vue est mortelle et qu'on ne peut pas même en approcher? Cependant, à entendre les anciens, qui nous en font des descriptions, on dirait qu'ils en ont nourri et examiné à loisir, et très-curieusement; mais le peu d'uniformité qu'il y a entre ces écrivains sur cet article est une raison qui nous rend leur témoignage fort suspect. Enfin les effets qu'on attribue au venin, au sifflement, au souffle, à la présence, à la piqûre de ce serpent sont si extraordinaires, que, par là-même, ils deviennent incroyables.

« Ceux qui l'ont représenté comme un jeune coq n'avaient apparemment pas



lu les Anciens, qui lui donnent tous la forme d'un serpent oblong ; ils ont suivi des bruits incertains et populaires, qui veulent que le basilic naisse de l'œuf d'un vieux coq. Mais des personnes habiles, que nous avons consultées, nous ont appris que ces prétendus basilics que l'on montrait dans quelques boutiques d'apothicaires, n'étaient autres que de petites raies, à qui l'on donnait par artifice une forme approchant de d'un jeune coq, en leur étendant les ailes, et leur formant une tête, avec des yeux postiches ; et c'est en effet ce qui est aisé à remarquer quand on est prévenu, et qu'on examine la chose de près. » (*Commentaire littéral sur tous les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par le R. P. Dom Augustin Calmet, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydrulphe, in-fol. Paris, 1724, tom. IV, p. 418. — Voir aussi, au mot *Basilic*, le *Dictionnaire historique . . . de la Bible*, par le même auteur.)

La ruse des apothicaires, au xvii<sup>e</sup> siècle, trouve son explication dans la permanence des anciennes idées, qui tenaient le basilic pour oiseau, ou plutôt pour serpent et oiseau tout à la fois. C'est sous cette dernière forme que nous le montrant les Évangiles de l'empereur Lothaire, jadis gardés à Metz et probablement écrits au monastère de Saint-Martin de Tours (Bibliothèque impériale). Parmi les monuments postérieurs, un des exemples les mieux caractérisés se voit (au même dépôt) dans la grande bible de Limoges, format atlas, n<sup>o</sup> 8 : la tête du monstre bi-forme est celle d'un oiseau de proie. Cet exemple rappelle d'ailleurs la crose prétendue de saint Bernard, citée page 465 ; mais ici le combat se passe entre le coq et le basilic : la pensée est la même.

D'une gravure de Lambécius (tom. VI, p. 308) on pourrait induire qu'en Orient le basilic approche de la forme du paon. Un autre basilic, né d'un coq, est publié par le même auteur (tom. VII, p. 401), et il fait remarquer que le moastre vint au monde en 1212, l'année même où fut élu l'empereur Frédéric II, « cet impie qui fit tant de mal au Saint-Siège. » Il paraît qu'après le moyen âge les Allemands employèrent le basilic purement oiseau comme ornement, s'il est vrai qu'on le rencontre, avec la date de 1509, sur une armure de Henri VIII d'Angleterre, conservée à la tour de Londres. Ce sont des espèces de coqs à crête rayonnante, au bec droit, mêlés dans les feuillages, et notre seule autorité pour les appeler *basilics* est la description de cette armure allemande par M. Meyrick, qui les nomme ainsi. (*Archeologia*, tom. XXII, pl. XX, et page 113.)

Nous glissons très-rapidement sur tout ce chapitre, parce que nul de nos dessins de *basilic* n'est gravé.

D'après Arnobe, saint Jérôme, Cassiodore et saint Grégoire le Grand, le basilic signifie le diable, l'ennemi le plus pernicieux du genre humain, ou son envie, par laquelle la mort est entrée dans l'univers, ou le règne du diable lui-même. En effet le basilic tue non par la morsure, mais par le souffle. Souvent il corrompt l'air par sa respiration, et tout ce qu'il atteint, même au loin, se corrompt au souffle de ses narines. C'est ainsi que le diable souffle comme des ténèbres avec ses narines, parce que, dans les cœurs des réprouvés, en proie à ses inspirations perfides, il accumule, par l'amour de la vie mondaine, l'orage des pensées multiples. Le basilic désigne encore, dit saint Bernard, les actions mauvaises et pernicieuses, toutes les erreurs et la vaine gloire.

Enfin, selon saint Jérôme et saint Grégoire le Grand, le basilic volant signifie

ou les princes des Juifs, ou les démons, ou l'Antechrist, que les Juifs accueilleront comme le Messie. « . . . De la race du serpent, il sortira un *basilic*; il en naîtra un dragon brûlant et ailé. » (*Isaïe*, chap. xiv, vers. 29, Bible de Th. Desoer.) C'est ainsi, dit saint Jérôme, *Sur Isaïe*, que, des mauvaises pensées, sortent les paroles et les actions coupables; et, le même père, *Sur Jérémie*, VIII, dit que Dieu envoie les basilics, *serpentes regulos*, lorsqu'il châtie par les démons. Enfin saint Grégoire (homélie XXXIX) voit l'homme assiégé par le démon dans ce passage d'Isaïe : « L'enfant qui sera encore à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic, et celui qui viendra d'être sevré portera sa main dans la caverne du basilic. » (Chap. xi, vers. 8.)

« Ils ont fait éclore des œufs d'aspics, dit le prophète, et ils ont formé des toiles d'araignées; celui qui mangera de ces œufs en mourra; et si on les fait couver, il en sortira une vipère. » (*Isaïe*, chap. lix, vers. 5.) Ce passage, que nous rapportons afin de montrer les croyances des Juifs et des anciens chrétiens, fournit à saint Jérôme (*Sur Isaïe*) et à saint Grégoire (*Œuvres morales*, liv. XV, chap. VIII) des commentaires moraux indiqués dans le *Sylva allegoriarum* au mot *Erumpere*, et que Santis Pagnini reprend avec plus d'étendue (*Isagogæ*, etc. ut supra, livre XI, chap. v. pag. 738). Il fait dire à saint Grégoire que « des œufs de l'aspic éclosent les hommes pervers, » c'est-à-dire, sont le symbole de l'homme pervers; et dans ce même chapitre, trop long pour être traduit, il répète que Léviathan est appelé, non-seulement serpent, mais encore basilic, *regulus*, parce qu'il commande aux esprits mauvais et aux hommes pervers.

La plupart des allégoristes mêlent, à leur insu, l'aspic et le basilic-serpent; et, sous ce point de vue, nous aurions mieux fait peut-être de les réunir en un seul article. Il est à remarquer que, dans la nomenclature des noms du diable, donnés par Orderic Vital (voy. p. 65), l'aspic ne figure pas avec le dragon, le basilic, la couleuvre et le céraste, non plus que le scorpion, quoique l'insecte venimeux soit employé très-souvent comme symbole du démon sur les bannières des Sarrasins, et d'abord des Égyptiens et des soldats de Pilate (voy. p. 177, et aussi Maternus, *De l'erreur des religions profanes*, ut supra, p. 362 et 363).

C'est dans le verset 13 du psaume xc, *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem*, qu'il faut chercher le vrai motif de la confusion entre l'aspic et le basilic. Nous ne pouvons que renvoyer à Santis Pagnini (ut supra, chap. xix, p. 74); il cite saint Augustin sans indiquer la source, et rentre dans la glose déjà produite, avec quelque étendue, à la page 339, précisément à l'occasion de ce célèbre verset, qui joue un si grand rôle dans la symbolique chrétienne.

(264) P. 66. *Note additionnelle.* Les vœux que nous exprimions en juillet 1856 ont été remplis au delà de nos prévisions par le R. P. Arthur Martin, que nous avons nommé et cité plusieurs fois dans ces notes additionnelles, et dont nous allons parler tout à l'heure avec assez d'étendue (voyez le § V). Le savant jésuite est resté fidèle, autant que le permettait son plan, à l'ordre chronologique; mais son recueil intéresse l'archéologie chrétienne plus que l'art proprement dit et les nationalités.

Relativement aux crosses susmentionnées de Saint-Germain-des-Prés, il nous apprend que l'un de ces deux monuments (la crose en bois), gravé de nouveau

pour le *Bâton pastoral* (fig. 137, p. 100), est entré dans la collection fort curieuse de M. le comte de Lescaplier, et l'ivoire de l'abbé Morard, de Saint-Germain-des-Prés (990 à 1014), conservé aujourd'hui au musée de Cluny, est également donné fig. 40. « Déjà publié, dit l'auteur, par Alexandre Lenoir, dans son *Album du musée des Augustins*, t. II, p. 28, cet ivoire l'a été de nouveau dans la *Statistique monumentale de Paris*, pl. XVI, par M. Albert Lenoir, qui continue si dignement les services rendus à l'archéologie par son père. »

(265) P. 67. La pomme, ou plutôt la boule, n'est qu'un simple ornement, comme le trèfle, le gland, etc. qui se montrent à une époque où la pensée symbolique ne paraît pas avoir dominé; et, surtout, on ne saurait y reconnaître la pomme du *Paradis terrestre*; tout au plus le *fruit nouveau*, quelquefois porté par Marie, la nouvelle Ève, ou Jésus-Christ, le nouvel Adam. Si le démon avait vaincu, si son culte l'eût emporté sur celui de Jésus-Christ, qu'aurait-on pu faire de plus glorieux pour lui que de le promener dans nos églises, tenant dans sa gueule la pomme qui le fit triompher?

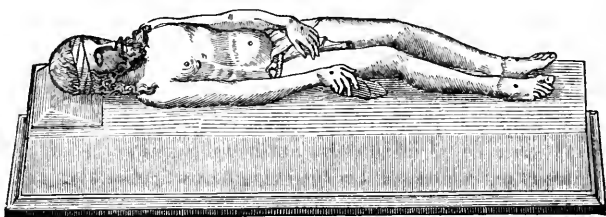
*Note additionnelle.* En général, les *crosses historiées* commencent à paraître vers le XII<sup>e</sup> siècle; mais la transformation de l'instrument liturgique se fait très-lentement. Parmi les *histoires* indiquées pages 66 et 106, nous avons omis le Christ au tombeau, le Bon pasteur et la Vierge Marie soutenant sur ses genoux le corps de Jésus-Christ (une *pietà*), ou bien encore abritant les fidèles sous son manteau, parce que ces petites compositions, rencontrées par nous une seule fois, nous ont paru de travail moderne, maladroitement ajustées à des volutes plus anciennes et qui n'offraient d'ailleurs rien de particulier. Cependant la publication du père Martin (vol. IV des *Mélanges d'archéologie*) nous a prouvé que plusieurs des sujets en question, principalement le Christ au tombeau, pouvaient avoir figuré sur des crosses du moyen âge. La représentation du tombeau de saint Trophime (fig. 83) se trouve dans une crosse qui, pour cette raison sans doute, porte le nom du premier évêque d'Arles, mort au III<sup>e</sup> siècle. Le saint est couché dans un sépulcre, ajouté peut-être après le XII<sup>e</sup>, si l'on s'arrête à la forme de la mitre; cependant on ne peut nier que l'ensemble du monument ne rappelle un temps même antérieur. Du reste il ne faut pas l'oublier, il s'agit ici d'une œuvre méridionale, c'est-à-dire d'un art toujours en arrière du grand mouvement amené par les croisades (voy. page 115, note 2).

Mais si le XII<sup>e</sup> ou le XIII<sup>e</sup> siècle permettait que le sépulcre d'un patron vénéré ornât le bâton pastoral, à plus forte raison était-il naturel d'y placer celui de Jésus-Christ. Dans notre ignorance, nous avons repoussé la crosse dont nous avons parlé plus haut, par ce seul motif que le front du Christ couché était accompagné d'un tortis ou bandeau d'étoffe presque inconnu en France et dans le Nord : ce détail nous semblait une addition de pure fantaisie. Mais depuis nous avons vu et touché un ivoire italien, du XIV<sup>e</sup> siècle selon les uns, espagnol du XVI<sup>e</sup> selon les autres, représentant aussi le Christ mort, avec le même bandeau autour de la tête. En outre, les *Inventaires* de Jean de Berry, frère du roi Charles V, en font mention sous le nom de *diadème*, et le comptent parmi les reliques les plus précieuses possédées par ce prince, ou léguées à sa Sainte-Chapelle de Bourges. On peut voir, page 275, l'indication de quelques-

unes des nombreuses et rares reliques dont il était si curieux, et parmi lesquelles figure une parcelle « du diadème de Notre-Seigneur, étant au tombel. »

La représentation que nous donnons du *diadème de la tombe* est la seule que nous ayons jamais vue, probablement faite de connaître l'Espagne et l'Italie méridionale. Et ce n'est pas seulement parmi les monuments de la plastique française qu'elle est fort rare; nous n'avons pas souvenance non plus de l'avoir rencontrée dans les miniatures. Lorsqu'elle a frappé nos yeux pour la première fois, nous avons pensé que c'était une manière de *couronne d'épines*, faite à l'imitation de la véritable couronne, avec laquelle on peut lui trouver certains rapports : celle-ci, du reste, ne ressemblant en rien aux couronnes d'épines dont on a l'habitude, à partir du *xiii<sup>e</sup>* ou du *xiv<sup>e</sup>* siècle, d'entourer la tête du Sauveur (voy. la Sainte couronne, au Trésor de Notre-Dame de Paris).

Cet ivoire, montré en perspective, porte 28 centimètres de longueur sur 5 et demi de largeur aux épaules. Il entrerait peut-être dans la composition d'une châsse renfermant quelque relique insigne de Jésus-Christ, semblable aux reli-



Le Christ mort.

(Réduction au quart.)

ques mentionnées page 275 et, à la note suivante, p. 390; mais, afin d'établir sa date et sa patrie, nous appelons de nouveau l'attention sur le style général de la figure, sur la barbe, les cheveux et la ceinture, retenue par une corde (mode italienne et espagnole); également sur cette enflure des poignets et des chevilles, etc. Remarquez la rosette à bouts pendants qui fixe derrière la tête le tortis ou bandeau, et la manière particulière dont les cheveux sont étalés comme un mantelet, et couvrent tout à fait les épaules. La tête de ce beau Christ, vue de la grandeur de l'original, a été donnée à la suite de notre dernière note. Nous avons pris le parti de la faire ainsi graver après coup, parce qu'on ne retrouve pas ici la belle expression de l'original, réduit à une trop petite dimension<sup>1</sup>.

Relativement au *Bon pasteur*, nous citerons le bâton épiscopal de saint Firmin de Pampelune, *historié* d'un berger imberbe et de son troupeau. Les brebis se

<sup>1</sup> Ces deux dernières gravures, oubliées durant notre absence, n'ont pu être terminées en temps opportun et ne paraîtront pas dans cette édition.

groupent autour du pasteur bien-aimé, qui semble les bénir, tandis que sa main gauche tient, au lieu de houlette, une véritable crosse. Le révérend P. Martin a publié (fig. 151) ce monument, d'un travail assez délicat, qu'il regarde comme espagnol, et il l'attribuerait volontiers, dit-il, à l'époque de Philippe II.

Une crosse en bois doré (fig. 146), du xv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, conservée à Sainte-Ursule de Cologne, représente, d'un côté, sainte Ursule abritant sous son manteau royal ses compagnes de martyre, et, de l'autre, sainte Félicité encourageant ses sept enfants à mourir avec elle pour Jésus-Christ. La taille colossale de sainte Ursule rappelle celle de la Vierge Marie, dans la crosse indument soupçonnée, et d'ailleurs, nous avons vu Marie ainsi représentée sur des miniatures italiennes des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles. (Voy. p. 242, au paragraphe de la *Vierge défensatrice*.)

Quant à la *pietà*, quoique le *Bâton pastoral* n'en contienne pas d'exemple, nous admettons parfaitement que ce sujet, répété souvent au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, surtout en Italie, ait alors figuré dans les volutes des crosses. Nous regrettons à cette occasion de ne pouvoir montrer ici une *pietà* en marbre, trouvée dans la rivière de Jean-d'Heurs (Meuse) après notre grande révolution, et qui nous a été donnée par notre illustre et digne chef, feu le maréchal Oudinot, duc de Reggio, de glorieuse mémoire. Ce petit monument, de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, est la répétition exacte de la *pietà* insérée dans la crosse tenue mal à propos pour suspecte (dont nous avons encore le trait), et l'on regardera comme probable qu'ils sont, l'un et l'autre, la copie d'un groupe célèbre à cette époque<sup>1</sup>.

Avant de se former une opinion arrêtée sur une question archéologique, il est prudent, même nécessaire de voir plusieurs monuments semblables, exécutés en divers lieux; mais il faut surtout éviter de rejeter trop promptement une figure qui se montre pour la première fois. Quoique les artistes du moyen âge se copient rarement avec servilité, il est rare que la pensée première soit sortie de leur propre fonds. Reposant d'habitude sur quelque croyance, on la retrouve dans les textes qui justifient ainsi les *imagiers* et les peintres des prétendus écarts de leur imagination. Il n'en est pas de même de l'interprétation qu'on tire quelquefois d'un passage unique et qu'un autre passage vient renverser. — Comme « le mysticisme, dit avec raison le R. P. Charles Cahier, est extrêmement libre dans ses allures, et qu'un père même de l'Église ne fait point loi pour un autre en ce genre, il est clair que l'accord d'un monument avec le dire d'un auteur ecclésiastique distingué peut être tout à fait fortuit et fondé sur de pures apparences. » (Voy. p. 501 et suivantes.) — C'est rentrer indirectement dans la discussion de la *bonne* et de la *mauvaise part*, sur laquelle nous nous sommes arrêté dans plusieurs notes précédentes.

D'une manière générale, nous n'avons rien à dire des imitations modernes de bronzes, d'ivoires ou de médailles; les amateurs distingueront, s'ils peuvent, le vrai d'avec le faux. L'archéologue y puise le même enseignement que dans le

<sup>1</sup> Si nos vœux sont accomplis la *Vierge de Jean-d'Heurs*, ornée d'une inscription commémorative, prendra place un jour dans un cabinet déjà riche, à côté de la *médaille de Jérónimo*, le martyr d'Alger (voy. page 471). Ces deux reliques, précieuses pour nous à divers titres, figureront très-convenablement à côté de la *pipe à musique* que l'intrépide commandant des *Grenadiers réunis* aimait à fumer les jours de bataille, et que nous tenons des bontés de ses héritiers.

monument original : quelle que soit la maladresse du faussaire, il se garde surtout de rien mettre de son invention.

(266) P. 67. On trouvera à l'appendice (lettre E) la question très-intéressante de l'homme ou des animaux dans les branches ; elle demande d'assez longs développements et s'explique en partie par ce passage des *Proverbes de Salomon*. « Elle (la sagesse) est le véritable arbre de vie pour ceux qui l'embrassent ; et qui-conque se tient uni à elle devient heureux. » (Chap. III, vers. 18 ; édition de Tb. Desocr.) Les animaux fantastiques qui saisissent les branches, *qui apprehenderint eam* (la sagesse, l'arbre de vie, la vigne, symboles de Jésus-Christ, etc.), ces animaux ainsi représentés doivent être pris généralement en bonne part ; mais les exceptions ne laissent pas que d'être assez fréquentes<sup>1</sup>.

Disons ici, par anticipation, que nous devons à l'obligeance bien connue de M. Carrand de pouvoir placer sous les yeux de nos correspondants un exemple très-curieux de l'homme nu (du Fidèle), enlacé dans le feuillage. Cet exemple est fort rare sur les crosses ; mais dans les sculptures de la même époque et des siècles précédents, on rencontre souvent l'homme nu ou habillé au milieu des branches, en compagnie de lions, de serpents, de dragons et autres animaux fantastiques (la grande famille), jetés dans les enroulements de chapiteaux, comme dans les lettres initiales. Ici le dragon qui constitue la volute se mêle aux rinceaux, et, sur la partie supérieure, une figure, aujourd'hui brisée, montrait peut-être le nouvel Abel s'offrant lui-même en holocauste, sous la forme de l'agneau. En l'état actuel, on aperçoit un fragment d'ange (??), qui, les mains couvertes, porte respectueusement un agneau. Quel est cet agneau ? Évidemment la victime immolée pour le salut des hommes. Les têtes n'existent plus, et il faut même un peu de bonne volonté pour attester qu'il y avait des ailes.

(Le § E de notre Appendice ne pouvant paraître faute de gravures indispensables ici, et qui ne sont pas commencées, nous engageons les lecteurs du Bulletin à lire l'ouvrage souvent cité par nous, de Santis Pagnini : *Isagogæ ad mysticos Sacræ Scripturæ sensus libri XVIII*, in-folio, Lyon, 1536, précédé des *Isagogæ ad sacras literas liber unicus*. Il nous a fourni d'utiles enseignements sur la question peu connue de l'homme ou de l'animal dans les branches, et plusieurs explications d'anciens monuments. L'édition in-4° de 1528 contient seulement l'introduction aux saintes Écritures. — Santis Pagnini, de l'ordre des Dominicains et savant orientaliste, né à Lucques vers 1470, mourut en 1541, dans la ville de Lyon, où s'imprimèrent tous ses ouvrages, et qui lui avait décerné le titre de citoyen. La *Biographie universelle* le nomme *Sante Pagnino*, en latin *Sanctes Pagninus*, et donne ainsi le titre ci-dessus : *Isagogæ, seu introductionis ad sacras*

<sup>1</sup> *Note additionnelle.* « Lignum vitæ est his qui apprehenderint eam ; et qui tenerit eam, beatus. » Le Maître de Saci traduit ainsi : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent, et heureux celui qui se tient fortement uni à elle. » — La *Bible de Cologne*, prétendue traduite sur l'hébreu, s'appuie d'ordinaire sur la Vulgate, ou, pour mieux dire, sur la version de Saci, qu'elle reproduit sans cesse textuellement ; mais elle s'en détache souvent pour le nom de certains animaux, les prenant dans Saci même, qui fait connaître l'opinion des divers commentateurs. Cette prétendue traduction nouvelle n'est qu'une spéculation de libraires. — Relativement à l'arbre de vie, lire saint Augustin, *De civitate Dei*, livre XIII : « La sagesse, dit-il, est, dans le paradis spirituel de l'Église, ce qu'était l'arbre de vie dans le paradis terrestre. » (Saci, *Commentaire du livre de la Sagesse*, chap. III, vers. 18.)

Les planches des auteurs italiens Bosio, Ciampini, etc. offrent divers exemples d'hommes et d'ani-

*litteras liber unus*, Lyon, 1528, in-4°; — *ibid.* 1536, in-folio, avec un éloge de l'auteur par Champier; mais on le nomme plus ordinairement *Sanctis Pagnini*. — Lire aussi, du même auteur, le *Catena argentea in Psalmos*, in-folio, Paris, 1520.)

La crosse de M. Carrand est en ivoire de morse, et remonte au commencement du XII<sup>e</sup> siècle: sa volute a seize centimètres et demi de hauteur, et le dessin de M. Ilnicki nous la donne réduite au tiers, ou neuvième de la superficie.

Le second exemple est tiré de Willemin, planche LXXII (*Monuments du XII<sup>e</sup>*

maux sur les chapiteaux, et Seroux d'Agincourt en donne également plusieurs dans son *Traité de l'architecture*. On rencontre de même l'*arbre de vie* dans un grand nombre de sculptures: il faut alors éviter de le confondre avec l'arbre n'ayant que des feuilles, c'est-à-dire le *figuier séché* par Jésus-Christ (*Matthieu*, XXI, 19, et *Marc*, XI, 13, 14 et 19), symbole de la synagogue, de la doctrine superstitieuse des Juifs et de l'impie (*Ortus deliciarum*, fol. 107 et 207). — Le *cèdre* du Liban (*ibidem*, fol. 212) signifie la divinité du Christ, et l'*hysope*, qui vient près des murailles, exprime son humanité. (*Les Rois*, liv. III, chap. III, vers. 33.) — Le *poonnier* portant des fruits (*Ortus*, etc. fol. 152, col. 1) au milieu d'autres arbres sans fruit, ou avec de mauvais fruits, est le symbole de Jésus-Christ (*Cantique des cantiques*, chap. II, vers. 3 et chap. IV, vers. 3 et suiv.); et, lors de l'Entrée dans Jéricho (*Saint Luc*, chap. XIX, vers. 2 et suiv.), Zachée, chef de publicains, est grimpé sur le *sycomore*, qui est aussi le symbole de la croix. (Voy. le Rituel de la dédicace des églises, bibliothèque de l' Arsenal, Théologie latine, in-folio, n<sup>o</sup> 129.) — Enfin le *cyprès* tient-il la place de l'arbre de vie? on peut l'entendre de l'Église et de la vierge Marie (*ibidem*, fol. 226 verso). Nous ferons remarquer ici (la chose étant peu commune avant cette époque), que l'Église et la vierge-Marie sont confondues sous le symbole du cyprès, et, ailleurs, sous le symbole du *cèdre*, bois réputé incorruptible. Le recueil théologique et scientifique de Hohenbourg était fait avant 1176, et non longtemps auparavant, puisqu'il contient des extraits de Pierre Lombard, évêque de Paris, mort en 1160 ou 1164. Dans les siècles suivants, la plupart des figures, appliquées jadis à l'Église, s'entendent exclusivement de la *vierge Marie*, et l'Église est à peine nommée. Ce changement de symbolique, par rapport à la Vierge, est à noter à cause de son influence sur les œuvres d'art, et des modifications que doit subir conséquemment leur interprétation.

Ainsi que dans l'entrelacs (note 236, p. 329), les démons et l'hérétique saisissent les *branches* afin de ravager la vigne et de fomenter le schisme; mais, aux représentations de l'*arbre de Jessé* (*Isaïe*, chap. XI, vers. 1), nous ne voyons pas que les animaux puissent être pris en mauvaise part. — L'arbre de vie est encore le symbole de la charité, dont les autres vertus sont les rameaux (*Ortus*, etc. fol. 216); et, lorsqu'il n'est pas confondu avec l'*arbre de la science du bien et du mal* (*Genèse*, chap. II, vers. 9), il est le symbole de la croix, du corps du Seigneur et de l'Évangile; les autres arbres, à côté ou séparés, sont les divers Livres de la sainte Écriture, les apôtres et les prédicateurs. (*Ortus*, etc. fol. 229, et *Santis Pagnini*, *ut supra*, liv. VI, chap. XVII et XVIII, p. 325 à 328.) De là ceux qui saisissent les branches, hommes ou animaux, sont les fidèles attachés aux apôtres et à leur doctrine (*ibidem*). — L'arbre de la prévarication, l'arbre de la concupiscence, etc. n'ont pas de caractère particulier: ce sont des arbres divers, en rapport avec l'arbre de la croix, c'est-à-dire avec l'arbre réparateur, et placés à ses côtés. (Voy. le texte de l'*Ortus*, etc. fol. 145 et 145.)

L'auteur de l'*Elucidarium*, peut-être Pierre Lombard, indique en peu de mots ce qu'était l'*arbre de vie*; et tout à l'heure ce sera positivement le maître des Sentences qui nous apprendra à le distinguer de l'*arbre de la science du bien et du mal*. «Qu'était-ce que le paradis et où était-il?» dit le disciple. — Le maître répond: «C'était un lieu très-agréable, en Orient, dans lequel des arbres de différente nature étaient plantés (*geimpft*) pour satisfaire à nos besoins divers. Si un homme mangeait en temps oportune de ces fruits, il n'aurait plus ni faim, ni soif d'aucun autre fruit, et ne s'en laisserait jamais. A la fin, il mangerait du fruit de l'*arbre de vie*, ne vieillirait plus, ne serait jamais malade, et ne mourrait jamais.» (*Ibidem*, fol. 20, *Ex Elucidario*.)

Dans ce paradis, dit Pierre Lombard, étaient des arbres de différente nature, parmi lesquels était celui appelé l'*arbre de vie*, et un autre, l'*arbre de la science du bien et du mal*. L'arbre de vie était ainsi appelé comme l'enseigne Bède et Strabus (?), parce qu'il avait reçu de Dieu cette propriété, que celui qui mangerait de son fruit, son corps jouirait d'une santé stable, d'une vigueur perpétuelle, et ne tomberait jamais, par aucune infirmité ou faiblesse d'âge, dans un état pire, ni dans la chute, c'est-à-dire la mort. — L'arbre de la science du bien et du mal n'a pas reçu ce nom de sa nature, ni à cause du fruit qui naissait de cet arbre, mais à l'occasion de ce qui est arrivé ensuite: car cet arbre n'était pas mauvais; mais il a été appelé *arbre de la science du bien et du mal*, parce qu'après la défense (du

*siècle*, p. 46) : la crose est en cuivre doré, sans indication de possesseur et d'origine. Sa volute est occupée, comme on voit, par un laïque vêtu, tête nue, qui, sous la houlette du Pasteur et s'attachant aux branches de l'*arbre de vie*, marche avec confiance dans la voie du salut; exemple rare de l'homme, du chrétien, occupant seul l'intérieur de l'instrument liturgique, sans autre figure accessoire. Réduite également au tiers environ, d'après la planche de Willemin, on peut se rendre compte des proportions relatives des deux petits monuments, et les comparer avec la plupart des autres crosses, que nous montrons au quart.

Jadis, sans en comprendre alors le sens, nous avons vu une crose en cuivre doré, formée d'une vigne, comme celle du trésor de Saint-Paul de Londres, mentionnée par du Cange (voyez ci-dessus, p. 34). Au milieu était un grand palmipède ressemblant à un cygne, ou plutôt à une oie, et monté par un homme. D'une main, le cavalier embrassait sa monture; de l'autre, il se tenait à l'*arbre*

Seigneur) c'était en lui que devait arriver la désobéissance par laquelle l'homme devait apprendre, par son expérience, quelle différence il y avait entre le bien de l'obéissance et le mal de la désobéissance. . . . Mais si nos premiers parents n'eussent pas péché, l'arbre ne s'en appellerait pas moins de la science du bien et du mal, parce que le même effet fut toujours arrivé si on eût fait usage de son fruit.» (*Ortus*, etc. fol. 264, verso; *Excerpta ex sententiis Petri Lombardi.*) — Nous avons sauté un long passage, répété plus loin dans le dialogue extrait de l'*Elucidarium*, et qui nous avait porté à regarder le maître des Sentences comme l'auteur de cet ouvrage.

Aux peintures du *Ortus deliciarum* (fol. 19), l'*arbre de vie* montre trois rameaux seulement, surmontés par trois têtes imberbes; peut-être le miniaturiste a-t-il songé à la Trinité. Cet arbre est au milieu du paradis terrestre; il est accompagné, à droite et à gauche, d'un arbre plus petit (voy. note 230, p. 720), et les quatre fleuves du paradis, le Phison, le Gehon, le Tigre et l'Euphrate, jaillissent aux quatre coins. On lit au-dessous : *lignum vite*. Cependant, à la création d'Adam et d'Ève, l'arbre de vie, sous lequel Adam est endormi, *Adam dormit sub lignum vite*, est représenté avec cinq branches, terminées par cinq têtes humaines, également imberbes, et on lit encore à côté : *lignum vite*. Nous ne nous rappelons pas comment, dans le manuscrit, est représenté l'arbre de la science du bien et du mal, et même si cette peinture s'y trouve; mais il est certain que le moyen âge, s'appuyant sur divers passages de la *Genèse*, n'a pas toujours fait cette distinction, quoique l'opinion contraire, selon dom Calmet (*ut supra*, au mot *Arbres*), paraisse mieux fondée dans la lettre du texte. — « . . . L'arbre de vie était au milieu du jardin, avec l'arbre de la science du bien et du mal, » dit la *Genèse* (chap. 11, vers. 9, et chap. 111, vers. 22); et c'est en se fondant sans doute sur la distinction des deux arbres que l'huile dont Dieu le père oignit Jésus-Christ, comme roi des hommes, fut tirée de l'arbre de vie. (*Ortus deliciarum*, *ut supra*, fol. 269, col. 2; *ex Itinerario Clementis.*)

Sans la suppression forcée de l'Appendice, nous n'aurions pas donné un aussi grand développement à cette note additionnelle. Nous regrettons surtout de ne pas faire connaître textuellement les curieuses opinions exprimées par l'*Elucidarium* et rapportées par la savante abbesse de Hohenbourg, pour l'instruction et l'édification de ses religieuses, non-seulement sur l'arbre de vie, mais sur les sept jours de la création, figure des sept âges du monde; sur Adam et Ève, leur chute et leur vie hors du paradis, où ils n'ont passé que sept heures, neuf au plus.

« Combien de temps furent-ils dans le paradis? demande le disciple. — Le maître répond : Sept heures. — D. Pourquoi pas plus longtemps? — M. Parce que dès que la femme fut créée, immédiatement elle prévariqua, c'est-à-dire qu'elle transgressa (les ordres du Seigneur). — A la troisième heure, l'homme créé donna leurs noms aux animaux. — A la sixième heure, la femelle formée mangea immédiatement, la première, du fruit défendu, et tendit (offrit) la mort à l'homme, qui, par amour pour elle, en mangea. — Et, bientôt après, à la neuvième heure, le Seigneur les chassa du paradis. » — « D. Quamdiu fuerunt in paradiso? — M. Septem horas. — D. Cur non diucius? — M. Quia innox ut mulier fuit creata, confestim est prevaricata (i. transgressa). — Tercia hora, vir creatus impositus nomina animalibus, — Hora sexta, mulier formata continuo de viteto pomo presumpsit, viroque mortem porrexit, qui, ob ejus amorem, comedit. — Et mox, hera nona, Dominus de paradiso eos ejecit. »

On reconnaît maintenant la pensée qui a produit la crose de Notre-Dame de Paris, mise, dans notre rapport (p. 12), en regard de la crose de Tiron, et qui trouve, par ces dernières paroles, son explication, à la fois littérale, historique et anagogique (voy. p. 27 et 28). En prenant le fruit donné



de rie, et l'extrémité des branches de la vigne se reliait aux pattes du volatile. Cette figure trouve l'autre côté de son interprétation dans le symbole général des palmipèdes, des échassiers, et généralement des oiseaux pêcheurs (voyez p. 21). L'une de nos planches du VIII<sup>e</sup> siècle, fournie par un manuscrit de la Bibliothèque impériale, en écriture lombarde, montre, au-dessus d'un portique, deux hommes à cheval de même sur des espèces d'oies ou de cygnes. La planche fait partie de l'Introduction aux *Peintures et ornements des manuscrits*, et se trouve dans toutes les bibliothèques auxquelles le Gouvernement a envoyé notre ouvrage.

L'oie et le cygne, parmi les palmipèdes, sont-ils plus spécialement le symbole de l'épiscopat, ministère de vigilance ? Nous l'ignorons et nous sommes trop loin de nos livres pour tenter la recherche. Voir aussi une autre de nos planches du

par le serpent, l'homme reçut la mort, c'est-à-dire le péché, ou la mort du péché. Et la mort devait, à son tour, être vaincue par le bon serpent, « car, dit Rupert, Jésus-Christ avait la verge en sa main (la verge de Moïse) pour détruire les serpents des Égyptiens, c'est-à-dire les morts des péchés; après quoi sa verge (le serpent), c'est-à-dire sa puissance, doit revenir à sa forme première. » (Voyez, page 18, le développement du passage, dont nous faisons une égale application à la crosse de Tiron.)

Nous allons faire connaître, en l'abrégeant beaucoup, la suite de ce curieux dialogue, *De primo homine* (fol. 20 et 21), tiré de l'*Elucidarium*, où il est également question de l'*arbre de vie* et de ses propriétés par rapport à l'immortalité de l'homme, si l'homme ne se fût point abandonné au péché.

« LE DISCIPLE. Où l'homme fut-il créé? — LE MAÎTRE. A Hébron, où, plus tard, il mourut et fut enterré; mais (immédiatement après sa création) il fut placé dans le paradis terrestre: *in Hebron, ubi etiam post mortuum et sepultus est; et positus (creatus mox) est in paradysum.* » (Dom Calmet, au mot *Hébron*, dit que c'était une des plus vieilles villes du monde, fondée par Arbé, l'un des plus anciens géants de la Palestine, du lot de Juda, à vingt-deux milles de Jérusalem et vingt milles de Bersabée. Mais le même manuscrit, à la peinture du Crucifiement, contient les mots suivants, mis en forme de note, au pied de la croix de Jésus-Christ: « Saint Jérôme rapporte qu'Adam fut enterré sur le Calvaire, au lieu même où le Seigneur a été crucifié, *loco ubi crucifixus est Dominus.* »)

« D. Où la femme fut-elle créée? — M. Dans le paradis (et tirée) du côté de l'homme, durant son sommeil, *de latere viri dormientis.* . . . — D. Quel était ce sommeil? — M. Une extase; c'est-à-dire un ravissement de l'âme: car l'Esprit le transporta dans la Jérusalem céleste, où il vit le Christ et l'Église, qui devaient naître de lui; et, à son reveil, il prophétisa immédiatement ces choses, *unde evigilans, de illis mox prophetavit.* — D. Comment auraient-ils engendré, s'ils fussent restés dans le paradis? — M. De même que la main se joint à la main (saint Augustin), ils se seraient unis sans concupiscence, et comme l'œil se lève pour voir, ita, sine delectatione, illud sensibile membrum perageret suum officium. » — La femme eût accouché sans douleur, et *absque sorde.* — L'enfant aurait couru et parfaitement parlé dès sa naissance. — Les fruits des arbres plantés dans le paradis auraient suffi à ses besoins. — Et, après avoir mangé de l'*arbre de vie*, à l'époque fixée par le Seigneur, l'état des hommes n'aurait plus changé. — Ils seraient restés dans le paradis jusqu'au moment où leur nombre eût égalé celui des anges déchus, plus le nombre d'élus fixé de toute éternité, quand même les anges ne fussent pas tombés.

(Ici la note suivante: « Si les anges ne fussent pas tombés, les hommes eussent été de même créés; car Dieu a tout fait en substance, ensemble et d'un seul coup; comme il est écrit: « Celui qui vit dans l'éternité a créé toutes choses à la fois, *ut dicitur: Qui vivit in aeternam creavit omnia simul.* » (Écclésiastique, chap. XVIII, vers. 1.) Et ensuite il a distingué toutes choses par espèces. Les âmes aussi, dès le commencement, ont été créées de rien. Et, chaque jour, elles sont formées en individualités et envoyées dans la forme apparente des corps; comme il est écrit: « Il a façonné séparément les cœurs, c'est-à-dire les âmes, *ut dicitur: Qui fixit sigillatim corda eorum id est, animas.* » (Ps. XXXII, v. 15.)

« Mais, reprend le disciple, comment le paradis eût-il pu les contenir tous? — M. De même qu'aujourd'hui une génération passe par la mort et qu'une génération nouvelle arrive par la naissance, de même, alors, les parents eussent été enlevés pour passer à un état meilleur. Les enfants, dans un temps déterminé (qu'on croit de trente ans environ), après avoir mangé de l'*arbre de vie*, auraient cédé la place à leur postérité, et, à la fin, tous pareillement eussent été égalés aux anges dans les cieux. — D. Étaient-ils nus? — M. Ils étaient nus, et ils ne rougissaient pas plus de leurs membres que de leurs yeux. — D. Pourquoi dit-on qu'après le péché ils s'aperçurent qu'ils étaient nus, comme si, avant le péché, ils ne le voyaient pas? — M. Bientôt après le péché, ils s'enflammèrent l'un pour l'autre

viii<sup>e</sup> siècle, tirée des Évangiles de Charlemagne, *Codex aureus*, donnés par Louis le Débonnaire à l'ancienne abbaye de Saint-Médard de Soissons : elle porte le titre de *Fontaine mystique*. Saint Jean et saint Matthieu y paraissent sous la figure du cerf et de la biche, et saint Marc et saint Luc sous celle du faon de biche, symbole des disciples des apôtres : tous quatre portent la clochette de la servitude. Près des deux derniers, saint Pierre et saint Paul sont représentés par des oiseaux aquatiques ou échassiers ; un des deux est un cygne et l'autre une grue ou un héron. Nous citons de mémoire, sans pouvoir préciser davantage ; mais la planche entre également dans les vingt et une livraisons fournies au Gouvernement.

Revenant au sujet représenté dans l'ivoire de M. Carrand, nous signalerons les rapports qui nous paraissent exister entre l'ange (??) apportant la victime à Dieu le Père (??), ou à Jésus-Christ s'immolant lui-même, et une miniature de la première moitié du ix<sup>e</sup> siècle, publiée par nous en 1838. Elle porte pour titre :

par la concupisence, et in illo membro orta est confusio, unde humano procedit propago. — D. Cur in illo membro plusquam in aliis? — M. Afin qu'ils sussent que toute leur postérité serait responsable et débitrice du même crime. — D. Virent-ils Dieu en paradis? — M. Oui, sous une forme empruntée par lui, comme Abraham, Loth et les autres prophètes. . . . — D. Le serpent a-t-il parlé? — M. Le diable a parlé par le serpent (saint Augustin), comme il parle aujourd'hui par l'homme possédé (du démon), comme l'ange a parlé par l'ânesse (de Balaam), et de manière à ce qu'ils sussent bien que ces paroles venaient de lui. — D. Pourquoi plutôt par le serpent que par un autre animal? — M. Parce que le serpent est tortueux et glissant (ou fourbe et luscif), *tortuosus* (gewuudener) et *lubricus* (unstaete vel haele), et que le diable rend ceux qu'il séduit *tortueux* par la fourberie, et *glissants* par la luxure, *facit tortuosos fraudulentia, lubricos luxuria*. — D. La science du bien et du mal était-elle dans le fruit? — M. Non dans le fruit, mais dans la transgression (des ordes de Dieu) : car, avant le péché, l'homme connaissait le bien et le mal ; le bien par expérience, et le mal par la science. Après sa faute, au contraire, il connut le mal par expérience et le bien seulement par sa science. . . . » (Ici sont les détails donnés plus haut sur le séjour de nos premiers parents dans le paradis terrestre et leur prompt expulsion.)

« D. Où alla alors Adam? — M. Il revint à Hébron (saint Jérôme), où il avait été créé, in *Hebron* (*Jeronimus*) est reversus, et là il procréa des fils. Mais, Abel ayant été tué par Caïn, Adam vécut cent ans sans vouloir se rapprocher d'Eve, *occiso autem Abel a Cain, centum annos* (i. centum annorum fuit) *vixit* (scilicet Adam), et *Eve amplius copulari noluit*. Mais comme Jésus-Christ ne voulut pas naître de la semence mandite de Caïn, Adam, sur l'avertissement d'un ange, s'unifia de nouveau à Eve, et Seth fut engendré pour remplacer Abel. » — (En marge est écrit, d'après la *Genèse* (chap. v, vers. 3) : « Seth fut engendré dans la cent trentième année de la vie d'Adam. »)

Et le maître finit ainsi ce paragraphe : « Je veux que tu saches aussi que, depuis Adam jusqu'à Noé, il ne plut pas, et l'arc-en-ciel ne brilla pas. Les hommes ne mangeaient pas encore de chair et ne buvaient pas de vin. Toutes les saisons offraient comme une température printanière, c'est-à-dire un milieu parfaitement tempéré, *id est, modus vel moderamen*; et il y avait abondance de toutes choses, qui, toutes, furent bientôt changées à cause des péchés des hommes. » (*Ortus*, etc. fol. 20 et 21.)

On a vu, à la page 251, où en étaient, à cette époque, par rapport au cerveau de l'homme, les notions d'histoire naturelle, et sans doute le manuscrit de la célèbre abbesse contient beaucoup d'autres erreurs, qui indiquent l'état de la science au xii<sup>e</sup> siècle. Ce recueil, de 650 pages grand in-folio, devrait être publié comme un des documents les plus curieux des idées qui gouvernèrent l'Europe durant six siècles. On pourrait lui appliquer le passage suivant, tiré du *Miroir de l'Église* : « *Paradisus* (scilicet secundus), quod dicitur *ORTUS DELICIARUM* (voy. note 11), est *Ecclesia*, in qua sunt omnes deliciae scripturarum, in qua diversa ligna ad visum pulchra, ad gustum suavia producantur; dū (dum) prophetae et apostoli in operibus pulchri, in doctrina suaves, nobis in exemplum proponuntur. » (*Ortus*, etc. fol. 68, *Ex Speculo Ecclesiae*, au chap. *De paradiso voluptatis*, à propos de l'arbre de vie.)

La lecture attentive du *Ortus deliciarum* nous confirme dans la pensée qu'il peut avoir été composé par une femme nourrie des auteurs ses contemporains, plus que des Pères de l'Église ; et, dès lors, on doit reconnaître ici la savante abbesse de Hohenbourg (+ 1195). Le soin avec lequel sont rapportées toutes les autorités, toutes les sources des extraits, permet de supposer aussi que les morceaux de poésie et les nombreux fragments anonymes sont sortis de sa plume. — Les ouvrages fréquemment cités sont le

*Fragment du Canon de la messe, tiré d'un Sacramentaire écrit pour Drogon, évêque de Metz, fils de l'Empereur Charlemagne; et nous allons essayer de la faire connaître, sans en donner de nouveau le dessin, puisqu'il n'a pas été gravé à temps.*

Dans le T<sup>initial</sup> du canon de la messe (*Te igitur, clementissimè Pater*), un prêtre debout, les pieds nus, les mains ouvertes et séparées, prie devant un autel chargé de trois pains et d'un calice, et placé sous un petit dais ou pavillon, *coupeux*; il est vêtu d'une tunique pourpre et d'une chlamyde blanche ou bleuâtre; son aspect est celui d'un vieillard; sa barbe et ses longs cheveux sont blancs; sa tête est entourée d'un nimbe. Une main d'or, la main *protectrice* de Dieu, sort des nuages, et bénit le sacrifice; mais des rayons ne s'échappent pas de ses doigts étendus, comme dans la Bible de Charles le Chauve.

Nous disons la main *protectrice*, parce que tel n'est pas toujours son rôle. Quoiqu'on en ait écrit, la main sortant du ciel est quelquefois *vengeresse*; par exemple, lorsqu'elle se montre au-dessus de Sodome en flammes, ou qu'elle envoie une grêle de pierres sur les Amorrhéens, chassés de la Palestine par Moïse, ou bien, lorsqu'elle met en déroute l'armée de Scunachérib, roi d'Assyrie, frappé par l'ange exterminateur, ou encore lorsqu'elle préside à la mort de Julien l'Apostat. (Voir pour la destruction de Sodome : *Les lieux communs de Saint-Maxime*, manuscrit grec du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle, conservé à la Bibliothèque impériale. Consulter aussi Ciampini, planche LXIV, pour la représentation d'une *main vengeresse*, peut-être l'un des sujets indiqués ci-dessus.)

Au pied de cette espèce de *tau*, variété de la croix de Jésus-Christ, on a placé deux bœufs, symbole de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi (?); la même idée nous paraît exprimée par les deux médaillons qui terminent les bras de la croix. A droite (gauche du spectateur), un jeune homme à courte tunique bleuâtre, les jambes nues et les pieds chaussés de brodequins, présente un agneau, qu'il porte respectueusement, en cachant ses mains sous sa chlamyde ou manteau de couleur pourpre. Le jeune homme, peut être celui de notre crosse, est imberbe; de longs cheveux blonds tombent sur ses épaules; point de nimbe autour de sa tête. L'agneau est debout et vient, pour ainsi dire, s'offrir lui-même en sacrifice.

Le médaillon opposé (droite du spectateur) montre un vieillard à barbe et

*Speculum Ecclesie, l'Elucidarium, le Gemma animæ, l'Æurea gemma*, peut-être le *Smaragdus* (?), *Itinerarium Clementis*, le *Speculum Sanctæ Mariæ* et les *Sermonnaires* des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Parmi les Pères, on remarque surtout saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, et le vénérable Bède. C'est à peine si l'on trouve les noms de saint Irénée, de saint Chrysostome et d'Eusèbe de Césarée, le père de l'*Histoire ecclésiastique*. La place est réservée au bienheureux Yves ou Yvon, évêque de Chartres (+ 1115), auteur de plusieurs ouvrages précieux pour l'histoire du temps, et surtout pour le droit canonique; — davantage à saint Anselme, archevêque de Canterbury (+ 1109), qui eut un si grand renom, essaya d'appuyer la religion sur la philosophie, et fut considéré comme un second saint Augustin; — encore plus au bienheureux Rupert, abbé de Deutz, Duits ou Tuy, près de Cologne (+ 1135), l'un des plus célèbres écrivains du XI<sup>e</sup> siècle, commentateur allégorique et mystique de l'Écriture sainte (nous en avons déjà parlé pages 418 et 419); — et surtout au célèbre Pierre Lombard (+ 1160 ou 1164), le premier qui, dit-on, ait reçu, à l'Université de Paris, le grade de docteur (il vient d'en être question, page 785); — tous quatre presque contemporains d'Herrad de Landsberg; car elle avait commencé son recueil longtemps avant d'avoir succédé à l'abbesse Relinde (1167), poète elle-même, et dont elle fut l'élève.

(On peut consulter sur le *Ortus deliciarum*, 1<sup>o</sup> la notice (avec figures) de Christian Moritz Engelhardt, intitulée : *Herrad von Landsberg*, etc. Stuttgart und Tübingen, 1818, — et la *Notice sur le Hortus deliciarum* . . . par Herrade de Landsberg, de M. Le Noble, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1<sup>re</sup> série, tome I, page 239.)

cheveux longs, la tête également accompagnée du nimbe. Comme l'autre personnage, il offre un agneau, qu'il porte de sa main droite, cachée de même sous son manteau. Le bras gauche est étendu, et le doigt indicateur se dirige vers le médaillon inférieur, occupé par les deux bœufs. Ici encore l'agneau est debout et paraît marcher vers l'autel.

Ce jeune homme est Abel, l'une des figures de Jésus-Christ, et le vieillard opposé, saint Jean-Baptiste, que son doigt indicateur fait assez reconnaître<sup>1</sup>, quoiqu'il n'ait point le vêtement ordinaire de poil de chameau. Les deux bœufs ne peuvent être que l'image du double sacrifice, le premier et le dernier sacrifice sanglant, Adam n'en ayant point fait de cette sorte. Reste le personnage du milieu, où nous proposons de reconnaître Melchisédech (??), « prêtre du Dieu très-haut » (*Genèse*, chap. xiv, vers. 18), également figure de Jésus-Christ, le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron, dont l'origine, la vie et la mort sont connus (*Épître de saint Paul aux Hébreux*, chap. vii, vers. 17).

On peut voir sur Melchisédech, qui était roi de Salem, le long et savant article du bénédictin Calmet dans son *Dictionnaire de la Bible*, et la dissertation du même auteur en tête de l'Épître aux Hébreux (*Bible de Vence, ut supra*, tome XXIII); seulement nous dirons, par rapport aux monuments du moyen âge, que des écrivains des premiers siècles ont regardé Melchisédech comme étant le Saint-Esprit, qui avait apparu à Abraham sous une forme humaine :

<sup>1</sup> Les *Évangiles d'Otfrid*, contemporains du *Sacramentaire de Drogon*, par conséquent de la deuxième moitié du ix<sup>e</sup> siècle, mentionnent deux fois le doigt de saint Jean-Baptiste; cependant il n'en est pas question dans l'Évangile selon saint Jean, le seul où se trouvent les paroles du saint Précurseur: *Ecce agnus Dei*, etc. (chap. i, vers. 29). Cette pose traditionnelle, qui remonte aux catacombes, s'explique naturellement et s'était perpétuée d'âge en âge, comme on le voit par le tableau justement célèbre de Léonard de Vinci, même en admettant, avec d'habiles critiques, que le doigt indicateur y soit un peu trop long. Voici les deux passages d'Otfrid :

«... Car lui-même (Jean) indiquait que le Seigneur était venu, et qu'eux-mêmes (les fidèles, les personnages présents, *ut et ipsi*) devaient venir à lui (Jean), avec la certitude de trouver le Seigneur: littéralement, de sorte qu'ils ne le manquaient pas. Il étendit le doigt, *digitum intendit* (Then finger thenita er), en disant: « Le voici, en vérité celui-ci est votre Sauveur et le salut universel. » (*Otfridi Evangelia*, lib. II, chap. III, apud Schiller *Thesaurus teutonicarum antiquitatum*, in-folio, Ulm, 1728, tome I, page 96.) — Puis, au chap. VII, on lit encore: « Jean se trouvait avec ses deux disciples; il vit venir vers lui le propre fils de Dieu. Et il reconnut aussi en lui cette divinité, cet illustre serviteur de Dieu, lequel prépare à Dieu, en les élargissant, ses voies d'une manière si discrète, *moderate*. Il étendit son doigt, *hic digitum suum intendit* (Er finger sinan thenita), et aussitôt il rendit compte aux disciples, et leur dit à l'instant même, etc. » (*Ut supra*, page 109.)

Dans un rôle des reliques envoyées à Notre-Dame du Puy par Jean XXII (1316 + 1334), le doigt de saint Jean-Baptiste, sans doute l'indicateur (voyez ci-après) est mentionné, par exception, de la manière suivante: « le doigt et des cendres de saint Jean-Baptiste. » (Odo de Gisse, *ut supra*, pages 81 et 499.) Ce rôle et d'autres passages du même ouvrage (liv. I, chap. VIII, XVII et XVIII, et pages 454, 498 et 625) montrent que l'église cathédrale du Puy avait, en ce genre, une des plus riches collections de France, mais qui égalait à peine celle de Jean de France, premier duc de Berry. (Voyez pages 275, 302 et 357 des présentes notes.)

Entre autres reliques, dont l'énumération contiendrait plusieurs pages, nous remarquons: un daigt de sainte Anne, mère de la Vierge Marie; — du lait de Notre-Dame, une partie de ses cheveux, un lambeau de sa ceinture, une manche de sa robe et ses deux souliers, l'un desquels fut laissé par saint Martial, disciple de saint Pierre (voy. la note 280); pour le second, « tout semblable à l'autre, » la tradition tient qu'un jour, « tandis qu'on célébrait le divin office, un ange l'apporta visiblement, le mettant sur le maître autel; » — une hydrie, ou cruche des noces de Cana en Galilée, où l'eau fut changée en vin; — une partie de la nappe sur laquelle fut faite la dernière cène et institué le sacrement de l'autel, et la gondole, ou petite tasse de coralline, avec laquelle Notre-Dame donnait à boire

l'hérétique Hiéras propageait cette opinion. Didyme et Origène le prenaient pour un ange. Un auteur français, dont parle le père Salien, veut que ce soit Hénoch (Præf. in tom. V *Annal.*); et un autre, réfuté par le P. Pétau, disait que les mages venus pour adorer Jésus-Christ à Bethléem étaient Hénoch, Melchisédech et Élie (tom. III, *Theolog. Dogm. tract. de opificio*, vi *Dierum*, lib. I, cap. iv, art. 3).

*Note additionnelle.* En publiant la crosse de M. Carrand dans le *Bâton pastoral* (fig. 71, page 64), le R. P. Arthur Martin a eu le léger tort d'ajouter aux figures du haut les têtes, qui n'existaient plus, et de restituer les ailes de l'ange (?). Du reste, nul n'est capable, mieux que l'habile et savant jésuite, de rétablir une composition chrétienne; et, dans l'espèce, il n'y avait pas la moindre incertitude. La crosse, donnée de la grandeur de l'original et présentée du côté contraire au nôtre, est accompagnée d'explications que nous nous empressons de reproduire, et l'on verra que le *Te igitur* du Sacramentaire de Drogon a fourni au R. P. Martin l'occasion des mêmes rapprochements.

L'auteur vient de décrire la crosse du prince Soltikoff, où la licorne, exaltant la croix, vit paisiblement à côté du serpent, qui broute le feuillage, *sicut bos comedit paleas*; et il poursuit ainsi : « On voit encore le dragon brouter l'herbe des deux côtés d'une crosse en ivoire et de travail roman (fig. 71, 72, 73 et 74), où un

à son petit Fils Jésus; — la lanterne de Malehus, relique apocryphe aux yeux de l'auteur, ladite lanterne « se montra en l'abbaye royale de Saint Denis en France; » et l'un des trente deniers « dont Notre-Seigneur fut vendu, laissé aux ancêtres de la baronnie d'Agroin, par une vertueuse dame de cette maison, laquelle, ayant un fils au service du Grand Turc! reçut de lui ce riche denier, servant beaucoup au soulagement des femmes qui sont au travail d'enfant. » — Enfin le corps entier d'un des petits Innocents, massacrés pour la querelle du petit Jésus, fraîchement né. Le corps fut découvert, sans un autel, le 15 juin 1598. Il y était depuis l'an 465. « Quelques jours après il y eut un démoniaque (un possédé) qui déclara que ce petit corps meurtri était le fils d'Hérode. » Le P. de Gissey ne garantit pas le fait généalogique; mais, à cette occasion et en travestissant Macrobe (*Saturnales*, liv. II, chap. iv), il rapporte le mot d'Auguste, « qu'il valait mieux être le porceau d'Hérode que son fils, *melinus est Herodis porcum esse quam filium.* »

Nous passons sous silence toutes les autres reliques, et même celles de Jésus-Christ, telles qu'un liège « encore marqué de quelques gouttes de son sang », et nous nous arrêterons à peine sur la plus célèbre de toutes dans le monde catholique, la parcelle de son corps apportée dans l'église du Puy par les anges (pag. 69 et 76). « Mais, ajoute l'auteur, beaucoup de personnes s'étonnent quelquefois de ce que cette sainte parcelle se dit être en tant de lieux de la chrétienté : à la collégiale d'Anvers, à Charols en Poitou, *Carofiliu*, à Rhodéz (page 80) et au *sancta sanctorum* de Saint-Jean de Latran. » Il pouvait ajouter : à Notre-Dame de la Colombe, diocèse de Chartres; à l'abbaye de Saint-Corueille de Compiègne, etc. Et dom Calmet dit à cette occasion : « Il est mal aisé d'accorder ensemble toutes ces prétentions différentes, puisqu'il ne peut y avoir qu'un saint Prépuce et qu'on n'a aucune certitude qu'il se soit conservé jusqu'à notre temps. » (*Dictionnaire*, etc. ut supra, tome IV, page 407.) Au reste, dit le P. de Gissey, pour dernier argument : « Sur le riche et ancien reliquaire (dans lequel se garde ce divin joyau, en la grande église du Puy), ces deux vers latins sont gravés à l'antique :

« Circumcisa caro Christi, sandahda (sic) clara,  
Ac umbilici viget hic præcisio cara.

C'est-à-dire,

De Jésus-Christ est ici la parcelle  
Qu'on lui tailla, lorsqu'il fut circoncis :  
Les deux patins (souliers) de la mère pucelle,  
Avec la chair du nombril de son fils. »

Cependant nous ne saurions terminer sans ajouter ici deux remarques : l'une sur les cheveux de la Vierge Marie, et l'autre sur le doigt de saint Jean-Baptiste.

Les moines de Saint-Denis possédaient aussi des cheveux et des vêtements de la Vierge, qu'ils

enfant nu se joue sans peur dans le feuillage; cet enfant est, je pense, uu de ceux que les vers sibyllins (l. c.) signalent :

« Et pueri infantes captas in vincula mittent,  
Terrebitque feras in terris debile corpus:  
Cum pueris capient somnos in nocte dracones,  
Nec lædent, quoniam Domini manus obtegit illos. »

(Et des enfants, qui ne parlent pas encore, mettront aux chaînes les bêtes farouches qu'ils auront prises; et un corps débile (un faible enfant) les épouvantera sur la terre : les dragons dormiront pendant la nuit avec les petits enfants et ne leur feront point de mal, parce que la main du Seigneur les protège.)

« A peu près contemporain du monument, Adam de Saint-Victor chantait dans son *Zima Vetus* (Clictov. *Elucid.* p. 182) :

« In caverna (sic) reguli  
Manum mittit ablactatus,  
Et sic fugit exturbatus  
Vetus hoesp sæculi. »

tenaient, comme ceux de Notre-Dame du Puy, de Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles IV dit le Bel (voyez page 757); mais, longtemps avant cette époque, douze cheveux de la Vierge avaient été vus en France, à la suite de la première croisade. N'ayant pas en ce moment sous la main Orderic Vital et l'*Historia novorum* d'Eadmer, moine de Cantebury, nous emprunterons à M. Charles de Rémusat un récit intéressant sur la manière dont ils furent obtenus par Ilgyre, l'un des commandants des troupes du duc Marc Boémond, prince d'Antioche et fils de Robert Guiscard. « Ilgyre, dit-il, avait rapporté d'Orient de précieuses reliques, notamment douze cheveux de la Vierge Marie, qu'il tenait du patriarche d'Antioche. Celui-ci certifiât que Notre-Dame se les était arrachés elle-même, lorsque, au pied même de la croix, le glaive de la douleur traversa son âme, au témoignage d'antiques manuscrits d'une grande autorité, conservés dans son église. Ilgyre ajoutait qu'il n'avait accepté des objets si rares que pour en doter son pays, et qu'il comptait les distribuer à la cathédrale de Rouen, à l'abbaye de Saint-Ouen, enfin au monastère du Bec, dédié à la Vierge elle-même. Quatre cheveux furent, en effet, apportés au Bec, où était revenu Anselme, qui s'en réserva deux. « Comme gardien de sa charge, ajoute Eadmer, le dépôt m'en fut confié et, aujourd'hui encore, j'en suis dépositaire. Je ne sais ce que d'autres penseront de cela; ce que je sais, avec une entière certitude, c'est que notre seigneur le révérend père Anselme les eut toujours en extrême vénération, et que moi-même, dans une expérience solennelle et sacrée, j'ai senti qu'il y avait dans ces cheveux quelque chose de grand et un signe de sainteté à remuer le monde. » (*Saint Anselme de Cantorbéry*, in-8°, 1853, p. 356.)

Suivant le récit des Grecs, l'empereur Julien l'Apostat ayant fait brûler le corps de saint Jean-Baptiste, tout fut consumé, sauf le doigt indicateur, que le feu ne put atteindre. Siméon le Métaphraste raconte que le chef du saint précurseur fut enterré dans l'enclos du palais d'Hérode; plus tard, il fut transporté à Constantinople, puis à Rome. Le P. Ribadeneyra, d'un autre côté, dit qu'au moment où le corps fut brûlé « quelques bonnes personnes ramassèrent plusieurs ossements » (*ut supra*, édition du R. P. Simon Martin, de l'ordre des Minimes, 1654, au 24 juin et au 29 août). Les reliques de saint Jean-Baptiste se voient en beaucoup de lieux différents (entre autres à Saint-Jean-de-Bazas, en Bazadais, chef-lieu de la contrée où nous sommes en ce moment). L'abbaye de Saint-Denis avait une épaule (voy. p. 357) et diverses églises, comme on sait, se disputaient la possession du chef. Il paraît qu'il en fut de même du doigt indicateur, que le P. Ribadeneyra n'accorde pas à la collégiale du Puy-en-Velay : « Le doigt que le saint précurseur étendit, pour faire connaître son maître, est, dit-il, en l'île de Malte » (Tome I, p. 377.) On compte, en effet, parmi les reliques de Rhodes rapportées à Malte, la main droite de saint Jean, présent de l'empereur Bajazet à Pierre d'Aubusson (*Monuments des grands maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, *ut supra*, tom. II, p. 460). — La cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne croyait posséder aussi ce célèbre doigt index (voy. Aymar du Rivail, *Histoire des Allobroges*, liv. I, p. 157, dans la *Description du Dauphiné*, par M. Macé, in-8°, Grenoble, 1852, p. 265 et 272); mais nous ne nous arrêterons pas davantage sur une matière en dehors de notre compétence et qui n'intéresse l'archéologie que très-indirectement.

(L'enfant à peine sevré mettra la main dans la caverne du basilic (voyez *Isaïe*, chap. XI, vers. 8), et soudain l'ancien hôte du siècle (le démon) s'enfuit épouvanté.)

« Mais, à ce symbole expliqué, ce nous semble, par ce qui précède, l'artiste en joint un autre beaucoup moins clair, et où les deux têtes sont mutilées. On y reconnaît un homme ailé tenant sur un *orarium* un agneau couché. Quel est ce personnage? J'ai vu sur des miniatures, par exemple au *Te igitur* du manuscrit carlovingien de Drogon, à la Bibliothèque impériale, Abel d'un côté, un prêtre hébreu de l'autre, offrir de la même manière la même victime; mais ce souvenir n'explique pas les ailes. Ces ailes indiqueraient-elles l'ange dont il est question dans le canon de la Messe, lorsque le prêtre demande que la divine victime soit transportée sur l'autel éternel par les mains du saint ange, c'est-à-dire, de saint Michel, *Jube hæc perferri per manus sancti angeli tui in sublime altare tuum?* D'autres en décideront. Cette explication, qui n'a rien d'in vraisemblable, aurait l'avantage de se combiner parfaitement avec celle de la partie inférieure. Puisque le sacrifice de l'autel est le même que celui de la croix, rien n'empêche d'attribuer à l'un aussi bien qu'à l'autre l'effet de la pacification du monde. Quoi qu'il en soit, ce dernier monument est exécuté avec une énergie de verve et une élévation d'idéal qui font sentir les grandes époques et les grands maîtres. Il appartient à M. Carrand. » (Pages 63 à 65.)

(267) P. 69. Le *Bâton pastoral* fait partie du tome IV des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*. Au mois de juillet 1856, il n'était pas arrivé à la Bibliothèque du Cercle agricole, où nous avons consulté les trois autres volumes.

(268) P. 73. Voici l'explication satisfaisante que le R. P. Arthur Martin donne de la crosse de Bâle. « Ici . . . la croix n'est plus un glaive de mort, mais l'étendard glorieux du vainqueur, qui s'avance sous les traits du bélier, guide du troupeau. Derrière le bélier, caparaçonné avec richesse, comme pour aller moins au combat qu'au triomphe, le dragon s'élançe ouvrant la gueule, tel qu'il est décrit par saint Jean dans la scène de l'Apocalypse, où il poursuit la femme et son fruit. Les dents sans nombre de sa mâchoire, sa langue serpentant comme une flamme, les deux cornes dressées sur la tête (*Apocalypse*, xiiii, 11), ses yeux, arrondis par la fureur, rappellent mieux qu'ailleurs le *draco ille magnus* de la vision prophétique (*ibid*, xii, 9), enflammé d'une grande colère (*ibid*. 12), parce qu'il sait n'avoir que peu de temps. Et voici que déjà sa fureur est vaine : ils combattront l'Agneau et l'Agneau les vaincra; car il est le Seigneur des Seigneurs et le Roi des Rois, et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus, les fidèles (*ibid*. xviii, 14). Toute cette rage vient donc se briser contre la croix, infranchissable barrière; et, tandis que le bélier défie l'enfer d'un regard modeste et doux, on voit fuir devant lui le renard, le devastateur de la vigne du *Cantique des cantiques*, le *golpis* du moyen âge, l'esprit de fraude et de mensonge. »

(269) P. 73. « Armé d'un bouclier rond, dit le R. P. Arthur Martin, l'archange attaque son ennemi avec l'épée, et lui assène un de ces coups que célébraient les chansons de gestes, coups terribles qui pourfendaient en deux un ennemi, quand ils étaient portés par la main d'un Cid. Point de serpents enchainés sur le nœud;

c'est qu'en effet, dans ma conviction, l'image tenait à des traditions ignorées en Espagne; mais, comme l'artiste espagnol copiait quelques monuments de France (??), il a rendu une pensée inacceptable en son pays par une image analogue, une ronde de lions affaînés rendant à la lettre le *circuit quærens* de l'Évangile (??). Cepèdant, s'il vient de l'enfer des tentateurs pour nous abattre, le ciel envoie des protecteurs pour nous défendre, et voici que quatre saints, en chasuble antique, prient pour ceux que l'enfer menace. » — A cette explication très-admissible, même dans ses détails, si le monument était en effet espagnol, nous nous contenterons de répondre que la crosse dite de Tolède a été fabriquée en France, d'où sont sorties les crosses de Tiron et de Notre-Dame de Paris (comparez p. 12 et 72). Elle est donc du XII<sup>e</sup> siècle, et le saint Michel est une addition moderne. Il est facile de voir que les ailes, les cheveux, la tunique ne sont pas de l'époque de la volute; ce qui ne nous a pas empêché de laisser ce saint Michel comme modèle d'un véritable *combat de l'archange*.

Le R. P. Arthur Martin donne deux autres *combats de l'archange* (figures 100 et 101), où nous ne savons reconnaître ce sujet. Jamais le moyen âge, sur les autres monuments, n'a représenté de la sorte la victoire de saint Michel; le démon, au contraire, est terrassé, foulé aux pieds, transpercé par la lance. Quelquefois, c'est un combat corps à corps; jamais la situation calme et paisible des personnages sur les crosses en question. Du reste, il nous suffit d'émettre cette opinion; la place nous manque pour apporter les preuves et justifier notre assertion par les monuments. — Ces deux crosses, et d'autres tout à fait semblables quant au style et à l'ornement, passent pour anciennes, tandis que la forme du serpent, déjà aplati, montre qu'elles approchent du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans les crosses du XII<sup>e</sup>, le reptile conserve sa rondeur naturelle: cependant il ne faut pas conclure que les autres époques changèrent toujours ce caractère particulier des premières crosses à serpent.

Nous avons donné, page 24, sous le nom de *crosse de style architectural* une crosse historiée dite de saint Bernward, évêque d'Hildesheim (+ 1021), où le père Martin reconnaît aussi des additions du XV<sup>e</sup> siècle. Comme nous en parlons assez longuement à l'Appendice, lettre D, nous nous contenterons de rapporter ici le passage qui constate le changement complet qu'a subi le vieil instrument liturgique. « Comptons encore, dit-il, parmi les plus belles crosses à *décoration* architecturale celle qui porte le nom de saint Bernward (fig. 129), et que j'ai vue, dans les grandes fêtes, entre les mains de l'évêque d'Hildesheim. Et le nœud et la volute sont en ivoire, et d'une forme primitive (??) que rien n'empêche d'attribuer au saint artiste; mais une piété plus ou moins bien éclairée a dénaturé le monument au XV<sup>e</sup> siècle. Elle a introduit, entre le nœud et la volute, deux étages de délicates galeries; elle a couvert la tige de pierreries enchâssées dans des fleurs d'or, et l'antique (??) tête de serpent a fait place à saint Bernward porté sur des fleurs, entouré de rayons, et tenant, pour attribut, la belle croix pattée que l'on conserve encore aujourd'hui dans l'église de Sainte-Madelène, comme l'œuvre de ses mains. »

On peut en dire autant de la crosse de la Sainte-Chapelle de Bourges<sup>1</sup>, que

<sup>1</sup> Nous n'avons point mis en doute, sur la parole du R. P. Martin, que la figure 123 ne vint en effet de la Sainte-Chapelle de Bourges et n'eût appartenu à Jean de France, premier duc de Berry, mort



nous faisons connaître, pages 24 et 103, et qui entre aussi dans notre chapitre des *crosses de style architectural*. Le père Martin avait manifesté une opinion semblable, en parlant de deux crosses conservées à Versailles (celles de l'abbaye du Lys, près de Melun (fig. 114), et de l'abbaye de Maubuisson (fig. 118), à Aunay, près de Pontoise), et du même bâton pastoral dont il ne fait pas connaître l'origine (fig. 123), et qu'il nous a dit avoir appartenu à Jean de France, premier duc de Berry. Voici comment il s'exprime dans la description sommaire de ce dernier monument. « Ainsi que les deux crosses de Versailles, celle de la figure 123 appartient à diverses époques. L'édicule, formé de six arcades en accolades, nous permet de la placer dans la série des crosses architecturales; mais ces arcades ne sont pas du travail primitif. A leur place devait d'abord s'arrondir un nœud orné, comme tout le reste, de filigranes et de pierreries, et ces filigranes, à leur tour, n'ont pas été la décoration première (??), puisqu'on découvre encore l'extrémité d'une queue à écailles, celle du dragon de saint Michel (??). Quoi qu'il en soit, le revêtement filigrane, fait au XIII<sup>e</sup> siècle, est d'une grande recherche et d'un goût exquis. On appréciera également le style distingué du bas-relief qui remplit le cercle complet de la volute. » (*Le Bâton pastoral*, pages 94 et 98 du tirage à part.)

Ces divers exemples suffisent pour montrer la transformation, on peut dire générale, qu'ont subie, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les anciennes crosses à serpent et autres. Le moins qui leur soit arrivé a été de recevoir une *histoire* dans la volute.

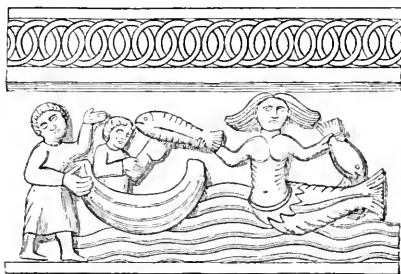
(270) P. 73. Voyez à l'appendice, lettre G, les explications du R. P. Arthur Martin, d'après la mythologie scandinave. Nous fournissons également le dessin de la crose attribuée à saint Erhard, évêque de Ratisbonne, et du *tau* de saint Héribert, comte de Rottenbourg, archevêque de Cologne, « célèbre pour sa sainteté, » mort en 1022, selon le martyrologe romain. Saint-Allais, d'accord avec le père Martin, fait mourir saint Héribert en 1021, apparemment vieux style, puisqu'il est honoré le 16 mars. (Lire, sur saint Erhard, la note 271, p. 419.)

*Note additionnelle.* Désormais, la mythologie scandinave ne se chargera pas d'expliquer l'ancien serpent des crosses : le dragon Fenris, ni son père Loki, ne seront plus mêlés avec l'art chrétien de nos contrées, et la verge d'Aaron, sous l'une ou l'autre forme, restera sans contestation le symbole du bâton pastoral. Mais, tandis que nous étions occupé à détrôner le démon, nous avons eu le tort de reconnaître une influence prétendue finnoise, trouvée par le R. P. Arthur

en 1416; cependant nous avons été vainement la chercher à Versailles, où, nous disait-il, elle était conservée. Au surplus, dans le *Bâton pastoral*, il n'indique aucune origine, ni dépôt. — Remarquons incidemment que Chaumeau, l'un des plus anciens historiens de Berry, donne également l'année 1416 comme étant celle de la mort du duc Jean; mais il ajoute (p. 137) : « Agé de quatre-vingt-neuf ans. » Or tous les auteurs, et avec eux le père Anselme, s'accordant à faire naître Jean de Berry en 1360, il ne pouvait en avoir plus de soixante et seize, lorsqu'il trépassa à Paris, en son hôtel de Nesle. — *L'histoire de Berry*, de Jean Chaumeau, seigneur de Lassay, dédiée à Marguerite de France, duchesse de Savoie et de Berry, a paru en 1566. L'ouvrage devient rare et nous y avons trouvé, en petit nombre il est vrai, des particularités historiques qui ne se rencontrent dans aucun autre écrivain. Il dit que Jean de Berry fut fort regretté dans tout le royaume. Et de fait, ajoute-t-il, la France perdit un bon prince; car il aimait les républiques et la paix. Il était fort sage et débonnaire, paisible, de noble courage et libéral, et se plaisait aux joyaux et somptueux édifices. Il avait fort molesté les Anglais en France et les avait chassés avec Bertrand de Clésquin (Duguesclin), etc. » Le jugement porté sur ce prince, par Le Laboureur et les écrivains modernes, est tout différent, et nullement conforme aux traditions de Berry.

Martin, dans les sculptures purement angevines de Cunault-sur-Loire<sup>1</sup>. Nous allons nous hâter de réparer notre faute. Cependant, avant de rentrer pour la dernière fois sur un terrain fantastique, nous exprimerons notre vive contrariété (dans la triste circonstance de la mort du savant et ingénieux jésuite), quand nous venons rejeter, après l'avoir admise de son vivant, une interprétation qui nous paraît maintenant inadmissible, surtout par ce motif de premier ordre qu'elle ne se rattache, suivant son système, à aucune tradition chrétienne.

Déclarons d'abord que le monument, élevé, dit-il, vers 945 ou 950 (page 6 du Mémoire), ne remonte pas au x<sup>e</sup> siècle. Il est seulement antérieur au xii<sup>e</sup>, et déjà trop reculé pour avoir pu subir l'influence en question; car la preuve d'une réminiscence finnoise exige, comme on va le voir, une date plus rapprochée, c'est-à-dire la deuxième moitié du xii<sup>e</sup> siècle; c'est à quoi nous n'avions nullement songé. Notre note de la page 138 a été rédigée sous le charme d'une découverte inattendue, racontée d'un style agréable et faite pour séduire à première lecture. Puis, nous devons l'avouer, la bardiesse du rapprochement entre le Kalewala et la composition française avait surpris notre imagination et faussé notre jugement. Mais une simple remarque d'un cher et érudit collaborateur est venue arrêter court un enthousiasme irréfléchi; c'est à savoir, que les Finnois ont été conquis et convertis pour la première fois au christianisme par les Suédois, sous la conduite d'Éric IX, dit le Saint, seulement en l'année 1150, plus d'un siècle après l'exécution des chapiteaux; deux siècles après la date approximativement indiquée dans le Mémoire du père Martin. Et la conversion de la Finlande ne fut pas l'œuvre d'une bataille; car l'histoire apprend que saint Henri, évêque



La Sirène, symbole de la mort.

(Réduction au tiers.)

d'Upsal, y fut encore martyrisé en 1151. Dès lors l'ingénieux échafaudage s'écroule subitement, et nous voici répétant de nouveau qu'en France *on ne découvre les traces de l'influence scandinave sur aucun monument national* (voy. pag. 474).

Contraint d'abandonner le dieu des mers et l'infortunée sœur de Jonka-

<sup>1</sup> *Mémoire sur deux Chapiteaux du prieuré de Cunault-sur-Loire*, par le père Arthur Martin, membre résident de la société des Antiquaires de France et de la commission des arts et édifices religieux. — Extrait du tome XXIII des *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, in-8°, 1857.

hainen, l'ondine Vellâmo, nous avons examiné les deux petits sujets avec un esprit dégagé de toute préoccupation, et, si nous nous joignons au R. P. Martin pour reconnaître l'Annonciation de la Vierge, ou plutôt le Mystère de l'Incarnation, sur le pilier placé à gauche en entrant, « celui, dit-il, où l'un des derniers historiens de l'Anjou a vu sérieusement le roi Dagobert assis sur son trône »



Mystère de l'incarnation.

(Réduction au tiers.)

(page 28 du Mémoire), nous voyons simplement sur le pilier opposé (mauvais côté), la figure de la *Sirène* ou *la mort*, mise en opposition de la seconde Ève, *la vie nouvelle*<sup>1</sup>.

Quoique le père Martin n'ait pas reconnu la sirène avec son caractère chrétien, on verra que cette dernière appréciation (le règne passager du démon et la victoire du Christ) s'était naturellement présentée à son esprit. En effet, après avoir expliqué la scène de l'incarnation du Sauveur, en entrant dans des détails archéologiques que leur longueur ne permet pas d'introduire dans notre texte<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les deux gravures ont été empruntées au tome XXIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, réduites au tiers par M. Ilnicki, et gravées avec habileté par M. Alexandre Pons. Nous donnons, à la fin de cette note, le *Symbolisme de la Sirène* : on y trouvera certains passages à l'appui de notre explication. Du reste, l'allusion n'avait pas tout à fait échappé au père Martin, et il approche de la sirène, lorsqu'il dit (même page 28) : « La vierge immaculée, que le Saint-Esprit féconde sans qu'elle perde sa fleur, est mise en regard de la jeune fille qui vivait dans la mer, c'est-à-dire, dans l'élément qui indiquait au moyen âge les molles voluptés. On dirait une variante du thème des deux Èves développé de tant de manière par les orateurs et les poètes chrétiens. » — Nous croyons nous rappeler que ces deux gravures sont également données par le *Bulletin monumental*, où l'on pourra les comparer avec les nôtres. Du reste, nous trouvons ici que le large couteau du pêcheur n'est pas suffisamment indiqué.

(Nous renvoyons aux additions et corrections une nouvelle explication, reçue trop tard, des chapiteaux de Cusault-sur-Loire; nous la devons à l'excellent ami qui nous a demandé le *Symbolisme de l'Ânc.*)

<sup>2</sup> L'ange Gabriel est debout. C'est seulement dans les siècles postérieurs que les artistes ont eu la pensée plus délicate, mais moins noble, de faire s'agenouiller l'ambassadeur céleste parlant, dans la plus solennelle des audiences, au nom du Tout-Puissant. Ses larges ailes sont encore déployées, pour rappeler qu'habitant des cieux il vient à peine de les quitter pour venir saluer leur reine future. Sa tête inclinée témoigne de son admiration respectueuse, et les traits de son visage (??) traduisent, aussi heureusement que le pouvait un art naissant, les gracieuses paroles dictées par l'Éternel :

• Je vous salue, ô pleine de grâce; le Seigneur est avec vous : vous êtes bénie entre toutes les femmes. •

• Dans la plupart des représentations du mystère, à la même époque, le manteau de l'ange couvre

et sur l'interprétation desquels nous ne saurions, au surplus, toujours nous accorder (par exemple la présence d'Élisabeth, mère de saint Jean-Baptiste, « en vertu d'un anachronisme, dont l'art symbolique n'a jamais su s'effrayer »), il finit son récit par ces mots significatifs du rôle des deux Èves :

« Tout inhabile qu'était la main du sculpteur, elle a trouvé le secret de continuer l'entretien de la Vierge et de l'ange. Aussi bien, que veut exprimer Gabriel,

son épaule gauche et se relève du côté droit, vers la ceinture. Ici, est-ce bien la partie supérieure d'un manteau qui se voit sur les épaules de l'ange? J'en doute : si c'était un manteau, on en verrait la chute se dessiner sur le fond, et la partie antérieure aurait quelque chose de moins insolite. N'est-ce pas plutôt un ornement particulier aux épaules et relatif aux fonctions du messager céleste? Nous nous réservons de l'examiner ailleurs en produisant plusieurs monuments inédits et curieux.

« La vierge Marie est assise. Remarquons que l'art chrétien, appuyé sur des traditions différentes, en traitant ce mystère a représenté la sainte Vierge dans trois attitudes principales. Les artistes byzantins, qui paraissent s'être inspirés souvent du proto-évangile apocryphe de saint Jacques, ont aimé à la contempler auprès de la fontaine où, d'après la légende, elle venait de puiser l'eau, quand une première fois elle aperçut l'archange. Plus ordinairement ils l'ont vue de retour dans sa demeure, occupée à filer ou à tisser de la laine pourpre, lorsque l'ange lui répéta son salut. Au contraire, les artistes occidentaux, moins soumise à l'influence byzantine, ont jugé plus convenable de supposer Marie en prière, d'abord debout et les mains levées, selon l'antique manière de prier; tantôt, tenant à la main le livre sacré, où elle a pu lire les oracles qui la concernent, et, plus tard, agenouillée, les mains jointes ou les bras croisés devant un livre ouvert.

« Ici l'on croirait voir une fusion des traditions grecques et latines. Comme sur les portes d'airain de Bénévent (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), la sainte Vierge est assise dans sa secrète demeure; mais on ne la voit pas tenir, comme à Bénévent, la navette et le fuseau. Elle n'est surprise ni dans l'acte du travail, ni dans celui de la prière; mais plutôt elle accueille l'ange comme une reine sur son trône attend et reçoit un ambassadeur. Le pan de sa robe, replié sur son genou, semble faire allusion à ces précautions presque excessives dont aime à s'entourer la pudeur virginale. Sa tête se détourne, inclinée comme pour rendre son saisissement à l'aspect d'un visage d'homme, et indiquer sa réponse à l'ange.....

« Il fallait peut-être quelque souplesse d'intelligence pour réussir à rendre, dans un cadre si étroit, cette nouvelle circonstance du mystère [l'annonce de la grossesse d'Élisabeth] : or c'est, à mon avis, ce qu'a fait notre naïf artiste, en dessinant le personnage placé derrière l'ange. En vertu d'un anachronisme, dont l'art symbolique n'a jamais su s'effrayer, qui doit prochainement saluer, sous son propre toit, la mère du Sauveur, la contemple déjà d'un regard prophétique, et, éblouie des grandes choses qu'il a pu au Tout-Puissant d'opérer dans sa jeune parente, elle exprime tout à la fois sa surprise, son admiration et son bonheur, en se rejetant en arrière, la joie sur les lèvres. En même temps, elle presse la main droite sur son cœur, et paraît répéter derrière Gabriel les paroles qu'il vient de prononcer : « Tu es bénie entre toutes les femmes ! » tandis que sa main gauche, posée sur son sein, indique la maternité miraculeuse qui vient de faire fleurir sa vieillesse, et peut-être le tressaillement de Jean-Baptiste, sanctifié avant sa naissance.

« Je me hâte de dire qu'une autre version aurait aussi sa vraisemblance. On pourrait voir, dans le personnage dont nous parlons, la servante, qui se trouve sur d'autres monuments, par exemple sur les portes de Bénévent, et dans l'évangélaire syriaque de la bibliothèque Laurentienne. En préférant cette opinion, on aurait l'avantage de s'appuyer sur le proto-évangile de saint Jacques, où il raconte que Marie, à peine eut-elle consenti à son bonheur, conrnt dans les bras de sa compagne, et l'embrassa dans l'effusion de sa joie. Toutefois, sans mépriser cette dernière opinion, je préférerais la précédente, qui se lie mieux avec l'ensemble de la scène, et se trouve d'ailleurs étayée d'une tradition tout autrement grave. En effet, les Pères de l'Église sont presque unanimes à représenter Marie seule dans son appartement retiré, lorsqu'eut lieu la visite angélique.....

« La coiffure des deux femmes mérite d'être remarquée. Ni l'une ni l'autre ne porte sur la tête le voile tombant sur les épaules, ordinaire sur les monuments de la même époque. Leur coiffe se ferme sous le menton et s'arrête autour du cou, comme les mantilles de soie noire que l'on porte encore dans plusieurs endroits de l'Anjou. Ce petit détail pourra faire sentir combien il est vrai que rien n'est à mépriser dans l'étude des vieux monuments, puisqu'il nous donne une preuve de la persistance des usages dans les lieux moins exposés à la contagion de la frivolité des villes.

« Mais que dirions-nous du nimbe étrange de la sainte Vierge? Et que peuvent signifier les dentelures qui l'entourent? Aurait-on voulu représenter la gloire céleste dans son rayonnement? La forme

lorsqu'il avance la main vers l'oreille de la Vierge, si ce n'est la voie miraculeuse qui procurera à Marie la gloire de la maternité divine, sans lui enlever le privilège de la chasteté virginal?

« Et l'ange répondant lui dit : « Le Saint-Esprit descendra sur vous, et la force du Très-haut vous couvrira de son ombre. Et ainsi, le saint qui naîtra de vous s'appellera le Fils de Dieu. »

« C'est à cause de sa foi<sup>1</sup> que le Saint-Esprit rendra Marie féconde; à cause de cette foi qui vient à l'âme par l'ouïe, *fides ex auditu*, et, par conséquent, dont l'oreille est le symbole. Le geste de l'ange était donc aussi naturel qu'expressif. Mais, en faisant indiquer par l'ange l'oreille de Marie, l'artiste fait mieux que d'exprimer, par un signe facile à saisir, une idée difficile à rendre; il se fait l'écho du langage des Pères de l'Église et des chants de la liturgie chrétienne<sup>2</sup>. »

Nous ne nous arrêterons pas à décrire, comme nous les comprenons, les deux chapiteaux de Cunault-sur-Loire; et même, à l'égard du sujet de l'Annonciation

carrée des dents ne permet guère de le croire. Serait-ce un caprice sans raison? Jusqu'ici le sculpteur s'est montré, au contraire, fort maladroit sans doute, mais toujours sérieux et réfléchi. Il est plus raisonnable de supposer une intention spéciale, et de la demander à quelque fait analogue. Ce fait, je crois le rencontrer sur un des plus précieux ivoires de la Bibliothèque impériale. Sur cette ciselure, qui a été publiée dans les *Mélanges d'Archéologie* (tome II, planche 5), et attribuée à l'époque carlovingienne, on voit, à gauche de Jésus-Christ crucifié, une femme assise avec majesté sous un édifice; la tête voilée et entourée d'une sorte de uimbe formé de murs et de tours, dont la présence fait reconnaître, dans cette femme, l'emblème d'une ville ou d'une terre, Jérusalem ou la Judée. Je me demande donc si le sculpteur de notre chapiteau n'aurait pas songé à une allusion du même genre, pour rendre plus saillant, dans son œuvre, un poétique et profond contraste. Dans le premier chapiteau, le dieu des mers, l'ondine, les poissons, la barque et les flots, tout rappelait l'élément humide, symbole du monde vicieux que l'Évangile réprouve; et vis-à-vis, la sainte Vierge, couronnée d'un uimbe crénelé, et assise dans sa maison, rappellerait la terre régénérée par la Rédemption. A la vérité, la maison ne se voit pas ici, bien qu'elle paraîsse ordinairement dans la représentation du même mystère; mais le haut siège et l'escabeau indiquent suffisamment le lieu de la scène.

« Ce haut siège n'est pas indigne d'attention, soit que l'on remarque le sentiment d'élégance qui se révèle aux extrémités des bras et des pieds, soit que l'on considère sa forme générale. Cette forme n'est pas celle des chaires monumentales des évêques dans les basiliques primitives et au fond de nos églises romanes, mais le *faldistorium*, c'est-à-dire, comme le mot l'indique, le pliant, siège portatif, dont se servaient les évêques pour parler au peuple du haut des degrés de l'autel, quand ils ne pouvaient se faire entendre aisément du fond de l'abside; siège aujourd'hui de second rang dans la liturgie romaine, depuis qu'adopté par les évêques il ne sert plus aux souverains pontifes que pour s'y agenouiller, mais qui était, aux hautes époques, le siège d'honneur des papes, des empereurs et des rois, comme il avait été celui des consuls, le trône où ils s'asseyaient en jugus suprêmes, et qui était resté, au moyen âge, le trône mobile des empereurs et des rois, aussi bien que celui des papes et des évêques. . . . . »

<sup>1</sup> *Crediderat Eva serpenti : credidit Maria Gabrieli. Quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit* (Tertullien, *De carne Christi*, chap. xvii).

<sup>2</sup> Ici le père Martin appuie, des autorités suivantes, ses dernières paroles. Peut-être y trouvera-t-on quelque contradiction, à propos de l'hérétique Élien; mais cela tient sans doute à des développements de doctrine qu'on peut entrevoir et que le P. Martin n'aura pas voulu faire connaître :

« Diabolus per serpente[m] Evæ locutus, per Evæ aures mundo intulit mortem; Deus per angelum ad Marianam protulit verbum et cunctis oculis vitam effudit. Angelus sermonem jecit et Christum virgo concepit. » (Pseudo-Augustinus, *Serm. olim 15, de temp. nunc 123*, in Append.) — « Quia susatione per aurem irrepens diabolus Evam vulnerans interemerat, per aurem intrans Christus in Mariam univera cordis desecat vitia. » (S. Zeno l. I, tr. xlii, n. 10.) — Dans le bréviaire des Maronites : « Verbum Patria per aurem benedictæ intravit. » (Assenani, *Bibl. orient. t. I, p. 91*.) — « Quemadmodum ex parvulo sinu illius (Evæ) auris ingressa et infusa est mors, ita et per novam Mariæ aurem

(que nous donnons à la note), nous avons exprimé notre embarras pour y suivre en entier le R. P. Martin. L'éminent artiste trouve à toute chose une interprétation mystique, et il la poursuit jusque dans les détails des tailloirs. Mieux qu'un autre, néanmoins, s'il s'agit de pure ornementation, il aurait dû faire la part de l'imagination et du caprice individuel.

« Un dernier détail nous reste à expliquer, dit-il à ce propos, et nulle part peut-être le sens n'est plus obscur. Je dis le sens, car on persuaderait difficilement à ceux qui ont comparé beaucoup de monuments des *hautes époques* (XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle), que les ornements des tailloirs, et surtout ceux que l'on voit derrière la sainte Vierge, n'aient pas eu dans la pensée de l'artiste une signification précise. A Strasbourg, sur la corniche d'un ancien portail enclavé aujourd'hui dans l'intérieur du transept du nord, se voient deux scènes jusqu'à présent inexplicables : à gauche, une ondine est suivie de dragons entrelacés, et, de l'autre côté, un homme tresse des entrelacs fleuris. Sans entrer ici dans l'explication du mythe, il est évident qu'il y a, entre la chaîne formée de dragons et les entrelacs formés de fleurs, une opposition voulue. Et, s'il en est ainsi, il est probable qu'il existe également une opposition entre les anneaux entrelacés au-dessus de l'ondine et les fleurs (??) assemblées au-dessus de la Vierge. Si les

intravit atque infusa est vita. » (S. Ephrem, *ibid.*) — S. August. *Sermo de temp.* 15: « Dominus per angelum loquebatur et virgo per aurem imprægnabatur. » — D'après Eutychieus, patriarche d'Alexandrie, in *Annalib.* p. 440, un hérétique, nommé Élien, fut dénoncé au concile de Nicée, « quia « Verbum per aurem Virginis intrasse diceret. »

« Cum sola virgo degeret,  
 Concepit ante filium . . . ;  
 Quod lingua jecit semen est;  
 In carne verbum stringitur,  
 De matre cunctus noster est,  
 De patre nil distans Deus. »

(Eunodius, c. XIX; *Biblioth. Patrum*, t. IX, p. 425 A.)

« Intacta nesciens virum  
 Verbo concepit filium;  
 .....  
 Gaude, virgo, mater Christi.  
 Quæ per aurem concepisti  
 Gabrielis (sic) nuntio. »

(*Missal. Salisburg. et Miss. Patav.* Prosa de VII gaudiis.)

Cette dernière citation, *Gaude, virgo*, etc. se rencontre quelquefois : Alexandre Lenoir, le digne fondateur du Musée des Petits-Augustins, l'avait mise au-dessous d'une peinture sur verre, du XV<sup>e</sup> siècle, représentant l'Annonciation de la Vierge, et il l'a fait suivre de six vers français que nous ne répéterons pas. (*Recueil de gravures pour servir à l'histoire des arts en France, prouvée par les monuments*, in-folio, Paris, 1812, pl. LXVII, et page 8 de la *Description des gravures*.) L'auteur n'indique pas l'origine de la peinture ; il n'entre dans aucun détail et renvoie son lecteur aux pages 368 et 369 de son livre. — La peinture en question montre comment le moyen âge avait pris à la lettre les idées précédentes sur la conception de la Vierge : nous pourrions au surplus en fournir divers exemples. L'ange Gabriel, un genou en terre devant Marie, lui adresse les paroles d'usage, probablement écrites sur le rôle qu'il tient de sa main droite. Debout et surprise au milieu de sa lecture, Marie porte la main sur son cœur et se tourne à demi vers l'ange, qu'elle écoute avec recueillement. Un pot de lis, symbole de pureté est à ses pieds. En même temps, le Saint-Esprit, sous la forme de la colombe, lance un rayon qui aboutit à l'oreille de la Vierge et lui porte un petit enfant nu, dont elle sera la mère.

heurs sont l'emblème de la virginité, les anneaux étaient dans le nord l'expression de la richesse et du luxe, le symbole des convoitises terrestres.»

Le père Martin explique ensuite « l'ornement circulaire qui rappelle, dit-il, les croix à pans égaux qu'on entourait, dans les premiers siècles, d'un cercle et d'une couronne, et qui, plus tard, ont formé les nimbes divins. » Et, par des rapprochements tirés des usages scandinaves et des traditions encore vivantes en Bretagne, il voit la pensée, chez le Viking devenu chrétien, de se mettre à l'abri des enchantements funestes sous la sauvegarde d'un signe protecteur, opposé aux pratiques de la superstition ou de la magie<sup>1</sup>.

Il nous a paru inutile de nous arrêter un seul instant sur l'explication fantastique de la deuxième sculpture, d'après le Kalewala. Le peu de mots que nous en avons dit, à la page 138, mettront le lecteur sur la voie et la marche de l'épopée finnoise. Il suffit de savoir, en résumé, suivant notre auteur, que « la fable repose tout entière sur les épreuves du dieu des mers (p. 11) . . . . . « Pas un personnage, dit-il, pas un geste, pas une expression qui ne se rapporte entre le monument et le poème. On dirait que le sculpteur, en dessinant ses deux chapiteaux, a eu en vue de figurer les scènes des deux dernières runas, ou qu'en composant ces deux runas, le poète a eu à décrire les deux chapiteaux. L'avant-dernière runa décrit la chute du dieu des mers, et la dernière raconte la venue du fils de Marie. Les derniers Vikings expatriés avaient pu voir, avant leur départ, l'introduction du christianisme en Finlande (??); et ce grand fait, formulé par quelque poète fidèle aux vieilles superstitions, aura pu, grâce à son importance, rester gravé dans leurs souvenirs, aussi bien que dans ceux de leurs compatriotes restés dans leur patrie. » (P. 13 et 14.)

Au risque de nous compromettre encore (l'absence de toute tradition chrétienne et l'erreur de dates étant admises), nous devons ajouter que le père Martin fait précéder son récit de réflexions en harmonie avec les derniers mots du passage ci-dessus, et qui ne sont pas à dédaigner, si, par impossible, il se rencontrait, sur quelque église de Normandie ou ailleurs, des traces de mythologie scandinave : « On peut croire, dit-il, que cette conversion (des hommes du Nord) n'aura été ni assez rapide, ni longtemps assez complète pour leur faire oublier

<sup>1</sup> « Le signe de la croix fut présenté comme le contre-sort céleste et universel qui défait toutes les puissances ennemies des hommes. On le faisait sur sa personne, on le portait sur ses vêtements, on le gravait sur ses meubles, on le traçait sur sa demeure, et la croix donnait la paix en garantissant la victoire. L'inscription liturgique gravée sur la croix, *encolpium*, dite de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, rend exactement cette pensée, et semble résumer nos deux monuments dans leur antagonisme.

« Vicit leo de tribu Juda : fugite, partes adversæ. »

« D'un côté, la corruption du monde; de l'autre, la pureté angélique et virginale; d'un côté, la défaite et la fuite des puissances de l'enfer, et de l'autre, la venue et le triomphe du sauveur du monde. On conviendra que la conception du malhabile artiste ne manquait pas de grandeur et de beauté. Ainsi, en entrant dans l'église de Cunault, le Viking, devenu chrétien, n'avait qu'à jeter les yeux sur nos deux petits bas-reliefs pour voir s'élargir sans mesure les horizons de sa pensée. En considérant l'un, il voyait se dérouler devant son imagination les merveilleuses féeries qui avaient bercé son enfance (??), et en contemplant l'autre, il admirait l'abrégé de sa foi nouvelle, les infinis bienfaits du vrai Dieu, le modèle des vertus célestes, l'instrument du salut du monde et la condition de son futur bonheur. »

entièrement le souvenir des superstitions natales. Et s'il est vrai qu'aujourd'hui encore on trouve dans le peuple, en certaines contrées de l'Europe, des traces de paganisme qui ont résisté à l'action de mille années d'enseignement chrétien<sup>1</sup>, comment ne serait-il pas resté, dans les premières générations des Normands convertis, des vestiges de leurs anciennes croyances. Cela se concevra d'autant mieux que le christianisme, en faisant connaître aux idolâtres le vrai Dieu et le Sauveur du monde, ne les oblige pas à regarder leurs fausses divinités comme des êtres imaginaires. Si, d'une part, l'Écriture sainte se rit des idoles, qui ont des yeux et ne voient pas; d'un autre côté, elle déclare formellement que les dieux des gentils sont les démons. Les noms, et, jusqu'à un certain point, les faits de la mythologie peuvent donc coexister avec la foi dans la pensée des nouveaux convertis; ils auront seulement à faire succéder le mépris à l'adoration et à la crainte, etc.» (P. 7 et 8.)

Notre tâche, cependant, n'est qu'à moitié remplie. Réfuter le R. P. Martin; indiquer comment, dans son opuscule, il s'est complètement mépris, lorsqu'il va chercher chez les Finnois, alors idolâtres, l'explication d'une sculpture française du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, ne nous dispensait pas de fournir la preuve de l'adoption, par les chrétiens, de l'antique *sirène*, emblème universel de la mort. Il nous reste à montrer que l'*imagier* du vieux chapiteau de Cunnault-sur-Loire a suivi, ni plus ni moins, les idées qui dirigeaient les artistes chrétiens, ses prédécesseurs, et se sont perpétuées après lui. On pourrait même ajouter que, jusqu'à la Renaissance, la sirène n'a presque jamais varié de caractère, et peut être irait-on jusqu'à dire que, sauf en blason, elle ne peut être prise en bonne part; les exceptions à cette règle en étant plutôt la confirmation.

### Symbole de la Sirène.

La sirène, symbole de la mort chez les anciens, qui la représentent quelquefois armée d'une massue, n'a cessé, durant le moyen âge, d'avoir la même signification : c'est, à peu près, le seul emprunt réel fait à l'antiquité dans son acception primitive et sans variation sensible. On lit dans le *Physiologus* de Bruxelles, au chapitre intitulé *De Syrenis et Onocentauris* : « Syrenæ animalia mortifera sunt<sup>2</sup>. » Et l'hameçon, *hamus*, de l'Écclésiaste (chap. IX, vers. 12), étant

<sup>1</sup> A l'appui de ces considérations, nous pouvons ajouter que des habitants de Paris, de notre connaissance personnelle, ont immolé des oiseaux sur les tombes d'enfants ebérés. Nous avons su alors, de source certaine, que, dans certaines familles, des pratiques religieuses analogues, des restes évidents de paganisme n'avaient jamais complètement cessé. L'idolâtrie n'a point encore été tout à fait chassée de cette capitale du monde civilisé, nous a dit un ecclésiastique savant et respectable. On sera moins étonné de ce que nous avançons ici sur notre responsabilité, si l'on songe aux mesures droites qu'il a fallu prendre en Bretagne, il y a peu de siècles, pour détruire les restes du vieux druidisme, par rapport au culte des arbres et des fontaines.

<sup>2</sup> Le seul *Physiologus* dont nous ayons les extraits avec suite est celui de Bruxelles (XI<sup>e</sup> siècle); mais, d'après la comparaison avec les autres manuscrits, tous, ou presque tous, s'accordent à donner à la sirène ce caractère mortifère. Dans une compilation attribuée à Hugues de Saint-Victor (+ 1140), la sirène est qualifiée de la même manière, et le texte ajoute en plus, *ipsis acquiescentibus*. Le père Colhier s'occupe en ce moment de la publication du Bestiaire grec, qu'il regarde comme le texte original, par rapport aux bestiaires de l'Occident. En attendant un travail qui élargira sans doute le cadre de la symbolique, il a déjà rassemblé et opposé les uns aux autres divers Bestiaires latins et français, en prose et rimés, qu'on peut consulter avec intérêt. (*Mélanges d'archéologie*, tomes II, III et IV.) Pour



le symbole de la mort, qui saisit l'homme subitement<sup>1</sup>, le passage tout entier est appliqué à la sirène : « L'homme ignore quelle sera sa fin ; et comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris par l'adversité, lorsque tout à coup elle fond sur eux. » (*Bible de Saci*).

D'autres passages du *Sylva allegoriarum*, au mot *Mors*<sup>2</sup>, — le *Ortus deliciarum*, au chapitre *De Syrenis*<sup>3</sup>, — et nombre d'autorités de même valeur prennent aussi la sirène pour le symbole de la mort. Voyez, dans ce dernier manuscrit, véritable encyclopédie théologique, l'allégorie d'Ulysse et le naufrage du vaisseau de l'Église (fol. 148 verso, col. 2) ; ce chapitre, que nous allons faire connaître en l'abrégéant, est tiré du *Speculum Ecclesie*<sup>1\*</sup>. — K. O. Muller, dans son *Manuel*

notre but, il suffit de savoir que le *Physiologus français*, publié par le savant jésuite, reconnaît trois sirènes : deux, moitié femme, moitié poisson, et la troisième, moitié femme, moitié oiseau. « Et chantent totes III, les unes en buisines (trompes ou trompettes), les autres en herpes (harpes) et les autres en droite vois (simple chant, rien que la voix). » Leur description est prise de l'antiquité, et elles sont le symbole des femmes qui perdent les hommes par leurs caresses et leurs tromperies. . . . » « Les êles de la scraïne, ce est l'amor de la femme, qui tost va et vient. » (*Mélanges*, tome II, p. 177. Voyez plus loin l'extrait du poème du célèbre et vénérable Hildebert, archevêque de Tours.)

Le R. P. Calhier fait suivre ces diverses citations des excellentes réflexions suivantes : « Bien que certaines indications permettent de supposer que l'Asie ait accordé une queue de poisson aux sirènes (mais sirènes mâles, généralement), ou à la formation mêlée, qui devint l'origine de cette fable, la véritable configuration classique de ces monstres est celle qui les fait moitié femme, moitié oiseau. En quoi leur histoire touche de bien près à celle des harpies et des lamie. Toutefois les monuments du moyen âge, aussi bien que les récits du Nord, les représentent avec la queue de poisson, etc. »

Le *Bestiaire latin* de Bruxelles et celui de Berne (n° 318) ne reconnaissent la sirène que sous la forme d'oiseau, du dos jusqu'à la queue, et le *Bestiaire français rimé* admet les deux espèces ; c'est le seul des *Physiologus* qui, sous le même article, ne mêle pas le centaure à la sirène. On verra plus loin le motif de cette dernière observation.

<sup>1\*</sup> Au folio 221, r° et v°, le *Ortus deliciarum* rapproche, sous un même point de vue, la splendeur du roi Salomon, la Roue de la fortune, l'Échelle des vertus et la fable des sirènes, comme enseignant le mépris du monde et l'amour du Christ. La peinture représente Ulysse attaché au mât de son vaisseau, cooduit par un moine, tandis que ses compagnons précipitent les sirènes dans la mer, et on lit à côté : « Salomon (sic), et rota fortune, et scala, et syrenas admonent nos de contemptu mundi et amore Christi. » Au près d'Ulysse eu chevalier du XII<sup>e</sup> siècle, est écrit *Ulixes*, et, au-dessus du navire : *Dux Ulixes preternavigans jussit se ad malum navis ligare; socios autem cetera aures obdarare (bestopfen); ut sic periculum illesus evasit, syrenasque fluctibus submersit*. Enfin, près des matelots : *Socii Ulixis syrenas submergunt*. — Christian Moritz Engelhardt (ut supra) a publié, planche IX, l'Échelle des vertus, que nous avons également dans nos fac-simile (peintures allemandes), et, à la planche V, les deux sirènes qui jouent de la flûte et de la lyre. (Le miniaturiste de Hohenbourg a mis une harpe au lieu de la lyre, qu'il ne connaissait pas.)

Le même folio nous avait montré les trois sirènes sous la forme de femmes ailées, à pattes d'oiseau, couvertes de longues robes, debout sur le rivage, attendant les navigateurs imprudents. La première joue de la lyre (harpe), la seconde de la flûte traversière, la troisième chante, et l'inscription porte ces mots : *Tres syrenæ (Merwib); una voce, altera tybia, tercia lira canit*. Leurs pieds ou leurs pattes sont ainsi décrits : *gallinatos pedes habent*; et, plus loin, on dit des sirènes (probablement d'après Théodulfe, évêque d'Orléans), qu'elles sont des démons ou des monstres particuliers, ou de grands dragons créés et volants : *Syrenas demones vel monstra quedam, vel dracones magni, atque cristati ac volantes*. (Voy. p. 407.) — Plus bas, dans la mer, est un navire dont les matelots ont été endormis par le chant des sirènes. « On lit, au-dessus du mât : *Velum navis malo affixum*; et, à la proue : *Rostrum navis*. — Une dernière miniature termine le folio; elle montre le même navire livré aux sirènes, occupées à déchirer les matelots, et près des figures sont écrites ces paroles : *Tres syrenæ, nautas sompna oppressas lacerant, et navim submergant*.

Les peintures précédentes sont suivies de ce paragraphe explicatif : « Sirènes signifieut, en grec, entraîneuses, tractorie (quasi trahentes). La séduction de l'amour, c'est-à-dire des plaisirs déréglés, entraîne de trois manières : ou par le chant, ou par la vue, ou par l'habitude, consuetudine. Les compagnons

d'archéologie, signale la sirène sur un cippe attique avec la même signification <sup>4</sup>, et M. Raoul-Rochette, qui les nomme des femmes terminées en queue de poisson <sup>5</sup>, les trouve peintes en noir sur des vases funéraires <sup>6</sup>. — Malgré cette analogie du symbole, ce n'est point au paganisme seul que les chrétiens ont fait leur emprunt. Le prophète Isaïe (chap. XIII, vers. 22), prédisant la ruine de Babylone par les Mèdes, dit : « Les hiboux hurleront à l'envi l'un de l'autre dans ses maisons superbes, et les cruelles sirènes habiteront dans ses palais de délices. » (Bible de Sacy.) Et, commentant ce passage, saint Jérôme voit, dans les sirènes, les

d'Ulysse les laissent (les sirènes) derrière eux, *quas transeunt*, ayant les oreilles bouchées, et lui parce qu'il est attaché (au mât de son vaisseau) : car Ulysse veut dire, en grec, *olon xenos*, c'est-à-dire voyageur universel, *omnium peregrinus*. Bref, il entendit et vit les sirènes, c'est-à-dire les séductions du plaisir; c'est-à-dire, qu'il les connut et les apprécia, et, toutefois, passa outre. Et, parce qu'elles furent entendues (sans qu'il succombât), elles moururent, car toute affection déréglée vient expirer contre la sensibilité du sage, *in sensu sapientis*. Elles ont des ailes, parce qu'elles traversent rapidement les cours de ceux qui se livrent à l'amour. Elles ont des pattes de gallinacés, parce que la passion déréglée disperse tout ce qu'on a, *omnia quæ habet spargit*. On les appelle enfin *sirènes*, parce que sirènes, en grec, signifie entraîner, *trahere dicitur*. » (Fol. 222, au paragraphe *De Syrenis, in Fabulis*.)

Vient ensuite, sur divers autres symboles de la sirène, à peine touchés dans notre travail, un très-long passage, que nous allons abrégé : — « Les savants du siècle écrivent qu'il y eut trois sirènes dans une île de la mer, et qu'elles chantaient des airs ravissants sur des modes divers. L'une se servait de sa voix, la seconde de la flûte, et la troisième de la lyre. Elles avaient des visages de femme, des ailes et des griffes d'oiseaux. Tous les navires étaient arrêtés par la suavité de leurs chants; les matelots endormis étaient déchirés, et les navires submergés dans la mer. Il arriva qu'un certain chef, *dax*, nommé Ulysse, fut obligé de traverser ces parages. Il se fit lier au mât de son vaisseau, et il ordonna que les oreilles de ses compagnons fussent bouchées avec de la cire, *bestopen*. Il échappa ainsi, sain et sauf, au péril, et les sirènes furent noyées dans les flots. — Ces choses, très-chers [frères], ont un sens mystique, quoique écrites par les ennemis du Christ. La mer signifie ce siècle, agité par de continuelles tribulations, comme par des tempêtes. L'île est la joie du monde, interrompue par des douleurs répétées, comme les vagues battent incessamment le rivage. Les trois sirènes, qui charment les navigateurs par leurs chants délicieux et les endorment, sont les trois sensualités qui tournent les cœurs des hommes vers les vices et les conduisent au sommeil de la mort. Celle qui chante avec la voix humaine est l'avarice, chantant à ses auditeurs les poèmes de ce monde. » (Ici, sages conseils contre l'avarice : visiter le tombeau de Notre-Seigneur et autres lieux saints, restaurer les églises, faire la charité, etc.)

« La sirène qui joue de la flûte est le symbole de l'orgueil. » (Ici, le prédicateur fait l'énumération des différentes formes de ce vice appliquées à la jeunesse noble, au soldat, au dévot, etc. « Tu es jeune et noble, tu dois briller par-dessus tous les autres. Tu n'épargneras aucun de tes ennemis, et tu peux tuer tous ceux dont tu pourras triompher; alors on dira que tu es un brave chevalier. A un autre, la sirène chante : « Tu dois faire le voyage de Jérusalem et faire beaucoup d'aumônes; alors ta renommée sera grande et chacun te proclamera bon, etc. »)

« La troisième sirène, celle qui joue de la lyre, est le symbole de la luxure : « Tu es jeune, tu peux jouer avec les jeunes filles; tu te corrigeras plus tard, dans ta vieillesse; » et autres perfides conseils aux jeunes débauchés pour les endormir, jusqu'au moment où le vent de la mort vient les enlever *absorbet turbo cocyti (infernalis fluvium)*. Et l'annotateur contemporain ajoute en marge que l'expression *turbo* dérive du mot *terra*, et s'applique spécialement au vent qui vient de la terre et l'entoure. — Ceci soit encore donné comme un échantillon de la science étymologique au moyen âge.

« Elles avaient des visages de femme, parce que rien n'éloigne tant de Dieu le cœur de l'homme que l'amour des femmes. Elles avaient des ailes d'oiseaux, parce que les désirs des mondains sont toujours changeants.... Elles avaient des griffes, parce que tous ceux qu'elles poussent au péché sont déchirés par la douleur et entraînés dans les supplices de l'enfer. — Ulysse représente le sage. Il navigue auprès des sirènes sans se laisser séduire, parce que le peuple chrétien, véritablement sage, traverse la mer du siècle sur le vaisseau de l'Église. Par crainte de Dieu, il s'attache au mât du navire, c'est-à-dire à la croix du Christ. Il bouche les oreilles de ses compagnons avec de la cire, c'est-à-dire par l'incarnation du Christ, pour détourner leurs cœurs des vices et des passions, et leur inspirer les seuls désirs célestes. Les sirènes sont noyées, parce que les passions sont vaincues par l'énergie des justes. Ils échappent au danger, c'est-à-dire qu'après la victoire, ils parviennent à la félicité des saints. »

On a vu, précédemment (p. 178), que les *Métamorphoses* d'Ovide ont fourni à Philippe de Vitry de

démons et les hérétiques flattant les simples d'esprit pour les entraîner dans l'erreur et les dévorer<sup>7</sup>.

Dom Lauret présente la sirène comme un monstre marin, dont le nom vient du mot grec signifiant ce qui retient, *a captando*, une chaîne. De là, les sirènes furent (prises pour) le lien des passions déréglées<sup>8</sup>; et nos aïeux, qui ont cru aux sirènes jusque dans l'avant-dernier siècle<sup>1</sup>, les comparaient « aux courtisanes par leurs voluptés, leurs mignardises et leurs amours attrayantes. » En général, le principal caractère des sirènes est d'avoir le haut du corps d'une jeune fille et d'être oiseau par les parties inférieures : « C'est pourquoi, dit Jacques de Vitry, on les compte parmi les oiseaux de mer, quoiqu'elles soient au fait de véritables monstres. » (*Hist. des croisades*, liv. I, *ut supra*, tom. XXII, p. 199.) Une pierre gravée égyptienne nous montre ainsi la sirène-oiseau dans l'antiquité la plus reculée<sup>9</sup>. Muller (*loc. cit.*) ne reconnaît pas les sirènes chez les femmes à queue

nombreux sujets d'allégories chrétiennes. La sirène n'a point été oubliée par l'évêque de Meaux; mais, n'ayant pas eu ce moment sous les yeux des extraits étendus de son ouvrage, nous ne pouvons rapporter avec détail les idées d'un écrivain, d'ailleurs assez récent, puisqu'il est mort, dit-on, en 1364, et nous nous bornerons à consigner que les sirènes sont, à ses yeux, le symbole des délices mondaines. (Voy. le *Roman des fables Ovide le Grand*, in-folio, manuscrits de l'arsenal, Belles-lettres françaises, n° 19.)

Ce manuscrit incomplet, qui ne paraît pas avoir été connu de M. Paulin Paris, est du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle (de 1315 à 1320 environ), et prouve une fois de plus, avec le savant auteur du Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque impériale, que le livre n'a point été écrit pour Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V (voy. t. III, p. 177, à propos du n° 6986 de la Bibliothèque impériale). Toutes les fables du polythéisme y fournissent une signification chrétienne. Les dieux, les déesses, les demi-dieux, les héros, etc. sont autant de figures des trois Personnes divines, des apôtres, de l'Église et de la vierge Marie, de l'âme, du diable, de l'antéchrist, des pécheurs, etc. — Le serpent est le symbole de Jésus-Christ (voy. l'épilogue); mais le serpent Pithon est le symbole du diable. — Dans la fable d'Actéon, le cerf est aussi le symbole de Jésus-Christ; Diane est la figure de la Trinité. Actéon, changé en cerf, est Jésus-Christ incarné, et les chiens qui le dévorèrent sont les Juifs. — La fontaine est le symbole de la vierge Marie, qui conçut par l'oreille et enfanta par la bouche. — Apollon, chez Admète, est la figure de Jésus-Christ; Mercure figure les docteurs. Les troupeaux sont le symbole des chrétiens; la houlette est le symbole de la croix épiscopale et de la pénitence, et la lyre à sept cordes, donnée par Mercure à Apollon, est le symbole des sept articles de la foi, des sept sacrements et des sept vertus. — Les abeilles, naissant des entrailles d'un taureau mort, sont le symbole des apôtres et des prédicateurs (symbole nouveau ??); le taureau est Jésus-Christ (dans l'épilogue). — Biblis, amoureuse de son frère Cadmus et lui ayant déclaré sa passion, ou se livrant à tout chacun après avoir été rebutée par son frère, et finissant par être changée en fontaine. Biblis est la figure de la sagesse divine; Cadmus est la figure du peuple juif, qui méconnoît l'amour de Jésus-Christ, et Biblis est encore, par extension, la figure de la Sainte-Trinité<sup>1</sup> etc.

« La manière ingénieuse et sagace avec laquelle le poète a exécuté son projet (le rapprochement des allégories) atteste, dit M. Paulin Paris, combien il est facile d'établir des rapports entre les objets qui en sont réellement le moins susceptibles. Et comment les théologiens n'auraient-ils pas reconnu dans l'Ancien Testament la figure du Nouveau, quand un poète du XIV<sup>e</sup> siècle a remarqué dans Ovide la consécration de tous les récits de Moïse, des prophètes, des évangélistes? » (*Ut supra*, p. 178.) — Il est évident que le poème de Philippe de Vitry, évêque de Meaux (s'il est réellement l'auteur de cet ouvrage), a dû exercer quelque influence sur les sculptures et les peintures du XIV<sup>e</sup> siècle; c'est à nous maintenant à découvrir l'allégorie, en nous identifiant avec l'époque où ce langage symbolique, devenu d'une interprétation difficile, était alors compris de tous, puisque les sermons (nous l'avons vu plus haut) ne craignaient pas d'appeler de même à leur secours les récits d'Homère et de Virgile. Nous devons confesser cependant qu'il était permis aux masses d'ignorer que Pallas, violée par Vulcain (le diable), est la figure de la gentilité, ou Phèdre et Atalante les figures de l'Église; — que Céphale et Calisto, mère d'Arcas, figurent la Judée; — et Coronis et Europe, le genre humain tout entier, etc.

<sup>1</sup> Philippe II, duc d'Autriche, porta à Gènes, en 1548, une sirène morte pour la faire voir. (Palliot, *ut supra*, p. 590.)

de poisson, et ces femmes, dit-il, devraient être appelées femmes de tritons, plutôt que *Néréides*<sup>10</sup>. Le même auteur s'exprime ainsi, dans un autre passage de cet ouvrage : « Les plumes sur la tête des muses sont expliquées par leur victoire sur les sirènes, qui sont représentées, quelquefois, sous la figure complètement humaine; le plus souvent, comme des vierges avec des ailes et des pieds d'oiseaux; quelquefois, comme des oiseaux à tête de vierges et portant divers instruments de musique; et, à cause de leur rapport avec l'enfer, on les met volontiers sur des monuments funéraires<sup>11</sup>. » — On n'a pas oublié que nous avons signalé, à la page 187, la présence d'une sirène-oiseau sur la porte septentrionale de la cathédrale de Francfort. Elle tient un enfant dans ses bras et se précipite avec lui dans les flammes de l'enfer<sup>12</sup>.

Cependant il ne faut pas croire que le moyen âge ne connaissait pas de sirènes terminées en poisson; mais seulement la sirène-oiseau. Elles étaient en usage les unes autant que les autres et s'employaient même à la fois : on les rencontre ainsi sur les sculptures des portes latérales septentrionales de la cathédrale de Metz. La sirène-poisson s'y montre pourvue d'une double queue qu'elle tient par les bouts<sup>13</sup>, telle qu'on la porte quelquefois en blason. (Voy. dans Palliot l'écu de FENNDEN en Bavière.) — On trouve aussi les sirènes-serpents ou dragons dans l'antiquité<sup>14</sup> et dans le moyen âge<sup>15</sup>, qui en a fait un cimier plus célèbre que celui de la sirène-poisson<sup>16</sup>, et les sirènes-anges, dont il sera question plus loin, à propos des cas très-rares où la sirène est prise en bonne part.

A peine osons-nous donner le nom de sirènes à ces deux femmes terminées en corps d'animal et qui, sculptées en regard, se voyaient à Rome (XII<sup>e</sup> au

<sup>10</sup> Les sirènes-poissons à simple ou double queue, les cheveux épars ou rassemblés, avec ou sans miroir et, selon notre opinion, prises ici en bonne part, entrent dans le corps des armoiries ou constituent le cimier de plusieurs familles françaises et étrangères. Parmi ces dernières, on se contentera de nommer les Colonna d'Italie, dont la sirène-poisson, portée aujourd'hui en cimier, était le blason primitif, remplacé par une colonne parlante (Paul Jove, évêque de Nocera, en 1559). Mais la sirène-serpent ou dragon, cimier symbolique des Lusignan, mérite une mention spéciale, comme protectrice de cette illustre maison, à laquelle appartenait Raoul ou Bertrand de Lusignan, comte de Parthenay et de Dammartin, connétable de France sous Philippe-Auguste, et d'où sont sorties les familles de Parthenay, de Soubise-l'Archevêque et de Saint-Vallier, du surnom de Poitiers (Palliot, p. 422). A la même race se rattachaient aussi les Saint-Gelais, les la Rochefoucauld, les Lansac, les la Lande bien d'autres, se disant également issus de Raymondin, comte de Poitiers, et de Mélusine, sa femme, dame de Lusignan et de Melles, source du nom de *Méluinc*. Par ce motif, ils portent tous en cimier la célèbre magicienne ou fée protectrice, « qui est tantôt coiffée, tantôt déchevelée, ayant d'une main un peigne et, de l'autre, un miroir, paraissant dans une cuve, montrant par derrière une queue de poisson, d'autres fois une queue de serpent, comme elle est représentée sous le mot *Enquerre* » (*ibid.* p. 169). Là (p. 272) Palliot donne l'écu et les accessoires (casque, supports, etc.) des La Rochefoucauld, et il décrit ainsi le cimier de Mélusine accompagné du cri *C'EST MON PLAISIR*. « C'est dit-il, une dame nue dans une baignoire ou cuve, à la façon d'une sirène, qui, d'une main, peigne ses cheveux épars sur ses épaules et, de l'autre, tient un miroir; la moitié du corps représentant une femme d'une rare beauté, et l'autre moitié d'un serpent. » Puis il ajoute : « Et de cette Mélusine, ils (les descendants de la fée) s'en servent aussi pour tenants. » (Voyez un développement de plus, sur les tenants ou supports de sirènes, à la fin de la présente note 270, p. 418.)

Mélusine, magicienne ou fée célèbre dans nos romans de chevalerie et dans les traditions du Poitou, descendait d'un certain Eléas, roi d'Albanie. Elle épousa Raymondin, comte de Poitou, et devint la tige des maisons de Lusignan (et par suite de Jérusalem et de Chypre), de Luxembourg et de Bohême. Elle était, dit-on, tous les samedis, changée en serpent, pour avoir donné elle-même la mort à son père. Son mari, l'ayant un jour aperçue dans sa métamorphose, l'enferma dans un souterrain de son château de Lusignan, où elle est depuis restée emprisonnée. (M. N. Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1842.)

xiii<sup>e</sup> siècle) dans les tympans triangulaires placés entre les archivoltes des arcades du cloître de Saint-Paul-hors-des-Murs<sup>16</sup>. L'une de ces femmes décoche à l'autre un trait que celle-ci pare avec son bouclier. Mais les véritables sirènes-poissons (tête de femme à cheveux longs) nous sont fournies, quatre ou cinquante ans auparavant, par un sacramentaire du viii<sup>e</sup> siècle, écrit en France et prétendu visigothique, où nous les avons rencontrées au moins deux fois<sup>17</sup>. Comme nous croyons aussi ces deux sirènes prises en bonne part, ce n'est pas le moment de s'y arrêter et de raconter le rôle qu'on leur fait jouer.

Parmi les nombreux exemples de sirènes-poissons légués par nos aïeux, il est essentiel d'en signaler deux ou trois où le monstre marin, symbole de la mort, tient des poissons à la main, comme à la sculpture fournie par le R. P. Martin. Nous citerons d'abord un des chapiteaux de Saint-Germain-des-Prés (xi<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle), parce que l'imagier a réuni des sirènes mâles et des sirènes femelles<sup>18</sup>. Le même sujet, c'est-à-dire, une sirène femelle à queue de poisson, tenant un poisson de la main gauche, se remarque dans un *Decretum Gratiani* de la Bibliothèque impériale, manuscrit de l'an 1314 (ancien fonds latin, n<sup>o</sup> 3893). Nous aurions dû mentionner peut-être en premier lieu, en raison de son ancienneté prétendue, le beau psautier du comte de Thott (Bibliothèque de Copenhague, n<sup>o</sup> 143), monument du xii<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle, sorti du nord de la France, et qui est un exemple précieux de l'art de transition, du roman au gothique; à savoir, de la manière large enseignée jadis par les Grecs, au style maigre et recherché du xiii<sup>e</sup> et du xiv<sup>e</sup> siècle.

On n'a pas oublié que nous lui avons emprunté précédemment le symbole de l'âne à la harpe (le roi David) et celui du dragon gardien de la loi (pages 209 et 265). La disposition de la lettre est la même. C'est encore un D initial phyllo-morphe et fleuroné (la vigne), qui nous fournit la figure placée à sa pointe, comme étaient posés l'âne et le dragon. La sirène-poisson, à longues tresses de cheveux et tenant de chaque côté un poisson, porte à sa bouche celui saisi par la main gauche<sup>19</sup>. Quoique servant d'initiale à un psaume, la figure sera prise en mauvaise part; mais, loin de nos livres et de nos calques en ce moment, et rédigeant cette note sur de simples extraits, nous ne pouvons même dire à quel psaume elle appartient<sup>1</sup>. Dans l'intérieur de la lettre, au milieu du feuillage se remarquent un perroquet et un lion qui mord ou saisit une branche (??).

Pour Théodulphe, évêque d'Orléans (Bible souvent citée : *De Idolis*, etc.), « les sirènes, dans Isaïe, sont les démons ou, selon quelques opinions, de grands serpents à aigrettes et volants<sup>20</sup>; » et il en est de même, quant aux démons, dans une lettre, vraie ou fausse, de Sulpice Sévère à Bassula, que renferme une *Vie des Saints* écrite dans le xi<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup> (Bibliothèque impériale, fonds de Saint-

<sup>1</sup> Certaines indications nous portent à supposer que l'initiale en question ouvre le psaume viii. David célèbre les bontés de Dieu pour l'homme et il s'écrie, dans l'effusion de sa reconnaissance : « Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, — et vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains. — Vous avez mis toutes choses sous ses pieds, et les lui avez assujetties; toutes les brebis et tous les bœufs, et même les bêtes des champs; — les oiseaux du ciel, et les poissons de la mer, qui se promènent dans les sentiers de l'Océan. » (Vers. 6, 7, 8 et 9; Bible de Saci. — Du reste, nous devons confesser qu'après cette lecture nous ne sommes guère plus avancé, à moins que le lion, le perroquet, et la sirène ne soient considérés comme représentant tous les animaux de la terre, de l'air et de l'eau, soumis à l'empire de l'homme par le Seigneur.

Germain, n° 493, *olim* 468). — Selon le *Traité de théologie appuyé sur l'Apocalypse* (ut *supra*, au chapitre de la Jérusalem céleste, ville de Dieu comparée à la ville du diable), les sirènes sont les oiseaux immondes (x<sup>i</sup> siècle<sup>22</sup>); elles sont encore le gouffre des voluptés de Scylla, d'après les homélies du xii<sup>e</sup> siècle, sans nom d'auteur<sup>23</sup>. — Maître Conrad de Wurzburg, qui vivait au xii<sup>e</sup> ou xiii<sup>e</sup> siècle et les nomme *Wassernixen*, les prend toujours en mauvaise acception<sup>24</sup>. — On a vu plus haut que les trois sirènes s'entendent de l'avarice, de l'orgueil et de la luxure; — et, dans la *Bible allégorisée*, la sirène est le symbole des goulus et des voluptueux. Commentant les versets 20, 21 et 22 du chapitre xiii d'Isaïe, l'auteur établit que, par les *dragons*, il faut entendre ceux qui aiment les choses du siècle, *temporalia*; — par les *bêtes sauvages*, les méchants prélat; — par les *atruches*, les hypocrites; — par les *hommes velus*, les satyres (?), *pilosi*, les démons; — par les *hiboux*, les enpides, — et par les *sirènes*, les gloutons et les voluptueux, *gulosi et voluptuosi*<sup>25</sup>.

Cette Bible précieuse, quoique ornée de quatre à cinq mille figures, ne donne pas la représentation de la sirène à côté de l'allégorie; mais, dans le même ouvrage, les sauterelles de l'*Apocalypse* ressemblent à des sirènes-oiseaux: ce sont les disciples de l'Antechrist, qui, par sa fausse doctrine, s'opposent aux fidèles et cherchent à élever dans leur cœur l'édifice de sa perfidie, *suam perfidiam astruere*<sup>26</sup>.

Au passage d'Isaïe cité tout à l'heure (chap. xiii, vers. 22), les hébraisants de Cologne (édition de Th. Desoer), au lieu de *sirènes* mettent *dragons*: « Et les *dragons* habiteront dans ses palais de dehors, » tandis qu'on lit dans la *Bible de Saci*: « Et les *sirènes* habiteront dans ses palais de délices. » Il s'agit de Babylone, « qui sera détruite comme le Seigneur renversa Sodomé et Gomorrhe. » Ceci est une nouvelle preuve du tort que nous avons eu de ne pas nous tenir à la Vulgate ou à Le Maître de Saci, son traducteur littéral. (Voy. pages 204 et 339.)

Les deux formes de la sirène-oiseau et de la sirène-serpent, également ailées, telles qu'elles se rencontrent sur les monuments, sont très-bien indiquées dans un passage du *Livre des vices et des vertus* (La Somme-le-Roi), déjà donné en partie à la page 317. « Losengier et mesdisant, dit l'auteur du xiii<sup>e</sup> siècle, sunt d'une escole. Ce sunt les II seraines dont nos trouvons ou Livre des natures des bestes: car ils sunt uns monstres de mer que l'en apèle seraines, qui ont cors de femme et queue de poisson et ongles de aigle; et chantent si doucement, que èles endorment les mareniers, et puis les dévorent.

« Ce sunt li losengier, qui, par biau chanter, endorment les gens en leur péchiez. Il resunt uns serpenz qui ont à non (nom) seraines; qui courent plus tost que uns chevaus; et, à la foiz, volent. Et ont le venin si fort, que nus triacles (nulle thériaque) n'i vaut rien: car ainz vient la morz, que l'en en sente le mors (la morsure). Ce sunt li mesdisant dont Salemons dist qu'ils mordent comme serpent en traïson. Et cist venins en tue trois à un cop: celui qui dist, et celui qui escoute, et celui de qui il mesdit. » (*Description et explication de la Bête de l'Apocalypse*, fol. 37. — Ce manuscrit fait partie de notre collection.)

Les *scorpions*, au milieu desquels habite le prophète Ézéchiel (chap. ii, vers. 6), sont quelquefois représentés par des sirènes ailées, à queue de serpent<sup>27</sup>. (*Bible allégorisée*, ut *supra*, fol. 209, col. 1<sup>re</sup>, fig. 3.) C'est ainsi, et sous cette même forme, qu'on les voit sur les calendriers des livres liturgiques d'Angle-

terre, d'Allemagne et du nord de la France, tandis que les miniaturistes du Midi, ayant l'insecte habituellement sous les yeux, ne commettent pas une pareille méprise<sup>28</sup>. Des sirènes-oiseaux se mettent à côté de David (fol. 111, col. 2<sup>e</sup>, fig. 1); mais nous avons fait remarquer, aux notes 83 et 95, qu'il fallait peut-être, sous cette forme, reconnaître l'*autruche*, symbole des pêcheurs<sup>29</sup>, sans doute des pêcheurs repentants, puisqu'elles accompagnent, dans sa pénitence, le Psalmiste adultère et homicide.

Tout à l'heure, nous avons vu que l'autruche était le symbole de l'hypocrite; ses attributions allégoriques sont très-variées; car le *Bestiaire*, tout en la présentant comme symbole de la cruauté, la donne aussi pour le symbole de l'homme charitable, patient et humble, et l'on a déjà dit, à la note 228 (p. 318), qu'elle était le symbole de la synagogue, selon Santis Pagnini, et de l'Église chrétienne, selon saint Jérôme<sup>1</sup>. Il paraît qu'elle n'était pas très-connue dans l'intérieur des cloîtres, puisqu'elle reçoit aussi un visage de femme, et d'ailleurs là où saint Jérôme traduit par *autruche*, les Septante mettent quelquefois *sirène*. (Voy. le commentaire de Sâci sur *Isaïe*, chap. XLIII, vers. 21.) Un Livre d'Heures de notre collection montre en effet une sirène mâle, moitié homme, moitié oiseau, jouant du cor, et placée en regard de David à genoux devant le Seigneur<sup>30</sup>.

<sup>1</sup> L'autruche est le symbole de la cruauté, parce qu'elle abandonne ses œufs, dit Le Maître de Sâci, en lui appliquant ce passage des lamentations de Jérémie: « Les bêtes farouches ont découvert leurs mamelles et donné du lait à leurs petits; mais la fille de mon peuple est cruelle comme des autruches qui sont dans le désert » (*Threni*, chap. IV, vers. 3.) Cependant nul animal n'a de penchants plus doux, et, comme l'atteste un auteur déjà cité, « l'histoire naturelle de ces oiseaux fut longtemps mêlée à des erreurs traditionnelles qui sont enfin bannies de la science, mais qu'on retrouve encore dans les croyances populaires, — [et dont la symbolique chrétienne a fait son profit]. On attribuait à l'estomac de l'autruche l'étrange faculté de digérer le fer [d'où l'autruche représentée, dans quelques blasons, tenant un fer dans son bec, et la locution proverbiale, *estomac d'autruche*]. L'espèce entière était dépourvue de l'instinct le plus vulgaire: les femelles, disait-on, ne manifestaient en rien la tendresse maternelle; l'autruche se croyait en sûreté dès qu'un obstacle quelconque lui ôtait la vue du péril, etc. » (t. I, p. 300).

Les idées qu'on se faisait du caractère de l'autruche reposaient sur ces versets de Job: « Est-ce vous qui avez donné à l'autruche les ailes dont elle se glorifie? Celles de la cigogne ou de l'épervier sont-elles semblables aux siennes? — Mais elle abandonne ses œufs sur la terre; et sera-ce vous qui les échaufferez dans la poussière? — Elle ne se met point en peine si l'on foule les usus aux pieds, ni si les bêtes sauvages écrasent les autres. — Elle est insensible pour ses petits, comme s'ils lui étaient étrangers; et elle rend son travail inutile, sans y être forcée par aucune crainte. — Car Dieu l'a privée de sagesse, et ne lui a pas donné l'intelligence. — Seulement, dans l'occasion, elle élève les ailes, et elle se moque du cheval et de celui qui le munte. » (Chap. XXXIX, vers. 13 à 19.)

Par suite de l'abandon prétendu qu'elle fait de ses œufs, l'autruche s'entend de ceux qui oublient les choses terrestres pour les célestes biens; car elle tourne ses regards vers l'étoile fécondante et se fie à la chaleur du Soleil de justice pour la fécondité de ses œufs (*Mélanges*, etc. t. III, p. 257). Elle est aussi le symbole de la solitude, parce qu'elle se plaît dans le désert, loin du regard de l'homme.

Classée parmi les oiseaux impurs (*Lévitique*, chap. XI, vers. 16, et *Deutéronome*, chap. XIV, vers. 15), l'autruche devait être prise en mauvaise part; et, dans Michée, les sons lugubres qu'elle pousse (?) sont assimilés aux hurlements des dragons (ch. p. 1, vers. 8). L'Écriture semble en effet confondre ces deux animaux, soit lorsque, comptés avec les dragons et les bêtes sauvages, tous glorifieront le Seigneur (*Isaïe*, chap. XLIII, vers. 20); soit lorsque l'infortuné Job se nomme lui-même « le frère des dragons et le compagnon des autruches » (chap. XXX, vers. 29). Mais, à ce dernier passage, les hébraïsants de Cologne mettent *hiboux* au lieu d'*autruches*: ils troublent ainsi les archéologues qui ont eu le tort de les prendre pour guides, au lieu de s'attacher à la version de saint Jérôme, suivie par les commentateurs de la deuxième époque et par tous les artistes d'Occident. Nous revenons souvent sur cette observation, parce qu'elle doit être toujours présente à l'esprit des antiquaires; cependant il se rencontre des circonstances où il est nécessaire de consulter la traduction des Septante (voy. p. 320 et ailleurs).

La peinture est du milieu du xv<sup>e</sup> siècle; et si l'on doit voir la sirène, au lieu de l'autruche, à côté de David, la figure a peut-être été inspirée par le passage suivant du prophète Amos et ses interprétations : « Ces hommes (les Philistins) accordent leurs voix avec le son de la harpe, et inventent pour eux-mêmes des instruments de musique, comme David en inventait pour le Seigneur. » (Chap. vi, vers. 5. — Édit. de Th. Desoer.)

Sans sortir du même manuscrit (la Bible allégorisée), nous considérerons les *sirènes pêchant les poissons* comme le symbole des voluptés de la mer du siècle s'emparant des pêcheurs<sup>31</sup>, tandis que les filets sont le symbole de la prédication des apôtres<sup>32</sup>. Il leur fut dit : « Venez; je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Donc le filet leur a été donné, pour qu'avec ce filet ils tirent les poissons, c'est-à-dire les pêcheurs de la mer de ce siècle. « Ergo eis traditur rete, cum quo ex-  
« trahunt pisces, id est peccatores, de mare hujus seculi. » (Fol. 192, col. 2, fig. 3 et 4). — Le *Der beschlossenen (sic) Gart des Rosenkrantz Marie* dit aussi (fol. 134) : « Les eaux douces sont les eaux de la volupté pour les poissons qui y vivent, et les eaux de la mer sont les eaux de l'adversité, et vice versa<sup>33</sup>. »

Envoyer ses ambassadeurs sur la mer et les faire courir sur les eaux (*Isaïe*, chap. xviii, vers. 2) signifie, selon saint Jérôme et saint Grégoire le Grand, l'Antechrist et les hérésiarques envoyant leurs prédicateurs dans le monde, *per orbem*: car ceux qui envoient leurs ambassadeurs au loin (chap. lvii, vers. 9) s'abaissent jusqu'à l'enfer, et s'étudient à pervertir les masses, *pervertere multos*. « Les pêcheurs pleureront, dit encore le même prophète; tous ceux qui jettent l'hameçon dans le fleuve seront dans les larmes, et ceux qui jettent leurs filets sur la surface des eaux tomberont dans la défaillance. » (Chap. xix, vers. 8.) — On dit de ces mêmes hommes (les hérésiarques), ajoute dom Lauret, à propos de ce passage, qu'ils jettent leur hameçon quand ils prêchent et font une petite prise, *quando predicant et paucos capiunt*, parce que peu de poissons se prennent par l'hameçon<sup>34</sup>. Et « tous ceux qui à grands frais se faisaient des étangs pour servir à leur plaisir » (*ibidem*, vers. 10), c'est-à-dire pour y prendre des poissons, sont, toujours d'après saint Jérôme, les hérétiques inventant des raisonnements, *machinantes rationes*, pour tromper les simples. Dom Lauret dit encore, au mot *pisuari*, que le même père donne le nom de *pêcheurs* aux hérésiarques, aux philosophes, aux précheurs d'erreurs et à ceux qui s'emparent des âmes des simples<sup>35</sup>. — Voilà donc le *pêcheur*, symbole de l'apôtre, pris aussi en mauvaise part<sup>1\*</sup>.

Parmi les sirènes à queues de reptile, nous signalerons celles qui sont placées entre deux centaures<sup>2\*</sup>, au premier canon des Évangiles de la *Bible de Canterbury* (biblioth. de Sainte-Geneviève, in-fol. maximo, L<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>). Au-dessus des possédés

<sup>1\*</sup> Il eût fallu rappeler ici, d'après M. de Caumont, la sirène tenant un poisson d'une main et un couteau de l'autre, comme au chapiteau de Cunault-sur-Loire; mais, de mémoire, nous ne pouvons citer la gravure que renferme le *Bulletin monumental*. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir, tout en étant convaincu que l'explication de cette sculpture ne peut différer des autres quant au point essentiel.

<sup>2\*</sup> Les sirènes sont représentées souvent à côté des centaures. Voici un passage du *Physiologus*, petit poème en vers, tiré des œuvres du célèbre Hildebert, évêque du Mans, et depuis archevêque de Tours (+ 1134). Il croyait aux sirènes et justifie, par rapport au voisinage fréquent d'espèces si différentes, les peintres et les anciens *imagiers*. Les deux monstres se trouvent rapprochés dans sa description, peut-être parce qu'ils ont la même signification, les uns et les autres étant le symbole



nus de l'Évangile (*Saint Matthieu*, chap. viii, vers. 28, et *Saint Marc*, chap. v, vers. 2), les deux centaures, apparemment symboles du démon, sont représentés fuyant et désarmés; ils tiennent encore leur arc à la main, mais ils n'ont plus de flèches. Les sirènes mâles et femelles, enlacées dans les bras l'une de l'autre, présentent cette particularité que, du ventre proéminent de la femelle, il sort deux têtes humaines, dont les yeux sont fermés<sup>36</sup>. Ces têtes, nous dit-on, sont peut-être celles des possédés (?); car, sur la miniature à côté, le peintre a tenu fermés les yeux du possédé, d'où sortent les démons nommés *Légion*, qui entrent dans le troupeau des deux mille porceaux précipités à la mer.

Des sirènes à queue de dragon, appartenant au xii<sup>e</sup> siècle, se remarquent sur des chapiteaux de l'ancien monastère de Saint-Remi de Reims. Les piliers sont dans l'intérieur, à droite et à gauche de la porte, et les sirènes, en regard l'une de l'autre, ne sont séparées que par une colonnette, sur laquelle chaque sirène porte une de ses pattes. Ce détail, que nous empruntons à M. de Caumont, fait voir qu'il s'agit de sirènes-oiseaux<sup>37</sup>. D'autres sirènes de la même date (xii<sup>e</sup> siècle) existent encore sur un chapiteau de la nef de Saint-Benoit-sur-Loire; leurs queues sont formées par des arbres (?)<sup>38</sup>. Enfin des sirènes, à l'une des portes de Sainte-Marie d'Anconne, sont également signalées dans le *Bulletin monumental* de 1841 (t. VII, p. 115 et 116). M. de Caumont pense que l'église est de la fin du xii<sup>e</sup> siècle. Sur la cymaise qui court au niveau des impostes de la porte centrale, on distingue, dit-il, des femmes à queues de poisson, des espèces de canards et d'autres figures symboliques<sup>39</sup>. Nous verrons plus loin la sirène égale-

des hommes qui disent une chose et qui en font une autre. Au surplus, il en est à peu près de même dans tous les *Bestiaires*, ainsi qu'on a vu plus haut.

• DES SIRÈNES ET DES HOMOCENTAURES (*lisez Onocentaures*), *De Sirenis et Homocentauris*. Les sirènes sont des monstres de la mer, chantant d'une voix éclatante, et variant leurs nombreuses modulations, vers lesquelles souvent s'approchent d'imprudents nautonniers. Elles font retentir leurs accents avec une douceur extrême et causent par là, tantôt le naufrage, tantôt le danger de mort. Les navigateurs qui en ont échappé les décrivent ainsi : « C'est, jusqu'au nombril, le corps d'une très-belle jeune fille, et ce qui en fait des monstres, c'est que, plus bas, elles sont oiseaux :

- Ex umbilico, constat pulcherrima virgo,
- Quodque facit monstrum volucres sunt inde deorsum. »

• De même, l'homocentaure présente une double forme, où l'âne se trouve confondu avec le corps humain. Bien des hommes aujourd'hui sont également à double figure, disant une chose, et bientôt vous en faisant une autre; gens qui n'agissent pas intérieurement comme ils parlent extérieurement; comme sont beaucoup qui, parlant de vertu, faiblissent devant la richesse, *opibus indulgent*. Oh! combien on en voit dans les chaires (de ces hommes-là), etc. » (*Venerabilis Hildeberti Physiologus*, publié par dom Antoine Beaugendre, in-fol. Paris, 1768, col. 1176 et 1177.) Boite 3, carte 608. — Le petit poème se compose de trois cents vers environ, et l'auteur y passe successivement en revue le lion, l'aigle, le serpent, la fourmi, le renard, le cerf, l'araignée, la baleine (*De ceto*), la sirène, l'homocentaure, l'éléphant, la colombo ou tourterelle (*De tarture*) et la pauthère. Plusieurs des symboles fournis par Hildebert ne se trouvent pas dans les *Bestiaires*.

Ici et ailleurs nous traduisons *homocentaurus* par *homocentaure*, afin de rester dans l'expression du savant évêque. On s'explique difficilement par quel motif allégorique il se serait mépris, au point d'user du mot *homo*, homme, au lieu du grec *ónos*, âne; car on a vu, page 208, qu'il interprète son *homocentaurus* par l'onocentaure, *ónoxéntavros*, qui suppose un centaure composé d'âne et d'homme. Peut-être faut-il voir une pure inadvertance de Beaugendre, ou une faute d'impression répétée deux fois : les *Bestiaires* écrivent *nocenturus*, *nocentaurus*, *honorcentaurus*, *honoraturs*; en français, *honorcentaure*, *honorcentons*, et jamais *homocentaurus*, *homocentaure*. — Consulter les Recherches de Xiste Schier, sur l'authenticité et l'intégrité des ouvrages d'Hildebert, et leurs éditions. (*De Hildeberti operum genuinitate, integritate, et editionibus*; Vindobonæ-in-Austria, 1767.)

ment associée, comme ici, aux anges et à des animaux pris souvent en bonne part.

Tous les monuments sculptés ou peints sur lesquels on peut étudier le symbole de la sirène sont loin d'avoir été relevés dans cette nomenclature rapide, et l'incertitude où paraît s'être trouvé le moyen âge sur la forme de ce monstre si redouté (sphinx, centaure, autruche, scylla, harpie<sup>1</sup>) laisse souvent du vague

<sup>1</sup> Relativement au *sphinx* et au *centaure*, il y a rapprochement de figures par suite de l'analogie du symbole; mais rarement confusion des espèces. Quant à l'*autruche*, ayant reçu, parfois, durant le moyen âge, une tête humaine, on a pu la prendre pour la sirène. Restent donc la *harpie* et la *scylla*.

Le caractère particulier de la *harpie*, qui, selon certains *Bestiaires*, tient aussi de l'homme et du cheval, était, dans l'antiquité, un visage de vieille femme, un bec crochu, des serres énormes, un corps de vautour et des mamelles pendantes. On les représente enlevant les viandes à peine servies sur les tables, ou les souillant de hideuses immondices, si elles ne pouvaient venir à bout de s'en emparer. Suivant l'opinion de M. Parisot, dans sa *Biographie mythologique*, il y avait de bonnes et de méchantes harpies et de nombreux exemples prouvent combien il s'en faut que ce mot, dans un sens absolu, doive être toujours pris en mauvaise part. A cet égard, les chrétiens ont peu varié, l'opinion des savants modernes leur eût paru paradoxale, car le souvenir exclusif des harpies de Virgile (*Énéide*, liv. III) en fait à leurs yeux des monstres toujours redoutés.

La *scylla* du moyen âge (*scyllas* ou *scyllæ*) n'a point été définie, quoique les pères et surtout saint Jérôme y reviennent plusieurs fois. Son nom n'est point dans la Vulgate. Nous n'avons jamais vu de *scyllas* représentées autrement que sous la forme de sirènes-oiseaux ou poissons. Dans l'antiquité païenne, le haut du corps de la *scylla* était, comme celui de la sirène, d'une beauté ravissante, tandis que les extrémités inférieures peuvent être souvent comparées à celles du dauphin; mais l'abdomen tient du loup, et six têtes de chiens, hurlant autour de ses flancs, lui servent de ceinture.

C'est aussi du paganisme que les sirènes, femmes dans la partie supérieure, ont pu recevoir des ailes (*Bible allégorisée*, citée plus haut). Voici les réflexions qu'elles suggèrent à l'auteur de la *Biographie mythologique*: « Quoique au sein des eaux, les sirènes ont des ailes. Nues, mais invisibles, elles ne décollent leurs personnes que par un murmure harmonieux. Leurs voix ravissantes vont au cœur des matelots, qui, pour les entendre mieux, se penchent, s'approchent insensiblement de la surface des eaux, s'y plongent et ne reviennent plus. Leur chant est donc une magie, leur voix fascine, le son qui filtre de leurs lèvres au cœur est une chaîne (en grec *siria*). Les Muses vulgaires ne sont que des cantatrices: les Nymphes que des Ondines, les Périodes que des oiseaux; ailes, chant, aile sous-marin, les sirènes cumulent tout, et, de plus, ce sont des fées. » (*Biographie universelle*, tome LV, p. 453.) Tels sont les motifs qui, joints à l'ignorance des siècles passés, ont fait substituer la sirène aux scyllas, aux harpies et autres monstres bifformes, rappelés par les allégoristes et les commentateurs.

Nous n'avons pas assimilé la *lamia* ou les *lamiae* aux sirènes, parce que la description des *lamies* faite par dom Calmet ne permet pas ce rapprochement. Saint Jérôme, dit-il, emploie deux fois ce terme (*Jérémie*, *Threni* (*Lamentations*), chap. iv, vers. 3, et *Isaïe*, chap. xxxiv, vers. 14); mais, dans le premier cas, saint Jérôme a voulu marquer le chieu marin ou même la baleine, et dans le second, la chouette ou quelque oiseau de nuit. (La chouette et le hibou, représentés quelquefois avec une tête humaine, rappelleraient la sirène-oiseau.) — Chez les Grecs, la *lamie* était une mauvaise bête (voy. ci-après).

D'après l'illustre et savant bénédictin, au mot *Lamies* (*Dictionnaire de la Bible*), « la *lamie* est un monstre marin si extraordinairement grand, qu'on en a vu qui pesaient jusqu'à 30,000 livres, et qu'une charrette à deux chevaux avait peine à traîner. A Nice et à Marseille on a pris des *lamies* dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes entiers, et même tout armés (?). Rondelet dit qu'il en a vu une en Saintonge qui avait la gueule si grande qu'un homme gros et gras y fût aisément entré. Il ajoute que si l'on tient cette gueule ouverte avec un bâillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gerner confirme la même chose et en fait la même description. C'est le plus goulu de tous les poissons, et qui digère en moins de temps. La *lamie* a les dents grosses, âpres et aiguës, de figure triangulaire, déconpées comme une scie, disposées par six rangs, dont le premier se montre hors de la gueule; celles du second sont droites et les troisièmes sont tournées en dedans. »

Il est difficile de reconnaître la baleine dans cette description; mais certains caractères peuvent s'appliquer aux requins, parmi lesquels figure le chien de mer. Il faut donc, malgré dom Calmet, voir le rapprochement de la sirène dans la *lamie*, vampire femelle de la mythologie grecque, qui dégénéra en *lamies*, spectres serpentiiformes à visage et à tête de femme, dont on fit des magiciennes et enfin des

dans l'interprétation. Ainsi, selon saint Ambroise (sermon XLII) et saint Jérôme (*Sur Job*), le pirate, *pyrata*, mot inconnu dans la Bible, est le symbole des démons, qui ravagent, *infestant*, les fidèles dans la mer de ce siècle. Et cette analogie a conduit naturellement aux sirènes et à leur représentation. Les *scyllas*, déchantant les hommes avec leurs dents, ont peut-être aussi quelque rapport avec les sirènes : car celles-ci sont aussi nommés *scyllas*<sup>40</sup>, et c'est sous la forme de *scyllas* que saint Jérôme veut qu'on représente le péché<sup>41</sup>. Enfin les sphinx mâles et femelles et surtout l'onocrotale, symbole des voleurs et des larrons, peuvent encore être pris pour des sirènes, d'autant plus que ce dernier animal est toujours considéré en mauvaise part.

L'onocrotale est représentée, sous la forme d'une sirène-oiseau, dans la Bible allégorisée (fol. 30 verso, col. 2, fig. 1), en regard des extraits du Lévitique (chap. XI), contenant les prescriptions relatives aux bêtes pures et impures<sup>42</sup>. Il figure à côté du *singe*, symbole des trompeurs, de la *belette*, symbole des histrions, du *lézard*, symbole des courtisanes, et de la *taupe*, symbole des cupides et des avarés<sup>43</sup>. — Le Lévitique ne nomme pas le *singe*, cité dans une seule circonstance (*Les Rois*, liv. III, ch. x, vers. 22 ; et *Paralipomènes*, liv. II, ch. ix, vers. 21), et l'on ne voit pas pourquoi l'allégoriste l'introduit ici au milieu des autres animaux<sup>44</sup>.

diabliques. Nous n'avons jamais vu de figures de lascies, et nous croyons même qu'il n'en est pas question dans les bestiaires. Du reste, il faut remarquer que ni les hébraïsans de Cologne, ni Le Maître de Sacy, n'ont tenu compte du mot *lamia*, qu'ils traduisent, les uns et les autres, par *bêtes farouche*, dans Jérémie, et par *oiseaux de nuit et sirènes*, dans Isaïe.

Au commentaire in-folio déjà cité, Sacy dit (p. 400), à propos du verset de Jérémie (*Threni*, chap. iv, vers. 3) : « Littéralement *lamie*, mot grec que les interprètes ont prétendu signifier une *harpie*, espèce de démon femelle qui dévorait les enfans. Selon d'autres, espèce de poisson ou dragon de mer : Hébr. *tanim*. La Vulgate l'a traduit (*Jérémie*, chap. ix, vers. 11) par *dragons*; ainsi presque partout. Les Septante, le chaldéen et l'arabe de même. Le syriaque, *les chiens sauvages*. On ignore absolument ce que c'était que ces animaux, et l'on a cru devoir traduire le terme général de *bêtes sauvages*, pour ne rien déterminer. » — Et, dans son commentaire sur Isaïe (chap. xxxiv, vers. 14), il les appelle des animaux différents, des *onocrotales*. « qui ont le haut d'un âne et se terminent en taureau. »

<sup>40</sup> Par *onocrotale*, les uns entendent le butor, oiseau aquatique, qui a le cri d'un âne ; d'autres, le pélican, figure symbolique, moderne chez les chrétiens ; mais, comme il est pris pour le symbole des larrons, notre ami M. Stengel pense avec raison que la figure, telle qu'elle est représentée, est une réminiscence des harpies de l'Énéide. Malheureusement notre chapitre de la sirène, venu après coup, est dépourvu de gravures comparatives et justificatives. — L'onocrotale de la Bible allégorisée a l'apparence d'un perroquet à tête de jeune fille, encadrée dans une coiffure passant sous le menton, en manière de capuchon collant, à pointe, semblable aux *fanchons* que portent les paysannes de Savoie.

<sup>41</sup> La ressemblance du singe avec l'homme a porté malheur à l'agile et malin quadrupède, toujours pris en mauvaise part, à moins qu'il ne soit l'emblème du goût dans l'énumération figurative des cinq sens de l'homme (voy. p. 884), ou le symbole de l'enfant, parce qu'il aime « les petits enfanchons, moult plus qu'il ne fait les grans gens. » Nous y revieudrons plus loin. — Comme le singe est très-imitateur, et que sa laideur égale son adresse, il peut signifier, selon saint Cyprien (+ 258) et saint Jérôme (+ 420), les sophismes des hérétiques, qui se présentent avec l'apparence de la vérité, ou les hérétiques eux-mêmes imitant extérieurement les saints, afin de mieux tromper, *ut decipiant* ; et sans doute, par ce motif, il lit dans un livre ouvert, « il apprend le psalter (XI<sup>e</sup> siècle), *simius psalteriam discit* ; » peut-être aussi, est-il dans ce dernier cas, le symbole de l'enfant. — En outre, ajoute dom Laurent, il s'entend des philosophes, des magiciens, des alchimistes (??), *præterea philosophos*, et l'auteur renvoie immédiatement aux *singes* et aux paons rapportés de Tharsis, tous les trois ans, par la flotte de Salomon et celle du roi Hiram (*Les Rois*, liv. III, chap. x, vers. 22 ; et *Paralipomènes*, liv. II, chap. ix, vers. 21). C'est la seule occasion où la Bible fasse mention du *singe*.

Non-seulement le singe est le symbole du fourbe et des trompeurs, et de l'hypocrite, d'après Phi-

Il est temps d'arriver aux sirènes-oiseaux ou poissons, prises en bonne part, si toutefois on peut acquérir sur ce point une entière certitude. Par exemple, nous trouvons l'opinion, exprimée avec doute, que les sirènes au seuil des portes les gardent contre l'entrée du mal<sup>43</sup>. Et pour nous, dont la mission est de chercher dans les monuments la traduction figurée des textes, nous devons faire observer, sans prétendre rencontrer ici une *preuve*, que deux sirènes-poissons mâles et femelles, enlacées par les queues, se remarquent au grand portail de Saint-Jacques de Ratisbonne<sup>44</sup>.

Un de nos collaborateurs relève à ce sujet que, selon le Glossaire latin de

lippe de Vitry; mais de l'œuvre, de la simonie, des mauvais juges, de l'impureté, de la luxure, des habitudes dépravées et de la perversité. — S'il faut croire Jacques de Vitry, qui copie le Bestiaire, la guenon, loin de pousser la tendresse maternelle jusqu'au délire, comme on rapporte aujourd'hui, est même mauvaise mère. « La femelle du singe, dit-il, si elle fait deux petits, en prend un en haine et l'autre en grande affection. Celui qu'elle aime, elle le porte dans ses bras; celui qu'elle hait s'attache à elle sur son dos ou sur son cou (*Hist. des croisades*, ut supra, t. xxii, p. 227). En effet, les Bestiaires montrent la *singesse* laissant exposé aux coups des chasseurs le petit qu'elle porte sur son dos, et, s'il se peut tenir, qu'il se tienne, « toutefois ne veut-elle ni l'un ni l'autre perdre, comme mère. » (Richard de Fournival, *le Bestiaire d'amour*). — « Le prophète Amos dit qu'il a la figure du diable; » mais, ajoute le R. P. Cahier, on ne parvient pas aisément à s'expliquer comment le prophète Amos a pu mériter la réputation physiologique que lui fait notre prosateur du XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant Pierre le Picard y tient et se réclame d'Amos plus de cinq fois dans son Bestiaire (*Mélanges*, etc. t. III, p. 231).

Le singe a une tête et n'a point de queue; il est complètement difforme par devant, *totus turpis*, plus ignoble par derrière, horrible de tout point. De même le diable a une tête de singe, et s'il n'a point de queue, c'est qu'il fut d'abord archange dans les cieux; mais parce qu'il fut foncièrement hypocrite, fourbe et orgueilleux, il perdit sa tête; et s'il n'a point de queue, c'est qu'il périt tout à fait, à la fin, « si comme il fit al commencement ès ciels. » Cependant le Bestiaire rimé reconnaît des espèces de singes pourvus de queues et à tête de chien :

« Al synges de ren ne m'acort :  
Car il est tot malvais et ort (méchant et sale).  
Plus de tres manères en sont :  
Tels i ad que grant coes (queues) ont,  
Et plosors testes comme chen. »

Lançant des flèches (x<sup>e</sup> siècle), le singe s'entend des païens, et du diable quand il attaque la colombe (xi<sup>e</sup> siècle). — Dans un autre manuscrit, placé sur le sommet d'une porte de ville, il sonne du cor pour dénoncer la présence de la Sainte-Famille, venant chercher un refuge en Égypte. Traînant-il une brochette, ou lui applique le mot de l'*Ecclesiaste* (chap. x, vers. 9) : « Qui transporte les pierres en sera meurtri : . . . » car, suivant saint Jérôme, sur ce passage, « l'homme qui soustrait des fidèles, *aliquos*, à l'Église, est dit transporter les pierres. — Introduit furtivement dans un alpha colossal, formé d'entrelacs et de feuillage, représentation pittoresque de l'alpha et de l'oméga, le singe, allié au renard, dévaste la vigne du Seigneur (xi<sup>e</sup> siècle); tandis qu'au pied de l'alpha, deux échassiers se battenent et se déchirent à coups de bec, image des dissensions intestines de l'Église; les prêtres, les pontifes, les prédicateurs étant représentés d'habitude sous l'emblème de palmipèdes et d'oiseaux pêcheurs. — Aussi est-ce le singe et non l'ours que deux hommes précipitent, avec une chaîne, du pignon de la cathédrale de Saint-Lô (xii<sup>e</sup> siècle). — Une visite au trésor de Saint-Paul de Londres constate, en 1295, que quatre petits babouins supportaient la base carrée (piédestal) d'une statue de la Vierge, *Imago quedam pulchra beate Virginis, . . . cum pede quadrato stante, super quatuor parvos babuinos*.

En 1527, on le trouve, dans un livre d'Heures imprimé, jouant du fifre et du tambour devant un escarbot, au-dessus duquel est un dragon ailé; nouvelle preuve de la persistance des idées traditionnelles, malgré le discrédit où était tombée, à cette époque, la vieille symbolique chrétienne. — Enfin 1529, collection W. Hope) le renard pêche cinq jolies Tourangelles (les cinq vierges folles ??), qui lui apportent des poules, des fruits et des œufs, et la guenon se comère, symbole de l'impudicité, jouant avec sa longue queue et faisant sauter en l'air la poire de bon-chrétien (c'est-à-dire, tournant les simples en ridicule), il paye les confiantes créatures en monnaie de singe.

Il ne faut pas se dissimuler que les dernières assertions seraient difficiles à soutenir, et, sans y attacher d'importance, nous les avons rejetées à la contre-note telles que nous les donnent les maté-

du Cange (édition bénédictine), les *medicamenta mala* ou *drogues malfaisantes*, sont les pharmacies, poisons, incantations et toutes sortes de nuisibles vénéfiques et sortilèges. — Puis vient la citation suivante de Pline (liv. XX, *Hist. naturelle*, n° 39) : « Pythagore rapporte qu'un oignon marin, suspendu à la porte d'un logis, en écarte l'entrée de toute drogue malfaisante. » (Ajoutez liv. XXV, n° 31.) La recherche de ce passage est accompagné de la réflexion suivante : « Je sais bien que Pline ne parle ici que de l'oignon marin; mais on trouve ailleurs les si-

riaux de notre cabinet. Il n'en est pas ainsi de l'indication symbolique du singe, par rapport à l'enfant; les ornements marginaux des livres d'Heures, principalement au xv<sup>e</sup> siècle, étant assez souvent accompagnés de *singes*, dont la présence coïncide d'habitude avec les mots *filius, filia, filii*, écrits en regard ou près de la figure. Cependant, comme la Bible emploie ces mêmes mots trois ou quatre mille fois, et que, dans les psaumes seulement, ils reviennent plus de cent fois, il n'y a rien d'étonnant dès lors s'ils se rencontrent à chaque page. Nous sommes donc tenu à produire des preuves évidentes du symbole, et, faute de place, nous nous bornerons à un seul exemple, d'une interprétation incontestable, quoique nous ne puissions, en ce moment, faire connaître la bibliothèque qui conserve le manuscrit.

Sur ces mêmes Livres d'Heures, à côté du quatrième verset, fort peu intelligible, du psaume cxxvi: *Sicut sagitta in manu potentis, ita filii excussorum*, les singes reçoivent des postures qui répondent à l'application littérale du passage: « Telles que sont les flèches dans la main d'un [homme] fort, tels sont les enfants des [hommes] secoués [agités, cahotés par la fortune (??)]. » Afin d'exprimer la secousse, l'agitation, le cahotage, le miniaturiste choisit l'emblème d'une *brouette*, menée par une *guenon* et poussée par un *singe*; et ce mode de transport *secouant* contient une multitude de petits *babouins*. (Indication fournie par M. Stengel.)

Le verset en question est traduit et compris très-différemment. Suivant Le Maistre de Saci, « Les enfants de ceux qui sont éprouvés par l'affliction sont comme des flèches entre les mains d'un homme robuste et puissant; » et le père de Carrières ajoute pour la clarté : « Ils jetteront la terreur parmi leurs ennemis. » Selon les traducteurs de Cologne (édition de Desoer) : « Ce que sont les flèches entre les mains d'un homme fort, les enfants nés dans la jeunesse le sont à leur père; » et la Bible polonaise protestante, publiée à Dantzic en 1632 (édition de Breslau, 1836), met simplement : « Comme les flèches entre les mains d'un puissant, ainsi sont les enfants qui naissent [ou qui viennent au monde]. »

Il faudrait voir la version des Septante : du reste, au dire des hébraïques, saint Jérôme n'aurait pas entendu davantage le texte original qui, suivant les recherches de dom Sabatier, doit se rendre par *ita filii juvenutis*, et non par *excussorum*; mais, comme l'*Italique* portait ce dernier mot et que saint Jérôme s'est conformé sur ce point à l'ancienne version, suivie encore longtemps après lui, il en est résulté que la plupart des commentateurs ont pensé qu'il s'agissait des secousses morales ou physiques. (Voyez dom Pierre Sabatier, *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, seu vetus Italica*, etc. in-folio, Paris, 1743.) — Les artistes du xv<sup>e</sup> siècle, toujours esclaves de la lettre, vivant à une époque où la langue symbolique était encore comprise, n'ont pas craint, à leur tour, de traduire pittoresquement *excussorum* par la *brouette*, figure que nous trouvons dans les miniatures, dès le xiii<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque de l' Arsenal, *Bible manuscrite*, in-4° A 9, à l'initiale d'Esdras); quoique certains recueils en attribuent l'invention au célèbre Blaise Pascal (+ 1662), qui ne peut revendiquer à cet égard que celle de la *vinaigrette* et peut-être du *haquet*.

Le singe est donc le symbole de l'enfant et quelquefois le symbole de l'amour maternel, mitigé, a-t-on vu, par l'éloignement de la guenon pour le petit, qu'elle hait. Autrement, c'est le diable avec toute sa laideur et sa perversité. Oppien, auteur grec et païen du iii<sup>e</sup> siècle, semble, dans son poème de la Chasse, traiter cet animal comme le rebut de la création (*Mélanges*, etc. t. III, p. 233). A l'instant de la formation du monde, dit la fable, le soleil ayant créé le lion et la souris, la lune créa le chat et le singe, le plus ridicule de tous les animaux; ce qui excita dans l'Olympe un rire inextinguible et engendra une haine implacable entre le lion et le singe et entre le chat et la souris. (Voyez Palliot au mot *Chat*.) Aussi, chez les chrétiens, la dernière limite du mépris pour les faux dieux, représentés sous des formes monstrueuses, est de leur donner la tête caractéristique du démon, c'est-à-dire le chef du singe. Un des bourreaux de Jésus-Christ, aux scènes du Couronnement d'épines et de la Flagellation, semble avoir quelquefois une tête de singe (??), et les idoles qui se renversent d'elles-mêmes lors du voyage de la Sainte-Famille (Fuite en Égypte) offrent probablement des statues où se remarque cette bizarrerie; mais nous ne pouvons aujourd'hui apporter les preuves de ces deux faits.

Enfin on trouve le singe jouant du violon, soit dans les miniatures, soit sur les chapiteaux d'anciennes églises. (Voyez, pour Notre-Dame de Saint-Lô, le *Bulletin monumental* de 1855, p. 67.) — Sur la façade... se voit : un singe, habillé en moine, jouant d'un instrument semblable à un violon;

rènes appelées *scyllæ*, et vous dites qu'il y a deux sirènes, à la gauche, au grand portail de Saint-Jacques de Ratisbonne.»

L'interprétation est un peu cherchée; cependant Scylla s'écrivit en grec *Σκύλλα* ou *Σκύλλα* et il peut avoir été confondu souvent avec le nom de l'oignon marin, qui est *σκίλλη*. On a vu que les analogies des sirènes et des scyllas a causé, durant le moyen âge, beaucoup de perturbation dans les produits de l'art. Mais, quoique les caractères et attributs de ces monstres féminins fussent plus distincts chez les Anciens, toutefois Virgile et Ovide ont mêlé, en une seule, deux histoires de Scylla, que les mythologistes séparaient<sup>1</sup>.

A propos de la sirène prise en bonne part, M. Stengel voit qu'à cette même église de Ratisbonne le couple des sirènes est placé à la droite de la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux. Du côté opposé (droite du spectateur), un homme et une femme assis, en regard des sirènes, se caressent de la main et leurs vêtements sont entremêlés, de même que les queues des sirènes sont entrelacées. « Comme les artistes du moyen âge recherchaient les contrastes, je suppose, dit-il, à l'air de gravité des sirènes, qu'elles représentent l'amour chaste. Au-dessus des sirènes, sont quatre feuilles formant la croix, prises dans

un berger jouant de la loure ou bigou, etc. — Un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, conservé à la bibliothèque de Douai, montre le singe jouant ainsi du violon, et le nom de ΝΕΡΤΥΝΕ se lit à côté de la figure. « Il est difficile, dit à ce sujet M. Henri Otte de découvrir dans cette image le point de similitude, quand même on voudrait interpréter le violon à trois cordes par une allusion moqueuse du trident. « L'éru-dit allemand, auquel nous empruntons la remarque, donne, dans son précieux *Manuel d'archéologie de l'art ecclésiastique*, les gravures des singes musiciens de Douai et de Magdebourg, et ajoute encore ces mots : « Une pareille image se reproduit ailleurs, sans l'inscription explicative, mais d'après le même type, par exemple, à l'entrée du dôme de Magdebourg, et autorise la conjecture que l'aigle placé auprès du personnage [le singe jouant du violon] désigne Jupiter, et que la femme à cheval sur le bouc représente Vénus. » Puis, suivant le même ordre d'idées, viennent les nombreux exemples de ces représentations injurieuses de truies, adorées et tetées par les Juifs. (Heinrich Otte, *Handbuch der Kirchlichen Kunst-Archäologie des Deutschen Mittelalters*, 3<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup>; Leipzig, 1854, p. 284, 285 et 286.)

Le motif qui fit choisir de préférence, pour signes héraldiques, le lion, l'aigle, la croix, la rose, l'étoile, etc. (voyez p. 235), conduisit au rejet du *singe*. En effet, il ne figure sur aucun blason, du moins en France (??); et l'ancienne punition nommée *le baiser du Babouin* (figure ridicule, dessinée sur la muraille), infligée par les soldats entre eux, comme aujourd'hui la fourche de la *drogue*, n'était pas faite non plus pour engager les chevaliers à parer leur écu du hideux emblème. — On sait aussi que le singe figurait dans la peine du parricide et du ricide : le criminel était jeté à l'eau après avoir été renfermé dans un sac avec un coq, une couleuvre et un *singe*. Parlant du comte de Boulogne, vaincu à Bouvines, « Le roi, dit Guillaume le Breton, ne lui devait qu'un sac et un singe. » (*La Philippide*, ut supra, p.<sup>o</sup> 353.)

<sup>1</sup> Le monstre Scylla, dont les flancs étaient entourés de chiens, se mettait souvent sur les tom-beaux : l'Italie en possède un marbre magnifique. L'intention symbolique de ces images était peut-être relative aux souffrances et aux fatigues d'une vie de voyages et d'aventures, alors très-périlleuse, même dans la Méditerranée; aujourd'hui, Charybde et Scylla, écueils en face l'un de l'autre, ne sont que des tourbillons fort ordinaires. — Il y avait autrefois dans ce détroit, dit Procope, une grande quantité de chiens marins (*Bell. Goth.* liv. III, chap. xxvii); et Virgile y fait allusion lorsque Hélénius, roi de Chaonie, prédit à Énée les périls qui l'attendent avant la fin de sa navigation. « Scylla, enfoncée dans les profondeurs d'une caverne obscure, avance la tête hors de son antre et attire les vaisseaux sur ses rochers. Ce monstre, depuis la tête jusqu'à la ceinture, est une femme d'une beauté séduisante. Poisson monstrueux dans le reste de son corps, son ventre de loup se termine par une queue de dauphin. Ne craignez pas d'allonger votre route : il vaut mieux, en prenant un long détour, doubler le promontoire de Paclyn, que de voir dans son antre hideux la redoutable Scylla, et que d'entendre les rochers d'alentour retentir de l'aboiement des chiens dont elle est entourée, et *cæruleis canibus resonantia saxa.* » (*Énéide*, liv. III, vers 432.)

l'entrelacs, et, au-dessus de l'homme et de la femme, une grande fleur entourée d'une petite corde. » (Voyez Juste Popp et Théodore Bulaü, *Architecture du moyen âge à Ratisbonne*, 2<sup>e</sup> cahier, pl. II.) — Nous devons ajouter que notre ingénieux collaborateur donne tout ceci pour une simple conjecture, qui pourrait être complètement détruite par une étude plus approfondie; mais nous ne nous sommes pas cru dispensé de faire connaître une interprétation dont l'incertitude même provoquera peut-être de nouvelles recherches.

Il sera difficile encore d'indiquer le rôle des sirènes-oiseaux et des sirènes-poissons sculptées, les unes et les autres, dans des losanges, aux deux portes septentrionales latérales de la cathédrale de Metz<sup>45</sup>; car on y trouve aussi une chouette, des aigles, des lions, des dragons, un cerf; puis (à une autre place, il est vrai) des demi-figures d'ange, un ange assis tenant un livre et des guerriers combattant. Du côté des sirènes, les losanges renferment un homme combattant un dragon, un autre attendant au bout de sa pique un sanglier poursuivi par deux chiens, un troisième assis sur un lion (ce n'est pas Samson), et un quatrième tombant ou renversé, la tête en bas (le grand prêtre Héli (??); *Les Rois*, liv. I, chap. IV, verset 18). — Enfin un bélier, le capricorne (brisé), un ange ou démon (??), très-mutilé, en face d'un guerrier, etc.

Mais, à notre avis, il n'y a pas d'incertitude sur le rôle de la sirène-poisson, lorsque, dans un Sacramentaire du VIII<sup>e</sup> siècle, elle sert d'abréviation au mot *Domini* (Dñi), composé par un poisson; ou bien, lorsque, par un développement excessif de son extrémité inférieure, elle forme, de concert avec un autre poisson, les lettres liées VD (pour *vere dignum*), à la consécration du saint chrême destiné au baptême<sup>46</sup>. Un poisson plus petit constitue l'abréviation; cependant, au lieu d'être placé, suivant l'usage, au-dessus des parties omises, il forme la croix au milieu du montant commun des deux lettres. L'allégorie se complétant par l'adjonction des deux poissons, symboles en cette circonstance du chrétien baptisé, nous inclinons ici à regarder la sirène comme le symbole de l'eau.

(Voyez, pour ces mots *vere dignum* abrégés, ce que nous en disons à la page 467; et, quant au symbole du poisson, la page 21 et la note 37, page 159.)

Selon maître Conrad de Wurzburg, tandis que deux impétueux griffons, *grifon*, ont conduit le poète sur la vaste mer, là, pendant le voyage, une sirène, *syrene*, lui enseigne la musique et les chants<sup>47</sup>. — *Le Conteur* (*Der Marnier, Märrener*) de la *Collection Manesse* fait connaître les particularités de divers animaux, et présentera sans doute la sirène sous les deux acceptions; car le poète ne peut manquer de célébrer les charmes de la musique. « Je chante, dit-il, un enseignement ou un jeu, — une vérité ou un mensonge; — Je chante, à peu près, à la façon de Titerel (*sic*), — les Templiers à l'expédition du (saint) Graal; — combien séduisant est le chant des sirènes, — et terrible la colère du crocodile. — Je chante aussi les serpents furoncles, *Draken fürinkel*, — et comment le griffon saisit (sa proie); — comment la peau de la salamandre, — dans un feu ardent, brille et s'embellit; — comment le corps des chimères se composait (d'éléments divers), — et comment naît la vipère, etc.<sup>48</sup>. »

A ces anciens exemples de la sirène prise exceptionnellement en bonne part, comme symbole de la musique, nous pourrions ajouter tous ceux que fournissent

les supports et tenants des armoiries, où son office est de garder les écus, rôle semblable à celui du lion, de la licorne, du dragon, etc. nous nous bornerons à trois ou quatre citations. Le royaume de Naples faisait soutenir son écu par deux sirènes-poissons, qui avaient un miroir à la main. C'était en souvenir de la sirène Parthénope, « dont la ville, dit Palliot (p. 597), a été autrefois renommée et où même son corps fut enterré, au tombeau de laquelle les Napolitains portaient tous les ans des cierges <sup>1</sup>. » — Les Du Bec de Vardes, qui blasonnent *fuselé d'argent et de gueules*, ont également pour supports deux sirènes se mirant et tenant deux guidons passés en sautoir : à droite, de Bourgogne ancien, à gauche, de Champagne (*ibid.* p. 612 et 350). — Les La Rochefoucauld (*burelé d'argent et d'azur*) prennent pour supports la sirène-serpent de leur cimier, sans miroir ni baunières, et André Favyn, en son Théâtre d'honneur, donne cet exemple au mot *Enquerre* ou *Enquerrir*, par allusion à la naissance, « comme tous ceux descendus, dit Palliot (p. 272), de l'illustre maison de Lusignan, qui portent la Mélusine pour cimier » (voy. plus haut, p. 406). — Enfin, parmi les princes de la maison de France, nous fournirons un dernier exemple tiré d'un Boëce, *De Consolatione*, manuscrit de l'an 1493, venu, dit-on, du château de Blois. Au bas d'une belle miniature (folio 1), on voit deux sirènes ailées, de carnation, au corps de femme terminé en poisson, et servant de supports aux armes d'Orléans (xvi<sup>e</sup> siècle). Leurs ailes sont bleues; les parties poisson sont en or; et la tête des vierges, à courte chevelure, est surmontée, en manière de couronne, d'un petit nimbe à jour <sup>49</sup>. (Bibliothèque impériale, manuscrits latins, ancien fonds, n<sup>o</sup> 6643.)

On peut encore consulter les ouvrages suivants sur les sirènes, leur origine, leurs différents noms, leurs formes diverses et leur emploi symbolique : 1<sup>o</sup> *Museum Worsleyanum*, édition Eberhart et Schæfer (Darmstadt et Leipzig), 1<sup>re</sup> et 6<sup>e</sup> livraison, où se trouvent la sirène à corps de femme et à pieds d'oiseau, et la sirène à corps d'oiseau et à tête de femme; cette dernière, d'après une pierre gravée égyptienne (pl. IV) <sup>50</sup>. — 2<sup>o</sup> *Fragment de Titurel*, chez Sulpice Boisserée; il y est question de sirènes sculptées avec des poissons, sur le sol de l'église du Saint-Graal. Ces animaux se mouvaient par le souffle que fournissait un moulin à vent placé en dehors. Comparez aussi ces combats avec la vie tranquille des oiseaux vivant en paix sur des arbres d'or, sculptés et peints dans les chœurs de la petite église de Saint-Graal <sup>51</sup>. — 3<sup>o</sup> *Gesta Romanorum*, cité plusieurs fois dans le cours de ces notes <sup>52</sup>. — 4<sup>o</sup> *Joh. Weitzii notæ*, dans son édition de Prudence <sup>53</sup>. — 5<sup>o</sup> Jacob Grimm, *Deutsche Mythologie*: il traite des sirènes mâles et femelles, et cite la sirène-oiseau et l'enfant qui se voient au dôme de Francfort <sup>54</sup>. — 6<sup>o</sup> W. Grimm, *Die deutsche Heldensage* <sup>55</sup>. — 7<sup>o</sup> Ziemann, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, aux mots *Niches* et *Mer-minne* <sup>56</sup>. — 8<sup>o</sup> Winckelmann, *Monumenti antichinediti*, sur les sphinx mâles et femelles <sup>57</sup>. — 9<sup>o</sup> Visconti, dans les bas-reliefs du *Musée Pio-Clementino*, où l'on peut comparer les scyllas aux centaures <sup>58</sup>. — 10<sup>o</sup> *Klingesor von Ungerlant*, poème du xii<sup>e</sup> ou du xiii<sup>e</sup> siècle, *Collection Manesse*,

<sup>1</sup> « Parthénope, nuyée dans les flots après le triomphe d'Ulysse, fut jetée par la vague sur les sables de la côte voisine: on l'enterra. A son tertre funéraire succéda un tombeau; au tombeau, un autel, un temple; au temple, un village que d'heureuses circonstances transformèrent en capitale de la Campanie. Parthénope fut d'abord son nom; puis on lui substitua ceux de Néapolis, Napoli, Naples. » (*Biographie universelle*, t. LV, p. 453.)



ut supra<sup>59</sup>. — 11° Jacob Grimm, à propos du *Tyrol und Fridebrant*, poëme contemporain du précédent, et dont on n'a qu'un fragment (*apud Moriz Haupt, ut supra*). Il en fait l'histoire, et parle de monstres marins accompagnant les sirènes (peut-être des tritons), qu'il regarde comme des hommes moitié blancs moitié noirs<sup>60</sup>.

Dans les renvois suivants, aux sources diverses que le manque de temps n'a pas permis d'introduire dans le texte avec le développement nécessaire, le chiffre romain indique en général, ici et ailleurs, le siècle des sculptures ou peintures en question, ou celui du manuscrit cité<sup>1\*</sup>.

<sup>1</sup> Boîte 24, Carte 4543. — <sup>2</sup> B. 24, C. 4544. — <sup>3</sup> B. XII, CC. 759, 1188 et 1511; B. 26, C. 730. — <sup>4</sup> B. 17, C. 232. — <sup>5</sup> B. 19, C. 750. — <sup>6</sup> B. 19, C. 751. — <sup>7</sup> B. 24, C. 4547. — <sup>8</sup> B. 24, C. 4547. — <sup>9</sup> B. 3, C. 151. — <sup>10</sup> B. 17, C. 231. <sup>11</sup> B. 17, C. 233. — <sup>12</sup> B. XIV, C. 104. — <sup>13</sup> B. XIV, CC. 142 et 143. — <sup>14</sup> B. 17, C. 376. — <sup>15</sup> B. XIII, C. 723. — <sup>16</sup> B. 1, CC. 281 et 588. — <sup>17</sup> B. VIII, C. 77. — <sup>18</sup> B. XIV, C. 328. — <sup>19</sup> B. XII, C. 2354. — <sup>20</sup> B. IX, C. 450. — <sup>21</sup> B. XI, C. 212. — <sup>22</sup> B. XI, C. 1085. — <sup>23</sup> B. XII, C. 1977. — <sup>24</sup> B. XIII, C. 293. — <sup>25</sup> B. XIV, C. 332. — <sup>26</sup> B. XIV, C. 313. — <sup>27</sup> B. XIV, C. 305. — <sup>28</sup> B. XIV, C. 329. — <sup>29</sup> B. XIV, C. 330; B. 24, C. 4541. — <sup>30</sup> B. XV, C. 247. — <sup>31</sup> B. XIV, C. 328. — <sup>32</sup> B. XIV, C. 161. — <sup>33</sup> B. 4, C. 1033. — <sup>34</sup> B. 22, C. 3809. — <sup>35</sup> B. 24, C. 4636. — <sup>36</sup> B. XIII, CC. 16 et 73. — <sup>37</sup> B. XII, C. 130. — <sup>38</sup> B. XII, C. 197. — <sup>39</sup> B. 6, C. 747. — <sup>40</sup> B. 10, C. 911. — <sup>41</sup> B. 16, C. 1160. — <sup>42</sup> B. XIV, C. 257. — <sup>43</sup> B. 10, C. 911. — <sup>44</sup> B. 3, C. 430. — <sup>45</sup> B. XIV, CC. 142 et 143. — <sup>46</sup> B. VIII, C. 77. — <sup>47</sup> B. XIII, CC. 207 et 292. — <sup>48</sup> B. XIII, C. 94. — <sup>49</sup> B. XV, C. 97. — <sup>50</sup> B. 3, C. 151. — <sup>51</sup> B. 5, C. 292. — <sup>52</sup> B. 14, C. 384. — <sup>53</sup> B. 25, C. 684. — <sup>54</sup> B. 13, CC. 571 à 573. — <sup>55</sup> B. 12, C. 794. — <sup>56</sup> B. 26, CC. 729 et 730. — <sup>57</sup> B. 25, CC. 827 et 828. — <sup>58</sup> B. 25, C. 246. — <sup>59</sup> B. XIII, C. 295. — <sup>60</sup> B. XIII, C. 946.

Saint Fargeau, le 26 octobre 1859.

(271) P. 73. Le R. P. Martin fait sans doute confusion de noms; car saint Erhard, évêque ou chorévêque de Ratisbonne, était mort à la fin du VII<sup>e</sup> siècle (696), ou, peut-être, au commencement du VIII<sup>e</sup>. La crose, étant du XI<sup>e</sup> siècle, ne lui aurait donc point appartenu. Le *Martyrologe universel* de Claude Chastelain, chanoine de l'église de Paris et traducteur du *Martyrologe romain* (in-4°, 1709), porte seulement, au 13 novembre: « Saints de France, saint Hérard, *Herardus*, confesseur. » Mais, dans le *Martyrologe universel* de Saint-Allais (in-8°, 1835), à la date du 8 janvier, on lit: « Saint Érad (sic), chorévêque, honoré à Ratisbonne, mort dans le VIII<sup>e</sup> siècle; » puis, à la table générale des saints,

<sup>1\*</sup> Au moment de donner le bon à tirer, on nous signale un ouvrage récent qui nous aurait été d'un grand secours: *Les Sirènes: Essai sur les principaux mythes relatifs à l'incantation, les enchanteurs, la musique magique, le chant du cygne, etc. considérés dans leurs rapports avec l'histoire, la philosophie, la littérature et les beaux-arts*, par M. Georges Kastner. L'auteur, nous écrit-on, passe en revue la nombreuse nomenclature des êtres mythologiques qui se rattachent aux sirènes; également les ondines, les nyxes, les mermines, etc. créations fantastiques du Nord ou du moyen âge chrétien. Le titre promet un travail sur les enchanteurs, auxquels se rattacheront sans doute les nains et les géants, les sorciers et sorcières, les péris, les fées, les bienfaitantes valkyries, etc. et les magiciens des deux sexes, habitants des quatre éléments.

sans indication du jour : « Saint Erhard (*sic*), évêque de Ratisbonne, mort en 696. » Enfin, au 13 novembre, il donne aussi saint Hérard (*sic*), confesseur. Saint-Allais ne fait pas autorité; il est plein de fantes d'impression et contient beaucoup d'erreurs, mais il est plus complet que le martyrologe romain et bon à consulter; son but ayant été de recueillir tous les saints nationaux et locaux, inconnus à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII (1585 + 1590).

La crosse dite de *saint Erhard* se date d'elle-même, comme le remarque le père Martin, par ses rapports avec le *tau* de saint Héribert, archevêque de Cologne, mort en 1022, et nous ajouterons, avec celui de Gérard, évêque de Limoges, mort, cette même année, à l'abbaye de Charroux (voy. fig. 37 du *Bâton pastoral*).

(272) P. 74. Nous voulons parler de l'*entrelacs* maintenu avec la même intention durant tout le moyen âge. Un des derniers exemples de son emploi symbolique figure sur le collier de l'*ordre de l'Annonciade*, et se trouve suffisamment expliqué par la légende *Fædere Et Religione Tenemur*, découverte il y a peu d'années par l'érudit M. Jules Baux, sur un doublon d'or de Victor-Amédée VIII, premier duc de Savoie (+ 1451), antipape sous le nom de Félix V. Les quatre lettres F. E. R. T. devise mystérieuse de sa maison, accompagnent les entrelacs ou nœuds d'amour du collier, comme ils sont alternés sur la pièce par quatre groupes de mains entrelacées.

« Ces emblèmes et ces paroles, dit avec toute raison M. Baux, nous paraissent être la révélation si longtemps cherchée de la pensée et du sens littéral de cette devise des princes de Savoie, en qui le monde a vu briller, pendant plus de huit siècles, l'honneur et la loyauté de la chevalerie, la foi et le dévouement du chrétien. » (*Histoire de l'église de Brou.*) — « Cette explication, dit à son tour M. le comte de Quinsonas (*Matériaux pour servir à l'Histoire de Marguerite d'Autriche*), lève toutes les incertitudes et dissipe tous les doutes, en faisant tomber les suppositions plus ou moins ingénieuses auxquelles la devise FERT avait donné lieu jusqu'à ce jour. » En effet, les quatre lettres n'ont aucun rapport avec le vieil ornement mystique, lorsqu'on leur fait signifier (dès le XII<sup>e</sup> ou le XIII<sup>e</sup> siècle!) *Frappez, Entrez, Rompez Tout*; ou bien *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit ou Tuetur*.

Il appartenait à M. le comte Ferdinand de Lasteyrie, notre ancien et savant collègue, d'ajouter une lumière de plus sur l'origine de l'*ordre de l'Annonciade*, en montrant dans un travail récent (*La Cathédrale d'Aoste*, Paris, 1854, p. 15), qu'avant 1362 le comte Vert dut s'inspirer de quelque institution préexistante, et conférer, pour insignes, à l'*ordre du Collier*, un emblème déjà adopté par les princes de la maison de Savoie. C'est par l'étude du costume, encore trop négligée, que M. de Lasteyrie a pu rectifier Guichenon, déjà très-compromis sur ce point, et décider aussi plusieurs autres questions importantes. — L'exploration des autres églises de la Savoie ne se fera pas attendre, et nous engageons l'auteur à ne prendre, désormais, que lui-même pour modèle.

(273) P. 75. Il faut nécessairement répéter, à propos de cette figure 80, que le serpent d'airain est habituellement représenté suspendu par le milieu du corps au bout d'une perche ou sur une fourche; quelquefois roulé en spirale, la tête

en haut, ou placé sur une colonne; jamais, à notre connaissance, dans la position circulaire qui caractérise le bâton pastoral des Latins. (Voyez p. 22.) Nous faisons connaître la *crosse de Cluny*, autant qu'on peut l'attendre d'une réduction au quart appliquée à un monument couvert de détails et d'une grande richesse.

En donnant ces deux gravures déjà publiées, ainsi que nous faisons plus loin (pages 77 et 89), pour la seconde crosse de Toussaints d'Angers et la bénédiction de l'abbé Raganaldus, notre but est de montrer les infidélités de l'une ou de l'autre reproduction, et de mettre, une fois de plus, les antiquaires en garde contre les dessinateurs qui copient *avec esprit* et sacrifient d'ordinaire la vérité à l'effet; car nous avons reconnu par une longue pratique que les écarts du crayon entrent pour moitié dans les erreurs journalières de l'archéologie.

(274) P. 76. Le R. P. Arthur Martin avait déjà dit : « Selon l'auteur des sermons attribués à saint Augustin, la verge du législateur était l'image de la croix, et ne fut transformée en serpent que pour indiquer la vraie sagesse, celle qui triomphe de la fausse sagesse du monde » (p. 43). — Nous allens voir tout à l'heure, lorsqu'il sera question de la deuxième crosse de Toussaints d'Angers, que le souvenir de la verge d'Aaron n'est écarté par le savant jésuite qu'à propos des crosses à serpent; et dans sa description du bâton pastoral de Saint-Père de Chartres, attribué à l'évêque Raimfroy (page 69), parlant de la houlette de David, allusion populaire à celle du pasteur des âmes, il cite ce passage de Hugues de Saint-Victor (t. III, p. 333) : « Trois verges mystérieuses se rencontrent dans l'Écriture; la verge de Moïse, qui ouvre les flots de la mer Rouge; la verge d'Aaron, qui confère le sacerdoce, et la verge pastorale de David, qui repousse l'ennemi. » Nous n'avons pas remarqué d'autres endroits où il soit question de la verge d'Aaron.

(275) P. 77. L'autorité de saint Basile et des autres commentateurs n'arrête pas dom Calmet, quant à la forme primitive du serpent tentateur. « Les interprètes ont fort raisonné, dit le savant abbé de Sénones, sur la nature du premier serpent qui tenta Ève. Quelques-uns ont cru qu'alors le serpent avait deux, ou quatre, ou plusieurs pieds : mais il n'y a aucune apparence que cet animal ait jamais été autre qu'il est aujourd'hui; et l'on ne peut douter que, sous le nom de serpent, on ne doive entendre le démon, qui se servit d'un serpent réel pour séduire la première femme. (Voy. sur le serpent tentateur la page 388, à la note.)

« Dans la malédiction que Dieu donna au serpent, il lui dit : « La postérité de la femme te brisera la tête » (*Genèse*, chapitre 111, verset 15); parce qu'en effet le serpent ayant le cœur sous la gorge et tout près de la tête, le moyen le plus sûr pour le tuer est de lui écraser ou de lui couper la tête. Plusieurs font consister sa principale finesse ou sa prudence, comme parle l'Évangile (*Matthieu*, chapitre x, verset 16), en ce qu'il expose tout son corps pour sauver sa tête. » (*Dictionnaire historique de la Bible*, par le R. P. Dom Augustin Calmet, religieux bénédictin, abbé de Sénones; édition in-octavo de 1783, tome V, page 217, au mot *Serpent*).

Au sujet d'Adam et Ève représentés sur un sarcophage antique, Bottari s'exprime ainsi : « On ne voit pas, autour de ce tronc d'arbre, de serpent enlacé, ni dans aucune autre peinture ou sculpture rapportée par nous; peut-être, parce que

plusieurs chrétiens étaient d'opinion que le serpent, avant d'être maudit de Dieu, n'était pas un reptile; mais qu'il avait des pieds et une voix humaine, comme l'atteste le même historien hébreu (Josèphe). Sur quoi on peut voir une lettre très-prolixo de Bosciarto, écrite à Jacques Capello, fils du célèbre Louis, et imprimée à la suite de sa Géographie sacrée. » (*Roma sotterr.* t. III, p. 2.) — L'assertion de Bottari, relativement à l'absence du serpent, est d'autant plus inconcevable que, dans son livre, la plupart des groupes d'Adam et Ève sont accompagnés du hideux reptile; il y en a même un qui donne la pomme à Ève.

Plus loin, page 69, ayant à décrire une autre sculpture pareille et, oubliant ce qui précède, il dit : « Adam et Ève, honteux du péché qu'ils viennent de commettre, se couvrent les parties déshonnêtés. Entre eux se trouve l'arbre funeste, autour duquel est le serpent perfide, tournant la tête du côté de la femme, qu'il séduisit, et non l'homme, comme dit saint Paul. » — Contrairement aux derniers mots, le serpent de la planche XXXI du tome I se tourne du côté de l'homme; mais nous ne prenons pas cette circonstance exceptionnelle pour une nouvelle contradiction de notre auteur. Les serpents de la Rome souterraine sont généralement sans ailes; plusieurs ont des oreilles.

*Note additionnelle.* Quand il a été parlé pour la première fois du serpent crucifère d'Angers (pages 61 et 62), on ne connaissait pas le travail du R. P. Martin; autrement nous n'aurions pas hésité à faire graver le monument et à discuter la question; plus tard, lorsqu'elle a été reprise (page 76) à propos du *Bâton pastoral* et du serpent de l'Éden, nous avons craint de rouvrir la discussion sur un détail incident, qui tenait indirectement au serpent d'airain.

Outre les motifs du choix, tirés de l'expression du serpent, nous aurions désigné cette crosse de préférence à plusieurs autres déjà publiées, parce qu'elle permet de rectifier de la sorte le dessin d'une œuvre nationale, de bien petite dimension, mais l'une des plus curieuses que nous ait laissées le XI<sup>e</sup> siècle. Elle a été donnée page 123, d'après diverses gravures antérieures et une photographie qu'a bien voulu nous envoyer dernièrement, avec une grande bonté, M. Godard-Faultrier, conservateur du Musée d'Angers. — Il en est de la reproduction graphique comme des citations d'auteurs : si le passage est fautif ou tronqué, le savant et l'antiquaire qui le prennent pour guide sont presque toujours entraînés à de graves erreurs.

La première crosse de Toussaints d'Angers, celle dont nous parlons, porte 1<sup>m</sup>,77 de hauteur, et sa volute 0<sup>m</sup>,09 de largeur. Dans le moyen âge, le bâton pastoral varie entre 1<sup>m</sup>,75 et 1<sup>m</sup>,80. Actuellement on lui donne, en général, 2 mètres.

(276) P. 78. Nous nous proposons de revenir prochainement sur cette question des anges bénissant, et nous soumettrons à la section d'archéologie une peinture du IX<sup>e</sup> siècle montrant Dieu le Père, sous les traits de l'Ancien des jours, béni par un ange, qui reçoit ses ordres souverains. Nous produirons en même temps divers autres exemples, pris avant l'époque carlovingienne et sous les premiers Capétiens, des trois Personnes divines réunies, également représentées sous la figure humaine.

Plusieurs exemples de Dieu le Père, ou plutôt du Seigneur, du Tout-Puis-

sant, comme l'appellent ordinairement les auteurs de la *Rome souterraine*, sont fournis par les planches de cet ouvrage, notamment aux figures d'Adam et d'Ève, de Caïn et d'Abel, d'Abraham, de Moïse, peut-être de Josué, de Job, etc. Mais, si l'on se reporte aux idées qui dominaient les anciens chrétiens à l'égard de l'intervention directe de Jésus-Christ dans les mystères de la création et de toute l'histoire des Juifs, il est permis de croire que Bosio et ses continuateurs se sont quelquefois trompés. Nous en citerons un seul exemple pris au tome III. pl. CXXXVII (édit. de 1737-1754, p. 40 et 41), et, s'il avait été possible de donner la gravure, il eût suffi d'une simple observation.

Il s'agit du sacrifice de Caïn et d'Abel, représenté sur un sarcophage, conservé jadis à Rome, dans la cour des Orphelins; le sujet paraît simplement ébauché. « Sur l'extrémité (du sarcophage), dit Bottari, est Dieu le Père assis sur un siège couvert d'une draperie et de forme semblable au trône épiscopal; ce qui fait comprendre que le sculpteur chrétien n'avait pas l'idée d'un siège plus distingué. Les peintres et les artistes ont figuré [dans la suite] Dieu le Père avec des habits plus somptueux et plus imposants que ne le sont les habits pontificaux. Du reste il ne faut pas blâmer celui qui représente la figure de Dieu, puisque, comme le dit Thomas Waldense (*De Sacram.* t. III, tit. XIX): « Ce que l'Écriture représente par ses paroles, pourquoi l'artiste ne nous l'offrirait-il pas en figures, *quod Scriptura facit verbis, cur artifex non faciet signis?* » — Il suffit qu'on croie Dieu incorporel et sa nature toute divine. . . . comme dit très-bien Arnobe (*Disputation., adversus Gentes*, liv. III, p. 130).

« On découvre toutefois, sous cette draperie, que le siège a été fait ou plutôt tressé en osier, ce qui montre la sainte pauvreté et la simplicité des ministres du sanctuaire à l'époque où le corps du Sauveur était quelquefois porté dans de petites corbeilles de verre. Sainte pauvreté, au sujet de laquelle saint Jérôme s'écriait, à propos d'Exupère, évêque de Toulouse (+ 409): « Richesse incomparable de ce prélat, portant le corps du Seigneur dans une corbeille d'osier et le sang dans un simple verre! *Nihil illo ditius, qui corpus Domini canistro vimineo, sanguinem in vitro.* »

« Sur un sarcophage de Narbonne, on voit un Président, ou quelque autre personnage constitué en dignité, assis également sur un siège d'osier. — Poursuivons les observations à propos de notre sarcophage. Devant le Seigneur sont debout les frères Caïn et Abel, qui lui offrent, l'un, des épis de blé, l'autre, un agneau. Dieu semble tenir les épis de ses deux mains; mais peut-être le sculpteur a-t-il voulu exprimer, comme le porte réellement le texte sacré, que Dieu repousse l'offrande des deux mains. Il est à remarquer que ses pieds reposent sur l'escabeau ordinaire ou *suppedaneum*, en signe de majesté plus grande.

« Dans le lointain, on voit encore une autre tête de vieillard, qui représente peut-être Adam. Caïn est à moitié nu, étant agriculteur et s'occupant de labourage, métier que l'on ne peut faire avec beaucoup de vêtements sur le dos. C'est pourquoi Virgile (*Géorgiques*, liv. I, v. 299) dit au bouvier: « Sème ou labore, tant que tu auras assez de la tunique d'été, *Nudus ara, sere nudus.* . . . » mais Abel a la tunique, et, par-dessus, la *pénuale*, habits de pasteur l'un et l'autre.

Suivant notre sentiment, cette description ne démontre en rien la présence de Dieu le Père; précédemment, dans la Bible de Charles le Chauve, nous avons trouvé Jésus-Christ procédant seul à l'Œuvre des six jours (voy. page 203 et

ailleurs). Reste la figure donnée par le sculpteur, autant qu'on en peut juger sur un cuivre du xvii<sup>e</sup> siècle. Le Seigneur, vu de profil, a la tête nue : sa barbe est rare ; ses cheveux arrivent à peine jusqu'aux épaules. Il n'a point de nimbe, et ses traits, encore jeunes, ont le type générique des têtes de Jésus-Christ ; telles qu'on les voit sur la plupart des sarcophages du même temps.

(277) P. 78. Le R. P. Martin termine par les mots suivants le paragraphe des *crosses à tige fleuronée et à fleur épanouie* ; on nous saura gré de les reproduire : « L'école dont nous venons d'admirer quelques œuvres doit compter au premier rang en fait d'orfèvrerie polychrome. L'ancienne orfèvrerie byzantine avait aimé à creuser, au milieu des fonds d'or du métal, des rinceaux délicats et pressés, où se jouaient et se fondaient parfois les nuances de la palette de l'émailleur : celle-ci affectionne les fonds champlévés et les rinceaux d'or dessinés en silhouette sur l'azur, mais réveillés par des fleurs où se combinent des couleurs graduées de nuance : c'est tantôt le bleu de turquoise ombré par le rouge et éclairé par le blanc, ou bien le vert qui part du rouge et du noir pour se fondre dans le jaune clair, plus rarement le violet relevé par le rouge et le noir. J'oserai exprimer le vœu qu'un procédé aussi facile à exécuter et aussi fécond en ressources que celui des émaux champlévés reprenne, dans l'orfèvrerie religieuse, la faveur dont il a joui à si juste titre et si longtemps. »

(278) P. 79. Le recueil du R. P. Martin est un de ceux qu'on appellerait aujourd'hui *pittoresques*. Son but avoué a été de faire connaître les crosses arrivées jusqu'à nous, plus que de les décrire ou de les expliquer ; et la seule pensée de les avoir réunies et groupées par famille lui méritera de nous tous une reconnaissance éternelle ; on peut ajouter que ce ne sera pas le moindre mérite de cet éminent Jésuite, dont l'ardeur au surplus égale le talent. Si les Bénédictins avaient apporté à leurs reproductions graphiques la conscience qui préside à leurs recherches littéraires, la besogne de notre époque eût été bien diminuée. Les monuments, survivant de la sorte à leur ruine, auraient trouvé tôt ou tard une bonne interprétation, tandis qu'une certaine timidité accompagne l'antiquaire et l'archéologue qui veulent les expliquer en cherchant à s'appuyer sur les images, trop souvent infidèles, des deux derniers siècles.

Sachons donc gré à ce grand artiste des pas et des démarches qu'il a dû faire pour découvrir tant de vénérables reliques, souvent oubliées dans le fond des sacristies, ou volontairement cachées par des amateurs égoïstes et jaloux de leur trésor. N'oublions jamais les peines infinies qu'il a prises pour dessiner les objets, diriger les gravures et suivre la publication au milieu de difficultés chaque jour renaissantes. A ces obstacles presque insurmontables pour tout autre qu'un ecclésiastique, il lui fallait opposer une patience toujours nouvelle et qui demandait à la fois, nous allions dire au même degré, le zèle de la religion, l'amour de l'art, et une persévérance rare dans un travail minutieux et sans cesse interrompu par les devoirs du prêtre et du missionnaire.

(279) P. 80. « . . . . Argui ex his etiam posset, quo tempore baculos « ferre Romani pontifices intermiserint; videlicet, circa medium sæculi duodecimi. Gelasius etenim, cujus iconem cum baculo refert idem Macrus (in suo « *Hierolexico*), in cathedra beati Petri sedit sub anno 1118; et, e contrario, Inno-

« centius III, qui vixit anno 1199 (in lib. I. *Decret*, cap. *De sacrosancta unctione*, « § fin.), tradit Romanum pontificem non uti baculo. Quare, cum inter Gelasium et « Innocentium octoginta anni intercesserint, liquido colligi potest, hoc temporis « intervallo, prædictam consuetudinem exolevisse, et in desuetudinem lapsam. » (*Vetera Monumenta, in quibus præcipue musiva opera sacrarum, profanarumque ædium structura*, 2 vol. in-fol. Romæ, 1690, t. I, p. 123 et 124.)

Le texte qui précède a été confronté avec l'édition en 3 vol. in-fol. de 1747 (également tome I, pages 123 et 124), et nous n'avons trouvé aucune différence dans le sens : *Romani pontifices baculos gestare*, au lieu de *baculos ferre Romani pontifices*; *Gelasius enim*, au lieu de *Gelasius etenim*; *colligitur*, au lieu de *colligi potest*, et *desuetudinem abiisse*, au lieu de *desuetudinem lapsam*. Nous continuerons donc à regarder ce passage comme la véritable expression de la pensée de Ciampini. — (Voyez ci-après, sur le même sujet, la *Note additionnelle*.)

Entre Pascal II, élu pape en 1099 (+ 1118) et Innocent III, qui mourut en 1198, après sept ans de pontificat, l'Église compte dix-sept papes et dix anti-papes; on comprend que durant ce siècle de troubles et cette succession rapide de pontifes, si souvent chassés de Rome, les coutumes ont dû singulièrement varier. La déplorable querelle des investitures durait encore. Alexandre III avait excommunié l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> (1160); à l'exemple de Grégoire VII, il l'avait dépossédé de l'empire, et Innocent III s'était également arrogé le droit de mettre en interdit les royaumes de France et d'Angleterre.

*Note additionnelle.* Le désir très-naturel d'éclaircir la question (si les papes ont réellement porté la crosse comme les autres évêques) nous a conduit à consulter l'autorité produite ici par l'auteur des *Anciennes mosaïques*, c'est-à-dire, le *Hieroglycon* ou *Dictionnaire sacré* des frères Magri, et à chercher le mot de l'énigme dans l'*Histoire des images et des peintures sacrées* de Jean Ver-Meulen, dit *Molanus*, mort (1585) une vingtaine d'années avant la naissance de Dominique Magri (1604). Nous considérerons pour le moment Molanus comme un théologien antiquaire de notre époque, le savant jésuite Jean-Noël Paquot (+ 1803) ayant donné, en 1771, de cet érudit et curieux traité, non exempt d'erreurs, une édition singulièrement enrichie de notes, de contre-notes et de suppléments.

Nous allons faire connaître par extraits les deux passages, trop longs pour être donnés tout entiers, mais en les faisant précéder de la citation complète de Ciampini. Les lecteurs du Bulletin pourront ainsi se former eux-mêmes une opinion sur l'ancien usage des souverains pontifes à l'égard de la crosse, et sur l'origine de l'instrument liturgique chez les chrétiens. On ne s'étonnera point des contradictions et des redites; et l'on tirera cette première conclusion, que chacun de nos trois auteurs a lu les textes originaux d'une manière bien différente.

I. « Quelqu'un demandera peut-être, dit Ciampini (chap xv, *De antiquo Baculorum usu, et symbolo*), si le pontife romain fait usage du bâton pastoral. Innocent III répond négativement dans son traité des *Mystères de la messe*, p. 64, et aussi livre I des *Décrétales*, chap. *De sacrosancta unctione*, paragraphe final, où on lit : « Quoique le pontife romain ne fasse pas usage du bâton pastoral, soit à « cause de l'Histoire, soit par une raison mystique, toi aussi, à l'imitation des

« autres pontifes, tu pourras en faire usage<sup>1</sup>. » Voici ce que raconte le commentateur, *glossographus*, au mot *propter historiam* : « Martial, un des disciples de Pierre, celui que le Seigneur plaça parmi les disciples, lorsqu'il dit, « Si vous ne devinez comme ce petit enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux, etc. (*Saint Matthieu*, chap. XVIII, vers. 2 et 3), » fut dans la suite envoyé par Pierre avec un autre, à savoir Matthieu, prêcher en Germanie. Matthieu mourut en chemin, et son collègue retourna vers Pierre; et Pierre lui dit, « Prends le bâton, » et, en le touchant, dit : « Qu'il se lève au nom du Seigneur, et qu'il prêche. » Et Martial alla. Et le quarantième jour, depuis que Mathieu était mort, il le toucha; et il ressuscita, et il prêcha; et ainsi Pierre éloigna de lui le bâton et le donna à ses subordonnés.

« Là s'arrête le glossateur. Vient ensuite l'explication des mots *tum propter mysticam*, que la glose éclaircit de la sorte : « *Raison mystique*, parce que le bâton offre, à son sommet, une courbure, comme pour attirer; ce qui n'est pas nécessaire au pontife romain; car nul ne peut, en définitive, se détacher de lui, puisque l'Église ne peut pas ne pas être; ou parce que le bâton désigne la contrainte ou le châtiment. C'est pour cela que les autres pontifes reçoivent de leur supérieur des bâtons; car ils tiennent leur pouvoir d'un homme. Le pontife romain ne fait pas usage du bâton : car il tient son pouvoir de Dieu seul. »

(Nous ne discuterons pas la légende de saint Martial; nous laissons ce soin à Ciampini lui-même et au père Paquet<sup>2</sup>; mais, quant à la *raison mystique*, elle ne nous paraît nullement admissible en matière d'archéologie. De ce qu'on aurait imaginé au XII<sup>e</sup> siècle, même au X<sup>e</sup> (?), de chercher une série de symboles dans les diverses parties de la crosse, il nous paraît difficile d'en tirer pour conséquence, que « les successeurs de saint Pierre n'ont jamais porté la crosse. » Au surplus, la raison mystique n'a pas fait grande impression sur l'esprit de Ciampini, qui continue de la sorte :)

« Cependant cette histoire (de saint Martial) ne nous oblige nullement à croire que, depuis saint Pierre, aucun des pontifes n'ait fait usage du bâton. Le contraire même nous est affirmé par Luitprand, diacre de Pavie, à la fin du livre VI *De Rebus ab Europæ imperatoribus et regibus gestis*. Il raconte qu'un certain Benoît, s'étant emparé du siège apostolique, usurpa les insignes sacrés du légitime pontife, en particulier la féculé pontificale, c'est-à-dire, le bâton pastoral, *ferulam pontificiam, id est, baculum pastorem*, qu'il restitua ensuite au pape Léon, quand celui-ci l'eut chassé; mais le pontife, après avoir reçu le bâton, le brisa, et en montra les fragments au peuple, en signe de la puissance déchuë.

« C'est aussi ce que confirme Magri, dans son *Hierolexicon*. Il produit une image de Grégoire le Grand debout, et portant, de la main droite, un bâton *pointu à sa partie inférieure* et décoré à son sommet d'une croix superposée. A cette image,

<sup>1</sup> « Licet romanus pontifex non utatur baculo pastorali, tum propter historiam, tum propter mysticam rationem, tu tamen, ad similitudinem aliorum pontificum, poteris eo uti. » — Nous n'avons pas su rencontrer le nom de l'évêque dont il est ici question.

<sup>2</sup> La construction vicieuse de la phrase latine permet de croire que Martial a été ressuscité par Matthieu, et non Matthieu par Martial. Le jésuite Odo de Gisse y a traduit de la sorte, ne voulant pas reconnaître dans ce Martial-ci le premier évêque de Limoges (voyez page 441). Cependant l'opinion contraire est plus généralement adoptée, et nous n'avons pas voulu soulever un incident qui ne manque pas d'intérêt, mais qui est tout à fait étranger à la question du moment.



il en joint une autre (données toutes deux ci-après, page 430), celle de Gélase II, tenant, de la main gauche, un bâton au sommet duquel est un petit globe qui présente la figure d'une ellipse, à la manière des boules, *sphæularum*, que l'on plaçait d'ordinaire sur le bâton des pèlerins.

« On peut, ce semble, à ces images et à ces figures, appliquer le passage, cité plus haut, de Pierre Damien : « Il ne leur a servi de rien que les pontifes aient fait usage de bâtons de bois; *nec eis profuit quod pontifices ligneis [auratis] nisi sunt baculis.* » Quoique ces paroles puissent sembler ambiguës, puisque, sous le nom de pontifes, on peut entendre les évêques, néanmoins, comme plus haut; l'écrivain a voulu réprimander les évêques qui se servaient de bâtons d'argent; il est clair qu'ici il leur oppose l'humilité et la modestie des pontifes romains, et qu'il leur propose en exemple ces mêmes pontifes, qui, bien qu'ils surpassassent de beaucoup les évêques, et par la grande élévation de leur dignité et par leur puissance, à laquelle nulle autre n'est égale, se contentaient de bâtons de bois doré, *auro quidem obductis.* »

(Si le même passage de Pierre Damien ne fût pas revenu plus loin (p. 452), autrement traduit par nous, mais toujours littéralement, on aurait supprimé un paragraphe inutile à la question du port de la crosse. Dès lors il y avait obligation de faire remarquer ici que l'omission de *auratis*, passé cette fois seulement dans la citation, explique la fausse interprétation donnée ci-dessus, et bouleverse le sens, qui n'est pas suffisamment rétabli par *auro quidem obductis*, arrivant après coup. En rendant ces mots par *dorés*, nous avons montré comment il a plu à Ciampini de torturer la pensée de l'austère cardinal; car il résulte clairement de l'ensemble de la phrase (restituée en entier à la page 452), que celui-ci entendait la chose tout autrement, et qu'il blâmait ainsi, avec la même énergie, et les crosses couvertes d'argent et les crosses couvertes d'or ou même *dorées*, c'est-à-dire le luxe des pontifes de Rome, dont les évêques n'avaient pas à se prévaloir pour excuser le leur. — Les crosses que cite Pierre Damien étaient également de bois, mais ornées, couvertes ou garnies, dit-il, de riches métaux.)

« De ce qui précède, dit Ciampini en finissant, on pourrait aussi induire à quelle époque les pontifes romains ont cessé de porter des bâtons; *ce fut vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.* Gélase en effet, dont le même Magri produit l'image avec un bâton, s'assit dans la chaire de saint Pierre vers l'an 1118, et, au contraire, Innocent III, qui vivait en 1199, nous apprend (au livre I des *Décretales*, chap. *De sacrosancta unctione*, paragraphe final) que le pontife romain ne faisait pas usage du bâton. Or, comme entre Gélase et Innocent il s'est écoulé quatre-vingts ans, *il est clair que, dans cet intervalle de temps, la coutume dont nous avons parlé a passé et est tombée en désuétude.* » — (On vient de voir le texte latin en tête de la présente note, page 424.) Ciampini a publié séparément, sur le même sujet, une dissertation historique (in-4°, Rome, 1690); voyez aux corrections.

« Le plus ancien et le principal de tous les bâtons conservés jusqu'à nos jours dans certaines église est celui qu'on garde encore à Trèves<sup>1</sup> et que Durand, dans

<sup>1</sup> Ce bâton de saint Pierre (simple bâton de bois, encore enfermé dans son ancien étui d'argent), n'est plus à Trèves; il est conservé, avec d'autres reliques venant aussi du même lieu, dans l'église des Franciscains de Limbourg, ville du duché de Nassau, sur la Lahn. Voici l'inscription placée sur le couvercle, par les soins de saint Eghert, archevêque de Trèves, mort en 989 : « Cette église [de Trèves]

son *Rational des divins offices* (liv. III, chap. xv), affirme être le même qui fut porté d'abord par saint Pierre, le prince des apôtres, puis envoyé par lui à Eucher (Euchaire) ou à Fronton, premier évêque de Trèves. Le *Syntagma* (l'Ordre) de Toulouse (livre XV, chap. XII, n° 38) semble toutefois s'écarter de cette opinion. Il dit que le bâton a été donné par saint Pierre à Martial, mais cet autre (bâton) doit, sans aucun doute (?), s'entendre du précédent, *sed iste alius a superioribus, procul dubio, censendus est.* »

Rien n'est plus formel que le résumé de Ciampini. L'auteur est d'avis que les papes ont porté la crosse, et il indique avec sagacité l'époque où le changement a dû s'introduire. Quant à la légende de saint Martial, déjà mise en suspicion à l'époque où la première édition des *Anciennes mosaïques* était publiée (1690), il n'ose aborder le sujet et se contente de dire que, par le bâton de Martial, il faut entendre le bâton donné à Euchaire ou à Fronton. On verra tout à l'heure que cette version s'appuie sur les paroles du pape Innocent III, rapportées par Durand, évêque de Mende.

II. Ciampini ayant cité, en grande partie, le *Hierolexicon* des frères Magri, nous allons achever de faire connaître de notre mieux le sentiment de ces deux derniers auteurs, et nous tâcherons toutefois d'éviter les répétitions.

« Il est certain, dit Dominique Magri, au mot *Baculus episcopalis* (page 64), que l'institution du bâton pastoral date des premiers temps de l'Église (?); car on conserve encore à Toulouse le bâton de saint Saturnin, disciple des apôtres, avec cette inscription :

*Curva trahit quos virga regit; pars ultima pungit.*

« La partie recourbée (la crosse proprement dite) entraîne ceux que gouverne la verge; la partie inférieure aiguillonne. »

(Ciampini rectifie ainsi ce passage : « A l'église de Saint-Étienne de Toulouse, dit-il (*ibidem*, page 122), on voit un marbre très-ancien, sur lequel est sculptée,

« longtemps possédé le bâton du bienheureux Pierre, transmis jadis par lui-même pour ressusciter Materne, *pro resurrectione Materni*, et qui lui avait été donné par saint Euchaire [disciple de saint Pierre et premier évêque de Trèves]. Plus tard, au temps des Huns, à ce qu'on raconte, il fut transféré à Metz avec les autres trésors de l'église, et il y resta jusqu'au temps du très-pieux empereur Otton l'Ancien. De Metz, il fut porté à Cologne, à la demande de l'archevêque Brunon, frère de ce prince; mais, au temps de l'Empereur Otton le Jeune, sur la requête d'Egbert, archevêque de Trèves, et avec le consentement du vénérable Werin, archevêque de Cologne, afin que cette dernière église ne fût pas privée d'un si grand trésor, le bâton fut coupé en deux parties : l'une, la partie supérieure, fut rendue à cette église [de Trèves], et renfermée, par le scieur évêque, dans le présent étui; et l'autre moitié, surmontée d'une pomme en ivoire, *cum apice eburneo*, resta au même lieu [Cologne]. L'an de l'Incarnation du Seigneur, *ccccclxxx*. » Et sur le couvercle se lit la menace suivante contre les ravisseurs : « Quiconque aura dérobé ce bâton à cette église, ou l'aura déplacé (prêté, mis en gage), qu'il soit excommunié à perpétuité.

*Quisquis ab ecclesia baculum hunc detraxerit ista,  
Aut si præstiterit, sit perpetuo anathema. »*

Ni les *Fleurs des vies des saints* (édit. de 1646), ni le *Dictionnaire historique des saints personnages* (Paris, 1772), ni les *Vies des Pères, des martyrs et des principaux saints* d'Alban Butler, traduites par l'abbé Godescard (Lyon, 1818), ne consacrent d'article à saint Euchaire. Selon Baillet (*Les Vies des saints*, au 8 décembre), « l'histoire de sa vie . . . n'est remplie que d'aventures fabuleuses ou de faits peu vraisemblables. Ils sont la plupart si contraires à ce que les bons auteurs nous apprennent de l'éta-

avec l'image de saint Pierre, celle du bienheureux Saturnin, évêque (*Saint Cernin*, + vers 257), tenant un bâton recourbé, avec ce vers :

*Curva trahit quos recta regit; pars ultima pungit.*»

Et Ciampini ajoute : « En effet, d'après Innocent III (livre I, *Des mystères de la messe*, chap. LXII), le bâton indique la correction pastorale. — Voyez le *Pontifical romain*, au chapitre de la *Consécration de l'évêque*.) »

« Dans la cité de Valence, en Espagne, au témoignage de Gavanti, continue Dominique Magri, on montre le bâton d'ivoire de saint Augustin, FR<sup>1</sup>. Mais Baronius, à l'an 504, dit, d'après Sigibert et Marianus Scotus, que le bâton de saint Augustin a été transporté en Sardaigne avec son corps, lequel, enfin, a été porté en dernier lieu à Pavie, selon que le rapporte le même Baronius, à l'an 725, n<sup>o</sup> 1 et 2.

« On a trouvé, dit-on, d'autres bâtons antiques, savoir : à Bologne, celui de saint Isidore; dans l'église patriarcale d'Aquilée, celui de saint Hermagoras, disciple de saint Marc (voyez la page 440). Du reste, l'usage du bâton, comme l'atteste Philostrate (livre III), était anciennement commun aux évêques et à quelques prêtres d'Orient, qui faisaient aussi usage de la mitre et de l'anneau. Le bâton n'est pas employé dans les messes des morts (*Cærem. epist. lib. II, cap. II*).

« Le Souverain Pontife ne se sert pas du bâton. FR. Grégoire IX dit : [Quoique le Souverain Pontife ne fasse pas usage du bâton pastoral, tant à cause de l'histoire, *propter historiam* (ailleurs, l'annotateur, *postillator*, corrige mieux en mettant ici *secundum hostiensem* ??), qu'à cause de la raison mystique, « Toi, cependant, tu pourras t'en servir, à l'imitation des autres pontifes; liv. I, des *Décretales*, titre xv, *De sacra unctione*, chapitre unique, § *licet* »], où la glose ajoute : [à cause de l'histoire : Martial, un des disciples de Pierre, etc.] »

(Dominique Magri rapporte la légende de saint Martial, telle qu'on vient de la lire dans Ciampini, qui l'avait empruntée textuellement au *Hierolexicon*. Mais nous allons voir plus loin, par les additions de son frère Charles, que le bâton de saint Pierre change de main, pour ressusciter un autre disciple.)

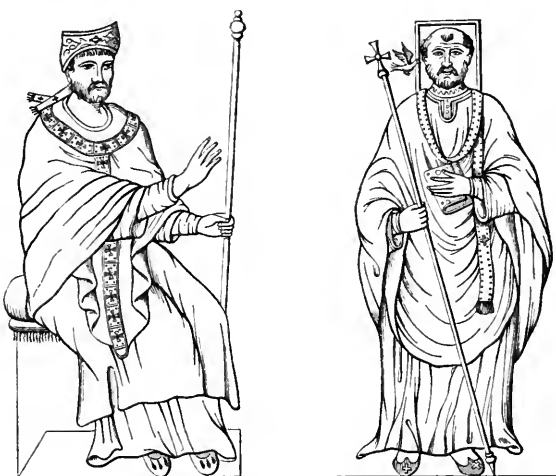
« Baronius, à l'an 74, n<sup>o</sup> 15, rapporte la même chose; et le docteur angélique s'exprime ainsi : [Il faut dire que le pontife romain ne fait pas usage du bâton; car Pierre (le donna) pour ressusciter un sien disciple, qui, plus tard, fut fait évêque de Trèves; et c'est pour cela que, dans le diocèse de Trèves, le pape porte le bâton et non ailleurs, ou aussi en signe qu'il n'a pas une puissance resserrée, *coarctatam potestatem*; ce que signifie la courbure du bâton. Au supplé-

blissement et des progrès de la foi dans les Gaules, qu'il n'est pas possible d'y avoir aucun égard. . . . Il est étonnant qu'aucun des anciens martyrologes n'ait fait mention de lui, surtout après ce qui en a été dit par saint Grégoire de Tours. »

On trouvera plus loin, note 280 (p. 440 et suiv.), l'énumération des divers bâtons pastoraux laissés à plusieurs disciples par l'apôtre saint Pierre.

<sup>1</sup> Le dernier éditeur du *Hierolexicon* a soin de prévenir le lecteur que les additions de Charles Magri au travail de son frère Dominique sont renfermées sous ce signe FR. || : Nous avons respecté cette disposition et nous avons de même laissé, entre crochets et parenthèses, les phrases ainsi placées dans le texte.

ment, III<sup>e</sup> partie, question 40, article 7, à la 8<sup>e</sup> réponse.] .|| : Et c'est pour cela que le patriarche de Constantinople, en signe de sujétion, quand il est consacré, reçoit un bâton du métropolitain d'Héraclée, duquel relevait anciennement l'épiscopat de Byzance. Durand, dans le *Rational des divins offices*, chap. xv, liv. XVI (*sic*), dit que le pape Inuocent III écrivit, dans le *Miroir de l'Église*, que saint Pierre envoya son bâton à Euchaire ou Fronton, premier évêque de Trèves, qu'il destinait, avec Valerius et Maternus, à prêcher l'évangile à la nation teutonique, et auquel succéda, dans l'épiscopat, Maternus, qui, par le bâton de Pierre, avait été ressuscité de la mort; lequel bâton l'église de Trèves conserve jusqu'aujourd'hui en grande vénération : et c'est pour cela que le pape, dans ce diocèse, se sert du bâton et non ailleurs. Mais le contraire (apparaît), tant de l'histoire de l'antipape Benoît, rapportée, dans ce dictionnaire, au mot *Ferula*, que d'après la figure ci-jointe de saint Grégoire le Grand, tirée de la collection



Le pape Gélase II et saint Grégoire le Grand.

(Tiré du *Hierolexicon*, pages 386 et 65. — Réduction à la moitié.)

d'Alphonse Ciaccone et qui m'a été donné par Laurent de Mariis, seigneur romain<sup>1</sup>. FR. Nous placerons, au mot *Mitra*, page 386, une autre peinture du

<sup>1</sup> « . . . quæ, ex monumentis Alphonsi Ciacconi, a D. Laurentio de Mariis, Romano, mihi donata « fuit. » — Alphonse Ciaccone, connu en France sous le nom de Chacon, originaire du royaume de Grenade, fut un des plus savants hommes de son siècle, principalement dans l'histoire ecclésiastique et les antiquités de tout genre, dont il avait formé une riche collection. On lui doit une savante explication des figures de la colonne Trajane; mais Villenave fait observer qu'il montra peu de jugement en reproduisant l'histoire fabuleuse de Trojan, délivré des peines de l'enfer par les prières de saint Grégoire le Grand. On lui reprocha aussi d'avoir cru que saint Jérôme avait été revêtu de la dignité de cardinal. Son ouvrage le plus considérable est une *Histoire des papes et des cardinaux*. Il avait formé à Rome une bibliothèque riche en livres imprimés, en manuscrits, en antiquités et en portraits d'hommes célèbres. Il mourut en 1599 (et non 1590), à l'âge de cinquante-neuf ans.

Si Alphonse Chacon a supposé que son portrait de Grégoire le Grand (+ 604) appartenait à l'époque

pape Gélase II, avec le bâton pastoral.» (C'est la figure que nous venons de donner à côté de saint Grégoire.)

« Enfin, les significations symboliques du bâton ont coutume d'être exprimées par ces vers :

Attrahē, sustenta, stimula, morbida, lenta.

ou

Attrahē per primam, medio rege, punge per imum;

Attrahē peccantes, rege justos, punge vagantes.

« Attire, soutiens, stimule les malades et les (esprits) lents; — ou : « Attire par le haut, gouverne par le milieu, aiguillonne par le bas; attire les pécheurs, gouverne les justes, pique les iudociles. » (*Gloss. in d. c. cum venisset, De sacra unctione.*) . || :

« D'autres mystères sont contemplés aussi dans le bâton pastoral, les voici : [Les évêques sont les pasteurs du troupeau du Seigneur, comme ont été Moïse et les apôtres; c'est pour cela qu'ils portent devant eux un bâton pour la garde (du troupeau). Par le bâton, au moyen duquel sont soutenus les faibles, est désignée l'autorité de la doctrine; par la verge, au moyen de laquelle les méchants sont corrigés, est figurée la puissance de gouvernement. Donc les pontifes portent le bâton pour maintenir les faibles dans la foi, par la doctrine. Ils portent la verge, afin de corriger, par leur pouvoir, les (esprits) inquiets. Cette verge ou bâton est recourbée, afin d'attirer à la pénitence, par l'instruction, ceux qui s'écartent du troupeau; il est pointu à l'extrémité, pour repousser les rebelles en les excommuniant, pour épouvanter et écarter les hérétiques, comme des loups, de la bergerie du Christ.] Voyez aussi Isidore au susdit chapitre 219 : *Baculus decanorum monasterii*. Voyez : *Cambuta, Fulcinatorium, Narthex et Potentia.* »

(*Hierolexicon, sive Sacrum dictionarium, auctoribus Dominico Macro, Melitensi, et Carolo ejus fratre*; in-folio. Rome, 1677, pages 64 et 65.)

III. « Arrivons maintenant à Molanus et à son annotateur moderne, le père Noël Paquet, écrivain laborieux, qui avait une prodigieuse mémoire, dit Beuchot, savait plusieurs langues vivantes, outre le latin, le grec, et l'hébreu, qu'il avait professé à Louvain :

« Ainsi, dit Molanus, le bâton épiscopal a l'extrémité supérieure recourbée pour attirer, et l'extrémité inférieure pointue pour aiguillonner, parce que l'évêque doit se montrer résolu à l'une et à l'autre chose. C'est ce qu'expriment les vers suivants :

In baculi forma, Præsul, datur hæc tibi norma :

Attrahē per primum, medio rege, punge per imum.

Attrahē peccantes, age justos, punge vagantes.

Attrahē, sustenta, stimula, vaga, morbida, lenta.

« Prélat, sous l'emblème du bâton, cette règle t'est donnée : — Attire par le haut, etc. »

(Cianpini donne aussi ces quatre vers (*ut supra*, tome I, page 122); seulement

de l'illustre pontife, il s'est trompé de près de trois siècles. Il n'en est pas de même de la peinture de Gélase, qui porte avec elle tous les caractères du XII<sup>e</sup>. Magri nous apprend qu'il a copié sa figure sur

il écrit : *Attrahe per curvum, et rege justos.* « Hugues de Saint-Victor, dit-il, dans *Le Miroir de l'Église* (*Speculum Ecclesie*, cap. vi), explique de la manière suivante la forme des bâtons pastoraux, c'est-à-dire épiscopaux : le bâton pastoral, par sa rectitude, indique le droit gouvernement. Une partie est recourbée, l'autre est pointue; c'est pour moutrer qu'il vient en aide aux humbles et combat les superbes. Ce qui est indiqué par ces quatre vers rapportés dans le *Glossaire*, chap. *cum venisset, De sacra unctione.* »)

Voici l'addition que fait, sous forme de note, le père Paquot, au passage précédent de Molanus; nous rejetons ses contre-notes à la fin de la citation :

« Quelques auteurs, dit-il (en répondant aux frères Magri), font remonter l'origine du bâton pastoral ou crosse, que nous appelons communément *pedum* (houlette) jusqu'à saint Pierre, prince des apôtres; mais ils manquent d'autorités suffisantes, *sed idoneis testimoniis carentes*. Il est constant (??) que ses premiers successeurs (??) dans le pontificat se servaient de la *férule*. Le recueil, *Auctarium*, de Luitprand, liv. VI, chap. xi<sup>1</sup>, sur le pape Benoît V, année 964 (porte ces mots) : « Il enleva de ses épaules son pallium, qu'il remit au pape Léon VIII, « ainsi que la férule pontificale, qu'il portait à la main. Celui-ci prit la férule, la « brisa et la montra au peuple<sup>2</sup>. »

« On lit que Sylvestre II, élu en 999 et pape durant quatre ans, remit « la férule « apostolique » à saint Berneward<sup>3</sup>. L'anonyme du Vatican, ou Pandulfe de Pise, parlant de l'élection de Pascal II (1099 + 1118) (dans Baronius, année 1100, édition de Plantin, tome XII, page 3), s'exprime ainsi : « On lui remit dans la main la férule. » Cencius de Sabellis, surnommé le Camérier<sup>4</sup>, dans son *Cérémonial*<sup>5</sup>, dit : « Lorsqu'on arrive devant la basilique de Saint-Sylvestre, l'élu (pour « le pontificat) s'assoit, à droite, sur le siège de porphyre, où le prieur de la basilique de Saint-Laurent-du-Palais lui donne la férule, qui est le signe du gouvernement et de la correction, et les clefs de la basilique elle-même, etc. »

« Nulle part il n'est fait mention du bâton pastoral dont les pontifes romains ne se servaient pas autrefois (??) et dont ils ne se servent pas encore aujour-

le volume contenant la *Vie de Gélase II*, par Constantin Caietano. « *Alia Gelasii papæ II mitra, ex antiqua pictura a Constantio Caietano, in principio ejusdem papæ vitæ appositæ, lectorum curiositatis gratia hic apponere curavi* » (au mot *Mitra*, page 386). N'ayant pu nous procurer à temps cet ouvrage, nous avons été obligé d'imiter le père Papebrok et de recourir au *Hieroglexicon*; mais, du moins, notre reproduction est fidèle. (Voyez plus loin, page 437, à la note, nos observations sur les deux gravures données par le P. Martin, dans le *Bâton pastoral*, fig. 15 et 16. Et, relativement au prétendu *nimbe carré* de saint Grégoire, voyez aussi ce que nous en disons au même endroit.)

<sup>1</sup> « T. IX des *Conciles*, édit. du père Labbe, col. 659. » (Voy. *De rebus ab Europæ imperatoribus ac regibus gestis*, fin du livre VI, par Luitprand, Anvers, 1640. Il vivait sous Nicéphore-Phocas.)

<sup>2</sup> « Sic et l'*Appendice* de Reginon, à l'année 964. » (Il était abbé de Prüm et mourut en 915. Sa chronique finit en 907; elle a été continuée jusqu'en 977 dans le *Rerum Germanicarum* de Pistorius, in-folio; Mayence, 1531.)

<sup>3</sup> « Lisez sa vie au vi<sup>e</sup> siècle; Mabillon, *Annales Bénédictines*, part. I, p. 215. » (Il s'agit de saint Bernouard, Bernward ou Bernard, évêque d'Hildesheim en basse Saxe, mort en 1021.)

<sup>4</sup> « Parce qu'il remplit ces fonctions auprès de Célestin III, élu pape en 1191. » (Il fut pape lui-même sous le nom d'Honorius III, 1216-1227.)

<sup>5</sup> « Dans Baronius, à l'année 1191, n<sup>o</sup> 5. » (*Ceremoniale Romanum*, dans Mabillon, tome II du *Musée vaticane*, p. 167-220.)

d'hui, « tant à cause de l'histoire, dit Innocent III<sup>1</sup>, que pour des raisons mystiques. » Je ne m'arrête pas à ces dernières. En parlant des *raisons historiques*, Innocent paraît faire allusion aux actes de saint Martial de Limoges, écrits, comme on le croyait, par son successeur Aurélien, mais rejetés aujourd'hui par tous les savants, *nanc ab eruditiss omnibus explosa*. On y raconte que le bienheureux apôtre Pierre envoya Martial en Germanie avec saint Materne. Ce dernier étant mort en route, etc. »

(Ici, nouvelle répétition textuelle de la légende de saint Martial, sauf le changement de Matthieu en Matteredne. — Nous n'insistons pas sur ces mots : *premiers successeurs de saint Pierre*, appuyés sur une preuve de 964 ou 999.)

« Le 14<sup>e</sup> Ordre romain du *Musée italique*<sup>2</sup> (porte) : « Les souverains pontifes ne se servent pas de la crosse, ou bâton pastoral, non plus que les cardinaux-évêques dans le sacré collège.

« Les abbés paraissent avoir porté les premiers la crosse, et même plusieurs siècles avant que les insignes pontificaux leur eussent été accordés. Voilà pourquoi saint Bernard et d'autres, qui blâment cette concession, ne parlent pas de la crosse que les évêques avaient reçue des abbés plutôt que les abbés des évêques, *de cambuta silent, quam episcopi potius ab abbatibus, quam hi ab illis acceperunt* (voyez la note 284, p. 454).

« Il est au moins certain qu'à partir du VI<sup>e</sup> siècle, les évêques portaient la crosse, et même des crosses précieuses; cela résulte du testament de saint Remi (+ 533), qui fait mention, entre autres choses par lui laissées, « d'une crosse d'argent ornée de figures, *argenteam cambutam figuratam* ». Jean VIII parle de la crosse comme signe de l'autorité épiscopale, dans le synode de Troyes, tenu en 878<sup>4</sup>.

« Le bâton ne devenait pastoral que lorsqu'on y superposait la crosse<sup>(?)</sup>, longue le plus souvent de deux ou trois pieds; comme la crosse d'ivoire du vénérable Jacques de Vitry que j'ai pu voir dans le couvent d'Oignies (diocèse de Namur). On peut en conclure facilement que la crosse elle-même ne fut, dans l'origine, qu'un bâton recourbé par le haut, *pointu par le bas*, ou armé d'une lance, pour la simple commodité de la promenade. Ensuite, elle devint plus précieuse: on en retrancha la lance pour adapter la crosse à un bâton *qui portait la pointe*<sup>5</sup>. Lorsque

<sup>1</sup> « Au chapitre unique, extra, *De sacra unctione*. »

<sup>2</sup> « Publiée par Mabillon. L'auteur de cet Ordre est Jacques Gaytan ou Gaïetan, cardinal, mort sous Clément VI, par conséquent entre les années 1342 et 1352. » (Ne pas le confondre avec les deux autres cardinaux du prénom de Thomas et d'Henri.)

<sup>3</sup> « Flodoard, liv. I, chap. XVIII. » (Flodoard est mort en 966 : on a de lui une Histoire de l'église de Reims.)

<sup>4</sup> « T. II des *Capitulaires*, col. 274. » (Dans le paragraphe IV : *Ut episcopi mutuo in vexationibus se adjuvent*, où il est dit que la maison d'Israël c'est l'Église du Christ. On trouve ici l'explication naturelle des images des bons Juifs mêlés à celles des apôtres, lors des prédications; mais cela n'autorise pas les miniaturistes à mettre un crucifix sur l'autel du Temple, au Mariage de la Vierge Marie, comme on voit aux *Grandes Heures* de Jean de France, premier duc de Berry.)

<sup>5</sup> « Je crois que cela est résulté du besoin d'avoir, pour serrer les crosses, des étuis qui n'eussent pas plus de deux pieds de long. Ils figurent dans les armoiries, *in symbola*, de certaines familles. Les évêques de Bâle ont pour blason, *pro insignibus*, une boîte de ce genre, dite, en français, *étui de crosse*. »

Nota. Ces contre-notes du père Paquet ont reçu quelques additions à notre usage, mises ici entre parenthèses, pour la plupart. N'ayant plus le volume à notre disposition, nous ne pouvons, du lieu où nous sommes, nous permettre de les supprimer.

le bâton lui-même devint précieux, il fut comme une partie intégrante de la crosse (?); il n'en fut pas toujours séparé. Plus tard, on imagina les *raisons mystiques* que rapporte ici Molanus et que rappelle ce vers connu :

«Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.»

«La partie recourbée entraîne les doux, la pointe pique les rebelles.»

(*De Historia sacrarum imaginum et picturarum, pro vero earum usu contra abusum, libri quatuor; auctore Joanne Molano, regio theologo et cive Lovaniensi. Joannes Natalis Paquot recensuit, illustravit, supplevit; in-4° maximo de 711 pages, Louvain, 1771. Livre IV, chap. xxix, De Communi episcoporum pictura, p. 555 et suivantes. — Les éditions précédentes formaient un petit volume in-12.*)

Nous avons abrégé cette note du père Paquot, en supprimant la partie relative aux Grecs et aux autres Orientaux, la gravure qui devait l'accompagner n'étant d'ailleurs pas terminée.

IV. Des trois théologiens antiques, c'est encore Ciampini qui approche le plus de la vérité; aussi, malgré son hésitation à propos de la légende de saint Martial, absolument rejetée par le savant Paquot, nous pourrions nous tenir à ses conclusions et répéter, après lui, que *les papes ont d'abord porté la crosse*. Les auteurs qui, depuis Ciampini, ont écrit sur la matière, ont embrouillé le procès, au lieu d'apporter des raisons décisives en faveur de leur sentiment. Il nous serait facile de les passer tous en revue; mais ils n'apprendraient rien de nouveau, si ce n'est que l'art de lire les textes à son propre usage, et de représenter les monuments en dehors de la vérité, signale particulièrement les deux derniers siècles.

Cependant nous laisserions imparfaite cette triple citation, si nous ne faisons connaître l'opinion du R. P. Arthur Martin sur l'incident archéologique, heureusement en dehors des antiques traditions religieuses, et à propos duquel la discussion reste ouverte; incident qu'on n'entend point juger en dernier ressort, tout en adoptant quelques-unes des idées du sagace jésuite; car, selon notre faible opinion, la question n'intéresse en rien l'ordre hiérarchique de l'Église, ni la juste vénération qui s'attache au siège de Rome, reconnu par tous les évêques latins, bien des siècles avant Innocent III, comme primant tous les autres.

L'institution divine n'a pas empêché l'immixtion des hommes dans la succession de saint Pierre (notre époque en sait quelque chose); et, selon les enseignements de l'histoire, par rapport à la souveraineté temporelle des papes, nous ne voyons pas ce que leur pouvoir a gagné de suprématie par le rejet du bâton pastoral, signe caractéristique de l'épiscopat dès le vi<sup>e</sup> siècle. Au moment où la question fut soulevée pour la première fois, plus de mille ans après la venue de Jésus-Christ, l'autorité du pontife romain avait presque atteint à son apogée. La prétention papale ne fut qu'une manifestation nouvelle de la toute-puissance de Rome; elle s'explique par le débordement d'idées symboliques, mêlées alors à tous les actes de la vie; mais elle ne prouve rien, quant à l'usage suivi par les prédécesseurs d'Innocent III. Au surplus, le monde est livré aux disputes des hommes, et l'on doit tenir pour certain, qu'à cet égard, et malgré le peu d'importance du litige, l'accord ne régnera jamais entre les antiquaires, non plus que sur beaucoup d'autres points aussi indifférents.



Dans cette appréciation, toujours délicate pour un ecclésiastique, puisqu'elle touche directement à l'ultramontanisme, le père Arthur Martin semble, au premier aperçu, montrer beaucoup de hardiesse, d'autant plus qu'il ne cherche, dans ce chapitre du *Bâton pastoral*, aucun appui chez nos trois auteurs; ne craignant pas de s'éloigner de son confrère le père Paquot, et même de son savant collaborateur et ami M. le chanoine Barraud, tout en disant, après lui, que les papes ne se sont jamais servis de crosse (page 25, à la note), car, supposer que la *férule*, dans la main des évêques, équivalait à la *crosse* (p. 24 et suiv.), n'est-ce pas convenir que les papes ont porté la crosse? Mais les ouvrages sortis de la compagnie de Jésus, depuis près de trois siècles, prouvent assez que si les RR. PP. sont plus particulièrement dévoués au trône pontifical, parce qu'il est le véritable fondement de la catholicité, ils ne font nullement abnégation de leurs opinions personnelles, en tant qu'elles intéressent la science ou l'histoire, dont le christianisme ne peut en rien redouter la manifestation.

(Un seul motif, tout matériel, nous empêchait d'abord de publier ici, en faveur de nos correspondants, le paragraphe suivant du *Bâton pastoral*; c'est qu'il est accompagné de douze gravures, dont beaucoup devraient être reproduites à côté du texte : *en matière d'archéologie, il faut parler aux yeux au moins autant qu'à l'esprit*. D'un autre côté, tenu, jusqu'à un certain point, de rendre compte à la Section du Mémoire du R. P. Arthur Martin, cette citation du *Bâton pastoral* a l'avantage de nous faire dire quelques mots de plus sur un travail à peine indiqué à l'Appendice F (p. 108), et que le manque complet des gravures nécessaires, commencées, mais non terminées, nous a contraint d'écourter d'une manière désespérante. Nous craignons même qu'ici cette nouvelle absence de gravures ne se fasse encore beaucoup sentir.)

Le R. P. Martin promet, dès ses premières lignes, un aperçu général sur les modifications introduites dans la forme des crosses par les idées différentes et le goût changeant des siècles. Puis, après avoir dit deux mots du *lituus* augural (fig. 1 du *Bâton pastoral*), dessiné sur un fragment de verre trouvé dans les catacombes de Rome, et qu'il publie pour sa forme et sans avoir la pensée d'y chercher l'origine du bâton pastoral (voy. p. 108 de notre Rapport), il choisit ses premiers exemples de *tau* et de crosse dans un manuscrit espagnol du XII<sup>e</sup> siècle (!), peint au monastère de Silos (Vieille-Castille), diocèse de Burgos (fig. 3, 4 et 5), en ayant soin d'ajouter que, « pour les miniatures comme pour le texte, l'ouvrage est une copie fidèle d'un autre manuscrit espagnol, possédé par lord Ashburnam et attribué avec fondement (??) à l'époque des Goths (412-715) ! » Et le père Martin ajoute, avec plus de logique que de vérité : « S'il en est ainsi, nous avons devant les yeux quelques-uns des monuments les plus anciens où soient dessinés les bâtons épiscopaux en forme de *tau* ou de crosse. »

(Nous nous contenterons de faire observer que le volume est généreusement classé, lorsqu'on reporte sa date au XII<sup>e</sup> siècle, et qu'il n'est, en aucune façon, quant au faire des peintures et au caractère employé pour la transcription, la copie d'un livre plus ancien. L'auteur de ce traité de théologie est inconnu; nous avons quelque raison de croire qu'il appartient au X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle.)

Le Mémoire du père Martin s'ouvre donc en réalité par l'explication et la représentation d'une crosse et d'un *tau* espagnols du XII<sup>e</sup> siècle! On passe du livre des

Goths à celui de l'abbaye d'Elnon (fig. 6 et 7), dont nous avons également parlé (p. 109), et au bâton « largement recourbé que l'on garde dans l'église de Montreuil-sur-Mer » (fig. 8 et 9), attribué par l'auteur au XI<sup>e</sup> siècle, et que nous croyons antérieur à cette date. Il revient ensuite (fig. 10, 11 et 12) à deux monuments carlovingiens (*Sacramentaire d'Autun* et *Sculptures de Strasbourg*); puis il fournit, d'après le docteur Roch (*Church of our fathers*, t. II, p. 24), l'image de saint Vandrille (fig. 13) portant un *tau* à potence arrondie en manière de crosse double (manuscrit de Saint-Omer, X<sup>e</sup> siècle (?)); et, enfin, celle d'un ecclésiastique anglo-saxon (fig. 14), tirée d'un pontifical de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, appartenant jadis à l'abbaye de Jumièges, aujourd'hui à la bibliothèque de Rouen. Ce personnage d'un rang élevé, et qu'on ne désigne pas, tient à la main une baguette très-mince, surmontée d'une petite pomme, trop courte et trop faible pour servir d'appui.

Faut-il reconnaître ici la *férule*, qui n'avait pas, en général, la longueur du bâton pastoral? Nous l'ignorons. La *férule* impériale ne se terminait pas en boule, et celle des évêques était la même, ainsi qu'on remarque sur un bractéat de Christian I<sup>er</sup>, archevêque de Mayence (1165 + 1183); sa main gauche porte le Livre des Évangiles. Ici la *férule* de l'évêque Christian, dirait avec raison le père Martin, « équivaut à la crosse. » — Quoi qu'il en soit, notre auteur, continuant l'imbroglio, avance que la miniature anglo-saxonne (du XI<sup>e</sup> siècle) « peut aider à comprendre ce que le moine de Saint-Gall raconte dans sa *Vie de Charlemagne*, d'un évêque qui voulut, en l'absence du monarque, se servir, pour présider aux offices de l'église, du long sceptre d'or que celui-ci avait fait faire à sa taille. L'Empereur, à son retour, fit sentir au prélat son vif mécontentement de ce qu'il avait eu la pensée d'employer à son usage le signe de l'autorité souveraine<sup>1</sup>. Nous concluons de ce passage que la *férule* épiscopale ressemblait au sceptre impérial, et que *la férule dans les mains de l'évêque pouvait, à cette haute époque, remplacer la crosse ou le tau sans choquer les prescriptions liturgiques ou les exigences de l'opinion.* »

« Ce que nous venons de dire, ajoute le père Martin, auquel nous allons abandonner exclusivement la parole, nous laisse quelques doutes sur la signification précise attachée dans le principe à la *férule* pontificale. Quelques savants ont cru pouvoir envisager comme des *bâtons pastoraux* les anciennes *férules* portées par les papes<sup>2</sup>, et en cela ils s'appuyaient, ce me semble, sur une analogie manifeste. Si dans la main des évêques la *férule* équivalait à la crosse, pourquoi n'en eût-il pas été de même dans la main des papes? Mais le cardinal Garampi, qui a écrit en 1758<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> « De Eccl. cura Caroli M. l. I. c. XIX. Ap. Duchêne, *Hist. franc. script.* t. II, p. 113. « Idem quoque « episcopus, cum bellicosus Carolus in bello contra Hunos esset occupatus.... in tantam progressus est « proterviam, ut virgam auream.... Caroli, quam ad staturam suam fieri jussit, feriatis diebus vice « baculi ferendam pro episcopali ferula improvidus ambiret. » — L'empereur le reprit de ce que : « Scep- « trum nostrum, quod pro significatione regiminis nostri aureum ferre solemus, pro pastorali baculo « vobis ignorantibus vindicare voluisset. »

<sup>2</sup> « Hauteserre, *Sur les Décrétales*, liv. I, tit. xv. — Ciampini, I, c. — Papebrock, l. c. — Catalani, *Cerem. eccl.* t. I, p. 102; et Giorgi, *Liturgia sum. Pontif.* t. I, p. 255. Ce derniers'exprime ainsi : « Subdubitant nonnulli an aliquando Romani pontifices baculo pastorali usi fuerint. Quod autem eo usi « fuerint suadere videntur non improbanda testimonia. »

<sup>3</sup> « *Del Sig. della Garfagnana*, Roma, 1759, p. 103. Le cardinal Borgia et Cancellieri sont revenus sur cette question, sans beaucoup l'éclaircir. »

combat cette opinion avec énergie et fait remarquer que quand Innocent III, saint Thomas, Durand et le cardinal Jacques Gaëtan déclaraient comme un fait avéré que jamais les papes ne s'étaient servis du bâton pastoral, ils n'ignoraient pas que, de leurs temps encore, la férule était remise au pontife en même temps que les clefs du patriarcat à la prise de possession du palais de Latran, et qu'à leurs yeux elle n'était donc qu'un insigne temporel.

« Sans nier la valeur de ce raisonnement, je crois qu'on se rapprocherait de la vérité en avançant ce qui est si conforme à la marche des idées humaines, c'est-à-dire, qu'une acception d'abord plus large se soit restreinte plus tard. Lorsque Silvestre II, voulant rendre à saint Bernward d'Hildesheim le droit d'investiture enlevé par Willigis, lui remettait en main la férule apostolique, cette férule paraît bien avoir eu un caractère pastoral. Ainsi quand Urbain II, parlant aux moines de la Cava, près Salerne, vers 1022, leur disait : *Quo ego utor aurco baculo, ut magna sit dignitatis, est tamen integumentum molestissimarum curarum*. . . . il semblait bien indiquer ses sollicitudes pastorales et leur emblème.

« Quoi qu'il en soit du sens précis de ces paroles, nous mettrons sous les yeux du lecteur les représentations les plus connues de l'ancienne férule (??) des souverains pontifes. D'abord publiées dans l'*Hierolexicon*, des frères Magri (Ed. Ven. V. *baculus*, et V. *mitra*), elles ont été reproduites par le père Papebrock dans son Propylée de mai, auquel nous les empruntons<sup>1</sup>. La première (fig. 15) se trouve dans une antique peinture communiquée aux Magri par Chacon, le docte historien des papes, et jugée contemporaine de saint Grégoire à raison du nimbe carré qui entoure la tête du pontife<sup>2</sup>. Une colombe semble lui dicter ses livres; ce fait

<sup>1</sup> (Ici sont les gravures données précédemment, page 430, d'après le *Hierolexicon*, ouvrage que le R. P. Martin n'a probablement pas consulté dans cette circonstance, et que nous n'avions pas touché nous-même avant d'y avoir emprunté les deux figures. C'est donc avec ce modèle, aujourd'hui original, que nous avons restitué au bâton de saint Grégoire la pointe, que n'ont pas les férules, sans doute oubliée dans l'ouvrage du père Papebrock. Il paraît aussi, d'après la gravure du *Bâton pastoral*, que le livre s'y trouve remplacé par une manière de tablette, et que le pallium passe par-dessus le bras. A la figure de Gélase, la coiffure offre assez de différence, et ne s'enfonce pas dans la tête. Nous ne disons rien de la forme des croix, des ornements tout autres, ni de diverses omissions; mais ce que nous ne pouvons laisser passer sans en faire la remarque, c'est le fléchissement des deux derniers doigts de la main droite et la position opposée des deux premiers, afin de produire une *bénédiction*, quoique le pouce soit caché; par le même motif, l'angle du poignet avec le bras est, en conséquence, plus aigu. En général, il est facile de voir, à la manière dont la main gauche saisit le bâton, à la forme des vêtements, leur coupe, leur manque d'ampleur, etc. que le R. P. Martin a dessiné ses bois d'après un modèle qui n'a pas été fourni par le *Hierolexicon* de notre édition.)

<sup>2</sup> (On ne pense plus aujourd'hui que le nimbe carré indique la contemporanéité du peintre et du personnage représenté. Déjà Ciampini, le premier, avait réfuté cette ancienne croyance à propos de l'image du pape Pascal I<sup>er</sup> (817 + 824), qui se trouvait à Rome dans l'église de Sainte-Marie-in-Dominica, réédifiée en 815, et dont il donne la gravure à la planche XLIX de son livre. « Aux pieds de la Vierge, dit-il (t. II, p. 142), est agenouillé le souverain pontife Pascal I<sup>er</sup>, qui est revêtu d'une aube et d'une dalmatique dorée. Derrière sa tête est un carré qu'Allemani, au ch. vi de son ouvrage *Sur les ruines de Latran*, assure être un signe que ce pape était encore vivant à l'époque où fut exécutée cette peinture. Mais nous avons trouvé lieu d'en douter par l'examen d'autres figures semblables, qui se trouvent dans plusieurs rituels très-anciens, que nous avons l'intention de reproduire un jour; et nous nous proposons de démontrer alors que ce carré était autrefois un ornement de tête épiscopal, comme ce qu'on appelle aujourd'hui la tiare ou la mitre. Ce pontife tient le pied droit de la bienheureuse Vierge, comme pour l'embrasser, etc. » (Ciampini, *ut supra*.) — L'image donnée par les Magri ne remonte pas au delà du 11<sup>e</sup> siècle; on peut en fournir la preuve par la comparaison des peintures et des costumes de cette époque.

Nous nous croyons tenu de déclarer ici que l'opinion exprimée, dans les lignes précédentes, sur la date assignée par nous au portrait de saint Grégoire le Grand (+ 604), n'est point encore adoptée;

est cité dans sa vie par son propre diacre, parlant comme témoin oculaire. La figure 16, tirée d'une miniature du Vatican, nous transporte au commencement du XII<sup>e</sup> siècle et nous montre Gélase II. Si le pommeau n'est pas ici surmonté de la croix, peut-être faut-il l'attribuer aux limites de la miniature, et, en effet, il ne manque pas d'autres exemples restés inconnus aux liturgistes romains et conformes à la figure 15. Nous pouvons en particulier citer la statuairie de Chartres, à la fin du même XII<sup>e</sup> siècle, où l'on voit le pape saint Clément tenant en main un long bâton terminé par une pomme et une croix (fig. 17)<sup>1</sup>.

« Pourquoi cet attribut entre les mains des souverains pontifes ? Il me semble en entrevoir la raison, et je la soumets avec la réserve que commandent les aperçus nouveaux. Si la croix est l'insigne des papes au moyen âge, n'est-ce pas parce que tel était celui de saint Pierre (??) ? Dans le beau manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle dit de la reine Mélisende, et conservé au *British Museum*, on remarque une figure de saint Pierre (fig. 19) d'un rapport frappant avec le portrait de saint Grégoire et la statue de saint Clément. Rien de plus naturel que de voir dans la croix de saint Pierre le type adopté pour les férules de ses successeurs. Quant à l'attribution qui en est faite à l'apôtre, l'Évangile l'expliquait assez ; mais les traditions de l'art ne manquent pas et nous font remonter jusqu'à l'ère des catacombes, où habituellement, à la gauche de son maître, Pierre reçoit de lui la croix, où, à son tour, il doit mourir. Le trait suivant est pris comme au hasard sur un des sarcophages d'Arles (fig. 20). Ainsi le divin modèle est-il lui-même représenté ailleurs (fig. 21), sur les mêmes sarcophages. »

(Voyez, page 260, la description d'un ivoire enchâssé dans la couverture d'un Évangélaire : il représente Jésus-Christ, roi de gloire, donnant à saint Pierre une clef et une croix ; le monument est du IX<sup>e</sup> siècle.)

« Ce que je viens de dire n'a pas pour objet de combattre l'opinion des liturgistes romains sur le caractère d'autorité temporelle donné à la férule papale dans le moyen âge avancé. Loin de la contrarier, je l'appuierais plutôt en faisant remarquer qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle une petite croix sur une pomme, à l'extrémité

nous devons en porter toute la responsabilité personnelle. L'un de nos collaborateurs continue de penser que le nimbe carré indique la contemporanéité, quoique sa signification ne soit pas encore comprise. La réflexion de Ciampini et l'exemple qu'il cite de Pascal I<sup>er</sup> nous avaient donné l'éveil ; mais notre jugement a pour base exclusive l'examen des miniatures. Durant le moyen âge, une époque n'a jamais ressemblé à l'époque précédente : les usages, les costumes, le dessin lui-même sont différents ; et rien, jusqu'à ce jour, ne nous permet de supposer que la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle ait copié servilement la fin du VI<sup>e</sup>. )

<sup>1</sup> « Le Mémoire précédent (celui de M. l'abbé Barraud, *Des Crosces pastorales*) a établi que les papes ne se sont jamais servis de crosse (??). Ce fait était tellement reçu au XIII<sup>e</sup> siècle [non au XII<sup>e</sup>], qu'on ne se serait jamais attendu à trouver le contraire dans un monument de cette époque ; aussi ma surprise a-t-elle été grande de rencontrer un saint Grégoire et un saint Léon, une crosse à la main, dans un manuscrit de M. le duc d'Arenberg, parmi les miniatures qui encadrent et rappellent les noms dans les litanies des saints. La peinture ne prouve ici que l'ignorance de l'enlumineur ; mais encore était-il bon de mentionner l'anomalie. Voici le saint Grégoire (fig. 18), d'après le calque que je dois à l'obligeance de M. le prince Engelbert d'Arenberg. »

(Si le P. Martin avait étudié les miniatures du XIII<sup>e</sup> siècle et surtout celles du XII<sup>e</sup>, il aurait vu que l'usage constant de ce dernier siècle fut de représenter les papes avec la crosse, comme les autres évêques ; et, dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que la première moitié du XIII<sup>e</sup> en offre encore quelques exemples.)

d'une haste, constituait une des formes du sceptre impérial, témoin les images de Louis le Débonnaire, de Frédéric 1<sup>er</sup> et d'Othon III, représentées en repoussé sur la châsse d'argent du bras de Charlemagne conservée au Louvre (fig. 22). (*Revue archéol.* t. II, Mémoire de M. de Longpérier.) Le rapport des formes invite en effet à supposer celui des idées; mais il me paraît hors de doute que parfois, et principalement aux hautes époques, la simple férule a été un vrai bâton pastoral.

« Quelle autre signification pouvait-elle avoir, par exemple, dans les anciennes verrières du chœur de Notre-Dame de Paris, décrites par Leviet (*L'Art de la peinture sur verre*, 1<sup>re</sup> part. p. 25), et qui représentaient « des évêques coiffés de leurs bonnets en pointes ou mitres, tenant entre leurs mains des bâtons pastoraux terminés par un simple bouton au lieu d'une courbe comme les crosses d'à présent. . . . Ces vitres dataient, au plus tard de 1182, temps où le chœur fut fini et son principal autel consacré par Henri, légat du pape Alexandre III. »



Saint Ambroise, archevêque de Milan.

(Calqué sur le père Allegranza. — Voy. p. 549.)

« La croix portée devant les archevêques n'aurait-elle pas été, dans le principe, une férule modelée sur celle des papes? Sans m'appuyer sur cette conjecture, je ferai seulement observer que les monuments nous présentent entre les mains des archevêques des croix de forme pareille à celles de saint Grégoire et de saint Clément. Voici celle que j'ai dessinée sur la tombe d'un archevêque de Cantorbéry que l'on a pris pour Warham, mort en 1520, mais qui doit être un de ses prédécesseurs du xiii<sup>e</sup> siècle (fig. 23). »

(*Le Bâton pastoral, étude archéologique*, par l'abbé Barraud et Arthur Martin, S. J. extrait du tome IV des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, rédigés ou recueillis par les auteurs de la *Monographie de la cathédrale de Bourges*, Charles Cahier et Arthur Martin, S. J. in-4°, Paris, 1856, p. 161 à 171.)

Nous rejetons à la note suivante la question de saint Martial, et l'époque de son existence, et nous terminerons cette longue exposition en disant que les preuves alléguées par le père Paquot, à l'appui de son opinion, ne seront jamais admises comme suffisantes, du moins par les antiquaires impartiaux et décidés

à traiter la matière en la dégageant des circonstances morales dont étaient préoccupés tous les écrivains nommés dans les pages précédentes.

(La gravure ci-contre, de saint Ambroise, n'a pu trouver place à la note 20, puisque le bois n'était pas terminé. Nous avons averti alors nos lecteurs que nous le placerions après ce long extrait du *Bâton pastoral*.)

(280) P. 81. La note 279 a suffisamment expliqué le *propter historiam* du pape Innocent III, ou de Grégoire IX selon Charles Magri, citation que nous avons prise d'abord dans du Cange (au mot *Baculus*), et que répètent, tour à tour, l'évêque Durand (+ 1296) (réimprimé souvent et nouvellement traduit par M. Ch. de Barthélemy), saint Thomas d'Aquin, le cardinal Jacques Gaetan, Ciampini, le père Paquot et plusieurs autres théologiens ou écrivains ecclésiastiques. On doit donc l'entendre, avec M. le chanoine Barraud, du *bâton pastoral de saint Pierre*, donné, soit à saint Martial, premier évêque de Limoges, soit, d'après la nouvelle version, à saint Euchè ou Fronton, premier évêque de Trèves; car Ciampini indique, sans fournir de motifs valables (*ut supra*, page 124), qu'au lieu de Martial, il faut mettre Euchè; et le père Paquot, allant plus loin, ne craint plus de dire que les *Actes de saint Martial* sont rejetés aujourd'hui par tous les savants.

Mais le sanctuaire de l'église d'Aquilée possédait aussi, parmi ses reliques, un bâton pastoral également donné, par le prince des apôtres, à saint Hermagoras, disciple de saint Marc et deuxième évêque d'Aquilée, lorsqu'il fut envoyé pour évangéliser cette province. Un *Inventaire de 1446* le mentionne de la manière suivante : « *Item. Un bâton pastoral donné par l'apôtre Pierre au bienheureux Hermagoras, en lui disant : « Allez et marchez vers Aquilée, et prêchez la parole de Dieu. — Item. Baculus pastoralis traditus per apostolum Petrum Beato Hermagora, dicentem : « Vade et perge Aquileiam, et prædica verbum Domini. »* (*Rotulus reliquiarum sanctorum inventorum in sanctuario sanctæ Aquileiensi ecclesiæ, in anno 1446, 22 aprilis*; dans Grandomenica Bertoli, *Le Antichità d'Aquileia*, Venezia, 1739, page 366.)

Voilà donc un troisième bâton pastoral de saint Pierre qui pourrait bien n'être pas plus authentique que les deux autres; et nous doutons d'ailleurs qu'en Aquitaine et dans le diocèse de Poitiers on soit disposé à concéder aux églises de Trèves et d'Aquilée la primauté de ce bâton apostolique<sup>1</sup>; les assertions du jé-

<sup>1</sup> Malheureusement nous n'avons pas ici les *Antiquités de Trèves*, de Christophe Brower (+ 1617), édition de 1670, où Masénius a pu rétablir la préface et les savants prolégomènes supprimés, en 1626, par les ordres de l'archevêque-électeur Lothaire de Metternich, et qui sont remplis, dit l'abbé Tabaraud, de profondes recherches sur les antiquités, les mœurs, la langue et les coutumes du pays. Le père Brower est également auteur des *Antiquités de Fulde*, dont nous nous sommes servi, d'après nos extraits, pour réfuter le docteur Münter, à propos du symbole de la licorne, à la note 257 (p. 371).

Il existe fort peu d'anciens bâtons pastoraux, si toutefois les bâtons d'appui, portés par les évêques, méritent réellement ce nom : on croit posséder encore celui de saint Remi, apôtre des Français (+ 533). Le père Barthelemi Gavanti, *Gavantus*, ou *Gavantius*, général des Barnabites (+ 1638), auteur du *Thesaurus sacrorum rituum*, assure que le bâton de saint Augustin était à Valence, en Espagne; cependant, selon le cardinal Baronius, appuyé de Marianus, dit Scotus (+ 1086), et de Siebert de Gemblours (+ 1112), le bâton du saint évêque d'Hippône fut transporté, avec son corps, dans l'île de Sardaigne, en dernier lieu à Pavie (*Hieroglexicon*, *ut supra*, p. 64). Ciampini raconte la chose à peu près de la même manière et ajoute également, sur la foi de Magri, que le bâton de saint Hermagoras, disciple de saint Marc, se gardait religieusement dans l'église patriarcale d'Aquilée; mais

suite Paquot n'y trouvent pas plus de créance, à cet égard, que celles du bénédictin Rivet, savant auteur des neuf premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*. (Voyez la Note additionnelle.) Dernièrement encore, dans ses *Vies des saints de l'église de Poitiers*, M. l'abbé Auber, chanoine titulaire, rapporte de nouveau que saint Pierre, après avoir conféré à saint Martial le caractère épiscopal, l'envoya dans les Gaules avec quelques autres évêques, et « donna son bâton au confiant voyageur, qui n'eut, pour opérer une résurrection, qu'à l'appliquer sur le mort. Aussi le père Odo de Gissey, frappé de ces difficultés, n'hésite pas à reconnaître plusieurs bâtons de saint Pierre, également célèbres par les résurrections qu'ils opérèrent :

1° Celui avec lequel saint Fronton, premier évêque de Périgueux, ressuscita saint Georges, l'un des soixante et douze disciples, premier évêque du Velay (??), « qui avait été au cimetière l'espace de dix jours; ce que je tiens plus conforme à l'histoire, ajoute l'auteur, que l'opinion de ceux qui disent qu'il y en fut quarante. » Du reste, c'est toujours le même récit, les noms seuls sont changés. Saint Fronton et saint Georges, ayant été baptisés par saint Pierre, furent envoyés ensemble, par lui, de Rome dans les Gaules. Trois jours après, ils arrivent en Toscane, près du lac de la ville de Bolsène, *Volsini lacus*. Là Georges mourut; lors Fronton, son compagnon, reprend ses erres et retourne à saint Pierre, etc.

2° Le bâton dont il a été question ci-dessus (page 426), à propos des paroles d'Innocent III : *Licet Romanus pontifex non utatur baculo pastorali*, etc. Puis vient la glose et la légende d'un Martial, disciple de saint Pierre, ressuscité par Matthieu, quarante jours après son trépas, etc. « Ainsi parle cette glose : saint Pierre

il omet de dire que c'était le bâton de saint Pierre, et ne cite pas l'inventaire des reliques d'Aquilée (voy. p. 440). Il rapporte aussi qu'au dire de Bollandus, le bâton pastoral de saint Waast, évêque d'Arras (+ 539 ou 541), figure au nombre des saintes reliques de la nouvelle église de Notre-Dame de Cambrai (*Vetera monumenta*, etc. ut supra, tome I, page 124).

On a réservé, pour la produire en dernier lieu, la mention du bâton pastoral (*cross*) de saint Denis l'Aréopagite, gardé avant notre grande révolution à l'abbaye royale de Saint-Denis, et que dom Félibien fait connaître, pl. III, Z, de son *Histoire* : il en parle à la page 540. Déjà dom Millet l'avait décrit avec le plus grand soin dans son *Trésor sacré* (ut supra, page 99 et 100). « Le bout d'en haut de son bâton pastoral, savoir est le *crosson*, qui, dit-il, n'était que bois, maintenant est couvert d'or, enrichi d'émaux et de pierreries et de 48 perles orientales. » Il cite ensuite le calice en cristal de roche « du même saint Denis, de très-ancienne façon, » enrichi de pierres précieuses, et les *burettes* de semblable matière, également ornées. « Et c'est de ce calice et de ces burettes que ce grand saint se servait, célébrant la messe en sa ville de Paris. » Puis vient l'article de son *anneau pontifical* (un beau saphir cabochon); son *écritoire* de bois, couvert de cuivre, avec le cornet aussi de cuivre, « faits à la grecque, d'une façon très-ancienne; » et, enfin, le *bâton d'appui*, décrit en ces termes : « Le bâton duquel il s'appuyait en cheminant, qui est maintenant couvert d'argent et terminé par le haut en une petite croix, composée d'une cassidoine et de quelques boulettes de cristal de roche. » Sur ce bâton sont gravées ces paroles : *Baculus beati Dionysii Arcopagite*.

Tillemont, Baillet, Godescard et tous les bons auteurs s'accordent pour déclarer avec le *Dictionnaire historique des saints personnalités*, que ni saint Denis l'Aréopagite, converti par saint Paul et premier évêque d'Athènes, mort vers 95, ni saint Denis le Corinthien, l'une des lumières du 11<sup>e</sup> siècle et successeur de Prime, évêque de Corinthe, n'ont mis les pieds dans les Gaules. Nonobstant l'inscription, il s'agirait donc ici de la *cross* et du *bâton de voyage* de saint Denis, apôtre de la France, premier évêque de Paris, fêté le 9 octobre, mort vers 272, dont on a voulu faire longtemps Denis l'Aréopagite. Quoi qu'il en soit, une véritable *cross* épiscopale du 11<sup>e</sup> siècle serait très-respectable et rien ne prouve qu'à cette date les évêques ne portaient pas la *cross* (voy. p. 82). Au 8 avril et aux 3 et 9 octobre, Baillet donne l'histoire critique des trois saints et fait un savant résumé des contestations qui surgirent en France et en Allemagne à l'occasion des reliques de l'Aréopagite. (Voyez aussi dom Millet, aux pages 69 et 70, et Baillet, cité plus loin, page 444, à la note.)

quitta donc son bâton pour le donner à ses sujets. Mais ce discours m'est fort suspect; partant je dirai volontiers, avec le docte président tholosain Duranti, en son livre II des *Cérémonies de l'église*, chap. ix, que cette histoire ne se retrouve en aucun ancien écrivain; pour ce cuidè-je que la glose s'est trompée ès noms, et que, pour Materne, elle a écrit Martial : car l'histoire de ce Materne est, du tout, semblable à celle de saint Georges. » (Voy. la note de la page 426.)

3° La verge pastorale envoyée par saint Pierre à Euchaire, premier évêque de Trèves. . . . . « lequel, par l'entremise de la crosse ou bâton de saint Pierre, avait retiré du tombeau saint Materne, » qui lui succéda sur le siège de Trèves. « Innocent III, au lieu préallégué (*Des Mystères de la messe*, liv. I, chap. LXII), fait foi, dit l'auteur, que ce merveilleux bâton a été religieusement gardé jusques à son temps, en l'église de Trèves (voy. p. 427); laquelle ayant conservé avec tant de révérence ce précieux gage, celle du Velay en a fait autant de celui dont saint Georges, son apôtre, fut remis de mort à vie. Elle, toutefois, ne l'a pas tout entier, ains la seule moitié, réservée en l'église collégiale de Saint-Paulian, où je l'ai vue souvent, et maniée; l'autre ayant été transportée à Périgueux par saint Fronton, qui le partagea avec saint Georges, suivant ce que raconte la légende d'icelui, laquelle ajoute que c'est pourquoi le pape n'use plus du bâton pastoral, à cause que saint Pierre l'avait baillé à Fronton pour ressusciter Georges, etc. »

4° Le bâton au moyen duquel saint Martial, apôtre d'Aquitaine et premier évêque de Limoges, ressuscita le prêtre Austriclinian, son compagnon. Martial et Austriclinian, voyageant par les Gaules, celui-ci mourut, « si qu'étant retourné vers saint Pierre, à Rome, il reçut ce bâton de l'apôtre, pour le remettre en vie. Saint Antonin écrit que ce bâton est gardé dans une ville de France, sans la spécifier. Toutefois elle n'est autre que Bordeaux, où, en l'église de Saint-Severin, ce bâton se montre à ceux qui désirent de le voir. »

« De ce que dessus, je conclus, dit le père de Giséy, que saint Pierre n'a usé une seule fois de cette façon pour faire des miracles, et que ce n'est le même bâton qu'il a transmis çà et là pour ressusciter des morts; ains divers, vu même que Sigebert, en sa chronique, sous l'an 952, rapporte que, par le moyen de Bruno, archevêque de Cologne et frère de l'empereur Othon, les corps de saint Élizé, de Patrocle et de Privé, furent transportés à Cologne avec le bâton de saint Pierre. » (*Histoire de Notre-Dame-du-Puy*, ut supra, liv. I, chap. III et IV.)

Ces dernières paroles n'indiquent point une cinquième crosse du prince des apôtres, puisque nous avons vu, page 427, que le bâton de Trèves, aujourd'hui à Limbourg-sur-la-Lahn, avait été transporté à Cologne sous le règne d'Otton le Grand, et si l'on veut qu'il y ait ici double emploi, et que la glose ait en effet écrit *Martial* pour *Materne*, le chiffre reste encore le même, par l'addition, au calcul précédent, du bâton donné à Hermagoras, comme l'indique l'inventaire précité de 1446. — Nos lecteurs seront heureux s'ils parviennent à sortir de ce dédale, que la vieille prétention d'Aquilée n'aura pas éclairci. En tout cas, le dernier ouvrage de M. l'abbé Auber ne passera pas inaperçu et compliquera la question; car il est le prélude d'un grand travail sur le diocèse, dont notre honorable correspondant est historiographe, et l'on peut croire que la légende de saint Martial y tiendra sa place.



Chaque article de cette hagiographie révèle la profonde conviction du prêtre et l'érudition de l'archéologue, lorsqu'elle peut s'exercer en dehors des pieuses croyances. Un cours de morale complet se cache sous le titre modeste de *réflexions*, et nous aurons tout dit sur le style du livre en rappelant que l'auteur s'était déjà fait connaître par la savante et attachante *Histoire de la cathédrale de Poitiers*. On se rappelle peut-être que nous en avons rendu compte au Comité en l'année 1850 (*Bulletin de la section d'archéologie*, pages 166 et 225), et depuis elle a été l'objet d'une MENTION HONORABLE de la part de l'Institut de France. Enfin une *table analytique et raisonnée*, de plus de soixante pages, est un véritable modèle du genre et double le prix d'une publication destinée à se répandre plus loin que le diocèse pour lequel elle semble avoir été faite.

*Note additionnelle.* Lorsque, page 96, nous avons indiqué saint Martial comme « évêque des premiers temps, » nous n'avons nullement prétendu défendre sa légende apocryphe, repoussée par les Bollandistes, quoiqu'on la trouve dans le faux Abdias et dans les dernières éditions de Surius. Elle ne soutient pas l'examen, et nous avons vu tout à l'heure le père Paquot déclarer, en 1771, que les actes de saint Martial sont rejetés par tous les savants, *nunc ab eruditiss omnibus explorata*. Mais à l'époque où la deuxième Bible de saint Martial (n° 8) a été peinte, c'est-à-dire du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, était établie l'opinion « suivant laquelle on prétendait que le saint avait été envoyé par saint Pierre même. » On sait aussi qu'après de longs débats aux conciles de Bourges et de Limoges, en 1031, il fut reconnu pour *apôtre de l'Aquitaine*. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les calligraphes de l'abbaye qui portait son nom le considérassent comme envoyé par saint Pierre et comme méritant, à ce titre, des honneurs exceptionnels. C'est tout ce que nous avons voulu faire entendre.

Adrien Baillet, dans ses *Vies des saints* (4 vol. in-folio, 1724, au 30 juin), ne consacre pas à saint Martial moins de cinq colonnes; mais il révoque en doute l'histoire du saint évêque, composée sur la fin du X<sup>e</sup> siècle et dans le suivant, et il ne parle ni du bâton de saint Pierre, ni de la *résurrection du compagnon* opérée par saint Martial. « Ce qu'on en peut dire de moins douteux, dit-il, se réduit presque à ce qu'en a rapporté saint Grégoire de Tours (+ 595), que nous regardons non pas comme un auteur infaillible ou fort sûr, mais comme un homme droit et sincère, et comme le plus ancien que nous ayons d'entre ceux qui en ont parlé. Suivant cet auteur, saint Martial fut envoyé dans les Gaules par les évêques de Rome, ce qui s'appelait communément être envoyé par saint Pierre, dont l'autorité résidait dans ses successeurs. » Il était ce qu'on appelait *évêques régionnaires*, « qui avaient pouvoir de porter l'évangile partout où ils croyaient que l'esprit de Dieu les conduisait. » Baillet place donc, par induction, son épiscopat et sa mort vers le milieu ou la fin du III<sup>e</sup> siècle, et ajoute que « les plus anciens martyrologes qui aient parlé de lui sont du IX<sup>e</sup>. »

Alban Butler, écrivant une vingtaine d'années après Baillet (1745), ose à peine consacrer neuf à dix lignes à notre saint, et se contente de dire aussi qu'au rapport de saint Grégoire de Tours il était « un de ces célèbres missionnaires qui, ayant été envoyés de Rome avec saint Denis de Paris, vers l'an 250, prêchèrent l'évangile dans les Gaules. (*Vies des pères, des martyrs et des autres princi-*

*pauz saints*, in-8°, Lyon, 1818, au 30 juin; traduction de l'abbé Godescard.) — Enfin le *Dictionnaire historique des saints personnages* (2 vol. in-8°, 1772) dit également qu'on n'a rien de certain sur sa vie, écrite bien des siècles après lui, et qu'on ignore le temps et le genre de sa mort. L'auteur, adoptant le récit de Grégoire de Tours, fait venir le saint évêque en France avec saint Denis de Paris, c'est-à-dire au milieu du III<sup>e</sup> siècle. On voit qu'ici encore il n'est question ni du bâton pastoral, ni de la résurrection miraculeuse<sup>1</sup>.

Il nous reste à faire connaître l'opinion des savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qui nous paraissent avoir dit le dernier mot sur notre saint et sa merveilleuse légende; mais peut-être est-il nécessaire de rapporter que Pierre de Natalibus, Innocent III et plusieurs autres le font naître à Rama, de la tribu de Benjamin. Il aurait été cousin de saint Étienne, premier martyr, et l'un des soixante et douze disciples de Jésus-Christ, « lequel, dès sa jeunesse, il suivit au delà de la mer Tibériade, et donna les cinq pains et deux poissons qui furent multipliés et rassasièrent cinq mille hommes. Il servit à table en la dernière cène et mit l'eau au bassin quand Notre-Seigneur lava les pieds des apôtres. » Envoyé en France pour prêcher l'Évangile, saint Pierre « lui donna deux compagnons, Alpien et Austriclinian, pour l'assister en sa charge; mais Dieu lui envoya douze anges qui l'accompagnaient, etc. » Revenu à Rome, saint Pierre se réjouit avec lui de ses succès évangéliques et, le renvoyant en France, « lui donna son bâton pastoral, duquel il ressuscita Hibert, fils du comte Arcade, que le diable avait noyé, l'ayant, au préalable, fait sortir de ce corps avec deux autres compagnons, en guise de petits Mores.... A Bordeaux, il éteignit, par ce même bâton, un incendie qui menaçait toute la ville. »

On lit dans cette notice, très-courte, que saint Martial mourut le 30 juin, soixante et quatorze ans après la Passion de Notre-Seigneur, le troisième de l'empire de Vespasien et le vingt-huitième de son siège. (Ribadeneyra, *Les fleurs des vies des saints*, 2 vol. in-folio; Paris, 1646.)

Le père Ribadeneyra oublie de mentionner que saint Martial était aussi ce jeune enfant dont nous avons parlé dans la note précédente (p. 426), que Jésus-Christ appela auprès de lui, mit au milieu de ses disciples et qu'il leur proposa comme un modèle d'humilité (*Saint Matthieu*, chap. xviii, vers. 2 à 6; *Saint Marc* et *Saint Luc*, au chap. ix).

Dom Rivet (*Histoire littéraire de la France*, in-4°, Paris, 1733, tome I, page 406) établit d'une manière péremptoire que saint Martial n'existait pas avant le

<sup>1</sup> Dans sa vie de saint Denis de Paris (9 octobre), Baillet, qui se garde bien de le confondre avec l'Aréopagite, revient encore sur saint Martial, et fait ainsi connaître, d'après Grégoire de Tours, le nom « des évêques de Jehors, envoyés de Rome pour la plupart, » vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, liv. I, chap. xxx, et *De gloria confessorum*, chap. xxx). « Notre histoire, dit-il, en compte sept des principaux qui, après avoir reçu l'ordination épiscopale, furent envoyés, selon les apparences, comme des missionnaires évangéliques et comme des apôtres, sans être destinés pour aucun siège en particulier. On les a depuis déclarés premiers évêques des lieux où ils avaient le plus résidé, ou de ceux où ils étaient morts. On les nomme Gatien (évêque de Tours), Trophime (évêque d'Arles), Paul (évêque de Narbonne), Saturnin (ou Sernin, évêque de Toulouse), Austremoine (évêque de l'ancienne ville d'Auvergne), Martial (évêque de Limoges) et Denis (évêque de Paris). C'était l'opinion commune de la France, au VI<sup>e</sup> siècle, qu'ils avaient tous sept été envoyés de Rome; mais il n'était pas nécessaire de croire qu'ils l'eussent été tous ensemble. »

III<sup>e</sup> siècle. « On ne s'est pas toujours accordé, dit-il, sur l'époque de sa mission. Il s'est formé, à ce sujet, deux fameux sentiments qui, en divers temps, ont partagé les esprits. L'un, qui est le plus ancien, place cette mission sous le consulat de Décius et de Gratus, l'an 250. C'est celui de saint Grégoire de Tours et des siècles qui ont suivi, jusqu'au IX<sup>e</sup>. Alors il se forma une autre opinion, suivant laquelle on prétendait que le saint avait été envoyé par saint Pierre même. Quoique cette seconde opinion fût combattue presque dès sa naissance, elle ne laissa pas de prévaloir, dans la suite, jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Depuis, on a fait revivre le premier sentiment, qui est le seul à suivre, comme étant le seul autorisé. . . . »

« Lorsqu'on eut établi l'opinion, qui faisait saint Martial contemporain des apôtres, on s'avisa (peut-être à dessein d'affirmer ce sentiment) de lui supposer deux fameuses lettres écrites, l'une aux Bordelais, l'autre aux Toulousains. On ne voit point que ces pièces aient été connues avant l'an 1521, que Josse Bade les publia à Paris. Elles furent, dit-on, trouvées dans la sacristie de l'église Saint-Pierre de Limoges, enfermées dans une urne de pierre cachée dans la terre. Elles étaient, ajoute-t-on, si rongées et si antiques, qu'on avait peine à les lire. On les a insérées depuis dans les orthodoxographes et les bibliothèques des Pères. . . . »

« A la faveur de l'ignorance, elles passèrent d'abord pour être véritablement de saint Martial. Mais, la critique venant à répandre ses lumières, on s'aperçut, sans beaucoup de peine, que ces lettres ne pouvaient être que l'ouvrage d'un imposteur. Le premier, qui tenta à en faire connaître la fausseté, parait avoir été Jacques de Bordes, ministre calviniste à Bordeaux, dans l'édition latine et française qu'il publia de ces lettres, en 1573. Bellarmin ne tarda pas à témoigner qu'il n'en pensait pas autrement, et personne ne doute plus aujourd'hui que ce ne soit un ouvrage supposé.

« Les preuves de la supposition sont visibles et se tirent des lettres mêmes. L'auteur s'y qualifie *Apôtre*, quoiqu'il soit constant qu'il ne le fut point. Il y parle d'un certain Sigebert, nom allemand qui n'était point encore en usage dans les Gaules. Il s'y représente comme ayant vécu avec Jésus-Christ, comme ayant été témoin de ses miracles, de sa mort, de sa sépulture, de sa résurrection, de son ascension : circonstances qui ne peuvent convenir à un homme qu'il conste d'ailleurs n'avoir vécu qu'au III<sup>e</sup> siècle. Il ajoute qu'il était présent lorsque Judas donna au Sauveur le baiser de trahison; ce qui est contraire à l'Évangile, qui marque expressément que Jésus-Christ n'avait pris avec lui que les douze apôtres, lorsqu'il se retira dans le jardin des Oliviers. Ce n'est pas encore tout.

« L'auteur suppose que, dès ce temps-là, il y avait des rois dans les Gaules; que l'on y éleva plusieurs temples à Dieu sur les ruines de ceux des idoles, et diverses autres choses contraires à la vérité de l'histoire. Il y cite quelquefois l'Écriture selon notre Vulgate, qui ne fut faite que plusieurs siècles après. Il y rapporte même un texte qui parait pris du symbole attribué à saint Athanase.

« Il n'en faut pas davantage pour établir la supposition de ces deux lettres. Elles semblent avoir eu le même auteur que la Vie de saint Martial; autre ouvrage qui porte avec lui encore plus de marques de supposition et d'imposture que les lettres. . . . » (Pages 407, 408 et 409.)

-Au X<sup>e</sup> siècle (tome VI), les mêmes auteurs reprennent la question des *Actes de*

*saint Martial*. Ils s'arrêtent d'abord sur « l'histoire prétendue de saint Ursin ou Ursicin, premier évêque de Bourges..... espèce de pieux roman, tissu mal assorti de faits imaginaires, » où l'on pose cet évêque comme le compagnon inséparable de saint Pierre, etc. et « l'un des principaux, entre les soixante et douze disciples du Seigneur; » à telles enseignes « qu'Ursin faisait la lecture pendant la dernière cène. » Ils ajoutent : « Il ne faut pas séparer, des actes prétendus de saint Ursin, ceux de saint Martial, premier évêque de Limoges, qui y est aussi représenté comme un des soixante et douze disciples. Ils sont à peu près de même fabrique, dans le même goût, et très-probablement de même date (fin du x<sup>e</sup> siècle). »

Et, plus loin : « L'auteur qui leur a prêté sa plume (aux Actes) nous est entièrement inconnu, excepté par le double caractère d'imposteur, en ce que, ne débitant que des fictions (mêlées d'erreurs contre la religion, d'impertinences, et d'un ridicule intolérable), il a encore voulu les faire passer pour l'ouvrage d'un Aurélien, disciple de saint Martial même..... Les doctes successeurs de Bollandus ont confirmé sans peine le même jugement : en conséquence de quoi ceux-ci ont refusé avec raison à cet écrit infortuné une place dans leur recueil... Ces actes, fameux en leur temps, donnèrent naissance, ou peut-être même furent faits exprès pour appuyer et répandre, dans le public, l'opinion de l'apostolat prétendu de saint Martial, qui fit tant de bruit dans les premières années du siècle suivant. » (*Ut supra*, t. VI, p. 414, 415 et 416.)

Il est à remarquer que les Bénédictins traitent mieux la relation des miracles de saint Martial insérée au 30 juin par les Bollandistes. « On ne peut se tromper, disent-ils, à reconnaître dans cette histoire un moine de l'abbaye de Saint-Martial même, à Limoges. Il se désigne tel lui-même en plus d'un endroit. Il paraît avoir été un peu crédule; mais on ne laisse pas de remarquer beaucoup de bonne foi dans sa narration..... Du reste, il est certain qu'il écrivait avant qu'on eût agité la fameuse question touchant l'apostolat de saint Martial (1031), à qui il ne donne que le titre de confesseur. » (*Ut supra*, t. V, p. 210.)

A Poitiers, la fête de saint Martial est célébrée le 3 de juillet, au lieu du 30 juin, jour de sa mort (*Vies des saints de l'église de Poitiers*, in-18, Poitiers, 1858, par M. l'abbé Auber, historiographe du diocèse).

(281) P. 82. A la Genèse et l'Exode seulement, la *concordance* indique dix-neuf passages où il est question d'anneau, depuis Thamar, à qui Juda, son beau-père, donna son *anneau*, son bracelet et son bâton en gage (*Genèse*, chap. xxxviii, verset 18), jusqu'aux *anneaux* qui devaient servir à la tente où le seigneur devait résider (*Exode*, chap. xxxix, vers. 32 et 33). Un nombre presque égal de mentions d'anneaux est fourni par le reste des Saintes Écritures. (*Sacrorum Bibliorum vulgatae editionis Concordantiæ*, in-octavo, Coloniae Agrippinae, 1684.) — Cet ouvrage a été réimprimé récemment, format in-quarto. Les ecclésiastiques connaissent tous son utilité pour la chaire et les matières ecclésiastiques; mais les antiquaires et les archéologues laïques devraient le consulter davantage, afin d'éviter une grande perte de temps.

(282) P. 82. Les crosses de bois, devenues rares, mais moins qu'on ne suppose, pourraient se rencontrer à toutes les époques de notre histoire, puisqu'on

s'en servait, au dire des Bénédictins, « dans le temps que l'on avait des évêques d'or. » (*Voyage littéraire*, etc. tome I, 2<sup>e</sup> partie, page 38.) C'est à l'occasion de la crosse en bois conservée dans le trésor de la magnifique cathédrale d'Auch, que le mot de Guy Coquille (+ 1603), ou plutôt de saint Boniface, rapporté plus loin (p. 453), a été rappelé par nos pieux voyageurs : observation injuste et déplacée dans un ouvrage où l'on prouve à chaque page que nulle contrée, plus que la France, n'a fourni une suite aussi remarquable de pontifes et d'abbés célèbres par leur vertu, leur sagesse, une inépuisable charité, l'amour de la patrie et le profond savoir. Voici les vers de Guy Coquille, cités par M. l'abbé Barraud; Ciampini ne les avait pas oubliés, comme nous le verrons tout à l'heure, et nous les donnons aussi en les rectifiant d'après l'*Histoire du pays et duché de Nivernois* (in-4°, Paris, 1612).

Au temps passé du siècle d'or,  
Crosse de bois, évêque d'or :  
Maintenant, changent les lois,  
Crosse d'or, évêque de bois.

« Pour plusieurs, dit notre auteur, le mauvais jeu de mots de Guy Coquille, si souvent redit, fait autorité dans la matière; cependant, n'en déplaise aux esprits prévenus par le protestantisme contre l'art religieux, les anciens savaient unir, à la simplicité des habitudes privées, la splendeur dans les cérémonies publiques de la religion : témoin l'argent ciselé qui ornait la crosse de saint Remi. Les anciennes lampes étaient ordinairement en bois; mais la partie supérieure, en *tau* ou en volute, était d'un plus grand prix. Nous citerons pourtant la crosse de saint Burckart (+ 753), évêque de Würzburg, bâton de surcraut de tout ornement (*Apud Surium*<sup>1</sup>, 19 octobre, liv. I, chap. 1); ce que l'ancien historien du saint regarde comme un fait des plus rares. » Le R. P. Martin dit aussi : « Quoi qu'il en soit de la mauvaise plaisanterie de Guy Coquille, on connaît fort peu de crosses en bois » (page 41).

Nous avons décrit tout à l'heure (page 841) la crosse en bois de saint Denis; nous en citerons, plus loin (page 898), une autre également en bois, qui aurait été donnée à saint Fursy ou Fourey, patron de Péronne (+ 650), par le pape Martin I<sup>er</sup>; et, quoique l'exemple de saint Burckart n'indique point qu'elles fussent toutes en bois très-commun, ainsi que va le dire Ciampini, il est probable, du moins, qu'elles ont en effet commencé par être de bois.

L'ivoire a dû succéder au bois; mais le poids ou plutôt la fragilité de la matière

<sup>1</sup> *De probatis Sanctorum historiis, partim ex tomis Aloysii Lipomani, doctissimi episcopi, . . . nunc recens optima fide collectis per F. Laurentium Surium, carthusianum; XII tom. in-folio* (ordinairement reliés en VI), Coloniae Agrippinae, 1618. A l'occasion de certains miracles, rejetés par les hagiographes plus récents, Surius (+ 1578) abandonne les règles de la saine critique suivie dans l'ensemble de son beau travail; mais on ne peut oublier que, rangeant en meilleur ordre les *Vies des Saints* publiées par l'évêque Lippomani (+ 1559), d'après Siméon le Métaphraste, écrivain grec du x<sup>e</sup> siècle, il a ouvert la carrière de l'hagiographie sérieuse. M. Weiss lui rend ce témoignage qu'aucun hagiographe ne l'avait égalé jusqu'alors pour l'exactitude et la fidélité. Nous avons déjà dit qu'à défaut des Bollandistes Surius fournit l'explication d'un grand nombre de sculptures et de peintures, de légendes apocryphes, exclusivement applicables à des saints peu connus en dehors de leurs localités. Tel est l'un des motifs qui nous font recommander sa lecture : la plupart des archéologues ne peuvent se procurer le recueil de Bollandus, et les autres n'ont pas le temps ou le courage d'en entreprendre le dépouillement.

n'a pas tardé à faire préférer le métal. Cependant, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, on rencontre quelques crosses en ivoire: nous en avons rapporté plusieurs exemples pages 126, 127 et ailleurs, et sans doute ou en rencontre, de loin en loin, jusqu'à la fin du moyen âge. La plus ancienne dont nous ayons trouvé la mention est celle de saint Paul ou Pol, surnommé *Aurélien*, qui fut appelé en 529, étant alors à Paris, à l'évêché d'Oxismor, aujourd'hui Saint-Pol-de-Léon. Il reçut à cette occasion, dit sa légende, *une crose d'ivoire*, qui lui fut donnée par son roi Jugduval, réfugié à la cour du roi de France Childebert (*Fleurs des vies des saints*, édit. de 1654, t. I, col. 548 C<sup>1</sup>). La seconde est celle de saint Lambert, évêque de

<sup>1</sup> Baillet raconte la chose différemment, mais cela importe peu au détail de l'ivoire. Cependant il dit, entre autres choses oubliées par Ribsd-neyra, que saint Paul, né dans le pays de Cornouailles ou de Galles, fut au nombre de ces Bretons persécutés qui vinrent chercher un refuge en Armorique; à peu près vers le même temps où abordèrent, venant aussi d'Angleterre, saint Brieuc ou Brieu, saint Magloire, saint Malo, saint Léonor, saint Samson, saint Gildas le Sage, et plusieurs autres saints personnages; mais il n'ajoute pas, avec notre légendaire, que la Bretagne doit à saint Pol un chemin miraculeux, tracé dans les rochers, sur le bord de la mer. Il était en visite auprès de sa sœur, abbesse d'un monastère menacé par les eaux de l'Océan. Saint Pol les fit retirer de plus de douze lieues, et leur donna pour bornes quantité de petites pierres qui, depuis, par la permission divine, furent converties en rochers, et (ce chemin) s'appelle le *chemin de saint Pol* (voy. l'édition de 1646, au 12 mars). — Dans sa jeunesse, les oiseaux dévastèrent des champs de blé que lui et son maître d'école avaient semé sur un terrain également conquis à la mer par ses prières; il les chassa devant lui comme des moutons, et les onduisit, comme prisonniers, à la maison de son maître pour réparer le dommage qu'ils avaient fait (*ibidem*). Saint Pol se signala par beaucoup d'autres miracles, qui, de même que les précédents, sont reproduits dans les sculptures, et dont le souvenir va se perdre, si les hagiographes modernes, entraînés par une sainte ardeur d'archéologie, ne se hâtent de les consigner de nouveau.

De toutes nos anciennes provinces, la pieuse et noble terre de Bretagne, protégée contre le protestantisme par les articles secrets de l'édit de Nantes (dix-huitième et dix-neuvième), est celle qui, durant le moyen âge, a fourni le plus de saints et de saintes. Le savant bénédictin dom Guy-Alexis Lobineau (+ 1727), auteur de l'*Histoire de Bretagne*, en deux volumes in-folio, et des trois derniers volumes de l'*Histoire de Paris* commencée par dom Félibien, a publié les *Vies des saints de Bretagne* (in-folio, 1724), éditées de nouveau en 1836-1837, et considérablement augmentées par l'historien consciencieux de l'Église et du diocèse d'Angers, M. l'abbé Tresvaux du Fraval, chanoine, vicaire général et official de l'Église de Paris; mais, sous le rapport des légendes miraculeuses, le livre est beaucoup moins complet, dans les Vies publiées, que celui du dominicain Albert le Grand (+ 1640). Ce dernier travail a paru sous les auspices de M<sup>sr</sup> d'Ouvrier, évêque de Dol, issu des vicomtes de Bruniquel et de Villegly, en Languedoc, prélat éminent par sa piété, son savoir et sa naissance, et qui croyait la religion intéressée au recueil des *Acta sanctorum*, commencé, vers le même temps, par le jésuite Bollandus (+ 1665). Albert le Grand n'a donné qu'un volume in-4<sup>e</sup> (Rennes, 1640), dont la quatrième édition, également augmentée, a paru à Brest quelques années avant le travail de M. l'abbé Tresvaux. Les légendes de Bretagne, discutées, si l'on veut, par une critique éclairée, et revues sous le rapport du style, attendent donc encore une publication complète. L'essai du père Albert, vivement attaqué déjà par dom Lobineau, qui n'épargne pas davantage les Bollandistes (*Préface*, p. xx), n'eut est pas moins une mine féconde d'observations relatives aux mœurs et aux usages, et le guide le plus sûr pour l'explication des anciennes sculptures.

Un exemple pris dans la vie de saint Malo ou Maclou (+ 627), l'un des saints les plus populaires en Bretagne, justifiera notre assertion. Il s'agissait de savoir s'il y avait identité de personnages entre un évêque représenté sans robe et travaillant à la terre, tandis que des oiseaux reposent sur ses habits, et un évêque, qu'on sait être saint Malo, évêque d'Aleth (aujourd'hui Saint-Malo), célébrant la messe en pleine mer sur le dos d'un énorme cétacé. Nous avons vainement cherché le miracle de la baleine dans dom Lobineau; le recueil des Bollandistes est loin d'être arrivé au 15 novembre, jour de la fête de saint Malo, et nous n'avions pas sous la main l'ouvrage de Surius. Mais les *Fleurs des vies des saints* rapportent ainsi les deux faits miraculeux, qui appartiennent effectivement à la vie de saint Malo: « Le jour de Pâques, voguant en pleine mer [à la recherche de l'île où les hommes mènent une vie angélique, voyage qui dura sept ans], et désireux de dire la messe, Dieu fit venir une baleine, que chacun pensait être une île, tant pour son excessive grandeur que pour le sable qu'elle portait sur le dos. Il descendit tout aussitôt, célèbre la messe et communie la compagnie, qui reconnut depuis que c'était un poisson que Dieu leur avait envoyé pour la dévotion du vénérable saint.... » — Il advint que travail-

Liège, puis de Maëstricht, martyr en 708. Il était comte du palais du roi des Français, au temps de Pépin le Gros ou d'Héristal; il rendit sa ceinture militaire (?) au roi Thierry et resta sept ans ermite dans les Ardennes, puis il alla visiter le tombeau des apôtres Pierre et Paul. Ici nous laisserons, en l'abrégeant, la parole au R. P. Simon, traducteur du pieux Ribadencyra (*Fleurs des vies des saints*, etc. t. II, col. 793 F) :

« Le martyr de saint Lambert (708) survint à Maëstricht par la main de plusieurs assassins;.... et, à la même heure, le pape saint Serge, premier du nom (?), eut un songe, car ce fut le matin et à la fin du sommeil, où il semblait voir un ange qui, tenant un bâton pastoral à la main, lui disait ces paroles : « Voilà la crosse de l'évêque de Tongres, Lambert, qui présentement vient d'être martyrisé..... » Le pape, effrayé de ce songe, se réveilla, et, trouvant auprès de son lit cette crosse de l'évêque Lambert, avertit saint Hubert du décès de son évêque saint Lambert, et lui annonça que Dieu l'avait désigné, par le ministère d'un ange, pour être substitué en la place du défunt. » Et comme saint Hubert « s'excusait devant le pape afin, s'il était possible, de l'exempter de la charge d'évêque, tous les habits pontificaux dont se servait saint Lambert à Maëstricht furent aussi portés miraculeusement en l'église de saint Pierre de Rome, à la seule réserve de l'étole, pour laquelle un ange, paraissant visiblement, en apporta une de soie blanche, qui était envoyée de la part de la sacrée vierge Marie, patronne de l'église de Tongres..... »

« Et, tandis que saint Hubert célébrait la messe de son ordination, le prince des apôtres, saint Pierre, lui apparut avec une clef d'or, qu'il lui mit en la main pour signe du pouvoir épiscopal<sup>1</sup>, et ensuite de la grâce des santés dont Notre-

lant à la vigne (pour ce que, tout évêque qu'il fût, il ne dédaignait pas le travail corporel), il se déponilla de sa robe, sur laquelle un oiseau lit ses œufs. Il ne la voulut pas reprendre qu'ils ne fussent éclos et que les petits s'en fussent envolés. Et cette compassion ne fut pas sans miracle : car la pluie, durant cet intervalle, ne tomba pas sur cette robe qu'il avait laissée, eucore qu'à l'entour il plût abondamment. » (Edit. de 1646, t. II, au 15 novembre, p. 530 et 531.) — Le *Martyrologe romain* place le temps de la mort de saint Malo à l'année 525; mais dom Lobineau le fait naître en 527 et mourir, âgé de cent vingt ans, en 647, et M. l'abbé Tresvaux adopte cette dernière date, après l'avoir soavamment discuté (t. II, p. 67). — Pareille anecdote serait à raconter en parlant de saint Guéoulé ou Guingalois († 504), abbé et fondateur du monastère de Landevenec, à propos de la guérison miraculeuse d'un œil arraché.

Espérons qu'un jour ou un autre, un archéologue zélé recueillera précieusement ces pieuses fables, qui charmeront nos petits-neveux, comme elles ont fait les délices de nos pères, où l'incrédulité n'a plus à chercher des armes, et qui ouvriront à la science du passé des sources intarissables. C'est ainsi qu'en a jugé dernièrement M. le vicomte de Kersabiec, lorsqu'il a fait connaître de nouveau la curieuse légende de Salaün-ar-foll (Salomon le Fou), qui se rattache à la fondation, vers l'an 1367, de la chapelle de Notre-Dame-du-Folgoet ou Foll-Coat (Bois-du-Fou), également rapportée par dom Lobineau (t. III, p. 156 et suiv.). M. le vicomte de Kersabiec a su donner à sa narration un charme puissant, en conservant la tournure naïve et jus-ju'aux expressions du vieux chroniqueur. Chacun prend intérêt au pauvre insensé qui ne savait répéter que ces mots : « O itroun guerhes Mari (O madame vierge Marie), » et l'on éprouve une douce émotion lorsqu'on apprend qu'après sa mort on vit sortir de sa fosse un lis blanc, d'une beauté merveilleuse, d'une odeur excellente, sur toutes les feuilles duquel étaient écrites, en caractères d'or, ces paroles : *Ave Maria*; — que cette fleur miraculeuse dura dans sa beauté plus de six semaines; — que plusieurs ecclésiastiques, nobles et officiers du duc, s'étant assemblés pour être témoins de cette merveille, firent creuser tout autour de la tige de ce beau lis, et trouvèrent enfin qu'elle sortait de la Louche du corps mort de Salaün-ar-Foll! Le même prodige est attribué aussi à plusieurs saints. N'ayant pas en ce moment sous la main le recueil qui contient le récit de M. le vicomte de Kersabiec, nous avons emprunté notre analyse aux *Vies des saints de Bretagne*.

<sup>1</sup> Les légendes des saints sont remplies de pareils faits, presque toujours appliqués au pouvoir épiscopal; d'où les évêques souvent représentés avec les *clefs*. — Saint Germain, évêque de Paris

Seigneur l'avantageait particulièrement pour ce qui était des furieux et des fanatiques. Le sacre étant achevé, le pape mit en la main de saint Hubert la crosse de son prédécesseur, laquelle était un *bâton d'ivoire*, comme elle se voit encore en la propre abbaye de Saint-Hubert.... Et il se rendit en peu de mois en son église de de Maëstricht, où il parut avec la crosse et les autres ornements de son prédécesseur....» (Col. 797.)

« En faveur des personnes qui ont été offensées par la morsure de quelque bête malade de la rage, il n'est point de plus prompt remède que l'invocation de saint Hubert. Et, de plus, on rapporte encore cette merveille bien particulière touchant cette étole céleste, dont nous avons parlé, qu'elle se conserve toujours entière par un continuel miracle, quoique tous les jours on en enlève des parcelles pour appliquer sur les plaies des morsures de ces pauvres personnes affligées de ce mal de rage. » (Col. 797.)

(L'édition de 1646, dédiée à la chancelière, n'entre dans aucun de ces détails, mais rapporte le miracle de l'*Apparition de Notre-Seigneur dans les cornes du cerf*, et comme quoi, seize ans après la mort de saint Hubert, son corps fut trouvé frais et entier, sans aucune corruption. Il est donc nécessaire, pour qui ne sait pas l'espagnol, de comparer les diverses traductions du père Ribadeneyra.)

Le savant chanoine de Beauvais rapporte plusieurs exemples de crosses très-anciennes, en argent et en vermeil, et, sur celles qui existent encore, il n'est pas rare, dit-il, de trouver des plaques d'argent. « Ces plaques, selon saint Charles Borromée, devraient couvrir la hampe et le croisillon, et il conviendrait qu'au croisillon elles fussent ciselées et dorées. » — « Quant aux crosses d'or, ou du moins revêtues de lames d'or, il faudrait croire qu'on en portait au XI<sup>e</sup> siècle, si l'on devait prendre à la lettre l'éloquente invective de saint Pierre Damien contre les excès du luxe : *Omitto annulos enormibus adhibitos margaritis, præterea virgas non jam auro gemmisque conspicuas, sed sepultas.* — Ces crosses n'étaient pas de celles qui pouvaient parvenir jusqu'à nous. »

On voit maintenant ce qu'il faut penser des crosses de bois et des évêques d'or. Cependant on n'a pas oublié la répartie de saint Thomas d'Aquin au pape Innocent IV. Étant entré un jour dans la chambre du pontife, pendant que l'on comptait de l'argent : « Vous voyez, lui dit le pape, que l'Église n'est plus dans le siècle où elle disait : *Je n'ai ni or, ni argent.* » — « Il est vrai, saint père, répondit-il ; mais aussi elle ne peut plus dire au paralytique : *Levez-vous et marchez.* »

Quoique Ciampini ait à peine touché la question des crosses de bois, étrangère aux *Anciennes mosaïques*, nous ne pouvions éviter de citer encore un auteur auquel

(+ 576), vit en songe un vénérable vieillard qui lui présentait les clefs de Paris, en lui disant : *Afin que tu les sauves.* Ce qui voulait dire qu'il serait un jour évêque de cette ville, dès lors chef de la France (ut supra, col. 1057 D). — Saint Sevais, dernier évêque de Tongres et premier évêque de Maëstricht (+ 384), reçut de saint Pierre une *clef d'argent*, faite par les mains des anges, laquelle a servi depuis à plusieurs miracles (*Fleurs des vies des saints*, etc. t. I, col. 943 F), etc.

La limaille de ces clefs miraculeuses, aussi bien que celle des chaînes de saint Pierre, était d'un puissant secours en diverses circonstances. « Le pape saint Grégoire, dit notre légendaire, écrit que les souverains pontifes avaient coutume d'envoyer, pour un rare présent, de la limure des chaînes de saint Pierre, enchâssée dans une petite clef d'or ou d'argent qui avait été posée sur le sépulcre du même saint apôtre ; ainsi, que le même saint Grégoire en envoya une autre au roi de France Childebert, l'assurant que, la portant à son col, elle le préserverait de beaucoup de malheurs. » (T. II, col. 178 A, à la fête de saint Pierre-aux-Liens, 1<sup>er</sup> août.)



nous avons fait beaucoup d'emprunts. Dans ce chapitre fort curieux (*De antiquo Baculorum usu et symbolo*, t. I. p. 116), il commence par rappeler qu'Isidore de Séville (*Origines*, liv. XX, chap. XIII) et, après lui, Raban Maur (liv. XXII, *De Universo*, chap. XIII), rapportent à Bacchus, l'inventeur de la vigne, l'origine du *baculus*, sur lequel pouvaient s'appuyer ceux qui s'étaient abandonnés à un excès de vin. Ciampini est assez porté à admettre l'étymologie qui fait venir *baculus* de *Bacchus*, en faisant dériver le mot, non de *viaculum*, avec changement du *v* en *b*, comme le veut Pontanus, mais, avec Nonius, de *bacillus* ou *vacillus*; *vacillare* exprimant, suivant Nonius, le chancellement des vieillards et la nécessité de chercher un appui dans le *vaculus* ou *baculus*, etc. Mais la saine philologie rejette ces prétendues origines du mot *baculus*, qui n'est que la forme latine du bâton grec, *βάκτρον* ou *βρακτηρία*, lesquels viennent évidemment de *βαίω* (*βαίω*, marcher); ce qui fait, du bâton, l'instrument dont on se sert pour marcher.

L'auteur passe aux Livres saints; il cite les principaux versets qui mentionnent le bâton, et poursuit ses investigations à travers les rites chrétiens. Nous y remarquons avec intérêt, pour nos études du costume et des usages, qu'à la lecture de l'évangile chacun déposait son bâton, sa couronne, et toute espèce de coiffure; et l'on peut induire de ce passage que les fidèles gardaient leur tête couverte à l'église. Au tribunal de la pénitence, laïques, clercs ou moines devaient se présenter en suppliants devant le prêtre, et abandonner leur bâton. Le pape Zacharie, élu en 741, défendit aux prêtres de se présenter à la célébration de la messe avec des bâtons, et de se tenir devant l'autel, la tête couverte.

On sait qu'il est d'usage de se désarmer lorsqu'on reçoit les sacrements, et ceux qui, de temps à autre, essayent, devant le Seigneur, de se soustraire à cette obligation, témoignent d'une certaine lacune dans leur intelligence: plus étranges encore ceux qui, rejetant la communion chrétienne, entendent que des prêtres catholiques célèbrent leurs funérailles.

L'emploi du bâton était donc général chez les chrétiens, et la *crose* ou *bâton pastoral*, c'est-à-dire, le bâton par excellence, devait avoir une antique origine (voy. p. 482). Du reste, la symbolique a donné de cette coutume une explication qui n'est point à dédaigner, quoique trop cherchée. « Les Juifs, dit Amalarius, avaient placé un roseau dans la main droite de Jésus, une couronne d'épines sur sa tête; ils le saluaient et, fléchissant les genoux devant lui, ils l'adoraient en se moquant. Nous, au contraire, fuyant leur exemple, nous déposons le bâton qu'ils érigèrent à l'orgueil, ne gardant, au moment de l'Évangile, aucune couronne, aucune coiffure sur notre tête. Si quelqu'un, en ce moment, entre dans l'église, nous ne le saluons pas, et nous ne fléchissons point les genoux pour la prière, tout le temps que dure la lecture de l'Évangile. » (*Appendice*, d'Étienne Baluze, *Actorum veterum*, au tome II des *Capitulaires*, p. 1358, § *De Epistola*.)

Trois causes, dit Ciampini (*ibidem*, p. 119), peuvent être assignées à cet usage d'entrer dans les églises avec des bâtons: 1° de même qu'en mangeant l'ancien Agneau (la Pâque) les Hébreux, suivant le précepte du Seigneur, portaient à la main des bâtons, de même, en mangeant le nouvel Agneau, c'est-à-dire la très-sainte Eucharistie, les fidèles du Christ, à l'imitation des anciens Hébreux, *juxta antiquos patres*, avaient en main des bâtons; 2° parce que, priant longtemps debout, les fidèles, surtout les vieillards, avaient besoin d'un appui; 3° le bâton est le

symbole de la croix (voy. p. 17 et note 34) comme l'enseigne saint Augustin (sermon *CVII*, *De Temporibus*, vers le milieu).

Suit, à l'appui de ce mot de saint Augustin, une longue dissertation dans laquelle interviennent encore les rites de l'Église, les coutumes des confréries laïques et le cérémonial particulier aux cardinaux, où les bâtons de diverses couleurs jouent un rôle important; violets en signe de deuil, tel que le portent les rois, auxquels les cardinaux sont assimilés, *quibus cardinales æquiparantur*; verts de cyprès, pour les deuils moins solennels, par souvenir des poètes et de la fable, etc. — On sait, en effet, que les cardinaux nouvellement élus font part aux rois et aux reines de leur élévation au titre de prince de l'Église, et reçoivent une réponse de félicitation.

Après ces préliminaires curieux, qui ne touchent qu'indirectement au bâton pastoral, Ciampini entre ainsi en matière.

« *Baculus, Virga pastoralis, Pedum, Ferula, Capnita*, sont pris pour synonymes par Yves de Chartres (Épître VIII), et par Honorius d'Autun, dans le *Gemma animæ* (liv. I, chap. *CCXVII*); mais l'*Ordre romain*, au chapitre de la Dédicace des églises, se sert du mot *ambuta*. Que ces mêmes bâtons aient été d'usage pour les évêques, on peut le conjecturer d'après une lettre de Charles le Chauve (*In Epist. ad Nicol. pont. De caussa Ebonis*). On y lit, en effet : « Et tous les suffragants qui avaient été ordonnés durant son absence reçurent de lui (de l'archevêque) les anneaux, les bâtons et les titres de leur confirmation, selon la coutume des églises gallicanes. » D'où l'on peut aisément conclure que dans l'Église gallicane, longtemps avant l'époque de Charles le Chauve, l'habitude avait été introduite que les évêques portaient (d'office) le bâton devant eux. Pierre Damien (liv. II. épit. 11<sup>e</sup>), parle ainsi des crosses de certains évêques : « Je ne crois pas, dit-il, avoir jamais vu de bâtons pontificaux si complètement garnis de riches métaux, comme étaient ceux des évêques d'Ascoli et de Trani. Et, à cet égard, ils n'avaient pas à se prévaloir de ce que les papes ont fait usage de bâtons de bois dorés, puisque ce n'est pas la richesse du costume qui fait le mérite du sacerdoce, mais plutôt la régularité des vertus spirituelles<sup>1</sup>. » On trouve la même chose dans Lambert de Schaffnabourg (Aschaffembourg), année 1071, sous qui florissait encore

<sup>1</sup> « Nunquam certe vidisse me memini pontificales baculos tam continuo radiantis metalli nitore contactos, sicut erant qui ab Esculano atque Tranansi gestabantur episcopis; nec eis profuit quod pontifices ligneis auratis usi sunt baculis, dum sacerdotii meritum non nitore efficiat vestium, sed spiritualium norma virtutum. » — Ici et à la note 279 (voy. p. 427) Ciampini a voulu opposer une prétendue simplicité des papes au luxe des évêques en question, de même que nous l'avons vu précédemment supprimer sans façon le mot *auratis*, qui signifie doré, orné d'or, d'or, de couleur d'or (Noël, 1825). Profitant de l'équivoque amenée par le mot *profuit*, il voudrait qu'on pût lire : « Il ne leur a servi de rien (pour l'exemple) que les papes fissent usage de bâtons (simplement) dorés; » mais on doit croire que Pierre Damien entendait faire également la critique des crosses ou bâtons portés par les papes, puisque ces crosses étaient dorées ou ornées d'or, comme celle des évêques d'Ascoli et de Trani, également ornées et garnies de riches métaux (or ou argent). L'amour du célèbre cardinal pour l'austérité, sa haine contre toute espèce de luxe et de richesses, surtout parmi les membres du clergé, chez qui régnait alors l'esprit de simonie, et qu'il fut souvent appelé à juger; ces motifs ne permettent pas de détourner le mot latin de son sens naturel et de l'entendre autrement que nous ne l'avons traduit. On connaît le triste état de l'Église aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : il est évident que les papes sont compris dans le blâme général avec les autres évêques; néanmoins l'auteur des *Anciennes mosaïques*, maître des brefs des grâces, préfet de ceux de justice, et l'un des abrégiateurs du grand Parc, a pensé que sa position personnelle ne lui permettait pas d'en convenir.

Damien (+ 1072). On peut en conclure d'après cet auteur que, même de son temps, c'était un usage déjà très-ancien et très-gouté des évêques des premiers siècles (?), d'avoir des bâtons de bois, *perantiquum usum. . . . . et primævis episcopis acceptissimum.* »

Ciampini raconte que ces saints personnages (les évêques des premiers siècles) avaient, pour insignes de leur dignité, des bâtons d'un bois très-commun, par exemple du sureau, comme saint Burckart, évêque de Wurtzbourg, dont la verge de sureau, *virga sambucca*, a été trouvée dans son tombeau. « C'est de lui (??) ajoute-t-il, que sont provenus ces vers populaires parmi les Français, et que rapporte Coquille (*apud* du Cange), dans l'Histoire du Nivernais : « Au temps passé, etc. (voy. p. 447), et il en donne ainsi la traduction latine : « *Tempore lapsæ sæculi auræ, — Baculus ligneus et episcopus aureus : — Nunc vero mutantur leges, — Baculus aureus et episcopus ligneus.* »

« A moins, dit-il en continuant, que nous ne disions que ces vers ont été plutôt inspirés par la réponse de vive et excellente piété de saint Boniface, évêque et martyr, mentionnée dans le concile de Tribur (ou Teuver, *Triburicense*, près de Mayence), l'an 895, chap. xviii ; réponse bien digne d'être gravée profondément dans toute âme sacerdotale. On demandait au saint évêque s'il était permis de célébrer le sacrement dans les vases de bois? Il répondit : « Autrefois « des prêtres d'or se servaient de calices de bois; maintenant, au contraire, des « prêtres de bois font usage de calices d'or. *Quondam sacerdotes auræ ligneis calicibus utebantur; nunc, e contra, lignei sacerdotes auræ utantur calicibus.* »

En effet, Coquille, en rapportant les quatre vers qu'on a vu tout à l'heure, les appelle l'ancien proverbe, et il est très-probable qu'ils tirent leur origine de la réponse de saint Boniface. Jérôme, dit-il, était évêque de Nevers, au temps de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. « Et, comme se lit au légendaire de l'église de Saint-Cire (Saint-Cyr de Nevers), ledit évêque étant mandé par le roi, pour un concile national, n'eut moyen d'y aller en plus grand équipage, que lui monté sur un âne. Cette pauvreté était la nourrice de sainteté, et, sur ce, est bien à propos l'ancien proverbe, « Au temps passé, etc. » (*Histoire du pays et duché de Nivernois*, par M<sup>e</sup> Guy Coquille, sieur de Romaney, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1612, p. 40.) — Il s'agit de saint Jérôme de Nevers, évêque de cette ville sous le règne de Charlemagne; sa fête est au 5 octobre.

Pourquoi Ciampini mêle-t-il ici saint Burckart? L'histoire de son bâton *episcopal* est incertaine. D'ailleurs cet évêque allemand du VIII<sup>e</sup> siècle est peu connu en France, tandis que la collection des conciles était lue par les grands jurisconsultes. On a remarqué, page 83 du rapport, comment, à une époque où le luxe du clergé était excessif, des crosses de plomb sont renfermées dans les cercueils; il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce qu'un bâton de bois eût été mis à côté de saint Burckart; car, déjà au IX<sup>e</sup> siècle, nous trouvons des crosses d'or ou couvertes d'or (voy. p. 470), et saint Boniface, mort en 755, vient de parler des calices d'or; cependant il ne faut pas induire de nos paroles que nous entendons nier la crosse de saint Burckart. — Il y aurait bien à dire aussi quelque chose sur l'humble monture d'âne, qui étonne trop le docte Nivernais; mais ce n'est pas ici la place, et nous nous bornons à renvoyer à la note 125 (p. 200).

(283) P. 83. Raoul-Rochette, *Troisième mémoire sur les Antiquités chrétiennes des Catacombes*, dans le tome XIII des *Mémoires de l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres), page 652.

(284) P. 84. Aussi longtemps que l'amour du beau et des nobles pensées fera battre le cœur des hommes, Notre-Dame de Brou, ses sculptures, ses vitraux, le temple tout entier et ses admirables tombeaux, rendront immortel le nom de Marguerite d'Autriche à l'égal de celui de la célèbre Artémise : puisse de même ce témoignage éclatant d'amour et de regrets atteindre à la durée du tombeau de Mausole<sup>1</sup> !

La première pierre de l'édifice fut posée en 1506 ; mais les plans de l'architecte français, adoptés d'abord par cette Flamande, « qui regretta toujours de n'avoir pas été Française, » n'étant pas encore finis en 1511, maître Louis van Boghem le *Flamant* les remania deux ans après, sous la direction personnelle de Marguerite, impatientée de tant de lenteurs ; du reste, architecte elle-même, et à la fois peintre, musicienne et poète.

Expression parfaite de l'art des Pays-Bas au moment de la Renaissance, le *mirificum opus*, la huitième merveille du monde, comme on disait alors, était à peine terminé à la mort de la duchesse (1530). Le grand portail, les cloches, les habits sacerdotaux, le mobilier de l'église, la clôture générale du monastère et les grilles mêmes des tombeaux déjà brisées par les enfants, « qui sera un très-grand dommage avec le temps, » disent les exécuteurs testamentaires de Marguerite, furent tour à tour, pendant deux ans, l'objet des soins de Charles-Quint, ou plutôt de ces mêmes personnages. L'empereur, son neveu et son légataire universel, se souciait peu de soutenir une œuvre surnommée depuis la *Belle jucuse*, la pieuse et noble fondatrice n'ayant pas eu le temps de la doter de revenus suffisants.

<sup>1</sup> Nos vœux, au premier aperçu, ne semblent pas excessifs, car le monument élevé, par Artémise, 350 ans avant J. C. à son frère et mari Mansole, fut détruit en 1413, les pierres ayant été prises alors par Philibert de Naillac, grand maître de Rhodes, pour bâtir une citadelle et des remparts à Halicarnasse. Mais cette durée de dix-sept siècles paraîtra bien longue, si l'on considère qu'en France il ne reste pas un pan de mur, pour ainsi dire, du temps de Charlemagne. C'est à peine si nos vieilles églises datent de l'an 1,000, et nous voyons, par l'exemple de Notre-Dame de Paris (le plus ancien édifice gothique daté), le peu de solidité des constructions modernes. (Voyez *Recherches sur les monnaies des grands maîtres, à Rhodes*, in-4°, p. 20, et les *Monuments des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, ut supra.) Philibert de Naillac, xxxii<sup>e</sup> grand maître (1396 - 1421), est loué dans son épitaphe pour avoir détruit le tombeau de Mausole et l'avoir transformé en forteresse. Toutefois le colonel Rottiers dit à cette occasion : « Quelques auteurs ont prétendu que le chevalier Pierre Schlegelhold, de la langue allemande, ingénieur de l'Ordre, aurait, en 1436, employé à la construction du fort Saint-Pierre, situé au sud des ruines d'Halicarnasse, les débris du célèbre mausolée. J'ai pu moi-même, en 1826, visiter ce fort dans tous ses détails. J'y ai trouvé, à la vérité, un grand nombre de fragments de marbre mêlés à la maçonnerie des murailles, mais rien qui fût de nature à rappeler le monument fameux que l'histoire nomme une merveille du monde. » (*Description des monuments de Rhodes*, in-4°, Bruxelles, 1830, p. 45.)

On a vu, page 311, l'état de suspicion dans lequel nous tenons les prétendus tombeaux des grands maîtres de Rhodes et les inscriptions qu'ils supportent ; la réflexion précédente du colonel Rottiers n'est pas de nature à nous faire revenir de notre sentiment. Aussi, pour combiner ces témoignages opposés, quelques savants assurent que l'œuvre d'Artémise brillait moins par son ornementation que par sa masse. Il ne serait pas difficile d'établir que la proposition toute contraire est la seule qui soit soutenable.

Tandis que Louis van Boghem poursuivait, sur les données de Marguerite, un monument spécial, auquel on reproche cependant de manquer un peu d'élévation, il fournissait, par ses ordres, à maître Conrad Meyt, « le consommé tailleur d'images, » ces compositions ingénieuses, sorties d'un cœur brisé, mais d'une âme énergique, et que, durant sept années consécutives, l'habile sculpteur, secondé par des ouvriers bressans, traduisit en pierre, en marbre et en albâtre, afin de vaincre, dans cette lutte restée indéfinie, ces vitraux éclatants, non surpassés jusqu'à ce jour. Honneur à ces artistes habiles, à ces deux hommes dévoués, qui comprirent avec tant de bonheur les sentiments intimes d'une souveraine adorée ! En effet, chaque détail de l'ornement, autant que l'ensemble des tombeaux et le choix des sujets, révèle les touchants regrets, la piété sincère et l'esprit vaste et ferme de cette épouse incomparable, qui, suivant l'heureuse expression de son dernier historien, apparaît, à la fin du moyen âge, dans le gouvernement, la diplomatie et les lettres, comme la personnification la plus belle de la femme, à l'aurore du XVI<sup>e</sup> siècle. (*Histoire de l'Église de Brou*, par M. Jules Baux, archiviste du département de l'Ain, 2<sup>e</sup> édition, Lyon, 1854.)

L'inconsolable Marguerite, la puissante régente et gouvernante des Pays-Bas, « la principale actrice des grands jours de l'Europe, » employa donc près d'un quart de siècle à élever ce témoignage de ses douleurs, et l'on croit encore qu'elle y consacra environ vingt-deux millions de francs, valeur actuelle. M. Baux trouve le chiffre singulièrement exagéré et n'accorde que trois millions de déboursés ; défalcation faite, il est vrai, de la pierre, de l'albâtre, des bois, journées, charrois, etc. que Marguerite trouvait dans les domaines affectés à son douaire (p. 203) : peut-être la somme est-elle la même, selon la manière différente de compter. Quoi qu'il en soit, Marguerite mourut loin de son cher pays de Bresse, sans avoir en la consolation, ajoute l'excellent écrivain, de voir cette église de Brou, que sa piété d'épouse avait édifiée comme un monument de ses regrets et de son infortune. On sait qu'après son second veuvage elle avait choisi et fait répéter à profusion, sur les sculptures et les vitraux, cette devise diversement interprétée : FORTUNE. INFORTUNE. FORTUNE. (*Fortuna infortunat fortiter unam*??) ; mots touchants que la belle et tendre Marguerite n'aurait jamais imaginés, si la France avait eu le bonheur de la garder pour reine.

M. Jules Baux prépare actuellement, de son *Histoire de l'Église de Brou*, une quatrième édition beaucoup plus complète, et qui sera enrichie de nombreuses gravures. De son côté, M. le comte de Quinsonas, l'un des membres de la commission des sépultures chargée de restaurer le caveau ducal de Notre-Dame de Brou, rassemble avec amour les documents propres à éclairer d'un jour nouveau l'histoire de la duchesse ; documents pour la plupart inédits, se rapportant à la vie politique et privée de Marguerite, comme aux mœurs, usages, costumes et détails de la vie intérieure de la cour de France, sous les règnes intéressants, et peu connus à cet égard, de Charles VIII et de Louis XII. Le célèbre éditeur lyonnais, M. Louis Perrin, apporte à M. le comte de Quinsonas un concours utile, et lui prête son crayon d'artiste pour faire un beau livre, qui restera<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> De longues et coûteuses transcriptions de documents manuscrits, et les lenteurs inévitables d'une édition de luxe, retarderont encore cet ouvrage, exclusivement appuyé sur pièces originales, la plupart inédites, et qui en formeront la troisième partie. « Si nous sommes bien informé, dit, au chapitre de

Un certain mystère a toujours régné sur les causes de la fin prématurée de Marguerite. On avait dit que, blessée au pied gauche par un éclat de tasse maladroitement brisée dans sa chambre, elle ne voulut point indiquer la nature de son mal, de peur de compromettre Anne de Rochester, l'une de ses filles d'honneur; et, la gangrène s'étant déclarée, on fut obligé de faire l'amputation. Mais le dernier procès-verbal de la commission des sépultures de Brou a constaté, le lundi 5 juillet 1858, jour où les cercueils ont été replacés dans le caveau ducal, que le pied ne fut point séparé, comme on l'a prétendu. — M. le comte de Quinsonas, auquel nous avons déjà tant d'obligations, a bien voulu nous faire connaître ce détail. Quoi qu'il en soit, les historiens s'accordent pour répéter que la princesse montra, dans ses derniers jours, un courage viril, et qu'elle succomba peut-être par excès de bonté, craignant de faire connaître l'auteur involontaire de sa mort<sup>1</sup>.

Heureusement, Marguerite d'Autriche n'a pas péri tout entière : sa correspondance politique, ses poésies, ses tableaux, ses compositions pleines de charme, lui ont survécu. Le marbre de Brou conserve ses formes gracieuses; et ces beaux vitraux, dont elle s'est plu à fournir, à dessiner peut-être les sujets, nous la font connaître mieux encore à deux époques intéressantes de sa vie : dans l'éclat de la jeunesse et au moment où, digne fille des Hapsbourg, elle se proposait

Brou, l'auteur anonyme du *Guide historique et pittoresque de Lyon à Seyssel* (in-8°, de 780 pages, Lyon, 1858), le premier volume traitera la partie historique, la vie de Marguerite; le second, consacré au récit de la découverte et de la description du caveau ducal, ainsi que de la pompe funèbre, renferme plusieurs notices intéressantes sur les lieux qu'habita la duchesse de Savoie : Bruxelles, où elle naquit; Amboise, où s'écoula son enfance; Romain-Motier, où fut célébré son mariage avec Philibert; Chambéry, Pont-d'Ain, Malines et Bruges. Enfin on y trouvera une *Notice bibliographique* assez étendue sur les nombreux ouvrages ayant trait à la princesse, à l'histoire, aux usages, aux mœurs et aux arts de son temps. » (Page 334.)

Ce *Guide* du voyageur dans l'Ain est dédié à M<sup>gr</sup> de Langalerie, évêque de Belley, et se vend au profit des pauvres de Seyssel; mais, pour assurer le succès de sa publication, l'auteur n'avait pas besoin de l'abriter sous le manteau de la charité. Une diction chaleureuse et facile, des sentiments toujours nobles et chevaleresques, beaucoup de recherches scientifiques, archéologiques et bibliographiques, arrivant à propos et sans fatigue, ainsi que le charme de nombreux épisodes, courts et bien amenés, placent son livre au premier rang parmi les écrits de même nature. Le volume sort d'ailleurs des presses de M. Louis Perrin, de Lyon; c'est dire que la beauté des caractères égale la pureté du texte. Enfin une excellente carte du département de l'Ain, des vignettes délicieuses et les vues de Seyssel, de Mérieu, de Belley, de Dorches, de Romain-Motier, etc. concourent à faire de cet ouvrage une publication exceptionnelle. Si le spirituel Dauphinois peut retrancher, lors de la seconde édition, certaines expressions trop vives, qui déparent son style, nous croyons que les éloges les plus étendus ne seraient pas exagérés.

<sup>1</sup> *Note additionnelle.* Depuis la publication récente d'une lettre, en date du 30 décembre 1530, adressée à Charles-Quint par l'archevêque de Palerme et le comte d'Hoogstraët, sur les derniers moments de Marguerite d'Autriche, il n'y a plus à douter du genre, sinon de la cause de sa mort : « Le fœg, écrivent-ils, s'est mis en sa jambe et, incontinent, est monté au corps. » Elle souffrait depuis longtemps de cette jambe, qui ne fut point coupée, comme on s'en est assuré par la comparaison des deux tibias, lors de l'ouverture des tombeaux. Le chagrin, de constants regrets et les préoccupations des maux incalculables qu'allait amener la Réforme, hâtèrent la fin de ses jours. Ainsi périt, âgée de cinquante et un ans seulement, et dans la vigueur de ses pensées, l'une des fortes têtes politiques de l'Europe, l'une des femmes les plus accomplies du xvi<sup>e</sup> siècle. Du reste, les registres des comptes et les états de maison, compulsés avec grand soin, n'ont point encore mentionné d'Anne de Rochester ou de Rochette, nom supposé de la fille d'honneur qui avait, disait-on, laissé tomber la coupe de cristal dont un fragment se serait logé dans les mules de la princesse, et aurait entamé le pied gauche.

de consacrer à Dieu les dernières années d'une existence si noblement remplie<sup>1</sup>.

(285) P. 85. Nous achèverons de signaler l'importance de « l'insigne manuscrit, » en ajoutant que nous lui avons emprunté, outre des modèles d'écritures variées, plus de cinq cents lettres initiales peintes, la plupart symboliques; mais toutes ne pourront être interprétées. De leur côté, les Bénédictins, agités par plus d'un genre de préoccupations, ont trouvé moyen de le faire contribuer, dans leur grand travail, pour *vingt-deux genres et espèces* d'écritures prétendues visigothiques! Il est vrai, soit dit en passant, que le *Nouveau traité de Diplomatique* offre autant de divisions et de subdivisions que de mains et d'aspects différents: on peut y compter jusqu'à *cent sept genres et cinq cent treize espèces*, seulement pour les écritures que nous faisons entrer dans notre *Introduction aux Peintures et ornements des manuscrits français*, et parmi lesquelles nous n'avons jamais pu trouver matière, comme divisions et subdivisions, qu'à *deux genres et à six espèces*, répétées, sous les mêmes dénominations, à chaque nationalité.

Au moment où nous reconnaissons notre personnage nimbé et crossé comme



Saint Matthieu et saint Jean.

(Réduction aux trois cinquièmes.)

représentant saint Matthieu (page 86), ou plutôt son attribut, c'est-à-dire l'*Homme de saint Matthieu*, nous nous hâtons d'ajouter que nous donnerions à la note l'ex-

<sup>1</sup> Catherine de Médicis s'était proposé de surpasser les merveilles de Notre-Dame-de-Brou, ou, tout au moins, de construire, à côté de la basilique de Saint-Denis, une chapelle qui rappela la magnificence de celle des Médicis à Florence. Elle ne put effectuer son projet, et le tombeau élevé au roi Henri II, son mari, n'a pas été continué suivant les plans approuvés par cette princesse. Cependant, telle qu'elle est, la *chapelle des Valois*, accolée à l'ancienne église (côté du nord), est un édifice d'un goût exquis, allant de pair avec les plus riches mausolées de l'Europe; mais il n'égale pas le splendide monument dont la pensée et l'exécution seront l'éternelle gloire de Marguerite d'Autriche.

plication de la figure symbolique. C'est qu'en effet il ne faut voir ici que les attributs caractéristiques des quatre interprètes, adaptés à la forme humaine; mais en écrivant sous nos deux gravures *saint Matthieu* et *saint Jean*, nous nous sommes conformé à l'usage toujours suivi par l'Église. Depuis l'époque de notre manuscrit, le moyen âge, surtout en Italie, a souvent personnifié de la sorte les quatre animaux. L'homme (ou l'ange), symbole de notre évangéliste, est barbu et sans ailes, circonstance déjà rare au VIII<sup>e</sup> siècle, car les mosaïques témoignent que l'idée de l'ange appliquée au symbole de Matthieu est très-ancienne dans l'église. Ces auges des anciennes peintures sont imberbes; mais, plus tard, dans diverses circonstances, nous avons aussi des anges barbues, principalement chez les Anglais et les Allemands, du moins dans les manuscrits.

Comme il doit paraître fort étrange à nos lecteurs de rencontrer la figure symbolique de saint Matthieu avec la croise, nous justifierons cette assertion par le manuscrit, en citant le passage tout entier (fol. 41, verso et suiv.), afin de montrer en même temps que *la symbolique chrétienne entraînait alors dans l'enseignement du peuple.*

« Fils très-chers, nous allons vous découvrir les Évangiles, c'est-à-dire les actes divins. Et d'abord indiquons l'ordre que nous suivrons. Disons ce que c'est que l'Évangile; d'où il descend; de qui sont les paroles qu'il renferme, et pourquoi il y en a quatre qui ont écrit ces actes; ou quels sont les quatre eux-mêmes, qui, sous l'inspiration d'un même esprit, ont été désignés prophètes. Peut-être, si nous ne suivions cet ordre, laisserions-nous quelque étonnement dans vos esprits. Nous voulons d'abord vous ouvrir les oreilles, de peur que votre sens ne commence à s'émousser. *Évangile* signifie proprement *bonne nouvelle*, c'est-à-dire la nouvelle de la descente (sur la terre) de Notre-Seigneur Jésus-Christ; l'Évangile annonçant et montrant que celui qui, jusqu'alors, parlait par ses prophètes, est venu en chair, selon qu'il est écrit: « Moi, qui parlais, mé voici. » (*Ps. xxxix*, v. 8.)

« Expliquons brièvement ce que c'est que l'Évangile, ou ce que sont ces quatre, qui auparavant avaient été montrés par les prophètes (ou le prophète). Maintenant assignons à chacun aussi son nom d'après les indices (ou symboles). Le prophète Ézéchiël nous fait connaître en effet leur ressemblance: c'est une face d'homme et une face de lion à sa droite; une face de veau et une face d'aigle à sa gauche. Il n'est pas douteux que ces quatre figures ne soient les évangélistes.

« Mais voici les noms de ceux qui ont écrit les évangiles: MATTHIEU, MARC, LUC, JEAN. — « Le diacre dit: *Domini vobiscum*, et lit le commencement de l'Évangile selon Matthieu, jusqu'à *Ipse enim salvum facit (sic) populum suum a peccatis eorum* (chap. 1, vers. 1 à 22). Ensuite il ajoute: « Tenez-vous en silence, écoutant attentivement; » et le prêtre s'exprime en ces termes :

(Ici, dans le manuscrit de Gellone, est le saint Matthieu que nous avons fait graver, ou, si l'on veut, *l'Homme de saint Matthieu*, formant la première lettre des mots *Fili Karissimi*, qui vont suivre.)<sup>1</sup>

« Fils très-chers, pour ne point vous retenir trop longtemps, nous vous expose-

<sup>1</sup> L'évangéliste Jean n'ayant pu paraître à temps, page 85, avec le saint Matthieu croisé, l'omission regrettable vient d'être réparée. En même temps, au moyen d'un cliché, soigneusement revu par notre excellent graveur M. Alexandre Pous, on a répété cette dernière figure, afin de les donner à côté l'une de l'autre; car saint Jean prouve la réalité de saint Matthieu et nous sert de justification. — Un savant ecclésiastique, qui se livre à des recherches sur l'origine du bâton pastoral, nous a déjà demandé, à



rons quelle raison et quelle figure chacun en soi contient, et pourquoi Matthieu a la figure d'un homme, lui qui, au commencement de son Évangile, ne fait rien autre chose que raconter, dans l'ordre complet de sa génération, la nativité du Sauveur. Car il commence ainsi : *Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham*, etc. Vous voyez que ce n'est pas sans raison que la figure de l'homme lui est assignée, puisque c'est par les hommes qu'il comprend le commencement de la nativité. Et ce n'est pas sans raison, comme nous avons dit, que la personne de Matthieu est assignée à ce mystère.

« Le diacre dit : *Dominus vobiscum*, et il lit le commencement de l'Évangile selon Marc, jusqu'à *Tu es filius meus dilectus* (chap. 1, vers. 1 à 11). Le diacre ajoute de même : « Tenez-vous en silence, écoutant attentivement ; » et le prêtre poursuit en ces termes :

(Ici, se trouve l'initiale du mot *Marcus* : la tête du lion est placée sur le premier montant de la lettre.)

« Marc, évangéliste, portant la figure du lion de la solitude, commence en disant : « *Vox clamantes (sic) in deserto* : « *Parate viam* » (chap. 1, vers. 3) ; *sive quia regnat invictus* » (*L'Ecclesiastique*, chap. XVIII, vers. 1 ; voir l'*Italique* ou ancienne Vulgate). — Nous avons trouvé plusieurs exemples de ce lion, afin que ne soit pas vaine la parole : *Juda, filius meus, catulus leonis de germine mihi ascendisti* (*Genèse*, chap. XLIX, vers. 9) ; *recubans, dormivit ut leo* (*Les Nombres*, chap. XXIIV, vers. 9), et, *sicut catulus leonis, quis excitavit eum ?* (*Osée* (?) chap. V, vers. 14).

« Le diacre dit comme plus haut, et lit le commencement de l'évangile selon Luc, jusqu'à *Parare plebem perfectam* (chap. 1, vers. 1 à 18). Le diacre ajoute ensuite comme plus haut, et le prêtre poursuit en ces termes :

(Ici, l'initiale du mot *Lucas* est surmontée de la tête du veau (*vitulus*), et les quatre pieds de la victime symbolique forment la traverse de la lettre.)

« Luc, évangéliste, porte la figure d'un veau, à l'instar duquel notre Sauveur a été immolé : il traite, en effet, de l'Évangile du Christ. Or, il commence par l'histoire de Zacharie et d'Élisabeth, desquels est né Jean-Baptiste, dans leur extrême vieillesse ; et [conséquemment] Luc est assimilé au veau, par cette raison qu'il porte en lui deux cornes, qui sont l'image des deux Testaments, et qu'il contenait dans leur plénitude, et que naissants dans un état de fermeté encore tendre, les quatre Évangiles représentés par les quatre ongles de ses pieds : *Et idid (sic) Lucas vitulo comparatur q : (quia) duo cornua, duo Testamenta, et quatuor pedum ungulas, quatuor Evangelia, quasi tenera firmitate nascentia in se plenissime continebat.* » (Voyez, à l'*Errata*, les motifs de notre traduction.)

« Et le diacre dit comme plus haut, et lit le commencement de l'évangile selon Jean, jusqu'à *plenum gratiæ et veritatis* (chap. 1, vers 1 à 15). Puis le diacre ajoute comme plus haut, et le prêtre poursuit en ces termes :

(Ici, est le saint Jean à tête d'aigle, ou l'*Aigle de saint Jean*, placé à côté de notre saint Matthieu et qui forme la lettre J, ouvrant le mot *Johannes*.)

titre d'emprunt, des échelons de ces deux bois et de plusieurs crosses insérés dans le texte. Nul doute qu'il n'obtienne les épreuves qui lui sont nécessaires ; mais ne serait-il pas utile de mettre ainsi les planches et les autres gravures de nos bulletins à la disposition de toutes les sociétés archéologiques, sous la condition cependant de s'adresser au graveur du ministère. Il y aurait dans ce moyen double avantage : économie pour les correspondants et meilleure conservation des types.

« Jean a la ressemblance d'un aigle, parce qu'il s'est élevé très-haut, car il dit : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud (sic) Deum, et Deus erat Verbum; hoc erat in principio apud (sic) Deum.* Et David a dit de la personne du Christ : *Renovabitur sicut aquile juvenitus (sic) tua;* ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle (*Psaum. CII, vers. 5*), c'est-à-dire, de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui, en ressuscitant, est monté au ciel.

« En conséquence, dans toutes les fêtes de l'Église, faites des vœux et appliquez-vous à observer la loi chrétienne, afin qu'au jour venu de la vénérable Pâque vous méritiez, par l'eau du baptême, de recevoir une fidèle récompense de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui vit et règne dans les siècles des siècles. »

(286) P. 88. Chez les Latins, l'évêque dit maintenant au confirmé : « Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le signe du salut, au nom du Père, etc. » Les Grecs disent : « C'est ici le signe ou le seau du Saint-Esprit. » (*Dictionnaire de Théologie*, par l'abbé Bergier, in-8°, 1848, au mot *Confirmation.*)

Dans les premiers siècles de l'Église, où le baptême se conférait par immersion, l'âge adulte était choisi de préférence, puis on recevait incontinent la confirmation et même l'eucharistie; et lorsque l'usage, antique dans l'Église, mais exceptionnel, de baptiser les enfants peu après leur naissance, fut universellement reçu, on continua longtemps de leur administrer la confirmation, comme nous le montre la peinture de notre Sacramentaire. En Angleterre, au IX<sup>e</sup> siècle, ils recevaient en même temps l'eucharistie.

Le baptême général des enfants est représenté sur l'un des deux ivoires enchâssés dans la couverture du manuscrit où nous prenons le sacrement de confirmation. On y voit aussi le baptême de Jésus-Christ; saint Jean-Baptiste a, seul, la tête entourée d'un nimbe. Trois anges l'assistent, et le Jourdain personnifié fait, de son bras droit, remonter ses eaux jusqu'à la ceinture du Christ. Nous y avons trouvé la plus ancienne bénédiction connue du cierge pascal; mais nous n'entrons pas dans plus de détails sur les sujets de ces ivoires, décrits dans le *Trésor de glyptique*, à côté des ivoires servant de couverture à l'Évangélaire de Charles le Chauve (voy. page 660) et de la belle madone byzantine, publiée, de notre consentement, par notre ancien collègue M. Didron, en tête du prospectus de la *Société d'Arundel pour la propagation des monuments de l'art*<sup>1</sup>.

(287) P. 88. Bibliothèque impériale, manuscrits latins, supplément, n° 645, fol. 43 verso, au lieu des mots : et d'Éve, lisez : la Vierge et saint Jean. — Voici, page suivante, la gravure, qui n'était pas terminée au moment de l'impression.

Étudié dans son ensemble, ce petit chef-d'œuvre de composition (eu égard au siècle qui l'a produit) indique clairement l'âge du Sacramentaire et fournit une occasion rare de longues méditations aux antiquaires, aux ecclésiastiques, à tous les chrétiens. La couronne portée par la main céleste conserve quelque chose d'antique, qui rappelle les catacombes et accompagne très-bien les person-

<sup>1</sup> On lit aux pieds de la madone, en capitales très-imparfaites mêlées de cursive : +AΛΛΟΝΗC· ΜΑΡΤΥΡΟC·ΔΟΥΛΟC+ M. Didron et d'autres érudits traduisent par : ALLONES, SERVITEUR DU MARTYR. Sans discuter l'interprétation, nous donnerons celle-ci, qui nous paraît plus conforme au sens habituel et grammatical d'une formule constamment reproduite chez les Latins et chez les Grecs : ALLONIS, (FILS) DE MARTYR, SERVITEUR (DU CHRIST). Un savant professeur allemand torture les mots et traduit ainsi : ET CELUI-CI EST LE TÉMOIN DE LA VÉRITÉ!

nifications païennes du Soleil et de la Lune, ordinairement voilées en partie. La présence des anges et celle du Prince du monde (le démon) disent aussi que le ciel et la terre contemplant le mystère; mais le personnage assis peut également signifier l'empire romain : d'anciens ivoires autorisent cette opinion<sup>1</sup>.

Un fond bleuâtre, chargé de quelques nuages, entoure les figures et, suivant l'usage venu des Grecs, une ouverture, quelquefois ornée d'un filet comme les bords d'une boîte, laisse passer la main céleste. La lettre est formée par un



Mystère de la Rédemption (IX<sup>e</sup> siècle).

(Calqué sur l'original.)

double trait d'or : les feuilles de vigne et les branches, aussi d'or et bordées de rouge, se détachent sur un fond vert. C'est ainsi que sont encadrées la plupart des initiales de ce beau manuscrit et de plusieurs autres livres écrits à Metz vers cette époque. — Notre lettre O ouvre la collecte du Dimanche des Rameaux.

Quant à la couleur des vêtements, quoique nulle règle n'y soit suivie, l'auteur des *Couleurs symboliques dans l'Antiquité, le moyen âge et les temps modernes* (in-8<sup>o</sup>,

<sup>1</sup> Sur le prince du monde représenté sous la forme d'un vieillard, et sur le vieillard, prosopopée du monde, voir le *Notheri psalterium*, apud Schilter, *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, in-folio, Ulm, 1728, t. I, p. 51 et 52; et le *Ortus deliciarum*, de l'abbesse Herrat de Landsperg, ut supra, folio 256, col. I. — A la suite de la glose de Notker Labco sur le psaume XXIII (vers. 9 et 10), et de l'Interprétation, Schilter ajoute en note ces mots de saint Augustin : « Quid? et tu princeps potestatis aeris hujus miraris et quæris : Quis est iste rex gloriæ? » Les paroles de saint Augustin ont pu inspirer le calligraphe du IX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il a donné au prince du monde, assistant au mystère incompréhensible, l'attitude de l'étonnement, pour ne rien dire de plus : le globe, signe de son pouvoir terrestre, va bientôt s'échapper de ses mains. — Ce vieillard à barbe blanche, assis auprès de la croix, est peut-être aussi la personnification de l'Empire romain, comme la louve et les louveteaux placés au bas du crucifix en ivoire d'Agiltrude, donné par Gori dans son *Trésor des diptyques* (ut supra, t. III), et par Buonarruoti, à la suite des *Vetri antichi*. Le R. P. Cahier cite également l'ivoire italien d'Agiltrude (*Mélanges*, etc. ut supra, t. II, p. 67), exécuté au IX<sup>e</sup> siècle pour l'abbaye de Ramboua, et il en tire l'induction que la *déesse Rome* peut se reconnaître dans la figure d'une femme assise au-dessous des Crucifixions de Paris et de Bamberg, déjà mentionnés à la page 261. Quant au personnage barbu, que nous prenons pour le Prince du monde ou pour la personnification de l'empire romain (en nous autorisant, pourrions-nous ajouter, de l'induction précédente), le P. Cahier y

1837) ne verrait pas, sans le faire remarquer, que si le miniaturiste s'est avisé d'habiller ici de vert « emblème de l'espérance, » la Vierge Marie et les deux anges en adoration devant la main céleste, précisément comme à la *Trahison de Judas*, où Jésus-Christ porte également une tunique verte, du moins ce même miniaturiste, entraîné par la règle des oppositions, a donné un manteau vert au Prince du monde, et a été jusqu'à peindre de cette couleur le serpent enroulé au pied de la croix. La règle des oppositions a voulu encore (supposerait M. Frédéric Portal) que la tunique du susdit prince du monde fût rouge sombre « emblème de la cruauté, » comme le vêtement donné au Soleil, parce que telle est la couleur dominante dans la ceinture du Christ et le manteau de l'Église personnifiée!

(Comparer le *Crucifiement de Drogon* avec celui du xvi<sup>e</sup> siècle, donné plus loin à la note additionnelle (p. 470), et lire, dans le *Bulletin des comités historiques* de septembre et octobre 1850 (p. 238 et suiv.) notre réponse sommaire à la théorie paradoxale de M. Frédéric Portal, par rapport à la règle des combinaisons, « inséparable, dit-il (*ut supra*, page 32), de la règle des oppositions. »)

Négligeant la chimère d'un symbole hypothétique, contentons-nous de faire connaître les couleurs dominantes du manuscrit, à savoir : le vert d'eau, le pourpre plus ou moins foncé, et le bleu tendre, employé souvent en guise de blanc; le tout accompagné d'une grande profusion d'or pour les rinceaux, fleurons et entrelacs. Elles vont caractériser, dès le x<sup>e</sup> siècle, la peinture allemande, et seront inséparables jusqu'à la fin du moyen âge (voyez page 333); mais rien n'indique qu'on ait songé à l'une ou à l'autre d'entre elles afin de les appliquer, d'une manière constante, à tel ou tel personnage. Jésus-Christ, la Vierge, Satan et les apôtres portent indifféremment des tuniques et des manteaux semblables, et le contre-échange a lieu dès la page suivante. A la décollation de saint Paul, le juge (Néron??) et l'apôtre ont des vêtements de même couleur (tunique bleue ou blanche, manteau vert), comme saint André et l'un de ses bourreaux, à la scène de son martyre!

Cette peinture du *Crucifiement de Jésus-Christ*, l'une des plus intéressantes que nous ait léguées le ix<sup>e</sup> siècle, tout à fait en rapport avec les ivoires de l'époque, aussi précieuse à nos yeux que le beau crucifiement d'Adalbérou, *crucis Christi servus*<sup>1</sup>, a été gravée avec un soin particulier, après avoir été étudiée sur nos

voit « la Palestine, représentée par un vieillard à barbe blanche. » Et, à l'appui de son opinion, il rapporte que « dans la *Notitia dignitatum* de la Bibliothèque nationale, la Palestine seule, entre toutes les provinces, est représentée aussi par un personnage barbu. » Les autres motifs donnés par le très-savant Jésuite en faveur de cette explication admissible (??), mais qui fait double emploi, nous paraissent un peu hasardés (*Mélanges*, etc. p. 56 et 57).

Dans le même travail, intitulé : *Cinq plaques d'ivoire sculpté, représentant la mort de Jésus-Christ*, le P. Cahier fait remarquer avec raison (p. 40 et 41) que les tablettes ou plaques d'ivoire sculpté, prises en général comme ayant été primitivement enclâssées dans les couvertures des livres, pourraient, de même, avoir servi de chantoirs, *cantatoria*, notés sans doute sur le revers, et portés devant le diacre lorsqu'il montait à l'ambon; ou de bas-reliefs, en manière de diptyques et de triptyques qu'on mettait sur l'autel, au moment de la célébration des saints mystères : les développements dans lesquels entre l'auteur, à ce propos sont remplis d'intérêt et ne souffrent pas d'objections. Nous en dirions autant de tout ce loq et beau mémoire, si la date des monuments passés en revue était mieux assurée, parce qu'alors les conclusions seraient quelquefois différentes.

<sup>1</sup> Ces mots : ADALBERO CRUCIS XPI SERVUS (*sic*), gravés en creux au pied de la croix, en caractères presque invisibles, et mal lus jusqu'à ce jour, nous ont été fournis par M. Stengel, qui, le premier, les a

modèles *fac-simile* et vérifiée de nouveau sur le manuscrit même. Nous rappelons ici la fidélité habituelle de notre dessinateur, parce qu'au lieu de la résurrection ou du réveil d'Adam, un de nos collaborateurs avait cru reconnaître une *main*, symbole des âmes des justes, retenues dans les limbes et demandant leur délivrance. Le bois des *Mélanges d'archéologie* (t. II, p. 52) présente avec le nôtre quelques différences; mais nous sommes loin d'en faire un reproche aux savants et consciencieux auteurs de ce recueil. Pour comprendre les difficultés de la reproduction *fac-simile*, il faut en avoir fait une étude particulière et suivie: du vrai à l'à peu près, il y a un abîme de peine, de temps et d'argent<sup>1</sup>.

La topographie de l'Église se montre, dans ce manuscrit, de deux manières

relevés sur le monument. (Voy. à la note 197, p. 261.) Nous reviendrons ailleurs sur l'école de Metz, d'où proviennent nos plus beaux ivoires, parmi lesquels celui d'Adalbéron paraît occuper un des rangs les plus importants, et nous verrons alors si les dyptiques de Tutolo, à Saint-Gall (prétendues tablettes de Charlemagne), sont en effet d'un art aussi remarquable. — La date de la sculpture n'est pas le seul motif de notre doute, par rapport à Charlemagne.

<sup>1</sup> On ne saurait trop répéter, à la justification des éditeurs et des peintres en gouache, que, depuis les publications à bon marché et la nouvelle application des impressions en couleur, les idées sont généralement faussées sur la valeur vénale des œuvres d'art. Les uns et les autres, ne pouvant plus être vrais, puisque leur travail n'est plus rétribué, se bornent comme ils disent, à faire du commerce. Nous avons donc pu constater que l'expression *fac-simile* n'est plus comprise. Dans une dénonciation en forme, qui nous a été communiquée confidentiellement, pour avoir notre avis contradictoire sur une collection de portraits exécutés *fac-simile*, le prix de chaque portrait était estimé, en moyenne, dix à douze fois au-dessous de la somme modeste accordée réellement aux artistes. Restaient encore le bénéfice de l'éditeur commerçant, et cette masse de frais généraux que nul ne peut comprendre, s'il n'a pas été fabricant. Évidemment l'ignare dénonciateur n'avait aucune idée des premiers éléments de la question qu'il tranchait avec tant d'assurance; et il ne fut donné nulle suite à son accusation, dont le principal argument était qu'une impression en couleur était toujours suffisante et ne coûterait pas aussi cher.

Or voici ce que nous écrivions nous-même, à propos de l'étonnement qui saisissait un ministre, lorsqu'il songeait aux frais d'exécution des *Peintures et ornements des manuscrits*, surtout de nos cahiers de paléographie. Il est vrai que ces cahiers de l'*Introduction aux peintures* étaient estimés douze francs les huit planches, par un honnête appréciateur, assurant, dans son rapport, que donner 1 fr. 50 cent. par feuille, c'était grandement payer. « Il importe, disions-nous, de bien comprendre ce qu'on entend par *fac-simile*: rien n'est en effet plus commun que le mot, aujourd'hui fort à la mode; rien de si rare que la chose. Nous connaissons un ouvrage moderne, qui traite des fleurs. Chaque planche coûte, en moyenne, à l'exécuteur, vingt-cinq centimes ou quarante francs, selon qu'il la veut coloriée à l'aquarelle avec rehaussés en blanc, ou peinte à la gouache, sur un simple trait gravé. Cependant, malgré cette élévation de prix, de un à cent soixante, il ne s'agit ni d'exemplaires tous parçus, ni de copies exactes, puisqu'il est indifférent de présenter une fleur sous tel ou tel aspect; encore moins de l'exécution *fac-simile* des *Peintures et ornements des manuscrits*; car ce genre de travail double le prix des gouaches libres, les plus chères. . . . Il faut donc savoir que la valeur vénale de nos peintures, exécutées comme il vient d'être défini, est au prix demandé en librairie pour les estampes colorées, dans la proportion environ, non de un à cent soixante, comme pour des fleurs, mais de un à trois cents: en effet, entre une fleur et une figure, la distance est grande. Il ne suffit pas d'ailleurs de s'entourer d'artistes habiles, plus ou moins rétribués; chacun d'eux est tenu à un long apprentissage. Seulement la poursuite des mêmes teintes, planche par planche, présente de graves difficultés. Elle entraîne à des tâtonnements coûteux; amène de longs retards, une grande perte de temps et de couleurs, et le rejet de beaucoup de feuilles d'un papier qui revient, brut, à 250 francs la rame, non compris le papier de recouvrement, également du même prix. Tout cela oblige de joindre à l'entreprise une inspection spéciale et coûteuse, déjà nécessaire pour la peinture proprement dite et pour le contrôle, un par un, des détails archéologiques. Ces questions assez complexes, difficiles à débattre, et nouvelles quant à leur application dans les publications littéraires, ne peuvent être traitées avec fruit par rapport au prix de revient, que devant les peintres de portraits en miniature, seuls juges compétents de pareille matière. . . . Sans les planches d'écritures, au même prix que les peintures, déjà trop peu payées, l'entreprise ne peut se continuer; il vaudrait mieux l'abandonner. . . . » (A la suite d'une enquête contradictoire, l'entreprise fut continuée, coadjuvée aux deux tiers de son achèvement, et, sans la révolution de 1848, elle eût été poursuivie jusqu'au bout.)

différentes. Ici, comme plus tard, l'Église élève sa bannière et reçoit dans un calice le sang de la rédemption : on a vu, page 16, que la bannière de la synagogue est représentée rompue et renversée. Ailleurs (*Nativité de saint Jean l'Évangéliste*, fol. 29 verso), de sa main droite, elle porte une palme, symbole de la béatitude et des dons éternels, et, de la gauche, un chandelier à trois pieds avec cierge allumé, symbole des lumières de la doctrine évangélique. Cette image se voit deux fois sur un E initial, et on lit à côté : « Ecclesiam tuam, Domine, benignus illustra; ut beati Johannis Evangelistæ illuminata doctrinis, ad dona perveniat sempiterna. Per Dominum, etc. » — « Seigneur, dans ta bonté, éclaire ton Église, afin qu'illuminée par les doctrines de saint Jean l'Évangéliste, elle parvienne aux dons éternels. »

Sans avoir l'importance du *crucifiement*, d'autres compositions dignes d'un grand intérêt sont également renfermées dans le Sacramentaire de Drogon. Ayant déjà publié la plupart des initiales peintes de ce volume, nous nous bornerons à signaler celles qui se rapportent plus particulièrement aux études archéologiques. Nous commencerons par les trois Personnes divines et la Sainte-Trinité.

Le *Père* et le *Fils* se trouvent réunis à la mort de saint Étienne (fol. 27). Selon les *Actes des Apôtres* (chap. vii, vers. 55), le saint dit en mourant : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme, qui est debout à la droite de Dieu. » La droite de Dieu, c'est-à-dire, Dieu le Père, est indiquée par une main d'or adorée par trois anges : de deux doigts seulement, jaillissent des rayons dirigés vers le protomartyr. Il faut voir ici le symbole de *Dieu le Père*, car Jésus-Christ tenant sa croix est montré, en même temps, à côté de la main symbolique; il porte le livre des Évangiles. La figure de Dieu le Père se rencontre avant l'époque où fut peint le manuscrit de Drogon; mais elle est encore fort rare. Tout à l'heure, au *crucifiement*, nous avons vu Dieu le Père, également figuré par une main céleste<sup>1</sup>. — Cette scène du martyre de saint Étienne se passe hors de la ville de Jérusalem (*ibid.* vers. 57); le mur d'enceinte est garni de tours, et l'on aperçoit un petit édifice, le temple ou le lieu du conseil (*ibid.* chap. vi, vers. 12).

L'*agneau de Dieu* (Jésus-Christ), est placé sur un monticule (fol. 14, verso); une seule source coule sous ses pieds, au lieu des quatre sources ou fleuves qu'on voit sur les monuments plus anciens.

La *colombe*, symbole du Saint-Esprit, se montre plusieurs fois. Elle inspire directement saint Jean l'Évangéliste (fol. 29 v<sup>o</sup>), en s'approchant de son oreille, comme aux peintures habituelles du pape saint Grégoire le Grand. (On a vu, p. 139, la colombe de saint Grégoire autrement représentée, et la colombe inspirant saint Jean peut faire songer à l'*aigle*, attribut ou compagnon de l'évangéliste. Ceci soit dit pour les peintures grossières où le caractère des deux oiseaux est méconnu.) Nous revenons sur saint Jean à la page 468.

<sup>1</sup> La main, symbole ordinaire de Dieu le Père, est aussi le symbole de Jésus-Christ et son symbole à l'Ascension. « La main du Seigneur était avec moi, » dit le prophète Ézéchiel (chap. iii, vers. 14). Commentant le passage, saint Grégoire le Grand (*Sur Ézéchiel*, liv. I, homélie xi) indique que la main, dans le langage sacré, signifie quelquefois le Fils unique, toutes choses ayant été faites par lui (saint Jean, chap. 1, vers. 3); et le Père tout-puissant parle de l'Ascension du Fils lorsqu'il dit, par Moïse : « Je lèverai la main au ciel, et je dirai : Aussi vrai que je vis éternellement, etc. » (*Le Deutéronome*, chap. xxxii, vers. 40.) (*Œuvres complètes de saint Grégoire le Grand*, édition bénédictine, in-folio, Paris, 1705, t. 1, col. 1280 E).

Quant à la *Sainte Trinité*, elle est exprimée de la manière suivante, à la Descente du Saint-Esprit (fol. 78) : une main d'or (le Père) sort des nuées; la colombe (le Saint-Esprit) est allongée sur la main céleste, et, de son bec, s'échappent les rayons qui vont inonder les apôtres (*Actes*, chap. II, vers. 3)<sup>1</sup>. A côté, le Fils, vu à mi-corps et portant sa croix, allonge le bras droit, touche la main céleste et se lie aux deux figures symboliques. Une seconde main d'or, sortie des nuages, tient un rôle à banderoles, qu'elle laisse flotter au-dessus des apôtres : peut-être faut-il reconnaître le don des langues dans ce rôle ou *volumen* (*ibid.* vers. 4). Cette seconde main peut s'appliquer à volonté au Père ou au Fils, selon les paroles de saint Jean. (Voy. la note précédente, et, page 203, le paragraphe commençant par ces mots : *La substitution fréquente du Fils au Père*, etc.)

A la naissance de Jésus-Christ (fol. 24 verso), la Vierge paraît souffrante; près d'elle, une femme semble émue de compassion; Joseph, le père nourricier, a déjà l'air méditatif, qu'il gardera durant tout le moyen âge. Il est assis au pied du lit, la tête reposée sur sa main droite, et accoudé sur le genou, tandis que la gauche s'appuie sur l'autre genou. Jésus, à part, dans un compartiment de la lettre, est abandonné au souffle réchauffant de l'âne et du bœuf; un autre compartiment le montre dans une cuve, livré aux soins de deux femmes. Des étoiles d'or (par allusion peut-être à l'étoile des *Mages* ou plutôt à la nuit qui vit naître le Sauveur), remplissent les espaces vacants dans le corps de la lettre. Trois bergers, munis de grands bâtons, occupent le milieu du champ : point d'anges chantant le *gloria in excelsis*; ni chiens, ni montons. Point de croix au nimbe rouge du Dieu-Enfant<sup>2</sup>; point de nimbes aux têtes de la Vierge et de Joseph.

Ajoutons tout de suite que la position assez caractéristique du père nourricier, telle que nous venons de la décrire, lui est conservée au fol. 32. Là il est imberbe et un nimbe lui est accordé, ce qui ne se rencontre pas toujours dans les siècles suivants : on sait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, seulement, une église, celle des carmes de la rue de Vaugirard, fut élevée à Paris sous son invocation. — C'est à l'octave de la Nativité que se voit cette deuxième figure de saint Joseph, vis-à-vis et loin de la Vierge; celle-ci, posée en manière de *Madone*, occupe seule l'intérieur d'un D initial. Elle contemple respectueusement le Fils, qu'elle présente à l'adoration, le tenant assis, pour ainsi dire, *dans ses mains*, plutôt que sur son giron. Derrière Marie, le montaut de la lettre reçoit deux servantes empressées de servir la mère

<sup>1</sup> Aujourd'hui l'oxydation du minium relevé d'argent fait paraître noire la langue de feu placée au-dessus de chaque apôtre, et c'est ainsi qu'elle est reproduite sur notre planche des *Peintures et ornements des manuscrits*. On s'était proposé, par exception, de montrer un exemple de l'état actuel de la plupart des anciens manuscrits; mais habituellement le minium et l'argent sont rétablis dans leur pureté; et, pour éviter l'oxydation future, l'emploi du platine a été partout substitué à celui de l'argent.

<sup>2</sup> Ainsi le nomme Étienne Ant. Morcellus dans le calendrier romain moderne tiré de Gruter (*De stylo inscriptionum latinaram*, Patavii, 1820, vol. I, p. 68), et reproduit en entier au volume IV, p. 32 : ses explications peuvent avoir de l'intérêt.

\* K. Jan. F. DEO PUERO, quod hoc die salutem generis humani sanguine suo dedicavit. — Solemnia ad templ. Farnes. — Virgines dotantur ad Minerv.

VIII. Id. F. DEO PUERO, quod hoc die a tribus sapientibus adoratus est, aqua rita piata populo dicitur. — In Capitol. pompa ducitur. — Eodem die, ædes Corsin. in Later. dedicata est. \*

Au volume II, p. 151, Morcellus fait connaître les papes qui ont contribué à l'augmentation de la Bibliothèque Vaticane.

et l'enfant : l'une porte le linge, l'autre l'aiguère et le bassin. Nous remarquons qu'à la peinture des Mages (fol. 34 verso), la Vierge et l'enfant Jésus sont montrés de la même manière, caractère particulier de la Madone antique, toujours observé chez les Grecs.

Dans le sujet de la présentation de Jésus au temple (fol. 38), la Vierge se tient du côté droit de l'autel (gauche du spectateur). Les mains *nues*, elle avance son fils vers le prêtre, qui le reçoit les mains *couvertes*. Joseph, barbu, ayant un nimbe, marche après la mère; puis, vient la servante, qui porte deux tourterelles ou deux petits de colombes (*Saint Luc*, chap. II, vers 24). Cette servante a une coiffure curieuse qui se retrouve au fol. 32. — Le temple et ses constructions supérieures font connaître la forme des édifices religieux du 1<sup>x</sup> siècle; l'autel est supporté par des colonnes comme au *ciborium* du fol. 87 verso, où la construction est répétée avec assez de variété. A cette dernière miniature, le prêtre célèbre la messe, et le *ciborium* est accompagné des voiles et des *cancelli* qui séparent le peuple du sanctuaire. Le moment est celui de la consécration du vin.

Le démon de la Tentation dans le désert (fol. 41) est habillé en mendiant, les jambes nues; il porte un long bâton. Au contraire, les démons chassés du corps des *possédés* (fol. 91), véritables *esprits des ténèbres*, sont représentés sous la forme de petits enfants noirs, ailés et nus, semblables, moins les ailes et la couleur, aux âmes qui sortent de la bouche de la Vierge, des justes et des saints au moment de leur mort. Les âmes des méchants célèbres, comme Hérode, Néron, le mauvais riche, etc. paraissent de même sous la figure de petits enfants noirs; mais la règle n'est pas absolue.

Zachée, à l'Entrée à Jérusalem (fol. 43), se fait remarquer par son absence. — La table de la Cène (fol. 44 verso) est ronde et sans nappe; ses pieds sont d'or, contournés à l'antique, à têtes et griffes de lions. — A la Résurrection de Jésus-Christ (fol. 58), on signalera le monument, les soldats, leur armure, le costume conventionnel des saintes femmes et l'ange portant la haste de messenger. Le tombeau est à deux étages : dans la partie supérieure, deux anges sont assis sur la pierre qui ferme le sépulcre. En dessous, un seul ange, assis sur la pierre renversée, parle aux saintes femmes et les bénit. Peut-être faut-il voir ici, au lieu de la Bénédiction, le geste antique propre à l'orateur.

Saint André (fol. 98 verso), barbe et cheveux blancs, est crucifié nu, sauf une ceinture blanche : ni cordes, ni clous ne servent à l'attacher. Sa croix, qui paraît deux fois, ressemble aux croix de Jésus-Christ et de saint Pierre (fol. 86); la forme en X, dite *croix de saint André* ou de *Bourgogne*, n'apparaissant guère, sur les monuments, avant le XIV<sup>e</sup> siècle, comme il a été dit page 304.

Aux martyres de saint Pierre et de saint Paul (fol. 86), le premier n'a pas la tonsure traditionnelle et le second est imberbe. Le personnage qui préside à l'exécution, le juge, ou Néron peut-être, est accompagné d'un écuyer dont le bouclier est armé d'une pointe, comme ceux des soldats gardiens du tombeau de Jésus-Christ (fol. 58). — Saint Pierre, également nu, avec ceinture, est cloué à la croix. — Enfin saint Laurent (fol. 89), nu, avec ceinture, est martyrisé sur un gril de fer, suspendu par quatre chaînes au-dessus des flammes, qu'on attise : l'église bâtie par le saint et les pauvres qu'il nourrit occupent la partie supérieure



de l'initiale. Cette représentation du martyr de saint Laurent est probablement l'une des plus anciennes parmi celles arrivées jusqu'à nous.

Encore un mot d'une seconde grande initiale (fol. 14 verso), où se trouve la célébration de la messe, sujet des plus rares au IX<sup>e</sup> siècle. Cette initiale, qui tient toute la page, est jetée au beau milieu du texte de la préface (*Vere dignum*, etc.); et les peintures dont nous allons parler reposent sur l'extrémité supérieure des jambages du V.

Le prêtre debout, les mains ouvertes dans l'attitude de la prière, a devant lui un calice et le pain surmontés d'un petit dais; l'autel est entouré de draperies. Ce prêtre, ou plutôt cet évêque, si l'on en juge par sa mitre ou calotte d'or, a une chasuble aussi de drap d'or, accompagnée d'un pallium (??) blanc, sans croix. La scène se passe dans un petit édifice (église) surmonté d'un clocher à deux étages. En regard, un second oratoire, surmonté d'une croix, renferme une éminence (la montagne symbolique) d'où s'échappe une source et sur laquelle, faisant face au célébrant, se tient debout un agneau d'or; un nimbe croisé entoure sa tête. Chacun de ces deux petits édifices est orné de fleurons et de rinceaux, et accompagné d'un nœud ou entrelacs mystique.

De grandes lettres, exécutées avec un luxe rare d'ornements et une grande profusion d'or, occupent toute la page. La plus riche et la plus importante (fol. 15 verso) est le T initial des mots *Te igitur*, au canon de la messe sommairement décrit ci-dessus, p. 389; et les plus remarquables, comme ajustement et beauté de peinture, contiennent la Nativité (fol. 24 verso), les saintes Femmes au tombeau (fol. 58), l'Ascension (fol. 67) et la Descente du Saint-Esprit (fol. 78).

Dans cette belle peinture de l'Ascension, Jésus-Christ ne s'élève pas au ciel; il porte sa croix et gravit une montagne escarpée, sur laquelle se retrouvera, plus tard, l'empreinte de son pied: la vierge Marie et les douze apôtres se tiennent en contemplation au bas de la montagne. Arrivé au sommet, Jésus-Christ tend la main au Père, dont le bras seul apparaît hors des nuages et vient en aide au Fils. Le bras de Dieu le Père, sortant d'un manteau (??) pourpre, est couvert par la manche de sa tunique. Deux hommes (anges) vêtus de blanc volent au-dessus des apôtres et leur adressent les paroles suivantes: — « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu monter. » (*Actes des Apôtres*, chap. 1, vers. 10 et 11; *Bible de Th. Desoer*.)

Parmi les petites initiales fleuronées (zoomorphes, ornithomorphes, ophiomorphes), plus ou moins ornées, du Sacramentaire de Drogon, nous appelons l'attention sur ces V et ces D reliés ensemble par un montant commun. Toujours accompagnés d'une abréviation, en manière de traverse, placée au milieu de la lettre, et qui constitue une croix grecque; ils tiennent lieu des mots *Vere dignum* et paraissent par conséquent à l'entrée des préfaces de la messe, inscrites souvent elles-mêmes au milieu de portiques d'une grande richesse: nous en avons publié une quinzaine sur la planche où nous donnons un alphabet presque complet des petites initiales.

On peut induire de leur nombre considérable, et du luxe apporté à leur exécution, que l'usage de cette abréviation symbolique était déjà ancien; cepen-

dant nous ne l'avons pas rencontrée sur des manuscrits antérieurs au VIII<sup>e</sup> siècle. Généralement ces *Vere dignum* sont ornés de riches fleurons et terminés par des têtes de serpents, d'oiseaux et d'autres animaux, tels que bœuf, lion ou chien, cheval, chameau, etc. L'un de ceux que nous avons donnés est, en outre, accompagné d'une colombe posée sur la partie supérieure de la double initiale, et, selon notre opinion, au lieu d'être le symbole du Saint-Esprit, elle indiquerait ici le simple fidèle; mais, pour avoir une opinion définitive, il faudrait savoir à quelle fête se rapporte la préface en question. On a pu remarquer, page 417, la mention d'un *Vere dignum* du VIII<sup>e</sup> siècle, composé d'une sirène-poisson, et dont la croix, ou traverse d'abréviation, est formée par un poisson, symbole du baptême ou plutôt du chrétien baptisé.

Des quatre évangélistes et de leurs compagnons mystérieux inspirant l'écrivain sacré, nos extraits ne nous rappellent en ce moment que la représentation du saint Jean (fol. 29 verso), déjà mentionnée au commencement de cette note, à l'occasion de la prosopopée de l'Église. Il est assis, écrivant, dans la partie inférieure d'un grand E: l'aigle, la tête entourée d'un nimbe, les ailes demi-étendues, perche sur la traverse, et les deux figures de l'Église occupent deux médaillons qui terminent, en haut et en bas, le montant de l'initiale. Rien de plus élégant, de plus riche que cette petite composition fort intéressante, en la considérant seulement sous le point de vue archéologique.

A ce propos, nous ne pouvons négliger de dire que les symboles des évangélistes ou animaux mystérieux de l'Apocalypse ont été réunis aux extrémités d'un grand V (fol. 10 verso), initiale mystique de l'un de ces *Vere dignum* dont nous venons de parler. La tête du lion et celle du veau terminent la lettre: l'aigle vole à côté du lion; l'homme ailé (l'ange) se tient auprès du veau; et comme l'aigle et l'homme occupent les places extérieures en dehors de la lettre (les quatre symboles d'ailleurs étant sur la même ligne), il résulte que l'aigle a le premier rang, le lion vient ensuite, puis le veau, et enfin l'homme. (Voyez pages 216 et 217.)

Plus loin (fol. 15), dans un cadre fort riche, le séraphin à six ailes décrit par Isaïe (chap. vi, vers. 2 à 4), occupe toute la page et se trouve ainsi placé au beau milieu du *Sanctus*, écrit en capitales rustiques d'or. Il est vêtu de blanc, avec ceinture verte; mais la description qu'en donne le prophète, et que nous allons faire connaître, n'a pas été suivie: «L'année de la mort du roi Ozias, dit Isaïe, je vis le Seigneur assis sur un trône sublime et élevé, et le bas de ses vêtements remplissait le temple. — Les séraphins étaient autour du trône; ils avaient chacun six ailes, deux dont ils voilaient leur face, deux dont ils voilaient leurs pieds, et deux autres dont ils se tenaient prêts à voler (*et duabus volabant*, dit la Vulgate). — Ils se criaient l'un à l'autre (*et clamabant alter ad alterum*), et ils disaient: «SAINT, SAINT, SAINT EST LE SEIGNEUR, le Dieu DES ARMÉES, LA TERRE EST TOUTE «REMPLIE DE SA GLOIRE, etc.» (Bible de Th. Desoer.)

Le séraphin de notre Sacramentaire tient deux de ses ailes derrière sa tête et ne voile point sa face; deux autres ailes croisées sur lui laissent voir ses pieds nus; les deux dernières sont étendues devant ses bras; il vole ou se tient prêt à voler. Ces six ailes sont d'or et couvertes d'yeux. Ses mains sont ouvertes, les bras, demi-tendus, dans la position antique de l'adorant; de sorte qu'on ne prendra

pas ici la réunion des quatre symboles comme l'image et l'expression de la Divinité elle-même.

Mais ce qui donne au séraphin un caractère tout particulier, en rapport avec le V initial que nous venons de citer, c'est qu'il est comme formé par la réunion en un seul corps des quatre animaux mystérieux, symbole constant des évangélistes, et que l'on donne quelquefois aux quatre grands prophètes. La tête de l'aigle surmonte son front, celle du lion apparaît sous son oreille droite, et la tête de veau sous la gauche. Pour s'unir plus étroitement à notre figure, les serres de l'aigle saisissent les deux épaules; une des pattes du lion pose aussi sur l'épaule droite, et la gauche reçoit le pied du bœuf. Enfin, à côté et en arrière de ses pieds nus, se montrent l'extrémité de la griffe du lion et le pied fourchu du bœuf.

Ces trois têtes incorporées à la première sont entièrement d'or, tandis que la face du séraphin est de carnation, comme ses mains et ses pieds; comme les trois animaux eux-mêmes, qui, sauf la tête, semblent représentés au naturel.

Évidemment le peintre a voulu réunir, en partie, les visions d'Ézéchiel et de saint Jean l'évangéliste à celle d'Isaïe. « Au milieu de ce feu, dit Ézéchiel, paraissait la ressemblance de quatre animaux, qui étaient de cette sorte : leur corps avait la forme humaine. — Mais chacun d'eux avait quatre faces et quatre ailes. — Pour ce qui est de la figure de leurs faces, ils avaient tous quatre une face d'homme; tous quatre, à droite, une face de lion; tous quatre, à gauche, une face de bœuf; et tous quatre une face d'aigle. — Ces animaux paraissaient, à les voir, comme des charbons de feu brûlants et comme des lampes ardentes, etc. » (Chap. 1, vers. 5, 6, 10 et 13.) — (« Pour ce qui est de la forme qui y paraissait, traduit le père de Carrières, ils avaient tous quatre une face d'homme *par-devant*; tous quatre, à droite, une face de lion; tous quatre, à gauche, une face de bœuf; et tous quatre, *derrière* ou *au-dessus*, une face d'aigle. » Verset 10.)

On lit dans l'Apocalypse : « Devant le trône, il y avait (comme) une mer qui ressemblait au verre et au cristal; et, au milieu *du bas* du trône et à l'entour, il y avait quatre animaux, *tout* pleins d'yeux devant et derrière. — Le premier animal ressemblait à un lion, le second était semblable à un veau, le troisième avait le visage comme celui d'un homme, et le quatrième était semblable à un aigle qui vole. — Ces quatre animaux avaient chacun six ailes à l'entour; au dedans, ils étaient pleins d'yeux, et ils ne cessaient, jour et nuit, de dire : « SAINT SAINT, SAINT *est* LE SEIGNEUR DIEU TOUT-PUISSANT (*Deus sabaoth*), QUI ÉTAIT, ET QUI EST, ET QUI DOIT VENIR (chap. iv, vers. 6, 7 et 8). » — (Et selon le père de Carrières : « Ces quatre animaux avaient chacun six ailes; ils étaient pleins d'yeux à l'entour et au dedans, et ils ne cessaient, etc. » Verset 8.)

Sur notre peinture, l'aigle figure au-dessus de la tête du séraphin; il ne pouvait être placé par derrière, puisqu'il n'aurait pas été vu. — Dans tout autre sujet, la pose de l'aigle recevrait une explication différente, tirée du caractère particulier de l'évangéliste. On peut voir, aux *Peintures et ornements des manuscrits*, la planche que nous avons donnée, d'après la Bible de Charles le Chauve, sous le titre de *Révélation des mystères de la Loi*; l'aigle est placé, avec intention, au-dessus de la tête de Moïse.

Il nous reste à faire connaître le texte du Sacramentaire : « SANCTUS, SANCTUS, SANCTUS, DOMINUS DEUS SABAOTH. PLENI SUNT COELI ET TERRA GLORIA TUA; OSANNA

IN EXCELSIS! BENEDICTUS QUI VENIT IN NOMINE DOMINI; OSANNA IN EXCELSIS!» Ce sont les paroles qui précèdent le canon de la messe, répétées textuellement aujourd'hui comme sous l'épiscopat de Drogon; telles qu'elles avaient été rédigées longtemps avant ce fils de Charlemagne!

Déjà connues par notre gravure de la confirmation (page 87), les *crosses* se montrent encore deux autres fois; mais ici (fol. 91) en or et non de bois. Elles accompagnent les apôtres lorsqu'ils confèrent les sacrements, guérissent les malades et chassent les démons. Une de ces crosses est beaucoup plus grande que le personnage, et nous remarquons aussi, là et ailleurs (fol. 46 verso), que les apôtres ou les évêques ont un pallium qui descend derrière le dos, comme chez les Grecs et dans certaines peintures latines plus anciennes.

(Les gravures de ces petits sujets renfermant des *crosses* ne sont peint terminées : on comprend les regrets que nous éprouvons de ne pouvoir fournir ici deux nouveaux exemples du bâton pastoral au IX<sup>e</sup> siècle.)

On n'en finirait pas si l'on voulait raconter tout ce que contient ce volume extraordinaire, et entrer, par exemple, dans le détail des usages ecclésiastiques et civils qu'on y peut recueillir. Même sous le rapport du costume, des meubles et ustensiles, des couronnes, des sceptres, etc. il y aurait beaucoup à dire, quoique la matière soit moins abondante que dans tel ou tel autre manuscrit de même date. La punition du prêtre Zacharie, père de saint Jean-Baptiste (fol. 83); la naissance du saint précurseur (fol. 84), l'arrivée des Mages (fol. 34 verso), la présentation au Temple (fol. 38), le massacre des Innocents (fol. 31), la tentation dans le désert (fol. 41), la cène et la trahison de Judas (fol. 44 verso), l'incrédulité de Thomas (fol. 66), etc. etc. tous ces sujets, et ceux déjà nommés, permettent d'ouvrir une suite de chapitres du plus haut intérêt et présentent un vaste champ aux études archéologiques.

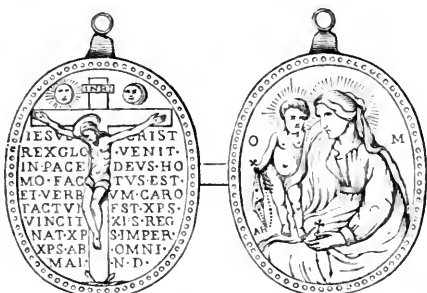
Pour notre compte, nous ne devons plus songer à poursuivre ces recherches, puisque notre grande entreprise a été renversé en 1848. Mais, restant fidèle à notre passé, nous continuerons de mettre nos modèles et nos travaux de tous genres à la disposition gratuite des antiquaires ecclésiastiques ou laïques, principalement de ceux qui, faisant marcher de front l'histoire de l'art et de la liturgie, entreprendraient de publier avec moins de luxe, par le moyen de la gravure ou de l'impression en couleurs, les trésors que renferme le *Sacramentaire de Drogon*.

(Il est question de ce manuscrit dans le *Trésor de glyptique* et dans les *Annales archéologiques*, t. III, p. 360; consulter également l'ouvrage de M. le docteur Wagen, t. III, p. 255, et l'*Iconographie de Dieu*, par M. Didron, p. 252.)

*Note additionnelle.* En regard du Christ carlovingien de Drogon, accompagné, selon l'usage ordinaire à cette époque, des prosopées du Soleil et de la Lune, nous produisons un autre Christ d'origine italienne, qu'on sait, par preuve négative, être daté du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui nous montre ces mêmes figures symboliques, employées dans la même acception, dépouillées maintenant de leurs traits accessoires, mais caractéristiques. Ce rapprochement de représentations identiques sur ce point, quoique séparées par sept cents ans de distance, sert, en même temps, à montrer la dégénération successive, en Occident, des types traditionnels. Pour ce qui touche particulièrement nos deux astres, après le moyen âge on les verra rarement aux côtés de la croix, et quant à l'ancienne

prosopopée, les Latins l'ont tout à fait abandonnée. Chez les Grecs, au contraire, dans les scènes compliquées du crucifiement, les symboles du *Jour* et de la *Nuit* se voient encore. Je visage et continuent de verser des pleurs à la mort du Sauveur. On peut consulter à cet égard nos calques des peintures grecques et les grands travaux de M. Piper, professeur à l'Université de Berlin. Ce savant archéologue a mentionné, avec un soin minutieux, dans sa *Mythologie chrétienne*, tous les *soleils* et toutes les *lunes* des monuments qu'il a connus où se trouve le crucifiement de Jésus-Christ.

Nous arrêtons là nos observations, qui intéressent cependant le bâton pastoral, par rapport aux volutes *historiées*. Plus tard, notre *Histoire du crucifix* rappellera l'inclinaison successive de la tête et du corps de Jésus-Christ, le nimbe, la ceinture, etc. Ces détails, précieux aux yeux de l'antiquaire, seront l'objet de réflexions particulières, parce qu'ils aident à trouver la date et le pays des monuments de l'art. (Voyez le *Christ mort* de la page 382.)



Médaille du vénérable Geronimo.

(Grandeur de l'original.)

Afin de reconnaître ici une œuvre italienne de l'époque indiquée, il n'est pas nécessaire de faire remarquer la circonstance des chapelets aux mains de la madone et de l'Enfant-Jésus. La pose du Christ, l'agencement des figures et l'ajustement des draperies décident la question. Du reste, peu importe, en ce moment la patrie de la médaille et les observations archéologiques que suggère un sujet frappé sous tant de modules différents et répandu par millions dans l'univers entier. Un vif intérêt, d'un ordre plus élevé, s'attachera désormais à ce petit morceau de cuivre, si l'on songe qu'il a été trouvé parmi les ossements d'un pauvre soldat chrétien, mort pour la foi vers le milieu du *xvi<sup>e</sup>* siècle. — On sait déjà qu'il s'agit du vénérable Jérôme d'Alger, dit *Geronimo* ou *le martyr d'Alger*, Arabe d'origine, enseveli vivant le 18 septembre 1569, par les ordres du dey, dans le mur du fort des Vingt-Quatre-Heures. Ses restes furent découverts le 27 décembre 1853, à la suite des indications prises dans le *bénédictin* don Diego de Haedo, historien espagnol, contemporain de Geronimo, et fournies par M. Berbrugger, conservateur du musée et de la bibliothèque d'Alger<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Note additionnelle. « Lors qu'il y a peu de temps encore on entra à Alger par la porte Bab-el-Oued, il

Nous n'avons plus sous la main les écrits qui parurent à cette occasion ; mais un récit véridique du *martyre*, de la *découverte* et de la *reconnaissance authentique*, se trouve dans les œuvres récemment publiées de monseigneur l'évêque d'Alger<sup>1</sup>, et avait été déjà inséré, en 1854, dans les *Annales de la Propagation de la foi*. Un de nos chers et honorables amis, M. le comte de Boislecomte, ancien ambassadeur, puissant par son esprit d'investigation dans tous les postes occupés par lui, à Constantinople, à la Haye, etc. vient de donner, de l'écrivain espagnol, une traduction littérale, recueillie dans les œuvres précitées, et qui dispense de recourir à tout autre document ; mais la tradition est corroborée, dit M<sup>gr</sup> l'évêque d'Alger, par la découverte récente de plusieurs historiens, confirmant le récit fait par Haëdo de ce glorieux supplice.

Haëdo raconte que, vers 1538, un Maure, presque enfant, fut pris dans une excursion (*cavalcada*, *razzia*) de la garnison d'Oran, et qu'après peu d'années, à la suite d'une peste qui obligea la population d'aller vivre sous la tente, le petit Géronimo (tel fut son nom au baptême), étant alors âgé de huit ans, fut enlevé et rendu à ses parents, où il reprit la loi et les coutumes de ses compatriotes. A l'âge de vingt-cinq ans, il revint de lui-même chez son ancien maître, le licencié Juan Caro, alors vicaire général d'Oran, adopta librement la religion chrétienne, se maria avec une jeune esclave chrétienne, de nation maure, et entra, comme cavalier, au service militaire sous les ordres du général don Martin de Cordova, marquis de Cortez, gouverneur général de la ville et de ses forces.

Dix ans plus tard (mai 1569), blessé grièvement d'un coup de flèche dans le bras, il tomba, avec huit de ses compagnons, au pouvoir des Maures et fut conduit à Alger. « Comme il est d'usage, dit Haëdo, que les rois d'Alger y prennent, pour eux, deux sur dix des chrétiens qu'on amène captifs, Géronimo et un autre échurent en partage au roi, qui était Euldj-Aly, renégat calabrais, aujourd'hui général de mer du Grand-Turc. »

On sut bientôt que le nouvel esclave du pacha était Maure de nation, comment et pourquoi il revenait chrétien, et l'on essaya vainement de le ramener à l'isla-

arrivait quelquefois que l'on vit un vieil Espagnol se découvrir ; et, quand on lui en demandait la cause : « C'est, répondait-il, qu'un saint espagnol a été muré dans le rempart. » Il ne fallait pas lui en demander davantage ; il répondait, « On me l'a dit ainsi, » et il continuait son chemin. Une tradition avait conservé la mémoire du fait, et en avait laissé périr les détails ; et le souvenir eût fini par s'en effacer complètement, si, en 1847, M. Berbrugger, conservateur de la Bibliothèque impériale à Alger, n'eût réveillé l'attention publique en retrouvant et imprimant le récit qu'un historien espagnol, don Diego de Haëdo, fait de la mort d'un Arabe que le pacha Euldj-Aly avait fait enterrer vivant dans le fort qui défendait ce côté de la place. » (*Géronimo et la commission mixte d'Alger, le 10 février 1854*, relation manuscrite, par M. le comte de Boislecomte, ancien ambassadeur, l'un des membres de la commission mixte d'examen du corps trouvé dans le fort des Vingt-Quatre-Henres, à Alger, le 27 décembre 1853, et président de la sous-commission instituée pour examiner le degré de confiance que mérite l'historien espagnol Haëdo et l'exactitude de la traduction remise au conseil.)

<sup>1</sup> *Lettre à MM. les présidents des conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris, sur la cause du vénérable Géronimo*, datée d'Alger le 6 juin 1854, dans le recueil des Œuvres de M<sup>gr</sup> Louis-Antoine-Augustin Pavy, évêque d'Alger, comte Romain, assistant au trône pontifical, etc. in-8°, Paris, 1858, tome II, pages 114 à 142. — Lire, page 77, le *Mandement et Ordonnance sur le culte des nouvelles reliques*, et page 90, la *Lettre pastorale et mandement sur l'introduction de la cause de Géronimo*, qui se trouve ainsi déclaré vénérable par le seul fait de l'introduction de la Commission pour la cause de béatification et de canonisation. Le décret de S. S. Pie IX, en date du 30 mars 1854, suit cette dernière pièce.

misine<sup>1</sup>. C'était au moment où l'on édifiait un bastion ou forteresse hors de la porte Bab-el-Oued. Dénoncé comme apostat par les ulémas, il fut conduit par trois ou quatre chaouchs devant le féroce Euldj-Aly, qui l'attendait au milieu de ses constructions; et celui-ci l'interpellant: « *Bre juppe* (ce qui, en turc, signifie à peu près : holà, chien!), pourquoï ne veux-tu pas redevenir musulman?» Le martyr de Dieu répondit : « Je ne le serai pour aucune chose dans le monde; chrétien je suis, chrétien je resterai. » Le roi répliqua : « Eh bien, tu vois cette caisse de pisé, je veux t'y faire piler et enterrer vivant. » Le saint homme répondit avec un singulier et admirable courage : « Fais ce que tu voudras; je suis préparé à tout, et rien ne me fera abandonner la foi de mon seigneur Jésus-Christ. » Euldj-Aly livra alors Geronimo à la foule des Turcs et des renégats. Il ordonna de lui ôter la chaîné qu'il portait à la jambe, de lui attacher les pieds et les mains, de le placer dans le creux de la couche de pisé qu'il avait fait mettre en réserve le jour précédent, et de l'y enterrer vivant.

« Les chaouchs firent ainsi; et Geronimo, les membres liés, fut mis entre les planches. Un renégat espagnol de la maison d'Hadjy-Mourad, renégat connu en chrétienté sous le nom de *Tamengo*, et par les Turcs sous celui de *Djafar*, lequel avait été pris à la déroute de Mostaganem avec le comte d'Alcandète, sauta alors à pieds joints sur le martyr de Dieu, et, prenant dans ses mains une de ces masses appelées *dames*, qui se trouvaient là, demanda avec instance qu'on lui apportât de la terre. On en apporta selon son désir; on en répandit sur le saint du Seigneur, qui ne parlait point et n'ouvrait pas plus la bouche qu'un doux agneau. Tamengo commença à *damer* à deux mains et de toutes ses forces, multipliant ses coups furieux et cruels. Voyant cela, d'autres renégats, de ceux qui en grand nombre entouraïent le roi, et qui désiraient se faire tenir pour de bons et parfaits Turcs, saisissant d'autres masses et foulant à grands coups la terre qu'on apportait dans la *banche*, achevèrent de remplir le creux de la caisse et de tuer le glorieux martyr du Christ. »

Les chrétiens, ajoute Haëdo, résolurent par divers motifs de laisser dans le pisé le corps de Geronimo, pensant que sa mémoire se conserverait beaucoup mieux s'il restait enterré là, « en un lieu si noble, tant à la vue et aux yeux, non-seulement des chrétiens, mais des aveugles Maures et principalement des renégats. » Le pieux bénédictin indique ensuite la place « où l'on voit dans le mur, dit-il, un bloc tassé et comme ébranlé; » puis il termine de la manière suivante ce

<sup>1</sup> *Note additionnelle.* « Euldj-Aly était un renégat calabrais. Il fut frappé des représentations des ulémas, et, comme cédant à une inspiration subite : « Michel, dit-il à un maître maçon espagnol qu'il employait « à bâtir le fort des Vingt-Quatre-Heures, ne ferme pas cette caisse de béton, je veux y faire du pisé avec « le corps de ce chien qui refuse de revenir à la religion de Mohammed. » Michel obéit; mais, pénétré de compassion et d'effroi, il fut prévenir Geronimo. « Que pense cette canaille, répondit Geronimo? Qu'ils « me feront Maure; je ne le serai jamais, dussé-je y perdre la vie. » Et, quelques moments après : « Le « Seigneur soit béni sur toutes choses; que cette canaille ne pense pas m'épouvanter par l'idée du sup- « plice, ni en arriver à ce que je cesse d'être chrétien; que Dieu seulement ait pitié de mon âme et mo « pardonne mes péchés. » . . . . Geronimo était un vrai soldat, et soldat espagnol du xvi<sup>e</sup> siècle. De là, dans ses paroles, et aussi dans le récit de l'historien, qui s'anime de son esprit, un certain ton militaire, assuré, haut et méprisant. Une fois la mort pour la foi acceptée, il est subitement changé par le baptême du sang, par la grâce du sacrement. Il reçoit la mort sans proférer une parole, « comme un doux agneau, » dit l'historien espagnol. — Le pachà cependant s'en retourna pensif. « Je n'aurais pas « cru, dit-il, que ce chrétien recevrait la mort avec tant de courage. » (*Geronimo*, ut supra, p. 2, 3 et 48.)

touchant récit, que nous avons singulièrement abrégé et fait connaître d'une manière bien imparfaite : « Confiant dans la bonté du Seigneur, nous espérons qu'il viendra un jour où l'on tirera Géronimo de cet endroit pour le placer dans un autre plus convenable, avec les corps de tant d'autres martyrs du Christ, qui, par leur mort, ont consacré cette terre <sup>1</sup>. »

On peut appeler miraculeuse la manière dont la double prédiction d'Haëdo s'est accomplie; mais nous n'avons pas la place pour raconter cet événement (voy. pages 126 et suiv. du vol. précité). Suivant un récit peu vraisemblable au premier aperçu, les traits du vénérable Géronimo ne resteront pas inconnus. Ils auraient été gravés dans l'argile, sous les coups de pilon des renégats, et le moule les a rendus, dit-on, avec un tel accent de calme et de sérénité, que son aspect saisit tous les cœurs! Cette dernière circonstance, d'une empreinte admirablement conservée, durant trois siècles, dans un mur bâti en pisé, ne sera pas, *s'il est réel*, le détail le moins curieux de la découverte <sup>2</sup>. — La translation des reliques eut lieu le 24 mai 1854. Une immense population remplissait la rue Bab-el-Oued, la place du même nom et tous les alentours du fort des Vingt-Quatre-Heures; et, pour arriver à la cathédrale, le cortège défila *par la route même qu'avait suivie Géronimo, le jour de son martyre*. Les Arabes contemplaient avec une indicible curiosité, que leur réserve habituelle dissimulait peu, cette éclatante réhabilitation de leur victime, et les détails d'une fête si nouvelle pour eux et si saisissante pour tous.

Préliminaire obligé de la caonisation, la cause de la béatification continue de s'instruire en cour de Rome, et il est probable qu'avant peu d'années le nom de *saint Géronimo, martyr en Afrique*, sera mis à côté des noms de saint Cyprien, martyr en 258, et de saint Augustin, le premier des pères de l'Église latine, mort à Hippone (430) durant le siège de cette ville par les Vandales.

Nous avons donc quelque raison en parlant de l'intérêt spécial qui se rattache à ce morceau de cuivre, sur lequel au surplus il nous reste deux mots à dire.

Les lettres A et H, gravées sous le chapelet de l'Enfant-Jésus sont du temps et appartiennent au coin de la médaille. Il n'en est pas de même de O et M, ajoutés en creux après coup et qui souffrent diverses explications. Les madones byzantines et les anciennes madones italiennes sont en général accompagnées des lettres grecques M et Θ, c'est-à-dire *Μήτηρ Θεοῦ, Mère de Dieu*; et, quelquefois, la

<sup>1</sup> « Mais, dit le prophète Habacuc (chap. 11, vers. 11), la pierre criera contre vous du milieu de la muraille; et le bois qui sert à lier le bâtiment rendra le même témoignage : *quia lapis de pariete clamabit; et lignum, quod inter juncturas edificiorum est, respondebit.* » — Jésus-Christ a dit aussi : « Je vous déclare que, si ceux-ci (les disciples) se taisent, les pierres mêmes crieront. » (S. Luc, c. xix, v. 40.)

<sup>2</sup> Note additionnelle. « A deux heures, dit M. le comte de Boislecomte, je me trouvais chez le préfet d'Alger, M. Lantour-Mézeray (le 27 décembre 1853). On annonça M<sup>re</sup> l'évêque. Il raconta ce qui venait de se passer, etc. . . . Lorsque l'évêque fut sorti : « Allons nous-mêmes voir, me dit le préfet. Allons. » Les artilleurs nous aidèrent à aborder la partie du bastion renversée par la mine. Nous vîmes toute l'empreinte d'un corps, taillée en creux, et reproduisant la position qu'indiquait l'historien : « *Étendu sur la face, les bras liés derrière le dos, les jambes rapprochées.* » Je passai doucement la main sur les parois de ce moule et y suivis, à la surface supérieure, toute la série des vertèbres du dos. Monseigneur a ordonné que l'on remplît de plâtre ce vide, et l'on a ainsi tiré la figure du martyr parfaitement modelée. » (Géronimo, ut supra, page 10.)



lettre O, pour *òv* (*Om*, chez les Hindous), *Celui qui est*, se place au-dessus de la tête de l'Enfant. Une interprétation plus simple donne *Optima, Omnipotens Mater* : un de nos amis y trouve *Omnium Mater*, ou, peut-être, deux noms chéris qu'il serait facile d'indiquer. — On nous dit aussi qu'il faut voir, aux pieds de l'enfant, A. M. (*Ave Maria*), au lieu de A H; mais l'état actuel de la médaille ne permet pas cette lecture. — Quant aux dernières lettres N et D, à la suite des mots *ab omni malo* ou *maleficio*, elles signifient sans doute *nos defendat*; cependant la langue latine possède une vingtaine de mots ayant le même sens et qui commencent également par un D, *demovere, devertere, dimittere*, etc. <sup>1</sup>

(288) P. 91. L'inexactitude des gravures nuit tellement aux travaux archéologiques, qu'à l'égard de certains monuments, de certains objets détruits, il serait presque à désirer qu'elles n'eussent jamais vu le jour. Nous avons réuni plusieurs de ces œuvres de fantaisie, anciennes et modernes, prises dans les auteurs les plus graves, et nous nous proposons de les donner ici, en regard des images vraies, comme tout à l'heure avec la *Bénédiction abbatiale* du Sacramentaire d'Autun. Un pareil spécimen envoyé à nos correspondants, et mis par eux sous les yeux des artistes, suffirait pour inspirer à ceux-ci l'amour de l'exactitude scrupuleuse, le sentiment de la bonne foi et de la probité, qualités sans lesquelles, dit Vitruve (*De l'Architecture*, liv. I, chap. 1), il n'existe pas de bon ouvrage possible, *Nullum enim opus vere sine fide et castitate fieri potest*. Mais ces bovs, moins importants que tous les autres, devaient passer après eux; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils ne soient pas encore commencés.

Au moyen d'une gravure correcte, les divagations de l'écrivain n'ont pas de conséquences fâcheuses : la rectification se fera d'elle-même par un archéologue mieux inspiré, sans que celui-ci soit obligé de recourir aux monuments originaux. Telle est, malgré la catastrophe de 1848, si fatale à nos ateliers, l'explication de notre persistance à donner, autant que possible, les monuments *fac-simile*; conséquemment, à savoir nous abstenir, lorsque des difficultés de diverses natures viendraient changer notre marche. D'ailleurs la fidélité n'est pas toujours ruineuse; elle n'exige pas, en toute circonstance, l'emploi d'un talent du premier ordre.

(289) P. 92. On peut consulter aussi sur le *Sacramentaire d'Autun* le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements* (in-4°, Paris, 1859, t. I, p. 14 et 15), où il est mentionné sous le titre de *Sacramento-*

<sup>1</sup> La Médaille du vénérable Geronimo appartient maintenant à M. Octave de Bastard, capitaine d'état-major. — Voici l'inscription qui accompagne le crucifix : JESUS-CHRISTUS, REX GLORIE, VENIT IN PACE. DEUS HOMO FACTUS EST, ET VERBUM CARO FACTUM EST. CURISTUS VINCIT; CURISTUS REGNAT; CURISTUS IMPERAT. CURISTUS AB OMNI MALO, NOS DEFENDAT.

Notre croyance jadis incertaine sur l'authenticité de ce petit monument, dont l'exécution est nécessairement antérieure à l'année 1569, sera discutée dans notre *Histoire du Crucifix*; et nous ferons connaître alors les motifs de nos premiers doutes, en produisant des madones françaises du milieu et de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. A cette époque, la relation encore manuscrite de M. le comte de Boislecotte sera sans doute publiée, ou peut-être il permettra de faire connaître, par rapport au martyr de Geronimo, ses profondes et sérieuses réflexions sur le sentiment religieux en Algérie, à toutes les époques de l'histoire, « comme, dit-il, si le soleil d'Afrique eût laissé sur les caractères quelque chose de ces teintes rougeâtres et enflammées dont il a splendidement coloré les rochers de l'Atlas et les ruines des monuments restés des âges antérieurs. »

*rum liber S. Gregorii papæ*, ix<sup>e</sup> siècle, in-folio sur vélin, n<sup>o</sup> 19 bis. M. Libri, auteur du Catalogue des manuscrits conservés maintenant au séminaire d'Autun, consacre un assez long article à ce *Sacramentorum liber*, qui lui semble « destiné à jeter un nouveau jour sur l'histoire des arts au ix<sup>e</sup> siècle. » Déjà, dans l'*Avertissement* substantiel qui précède le catalogue, l'auteur s'était arrêté sur ce livre, dont il parle dans les termes suivants : « Parmi les manuscrits postérieurs à Charlemagne, nous n'en citerons que deux, un Sacramentaire et un Priscien. Le Sacramentaire, du ix<sup>e</sup> siècle, est exécuté avec une rare perfection calligraphique, et contient des miniatures d'une délicatesse merveilleuse. Nous n'avons jamais vu aucun autre manuscrit aussi propre à témoigner du degré de perfection auquel étaient arrivés certains arts, en France, au ix<sup>e</sup> siècle, etc. » (P. 6.)

Les nouveaux calques, que nous venons de recevoir d'Autun, justifient l'opinion de M. Libri, et prouvent en effet que ce manuscrit est un des précieux témoins de l'art carlovingien. Évidemment il appartient à l'école d'Alcuin, c'est-à-dire au style de saint Martin de Tours. Peut-être faut-il chercher de ce côté l'abbé Rağanaldus, pour lequel le Sacramentaire paraît avoir été fait. On remarquera encore, parmi les médaillons, les têtes de saint Cosme et de saint Damien, et ces indications, jointes à l'étude de la liturgie, aideront à découvrir la patrie du Sacramentaire. Enfin, il s'y rencontre, dit-on, des mots grecs; par exemple, *pisteusis* (*pistewo*) pour *credo*. A cet égard, le *Sacramentaire de Gellone*, où le grec est également employé, aidera peut-être, par la comparaison des textes, à découvrir la patrie des deux manuscrits. (Voy. p. 85.)

Nous voudrions que la place nous permit de donner ici la description très-étendue du manuscrit. Elle atteste, de la part de l'aimable anonyme de qui nous la tenons, des connaissances étendues et l'estime profonde que lui inspire ce vénérable débris de l'ancien art national. La description et les calques à l'appui établissent les plus grands rapports entre la Bible de Charles le Chauve (n<sup>o</sup> 1) et le Sacramentaire d'Autun; toutefois, suivant notre opinion, en assignant à ce dernier livre une date un peu plus rapprochée (??), c'est-à-dire la deuxième moitié du ix<sup>e</sup> siècle; mais, avant de se prononcer absolument sur la date, il faut voir l'écriture, les calques reçus ne suffisant pas. Nous avons surtout été surpris de trouver, dans l'un et l'autre monument, une représentation de la sainte Trinité qui paraîtrait sortir de la main du même artiste : la croix, surmontée de la colombe, et aux bras de laquelle sont suspendus l'*alpha* et l'*oméga*, repose sur un globe ou médaillon rempli par la main de Dieu. Deux anges, tenant chacun la haste terminée par un bout trilobé (fleur de lis ??), adorent le triple symbole. Derrière eux, la prosopopée du Soleil et de la Lune, les têtes des princes des apôtres, des fleurons et des lampes suspendues complètent cette petite composition allégorique et mystique.

*Note additionnelle.* L'opinion de M<sup>sr</sup> l'évêque d'Évreux est consignée dans un savant mémoire sur l'*Ancienne liturgie du diocèse d'Autun*, lu à Sens en 1847, lors de la réunion du Congrès archéologique de France. « On voit par ce Sacramentaire, dit l'éminent prélat, que l'abbé jouissait, dans les monastères, du privilège de prononcer les grandes formules réservées ailleurs aux évêques. Voici le dessin de la peinture qui se remarque dans le précieux manuscrit. Cette peinture, à figures d'or sur fond bleu, représente l'abbé *Raganaldus*, debout

sur son siège d'honneur et, la crosse à la main, bénissant les religieux. Les *pères* sont nimbés, à cause de leur *profession spéciale*. Les simples frères n'ont pas de nimbe. On lit dans l'arcature qui orne le siège : RAGANALDUS ABBA.

« Le commencement de la formule de Bénédiction du jour de Noël, que nous reproduisons, montre un beau spécimen d'écriture dite *minuscule Caroline*, avec un titre en onciale. Le Sacramentaire d'Autun appartient à la meilleure école des copistes de Charles le Chauve. Les ornements qui le décorent ont une analogie frappante avec ceux de la Bible de Charles le Chauve, écrite par les soins du comte Vivien, abbé de Saint-Martin de Tours. Ce comte Vivien avait un frère nommé précisément *Raganaldus*; il était abbé de Marmoutier.

« Il est certain que les moines de Tours se réfugièrent dans la Bourgogne, avec le corps de saint Martin, à l'époque des invasions normandes. Il est prouvé que ce Sacramentaire appartenait à l'église cathédrale d'Autun dès le x<sup>e</sup> siècle. Il est également démontré que le manuscrit a servi plus anciennement à une église dédiée à saint Martin. L'usage des *Bénédictions épiscopales*, suivant les antiques formules, s'est conservé dans l'église d'Autun. » (*Ancienne liturgie du diocèse d'Autun*, par M. l'abbé Devoucoux, vicaire général, membre de l'Institut des provinces et de la Société Française; dans le *Congrès archéologique de France*, (xiv<sup>e</sup> session), *compte rendu des séances générales tenues à Sens, à Tours, à Angoulême et à Limoges, en 1847*, in-8°; Paris, 1848, page 258.)

En présence d'une pareille réunion d'enseignements canoniques, tout esprit sérieux reconnaîtra le fait et l'empire de la symbolique chrétienne présidant à la construction des églises et à leur ornementation, comme à la plupart de nos cérémonies religieuses. Les réflexions de M<sup>sr</sup> l'évêque d'Évreux, et les preuves dont elles sont accompagnées, éclaircissent une question qui, du reste, ne trouverait plus de contradicteurs, sans la tendance de certains archéologues à expliquer chaque détail de sculpture ou de peinture, au lieu d'abandonner une part raisonnable à l'imagination de l'artiste et au caprice individuel. C'est ainsi que les consciencieux auteurs d'un admirable travail sur les écritures latines (*Nouveau traité de Diplomatique*) se sont perdus dans une classification inextricable, faite, à ces dignes interprètes de la science, d'avoir établi leur système sur un petit nombre de *genres* et d'*espèces* caractéristiques, autour desquels ont exclusivement pivoté les calligraphes occidentaux (voyez page 457).

Mais nous nous écartons beaucoup du Sacramentaire d'Autun; cependant il nous reste à dire que les quatre planches données par M<sup>sr</sup> l'évêque d'Évreux, probablement loin de ses yeux, n'ont pas modifié nos vœux de publication; un travail aussi complet demandait, pour complément, des gravures moins informes. Nous ne regrettons donc pas d'avoir montré de nouveau la bénédiction de l'abbé Raganaldus (simple *fac-simile* du calque envoyé d'Autun); et, nous aidant du *Voyage littéraire* (1<sup>re</sup> partie, p. 154), nous ajouterons maintenant, aux inscriptions des costumes ecclésiastiques, celle des deux qui a été oubliée sur la planche.

Pontificum proprium conferre per ordinem honores :  
Quos qui suscipiunt studeant servare pudice.

Pontifices caveant Domini ne mystica vendant,  
Cumque gradus dederant, videant ne munera sumant.

(290) P. 92. Adelung (Fréd.). *Die Korssunschen Thüren in der Kathedralkirche der H. Sophia in Nowgorod*, in-4°, Berlin, 1823, page 23, note 48. — Le même auteur parle sans doute de la *crosse* de Wickmann, évêque de Magdebourg, qui se voit sur ces portes de Sainte-Sophie; mais nous ne nous rappelons pas s'il a remarqué que le prélat bénit à la manière latine (voy. page 222). On se demande comment les habitants de Nowogorod-la-Grande ont toléré, à l'entrée de leur cathédrale, l'image d'un évêque habillé, croisé, mitré à la romaine, et donnant la bénédiction autrement qu'elle ne se pratique chez les orthodoxes, et même chez les Grecs unis. M. le comte Melchior de Vogüé, qui a bien voulu nous donner le buste de l'évêque, moulé par lui à Sainte-Sophie, éclaircira ces diverses questions. Il nous dira s'il faut voir ici une simple acquisition commerciale des célèbres portes, faites sans doute à Magdebourg durant l'épiscopat de Wickmann, c'est-à-dire vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ou plutôt, suivant notre opinion, si elles n'ont pas été enlevées par les Moscovites dans une de leurs guerres sur les frontières méridionales, et transportées à Nowogorod, comme trophée de victoire. Notre mémoire nous sert peut-être mal, et nous n'avons pas sous la main l'ouvrage de Frédéric Adelung pour vérifier le fait.

(291) P. 94. En tête du folio, on lit : *Incipit Epistola sancti Hieronimi ad Paulinum presbyterum, de omnibus divinis historiis liber I*, et nos deux figures sont renfermées dans la lettre initiale du mot *Frater*, qui suit immédiatement l'inscription précédente. — Paulin était de Bordeaux (??). Après avoir quitté les emplois éminents et les grands biens dont il jouissait dans le monde, pour embrasser l'état de pauvreté, il se retira dans une maison de campagne, près du tombeau de saint Félix et de l'église de Nole, en Campanie, vers l'an 394. (Nous produisons ces renseignements, sous toute réserve, d'après l'Appendice de la *Sainte Bible*, de Vence, in-8°, Paris, 1833, p. 28.)

Selon le *Martyrologe universel* de Claude Chastelain (au 22 juin), saint Paulin de Nole, mort en 431, est indiqué comme *évêque et confesseur*. « N'ayant plus pour tout bien que soi-même, il se rendit esclave pour racheter le fils d'une veuve, que les Vandales, qui ravageaient la Campanie, avaient emmené captif en Afrique. Il a éclaté, non-seulement par son érudition et son éminente sainteté, mais encore par son pouvoir contre les démons. Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire ont célébré ses louanges dans leurs écrits. » Il était marié à une Espagnole et fut converti par sa femme, qui se sépara ensuite de lui pour le donner à l'Église, et vivre elle-même dans l'exercice des plus austères vertus. Les vers religieux de saint Paulin de Nole lui assignent un des premiers rangs parmi les anciens auteurs chrétiens. La poésie lyrique qui s'appelait dans la chrétienté d'Orient, dit un écrivain moderne, saint Grégoire de Naziance et Synésius, s'appela, dans la chrétienté latine, Prudence et Paulin. Époux séparé, mais tendre, le poète chrétien chantait ainsi, en s'adressant à sa bien-aimée Thérésia : « Viens, compagne inséparable de mon sort ! Cette vie tremblante et courte, dédions-la toute au Seigneur. Tu vois les jours passer en tourbillons rapides, et les éléments de ce monde périssable s'user, mourir et disparaître. Tout échappe de nos mains, et ce qui prend fin n'a pas de retour. De vaines images trompaient nos âmes avides et légères. Où est maintenant cette apparence de grandeur ? Où sont les richesses des puissants ? » (Traduction de M. Villemain, *ut supra*, p. 442.)

Désidérius, que nous allons rencontrer à la gravure suivante, était un saint prêtre de l'Aquitaine. « Il composa avec Riparius le *Traité* touchant la vénération des reliques des saints martyrs, que saint Jérôme produisit contre *Vigilance*. D'autres croient que c'était un laïque très-considérable par son savoir, auquel ce même Père a écrit sa lettre CLIV, selon l'édition des *Bénédictins*. » (Voy. l'*Appendice de la Sainte Bible*, de Vence, *ut supra*, p. 58.)

Dans plusieurs autres Bibles manuscrites, celle de Charles le Chauve, par exemple, au mot *Frater*, la grande F, qui renferme ici l'*histoire* de saint Martial de Limoges, et le D initial du mot *Desiderii*, placé entre saint Jérôme et le pape saint Damase, sont quelquefois ornées de figures allégoriques, sans rapport apparent avec les paroles du savant traducteur. Mais, si l'on considère que l'une de ces épîtres contient le dénombrement abrégé des Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et que la seconde sert de préface au Pentateuque, base et commencement de tous les livres saints, on trouvera naturel que l'art et la symbolique, puisant leurs motifs dans l'ensemble du texte sacré, aient combiuc leurs efforts afin d'embellir la façade du monument qui renferme les deux Lois. Par ce motif, les quatre Évangiles ont souvent pour frontispice une fontaine mystique, ou bien encore la figure emblématique de l'Église du Christ.

Ainsi, à la Bible de Charles le Chauve, la première phrase de l'Épître à Paulin est écrite en grandes lettres d'or et d'argent, fournies par cette belle capitale romaine renouvelée, qui caractérise le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. La page tout entière, in-folio maximo, est occupée par l'initiale du mot *Frater*, admirablement ornée, et relevée par quatre médaillons où l'on remarque une *licorne* (rhinocéros), un *taureau*, un *lion* et une *main*; c'est-à-dire les symboles des quatre grands mystères de l'Homme-Dieu : sa naissance, sa mort, sa résurrection et sa justice (le jugement dernier) ou, peut-être, l'Ascension (voy. p. 464)<sup>1</sup>. Un cinquième médaillon, au pied de l'initiale symbolique, nous montre peut-être le pieux calligraphe, ou plutôt l'auteur même de la nouvelle version.

(L'initiale gigantesque avait été réduite de manière à trouver sa place ici : il en est de même du D initial dont nous allons parler; nous ne reviendrons plus sur les motifs qui nous empêchent d'en fournir les gravures en ce moment.)

<sup>1</sup> Que, durant le moyen âge, la *licorne* soit principalement le symbole de la naissance du Christ, la chose est incontestable (voy. la note 257, pages 361 et suiv.); la preuve se prend ici des trois autres figures, le *taureau* ou bœuf, le *lion* et la *main*, reconnues, longtemps avant Charlemagne, pour signifier la *mort* ou sacrifice de l'Homme-Dieu (voy. page 263), sa *résurrection* et le dernier *jugement*. Ce sont les quatre grands mystères du salut, révélés aux nations par l'Évangile. Le premier mystère, le plus incompréhensible, domine les trois autres; il en est inséparable; leur présence indique nécessairement la sienne; mais cette preuve, dont nous connaissons toute la force, est cependant négative à nos yeux; car nous ne saurions, encore en ce moment, indiquer l'écrivain qui, le premier, avant l'époque ci-dessus, fait l'application de la *licorne* ou du rhinocéros à la naissance de Jésus-Christ, c'est-à-dire à la conception de la Vierge. Il remonte sans doute à Isidore de Séville (+ 636), chez lequel on trouve le récit, d'après les Anciens, de la jeune vierge venant en aide aux chasseurs de l'indomptable licorne. Quant aux temps postérieurs (les quatre ou cinq derniers siècles du moyen âge), il y a surabondance de preuves. On trouvera, page 365, la *Légende de la licorne*, tirée du *Verger du Rosaire de Marie* (Der beschlossenen (sic) Gart des Rosenkrantz Marie); le symbole s'y trouve expliqué avec naïveté, mieux que dans nul autre ouvrage. — Il serait superflu de revenir sur les figures du *taureau* ou bœuf, victime expiatoire, du *lion* de la tribu de Juda (voy. notes 75 et 76, page 173), et de la *main* (de justice) : on a vu, page 464, que la *main* est également le symbole du Père, et du Fils à l'Ascension.

A la *Préface du Pentateuque*, la lettre D, formée d'un zodiaque renfermant les chars du soleil et de la lune, rappelle et explique ces zodiaques mystérieux, sculptés au portail de beaucoup d'églises, et sur lesquels, jusqu'à ce jour, plusieurs interprétations inadmissibles ont été proposées. Dans la publication particulière que nous avons préparée des plus belles pages de ce beau volume, nous émettons l'opinion que le soleil est Jésus-Christ, et la lune l'Église, souvent remplacée depuis le XII<sup>e</sup> siècle par la Vierge Marie. Les douze signes sont les apôtres, les douze portes du temple; et les poissons, unis plus particulièrement au char du soleil, sont les chrétiens, les *pisciculi Christi* de Tertullien, attachés aux pas du Sauveur. (Voy. p. 59.) — Le *Ortus deliciarum* (ut supra, fol. 164 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>) rapporte, d'après le *Speculum Ecclesie*, que le soleil est le symbole de Jésus-Christ montant au ciel; la lune est le symbole de l'Église; les mois, des douze apôtres; les jours, des justes; les heures, des fidèles; et les nuits, des pécheurs.

Alexandre Lenoir a publié cette initiale dans son *Recueil de gravures pour servir à l'histoire des arts en France, prouvée par les Monuments* (grand in-folio, Paris, 1812, planche XVIII), et il en parle sommairement page 4 de la *Description des gravures*. Selon cet auteur, les deux figures principales représentent Apollon et Diane. « Ce zodiaque curieux est remarquable, dit-il, en ce que le signe des poissons et celui de la vierge, manquant dans le nombre de ceux qui sont figurés dans le corps de la lettre, on les voit dans l'intérieur; ainsi, en adoptant le système reçu pour la précession des équinoxes, je ne suis pas éloigné de penser que, pour exprimer que, lors de l'exécution de cette peinture, le soleil n'aurait plus l'équinoxe du printemps dans le signe du bélier, mais dans le signe des poissons, l'auteur a peint, près d'Apollon, les deux poissons, qu'il a retirés du nombre des autres signes. De même, pour exprimer qu'il voyait, selon la manière des anciens, la lune ou Diane dans la figure céleste donnée à la constellation de la Vierge, l'auteur a représenté, au-dessous du dieu du jour, la déesse de la nuit dans un char traîné par des taureaux; après l'avoir également retirée du nombre des signes qui composent ordinairement le zodiaque. (Voyez pages 9 et 86 quels étaient les auteurs de ces manuscrits précieux, et pages 62 et 63 quelles étaient les idées que l'on attachait dans les premiers siècles à la représentation des figures astronomiques dans les temples chrétiens). »

Les zodiaques ne se rencontrent pas seulement sur les bibles manuscrites; on les trouve aussi, au IX<sup>e</sup> siècle, sur d'autres livres liturgiques, et toujours avec la même pensée. Nous citerons, à cette occasion, le beau Sacramentaire du séminaire d'Autun, appartenant autrefois à la bibliothèque de la cathédrale, et dont nous avons parlé (p. 475 et suiv.), sans mentionner que les signes du zodiaque sont placés, nous écrit-on, « au-dessus des pages; » mais la lettre n'ajoutait aucun autre détail, et nous ne pouvons induire de ce peu de paroles si leur réunion constitue un zodiaque proprement dit, ou s'ils entrent seulement dans la composition d'un calendrier, comme on les voit à tous les Livres d'Heures.

Cette Bible, prétendue de Charlemagne, considérée par les Bénédictins comme convenant mieux au temps de ce prince qu'à celui de Charles le Chauve<sup>1</sup>, nous

<sup>1</sup> L'ancienne erreur, relative à l'âge du volume, fut consacrée, en 1757, par le *Nouveau Traité de Diplomatique* : là, les maîtres de la science reculent au VIII<sup>e</sup> siècle le moment de sa transcription, et

n'avons pas craint de la reporter au milieu du ix<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire, vers 855, époque où ce dernier empereur, alors roi d'Aquitaine et surnommé David, ainsi que son aïeul, en reçut la dédicace du comte Vivien, abbé commendataire de Saint-Martin de Tours. (Voy. les *Peintures et ornements des manuscrits*, livraisons 1<sup>re</sup> et suivantes.) Prochainement, nous aurons l'occasion de revenir sur les peintures du célèbre manuscrit carolingien, et nous prouverons qu'en cette circonstance les maîtres de la science, à notre grand étonnement, ont imité le bon Homère. Mais, comme dit Horace à la fin de son Art poétique, dans un ouvrage de longue haleine, il est permis d'être surpris par le sommeil :

Indignor quandoque bonus dormitat Homerus ?  
Vernum operi longo fas est obrepere somnum.

(292) P. 96. La représentation de saint Pierre recevant de Gérard II, abbé de Luxeuil, en Franche-Comté, le manuscrit des Évangiles, a cela de particulier que le sceptre d'or porté par le prince des apôtres est chargé du mot *Petrus*. Dans notre volume, sa tunique est blanche, doublée de rose, et son manteau vert. Cette peinture n'est point protégée au verso par un fond d'animaux symboliques, comme aux figures mentionnées à la note 240 (p. 333); il en est de même de l'image de saint Jean, dont le verso est resté blanc. Le manuscrit de Luxeuil se distingue par la richesse des *Canons* d'Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine, ou *Règles évangéliques*, comme les appelle dom Calmet. C'est la concordance des quatre Évangiles rangés en dix colonnes, dans lesquelles on voit, d'un coup d'œil les chapitres où les évangélistes sont ensemble et différent entre eux<sup>1</sup>. L'architecture y étale tout son luxe, et les figures accessoires qui accom-

reviennent plusieurs fois sur la même pensée : « En général, disent-ils, l'écriture, surtout la minuscule, convient mieux au temps de Charlemagne qu'à celui de Charles le Chauve. Elle seut plus la fin du viii<sup>e</sup> siècle, ou le commencement du suivant, que son milieu. » (Tome III, p. 133, note 1; et pages 191 et 348.)

Chacun sait que l'opinion des Bénédictins prévalait en France, il y a peu d'années, et qu'elle règne toujours à l'étranger. Nous pouvons même indiquer, en passant, le motif singulier qui, chez un savant du premier ordre, mort peu de mois avant M. Raoul-Rochette, militait en faveur de cette opinion. Il le prenait dans le D initial de la préface du Pentateuque, où nous lui avons signalé la présence du zodiaque, dont nous avons parlé ci-dessus, et du soleil arrêté par les Poissons. Les Bénédictins, disions-nous, ont manqué là une belle occasion d'appuyer leur sentiment erroné sur le récit d'Éginhard; à savoir que, du 27 septembre 806 au 27 août 807, il y eut six éclipses, et que, trois fois, le soleil ou la lune s'arrêtèrent, suivant l'expression de la chronique, dans le signe des Poissons. (*Annales des rois l'épin, Charlemagne et Louis le Débonnaire*, traduction de M. Guizot, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, collection Brière, in-8°, Paris, 1824, t. III, p. 56 et 57.)

Depuis notre fâcheuse réflexion, la susdite figure astronomique, publiée sur nos planches à titre de monument mystique ou symbolique, lui parut avoir un caractère purement historique, en liaison avec les révolutions célestes, recueillies par l'annaliste de Charlemagne, et propres à justifier les deux religieux d'avoir indiqué les premières années du ix<sup>e</sup> siècle comme limite extrême de l'exécution du volume. Lui-même, du reste, d'accord avec eux, rejetait plus volontiers la minuscule caroline, cette belle écriture nouvelle, à la fin du siècle précédent, confondant ainsi l'époque de son apogée avec celle de sa naissance, lorsqu'elle essaye de se dégager de la mérovingienne. — Voy. à la fin des Heures de Charlemagne (Musée des Souverains), les premières pages datées de cette nouvelle écriture; les lettres y sont encore liées entre elles, conjointes et enclavées. La même observation s'applique à la minuscule progressive des Évangiles de Charlemagne (*Codex aureus*, de Saint-Médard de Soissons).

<sup>1</sup> Ces canons se rencontrent, en général, dans tous les anciens manuscrits et dans plusieurs éditions grecques et latines. « En grec seulement dans les éditions grecques du Nouveau Testament du Louvre, par Robert Étienne, in-folio, Paris, 1550, avec sa lettre à Carpathius. Mais la différence qui se trouve entre les chapitres marqués par Eusèbe et ceux dont nous nous servons à présent dans nos

pagnent et couronnent les portiques (figure de l'Église) sont une mine abondante pour l'étude de la symbolique. De magnifiques initiales, des inscriptions en capitale d'or, occupent des pages entières, et l'on y remarque ces bordures de pourpre et la persistance des couleurs allemandes dont il a été question à cette même note 240. (Voyez aussi la page 218, où il est parlé de ce beau manuscrit.)

Vers la même époque, la *clef de Saint-Pierre* est également terminée par une croix accompagnée du monogramme du Christ, et, plus tard, on voit aussi la *clef* proprement dite faite avec les deux premières lettres ou la dernière du nom de Jésus. Cependant un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle renferme l'exemple d'une tige finissant par un E ou un R, formant avec cette tige une espèce de monogramme, où nous ne saurions, pour notre compte, déchiffrer le mot *PETRUS*. — Le nombre des clefs varie, depuis une jusqu'à trois, avec ou sans le livre, souvent dans la même main, ou pendues au doigt du milieu, quand saint Pierre est montré bénissant. Les plus anciennes mosaïques représentant le prince des apôtres avec une ou deux clefs qu'il porte droites ou qu'il presse contre sa poitrine. Quelquefois, du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, les clefs sont portées hautes sur l'épaule, en manière de défense ou de trophée. — Les clefs sont ou d'or ou d'argent, ou des deux métaux, comme dans la deuxième moitié du moyen âge; et elles se terminent par un anneau ovale, rond ou carré, n'ayant rien généralement qui les distingue des autres clefs à chaque époque. Celle qui ouvre la porte du ciel, par anticipation (1409), à Jean de France, premier duc de Berry (+ 1416), offre un anneau en losange, où l'on veut trouver un symbole; et, dans le même volume (*Grandes Heures du duc de Berry*, à la Bibliothèque impériale), la forme des clefs varie aussi bien que leur nombre.

Le livre et la *clef* ne sont pas les seuls attributs de saint Pierre : on y ajoute quelquefois le *lien*, la corde, symbole de la puissance qui lui fut donnée de lier et de délier. L'apôtre est ainsi représenté à la porte de Grossenlinden, près de Giessen, grand-duché de Hesse. Il porte une clef de la main droite; la gauche tient le *lien*. Un auteur allemand, qui a donné récemment une explication de toutes les sculptures de cette porte, n'a pas reconnu l'attribut du *lien* et fournit par conséquent une interprétation bien différente de la nôtre; mais nous avons lieu de croire que le monument en question sera bientôt l'objet de nouvelles études.

#### Symbole de la clef.

Suivant l'auteur de la *Symbolique et iconographie chrétienne* (ut supra, au mot *Schlüssel*, clef), les trois clefs signifient le ciel, la terre et l'enfer; et il ajoute que ce nombre de trois, obtenu successivement, indique en quelque sorte la marche qu'a suivie la doctrine de l'Église, par rapport à la signification des clefs. Saint Paul dit en effet : « Afin qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, *Ut nomine JESU, omne genu flectatur, caelestium, terrestrium, infernorum.* » (*Épître aux Philippiens*, chap. II, vers. 10.) — (D'où l'usage

Bibles fait que ces canons nous sont aujourd'hui assez inutiles.» (Dom Calmet, *Bibliothèque sacrée*, à la suite du *Dictionnaire historique de la Bible*, in-8°. Toulouse, 1783, t. VI, p. 538.) — Les canons ou portiques peints en tête des quatre Évangiles, dans les anciens manuscrits, doivent être comptés au nombre des matériaux les plus précieux de l'iconographie chrétienne.



de s'incliner, au sermon, quand le prêtre prononce le nom de JÉSUS-CHRIST.) — Et cette inscription est gravée sur le rôle ou banderole qu'on fait porter à saint Paul, à l'abside de Saint-Paul-hors-des-Murs.

Nous laissons à notre auteur la responsabilité d'une opinion qui n'est pas appuyée sur les monuments, le trouvant d'ailleurs fondé en raison, quand il croit que, pour répondre au symbole des deux clefs, venu plus tard (??), on donna par la suite deux épées à saint Paul, au lieu du symbole unique et purement historique de son martyre; car on peut reconnaître ici l'idée de la puissance temporelle et spirituelle. — Selon Philippe de Vitry, évêque de Meaux, mort en 1361, l'épée serait le symbole de la prédication. (*Ut supra*, dans l'Épilogue.)

Du reste, si les deux épées paraissent tard, xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle (comme au tombeau de saint Sébald le Danois (+ 760), honoré à Nuremberg), les trois clefs ne sont ni plus fréquentes, ni plus anciennes, et l'on vient de dire que le symbole des deux clefs se remarque déjà dans les mosaïques. Durant tout le moyen âge, on rencontre des images de saint Pierre sans l'attribut de la clef, et sans aucun attribut, ou bien avec la croix et le livre seuls. L'épée n'est pas non plus inséparable de saint Paul, ni son attribut exclusif, comme on peut s'en assurer sur les portes de la cathédrale de Bamberg et sur la chaise d'Aix-la-Chapelle (xiii<sup>e</sup> siècle). En général elle est hors du fourreau, la pointe basse, et soutenue plutôt par la main gauche; cependant elle est aussi sur l'épaule droite, la pointe en arrière ou tenue droite, comme au port d'armes. Mais ce qu'on peut attester, c'est que le moyen âge n'a jamais varié sur le caractère distinctif des deux têtes. Le citoyen romain est chauve; sa barbe est longue et pointue; une mèche de cheveux paraît sur son front. Le pêcheur de Galilée, obscur plébéien, se distingue par la tonsure monacale et par sa barbe touffue et ramassée. Le premier porte sur sa figure, toujours noble, l'ardeur de la prédication et l'ascendant du génie; l'autre, vulgaire dans ses traits, est néanmoins le type de la foi simple et de la charité.

Tournant dans le même cercle de pensées, l'auteur déjà cité dit encore: « Lorsque saint Pierre et saint Paul sont représentés ensemble, Paul est à gauche; ancien usageromain de céder la gauche à la personne la plus considérable » (*ut supra*, au mot épée, *Schwert*). Cette opinion n'est point en désaccord avec nos paroles précédentes (p. 260), sur la place de droite, attribuée d'ordinaire à saint Paul auprès du Roi de gloire et dans les sceaux de plomb de la chancellerie romaine, du moins à partir du ix<sup>e</sup> siècle. Il est possible aussi que l'ancien usage, appliqué dans le principe (??) aux deux apôtres, ait été généralement suivi pour eux seuls, uniquement par habitude. Mais on sait que, chez la plupart des peuples chrétiens, comme chez les Juifs, la droite a toujours eu la primauté: *Dixit Dominus Domino meo: « Sede a dextris meis »* (Psaume cix). Aux Jugements derniers, les cinq vierges sages, figure allégorique des justes qui ont vaincu les cinq sens et doivent régner avec le Christ, occupent toujours la droite du Sauveur; tandis que les vierges folles, image de l'abus des sens<sup>1</sup>, c'est-à-dire, qui paraissent signifier, dit Eusèbe de Césarée (sermon *De virginibus*), les mauvais chrétiens

<sup>1</sup> Note additionnelle. Ayant eu déjà l'occasion de parler des cinq sens de l'homme (p. 402), on nous fait le reproche d'avoir alors oublié de donner quelques détails supplémentaires, propres à faire connaître les pensées diverses des écrivains sacrés. Nous ne réparerons ici que très-imparfaitement cette omission; dix feuilles ne suffiraient pas à rapporter tout ce qu'on trouve à cet égard dans les pères, les commentateurs

étrangers aux bonnes œuvres et ne se glorifiant que du seul nom de chrétiens ; ces vierges folles sont placés à la gauche, côté de l'enfer (voyez à la cathédrale de Sens et ailleurs). Du reste, nous devons ajouter que, jusqu'à ce jour, nos propres observations sur les monuments du IV<sup>e</sup> siècle au IX<sup>e</sup> nous ont montré presque toujours saint Pierre à droite, et nous en concluons que les réflexions de notre auteur s'appliquent à la deuxième moitié du moyen âge.

Le savant théologien Molanus écrivait en 1570 (*ut supra*, p. 301), que les deux clefs d'or et d'argent, peintes ou sculptées, se remarquent sur les églises romaines et, à l'instar de la ville de Rome, sur les portes de quelques cités d'Italie, comme aux insignes des papes. « Par la clef d'or, dit-il, je comprends le pouvoir d'absoudre, *intelligo potestatem absolutionis*, et par celle d'argent, inférieure à l'autre, le pouvoir de l'excommunication. » A quoi son annotateur, le jésuite Paquet, ajoute, en 1771 (note X), que si la clef d'or témoigne de l'autorité spirituelle du pontife, la clef d'argent doit s'entendre de son autorité temporelle, *argentea vero temporariam*, sur les territoires qui lui sont soumis, et qu'on nomme *Patrimoine de saint Pierre* ou *États de l'Église*.

D'après l'abbesse Herrat de Laudsparg (*Ex speculo Ecclesie*, dans le *Ortus deliciarum*), Pierre reçut les clefs des cieux (la puissance des clefs), mais Paul obtint les clefs de la science (que les docteurs de la loi avaient « fermée à ceux qui voulaient y entrer ; » *Saint Luc*, chap. xi, vers. 22.) Par sa clef, il ouvre aux

et allégoristes, et dans les sermons du moyen âge. On a déjà nommé Origène (+ 253), Eusèbe, surnommé *Pamphile*, évêque de Césarée, en Palestine (+ 338), saint Ambroise (+ 397), saint Jérôme (+ 420) et saint Grégoire le Grand (+ 604). On pourrait y joindre saint Hilaire (+ 367), saint Jean Chrysostome (+ 407), saint Augustin (+ 430), et sans doute beaucoup d'autres docteurs de l'Église, dont nous n'avons pas maintenant le nom sous les yeux. Il suffit de dire que tous, reprenant et étendant la pensée d'Origène (à supposer qu'il soit le premier), voient l'allégorie des cinq sens dans la parabole des Vierges folles et des Vierges sages (*Saint Matthieu*, chap. xxv) : — Les lampes, c'est-à-dire les organes des sens ; — l'huile, c'est-à-dire la doctrine évangélique, les bonnes œuvres ; — les noces, c'est-à-dire la béatitude éternelle ; — la porte fermée, c'est-à-dire le Jugement dernier et l'enfer, sont tour à tour l'objet d'autant de commentaires.

L'abbesse Herrat de Laudsparg, dans son Encyclopédie théologique, composée avant 1175, au monastère de Hohenbourg ou Sainte-Odile, en Alsace, s'arrête principalement sur le sermon d'Eusèbe de Césarée, *De Virginibus*, qui suffit en effet pour l'explication complète des cinq sens, l'écrivain appliquant ici la parole de saint Paul, qui appelle *Vierge* toute l'Église catholique, ayant un unique époux, qui est Jésus-Christ (*II<sup>e</sup> aux Corinthiens*, chap. xi, vers. 2) : « Il y a cinq sens, comme on sait, dans tous les hommes, dit le célèbre évêque, la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher. La vie ou la mort arrive à notre âme par ces sens comme par autant de portes ou de fenêtres, et c'est pour cela que sont dites *sages* les vierges qui usent bien de ces sens, et *folles* celles qui, par ces cinq sens, prennent plutôt la mort que la vie. Mais recherchons avec plus de soin de quelle manière ces cinq sens, comme cinq vierges, ou gardent la chasteté ou s'abandonnent à la corruption. Si quelque homme ou quelque femme a vu un fils ou une fille étranger, un esclave ou une servante, et l'a regardé d'un œil de concupiscence, c'est une vierge corrompue : car le poison de la mort est entré par les yeux ; c'est-à-dire par les fenêtres du corps dans le secret du cœur ; et si quelqu'un a entendu volontiers et écouté avec plaisir, d'une oreille tranquille, des hommes tenant des discours oiseux ou des chants luxurieux ou honteux, c'est une autre vierge corrompue. S'il ne s'est pas contenté de mets ordinaires, s'il recherche des délices somptueuses, s'il s'abandonne sans cesse à des discours coupables, c'est une troisième vierge corrompue. S'il recherche aussi avec soin les parfums étrangers, pour plaire aux hommes, c'est une quatrième vierge souillée. S'il a voulu toucher de ses mains, avec plaisir et par passion, des fils ou des filles étrangères, et s'il a recherché, dans un esprit de volupté, des vêtements trop moelleux, c'est une cinquième vierge corrompue. Donc que nulle vierge ne s'imagine qu'il s'agit ici de la seule virginité du corps : qu'elle sache en effet que, si elle a été désobéissante ou havarde, elle a mérité d'être exclue du lit de l'époux céleste. Donc, quoique la *vierge* occupe le centième degré et la *femme mariée* le trentième, la femme chaste vaut mieux cependant que la vierge orgueilleuse. Celle-là, chaste et soumise avec humilité à son

croysant la porte de l'Écriture, et Pierre ouvre les portes du séjour de la vie à ceux qui persévèrent dans le bien. Paul, par sa douce doctrine, tourne vers la pénitence les cœurs endurcis, *ad pœnitentiam dura corda mollit*; Pierre, par la puissance qui lui fut donnée, absout de leur culpabilité (de leur état de prévention) ceux qui versent les pleurs (de la contrition), *flentes a reatu absolvit*. Paul, avertissant sans cesse, pousse les hommes vers les joies de la vie céleste, et Pierre les entraîne vers les portes de la vie, qu'il ouvre avec indulgence.

Le père Ribadeneyra est d'avis que saint Pierre reçut à la fois la clef de la science et celle de la puissance: la science, pour l'instruction des ignorants, et la puissance, pour la direction des faibles et le châtiment des mauvais (édit. de 1654, t. I, col. 212 A, au 18 janvier, fête de la Chaire de saint Pierre). Cependant, à la vie de saint Chrysostome (t. I, col. 279 C), qui, à l'âge de vingt-deux ans, composa le *Livre du sacerdoce ou de la prêtrise*, il rapporte que le saint anachorète Hésichius, son père spirituel, aperçut les bienheureux apôtres saint Pierre et saint Jean l'évangéliste, qui lui présentèrent: l'un, des *clefs*, pour marque de la juridiction qu'il devait exercer en l'Église; l'autre, un *livre*, pour lui donner la parfaite intelligence de la sainte Écriture.

La clef, dit Sanctis Pagnini, est le symbole de la croix et le symbole de Jésus Christ; et, d'après les paroles de saint Matthieu (chap. xvi et xvii): « et je vous

mari, occupe le trentième degré, et un seul degré ne restera pas à la vierge orgueilleuse, etc. » (*Ortus deliciarum*, fol. 131.)

Saint Jérôme (*Sur Isaïe*) voit les cinq sens dans les cinq villes qui parlent la langue d'Égypte (*Isaïe*, chap. xix, vers. 18), c'est-à-dire qui s'abandonnent à tous les vices; mais elles parleront la langue de Chanaan, lorsque la prophétie aura reçu son accomplissement: c'est-à-dire lorsque les cinq sens se voueront aux bonnes œuvres (explication des cinq villes ou cinq tours, prises dans la mauvasie ou la bonne acception). — Saint Augustin trouve l'allégorie des cinq sens dans les cinq maris auxquelles la Samaritaine de l'Évangile a été successivement soumise (*Saint Jean*, chap. iv, vers. 18) avant qu'elle fût arrivée à l'époque de la sagesse, *ante tempus discretionis*. — Les cinq rois amorréens (de Jérusalem, d'Hébron, de Jérimoth, de Lachis et d'Églon) vaincus par Josué, et qu'il frappa et tua de sa main après le combat, dans ce jour où la soleil et la lune s'arrêtèrent (*Josué*, chap. x, vers. 5, 13 et 26), « ces cinq rois sont les cinq sens du corps, qui nous égarent facilement, dit un prédicateur allemand du XIII<sup>e</sup> siècle; de sorte que nous ne faisons rien pour obtenir la grâce de Dieu: les saints ne suivent point cette voie (ou ce parti, *volgen*). » (*Deutsche predigten des XII und XIII Jahrhunderts*, édités par Charles Roth, 10-8<sup>o</sup>; Quedlinburg et Leipzig, 1839, page 48.)

« Un homme complet, avait dit un *Minnesinger* du XII<sup>e</sup> siècle, un homme complet a cinq sens, comme l'Écriture nous l'enseigne, et comme voici leurs noms écrits: voir, entendre, prendre, flairer, goûter. Tels sont leurs noms. Or ces sens ont cinq animaux, dont chacun leur est attribué spécialement, savoir: le lynx, le porc, l'araignée, le vautour, le singe. Cela lui enseigne (à l'homme) la connaissance de Dieu. Le lynx voit; le porc (ou sanglier, *swin*) entend parfaitement dans les bois; l'araignée palpe finement; promptement le vautour flairer (sa proie), et le singe déguste. C'est ce que l'homme doit admirer. Dieu a fait cela pour que nous concevions ses merveilles, etc. » (*Her Reimer von Zuerter*, collection Maues, édit. de Zurich, tome II, page 133, col. 1.)

On lit encore dans le *Ortus deliciarum* (fol. 87 verso, col. 2), que les cinq plaies de Jésus-Christ sont en rapport avec les cinq sens: « Pourquoi (Jésus-Christ) a-t-il permis qu'il fût frappé de cinq « plaies? » A quoi le maître (??) répond: « Pour racheter les cinq sens du genre humain, captifs du « démon. » D (sans doute *discipulus*): « Quam ob rem permisit sibi quinque vulnera figi? » M (sans doute *magister*): « Ut redimeret humani generis quinque sensus a diabolo captivos (ex *Elucidario*). »

Enfin le *Sylva allegoriarum* expose comment les cinq sens sont rappelés figurativement par cinq manifestations de Dieu: 1<sup>o</sup> par la formation d'Adam, qui est le *toucher*; — 2<sup>o</sup> par le sacrifice de Noé, que Dieu sentit (flaira) par l'*odorat*; — 3<sup>o</sup> par les trois anges (la sainte Trinité), nourris par Abraham, qui est le *goût*; — 4<sup>o</sup> par l'*ouïe*, dans Moïse; — et 5<sup>o</sup> par la *vue*, lorsque le Christ parut comme une fontaine sortant de la maison de Dieu (*Joaël*, chap. iii, vers. 18). B. 24, C. 4469.

« donnerai les clefs du royaume des cieux, etc. » les clefs signifient la puissance et la juridiction ecclésiastique; d'où l'inscription suivante rapportée par du Cange (au mot *Claves Ecclesie*), et qui se lisait sur les portes de l'ancienne basilique du Vatican :

Qui regni claves et curam tradit ovilis,  
 Qui cœli terræque Petro commisit habenas,  
 Simplicio nunc ipse dedit sacra jura tenere.

« Celui qui livra à Pierre les clefs de son royaume et le soin du troupeau, celui qui lui a confié le gouvernement du ciel et de la terre, donne aujourd'hui lui-même à Simplicie des droits sacrés à défendre. » Ce pape régna de 483 à 492.

D'autres que saint Pierre sont représentés avec des clefs; en voici les motifs : saint Patrice, l'Armoricain, évêque et apôtre d'Irlande (+ 460), tenait dans ses mains les *clefs de la mort et de la vie*, « frappant de mort ou ressuscitant pour la grande gloire de Dieu. » (Ribadeneira, *ut supra*, t. I, col. 562 F.) — L'abbé saint Riquier, comte et apôtre de Ponthieu (+ v. 645), « étant en Lyconie, à l'embouchure du Tibre, et s'étant un peu endormi, il lui sembla voir le prince des apôtres, saint Pierre, revêtu à la pontificale, tout prêt à célébrer, qui lui fit part de la sainte hostie et lui donna en même temps le baiser de paix *avec les clefs*, dont il lui fit présent, pour marque de l'office apostolique dont Dieu le voulait honorer. » (*Ibid.* t. I, col. 301 A.)

Pareille chose est rapportée de saint Hubert de Liège, issu des ducs d'Aquitaine, patron et sauveur des enragés (+ 727). Tandis qu'il célébrait à Rome la messe de son ordination, avons-nous déjà dit (p. 449), « le prince des apôtres, saint Pierre, lui apparut avec *une clef d'or*, qu'il lui mit en la main pour signe du pouvoir épiscopal, et ensuite de la grâce des santés dont Notre-Seigneur l'avantageait, particulièrement pour ce qui était des furioux et des fanatiques. » (*Ibid.* t. II, col. 793 G.) Sainte Berthe d'Avenay, vierge et martyre (+ VII<sup>e</sup> siècle (?)), — femme de saint Gombert, également vierge et martyr, et allié de Clotaire et de Chilperic, — fut favorisée d'une pareille vision. Saint Pierre lui apparut tenant *deux clefs d'or* en sa main<sup>1</sup>. (*Ibid.* t. I, col. 862 F.)

Nous citerons encore, sans épuiser la matière, le martyr saint Bénigne ou Benoît (??) (+ v. 179), disciple de saint Polycarpe, et apôtre de Bourgogne. Il tient *une clef* à la main, ayant à ses côtés les chiens affamés avec lesquels il fut renfermé dans la prison de Dijon, et qui l'épargnèrent. On peut consulter aussi les légendes de saint Maurille, évêque d'Angers (+ v. 437), et de saint Bennon, évêque de Meissen, en Saxe (+ 1106), ordinairement accompagnés de poissons qui tiennent des clefs dans la gueule. Ce sont les clefs de leur église, jetées par eux dans les fleuves : le premier par humilité, pour échapper à l'épiscopat; le

<sup>1</sup> Nous aurions pu nommer sainte Berthe à la note 205, p. 282; car elle fonda l'abbaye du Val-d'Or, près de la ville d'Avenay, et y conduisit de l'eau, « en changeant avec sa houssine le cours du ruisseau, et lui traça, vers le bourg d'Avenay, un nouveau lit, qu'il n'a jamais quitté depuis. » On ne craindra pas de redire, à ce propos, avec l'auteur de *l'Iconographie et symbolique chrétiennes* (au mot *Quellen*, sources), le cardinal Baronius, au surplus, servant d'éguide (voy. p. 277), on ne craindra pas de redire que la répétition fréquente et même innombrable du miracle, fait communément par des propagateurs de la foi, oblige presque à admettre que cette image était en général symbolique.

second par l'ordre de Grégoire VII, lors des démêlés de ce pape avec l'empereur Henri IV. Des poissons rapportèrent ces clefs quand le moment opportun fut arrivé.

Le symbole de la clef, considéré d'une manière générique, nous vint d'abord des Romains, qui la prenaient aussi pour signe de pudeur, de puissance et de sûreté. Portée par Janus, dieu suprême des Étrusques, inventeur de la porte, *janua*, et de la serrure, le dieu-portier, qui ouvre et ferme le monde, elle était, comme le verrou chez les Germains, un des symboles si nombreux de la tradition, et elle tenait lieu de la mise en possession. (*Origines du droit français*, in-8°, 1837, p. 42 et 139.) Ces idées, ainsi venues de l'antiquité, ont donné, chez les Occidentaux, une nouvelle force aux paroles adressées à saint Pierre; et la symbolique s'est également exercée sur la clef de la maison de David et sur la clef de la mort et de l'enfer ou du puits de l'abîme. (*Isaïe et Apocalypse*.)

Emblème du pouvoir, les clefs devaient, à ce titre, se rencontrer souvent dans les armoiries et devenir aussi l'objet de concessions héraldiques. En effet, les livres de blason les montrent de la même manière sur les écus des laïques et sur ceux des évêchés, des abbayes, etc. A propos de la concession héraldique de la clef, nous n'ajouterons qu'un seul mot. Les auteurs racontent, tour à tour, comment Aynard, seigneur de Clermont en Dauphiné, ayant chassé de Rome l'antipape Bourdin, créature de l'empereur, et rétabli Caliste II, frère d'Étienne, duc de Bourgogne, sur le trône de saint Pierre (voyez page 201), le pontife légitime, voulant reconnaître ce service, accorda, entre autres beaux privilèges, audit Aynard et à ses descendants, le droit de changer les anciennes armoiries *parlantes* de Clermont (un mont surmonté d'un soleil) contre deux clefs d'argent, posées en sautoir, et la tiare pour cimier; mais tous n'ajoutent pas avec Palliot (p. 175-176) que la concession fut faite « à la charge qu'ils iraient baiser les pieds de Sa Sainteté et de ses successeurs au saint-siège, dire et prononcer les paroles que saint Pierre dit à Jésus-Christ : « Si omnes te negaverint, numquam te negabo. » — On trouvera le vrai texte de la Vulgate au chapitre xxvi, vers. 33 et 35 de saint Matthieu, et au chapitre xiv, vers. 29 et 31 de saint Marc : d'où la devise des Clermont : *SI OMNES, EGO NON*.

{293} P. 96. Nous aurions trop à parler, à propos des quatre représentations de l'empereur Nicéphore Botaniatè, parfaitement identiques les unes avec les autres, si nous voulions faire connaître ces témoins, uniques en France, de la splendeur de Byzance à la fin du xi<sup>e</sup> siècle, et les derniers efforts d'un art presque anéanti. Mais il est impossible de ne pas signaler ici l'authenticité du portrait de saint Jean-Chrysostome, du moins le type conventionnel adopté par l'Église grecque dès le vii<sup>e</sup> siècle, et dont elle ne s'est pas départie depuis lors. Et si l'on songe à l'époque où mourut l'illustre et saint personnage (+ 407), aux honneurs extraordinaires qui accompagnèrent ses funérailles, on ne s'étonnera plus de voir l'image vénérée se perpétuer ainsi de générations en générations.

Le portrait de saint Chrysostome a été publié séparément, avec un zèle tout particulier, à la suite de plusieurs essais de lithographie au crayon, à la plume et en gravure : « car les peintures byzantines (c'est-à-dire sorties d'un pinceau

grec), sont souvent travaillées avec tant de soin, exécutées elles-mêmes et terminées avec tant de finesse, malgré l'incorrection du dessin, que leur reproduction, par le crayon lithographique seul, doit être regardée comme impossible, surtout quand il s'agit de rendre avec fidélité les riches étoffes, les perles et les pierres précieuses qui relèvent les habits et les meubles, les fleurons et les encadrements. Le crayon le mieux taillé, conduit par la plus habile main, ne saurait imiter que d'une manière incomplète ces lignes déliées, ces contours arrêtés, d'une disposition en apparence capricieuse, et conservant néanmoins une régularité très-élégante et une symétrie d'un goût parfait. » C'est ainsi que nous nous exprimions, il y a dix ans, sur ces quatre peintures, après avoir consacré plusieurs années à l'étude des manuscrits grecs et à la copie de leurs plus belles miniatures.

(294) P. 99. Pour ne pas ajouter un hors-d'œuvre de plus dans cette suite de rapports et de travaux archéologiques enfin terminés, nous passerons assez vite sur l'article très-intéressant de la mitre; nous tenant, pour le moment, aux recherches jointes à notre manuscrit, lors de sa lecture à la section. D'ailleurs, les gravures nombreuses qui devaient marcher à l'appui du mémoire sous sa nouvelle forme (*De la Crosse et de la Mitre*) ne sont pas même commencées. Nous allons donc nous contenter d'emprunter au *Sylva allegoriarum* le caractère symbolique et mystique de la mitre; puis, à l'ouvrage du savant Étienne Borgia, *Sur la Croix de Velletri*, la note qu'il consacre à l'antiquité de la coiffure épiscopale. Le lecteur désireux d'en connaître davantage peut consulter les additions du Jésuite Noël Paquot, faites en 1770, à l'ancien traité des saintes images et des peintures chrétiennes, par Jean Ver-Meulen, dit *Molanus* (au chapitre *De Communi episcoporum pictura*), et dont plus loin nous dirons seulement deux mots. Cette édition n'est pas rare, et le P. Paquot, plus ancien de dix ans, il est vrai, qu'Étienne Borgia, résume très-bien la matière. En voici le titre : *De historia SS. imaginum et picturarum*, in-4°, Louvain, 1771, livre IV, chap. xxix, p. 548 et suivantes, à la note *Mitra*.

Du reste, un des premiers auteurs à consulter sur l'existence, ou plutôt sur l'absence de la mitre en Occident, au VIII<sup>e</sup> siècle, est Amalarius-Symphosius, abbé d'Hornbach, le plus savant homme de son siècle dans la liturgie, directeur de l'École du palais sous Louis le Débonnaire, et mort vers 837 (?). Il est auteur d'un *Traité des offices ecclésiastiques*. Son but est de rendre raison des prières et des cérémonies qui composent l'office divin, et il s'est arrêté à rechercher les sens mystiques; mais, dans sa nomenclature très-curieuse des habits épiscopaux, nous ne voyons pas, du moins dans nos extraits, qu'il soit question de la mitre.

La mitre est l'insigne du pontife; la couronne ou diadème est l'indice du roi. Suivant saint Jérôme, lorsque Dieu dit, dans Ézéchiel (chap. xxi, vers. 26) : « Emportez la mitre, enlevez la couronne, » il indique que la royauté et le sacerdoce des Juifs doivent être détruits. — D'après le même Père (*Ad Princ.*), le diadème d'or, dans le psaume XLIV, vers. 10 (?), peut s'entendre des paroles de la sainte Écriture. — Et, selon Philon (*De Profugis*), la mitre du pontife est le signe de la puissance de la parole de Dieu. (Consulter l'*Exode*, chap. xxix, vers. 6, et chap. xxxix, vers. 30; — *Le Lévitique*, chap. viii, vers. 9; et *Isaïe*, chap. liii, vers. 18 (?)).

La mitre du grand prêtre, avec sa bandelette d'hyacinthe, peut, par sa couleur et sa place, signifier le ciel : « Cidaris et vitta hyacinthina sacerdotis, colore suo et loco, cœlum significare potest. » (*Exode*, chap. xxviii, vers. 4 et 5, et chap. xxxix, vers. 30 et 31; — et *Lévitique*, chap. viii, vers. 9, et chap. xvi, vers. 4.) — Elle désigne de plus, dans le prêtre, l'éminence de la sagesse et des vertus; et, même, lorsque le prêtre remplit un ministère, la mitre marque encore qu'il est au-dessus, non-seulement des hommes privés, mais de tous les rois.

La tiare ou mitre, étant aussi de fin lin, peut signifier la continence et la consécration des sens, qui doivent se trouver particulièrement chez le pontife. (Dom Lauret prend ici ses autorités dans saint Jérôme, *De veste sacerdot.* dans Philon, III, *Vie de Moïse*, et dans Origène, *Sur le Lévitique*, homélie ix.)

(La tiare pontificale, qui servit au couronnement du pape Clément V (Bertrand de Goth), est nommée *diadème impérial* dans le récit de cette cérémonie. (*Chron. Trivetti*, t. VIII; *Spicilegium* d'Achery, p. 723.) Elle se fit à Lyon, comme on sait, en l'année 1305, en présence du roi Philippe le Bel.)

La mitre des femmes, étant un ornement de tête, signifie (toujours d'après saint Jérôme, *Sur Ézéchiel*, chap. xvi, et *Sur Isaïe*, chap. lvi) le nom et la gloire de Dieu, que nous devons mettre sur notre tête, c'est-à-dire sur notre esprit; et on l'appelle aussi *couronne de beauté*. (Consulter *Esther*, chap. i, vers. 11, et chap. ii, vers. 17; — *Isaïe*, chap. lvi, vers. 18; — *Ézéchiel*, chap. xvi, vers. 12, et chap. xxi, vers. 26; — et *Zacharie*, chap. iiii, vers. 5.)

Afin de raccourcir cette note, nous n'avons pas donné les passages cités de la Bible, nous contentant de les indiquer; mais il est probable que les mots *cidaris*, *corona*, *diadema*, *mitra*, etc. qui reviennent si souvent dans les Livres saints, ont fourni beaucoup d'interprétations analogues, ou même différentes; nous avons cru inutile de les rechercher. On les trouvera dans les gloses, avec l'aide de la concordance.

« Quoiqu'il ne soit pas encore bien éclairci, entre les savants, dit Étienne Borgia, si les évêques ont commencé à se servir de la mitre ou tiare dès les premiers siècles de l'Église, ou bien si ce n'est que plus tard, vers le ix<sup>e</sup> siècle, qu'ils ont porté pour la première fois cet ornement de tête, il est du moins certain que, même dans ce ix<sup>e</sup> siècle, l'usage de la mitre était encore fort rare. Bien plus, à cette époque et longtemps après, quelques évêques ne la portaient que par autorisation du pontife romain. Ainsi il est établi qu'en l'an 849 cette autorisation fut donnée par Léon IV à Anscarius, évêque de Hambourg, et à ses successeurs (voir le *Bullaire romain*, t. 1, p. 182, édition de Mainard); — aux archevêques de Trèves et aux chanoines de Bamberg, par grâce de Léon IX (Cl. Mansins, *Supplément aux conciles*, Lucques, 1748, t. 1, p. 1284 et 1287); — et encore, en l'an 1120, par concession de Caliste II, aux évêques d'Utrecht (du Cange, au mot *Mitra*); — jusqu'à ce qu'enfin, au xii<sup>e</sup> siècle, l'usage de la mitre devint généralement commun à tous les évêques.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le cinquième Ordre romain, considéré avec raison par Mabillon (*Musée italien*, t. II) comme d'une haute antiquité, *multæ antiquitatis*, on garde un silence complet sur la mitre. A la page 64, voici les seuls habits épiscopaux qu'il énumère : « Premièrement, la *camisia* (tunique de dessous, faite de lin), etc. »

(Nous avons cru inutile de rapporter ici cette longue nomenclature, très-curieuse au surplus, des habits épiscopaux, *sacræ vestes episcoporum*; il suffit de savoir que la mitre n'y figure pas.)

« Théodulfe d'Orléans, qui mourut vers l'an 821, fait mention expresse de cet ornement de tête des évêques dans son livre V (chant ou poëme III, vers 610), où il dit « Une lame d'or ceignait le front du pontife, dont la double pointe proclame son titre de maître : »

Aurea pontificis cingebat lamina frontem,  
In qua binus apex nomen herile dedit<sup>1</sup>.

« Et, plus bas : « La mitre resplendissante couvrait donc sa tête. »

Illius ergo caput resplendens mitra tegebat.

« L'évêque Garampi, dans une savante dissertation sur une monnaie d'argent de Benoit III (Rome, 1748, p. 121), remarque fort pertinemment que les pontifes romains, même après l'usage reçu de la mitre, ont continué à être représentés presque toujours tête nue dans les anciens monuments. Au reste on peut consulter sur la mitre Jean Marangoni (*Remarques sur la chronologie des pontifes romains*, Rome, 1751, chap. XI, p. 57 et suivantes), où la question est traitée à fond avec tous les documents; Garampi, cité plus haut, dans l'ouvrage intitulé *Illustrazione di un antico sigillo della Garfagnana*, Rome, 1759, chap. III, p. 73; Hermann Deminque Christianopulus, *De S. Exuperantio*, Rome, 1771, chap. II, p. 88 et suiv. enfin, Philippe Laurent Denys, *Monuments des cryptes de la basilique du Vatican*, Rome, 1773, p. 69. »

(Stephanus Borgia, *De cruce Veliterna*, Rome, 1780, p. 72. — Étienne Borgia avait déjà dédié à Pie VI le *Vaticana confessio beati Petri*, in-4°, Rome, 1776. — L'omission du traité de Molanus et des savantes additions du père Paquot, parmi les ouvrages ci-dessus, a lieu de surprendre, de la part d'un auteur érudit et consciencieux. Et s'il ne nomme pas Amalarius (Amalaire Symphosius), c'est qu'apparemment celui-ci ne parle pas de la mitre. Nous ne pouvons vérifier la chose en ce moment.)

Chez les Latins, la mitre était donc connue au IX<sup>e</sup> siècle; elle était même déjà nommée *couronne*; sans doute, comme nous disions plus haut avec dom Lauret, afin de rappeler que le prêtre, lorsqu'il remplit un ministère, est au-dessus, non-seulement des hommes privés, mais aussi de tous les rois.

L'assertion que nous venons d'émettre sur l'assimilation de la coiffure épiscopale à la *couronne*, dès le VIII<sup>e</sup> ou le IX<sup>e</sup> siècle, résulte de ce passage de Jonas, évêque d'Orléans (825 + 843), à propos de l'hérésie de Claude ou Claudius, évêque de Turin : « Certes, si vous n'aviez jamais prêché que des choses sensées et convenables à la dignité ecclésiastique, la guirlande ou *couronne* sacerdotale fût restée à bon droit sur votre tête. Mais, parce que vous avez eu l'audace d'écrire contre l'autorité et la religion de la sainte Église de Dieu, voilà pourquoi, à votre honte et déshonneur, vous avez fait que la *couronne* de votre pré-

<sup>1</sup> Le père Paquot a lu *Qua binus apex nomen herile dabat*, et renvoie au livre III de Théodulfe (*De historia SS. imaginum*, etc. ut supra, p. 549).



iatrice, tombée de votre tête, s'est éloignée de vous, pour votre grande ignominie<sup>1</sup>. » (*Jonæ, Aurelianensis Ecclesie episcopi, libri III, De cultu imaginum. . . . adversus hæresin Claudii, præsulis Taurinensis, etc.* Anvers, 1565, p. 151.)

Molanus et son annotateur Noël Paquet s'occupent peu de symbolique, quoique nous venions de le voir rapporter les vers de Théodulfe sur les deux pointes de la mitre : *Aurea pontificis, etc.* et nous-même nous avons hésité à dire (p. 15) qu'elles signifient les deux Testaments, de même que le pouvoir spirituel et temporel, le symbole nous paraissant ici plus mystique que sensible. Les additions du père Paquet montrent l'emploi de la mitre, en Afrique, pour les vierges chrétiennes, dès le IV<sup>e</sup> siècle, emploi qu'on retrouve encore en Espagne quatre cents ans plus tard; mais, quant à la mitre épiscopale, il convient qu'on n'en parle pas expressément avant le IX<sup>e</sup>. Cependant, suivant son opinion, on peut induire de divers passages des auteurs, qu'il est fait quelquefois mention, pour les évêques, d'une coiffure ou ornement analogue à la mitre dès le IV<sup>e</sup> siècle (??). — Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de la grande note du père Paquet, ce serait rentrer dans l'exposition d'Étienne Borgia.

On a vu, page 85, que le plus ancien exemple figuré d'un bâton pastoral nous a été fourni par les miniatures du VIII<sup>e</sup> et du IX<sup>e</sup> siècle; et c'est aussi dans un manuscrit du même temps que se rencontre la plus ancienne forme de mitre; les Évangiles de Charlemagne (*Codex aureus* de Saint-Médard de Soissons) nous montrent le prêtre Zacharie avec une coiffure assez semblable aux mitres en usage chez les Latins, dès le XI<sup>e</sup> siècle. Et, de même que nous trouvons la mitre en France, à la fin de ce siècle, ou dans les premières années du XII<sup>e</sup>, avec pendants ou fanons (comme à saint Martial, de Limoges; voyez sa forme p. 94); de même, nous la voyons, en 1108, absolument pareille, sur la tête du pape Pascal II (Seroux d'Agincourt, *ut supra*, pl. LXIX, n<sup>o</sup> 3).

De même encore que la crosse et la mitre sont données à saint Pierre par des peintres ignorants; de même des écrivains ecclésiastiques lui font porter la mitre. « Pierre l'apôtre siégea pendant sept ans à Antioche, orné de la mitre, » dit Jacques de Vitry, évêque de Ptolémaïs en Terre-Sainte. (*Histoire des Croisades, ut supra*, t. XXII, p. 320.)

Maintenant, d'où la mitre est-elle venue, puisque son apparition est si tardive sur la tête de nos évêques? C'est ce que nul écrivain n'a encore éclairci. Cependant le père Martenne, dans son *Traité des anciens rites de l'Église*, dit qu'il est constant que l'usage de la mitre a été suivi par les évêques de Jérusalem, successeurs de saint Jacques, comme cela est marqué expressément dans une lettre de Théodose, patriarche de cette ville, à Ignace, patriarche de Constantinople; et la lettre fut produite au VIII<sup>e</sup> concile général (869), le même où Photius fut déposé et anathématisé. On pourrait se dispenser de chercher ailleurs l'origine

<sup>1</sup> Il s'agit ici des trois livres écrits par les ordres de Louis le Débonnaire pour la défense des saintes images. Berthold, moine de Mici, dans sa dédicace à Jonas de la *Vie de saint Maximin ou Mémín*, rappelle que le savant évêque d'Orléans fut nommé un second Homère, et il est permis de dire, ajoutait-il, qu'il est un second Virgile!

Est via cui fandi Publius esse Maro.

(*Gallia christiana*, t. VIII, p. 1425.)

de la coiffure épiscopale et les motifs de son adoption par l'Occident. (Voyez l'*Encyclopédie* in-folio, t. X, au mot *Mitra*.) Quant aux *pendants* ou *fanons*, presque aussi anciens que la coiffure épiscopale elle-même, on serait assez disposé à les chercher dans la mitre phrygienne ou méonienne, bonnet fort élevé, et aboutissant en cône, d'où pendaient des rubans qui se nouaient sous le menton ou flottaient sur les épaules. On a cru en effet que les deux fanons représentent les rubans dont on se servait autrefois pour affermir la mitre sous le menton. (*Encyclopédie*, ut supra.)

D'autres ont pu penser qu'ils avaient pour origine les bouts du diadème; mais non, par fausse analogie, ces larges rubans dont les sceptres et les thyrses étaient ornés. Ennius Quirinus Visconti n'émet point d'opinion à cet égard, lorsqu'il fait connaître deux grands *thyrses*, les mieux caractérisés peut-être que l'antiquité nous ait offerts (*Museo Pio-Clementino*, t. V; *Bas-reliefs*, p. 19; *Explication de la planche X*). Ils sont enveloppés, dit-il, de deux larges bandes, qui y sont élégamment suspendues, et dont on voit les extrémités accompagnées de petits rubans. Cela rappelle le thyrses garni de mitres, *avvinto di mitre*, qui, à la pompe de Ptolémée, se voyait à la main de la figure colossale de Nisa (*Athénée*, liv. V, chap. VIII); car les *mitres*, ajoute le savant antiquaire, étaient de larges bandeaux destinés, soit à entourer la poitrine, soit à contenir la chevelure, et fournis, à leur extrémité, de rubans pour les attacher. Ce qui a fait dire à Virgile, dans les injures que Numanus, surnommé Remulus, adresse aux Troyens: « Vous n'aimez que les danses, des tuniques à manches (pendantes) et des mitres accompagnées de bandelettes,

« . . . .juvat indulgere choreis,  
Et tunicae manicas, et habent redimicula mitrae.»

(*Énéide*, liv. IX, vers 615.)

Si les *mitres* des thyrses furent également employées à l'ornement des bonnets « qui en auraient retenu le nom, » on ne peut leur accorder, quoi qu'on en dise, aucune influence sur l'adjonction des *fanons* à la coiffure épiscopale. On doit croire que leur véritable origine, chez les chrétiens, prend sa source dans le diadème des rois, et, mieux encore, dans les extrémités de la *bandelette* ou *ruban d'hyacinthe*, porté par le grand prêtre. (*Exode*, chap. XXXIX, vers. 30 et 31.)

Les Grecs avaient remarqué chez les Asiatiques l'usage des coiffures (turbans, bandeaux d'étoffes, bonnets divers). Ils leur avaient emprunté le nom générique *mitre*, et, lorsqu'ils s'avisèrent d'employer les bandeaux et bandelettes et d'en faire des liens pour la chevelure, ou de les réserver, comme attribut, aux images des dieux et des héros, ils appelèrent encore cela des *mitres*. Mêmes dénominations furent appliquées par analogie aux rubans dont on garnissait les *bâtons fleuris*, les bâtons de fête bachique et les thyrses, parce que c'étaient toujours des bandeaux.

Le mot *mitre* était donné d'avance, dans son sens général de *coiffure*, quand on s'occupa de traduire le Lévitique et d'établir la mitre épiscopale (à supposer en effet qu'elle ait été portée dès le *principe* par les évêques de Jérusalem), et le sens général n'a dû se restreindre que longtemps après. Visconti, en décrivant les *thyrses*, n'avait donc pas à songer aux mitres chrétiennes, encore moins aux rubans ou fanons de ces mitres, accessoires obligés, en dehors de la question;

car la plupart des coiffures portées en plein air reçoivent ces mêmes attaches, bientôt dénaturées, il est vrai, par la mode ou le caprice, et qui sont suppléées par les petits rubans ou *redimicula* mentionnés ci-dessus. Maintenant que le bandeau d'étoffe, que le turban, la large bandelette roulée, deviennent une espèce de casque en carton ou en métal, cela n'importe plus dès que le nom primitif a été appliqué, étendu ou spécialement fixé par l'usage. Les bonnets ni leurs cordons n'ont pas besoin, pour s'établir, de dériver les uns des autres, ou d'emprunter quelque chose à des thyrses; et il deviendrait ridicule de dire que les *redimicula* sont les mitres des mitres. Nous avons vu tout à l'heure, dans le docte Ciampini, à l'occasion du bâton pastoral, que l'archéologie se donnait jadis le droit de chercher des origines là où il n'y a pas d'origine; c'est, nous dirait un spirituel collaborateur moins dévoué que nous au culte du moyen âge, c'est l'histoire de Sganarelle voulant se couvrir en vertu de ce que dit Aristote au chapitre des chapeaux.

(Nous renvoyons encore, pour la mitre, à la XIII<sup>e</sup> leçon du *Cours d'histoire monumentale des premiers chrétiens*, par M. Cyprien Robert, dans l'*Université catholique*, t. VI, p. 35; et au tome XVII, page 30 de l'*Archéologia*, qui contient la description de la mitre et de la crosse, parties des anciens *pontificalia* du siège de Limerick. Il y a un passage bien fait, et qui mérite d'être consulté, sur l'histoire des mitres en général. — On aura des renseignements très-précieux sur la forme des mitres, depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIV<sup>e</sup>, dans les *Bracteats* de Nicolas Seeländer, *ut supra*, et dans le *Groscheu-Cabinet* de J. Fr. Joachim, in-8°, Leipzig, 1756. Faute de place, nous n'avons pas voulu non plus toucher une question qui se complique par l'adjonction successive, à la mitre papale, de la première, de la deuxième et de la troisième couronne. Il suffit de dire qu'on ne trouve guère dans les anciennes sculptures et peintures italiennes la coiffure élevée et pointue dont les miniaturistes du Nord gratifient les souverains pontifes, assez semblable, au surplus, à celle que d'Agincourt nous montre comme ayant été portée par la célèbre comtesse Mathilde (+ 1125)<sup>1</sup>. On peut induire cependant d'un passage de Giannone, tiré de son *Histoire de Naples* (fin du livre VIII), que la tiare, ou mitre papale, fut d'abord ronde, comme elle se rencontre aussi chez quelques évêques (voy. p. 95). Parlant de Landulfe, évêque de Bénévent, auquel Jean XIII, à la sollicitation d'Otton I<sup>er</sup>, conféra le pallium et le titre de métropolitain, l'auteur ajoute : « Il s'est vu orné de ces deux insignes prérogatives, qui sont aujourd'hui réservées au seul pape : la première, de porter la mitre ronde, comme l'ancienne tiare des évêques de Rome, avec une couronne d'or; et de porter le vénérable (?) pendant le cours de la visite de sa province.<sup>2</sup> » (*Anecdotes ecclésiastiques*, in-12. Amsterdam, 1738, p. 356.)

(295) P. 101. I. LÉON IX (1048+1055) vint librement en France l'année même de son intronisation (1049). Le 2 octobre, il consacra l'église du monas-

<sup>1</sup> Cette coiffure, qui paraît avoir été portée par les femmes d'Italie dans le XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, n'est pas toujours aussi pointue, ni aussi élevée. D'Agincourt a pris sa figure de la comtesse Mathilde sur le tombeau qui lui fut élevé, dit-on, à Padoue; mais elle est différente dans le manuscrit de Dominico (*Vie de Mathilde*, Bibliothèque du Vatican, n° 4922).

<sup>2</sup> Nous nous sommes vainement adressé à divers ecclésiastiques instruits pour avoir l'explication du mot vénérable. Selon les uns, c'est un vêtement de cou, assez semblable à ce qu'on voit sur de vieux en-

tère de Saint-Remi de Reims, construite à grands frais par l'abbé Hérimar, et il fit l'ouverture du concile, « revêtu des ornements pontificaux, comme pour célébrer la sainte messe. » De Reims, il alla à Metz, où il s'arrêta; à Mayence, où il tint un autre concile, en présence de l'empereur; puis à Aix-la-Chapelle, et célébra la fête de saint Clément dans le monastère d'Auge. En 1051, il revient à Toul, qu'il avait gouverné comme prince-évêque pendant vingt-deux ans, et qu'il affectionnait au point de joindre quelquefois les années de son épiscopat à celles de son règne. L'année 1052, troisième voyage en France. Il célèbre à Worms la fête de Noël et ne retourne à Rome qu'après Pâques (1053), recevant les plus grands honneurs, consacrant en tous lieux des églises et se montrant, à cette occasion, avec les attributs de la papauté.

(Sauf de rares exceptions, il ne sera plus question, dans les paragraphes suivants, des dédicaces d'églises faites en France par les papes; quoique le nombre des basiliques et des chapelles ainsi consacrées soit prodigieux. Toujours les illustres voyageurs, réfugiés ou non, y paraissent au milieu de la plus grande pompe; de telle sorte, qu'il n'est pas une abbaye célèbre, une ville un peu importante, qui ne connût les habits sacerdotaux des souverains pontifes, aussi bien que ceux de leurs abbés ou de leurs propres évêques. Les chroniqueurs parlent quelquefois de la mitre, mais nous n'avons trouvé nulle mention, ni de crosse, ni de fêrule, ni du bâton surmonté de la croix. Cette dernière circonstance est à noter et tend à prouver qu'à cet égard les papes n'étaient pas différents des autres évêques.)

II. URBAIN II (1088 — 1099), surnommé *Scutarius* (Gissey, *ut supra*, p. 327), imitateur de Grégoire VII, sur les traces duquel il se faisait gloire de marcher en tout, et l'un des trois que ce pontife avait désignés pour lui succéder, revoit la France, sa patrie, en juillet 1095, et, dans les premiers jours d'août, consacre à Valence l'église Majeure et se dirige vers le Puy, dont l'illustre Adhémar était évêque. Il tient, vers la mi-novembre, le concile de Clermont, où il excommunique le roi Philippe I<sup>er</sup>; publie, à la fin du concile, la première croisade, et ne retourne en Italie qu'en 1096. Avant de s'embarquer, passant par Maguelonne, en Provence, il bénit solennellement toute l'île, le jour de la Saint-Pierre, avec absolution de leurs péchés quelconques pour tous ceux qui s'y trouvaient inhumés, ou qui le seraient dans la suite. C'était là, si le fait est véritable, user en maître du pouvoir ministériel des clefs. (*Art de vérifier les dates.*)

Peu de souverains pontifes ont plus voyagé en France. On voit Urbain II, successivement à Reims, au Puy-en-Velay, à Clermont (Auvergne), à Cluny, à Marmoutier, à Tours et à Limoges diverses fois, à Poitiers, à Saintes, à Saint-Jean-d'Angely, etc. Au synode de Tours (1096), après Noël, il reste sept jours à Marmoutier, dont il consacre l'église; célèbre la grand-messe, et prêche en public sur le rivage de la Loire, entouré d'évêques, d'archevêques et de cardinaux; donne solennellement sa bénédiction, et rentre à Tours, « se couronnant

cifix du Midi (??). D'autres pensent qu'il s'agit du Corps de Notre-Seigneur (??); le pape ayant le privilège de le porter ou faire porter toujours avec lui. — De ces crucifix, qu'on nous dit être communs, nous n'en avons jamais rencontré qu'un seul, à Limoges même, et la gravure d'un second. A tous les deux, bien réellement du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, le vêtement ou ornement consistait en une large bande brodée, descendant des épaules, se rejoignant carrément sur la poitrine, et qui pourrait bien n'être que la bordure de la tunique.

d'une couronne de palmes, à la mode romaine. » Il officie à l'abbaye de Saint-Martin le dimanche des Rameaux avec la même pompe et le même éclat. De même à Saint-Martial de Limoges (1097), où il passe aussi sept jours; il y chante la grand'messe et se rend dans la cathédrale, également couronné.

III. PASCAL II (1099 + 1118) vint en 1106 chercher, près du même Philippe I<sup>er</sup>, des secours contre l'empereur Henri V. Il fut reçu avec beaucoup d'honneur par ce roi et par Louis le Gros, associé depuis sept ans à son gouvernement.

Ce pape reste en France plusieurs mois consécutifs. On le trouve à Lyon, à Cluny, où il célèbre la fête de Noël (1106), et dans beaucoup d'autres monastères : partout, il est reçu avec de grands honneurs. Il s'arrête à la Charité-sur-Loire, à Saint-Martin de Tours; il y fait son entrée à la mi-carême, « portant la mitre pontificale sur le chef, à la mode romaine. » Son voyage en France est un véritable triomphe. A Paris, à l'abbaye de Saint-Denis, il est « hautement et honorablement reçu. » Il préside un concile à Troyes, s'arrête à Meaux, à Châlons-sur-Marne; visite Saint-Benoit-sur-Loire, et retourne à Rome à l'automne suivant.

IV. GÉLASE II (1118 + 1119), contraint par la faction de Cencio Frangipani, de quitter l'Italie après son élection, aborde en Provence, où il est très-bien accueilli. Louis le Gros envoya l'abbé Suger au-devant de lui, à Maguelonne, avec des présents. Il mourut à Cluny en janvier 1119 (après avoir régné un an et quatorze jours), comme il allait se rendre à Vézelay. Il avait aussi séjourné à Lyon, à Mâcon et à Vienne, où il tint un synode.

V. CALISTE II (1119 + 1124), de la maison de Bourgogne, élu à Cluny, le 1<sup>er</sup> février, fut couronné à Vienne, « avec grande magnificence et solennité. » Il accorde (1120) la primatie à l'église de Vienne sur sept provinces, ouvre un concile à Reims au mois d'octobre de la même année; en tient plusieurs autres, et ne revoit l'Italie qu'en juin 1120. Il faut rappeler, en l'honneur de sa mémoire, qu'arrivé à Rome, il sauva de la mort l'antipape Burdin ou Bourdin (Grégoire VIII), se contentant de le reléguer dans un monastère (voyez page 201); mais, peu de jours après, il fit faire un tableau où il était représenté foulant Bourdin à ses pieds, comme saint Michel écrase le diable (*Art de vérifier les dates*).

Au concile de Reims, assistèrent 424 ou 426 évêques (du Chesne, *Histoire des papes*, in-fol. Paris, 1653, t. II, p. 83). De cette ville, Caliste va à Gisors trouver le roi d'Angleterre. Il s'arrête à Angers, à Saint-Benoit-sur-Loire, et visite Tours, Marmoutier, Sens, Saulieu, Cluny, Fontevault près Saumur; en un mot, la plupart des abbayes les plus illustres du royaume. A Cluny, « le jour de l'Épiphanie (1120 n. st.), il vint solennellement couronné à l'église, avec un grand nombre d'évêques, des cardinaux et des seigneurs de la Bourgogne, » et accorda à l'abbé de Cluny, qui le reçut « avec un magnifique appareil, » le droit d'exercer partout la fonction de cardinal romain. Puis, séjournant encore à Valence, à Montpellier, à Saint-Gilles, il passe par les Alpes et retourne à Rome, comme il vient d'être dit.

VI. INNOCENT II (1130 + 1143), également obligé de fuir devant Anaclet, son compétiteur, cherche un refuge en France, où, sur l'avis de saint Bernard,

l'assemblée d'Étampes le reconnut, avant son arrivée, pour légitime pape; et ce fut à Cluny que lui et les cardinaux de son parti reçurent d'abord l'hospitalité et les honneurs qui leur étaient destinés. Le roi Louis le Gros, accompagné de la reine et des princes ses enfants, court à sa rencontre jusqu'à Saint-Benoît-sur-Loire. Il célèbre la Pâque à Saint-Denis; visite Clairvaux, la Champagne et la Lorraine allemande, où le même empressement l'attendait; on le voit à Liège reçu par l'empereur avec la plus grande pompe. Il revient ensuite faire la dédicace de la nouvelle église de Cluny, tient plusieurs conciles, entre autres celui de Reims (1131), et y sacre le jeune Louis, qui fut depuis Louis VII. Jamais plus grands honneurs ne furent rendus par l'étranger au pontife romain; jamais on ne vit un tel concours de populations sur ses pas. Ce fut sous son pontificat que les papes, se voyant appuyés des armes des Normands, établis dans le royaume de Naples, voulurent être, dans Rome, des souverains absolument indépendants (*Art de vérifier les dates*).

Innocent avait suivi, comme on voit, l'itinéraire habituel des papes. Débarqué à Saint-Gilles, il traverse le Vivarais, s'arrête au Puy-en-Velay, « afin d'y visiter Notre-Dame, tant renommée pour lors dans toute la chrétienté » (Gissey, *ut supra*, p. 377), à Clermont, où il tint un concile (du Chesne, *ut supra*, p. 97), et à Saint-Benoît-sur-Loire. Il visite aussi Orléans, Chartres, etc. et ce ne fut qu'à son retour de Liège qu'il célébra, avec tant de solennité, la fête de Pâques à l'abbaye de Saint-Denis, « comme en sa propre ville, » et tous les offices, à partir du jeudi saint. L'auteur des *Grandes chroniques de France* rapporte que, le jour de la Résurrection, il vint à l'église avec un train somptueux et magnifique, ayant « au chief sa mitre avironnée d'un cercle d'or. » (Voyez sur toute cette pompe, « à la guise de Rome, » la nouvelle édition des *Grandes chroniques*, donnée par M. Paulin Paris, membre de l'Institut, in-folio, Paris, 1836, t. I, col. 752.)

Revenu à Paris, où il se montre de même, Innocent va demeurer au château de Compiègne et se rend à Rouen, à Beauvais et à Noyon. Là il fut mal reçu : « les habitants le déshonorèrent par des paroles injurieuses et ridicules » (du Chesne, p. 99). Après le concile de Reims, il se rend à Auxerre, y passe le reste de l'année; et, après un séjour consécutif d'environ deux ans, il sort du royaume (1132), en se montrant encore à Vienne, à Valence et dans le midi de la France.

VII. EUGÈNE III (1145 + 1153), obligé de sortir de Rome, dont il avait aboli le sénat et destitué le patrice, arrive en France, « l'asile ordinaire des papes persécutés. » Le roi Louis le Jeune et l'évêque de Paris allèrent à Dijon au-devant de lui, et le menèrent à Paris, jusqu'à Notre-Dame. Il visita l'église dite Apostolique de Sainte-Geneviève, où il célébra solennellement les saints mystères; et, à cette occasion, eut lieu la scène scandaleuse du tapis de soie disputé entre les serviteurs des chanoines et les gens du pape; « et le roi, voulant apaiser le tumulte, y reçut lui-même quelques coups, ce qui amena la réforme du chapitre » (*Le Trésor sacré de Saint Denys*, *ut supra*, p. 232, et du Chesne, p. 115). Eugène tient différents conciles à Paris, à Auxerre, à Reims. Étant à Paris, le jour de Pâques 1147, il célèbre l'office à Saint-Denis, et consacre le crucifix d'or, aux clous de rubis, du poids de 80 marcs, estimé 38,000 écus en 1638 (*Le Trésor*, etc. p. 37), et « il célèbre aussi la messe à Montmartre, ayant pour diacre et sous-diacre les

abbés de Clairvaux et de Cluny, saint Bernard et Pierre le Vénéral. (*Histoire littéraire de saint Bernard, abbé de Clairvaux*, in-4°, Paris, 1783, p. 1.) Il va à Laon et consacre la cathédrale de Châlons-sur-Marne (25 octobre 1147), passe à Verdun, arrive à Trèves pour présider le concile, y reste longtemps et approuve, sur le rapport de saint Bernard, le livre des *Scivias* ou *Révélation de sainte Hildegarde*<sup>1</sup>. De là il revient à Paris (1148), s'achemine vers Clairvaux, où il paraît en souverain pontife et vit en simple religieux. Enfin il passe à Cîteaux, assiste au chapitre général, « comme un des frères, » et retourne par Langres en Italie, après être resté quinze mois en France.

Eugène III séjourna plusieurs mois à Châlons-sur-Marne, officiant avec pompe et gardant les usages de la cour pontificale. « Il arriva, dit notre auteur, que le pape célébrant la messe en la grande église, et les ministres de l'autel lui apportant le calice, suivant la mode romaine, le sang de JÉSUS-CHRIST fut, par je ne sais quelle négligence des ministres, répandu sur le tapis devant l'autel. . . . Ce qui n'arrive jamais en aucune église, si quelque grand péril ne la menace; . . . . . comme de fait, l'Église universelle reçut une grande perte en même temps; car l'armée de l'empereur Conrad fut lors défaite par les Turcs. » (Du Chesne, p. 117.)

VIII. ALEXANDRE III (1159 + 1181) fut déposé six mois après son élection par le conciliabule de Pavie (1160), qui reconnut Victor IV, quoique celui-ci eût été élu à rebours, comme on disait, à cause de l'histoire ridicule de la chape posée sous devant derrière. Il finit cependant par être reconnu vrai pape par Louis le Jeune et Henri II d'Angleterre; mais, persécuté par l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse, protecteur de l'antipape, il dut se réfugier en France, et y fit un séjour de quarante mois consécutifs (du 25 avril 1162, à la fin d'août 1165). Arrivé à Lérins, il célébra les fêtes de Pâques, et parut à Maguelonne dans une entrée solennelle. Étant à Paris l'année suivante, il y célébra les mêmes fêtes, et, à Tours, celles de la Pentecôte. Il reçut Thomas Becket dans cette dernière ville et y tint un concile, auquel, selon du Chesne (page 142), assistèrent 424 abbés (entre autres ceux de Cluny et de Vezelay), qui, là, purent apprendre de leurs yeux si les peintres et les calligraphes de leurs monastères devaient continuer de représenter les papes avec une crosse semblable à celle des autres évêques. De Tours s'étant rendu à Sens, il y séjourna un an et demi et revit souvent le malheureux Becket, dont le meurtre excita tant de trouble et d'indignation.

Durant ces trois années et demie de résidence en France, Alexandre III s'arrêta plus ou moins de temps à Montpellier, deux fois au Puy-en-Velay (Gissey, *ut supra*, p. 402-403), à Clermont (d'où il excommunia derechef Victor IV), à Bourges, à Chartres, au monastère de Déols près de Châteauroux, où il passa un hiver, et à Paris, à diverses reprises. On le trouve, baillant au roi la rose d'or « à porter à la messe le dimanche que l'on chante *Latare, Hierusalem*; » puis, consacrant le grand autel de Vezelay, il scelle les reliques « avec une truelle et du plâtre, » prend part à une procession solennelle, et, suivant l'usage italien, prêche devant le peuple en plein air. A l'abbaye de Saint-Denis, reçu avec non moins de pompe, il consacre l'autel de saint Hippolyte, où se passe, à son

<sup>1</sup> Il a été question, page 291, du livre de sainte Hildegarde, appelé *Scivias* (la connaissance des saintes voies (?)); également, des visions célestes de sainte Élisabeth de Schœnan, qui reçut, de sainte Hildegarde, à ce sujet, les excellentes règles de conduite que celle-ci tenait elle-même du pape Eugène III.

occasion, le miracle du tonnerre souterrain<sup>1</sup>, opéré par le saint martyr pour attester la réalité de ses reliques; « et le pape Alexandre, saisi d'une peur extraordinaire, s'écria : « Je le crois, Monseigneur, je le crois; cessez maintenant » (du Chesne, p. 141). Enfin il ne reentra à Rome qu'à la fin de 1165, en repassant encore par Paris, Bourges, le Puy et Montpellier, où il resta six semaines avant de s'embarquer pour l'Italie.

Étant à Sens, il avait célébré le jour de Noël à l'abbaye de Sainte-Colombe et était rentré dans la ville « couronné et accompagné de toute sa cour; » ce qu'il fit de rechef à la fête solennelle de sainte Colombe, patronne du monastère qui porte son nom. Enfin, en 1179, il convoqua un concile universel dans la basilique constantinienne de Saint-Jean-de-Latran, où se trouvèrent plus de cinquante archevêques et évêques français (du Chesne, p. 152).

Après cet exposé, il est impossible d'admettre que tout le haut clergé de France et les religieux des principales abbayes n'aient vu souvent officier les papes. On admettra encore moins que les peintres, moines pour la plupart, et attachés à ces grandes corporations d'où sortaient, à cette époque, les plus beaux manuscrits ornés de miniatures, se fussent permis de représenter le souverain pontife avec la crosse, s'il ne la portait pas. Insister sur ce point, après tout ce qui a été dit plus haut (note 279, p. 424), serait abuser de la patience de nos lecteurs et mettre en doute leur intelligence.

Mais nous sommes très-disposé à croire que le simple bâton a tenu lieu de la crosse et était le bâton pastoral lui-même, à une époque où l'usage du bâton symbolique était général chez les chrétiens (voy. page 451, au passage de Ciampini). Qu'ensuite les papes et les évêques aient conservé, plus ou moins longtemps, l'usage de la férule ou du bâton surmonté de la croix, c'est un point établi par les monuments (voyez les *Bracteats* du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, recueillis par Nicolas Seeländer, in-4°, Hanovre, 1743); et le R. P. Martin donne assez de gravures à cet égard dans le *Bâton pastoral*, sans qu'il soit nécessaire d'apporter

<sup>1</sup> Note additionnelle. Un miracle public, fait dans la première abbaye de France, — à la porte de la capitale, en présence d'une foule de grands personnages et d'un pontife « moult preud'homme et de haute vie, » accueilli dans tout le royaume avec tant de pompe et d'honneurs, — un tel miracle, où le chef de l'Église est lui-même le principal intéressé, mérite certainement (à défaut de la chronique originale) d'être rapporté dans les termes employés par le savant et pieux historiographe.

« Alexandre III, dit-il, fut pareillement visiter l'Abbaye royale de Saint-Denis, où, selon que portent quelques vieux livres écrits à la main, l'abbé et le couvent le reçurent avec procession solennelle, avec hymnes et louanges, avec le son des cloches, et l'introduisirent honorablement en l'Église. Ils lui avaient préparé un siège orné de riches tapis, vis-à-vis la chapelle de saint Hippolyte, martyr, qui était pareillement parée de superbes tapisseries. Après qu'il eut fait ses prières en ce lieu, et qu'il eut donné sa bénédiction au peuple, il s'informa, des assistants, quel était le corps du saint qui reposait en cet oratoire; et comme on lui eut répondu que c'étoit le corps de saint Hippolyte, il repartit aussitôt ces mots : *Je ne le croy pas, je ne le croy pas*, etc. parce qu'il pensait qu'il fût encore en la ville de Rome, d'où néanmoins Charlemagne l'avait autrefois fait transférer avec les corps de saint Alexandre, pape et martyr, et de saint Cucuphas. Mais ce glorieux saint Hippolyte, voulant ôter le doute du pape devant les assistants, et déclarer évidemment à tous la présence de son corps, fit un si grand bruit et trémoussement dedans sa chaise, qu'il était facile à se persuader que c'étoit celui du tonnerre; duquel bruit la compagnie fut grandement surprise et étonnée; et le pape Alexandre, saisi d'une peur extraordinaire, s'écria : *Je le croy, Monseigneur, je le croy; cessez maintenant*. A laquelle parole, le bruit s'apaisa. Et aussitôt le pape, voulant en quelque façon satisfaire au saint martyr de ce qu'il avait douté de la présence de ses reliques, auparavant que de sortir du monastère, lui consacra, de ses propres mains, l'autel de marbre que l'on voit en sa chapelle. » (Du Chesne, *Histoire des papes et souverains chefs de l'Église*, in-folio, Paris, 1653, tome II, page 141.)



ici de nouveaux exemples. Qu'enfin, devenus seigneurs temporels par la donation de Charlemagne, les papes aient porté un sceptre orné d'un globe surmonté d'une croix, semblable à celui des autres princes souverains, on pourrait l'attester, sans avoir de peintures ou de sculptures à l'appui. Au résumé, l'unanimité des artistes français à les représenter avec la crosse, c'est-à-dire avec le bâton pastoral recourbé par le haut, sera pour beaucoup d'esprits une preuve incontestable que les pontifes de Rome, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, dans leurs fréquents voyages en France et en Allemagne, se montraient ainsi à tous les yeux<sup>1</sup>.

(296) P. 102. M. l'abbé Barraud n'est pas à l'abri du reproche déjà fait au R. P. Arthur Martin sur l'omission des dates : c'est par les dates surtout qu'il convient de coordonner et de justifier l'emploi des monuments littéraires et autres qu'on peut invoquer. Au surplus, le dernier volume publié par la Société académique d'archéologie, des sciences et des arts de l'Oise, indique chez l'auteur des *Crosses pastorales* une aptitude incontestable à traiter avec un égal succès des sujets de nature diverse. Sa nouvelle description de Saint-Étienne de Beauvais et ses autres mémoires dénotent une profonde érudition, et nous les louvrons pleinement, si le savant chanoine ne jetait un blâme exagéré, selon notre sentiment, sur les chefs-d'œuvre de la sculpture française aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Le dessin laisse sans doute beaucoup à désirer; toutefois, les compositions modernes ont-elles souvent présenté des scènes aussi grandioses, accompagnées de cette expression étonnante des figures, dont l'ensemble ravissait nos aïeux et faisait accourir, des pays environnants, les populations émerveillées?

Il convient donc de rendre leur importance légitime à toutes les parties. à

<sup>1</sup> On lit dans la vie de saint Fursy, Fursée ou Fourcy, patron de Péronne, vivant sous Clovis II, qu'il reçut du pape saint Martin I<sup>er</sup>, martyr (649-655), « pour bâton pastoral, une crosse de bois, de laquelle s'étaient servis plusieurs saints papes, ses prédécesseurs; et (il) l'envoya, avec mission générale de co-évêque, par toute la France, etc. » Nous ne savons pas s'il faut ajouter foi à tout ce que raconte l'auteur de sa légende, lorsqu'il le présente commençant ses méditations « étant encloué dans les entrailles de sa mère, d'où il fut entendu intelligiblement soutenir la vérité chrétienne. » Nous n'avons pris connaissance de la légende que par les *Nouvelles fleurs des Vies des saints* (édit. de 1654, tom. I, p. 194 A); mais il est certain qu'à l'époque où vivait le premier biographe, on tenait pour constant que les papes portaient une crosse semblable à celle des autres évêques. Une pareille idée ne fut jamais entrée dans son récit, si le fait de la crosse papale n'eût été généralement établi pour ses contemporains.

*Note additionnelle.* D'après Baillet (au 16 janvier, tom. I, p. 104), saint Fursy, abbé de Lagny, patron de Péronne et qualifié évêque dans quelques calendriers des églises de France du temps de Louis le Débonnaire, « ne fit jamais le voyage d'Italie, quelque chose qu'on ait pu dire de ses conférences prétendues avec le pape » (p. 205). — Que saint Fursy soit allé en Italie; qu'il ait reçu directement le bâton pastoral ou qu'il lui ait été envoyé en France, la remarque relative à la crosse papale, semblable à celle des autres évêques, n'en subsiste pas moins, comme fondée sur l'opinion de l'auteur de sa vie, probablement le vénérable Bède, mort près d'un siècle après lui (735).

Saint Fursy doit être compté au nombre de ces savants Scots-Irlandais qui eurent une si grande influence sur la transcription et l'ornement des manuscrits. Ce dernier titre du célèbre visionnaire à notre sympathie nous justifiera de nous être arrêté un moment de plus sur un personnage que nous avons eu quelque peine à retrouver, parce qu'il est oublié à la Table du *Martyrologue universel* de Chastelain, et, dès lors, oublié de même à la Table de Saint-Allais. D'ailleurs, il n'y a pas longtemps que, lisant la légende de notre saint, nous lui avons dû une précieuse explication. En le voyant reconnaître l'unité de l'Essence aux trois personnes de la Sainte-Trinité, par l'apparition de trois anges dont les faces se rapportaient en telle façon et si bien que l'un était la face de l'autre, nous pûmes restituer au XI<sup>e</sup> siècle deux figures que l'on rejetait au XV<sup>e</sup>, et même au XVI<sup>e</sup>, à cause de la tripleté de personnes; et nous avons vu que la lecture de ces Visions était d'un haut intérêt pour les archéologues du nord de la France.

tous les âges de l'art. Trop aisément l'érudit est tenté de ne voir que des landes stériles au delà du champ où il a renfermé ses travaux ; et la destinée de la science est d'être fréquemment surprise par l'intérêt et l'abondance de richesses longtemps dédaignées, à la limite même du domaine qu'elle s'était choisi. Dans l'ordre de nos recherches, il n'existe point de siècles indignes des observations de l'antiquaire : l'amour classique des Grecs et des Romains ne dispense pas de connaître l'histoire des Scythes, des Huns et des Vandales. Aux époques justement nommées barbares, telles qu'une étude attentive nous les a montrées, le peintre et l'imagier ne sont jamais dépourvus d'un certain génie intellectuel et moral. Une vérité si frappante, appliquée au passé de l'Europe, aux traditions de la foi chrétienne, justifie l'admiration pour des monuments qui, certes, ne sont pas à l'abri de la critique, et appelle l'indulgence et l'encouragement en faveur d'investigations très-difficiles, d'interprétations littérales ou allégoriques, hasardées quelquefois peut-être, et poursuivies toujours avec candeur et bonne foi. — C'est à ce dernier partage que nous avons borné nos prétentions.

De pareilles tentatives ont besoin d'un public destiné à les soutenir par le concours au moins d'une curiosité bienveillante. Le savoir laïque, il est vrai, s'empare aujourd'hui des matières que s'était réservées jadis le monde ecclésiastique ; mais, à peine engagés dans cette voie périlleuse, les coopérateurs instruits ne tardent pas à sentir le désavantage d'état pour le simple érudit voué à des travaux semblables aux nôtres. Que n'aurait-on pas lieu d'attendre, si les prêtres consentaient à s'y associer ; s'ils revendiquaient en entier des études spéciales, auxquelles ils sont appelés de droit ? Le prêtre seul a la clef des Écritures, source presque unique de l'art chrétien ; à lui seul appartiendrait l'explication des symboles : les sculptures du moyen âge, la plupart allégoriques et religieuses, ne devraient point avoir d'autre interprète. Aussi n'est-ce pas avec une médiocre satisfaction que nous voyons le clergé français, affranchi des préoccupations qui, depuis deux siècles, le tenaient éloigné de l'archéologie sacrée, s'en rapprocher davantage et se diriger peu à peu, sous l'inspiration de sages évêques, vers ces recherches attrayantes.

En attendant ce désirable progrès, nous allons clore une série de notes d'une diversité trop mêlée et qui, pour le moment, n'étaient pas destinées à l'impression ; et nous terminons ce travail, comme nos autres publications, avec la conscience d'un zèle constamment dévoué, malgré les obstacles. Soutenu par les conseils d'hommes éminents, mais livré d'abord à nos propres forces, nous n'avions pas non plus reculé, au milieu de nombreux déboires, devant la tâche que nous nous étions imposée, la mise au jour des anciennes peintures conservées dans les manuscrits, peintures indispensables à l'histoire de l'art et dont la perte eût constitué une lacune de plusieurs siècles<sup>1</sup>. Les circonstances que chacun connaît, plus fortes que la sagesse humaine, ont déjoué nos calculs. C'est en vain que

<sup>1</sup> Les premiers rudiments de la peinture chrétienne se retrouvent dans les catacombes ; viennent ensuite les mosaïques ; enfin, les manuscrits : la peinture sur verre, création éminemment française, n'apparaît pas avant le XII<sup>e</sup> siècle. Bosio (+ 1629), Aringhi, Boldetti et surtout Bottari, ont exploré les catacombes, et leurs publications successives se complètent maintenant depuis les découvertes nouvelles, à Rome et à Naples. Ciampini (+ 1698) fait connaître les mosaïques (du IV<sup>e</sup> siècle au X<sup>e</sup>) ; mais une partie notable de son travail n'a point vu le jour, et ses gravures, soit dit en passant, sont quelquefois infidèles. Pour nous, voué à l'étude des manuscrits ornés de miniatures, nous y avons

des matériaux immenses, choisis avec discernement, auront été rassemblés par des collaborateurs érudits et sagaces. Il n'a pas été possible d'en achever même la table, montant à deux volumes in-4°. D'ailleurs, depuis 1848, absorbé dans le chaos inextricable d'affaires qu'amène l'interruption subite d'une aussi vaste entreprise, à peine avons-nous pu, de loin en loin, toucher à ces questions de symbolique générale, qui devaient compléter un édifice commencé sous d'illustres auspices, et déjà conduit aux deux tiers de son achèvement.

Ainsi nous sommes loin de nous faire illusion sur l'état actuel où nous laissons notre ouvrage. Et cependant, à parler simplement du résultat de nos efforts

déjà puisé un nombre considérable de documents authentiques (200 planches environ), à l'époque où la France ne possédait ni fresques, ni mosaïques, ni vitraux peints.

« L'ouvrage en question, disions-nous en 1839, dans un *Exposé sommaire de la publication*, est une histoire figurée de la peinture par les miniatures et les vignettes reproduites en *fac-simile*, et rangées selon l'ordre géographique et chronologique, idée propre à l'auteur et dont il revendique la priorité. — Le livre commence avec le VI<sup>e</sup> siècle, à la chute de l'empire d'Occident, et se termine, à la fin du XVI<sup>e</sup>; il porte le titre de *Peintures et ornements des manuscrits*, parce qu'il présente à la fois des miniatures, des vignettes, des initiales historiées et autres détails de calligraphie, exclusivement tirés des livres manuscrits. — Le mode de peinture adopté est celui du *fac-simile*, c'est-à-dire la copie exacte et sincère des originaux, l'imitation servile de la page, texte, vignette et miniature, sans addition, restitution, ni restauration : l'or, et le plâtre moins oxydable que l'argent, sont appliqués en feuilles ou en poudre, en relief ou sans relief, suivant les diverses époques. En un mot, on s'est attaché à la reproduction identique du monument lui-même, dans sa richesse ou dans sa pauvreté, selon son état actuel de conservation ou de délabrement. » — (On a dit, page 463, ce que l'on entend dans le commerce par peinture *fac-simile*, et l'on peut y voir aussi le prix comparatif de ce genre de travail.)

« La paléographie étant d'un puissant secours pour les études d'art et d'archéologie appliquées aux miniatures, la section française (qui nous occupe seule en ce moment) devait s'ouvrir par une série de planches d'écritures et de lettres initiales prises dans les manuscrits exécutés par les Francs, après l'invasion des Gaules. D'un autre côté, comme la civilisation nous fut apportée surtout d'Italie et que les peuples conquérants nous empruntèrent l'art d'écrire, qui nous étoit venu des Romains, les *Écritures romaines*, source des *Écritures nationales*, ne pouvaient être oubliées. En conséquence, les premiers *fac-simile*, servant de frontispice à cette Introduction, offrent la représentation de plusieurs volumes ouverts, choisis parmi les monuments célèbres de la calligraphie latine antérieurs au VI<sup>e</sup> siècle. Ils font connaître, en manière de trompe-l'œil, les plus beaux modèles de livres romains parvenus jusqu'à nous et les caractères d'écritures usités dans les Gaules pendant l'occupation romaine. — A partir du règne de Clovis, ce cours de paléographie figurée est poursuivi dans ses principales ramifications et sous différents aspects pittoresques (*initiales, vignettes, papyrus, palimpseste, chrysographie*, etc.); mais il s'arrête à la fin du IX<sup>e</sup> siècle; car, dès le temps de l'empereur Lothaire, les *Écritures romaines* renouvelées prennent le nom générique d'*Écritures carolines*, et l'étude de la paléographie n'a plus le même intérêt, ni la même utilité, par rapport au classement des miniatures.

« Avec Charlemagne commence la série des *fac-simile* de peintures (la plus ancienne miniature connue sortie d'un pinceau français remontant à l'an 778), et ils se continuent sans interruption jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La vieille école palatine gallo-franque d'Aix-la-Chapelle; — l'école renouvelée au temps d'Alcuin par l'arrivée des Grecs et des Scots-Irlandais; — l'école centrale de Saint-Martin de Tours, qui crée ou conserve le nouveau style gallo-franque; — l'école de Reims, dont les enseignements semblent apportés d'Italie; — le style franco-germain de Metz et l'école caractérisée par le style franco-saxon; — les peintures d'Autun, d'Auxerre, d'Arras, de Saint-Martial de Limoges, de Mont-Majour en Provence, de Saint-Sever d'Aquitaine, de Saint-Denis-en-France, du Mans, de Chartres et de Paris, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, figurent tour à tour dans ce recueil. La simple inspection des planches, soit qu'on les range chronologiquement, soit qu'on les présente par écoles ou styles et par provinces, montre suffisamment, sans le secours d'aucun texte, le grand intérêt qui s'attache aux miniatures durant le moyen âge. » — (De plus grands développements sur le même sujet sont consignés dans notre lettre du 9 février 1853, à M. le comte Horace de Viel-Castel, conservateur du Musée des Souverains, au Louvre. Elle est imprimée page 15 des *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit au droit désir ou du Navet*, publiés en couleur par Engelmann et Graf, in-folio, Paris, 1853. — M. le comte de Viel-Castel trouve avec nous que les miniatures indiquent parfaitement l'état de progrès ou de décadence des arts à chaque époque. Il n'a pas la prétention, dit-il, de les présenter, quelque belles qu'elles soient, comme des modèles à suivre (?); mais, au point de vue de l'histoire de l'art, elles ont

(nous reportant vers un passé de trente ans environ, à la publication de nos *Jac-simile*, sans texte à l'appui), nous trouverons que ces efforts n'ont été ni vains, ni stériles, quelque rares que soient jusqu'à présent les fruits de la semence. Des artistes habiles, formés dans nos ateliers, imbus des maximes redites à chaque instant à leurs oreilles et pénétrés de nos enseignements, ont compris l'importance extrême de l'exactitude et de la FIDÉLITÉ, qualités bien préférables ici au talent de premier ordre et à l'imagination, et qui sont la véritable base de l'archéologie. De leur côté, des savants mieux avisés, convaincus maintenant de l'infériorité relative et du manque de sincérité des anciennes copies, demandent qu'on remonte, quoi qu'il en coûte, aux monuments originaux, et répètent aussi à célèbre devise que nous nous sommes appropriée à tout prix, à trop grand prix sans doute : *SINT ET SUNT, AUT NON SUNT.*

A ce propos, et citant de nouveau saint Jérôme, nous aurons la hardiesse de

leur importance. « Elles établissent la liaison qui existe entre l'art antique et l'art moderne; les transitions par lesquelles l'art d'une civilisation passe nécessairement, pour se transformer et répondre aux besoins et aux sentiments des peuples conduits par une autre civilisation. » *Statuts*, etc., p. 15.)

« Tout en consacrant un nombre considérable de feuilles à la paléographie des livres francs, le but principal de l'auteur a donc été de continuer l'histoire de l'art, qu'il reprend à l'époque où Winckelmann l'abandonne; et s'il a cherché de préférence les matériaux de son œuvre dans les manuscrits, c'est que les miniatures qui les embellissent sont presque les seuls monuments de peinture française demeurés jusqu'ici intacts et sans altération; les seuls faisant autorité par eux-mêmes; les seuls dont la suite ne soit pas interrompue, et dont l'authenticité d'origine et de date ne puisse maintenant être mise en doute. Pour la première fois, on possède les peintures des livres, reproduites avec fidélité; soumise, aussi pour la première fois, aux règles d'un classement géographique et chronologique, et réunies en corps d'ouvrage facile à consulter, puisqu'il se trouve dans la plupart de nos grandes bibliothèques. Les miniatures seront désormais assimilées aux peintures monumentales: elles auront même sur celles-ci, d'un nombre d'ailleurs très-restreint, l'insigne avantage d'être comme une mine inépuisable de documents variés, où l'art n'est pas seul intéressé, et qui se rattachent d'une manière intime à la science des antiquités de l'Europe chrétienne. « Fort souvent, en effet, selon l'expression de du Cange (au mot *Armigeri*), elles placent sous nos yeux ce que la lecture des écrivains nous fait à peine comprendre (voy. note 20, p. 149), » et c'est avec raison qu'elles ont été nommées « les flambeaux du moyen âge, le guide indispensable du peintre et de l'antiquaire, le code des usages et des mœurs de nos ancêtres. — Indépendamment du secours indispensable qu'on trouve dans les manuscrits, lorsqu'on veut étudier chacun des chapitres qui composent le vaste répertoire des recherches archéologiques (*coutumes, mœurs et usages, — arts et métiers, — costumes, — iconographie, — histoire naturelle, — symbolique chrétienne, etc. etc.*), c'est encore les miniatures qu'il faut consulter dès qu'il s'agit de préciser l'époque et la patrie des artistes auxquels on doit les faibles restes de mosaïques ou de fresques échappés à la destruction; tant est intime, à toutes les époques, la connexion entre ces divers produits, et l'on sait, par l'exemple de l'Italie, qu'aux *xv<sup>e</sup>* et *xvi<sup>e</sup>* siècles encore, la plupart des peintres ont été d'abord miniaturistes. Les peintures des livres prouvent aussi que les arts du dessin ont été, à diverses reprises, directement apportés de Constantinople aux nations de race germanique, et que les Grecs conservèrent dans la peinture, jusqu'au *xiii<sup>e</sup>* siècle, une constante supériorité. — (Nous répéterons ici une réflexion déjà suggérée (page 262) par l'émail de la crosse de Tiron, c'est que le sol fertile, mais agreste, où fut portée la semence byzantine, donna bientôt des fruits si variés et si peu semblables aux produits originaux, qu'on n'était pas fondé à les désigner, comme on le fait aujourd'hui, sous la dénomination absolue d'*art byzantin*.)

« Telle a été la pensée dominante de l'auteur; tels les résultats divers qu'il attendait de ses recherches, lorsqu'il commença l'histoire pittoresque et inédite de nos livres manuscrits. Eavisageant le premier ces produits spéciaux de l'intelligence à l'instar des autres monuments de l'art; procédant avec les miniatures, les vignettes ou les initiales, à peu près comme on a fait avec les médailles, les vases antiques, les sculptures en ivoire, les sarcophages, les fresques et les mosaïques, il ne craignit pas, en 1832, seul alors et sans collaborateurs, de mettre à exécution une entreprise gigantesque qui approche pas à pas de son terme, et dont les matériaux littéraires sont déjà rassemblés. »

Les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique avaient encouragé ces efforts, en souscrivant pour soixante-six exemplaires destinés aux principales bibliothèques de France; et c'est à propos de

rappeler les ingénieuses paroles de l'illustre interprète, dans le *Prologue* de sa version de la Bible, sans prétendre néanmoins nous arroger un droit égal à une pareille modestie ; car il n'appartient qu'à un tel saint et à un tel docteur de rester toujours humble, en se réservant encore une part si glorieuse. Entre son travail et le nôtre, il existe, nous le savons, un monde tout entier ; mais l'un et l'autre ont un point commun qui les rapproche, celui de la conviction et d'une ardeur désintéressée : « Dans le temple du Seigneur, dit-il, chacun offre ce qu'il peut ; les uns de l'or et de l'argent et des pierres précieuses ; les autres des étoffes de fin lin, de pourpre, d'écarlate et d'hyacinthe. Pour moi, je serai bien reçu, si j'apporte des peaux et de simples étoffes de poils de chèvres, puisque l'Apôtre regarde ces dons, quelque vils qu'ils paraissent, comme les plus nécessaires, et tamen Apostolus contemptibilia nostra magis necessaria judicat. »

cette allocation exceptionnelle que le ministre de l'instruction publique de 1847, parlant à la tribune de la Chambre des députés, faisait des *Peintures et ornements des manuscrits* un éloge qu'on ose à peine rapporter (éloge qu'on ne consignerait plus ici aujourd'hui, si de vifs désirs n'avaient été souvent exprimés à cet égard par ceux qui furent intéressés, autant que nous-même, à justifier une grande dépense) : « Les engagements pris par l'État, disait le ministre, ont produit l'un des plus beaux ouvrages et l'un des plus vastes monuments que l'art peut créer. » (*Moniteur universel* du 13 mai 1847, page 1160, colonne 3.) — Dans une lettre écrite, dix ans auparavant (26 décembre 1837), par le même ministre à son collègue de l'intérieur, afin de mettre mutuellement en harmonie les allocations accordées par les Chambres, il voulait bien appeler les *Peintures et ornements des manuscrits* « une publication toute nationale, exécutée, disait-il, avec une conscience et un désintéressement dont on trouverait peu d'exemples. » Le ministre ajoutait en finissant : « Et cet ouvrage se recommande d'ailleurs par une importance peu commune, puisqu'il embrasse l'histoire complète d'une branche de l'art pendant le cours de douze siècles. » — Enfin une commission d'enquête, instituée au ministère de l'intérieur, le 24 août 1839, déclara, en mai 1840, par l'organe de M. Ludovic Vitet, membre de l'Institut, député et conseiller d'État, qu'elle « a reconnu avec satisfaction la belle exécution des planches publiées par M. le comte de Bastard. Elle s'est convaincue que, loin de rester au-dessous des promesses de son prospectus, il les a dépassés ; . . . qu'il a beaucoup plus dépensé qu'il n'a reçu ; . . . et qu'une entreprise aussi importante, . . . conduite jusqu'ici avec zèle et persévérance, . . . offre très-réellement un côté utile et applicable, etc. » (Pages 4, 9, 19 et 10 du *Rapport*.)

Relativement au texte qui doit accompagner les planches, les paroles de la commission sont encore plus explicites. « Le texte, dit le savant rapporteur, ne sera pas seulement un recueil de notes explicatives : les recherches persévérantes de l'auteur, le zèle consciencieux qui n'a cessé de l'animer dans une aussi vaste entreprise, l'importance et la beauté du sujet l'ont conduit à composer une œuvre scientifique, une sorte de glossaire des arts au moyen âge (?), qui doit faire la matière d'environ dix volumes, etc. » (Page 16 du *Rapport*.)

Les renseignements qui précèdent sur les *Peintures et ornements des manuscrits* sont extraits, avons-nous dit, d'un *Exposé sommaire de la publication*, remis, en 1839, à la direction des beaux-arts : il a été lu devant la même commission d'enquête, composée de pairs, de députés, de conseillers d'État et de membres de l'Institut, appelés à donner un avis sur le sujet des allocations nécessaires pour la continuation des travaux. Et, puisque le cours involontaire des idées nous avait conduit à parler de notre livre, à propos d'études archéologiques et de symbolique chrétienne, notre devoir n'était-il pas aussi de faire connaître des détails qui intéressent l'honneur de nos dignes et savants collaborateurs au même titre que notre propre honneur, et de montrer que « la grande entreprise, » inopinément renversée par la dernière révolution, n'a cessé, depuis 1834 et après 1848, de mériter l'estime de nos Chambres et des divers ministres appelés à la juger. Telle est l'unique indemnité à laquelle nous n'avons pas du moins cessé de prétendre, en compensation du sacrifice de notre fortune personnelle.

NOTE ADDITIONNELLE.

(297) P. 103. Lorsque nous écrivions ces dernières lignes, il y a bientôt trois ans, on était loin de supposer que le R. P. Martin, le savant et aimable jésuite, le grand artiste chrétien, comme on l'appelait avec justice, allait plonger dans le deuil ses nombreux amis et l'ordre illustre sur lequel il jettera un nouvel éclat. Nous nous étions dès lors proposé de ne livrer ces divers rapports à l'impression qu'après avoir payé à sa mémoire un tribut de louanges, méritées à tant de titres. Traitant en peu de mots des questions générales, nous aurions également parlé de l'impulsion que lui doivent l'orfèvrerie et le mobilier des églises; car, secondé par la maison Poussielgue-Rusand, la première de ce genre en Europe, il a su allier de la manière la plus heureuse les types du moyen âge à la pureté du dessin et aux exigences du culte, en conservant à ses figures le sentiment religieux et naïf, particulier aux œuvres du moyen âge; mais notre honorable ami M. le comte Ferdinand de Lasteyrie a prévenu nos éloges avec plus d'autorité, et il ne laisse rien à dire après lui. Nous renverrons donc nos lecteurs à son excellente *Notice sur la vie et les travaux du R. P. Arthur Martin*, publiée dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France.

Les *Mélanges d'archéologie* auront-ils une suite, sous une forme ou sous une autre? Il est permis de l'espérer. Un grand nombre de questions y sont à peine soulevées, et d'ailleurs il sera difficile au R. P. Charles Cahier de publier cette masse « incalculable de dessins, » recueillis de toutes parts (voyez pagé 137 à la note), et de ne pas y ajouter un texte explicatif, où seront passés en revue une foule de sujets qui rentrent dans la publication précédente.

Nous devons rappeler à cette occasion que ce zélé collaborateur du R. P. Martin, connu de tous les savants par le texte des *Vitraux de Bourges*, a largement enrichi, des trésors de son érudition, les quatre volumes des *Mélanges*. Les ivoires, les croix, les crucifix, les étoffes historiées, les fonts baptismaux, les grands lustres ou couronnes de lumière, les sculptures des chapiteaux, « quelques conjectures sur le symbolisme qui a réglé les grands motifs de représentation à l'extérieur des églises, » le gnosticisme, les processions et plusieurs autres questions d'archéologie sacrée ou profane, ont été tour à tour l'objet de ses recherches. Les *Mélanges* lui sont enfin redevables de la publication complète du *Physiologus* ou *Bestiaire*, malheureusement loin de nos yeux, ainsi que la *Monographie de la cathédrale de Bourges*, lorsque nous écrivions ce rapport.

Cependant nous n'avons pas oublié qu'à l'un de nos articles sur le dragon p. 320), nous avons promis un dédommagement au nombre et à la longueur de ces notes. Nous croyons remplir cet engagement en faisant connaître, à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas à leur disposition les *Mélanges d'archéologie*, l'opinion du R. P. Cahier sur la nécessité de recourir à des sources nombreuses et fort variées, pour arriver à la véritable interprétation des symboles chrétiens; « l'accord d'un monument, avec le dire d'un auteur ecclésiastique distingué, pouvant être tout à fait fortuit, et fondé sur de pures apparences. » Voici comment s'exprime le savant jésuite dans ses *Indications pour des études ultérieures*, tirées d'un mémoire

intitulé : *Quelques conjectures sur le symbolisme extérieur des églises, à propos d'une étymologie biblique du mot MAGOT* (Mélanges, etc. t. I, p. 74-91) :

« Ceux qui, impatients d'arriver jusqu'aux moindres traits de ces grands tableaux pour rendre raison de tout par une théorie parfaitement adéquate, voudront pousser cette étude près de ses dernières limites, devront accepter des conditions sans lesquelles un travail opiniâtre n'aurait que peu de valeur. Il ne sera pas inutile d'en indiquer quelques-unes, parce que le zèle et l'activité ne sont pas ce qui manque : la bonne volonté se montre de toutes parts, sans que les résultats définitifs soient proportionnés à la dépense de forces. Ce qui fait souvent défaut, c'est le choix des moyens propres à déterminer la conviction. Il arrive ainsi trop fréquemment que des aperçus ingénieux se multiplient sans rien établir qui soit décisif, en sorte que la récolte est inférieure aux semailles. Beaucoup d'essais sur le moyen âge s'élèvent et se croisent à la manière des feux d'artifice qui frappent l'ouïe et les regards pour s'éteindre bientôt avec la solennité qui les a produits; et peu de chose survit à l'éclat momentané dont s'était entourée leur apparition, de quelques vifs transports qu'elle ait été saluée; d'autant plus que, dût cette assertion encourir le blâme de bien des amateurs, les travaux rédigés pour être lus en public sont rarement propres à faire avancer la science. La nécessité de plaire à un auditoire plus curieux qu'instruit, et plus avide de variété que de profondeur, réduit presque inévitablement l'écrivain à écourter les preuves pour insister sur les résultats de ses études; en sorte qu'on s'aliène les censeurs compétents et les seuls suffrages solides afin de conquérir une majorité sans valeur. »

« Sans doute des vues accueillies avec faveur par une assemblée de gens du monde peuvent valoir mieux que leur succès; et il est même quelques esprits d'élite qui réalisent souvent ce tour de force, d'unir la grâce à une véritable érudition; mais combien s'y trompent, qui, parmi les applaudissements d'un auditoire complaisant, pourraient reconnaître certains visages assombrés, dont l'indifférence blesserait plus le triomphateur que ne l'enivre l'enthousiasme de cent autres! Car les recherches laborieuses n'ont qu'un petit nombre de juges; mais c'est ce petit nombre qui prend à la longue le dessus et décide de la durée. Or ces *hommes du métier* n'acceptent des conclusions que sur pièces produites; à défaut de ces pièces, ils tiennent à peu près comme non avenues les sentences les plus péremptoirement prononcées. Si donc il peut être utile d'entretenir par des lectures publiques le zèle des amateurs et du monde qui écoute, il serait bon aussi de modifier un peu son langage quand on l'adresse au monde qui lit. Les documents réduits ou supprimés pour une séance pourraient reparaître et prendre de l'espace chez l'imprimeur; faute de quoi, l'on mérite ou du moins l'on risque de s'entendre dire :

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

« Dans l'ordre de faits qui nous occupe en ce moment, c'est-à-dire sur le symbolisme, quels moyens de preuve devra-t-on s'imposer? Des textes, évidemment, beaucoup plus que des considérations ou des hypothèses, pour précieuses qu'elles puissent être. La pensée d'un auteur ne saurait avoir de meilleur interprète que lui-même; conséquemment l'intention d'une société doit être cherchée dans ses

paroles bien plutôt que dans les tâtonnements d'un esprit formé à toute autre école. Il n'est personne qui ne voie que les siècles du moyen âge différaient énormément du nôtre; que leurs préoccupations et leur enthousiasme n'étaient point pour ce qui nous agite ou nous fixe. Dans cette dissemblance il faut savoir nous récuser, et renvoyer bien des fois ces hommes étranges du passé par-devant leurs pairs. Où trouverons-nous des témoignages admissibles pour leur cause, si ce n'est parmi leurs contemporains, ou chez les prédécesseurs à l'école desquels ils s'étaient formés?

« Que si nous tenons à une expertise concluante, un texte quelconque ne nous satisfera point : nous exigerons que l'écrivain soit d'un rang à avoir pu faire prévaloir ses doctrines ou à représenter celles de l'âge et de la contrée dont il s'agit. Mais en outre, comme le mysticisme est extrêmement libre dans ses allures, et qu'un Père, même de l'Église, ne fait point loi pour un autre en ce genre, il est clair que l'accord d'un monument avec le dire d'uu auteur ecclésiastique distingué peut être tout à fait fortuit et fondé sur de pures apparences. Le hasard ou l'adresse d'un compilateur peut faire toute la merveille de ce rapprochement, sans que nul soit tenu d'y reconnaître une parenté réelle. Il conviendra donc de réunir sur chaque point un certain nombre de témoignages, dont l'accord puisse établir que les idées adoptées par l'interprète moderne étaient bien réellement dominantes autour de l'artiste, et faisaient partie du domaine commun où devait puiser celui-ci. La nécessité de citations nombreuses pourra disparaître lorsque les lecteurs seront plus familiarisés avec la littérature ecclésiastique; mais quant à ceux qui ouvrent la route, c'est-à-dire pendant plusieurs années encore, l'abondance des documents peut seule faire accepter de leur main des pensées trop nouvelles, et, par conséquent, trop singulières pour notre public.

« A qui ne reculerait point devant les difficultés de la route, si elles doivent lui assurer la possession du but, nous indiquerons une condition nouvelle à remplir : *que la comparaison des textes soit appuyée et corroborée par celle des monuments.* Nul monumentaliste n'ignore qu'un fait isolé peut souvent se prêter à des interprétations bien diverses; mais rapproché d'un autre fait qui soit parti de la même source, sans avoir pris absolument la même direction, il en reçoit et lui communique presque toujours une lumière irrésistible. Les deux monuments s'éclairent l'un l'autre, leurs diversités se complètent réciproquement; et l'on pourrait dire que ce qu'ils ont de différent est aussi fécond que leurs ressemblances. C'est par là que se fixe ce que l'un et l'autre auraient eu de vague et d'indécis s'ils fussent restés séparés. L'étude de l'antiquité profane s'est avancée mille fois par ce genre de parallèles qui ont tranché plus d'une discussion longtemps demeurée pendante. Cette expérience ne doit pas être perdue pour nous, si nous tenons à ne produire que des solutions ayant force de chose jugée. Or tout autre résultat ressemble trop à un simple passe-temps pour justifier l'emploi des heures qu'il aurait coûtées. » (*Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, en 4 vol. in-4°, Paris, 1847-1856, tome I, p. 88 et suiv.)



INDEX DES GRAVURES.

Les figures, jetées çà et là dans le texte, sont difficiles à retrouver, et le titre a été quelquefois omis. Dès lors, on a jugé utile de donner la table de ces petits monuments, en indiquant le mieux possible le siècle de leur exécution, et les musées, bibliothèques ou cabinets qui les possèdent.

	Pages.
1. Crosse de Notre-Dame de Prully (cabinet de M. Georges Husson); xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	7
2. Crosse de Saint-Père de Chartres, prétendue de l'évêque Rainfroy (en Angleterre; — tirée des <i>Monumens français</i> de Willemin, pl. XXX); xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
3. Tête du serpent de la même crosse (grandeur de l'original; — calqué sur la planche de Willemin); xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
4. Combat de David et de Goliath, de la même crosse (calqué sur la planche précédente); xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	8
5. Crosse de Tiron, restituée <sup>1</sup> (musée de Chartres); xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	12
6. Crosse de Notre-Dame de Paris (Cabinet des Antiques); xii <sup>e</sup> siècle. . .	<i>Ibid.</i>
7. Crosse d'Hervé, évêque de Troyes (musée de Troyes; — sur un dessin de M. Fichot); xiii <sup>e</sup> siècle. . . . .	13
8. Crosse de Saint-Jacques-lez-Provins (en Angleterre; — sur un dessin de M. Marin); xiii <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
9. Crosse dite de saint Berward, évêque d'Hildesheim (tirée du <i>Bâton pas- toral</i> , fig. 129); xv <sup>e</sup> siècle. . . . .	24
10. Crosse de la Sainte-Chapelle de Bourges (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 123); xv <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
11. Première crosse de Toussaints d'Angers (musée d'Angers); xiii <sup>e</sup> siècle. .	25
12. Crosse du Puy-en-Velay (collection de S. É. le cardinal de Bonald, ar- chevêque de Lyon); xiii <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
13. Douille de la crosse précédente (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 91); xiii <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
14. Crosse de Saint-Germain-des-Prés (collection du comte de Lescalo- pier); xiv <sup>e</sup> siècle (??) . . . . .	27
15. Lucifer, avant et après sa chute (tiré du <i>Ortus deliciarum</i> d'Herrat de Landsperg, conservé à la bibliothèque de Strasbourg); xii <sup>e</sup> siècle. .	28
16. Tête du serpent de la crosse de Notre-Dame de Paris (Cabinet des An- tiques); xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>

<sup>1</sup> Le format du Bulletin nous a contraint, pour notre chromolithographie, de réduire d'un cinquième le dessin primitivement communiqué au comité; mais la réduction et la gravure ont été faites avec habileté par MM. Ilnicki et Begamey, et la différence de dimension est à peine sensible. Nous espérons bien donner de même la planche d'armures et celle de l'étoffe dont se compose la chasuble de Thomas Becket, promises toutes deux avec la Table analytique des matières: le temps et la grosseur du volume n'ont pas permis que ce vœu fût réalisé. Quant à la partie restituée de la crosse de Tiron, c'est-à-dire la douille, notre travail s'appuie, ici comme toujours, sur des documents contemporains du monument détérioré. Il nous reste à signaler la similitude presque complète entre sa voluto et celle de la crosse de Notre-Dame de Paris, où la cambrure seule présente une légère différence à l'entrée de la douille. Il en est ainsi de la crosse conservée à Tolède, prétendue espagnole (p. 72 et 132), et qui sort des mêmes ateliers.

	Pages.
17. Crosse de Saint-Étienne de Sens, venant peut-être de Thomas Becket, archevêque de Canterbury (tirée des <i>Monumens français de Willemin</i> , pl. XXIX); $\text{XI}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	59
18. Mort de la licorne (d'après une sculpture de la cathédrale de Strasbourg; $\text{XIV}^{\text{e}}$ siècle (?)). . . . .	62
19. Crosse de l'abbaye d'Afflighem, venant peut-être de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 86); $\text{XII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	66
20. Première crosse à l'Arbre de vie (tirée des <i>Monumens français de Willemin</i> , pl. LXXII); $\text{XI}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	67
21. Deuxième crosse à l'Arbre de vie (collection de M. Carrand); $\text{XII}^{\text{e}}$ siècle <i>Ibid.</i>	
22. Bête de l'Apocalypse (tirée du <i>Livre des vices et des vertus</i> , appartenant au comte Auguste de Bastard); $\text{XII}^{\text{e}}$ au $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	68
23. Crosse de Tolède, travail français (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 102); $\text{XII}^{\text{e}}$ siècle, avec addition au $\text{XV}^{\text{e}}$ ou au $\text{XVI}^{\text{e}}$ . . . . .	72
24. Crosse de Bâle (collection du prince Pierre Soltikoff); $\text{XII}^{\text{e}}$ au $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
25. Crosse d'Amiens (musée d'Amiens); $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	75
26. Crosse de Notre-Dame de Chartres (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 81); $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle (?). . . . .	<i>Ibid.</i>
27. Nœud ou pommeau de la première crosse de Toussaints d'Angers (tiré du <i>Bulletin des Comités historiques</i> ); $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	77
28. Répétition du même fragment (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 89); $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	<i>Ibid.</i>
29. Douille d'une crosse à fleur épanouie (tirée des <i>Monumens français de Willemin</i> , pl. CVII); $\text{XIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	79
30. Crosse de Guillaume II, abbé de Fécamp (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 87); $\text{XI}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	83
31. Saint Matthieu, évangéliste, avec la crosse (tiré du <i>Sacramentaire de Gellone</i> , conservé à la Bibliothèque impériale, fonds latin de Saint-Germain, n° 163); $\text{VIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	85
32. Le Sacrement de confirmation (tiré du <i>Sacramentaire de Drogon</i> , conservé à la Bibliothèque impériale, fonds du supplément latin, n° 645); $\text{IX}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	87
33. Bénédiction abbatiale (tirée d'un <i>Sacramentaire</i> conservé à la Bibliothèque du séminaire d'Autun); $\text{IX}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	89
34. Fragment de la Bénédiction précédente (tiré du <i>Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins</i> ); $\text{XVIII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	90
35. Saint Martial de Limoges et saint Jérôme (tirés d'une Bible écrite à Limoges, conservée à la Bibliothèque impériale, ancien fonds latin, n° 8); $\text{XI}^{\text{e}}$ au $\text{XII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	94
36. Saint Damase, pape, et saint Jérôme (tirés du même manuscrit); $\text{XI}^{\text{e}}$ au $\text{XII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	95
37. Saint Germain, évêque de Paris (tiré du <i>Commentaire d'Origène sur l'Ancien Testament</i> , conservé à la Bibliothèque impériale, fonds latin de Saint-Germain, n° 192, <i>olim</i> 100); $\text{XII}^{\text{e}}$ siècle. . . . .	98
38. Crosse de Saint Grégoire le Grand (tirée des <i>Lettres de saint Grégoire le</i>	

	Pages.
<i>Grand</i> , conservées à la Bibliothèque impériale, ancien fonds latin, n° 2288); xii <sup>e</sup> siècle.....	99
39. Couronnement de la Vierge (sur la crosse de la Sainte-Chapelle de Bourges; intérieur de la volute, voy. ci-dessus, n° 10); xv <sup>e</sup> siècle..	103
40. Le graüli de Metz (tiré du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 48); xvi <sup>e</sup> siècle (??)...	115
41. Crosse dite de saint Erhard de Ratisbonne (tirée du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 47); xi <sup>e</sup> siècle (??).....	116
42. Tau dit de saint Héribert (tiré du <i>Bâton pastoral</i> , fig. 35); xi <sup>e</sup> au xii <sup>e</sup> siècle.....	119
43. Crosse de Saint-Amand de Rouen (musée de Rouen; — dessin envoyé par M. l'abbé Cochet); xiii <sup>e</sup> siècle.....	123
44. Deuxième crosse de Toussaints d'Angers (musée d'Angers; — photographie envoyée par M. Godard-Faultrier); xii <sup>e</sup> siècle.....	<i>Ibid.</i>
45. Tombe de Henri Sauglier, archevêque de Sens (tirée des <i>Monumens français</i> de Willemin, pl. LXVIII); xiii <sup>e</sup> siècle.....	127
46. Tombe de Norbert, XV <sup>e</sup> abbé de Prully (empreinte en papier, prise sur la pierre); xiii <sup>e</sup> siècle.....	<i>Ibid.</i>
47. Répétition de la crosse de Tolède (voy. ci-dessus, n° 23); xii <sup>e</sup> siècle, avec addition au xv <sup>e</sup> ou au xvi <sup>e</sup> .....	132
48. Répétition de la crosse de Bâle (collection du prince Pierre Soltikoff); xii <sup>e</sup> au xiii <sup>e</sup> siècle.....	<i>Ibid.</i>
49. Le Christ vainqueur de la mort (tiré du <i>Missel de Worms</i> , conservé à la bibliothèque de l' Arsenal, théologie latine, n° 192); x <sup>e</sup> siècle....	135
50. Répétition de la crosse de Notre-Dame de Prully (cabinet de M. Georges Husson); xii <sup>e</sup> siècle.....	136
51. Saint Grégoire le Grand, avec la tiare et sans crosse (tiré des <i>Lettres de saint Grégoire le Grand</i> , conservées à la Bibliothèque impériale, ancien fonds latin, n° 2287); xii <sup>e</sup> siècle.....	139
52. Saint Grégoire le Grand, avec la mitre et la crosse (tiré des <i>Lettres de saint Grégoire le Grand</i> , voy. ci-dessus, n° 38); xii <sup>e</sup> siècle.....	<i>Ibid.</i>
53. Le Père, le Verbe et le Saint-Esprit (tirés de <i>L'Abbaye chrétienne</i> , appartenant au comte Auguste de Bastard); xiii <sup>e</sup> siècle.....	184
54. Le lion ravisseur (tiré d'une Bible écrite à Limoges, conservée à la Bibliothèque impériale, ancien fonds latin, n° 8); xi <sup>e</sup> au xii <sup>e</sup> siècle..	187
55. Un dragon, au xv <sup>e</sup> siècle (tiré du <i>Roman de Girart, comte de Nevers, et de la belle Euriant</i> , conservé à la Bibliothèque impériale, fonds de La Vallière, n° 92); xv <sup>e</sup> siècle.....	193
56. Le sage du monde, à tête d'âne (tiré des <i>Hiéroglyphiques</i> de Pierius); xvii <sup>e</sup> siècle.....	197
57. L'enfant de Jupiter, ou l'âne d'Antrone (tiré du <i>Pegme</i> de Pierre Coustau); xvi <sup>e</sup> siècle.....	198
58. Lion et âne musiciens, caricatures égyptiennes (tirés de <i>l'Égypte ancienne</i> , par M. Champollion-Figeac); siècle de Rhamsès-Sésostris...	205
59. Âne musicien, grotesque italien (tiré d'un Pontifical conservé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-folio, BB, L. 50); xiv <sup>e</sup> siècle.	207
60. Le roi David, sous la figure d'un âne jouant de la harpe (tiré du <i>Psan-</i>	

	Pages.
<i>tier du comte de Thott, conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague, n° 143</i> ); xii <sup>e</sup> siècle.....	209
61. Lion, trompette évangélique (tiré d'un Livre des Évangiles conservé à la bibliothèque de Trèves, n° 124); xii <sup>e</sup> siècle (??).....	216
62. Les lions vengeurs du crime (tirés de l' <i>Histoire de l'art par les monumens</i> , de Sérour d'Agincourt); antiquité latine.....	223
63. Le lion clément (tiré du <i>Pegme</i> de Pierre Coustau); xvi <sup>e</sup> siècle.....	235
64. Le dragon, gardien de la Loi (tiré du <i>Psautier du comte de Thott</i> , voyez ci-dessus, n° 60); xi <sup>e</sup> siècle.....	265
65. La Vierge de Sigy, dite <i>Notre-Dame-du-Pu</i> ou du <i>Peu</i> (d'après la statuette conservée jadis au château de Sigy); xiv <sup>e</sup> au xv <sup>e</sup> siècle.....	296
66. Notre-Dame-du-Puy, en Velay, dite <i>La Vierge noire</i> , prétendue du temps de Jérémie (tirée de l' <i>Histoire de Notre-Dame-du-Puy</i> ); gravure du xvii <sup>e</sup> siècle.....	298
67. Le Mai de l'église chrétienne, surmonté du phénix (tiré du <i>Der beschlossenen Gart des Rosenkrantz Marie</i> ); xv <sup>e</sup> siècle.....	302
68. Bête fantastique, d'après l'Apocalypse (tirée du même ouvrage); xv <sup>e</sup> siècle.....	317
69. Ornement mystique, dragons accompagnant une tête humaine, <i>In medio duorum animalium cognosceris</i> (tiré des <i>Heures de Charlemagne</i> , au Musée des Souverains); viii <sup>e</sup> siècle.....	320
70. Jésus-Christ, roi de gloire (tiré du même manuscrit); viii <sup>e</sup> siècle....	322
71. Prosopopée de l'Ancien et du Nouveau Testament (tirée d'un Psautier latin conservé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-folio, B. n° 20); xii <sup>e</sup> siècle.....	336
72. David et Jésus-Christ, sous la figure de dragons (tirés du même manuscrit); xii <sup>e</sup> siècle.....	337
73. Le Christ mort, ceint du diadème de la tombe (collection de M <sup>me</sup> la comtesse Octave de Bastard); xiv <sup>e</sup> siècle (??).....	382
74. La Sirène, symbole de la mort (tirée des <i>Mémoires de la société des Antiquaires de France</i> , tome XXIII); xi <sup>e</sup> siècle.....	396
75. Mystère de l'Incarnation (tiré du même ouvrage); xi <sup>e</sup> siècle.....	397
76. Le pape Gélase II (tiré du <i>Hierolexicon</i> des frères Magri); xii <sup>e</sup> siècle..	430
77. Saint Grégoire le Grand (tiré du même ouvrage); ix <sup>e</sup> siècle.....	<i>Ibid.</i>
78. Saint Ambroise, archevêque de Milan (tiré des <i>Sacri monumenti antichi di Milano</i> , par le P. Allegranza); xii <sup>e</sup> siècle (??).....	439
79. Répétition de saint Matthieu, évangéliste, avec la crosse (tirée du <i>Sacramentaire de Gellone</i> , voy. ci-dessus, n° 31); viii <sup>e</sup> siècle.....	457
80. Saint Jean l'évangéliste, à tête d'aigle (tiré du même manuscrit, voy. ci-dessus, n° 31); viii <sup>e</sup> siècle.....	<i>Ibid.</i>
81. Mystère de la Rédemption, ou crucifiement de Jésus-Christ (tiré du <i>Sacramentaire de Drogon</i> , voy. ci-dessus, n° 32); ix <sup>e</sup> siècle.....	461
82. Médaille du vénérable Geronimo, martyr en Afrique (appartenant au comte Octave de Bastard); xvi <sup>e</sup> siècle.....	471

TABLE DES MATIÈRES PRINCIPALES.

(Dans le Bulletin, la pagination de ces travaux commence avec la page 401.)

	Pages.
I, § 1. Crosse de l'abbaye de Tiron, près Nogent-le-Rotrou.....	1
§ 2. Crosse de Notre-Dame de Paris.....	27
Crosses de Troyes et de Provins.....	33
Symbole du lion, en bonne et en mauvaise part.....	<i>Ibid.</i>
Symboles du tigre, du léopard et de la panthère.....	42 et 43
Opinion du R. P. Martin sur les crosses de Notre-Dame de Paris, de Troyes et de Provins.....	45
Symbole du dragon. — Les bons et les mauvais serpents.....	47
§ 3. Crosses déjà publiées par Willemain et Du Sommerard, et dans l'an- cien Bulletin des Comités historiques.....	58
§ 4. Opinion du R. P. Martin sur le serpent des crosses.....	69
§ 5. <i>Des Crosses pastorales</i> , par M. l'abbé Barraud. — Forme ancienne du bâton pastoral.....	79
II. Appendice. — Monuments accessoires, indiqués A, B, C, D, E.....	104
Analyse succincte du <i>Bâton pastoral</i> , par le R. P. Martin.....	108
Symbole du dauphin, ami de l'homme.....	111
D'une influence prétendue scandinave sur le serpent des crosses.....	114
III. Crosse du XIII <sup>e</sup> siècle, trouvée à Rouen, dans un caveau de l'ancienne abbaye de Saint-Amand.....	121
Symbole du poisson. — Sa transformation.....	159 et 160
Peintures du <i>Livre des vices et des vertus</i> .....	164
Figures symboliques de la Vierge Marie.....	179
Peintures de l' <i>Abbaye chrétienne</i> .....	185
Symbole de l'âne. — Le sage du monde, le Psalmiste, etc.....	195
Symbolique du blason. — Ordres du Double-Croissant et du Croissant.....	235 et 236
Allégories chrétiennes, tirées du <i>Speculum humanæ salvationis</i> .....	240
Symbolique des fleurs. — Fleurs attribuées à la Vierge Marie.....	247
Symbole du ver, figure de Jésus-Christ.....	250
Des serpents et des dragons volants; notamment du saraph, ou serpent du désert, type du Serpent d'airain.....	267
Légende des dragons vaincus par les Saints, et des sources jaillissantes...	279
Du Labarum de Constantin. — Époque de sa disparition.....	286
Révélation de sainte Hildegarde et de sainte Élisabeth de Schönau.....	290
Des Vierges miraculeuses. — Anciennes images de la Vierge Marie.....	294
Du crucifix, et de la croix de saint André avant le XIV <sup>e</sup> siècle.....	303
Recherches sur le Dragon ou Serpent de Rhodes, prétendu fabuleux.....	306
Autres figures symboliques de Jésus-Christ.....	172, 179, 250 et 320
Notice sur les Évangiles prétendus de Charlemagne, dits le <i>Livre du sacre</i> .....	323
Symbole de l'Entrelacs, originaire de l'Orient.....	107 et 327
Échelle du Paradis. — Ses trente échelons.....	340
Origine de Thomas Becket, archevêque de Canterbury, à propos d'une crosse anglo-saxonne, trouvée à Sens.....	341

	Pages.
Étoile des mages. — Joies et tristesses de la Vierge Marie.....	355 et 359
Symboles de la licorne et du rhinocéros.....	361
Opinion du docteur Münster sur la licorne, d'après d'Eckhart et Brower.	367
Symboles du basilic-serpent et du basilic-oiseau.....	376
Symboles de l'Arbre de vie, des arbres en général et des animaux dans les branches. — Idées sur le Paradis terrestre... 384 et 386	
Rèliques de Jean de France, premier duc de Berry, de l'abbaye royale de Saint-Denis et de Notre-Dame-du-Puy.....	275, 302, 357 et 390
Chapiteaux de Cunault-sur-Loire. (Le péché et la rédemption ??).....	395
. Symbole de la sirène. — La fée Mélusine.....	402
Allégories chrétiennes, tirées des <i>Métamorphoses</i> d'Ovide.....	405
Symboles de divers animaux : les satyres, les velus, etc. 183, 211 et 408	
Symbole de l'autruche. — Confusion entre l'autruche et le dragon. 409	
Symbole du singe. — Baiser du babouin.....	413
De la crosse épiscopale portée par les papes, antérieurement au XII <sup>e</sup> siècle.	425
Anciens bâtons pastoraux. — Plusieurs bâtons de saint Pierre.....	440
Crosses de corne, de bois, d'ivoire, d'or, d'argent, etc. ....	34, 108, 446
Symboles des quatre Évangélistes.....	213, 215 et 458
Peintures du <i>Sacramentaire de Drogon</i> , fils de Charlemagne.....	460
Figures symboliques des quatre grands mystères de l'Homme-Dieu.....	479
Symbole du zodiaque, sur les églises et dans les manuscrits... 480	
Symbole de la clef. — Saint Pierre et saint Paul.....	482 et 483
Symboles des cinq sens. — Vierges folles et vierges sages... 484	
Portrait de saint Jean-Chrysostome, d'après une peinture du XI <sup>e</sup> siècle... 487	
Symbole de la mitre. — Antiquité de la coiffure épiscopale... 488	
Séjour des papes en France, durant les XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> siècles.....	493
<i>Peintures et ornements des manuscrits.</i> — Motifs et plan de l'ouvrage.....	500
Sur la nécessité de recourir à des sources nombreuses et fort variées, pour arriver à la véritable interprétation des symboles chrétiens.....	504
Index des gravures insérées dans le texte et dans les notes.....	507









22

